

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE COMPARÉE
DES LANGUES CLASSIQUES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE COMPARÉE
DES
LANGUES CLASSIQUES

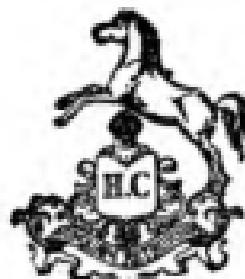
A. MÉILLET ET J. VENDRYES

2^e ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

PAR

J. VENDRYES

DOCTEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

—
1953

AVANT-PROPOS DE LA 1^{RE} ÉDITION

Bien qu'il ne soit intervenu depuis une vingtaine d'années aucune révolution comparable à celle qui a transformé la grammaire comparée entre 1872 et 1880, les principes de cette science et les explications de faits particuliers ont été assez modifiés pour que tout manuel antérieur à 1900 soit aujourd'hui vieilli. Or, sans parler de l'agrégation de grammaire, une place a été faite à la grammaire comparée dans le programme de l'un des certificats de la licence ès lettres d'enseignement. Le besoin se faisait donc sentir d'un nouveau manuel, résumant l'état actuel des connaissances sur l'histoire ancienne du grec et du latin. Tel est l'objet de cet ouvrage, qui s'adresse à toutes les personnes curieuses de l'histoire des langues classiques et avant tout aux étudiants des Facultés des lettres. Il leur présente à la fois une grammaire comparée du grec et une grammaire comparée du latin, combinées suivant un plan qui est exposé dans l'Introduction.

Il a semblé utile de poursuivre le développement particulier des deux langues plus loin et d'entrer dans plus de détails qu'un ouvrage de grammaire comparée ne le comporte peut-être. Ce parti est justifié,

en ce qui concerne le grec, par l'absence d'une grammaire historique; sans prétendre en tenir lieu, le présent ouvrage pourra provisoirement aider à y suppléer. La symétrie imposait de donner un développement analogue à l'exposé des faits latins, malgré l'existence de la *Phonétique historique* de M. Niedermann et de la *Morphologie historique* de M. Ernout.

Dans un livre écrit en collaboration, le lecteur souhaite généralement de connaître la part qui revient à chacun des collaborateurs. La question est ici un peu oiseuse, en raison de la communion de pensée où ont vécu les deux auteurs depuis près de trente ans qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, l'un comme maître et l'autre comme élève. Il n'est guère de question traitée dans ce livre qu'ils n'aient eu l'occasion de discuter souvent entre eux. Voici néanmoins la méthode de travail qu'ils ont adoptée; M. Meillet ayant tracé un plan d'ensemble et jeté sur le papier les idées essentielles du livre, M. Vendryes en a seul assumé la rédaction, qui a été ensuite revue en commun sur le manuscrit et sur les épreuves. En gardant l'unité de la doctrine, on a essayé ainsi d'écartier les risques de disparates dans l'exposé des idées et des faits. M. Vendryes est en outre responsable du choix de la majorité des exemples, de l'établissement des références et de la confection des index.

Paris, juin 1924.

AVANT-PROPOS DE LA 2^e ÉDITION

Le Traité de grammaire comparée des langues classiques, publié en 1924, et dont un second tirage fut fait en 1927, était épuisé depuis de longues années déjà. Une réédition en était réclamée de plusieurs côtés avec insistance. Mais diverses circonstances en ont retardé la préparation et l'exécution. Antoine Meillet n'était plus là pour y apporter ses conseils éclairés et sa critique judicieuse. M. Vendryes dut seul entreprendre la tâche ; il est donc seul responsable de cette seconde édition.

Il n'a pas semblé opportun de modifier la disposition générale de l'ouvrage, qui a été communément jugé utile et pratique sous la forme qui lui avait été donnée. Pourtant il n'y a guère de pages qui soient restées intactes. Maints changements de détail ont été apportés au plan de certains chapitres. Dans l'ensemble, l'ouvrage est resté tel qu'il avait été conçu, comme un exposé de la formation et du développement historique du grec et du latin classiques. Il peut en même temps faire réfléchir aux problèmes de la linguistique indo-européenne, dont ces deux langues offrent en abondance les exemples les plus suggestifs.

La bibliographie n'a été complétée que dans une mesure restreinte. Il ne s'agissait pas en effet de fournir un répertoire de tout ce qui a été écrit sur le do-

maine immense qu'embrasse l'ouvrage. La bibliographie de la grammaire comparée du grec et du latin se trouve établie de façon magistrale dans la *Griechische Grammatik* d'E. Schwyzer et dans la *Latinische Grammatik* de MM. Leumann et J. B. Hofmann, auxquelles il suffit de renvoyer une fois pour toutes. De plus, les érudits ont à leur disposition dans l'*Année philologique* que l'on doit à M. Marouzeau, une source d'information méthodique, qui ne laisse rien à désirer.

Il suffisait donc de faire connaître à l'occasion les principaux travaux relatifs aux questions traitées, dans l'intention surtout d'exciter la curiosité des lecteurs et de les engager à poursuivre des recherches personnelles. Comme l'ouvrage est particulièrement destiné aux étudiants de nos Facultés des lettres, on a cité de préférence les travaux écrits en français, qui leur sont, actuellement surtout, plus accessibles.

Un soin particulier a été donné au choix des exemples, que l'on n'a pas craincé de multiplier et qui ont été le plus souvent pourvus de références. Il faut en effet habituer les jeunes linguistes à se reporter toujours aux textes; non pas pour développer chez eux un souci exagéré d'exactitude et de précision, mais pour leur rappeler que la valeur d'une forme grammaticale dépend essentiellement du texte dont elle est tirée. Ce principe, qui a toujours été proclamé par F. de Saussure et A. Meillet, illustre l'accord indispensable entre la philologie et la linguistique. On ne saurait trop tôt en être pénétré.

Paris, septembre 1948.

BIBLIOGRAPHIE

I. — PÉRIODIQUES ET COLLECTIONS.

- A. J. P. *American Journal of Philology*. Baltimore, 1880 et suiv.
- A. L. L. *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*. Leipzig, 1884-1908.
- ANN. PHIL. *Annales Philologique*. Paris, 1924 et suiv. (fait suite à *Dix années de bibliographie classique*, 1914-1924).
- ARCH. ROM. *Archivum Romanicum*. Genève, 1917 et suiv.
- B. B. *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen* (fondés par A. Bezzemberger). Göttingen, 1877-1906.
- B. C. H. *Bulletin de correspondance hellénique*. Paris, 1877 et suiv.
- B. S. L. *Bulletin de la Société de Linguistique*. Paris (contient des comptes rendus depuis 1908 et des articles originaux depuis 1918).
- C. GL. LAT. *Corpus Glossariorum Latinorum*, éd. par Goetz, 7 vol. Leipzig, 1888-1903.
- C. I. A. *Corpus Inscriptioum Atticarum* (forme les trois premiers volumes du recueil général des *Inscriptiones Graecae*; ce qu'on appelle *C.I.A.*, t. IV, se trouve compris dans les suppléments aux volumes I et II de ce recueil général).
- C. I. G. *Corpus Inscriptionum Graecarum*, herausgegeben von A. Bückl. Berlin, 1828-1877.
- C. I. L. ou CORP. *Corpus Inscriptionum Latinarum*.
- CLASS. PHIL. *Classical Philology, a quarterly Journal*. Chicago, 1906 et suiv.
- CLASS. QUART. *The Classical Quarterly*. London, 1907 et suiv.
- CL. R. *The Classical Review*. London, 1887 et suiv.
- COLL. *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*, herausgegeben von H. Collitz und Fr. Bechtel, Göttingen, 1887 et suiv.
- ROS. *Commentarii societatis philologor Fennorum*. Lwow, 1923 et suiv.
- ERANOS. *Acta Philologica Scandinavica*. Uppsala, 1896 et suiv.
- ET. CELT. *Etudes Celtiques*. Paris, 1936 et suiv.
- GL. *Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache*. Göttingen, 1909 et suiv.

- CHOM. *Gnomon. Kritische Zeitschrift für die gesamte klassische Altertumswissenschaft.* Berlin, 1925 et suiv.
- HERMATH. *Hermathena.* Dublin et London, 1874 et suiv.
- HERM. *Hermes. Zeitschrift für classische Philologie.* Berlin, 1866 et suiv.
- I. F. *Indogermanische Forschungen*, avec *Anzeiger.* Strassburg, puis Berlin, 1892 et suiv.
- IDG. JAHR. *Indogermanisches Jahrbuch.* Strassburg, puis Berlin, 1914 et suiv.
- I. G. *Inscriptiones Graecae*, editae consilio et auctoritate Academiae Regiae Borussicae (en cours de publication).
- K. Z. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* (fondée par A. Kuhn). Gütersloh, 1852 et suiv.
- LANGUAGE. *Language, Journal of the Linguistic Society of America.* Baltimore, 1925 et suiv.
- MNEMOS. *Mnemosyne, Bibliotheca philologica Batava.* Leyden, 1873 et suiv.
- M. S. L. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.* Paris, 1868 et suiv.
- NEOPHIL. *Neophilologus.* Groningen, 1916 et suiv.
- PHILOL. *Philologus, Zeitschrift für das classische Altertum.* Göttingen und Leipzig, 1846 et suiv.
- R. CELT. *Revue Celtique.* Paris 1870-1934.
- R. E. A. *Revue des Études Anciennes.* Bordeaux, 1898 et suiv.
- R. E. G. *Revue des Études Grecques.* Paris, 1887 et suiv.
- R. E. I. R. *Revue des Études Indo-Européennes.* Bucarest, 1938 et suiv.
- R. E. L. *Revue des Études Latines.* Paris, 1923 et suiv.
- RH. M. *Rheinisches Museum.* Bonn, 1842 et suiv.
- R. PH. *Revue de Philologie.* Paris, 1877 et suiv.
- RIV. FIL. *Rivista di filologia e d'istruzione classica.* Torino, 1872 et suiv.
- RIV. I. G. I. *Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità.* Napoli, 1917 et suiv.
- WIEN. ST. *Wiener Studien, Zeitschrift für classische Philologie.* Wien, 1879 et suiv.
- WORD. *Journal of the Linguistic Circle of New York.* New-York, 1945 et suiv.

II. — OUVRAGES

Les plus importants sont signalés par un astérisque.

- BAHRENS (W. A.). *Sprachlicher Kommentar zur vulgärlateinischen Appendix Probi.* Halle, 1922.
- BALLY (Ch.). *Manuel d'accentuation grecque.* Berne, 1945.
- BARBELET (D.). *De l'aspect verbal en latin ancien.* Paris, 1915.

- BAROKE (M.). *Studi sul significato dell'accusativo*. Roma, 1926.
- BAUER (Ch. Fr.). *The Latin Perfectis endings -ere and -erunt* (Language dissertations, XIII), 1933.
- BECHTEL (F.). *Die historischen Personennummern des griechischen bis zur Kaiserzeit*. Halle, 1917.
- BECHTEL (Fr.). *Dial. Die griechischen Dialekte*, 3 vol. Berlin, 1921-1924.
- BENNETT. *Synt. Syntax of Early Latin*. Boston, 1910-1914.
- PENVENISTE (Em.). *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris, 1935.
- BLASS-DIERKUMMER. *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 6^e éd. Göttingen, 1931.
- BOISACQ (E.). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Paris et Heidelberg, 2^e éd., 1923.
- BOISACQ (E.). *Les dialectes doriens*. Paris, 1891.
- BONNET (Max). *Le Latin de Grégoire de Tours*. Paris, 1890.
- BOURCIER. *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition. Paris, 1946.
- BOURGUET (Em.). *Le dialecte laconien*. Paris, 1927.
- BRENOUS. *Étude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*. Paris, 1895.
- BRUGMANN (K.). *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen*, 2^e éd., 4 vol. Strassburg, 1897-1916.
- BRUGMANN (K.). *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction française. Paris, 1905.
- BRUGMANN (K.). *Die Syntax des einfachen Satzes im indogermanischen*. Leipzig, 1925.
- BRUGMANN-THUMB. *Griechische Grammatik (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft d'Iwan von Müller, II, 1)*, 4^e éd. München, 1913. Voir SCHWYZER.
- BRUNEL (J.). *L'aspect verbal et l'emploi des préverbes en grec*. Paris, 1939.
- BUCK (C. D.). *Introduction to the study of the Greek Dialects*, revised edition. Boston, 1928.
- BUCK (C. D.). *A grammar of Oscan and Umbrian*, 2^e tirage. Boston, 1928, trad. allem. sous le titre *Elementarbuch der oskisch-umbrischen Dialekte*. Heidelberg, 1904.
- BUCK (C. D.). *Studies in Greek noun formation*. Cambridge, 1918.
- *BUCK (C. D.). *A comparative grammar of Greek and Latin*. Chicago, 1911.
- CARNOT (A.). *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2^e éd. Bruxelles, 1906.
- CHANTRAIN (P.). *Histoire du parfait grec*. Paris, 1926.
- *CHANTRAIN (P.). *La formation des noms en grec ancien*. Paris, 1933.
- *CHANTRAIN (P.). *Grammaire homérique*. Paris, 1942.

- *CHANTRAIN (P.). *Morphologie grecque*. Paris, 1947.
- COLLITZ (Hermann). *Das schwache Präteritum*. Göttingen, 1912.
- CONSTANS (L.). *Étude sur la langue de Tacite*. Paris, 1893.
- CONWAY (R. S.). *The making of Latin*. Cambridge, 1913.
- CUNY (A.). *Le nombre dual en gréco*. Paris, 1906.
- DEBRUNNER (A.). *Griechische Wortbildungslahre*. Heidelberg, 1917.
- DELBROCK (B.). Grdr. désigne, dans la première édition du *Grundriss* de Brugmann, les volumes IV et V consacrés à la syntaxe.
- DEVOTO (G.). *Adattamento e distinzione nella fonetica Latina*. Firenze, 1923.
- DEVOTO (G.). *Lingua americana*. Firenze, 1936.
- DIETERICH. *Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache von der hellenistischen Zeit bis zum 10. Jahrhundert n. Chr.* Leipzig, 1898.
- DITTMERBERGER. *Sylloge Inscriptiorum graecarum*, 4 vol., 3^e éd., par Kirchner, Pomtow, Ziebarth et Hiller von Gaertringen. Leipzig, 1915-1934.
- DRÄGER. *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, 2 vol., 2^e éd. Leipzig, 1878-1881.
- EHRLICH. *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung*. Berlin, 1912.
- ERNHOUT (A.). *Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, 1909.
- *ERNHOUT (A.). *Morphologie historique du latin*, 2^e éd. Paris, 1936.
- ERNHOUT (A.). *Commentaire à Lucrèce, De la nature*, 3 vol. Paris, 1925-1936.
- ERNHOUT (A.). *Philologica*. Paris, 1948.
- ERNHOUT (A.). *Recueil de textes latins archaïques*. Paris, 1916.
- *ERNHOUT (A.) et MEILLET (A.). *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 2^e éd. Paris, 1939.
- Études romanes dédiées à GASTON PARIS. Paris, 1891.
- Festschrift PAUL KRETSCHMER. Berlin-Wien, 1926.
- Festschrift J. WACKERMAGEL, 'Avribupor'. Göttingen, 1923.
- Festschrift W. STREITBERG. Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft. Heidelberg, 1934.
- FICK-BECHTEL. *Die griechischen Personennamen*, 2^e éd. Göttingen, 1894.
- FRANKEL (E.). *Griechische Denominativa in ihrer geschichtlichen Entwicklung und Verbreitung*. Göttingen, 1906.
- FRANKEL (E.). *Geschichte der griechischen Nomina agentis auf -τριψ., -τρυψ., -τριχ.* Strassburg, 1910-1912.
- FRISK (Hjalmar). *Studien zur griechischen Wortstellung*. Göteborg, 1912.
- GAUTHIOT (R.). *La fin de mot en indo-européen*. Paris, 1913.
- GERCKE-NORDEN. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*. Leipzig, 1923 (la partie intitulée *Sprache*, par P. Kretschmer, est parue à part).
- GILDERSLEEVE. *Syntax of Classical Greek*. American Book Company. 1901-1911.

- GLOTZ (G.). *La civilisation égyptienne*. Paris, 1923.
- GELLER (H.). *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884.
- GRÄDENWITZ. *Laterali vocum Latinarum*. Leipzig, 1904.
- GRAMMONT (M.). *Traité de phonétique*, Paris, 1933.
- GRANDGENT. *An Introduction to Vulgar Latin*. Boston, 1907.
- GRAUR (A.). *Les consonnes geminées en latin*. Paris, 1929.
- GRAUR (A.). I et V en latin. Paris, 1929.
- HAVERS (W.). *Handbuch der erklärenden Syntax*. Heidelberg, 1931.
- HAVERS (W.). *Neuere Literatur zum Sprachbau*. Wien, 1946.
- HAVERS (W.). *Untersuchungen zur Kasusyntax der indogermanischen Sprachen*. Strassburg, 1911.
- HAVET (L.). *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*. Paris, 1911.
- HAVET (L.). *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, 3^e éd. Paris, 1893.
- HENRY (V.). *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, 6^e éd. Paris, 1908.
- HERAEUS. *Die Sprache des Petronius und der Glossen*. Leipzig, 1899.
- HERMANN (E.). *Griechische Forschungen*. Leipzig-Berlin, 1912.
- HERMANN (E.). *Silbenbildung im griechischen und in den indogermanischen Sprachen*. Göttingen, 1923.
- HIRT (H.). *Indogermanische Grammatik*. Heidelberg, 1921-1927.
- HIRT (H.). *Handbuch der griechischen Laut- und Formulehre*, 2^e éd. Heidelberg, 1912.
- HOFFMANN (O.). *Die griechischen Dialekte*, 3 vol. Göttingen, 1890-1898.
- HOFFMANN (O.). *Geschichte der griechischen Sprache*, 2^e éd. Leipzig, 1916 (Sammlung Göschen).
- HOFFMANN (J. B.). *De verbis quae in prīca latinitate existant deponenib⁹*. Greifswald, 1910.
- HOFFMANN (J. B.). *lateinische Umgangssprache*. Heidelberg, 1926.
- HOLT (J.). *Les noms d'action en -σις (-τις)*. Aarhus, 1940.
- HUMBERT (J.). *Syntaxe grecque*. Paris, 1945.
- HUMBERT (J.). *La disparition du datif en grec*. Paris, 1930.
- JANNARIS. *Historical Greek Grammar*. London, 1897.
- JEANNERET (M.). *La langue des tablettes d'exorcismes latines*. Paris, 1918.
- JOB. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*. Paris, 1893.
- JOHANSSON. *Beiträge zur griechischen Sprachkunde*. Upsala, 1891.
- JURET (A.). *Manuel de phonétique latine*. Paris, 1921.
- JURET (A.). *Dominance et résistance dans la phonétique latine*. Paris, 1923.
- KENT (Roland G.). *The forms of Latin*. Baltimore, 1946.
- KENT (Roland G.). *The sounds of Latin*. Baltimore, 1931.

- KIECKERS (E.). *Die Stellung des Verbs im griechischen und in den verwandten Sprachen*. Strassburg, 1911.
- KIECKERS (E.). *Historische griechische Grammatik*, 2 vol. Leipzig, 1925-1926.
- KIECKERS (E.). *Historische lateinische Grammatik*, 2 vol. München, 1930.
- *KRETSCHMER (P.). *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*. Göttingen, 1896.
- KRETSCHMER (P.). *Die Entstehung der Koiné*. Wien, 1900.
- KRETSCHMER (P.). *Sprache dans GERKE-NORDENS, Einleitung in die Altertumswissenschaft*.
- *KÜHNER-BLASS. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*. I. Formenlehre, 3^e éd. Hannover, 1890-1892.
- *KÜHNER-GERTH. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*. II. Satzlehre, 3^e éd. Hannover, 1898-1904.
- KÜHNER-STEGMANN. *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*. II. Satzlehre, 2^e éd. Hannover, 1914.
- LAGERCRANTZ (O.). *Zur griechischen Lautgeschichte*. Uppsala, 1898.
- LAMBERT (Ch.). *Étude sur le dialecte italien*. Paris, 1903.
- LAURAND. *Manuel des études grecques et latines*, 8 fascicules en un volume, nouv. édit. Paris, 1926.
- LAUTENSACH. *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern*. Göttingen, 1911.
- Les langues du monde*, sous la direction de A. MAILLET et M. COHEN. Paris, 1924. Nouvelle édition en préparation sous la direction de M. Cohen.
- LEJEUNE (M.). *Les adverbes grecs en -ave*. Paris, 1939.
- *LEJEUNE (M.). *Traité de phonétique grecque*. Paris, 1946.
- *LEUMANN-HOFMANN. *lateinische Grammatik* (dans le *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* fondé par Iwan von Müller, aujourd'hui dirigé par Walter Otto). München, 1928. Voir Stoltz-Schmalz.
- LEUMANN (M.). *Die lateinischen Adjektiva auf -ilis*. Strassburg, 1917.
- LINDSAY (W. M.). *Early Latin Verse*. Oxford, 1922.
- LINDSAY (W. M.). *Syntax of Plautus*. Oxford, 1907.
- *LINDSAY-NOHL. *Die lateinische Sprache*. Leipzig, 1897.
- LJUNGOVIK (H.). *Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volksprache*. Uppsala, 1932.
- LÖFSTEDT (E.). *Philolog. Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*. Uppsala, 1911.
- LÖFSTEDT (E.). *Spätlateinische Studien*. Uppsala, 1908.
- LÖFSTEDT (E.). *Syntactica*, 2 vol. Lund, 1918 et 1933.
- MAGNIEN (V.). *Les formes du futur grec et Emplois et origines du futur grec*, 2 vol. Paris, 1912.
- MANSION. *Les gaffures grecques*. Gand et Paris, 1904.

- MAROCZEAU (J.). *La place du pronom personnel sujet en latin*. Paris, 1905.
- MAROCZEAU (J.). *La phrase à verbe être en latin*. Paris, 1910.
- MAROCZEAU (J.). *L'ordre des mots dans la phrase latine*, 2 vol. Paris, 1912-1938.
- MAROUTEAU (J.). *Traité de stylistique appliquée au latin*. Paris, 1935.
- MATSER. *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*. Leipzig, 1906 et 1926.
- *MEILLET (A.). *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3^e éd. Paris, 1930.
- MEILLET (A.). *De quelques innovations de la déclinaison latine*. Paris, 1906.
- *MEILLET (A.). *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 2^e éd., Paris, 1931.
- MEILLET (A.). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd. Paris, 1934.
- *MEILLET (A.). *Les dialectes indo-européens*. Paris, 1923.
- MEILLET (A.). *Les origines indo-européennes des mythes grecs*. Paris, 1923.
- MEILLET (A.). *Linguistique historique et linguistique générale*, 2 vol. Paris, 1921 et 1935.
- MEISTERHANS. *Grammatik der attischen Inschriften*, 2^e éd. 1888 ; 3^e éd. revue par Schwyzer, 1900 ; 4^e éd. revue par Kieckers.
- MEISTER. *Die homeriche Kunstsprache*. Leipzig, 1921.
- Mélanges ERNOUT. Paris, 1940.
- Mélanges CHLUMSKY. Prague, 1931.
- Mélanges DESROUSSEAX. Paris, 1937.
- Mélanges L. HAVET. Paris, 1909.
- Mélanges MEILLET. Paris, 1902.
- Mélanges S. LÉVI. Paris, 1911.
- Mélanges PEDERSEN. Kobenhavn, 1937.
- Mélanges DE SAUSSURE. Paris, 1908.
- Mélanges VAN GINNEKEN. Paris, 1937.
- Mélanges VENDRYES. Paris, 1925.
- MEYER (G.). *Griechische Grammatik*, 3^e éd. Leipzig, 1896.
- MICHEL. *Recueil d'inscriptions grecques*. Bruxelles et Paris, 1900.
- MILLARDET (G.). *Linguistique et dialectologie romanes*. Montpellier et Paris, 1923.
- MIRARD (A.). *Deux reliefs homériques*. Paris, 1937.
- MIRAMBEL (A.). *Précis de grammaire élémentaire du grec moderne*. Paris, 1939.
- MONRO (D. B.). *A grammar of the Homeric dialect*, 2^e éd. Oxford, 1891.
- MOULTON. *A grammar of the New Testament Greek*, 2 vol. Edinburgh, 1919.
- MOULTON-THUMB. *Einleitung in die Sprache des Neuen Testaments*. Heidelberg, 1911.

- MÜLLER (H. F.) et TAYLOR (P.). *Chrestomathis of Vulgar Latin*, New York, 1932.
- MUTZBAUER. *Die Grundbedeutung des Konjunktiv und Optativ und ihre Entwicklung im griechischen*. Leipzig, 1908.
- MUTZBAUER. *Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homeriche Tempusgebrauch*, 2 vol. Strassburg, 1893-1909.
- NACHMANSON. *Beiträge zur Kenntnis der altrömischen Volksprache*. Uppsala, 1910.
- NÄGELSBACH-MÜLLER. *Latinische Stilistik*, 9^e édit. Nürnberg, 1905.
- *NEUE-WAGENER. *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3 vol., 3^e éd. Berlin, 1892-1902.
- *NIEDERMANN (M.). *Précis de phonétique historique du latin*. Paris, nouv. éd., 1931.
- NORBERG (D.). *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*. Uppsala, 1944.
- NORBERG (D.). *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlatins und des frühen Mittellateins*. Uppsala, 1943.
- PAÜCKER (Carl). *Vorarbeiten zur lat. Sprachgeschichte*. Berlin, 1884.
- PAULY-WISSOWA. *Pauly's Real-encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*. Neue Bearbeitung herausgegeben von Georg Wissowa. Stuttgart (en cours de publication).
- PEDERSEN (H.). *La cinquième déclinaison latine*. Copenhagen, 1926.
- PERNOT (H.). *Grammaire du grec moderne*, 3^e éd. Paris, 1920.
- PERROCHAT (P.). *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infiniitif subordonné en latin*. Paris, 1932.
- PERROCHAT (P.). *L'infiniitif de narration en latin*. Paris, 1932.
- PERROCHAT (P.). *Pétrone, Festin de Trimalcion, Commentaire exégétique et critique*. Paris, 1939.
- PIRSON (J.). *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. Bruxelles, 1921.
- POSTGATE (J. P.). *Prosodia Latina*. Oxford, 1923.
- POSTGATE (J. P.). *A guide to greek accentuation*. Liverpool, 1924.
- PRÉVOT (A.). *L'aoriste grec en -θην*. Paris, 1934.
- RADERMACHER (L.). *Neutestamentliche Grammatik*, 2^e éd. Tübingen, 1926.
- REGARD (P.). *Contribution à l'étude de l'emploi des prépositions dans la Langue du Nouveau Testament*. Paris, 1915.
- RIEMANN. *Étude sur la langue de Tite-Live*, 2^e éd. Paris, 1883.
- RIEMANN-ERNOUT. *Syntaxe latine*, 7^e éd. Paris, 1927.
- RIEMANN et GELZER. *Grammaire comparée du grec et du latin*, 2 vol. Paris, 1897-1901.
- RISCH (E.). *Wortbildung der homericischen Sprache*. Berlin, 1937.
- ROHLFS (G.). *Scavi linguistici nella Magna Grecia*. Halle-Roma, 1913.
- RÖMELSCH (H.). *Itala und Vulgata*. 2^e éd., Marburg, 1875.
- RÖSCH. *Grammatik der delphischen Inschriften*. Berlin, 1914.

- SALONIUS. *Kritische Untersuchungen über Vitae Patrum*. Lund, 1920.
- SAUSSURE (F. de). *Recueil des publications scientifiques*. Genève, 1922.
- SCHULZE (W.). *Quaestiones Epicæ*. Götterslohae, 1892.
- SCHULZE (W.). *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*. Berlin, 1904.
- SCHULZE (W.). *Kleine Schriften*. Göttingen, 1933.
- SCHWEIZER (Ed.). *Grammatik der pergamenischen Inschriften*. Berlin, 1898.
- SCHWITZER (Ed.). *Dialectorum græcarum exempla epigraphica potiora*. Leipzig, 1923 (Refonte du *Delectus inscript. græc.* de P. Cauer).
- *SCHWITZER (Ed.). *Griechische Grammatik*. München, 1834-1919, fait partie du *Handbuch der Altertumswissenschaft* fondé par Iwan von Müller, au jour-d'hui dirigé par Walter Otto.
- SPÖGBRÉN. *Zum Gebrauch des Futurs im altlateinischen*. Uppsala, 1906.
- SOLMSEN (F.). *Inscriptiones græcae ad illustrandas dialectos selectas*, 1^e éd. Lipsiae, 1910; 4^e éd. 1930.
- SOLMSEN (F.). *Studien zur lateinischen Lautgeschichte*. Strassburg, 1894.
- SOLMSEN (F.). *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Formlehre*. Strassburg, 1901.
- SOMMER (F.). *Griechische Lautstudien*. Strassburg, 1903.
- SOMMER (F.). *Handbuch der lateinischen Laut- und Formlehre* (nebst kritischen Erläuterungen), 2^e éd. Heidelberg, 1914.
- STAHL (J. M.). *Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums*. Heidelberg, 1907.
- STOLTZ (F.). *Geschichte der lateinischen Sprache*, 2^e éd. Leipzig, 1922 (sammel. Göschen).
- STOLTZ (F.). *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*. Bd I. Leipzig, 1894.
- STOLTZ-SCHMIDT. *Lateinische Grammatik* (dans le *Handbuch der klassischen Wissenschaft* d'Iwan von Müller), 4^e éd. München, 1910. Une 5^e édition a été faite par LEUMANN-HOPFmann (v. à part).
- STRODACH (G. K.). *Latin diminutives in -ello- and -illo-, a study in diminutive formation*. Philadelphia, 1933 (Language dissertations, n° 15).
- STURTEVANT. *The pronunciation of Greek and Latin*, 2^e éd. Philadelphia, 1940.
- SÜTTERLIN. *Zur Geschichte der Verba denominativa im altgriechischen*. Strassburg, 1891.
- SVENNING (J.). *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volksprache*. Uppsala, 1935.
- TARDI. *Fortunat*. Paris, 1927.
- THACKRAY. *A grammar of Old Testament in Greek according to the Septuagint*. Cambridge, 1909.
- THOMAS (F.). *Recherches sur le subjonctif latin*. Paris, 1938. .
- THUMB (A.). *Handbuch der griechischen Dialekte*. Heidelberg, 1909; 2^e éd. Kieckers, 1932.
- Traité de Grammaire comparée*.

- THUMB (A.). *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*. Strassburg, 1901.
- VÄÄNÄMEN (Veikko). *Le latin vulgaire des inscriptions Pompéiennes*. Helsinki, 1937.
- VENDRYES (J.). *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*. Paris, 1902.
- VENDRYES (J.). *Traité d'accentuation grecque*. Paris, 1904, 3^e tirage, 1918.
- VENDRYES (J.). *Le langage*. Paris, 1921.
- VOM PLANTA. *Grammatik der oskisch-umbriischen Dialekte*. Strassburg, 1892-1897.
- *WACKERNAGEL (J.). *Vorlesungen über Syntax*, Basel, I^{re} Reihe, 1920, II^{re} Reihe, 1924.
- WACKERNAGEL (J.). *Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*. Basel, 1899.
- WACKERNAGEL (J.). *Sprachliche Untersuchungen zu Homer*. Göttingen, 1916 (1^{te} Hälfte, Gloria VII, 161-319; 2^{te} Hälfte, als Beiheft erschienen).
- WACKERNAGEL (J.). *Vermischte Beiträge zur griechischen Sprachkunde*. Basel, 1897.
- WALDE (A.). *Etymologisches Wörterbuch der lateinischen Sprache*, 3^e Aufl. par J. B. Hofmann. Heidelberg.
- WALTER (A.). *Die Grundbedeutung des Konjunktivs im Griechischen*. Heidelberg.
- WEISE (O.). *Die griechischen Wörter im Latein*. Leipzig, 1882.
- WHEELER. *Der griechische Nominalaccent*. Strassburg, 1885.
- WITTE (K.). *Singular und Plural*. Leipzig, 1907.

ABRÉVIATIONS

acarn., acarnanien	gaul., gaulois
ach., achéen	gorl., de Gortyne (ville de Crète)
all., allemand	got., gotique
angl., anglais	gr., grec
arc., arcadien	hellén., hellénistique (de la période)
arg., argien	héral., d'Héraclée (Grande-Grèce)
arm., arménien	hitt., hittite
att., attique	hom., homérique
avest., avestique	i.-eur., i.-e., indo-européen
balt., baltique	ion., ionien
béot., béotien	irl., irlandais
bret., breton	isl., islandais
celt., celtique	it., italien
cor., corinthien	lac., laconien
corc., corcyréen	lat., latin
crét., crétain	lesb., lesbien
cypr., cypriote	lit., lituanien
cyr., de Cyrène, ville d'Afrique	locr., locrien
déph., déphique	még., mégarien
dor., dorien	mél., de Mélos, île de la mer Égée
éle., éleean	mess., messénien
tol., toléen	ombr., ombrien
esp., espagnol	orchom., d'Orchomène (Béotie)
étol., étolien	osq., osque
éub., éubéen-	pamph., pamphylien
sal., salisque	ptligr., ptligien
fr., français	phryg., phrygien
gall., gallois	port., portugais
gdhh., gâthique (des Gâthâ de l'Avesta)	phoc., phocidien
	prâkr., prâkrit

<i>prén.</i> , de Préneste (Latium)	v. h. a., vieux-haut-allemand
<i>rhd.</i> , rhodien	v. irl., vieil-irlandais
<i>roum.</i> , roumain	v. ijl., vieil-islandais
<i>sab.</i> , sabin	v. lat., vieux-latino
<i>skr.</i> , sanskrit	v. pers., vieux-perse
<i>syrac.</i> , syracusain	v. pruss., vieux-prussien
<i>thèt.</i> , de Théra (aujourd'hui Santo- ri), île de la mer Égée	v. sl., vieux-slave
<i>thèt.</i> , thessalien	qd, send
<i>tokhar.</i> , tokharien	
<i>véd.</i> , védique	Les autres abréviations employées se comprennent d'elles-mêmes.
v. angl., vieux-anglais	:

Un astérisque précédant une forme (ainsi dans *xwéh-oupa: ou *xwéidr) indique que cette forme est restituée par hypothèse et non attestée.

INTRODUCTION

Objet et méthode du livre. La parenté linguistique du grec et du latin.

§ 1. Si cet ouvrage porte le titre de grammaire comparée, c'est par respect pour une tradition déjà ancienne, avec laquelle les auteurs n'ont pas voulu rompre. Mais ils ne se dissimulent pas les inconvénients de cette appellation. Bien qu'on enseigne la grammaire comparée en France depuis une cinquantaine d'années, il faut avouer qu'il n'existe pas de science de ce nom ; il n'existe qu'une méthode comparative. Ce qu'on appelle improprement grammaire comparée n'est qu'une forme particulière de la grammaire historique. Faire la grammaire comparée d'une langue, c'est faire l'histoire de cette langue en s'éclairant des lumières que fournit la méthode comparative. A vrai dire, la grammaire historique gagne tellement à l'emploi de cette méthode qu'elle ne saurait s'en passer.

§ 2. L'étude historique du grec et du latin se fait généralement entre deux dates choisies de façon à enfermer le développement plus ou moins continu d'un même type linguistique. C'est-à-dire qu'on prend la langue au moment où elle apparaît fixée par la tradition et qu'on la quitte au moment où commence un développement nouveau.

On fait par exemple l'histoire du latin depuis les plus anciens textes de l'époque républicaine jusqu'à la fin de l'empire romain. Mais l'expérience montre qu'en procédant ainsi on ne

saient que des faits d'importance médiocre et qu'on laisse échapper l'essentiel des développements. Le moment où une langue se fixe par écrit est fréquemment celui où l'évolution visible commence à s'en ralentir. La tradition ne laisse en général transparaître que partiellement et d'une manière peu nette les changements réels. Il y a bien quelques différences entre la langue de Plaute et celle de saint Augustin (abstraction faite de la différence des genres littéraires, qui est évidemment considérable) ; mais le fond de la langue écrite est dans son essence le même à la date de chacun d'eux, si bien qu'en observant le latin pendant les six siècles qui les séparent, l'observateur ne trouve guère à relever que des différences de détail.

L'histoire du grec ancien est plus riche et plus variée que celle du latin. Au reste, les textes qui se succèdent chronologiquement ne représentent pas exactement la même langue : Homère, Platon, Polybe apparaissent à trois dates importantes de l'histoire du grec ; mais l'attique n'est pas la continuation du dialecte homérique, et la *κοινὴ* de Polybe n'est pas simplement la continuation de l'attique. On connaît le grec ancien sous des formes dialectales assez différentes les unes des autres. Cependant, l'exacte appréciation des différences qui les séparent ne donne pas une idée complète de la structure de la langue grecque et ne fait pas connaître les moments décisifs de son histoire.

L'étude d'une succession de textes recueillis sur un seul domaine ne suffit jamais au linguiste, parce qu'elle ne peut servir de base à une théorie du développement linguistique. Seule la méthode comparative permet de fonder cette théorie.

§ 3. On peut résumer en quelques mots le principe de la méthode.

Il arrive parfois qu'un certain nombre de langues présentent

dans leur structure des particularités communes telles que la réunion n'en puisse résulter d'une rencontre fortuite. La seule manière d'expliquer les concordances qu'on observe entre ces langues est de les considérer comme les développements distincts d'une seule et même langue commune parlée antérieurement.

Cette langue commune est parfois elle-même attestée par des documents écrits, si bien que l'on peut savoir quand et comment elle s'est répandue, depuis quand elle s'est différenciée. Ainsi c'est la conquête romaine qui a répandu le latin sur un vaste domaine et c'est la ruine de l'empire romain et de la civilisation romaine qui a entraîné la différenciation du latin. De là résulte que les langues romanes (comportant l'italien, le rhéto-roman, le provençal, le français, le catalan, l'espagnol, le portugais, le roumain) sont toutes des formes nouvelles prises par le latin.

Le plus souvent la langue commune est simplement supposée. Ainsi les ressemblances de structure qu'offrent entre elles les langues scandinaves, l'anglais, le flamand-hollandais, l'allemand, le gothique (si différentes d'ailleurs que soient ces langues par la date où elles apparaissent, l'importance et la valeur de leur littérature, leur extension géographique, etc.) supposent qu'à un moment impossible à préciser, peu de siècles avant l'ère chrétienne, il y a eu une langue germanique commune, dont il ne subsiste aucun monument.

Dans un cas comme dans l'autre, l'étude comparative des langues considérées permet de déterminer les éléments de la langue commune dont elles sont toutes la transformation. Là où des textes de la langue commune existent, ces textes fournissent sans doute des confirmations et des précisions ; mais c'est la comparaison qui seule apporte des preuves valables de la communauté initiale.

Grâce à la méthode comparative, on peut donc faire une grammaire historique du français ou de l'anglais en remontant plus haut que la date où le français et l'anglais se sont constitués et en montrant comment ils sont issus de la transformation du roman commun ou du germanique commun. Ainsi l'on peut faire apparaître comment se sont créées et développées leurs caractéristiques essentielles.

§ 4. Il est permis de remonter plus haut encore. Il existe un groupe très vaste de langues où l'on observe des formes semblables, d'autant plus semblables que les formes considérées dans chaque langue sont plus anciennes. Ces langues sont : en Europe, les langues italiques (osco-ombrien et latin, ancêtre des langues romanes), celtiques (v. § 16), germaniques, balto-allemandes (vieux-prussien, lituanien, lette) et slaves (polonais, tchèque, serbo-croate, bulgare, russe), le grec, l'albanais, l'arménien ; en Asie, les langues de l'Inde (védique et sanskrit classique) et de l'Iran (vieux-perse, zend ou avestique, persan, afghan, etc.) ainsi que le tokharien (langue dont les textes trouvés naguère en Asie centrale ont fourni des spécimens). Il faut y joindre le hittite, connu depuis une trentaine d'années et dont le caractère indo-européen est aujourd'hui universellement admis. Cette langue, dont les documents sont antérieurs d'un millier d'années aux plus anciens textes grecs ou indo-iraniens, offre à côté d'archaïsmes remarquables d'importantes innovations qui supposent une évolution très avancée.

On nomme *indo-européen commun* la langue dont tout ce vaste groupe représente les transformations.

REMARQUE. — A consulter : *Les langues du monde*, Paris, Champion, 1921, p. 19-79, 2^e édition en cours d'impression.

§ 5. On ne sait exactement ni où ni quand s'est parlé

l'indo-européen commun. Il n'en subsiste aucun monument. Tout ce que l'on sait de cette langue est obtenu par la comparaison des langues qui en sont issues et surtout par les formes les plus anciennes de ces langues.

Les seules langues indo-européennes (hittite mis à part) dont il subsiste des textes suivis antérieurs à l'ère chrétienne sont l'indien, l'iranien, le grec et, à date un peu moins ancienne, l'italique. Toutes les autres n'apparaissent dans l'histoire que par des documents postérieurs au début de l'ère chrétienne. Une langue aussi précieuse pour le comparatiste que l'est le lituanien n'est connue qu'à dater du xvi^e siècle.

§ 6. Les langues indo-européennes géographiquement voisines ont fréquemment en commun des traits caractéristiques.

Lorsqu'on marque sur une carte l'extension des principaux faits de langues on est amené à tracer des limites différentes pour chaque fait. Chaque *isoglosse*, comme on dit, est indépendant des autres. Les lignes d'*isoglosses* découpent de façon assez inégale le domaine indo-européen et la répartition des dialectes varie suivant ces lignes. Ainsi, en tenant compte du traitement des gutturales (§ 45 Rem. et 80), on doit grouper à part d'un côté l'indien, l'iranien, le slave, le baltique, l'arménien, l'albanais, d'un autre le grec, l'italique, le celtique et le germanique (Meillet, *Dialectes*, p. 49); le hittite et le tokharien appartiennent à ce dernier groupe. Si l'on prend comme principe de groupement l'emploi de l'augment (§ 471), le grec se trouve d'accord avec l'indien, l'iranien, l'arménien, et en opposition avec toutes les autres langues (Meillet, *ibid.*, p. 97).

Mais il y a des groupes qui sont définis par un certain nombre d'*isoglosses* semblables. Quand le fait se présente, on doit supposer que les langues qui les composent avaient entre elles dans l'unité indo-européenne des rapports particulièrement étroits qui ont survécu à la rupture de cette unité. Ainsi

l'indien et l'iranien ont un si grand nombre d'innovations communes, qui ne se retrouvent dans aucune autre langue, qu'on est en droit de parler d'un groupe indo-iranien. Le baltique et le slave présentent, à un degré moindre, un ensemble de particularités communes.

§ 7. L'idée a été longtemps soutenue que le grec et le latin formaient un groupe parmi les langues indo-européennes. Il est vrai que ces deux langues offrent quelques traits qui ne se rencontrent pas ailleurs, par exemple l'extension aux substantifs de la finale des adjectifs démonstratifs au génitif pluriel des thèmes en *-ā- (§ 671). Mais à examiner les choses il apparaît que ce sont là des innovations parallèles et indépendantes. Les traits communs au grec et au latin, d'ailleurs moins nombreux qu'on ne croirait d'abord, ne résultent pas d'une période de communauté gréco-latine. Ils sont en partie dus à des contacts ultérieurs des deux civilisations (v. § 18).

§ 8. Parmi les langues indo-européennes, le grec est isolé. Il n'a pas à côté de lui un groupe, nettement distinct, mais étroitement apparenté, comme l'osco-ombrien l'est au latin (§ 13). Il ne se laisse pas davantage ramener à un vaste groupe de langues, comme le latin à l'italo-celtique (§ 16). Il offre accidentellement certains rapports particuliers avec des groupes voisins : ainsi la particule *pt*, « comme » n'a de correspondant qu'en arménien, en iranien et en balto-slave. Mais c'est avec l'arménien qu'il a le plus de traits communs (v. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien*, 2^e éd., p. 142 et Pedersen, *Armenier* dans le *Réallexikon der Vorgeschichte* de Ebert, vol. I). Si le grec doit être considéré à part de tous les autres dialectes indo-européens, il comprend lui-même un bon nombre de parlars distincts. Voir Meillet, *Aperçu*, p. 45.

Dès les plus anciens monuments — l'épigraphie en a fourni qui remontent au moins au VII^e siècle avant notre ère, — on

constate que presque chaque cité grecque a son parler propre, qui ne se confond pas avec celui des cités voisines. Mais les divers parlers peuvent se grouper en quatre « dialectes » qui ont des traits communs caractéristiques.

I. *L'ionien-atlique*, comprenant :

- a) l'*ionien*, employé dans l'Eubée et dans certaines îles de la mer Égée, dans la partie médiane de la côte d'Asie Mineure tournée vers la Grèce et dans diverses localités de l'Italie méridionale (notamment Cumes) et de la Sicile ; l'*ionien* ne se rencontre nulle part dans la Grèce continentale ;
- b) l'*attique*, parlé à Athènes et dans toute la presqu'île de l'Attique.

II. L'*achéen*, langue des 'Αγαθοῖσι, a eu, avant l'époque proprement historique, une très grande extension, comprenant la majeure partie du Péloponnèse, la Crète et toute une série de localités jusqu'à Cypre. L'invasion lui a substitué le dorien dans la plupart de ses établissements, et l'on n'en connaît plus, — uniquement par des inscriptions et des gloses, — que trois débris :

- a) l'*arcadien*, au centre du Péloponnèse, connu surtout par des inscriptions provenant de Tégée, de Mantinée et d'Orchomènes, qui offrent entre elles de menues différences ;

b) le *cypriote*, comprenant plusieurs parlers en usage à Cypre : Les inscriptions grecques de Cypre sont écrites à l'aide d'un alphabet syllabique : cet alphabet avait été fait pour créer un parler indigène, tout différent du grec, dont il subsiste quelques inscriptions. Cypre marque le point extrême atteint par la colonisation grecque vers l'Orient. La principale inscription cypriote est la tablette d'Edalion ;

- c) le *pamphylien*, parlé sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, et connu par quelques inscriptions, dont la principale est celle de Sillyon. Le pamphylien est un des jalons qui

marquent encore la grande expansion de l'achéen entre la Grèce et Cypré.

III. *L'éolien*, qui comprend trois groupes :

a) l'*éolien d'Asie*, représenté par des inscriptions, en grande partie peu anciennes, et surtout par le *lesbien*, dans lequel sont écrites les poésies d'Alcée et de Sappho ;

b) le *thessalien*, qui se compose lui-même de plusieurs parlers distincts dont on a des gloses et des inscriptions ;

c) le *béotien*, en usage dans toute la confédération béotienne ; les variations d'un parler à l'autre y paraissent minimes.

IV. *Le grec occidental*, où l'on distingue deux groupes :

a) le *groupe du Nord-Ouest*, qui n'est guère attesté qu'épigraphiquement et qui comprend surtout le phocidien (connu par les plus anciennes inscriptions de Delphes) et l'*élénien* (au N.-O. du Péloponnèse, connu presque exclusivement par les inscriptions d'Olympie) ;

b) le *dorian*, qui fut imposé par l'invasion dorienne à la plus grande partie du Péloponnèse (notamment à Corinthe, à Mégare, à Argos et à la Laconie), aux îles méridionales de la mer Égée, à la Crète (*Lois de Gortyne*), à Rhodes et aux principales cités de l'Italie méridionale et de la Sicile (notamment à Tarente, Héraclée, Syracuse, Agrigente).

§ 9. Antérieurement à l'arrivée des Grecs, les territoires sur lesquels ils s'établirent étaient occupés par des populations variées qu'ils subjuguèrent. Nous n'avons malheureusement que très peu de renseignements sur elles. Les langues qu'elles parlaient étaient en tout cas fort différentes du grec. Voir Kretschmer, *Einleitung*, passim.

Parmi ces populations, l'une des plus importantes est celle des Pélasges, dont les historiens anciens nous signalent la trace en maint endroit du monde grec, notamment en Thrace et dans la Grèce continentale. Nous avons peut-être un échan-

tillon de leur langue dans l'inscription découverte à Lemnos en 1885 et qui est inexpliquée ; certains en rapprochent l'étrusque (§ 17). En Asie Mineure, les Grecs rencontrèrent d'autres populations, les Cariens, les Lydiens, les Lyciens, etc. ; il y a des traces de Cariens dans la Grèce continentale. Les historiens grecs y mentionnent encore des occupants plus anciens comme les Lélèges, les Dryopes. Enfin en Crète, où les fouilles ont révélé l'existence d'une civilisation avancée, antérieure à l'arrivée des Grecs, des langues d'un type différent ont été parlées. C'est en ces langues que sont rédigées les légendes de gemmes ou de tablettes trouvées à Knossos et les inscriptions provenant de Praisos. Ni les unes ni les autres ne sont déchiffrées. Voir Glotz, *Civil. égénne*, p. 421-443.

§ 10. Certains parlers grecs, à l'époque historique, ont dû aux circonstances de devenir des langues communes, servant à l'expression de civilisations plus ou moins étendues.

On peut dire qu'en général la tendance à l'unification se manifeste dès le début de la tradition par le fait que certains dialectes prépondérants exercent leur action sur d'autres. Cela explique les mélanges de formes à l'intérieur d'un dialecte beaucoup mieux que l'hypothèse de mélange de populations à l'époque préhistorique (cf. Buck, *A. J. Ph.*, XLVII, 297 et *Greek Dial.*, § 274 et ss.).

Sur la base des parlers ioniens d'Asie, il s'est constitué une langue commune ionienne, dont il y a des monuments à la fois en prose et en poésie ; en dehors de l'usage littéraire, elle a été employée comme langue officielle par les cités ionniennes d'Asie Mineure, et a été si bien fixée dans cet emploi que les inscriptions de ces diverses cités ne laissent pas apparaître de différences entre le parler des unes et des autres.

L'attique est devenu une langue littéraire à la suite des guerres médiques qui avaient donné à la ville d'Athènes un

grand prestige. Cette langue a brillé d'un vif éclat en prose et en vers, dans l'histoire et la philosophie, l'éloquence et l'art dramatique. C'est l'attique qui a servi de base à la *louvry* hellénistique (§ 11).

Il y a eu en Sicile et dans l'Italie méridionale une langue commune dorienne, dont on a quelque idée par les fragments d'Épicarème et de Stésichore, par plusieurs idylles de Théocrite et par les œuvres d'Archimède ; cf. Magnien, *M. S. L.*, t. XXI, p. 112.

D'autre part, il y a eu en Grèce certaines langues littéraires traditionnelles, qui ne reposaient sur aucun parler défini. La plus célèbre est la langue homérique, en laquelle sont écrites notamment l'Illiade, l'Odyssée et les œuvres d'Hésiode. Sur un fond éolien, cette langue, où la tradition a maintenu beaucoup d'archaïsmes, offre un développement surtout ionien. Cf. Meillet, *R. E. G.*, XXXI, 277, Meister, *die hell. Kunstspr.*, Wackernagel, *Spr. Unters.* zu *Homér* et l'*Introduction* à l'*Illiade* de la collection Budé.

Une autre langue littéraire du même genre est celle de la grande lyrique, dont le fond est dorien, mais qui est loin de présenter toutes les particularités du dialecte dorien.

§ 11. A partir de l'époque d'Alexandre, les parlers locaux, qui avaient été fortement atteints déjà par l'action des diverses langues communes, perdirent de plus en plus leurs traits caractéristiques et tendirent à se fondre.

Des circonstances politiques favorisaient cette fusion. Ainsi, au milieu du III^e siècle, sous l'influence de la ligue étolienne, un essai de langue commune se manifesta, dont on a découvert de nombreux documents épigraphiques (notamment à Delphes), mais qui ne survécut guère aux circonstances qui l'avaient fait naître.

La fusion des dialectes grecs se fit sur un plan plus vaste et

pour des raisons plus générales. Il se constitua pour l'ensemble du monde hellénique une seule langue commune, la *κοινή*, en laquelle s'exprima toute la civilisation grecque. C'est l'attique qui, à cause de son importance littéraire, servit de principal modèle à la *κοινή*; cf. Kretschmer, *die Entstehung der κοινή*. Mais la *κοινή* a tendu à perdre de plus en plus les particularités strictement propres au dialecte attique. Les « atticistes » de l'époque impériale se piquèrent d'écrire le pur dialecte attique par opposition à la *κοινή*; leur action fut purement littéraire. Il y eut même des « hyperatticistes », dont Lucien se moque (*Lexiph.*, 24). C'est sur la forme parlée de *κοινή*, fixée à l'époque hellénistique, que reposent tous les parlers du grec moderne.

REMARQUE. — Sur des restes de dialecte ancien en tsacienien, v. Bourguet, *Le lacouien*. Sur le grec parlé aujourd'hui dans l'Italie méridionale, v. G. Rohlf, *Scavi linguistici nella Magna Grecia*, Halle et Roma, 1933.

§ 12. Le latin se présente dans des conditions toutes différentes du grec. C'est essentiellement la langue de la ville de Rome, le *sermo urbanus*. Dans les petites localités de la campagne romaine, étaient usités d'autres parlers latins de type rustique : mais on ne les a guère écrits, et ce que nous en savons n'apporte pas à l'histoire du latin des données comparables, même de loin, à celle des dialectes grecs.

Il y a quelques inscriptions falisques (Ernout, *Recueil*, p. 35), celle notamment qui se trouve sur une coupe (*fatio uino pipaso cra carefo* « hodiē uīnum bibam, crās cārébō »), quelques-unes aussi de Lanuvium, de Tusculum, surtout de Préneste (Ernout, *M. S. L.*, XIII, 293). Mais ces menus débris ne permettent pas de faire une véritable dialectologie du latin.

§ 13. En revanche, le latin se groupe avec l'osque et l'ombrien en une communauté italique, laquelle fait partie d'un groupe d'extension plus vaste, l'italo-celtique.

Les parlers osques, répandus dans l'Italie méridionale depuis le Samnium jusqu'à l'extrémité du Bruttium, représentent un groupe dialectal qui eut une certaine unité. En Campanie, où la civilisation s'était développée tôt d'une manière brillante, l'osque fut en quelque mesure une langue de civilisation : Ennius se vantait de le savoir au même titre que le grec et le latin (Gellius, XVII, 17). Il y eut, sinon une littérature, au moins un théâtre osque, les fameuses *Atellanæ*, qui furent importées à Rome, où on les appela longtemps *Indi Osci* (Tite Live, VII, 2, 12 ; Val. Max., II, 4, 4 ; cf. Cic., *ad Fam.*, VII, 1, 3 et Tac. *Ann.*, IV, 14). Les deux principaux textes osques sont la table de Bantia et le cippe d'Abella ; beaucoup d'inscriptions plus courtes ont été trouvées à Pompéi, à Capoue, à Agnone et jusqu'à Messine (où les Mamer-tins, venus de Campanie, s'étaient établis au début du III^e siècle av. J.-C.).

L'ombrien n'est connu que par un seul texte, les tables Eugubines, trouvées en 1444 et conservées sur place au municipé de Gubbio (anc. Iguvium) ; elles sont au nombre de sept (deux autres ont été perdues) et contiennent le rituel d'une confrérie de prêtres. Les Ombriens passaient pour un des peuples les plus anciens de l'Italie, et aussi des plus puissants, avant leur défaite par Rome en 307 av. J.-C. Faute d'avoir d'autres données, on ignore dans quelle mesure leur langue comportait des différences dialectales.

Aux dialectes italiques se rattachent encore quelques parlers plus ou moins connus par de rares et brèves inscriptions, le pélignien, le maruccin, le vestinien, le sabin, le marse, le volisque ; linguistiquement et géographiquement ils occupent une place intermédiaire à l'osque et à l'ombrien.

§ 14. L'osque et l'ombrien s'opposent au latin par quelques traits caractéristiques. La consonne qui est en latin *qu* est

représentée en osco-ombrien par *p*, si bien qu'au latin *quis* les deux dialectes répondent par *pis* et que la forme correspondant au latin *coquina* (de **quenina* — § 166) est en osque *poppina* (emprunté ultérieurement par les Latins pour désigner l'auberge de bas étage, le cabaret).

En osque et en ombrien, les consonnes *k* et *p* deviennent spirantes à l'intérieur des mots devant *t*; ainsi dans osque *Ubtauis* « Octauius », ombr. *rehtie* « recte », osq. *scrifas* « scriptae », ombr. *screbitio* « scriptum ». En ombrien, le groupe *-ns* devient *-f*, notamment à l'accusatif pluriel (§§ 657 Rem. et 670).

Dans la morphologie, l'osque et l'ombrien se distinguent aussi du latin à bien des égards, notamment par la formation du futur (osq. *deivasti* « iürabit. ») et du parfait (parf. osque en *-it-*, ombrien en *-i-*). Également dans le vocabulaire (v. § 21).

§ 15. D'autre part, les innovations communes à l'osco-ombrien et au latin et qui peuvent passer pour caractéristiques de l'italique commun sont assez nombreuses. L'une des plus significatives est celle-ci que dans tout l'italique — et là seulement — les deux thèmes de l'interrogatif indéfini **kʷo-* et **kʷi-* ont été répartis de telle sorte que le premier sert de relatif et le second d'interrogatif-indéfini ; en outre, au lieu d'avoir la désinence *-s comme en sanskrit et en germanique, le nominatif singulier masculin du thème **kʷo-* a la désinence zéro (v. § 231 Rem.), mais augmentée de la particule *-i (§ 752) ; soit **kʷo-i* représenté en latin par *qui* (vieux-latin *qui*), en osque par *pui*, en ombrien par *poi*, en face de l'interrogatif-indéfini lat. *quis*, osque *pis*, ombr. *pis*.

Une formation de subjonctif comme lat. *faciat*, osq. *fakiad*, ombr. *façia* est également un trait caractéristique de l'italique. Le subjonctif en -d- se retrouve en celtique (§ 439) ; mais c'est

par un développement proprement italique que l'*-a-* qui le caractérise vient s'ajouter à un thème de présent comme *faci-* ; et ce thème *faci-* lui-même n'existe qu'en italique.

Ainsi l'osque et l'ombrien d'une part, le latin de l'autre, sont issus par différenciation d'une langue dite italique, qui dans sa période d'unité était probablement parlée hors de l'Italie, au N. des Alpes.

§ 16. Dans l'ensemble des langues indo-européennes, la langue italique est étroitement apparentée à la langue celtique. Il y eut sans doute, antérieurement à l'unité de l'italique commun, une période d'unité italo-celtique, qui peut d'ailleurs n'avoir pas duré très longtemps.

Le celtique est représenté à l'époque historique par trois groupes de dialectes : 1^o le *gaulois*, le plus anciennement connu, mais dont on ne possède, en dehors de quelques inscriptions, souvent obscures, que des noms propres de personnes et de lieux, et des mots isolés ; il se parlait en Gaule, et y a été étouffé par le latin ; 2^o le *brittonique*, qui est connu sous trois formes, le gallois (du Pays de Galles) et le breton (de la Bretagne armoricaine), encore parlés aujourd'hui, le cornique (du Cornwall), mort au XVIII^e siècle ; les plus anciens documents remontent au IX^e siècle, et il y a, surtout en gallois, une littérature assez abondante ; 3^o le *gaélique*, connu par des textes dès le VIII^e siècle de notre ère et encore parlé en divers points de l'Irlande et de l'Écosse ; la littérature irlandaise, surtout au moyen âge, est riche.

Le nombre des traits communs à l'italique et au celtique n'est pas considérable ; mais ces traits offrent des particularités significatives. L'une des communautés les plus remarquables est la formation du subjonctif (§§ 439-441). On peut signaler aussi le génitif singulier en *-i* (§ 653) ou le passif impersonnel en *-r* (§ 528). Un détail curieux est l'assimilation du *p-* initial

à un -kw- intérieur, qui fait qu'à skr. *pāñca*, gr. *πέντε*, le latin répond par *quinquè* (§ 166) et l'irlandais par *cōc* ou qu'à skr. *pāñati* « il cuit » le latin répond par *cogno* et le gallois par *pobi* « cuire » (de *kʷekʷ-.) : cet accord sur un point si menu a une grande valeur probante.

§ 17. Dans les siècles qui ont précédé l'établissement de l'empire, la situation linguistique de l'Italie a été des plus compliquées. Outre le latin, l'osco-ombrien et les parlers grecs (quelques-uns ioniens, la plupart doriens) de l'Italie méridionale et de la Sicile, on y entrevoit des langues très diverses. Les unes sont connues par leur seul nom ; d'autres par un petit nombre de textes, réduits parfois à quelques lignes ; mais ces textes ne sont interprétés que par hypothèse ou restent entièrement obscurs.

La seule de ces langues dont il y ait des textes nombreux et étendus est l'*étrusque*, langue de toute l'Étrurie, dont le domaine par conséquent s'étendait jusqu'à une faible distance de Rome. Malgré de grands efforts on n'a pu jusqu'ici, faute de posséder un texte bilingue notable, en interpréter qu'une très faible partie. Ce qu'ont fourni ces interprétations, même joint aux témoignages des anciens, est trop peu considérable pour permettre de décider si l'étrusque appartient ou non à un groupe de langues connues. On l'a rapproché du groupe des langues du Caucase, en se fondant notamment sur des témoignages historiques qui font venir les Étrusques d'Asie Mineure, et l'on a proposé d'y voir un représentant d'un grand groupe de langues qui auraient été parlées dans le bassin méditerranéen avant les langues indo-européennes. Aucune démonstration ne peut passer pour acquise. Il est possible que l'inscription de Lemnos (§ 9), qui est inexplicable, soit rédigée dans une langue apparentée à l'étrusque ; cf. A. Cuny, *R. E. A.*, t. X, p. 276.

Du *sicile* de Sicile, du *messapien* de Calabre, du *vénète* de Vénétie, il n'y a que des inscriptions obscures. On ne sait à quoi rattacher l'inscription non moins obscure découverte à Novilara près de Pesaro. Du *ligure* il ne subsiste rien ; du *gaulois*, apporté dans le Nord de l'Italie par les invasions gauloises, très peu de chose.

Le seul témoignage important que fournissent ces misérables données est la preuve d'un extrême émiettement linguistique. La domination de Rome, résultant de la conquête militaire, l'envoi de colonies romaines, l'octroi progressif du droit de cité à l'Italie entière ont fait substituer le latin à toutes les langues parlées dans la péninsule. On sait par les inscriptions de Pompéi que l'*osque* se parlait encore en Campanie au 1^{er} siècle après J.-C. Mais on ignore à quelle époque l'*ombrien*, l'*étrusque*, le *messapien*, le *vénète* sont sortis de l'usage. L'extension du latin s'est évidemment faite peu à peu, en partant de la ville de Rome et des milieux cultivés pour se répandre sur la campagne et atteindre les couches inférieures de la population.

§ 18. Dans cette extension le latin a rencontré des langues de civilisation dont il a subi l'influence. L'*étrusque* a certainement agi sur lui, mais dans une mesure malaisée à fixer (v. Ernout, *B. S. L.*, XXX, 82, et Vetter, *Glotta*, XV, 223). La principale influence a été exercée par le grec.

Le latin doit beaucoup au grec, comme on peut le voir par son vocabulaire, où les mots empruntés du grec sont nombreux. Ces mots expriment des faits de civilisation, des institutions, des idées ou des objets introduits du monde grec à Rome. Il n'est pas indifférent de constater que les noms du « châtiment » (*punia*), du « bain » (*bathennum*), de l'« olive » (*olina*), du « moment » (*hora*) sont des emprunts grecs très anciens. Voir l'ouvrage d'Oskar Weise, *Die griechischen Wörter*

im Latein, Leipzig, 1882. Sur les hellénismes de la syntaxe latine, v. Brenous, *Hell.*, et von Geissu, *I. F.*, XXXVI, 70 et 242.

Le grec a en outre servi de modèle au latin pour la plupart des œuvres littéraires, à tel point que le vers national des Romains, le saturnien, a été abandonné dès le II^e siècle av. J.-C. au profit d'une imitation de l'hexamètre grec. Le style latin copie le style grec, et la phrase littéraire latine est souvent inspirée dans son dessin, même dans sa syntaxe, de la phrase grecque. Toutefois l'influence grecque, si sensible dans la forme de civilisation et de la pensée latines, n'a atteint ni la phonétique ni le système morphologique de la langue.

§ 19. D'autres influences sont encore à signaler. Les conquérants de langue indo-européenne, dont le grec et le latin continuent la tradition, ont trouvé, à leur arrivée dans le bassin de la Méditerranée, une civilisation dont ils ont beaucoup appris ; c'est la civilisation dite « égéenne », dont le centre le plus brillant était en Crète (v. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2^e éd., Paris, 1914, et surtout Glotz, *Civil. égénne*). La langue (ou les langues) qui servait d'organe à cette civilisation a dû agir sur le grec et même sur l'italique ; cf. Meillet, *M. S. L.*, XV, 161, et A. Cuny, *Questions gréco-orientales* dans *R. E. A.*, t. XIV à XXIV.

Un nombre considérable de mots grecs ne s'expliquent pas par l'indo-européen ; ils proviennent en majeure partie d'un vocabulaire méditerranéen. Ainsi les suffixes -(i)θες et -(i)της, particulièrement fréquents dans les noms de lieux, révèlent une origine non hellénique (Meillet, *Apérou*, p. 39 et suiv.). Plusieurs des noms du chef, du souverain, sont également étrangers : βασιλέως, βασιλίσκη, ἱππότης, πάτριος, επίτικος,

τύπαννος. Cela suffit à marquer l'importance des influences égées.

Le latin n'y a pas échappé non plus. Le nom du « vin », gr. (ϝ)οῖνος, latin *vinum*, ombr. *vīnu*, qui se retrouve en arménien et dans les langues sémitiques, sous une forme d'ailleurs différente du grec et du latin, provient sans doute de la civilisation égéeenne. La forme italique n'est pas empruntée à la forme grecque. Les noms du cyprès (*κυπάρισσος*, *cypresus*), de la menthe (*μένθη*; *mentha*), de la rose (*ρόδος*, *rosa*), du lis (*λιλίον*, *lilium*), de la figue (*σῦκον* ou *τούκον*, *sucus*), du poirier (*πεύρη*, *ānus*), de l'âne (*ἴνος*, *asinus*), etc., confirment l'hypothèse que les deux langues ont indépendamment puisé au même fonds ; cf. A. Cuny, *R. E. A.*, t. XII, p. 154-164.

§ 20. Ce fonds se dénonce rarement comme sémitique. Là où le grec et le latin ont en commun des mots qui se retrouvent en sémitique, on a souvent la preuve, comme dans le cas du nom du vin, que les trois langues ont emprunté chacune à une quatrième. Cependant quelques emprunts sémitiques paraissent incontestables : ainsi le grec *κιβωτός* « sorte de coffre » (hébr. *mebar*) ; pour les mots gr. *χρυσός*, *ειρηνής*, *μνᾶ*, *γιτών*, lat. *mīna*, *tūnica*, l'origine sémitique est contestée. Ce sont des mots asianiques au sens le plus général.

§ 21. Le vocabulaire méditerranéen s'est heurté en Italie au vocabulaire du nord-ouest de l'Europe, commun à l'italique, au celtique et au germanique. A ce vocabulaire appartiennent les noms du poisson (*piscis*, irl. *iasc*, got. *fisks*), du bouclier (*scutum*, irl. *sciath*), de l'esclave (*seruos*, gal. *herw*). L'osco-ombrien, qui n'a jamais eu d'extension comparable à celle du latin, est resté parfois plus fidèle que ce dernier au vocabulaire nord-occidental. Ainsi un nom de la « cité », qui s'est

conservé en osco-ombrien (*tento*) comme en celtique (irl. *math*) et en germanique (got. *þiuda*), n'apparaît pas en latin : *duittas*, de *duis*, est un mot différent. Il y avait au nord-ouest de l'Europe un nom de la « pomme », qui est attesté en germanique et en celtique et qui existait aussi en italique à l'époque ancienne, puisqu'il s'est conservé en Campanie dans le nom de la ville d'Abella, fameuse par ses pommes (Virg. *Aen.*, VII, 740). Le latin y a substitué un mot nouveau, *malum*, emprunté du grec, et que le grec tenait sans doute d'un vocabulaire méditerranéen. Est méditerranéen aussi le nom du plomb (*plumbum*, $\mu\lambda\mu\beta\mu$; ou $\mu\lambda\mu\beta\beta\mu$) pour lequel le celtique et le germanique ont des mots différents (irl. *luaidé*, v. angl. *lead*).

§ 22. En dehors des influences extérieures, qui ont agi surtout, comme dans les cas précédents, sur le vocabulaire, le développement linguistique du grec et du latin s'est fait par des raisons internes et suivant des lois propres à chacun d'eux. On conçoit donc une grammaire historique du grec et une grammaire historique du latin, où seraient étudiées les transformations qu'ils ont subies l'un et l'autre depuis l'époque indo-européenne et les innovations qui les caractérisent. Ces grammaires historiques, comme on l'a dit §§ 2-3, comporteraient naturellement l'emploi de la méthode comparative. C'est en ce sens qu'il faudrait entendre l'expression de « grammaire comparée », appliquée séparément au grec ou bien au latin. Il vaudrait mieux dire « grammaire comparative », pour éviter toute ambiguïté.

Une ambiguïté plus fâcheuse se cache dans l'expression de « grammaire comparée du grec et du latin ». L'exercice qui consiste à mettre en regard les sons, les formes, les tours de ces deux langues pour en faire un parallèle, a peut-être une utilité didactique, celle d'aider la mémoire à retenir la gram-

maire de chacune d'elles : il n'a aucune valeur scientifique. Abstraction faite de l'existence d'examens, où les candidats doivent justifier de la connaissance des deux langues, une comparaison du grec et du latin n'a pas plus de portée qu'une comparaison du latin et du russe, du grec et de l'allemand.

On vient de voir comment se situent le grec et le latin dans l'ensemble des langues indo-européennes. Malgré quelques innovations communes, ils n'appartiennent pas à un même groupe. Bien plus, la façon différente dont ils se présentent dans l'histoire et se sont constitués en langues communes rend inexacte et fausse une comparaison directe entre les deux. Composer une grammaire comparée du grec et du latin revient donc à réunir en un seul ouvrage deux grammaires comparatives. Ce qui peut par ailleurs justifier cette réunion, c'est que les deux langues considérées sont celles des deux peuples dont la littérature et l'histoire constituent notre principale fortune intellectuelle et morale ; en elles se résume ce qu'on appelle du beau nom d'humanisme.

§ 23. Le présent ouvrage n'est que la réunion de ces deux grammaires comparatives.

On a essayé de remédier à l'inconvénient qu'il y aurait pour le lecteur à sentir l'artifice de deux ouvrages enchevêtrés, en réunissant dans de mêmes chapitres l'exposé des parties du système où le grec et le latin révèlent des tendances semblables. Ainsi il a été possible de bâtir un exposé commun du système du nom, en réunissant les données de la grammaire latine à celles de la grammaire grecque ; on observe en effet dans les deux des innovations parallèles, et les points sur lesquels il y a divergence n'en apparaissent que plus nettement. En revanche, le système du verbe se présente dans les deux langues en des conditions tout à fait différentes. Non seule-

ment l'évolution n'obéit pas aux mêmes principes ; mais le degré d'évolution n'est pas le même au moment où les deux langues se fixent. Il n'y avait donc aucun profit à essayer de mêler les deux exposés. De même les systèmes phonétiques sont fort différents ; l'évolution du consonantisme comme celle du vocalisme s'est produite différemment dans les deux langues. Cela imposait deux exposés distincts. Mais on a pu grouper les faits relatifs au rythme de la langue et aux finales. De même il a semblé possible et utile d'exposer conjointement le développement de la syntaxe des deux langues.

§ 24. Un ouvrage élémentaire comme celui-ci, qui s'inspire de la méthode comparative, mais se borne à indiquer les grandes lignes du développement linguistique du grec et du latin, ne saurait évidemment dispenser le lecteur d'étudier les ouvrages proprement descriptifs comme ceux de Kühner ou de Neue, ou comparatifs comme ceux de Hirt ou de M. Sommer ; encore moins de se reporter à des répertoires comme le Schwyzer ou le Lindsay-Nohl. On pourra utilement le compléter par des manuels excellents, ceux de M. Niedermann et de M. Ernout pour le latin, et pour le grec, celui tout récent de M. Chantraine.

Ce que cet ouvrage contient d'indo-européen est tiré de l'*Introduction* de Meillet, republiée en septième édition. C'est là que le lecteur trouvera l'exposé d'ensemble du système linguistique sur lequel reposent à la fois le grec et le latin. Il pourra se reporter aussi au *Grundriss* de Brugmann, vaste répertoire méthodique de tous les faits d'après lesquels la comparaison a été établie ; il en existe un *abridgé* traduit en français.

§ 25. Le système de transcription adopté, par exemple pour le sanskrit ou les langues slaves, est le même que celui

de Meillet dans son *Introduction* (v. p. 3 de la 7^e édition). Les notations phonétiques sont également les mêmes que dans cet ouvrage ; ainsi le *ɸ* représente la spirante dentale sourde et le *x* la spirante gutturale sourde ; le *y* et le *w* sont des semi-voyelles, etc.

Suivant un principe imposé par les limites de nos connaissances, mais qui n'est pas appliqué par tous les hellénistes, les formes grecques épigraphiques autres que celles de l'ionien-attique et du lesbien ne sont, sauf exception justifiée, jamais accentuées.

Pas plus en latin qu'en grec il n'a semblé utile de distinguer par un corps spécial les formes empruntées à des monuments épigraphiques. On n'a pas cru nécessaire de distinguer davantage les différentes écritures de l'osque ou de l'ombrien.

§ 26. Les textes littéraires cités sont indiqués en abrégé conformément aux usages habituels ; ainsi les lettres grecques majuscules désignent les chants de l'Illiade et les minuscules ceux de l'Odyssée. Pour les textes épigraphiques latins, les renvois sont faits aux différents volumes du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (*C. I. L.* ou *Corp.*), quand ce n'est pas au recueil de M. Ernout. Un renvoi direct est fait aux inscriptions les plus connues : ainsi *S. C. Bacch.* désigne le sénatus-consulte des Bacchanales (186 av. J.-C.), *C. I. L.*, t. I, n° 196, 2^e éd. n° 581 ; *Mon. Anc.* désigne l'inscription du Monument d'Anicyre (époque d'Auguste), *C. I. L.*, t. III, p. 769-799.

Pour les inscriptions grecques, les recueils utilisés sont le *Corpus Inscriptionum Graecarum* (*C. I. G.*), le *Corpus Inscriptionum Atticarum* (*C. I. A.*), la *Sammlung der griechischen Dialektinschriften* de H. Collitz et F. Bechtel (*Coll.*), exceptionnellement la *Sylloge Inscriptionum Graecarum* de Dittenberger

(Leipzig, 4 vol. 1915-1924) ou le *Recueil d'inscriptions grecques* de Ch. Michel (Paris, 1900).

Les grammairiens latins sont cités d'après les *Grammatici Latini* de H. Keil (*G. L. K.*) et les gloses latines d'après le *Corpus Glossariorum Latinorum* de G. Goetz (*C. Gl. Lat.*).

PREMIÈRE PARTIE

LES SONS

CHAPITRE PREMIER

L'ALPHABET DES GRECS ET DES LATINS

§ 27. La connaissance que l'on a du phonétisme du grec et du latin dépend naturellement de la façon dont les sons ont été notés ; c'est-à-dire que l'étude phonétique de ces deux langues doit commencer par l'examen de leur alphabet.

A. — Alphabet grec.

L'histoire de l'alphabet grec peut être suivie, depuis le VII^e siècle au moins avant notre ère, grâce à une grande quantité de textes inscrits sur la pierre, le métal ou la terre cuite. Sauf dans l'île de Cypre, où des Grecs, placés à l'écart de tout le monde hellénique, ont utilisé un système d'écriture qu'employait la population locale, tous les textes grecs connus sont écrits au moyen d'un même alphabet. Cet alphabet présente des différences de détail suivant les temps et suivant les lieux ; mais dès les plus anciens textes, les traits essentiels en sont fixés. L'unité de l'alphabet est une des marques de l'unité hellénique.

§ 28. Lorsque les Grecs constituèrent leur alphabet, l'écriture existait depuis longtemps chez les peuples voisins. Les Égyptiens, les Babyloniens, tout en conservant des idéogrammes, c'est-à-dire des signes notant des mots, pratiquaient normalement une écriture phonétique, suivant laquelle les sons employés par la langue étaient notés indépendamment de leur sens.

Les plus anciennes écritures phonétiques étaient des écritures syllabiques, c'est-à-dire que les signes employés exprimaient un groupe phonétique, dans lequel une consonne était accompagnée d'une voyelle, par exemple *ti* ou *at*. Dans l'écriture cypriote, qui est syllabique, en plus de cinq signes pour les voyelles, il y a autant de signes que la langue emploie de groupes phonétiques comprenant une consonne suivie d'une voyelle ; cela fait en tout plus de cinquante signes. Une pareille écriture ne peut jamais noter une consonne seule : des mots tels que μισθος, πτελης, καστιγνητος, y sont écrits *mi.si.to.ne.*, *po.lo.li.se.*, *ka.si.ke.ne.to.i.* (l'alphabet cypriote ne connaît ni occlusives sonores, ni aspirées).

§ 29. L'ancienne écriture sémitique était également syllabique. Seulement, en raison de la structure spéciale de la morphologie sémitique, on a pu réduire au minimum de signes la notation syllabique en employant un signe unique pour chaque consonne, quelle que soit la voyelle suivante. Ainsi un même signe *p* servait à noter à la fois *pa*, *pi*, *pu* et même *p* non suivi de voyelle. Là où, pour un motif quelconque, il paraissait utile d'indiquer le timbre de la voyelle, on avait recours à un artifice : à la suite du signe syllabique ambigu, on plaçait le signe d'une consonne correspondant au timbre de la voyelle, à savoir le signe de *y* pour *i*, de *w* pour *u*, d'*aleph* pour *a*. Par exemple *t* + *y* servait occasionnellement à noter la syllabe *ti*. Le signe vocalique ainsi ajouté porte le nom de *mater lectionis*.

§ 30. C'est l'alphabet sémitique ainsi simplifié qu'ont pris pour modèle les hommes qui ont constitué l'alphabet grec. Le nom, la forme, l'ordre même des lettres le prouvent. Il est probable que l'alphabet phénicien était d'origine égénne. Diodore (V, 74) dit expressément que les Phéniciens n'en étaient pas les inventeurs. Mais c'est des Phéniciens que les Grecs reçurent leur alphabet (cf. Evans, *Scripta Minoas*, p. 106). Hérodote rapporte (V, 58) qu'on donnait aux lettres le nom de Φοινικια γράμματα. Toutefois un changement de principe

fut opéré. Sans spécification des voyelles, le grec serait malaisément lisible. On garda l'usage sémitique de n'avoir qu'un seul signe pour chaque consonne ; mais à la suite de la consonne on prit l'habitude de noter constamment la voyelle par un signe spécial, en faisant une règle du procédé sémitique de la *mater lectionis*. Par ce seul fait, le système de l'écriture se trouva transformé : du type syllabique on était passé au type alphabétique, où les voyelles sont notées indépendamment des consonnes.

§ 31. Une autre innovation de principe, qui se généralisa de bonne heure, consista à écrire toujours de gauche à droite. L'usage sémitique d'écrire de droite à gauche n'est conservé que sur de très anciennes inscriptions (S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 183). Un autre usage, qui existait encore en Crète au V^e siècle avant notre ère (comme le montre la loi de Gortyne), était d'écrire *boustrophédon*, c'est-à-dire à la manière des sillons tracés par les bœufs, une ligne dans un sens et la suivante dans l'autre. En Attique, dès la fin du VI^e siècle, les inscriptions sont écrites de gauche à droite (v. Meisterhans, § 4).

§ 32. Comme il arrive toujours quand on emprunte l'alphabet d'une langue pour en écrire une autre, l'alphabet sémitique, employé à noter du grec, péchait à la fois par défaut et par excès.

Des vingt-deux caractères de l'alphabet sémitique, qui tous exprimaient une consonne suivie ou non d'une voyelle non déterminée, quatre, inutiles en grec, ont servi à noter des voyelles : l'*aleph* qui marquait l'attaque d'une voyelle initiale a servi à noter la voyelle *a*, soit A ; le *bê* qui était une sorte de *b* (distinct du *bêb* que le grec a gardé) a servi à noter la voyelle *e*, soit E ; le *yod*, qui était une sonante inconnue au grec (v. § 54) a servi à noter la voyelle *i*, soit I ; enfin le signe du *'ayn*, sorte de consonne glottale que le grec n'avait pas, a servi pour noter la voyelle *o*, soit O. Le signe du *waw* était nécessaire pour noter le *w* qui existait en grec ; aussi le F

figure-t-il dans l'alphabet grec à la place du *waw* sémitique ; mais on en a tiré de plus le signe de l'*n*, soit Y, qui a été logé ailleurs dans l'alphabet.

C'est de cette façon que s'est constituée la notation des voyelles sous sa forme la plus ancienne. Elle laissait à désirer à deux points de vue : d'une part, elle ne permettait pas de noter les variétés de timbre des voyelles (notamment de ε et de ο) ; d'autre part, elle ne tenait pas compte des différences de quantité, malgré la grande importance des oppositions de longues et de brèves en grec.

§ 33. La notation des consonnes comporta quelques simplifications. La distinction du *kuf* et du *qof* n'existe pas en grec. Les deux signes furent conservés d'abord pour marquer la différence entre le *k* prépalatal (devant *a*, *e*, *i*) et le *k* post-palatal (devant *o* et *u*) ; mais le second (Q, dit *qoppa*) sortit bientôt de l'usage et ne subsista dans l'alphabet qu'avec une valeur numérique ; comme signe phonétique on n'employa plus que K, dit *kappa*.

L'alphabet sémitique était assez riche en sifflantes. Le grec en conserva deux, le *sim* (ou *sim*), Σ, et le *sadē*, Μ ; mais il les employa au même usage ; et chacun des alphabets locaux n'a en général gardé que l'un ou l'autre.

§ 34. Il y avait en revanche une importante série de consonnes grecques que l'alphabet sémitique ne permettait pas de noter : les aspirées *ph*, *th*, *kh* (v. § 78). L'opposition du *th* et du *taw* en sémitique était de tout autre ordre que celle de la dentale sourde aspirée (*th*) et de la dentale sourde simple (*t*) en grec ; pourtant c'est des deux signes sémitiques que l'on tira respectivement le Θ (*th*) et le Τ (*taw*). Mais le *ph* et le *kh* restaient sans notation. Plusieurs dialectes se servirent de ΗH, KH (QH). En Crète, où H ne s'était pas conservé avec sa valeur de *b*, on ne distingua pas dans la graphie *ph*, *kh* de *p*, *k* : le texte de la loi de Gortyne porte περι, εκον, απρυτα, pour γερι, εκον, γερυτα, etc.

Comme on avait un signe spécial pour *th* (le θ), on fut
Trait de Grammaire comparée.

conduit à en créer aussi pour *pb* et *kb*. D'autre part, dans les groupes *ps* et *ks*, l'occlusive ne se confondait ni avec *p* ou *k* non aspirés, ni avec *p* ou *k* aspirés ; faiblement articulée comme *p* et *k* aspirés, elle n'était cependant pas aspirée. En plus de *pb* et de *kb*, on eut donc à créer aussi une notation pour *ps* et *ks*.

Mais ces créations n'eurent lieu qu'en un temps où les populations grecques étaient déjà divisées ; elles ne se firent donc pas partout de la même façon. L'emploi du signe Φ pour *pb* se généralisa vite. En revanche l'emploi des signes Χ Ψ et Σ comporta de sérieuses divergences. Dans l'Est du domaine hellénique, le Χ servit à noter *kb* ; et pour *ks* on recourut au signe Σ tiré d'une troisième sifflante sémitique, le *samek* ; enfin pour *ps*, on inventa le signe Ψ. Toutefois, à date ancienne, *ps* et *ks* sont souvent notés tantôt ΦΣ ou ΧΣ (à Athènes par exemple, Meisterhans, § 2), tantôt, plus rarement, ΗΣ ou ΚΣ ; isolément *ks* est noté ΗΣ à Naxos (Hoffmann, *Dial.*, III, p. 610). Dans l'Ouest du domaine, c'est le Χ qu'on employa pour noter *ks* et le Ψ pour *kb* ; quant à *ps*, on le nota ΦΣ (plus rarement ΗΣ, Buck, *Dial.*, § 4, 2) ; et le Σ ne fut pas employé.

§ 35. Utilisé par les Ioniens d'Asie, qui étaient les plus avancés des Grecs en civilisation, le type oriental n'a pas tardé à se répandre. Mais cette diffusion n'a eu lieu qu'après plusieurs innovations que commandait la phonétique ionienne. L'ionien d'Asie n'avait pas de *b* ; dès lors le signe Η devenait inutile ; on "affecta à noter d'abord la prononciation *e* prise par l'ancien *a*, puis bientôt tout *e*, ancien ou récent (cf. § 147). L'écriture avait ainsi deux sortes d'*e* différents par le timbre et par la quantité. Cela conduisit à créer un signe Ω pour l'*o* long qui différait de l'*o* bref également à ces deux points de vue. Mais l'ionien avait de plus des *e* et *o* longs plus fermés que *ɛ* et que *ω*, et qui résultaient de divers changements subis par *e* et *o*. Ces *e* et *o* secondaires, d'abord notés simplement E O, le furent ensuite par les groupes qui représentaient d'anciennes diphtongues EI et OY (v. § 151).

REMARQUE. — Sur l'usage des accents, v. Vendryes, *Accent.*, p. 8. Suivant Arcadius (voir *tome*, p. 186), les signes d'accent auraient été inventés par Aristophane de Byzance. Sur les signes de ponctuation, v. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 21-22.

§ 36. L'alphabet ionien ainsi constitué a pris une grande extension ; il a tendu peu à peu à remplacer les alphabets locaux presque partout à partir d'environ 400 av. J.-C. Il fut introduit officiellement à Athènes en l'an 403 par Archinos, sous l'archontat d'Euclide, en Béotie vers l'an 370. Devenu l'alphabet commun de tout le monde hellénique, il servit de modèle, du IV^e au VI^e siècle de notre ère, à l'alphabet gothique, à l'alphabet arménien et à l'alphabet slave. Il est aujourd'hui encore l'alphabet du grec moderne.

B. — Alphabet latin.

§ 37. C'est dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère que l'alphabet semble avoir été importé en Italie, d'un côté par les Grecs d'Italie méridionale et de Sicile et d'un autre par les Étrusques. Les alphabets des colonies helléniques de Grande Grèce et de Sicile étaient semblables à ceux de leurs métropoles respectives, les uns de type « oriental » (avec X notant *kb*), ainsi à Syracuse colonie de Corinthe, les autres de type « occidental » (avec X notant *ks*), ainsi à Cumæ, colonie de Chalcis, et à Tarente, colonie de Sparte (v. § 34).

L'alphabet étrusque est lui-même dérivé d'un alphabet grec « occidental », dans lequel Ψ (qu'on conserva en le retournant) avait la valeur de *kb* et où figuraient à la fois les deux sifflantes Σ et Μ (§ 33). Mais les Étrusques l'ont adapté à leur phonétique. Celle-ci ne comportait ni voyelle *o* ni occlusives sonores ; de là l'absence, sur les inscriptions étrusques, des lettres O, B, Δ. La lettre Γ (sous une forme arrondie C) s'y est conservée, mais note une occlusive gutturale sourde, concurremment avec K et Q (*c* devant *i*, *e* ; *k* devant *a* ; *q*

devant *n*). Inversement, l'étrusque avait des phonèmes inconnus du grec, notamment *f*. Tandis que le *v* étrusque était noté par le digamma (F), la sourde *f* était notée, dans les plus anciennes inscriptions par la combinaison FH, dans les plus récentes par un signe nouveau 8.

§ 38. Avec diverses modifications, l'alphabet étrusque s'est étendu, non seulement aux peuples du bassin du Po et des vallées alpestres (Gaulois *cisalpins*, Lépontins, Vénètes), mais à ceux de l'Italie centrale. Les alphabets ombrien, latin et osque représentent tous, à quelque degré, un compromis entre le modèle étrusque et le modèle grec. Ainsi l'absence de signe pour *o*, *g*, *d* en ombrien, pour *g* en latin, pour *o* en osque, sont des traces d'influence étrusque. De même l'usage de FH pour *f* sur une très ancienne inscription latine (§ 39), et de 8 sur les inscriptions, plus récentes, des Ombriens et des Samnites. De même enfin l'absence de notation des voyelles, fréquente dans les plus anciens textes étrusques, et dont il y a quelques exemples isolés dans la plupart des dialectes italiques (ainsi lat. de Préneste *Drenensis*, Corp., I, 2^e éd., 1445 ; *Pronia*, ibid. 239 ; cf. Ernout, *M. S. I.*, XIII, 307-315).

Les Latins n'avaient pas d'aspirées ; ils n'eurent donc à utiliser ni le Θ, ni le Φ, ni le Ψ (notant *kh*). Ces signes furent employés seulement avec une valeur numérique : Θ pour 100, Φ pour 1.000 (d'où D pour 500), Ψ pour 50 (plus tard simplifié en L). Le X fut conservé avec la valeur de *ks* ; toutefois, sur de vieilles inscriptions on rencontre la graphie XS pour *ks* (*extrad* sur le sénatus-consulte des Bacchanales, l. 16 ; *saxum* sur l'épitaphe d'un des Scipions, Corp., I, 34, etc.).

REMARQUE. — Dans les plus anciens emprunts du latin au grec, φ γ γ sont notés *p/c*. Ainsi *ampulla* (de *ἀπόπλη*), *purpura* (de *πορφύρα*), *juvella* (Pl. *Most.* 991 ; de *γεννήτης*), *clitru* (d'où *clitellatus*, Mil. 379 ; de *κλιτέλης*, att. *κλίτης*), *cilster* (*Nov. Com.* 33 ; de *χιλίτης*), etc. Cf. § 78 Rem.

§ 39. Pour noter la spirante sourde *f* on se servit, à l'origine, comme en étrusque, du groupe FH. Sur l'antique fibule

de Préneste (*Corp.*, XIV, 4123) se lit la forme *fbefbaked* (§ 398, Rem., III et § 23). Mais il y eut très tôt simplification de *fb* en *f* (ainsi *fecad* se lit sur le vase de Duenos).

Comme les Grecs n'avaient pas de *y* et que leur signe pour *w*, à savoir *F*, avait servi à noter la spirante sourde *f*, les Latins ne pouvaient pas tirer de l'alphabet grec le moyen de noter les semi-voyelles *y*, *w*. Ils employèrent les signes vocaliques *I* et *V* à la fois pour la semi-voyelle et pour la voyelle. C'est un défaut énorme, le plus grave de leur alphabet ; ils ne s'en corrigèrent jamais. C'est seulement dans les temps modernes que le *j* et le *i*, le *v* et le *w* ont été distingués dans certaines éditions des textes latins. Manuscrits et inscriptions ne connaissent que *I* et *V* (en minuscule *i* et *w*) : par ex. *IOVIS CVIVS, nita, noueo*. Comme on évitait anciennement dans l'écriture la répétition d'un même signe, des graphies comme *IVENIS, EXVIAE* ne sont pas rares pour les mots que des éditeurs modernes écrivent *juvenis, exuviae*.

§ 40. Les trois signes *C*, *K*, *Q* notent à l'origine, comme en étrusque, la gutturale sourde : *c* devant *i*, *e* ; *k* devant *a* ; *q* devant *o* et *u*. Peu à peu, *c* fut employé en toute position ; *k* ne se maintint guère que dans quelques abréviations (voir l'histoire de ces graphies dans Quintilien, I, VII, 10). La gutturale sonore resta sans notation spéciale, jusqu'au jour où l'on distingua le *G* du *C* en ajoutant à ce dernier un trait horizontal. Cette innovation est attribuée par Plutarque (*Ques. Rom.* 54) à Sp. Carvilius Ruga (vers 29 ; av. J.-C.) ; il est plus vraisemblable qu'elle date d'Appius Claudius Caecus (censeur en 312 av. J.-C.). L'abréviation *C* continua à représenter la sonore de *Gnarus*.

§ 41. Ainsi fut constitué un alphabet de 21 lettres, qui servit pendant toute la période républicaine (Cicéron, *De nat. deor.*, II, 37, 93). On le compléta par les deux signes *Y* et *Z* empruntés directement à l'alphabet grec. Le premier avait la valeur de *ü* (= grec), le second de *z* (s sonore) ; ils ne seraient guère l'un et l'autre que dans des transcriptions de

mots étrangers. A l'époque ancienne, le *u* était simplement transcrit *u*, et le *ζ*, *s*, puis *ss*. Parmi les emprunts anciens, on peut citer *massa* (de μᾶσα), *tarpessita* (Pl. *Trin.* 425, de ταρπεσίτης), *sector sōndrius* (*Trin.* 862, de ζῶντος), *Sagentum* (de Σάγκριον) et les nombreux verbes en -*issō* (de -ιξω) : *badissō* (*As.* 706), *comissor* (*Most.* 317), *mochissō* (*Cas.* 806), *patrissō* (*Pseud.* 492), *pytissō* (*Tér. Heaut.* 457), etc.

Le signe *s* en vieux-latin avait la double valeur de sifflante sourde et sonore ; mais la sonore ayant été éliminée de la langue par suite du rhétacisme (§ 106), le signe *s* se trouva réservé à noter la sourde. Suivant Cicéron (*ad Fam.*, IX, 21.2), Papirius, dictateur en 339, est le premier qui substitua *r* à *s* dans la graphie de son nom, écrit jusqu'à lui *Papinius*. Cette innovation fut sanctifiée par Appius Claudius Caecus.

REMARQUE. — La tentative faite par l'empereur Claude pour enrichir l'alphabet latin par l'addition de trois signes (*Sudione, Claude*, 41 ; Quintilien, I, vii, 26) mérite à peine d'être mentionnée ; elle ne survécut pas à son auteur (*Tacite, Ann.*, XI, 14). Il y en eut une autre, de Chilpéric I (*Grég. de Tours, Hist. Francor.*, V, 44) ; trop tardive, elle n'eut aucun succès.

§ 42. L'écriture latine eut à innover doublement en ce qui concerne les consonnes géminées et les voyelles longues. Sur les plus anciennes inscriptions, il n'y a dans les deux cas aucune notation spéciale. Les consonnes sont toujours écrites simples, comme en osque, et en ombrien (c'était l'usage de l'écriture grecque archaïque et de l'écriture étrusque). C'est sur le décret de Paul Emile, de 189 av. J.-C., qu'apparaît pour la première fois l'usage de redoubler dans l'écriture les consonnes géminées (*turri*, *essent*, *oppidum*, *uellet*, *possidere*, à côté de *poudisent* sur la même inscription ; Ernout, *Recueil*, p. 57). L'introduction de cet usage est attribuée par Festus (p. 412 Th.) au poète Ennius.

La quantité longue des voyelles n'était pas marquée davantage à l'époque ancienne. Un usage, que pratiquaient les Osques, consistait à redoubler la voyelle. C'est probablement

à l'imitation des Osques, que le poète Accius (*Ter. Scaurus, GLK, VII, 18, 12*) l'introduisit à Rome ; on le trouve employé pour la première fois en 132 av. J.-C. sur le Milliaire de Popilius Laenas, où se lit *paastores* (Ernout, *Recueil*, p. 76), et vers la même date dans la Lex Bantiae (*Corp. I, 2^e éd., 582, l. 26*) où se lit *leegei* = *legi*. Il est très rarement attesté pour *ē long* (toutefois *vostum* se lit sur une inscription falisque, Bréal, *M. S. L.*, IV, 400). Il ne peut jamais d'ailleurs une très grande extension et fut supplanté, surtout à partir du siècle d'Auguste, par l'usage de l'*apex*, sorte d'accent dont on marquait la voyelle longue (Quintilien I, vii, 2 ; Terentius Scaurus, *GLK, VII, 18, 14*). En ce qui concerne la voyelle *i*, une notation spéciale fut employée, dès le temps de Sylla, et concurremment avec l'*apex* : on distinguait l'*i* bref de l'*i* long en faisant dépasser à celui-ci le niveau de la ligne : *ulcus* (*Corp., I, 584*) pour *uicus*. C'est ce que l'on appelait l'*i longa*.

§ 43. Alors que les inscriptions étrusques sont écrites en très grande majorité de droite à gauche, le sens normal de l'écriture latine est au contraire de gauche à droite. On n'observe l'ordre inverse que sur quelques très anciennes inscriptions, comme celle du vase de Duenos (Ernout, *Recueil*, p. 7). Un exemple presque unique d'écriture boustrophédon en latin est fourni par l'inscription trouvée en 1899 au Forum (Ernout, *Recueil*, p. 4).

§ 44. L'alphabet latin se répandit d'abord dans toute l'Italie (on le trouve employé sur les inscriptions ombriennes les plus récentes et sur certaines inscriptions osques, notamment à Bantia), puis dans tout le monde occidental. Il fut utilisé dans les premiers siècles de l'ère chrétienne par les peuples romans, celtiques et germaniques. Comme l'alphabet latin dérive du grec (en partie par l'intermédiaire de l'étrusque, § 37), on peut dire en somme que c'est l'alphabet constitué par les Grecs avec des éléments empruntés aux Phéniciens qui a servi de base à tous les alphabets européens en usage aujourd'hui.

CHAPITRE II

LE SYSTÈME PHONÉTIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

A consulter : Meillet, *Introduction*, p. 57 et ss.

§ 45. Dans la mesure où la comparaison des langues historiquement attestées permet de le restituer par hypothèse, le système phonétique de l'indo-européen était composé ainsi qu'il suit :

a) *Consonnes*. Le consonantisme comprenait une série complète d'*occlusives*, c'est-à-dire de phonèmes comportant un arrêt du passage de l'air suivi d'explosion.

On en peut distinguer quatre types, suivant le *point d'articulation* : des *labiales*, où l'occlusion est réalisée par les lèvres ; des *dentales* où l'occlusion est réalisée par le bord externe de la langue appuyée contre les dents ; des *gutturales* où l'occlusion est réalisée par le contact de la surface de la langue et du palais et qui comprennent elles-mêmes deux types différents : dans l'un, le contact a lieu dans la région médiane du palais, plus ou moins en avant ; dans l'autre, la langue est relevée vers la partie postérieure du palais, mais sans que le contact soit parfait, si bien que l'explosion est accompagnée de l'émission d'un phonème tel que *w* (le *w* anglais).

REMARQUE. — L'état décrit ici est celui sur lequel reposent les langues européennes occidentales, italique, celtique et germanique, ainsi que le grec. Dans les langues orientales, baltique, slave, arménien et albanais, et en indo-iranien, il y a des prépalatales très altérées (devenues généralement sifflantes ou chuintantes) là où il y a dans les langues occidentales des gutturales pures ; et des gutturales pures (souvent altérées devant les voyelles prépalatales), là où il y a dans les langues occidentales des gutturales à

appendice labio-vélaire¹⁰ ou des représentants de ce type (cf. Meillet, *Introduction*, p. 69 et n., et *Dialectes*, p. 49 et ss.). Ainsi le nom de nombre « cent » qui est en grec *-εκατόν* (dans *ι-εκατόν* « un cent ») et en latin *centum* est en sanskrit *catuḥ* et en vieux-slave *čet’*; d'autre part l'interrogatif, qui est en latin *quis*, *quid* (pour le grec v. § 86), est en sanskrit *kiñ* « qui », en iranien *či* « qui », en vieux-slave *káto* « qui », *čto* « quoi », etc.

§ 46. Suivant le mode d'articulation, il y avait également quatre types d'occlusives : des *sourdes* (*p*, *t*, *k*, *k'*), c'est-à-dire non accompagnées de vibrations glottales, et des *sonores* (*b*, *d*, *g*, *g''*), c'est-à-dire accompagnées de vibrations glottales (ces occlusives étaient respectivement du même type qu'en français *p*, *t*, *k* et *b*, *d*, *g*) ; des *sonores aspirées*, dont la nature ne se laisse pas exactement définir, mais dont les *bb*, *dh*, *gh* du sanskrit, tels que les définissent les grammairiens de l'Inde, peuvent donner idée ; enfin des *sourdes aspirées*, beaucoup plus rares, qu'on peut noter *pb*, *th*, *kh*, et probablement comparables aux sourdes *p t k* telles que les prononcent certains Allemands avec un souffle entre l'explosion de la consonne et la voyelle qui suit.

RÉMARQUE. — Dans certains des mots où elles figurent, les sourdes aspirées paraissent avoir eu un caractère expressif ; cf. Meillet, *Symbolog Rzewuski*, p. 10 ; et *Miscellany Jesperius*, p. 341.

§ 47. En plus des occlusives, le consonantisme indo-européen ne comprenait qu'un seul phonème, la sifflante sourde *s*, d'usage très fréquent, il est vrai. Cette *s* se sonorisait en *z* devant une occlusive sonore (§ 73) ; mais il n'y avait pas de *z* existant par lui-même, c'est-à-dire à l'initiale des mots ou à l'intérieur devant voyelle.

Le consonantisme indo-européen était ainsi caractérisé par la prédominance des occlusives ; il ne comprenait pas de spirantes, c'est-à-dire de phonèmes comparables à *f* du français, *th* de l'anglais, *ch* de l'allemand ; pas de chuintantes, pas de *b*.

§ 48. b) *Voyelles*. Le vocalisme indo-européen était peu varié ; il comprenait principalement deux voyelles, *e* et *o*, sans distinction de prononciation ouverte ou fermée ; et une voyelle

plus rare, a. Chacune de ces trois voyelles admettait deux quantités, la brève et la longue (§§ 141 et 160). Il y avait donc six voyelles :

— ē ë ā
ē ë ā

Il faut y joindre une voyelle, toujours brève, de timbre mal défini, qui apparaît en sanskrit sous la forme *i*, en latin sous la forme *à* et qui est en grec suivant les cas *a* : *e* ou *ɔ* (voir § 143). On désigne cette voyelle par le sigle *ə*. Elle a une place importante dans le système des alternances morphologiques (voir § 245). F. de Saussure avait soupçonné que cette voyelle était issue d'une consonne plus ancienne. Le fait a été établi par la découverte et le déchiffrement des textes hittites. Il s'agit d'une gutturale, dont l'existence explique, en partie au moins, la prothèse du grec (§ 53). Voir Benveniste, *Orig.*, p. 148.

REMARQUE. — Sur la voyelle brève qui apparaît, notamment devant consonne dentale, sous la forme *i* en grec (§ 143 Rem.) et *ā* en latin (§ 160 Rem.), v. Lejeune, *Plon.*, §§ 187-190.

§ 49. c) *Sonantes*. Un des traits les plus originaux de l'indo-européen est l'existence de six phonèmes, dits sonantes, qui comportaient essentiellement des vibrations glottales, comme les voyelles, mais aussi, comme les consonnes, un mouvement notable de fermeture des organes articulatoires. Ils pouvaient, suivant les circonstances, servir de consonnes, de voyelles ou de seconds éléments de diphtongue. On les répartit en trois groupes :

les « semi-voyelles » *y* et *w*, dont la forme vocalique était *i* et *u* (admettant deux quantités, *i*, *ā* et *i*, *ū*) ; avec toutes les voyelles proprement dites, brèves ou longues, elles formaient des diphtongues, *ai eu*, *oi ou*, *ai au*, *ei ēu*, *ēi ūu*, *ai ëu* ;

les « liquides » *r* (dentale) et *l*, dont la forme vocalique, attestée encore en sanskrit par *y* et (sporadiquement) *l*, admet-

tait sans doute aussi deux quantités ; elles formaient diphongues avec les voyelles proprement dites, *er*, *el*, etc. ;

les « nasales » *n* (dentale) et *m* (labiale), dont la forme vocalique, bien qu'elle ne soit conservée telle quelle dans aucune langue, a certainement existé (on la note *n*, *m*) ; elles servaient aussi de seconds éléments de diphongue.

§ 50. Les liquides et nasales voyelles ont en grec et en latin des représentants variés, dans lesquels l'élément liquide ou nasal, quand il est conservé, joue le rôle d'une simple consonne (v. §§ 142 et 161).

L'existence de diphongues à second élément nasal se révèle en grec par un détail des règles d'accentuation (v. § 194 Rem.) ; les langues slaves et baltiques ont eu ou même ont encore des diphongues dont le second élément est une liquide ou une nasale. Cependant, il n'y a pas lieu, en exposant le développement phonétique du grec et du latin, d'étudier les sonantes respectivement à part des consonnes ou des voyelles. En revanche, cette triple distinction reviendra dans l'exposé des alternances morphologiques, où elle joue un grand rôle (§ 241).

CHAPITRE III

LE CONSONANTISME GREC

§ 51. Contrairement aux voyelles, qui sont relativement bien conservées (§ 141), les consonnes indo-européennes ont subi en grec d'importants changements. Ces changements résultent pour la plupart de ce que l'articulation des consonnes s'est affaiblie. Aussi celles des consonnes qui sont par nature faiblement articulées ont-elles été les premières atteintes. Les continues (semi-voyelles et sifflantes) ont été altérées au point parfois de disparaître, dès la période du grec commun (§§ 54 et s.) ; les occlusives sonores et aspirées témoignent d'un affaiblissement articulatoire dont les conséquences, variables à date ancienne suivant les dialectes, se font sentir jusque dans la période du grec moderne (§§ 88 et s.).

Liquides et nasales.

§ 52. Les liquides et les nasales sont particulièrement stables. Les premières se maintiennent intactes en toute position.

Ainsi *χ:ɔ:* répond à lat. *ager* (acc. *agrum*, § 223), *χ:ɔ:* à lat. *très*, *χ:ɔ:* à lat. *naître*, etc. On peut comparer *χ:ɔ:* à lat. *plexus*, *θ:ɔ:* à lat. *felare*, *θ:ɔ:* à lat. *formant*, etc. Les nasales ne sont altérées que dans certains groupes (§§ 57, 68, 203, 211) ; mais devant voyelle, elles restent intactes : cf. *χ:ɔ:* à lat. *(g)nosco*, *χ:ɔ:* à lat. *mennisi*, etc.

Sur les liquides et nasales en fonction vocalique, v. § 142.

§ 53. *Prothèse vocalique.* Voir Lejeune, *Phon.*, §§ 191-193.

Tout mot indo-européen commençant par *r* apparaît en grec avec une voyelle (*i* ou *e*) devant la liquide. Ainsi ἐρύθρος répond à lat. *ruber* (§ 101, Rem. II) et ὥριγχος à lat. *regō*. À une même famille appartiennent les mots ἐρίην et ἔρεψος. Il résulte de cela que tout mot grec commençant par *p-* remonte à un prototype où la liquide était précédée d'une autre consonne (v. §§ 61 et 70 Rem. III).

La prothèse vocalique apparaît aussi, mais d'une façon sporadique, devant les nasales et devant *λ*. La voyelle prothétique peut être *i*, *e* ou *a*. Ainsi à côté de νί(ρ)ος (lat. *nous*), μέσος (lat. *medius*, § 101), λέγχος (cf. latin *lingo*) etc., le grec dit ἀντόφιος (cf. lat. *nepos*), ἀναίδης (cf. all. *Neid* et skr. *nidda* « offense »), ἀπρύγιος, ἀμήκης et ἀμίξης: σίρφαται Hésych. (cf. lat. *mingo*), ἀλισσώμαι (cf. irl. *hind* « il alla »), ἀλαχίς (cf. lat. *leuis*, §§ 82 et 104), etc. Ce dernier a d'ailleurs un féminin λάχεια (§ 116).

On observe également la prothèse devant *f-* (v. § 59 Rem. II) et même sporadiquement devant certaines occlusives (*θῆλω* et *ἴθηλω*, *χθίς*; et *ἴγθις*, *στάχυς* et *ἄστραχυς*, etc.).

Il est prouvé par le hittite que l'origine de la prothèse vocalique, également attestée en arménien et en albanais, est à chercher dans l'existence d'une ancienne consonne, identique à celle dont est issue la voyelle *ɔ* (§ 48); cf. Meillet, *B.S.L.*, XXVII, 129.

Semi-voyelles.

§ 54. *Traitements de y.*

Le *y* indo-européen a été entièrement éliminé du grec, antérieurement à la période historique, si bien que le signe sémitique du *y* a pu servir à noter la voyelle *i* (§ 32).

A l'initiale, on observe deux traitements. Tantôt le *y* s'assourdit, puis, par un affaiblissement de l'articulation, passe à *b*; ainsi dans ἑπταρ (cf. latin *secur*), ἕ; (skr. *ydb* « lequel »).

Tantôt, le *y*, restant sonore, subit une sorte de renforcement de l'articulation et aboutit à ξ ; ainsi dans ζυγόν (latin *ingum*), ζύγος (cf. latin *īns*), ξίω (rac. *yer-, skr. ydsati « il bout ») ; cf. F. Sommer, *Gr. Lautl.*, p. 137.

§ 55. A l'intérieur des mots, entre voyelles, le *y* a disparu sans laisser de traces. A δι-μξ « objet de crainte », δε-νβς « qui est à craindre, terrible », correspond διξ « crainte » (de *δρεγ- ; cf. § 62). Le nom de nombre « trois », crét. τρες, contracté en τρις (ionien-attique) ou en τρης (lesbien, laconien), remonte à *τρεyes (skr. trāyah). L'homérique ἀνθρώποις ; « constitué par des hommes, humain » sort de *-μεγ- (skr. -madya- dans *go-madyah* « constitué par des vaches », etc.).

REMARQUE. — Les *y* intervocaliques que l'on rencontre dialectalement sont tous secondaires. Ainsi dans l'alphabet cypriote le signe que l'on transcrit *y* note un *i* consonne développé après un *i* voyelle en hiatus : *rimya* sort de **rimia* (§ 154 Rem.) lui-même issu de **rimessa* (§ 66).

§ 56. Précédé d'une occlusive, le *y* crée des combinaisons variées, dans lesquelles l'occlusion disparaît fréquemment.

Dans le traitement des groupes *ty, *θy en attique, il faut, semble-t-il, distinguer deux temps (v. Pedersen, *Festschrift Wackernagel*, p. 114). A date ancienne, ces groupes ont produit une affriquée *ts*, d'où en attique « ; ainsi s'expliquent att. τίσσεις, τίσσεις (de *kʷot-yo-, *tot-yo- ; cf. lat. *quat*, *tot*), μέσσεις (de *μεθ-yo-, répondant à lat. *medius*, osque *meθai*, § 101), et à l'initiale εἴθεμαι, εἴθυεις (rac. *tyegʷ- de skr. *tydjati* « il s'éloigne de ») et εἴθεις (rac. *dhyę- de skr. *dbydti* « il pense »). Plus tard, de nouveaux groupes *ty et *θy se sont formés, qui ont abouti aussi à une affriquée *ts*, mais dont le résultat a été en attique τζ. Ainsi μέλιττα et βλάττα (de *melit-ya *milit-yo, § 203 et 363), τίκτειν (de *τίκαθ-yo, cf. κερτικάθεος « mouleur de poupées » et τίκτειν « moule de pâtissier »). La distinction que suppose l'attique n'existe pas dans les autres dialectes, où les deux évolutions n'en sont qu'une : ion. lesb.

μέσος; ou μέσης, comme μέσος et μέση. Sur la répartition des formes -ο- et -η- chez Homère, cf. § 207.

Les groupes *ky*, *ky* et *gy* (issu de **gby* ou de **gbwy*, § 82) donnent en attique : à l'initiale, ττ à l'intérieur, et en d'autres dialectes respectivement σ et η. Ainsi : τήμερον ion. στήμερον, dor. σίμερον (d'un démonstratif **kyo-*, suivi du nom du « jour »), θέματιον ion. θέματιον (cf. θέμα, θέματα), θάματιον ion. θάματιον (cf. θάμας), θέμα ion. θέμα « parole » (der **wak-*-ya en face de (*r)íw-*; skr. वदति « parole » § 235), θέματιον ion. θέματιον (de **pék-*-yo, cf. πέθω, πέμπω et lat. coquō §§ 16 et 135). Un verbe comme οἴμαι (skr. स्यात् « il se met en mouvement »), aor. οἴμεται E 208, composé οἴμεται οἴμεται O 347, a conservé dans la poésie attique une forme ionienne : οἴμεται Esch. Prom. 135, οἴμεται Soph. Aj. 294.

Les groupes *dy*, *gy* et *gwy* aboutissent tous à ζ. Ainsi Ζεὺς de **Dyēus* (cf. gén. Δι(ρ)-ζ-); ξεύξ de **gwye-*, **gwyt-* (cf. ग्विः et ग्विर्); ξεύξ de **od-yo* (cf. ἐδυτ-, οδυτός; lat. *odor*); ειξεύξ de **stig-yo* (cf. στιγμή, lat. *instigare*); νιξεύξ de **nig-yo* (cf. νίκτης et γίρνω, gén. γίρνωσκος).

Après labiale l'articulation du *y* s'est au contraire renforcée, au point que les groupes *ky*, *βy* et *γy* ont abouti à ττ. Ainsi χαλεπτία de *χαλεπ-γ-υ (cf. χαλεπίς), βλάπτω de *βλαπ-γ-υ (cf. βλαπτός), θάρτω de *θαρ-γ-υ (cf. θαρτή, θάρτην).

§ 57. Après liquide et nasale, le *y* subit des traitements variés, qui dépendent en partie de la nature de la voyelle précédente.

Les groupes ανγ-, ανγ-, ονγ-, ονγ- passent à αιν-, αιρ-, οιν-, οιρ-, par anticipation du *y*. Ainsi μαίνομαι de *μαν-γ-εμαι (cf. μαίνων), τεκταγνωμαι de *τεκταν-γ-εμαι (cf. τεκτών, σέμαι, τεκτωνεία de *τεκταν-γ-α); καθαίρω de *καθαρ-γ-υ (cf. καθαρός); ἀγχότη Σ 213 dérivé de ἀγχών; μιρπα de *μαρ-γ-υ (cf. μιρπος, ειμαρπται § 328).

Quand la voyelle qui précède γυ ou βγ est ε, ι, ο, il n'y a pas anticipation, mais disparition du *y*; et cette disparition est compensée par un allongement de la voyelle (dans la

plupart des dialectes) ou de la consonne *v*, *p* (en lesbien et en thessalien). Ainsi un ancien **θερ-yw* (cf. *ἴθερπα*, *θέρις*), est devenu ion. att. *θείημα* (où η note : long), dorien et arca-dien *θέρημα*, mais lesbien *θείημα*; un ancien **κριν-yw* est devenu ion. att. *κρίνω*, lesbien *κρίνω*, thess. *κρένω*; à l'attique *έλεσθρων* répond le lesbien *έλεσθρην* (de **έλεσθρ-yw*); hom. *έλενην*, *έλεντος*; sortent de **έλεν-yw*, **έλεν-yēz*. — Le même traitement est attesté pour le groupe *pi* dans des dialectes où l'*i* voyelle devenait consonne en hiatus; ainsi le grec commun *κόπις* est en thessalien *κύπης* (de **κύψ-yēz*) dans la formule fréquente *κύπηστε εὔχετε* (= *κύψετε εὔχετε*).

Devant *y*, le *μ* semble d'abord avoir passé à *v*; par suite le groupe *μy* est traité comme *vy*; ainsi un ancien **gʷʰμi-yō*, donnant en grec **gʷʰαιν-yō* aboutit à *βαῖνω* (cf. lat. *nemīd* § 99); l'adjectif *κοίνως* sort de **κοιν-ye-* (cf. lat. *cūm*).

Le groupe *λy* aboutit à *λλ*, par amuissement du *y* et mouillement du *λ*, qui est alors redoublé : *ἄλλος*; de **ἄλ-ye-s* (lat. *alius* §§ 134 et 204), *στῆλλω* de **στῆλ-yw* (cf. *στῆλας*, aor. pass. *στᾶλλην*), *φύλλων* de **φύλ-yēz* (cf. lat. *fōlium*).

§ 58. Dans le groupe *ry*, il s'est produit une anticipation, qui explique le passage de **χιαρ-yw* à *χιαίνω* (fut. *χιαύ-εσθαι*), de **εἰρερ-yw* à *εἰρέτω* (cf. *εἰρός*), de **ιαταργ-ροφ-yw* à *ιαταργ-ροῦσσων* (cf. lat. *bon-is, bon-en*).

Le groupe *ry* passe à *by*, d'où -*iy-* alternant avec *y* simple; puis le *y* est éliminé. Le génitif **tāryo* (skr. *tārya* « de celui-ci ») aboutit ainsi d'une part à hom. *ταῖο* et d'autre part à **ταῖο* qui se contracte en *ταῖ* (ionien-attique) ou en *τῶ* (dorien et lesbien). Le verbe **τελετ-yw* (dérivé de *τελεῖ-*; cf. hom. *τελετεσσα*) aboutit d'une part à hom. *τελεῖο* et d'autre part à *τελεῖ* qui se contracte en *τελῶ*.

§ 59. Traitement de *w*.

Voir ThUMB, *Indog. Füslg.*, IX, 294 ss.; MEILLET, *M. S. L.*, XIII, 33 et XVI, 31; LEJEUNE, *Pheu.*, §§ 160-168.

L'ancien *w* s'est maintenu dans certains parlers jusqu'en pleine période historique ; il y est noté par *r* et, à Cypré, par des signes spéciaux pour chaque groupe syllabique. En Laconie, c'est seulement la disparition presque totale du parler local qui a entraîné l'élimination du *r* initial de mot. Mais partout il tendait à disparaître. Dès les plus anciens monuments, l'attique l'avait perdu ; en ionien, c'est à peine si on en trouve trace dans quelques parlers.

Dans la position intervocalique, qui est débile par nature, *r* s'est amui de bonne heure presque partout ; en Eubée, en Thessalie, en Béotie, à Argos, etc., il n'apparaît plus après 450. Il est fréquent que *r* intervocalique manque sur des inscriptions où *r* initial est noté. Des poteries corinthiennes du VI^e s. av. J.-C. portent [ΙΙετ]άζαρον γανακτι ; on lit κλερες, aussi sur une inscription phocidienne de Crisa du VI^e s. (Coll. 1537) ; mais sur une inscription éléenne d'Olympie, aussi du VI^e s., à côté de φενες, φαργον (de φεργον), etc. on lit déjà le datif Δι qui représente Διηι (attesté à Argos et en pamphylien).

A l'initiale, devant voyelle, *r* est bien attesté sur des inscriptions de presque tous les anciens parlers, l'ionien et l'attique exceptés. Ainsi dans ρενες (skr. वद्राह « parole » cf. § 235), ρεπ्यον (all. *Werk*), ρεννες (lat. *vennum*), ρετες (lat. *uetus*), ρεττυ (cf. skr. वद्धतु « emplacement »), etc., auxquels l'ionien-attique répond par ένες, έργον, οίνος, έτες, άττυ, etc.

REMARQUES. — I. La mètre homérique suppose une prononciation du *r* initial sans laquelle on ne peut expliquer nombre d'hiatus ou de finales comptées pour longues par position ; cf. HAVET, *Mtr.* § 57 et suiv., et CHAUVINEAU, *Gramm.* bou., p. 116 et suiv.

II. Il semble qu'il y ait eu dans quelques mots prothèse vocalique devant *Traité de Grammaire comparée.*

p (cf. § 53) : après la chute du *p* intervocalique, la voyelle prothétique est restée dans *ἴπητις* (§ 69), *ἴποντος*, *ἴπλομψ*, etc., à côté de *ἴπτειν*, *ἴπουν*, *ἴπλοψ*. L'attique *ίππης* en face de l'ionién *ἱργυ* s'explique par une ancienne forme *ἴπητης*, attestée chez Homère.

§ 60. Là où le *p* initial s'est amui, il semble que ce soit par la voie de l'assourdissement, comme dans le cas du *y* (v. § 54). D'après le témoignage de certains dialectes (le cypriote par ex. et le crétois de Gortyne), l'amuissement se serait produit plus tôt devant *o*, *ω*, *ευ* que devant les autres voyelles.

Là où le *p* initial s'est maintenu, il a conservé la sonorité ; ainsi s'explique la graphie *β* pour *p* sur des inscriptions de Crète ou d'Elide et surtout de Laconie. Le glossaire d'Hésychius contient des mots laconiens où le *p* est noté *β*, ainsi *βερραρ* pour un ancien *πιοντες*, de *πιοντες* (§ 63), *βεκατη* « vingt » (§ 87), etc. Cf. le passage de *pp-* à *βp-* en lesbien, § 61.

Un parler actuel de Laconie, le tsaconien, a conservé une trace de cette prononciation dans un *anot* rural, *βαννη* « agneau », anc. *παπιον*.

REMARQUE. — Dans quelques mots l'ancien *p* initial paraît remplacé par l'esprit rude : *ἴπεστε* (cf. lat. *asper*), *ἰπτια* (cf. lat. *Vesta*), *ἴππει* (§ 70, Rem. I), *ἴπτω* (rac. **ipwid-* § 114), *ἴπος* (à Héraclée, § 63), etc. On a expliqué le fait par l'influence du *o* suivant. Mais à l'époque helléistique, les exemples s'en multiplient : *ἴπος*, *ἴπεος* (bœuf, *πιόντες*), *ἴπεις*, *ἴπεον*, etc. Sur les tables d'Héraclée, le mot *ἴπτειν* a toujours son *p* initial, sauf dans le composé *ἴπεταιπερηφά* (A. 105). Voir sur ces faits F. Sommer, Grisch. *Louistudium*, p. 83 et Lejeune, *Pheu.*, p. 130.

§ 61. Le groupe *pp-* initial est bien conservé en cypriote, en argien, etc. En lesbien, il a été noté *βp-* dans la tradition des grammairiens (*βπιτωρ*, *βπιτη* pour *βιτωρ*, *βιτη*) : un papyrus de Sapho porte *βπόδη*, pluriel de *βόδην*. Après la chute du *p*, le *p* a pendant un certain temps été prononcé long ; il s'est conservé tel en ionien-attique à l'initiale du second terme de mots composés comme *ἄ-ππηκτης*, *πολύ-ππειν*, *πολύ-ππιζειν*, *πολύ-πποδεῖς*.

REMARQUES. — I. La métrique homérique suppose parfois cette prononciation longue du *p*-initial issu de *pp-*, par exemple dans *τε ποτίζειν*

M 198 ; on devait primisivement prononcer *te p̄p̄išv̄*. Dans les rares mots qui commençaient par *p̄h-*, aucune trace du *r* n'a été conservée ; mais l'assouplissement du *r* a dû s'y produire comme dans les mots qui commençaient par *p̄p-*. Peut-être faut-il lire *tr̄ph̄os̄ pl̄ac̄išv̄* A 189 (au lieu de *tr̄ph̄os̄ lač̄išv̄*) ; le mot *λέων* est de ceux qui avaient jadis un *r* initial.

II. A l'intérieur, après voyelle, le groupe *-pp-* est parfois représenté par *-w-*, le *r* ayant formé second élément de diphongue avec la voyelle précédente ; c'est un éolisme. Ainsi s'expliquent les formes homériques *taλā-p̄išv̄*, de *taλā-p̄išv̄* (composé de *p̄išv̄* « peau »), *taλāp̄oš̄*, de **taλāp̄oš̄*, *θn̄op̄as̄*, *θn̄op̄as̄* et *θn̄op̄as̄ou*, X 489 (d'une racine **urd-*), et l'éolien *ap̄p̄atoš̄*, de **i-pp̄atoš̄* (racine de (*F*)*ρετρωμα*), pour lequel Homère a la forme refaite *ap̄p̄atoš̄* (ci-dessus). Cf. Chastraine, Gramm. hell., p. 158. Le même traitement, compliqué d'une dissimilation (cf. § 235 et 279), est attesté dans l'époque de **perp̄eua* ; cf. la forme dorienne (Myctées) *perp̄eueva* qui répond à *ειρηνίua* en ionien-attique.

§ 62. Dans les groupes initiaux *θp-* et *θp̄-*, le *p* s'est assagi, sensiblement plus tard toutefois dans le second que dans le premier. Ainsi *θx̄p̄išv̄* « gond de porte » sort de *θp̄ap̄y-* (cf. *θišpa*) ; *θew̄s̄* de *θp̄išv̄-vo-* (§ 55), *θep̄išv̄* de **duw̄dro-*.

Chez Homère les mots *θew̄s̄* et *θep̄išv̄* allongent par position une voyelle brève finale dans A 10 et I 415. On prononçait sans doute encore *θp̄išv̄-v̄* à l'époque de la composition des poèmes homériques ; cf. le nom propre *Δjev̄ia* conservé sur une inscription de Corinthe. Cela explique l'incohérence des graphies *θθew̄s̄* et *θeθw̄s̄*, *θiθišv̄* dans la tradition du texte homérique (§ 63 Rem. I).

Le groupe *ty* a un traitement spécial. A l'intérieur il aboutit à *vv* (att. *vv*) ; ainsi dans ion. *τίσσεpeç*, att. *τίτταpeç* en face de skr. *caturdh*, lat. *quattuor* (§ 160). A l'initiale, le résultat est *v-*, mais il y a des traces de *vv-* : ainsi les mots *εix̄s̄* ; « bouclier » (cf. skr. *-tvac̄as* « peau »), *et̄išv̄* (cf. skr. *tūsalī* « il secoue ») présentent la géminée dans *φερ-εειšv̄*; (Hés. Boucl. 13), *τιτ-εειšv̄* O 230.

Sur les groupes formés de *gutturale + r*, v. § 95.

§ 63. A l'intérieur, après consonne, le *r* s'est maintenu partiellement, surtout après *θ*, *v*, *p*, *λ*. Ainsi on lit sur de très anciennes inscriptions *χρ̄p̄išv̄-v̄* (à Corcyre), *χop̄fa* (en arca-

dien ou méssénien, Coll. 373 et 4601), *χαλύψ* (en Béotie).

L'élimination du *r* a eu parfois pour conséquence l'allongement de la voyelle ou bien de la consonne précédente. En attique, il n'y a jamais allongement. En dorien, il y a allongement de la voyelle ; en lesbien et thessalien anciens, allongement de la consonne ; en ionien, il y a flottement. Ainsi, l'on a ion. *ξίνος* et *ξίνος*, dor. *ξίνος*, lesb. *ξίνος*, att. *ξίνος* (de *ξίνφος*) ; ion. *χαύρη* et *χίπτη*, dor. *χαύρη* (en Crète), *χίρφα* « colline », att. *χίρη*, *χίρη* « cou », lesb. *χίρρα* ; ion. *χάλιξ* et *χάλιξ*, att. *χάλκη* ; ion. *Ιεσός* (Semon. 7, 36), lesb. *Ιεσός*, att. *Ιεσός*, d'un plus ancien *μεγάς*, conservé en crétois (cf. § 60).

REMARQUES. — Bien que le texte homérique ignore le *r*, la graphie traditionnelle permet d'en retrouver la trace après consonne ; ainsi les formes θέρμη A 33 (rapportées à O 123), δήθη sont certainement à lire θύρη, δήθη ; si φήνη est compté avec une première syllabe longue chez Homère, alors que l'i en est bref en attique, c'est qu'on prononçait φήνη à l'époque de la composition du poème ; cf. le dérivé φήνι-θη, avec une voyelle correspondant au *r* (§ 353).

II. — L'η des formes attiques *χίρη*, *χίρη* suppose que la chute du *r* est postérieure au passage de η à ε après σ (§ 148).

§ 64. L'ancien groupe -*sy-* s'est altéré de manière parallèle à -*sy-* (§ 58), mais avec allongement de la syllabe précédente ; ainsi un ancien **vassys* a donné en lesb. *vᾶσος* (de **vavys*), en dor. *vᾶς*, en ion. *vᾶς*, en att. *vᾶς* (§ 154 Rem. B).

La conservation de la sifflante dans *μερός* (v. §§ 60 et 63) pourrait s'expliquer en partant de **widswos* ; cf. Lejeune, *Phon.*, p. 117.

La sifflante s.

§ 65. Quand l'articulation s'affaiblit, *s* passe aisément à *b*. C'est ce qui est arrivé en grec, comme en iranien, en arménien, en brittonique.

A l'initiale devant voyelle, *s* est en grec devenu régulièrement *b*, qui subsiste à date historique dans un grand nombre

de parlers sous forme d'esprit rude. Ainsi en attique, *τέττα* (lat. *septem*), *τέμι-* (lat. *sēmi-*), *σάλος*, hom. *σύλος*, de **σάλ-* (lat. *sollus* et *saluor*, skr. *sárvah* « tout entier »). Certains dialectes, notamment l'éolien et l'ionien d'Asie, avaient perdu l'esprit rude antérieurement à la période historique ; c'est le phénomène que les anciens désignent du nom de *ψιλωντες*. Cf. Thumb, *Untersuchungen über den Spiritus asper im griechischen*.

REMARQUE. — Quand un mot grec commence par *o-*, ce *o* n'est en principe pas ancien ; il sort généralement de **ky-*, **ty-* (§ 36) ou **tp-* (§ 62). Mais, certains doublets comme *οἵδη* et *ὗδη* « porc » supposent que le *o-* se maintenait parfois ; le maintien doit en être dû à la phonétique syntaxique, dans des groupes comme *τὸν οὐδὲν*, *τοῦδε οἴδης*, *τοῖδε οὐδὲν*, etc. Il est donc possible qu'un mot comme *οἴδης*, qui n'a pas d'étymologie sûre, ait exceptionnellement un *o-* ancien.

§ 66. A l'intérieur, entre voyelles, *s* a également passé à *b* ; mais cet *b* s'est amui partout. Le génitif correspondant à skr. *jánasah* « de la race », lat. *generis* (nominatif skr. *jánah*, lat. *genus*), est en grec homérique *γίνεσθαι* (att. *γένεσις*) en face du nominatif *γίνεσθαι*.

REMARQUES. — I. Il n'y a trace d'un ancien **b* intervocalique que dans les cas d'anticipation, lorsque, le mot commençant par une voyelle, l'*b* intérieur a été reporté à l'initiale sous forme d'esprit rude (v. Lejeune, *Phew.*, pp. 79 et 251) : *ἴπεται* de **iberet* en face de skr. *īpirah* ; att. *ἴσω* (de **tulob*) en face de lat. *ārō* (*ānsiū*, *astinu*), skr. *dpmi* « je brûle ». La diphthongue *ai* est ici traitée comme une voyelle. Cf. encore le cas de *ἴρηται*, de **ortimai* en face de *ἴρηται*, et celui de *ἄρηται*, att. *ἴρηται* (§ 70).

II. — En Eubée, le *s* intervocalique est représenté par *p* : *θηρόποιον* (*θηρόποιον*), *παρπίν* (*παρπίν*), *Ὕπνεπνος* (*Ὕπνεπνος*), etc. C'est un cas de rhotacisme comparable à celui du latin (§ 106) ; Platon (*Cratyle* 434 c) le mentionne comme caractéristique de l'Eubée, mais il ne donne d'exemple que de *s* final passant à *p*. Sur ce cas particulier, voir § 211 Rem. II.

§ 67. En dehors des *s* d'origine secondaire (par ex. *θίσται*, § 87), il ne devrait pas subsister en grec de *s* intervocaliques. Beaucoup cependant ont été conservés ou rétablis par analogie. Ainsi, au futur, le *s* de *βίσσων* ou de *λίσσων* est dû à l'influence du type *βίσσαν* (ancien **πενθ-ss̥-sia*), *λίσσαν*, etc. Là où le *-s-* était constamment intervocalique, comme dans le

type en *-εω, l'amusement qui a eu lieu s'est maintenu ; de là hom. μενίω, att. μενώ, d'un plus ancien *μενέω.

REMARQUE. — Dans certains parlers du Péloponnèse, où l'articulation des consonnes était particulièrement faible, les -σ- intérieurs d'origine secondaire ont à leur tour été éliminés, en passant à b : οὐσα pour οὐσσα (Aristoph. Lys. 995). On lit sur des inscriptions en laconien ἴντεσθαι, ιντεψθαι, Aubinov, en argien ιντεψθαι, Αρεβίλαι; en éléen (depuis le 1^{er} s. seulement av. J.-C.) ιδεύεινθαι (opt. αρτ.), πυγάδευεινθαι (subj. αρτ., de *πυγάδευεσθαι). Les grammairiens rapportent que le nom de la « Muse » était ποιητής en laconien ancien, ποια en laconien récent ; cf. la graphic βοιης pour un ancien ποιας dans le glossaire d'Hésychius (§ 60). Voir Bourguet, *Le dialecte laconien*, p. 48.

§ 68. Dans les groupes anciens -νσ- et -ντ- suivis de voyelle, la sifflante a été éliminée, sans doute en passant à b. L'amusement de b a ensuite été compensé par l'allongement de la sonante en lesbien et en thessalien, de la voyelle précédente dans les autres dialectes. Ainsi, l'aoriste sigmatique de μένει et de νίπει est : thess. ἐμένειν, ion.-att. ἐμένειν, dor. ἐμένει (de *ἐμένε-ει), lesb. ἐμένειν, ion.-att. ἐμένειν, dor. ἐμένει (de *ἐμένε-ει). Le génitif du nom de « l'oeie » est γενής en attique, χίνης en dorien (chez Epicharme), d'un plus ancien *χανέ-σ; (cf. skr. *bañsd-* « flamand », lat. [b]anser, all. *Gans*). Le génitif du nom du « mois » est μηνός en ionien-attique, μῆνες; en lesbien, μῆνες; en thessalien, d'un plus ancien *μενό-ος (cf. lat. *mēsis*, § 132).

Les groupes -νσ-, dans lesquels le σ résulte d'un développement secondaire en grec, ont un traitement différent ; v. Lejeune, *B. S. L.*, XXXIV, 165 et *Phen.* § 112. Par exemple, quand le σ sort de : + y (§ 56), le groupe -νσ- subsiste en arcadien et dans quelques parlers doriens (en Crète, en Argolide) ; en lesbien, le ν passé à y et forme diphthongue avec la voyelle précédente ; en ionien-attique et dans la plupart des parlers doriens, il y a allongement compensatoire, mais à Cyrène on observe le même traitement qu'en éolien (Bück, *Dial.*, p. 313) : arc. crét. arg. τανσει, lesb. et dor. de Cyrène τανσει, ion. att. τανσει, de *ταντ-ει (§ 148 Rem.) ; lesb. ρανσει,

ion. att. μέσσα, dor. μέσσα, lac. μέσσ (§ 67 Rem.), de *μέντ-
ya ; thess. ἀνταπεύεται, ἀπολινθεπεύεται, crét. ἀγονε, ἐγονε,
lesb. θάγεται, ἐγονε. att. ἐγονε, λυθεται, etc. Même traitement
pour -νε issu de -νη (§ 87) : arc. κρίνωναι, πονεναι, lesb. ἐγονε,
τίθεται, att. ἐγονε, etc. en face de dor. σεποντι.

REMARQUE. — Devant sifflante suivie de consonne, la nasale disparaît. Ainsi dans επίστης « piqué » de *κέντ-ε- (cf. κέντων, Sommer, Gr. Lautst. 79), πεπίσθη et πεπίσθεται de *πεπονθε (§ 501), επίστασις de επί-επίσθη, etc. De même devant la schore : ελάτης de *κέντεθη, *ελαγγή-γη (§ 360), ελάτης de *ελάτηγεθη *ελαγγηγη, ελαγη γηγη ; de *εν-επίθη, etc. (on sait que le η se prononçait εθ). La différence de traitement du groupe -νε- suivant qu'il était suivi de voyelle ou de consonne se retrouve à la finale (§ 211).

§ 69. Le traitement des groupes anciens -rs- et -ls- présente un flottement. Dans certains cas on observe un traitement parallèle à celui de -ns- et -ns-. Ainsi les aoristes sigmatiques de επίλλιος et φθίηση sont en lesbien et thessalien επίλλια, ληθίππα, en ionien-attique επίλλια, ληθίππα, en dorien λεπτῆς (Crète), etc. Mais certains aoristes ont conservé le -s ; ainsi hom. καλεσση, ἐχεσση, ὡρεσση, etc. De plus, dans la plupart des mots isolés du système grammatical, les groupes rs et ls se sont maintenus intacts : ainsi dans τέλεση ou αἴσση (tous deux d'étymologie contestée), ἄρσην, ion. ἄρση (cf. skr. *ṛṣa-bha-* « taureau »), ἵρση, ἵρπη (cf. skr. *vṛṣṇim* « pluie »), θάρση, θίρση (rac. skr. *dharsi-*, *dhyasi-* « être hardi »). Dans plusieurs dialectes, les groupes -ls- et -ps- tendent à -λλ-, -φφ-. Ainsi s'explique sans doute ελλάς « rocher » (Hésych.) ; le traitement φφ de ps est régulier en attique : ἄρρην, θάρρος, κόρρη (ion. κόρηττη ; le dorien dit aussi κόρρη). Sur tous ces faits, v. Solmsen, Rh. M., t. LIX, p. 486, et Lejeune, Phén., p. 107.

§ 70. Dans les groupes anciens -sm-, -smi-, -sl-, -sr-, la sifflante a été éliminée, sans doute aussi en passant à b. L'amuississement de b a été compensé par l'allongement de la sonante en lesbien et en thessalien, de la voyelle précédente dans les autres dialectes. Ainsi de τέλας « éclat » a été tiré le dérivé *τελασσή (littéralement « l'éclatante »), qui est devenu

σάκιννα en lesbien, σιλήνη en ionien-attique, σιλάννα en dorien ; le présent *es-mi « je suis » (skr. *asmi*) est devenu en lesbien et thessalien ἵψη, en ionien-attique εἴψη, en dorien ἴψη ; de la racine *wes « vêtir » (cf. l'aor. *pehs-əs*), le substantif en -μη est en éolien περῆμη, en dorien περῆμη (Crète), en ionien-attique είμη « vêtement » ; un prototype *asme « nous » (de *usme, cf. l'acc. sanskrit *asmidh*) a donné en lesbien et thess. ἄδημε, en dorien ἄδητη, en ionien (avec addition d'une désinence) ἄδηται, en attique ἄδητοι (pour l'esprit rude, v. § 66 Rem. I) ; le nom de nombre « mille », anc. *χιλίων (cf. skr. *sa-hásram* « un millier ») est en lesb. et thess. χιλίων, en laconien χιλίων, en ionien χιλίων (remplacé en attique par χοῦις, de *χιλίων) ; l'ionien τρέπεται « prompt à fuir, craintif », dorien τρέπεται, remonte à *τρες ρό- de *τρες ρό- (cf. τρέπ-əs, ἀτρέπεται).

REMARQUES. — I. Les groupes -əs- et -əs- ont parfois été restaurés par analogie. Le second s'est alors fréquemment maintenu : ιερός (d'après ιερο-), τιμωρός (d'après τιμωρο-), etc. Plus rarement il y a eu chute de -ə avec allongement de la nasale : ἱερός, ἱεροφός, dor. ἱεροφάντητειανός Hésych., de la racine *ruer (ci-dessous). Le premier a de nouveau perdu son -ə, mais le résultat a été simplement un allongement de la sonaque ; ainsi *pevəps̥i refait sur les formes comme (F)ιε-əs- « tu revêts » n° 250, fut. (F)ιε-əs-, v. 400, aor. (F)ιε-əs-, § 251, est devenu (F)ιευμπ̥ι (cf. Ηέροντονος; de Ηέροντος φένος) ; l'ionien a conservé la forme correcte ἱερο- (ιειρούσθαι, Hérodote, IV, 64, répond à une forme attique ιειρουσθαι).

II. Cette différence entre le traitement des groupes -əs- et -əs- intérieurs concorde avec ce que l'on observe à l'initiale.

A l'initiale absolue, -əs- est représenté par -v- ; ainsi dans νίψη (lat. *nūrm*, § 104) en face du grecque σναῖτες « neige » (all. *Schne*, angl. *snow*) ou dans νιέτη en face du sanskrit नीपृष्ठ, all. *Schur* « brûlé ». Lorsqu'une voyelle précède, la nasale est fréquemment géminée : έι-ννητος Σ 596, έιννη Φ 11 (du verbe έιννη « filer », rac. *ind-̥, skr. *indyatī* « il tourne », all. *Schur* « corde »), άγά-ννηπος Α 420. Dans la métrique homérique, -v- initial issu de -u- allonge souvent par position une brève précédente : έρη νιψέντι Χ 754 compte pour ----- (cf. M 278). Par analogie, le poète étend cette faculté à des mots qui originellement commençaient par -v simple ; ainsi ἄρα δὲ νίψη Λ 274 (cf. Ο 625, v. 114) compte pour -----, bien que le mot νίψη n'ait jamais perdu de sifflante à l'initiale (skr. निभूत् « ouvre »).

Le groupe οψ- au contraire se maintient souvent : αμιρψάλιος, αμιρψώδης, αψίψη, αψίψη, αψίψη, αψίψη, αψίψη, etc., ont gardé leur -o initial. D'autre part, on a des doubles comme αψίψη (l' 757) qui a subsisté à côté de ψίψη. Celui-ci représente ψίψη issued from αψίψη. Certains mots qui

commençaient originellement par *μ-* simple se trouvent parfois écrits avec *μβ-* à l'initiale : *μβράλο* (= *μυρίαλο*) sur une vieille inscription attique (par analogie de **μιρεύει*); *Μέτρος* sur une vieille inscription de Corcyre. Or, dans la métrique homérique, *μ* initial issu de *sm-* allonge parfois par position une brève précédente : *επτά μείπαν* *** II 367 (exemple unique; partout ailleurs *επτά μείπαν* est composé ****); la racine était **μιεύ-*, cf. *εἰμαρταί* de **μεμύη-*, *εὐμαρί* de **μεμον-*, *εἰμαρπό*; de **ει-εμαρ-*), *φίλο-μειδής* (rac. **εμαι-*, angl. *smile*); le poète étend souvent cette faculté à des mots dont la nasale était simple : *θέρη μέψα* *** P 744, ivi *μείπανον* ***. A 396. Il y avait donc deux traitements, *μ-* et *μβ-* d'où *μβ-*, *μ-*. Cette dualité résultait de la phonétique syntaxique : Thucydide n'emploie *μείπαν* qu'après la négation *οὐ*; en toute autre position il dit *μείπει*; (Hoffmann, *Geisch.*, p. 154).

III. Les groupes *sr-* et *sl-* ont à l'initiale des traitements parallèles aux précédents. Le premier aboutit à *rb-* noté généralement *β-*. Comme il n'y avait pas en grec de *ρ* initial qui fut ancien (§ 53), c'est de là qu'est venu l'usage d'aspirer tout *r* initial. Ainsi *ἵ(ρ)ιν*, *βο(ρ)ή*, en face du sanskrit *sravati* « il coule »; la graphie *ῥέων* (attique *ροι*) est attestée à Corcyre. La métrique homérique suppose souvent le *ρ* géminé : *επτί βίβεον*; Σ 403 compte pour **** (cf. les formes composées *επτί-ρρεστος* + 173, *επτί-ρρεστος*; *ρ* 306 et avec l'augment l'imparfait *ίρρειν*); *επτά βίβεον* T 39 compte pour **** (cf. Σ 467; la racine est **srī-*; de *βίνει*; cf. lat. *frigus*, § 128) est tiré *βίνει*, dont on a chez Homère l'aoriste *ιρρίγην*.

Le groupe *sl-* a le même sort. Ainsi d'une racine à **sl* initial est attesté à Egine le participe aoriste *ιλλάρων*; cela justifie *ιλλάρων* chez Homère. Le parfait *εἴληψα* (att. *εἴληψε*) a le traitement normal à l'intérieur du mot : **ειληψα*. Le verbe *λέγειν* « je cesse » soit d'une racine **slēg-*; de là chez Homère *ἀλλήλεγεν* à 224, *πεταλλήλεγεν* I 157. Dans le passage O 392 la scansion oblige à prononcer *λλαλεγεν*: le dasif pluriel du mot *λιον* « lion » dont la liquide initiale est souvent simple (cf. X 262); on rapprochera la vieille graphie *λλαλε* en attique.

§ 71. Le groupe **sw-* initial aboutit à **bw-*, puis **wb-*, qui est généralement noté *v* là où subsiste le *v* et qui est représenté par un simple esprit rude là où le *v* a disparu. Le stade **wb-* est attesté par la graphie *φίξαταψι* (à Tanagra) du nom propre qui est en thessalien *φαξαταψι*, et par la notation *ϝαξα[ταψ]* (*ξαξαψι*) sur un papyrus de Corinne. Ainsi s'expliquent respectivement *φιξαταψι*, *φιξαταψι* (en Crète) et *ιξαταψι* en ionien-attique, *φαξαψι*; en bœtién et *ξαξαψι*; en ionien-attique (cf. skr. *stādñih* « agréable », lat. *sudans*, § 135).

REMARQUES. — 1. Il y a cepéodant des textes, comme la table d'Héraclée, où le *v* initial est régulièrement noté et qui donc ne sont régulièrement

écrivent *bās̄t̄os*. L'inscription delphique des Labyrides où le mot est généralement écrit *bās̄t̄os* a un exemple de *ox̄t̄os* (C 43).

II. Une trace de l'ancien groupe **sw-* se rencontre dans la forme homérique *sw̄s̄t̄*, aoriste de la racine **sw̄d̄-*, qui remonte à **sw̄p̄s̄t̄*, avec une gémination du *p̄* comparable à celle des liquides ou nasales (§ 70) ; comme devant consonne un *f* devient second élément de diptongue, **sw̄p̄s̄t̄* a donné *sw̄f̄s̄t̄*, d'où *sw̄t̄*. Des scissions comme *θuyat̄iθa pp̄iθ* *** ou *nat̄iθa pp̄iθ* *** dans la mètrique homérique (Z 192, T 39) révèlent une autre trace de l'ancien groupe initial **sw-*.

§ 72. Dans le traitement des groupes anciens *s* + *occlusive*, il faut distinguer suivant que l'occlusive était sourde ou sonore.

Quand l'occlusive était sourde, le groupe s'est maintenu intact. C'est, avec la position finale (§ 211), le seul cas où la sifflante subsiste normalement en grec. Ainsi, dans *st̄ob̄s̄i* infinitif aoriste de *θes̄xai* (rac. **sek̄w-*, lat. *sequor*), *sw̄iv̄s̄i* (cf. lat. *spondeō*), *st̄ixi* (cf. all. *steigen*), *sw̄t̄os* (cf. got. *skadus* « ombre », all. *Schatten*), *sw̄āll̄os* (cf. skr. *-sphālayati* « il heurte »), *sw̄c̄iθ* infin. aor. de *ēxw* ; *est̄i* (skr. *d̄sti* « il est »), *γνῶσκω*, épigr. *γνωσκω* (lat. *(g)noscō*) ; etc.

REMARQUE. — Le maintien de la sifflante tient à ce qu'elle était ici articulée avec force. Dans l'écriture, cette force est parfois notée au moyen de la gémination ; les graphies *ἀπόστολος*, *πατρός*, *Ἄστριαρχος*, *Ἐστησόμενος* se rencontrent sur les points les plus divers du domaine hellénique. Le grec est ici d'accord avec d'autres langues (iranien, arménien, brittonique) où *s* passe à *b* à l'initiale devant voyelle ou à l'intervocalique mais se maintient devant occlusive. C'est un type de prononciation tout différent de celui du français, où inversement *s* se maintient devant voyelle à l'initiale, mais s'amuit à l'intérieur devant occlusive : *ils sout*, mais *il est* (prononcé *ɪʃɪ* de **zhi*), *étoile*, *épi*, *étoile*, *titr*, *picle*, etc.

§ 73. Quand l'occlusive était sonore, la sifflante était passée à *ç* par accommodation dès l'indo-européen (Meillet, *Introduction*, p. 74). Le grec a hérité ainsi d'un mot **ozdo-* « branche » (all. *Ast*), qui est devenu *ἴζως* ; cf. *'Αθένας* de *Ἀθήνας-θε* (§ 786 Rem.).

REMARQUE. — Une grande partie des *ç* ainsi créés en indo-européen se sont éliminés du grec par le fait que les anciennes sonores aspirées y sont

devenues sourdes (§ 78) ; -d^b- par exemple aboutissait à -d^h- (de *d^h- par une accommodation en sens inverse). Ainsi s'expliquent parfois de *mīḍdhā- (got. mīḍdō « salaire »), skr. mīḍhau « id. »), fōth « sois » de *χ-dhī (impératif de la racine *χ-*) et les formes ḥyātī, ḥyātīs, etc., de la racine *χgh- signalées plus haut.

§ 74. Après occlusive, la sifflante se maintient : ḥuḍhv (skr. kṣuṛdhb « raser »), ḥāw (skr. piḍati « il ronge »), ḥāw (lat. axis, all. Achse), ḥt̪r̪t̪χ̪y̪y̪ (de t̪r̪t̪χ̪), ψρ̪t̪ψ̪ (de ψρ̪t̪χ̪), etc. Si l'occlusive est sonore, elle s'assourdit : ḥ̪j̪w de ḥ̪yw, ḥ̪iḍ̪w de t̪r̪t̪w. Dans le cas de la dentale, il y a accommodation, et la sifflante géminée ainsi produite se simplifie fréquemment : n̪iɛv̪r̪s, dat. pl. de n̪iɛv̪r̪; (de *n̪iɛv̪χ̪-st̪, *n̪iɛv̪χ̪s); n̪isi, dat. pl. de n̪oij̪; (de *n̪oib̪-st̪, *n̪oib̪-s; hom. n̪oib̪); ḥ̪t̪iɛv̪s, ḥ̪t̪iɛv̪s, aoristes de ḥ̪t̪iɛw, ḥ̪t̪iɛw (thème ḥ̪t̪iɛb̪-).

REMARQUE. — L'indo-européen avait un groupe d'une nature particulière représenté par *ar* en grec (*t* en celtique) et *kr* en latin (*k* en sanskrit) dans ḥpato; (irl. arl « ours ») en face de lat. orsus (de *orkhs, § 131; skr. ḥrkṣay « ours »). Le groupe des sonores aspirées correspondantes se présente, en alternance avec une consonne simple, dans y̪hūv (skr. h̪yam- « terre », irl. dū) en face de y̪apāi, lat. bumi, et dans y̪hī (irl. -dē) en face de lat. beri, besterum, all. gestern. Voir Lejeune, *Pōon.*, § 25.

§ 75. Le groupe -ss- tendait à se simplifier dès l'indo-européen. Ainsi la 2^e pers. sg. du présent de la racine *es-, *es-ss, devenue *esī, est représentée en sanskrit par dsi, auquel répond l'attique ει. La forme iess (attestée chez Homère, en laco-nien, en syracusain) a un correspondant dans le latin ess (§ 229). Des groupes -ss- d'origine secondaire (dat. pl. pīss-ss, aor. it̪iɛs-ss, etc.) se sont fréquemment simplifiés par la suite (§ 207).

Occlusives.

§ 76. L'affaiblissement articulatoire, caractéristique du consonantisme grec, se manifeste aussi dans le traitement des occlusives. Mais toutes les innovations que celles-ci présentent ne relèvent pas d'une manière immédiate de cet affaiblis-

ment. Il y a lieu d'abord d'examiner à part le traitement des aspirées et celui des gutturales vélaires.

§ 77. Traitement des aspirées.

L'indo-européen possédait une petite série de sourdes aspirées (Meillet, *Introduction*, p. 68); mais c'étaient des phonèmes rares, dont on a parfois peine à retrouver la trace dans les diverses langues de la famille. En grec, le *kb* est représenté par *χ* (*χειρίς*, cf. skr. *mukha* « bouche ») et le *pb* par *φ* (*φέγγων* « il déraisonne » Hésych., cf. skr. *phalgub* « faible, imbécile »; *φραγύεσθαι*, cf. skr. *sphärjati* « il éclate »). En revanche, le *th* semble représenté d'ordinaire par un *τ* simple : *πλάτης*, cf. skr. *pythah* « large », *πόντος* et *πότης* (cf. skr. *pánthah*, gén. *pathih* « chemin »), *ἀστήν* (cf. skr. *ásthī* « os »), *ἰστημ* (skr. *ásthām* « je me suis mis debout »), etc. La désinence de *άστη* (§§ 467 et 522) fait exception, si l'on compare skr. *wittha* « tu sais » et le lat. *vidisti*; peut-être faut-il pour expliquer le grec partir d'une désinence *-dba (Meillet, *Introd.*, p. 194).

§ 78. Les sonores aspirées étaient au contraire d'un grand usage en indo-européen. Antérieurement à l'époque historique, le grec les a remplacées par des sourdes aspirées, c'est-à-dire que *bb*, *db*, *gb* sont devenus *pb*, *tb*, *kh*, notés *ϙ*, *ϙ*, *ϙ* dans l'alphabet ionien. Cette particularité rappelle une innovation semblable de l'italique. Voir Meillet, *Dialectes*, p. 75 et avant-propos de la réimpression, p. 11-13.

Ainsi *ϙίσμι* répond au skr. *bhairāmi* « je porte », *ϙαπτίς* au skr. *dbṛṣṇīḥ* « hardi », *ϙεράν* au skr. *bēman* (locat.) « en hiver »; *ϙέσσ* au skr. *nābbah* « nuage », *ϙίθης* au skr. *ślbah* « bois à brûler », *ϙύμ* au skr. *sibati* « il saisit par force ».

REMARQUE. — Sur de vieilles inscriptions de Théra et de Melos, la labiale et la gutturale aspirées sont encore notées *zh* et *sh* (*z̥būl̥n̥s*, *z̥p̥h̥y̥s̥s*; *z̥y̥z̥n̥s̥*, *z̥w̥z̥n̥s̥*), mais le *ϙ* est déjà en usage; dans un seul exemple, provenant de Théra, on trouve le *ϙ* suivi de *h*: *ϙh̥ap̥-p̥a-n̥s̥*. Toutefois, les plus anciennes inscriptions de Théra rendent l'aspirée par la sourde simple : *Kap̥ta*; *Kap̥to* (*Kap̥tō*), etc. Cet usage est également attesté en Crète, notamment à Gortyne (v. § 34). Il explique que

dans les plus anciens documents italiques, les aspirées du grec soient rendues par des sourdes simples : *Pilipus* (C. I. I., I, 354), *triumpis* (Quintil., I, v, 20), *Arkius* (osque), *Perseponas* (pélignien), etc. ; cf. § 38 Rem.

§ 79. Dans ceux des parlers grecs qui conservent l'aspirée initiale, les sourdes finales devant initiale aspirée sont notées par l'aspirée correspondante : att. *ἱ ἡγίπαν*, *ἥσθιντος*, *εἴχε* *ὕπειται*. Ce fait démontre le vrai caractère des sourdes aspirées η, θ, χ, au moins à date ancienne.

On peut tirer la même conclusion des cas de déaspiration par dissimilation. Lorsqu'un mot comprenait deux aspirations, qu'il s'agit de *b* (issu de *s* ou de *y*, § 54 et 65) ou des occlusives aspirées, la langue faisait disparaître l'une des deux, généralement la première. Ainsi un ancien **segbō* (cf. skr. *sabhati* « il saisit par force »), devenu **hekho*, a donné *έγω* (en face de l'aoriste *έργεν*, où le *a* s'est maintenu, et du futur *έώ*, où l'aspiration initiale est restée parce que l'aspiration intérieure avait disparu devant *ε*). Dès lors, dans les cas de redoublement d'une racine commençant par une aspirée, où il devait y avoir deux aspirées de suite, la première a perdu son aspiration et n'est plus représentée que par une sourde : ainsi en face de l'aor. *έργαν*, *έργεν*, le présent est *έργαι* (de **θέργμι* ; cf. *θέργμι* (en face de *έργαν*, *έργεν*)). De même, d'une racine **bhendb-* (got. *binda* « j'ordonne », skr. *bhdhati* « il observe », avec déaspiration du *bb* conservé dans wéd. *uṣar-bhut* « qui s'éveille à l'aurore »), le grec a un présent *πρόθεψαι*, de **p(b)euth-* ; et d'une racine **dbeigb-* (got. *digans* « façonné », skr. *dēbmi* « je façonne » avec déaspiration du *db*, lat. *fingō*, § 103), le grec a le mot *παῖδες*, de **i(b)eikb-*.

L'alternance de sourde et d'aspirée dans *ταῦτας θάσσου* ou dans *θρῆται τρυγῖς* résulte aussi d'une dissimilation. Les formes anciennes étaient **ταῦτας θρυγῖς*, **θρυγῖς* ; l'aspirée initiale ne s'est maintenue que là où l'aspirée intérieure perdait son aspiration.

REMARQUES. — 1. Dans la flexion, on n'observe d'alternances de ce genre que pour le cas de la dentale. Pour la labiale et la gutturale, la forme non aspirée s'est généralisée ; ainsi le futur correspondant à *πρόθεψαι* et *πρόθε-*

v̥ep̥os est *μέσης* (la forme régulièrement phonétique devrait avoir un φ initial). Dans les composés et juxtaposés, les effets de la dissimilation sont souvent effacés par une action analogique : ἐγνίγη, ἐγγύγια, Ηλευθέρος ne sont attestés que sporadiquement ; on tend à restaurer δρυγή, ἵγριγια, Φυλερέα.

II. Là où certains éléments sont maintenus par le sens, la dissimilation peut se renverser (Grammont, *Phonétique*, p. 315). Ainsi la caractéristique -θη- de l'aoriste passif, nouvelle en grec (§ 139), est stable ; en face de γνῶθι, on a λέθη-τι et non *λευθ-θι, de *λεθ-θι. Le suffixe -θε-, -θε- du type τιθεῖσθαι apparaît déaspiré dans γέθκω, ἴγριθη (il n'y a pas en grec de suffixe -θε- dans des mots qui ne contiennent pas d'aspirée). C'est un résultat de la réaction étymologique : l'influence de γινω, γινο- a fait prévaloir le γ.

III. Les effets de la dissimilation sont parfois ruinés par une tendance plus récente à l'assimilation des aspirées ; cette tendance se manifeste notamment dans les inscriptions des vases attiques où on lit des formes comme Φυλερόνη, Διοφθέντι, etc.

Comme les divers modes de réaction peuvent se croiser, il y a souvent des situations assez confuses. Ainsi un mot *θε-θης devait aboutir à τεθης, qui est attesté chez Pindare, mais divers parlars continentaux ont θεθης ; d'une racine *θendh- (got. *þesan* « lier, attacher »), le grec a conservé trois substantifs, d'ailleurs dépourvus de tout lien sémantique : θεθης, qui est normal, θηθη, qui devrait être *θειθη, et hom. γάθη (de *bhγd̥b-nd̥), qui à l'époque hellénistique se présente sous la forme attendue θηθη.

§ 80. Traitement des labio-vélaires.

Voir Lejeune, *Phon.*, § 27-35.

Dès l'époque indo-européenne, les labio-vélaires ne se conservaient telles que dans un groupe dialectal, représenté par le germanique, l'italique, le celtique et le grec (§§ 6 et 45 Rem.). Elles consistaient en une articulation gutturale pourvue d'un appendice labio-vélaire ; celui-ci n'était pas une consonne autonome, et par suite l'ensemble ne valait qu'une consonne simple, *kʷ*, *gʷ*, qui ne faisait pas position (§ 201). En latin, qu ne compte que pour une consonne (§ 135). Le caractère complexe des labio-vélaires les rendait instables ; dans la plupart des langues elles ont été altérées, souvent en devenant des labiales (par exemple en osco-ombrien, partiellement en celtique, sporadiquement en germanique).

En grec, le traitement des labio-vélaires doit être exposé

historiquement. La tendance générale de la langue est à la prononciation labiale ; mais l'influence des phonèmes voisins a entravé à deux reprises l'action de cette tendance, si bien qu'il y a lieu de distinguer trois stades dans le développement.

§ 81. A un premier stade, certaines labio-vélaires ont perdu leur appendice labio-vélaire et par suite ont subsisté sous forme de gutturales pures. Le fait s'est produit dans le voisinage de *u* et devant *y*.

Quelle que soit l'origine de *u* (qui peut provenir d'une voyelle très brève influencée par la labio-vélaire elle-même), une labio-vélaire placée devant ou après *u* perd son appendice labio-vélaire. Le fait est général en grec. Ainsi *zū-xi* sort de **ou-kʷi* (§ 88o).

De la racine **kʷel-* (lat. *cole*, § 166, et *inquilinus*, § 99, skr. *cdrati* « il tourne »), d'où sort le crétois *τέλαπαι* (éolien *πέλαπαι*, § 85), et dont on a chez Homère les deux formes *τεπτελάπανες* et *πεπιτλάπανες*, le substantif est *πόλης*; attesté en composition dans *ἀρχίπολες*; mais à *αἴ-πολες*; s'oppose *βεβι-πολες*. De la même racine a été formé un mot redoublé **kʷekʷlo-* (skr. *cakrāb* « roue », v. angl. *bwthhl* « id. ») qui est représenté en grec par *κύκλες* (§ 808); l'*r* de **kʷekʷlo-*, enfermé entre les deux *kʷ* et assez bref par sa position en syllabe fermée, a passé à *u*.

Pour le nom de la « femme », radical **gʷen-* (got. *qimn*, angl. *queen*), le grec part d'une forme **gʷʰnd-*, où **g* représente une voyelle très réduite (§ 142 Rem. I); de là en béotien *βεννα*, mais en ionien-attique la voyelle réduite a passé à *n*, d'où *γνωτ*. Sans cette voyelle réduite, une forme **gʷʰnt-* (cf. skr. *gn̄d*) a servi de base au verbe dérivé *μνήσκω* (de **θνήσκω*, § 91) « je prends femme ».

§ 82. Le traitement indiqué au § 55 pour les groupes *kʷy*, *gʷy* et *ghʷy* suppose la disparition de l'appendice labio-vélaire. En effet, *kʷy* et *ghʷy* deviennent *ss* (att. *ττ*) comme *ky* et *gby*; et *gʷy* devient *z* comme *gy*. Ce fait a entraîné de fréquentes

alternances: Ainsi le duel hom. ἔτες de **okʷye* s'oppose à ὄφε-
ματι, ἔπων, ὄψ, ὄπη, οὐτεπίπον (cf. lat. *oculus*); ἔλασσων (att.
ἔλαττων) de **ləggbʷyōn* s'oppose à ἔλαχις (§ 81) et à ὄλασσος;
(cf. skr. *lagbhā* « vil »); ζεῖν, ζεῖ; de **gʷyt-*, **gʷyō-* (§ 56) s'op-
posent à βίει; οἶνων (cf. lat. *vinum*, *uīnus*, skr. *jivati* « il vit »).

REMARQUE. — Sur le traitement des gémintées, où l'appendice labio-
vélaire est exposé à disparaître, v. § 95.

§ 83. A un second stade du développement, postérieur à la
séparation des dialectes, les labio-vélaires tendaient devant la
voyelle ε à passer à la prononciation dentale. Le fait s'est
notamment produit en ionien-attique. (pour l'éolien, v. § 85):
kʷ, *gʷ* et *ghʷ* s'y sont fixés à la prononciation t, θ et Φ. Ainsi
τε répond à lat. *qui*, skr. *ca* « et »; ἀθένη à lat. *inguen* (§ 99);
Θέρας Θερμή à skr. *bhrab* « chaleur », *gharmadh* « id. », lat.
fermis (§ 100).

Enfin, le dernier stade du développement a consisté en ceci
que toutes les labio-vélaires subsistantes ont abouti à des
labiales. On trouve donc π., β., φ pour *kʷ*, *gʷ*, *ghʷ* en toute
position autre que devant ε, devant γ et dans le voisinage d'η.

Ainsi ηπερ, ηπατος; répond à skr. *yākṛti* « foie », lat. *renus*;
βαίνω, βάσσω sont de la même racine que skr. *gámati*, *gárcchati*
« il vient », lat. *veniō*, got. *qimana* « venir » (§ 99); βερπά
βιβρίσσω, de la même racine que skr. *girdti* « il avale », lat.
vorāre; φίη; répond à skr. *ābhī* « serpent ».

§ 84. Ce double traitement (dental et labial) a entraîné de
nombreuses alternances qui se sont généralement conservées
quand elles portaient sur des éléments radicaux. En regard
de skr. *hanti* « il frappe », *ghandhi* « massue », le grec a d'une
part le présent θίνω (de **ghʷen-yo*), de l'autre le parfait πέπα-
ται P 689, l'aoriste redoublé ιπεψων Φ 55, le verbal -πάτος
(dans Ἀργιπάτος T 31). En regard de skr. *páñca* « cinq »,
lat. *quinque* (§ 16), le grec a d'une part πέντε, de l'autre
πεντάς et πεντός. D'une même racine **gʷel-* le grec a tiré
deux présents : βιλλώ (de **gʷylyo*) et βιλλώ (de **gʷelyo*), ce

dernier spécial à l'arcadien, où il est devenu ξίλλω (§ 88 Rem.).

Dans la flexion au contraire, les alternances de ce genre ont été éliminées: C'est la labiale qui régulièrement a été généralisée, même où il y avait prédominance de l'emploi devant *e*. Ainsi le verbe ἔπειψαι (de *seqw-, cf. lat. *sequor* et skr. *sdcate* « il suit ») fait ἔπειψαι, ἔπειψαι, ἔπειψαι etc. toujours avec π; de même λίγιω (rac. *leikw-, cf. lat. *linguo*) fait λίγιοις, λίγιαι etc. Le substantif ἐρημός (de *regw-, avec prthésis, § 53; cf. skr. *rdjāb* « espace obscur », got. *rīgis* « ténèbres ») fait ἐρημός, ἐρημοις, ἐρημοισι, etc., toujours avec ο. Même l'impersonnel νέιψαι a constamment η, sous l'influence peut-être du futur νέιψαι et de l'accusatif νίψα (lat. *nivem*); la racine est *(s)neigibw-.

§ 85. Les dialectes éoliens ont la prononciation labiale des anciennes labio-vélaires devant *e*, au moins dans les cas où la consonne avait le plus de force, par exemple à l'initiale des mots autonomes. Ainsi ces dialectes, comme tous les autres, n'ont jamais que la dentale dans l'enclitique τε (§ 194); mais le nom de nombre « quatre » (ion. τέτταρες, att. τέτταρις, dor. τέτταρες; cf. lat. *quatuor*, skr. *caturdhā*) est en lesbien πέντες, en bétöien πένταρες. Pour le nom de nombre « cinq » (skr. *páñca*, lat. *quinque*, § 166) les grammairiens donnent comme éolienne une forme πέπτες, qu'on trouve chez Homère (A 463 πέπτωθελε) et chez Alcée (gén. pl. πέπτων) et sur une inscription thessalienne; mais les inscriptions et les manuscrits de Sapho n'ont que τέτταρες. L'adverbe signifiant « au loin », ion.-att. τέλλει, est en lesbien πέλλει, en bétöien πέλλει (dans Πέλλειαττάρες); la racine est celle du sanskrit *caramāb* « extrême ». En face de skr. *gárbhāb* « utérus », lat. *utero* (§ 115), ionien διλόρης, att. διλόρης, tous les dialectes éoliens ont le composé ἀδιλόρης « frère utérin » comme l'ion.-att. ἀδιλόρης; mais le nom propre Διλόρης a comme forme éolienne Διλόρης, attestée par l'accord du lesbien, du bétöien et du thessalien. Au substantif πέπτες (de *peptw-, § 79; rac. *gbendb-)

répond en ionien et en dorien l'aoriste θισσάθεται, et Homère emploie le verbal θιστός; dans ἀνίθεται; p. 296; mais en bœtiénien est attestée la forme -ποταθεται dans Ηρε-ποταθεται. L'initiale du nom propre qui est en ionien Θισσάλη, en attique Θισσαλία; était une labio-vélaire, car la forme thessalienne en est Θεσσαλία;. La même conclusion s'impose pour le verbe qui est en ionien-attique βούλευται; à la forme dorienne, qui est βέλευται, s'opposent thess. βελλευται, bœot. βειλευται.

REMARQUE. — La langue homérique présente pas mal de labiales issues de labio-vélaires spécialement éoliennes; ainsi de la même racine que πούσι l'attique a un mot βισσήν « gousfre », qui est correctement représenté ailleurs par βισσός (Hésychius). d'où l'arcadien βισσόν (§ 88 Rem.); l'hominérique βισσόν est un éolisme.

§ 86. Il reste quelques exceptions, que l'on peut expliquer par analogie. Ainsi de la racine *κύρει- « entasser, amasser » (§ 460), sortent le substantif κύριος et l'aoriste κύρευται qui sont tous deux réguliers. Mais le : du présent τίν(f)ει (att. τίνω) et τίνευται fait exception : il doit être analogique de τίνειν τίνεται, tout comme le : de cypriote τίνειται l'est de *τίνεψαι non attesté. En éolien, le : de thess. τίνεται bœot. -τίνεται (de -τίνεσται) est régulier.

Plus embarrassant est le cas de l'interrogatif-indéfini. En face de lat. qui (de *qui*), quis, skr. *kah* « qui ? » le grec a bien la labiale dans νόηται, νόη, νόη; et la dentale dans hom. τέο, att. τέο; ces formes sont régulières. En revanche, le : de τις (qui est également lesbien) fait difficulté. On a tenté de l'expliquer par l'analogie du génitif τέος qui est ancien (cf. v. h. all. *bues*). Mais le thème interrogatif-indéfini a perdu l'appendice labio-vélaire dans les formes χότεραι, χόη, χότται, χέοι, etc., de certains textes littéraires de l'ionien (notamment d'Hérodote; cf. Hoffmann, *Dial.*, III, 595) et dans la forme χις, χινεις du thessalien (id. *ib.*, II, 495 et 558). Les conditions qui justifient ici la présence de la gutturale sont inconnues. Ce sont peut-être les mêmes qui expliquent la dentale de τις.

§ 87. Tendance à l'affaiblissement des occlusives.

En ce qui concerne les sourdes, la tendance à l'affaiblissement se reconnaît dans la façon dont les Latins les ont parfois transcrits. C'est par des sonores latines que sont rendues les sourdes grecques dans des emprunts comme *gubernare* (de *καβίρνειν*), *gobius* (de *κωβίδης*), *buxus* (de *βούξης*), *Burrus* (de *βούρρης*), etc. En grec même, le manque de fermeté de la dentale sourde est bien sensible : τ tend à passer à ε devant les voyelles prépalatales, ο et surtout ι. Cette tendance s'observe dans tous les dialectes, mais beaucoup plus en ionien-attique et en éolien que dans le groupe occidental. Sans doute les τ de *τίττω*, de *τίθηται*, de *τίμᾶν* sont généralement conservés, parce qu'à l'initiale les consonnes sont toujours relativement fortes, et le τ de *ιστη* n'est altéré nulle part, parce que la sifflante précédente empêchait le passage de τ à ε. Mais en face de *πλεύστος* le grec tout entier a l'adjectif *πλεύσας*. A la 3^e personne des verbes, les désinences -τι et -τη ne se conservent que dans le dialecte dorien : *τίθηται*, *διέωται*, *φίππωται* (cf. skr. *bhadrati* « il porte », pl. *bhadranti*, lat. *fervunt*) ; les autres dialectes ont *τίθηται* *θίθωται* et, au pluriel, *φίππουται* en ionien-attique, *φίππεται* en lesbien, représentant tous deux *φίππωται* (conservé en arcadien, § 68). En face du dorien *πεντάτη* (lac. *πεντάτη*, § 60), l'ionien-attique a *είκαστη* « vingt ». De la racine *pet- de *πίττω*, l'ionien a le futur *πεστίμαται* (att. *πεσεῖμαται*) et l'aoriste *πεσείν* dont le ε s'est étendu à *πεσεῖν* (éol. et dor. *πεσεῖν*, § 313 Rem. II.). Cette assibilation du τ ne se laisse pas ramener à une règle constante ; ainsi les abstraits en *-τει- (skr. -τि-, lat. -τι- dans *ars*, mens §. 224) sont représentés en grec par le type *θίθηται* (skr. *dītih* « fait de donner ») ; mais le vieux mot *φάτης* a gardé son τ, tandis qu'on a plus tard refait *φάνης* et *ἀπόφανης* (Cf. § 592).

REMARQUE. — Il y a un exemple du passage de τ à ε devant ο dans ion.-att. *ἥμεται*; lesb. *είμεται*; en face de dor. *τυττε-* (en Crète), *τυττήν* (à Épidaure). Sur les formes du pronom οι de τυ, οι, la flexion pronomiale.

§ 88. La tendance à l'affaiblissement des occlusives conduisait en somme à cesser de réaliser l'occlusion, ainsi que le montre le cas du *t* devant *i*. Cette tendance devait agir particulièrement sur les occlusives qui sont faibles par nature, comme les sonores et les aspirées.

Le passage des occlusives sonores *θ* et *β* à la prononciation spirante (*d* et *b*) est attesté dans le Péloponnèse par des faits positifs antérieurement au III^e s. av. J.-C. C'est la prononciation spirante du *ρ* qui explique qu'on ait noté par *ρ* l'ancien *φ* en laconien (§ 60); et la confusion de *θ* et de *ζ* sur de vieilles inscriptions éléennes (Thumb, *Hdb.*, p. 175 et 176) suppose que le premier était spirant, au moins en partie. La prononciation spirante du *γ* ressort de graphies comme ἀλας; pour ἀλίγας (en attique, dès 318 av. J.-C.), ἀπατησός pour ἀπατηγός (à l'époque ptolémaïque), et inversement comme ἀπατηγός pour ἀπατήσος, εὐγενίτης, pour εὐγένης (papyr. du II^e s. av. J.-C.); le γ spirant aboutissait à *y*. Dans la καινή, à des dates variables suivant les lieux, les occlusives sonores *θ*, *β*, *γ* étaient devenues des spirantes; elles sont telles en grec moderne, sauf dans la position après nasale, où l'occlusion s'est conservée.

REMARQUE. — La tendance à l'affaiblissement, universelle en grec, ayant été reconnue, il convient de signaler que le résultat de l'affaiblissement dans les dialectes n'a pas été partout semblable, ou semblablement noté. Ainsi le *t* initial s'assimile en cypriote dans οιç (tabl. d'Edalion, I, 10 et 29) et τι pour τιç, τι; et le *θ* initial est noté ζ en arcadien dans ζερῆσον ou ζελλω (§ 84); comme l'arcadien a un signe spécial pour le *t* issu d'ancienne labio-vélaire, il est vraisemblable qu'il s'agit ici d'une prononciation spéciale à l'arcado-cypriote, suivant laquelle la labio-vélaire, après passage à la dentale, aurait continué son évolution dans le sens de la spirante.

§ 89. Les aspirées φ, θ, χ sont avec le temps devenues toutes des spirantes. C'est en dorien que le changement se marque le plus tôt. La notation par ε de l'ancienne dentale aspirée en toute position (sauf après ε) est un trait caractéristique du laconien: μεμεμε, ἀεεεε (sur une vieille inscrip-

tion) pour θισπερα; ζιθηρα; on lit των (θων), ισηται (θηται) sur le papyrus d'Aleman. Thucydide (V. 77) cite ευμαται, gén. de θημα; cf. τω εω et ιλες dans *Lysistrata*, v. 86 et 105.

Dans la *κοινη* la prononciation spirante des anciennes aspirées est devenue générale dès le début de l'ère chrétienne.

§ 90. A cet affaiblissement près, les anciennes occlusives conservent en principe leur caractère ancien ; c'est-à-dire qu'à i.-eur. *p b t d k g* répond en grec π β τ δ κ γ.

Ex. : πινω (cf. lat. *petit*), ιπτι (lat. *septem*), ιρπω (lat. *serpent*), βάκτρον (lat. *baculum*), λεβω (cf. lat. *libo*), ταίρω (cf. lat. *tereo*), πέτραι (lat. *petra*), θέμας (lat. *domus*), ιδες (cf. lat. *sedes*), κιρπα; (cf. lat. *corna*), δέκα (lat. *decem*), γένος (lat. *genus*), ιγώ (lat. *ego*), etc.

Devant liquide, ces occlusives se maintiennent. Ainsi dans οἰκεῖων (cf. lat. *plas de *plois*, § 180), τλάτας (ion. τλετας, lat. [i]tlatis), κλήσια (lat. *claud*), ρπίν (cf. lat. *prior*), τρίμω (lat. *tremit*), ρπίς (cf. lat. *eruor*), ιθρα (cf. lat. *sedes*), γράσσω (skr. *grā-sati* « il dévore »), etc. La dentale sonore s'est toutefois assimilée à la liquide ξ dans le laconien ηλλα « siège » (de *sel-la-, cf. Βρα ιθρα et le lat. *sella*).

§ 91. Devant nasale, les occlusives subsistent en général ; mais dans certains cas on constate une tendance à nasaliser les occlusives sonores, qui sont plus faibles que les sourdes.

Ainsi de la racine de οἴμων; οἴμενος, ιοίμων, on a οίμηξ, οίμης; et de la racine de κίμνω (skr. *camnitte* « il prend de la peine »), κίμηρη, dor. κιμάτας (ion. κιμέτας); à côté de οιτάνωμα existe un présent οιτίνημα (§ 352). Dans la dérivation figurent les mots ά-μη, οί-νων, οι-νης, etc. (sur la coupe des syllabes, v. § 202).

La dentale sonore subsiste dans dor. ιθράτας (ion. ιθρητας) en face de θρυνάμ (cf. lat. *dominare*) et dans ινίρης, κινήτη, ινίθημη, hom. (f)ιθρη (devenu att. ιρην sous l'influence de (f)ιττη).

La gutturale sonore s'est conservée dans γνήσιος; ξηρός, etc.;

mais dans γήγεματ, γηγείσθι, la dissimilation aidant, le γ intérieur a tendance à s'altérer : le thessalien a γηγενέος, l'ioniens γηγεματ, γηγέσθι en face de l'att. γηγεμάτ, γηγείσθι qui subsistent ; de là est né en thessalien et en bœtiens un thème γηγε- (thess. γηγεδεναν, γηγεται, bœti. γηγεμενον, etc. Hoffmann, *Dial.*, II, 572), sur le modèle de τιγρατ, ἄγρατ.

Un peu plus débile par nature, la labiale sonore passe à la prononciation nasale dans αγνάτ ; de *τιβ-ιο- (cf. σιβατ § 56) et dans μνάζω : « je prends femme » (§ 81).

Pour le traitement des occlusives devant y et devant w, v. §§ 56, 62 et 95.

§ 92. Devant une autre occlusive, les occlusives sont sourdes ou sonores suivant la qualité de celle qui suit. Ainsi s'opposent ιβούσος, δυδεός à ιττός, έττος, πιττότης à πιττός, et inversement νιπτός, νιπτόν, νιπιττόν à [χιρ]-νιψ, gén. -νιψος, ou σικτός à σιγγίσ-

Devant une occlusive aspirée, les occlusives sont notées aspirées : ίχθος, φθίνω, etc. Comme il est impossible d'émettre les souffles que comportent χ et φ devant l'implosion du θ, cette graphie veut dire simplement que la première occlusive a l'articulation aussi faible que les aspirées χ ou φ suivies de voyelle ; il n'y a qu'un souffle émis, celui du θ qui termine le groupe.

§ 93. Devant ο, toutes les occlusives sont sourdes ; si bien que l'on a également λαίφω, τρίφω et φρίφω, πλέξω, λέξω et εῖξεμαι, comme futurs de λαίψω, τρίψω et φρίψω, πλίξω, λέψω et εῖγεμαι. Seule, l'occlusive dentale perd son occlusion, et le résultat est un groupe-ο- souvent simplifié en -ο- (cf. § 207) : ζεισσομαι et ζεισσομαι (Ω 595 et X 354), ιψίσμω et πίψω sont les futurs de ζεισσομαι, ιψίσμω, πίψμω ; de la racine *sed- (ιθες ιζεμαι, etc.) on a l'aoriste ισσω (de *sed-s-) et ισσα (avec augment) chez Homère (inf. -ισσαι v. 274 ; part. ισσας v. 280).

Toutefois l'occlusive placée devant ο avait sans doute une prononciation à la fois affalblie et aspirée ; de là des graphies archaïques comme ιργετην en vieil-attique (C.I.A. IV, b, 1,

a 1, 1^{re} moitié du VI^e s.), οὐγγίμενος en ionien des îles (Paros), καὶ πρᾶτοι en ionien d'Asie (Cymé), ἐγγάσσει à Corinthe (Collitz-Bechtel 3119^r). De là aussi, en cas de métathèse, des graphies comme Σχενκάτη (pour Ξενοχατή), ἐγγάσπει (pour ἐγγάσφει), οὐγγίμενος (pour οὐγγίμενος), οὐγγί (pour φυγή) sur des vases attiques et inversement φεύν pour φέύων à Syracuse (§ 764). Cela explique que des groupes -ksm- et -ksm- aboutissent à -χμ- et -χν-, dans des mots comme πλογμός (de *πλοξ-μός-, cf. πλίξω) et λόχνος (de *λοχ-νός, cf. λευχός et prénest. λόχνα, § 129), ἀχνη (de *ak-s-nā, cf. lat. *acus*); et de même que des groupes -krl-, -kir-, -pn̄-, -psr- aboutissent à -χλ-, -χρ-, -φν-, -φρ-, dans des mots comme μοχλός (de *μικλό- lat. *malus*), λέχρις (de *leksri-, cf. λοξής), αἰφνής (cf. αἴψα), στριφνής (de *stipsrō- cf. στριβερής), etc. En pareil cas, la dentale naturellement disparaît : λαομός de *λατ-μός- (cf. Λατίο-μός).

§ 94. Quand elles sont géminées, les occlusives sont articulées avec plus de force que quand elles sont simples. La gémination fournissait donc au grec une série de consonnes fortes.

Le grec avait des géminées dans des mots du langage enfantin (ἄττα, ἄττα, τίττα, etc.), dans des noms propres familiers dits hypocoristiques (Κρίττις, Θεοκκάδη, etc.) ou dans des onomatopées (παππίζω, τίττουζίζω, etc.). Fréquemment alors, la géminée est notée χχ, ρρ, ππ; ainsi dans les mots κακχίζω (de type ancien ; skr. *kákhati* « il rit »), λεκχώ (inscript. des Labyades D 13), σινχίζει, τιτθή, τυτθή, καπθή, ἀπθή, etc. Cette notation marque bien la forte tension du premier élément de la géminée, à la différence de ce qu'on observe dans le cas de χθ, ρθ (§ 92).

§ 95. Un autre fait qui témoigne de la force de la géminée, est fourni par le traitement des groupes *k + w, *kk + w.

Ces groupes aboutissent à une géminée. Étant donné le traitement labial de *k^w et k^wk (issu de *gʷʰb), on attend pour k

+ *w* et *kb* + *w* le traitement ξξ et ρρ devant voyelle autre que ε (§ 83). C'est ce qui se produit en effet. Le grec répond par ἵππος au latin *equus* (de **ekuos*, skr. एक्वाः « cheval ») ; et au sanskrit गृह- « être fort » par -ξξ- dans les formes bœtiennes ιξξων; (de *ιχ्य-ξξων; Coll. 492,9 et 493,6), θεξξων; (de *θμ-ξξων; dans τεξξωντε, Coll. 488, 165 etc.), Θεξξων; cf. Buck, *Dial.*, p. 43. A l'initiale, la géminée se simplifie ; de là πάας, πίξισθαι en dorien. La même simplification s'observe dans le mot θέρ (de **gbwér-*, § 83 ; cf. slave *zvěř*, lit. *zvěřis* « bête sauvage »), représenté par ηθρ dans le groupe éolien (thessalien φηρ-), d'où le nom de peuple Φέροις chez Homère A 268, B 743.

La force de la géminée se traduit parfois en pareil cas par la perte de l'appendice labio-vélaire et conséquemment par le maintien du caractère guttural (§ 82 Rem.) : c'est ainsi que ξξξς « cheval » existe dans le dialecte de Tarente et que de *λάκκος; (cf. lat. *lacus*), de *γλυχύς (cf. γλυκός) et de *πίλαχος- (cf. πίλαχος;) on a les formes λάκκας; (Hérodote IV 195, VII 119), γλύχα (Hésych.), πίλαχον (N 612), πιλίχαντις (: 244), ημιπίλαχα (Ψ 851), etc.

§ 96. Tandis qu'un ancien groupe -ττ- s'est maintenu dans un mot expressif comme ἀττα « père », le groupe *t* + *t* résultant du contact de deux éléments morphologiques s'affaiblit en -ττ-. C'est ainsi que **wid-to-s* et **wid-te* passant à **wittos* et **witte* ont abouti en grec à (*F*)ιττῖ; et (*F*)ιττῖ. De même l'impératif (*F*)ιττῖ « sache » sort de **pit-thi*, plus ancien **wid-dhi*. — Sur le traitement, tout différent, du groupe -ττ- en latin, v. § 118.

CHAPITRE IV

LE CONSONANTISME LATIN

§ 97. Les transformations qu'ont subies les consonnes indo-européennes en passant par l'italo-celtique et par l'italique commun pour arriver jusqu'au latin sont considérables. La tendance, universelle dans le langage, à prononcer les consonnes intervocaliques plus faiblement que les initiales et que les intérieures précédées d'une autre consonne, se manifeste dans tous les cas où la prononciation avait par nature quelque faiblesse. Ainsi le *g*^w intervocalique (§ 99), les spirantes (§ 101) ont tendu à se conformer aux voyelles qui les entouraient ; les gutturales (§§ 99, 103), la liquide *l* (§ 110) ont subi l'influence de la voyelle suivante.

REMARQUE. — Les occlusives sourdes ne se sonorisent jamais devant voyelle et même devant *r* ou *l*. Le cas de *quadr-ginta*, *quadr-pes* (avec *d*) en face de *quattuor* (avec *t*), ou de *ui-ginti*, *tri-ginta* « deux, trois dizaines » (avec *f*) en face de *decem*, *centum* (de *d^haytam) « groupe de dizaines » (avec *c*) est une singularité incompliquée. Elle a toutefois un parallèle dans le grec ἑβδομής (cf. v. sl. *sedmā*), δέκας; en face de ιττί, δέκα.

I. Consonnes simples.

§ 98. *Occlusives*. — Les quatre types d'occlusives sourdes et sonores, indiqués au § 45, se sont généralement bien conservés en position intervocalique comme en position initiale.

1^e labiales : *p* et *b*. Ex. : *pater* (gr. πατέρ, skr. pitā, got. fadar) ; *sōpire* (cf. skr. svapdyati « il endort ») ; *dē-bilit* (cf. skr. baldm « force »).

2^e dentales : *t* et *d*. Ex. : *tegere*, *loga* (cf. gr. (σ)τίγει, (ε)τίγη, v. h. a. *dah* « toit »); *domus* (gr. δόμος, skr. dāmab « maison »); *edere* (gr. ἔδω, got. ita « je mange »).

REMARQUE. — Dans un certain nombre de mots, un *d* ancien a passé à *t* sans raison visible : *θέρ* en face de *θορ* (cf. gr. θύει, etc.), *θuir* (gr. θεῖρ, skr. देवर् « beau-frère »), *lacrum*, cf. gr. λάκρυμα, etc. Il faut sans doute expliquer cette particularité par une influence dialectale (Ernout, *Elém. dial.*, 80) : le changement de *d* en *t* paraît être un fait de prononciation des gens de la Sabine.

II. En vieux-latín, le préfixe *ad-* apparaît aussi sous la forme *ar-* devant labiale : *arfuiss*, *arvorsum* (S. C. des Bacch. l. 21, 24 ; Ernout, *Rac.*, p. 59) à côté de *adversum*. La langue a conservé arbitre de **ad-bater* (cf. ombr. *at-patrati* = arbitratu, avec *t* issu de *d*). La preuve qu'il s'agit d'un phénomène phonétique est fournie par la graphie *apur fiem* Corp. I, 2^e éd., 5. Mais les limites géographiques de ce phénomène sont inconnues ; voir Lindsay-Nohl, p. 328. D'autre part, c'est par dissimilation que *mediidie* attesté à Préneste (Varroo L.L. VI, 4) est devenu *meridie*, d'où *meridies*.

§ 99. 3^e prépalatales : *c* et *g*. Ex. : *centum* (gr. οκτώ, skr. चतुर्म, v. irl. *cet*, bret. *cant* « cent »); *dicere* (gr. δίκειν, got. *ga-teiban* « annoncer »); *genus* (gr. γένος, skr. जनाय = naissance, génération »); *agere* (gr. ἀγεῖ, skr. *djati* « il pousse »).

4^e postpalatales à appendice labio-vélaire : sourde *qu*. Ex. : *quattuor* (osque *petora* « quatre », gr. dor. τέταρτη, éol. τετραπη, skr. *caturdhah*); *sequitur* (gr. ἐκεῖται skr. *sidcate* « il suit »). Devant *u* et *o* la postpalatale perdait l'appendice labio-vélaire ; de là *secutus* en face de *sequitur*, *icnūr* (gr. ἱκνεῖ, skr. *ydkyt* « foie »), *incola* en face de *inquitinus*, *ne-enter ali-enbi cottidie* en face de *quis*, etc. Cet appendice a été souvent restitué par analogie ainsi dans *sequor* ou *quad*; à l'initiale devant *u*, sa restitution a entraîné la perte de l'occlusion dans *ubi*, *unde*, *uter*, *ut*, qui sont de la même famille que *quis* (l'ombrien répond à *mbi* par *puf*, l'osque par *puf*). — La sonore correspondante *gʷ* avait comme toute sonore une articulation faible ; l'appendice labio-vélaire a provoqué la suppression de l'occlusion ; le résultat a été *u* consonne. Ainsi à l'initiale dans *nīnos* (cf. lit. *gytvas*, skr. जीविः « vivant »), *uuru* (irl. *bir* « broche », got. *gairu*), *uenire* (gr. βαίνω, got. *qima* « je viens »);

à l'intérieur, dans *ஆநாத், ஆநிடு* (cf. gr. ἄγρός). Le mot *bos* en face de skr. *gāvah*, irl. *bé* « vache » se dénonce par son *b*-initial comme d'origine dialectale (Ernout, *Élém.*, p. 123).

Après nasale, l'articulation gutturale se conserve ; ainsi dans *inguen* (§ 83) ou dans *unguō, ungnen* (skr. *ankti* « il enduit », v. irl. *imb* « beurre »).

En osco-ombrien, le *gʷ* a passé à *b* comme le *qʷ* à *p* : de là osq. *bivus* « utui » (nom. pl.), ombr. *berus* « uerubus », *benus* « uenerit » ; ombr. *umitu* « unguitò », *umuen* « unguen ».

REMARQUE. — Sur les cas où l'appendice labio-vélaire ne se maintient pas dans les groupes de consonnes, v. § 104. Rem.

§ 100. Outre les occlusives sourdes et sonores, il existait en indo-européen des sonores aspirées (§ 46). Le grec les a remplacées par des sourdes aspirées (§ 78), le celtique par des sonores simples (*b, d, g*). C'est un des traits caractéristiques de l'italique d'avoir, comme le grec, transformé ces sonores aspirées en sourdes : *bb, db, gb, gʷb* ont abouti respectivement à *pb, tb, kb, kʷb*, devenus de bonne heure en italique *f* (bilabial), *ɸ*, *x*, *xʷ*. Mais l'évolution ne s'est pas arrêtée là.

A l'initiale, *f* bilabial est passé à *f* labio-dental ; *ɸ* a suivi la même évolution, se confondant avec le précédent ; *x* est devenu *b* ; *xʷ* est également passé à *f* labio-dental ; si bien que les quatre sonores aspirées de l'indo-européen sont finalement représentées à l'initiale en italique par la spirante labio-dentale *f* et par l'aspiration *b* (v. § 105). Exemples :

Labiale (*bh*) : lat. *ferō* ombr. *fertu* « fertō » (gr. φέρω, skr. *bharati* « il porte », v. irl. *biru* « je porte »).

Dentale (*db*) : lat. *fingō, signōns*, osque *selbhiss* « mûrōs » (gr. τίγος, τοτγο; de *θεργος, *θεργος, skr. *dehah* de **dheba-* « corps », irl. *dingim* « je presse », en composition « je batis ») ; v. § 79.

Prépalatale (*gh*) : lat. *barior, bartor*, osque *berest*, ombr. *beriest* « violet » (gr. χιρπά, skr. *bdryati* « il prend plaisir »);

lat. *bienis* (gr. γένος et γενίσιον, skr. bēman « en hiver », irl. *gam*, gall. *gæaf* « hiver »).

Postpalatale (*gʷʰb*) : lat. *fornax* (cf. gr. θηράξ, -skr. ghar-midh « chaleur », irl. *gorim* « je réchauffe »).

REMARQUE. — Certains dialectes, comme le sabin, répondaient par *f-* à lat. *b-* issu de **gh*. Quelques mots latins, qui ont *f-* initial au lieu de *b-* doivent par suite s'expliquer comme des emprunts dialectaux : ainsi *sel* (gr. γάλα), *fouet* (gr. γάτος), *faudō* (gr. γάτω, got. giutan « verser ») ; v. Ernout, *Édim.*, p. 69-70.

§ 101. Ce traitement initial donnerait à croire que la confusion de *bb* et de *db* en *f* est un fait italique commun. Mais cette conclusion serait incorrecte, comme le montre le traitement intervocalique. Entre voyelles en effet, les spirantes sourdes, y compris la sifflante *s* (§ 106), sont devenues sonores. Or, la sonorisation s'est produite en un temps où *x* était déjà partiellement passé à *b* (§ 100), mais où les autres spirantes sourdes (*f*, *ɸ*) étaient encore distinctes.

Le résultat a été que les spirantes *f* et *ɸ* (issues respectivement de *bb* et de *db*), sonorisées à l'intervocalique, sont devenues des occlusives ; c'est par *b* ou par *d* qu'elles sont respectivement représentées en latin. Exemples : lat. *nebula* (gr. νεφές, skr. नद्धबाह, v. h., a. *nebul*, irl. *nél* « nuage » de **nebblo-*) ; lat. *medius* (gr. μέσος de *μέθυς- § 56, skr. मद्द्याह, got. midjis, irl. *mide* « milieu ») ; lat. *fido* (gr. τιθημαι de *πεθ-).

REMARQUES. — I. En osque, où la sonorisation des spirantes intervocaliques ne s'est pas produite comme en latin, c'est par *f* que l'ancien *db* est représenté : *surfai* « in mediā ».

II. Après *u*, devant *l* et dans le voisinage de *r*, le *ɸ* a passé à *f*, qui s'est sonorisé en *b*. Ainsi s'expliquent des mots comme *ruber*, रुधि-गु en face de gr. ῥόπετος ῥετός (cf. skr. रुद्धि-रुद्ध, got. rausjs, irl. ruad « rouge ») et un suffixe comme *-bro-* (type *cibrum*), issu d'un indo-européen *-dho- et répondant au grec *-ρεω-* (cf. ἀρδεων, ἄρδεων). Les mots *arber*, *uerbius* sortent de **ardh-* (§ 606), **uerdh-* (cf. lit. वैर्धोः « mot », all. *Wərī*) et le suffixe *-h(n)dhi* de *-dho- § 577.

§ 102. D'après le paragraphe précédent, on ne devrait rencontrer en latin la spirante *f* qu'en position initiale. En fait, il

en existe quelques exemples à l'intérieur de certains mots, qui paraissent empruntés à des parlers non romains (Ernout, *Élmu. dial.*, 75). Ainsi dans *rufus* à côté de *ruber* (ci-dessus) ou dans *sifilare*, forme populaire du latin de Rome *sibilare*; si la forme populaire a dans ce dernier cas survécu dans les langues romanes (français *siffler*), c'est à cause de son caractère plus expressif. Les mots *inferns*, *infrā* doivent être aussi d'origine dialectale.

Il faut naturellement mettre à part les cas de réaction analogique, comme dans les formes à redoublement (type *sesellit*), ou étymologique, comme dans les composés (type *déferō*).

REMARQUE. — La comparaison du germanique (all. - *barf*) montre que *barbū* remonte à **bhardha-*. On attendrait donc en latin **farfa*, d'où *farba*. Il y a eu assimilation du *f* initial au *b* intérieur. Dans le verbe *bibō* (§ 414), d'un ancien **pibō* (skr. *pibati*, v. irl. *ibid* « il boit »), le *p* initial s'est assimilé au *b* intérieur.

§ 103. A l'intérieur *x* passe à *b* en règle générale (pour l'initiale, v. § 100) : *nebo* en face de (*F*)*yęs*; (skr. *tābasi* « il conduit en char »); la gutturale apparaît dans *węxi* et *węcins*. Le passage de *x* à *b* étant antérieur à la sonorisation des spirantes sourdes intervocaliques, l'*x* n'a pu en être atteinte. Toutefois, devant *w*, l'*x* s'était maintenue plus longtemps; aussi a-t-elle subi la sonorisation, par exemple dans *figara* (cf. *zē-yę*; § 79 et 100) ou *ligariō* (cf. *λειχω*). Après *w*, l'articulation gutturale, étant appuyée, s'est maintenue: ainsi dans *fingō* (même racine que *figāra*), *līngō* (cf. *λειχω*), *angō* (gr. *ἀγχω*, skr. *apīhabh* « détresse »), *mingō* à côté de *meiō* (rac. **meigb-* § 53 Rem.). De même après *l*: ainsi *indulgeō* (irl. *dligim* « j'ai droit », *R. Celt.*, XL, 429).

§ 104. La spirante *xʷ* (issue de la postpalatale **gʷb*) a subi aussi la sonorisation et le traitement en est le même que celui de *gʷ* (§ 99); c'est par *w* (= *w*) qu'elle est représentée: *ninem* (acc. sg.) de **snigʷb-mp* (gr. *νιξ*; cf. lit. *snēgas* « neige » et v. irl. *snige* « averse »). Après *w*, comme dans le cas

précédent, l'articulation gutturale a subsisté : *niguit* à côté de *ninem*.

REMARQUE. — L'appendice labio-vélaire des sons *qu* et *gu* ne se maintient que devant voyelle. Il disparaît au contraire à la finale et devant consonne. Ainsi s'expliquent *acc* en face de *uegū*, *axi coctus* en face de *ceqū*, aussi *uectus* en face de *uegū*, *axi* en face de *uiuent* et de *niguit*.

§ 105. Comme cela est arrivé dans bien des langues, l'aspirée *b* qui n'était qu'un simple souffle, a fini par s'amuït entièrement. Il n'y en a plus trace dans les langues romanes. À l'intervocalique, l'amuïssement était accompli dès le III^e siècle avant notre ère : on en a une preuve dans des composés comme *nemo* de **ne-hemō* (§ 183), *dēbēō*, *diribēō* de **dē-habēō*, **dis-habēō*. Bien mieux, l'*b* a servi à marquer simplement la séparation des syllabes en cas d'hiatus ; ainsi dans *abenns* (de **ayes-no-*, § 113 ; dérivé de *aes*), déjà dans S.C. Bacch. (*in labolam abenam* l. 26) ; également en ombrien : *abesnes* « ahénis ». Le composé *prae-bendō* est usuel chez Plaute sous la forme *prelendō* ; mais on lit déjà *prendo* Asin. 569, Bacch. 696, Curc. 339, Epid. 326 et c'est la forme normale chez Térence.

La prononciation rurale tendait à supprimer *b* même à l'initiale : les formes *edus*, *olus*, *artna*, *ircus*, etc., sont données comme rurales au lieu de *uedus*, *olus*, *bar̄na*, *hircus*. Or, dans tous ces mots l'aspirée initiale est étymologique : le sabin, qui changeait en *f* à l'initiale même l'ancien **gb* (§ 100 Rem.), disait *sedus*, *folus*, *fasena*, *fircus* (v. Ernout, *Élém. dial.*, p. 69 et ss.). Parfois, c'est la forme rurale qui a prévalu, comme pour le mot *anser*, qui devrait être **banser* (cf. gr. *γάρ*, all. *Gans*, irl. *glis* « cygne »). Inversement, on a parfois affublé d'une *b* initiale des mots qui n'y avaient aucun droit : *bumerus* par exemple, *baurid*, ou *bumor bunteō* avaient primitivement des initiales vocaliques : *bumerus* est à comparer à gr. *Ὥμερος*, skr. *dīvash*, got. *ans* ; *baurid* à v. isl. *ausa* « puiser » (cf. *austrum* Lucr. V 516) ; *bumor* à gr. *ὕψης*. La mode répandit l'usage

de l'*b* initiale comme une élégance chez les gens distingués (cf. Catul., 84). Encore au temps de saint Augustin (*Confess.*, I, 18) on enseignait à la prononcer.

§ 106. *Sifflante*. En latin, *s* se maintient à l'initiale devant voyelle; ex.: *senex*, gén. *senis* (cf. v. irl. *sen* « vieux », lit. *senas*, gr. *īvv* (*xai vía*), etc.).

À l'intervocalique, *s* comme toutes les spirantes sourdes (§ 101) s'était sonorisée de bonne heure et était devenue *z*. Mais on continuait à écrire *s*. Les graphies *meliosem* (avec le suffixe *-yos-* du comparatif), *foedesum* (gén. pl. du thème en **-s/so-fodus*), *cied* (= *erit* sur la pierre du forum; cf. véd. *āsat* « qu'il soit ») sont attestées à date ancienne. Dans les noms propres, la tradition a maintenu les graphies *Fāsius*, *Vale-sius*, *Numasios*, *Papisius* jusqu'au dernier tiers du troisième siècle (voir § 41). À cette époque, le *z* intervocalique avait évolué en *r*; et c'est la graphie *Fārius*, *Valerius*, *Papirius* qui fut désormais consacrée.

§ 107. Ce passage de *s* intervocalique à *r* (par l'intermédiaire de *z*) est connu sous le nom de *rhotacisme*. Il s'observe dans plusieurs langues, notamment en germanique. En latin, il a créé des alternaances de *s* et de *r* à l'intérieur de bien des paradigmes : *arbōs arboris*, *īns īaris* (voir § 602 Rem. II) et *īnstus* (de **īonestos*), *arō* (de **euso*; § 66 Rem. I) et *ussi*, *us-tus*. De là l'extension analogique de *-r* à certains nominatifs de thèmes en *-es-* (*honor*, § 700).

REMARQUE. — L'ombrien pratique le rhotacisme comme le latin. En osque, *s* intervocalique, devenue sonore, est demeurée telle. Cette *s* sonore est notée *s* dans l'alphabet indigène (parce que *z* y servait à noter *b*); elle est au contraire notée *z* dans les textes en alphabet latin. Ainsi le génitif pluriel des thèmes en **-s* est en osque *-asim-* ou *-azim*, en face du latin *-drum* et de l'ombrien *-arw* ou *-arwus* (cf. gr. hom. *-ouw*); v. § 671.

§ 108. Par suite du rhotacisme, il ne devrait plus y avoir *d's* intervocalique en latin. Dans la plupart des cas où l'on en rencontre, il s'agit de la simplification tardive d'un groupe *-ss-*; par exemple après voyelle longue dans *causa*, *misus*, *ca-*

sns, *misi*, etc. (§ 139). La forme *nasns* remonte à *nassus* (encore attesté chez Plaute, *Merc.* 310), forme à géminée de caractère populaire, en regard du mot à consonne simple *natus*.

Il y a cependant quelques *s* intervocaliques inexpliquées dans des mots d'origine obscure comme *miser*, ou dont l'histoire précise est inconnue, bien qu'on en entrevoie l'origine étrangère, comme *asinus* ou *rosa* (§ 19).

§ 109. *Sonantes consonnes*. Les six sonantes, *r*, *l*, *m*, *n*, *y*, *w* se sont en général maintenues en latin sans changement notable.

La liquide *r* ne pose aucune question. Les nasales *n* et *m* pas davantage, sauf en ce qui concerne la position finale dont il sera question au § 227; sur la nasale gutturale, v. §§ 120 et 166.

Liquide *r*: *rēx* gén. *rīgis* (cf. skr. *rāj-*, v. irl. *ri* gén. *rig*); *serō* (gr. *φίρω*, skr. *bhrati*, v. irl. *berid* « il porte »).

Nasale *m*: *memini*, *mens* (cf. gr. *μανεῖσθαι*, skr. *mānman-* « pensée », v. irl. *menme* « esprit », etc.); *nomō* (cf. skr. *ud-*
miti « il vomit »).

Nasale *n*: *nous* (gr. *νέος*, skr. *nātuh* « nouveau » etc.); *canis* (cf. gén. gr. *κυνής*, skr. *cinah*, irl. *cēn* « du chien »).

REMARQUE. — La nasale *m* devenait *n* devant *y* (cf. § 57), à en juger par *umid* (rac. **gʷʰim-*, § 83) et par *quoniam* (§ 134).

§ 110. Le signe *l* représente dans l'alphabet latin deux phonèmes différents que les Romains eux-mêmes distinguent sous les noms de *l* « exilis » et de *l* « pinguis ». Le premier, qui devait être à peu près la liquide *l* du français, mais avec une légère mouillure, était prononcé dans la géminée *ll* et devant *i*. Le second, qui était quelque chose comme *l* de l'anglais *all* ou mieux encore *ł* du polonais et du russe, était prononcé devant consonne et devant les voyelles *u*, *o*, *a*, *e*, ainsi qu'à la finale. Cela se manifeste par le traitement des voyelles indiqué aux §§ 165 et 171.

REMARQUE. — On enseigne souvent que *l* était exilis devant *e*; mais le passage de **welis- à nolis-* dans *nolihom uolrus*, etc., et le traitement du mot emprunté *Hercules* montrent que devant *e* la prononciation était celle de *l* pinguis. Si les Latins écrivaient *mille* avec *ll* en face de *milia* (*meilia*, Corp., I, 551, l. 4) avec *i*, c'est que la graphie **mile* aurait suggéré la prononciation **mille* (avec *l* pinguis); aussi la simplification de la géminée après voyelle longue s'est-elle faite seulement dans la graphie de *milia*, où il ne pouvait y avoir de doute sur la prononciation de *l* (exilis devant *i*). On a une opposition semblable dans *nilla* et *niliens*, *silla* et *sillio*; cf. Havet, *A.L.L.*, IX, p. 135.

§ 111. La différence des deux *l* a entraîné des alternances de voyelles comme celles de *pello pulsus*, *insilio insulto*, *facilis facultas*, *exilium exul*, etc. (§§ 165 et 171).

REMARQUE. — En première syllabe, un *e* précède d'un *c* ou d'un *g* se maintient devant *l* pinguis (§ 165 Rem. 1). Ainsi s'expliquent *celius* en face de *pulsus*, *celius sceleris sceleratus* en face de *holus* (anc. *helus* encore attesté par Festus) *boleris*, *gelu gelare*, etc. C'est là une preuve de la prononciation *c'* ou *g'* devant *e*. Cette prononciation a abouti à *c*, *dʒ* en italien, *s* (J), *t* en français; ainsi ital. *cento* fr. *cent* de *centum*, ital. *ginocchio* fr. *genou* de *genitulum*, etc.

§ 112. Par suite d'une tendance à ne pas répéter deux fois de suite le même mouvement articulatoire — tendance qui est universelle, mais qui n'aboutit pas toujours également —, la répétition de deux *r* ou de deux *l* dans le même mot est fréquemment évitée : *peregrinus* (Corp., III, 4222) d'où fr. *pèlerin*, au lieu de *peregrin*. Cette « dissimilation » se traduit souvent en latin par le choix de suffixes différents, ainsi dans *mortalis*, *regalis* en face de *lanaris*, *consultris*, etc., *ceruical tribanal* en face de *exemplar*, *paluinar*, etc. Au latin *Florialis* répond le sabin *Flusare*, où le *r* du suffixe n'avait pas lieu d'être dissimilé, puisque le *s* intervocalique subsistait.

§ 113. La semi-voyelle *y*, notée en latin par le même signe que *i* voyelle (§ 39), se conserve intacte à l'initiale. Ex. : *icur* (cf. skr. *yákti* « soie »).

A l'intervocalique au contraire, le *y* s'est amui : *tres* de **treyes* (§ 55), gén. sg. *atris* de **ayeses* (skr. *dyasab* « du bronze »), *Treatise de Grammaire comparée*.

aenus (écrit *abēnus* pour marquer la séparation des voyelles § 105) de **ayesno-*; le nom. acc. sg. *aes* de **ayes* doit son *e* au génitif sg.

Il ne reste en latin de *y* intervocalique que géminé : *aiō*, *maiōr*, *prior*, *eius*, *cuius*, etc., sont à prononcer avec un double *yy*; les graphies comme *aiid* (Priscien, *G.L.K.*, II, 494), *maiōr* (*Corp.*, II, 1964, col. III, 10) ou *eius* (*Corp.*, II, 1065, et Plaute *Most.*, 981 A) ne sont d'ailleurs pas rares. Le témoignage des grammairiens est formel à cet égard (v. p. ex. Terentianus Maurus, *G.L.K.*, VI, p. 343, v. 618); il est souvent confirmé par celui des langues romanes (ital. *peggio* de *pēiōr*). Dans les mots qui ont ainsi un *i* intervocalique géminé, cet *i* sort le plus souvent d'un groupe de consonnes : de -*dy-* dans *prior* (cf. *peſſimus*), de -*gy-* dans *maiōr* (cf. *magis*, *maximus*) ou dans *aiō* (cf. *adagium*, *axamenta*); les génitifs *eius* *cuius* remontent à **e-ius*, **quo-ius* (§ 653).

§ 114. La semi-voyelle *w* est également notée par le même signe que la voyelle *u*. Elle se maintient à l'initiale : *nīdeō* (rac. **weid-*, cf. *Fēstiv.*, v. sl. *vidēti* « voir »); *nīr* (irl. *fer*, v. h. a. *wer*, cf. skr. *vīrdh*, lit. *vīras* « homme »).

A l'intervocalique, elle se maintient aussi dans une large mesure : *niuit* en face de skr. *jīvati*, v. sl. *žīvetā* « il vit »; *iuueniēs* en face de skr. *yuuacād* « juvénile », gall. *ienanc* « jeune ». Mais elle est très affaiblie et dans bien des cas même elle s'est amuie. Les circonstances de cet amuissement sont malaisées à préciser. On le constate surtout entre deux voyelles semblables, par ex. dans *labrum*, *lātrina*, anc. *laud-brum* (*Lucr.*, VI, 709), *laudrina* (*Non.* 212,7); *altrōsum*, *retrōsum* de *altrōversum* *retrōversum*; *sīs* (Plaute, *Aul.* 46) de *st uīs* (*Afran. Fratr.* 179 R.), *oblīscar* (*Accius trag.* 448) *oblīscendi* (*Pl. Mil.* 1359), corr. imposées par le mètre, de *oblīscar*, *oblīscendi*; gén. *praeidis*, *dītis* de **prae-uaddis* (composé de *uas*; cf. nom. pl. *praeuides* *Corp.* I, 198 et 200), *dītis*, d'où les nominatifs singuliers *prāes* et *Dis*; chez Plaute, *clāmator* est à prononcer en deux syllabes *clātor* (*Rud.*, 805) et *di-*

dūnus a pu être aussi prononcé *dīnus* (cf. *deina* Corp. XI 4766); voir Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 142.

En syllabe finale *-no-* (-*nu-*) aboutit à *-n-*, si bien que *paruus paruum* doivent être considérés comme analogiques de *parua*, *parni*, *parnō*, etc.; l'adverbe *parum* a conservé la forme régulièrement attendue. Il est résulté de là certaines complications. Le mot **deiuos* devenait dans la flexion *dīui dīuo dīue*, etc. (cf. le dérivé *dīuinus*), mais au nom. acc. sg. **deiuo-*, passé à **dreyu-*, donnait après chute du y intervocalique (§ 113), *deus*, *deum*. De là est résultée une double flexion : sur *deus* on a refait *dei deo*, etc.; sur *dīui* on a refait *dīuos* et ce dernier mot a pris une valeur adjective (*dīinus Augustus*; v. Varro *L.L.*, V, 66 et Seru. *ad Aen.*, XII, 139); cf. la locution *snb dīuo* (Hor. *Od.*, II, III, 23).

§ 115. La semi-voyelle notée *u* est devenue de bonne heure une spirante labio-dentale, analogue au *v* du français. Dès le II^e, mais surtout à partir du III^e s. de notre ère, on la trouve souvent notée *b* sur les inscriptions, par confusion avec la labiale qui était à cette date devenue spirante : ex. *baliat* (pour *ualeat*, Corp., IV, 4874), *bixit* (pour *utxit*), *inbicta* (ib., VI, 1, 746; 183 ap. J.-C.), *iubentatis* (ib., VI, 1, 2120, l. 6, 155 ap. J.-C.); inversement *innente* (pour *iubente*, ib., XI, 1, 137), *nene* (pour *bene*, ib., VI, 7582, l. 11), *mulva*, mais aussi *bulba* (pour *uulba*, Haver, *M.S.L.*, VI, 116). L'Appendix Probi met en garde contre la confusion de *labat* et *lauat*, de *libidō* et *linidō* (*G.L.K.*, IV, 199 et 201). Cette confusion était si fréquente qu'elle a fait l'objet d'un traité spécial, *De b matt et u nōcali*, composé par Adamantios ou Martyrios et utilisé par Cassiodore dans son ouvrage sur l'orthographe (*G.L.K.*, VII, p. 165 et ss.). C'est surtout après *r* et *l* que le *u* est noté *b* (*serbus* Corp. VI, 300; *solbit* ib., VI, 3706) : cette graphie correspond à un fait de prononciation dont témoignent les langues romanes : *corbus* de *cornus* (cf. fr. *corbeau*), *berbix* de *ueruix* (cf. fr. *brebis*), *albens* de *alneus* (cf. roum. *albie*), etc.

II. Groupes de consonnes.

§ 116. La distinction des groupes de consonnes et des consonnes simples résulte de la différence de position qui existe entre la fermeture (implosion) et l'ouverture (explosion) des consonnes.

Dans des séries telles que *ata*, *aka*, *asa*, l'élément consonantique qui sépare les deux voyelles consiste en une fermeture (ou un rétrécissement) du passage de l'air, suivie d'une ouverture aboutissant à la seconde voyelle ; mais, entre la fermeture et l'ouverture, les organes ne changent pas sensiblement de position.

Au contraire, dans des séries telles que *akta*, *aksa*, *aska*, entre le mouvement de fermeture (ou de rétrécissement) et le mouvement d'ouverture qui aboutit à la seconde voyelle, les organes changent de position. Dans *akta*, la fermeture se fait avec le dos de la langue dans la position du *k*, mais l'ouverture a lieu à la position du *t*, c'est-à-dire avec la pointe de la langue ; le résultat est ce qu'on appelle un groupe de consonnes. Dans *aksa*, au moment de l'*« explosion »* du *k*, les organes sont dans la position de *s*, et l'ouverture se fait par le rétrécissement caractéristique de la sifflante ; le résultat est encore un groupe de consonnes, mais d'un type différent. Enfin, dans *aska*, le groupe est différent des deux autres ; après le rétrécissement du *s*, les organes prennent la position de la gutturale, et l'ouverture se fait dans cette position.

Étant donné que c'est l'élément explosif qui est le plus fort et qui attire l'attention, la partie explosive, c'est-à-dire finale, d'un groupe est plus forte que la partie implosive. Ce principe domine la théorie des groupes de consonnes, surtout en latin, où l'élément implosif est souvent altéré, parfois très gravement (cf. § 135).

§ 117. Lorsque l'élément implosif d'un groupe emprunte un ou plusieurs caractères à l'élément explosif, on dit qu'il y a

accommodation. La tendance à l'accommodation est générale, bien qu'elle ne se réalise pas toujours complètement.

L'accommodation complète se produit notamment dans la juxtaposition de deux mots différents, par exemple d'un pré-verbe et d'un verbe (Lindsay-Nohl, p. 357) : **ad-gerō*, **sub-caddō*, **sub-speciō*, **per-iurō*, **con-rapto*, **ad-faciō*, **ad-pareō* aboutissent à *aggerō*, *succido*, *suspicio*, *peierō* (cf. Pl. Truc. 612), *corripio*, *afficiō*, *appareō*; ou d'un pronom et d'un enclitique : **hod-ce* (cf. *quod*, *illud*, *istud*) aboutit à **bacce* d'où *hoc*, *hoc* (§ 229), comme **quid-pe* à *quippe*. La conjonction *atque* ne se maintient que par l'existence isolée de *at* et de *que*; mais quand la voyelle finale s'amuit, le résultat est *ac*, qui est à *atque ce que nec est à negre* (pour la perte de l'appendice labio-vélaire, v. § 104 Rem.).

§ 118. Groupes dont les deux éléments sont des occlusives.

Ces groupes se maintiennent généralement en latin comme en grec, quand les deux occlusives sont de même ordre : *naica*, *atta*, *lippus*. Sur les cas où les géminées se simplifient v. § 139 et s.

Toutefois le groupe *-tt-* subit un traitement spécial lorsqu'il résulte de la réunion de deux éléments morphologiques différents (*-d + i- ou *-t + i-). Il passe alors à *-ss-* comme en celtique et en germanique, par opposition au grec, où il devient *-st-*. Ainsi de la racine **weid-* (lat. *widere*), en face de gr. (r)₁₂=₁₃; (§ 96) le latin a *nissus* de **nīs-sus* (§ 139) **nīd-to-*, comme l'irlandais *fess* « su » (de **wid-to-*) ou le got. *wissa* « j'ai su » (de germ. **wit-ta*). De *sedēō*, *fodiō*, *fidō*, etc., les participes passés sont *sessus* (de **sed-to-*), *fossus* (de **fod-to-*), *fissus* (de **fid-to-*), etc., comme de *patior*, *atōs*, etc., ils sont *passus* (de **pat-to-*), *āmus* (de **ait-to-*), etc. Le *-ss-* de *inssus* montre que le *b* de *inbedō* repose sur une ancienne dentale (§ 101 Rem. II; cf. sans doute skr. *yidhyati yodhati* « il combat »). Le suffixe des adjectifs en *-ōsus* (anciennement *-ōsūs*, Lindsay-Nohl, p. 40;) pourrait remonter à **ougt-to-* (§ 580) : cf. gr. *ἀρπίσις*; hom. *ἴνεσσις*; « uentōsus ». Le traitement *-ss-* de *-tt-*

qui est commun à tout le groupe occidental de l'indo-européen distingue nettement le latin du grec (Meillet, *Dialectes*, p. §7). Sur la simplification de -ss- en -s-, v. § 139.

§ 119. Lorsque les deux occlusives sont l'une sonore et l'autre sourde, la première s'accommode toujours à la seconde : ainsi dans *scrip-ins* de *scribō*, *fic-tus* de *fingō*. On prononçait *optimeō*, *super* tout en écrivant *obtineō*, *subter* (Quintilien I, VII, 7 ; cf. Lindsay-Nohl, p. 91). Sur le cas de -d + t- v. § 118.

Le fait que la qualité sourde ou sonore du groupe est déterminée par l'élément final remonte à l'indo-européen. Le latin présente en outre une particularité qui lui est propre. Devant un -i- suffixal les sonores ont dû tendre à se rétablir par analogie ; c'est-à-dire qu'on tendait à prononcer **ag-ies*, **frag-ies* d'après *agō egi*, *frangō fragi*. Mais de pareils groupes ne pouvaient durer ; les vibrations glottales de la sonore se sont reportées sur la voyelle précédente, qui s'en est trouvée allongée, au moins quand elle avait le timbre a, e, o. C'est ainsi que s'expliquent *actus*, *pactus*, *rēctus*, *tectus*, de *agō*, *panguī*, *rēgo*, *tēgo* (en face de *fāctus fācio*) ; en revanche, l'i de *fictus*, *strictus* de *fingō*, *stringō* est resté bref parce que l'i est moins sujet à s'allonger que les voyelles plus ouvertes par nature. Voir toutefois Marg. Durand, *Voyelles longues et voyelles brèves*, p. 173.

REMARQUE. — L'allongement ressort notamment des formes romaines (*toit*, *droit* de *rectum*, *directum*) : mais il est attesté aussi dans la graphie avec apex (§ 42) : *rectus* (Corp. XI, 1826), *redictū* (Corp. VI, 701, an 10 av. J.-C.) ; sur le cas tout semblable de *mitimus*, v. § 126.

§ 120. Groupes d'occlusives et de nasales ou liquides.

Devant nasale dentale, les occlusives dentales et labiales se nasalisent, mais conservent leur point d'articulation. Ainsi dans *nom-nus* de **sop-nos* (cf. § 136), *dum-num* de **dap-no-* (cf. § 114), *scum-num* de **scab-no-* (cf. *scabellum*), *an-nus* de **a-**nō-* (cf. got. *aþnam* « aux années », dat. pl.), *pen-na* de **pet-nu-*

(cf. gr. *πίσπας* et *πίπω*; *pēsna* « aile » attesté par Festus remonte à **pel-snd-*), *mercēn-nārius* de **mercd-nariūs*, cf. *mercds* gén. *mercēdis*.

Lorsqu'une nasale dentale se trouvait placée après une occlusive gutturale, elle passait à la position gutturale, puis nasalisait à son tour l'occlusive précédente. Ce qui masque le phénomène c'est que la nasale gutturale n'a n'avait pas en latin de notation spéciale; le groupe -*n̄-* s'écrivait -*gn̄-*. Mais les exemples sont sûrs : *dignus* de **dek-no-* (cf. *decet*), *lignum* de **leg-no-* (cf. *legō*), *signum* de **sek-no-* (cf. *secō*) ou **seq̄-no-* (cf. *inseque* « dis »), etc. Le caractère nasal du *g* ressort de graphies comme *singnifer* (Corp. VI, 3637), *inguīs* (ib. IV, 3121), *dingnissime* (ib., XIV, 1386).

REMARQUE. — Le changement de -*nd* en -*nn̄-*, qui est régulier en osco-ombrien (Buck, *Oic. Umbr.*, § 135), apparaît en latin dans quelques exemples isolés, suspects d'influence dialectale ou populaire : *dispeunite*, *distennite* (Pl. Mil., 1407), *grannaire* (au lieu de *grundire*), etc. Stols *HG.*, 318.

§ 121. Devant nasale labiale, une occlusive labiale se nasalise : *summus* de **snp-mo-*, *glāma* de **glab-mā-* (cf. *glabō*), par l'intermédiaire de **glam̄ma* (§ 139).

Une occlusive gutturale subsiste devant *m* sous la forme *g* (qui représente peut-être la nasale gutturale) : *segmentum* (cf. *secō*), *magmentum* (cf. *macerō*), *agmen* (cf. *agō*), *angmen* (cf. *augō*), etc. Sur le cas du groupe -*gsm̄-*, voir § 129.

L'occlusive dentale *d* disparait devant *m* après longue dans *carmentum* (de **caed-*), *rāmentum* (de **rad-*), etc. Le procès a dû être : nasalisation du *d*, changement de *u* en *m*, simplification du groupe -*mm̄-* (§ 139).

Devant *t* et *s*, la nasale labiale développe un élément occlusif : *sum-p-tus*, *sum-p-si* de *sumō*; *hiemps* (Lindsay-Nohl, p. 81, et Sommer, *Hdb.*, p. 245). Cf. les cas d'épenthèse mentionnés au § 125.

§ 122. Devant la liquide *l*, un *d* passe à *l*; ex. : *sellā* de **sel-lā-* (cf. *sedēd* et got. *sills* « siège »); *grallar* de **gral-lit-* (cf. *gradior*); *pellūnium* de **ped-lunio-*, etc.

REMARQUE. — Le groupe *-ld-* se maintient en latin à l'époque historique dans des formes comme *caldus*, *soldus*, *maldū*, où le contact de *l* et de *d* est récent (§ 175); mais à date préhistorique, les mots qui contenaient ce groupe l'ont fait passer à *-ll-*: *callis* de **caldi-* (cf. all. *Halt*), *salliō* de **salldō* (cf. *salbur* de **salld-to-* et all. *Salt*), *mollis* de **moldwi-* (§ 131), *Pollux* de *Pollux*-*tos*; (§ 178 Rem.).

Le groupe *-ll-* a subi un traitement spécial : il s'est différencié en *-kl-*. Ainsi le suffixe **-llo-* est devenu *-clo-* : *pōclum* de **pōlōm*. Le verbe grec *ἐγχλεῖν* emprunté par Plaute a pris la forme *exanclare* (Stich., 173). Plus tard, à l'époque romaine, lorsque par suite de la chute des voyelles intérieures, un *t* s'est trouvé en contact avec une *l* suivante, le groupe a passé à *-cl-* : *uet(n)lus* est devenu *uetlus* (d'où en fr. *vieil*, comme *œil* de *œ(n)lus*).

REMARQUE. — Le groupe initial *stl-*, qui généralement passe à *l-* (v. § 137), s'étant conservé dans quelques cas, est également devenu *stl-*. Ainsi la forme *stabilitus* du substantif *llis* (de *stlis*) est attestée plusieurs fois sur des inscriptions (X, 211, 1249; XI, 1, 376, 833, 2106; XIV, 2937, etc.).

§ 123. Les groupes *cl*, *gl*, *pl*, *bl* se conservent sans changement. On a donc à l'initiale *cīnō*, *glabō* (cf. γίρω), *glans* (cf. γίανσις), *plectō*, *blandior*.

A l'intérieur, une voyelle tend à se développer entre l'occlusive et la liquide (cf. § 204). Ainsi dans *pōculum* de *pōclum* ou dans *vinculum* de *vinclum* (§ 577). Autres exemples : *satilis* de **sak-li-*, *stabulum* de **sta-blo-* (indo-eur. **sta-dhlo-*), *stabilis* de **sta-bli-* (i.-eur. **sta-dhli-*), etc.

REMARQUE. — Devant *r* les occlusives se maintiennent en toute position sans changement. Un seul cas est à signaler, celui du groupe *-dr-* qui, de façon assez singulière, paraît s'être différencié en *-fr-* dans quelques exemples dont *nitrīs* « autre, vase à eau » (cf. gr. οὐρώς λόγιος) est le meilleur, quoique évidemment incertain.

§ 124. Groupes de nasales et de liquides.

Les groupes *-rl-*, *-ul-* et *-lu-* ont également abouti à *-ll-* : *agellus* (diminutif de *ager*), *satullus* (diminutif de *satur*) ; *bonillus* (diminutif de *bono dominis*), *ullus* (diminutif de *ānus*),

uillum (diminutif de *uīnum*), *sigillum* (diminutif de *signum*), *corolla* (diminutif de *corōna*), *malluniae* de **man(n)uñia*; *tol-* sans doute de **tol-n̄d*.

REMARQUE. — Dans quelques mots, où il résulte d'accidents phonétiques spéciaux, le groupe -*ln-* subsiste en latin : *alna* (où une voyelle intérieure est tombée, cf. *ñlāvñ*, v. h. a. *elna*, « coude »), *alnus*, (§ 130), *alnus* (d'une racine **wels-*), etc.

§ 125. Devant la liquide *l*, la nasale *m* développe par épenthèse une occlusive (cf. § 121) : *templum*, *exemplum*, sortent de **tem-lo-* (cf. *τίλεως*), **ex-en-lo-* (cf. *eximius*). Le traitement de -*nir-* est mal assuré. D'après l'exemple à peu près unique *hibernus* (de **gheimrino-* cf. gr. *χειμερίνω*) il est permis de croire qu'une épenthèse analogue s'est produite, à la suite de laquelle le *b* a seul subsisté. Mais il pourrait s'agir aussi d'une dissimulation; cf. *formica* de **mornic-* (gr. *μορνίς*) et *formido* de **mornid-* (gr. *μορνίδη*).

Des exemples comme *carmen* (cf. *cano*) ou *germen* (rac. **gen-*, cf. *gignō*) donnent lieu de croire que le groupe ancien -*nm-* a passé par différenciation à -*rn-*.

§ 126. Groupes contenant la sifflante *s*.

Devant *s* les occlusives labiales et gutturales se maintiennent intactes, sous cette réserve qu'elles s'assourdiscent quand elles sont sonores. Ainsi : *dapsilis*, *scripti* (de *scribō*); *dixi* (de *dicō*), *axis* (cf. *ἀξίων*), *rēxi*, *nīxi* (de *regō*, *ñluō*, § 420). Les graphies *pleps*, *urps* se rencontrent sur des inscriptions (Sommer, *Hdb.*, p. 247). L'assourdissement d'un *g* devant *s* entraîne l'allongement d'un *a* précédent (cf. *actus* § 119); ainsi dans *maximus* (écrit *max-* Corp. VI, 2080, 17), à côté de *magis* *magnus*.

Seules les occlusives dentales s'altèrent devant *s*. La sonore devient sourde, et le groupe -*ts-* aboutit à *ss*. Ainsi *rideō* fait au parfait *rissi* (de **rid-s-*) comme *mittō* fait *missi* (de **mil-s-*); ces formes remontent à *rissi*, *missi* (§ 139). Un ancien **potsum* (cf. *pot-est*) a passé à *possuni* comme un ancien **miles-s* (cf. *militis*) à *miles* (§ 229).

§ 127. Devant les occlusives sourdes la sifflante *s* se maintient dans les cas tels que (*g*)*másd* (cf. γύγρώτης), *est* (cf. ἑττή), *spondeō* (cf. σπένδω), etc. A l'initiale, en bas latin, les groupes *sr*, *st*, *sp* se sont fait précéder d'une voyelle prothétique (cf. fr. *deur*, *stain*, *épte*) ; v. Lindsay-Nohl, p. 120. On lit *ispose* = *sponsae* Corp. VIII 3485, fr. *épouse*.

Devant les occlusives sonores, la sifflante étant devenue *z* a été en partie éliminée. Devant *g*, *z* passe à *r*, comme à l'intervocalique (§ 106), et se maintient tel ; ex. *miergo* (cf. lit. *mazgōti* « laver »). Devant dentale au contraire, le *z* perd son articulation propre et céde des vibrations glottales à la voyelle précédente qui devient longue. Ainsi *nidus* sort de **niždo-* (cf. v. h. a. *nest*, lit. *lizdas* « nid »), composé ancien de la racine de *sedrō* (**ni-sd-o-*). Le présent *sidō* est un ancien présent à redoublement de cette même racine (§ 414) ; il remonte à **si-žd-o* (cf. *si-st-o*, *gi-gn-o*). Le présent *pedō* remonte à **peždō* (slov. *peždeti*). On peut comparer *mālus* de **mazdo-*, v. h. a. *masti* « mât » ; la liquide est issue de *d* (§ 98 Rem.). L'absence de sifflante dans *tr̄decim* (cf. *tr̄s*) est phonétique. Le préverbe *dis-* est régulièrement représenté par *di-* dans *dulicō*, en face de *dis-pōlo*, *dis-cernt*, *dis-tuli* (de *dis-fero*) ; devant *g* le traitement *di-* a été généralisé : *di-gerō*, *di-gredior*, etc.

§ 128. Une *s* placée entre voyelle et nasale disparaît de même après s'être sonorisée ; mais en disparaissant elle allonge la voyelle précédente (allongement compensatoire, cf. § 132). Ainsi à côté de *rasens*, le latin a *atens* de **cas-no-* (cf. pélignien *cassnar* « vieillard ») ; en face d'osque *fīsmam* « templum » ombr. *fēsmas* « in templum » le latin a *fānum* de *fās-no-* (cf. *feriae*, *fēstus*) ; *pōns* sort de **pō-s(i)nō* (cf. *positus*). L'adjectif *cosmis*, le substantif *ōmen* sont attestés à date ancienne sous la forme *cosmīs* (Ernout, *Rac.*, p. 7, Inscr. de Duenos), *ōmen* (Varro *L.L.* VII, 97). On lit *dīmīta* sur le sénatus-consulte des Bacchanales (dernière ligne) ; la forme classique est *dī-mīta* de *dīmīcō*.

Même traitement devant *l* ; ainsi dans *fīdēlia* de **fīdes-li-* (cf.

zō:;). Au contraire devant la sifflante *s*, qui était de bonne heure passée à *f*, a évolué comme le *f* issu de *db* (§ 100); c'est-à-dire que par *f* elle a abouti à *b*; ex.: *sabrinus* de **suestruo-*, à côté de *suror* de **suesor*; *funbris* de **fanēs-ri-* (cf. *funis*); *cerebrum* de **kerat-ru-* (cf. *xερπετο-* « tête » Hésych. de **xερπετ-ρω-* et le skr. *crab* n. « tête, pointe »).

REMARQUE. — Le traitement est le même à l'initiale. Les groupes *su- su-* aboutissent à *w-*, *u-*, *l-*, comme *sr-* à *fr-*. Exemples : *werrō* (rac. **swerr-* § 70 Renn. II) *wordō* (rac. **sword-;* *worm* (lat. vulg. *wora*) en face de *ter.* *swurd* « bruy. », v. h. a. *inār*; *lābricus* (cf. got. *slipjan* = se glisser -), *rigus* (gr. *τίρας*); *fragmū* (gr. *βάσις*).

§ 129. Dans les groupes complexes, il s'est produit en latin des simplifications d'un tout autre type qu'en grec.

Un groupe *-kst-* subsiste dans *dexter* (cf. *δεξιός*), *exla*, *sexius* (cf. *ἴαξτος*); mais il se simplifie dans *lustrare*, *illūstris* qui remontent à **louk-s-tr-* (de la même famille que *lākē* de **louk-*). Les graphies *dexter*, *destans* ne sont pas rares (v. le *Thesaurus*) et de *sextus* est tiré le nom propre *Sestius*.

Tandis qu'en grec *-ksm- aboutit à *-γμ-* (§ 93), en latin un ancien **young-smēntum* (*ionxmenta* sur l'inscription du forum, Ernout, *Rer.*, p. 4) devient **ionsmēntum*, puis *imēntum*. On explique de même *lūmen* par **louksnēn-* **lousinen-*, *lūna* par **louksnā-* **lousnā-* (cf. v. pruss. *lauxnos* « astres » et gr. *λύκης*, § 93); à Préneste, **louksnā* est représenté par *lorna*, Ernout, *Élém. dial.*, p. 45 ; cf. § 178). La forme *dēni* (à côté de *dēcem*), qui suppose **deksnoi*, a sans doute été refaite d'après *sēni* de **seksmoi* (cf. *bini* de **dvis-noi*). Le groupe *-ksl-* aboutit de même à *l* dans *ala* (cf. *axilla*), *tela* (cf. *texere*), *utēnum* (cf. *uexilium*).

§ 130. Les groupes *-lsn-*, *-rsn-* se réduisent à *ln*, *rn*; ex.: *alans* (cf. v. h. a. *elira* de **aliza-*). Pour *cēna* (anc. *cesna* Fest, p. 205) en face de osque *kerssnais* « cénis », il faut partir de **kert-smā-* (cf. skr. *kṛṇtāti* « il coupe », lit. *kertā* « je tranche »).

Les groupes *-rs-, *-ls- ont abouti à *-rr-*, *-ll-* par sonorisation de la sifflante et accommodation à la liquide. A côté de

er-sr, on a donc *nel-le* (de **nel-se*) et *fer-re* (de **fer-se*) ; *torreō* repose sur **torsēyō* (cf. *tip̥esp̥as*). Mais le groupe -rst- devient -st- ; de là *tostus* de **torsto-* (skr. *trṣṭāb* « séché »).

§ 131. Là où les groupes *rs ls* subsistent en latin, ils résultent d'une simplification. Généralement, une consonne est tombée entre la liquide et la sifflante : *ursns* repose sur **orkso-* (cf. skr. *ṛkṣab*, gr. *ἀρπατος*, § 74 Rem.) ; les parfaits *torsi*, *par-**si*, *merst*, *urst*, *mulsi*, *indulsi* ont -rs-, -ls- de -rks-, -lks- (cf. *torquēo*, *parēo*, *mergēo*, *urgetō*, *mulceō*, *indulgeō*). La gutturale est tombée de même devant *t* dans *indullinum* (de *indulgeō*). — D'autre part, une forme comme *uersus* remonte à **wyl-to-*, d'où **worssos*.

Dans ce dernier cas, il semble bien que la liquide ait été rétablie par analogie. Elle devait régulièrement s'amuier : le participe passé ancien de *ardeō* est *assus* (de **ard-to-*) ; le mot *dorsnum* (de *dorſtum*, **drt-so-*) était prononcé *dossnum*, attesté par Vellius Longus GLK VII, 79, 4 (cf. Varro, *R. R.* II, 6, 5) et conservé dans les langues romanes ; tandis que dans *prorsus* a été rétabli l'*r* de *uerbi*, le féminin *prosa*, isolé du verbe, a été fixé sans *r*.

Lorsque la sifflante était suivie d'une consonne, l'*r* a disparu : *pōscō* de **þrk-skō*, d'où **pōscō* ; *Tusens* de **Tursko-* (ombr. *Turškam* « Tuscum »).

§ 132. Il y a une position où *s* n'est pas devenu sonore entre sonores, c'est dans le groupe nasale + *s*. Ainsi *censō* répond à skr. *çáyuati* « il récite », *anser* (de *banser*, § 105) à v. h. a. *gans*, *mēnsis* (§ 68 ; cf. le génit. lesb. *μεννης* qui suppose **μεννες*) à lit. *mēnesis* « mois », etc.

Mais dans le groupe -ni- la nasale s'est altérée de bonne heure. Devant *s*, qui ne comporte qu'un rétrécissement de l'ouverture buccale dans la position de la dentale, l'occlusion dentale de *n*, faible par nature, tendait à disparaître. Les vibrations glottales de la nasale et sans doute aussi la nasalité se sont reportées sur la voyelle précédente qui en a été allongée. C'est un phénomène d'allongement compensatoire.

De très bonne heure *cōsul*, *cēsar* sont écrits *cōsl* (d'où l'abréviation *cos.*), *cēsor*. La graphie *cōsulēs* est également attestée (par ex. Corp. VI, 894, époque d'Auguste). Quintilien (I, vii, 29) dit expressément que la nasale de *cōsul* ne se prononçait pas ; il est probable qu'à l'époque impériale l'ancien **cōsl* avec *o* nasal était devenu *cōsl* avec un simple *o* long. Un présent comme *pīsū* devait se prononcer *pīsō*, et la graphie *pīsō* existe en effet (v. Diomède GLK I, 373). Les langues romanes attestent que la nasale était muie devant *s* : on prononçait *mēsem* (fr. *mois*), *tēsa* (fr. *toise*), *sposa* (fr. *épouse*), etc. De même les langues celtiques et germaniques pour les mots qu'elles ont empruntés : gallois *dwy* « épais » (de *de(u)-sns*), irl. *mis* « table » (de *me(n)sā*), v. h. a. *tsila* « île » (de *i(n)sula*), etc. Si les Latins ont employé la graphie *ten-sa-re-s* pour transcrire le grec θετυπη, c'est pour bien marquer à la fois la longueur de la première voyelle et le caractère sourd de la sifflante. On rencontre des graphies comme *formons-a* (Corp. IV 6885, de Pompéi, VI, 2738), *pariens* (= *pariis*, Corp. IV, 1904), etc., qui sont dues au même motif.

REMARQUES. — I. L'allongement compensatoire se produisait dans les mêmes conditions quand une voyelle brève était suivie de *sf* ; on prononçait *ifat* (*infusus*), *ifula* (*infusa*), etc. Ainsi s'explique la graphic *ifor* (Corp. VI, 19873), cf. Cicéron, *Orat.*, XLVIII, 159.

II. Devant les groupes *us* et *uf*, une voyelle brève est notée longue en osco-umbrien : osque *keen*; iur « censor », ombr. *auufektaf* « infectus ».

§ 133. Groupes dont le second élément est y ou w.

Ces groupes posent des problèmes particuliers. La semi-voyelle *y* se combine avec un *d* ou un *g* précédent, et le résultat est un *y* géminé : l'accus. **ped-yōs-yp* (cf. *persimimus*) aboutit à *pedyrem* comme l'accus. **mag-yōs-yi* (cf. *magis*, *maximus*, § 126) à *maidrem*. Il ne s'agit pas de *prior mīdīor* avec une diphtongue à premier élément long, mais de *pyyyor mayyor* avec une voyelle brève suivie d'un *yy* ; voir § 113. A l'initiale *dy-* a passé à *i-* dans *Ionis*, *Ioue*, *Innūpiter* (cf. Zéz, § 56). La

forme *diem* (acc.) répond à l'accus. védique *d(i)ydim* (v. § 146) avec *-iy-* ancien ; l'adverbe *dit* « de jour » repose sur **diyēu* ou **diyāu*.

REMARQUE. — Pour le verbe *mīti* (c'est-à-dire *mītī*), à côté de *mītō* (§ 415), on peut partir de **meigbō* ou de **meigbyō*. Le verbe correspondant est en sanskrit *mīthati*, en grec *óμηγίη* (avec prothèse, § 53 Rem.).

§ 134. Précédée d'une consonne sourde la semi-voyelle *y* développe un *i* voyelle (§ 204). Ainsi dans *speciō* (skr. *pācyati* « il regarde »), *capiō* (got. *hafja* « j'élève »), *mediō* (skr. *medibhyah*), etc. Un primitif **medbyos* a donc abouti en latin à **meþiyos*, d'où *medius* par sonorisation du *f* intervocalique (§ 101).

Après sonante, le traitement est le même : *alius* répond à gr. *ἄλιος* got. *aljis*, de **alyos* (§ 57) ; *pariō*, *nemīo* remontent à **þr-yō* (cf. lit. *periu* « je couve »), **gʷʰþr-yō* (gr. *βεῖν*), etc. ; pour l'*n* de *nemīo*, v. § 109 Rem.

REMARQUE. — L'i consonne est même devenu voyelle dans des cas comme *uisc-iam*, *gnan-iam*, *et-iam*.

§ 135. Les groupes contenant un *w* tendent à être traités comme des consonnes simples. Ainsi *k + w* a le même traitement que *kʷ* : le *-qn-* de *eqnos* (skr. *d̄quab*, § 204) ne se distingue pas de celui de *cognō* (§ 56) ou de *linguo* (§ 84) ; *lenis* sort de **legbwi-* (cf. *legwiz*) comme *ninem* de **snigʷib-yp* (§ 104) ; et *fernus* de **gbwér-* (cf. gr. *θέρ* § 95) comme *formus* de **gʷʰbormo-* (§§ 83 et 100). Le groupe **bbw* donne à l'initiale *f-* (ainsi *fō*, § 422) et entre voyelles *b* (ainsi dans les formes en *-bo* et en *-bam*, § 433 et 434).

Le groupe *d + w* aboutit à *b* à l'initiale de mot ; *bis* répond à skr. *dvib* « deux fois », gr. *δις* (de **δFis*), comme *dud* répond à véd. *d(u)ud* « deux », gr. *δύο*. Le *du-* initial est encore attesté en vieux-latine dans *dūenos* (sur une des plus vieilles inscriptions latines, Ernout, *Rec.*, p. 7), et *dūnorō* (*ib.*, p. 14) qui sont les prototypes de *bonis* et dans *dūlōtai* « Bellonae »

(sur le sénatus-consulte des Bacchanales, ib., p. 58) ; cf. *duel-lum* forme archaïque de *bellum* (Hor. Carm. III, 5, 38; Ovide Fast. VI, 201) et v. Cicéron, Orat., XLV, 153.

Même traitement à l'initiale de syllabe après nasale dans *lumbus* de **londbwos* (cf. v. isl. *lend*, all. *Lende*, v. sl. *ledviję* « lombes »), le *f* issu de *db* devenant *d* après nasale. Mais à l'initiale **dw-* devient *f-* : ex. *fortis* cf. v. sl. *dv̄tri* « porte », gr. *τύπα*. Entre voyelles, le groupe *-dw-* aboutit à *-w-* : *suānis* de **suādu-i-s* (cf. gr. dor. *(F)άδυς, skr. *svādīḥ* « doux »). Pour *mollis* remontant à **moldwis* (cf. skr. *mydīḥ* « tendre », gr. *ἀπαλόνεω*), v. § 122 Rem.

Des traitements comme *peior*, *bis*, *suduis* montrent combien est puissant en latin l'élément explosif des groupes, puisqu'une continue y altère si gravement une occlusive.

§ 136. En syllabe initiale, après consonne un *w* s'absorbe dans un *o* suivant, lequel dans bien des cas résulte de la transformation de *e* en *o* sous l'influence de ce même *w* (§ 166). Ainsi dans *soror* de **sorsōr*, *coquō* de **quequō*, *somnus* de **swop-nos* ou **swepnos*, *sōpiō* de **swōpyj*, etc.

Devant *e* et *a*, le groupe *sw-* se maintient et le *w* se vocalise (§ 204) : *sūdnis* (§ 135), *sñescō*. Mais *suduis* dissyl. Lucr. II, 1, etc.

§ 137. Simplification des groupes de consonnes.

A l'initiale, certains groupes se sont simplifiés au cours de l'histoire du latin. Ainsi *gn-* a passé à *n-*. Exemples : *natus* de *gnatus*, *narus* de *gnarus*, *noscō* de *gnoscō* (cf. *cognoscō*), *nōtus* de *gnōtus* (cf. *ignotus*). Cette simplification s'est produite seulement au cours du II^e siècle av. J.-C. (*gnoscier* S. C. Bacc. 27, mais *nauerit* Lex Repet.), si bien que la tradition a conservé le souvenir de nombreuses formes à *gn-* initial. Le nom propre *Gnaeus* (*Gnaiuod* abl., Ernout, *Rec.*, p. 12) s'est maintenu. Des interventions sémantiques se sont parfois produites : Plaute et Térence emploient *natus* comme participe passé (« né »), mais *gnatus* comme substantif (« fils »). Le flottement entre *gn-* et *n-*, dû sans doute à des conditions syntactiques diffé-

rentes, a amené la formation de *cognomen* en face de *nomen* qui n'a jamais eu de *g* (cf. gr. ἔνομα, skr. नामा « nom »).

La simplification du groupe *stl-* en *l-* est plus ancienne ; elle est attestée dans *latuS* de **tlate-* (cf. gr. dor. τίτας) participe de *tollē* (*tuli*, *tolerare*).

Un groupe *stl-* se réduit de même à *l-*. Ainsi dans *locuS* (de *stlx-*, Corp. V, 7381, Quintilien I, iv, 16) et dans *lis* de *stlis*, Corp. V, 4359 ; cf. Cic., Orat., XLVI, 156), etc. Sur les formes comme *selis*, v. § 122 Rem.

§ 138. Les groupes initiaux **wr-* et **wl-* ont perdu leur semi-voyelle : *radix* de **wrād-* (cf. got. *wurts* « racine »), *lana* de **wlān-* (cf. v. § 1. *vlāna* « laine », got. *wulla* « id. »).

Sur les groupes *s + nasal* ou *liquide* v. § 128.

§ 139. Il y a enfin deux cas de simplification des consonnes géminées qui doivent être mentionnés.

Certaines consonnes se simplifient après une voyelle longue ou une diphtongue. C'est le cas notamment pour la sifflante *s*. Ainsi *cassus*, *cansa*, *missa*, *rissi*, etc., sortent de *cassim*, *canssa*, *missi*, *rissi* (§ 108). Encore au temps de Cicéron, on prononçait la double sifflante, au dire de Quintilien (I, vii, 20).

En fait *cassia* se lit Corp. I, 575, II, 9; XIV, 85 et 2466, 39, etc., et dans l'Ambrosianus de Plaute (Merc. 400); le texte de Plaute porte encore *missim* Merc. 301 (A), *assūrae* Trin. 181 (A), *missa* Merc. 781 (A), *missi* Pseud. 1063 (A), *comēssim* (Trin. 406); et sur les inscriptions se rencontrent *missit* Corp. I, 1012, 3, *quaesso* X, 2311, *missus* XIII, 2926, *missūris* XII, 1357, etc.

Un double *mm* s'est simplifié de même dans *rāmentum* (§ 121) et dans *glama* (§ 121); un double *ll* dans *paulum* (Velia Longus, GKL VII, 88, 11) encore écrit *paulūm* Corp. I, 2^e éd., 1211 et monum. d'Ancyre 3, 21.

§ 140. Une autre particularité du latin est qu'une géminée terminant une syllabe initiale se simplifie quand la syllabe suivante contient elle-même une géminée : *mamilla* (dim. de *mamma*), *osella* (dim. de *offa*), *cupella* (dim. de *cuppa*), *omittō*

(de **om-mitto*, composé de *ab* + *mittō*), etc. Ce phénomène est peut-être dû à une sorte de dissimilation quantitative (Juret, *Mannuel*, p. 235). Mais il y a quelques exemples où la seconde syllabe est longue sans contenir de géminée : *farina* de **farrīna* (cf. *far farris*), *cannīlis* (de *canna*). Il s'agirait donc d'une particularité de prononciation d'ordre plus général, mais dont la formule précise est inconnue.

CHAPITRE V

LE VOCALISME GREC

§ 141. Le système vocalique de l'indo-européen avec ses *r* et *o* brefs et longs, ses *a* brefs et longs et ses sonantes voyelles *i* et *u* brèves et longues est exactement conservé en grec commun.

Ex. : *δίξα* (lat. *dixim*, gall. *deg*, v. h. all. *zeban*, v. sl. *desyll* « dix »); *ιθέξα* (lat. *fieri*);

ἰστίσιν (cf. lat. *ei*, gén. *assis*); *βῶρεῖν* (cf. lat. *dōrum*, arm. *turkh* « don » avec *u* issu de *o*);

ἄγω (lat. *agō*, arm. *acem* « je conduis », skr. *djati* « il pousse »); *φάτεται* (lat. *frater*, v. irl. *bráthir*, v. sl. *brat(r)ā*, arm. *elbayr*);

(F)*βούτιν* (skr. *vidmā* « nous savons », got. *witum* « id. »); *αὐτοῦτος* (cf. lat. *haecius*, got. *gaiteint*, où *ei* note *t* long);

γυγάντει (lat. *ingnus*, skr. *yugam* « joug », got. *juk* « id. »); *όγκις* (lat. *famus*, skr. *dhvaniḥ* « fumée »).

REMARQUE. — Le grec avec l'osque est presque la seule langue qui conserve ainsi le système vocalique indo-européen sans altération grave.

§ 142. Toutefois le grec, comme presque toutes les langues, a innové dans le traitement des sonantes voyelles (§ 50). Ces phonèmes, notés *y* *ŋ* *r̥*, se composaient sans doute d'un son glottal très bref et de timbre vague accompagnant l'émission de *u* *uː* *r̥*. Le grec a développé l'élément vocalique en lui donnant le timbre *a*, comme l'arménien et l'indo-iranien.

Les sonantes *y* et *w* sont représentées simplement par *a* devant consonne et par *av* devant voyelle.

A skr. *tatih* « tendu », lat. *tenuis*, le grec répond par *tatiς* de **tp-to-*, à côté de *τίνω*, *τίνος*. A skr. *caṭām* « cent », lat. *centum* (got. *bund*, lit. *simtas* « id. ») le grec répond par *-κατον* dans *τ-κατόν* « un cent » de **kyp̥to-*.

Dans le développement des sonantes *y* et *l*, l'élément consonantique s'est maintenu, et l'*a* figure soit avant, soit après la consonne. A lit. *tirdis* « cœur », lat. *cor* (§ 238), irl. *cride* « id. » (de **kyd-yon*), skr. *byd-* « id. » (avec un *b* initial énigmatique), le grec répond à la fois par att. *καρδία* et hom. *καρδίη* (de **kyd-iyā*) ; à skr. *mīḍiāb* « mou » par *βλαστός* et *ἀπλάσιον* (de **mīd-*) ; à skr. *pīpmāh* « nous emplissons » par *-πίζκαρπεν*. Les variations de place d'un *a* dans le voisinage d'une liquide suffisent à révéler une ancienne sonante *y* ou *l*. Ainsi dans *θράτσ*; et *θράτσ* (à côté de *θέρω* *ιθάρχην*), *θράτσ* et *θρῆτσον*; *θράτσ*; et *θράτσ*; (à côté de l'éolien *θίρεος*, cf. skr. *dhṛ̥ṣṇyoti* « il est hardi »), *θράτσ*; et *θράτσ*; (à côté de l'éolien *θράτσον*) ; *πλάτης* et *πλάτης* (Hésych. ; cf. *πλάτη*, *πλάνης*), etc.

REMARQUES. — I. Il y avait aussi en indo-européen des voyelles accessoires, devant les sonantes *w* et *l* suivies de voyelle. Le grec rend ces voyelles également par *a* ; ainsi dans *τάρος* (à côté de *τρόποι* ; cf. skr. *tarwāb* « en avant ») de **por-*, ou dans *ἄρτα* (à côté de *τέρτιος*, *πλάτη*, § 242), de **por-*. On a une voyelle de ce genre dans le bétalien *Java* « femme » à côté de *βραχαῖαι* devenu *μαστοῖαι* (sur *γυν.*, v. § 81).

II. Le développement de *a* dans tous les cas qui précèdent n'est peut-être pas grec commun. L'éolien offre souvent *a* au lieu de *o* ; par ex. lesbien et bétalien *ερπετό* « armée » (att. *ερπατός*), *πρόνοιή* « sauteuse » (att. *πρώνη*), etc. (Hoffmann, *Dial.*, II, 355). Une forme homérique *ἐμπλάστον* (II 336, § 421, etc.) à côté de *ἐμπλάστεν* (*ἐμπλάστην* § 155, *ἐμπλάστην* X 303, etc.) est un éolisme. On rencontre, d'autre part, en lesbien *ἴαστον* « dixième » (att. *ἴαστος*), et le fait ici s'étend à l'arcado-cypriote : arcad. *ἴαστον* (acc. fém. sg.), *ἴαστης* « douce », *ἴαστον* « cent » (Hoffmann, *Dial.*, I, 171).

§ 143. La voyelle indo-européenne que l'on note par *ɔ* (§ 48) et qui est représentée par *i* en indo-iranien l'est en principe par *ā* en grec comme dans les autres langues de l'Eu-

rope. Ex. : *πατέρα* en face de skr. *pitā* (acc. sg. *pitaram*), lat. *pater*, got. *fadar*, v. irl. *athir*. On peut juger par ce paragraphe et par le précédent combien la voyelle *a*, qui était relativement peu importante en indo-européen, a pris une large place dans le système vocalique du grec.

Toutefois, dans les cas où la voyelle *a* se trouvait en alternance avec une voyelle longue — ce qui est le cas le plus fréquent (v. § 246) — le résultat est en grec *a* : ou : suivant que la voyelle longue était : *ɛ* ou : *o*. Ainsi le grec a bien *ἰστάπις*, *ἴστατος* à côté de *ἰστάμι* (ion. att. *ἴστημι*, § 147), comme le latin a *stātus* à côté de *stāre*, ou le sanskrit *sthitāḥ* « posé » à côté de *sthitā* « il s'est posé » ; mais il a :*θεμέν* θετός à côté de :*θεγμός* en face du latin *factus*, *fieri* ou du sanskrit *adhitā* (3^e sg. aor. moy. = *θετός*), *bitdh* « placé », *ddhīt* « il a fait » ; et de même :*θερμός* θετός à côté de :*θερμός* en face du latin *datus*, *dāre*, *dōnum* ou du sanskrit *adīta* (3^e sg. aor. moy. = *θετός*) *ddhāt* (3^e sg. aor. actif) « il a donné ». Le grec a bien *ἴδιασσε* (E 191) *ταῦταπάτος* (Ω 5 ; skr. *damidr-* « qui dompte ») à côté de *ἴδιας* ; (ion. att. *ἴδιος*), *ἴδιατηρ* (hom. *ἴδιατηρ* Ε 259), mais il a :*γνήτως* (skr. *janitār-* « qui engendre ») à côté de *γνήτος* ; (dont l'*r* est ancien).

REMARQUE. — Dans quelques cas, devant consonne dentale, une voyelle réduite, en alternance avec *i*, se présente en grec avec le timbre i (§ 48 Rein.) ; *τίταν*, hom. *τίτανε* (cf. *τίτανει*), *τίθε* « sous » (cf. *τίθει*), *γθίτει* (cf. *γθίτι*). Le latin y répond par *i* dans *patere*, *quattuor* (§ 160).

§ 144. Outre les cinq voyelles *ɛ* à *ɔ* à *ɪ* à *ʊ* (brèves et longues) le grec possédait une série de diphthongues. En indo-européen, les trois voyelles *ɛ* à *ɔ* se combinaient avec *i* et *u* pour former des diphthongues ; le grec les a conservées.

Ex. de diphthongues à premier élément bref : dor. (i^ɛ)-*τίτι* Hésych. (ion. att. *τίτη*) en face de v. lit. *aiti* « il va », skr. *aiti*, v. pers. *aitiy* (de **aiti*) ; *αινε* « l'as au jeu de dés » (Pollux, VII, 204) en face de v. lat. *aino*, lat. *ainus*, v. irl. *ain*, got. *ains* « un seul » ; *αινε* en face de lat. *aedēs* (prop. « foyer »),

irl. *ard* « feu », v.-h.-a. *cit* « bûcher » ; *λευκός* en face de got. *linbaþ* « lumière » ; *επούλη* à côté de *επιβίω* ; *τρέψεις* en face de lat. *turris* ; etc.

REMARQUES. — I. Il y a en grec des exemples, assez rares, d'une diphtongue *ui*; ils sont tous d'origine secondaire. Ainsi *μύειαι* repose sur un ancien **muyay* (§ 58); cf. lit. *μυεῖαι* « mouche » et, avec un autre suffixe, lat. *musa*.

II. Comme *u*, *w*, *r*, *l*, sont aussi des éléments semi-vocaliques, on est amené à tenir également pour des sortes de diphtongues les groupes tels que *ɔv*, *uv*, *ai*, etc., devant consonne; on verra § 194. Rem. que l'accentuation confirme cette vue : *ov* dans *λύθη* a pour l'accent la valeur d'une diphtongue.

§ 145. Les diphtongues à premier élément long manquaient d'équilibre, du fait même de la longueur de leur premier élément. Tantôt, le premier élément conservant sa longueur, le second élément s'est réduit au point de disparaître. Tantôt le second élément s'étant maintenu, c'est le premier qui a été abrégé.

De très bonne heure les diphtongues *āi* *āu* tendaient à se réduire à *ā* *u* et c'est ce qui a déterminé la graphie *ᾳ* *ῳ* qui n'est du reste pas celle des textes vraiment antiques. La diphtongue *ɛi* est passée suivant les dialectes tantôt à *ei* (en Eubée, où *αι* est également passé à *ei*), tantôt à *ɛi*. L'amuissement de *i* dans des formes telles que *τρῃ* *βασὶν* se traduit dès le début du IV^e siècle av. J.-C. par la graphie *τρῃ* *βασὶν* sur des inscriptions ionniennes (Hoffmann, *Dial.*, III, 439).

A une époque qui suivant les dialectes varie du IV^e au I^e siècle av. J.-C. les sonantes *i* et *u* se sont complètement amuies comme second élément de diphtongue en syllabe ouverte, et particulièrement à la finale absolue (Meillet, *M.S.L.*, XIII, 27 et ss.).

§ 146. Du reste, c'est seulement en cette position qu'elles s'étaient conservées en grec. Quand une diphtongue à premier élément long se trouvait en syllabe fermée, elle abrégeait son premier élément, sans doute dès la période du grec commun. Un ancien nominatif **dýus* (cf. skr. *dyañih*

* ciel, jour *) aboutissait ainsi à Ζεῖς ; la longue a subsisté à l'accusatif Ζεῖν(α), où il n'y avait pas de diphthongue (cf. skr. *d(i)yām*, lat. *diem*; § 133 et 729). L'abrégelement se produit également devant la sonante nasale : ainsi dans les 3^e pers. pl. Εἴδαν (de *Εἴδαντ *§ 310*), Εἴπαντ (de *Εἴπαντ *§ 489*) ; et l'aoriste Εγίνων fait au participe γένοντ- (*γένος* γένοντος; *γένεσις*) de *γένοντ-.

REMARQUE. — Là où l'on trouve en grec une diphthongue à premier élément long, elle résulte d'une action secondaire. L'ancien nominatif *άνθευ *άνθεσαι est devenu νάθε ; que l'attique a conservé (cf. le locatif pluriel νάθει) ; l'accusatif correspondant était *άνθη-α, devenu en ionien νή-α ; le nominatif νή-α, courant chez Homère, doit son η à νή-α. A la 2^e pers. du subj., φέρεται (noté φέρεται) doit son η à la 3^e. φέρεται. Le cas d'un mot comme θύμονται (*θύμονται*) est différent ; il faut partir de θύμονται (trois syllabes), attesté en lesbien et en dorien (*§ 357*). D'ailleurs à partir du premier quart du IV^e s. on rencontre sur les inscriptions attiques la graphic θύμονται, comme θύμηται ou λατούγηται au lieu de λατηγήται (*λατήγη-α, lat. *clitensis*) ou λατητούγηται (dérivé d'un λατήται en trois syllabes, Hérodote, VII, 197).

§ 147. Le système vocalique qui vient d'être exposé est à la base de tous les parlers grecs. Mais il s'est altéré avec le temps de diverses façons.

a. *Voyelles simples.*

Une des altérations les plus singulières est celle que présente l'ionien-attique. Il semble que ce dialecte ait tendu à porter en avant la position moyenne de la langue, de sorte que *a* s'est rapproché de *e* et que *n* s'est rapproché de *i*. Seul parmi les voyelles postpalatales, l'*ɔ* n'a pas subi de transformation appréciable.

La tendance de *a* vers *e* est commune à l'ionien et à l'attique et propre à eux seuls. Mais elle n'a abouti qu'au cours du développement séparé de chacun des deux. En ionien, le passage de *a* à *e* est général ; toutefois sur les inscriptions archaïques de certaines îles de la mer Égée (Naxos, Amorgos, Céos), on constate que le signe H (devenu disponible, depuis

la disparition de l'aspirée *b*, § 65) a été affecté à noter l'*e* issu de l'altération de *a*, tandis que l'ancien *e* continuait à être noté *E*: le nom de la sœur (ancien *χαστηντά*) est écrit *χαστηντά*, sur une inscription de Naxos. Ensuite, l'*e* issu de *a* s'est confondu avec l'ancien *e*, et le signe *τ* a été employé pour les deux. Dès lors l'ionien ne permet jamais de distinguer entre un ancien *e* et un ancien *a*: les deux *τ* de *μέττα* (anc. *μέττα*) y sont identiques.

§ 148. En attique, la confusion de l'ancien *a* avec l'ancien *e* est réalisée dès les plus anciennes inscriptions; on n'y trouve jamais que *μέττα*. Mais l'action de certains phonèmes voisins a ramené vers *a* l'ancien *a* attiré dans la direction de *e*. Le fait s'est produit après *p* et après *t*, *č*; si bien qu'à l'ionien d'Homère *ρρήτρη* l'attique oppose *ρράτρα* et à l'ionien d'Hérondas *τρέπη* (dor. éol. *ἀμερᾶ*) l'attique oppose *τριπά*. Si l'attique dit *κέρη* en face de l'ionien *κεύτη*, c'est que la forme du grec commun était *κεύτη* (encore attestée, cf. §§ 63 et 581; v. Hoffmann, *Dial.*, II, 52): cette forme était passée naturellement à **κορφη*, mais après la chute du *f* le *p* ne pouvait plus agir sur l'*τ*, qui s'était confondu avec l'ancien *e*. L'amuissement de *f* à l'intervocalique est plus ancien qu'après *p*; aussi l'anc. **νι-θά* est-il représenté en attique par *νιά* en face de l'ionien *νή*, tout comme **βιγά* par *βιά* en face de l'ionien *βίξ*. Toutefois l'action de *p* est plus limitée que celle de *e* et *č*. Le résultat de la contraction de *ετ* est *τ*, après *p* comme après une consonne quelconque (*πιτέττε*, acc. sg. de *πιτέπτε*), mais il est *ά* après *č* (*σγάτη* acc. sg. de *σγιγάτη*). Chose plus frappante encore: si la syllabe suivante contient un *e* issu de *a*, un *τ* après *p* ne revient pas à *a*: en face du dor. *κράντα* lesb. *κράντα* (d'un ancien **κραστά*) l'attique dit *κράντη* comme l'ionien.

REMARQUE. — Le passage de *a* à *τ* en ionien-attique est postérieur à l'allongement de *a* devant les anciens groupes *-εν-* et *-εν-*, ce qui fait que **ιανταύτα* est représenté par *ιανταύτα* dans les deux dialectes (§ 68); mais il est antérieur à l'allongement de *a* devant le groupe *-εν-* secondaire (§ 68); ce qui fait que l'ionien et l'attique répondent par *κέσα* au crétois *κέντα* (de **κέντα*). L'attique a donc deux *a*, qui tous deux sont secondaires, l'un,

celui du type *ἥσις* (qui n'existe pas en ionien), résultant d'un retour de *ā* altéré à *ā pur*, l'autre, celui du type *ᾶσσα* (qui existe aussi en ionien), provenant d'allongements relativement récents.

§ 149. La plupart des parlers grec ont sans doute gardé à l' son ancien timbre (c'est-à-dire *ou* du français); mais en général ils le notent par le même *u* qu'emploient l'ionien d'Asie et l'attique et qui avait dans ce groupe la valeur *ū* (*u* du français). Le maintien de l'ancien timbre *u* est notamment attesté pour le béotien où, lors de l'introduction de l'alphabet ionien, on substitua *ευ* à *u* (de là sur des inscriptions dès le IV^e s. av. J.-C. des graphies comme *εσυγ* ou *γρευτω*) ; la même orthographe est attestée pour le laconien dans des gloses (*εουντει*, *ερπουντει* *καρπουντει* Hésych.)., et même sur une inscription (*ειλασσοντει*, Thumb., p. 85). La prononciation *u* de *u* ressort de divers indices pour l'arcado-cypriote, l'éolien, le crétois et même pour les parlers ioniens d'Eubée et d'Italie (cf. Thumb., p. 255, 289, 346, etc.). Le passage *u* à *ā*, qui consiste dans une substitution de la position prépalatale à la position postpalatale de la langue, avec maintien de l'arrondissement et de l'avancée des lèvres, est une particularité de l'ionien d'Asie et de l'attique.

Quand l'attique est devenu langue de civilisation pour les Hellènes de parlers divers et même pour des non-Hellènes, la prononciation *u* a fait des difficultés à beaucoup de gens ; il y a donc eu tendance à remplacer *u* par *i*. Cette tendance a abouti presque partout en grec moderne.

§ 150. Les voyelles de timbre *e* et *o* avaient une prononciation qui variait beaucoup d'un parler grec à l'autre.

Dans les parlers du Nord-Ouest, *e* devant *p* aboutit à *a* : locr. *εαπειν* *ταταρει* *ἀνταρεις* (Thumb., p. 195), élén. *Fεργεν* *ἰλιοθερες* *ρερειν* (= *ρερειν*, Thumb., p. 173). Cela indique pour *e* bref une prononciation ouverte, qui est également attestée en élén pour *e* long en toute position : *μέ* (= *με*), *εαταρ*, *εεταρημεντι* (= *εεταρημεντι*), Thumb., p. 173.

Au contraire, une prononciation très fermée de *e* et de *o*

est attestée dans plusieurs dialectes. En arcado-cypriote, *e* passe à *ɔ* devant nasale (cypr. *iv* de *iv̥*, arc. ἄντεψις; μένε); *ɔ* passe à *ɔ̄* à la finale (ἀπ̄. de ἀπ̄). En lesbien il y a quelques traces d'un changement de *ɔ* en *ɔ̄* à l'initiale devant labiale (*γαστρί*; ἄπολλας; Hoffmann, *Dial.*, II, 400). Au III^e siècle av. J.-C. on nota l'ancien *e* par *ui* en bétouien (*με* = *μέ*, *θει* = *θέ*, *γενειθη* = *γένεθη*) et en thessalien (*βιθύνιο* = *βιθύνι*) et l'ancien *o* par *uu* en thessalien (*χρυσό*, *ἰδεύκε*); Thumb, p. 221 et 238.

En grec moderne la prononciation *i* pour *ɛ* est générale ; c'est dans l'unique son *i* que se sont finalement confondus non seulement *ɛ* et *ɔ̄* (§ 149), mais aussi *ui* et *oo* (§ 153).

§ 151. L'ionien-attique présente ici encore une particularité caractéristique. Les voyelles longues *ɛ̄* et *ω̄* y étaient plus ouvertes que les anciennes brèves *e* et *o*. Aussi, quand il y a eu allongement, soit par suite de réduction de groupes de consonnes (§ 68-70), soit par suite de contraction (§ 154 et ss.), l'*ē* et l'*ō* allongés (c'est-à-dire *ē*, *ō* fermés longs) ne se sont pas confondus avec *ɛ̄* et *ω̄* (c'est-à-dire *ē*, *ō* ouverts longs). L'ancien attique emploie la même graphie *ɛ̄*, *ɔ̄* pour *ē*, *ō* fermés, qu'ils soient brefs ou longs (ce qui dans le dernier cas évitait une confusion avec *ɛ̄*, *ω̄*); ainsi dans *ἴναι*, *ἱλιονεύ* (Meisterhans, p. 16 et 20; 425 et 445 av. J.-C.). L'alphabet ionien distingue *ē* et *ɔ̄* longs de *ē* et *ɔ̄* brefs en employant pour les premiers la graphie des diphongues *eu* et *oo*. Cela suppose pour *ē* et *ō* longs une prononciation en quelque mesure diphonguée, conforme à la tendance générale suivant laquelle les voyelles longues fermées sont plus fermées à la fin qu'au commencement. L'attique pratiqua de bonne heure cet usage de l'alphabet ionien, si bien qu'il eut comme l'ionien trois notations pour les voyelles de timbre *ē* et *ō* :

<i>ē</i> fermé bref, <i>ē</i>	<i>ē</i> fermé long, <i>eu</i>
<i>ɔ̄</i> fermé bref, <i>ɔ̄</i>	<i>ɔ̄</i> fermé long, <i>oo</i>

<i>ō</i> fermé bref, <i>ɔ̄</i>	<i>ō</i> fermé long, <i>oo</i>
<i>ē</i> ouvert long, <i>ɛ̄</i>	<i>ē</i> ouvert long, <i>ɛ̄</i>

Quand l'alphabet ionien se répandit sur toute la Grèce, la notation *ει* et *ου* pour les longues résultant d'allongement ou de contraction ne fut pas adoptée partout ni tout de suite. Comme elle ne répondait pas toujours à la prononciation, on préféra parfois conserver pour ces longues la graphie *τι* ou *υι*. Aussi en dorien distingue-t-on une « *doris senior* » qui maintient la notation *τι* (*τρης* « trois »), et une « *doris minor* » qui emploie la notation *υι* (*τρεις*). La différence n'est souvent que graphique.

b. *Diphthongues.*

§ 152. Les diphthongues tendent à se simplifier dans toutes les langues indo-européennes. Mais la tendance se manifeste plus ou moins tôt et sous des formes diverses, suivant les langues. Un fait général est que les diphthongues dont les éléments sont le plus voisins (*ει*, *ου*) se simplifient le plus vite. Les diphthongues indo-européennes qui avait un premier élément long étaient altérées dès la période du grec commun ; elles ont été étudiées au § 145. Il ne sera donc question ici que des diphthongues à premier élément bref, dont le traitement n'est pas le même dans tous les parlars grecs.

En ionien, la tendance à la simplification se manifeste de très bonne heure. Dès le *v^e* siècle, on constate sur les inscriptions des confusions de *ει* et de *αι*, de *οι* et de *ου* (ainsi τοῦτο au lieu de τοῦτο ; Hoffmann, p. 433, Thumb, p. 147). Les diphthongues *αι* et *ου* tendent vers *αι*, *αι* ; à partir du *vi^e* siècle les graphies comme ἀστός φέρετον sont courantes en ionien oriental (id., *ibid.* et Hoffmann, III, 433).

§ 153. Le seul parler où la graphie suive de près la prononciation des voyelles est le béotien. La diphthongue *ει* y est notée d'abord par un signe spécial puis par *ι* (Thumb, p. 223). La diphthongue *αι* y est d'abord notée *αι* et à Tanagra *αι* (Ἄστραχος ; id., *ibid.*), puis *ι*, lors de l'introduction de l'alphabet ionien : Ηρακλῆς, γῆπε, γενετῆ (= Αἰσχύλος, γῆπε,

$\gamma\acute{\imath}\nu\tau;\alpha\iota$). La diphtongue $\alpha\iota$, d'abord notée $\alpha\iota$ et à Tanagra $\alpha\iota$ ($Koepavo;$), l'est ensuite ν , au III^e siècle ; cet ν représente l' α attique, c'est-à-dire α , car l'ancien α grec conservé en bétien avec son timbre continuait à être noté $\alpha\iota$. Ainsi dès une date antérieure au III^e siècle, toutes les diphtongues anciennes se trouvaient simplifiées en bétien.

Cette simplification est générale dans la $\pi\kappa\mu\nu\tau$. Le grec moderne ne connaît pour les anciennes diphtongues $\alpha\iota$, $\epsilon\iota$, $\omega\iota$ que la prononciation ϵ et i (ce dernier représentant à la fois i issu de $\alpha\iota$ et $\omega\iota$ issu de $\omega\iota$).

Quant aux diphtongues en ν , à part $\omega\nu$ qui s'est simplifié de bonne heure, le passage de ν à la prononciation $\dot{\alpha}$ en rendait la persistance difficile. Le second élément a tendu à devenir consonne ; le grec moderne le prononce v devant sonore et f devant sourde : *avli* de *aīlō* et *aflos* de *aītō*; *euzanos* de *eūzavos*; et *eskolo* de *eūxōlo* (Pernot, Gramm., § 8).

De la contraction vocalique.

A consulter : Lejeune, *Phon.*, chap. VIII.

§ 154. L'amusement de plusieurs consonnes intervocaliques, *y, *s, plus tard *F*, entraînait en grec de nombreuses rencontres de voyelles (§§ 55, 66 et 59). Des rencontres de ce genre ne sont pas durables, parce qu'elles heurtent le principe même de la séparation des syllabes, qui exige une suite de fermetures et d'ouvertures des organes articulatoires. Toutes les langues, plus ou moins, tendent à y rémédier surtout lorsque des voyelles de même timbre sont en hiatus ; des hiatus comme il va à *Amiens*, *André* et *Étienne* sont désagréables à l'oreille.

Le grec ancien conserve encore un très grand nombre de voyelles en hiatus à l'intérieur des mots. Il y en a fréquemment dans la langue homérique, dans l'ionien des inscriptions et d'Hérodote, ainsi qu'en crétois. Les contractions sont en grec de date relativement récente, et le résultat en varie sui-

vant les dialectes. De tous les parlers grecs, l'attique est celui qui a le moins conservé de voyelles en hiatus. L'emploi et l'extension du ν ἑταῖρος est une preuve de la répugnance de l'attique à l'hiatus entre deux mots (§ 212 Rem.). On sait d'ailleurs avec quel soin les orateurs comme Isocrate proscrivaient ce genre d'hiatus. Dans la versification iambo-trochaique des tragiques, l'hiatus est rigoureusement interdit (Havet, *Métr.*, § 201 et 211).

REMARQUE. — Le contact de deux voyelles en hiatus entraîne parfois des altérations du timbre ou de la quantité.

A. Il semble par exemple que dans certains parlers, doriens et surtout ioniens, un ε tende vers ι devant une voyelle de timbre ο (Schwyzer, p. 242) : de là ιδίην τιμήν au lieu de εἰδίην τιμήν (§ 369), «δίη» à côté de γέ-πανες (§ 701). D'autre part, dans beaucoup de parlers, notamment dorieus, un ε aboutit à ι devant voyelle de timbre ο ou ο (Boissacq, *Dor.*, p. 70) : ainsi θεός; passe à θεος à Héraclée, à Argos, en Crète, à θεος; en laconien récent (§ 211 Rem. II); en face de l'att. περισσεύει de περισσεύει le laconien a περισσεψε (Aristoph. *Lysist.* 1002). C'est une manière de pallier l'hiatus : entre l'ε et la voyelle suivante il pouvait même se développer un γ, qui est noté par un signe spécial en cyproise (§ 55) : πενάγι γ représente πενάγι issu de πένας «paroles».

B. En ionien et en attique une voyelle longue s'abrége devant une voyelle longue suivante : βασίλεων de βασίλευε (A 176, etc.), ιης; du ιηις; (A 477, etc.), att. θεᾶς «vue =ion. θει, de θει, (dor. θει), etc. En outre, ces deux dialectes pratiquent la *mimétisme quantitatif* des groupes ει· et ει· qui deviennent ιι·, ει· : att. λειώς de λειεως; (λειώς B 99, etc.), βασιλεῖς de βασιλεῦε (A 340, etc.), βασιλεῖς de βασιλεύει (A 331), etc. Les anciennes particules τεις; τεις; (Y 42, 43 ; cf. skr. तेऽति वर्ति «tant que, jusqu'à ce que ») sont devenues en attique τεις; τεις; et, par contraction, en dorien τεις; ει;, en éolien ει·.

§ 155. Les voyelles de timbre semblable se contractent naturellement en la longue correspondante. Ainsi ε + ε donne un ε long, qui est écrit tantôt η, tantôt ε (ε dans l'alphabet ionien qui a prévalu, § 151) : l'ancien *τρεγεις «trois» (§ 55) aboutit à τρεις; conservé en crétois (Thumb, p. 126), d'où τρεις; en dorien et en éolien (Hoffmann, *Dial.*, II, 542), τρεις; en ionien dans l'ancien alphabet (*id., ib.*, III, 465), τρεις; en ionien-attique. De même ο + ο : donne un ο long, qui est noté tantôt οι, tantôt ει (ει dans l'alphabet ionien qui a pré-

valu, § 151) : l'ancien génitif singulier en -ος (§ 58) est représenté par -ων en dorien et en lesbien (Hoffmann, *Dial.*, II, 532), par -οιων en ionien ou en attique.

§ 156. La contraction de ι et de ε aboutit en attique à deux résultats différents suivant que l'ι est avant ou après ε. Ainsi ια donne η, mais ει donne ει: γίνεται devient γένη, mais τίγιατι devient τίγια. Et le résultat de la contraction de οι ou ηι avec un ε précédent est de même ordre : τηγίατι devient τηγιάτι (τηγιά) et τηγιάτι devient également τηγιάτι (τηγιά).

Au contraire, dans les parlers occidentaux, la contraction de ε et de α aboutit au même résultat, quelle que soit la place de l'un et de l'autre : on a donc à Delphes ινδρεύν, ou ιπούν; comme à Athènes, et même βασίτι (= βασίτις) ou ιντι (= ιντις), mais aussi ιαλτή en face de l'attique ειλτή (Thumb, p. 189). Cela tient sans doute au double fait que l'ι attique était plus voisin du timbre ι que l'ι occidental, et l'η, occidental plus voisin du timbre ε que l'η attique, qui était un ε pur.

REMARQUES. — I. La facilité avec laquelle l'attique contracte en ε apparaît dans la contraction οττι de οττις, sous l'influence de ζυγί.

II. Les voyelles des dissyllabes, étant un peu plus longues par nature que celles des polysyllabes, ne se contractent pas d'ordinaire en attique ; de là le nominatif ιαρ conservé à côté du génitif ιαρος; de ιαρος et du dérivé ιαρινός de ιαρονή. L'analogie a du reste entraîné ιαρός d'après ιαρος; ιαρινός d'après ιαρονή. Cf. § 158.

III. L'absence de contraction dans ινδριa tient à ce que la forme ancienne était ινδριa ; la contraction a donc commencé en attique antérieurement à la chute du γ intervocalique. On a vu plus haut qu'à Delphes ινδριa est représenté par ινδρι.

§ 157. En cas de rencontre d'une voyelle de timbre ο avec un α ou un ε, le timbre ο prévaut en général ; ce qui tient à ce que, en grec ancien, l'articulation labiale de ο était très marquée aussi bien que celle de η, comme l'indique le développement de η en ionien-attique (§ 149).

Ainsi, ια et ιη aboutissent tous deux à ο : par exemple τηγιασπεύ devient en attique τηγιάσπεύ et τηγιάη, τηγιάο ; en dorien

vixαιος; devient *vixαιος* (noté *vixαιος* à Sélinonte, Solmsen, n° 24), et *πάμα-συς « propriétaire », πάμωχος (Hésychius ; d'où la forme verbale πάμωχη à Héraclée, I, 169). De même οι aboutit à ω dans des finales d'accusatif comme att. ἡλίω, dor. μεω (Héraclée, I, 175) de *-οιω (cf. lat. -ōrem, § 636), att. αἰθῷ de αἰθό(σ)α. Le groupe -οι- (de *-ο(τ)ο-) subsiste dans le crétois βούθηω (att. βοτθίω), mais passe à ω en ionien récent (βοθίω, Hoffmann, *Dial.*, III, 370) et à ά en lesbien (βαθεύν = att. βοτθέων id. II, 296).

REMARQUE. — En cas de crase, les mêmes règles sont appliquées en principe : att. θύτλα de τὰ θύτλα. Si donc ο ἀ-ερ, τοῦ διδόποιος aboutissent à άνερ τάδεδός c'est que le timbre de la voyelle du mot principal a été maintenu par le sens. En attique, ἄτηρ; a pris la place de ἄτηρ;, qui s'est conservé dans d'autres parlers ; θύτηρος (de τὸ θύτηρος) est une survivance de la forme ancienne.

§ 158. Le groupe ει devient en attique ο long (qui est noté ευ, § 151) : φιλοφευ de φιλέματιν, γένους de γένεος, θεογύν de θεογόν. Alors que νιος (de *νίφος) se maintient parce que dissyllabe (§ 156, Rem. II), il devient νου- dans le polysyllabe νυκτηρία. On expliquera de même Θεοκατιδης ; à côté de θεος ; il est vrai que dans la versification des tragiques le mot θεος est souvent compté comme monosyllabe par synizèse (ainsi Eur. *Or.*, 399, 418, 579). En ionien, οι devient ει : ainsi πειθει qui aboutit à πειθει en attique est en ionien πειθει. Le groupe ει devient ω partout où il est contracté : att. φιλώ de φιλοι, γενών de γενέων.

Le groupe οι devient ο long en attique (noté ει § 151), mais ω en dorien et en bétöien (là où il est contracté) : l'ancienne finale *-οιης du n. pl. du comparatif (cf. lat. -ōrēs) est -οιης en attique (ἴλιαττοις), -ωις en laconien (ἴλιασσοις) ; Buck, *Dial.*, p. 39. En face de la forme homérique θημωσεργής (§ 383), att. θημωσεργής, le bétöien a λειτωργής (att. λειτουργής). En cas de crase, l'attique dit τοῦλιτρον (Arist. *Ach.*, 1120), θητηρίαν (Soph. *Ant.*, 397).

Le groupe *oŋ* devient *o* en attique : μαθῶτε de μαθόητε, en face de μαθοῦτε de μαθόητε.

Le groupe *oa* subsiste dans l'attique ἀστός, où -*os* repose sur -*ɔ́s* issu de *-ousa (cf. ἄνσω, ἔχουσθι, § 325).

Le détail de tous ces faits relève de la grammaire grecque ; il suffisait de marquer ici les grandes lignes du développement.

§ 159. L'amuissement de certains éléments intervocaliques a déterminé aussi des rencontres de diphongues avec une voyelle suivante. Ainsi un ancien *κοιγίω (bétot. ικοιγεω, arg. ικοιγήθε) est devenu ποιώ, d'où att. ποῖω. Il résulte de là des simplifications, variables suivant les parlers. L'attique, qui conserve ποῖω, fait passer ποιεῖ à ποιεῖ et ποιήσω à ποιέω (Meisterhans, p. 44).

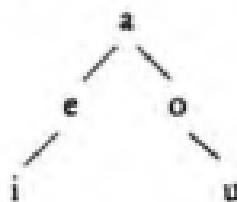
Les faits relatifs à ces éliminations de diphongues sont assez compliqués : tandis que αἰεὶ (de αἴει) tend vers ᾧεὶ (avec un ᾧ long), αἰών, αἰώνος a gardé sa diphongue initiale.

CHAPITRE VI

LE VOCALISME LATIN

A. Voyelles proprement dites.

§ 160. L'italique possédait cinq voyelles de timbre différent ; on peut les ranger ainsi d'après le degré d'ouverture :



Chacune de ces voyelles comportait deux quantités, une brève et une longue. En osco-ombrien, les voyelles longues étaient beaucoup plus fermées que les brèves : *e* et *o* y tendent vers *i* et *u*. En latin, la différence est moins nette, mais elle a dû exister aussi ; à en juger par les langues romanes, les longues *e* *o* *i* *u* étaient plus fermées que les brèves correspondantes.

Les cinq voyelles de l'italique, avec leur double quantité, représentent en général des sons indo-européens, qu'elles continuent directement. Toutefois, la voyelle *a* représente non seulement l'anéien *a* indo-européen comme dans *āgō* (gr. ἄγω, skr. अजाति « il pousse »), mais encore la voyelle indo-européenne qu'on désigne par le sigle *ə* (celle de *pater* en face de gr. πατέρ, skr. पित॑र, § 143).

REMARQUE. — L'*a* bref représente encore en latin une voyelle réduite, développée dans des conditions où le grec a un : ainsi *quadrūnus* ou *palēra* en face de *nīmīs* et de *xītēpā* ; cf. § 48 Rem. et 141 Rem.

§ 161. Le nombre des voyelles s'est accru, en latin comme en grec (§ 142), du fait de la transformation des sonantes voyelles de l'indo-européen (§ 50). Ces sonantes ont en latin développé devant elles un timbre vocalique, qui diffère suivant la sonante.

Ainsi *y* et *iy* aboutissent à *eu*, *em*. Ex. : *tentus* en face de gr. τατός, skr. *tatdhy* « tendu ». L'*m* est devenue *n* dans *centum* (§ 45 Rem.) et *ueniū* (§§ 57 et 109 Rem.). A l'initiale absolue, *n* et *ŋ* sont représentés par *in*, *im*, dans *in-* particule négative ou *imber* (cf. skr. *abhrāb* « nuage », gr. ἀστρά). Devant voyelle, le traitement *au* est établi par *mānēt*; peut-être par *cānis* « chien ».

Devant consonne, la sonante *y* est représentée par *or* : *mors*, gén. *mortis* en face de skr. *mṛtyū*, lit. *mirtis*, v. sl. -*mruči*. De même la sonante */* par *al*, qui sort d'un plus ancien *ol* (v. § 168) : *multus* de **mlktos* (v. irl. *mlicht*, d'où *blicht* « lait »). Devant voyelle le résultat de *y*, */* est *ar*, *al* : *parens* (d'une racine **per-* « mettre au monde », cf. lit. *periū* « je couve »); *palea* (cf. lit. *pelts*, pl., « paille »); *salix* (cf. gr. σάλιξ).

REMARQUE. — Le traitement attesté en latin pour les liquides sonantes s'observe aussi en osco-ombrien ; il est donc italique commun. Ainsi l'ombrien a *pepukkarent* « poposcerint » comme le latin *poset* (de **posl-sid*, remontant à **pyk-sid*) et l'osque *karanter* « ils mangent », *caria* « pain » (cf. probablement *xophyayi*). En revanche il est possible que *y* soit représenté par *au* en osco-ombrien : du moins le correspondant du préfixe négatif latin *in-* est *in-* dans les deux dialectes.

§ 162. Les altérations qu'ont subies en latin les voyelles indo-européennes sont avant tout déterminées par le rythme de la langue et par l'action des phonèmes voisins. L'histoire du vocalisme latin est par suite assez compliquée ; elle diffère beaucoup de celle du vocalisme grec.

Le rythme de la langue était *quantitatif* (v. § 197), c'est-à-dire qu'il reposait uniquement sur l'opposition des syllabes brèves et des syllabes longues. C'est en fonction de la quantité qu'il faut examiner les altérations du vocalisme. Le traitement

des voyelles est indépendant de l'accent (§ 190) et les variations de la place de l'accent sont sans influence sur l'évolution du vocalisme.

§ 163. *Les voyelles longues* sont généralement stables. Les anciennes voyelles *a e i o u* se sont conservées en latin sans subir d'altération, sauf là où elles viennent à s'abréger, par exemple en fin de mot (§ 214 et ci-dessous, Rem. II). Ainsi l'*a* de *māter* ou de *rogāre*, l'*e* de *rēx* ou de *uidēre*, l'*o* de *dōnum* ou de *ignōtus*, l'*i* de *minor* ou de *cānīmus*, l'*u* de *fūmūs* ou de *cōrñatūs* sont anciens ; aucune altération ne s'y révèle pendant tout le cours de l'histoire du latin.

REMARQUES. — I. Toutefois, devant *a consonae*, l'*ō* long passe à *ā*, par l'effet d'une différenciation : *actūnus* de *actō* ; *ādūnus* de **ābliō-u-* (cf. *Āborūs*) ; *ēdūnus* de **gl̄bō-u-* (alternant avec **gl̄bō-w-* de v. h. all. *gr̄do* « gris ») ; (*g*)*nīnus* de **gnō-u-* (cf. isl. *gn̄d* « excellent », bret. *gnou* « évident », alternant avec **gn̄t-u-* de v. isl. *kn̄dr* « brave »).

II. Une voyelle longue s'abrége lorsqu'elle est suivie d'une sonante en syllabe fermée (cf. § 146) : *prīnceps* (Seru, in *Dowar.*, G.L.K., IV, 426, 34) de **prīmo-cap-* (cf. § 173) ; *sīncipit* de **sīnūl-capit* (§§ 166 et 175) ; *āndēcīm* (français-onze) de *ānnus*, etc. Cf. Juret, *Manuel*, p. 336.

§ 164. *Les voyelles brèves* sont souvent instables. Voir Niedermann, *Phon.*, p. 27 et ss.

En syllabe initiale, elles sont relativement résistantes et ne subissent d'autres altérations que celles qui proviennent de l'action des phonèmes voisins.

En syllabe intérieure, elles tendaient à s'abréger ; il est résulté de cette tendance que la plupart se sont fermées et que quelques-unes même ont disparu (phénomène dit de syncope). Par suite les voyelles brèves intérieures étaient encore plus exposées que les initiales à l'action des phonèmes voisins ; toutefois le traitement qu'elles subissent présente encore des détails obscurs (v. notamment Graur, *I et V en latin*, et Meillet, *B.S.L.*, XXXI, 98).

Quant aux syllabes finales, les voyelles y ont des traitements particuliers qu'on trouvera exposés §§ 214 et suiv.

§ 165. a. *En syllabe initiale.*

L'action des phonèmes voisins se produit sous des formes variées, mais elle n'atteint qu'un nombre restreint de cas. Elle est intéressante en ce qu'elle indique certaines tendances de la langue.

Un *à* en syllabe initiale ne subit aucun changement.

Un *ē* passe à *ō* quand il est suivi d'un ancien *w* ou d'un *l* vélaire (§ 110). Ainsi dans *nouēnī* de *newy¹ (gr. ἔννιος, got. nian), *nouūs* de *newo- (gr. νέως) ou dans *nolō*, *nolunt*, *nolbam*, *nolens* (avec *t*, § 110 Rem.) en face de *nelim*, *uelle*. Le fait se manifeste dans des mots empruntés comme *oleum* (de *elaiwom, gr. ὄλαιον; cf. *oliva* de *elaiwā-) ou dans des transcriptions de noms étrangers comme *Volaterrae*, étrusque *Velařri*.

REMARQUES. — I. Il suffit d'une palatale précédente pour que cette action de la liquide n'aboutisse pas : *scelus*, *geln*, *celsus* (§ 111).

II. Le *w* issu de *gb² (§ 104) n'exerce pas la même action : *brenis* et *leuis* ont conservé leur *e*.

§ 166. Un *ē* en syllabe ouverte passe également à *o* après consonne suivie de *w* : *sacer* de *stuekuros (gr. στεκυρός); *soror* de *swesōr (skr. स्वेसा, got. swistar); *colō* de *kʷelō, § 81; *coquō* de *kʷekʷō (au lieu de *pequō, § 16; cf. skr. pācati « il cuit », v. sl. peko « je cuis »); *bonus* de *dueno- (cf. la graphie *dunes*, § 135), en face de *bellum*, de *duellum*.

Un *ē* devient *i* devant nasale gutturale. Ainsi dans *dignus* (de *dék-no-, § 120), *tīngus* (cf. gr. τίγης), *quinque* (de *kʷenkwē, substitué à *penkʷē, § 16), *sinciput* de *semi-caput (§§ 163 Rem. et 175), etc.

§ 167. Un *i* s'absorbe dans un *r* précédent qui après consonne développe un *e*. Ex. : *ter* de *tris (gr. τρίς); *testamentum* de *tristāmentum (osque *tristaamentud*); *certō*, *certus* de *krinō *kritos (cf. gr. κρίνω), etc.

Un *i* passe à *e* devant *r* issu de *z* (anc. *s*). Ex. *serō* de *sissō (présent redoublé, § 414). Le mot *pirns*, qui fait exception

est apparemment un emprunt au vocabulaire méditerranéen (§ 19).

§ 168. Un *o* passe à *u* devant nasale, sans règle bien claire : devant une gutturale dans *nuncus* (gr. οὐκες ; mais l'*o* de *longus* subsiste), devant une labiale dans *lumbus* (§ 135), *umbilicus* (gr. ὄμβαλος), *unerus* (ombr. *onse* « sur l'épaule », cf. skr. *dv̥sah*, got. *aus*, § 105), *bunus* (ombr. *bondra* « en bas, à terre », mais *bund* conserve son *o*), etc.

Un *o* passe également à *u* devant *t* suivie de consonne : *ulti* (de **velti*), *multis* en face de *nolo nolumus*; *multus* de *multus*; *pulsus* de **perlu-* (§ 419).

Suivi de *w*, *o* passe à *a* dans un certain nombre de mots : *cawus* (gr. *χά(ρ)ος; dans κτενέλιμπατα Hesych.) et *cawd*, *cavera*; *laud* (de **lou-*, gr. λόγος) et *labrum*, *labrum*, etc. C'est un fait de différenciation, comparable à celui qui a été signalé au § 163 Rem. I.

Précédé de *w*, *o* passe à *e* devant *rs*, *rr*, *rt*, *t*, *si* : *norsus*, *norrū*, *norlex*, *nōlō*, *nōller* sont devenus *uersus*, *verrō*, *verlex*, *verō*, *nestor*. Ce changement date de l'époque de Scipion l'Africain (Quintilien, I, VII, 25) ; les manuscrits de Plaute et même de Virgile ont encore souvent des formes avec *o* ; on lit encore *norsus*, *aduersum* sur la Table de Bantia (Corp. I, 2^e éd., 582, 18 et 19) qui est du temps des Gracques, mais déjà *aversum* à côté de *auersum* dans la Lex Repetundarum qui est de 122 av. J.-C. (Corp. I, 2^e éd., 583, 3 et 59).

§ 169. Un *u* passe à *o* devant *r* issu de *-s-* (cf. le passage de *i* à *e* devant *r*, § 167) : *fort-* de **fusē-* (cf. osque *fusid*), *noru* forme populaire de *nurus*, dont le premier *u* est resté, sans doute sous l'influence du second (cf. gr. νυῖς, § 70 Rem. II et 128 Rem.).

§ 170. b. En syllabe intérieure.

Ce qui caractérise les voyelles brèves intérieures, c'est qu'elles tendent à se fermer (§ 164). Le sens prépalatal ou postpalatal de la fermeture dépend beaucoup des phonèmes voisins, surtout en syllabe ouverte (v. Juret, *Mannet*, p. 260).

Devant dentale ou gutturale, une voyelle brève en syllabe ouverte tend vers *i*. Exemples :

cado : *cecidī*, *incidō* ; *ago* : *exigō* ; *pater* : *Iuppiter* ;
medīns : *dīmidīns* ; *sedeō* : *assideō* ; *speciō* : *conspicīō* ;
hornū : *flīcō* ; *nūnitās* (gr. νούντας) ;
cornū : *cornīger* ; *inclītus* (cf. gr. ικλίτος ; et lat. *clītēs*).

Toutefois il y a des exceptions ; le timbre *e* s'est maintenu dans *appellīns* ou *connēctīō*, dans *repetō*, *cōnēctō*, *dīssēctō*, *oblegō*, et dans *ag-gredīor*, *per-petīor* (de *gradīor*, *patīor*).

§ 171. Devant labiale, le timbre est flottant. Il est *e* si la voyelle qui suit la labiale est *i* ; il est *u* ou *e* si la voyelle qui suit est autre que *i*. Exemples :

cupiō : *occipiō*, *occupō* ; *babēdō* : *adbibēdō* ; *taberua* : *cōtribernīnūi* ;
Inbet : *quodlibet* (d'où *libet* dans le simple).

Le timbre de la voyelle précédente joue un rôle dans le choix : *minimus*, *cītimus*, mais *optīmūs*, *postūmūs* ; *legīmūs* mais *nolīmūs*, etc. (cf. § 452). Toutefois on dit *opīmūs* (*opīmūt*, Pl. Bacch., 373). Sur les superlatifs en *-simūs* et *-stūmūs*, v. § 579.

Devant *w* (noté *u* en latin), une voyelle brève intérieure en syllabe ouverte apparaît toujours comme *u*, qui sauf devant *i* n'est pas noté indépendamment du *w* consonne qui suit (v. § 39) ; ex. : *nūnūs* : *dēnuō* (de **dēnuō*) ; *lānū* : *ablīnō* ; *pattīo* : *depunīō* ; *lānō* : *pellūnīa*.

Devant *l* palatale, une voyelle brève tend vers *i* ; devant *l* vélaire une voyelle brève tend vers *u*. Exemples : *Siciliā* : *Siriliā* (gr. Σικελία ; Σιρηλία) ; *famūlus* : *familia* ; *simulū* : *stūmūlis* ; *exul*, *exilare* : *exilīum* ; etc. Exceptions : *aqūila*, *untūlus*, *unbilūs*.

§ 172. Devant *r* une voyelle brève en syllabe ouverte tend à se fixer au timbre *e*. Exemples :

parīō : *peperiō*, *reperiō* ;
legi-fer : *lēge-rūpa* (Plaute, *Pseud.*, 364) ;
Falerii (d'une forme plus ancienne *Falissī*) ; *pulnīs* : *pulnūris* ;

angur (cf. skr. *ājah*, Ernout, *M. S. L.*, XXII, 234) : *augerātus* (Priscien, G.L.K., II, 27, 17) ; *scelus* : *sceleris* ; *sacerum* (cf. gr. '(f)τερός').

Si le timbre postpalatal est rétabli par analogie, comme dans certains noms en *-s-, la voyelle est o : *tempus* : *temporis* (en face de *temperī*, adv. § 694 Rem., et de *temperies*).

Sur le traitement d'une voyelle brève en syllabe ouverte après i en hiatus, v. § 186.

En résumé, le traitement d'une voyelle brève en syllabe intérieure ouverte est tel qu'on ne saurait, sans faire appel à l'étymologie, déterminer le timbre ancien de la voyelle d'après le timbre qu'elle a en latin. Rien ne révèle par exemple que l'e intérieur de *legere* (cf. *legō*) est un ancien e et l'e intérieur de *facere* (cf. *faciō*) un ancien i ; v. §§ 408 et 421.

§ 173. Les syllabes fermées étant longues, les voyelles y conservent plus leur timbre (v. Jurét, *Manuel*, p. 265).

La voyelle a passe à e. Exemples : *factus* : *affectus* (à côté de *faciō* : *efficiō*) ; *castus* : *incestus* ; *scandō* : *ascendō* ; *carpō* : *excerpō* ; *fallo* : *sefelli* ; etc. Si *adactus* (de *adigō*) a conservé son a intérieur, c'est que cet a était long (§ 119).

L'e issu de a se ferme en i devant nasale gutturale et en u devant t vélaire (fait général ; pour l'initiale, v. § 165). De là : *tango* : *attingō* ; *salto* : *exsulto*. Devant le groupe sc, c'est également à i qu'aboutit un a dans *praefasciunt* (ou -ne, Afran. *Com.*, 36) tiré de *fascinum*.

§ 174. La voyelle e subsiste ainsi que la voyelle i. Exemples : *sceletus* (cf. le gén. *sceleris*), *pependi* (de *pendō*), etc. ; *egisti* égisce (à côté de *egerō*, *egeram*) ; *puluisculus* (de *puluis*) ; *existingō* (de *stingō*, dont l'i est ancien), etc.

La voyelle o passe à u. Ainsi *mons* : *promunturium* ; *omustus* (de **omostio-*) ; etc.

La voyelle u se maintient ; *uetustus* a peut-être un u ancien en syllabe intérieure (cf. § 604).

§ 175. La fermeture des voyelles brèves intérieures résulte de la tendance à l'abrévement. Cette tendance aboutit à

l'amusement complet dans certaines circonstances favorables, notamment après les sonantes *w*, *y*, *r*, *l*, *m*, *n*, dans lesquelles la voyelle brève vient s'absorber si la syllabe précédente est longue ou si le mot a au moins quatre syllabes (ce qui entraîne une prononciation relativement rapide de chaque syllabe).

Ainsi *amb-iaciō passe à amiciō (§ 423) ; *aiwo-tāt-s à aetās (on a aussi aeuitas) ; *sacro-dot-s à sacerdos ; gr. Ἡρακλῆς à Héracles (§ 204) ; *pulkro-samio-s à pulcerimus ; *aus-klitō à auscultō ; *wekslolom à vexillum ; *per-regō à pergo (cf. perrexī) ; *porkelelos à porcellus ; *semi-caput à sinciput (§ 166) ; *nōni-cap- à nuncupare ; *persōnola à persolla ; *uinolom à uillum, etc. Plaute dit encore pārigō (Aul. 753, Merc. 739, etc.), mais aussi pārgō (Aul. 791, Arip. 909), lāridūm (Capt. 847, Men. 210) mais Lucilius lārdūm (v. 79).

L'amusement de la brève intérieure dans *caldus*, *soldus* *malidē* (à côté de *calidus*, *solidus*, *malidus*) est une manifestation de la même tendance, et peut s'expliquer par l'analogie (Juret, *Manuel*, p. 278) ; de même dans *cantus* de *cauitus (cf. *cauitum*, Corp. I, 2^e éd., § 85, l. 6).

§ 176. La différence de traitement entre les voyelles brèves suivant qu'elles sont initiales ou intérieures, suppose aux syllabes initiales un caractère spécial, qui se reconnaît dans l'emploi que fait la langue de l'allitération (v. P. Lejay, *Revue des cours et conférences*, 1^{er} février 1923, p. 555 et ss.). On rencontre fréquemment l'allitération, c'est-à-dire le rapprochement de plusieurs mots ayant une initiale semblable dans les formules de droit ou de culte et dans la versification du saturnien. En adoptant les mètres grecs, les vieux poètes latins (Ennius, Plaute) y ajoutent souvent l'ornement de l'allitération (L. Havet, *Métr.*, p. 217-219). Mais l'allitération n'est pas en latin un procédé essentiel comme elle l'est dans la plus ancienne versification des Irlandais, des Anglo-Saxons et des Scandinaves (cf. *R. Celt.*, XL, 205).

B. Diphongues.

§ 177. A ceci près que **eu* avait passé à *ow*, toutes les anciennes diphongues indo-européennes étaient presque intactes à la date des plus anciens monuments du latin. Mais on les voit se simplifier l'une après l'autre au cours de l'histoire de la langue.

Les premières à se simplifier ont été naturellement celles dont les deux éléments étaient le plus voisins, soit tous deux postpalataux (*ow*), soit tout deux prépalataux (*ei*) ; cf. § 152.

§ 178. A la fin du III^e s. av. J.-C. *ow* subsistait encore, au moins dans la graphie, puisqu'on lit *Loucanam*, *abdoucit* sur l'épitaphe d'un Scipion (Corp. I, 30) ; mais la même inscription porte aussi *Lucius*, qui se lit également sur l'épitaphe d'un autre Scipion (*Lucioni*, Corp. I, 32), non moins ancienne. La diphongue *ow* est encore régulièrement notée sur le sénatus-consulte des Bacchanales, de 186 av. J.-C. (Ernout, *Rec.*, p. 58) ; mais la Lex Cornelia, de l'an 81 av. J.-C. (*id.*, *ibid.*, p. 96) écrit partout *u* pour *ow*. Les inscriptions intermédiaires présentent un certain flottement. C'est au début du II^e siècle av. J.-C. que le changement s'achève.

A l'intérieur des mots, comme *-au-* devenait **-eu-* (§ 173), puis *-ow-*, le résultat est *-a-* : ainsi dans *ex-clādō* en face de *clāndō* ou dans *adiātus* de **-iōw-(a)iō-*.

REMARQUE. — Dans le parlet de Préneste, la diphongue *ow* se simplifie en *a* et non, comme à Rome, en *o* (Ernout, *M. S. L.*, XIII, 329 et *Elem. d'hist.*, p. 45). Ainsi le nom grec *Πλάκιδης* est en vieux latin *Plaucet* (Corp. XIV, 4094), d'où *Plaures* (Plaute, *Bacch.*, 894) ; mais à Préneste, *Plauci* (Corp. XIV, 4095, l. 55) ; cf. encore *leuna* pour *lōna* (de **loukīnd*, § 129) sur la même inscription (miroir de Préneste).

§ 179. La diphongue *ei* est encore distinguée de *i* long sur le sénatus-consulte des Bacchanales, où on lit par exemple : *deicerent* (dont la diphongue est ancienne, cf. osq. *deicius* « dire » et gr. *τείξιν*), *exdeicitis*, etc., en face de *Latini* (gén.

sg.), *scriptam, auditam, uenient*, dont les *i* sont anciens. Mais la simplification de *ei* en *i* s'accomplit dans le latin de Rome au cours du II^e s. av. J.-C. Le décret de Paul Emile (Ernout, *Rec.*, p. 57), de 189 av. J.-C., note fidèlement les diphtongues, mais il se sert de *ei* pour noter *et* (*decreuit*) et même *ē* (*imperator*). Dans la *Lex Repetundarum*, de 123 av. J.-C. (Corp. I, 2^e éd., 583), on trouve *ei* employé pour noter l'*i* long ancien (*andeire*), suivant un usage qui est devenu fréquent dans les siècles suivants (cf. *primum*, Pl. *Epid.*, 600 A = *primum*).

A l'intérieur des mots, -*ei-* issu de -*ai-* (§ 173) passe également à -*i-*; on lit encore *incideritis* sur le sénatus-consulte des Bacchanales; mais la forme classique est *incidō*, composé de *caedō* (cf. *pāridida* de *-*caida*).

REMARQUE. — Il y a dialectalement quelques exemples où la diphtongue *ei* est représentée par *e*: ainsi *uēns* (Corp. I, 183) pour le latin de Rome *uēns*. Cf. Ernout, *Elm. dial.*, p. 56-57.

§ 180. La diphtongue *oi* se maintient jusque dans les premières années du II^e s. av. J.-C. Le sénatus-consulte des Bacchanales porte *oīnuorsei* (plus tard *aninerti*), *comoinre* (= *communem*). Puis *oi* passe à *oe* et aboutit à *o*. En face du pélignien *coisatens* le vieux latin a *cōirancē* puis *cōerancē* (Corp. I, 566 et 567; inscr. de Capoue) et finalement *cūdāre*. L'adjectif exprimant l'unité est en vieux latin *oīus* (= *annus*), plus tard *oīu* (cf. *mōnum* de *ne oīnum* « pas une chose ») et finalement *annus*. Dans certains cas, la graphie traditionnelle *oe* s'est maintenue assez longtemps; Cicéron dans les textes de lois qu'il imagine rétablit toujours *oe* pour *o* (*plaures*, De Leg., III, 1, 6; *oēns*, ib. 9: *cōerari*, *oēns*, ib. 4, 10); or, on trouve déjà *utier* sur l'épitaphe d'un Scipion (Ernout, *Rw.*, p. 18).

Il y a même des mots pour lesquels la diphtongue *oe* l'a si bien emporté dans la graphie qu'elle s'est imposée même à la prononciation: ainsi la vieille forme *moīros* (*moīrus* chez Accius Trag. 347 R.) a passé à *mrōns* (déjà sur une inscription

de Capoue de 135 av. J.-C., Éph. Epigr., VIII, p. 123) ; mais le mot *mœnia*, tiré de la même racine, a gardé son *œ* comme le composé *pomœrium* (écrit aussi *pomerium*).

Le mot grec τοντά (τοντό) emprunté par les Romains est resté *poena* mais le verbe dérivé a la forme *pontre* (anc. *ponire*. Lucr., VI, 1240). Même opposition entre *Pœnus* « Carthaginois » et *Punicus*. La forme *foedus* s'est conservée, tandis que *lodus* l'a emporté sur *loodus* (de *loidos*, Ern., *Rex.*, p. 35 et 49).

Un cas particulier est celui de la position après *w* initial, où *oi* passe à *ei* pour aboutir à *I*; ainsi dans *uldī*, cf. *polīsa*, et peut-être dans *ulcus*, cf. *polysc* (§ 179 Rem.).

§ 181. La diphthongue *ai* se lit encore sur le sénatus-consulte des Bacchanales dans un mot comme *aigñon*; mais la même inscription porte déjà *aedem*. On lit de même *Aimilius* (Décret de Paul Emile, de 189 av. J.-C.) et *Aemilius* (Corp. I, 535-537, de 187 av. J.-C.); *quairatis* et *aetate* (Corp. I, 34, vers 130); *praidores* et *aere* (Corp. I, 1148), etc. La graphie *ae*, fixée de bonne heure, s'est maintenue pendant toute la période classique. Toutefois, dans la prononciation vulgaire, *ae* s'est simplifié de bonne heure, mais sans se confondre avec l'ancien *e*, comme on le voit par les langues romanes, où *ae* est traité comme *e*. La simplification ne s'est donc achevée en latin urbain qu'à l'époque impériale, quand les différences de quantité commençaient à s'effacer. Varro (*L. L.*, V, 97) signale la prononciation rurale *ædus* de *haedus* (cf. § 105).

A l'intérieur, *-ai-* est passé à *-ei-* (§ 173), dont le traitement *I* a été déjà signalé : *in-cidō* de *caedō*, *ex-quiro* de *quaerō*, *infiquos* de *aequos*, *con-scripsum* de *scripō*, etc.

§ 182. La diphthongue *au* se maintenait à l'époque classique; ainsi dans *taurus* (gr. ταῦρος), *aurōra* (cf. lit. *ausrd*), *anris auscultio* (cf. got. *anso* « oreille », lit. *ansis* « id. »). Dans la prononciation vulgaire, *au* tendait à se simplifier en *o*; de là des graphies comme *Cladius* pour *Clanius*, et comme *lōrus* (Corp. VI, 2114, 15) pour *laetus* (Pl. Stich. 667) de **lamitus*.

La formule *si andis* du style soutenu (Pl. Mil. 799, Trin. 244) a une forme familière *sodis* (id. Men. 543, Trin. 562, etc.; Catul. 103, 1; Pers. III, 89). Mais les langues romanes prouvent qu'il n'y a pas eu confusion. Certaines d'entre elles distinguent encore *ə* de *au*. Le latin *causa* est représenté en provençal par *cauça*, en portugais par *causa*. Et la diphtongue apparaît dans les emprunts brittoniques (gall. *aor* de *aurum*).

Par un fait d'hyperurbanisme, le latin de Rome a parfois substitué *au* à *ə* dans des mots qui avaient un *ə* long ancien ; ainsi dans *cauda* ou *plando* (cf. le composé *explodo*). Une anecdote rapportée par Suétone (Vesp., 22, 3) fournit la preuve des confusions de *ə* et de *au* dans la prononciation romaine. Mais une anecdote rapportée par Cicéron (de Diu., II, XL, 84) prouve qu'à Brindes le peuple prononçait la diphtongue.

A l'intérieur -*au-*, passé à -*eu-* (§ 173), est devenu -*ə-* : *exclādō* de *claudō* (§ 178).

Des voyelles en hiatus.

§ 183. En latin, comme en grec, l'amusement des consonnes intervocaliques *b*, *y* ou *w* a provoqué des rencontres de voyelles ; d'autres rencontres résultaient de la flexion aussi bien que de la composition et de la dérivation. Tantôt l'hiatus subsiste, entraînant, s'il y a lieu, certains accidents particuliers ; tantôt il se produit une contraction. Voir le détail des faits dans Niedermann, p. 55 et dans Juret, p. 347.

La *contraction* a toujours lieu lorsque les voyelles sont semblables : *dūior* de *di(u)itior* (§ 114), *bīnns* de **bi-hiino-s* (m. à m. « de deux hivers »), *bīgar* de **bi-igae* (c'est-à-dire **bi-yigae* de **bi-iug-*), *nēmo* de **ne-bemō* (§ 105), *dēst* (Virg. *Aen.*, X, 378) de *dē-est* ; *dērit* (*ibid.*, VII, 262) de *dē-erit* ; *tres* de **treyes* (§ 113) ; *cōpia* de **co-opia* ; *prōsa* de **pro-(u)orsa* (§ 131) ; *pas-sum* (gén. pl.) de *passuum* (on ne lit que *passum* chez Plaute, *Men.*, 177, *Truc.*, 334 ; *currum* chez Virgile, *Aen.*, VI, 653).

REMARQUE. — Dans la flexion du mot *deuis*, anc. **deiuos* (§ 114), il y

avait contraction aux ḡt̄s. sing. *dī*, nom. pl. *dī*, dat. abl. pl. *dīs* (voir pour la langue de Plaute, W. Schwerling, *J. F.*, XXXIV, 42). Les formes *dei dīs*, refaites sur *deus*, sont seulement de l'époque classique (*deis*, Catulle, IV, 22).

§ 184. Lorsque les deux voyelles sont de timbre différent le traitement dépend des voyelles et des époques.

Il y a contraction dans *planio* de **plania(y)ō*, *cōgō* de **cōagō*, mais on dit *cōctus*; cf. Brugmann, *Verhandl. der sächs. Gesellsch.*, t. LXV, 1913, p. 167.

Un *ē* se contracte avec *a*, *o* à date ancienne : *dēgō* (Pl. *Mos.*, § 34) de **dē-agō*, *dēbō* de **dē-(b)abō*, *nōn* de **m-ninom* (§ 180); mais de très bonne heure *e* répugne à la contraction et se maintient devant *a*, *o* en faisant hiatus : *aurea*, *alveolus*, etc. La recomposition a créé *dēamō* (§ 185). Dans la langue populaire, cet *e* tend à passer à *i*, ainsi *habiat*, *ualiat* pour *babeat*, *ualeat* sont attestés épigraphiquement (cf. App. Prob. *A. L. L.*, XI, 313).

Les voyelles *i* et *u* suivies d'une voyelle différente restent toujours en hiatus : *dulcia*, *alienus*, *filius*; *cornua*, *pueri*, *ruit*. On verra même au § 204 que les semi-voyelles *y* et *w* tendent à devenir voyelles et à rester en hiatus devant une voyelle suivante.

§ 185. Quand une voyelle longue reste en hiatus avec une voyelle suivante, elle tend à s'abréger (Lindsay-Nohl, p. 152, Sommer, *Hdb.*, p. 124). Ainsi *flet̄* de **fleyō*; *flet̄* de **fa(n)it̄*; *dēamāt̄* (Pl. *Epid.* 219, *Poen.* 894), *dēarāt̄* (Lucil. 1037), de *dē-amō*, *dē-āmō*.

L'abrévement n'est pas très ancien. Plaute dit couramment *fieri* (Amp. 367, 702, 851, 487, etc.) mais aussi *fīri* (Trin. 405). Lucrèce scande encore *fīri* (V, 102). *īēi* (II, 112); *īēi* est employé par Plaute (Aul. 121, Mil. 103) à côté de *īēi* (Mén. 323). Dans le groupe *-īēi*, l'*īēi* long s'est toujours maintenu : *dīēi* (Plaute, *Asin.*, 253; Virg. *Aen.*, IX, 156). La désinence archaïque *-īī* (Pl. *Mil.* 103 dans une parodie du style tragique) se rencontre encore chez Lucrèce (I, 453).

II, 124, 127 ; III, 83 ; VI, 890, etc.) et même chez Virgile (Aen., IX, 26) ; v. § 666.

De même, bien que la brève soit déjà couramment attestée dans la flexion de *fūt* chez Plaute, on rencontre encore *fūimus* (Capt., 262 ; cf. Ennius, Ann., 451), *fuerim* (Mil., 1364), etc. Il semble qu'une double forme se soit rétablie : *fūt* avec *ū* bref en hiatus, et *fūit* avec *ū* long suivi de *t* consonne (cf. *fūneit*, Corp. I, 2^e éd., 1297). Ainsi s'explique l'opposition de *plāit*, *lāit* au présent et de *pluit*, *luit* au prétérit (Varro, *L. L.*, IX, 104 ; cf. Priscien, G. L. K., II, 504).

REMARQUE. — Dans *illūn-*, *illīus*, la longue en hiatus s'est conservée durant la période classique, mais Lucilius (Sat. v. 158 et 368) présente des exemples de *illīas* et *illīis* (v. 633) ; Tibulle dit à la fois *illīm* (II, 6, 31) et *illīus* (II, 6, 33). Il est probable que comme pour *fūt*, une semi-voyelle s'est maintenue (ou développée) après la voyelle longue, dont la quantité a été ainsi préservée. Quintilien (I, 4) rapporte que Cicéron écrivait *pīus* au lieu de *pīus* (cf. osque *pīlūm* = *pīo*).

§ 186. L'hiatus a eu parfois pour conséquence d'empêcher une voyelle intérieure d'atteindre son plus haut degré de fermeture. Ainsi après *i*, un *a* ou un *o* s'arrêtent au timbre *e* : *ambiegūm* de (**ambi-agno-*), *sociītās* de *socios* (cf. *nōitās*, *nēitās* de *nōnos*, *nēnos*) ; et un *e* se maintient dans *abietis*, *parietis* (de *abies*, *paries*) à côté de *militis* (de *miles*). Après *i* ou *e*, un *o* subsiste devant *l* vélaire et ne passe pas à *u* : *alneolus*, *filiolus*, à côté de *portulus*.

§ 187. La souplesse avec laquelle les timbres vocaliques s'accommodeent aux phonèmes voisins (§ 162) explique l'influence réciproque exercée parfois par les voyelles de syllabes voisines. Le détail des faits est infini et embrasse des accidents de prononciation ou de graphie qui s'étendent à toute l'histoire du latin. Il suffira de signaler des cas comme *nibil* de *ne-bil-lum*, *nigil* de **nēgil* (cf. *negeō*, refait ensuite en *nigēō* d'après *nigil*), *senērns* (pour lequel on attendrait **sonērns* § 165), *socors* (d'un plus ancien *secors*), etc. Dans des cas de ce genre, l'influence de la seconde voyelle s'est exercée sur la première.

Inversement, la voyelle de la première syllabe a maintenu la voyelle de la seconde dans toute une série de mots : *anates* (Varron Men., 489, Colum., VIII, 15, 1, etc.) et *anatum* (Varron, R. R., III, 5, 14 et 11, 1) du mot *anas* (qui fait aussi *anitum*, Cic. De nat. deor., II, 124 et *anites* Plaut. Capt., 103), *calamitas*, *salaputrum*, *celeber*, *clementium*, *sepelire*, *pedetentium*, *negatus*, *bebetis* (gén. sg.), etc.

Tous ces faits, dont la loi est mal fixée, montrent combien les règles générales posées dans les §§ 170 et suiv., comportent d'exceptions de détail. D'autres exceptions en assez grand nombre résultent de diverses actions analogiques. Un fait qui a troublé le vocalisme des syllabes intérieures a été notamment la « recomposition » des composés d'après la forme du simple ; d'après *quaerō* (composés *ex-quirō* *con-quirō*), on lit *ex-quaerō* dans le ms. A de Plaute (Ps. 450, St. 111), et *conquaeri* Corp. I, 2^e éd., 583, 31 ; d'après *tenet*, *ditenet* (Pl. Pers. 505 A) et *attenet* (corrompu en *alienet* Pl. Pers. 497 A) ; *cohacerō* redevient *consacerō* (*consacrani*, Mon. Anc. 4, 25). Les langues romanes fournissent la preuve que la plupart des composés ont été ainsi refaits en latin populaire, dans les cas où le sentiment de la composition subsistait.

CHAPITRE VII

LE MOT PHONÉTIQUE

A. — Nature et place du ton.

§ 188. La phonétique de l'indo-européen comportait un système d'accentuation compliqué, dont on peut se faire idée par la comparaison du sanskrit et du grec ; le latin, le germanique, le baltique et le slave apportent, chacun d'une façon différente, des témoignages qui complètent ou confirment la théorie.

En dehors de certains mots accessoires (enclitiques, § 194) et de certains emplois spéciaux dans la phrase, tout mot indo-européen portait un accent, qui souvent contribuait à en marquer la valeur morphologique (§ 232).

Cet accent était un accent de hauteur. Cela résulte de l'enseignement des grammairiens de l'Inde aussi bien que de la Grèce et de l'Italie classiques. Les uns et les autres ne décrivent leur accent qu'en termes de hauteur et ne font jamais allusion à une intensité spéciale de la syllabe qui portait l'accent. La voyelle de cette syllabe était prononcée sur une note plus élevée que les autres, mais non avec plus d'intensité.

REMARQUE. — Afin de mieux marquer cet état de choses, il y a intérêt à se servir du mot *ton* (grec *τόνος* « accent ») pour désigner l'accent du sanskrit, du grec et du latin anciens, et à distinguer les syllabes en toniques et atones plutôt qu'en accentuées et inaccentuées.

§ 189. Le ton que le grec et le latin ont hérité de l'indo-européen différait absolument de l'accent d'intensité qu'on

observe dans des langues indo-européennes modernes comme l'anglais, l'allemand ou le russe; une langue slave comme le serbe ou une langue baltique comme le lituanien fournissent aujourd'hui en Europe des exemples d'accent partiellement musical.

REMARQUE. — I. Le caractère du ton de la langue grecque ressort de certains usages de la musique vocale; par exemple, il y a des musiciens grecs qui s'astreignaient à ne pas faire chanter les syllabes atones sur une note plus haute que la syllabe tonique du mot (cf. Vendryes, *Accent.*, p. 26).

II. Sur la distinction des tons en aigu ($\text{h} \acute{\text{o}}\text{t}i\text{a}$ [πρωτοτόνη]), grave (i , $\text{p}a\text{r}i\text{a}$) et circonflexe (c , $\text{pi}r\text{e}m\text{a}t\text{a}v\text{e}$), v. les traités spéciaux et notamment Vendryes, *Accent.*, p. 33. Les grammairiens latins ont calqué la terminologie grecque (*accutus acutus, gravis, circumflexus*); v. Juret, *Mauri*, p. 72.

III. Le ton permet én grec de distinguer la double intonation des voyelles longues et des diphthongues. A la finale, une longue ou une diphthongue peut être accentuée de l'aigu c'est-à-dire comporter une partie basse suivie d'une montée de la voix (soit - d , intonation rude ) ou bien accentuée du circonflexe, c'est-à-dire comporter une partie haute suivie d'une descente de la voix (soit - c , intonation douce ). Ce contraste est ancien : dans la flexion des thèmes en *- d , à l'opposition du nominatif $\beta\text{o}\dot{\text{s}}$ ou $\mu\text{x}\dot{\text{s}}$ et du génitif $\beta\text{o}\ddot{\text{s}}$; ou $\mu\text{x}\ddot{\text{s}}$; le lituanien répond par celle d'un nominatif en - i (issu d'un ancien *- d) et d'un génitif en - os : *gulvà* « tête », *rend* « vieille », gén. *gulvér*, *rends*. Le ton aigu ou circonflexe des longues pénultièmes est en grec mécaniquement réglé par la quantité de la syllabe finale. Les longues ou diphthongues finales ont au contraire une intonation propre qui est même indépendante de la présence ou de l'absence du ton, comme le prouve le cas particulier des diphthongues ai et oi qui sont compiées pour brèves lorsqu'elles ont l'intonation rude à la finale. Ainsi la diphthongue -o: est d'intonation rude au nominatif pluriel, mais d'intonation douce au locatif singulier ou à la 3^e pers. sg. de l'optatif; de là l'opposition de *Iəs̥vai* (nom. pl.) et de *Iəs̥vai* (loc. sg.) à laquelle répond celle de *əs̥vai* (nom. pl.) propétispomène et de *əs̥vai* (loc. sg.) paroxyton; à l'optatif, on accentue *pas̥vai*, avec une finale ai dont l'intonation douce concorde avec celle de lituanien *te suik̥* « qu'il tourne ».

§ 190. Contrairement à l'accent d'intensité, le ton n'exerce aucune action sur le vocalisme. Les voyelles toniques sont traitées exactement comme les voyelles atones; le timbre des unes et des autres n'est en rien affecté par le ton. Ainsi en

grec, aucune différence n'apparaît, hauteur à part, entre les trois *s* de *πίπετε* « vous portez » ou les trois *s* de *εστροπέ* « es-tropié », pas plus qu'en sanskrit védique entre les trois *a* de *bhāratāḥ* « vous portez » ou de *prathamāḥ* « premier ».

En latin, les variations vocaliques étudiées aux §§ 164 et suiv. sont indépendantes de la place du ton ; et le ton n'a rien de commun avec la valeur spéciale de la syllabe initiale (§ 176).

§ 191. Le ton pouvait en indo-européen affecter n'importe quelle syllabe du mot. Le sanskrit a conservé cette liberté dans la place du ton. Au contraire, en grec et en latin les mouvements du ton n'ont lieu que dans la limite des trois dernières syllabes du mot. C'est là l'innovation la plus grave que le grec et le latin aient fait subir au système indo-européen. Le principe de la limitation est d'ailleurs différent dans les deux langues : en grec, c'est la quantité de la voyelle finale qui règle la place du ton ; en latin, la quantité de la syllabe pénultième.

§ 192. En grec, le ton ne peut jamais remonter au delà de la pénultième si la voyelle finale est longue, ni de l'antépénultième si la voyelle finale est brève. Ainsi *πρόσωψες* *πρόσωψης*, *πρόσωψες*, en face de skr. *bbiramāyah* *bbiramāyāt* *bbiramāyasya*. Au point de vue de la place du ton, les diphongnes *ai* et *ei* comptent à la finale comme brèves ou comme longues suivant qu'elles sont d'intonation rude ou douce (§ 189 Rem. III).

Réserve faite de cette limitation, le grec conserve en principe le ton indo-européen à sa place ancienne : *γένος* « race » comme sanskrit *jīvāḥ*, *vīś* « jeune » comme sanskrit *nīvāḥ*, *γύρος* « joug » comme sanskrit *yngim*, *ἡδός* « agréable » comme sanskrit *śaddāḥ*. Dans une même flexion, le grec oppose *πόδες* (n. pl.) à *πόδα*, (gén. pl.) comme le sanskrit *pādāḥ* à *pādām*, etc.

Nous connaissons la place du ton en grec par l'enseignement des grammairiens de l'époque hellénistique. Cet enseignement, qui se rapporte à la langue commune, vaut en gros

pour le dialecte attique et sans doute aussi pour l'ionien. Mais entre les anciens dialectes il y avait quant à la place du ton d'assez fortes divergences. Le dorien par exemple suivait des règles spéciales, dont le papyrus d'Alcman ne donne qu'une idée imparfaite. En lesbien, l'usage était, comme en latin (§ 193), de reporter le ton aussi loin que possible de la fin du mot, dans la limite des trois syllabes : en face de l'attique Σεντή, l'éolien par exemple disait Σελῆ. En somme, nous ignorons la place exacte du ton dans la plupart des dialectes grecs ; mais tous les témoignages indiquent que la règle de limitation était commune à l'ensemble des dialectes.

§ 193. En latin, le ton remontait toujours aussi loin que possible de la fin du mot, dans la limite des trois syllabes.

En cela, le latin est d'accord avec le lesbien, mais en cela seulement. Car en latin la quantité de la voyelle finale n'intervient en rien dans la place du ton. Celle-ci dépend de la quantité de la syllabe (non de la voyelle) pénultième du mot. Si cette syllabe est longue, elle porte le ton ; si elle est brève, le ton est reporté sur la syllabe antépénultième. Ainsi *amāns resp̄ctus, effr̄ctus*, ont également le ton sur la pénultième ; *amānērō, amānērit, amānērunt* sur l'antépénultième.

Un mot de plus d'une syllabe ne porte le ton sur la finale que dans des cas particuliers, où cette finale est une ancienne pénultième (v. Juret, *Manuel*, p. 75) : *tantōn de tantō-ne* (§ 195), *nestrās* (anc. **nestratis*, § 717), etc.

La quantité de la finale ne semble intervenir que pour déterminer la nature du ton dans les mots de plus d'une syllabe. Alors que les monosyllabes ont l'aigu si la voyelle est brève (*fert, fax, pix, nāx*) et le circonflexe si elle est longue (*sōl, fīls, nāx, lāx*), auraient l'aigu sur la pénultième non seulement *pēter* ou *ārina* en face de *mater* ou *māsā* pourvus du circonflexe, mais encore *Rōmāni, mētāe* ou *obiēci* en face de *Rōmānās, mētā* ou *obiēci*, qui auraient le circonflexe. Tel est du moins l'enseignement des grammairiens (notamment de Donat, G. L. K., IV, 371).

REMARQUES. — I. Dans certains mots empruntés du grec, la quantité de la voyelle de la syllabe pénultième semble avoir été altérée de façon à permettre le maintien du ton à la place qu'il occupait en grec. Ainsi dans *ancara batyrum* empruntés de ἄγρα and βατύρῳ (cf. français *ancre, beurre*). Cela révèle l'importance du ton, mais n'implique nullement qu'il ait eu un caractère intensif. Il est douteux qu'il faille expliquer de même *erēmio* (Prudence, Psychom. 371) empr. de ἐρήμῳ. L'emprunt *sōma* (Pl. Amp. 117, Pers. 463) de σώμα suppose que la quantité a été sacrifiée au timbre. On sait que pour *e* et pour *o* il y avait désaccord entre les deux en grec et en latin (§ 151 et 160).

II. A en juger par les indications des anciens, le ton était placé sur l'antépénultième des mots du type *integrum* ou *cōlābra* où le groupe ne fait pas « position » (§ 201). Les langues romanes au contraire supposent *integrum*, *cōlābra* (cf. *estier, couleuvre*), comme si le ton, fixé avant le changement de la coupe des syllabes (§ 202 Rem.), s'était maintenu à sa place ancienne dans la langue populaire. Quintilien d'ailleurs (I. v. 28) accentuait *mūltus* sur la pénultième quand cette pénultième était comptée longue dans le vers (§ 202).

§ 194. L'indo-européen avait un certain nombre de mots, qui, bien qu'autonomes par le sens, ne portaient pas de ton et s'unissaient avec le mot précédent de manière à former avec lui dans la prononciation un seul « mot phonétique ». C'est ce qu'on appelle des *enclitiques* (en grec ἑγκλίτικοι, en latin *inclusus*).

Ainsi le *-que* du latin *mirumque* est un enclitique. Le sanskrit y répond par *ca* et le grec par *τε* (θεῦ τε ; également *τε* en éolian, sans le traitement de la gutturale vélaire en commencement de mot, § 85).

Le grec en cas d'enclise, maintient le ton du mot autonome à sa place normale, quitte à développer un second ton, si le premier est trop loin de la fin du mot phonétique. Celui-ci peut donc avoir deux syllabes toniques : θουλή τε, θουλή τοτε, ἀνθρώπω τε, mais ἀνθρώπας τέ, ἀνθρώπας τοτε, ἀνθρώπω τοτε. Pour le détail des faits, v. Vendryes, *Accent.*, p. 77.

REMARQUE. — Le traitement des enclitiques en grec fournit une curieuse indication sur la valeur des sonantes. En vertu de la règle générale, un mot de type *ītē* suivi de *τε* devient *ītē τε*; mais les grammairiens enseignent que *ītē* suivi de *τε* devient de même *ītē τε*. Cela suppose que

iv de l'ō équivaut à ii de ḥta, c'est-à-dire que le grec conservait la valeur de second élément de diphongue aux nasales et aux liquides comme aux semi-voyelles (§ 50).

§ 195. En latin, les enclitiques exigent l'accentuation de la syllabe finale du mot précédent, quelle qu'en soit la quantité : *mirūmque*, *māsque*, *daisque* (*Seru. ad Aen.*, X, 668). L'accent est aigu ou circonflexe suivant que cette syllabe finale est brève ou longue : *dactūsur*, *tantōne* (*id., ib.*, XII, 503). Pour le détail des faits, v. Juret, *Manuel*, p. 79.

§ 196. Certains mots étaient aussi réunis sous un même accent avec le mot suivant. On les appelle des *proclitiques*, d'un nom inventé par le grammairien allemand G. Hermann. Les prépositions, certaines conjonctions, l'article grec étaient des proclitiques. Les anciens n'enseignent rien sur la proclise ; voir toutefois pour le grec une allusion d'Apollonius Dyscole (*M.S.L.*, XIII, 56) et pour le latin, de Quintilien (I, v, 27). L'existence des proclitiques ressort d'une série de faits linguistiques et philologiques (v. Vendryes, *Accent.*, p. 66).

B. — Rythme de la langue.

§ 197. Aucun rythme ne peut être fondé sur des différences de hauteur. Le rythme de l'indo-européen était donc indépendant de la place du ton. Ni en grec, ni en sanskrit, le ton ne joue un rôle quelconque dans la versification. En latin, dans la mesure où il existe une relation entre la place du ton et la structure du vers, cette relation résulte de conditions spéciales qui imposent certaines fins de mots à certaines places du vers ; elle ne dépend pas du ton lui-même.

Le rythme des vers grecs et latins était purement quantitatif, c'est-à-dire qu'il résultait de l'alternance de syllabes longues et de syllabes brèves. Tel était aussi le rythme de la langue, du moins pendant la période qui précède l'ère chrétienne.

§ 198. En grec, à l'époque hellénistique, le rythme quan-

titatif a commencé à céder au profit d'un nouveau rythme réglé d'après la place de l'ancien ton. Les voyelles tendaient à perdre leur quantité propre : les toniques à s'allonger et les atones à prendre toutes une quantité brève. Dès le II^e s. av. J.-C. on trouve sur des papyrus et des inscriptions des graphies comme Μακεδωνος εννηα προστον μεθεν (au lieu de Μακεδωνος ἑννηα προστον μεθεν), qui supposent qu'à cette époque la transformation était commencée ; cf. Mayser, *Pap.*, 140. En grec moderne, l'ancienne distinction des brèves et des longues n'existe plus. Sont longues toutes les voyelles toniques en syllabe non finale ; sont brèves toutes les voyelles atones et celles des syllabes finales. Le caractère du rythme de la langue a été ainsi complètement transformé. Dans la versification de Babrius (II^e siècle après J.-C.), l'ancien *ton* joue déjà un certain rôle : ce poète s'arrange pour faire coïncider une ancienne longue et une tonique à la place sensible du vers, c'est-à-dire au dernier pied. Plus tard, l'ancien *ton* est un élément essentiel de la versification de Nonnus (fin du IV^e s.) et de Colluthus (fin du V^e s.).

§ 199. En latin, s'est produite une évolution analogue, mais dans des conditions plus obscures. On ne peut dire exactement à quelle date a commencé la transformation de l'ancien rythme quantitatif. L'usage des poètes a maintenu durant toute l'époque impériale l'ancien vers quantitatif, initié de modèles grecs. C'est brusquement qu'au IV^e siècle de notre ère, dans la versification de Commodien, la quantité propre des voyelles cesse de dominer la structure du vers. Cela implique une transformation du système quantitatif. Les langues romaines supposent cette transformation accomplie : les anciennes voyelles toniques y sont traitées comme des longues, les anciennes atones comme des brèves. Les différences de quantité entre les anciennes voyelles toniques ne sont plus reconnaissables que par des différences de timbre. C'est uniquement une différence de timbre qui sépare en position tonique les anciennes brèves *i*, *ø*, *ɛ*, *ʌ* des longues correspondantes. Sur cette question, v. Meillet, *Esquisse*, p. 241.

C. — Système quantitatif et coupe des syllabes.

§ 200. En grec et en latin, conformément à l'usage indo-européen, est brève toute syllabe qui se termine par une voyelle brève ; est longue toute syllabe comprenant une voyelle longue ou une diphthongue. Ainsi les deux syllabes de *λίτη*, *ἴτι*, *dātā*, *cītō* sont brèves ; longues celles de *γύρη*, *ταῦρω*, *κύπε*, *Poeni*. — Sur la différence de quantité des diphthongues *ai* et *ei* finales, v. § 189 Rem.

Est longue également toute syllabe qui se termine par une consonne. Ainsi la première syllabe de *ἰτη* est longue, parce que ce qui précède l'implosion du τ appartient à une même syllabe : l'élément *ἰ-* a donc dans le mot *ἰτη* la même valeur quantitative que l'élément *ει-* dans le mot *ειτα*.

§ 201. Les anciens distinguaient deux sortes de syllabes longues. Celles qui comportaient une voyelle longue ou une diphthongue étaient dites *μακραι φίει* ; celles qui avaient une voyelle brève suivie d'un groupe de consonnes, *μακραι θέσαι* (ce qui ne veut pas dire longues « par position », au sens où on le prend d'ordinaire, mais longues « par convention, par usage établi »). Les Latins ont traduit par *longae naturae* et *longae positionis*. La prononciation des « longuës par position » est une question de coupe des syllabes.

§ 202. Au cours du développement du grec et du latin, il y a eu modification de la coupe des syllabes dans le cas des groupes *occlusives + sonante*.

En grec ancien, comme en sanskrit védique, ces groupes sont « position » ; chez Homère la première syllabe de *ταπι* est longue comme celle de védique *pitrē* « au père » (pour le détail des faits homériques, voir V. Magnien, *M.S.L.*, XXII, 133). C'est seulement après Homère qu'elle est facultativement comptée comme brève. Dans la versification des tragiques attiques, des mots comme *κίκλος*, *ταπι*, *άκμη*, *τέχνη*, *οὔρης* ont leur première syllabe indifféremment traitée comme brève

ou comme longue, parfois dans le même vers (ainsi Soph. Ant. 1240, Cl. C. 442, 883).

Dans la versification latine archaïque, chez Plaute par exemple, les groupes occlusive + liquide ne font jamais position : *patri* est traité d'une façon constante comme ayant sa première syllabe brève. C'est le terme d'une évolution, dont le grec permet de suivre le développement. L'usage des poètes du siècle d'Auguste n'est d'ailleurs pas conforme à celui de Plaute : à l'imitation des Grecs, ils traitaient indifféremment comme brèves ou comme longues les syllabes à voyelle brève suivie d'un des groupes en question. C'est là une réaction artificielle contre une tendance de la langue parlée. Ovide, dans le même vers (*Mét.*, XIII, 607), scande *nolucri* " " et *nolucris* " ", Horace (*Od.*, I, xxxii, 12), *nigris* " et *nigrō* " , Virgile (*Aen.*, II, 663) *patris* " " et *patrem* " "(cf. Lucr., IV, 1222). Horace emploie *Cycladas* (*Od.*, I, xiv, 20) avec première syllabe longue et *cycli* (*ib.*, IV, iii, 20) avec première syllabe brève.

REMARQUE. — Il faut peut-être voir une trace de l'ancienne coupe des syllabes dans la prononciation *intervum calibra* sur laquelle reposent les formes romanes (voir § 193, Rem. II). Le traitement de la voyelle intérieure dans *imperio* (composé de *patrō*) *palpebra* (en face de *palpitō*) indique aussi que la coupe des syllabes se faisait anciennement à l'intérieur du groupe ; cf. Sommer, *Hendb.*, p. 282 et ss.

§ 203. L'usage de compter longue la première syllabe d'un mot comme *natpī* n'implique pas que la coupe des syllabes tombait entre le *t* et le *p*. L'interprétation du fait est fournie par l'histoire des langues de l'Inde et par certaines graphies sporadiques du grec (*ἄλλοττριος* en crétois) : c'est que devant la sonante, l'occlusive était géminée ; on prononçait quelque chose comme *na:t:pī*. La gémination a subsisté en grec dans certains cas où la sonante avait disparu : le *-t²kw-* de **t²kuos* est représenté par le double *ππ* de *ἴππος* ; le *-t²tw-* de **k²t²huer-* par la géminée intérieure de att. *τέτταρες*, béot. *κέτταρες*, ion.

: *z̄s̄s̄p̄s̄*; (§ 85 et § 756). Dans le cas des groupes tels que *-v̄p̄-*, *-v̄p̄-*, *-p̄k̄-*, l'explosion de l'articulation buccale de la nasale s'isole, faisant ressortir la fin de l'élément occlusif du groupe; l'aboutissant est *-v̄p̄p̄-*, *-v̄p̄p̄-*, *-v̄p̄k̄-*: ainsi *z̄v̄s̄p̄s̄* gén. de *z̄v̄t̄s̄*, *p̄s̄t̄v̄z̄p̄s̄* tiré de *v̄s̄īp̄s̄*, *p̄f̄v̄p̄h̄m̄s̄* à côté de *t̄p̄s̄īs̄*. A l'initiale de mot, la nasale disparaît devant l'occlusive ainsi formée : de la *p̄h̄īt̄t̄s̄* « j'exprime du miel » (de **p̄h̄īt̄-ȳw̄*, § 56) et hom. *p̄p̄t̄s̄* « mortel » en face de *p̄p̄t̄s̄* « id. » (Hésychius); cf. le composé *z̄v̄s̄p̄t̄s̄* « immortel ».

Quand la première syllabe d'un mot du type *z̄x̄s̄* a été comptée comme brève, c'est donc que la géminaison a disparu et qu'on a prononcé *z̄x̄-s̄* au lieu de *z̄x̄-s̄*. La même chose s'était produite en latin archaïque (cf. la prononciation *equus*, § 204).

§ 204. Le latin manifeste une tendance à éliminer les groupes *occlusive + sonante*. L'élimination se fait de deux façons. Tantôt la sonante devient un simple élément consonantique ; ainsi **ek̄w̄os* passe à *equus*, avec un *qu* semblable au *qu* de *coquid* (§ 135), qui ne fait pas position ; c'est par une licence abusive qu'inversement Lucrèce fait la première syllabe de *liquidus* longue et brève dans le même vers (IV, 1259).

Tantôt la sonante est traitée comme une voyelle ; ainsi **al-ȳs̄* devient *alins* et **kap-ȳo* devient *capiō* (§ 134), *r̄h̄ignos* passe à *reliquo* (toujours quadrisyllabique chez Plaute, par exemple *Asin.* 233, *Merc.* 549); Plaute fait trisyllabes les mots *salnōw̄* (*Men.* 286), *mīlnōs* (*Aul.* 316; cf. *mīlnīnn̄* quadrisyllabe *Men.* 212); *silna* est compté pour trois syllabes par Horace (*Odes*, I, 23, 4), et au 1^{er} siècle de notre ère, on hésitait encore à prononcer *teunis* en deux ou trois syllabes (Cassiodore, G.L.K., VII, 205, l. 16; *teunia* — — chez Virgile *Géorg.*, I, 397); cf. Stoltz-Leumann, p. 112.

Par un procès analogue, les groupes *-kl̄-*, *-pl̄-*, *-bl̄-* reçoivent une insertion vocalique (épenthèse) : *p̄iculnum* de *p̄iclōnū* (§ 123), *Hēcūlēs* de *H̄p̄ax̄k̄t̄s̄* (§ 175), *quadrupulus* etc. (Pl. Pers. 62, 70, Truc. 762) de *quadruplus*, *stabulum* et *stabilis* (§ 123).

Même les groupes *km kn* dans les mots d'emprunt *dracuma* (Plaute, Pseud. 86, Trin. 425), *recina* (id. Most. 550, Poen. 817), de *θερμός*, *τέχνη*.

Il s'est ensuite, au cours de l'histoire du latin, produit une réaction : *solvō* encore trisyllabe chez Lucrèce devient *solvō* (diss.), déjà chez Lucilius ; *pēlāuis*, encore trisyllabe chez Plaute, devient *pēlūis* (diss.), qui est la forme classique ; au *lárūa* (trisylyl.) de Plaute répond le *larya* (diss.) d'Horace (*Sat.*, I, v, 64) ; on dit *extemplō* au lieu de *extempūlo* (Pl. Aul. 91, Bacch. 968, etc.) ; et le suffixe *-culūm* repasse à *-clūm* : dans le même vers (Capt. 740), Plaute emploie *periculum* et *periculō* ; il dit à la fois *tabernaculō* (Amp. 426, 428) et *tabernāculō* (Trin. 726). Les formes romaines de *oculus*, *speculum* reposent sur un type *occlus*, *speculum* (it. *occhio*, *specchio*).

§ 205. Dans une langue à rythme quantitatif, les alternances de brèves et de longues tendent à s'établir régulièrement. Ainsi le rythme indo-européen était sensiblement un rythme à trois temps, c'est-à-dire qu'il y avait tendance à faire alterner une longue avec une brève. C'est fréquemment le cas en sanskrit : la partie sensible du vers védique est caractérisée par une succession régulière d'une brève et d'une longue ; d'où des fins de vers telles que *— — —*. Mais le vers védique admet aussi, à certaines places, la succession de deux brèves.

En latin, il y avait une répartition à peu près égale de syllabes brèves et de longues. L'épenthèse (§ 204) pouvait sans inconvénient augmenter le nombre des syllabes brèves dans une langue où la chute de voyelles intérieures (§ 175) avait par ailleurs créé tant de syllabes longues. Aussi le rythme de la langue était manifestement un rythme à trois temps. Cicéron remarque qu'en parlant ses concitoyens faisaient sans le vouloir un bon nombre de vers iambiques (*Orator*, LVI, 189).

La même remarque avait été faite par Aristote à propos du grec parlé de son temps (*Poétique*, chapitre iv ; *Rhétorique*, III,

chap. i et viii) ; cf. l'anecdote rapportée par Plutarque (*Demosth.* 27). Cela se justifie par le fait que le dialecte attique pratiquant largement la contraction (§ 154), avait éliminé beaucoup de successions de brèves (*τείχη* de *ταῖχες*, *φίλοισι* de *φιλίσσει*, etc.) ; le vers iambique n'y était donc que la régularisation du rythme ternaire habituel à la prose. Mais le grec ancien avait, plus couramment que le védique, la succession de deux brèves. Aussi dès le début de la tradition, le rythme dactylique y apparaît dans l'épopée, concurremment avec le rythme iambo-trochaïque de la lyrique ou du drame.

§ 206. La succession de plus de deux brèves brisait vraiment le rythme. Or, beaucoup de mots du grec ancien présentaient trois brèves de suite. Cette succession a été souvent évitée par plusieurs procédés. Chez Homère, l'une des trois brèves, généralement la plus éloignée de la fin de mot, est comptée comme longue ; de là des scensions comme ἀθάνατος; où ἀκάματος ····, θυγατέρων ····, ἵππαι ····, μελίκινος à côté de μελίνος, οὐρόματα à côté de ὄνομα, même dans un groupe de mots φῆλιξ καστύνητε ·····, etc. (Havet, *Mitr.*, p. 17).

Du reste, la langue avait déjà par elle-même fréquemment adopté, de deux formes possibles, celle qui évitait plus de deux brèves de suite. Ainsi s'expliquent des oppositions comme celles de : θειότερος, κενότερος (de *κενφότερος) et de ασύντερος, μεσαίτερος, φίλτερος ; ainsi s'explique aussi le maintien de certaines longues, qui autrement auraient pu être éliminées par analogie : ἡμαθίεις en face de ἡμέθες, κεδήνευς; ou ἡνεράς; en face de ἡνίας, θεούνευς en face de θεός (§ 207). etc.

§ 207. Cette loi rythmique, découverte par F. de Saussure (*Mélanges Graux*, p. 737), explique tout d'abord de la formation des désinences (v. p. ex. §§ 493 et 494). En composition, où elle joue un grand rôle, elle s'est rencontrée avec une loi plus ancienne, à laquelle sont dus les allongements du type πεθήνευς; ou θεούνευς (§ 642). C'est par elle qu'il faut rendre compte de certaines anomalies étranges : un composé tel que φειδίο-θεός « porte-vie, nourricier » (*Hy. Apoll.* 341)

s'est substitué à **pepe-βιος* sur le modèle de *ἴκιτ-βόλος*, *εὐαρ-*
γόρος et de *φεφε-οντής* (§ 62).

En revanche le maintien ou la simplification des consonnes géminées obéit dans chaque parler à des règles indépendantes de la structure métrique du mot. Ainsi après voyelle brève les géminées -σσ- issues de σ + σ (§ 75) ou de *dentale* + σ (§ 93) se conservent en éolien (*Ιεροπαι*, *ἰτάλεσσα*, *ΙΩνασσα*, etc.) mais se simplifient en ionien-attique, même si leur simplification entraîne la succession de trois brèves ou plus (*Ιερυπαι*, *ἰτάλεσσα*, *ΙΩνασσα*). Les aïdes homériques, dont la langue juxtapose des éléments éoliens et ioniens (§ 10), ont largement usé, suivant les nécessités métriques, du jeu des formes à consonne simple et à consonne géminée (*Ιερυπαι* et *Ιερεψαι*, *μοί* et *μεσσί*, *μίσσες* et *μίσσος*, etc.) ; ils ont joué également de l'opposition entre οττι (où ττ résulte d'une assimilation du groupe *θθ-τι cf. skr. *ydd* « lequel ») et ον (refait plus tard sur ο + τι) ou de l'opposition analogue entre οππως et οπως, etc. Sur la répartition de ces formes, voir V. Magnien, *Mém. Soc. Lingue.*, t. XXII, p. 70 et suiv.

D. — Traitement des finales.

§ 208. En indo-européen, la fin de mot avait une prononciation un peu particulière. Une consonne finale était débile et sujette à certaines altérations ; une voyelle finale avait souvent une quantité flottante (v. R. Gauthiot, *La fin de mot*).

Ces particularités se retrouvent plus ou moins en grec et en latin, mais dans des conditions assez différentes. Toutefois, le sentiment de la fin de mot apparaît également dans la versification des deux langues. A l'intérieur des vers un peu longs il y a une fin de mot à certaine place. C'est ce qu'on appelle la « coupe », qui diffère de la « césure » des vers français classiques, en ce qu'elle n'implique qu'une fin de mot, non pas même une fin de groupe, encore moins une fin de sens.

§ 209. *Les finales en grec.*

En grec, les voyelles des syllabes finales conservent exactement leur timbre et ont une quantité rigoureusement fixe. C'est seulement dans l'usage homérique que les longues en hiatus s'abrégent au temps faible. On sait d'autre part que les bêves finales en hiatus sont sujettes à s'élier. En revanche, le grec présente des altérations considérables de la partie consonantique de la fin de mot. Pour les sonantes, v. § 212.

§ 210. Aucune occlusive finale n'a été maintenue. Les dentales finales, qui étaient fréquentes, ont toutes été amuies : **θερ-* répond au skr. *abharat* « il portait », *τό* au skr. *tít* « cela » (cf. lat. *istud*), etc. De même les gutturales : **χερ-*, de **χτε-χερ-* (cf. *Ερακον*), (*f*)*άντα* vocalit de (*f*)*έντα*, de **χτε-χερ-*, etc.

REMARQUES. — I. On n'entrevoit la présence de l'ancienne dentale que dans des juxtaposés, comme *θετ-* ou *θεν-* (de **θε-θ-*, **θε-θε-*), thessal. *νεσ-* (de **θε-θ-*), et dans des dérivés comme peut-être *θελ-θετ-* ou *θιλ-θετ-* (cf. lat. *alind*). L'amissement de la dentale est postérieur à l'abrévement du premier élément long de diphthongue, signalé au § 145 ; ainsi à l'aoriste en *-η-*, la 3^e pers. du pluriel, qui est *θεσση-* à l'époque historique, repose sur **θεθεση-* de **θε-θεθ-*. Toutefois dans *εθε-* (de **θε-θ-*, cf. *επεθε-* § 141), la dentale finale, après *θ*, a disparu plus tôt, et le mot a gardé son *η*.

II. Exceptionnellement, on rencontre une occlusive finale dans une interjection comme *ίων* (Aristoph. *Gren.* 180) ; mais l'interjection dans toutes les langues est à part des règles ordinaires.

§ 211. La seule consonne proprement dite que le grec ait maintenue à la finale est la sifflante *s*. Le fait se vérifie dans tous les dialectes : la finale *-ς* des nominatifs *τίμιος* ou *γίνος* répond à *-us* du latin (*domini*, *genius*) ; et *-πας* du dorien *πιπερ-* (*πιπερ-* § 452) est en alternance vocalique avec **-mos* d'où latin *-mns* (de *serimus*) est issu (§ 223). Même le groupe **ns*, qui est gravement altéré à l'intérieur (*εννέα* de **itavsa*, § 68), se maintient à la finale en grec commun ; et dans les traitements ultérieurs que le groupe *n* subis, la sifflante subsiste ; v. Lejeune, *Phon.*, § 113.

Ainsi à l'accusatif pluriel des thèmes en *-o-, on avait une finale *-o-us, qui restait telle devant un mot commençant par une voyelle, mais perdait sa nasale devant consonne (cf. § 68 Rem.). De là en crétois ancien τον; ελευθερον;, mais τος; καθεσταν;. Les divers dialectes ont généralisé l'une des deux formes. L'ionien-attique ne connaît plus que -ouç, comme le lesbien -ouç et le bétotien -ouç, toutes formes issues de -ouc (cf. § 68); l'arcadien, le thessalien et une partie du dorien ont généralisé -oç. On explique de même la double forme iç et i; de la préposition iv; (conservée en crétois).

REMARQUES. — I. Le traitement de -ouç issu de *-o-; est le même que celui de -o- issu de *-ty- (§ 68). Au nominatif sg. masc. du participe, on a : crét. νασσαν;, καταθεν;, lesb. οισηγικ;, att. οθητ;, etc., dor. καταλυμαθηγ; (Héraclée), etc.

II. En éléen, devant une initiale sonore, la sifflante finale se sonorisait, puis passait à -r (cf. § 107). Dans les inscriptions anciennes de ce dialecte, -s final alterne ainsi avec -r, généralement d'après la valeur sourde ou sonore de l'initiale suivante. Dans les inscriptions plus récentes, le -r a été généralisé : Διορ, τιρ (loi d'amnistie d'Olympie ; pour Διός, τις), ταρ πολίρη, εγωαρ, πλαντη, ταρ αλλερ (décret en faveur de Damokrates ; pour τή, τολ-εωτ;, θραστ;, πλαντη, τοι; αλλερ;). Le même fait de rhotacisme caractérise les textes laconiens récents par opposition aux anciens (papyrus d'Aleman, laconien d'Aristophane dans *Lysistrata*, etc.), qui conservent la sifflante finale (v. Bourguet, *Dial. Lac.*) ; cf. les gloses laconiennes d'Hésychius : ειορ, γετορ (lire γετορ), μερ, βιρος (glosant θιος, θιος, νοιος, τοιος). Enfin dans le dialecte d'Érétrie (Eubée), où le -e- intervocalique passe régulièrement à -r- (§ 66, Rem. II), une inscription porte στηρ ρε (= θην; ἔν) ; il faut rapprocher ce fait de la remarque de Platon (*Cratyle* 434 C) que les gens d'Érétrie employaient αλλερτηρ pour l'attique αλλερπητης.

§ 212. La liquide ρ se maintient à la finale sans changement : ναρτηρ (lat. *pater*).

Mais le grec n'a plus qu'une seule nasale finale -, pour représenter aussi bien une ancienne nasale dentale qu'une ancienne nasale labiale (§ 227). Ainsi iv répond à latin in (cf. Inv.), mais iv sort de *sem (cf. μις μ-ωνç, de *sm-, içç; de *sem-, iç; de *sem-i, § 243). A γαρτι (cf. lat. *bumi*, § 74 Rem.)

répond *χθών* (cf. skr. *kṣam-* « terre »), qui a entraîné le génitif *χθονές*.

REMARQUES. — I. Il y avait parfois à la finale alternance ancienne de formes avec et sans *η*. De là est né en grec l'usage du → dit *euphonique* ou *éphécytique* qui est d'abord une particularité de l'ionien-attique et s'est ensuite répandu dans la langue commune (G. Meyer, p. 296 et ss.; Schwyzer, p. 405); cf. Meillet, *M.S.L.*, XX, 175.

II. Un *v* final tendait à s'amuir dans certains dialectes; ainsi s'expliquent chez Aristophane les formes *γρεσό* (*Ach.* 104), *πανούργο* et *κλίνο* (*Thesm.* 1112), etc.

§ 213. Une caractéristique du grec est que l'on prononçait les phrases d'une manière continue, sans mettre en évidence la séparation des mots. Cela exposait les finales à nombre d'accidents, qui ne sont généralement pas notés dans la graphie des textes classiques; si l'on met à part le phénomène de l'éision (§ 209), ces textes donnent à chaque mot sa forme normale, quelle qu'en soit la place dans la phrase. Mais des inscriptions dialectales, notamment la loi de Gortyne en Crète, présentent des exemples curieux d'accommodation comme *πατροῖς θύτος*, *υιᾶς δὲ*, *ο αὐγῆς δαι* pour *πατρὸς θύτος*, *υἱᾶς δὲ*, *ο ἀνὴρ δῷ*. Naturellement, l'accommodation est plus fréquente lorsque la finale appartient à un mot accessoire, étroitement lié par le sens au mot suivant; ainsi *τοῖς λειστοῖς*, *ταῖς θεοῖς*; *εἰς δικαιοτήριον*, *ταῖς θυγατρεψ*; (loi de Gortyne). Dans ce dernier cas, on observe l'accommodation ailleurs qu'en Crète. Les graphies comme *τῷ λέγον*, *τῷ πόλιν*, *τῷ κίρκῳ*, *τῷ Ρόδιον* s'observent sur les inscriptions attiques (Meisterhans, p. 85); elles sont également fréquentes en éolien et en thessalien. Les prépositions ou préverbes sans voyelle finale, comme *κατ-*, *ἐν-*, *ποτ-*, qu'emploient beaucoup de parlars et que connaît notamment Homère, sont particulièrement sujets à cette accommodation: *καβ-βαλλε*, *κακ κερίκος*; (Alcée), *καμ μέν* (Sapho), *καγ γαν κα: κατ θελατταν* (béotien), *καλ-λιπον* (χ 156), *κατ κελλεν* (Z 201), *καπ φίλαρα* (Π 106), *καρ βίσσην* (M 33), *κατ μέσσαν* (Α 172), *αι-φρεσσην* (Α 459) de

**ἴν-Ἐρισταν*, πολύρηφεδεντος (thessalien), etc. Sur tous ces faits, v. Buck, *Dial.*, p. 75 et ss.

REMARQUE. — La prononciation continue des mots dans la phrase se révèle aussi par le traitement des finales en -ns (§ 211), par les cas de rho-tacisme en éléen (§ 211 Rem.) et par les redoublements des initiales m-, n-, r-, l- issues de sm-, mn-, sr-, sl- (§ 70). Dans tous ces cas, une forme unique a prévalu plus ou moins tôt, aussi bien pour les finales que pour les initiales qui comportaient un flouissement. C'est un effet de la tendance à rendre le mot indépendant de son contexte, tendance qui se manifeste surtout dans les langues littéraires comme l'ionien et l'attique.

§ 214. *Les finales en latin.* C'est en fin de mot que les altérations de quantité subies par les voyelles latines sont le mieux marquées ; cf. § 162 et ss.

Il semble que les monosyllabes à voyelle finale brève se soient allongés. Ainsi s'expliqueraient l'impératif *dā* (de *dāre*, § 411), les accusatifs *me* *te* *se* (§ 759) et la négation *ne* (§ 878).

Les voyelles longues ont une tendance à s'abréger. L'abrévement se produit en effet au cours de l'histoire du latin devant -r, -l et -t. Les anciens poètes, Plaute notamment, conservent encore la quantité longue devant ces trois consonnes en syllabe finale : *Bacchanal* (Aulul. 411), *exercitōr* (Trin. 226), *arbitrōr* (Aulul. 216), *star* (Aulul. 232), *ard̄t* (Asin. 874), *solt̄t* (Merc. 696), *pōnebāt* (ENN., Ann. 288), *augēd̄t* (Adelph. 25), *uelūt* (Mén. 52), *nixit* (Pseud. 311), etc. Mais on rencontre déjà l'abrévement chez Ennius devant -t, chez Lucilius devant -r : ainsi *splendēt* (ENN. Sat., 14), *mandebāt* (ENN., Ann. 235), *frāniscōr* (Lucil., XVIII, 3), etc. Lucrèce n'a que deux exemples d'une longue devant / final : *fulget* II 27 et *sciret* V, 1049 ; mais Horace dit encore *timet* (Odes, II, XIII, 16). En latin classique, une finale longue ne subsiste devant / ou r que dans les monosyllabes : *sōl*, *sāl*, *pār*, *lār*, *uēr*, *fār*, etc. Voir Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 121-138.

Dans les finales en -m, la voyelle était toujours brève d'après le témoignage des grammairiens ; la métrique ne per-

met pas de vérifier le fait, puisque ces finales s'éludent toutes devant voyelle (§ 227) ; mais il est confirmé par certains traitements romans : en face de *rēs*, l'accusatif *rēm* avait l'*r* bref, si l'on en juge par le français *rien*.

REMARQUE. — Les dialectes italiques présentent des exemples de voyelles longues devant -r et devant -m, ainsi dans *osque pat̄r* (lat. *pater*), *pm̄m* (lat. *quam*), etc.

§ 215. Dans la vieille versification, une syllabe finale longue de mot dissyllabique à initiale brève peut être traitée comme brève à condition de former avec la brève précédente la monnaie d'une même longue (Sommier, *Hdb.*, p. 127). C'est ce qu'on appelle la « loi des mots iambiques » ; cette loi n'a rien d'obligatoire. Plaute emploie indifféremment *mibi* (Capt. 400) et *mībi* (Mil. 492), *tībi* (Rud. 864) et *tībī* (Pers. 511), *nōlō* (Assin. 635) et *nolō* (Aul. 428), *abi* (Capt. 452) et *abi* (Trin. 830), *modō* (Capt. 458) et *modo* (Aul. 629), *modīs* (Trin. 931) et *modīs* (Stich. 684) ; Térence, *beri* (Eun. 169) et *berī* (Héc. 466), etc. Dans la versification classique, toutes ces finales ont généralement une quantité fixe ; mais le choix qui a fixé la quantité a souvent entraîné des distinctions artificielles. Ainsi c'est la quantité brève qui l'a emporté dans *egī* (en face du grec *iːgō*), dans *nisi*, *quasi* (en face de *si*), dans les adverbes *patī*, *modō* (séparés ainsi de l'impératif *patū* et de l'ablatif *modō*, dont ils sortent), *bent*, *malē* (en face de *nīc*, *prītē*), *cīdā* (en face de *cērīs*), etc.

REMARQUE. — Dans les polysyllabes aussi, il y a trace d'abrévement d'une syllabe longue par position après une initiale brève. Voir Haret, *Mamut*, § 254. De la *securitātē* (Trin. 598), *voluntatē* (Stich. 58), *arbitratē* (Poen. 700), etc., comptés avec les deux premières syllabes brèves.

§ 216. Le traitement spécial des mots iambiques a souvent contribué à altérer la quantité des finales, notamment dans le cas de -v. Aux premières personnes des verbes, la quantité

de l'*o* final n'a jamais été complètement fixée. Dans certains verbes comme *nolo*, *scio* (Virg., Buc., VIII, 43; et *nescio*), dès l'époque d'Auguste, l'*o* est toujours compté bref; dans les autres, où la loi des mots iambiques jouait souvent, la finale est traitée comme indifférente. Virgile emploie encore, à la césure, *lēgo* (Aen., III, 706), *fērō* (Aen., IV, 703) comme *linquō* (Aen., III, 705), etc. Mais chez Horace on trouve à la fois *laressō* (Odes, II, 18, 12), *metibō* (Odes, III, 2, 6) et *dixerō* (Sat., I, IV, 104). A l'époque impériale, les poètes emploient *tac̄ō* (Juvénal, XIV, 127), *iubēō* (id., VI, 223), *inrō* (Prop., II, 20, 15) et *transitō* (Juv., VI, 602), *laudō* (id., III, 2), *crtdō* (Val. Arg., V, 380), etc., et à l'impératif en -*to* (§ 526), *caeditō* (Prop., IV, 5, 75), *respondeitō* (Mart., III, 4, 7), *estō* (Juv., VII 79). L'*o* final devient également commun dans les nominatifs de la 3^e déclinaison, et les poètes se permettent des scansions comme : *Pollīō* (Horace, Odes, II, 1, 14), *Nasō* (Ovide, Trist., III, 3, 74), *uirgō* (Val., Arg., II, 795), *indignūtīō* (Juv., I, 79), *auctiō* (id., VII, 10), à côté de *ratiō* (id., VII, 1), suivant la commodité du vers. De même dans certains adverbes : *ergō*, *inmō*, *quandō* (Juv., VIII, 80), *utrō* (Stace, Théb., II, 187). En revanche au datif ablatif singulier de la 2^e déclinaison, l'*o* final (issu de -*ād*, § 226 et 655) est toujours traité comme long.

A la 1^e déclinaison, le nominatif se terminait primitive-ment par un -*āt* long (gr. *νίκητ*, *τιμῆτ*). L'influence des cas où cette finale s'abrégeait dans des mots iambiques (*nia*, *toga*, etc.), jointe sans doute à l'influence du vocatif et de l'accusatif singuliers qui avaient un -*ā* bref (voc. *terrā*, cf. gr. *νήπα*; acc. *terrām* de **terrām*), a fait prévaloir l'usage de traiter comme bref l'*a* final du nominatif. Les poètes scandent toujours *terrā*, *scribā*, etc., par opposition aux ablatifs correspondants (issus de -*ād*, § 226 et 668).

§ 217. Les voyelles brèves finales sont sujettes à disparaître, mais dans des conditions syntaxiques mal définies. Il ne s'agit pas d'élosion, car dans les cas où un flottement subsiste entre le maintien et la chute, comme dans *neque* et *mer*,

alque et ac, siue et seu, etc., l'usage est d'employer plutôt devant consonne la forme sans voyelle finale. En général, la voyelle se maintient quand elle a une valeur expressive comme caractéristique de flexion.

L'à final subsiste d'ordinaire ; ainsi dans le pluriel neutre, *genera*, cf. γένεα ; dans l'adverbe *ita*, cf. skr. *iti* ; etc. Mais il est tombé dans *ut*, de **uta* (conservé dans *ali-uta* ; cf. *utique*, *utinam* de **uta-que*, **uta-nam*).

§ 218. L'è final subsiste dans beaucoup de cas ; ainsi dans les vocatifs comme *Marce, domine* (gr. Φαῖτε), dans les impératifs comme *lege, age* (gr. λέγε, ἀγε). Mais en face de *ene* « achète », l'interjection *em* présente une forme sans voyelle finale de l'impératif du verbe *emō*, au sens de « prends » ; et les verbes *dico, dicō*, dont l'impératif devait avoir souvent dans l'usage une valeur d'interjection, ont conservé à la 2^e pers. sg. de ce mode des formes *dic, dicē*. Les vieux poètes emploient encore *dice* (Mil. 256 ; cf. *édice* Virg., Aen., XI, 463), à côté de *dic* (Capt. 890), *dice* (Poen. 1229), *abdūce* (Most. 324 ; Bacch. 1031) à côté de *dāc* (Bacch. 593, Amp. 854), *abdāc* (Men. 436) ; *dice* et *dic* figurent dans un même vers Rud. 124. Catulle emploie familièrement *inger* (27, 2), comme impératif de *ingero*. C'est dans des particules (adverbes, prépositions, conjonctions) que l'è final est le plus sujet à tomber : *qc, nec, ceu, sin, seu, dein, proin* (Ep. 455), *quin* (Casin. 978), *sin, stremps* (Corp., I, 197, 13), *post* ; mais les formes *at-que, ne-que, si-ne, si-ne, dein-de, proin-de*, sont restées aussi en l'usage et l'on trouve encore *stremps* (Amph. prol. 73) et *poste* (ENN., Ann., 244 M.). Dans la vieille versification, la particule interrogative -ne se réduit souvent à -n : *audin, dedin* (Ep. 703), *sciutin* (Pseud. 977), *alm* (Curc. 313), *pargin* (Curc. 196), *praeben* (Pers. 792), *udinistin* (Ep. 503), *nossin* (Curc. 423), *perdidistin* (Curc. 584), etc., mais *dridesne* (Curc. 392,) etc.

Après r il y a quelques exemples de chute de e final à l'infiniif : *tanger*, Corp., XV, 6903, *haber*, ib., VIII, 8369 (cf.

Charisius, G.L.K., I 124 et Caper, ib., VII, 108, l. 10) ; cf. § 534.

REMARQUE. — La chute de -i final est bien attestée dans les dialectes italiques : osque *neip̥* ombr. *neip̥* « ne pas », osque *pisi* ombr. *pisi* « après », osque *ant̥* « avant » (alors que le latin ne connaît que *ante*), etc.

§ 219. L'-i final passe au timbre e, et se maintient en partie : *graue*, *mare*; mais il y a des doublets comme *facile*, *facul*, et dans les mots neutres en -are et -ale, la forme sans e a prévalu : *altär(e)*, *animal(e)*, *exemplär(e)*, *tribanale* et *tribunal* (cette dernière forme seule employée au temps de Quintilien, I, vi, 17), *subligar* (Mart., III, 87, 4); Lucrèce dit encore *exemplare* (II, 124).

Dans quelques noms isolés, l'-e est également tombé : *lac* ancien *lacte* (cf. § 230), *wolup* (Plaute, Asin. 942, Cas. 784) de *wolupe*, neutre de **wolupis* (peut-être par suite de l'emploi dans le tour *wolup(e)* est Plaute, Mil. 277). A l'impératif de *faciō*, **faci* devient *fase* (conservé dans la vieille langue, Plaute, Epid. 39) et passe à *fac* (déjà Aul. 685); cf. ci-contre *dic* et *dūc*.

La chute de -i est constante à la 3^e personne des verbes : *agit* (skr. *djati* « il pousse »), *agunt* (gr. dor. *ἀγοῦται*, § 486, skr. *djanti*). Une forme archaïque *tremonti* paraît attestée (Ter. Scaurus, G.L.K., VII, 28, 9 et Fest. 244, 17 Th.); mais la littérature ne connaît plus que *tremunt*. La conjonction *et*, les prépositions *ab* et *per* sortent de **di* (gr. *τι*), **opi* (cf. § 218), **peri* (gr. *περί*, skr. *pṛti*).

§ 220. Le traitement de -i final est peu sûr; *dūt* peut être ancien (cf. gr. *δύει*); **apo* (gr. *ἄπο*, skr. *apā*) a perdu sa finale pour devenir *ab*. Le passage de -i à -e, que certains linguistes enseignent, n'est établi par rien : la désinence de lat. *sequere* a un autre vocalisme que celle de gr. *ἵσθε* (cf. § 481).

L'-i final subsiste dans *genu*, *cornu*, mais l'usage des poètes ne permet pas de décider si l'u de ces mots est traité comme bref ou comme long (*nūdā gēnā*, Aen., I, 320, peut s'expliquer

par un allongement métrique). Dans *max*, un -ā final est tombé (cf. skr. *māksī* « bientôt, aussitôt »).

§ 221. Suivies de consonnes, les voyelles brèves finales ne disparaissent guère (sauf dans certains cas, quand la consonne qui suit est *s*, § 224), mais elles subissent souvent un changement de timbre.

Il y a passage de *o* à *n* devant nasale (-*m* ou -*nt*) et devant *r*. De vieilles inscriptions portent encore des formes comme *dōnom* (*Corp.*, I, 21 ; cf. gr. θῶπον), *Romanom* (gén. pl. *Corp.*, I, 1), *Luciom* (*Corp.*, I, 7 ; cf. gr. acc. sg. θεῖν), mais on lit déjà *ingenium*, *maiorum*, *prognatum* sur l'épitaphe d'un Scipion (*Corp.*, I, 33). Quand l'*o* est précédé de *u*, il se maintient plus longtemps : *arūom*, *seruom* étaient encore en usage au temps d'Auguste (cf. d'ailleurs § 204). La finale -*ont* est attestée dans *cōtentōt* (*Corp.*, I, 32), *dederont* (*ib.* I, 181), *neguironnt* (Liv. Andr. ap. Fest. 162, 24 Th.) ; elle sort de -*onti* (§ 219) et aboutit à -*unt* dès le début de la littérature. La finale -*tur* du passif semble sortir de *-*to-r* (§ 524) ; *iexur*, *femur* peuvent sortir de *-*y* ou de *-*yt* (§ 711).

§ 222. Il y a passage de *e* à *i* devant occlusive dans *feced* (*Corp.*, I, 4) devenant *fecid* (*ib.*, I, 561) ; sur le *d* final, v. § 226. Mais *e* se maintient devant *m* (*sorōrem*, *hominem*) et devant les groupes de consonnes : *baruspex*, *int̄les* (anc. *miless*, § 229 ; de **milets*) en face des génitifs *baruspicis*, *militis*. En revanche *i* passe à *e* devant *m* : *quem* de **quim* (cf. *tiva*) en face de *quis*, *ounnem* en face de *ounnis* (pl. n. *onnia*). Toutefois il y a dans la vieille langue nombre d'accusatifs en -*im* attestés : *piscim*, *clānum*, *imbrim* (*Pseud.* 102, A), dont quelques-uns se sont maintenus : *securim*, *turrim*, *uim*, etc. Le fait que la finale -*im* a été conservée de préférence dans les adverbes (*olim*, *pedetentim*), et même par opposition aux substantifs (*partim* en face de l'accusatif *partem*), peut faire croire à une répartition artificielle de date secondaire.

Il y a passage de *ā* à *e* devant un groupe de consonnes : *particeps* (cf. *capit̄*), *op̄is̄ex* (cf. *facit̄*), *superstes* (*-ess de *-at-s). L'a-

de *anas* (gén. *anitis*) est exceptionnel (cf. § 187). L'*e* de *iādex* (de *-diē-s) doit être dû à -*sex* et aussi à -*spex*, car *fernix* a conservé son *i*.

§ 223. Devant *s*, les voyelles *e* et *o* passent de très bonne heure respectivement à *i* et à *u*; on lit encore sur d'anciennes inscriptions les nominatifs singuliers *sakros*, *durnos* (*Corp.*, I, 4), *apos* (*ib.*, I, 52), *Venos* (*ib.*, I, 57 et 58), les génitifs singuliers *Salutes* (*ib.*, I, 49), *Apolones* (*ib.*, I, 187; Préneste), mais *Cornelius*, *prognatus* se lisent déjà sur l'épitaphe d'un Scipion. Précedé de *u*, l'*e* a toutefois subsisté au moins dans la graphie jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère : *seruos*, *equos* n'étaient pas encore notés *seruus*, *equus* au temps d'Auguste. Cf. d'ailleurs § 204 et v. *Neue-Wagener*, I, p. 105.

Quand l'*e* ou l'*o* étaient précédés de *r*, il y a eu deux traitements différents. Le plus souvent, la voyelle est tombée, et l'*s* s'est absorbé dans l'*r*. Ainsi **wiros* est devenu *uir*; **suekuras* (gr. ἡξυράς) a donné *sacer*; **agros* (gr. ἀγρός), *ager* (avec développement d'une voyelle entre la gutturale et *r*); **powers*, *puer* (cf. le voc. *puere* chez Plaute, *Circ.* 75, *Most.* 965, *Truc.* 535, etc.). L'*e* de **quattuores* (cf. dor. τέτορες) disparaît de même, et il reste *quattuor*. Mais il y a des exceptions : *mōrigerus* (Plaute, *Capt.* 966) en face de *armiger* (toutefois § 559 et 564), *inferus* et *superus* (Liv. Andr.) en face de *infer*, *super* (Caton R.R. 149, 1), *sacerus* (Plaute, *Mén.* 957) en face de *sacer* (*id., ib.* 1046). Certains mots ont toujours gardé la voyelle : *ferus*, *merus*, *uterus*, etc.

REMARQUE. — Il y a trace d'un traitement semblable quand la voyelle était précédée de *l* : *famul*, *figel*, *materl*, § 650. C'est un fait d'influence dialectale ; les dialectes osco-ombriens transformaient toujours la finale -*les* en -*el*.

§ 224. Dans les finales en -*is*, l'*i* disparaît souvent, quand la syllabe précédente est longue. Ainsi les nominatifs **dōtis* (cf. skr. *dati-*), **mentis* (skr. *midtib*), **mortis* (skr. *mytib*), etc., passent à *dōs*, *mens*, *mors*; mais *cūtis*, *ratis*, *sitis*, etc., ont toujours gardé leur *i* final. Les vieux auteurs ont encore des no-

minatifs comme *sortis* (Cas. 380), pour *sors*. La répartition des deux séries paraît donc de date secondaire et peut être en partie artificielle. C'est certainement le cas pour l'opposition du masculin et du féminin dans le type *acer*, *acris*: la phonétique ne la justifie pas. Elle est d'ailleurs relativement récente. La forme *acris* servit pour le masculin chez Ennius, Ann. 400 M., comme *alacris* chez Virgile, Aen., VI, 685 et *celebris* chez Tacite (Ann., II, 80; déjà ad. Hérenn., II, IV, 7); inversement, *illistris* a eu à l'époque impériale un masculin singulier *illuster* (Val. Max., IV, 1. 5 et 3.11); l'usage a hésité durant toute la latinité entre *equester* *equestris*, *campester* *campestris*, *terrester* *terrestris*, *volucer* *volucris*, etc., au masculin singulier (cf. Neue-Wagener, II, 16 et ss.).

§ 225. À la finale, il n'y avait de diphthongue qu'à second élément *i*. Les diphthongues *-ai* et *-oi* ont passé à *-eɪ*, et *-eɪ* s'est de bonne heure simplifié en *-ɛ* (v. § 179).

On a une ancienne diphthongue **ai* à la 1^{re} pers. sg. des parfaits *fecer*, *posuerer* (§ 521), ainsi que dans *ceis* (au dat. abl. pl. féminin); une ancienne diphthongue *-oi* dans les nom. pl. *oinuorsei*, *uirei*, *foederatei* (S. C. des Bacc.) et dans *castreis* (décr. de P. Em.) et *ceis* (au dat. -abl. pl. masculin). Ultérieurement toutes ces diphthongues ont été prononcées *i* long : *fɛi*, *poɛi*, *ɛi*, *əniɛi*, *uirt*, *foederati*, *castri*.

Le latin avait aussi des diphthongues à premier élément long, correspondant au grec *āi*, *īi*, *ui* (dat. *lupō*, *togae*, etc.); on ne peut les étudier qu'à propos des faits de grammaire, dans le chapitre consacré à la flexion des noms.

§ 226. A en juger surtout par l'indo-iranien et par quelques faits slaves, le traitement des consonnes finales indo-européennes, toutes débiles par nature, dépendait de la nature de l'initiale qui suivait.

En ce qui concerne les occlusives, l'italique a généralisé le traitement qui était usuel devant une initiale sonore; c'est-à-dire qu'il n'a conservé d'ancienne occlusive finale que sous la forme sonore.

Ainsi le nominatif-accusatif singulier neutre de la flexion pronomiale est en *-d* : *quod*, *istud*, *aliquid*; etc. (§ 651) en face de skr. *tat* « ceci » (*tad* devant sonore). À la 3^e pers. sg. des verbes, l'ancienne désinence secondaire *-i est attestée dans *fecit* (§ 523) et dans *sheeshakit* (§ 39); cf. le skr. *ābhārat* « il portait » (*abharad* devant sonore). Cette finale a été ensuite modifiée sous l'influence de la désinence primaire; d'après le présent *facit* (§ 519) a été refait le parfait *ficit*.

Le *-d* s'est maintenu après voyelle brève : *quod*, *istud*, *aliquid*, *ad*, *apud*, *sea*, etc.; mais après voyelle longue, il s'est amui au début du 1^r siècle av. J.-C. Ainsi à l'ablatif singulier des thèmes en *-o- (et par analogie aussi des thèmes en *-d-, § 668), le vieux latin dit encore *-ad* (cf. skr. *vihāt* « du lauré », *vihād* devant sonore) et *-ād*; le sénatus-consulte des Bacchanales, qui date de 186, a les formes *equoītad*, *prīmatad*, *pōplacod* (thèmes en -o-), *sententiaad* (thème en -d-), *suprad* (adv.), etc., mais c'est sans doute une graphie archaïque de la langue officielle; car le décret de Paul Émile, daté de 189, ne présente plus de *-d* final; et le sénatus-consulte lui-même a les deux mots *in agro Teurano* (sans *-d*), ajoutés après coup par une autre main. L'épitaphe de E. Cornelius Scipion porte *Grañnod* et les inscriptions de Tusculum, *prātid* (Corp., I, 2^e éd. 48-49). On lit *pōrad* = *pōrrō* sur une ciste de Préneste (Liad-say-Nohl, p. 653). — En ombrien le *-i* tend à s'amuir (§ 519); il y a des exemples du même fait en latin vulgaire : *ama peria nūlia* (Corp., IV, 1173, de Pompéi).

Les labiales finales sont rares; on peut cependant citer *ab*, *ab* et *sab* en face de *āno*, *āns*(*obē*), *āns*.

§ 227. Les nasales soulèvent une question spéciale. Alors qu'en indo-européen, les deux nasales *n* et *m* sont parfaitement distinctes à l'initiale et à l'intérieur des mots, on constate dans toutes les langues indo-européennes une tendance à n'admettre qu'une seule forme pour les deux en fin de mot; c'est suivant les langues tantôt *n*, tantôt *m*, qui est devenue cette finale unique, en dehors des influences analogiques pos-

sibles. Le grec n'a que -νά la finale (§ 212) ; mais l'italique, comme l'indo-iranien, n'a régulièrement que -m : lat. *istmū*, *lupum*, *uim'* en face de gr. τέλος (τέλος), ou *eram*, *amābam* en face de gr. ἔτεν (att. ἔτην), ἔπον, etc. On ne trouve guère d'n finale en latin que sous l'influence d'autres formes (*nōmen*, *sanguen* d'après *nōminis*, *sanguinis*, etc.), ou par suite de la chute d'une voyelle (*uiden*, *scin* de *uidēs-ne*, etc.), ou enfin dans des mots accessoires (préposition *in*, v. lat. *en*, cf. gr. ἐν).

La nasale m finale s'est de bonne heure amuie ; les plus anciennes inscriptions portent des formes comme *aino*, *dūnōro*, *optumō* = *ānum*, *bōndrum*, *optimum* (Ernout, *Recueil*, p. 14). Si cette nasale est généralement écrite à l'époque classique, c'est par un usage en grande partie artificiel, car la métrique indique qu'elle n'empêchait pas l'élation de la voyelle précédente. La prononciation en était très affaiblie : *etiam si scribitur parum exprimitur*, dit Quintilien, IX, 10.40. Il résulte toutefois d'un passage de l'*laute*, Merc. 304, où les trois lettres A M O forment l'iambbe final, qu'il restait cependant quelque chose de l'm. Mais il n'y en a pas trace dans les langues romanes, en dehors de cas exceptionnels comme celui du français *rien* (de *rem*, § 214).

§ 228. La sifflante s finale était faible et tendait à s'amuir après voy. brève (cf. L. Havet, *Études G. Paris*, p. 303). Sur les vieilles inscriptions de Tusculum (Corp., I, 2^e éd. 48-49), on lit *M. Fourio C. f. tribunos|militare de prāidad*, etc., où *Fourio* et *militare* ont perdu leur -s (noter le passage de -i final à e) et où *tribunos* (en fin de ligne) a gardé la sienne. Plus tard, des poètes comme Ennius et Lucilius ne comptent pas les finales brèves en -s comme faisant position dans les demi-pieds faibles du vers :

Lucil. *Tum lateralī(s) dolor, certissimū(s) mūnūtū(s) morītū.*

Enn. *Appius indixit Kartbaginiensibū(s) bellūm.*

Nos sumū(s) Romani qui suimus ante' Rudini.

Plaute use de la :nème liberté : (*esti(s) nunc Rud.* § 12 ; *predi(s) me Merc.* 324 ; *quāli(s) sit Bacch.* 786) ; et Lucrèce aussi *Arboribus ueteres decidere falcibū(s) ramos* (V. 936 ; v. Ernoult, *Comm.*, I, p. xxv).

On n'en trouve plus qu'un seul exemple dans tout le recueil de Catulle (115,8) :

At fixus nostris tu dabi(s) supplicium.

A l'époque classique, le flottement a été aboli, et l'usage s'est fixé de prononcer -s finale. Cicéron (Orat., xlvi, 161) juge *subrusticum* la suppression de l'-s finale (cf. Quintilien, IX, iv. 38). Il n'y a plus que quelques traces isolées de l'ancien flottement, dans *pote* (à côté de *potis*), Catulle, xv, 5, Properce, II, 1, 46, *mage* (à côté de *magis*), Virg. Aen., X, 481 ; *potis est* est devenu *pote est* d'où *poteu*, comme *similis est* est *similest* Pl., Truc. 169, Mén. 1063. Les langues romanes ont pour la plupart éliminé l'-s finale ; mais le gallo-romain l'a conservée.

Remarque. La siffante s se maintient à la finale après occlusive (*plōs*, *g̃res*, *mb̃x*, etc.) : avec assimilation d'une dentale précédente : *miles* ou *lūpis*, § 229 ; *meus* § 593 ou *ferens* § 734). Elle s'assimile à un r précédent (*farr*, § 229), sauf dans le cas de *ari* ou *mori* (§ 593) où elle repose sur un ancien -is. Du groupe -is ancien en fin de mot, seule la siffante se conserve, la chute de la nasale entraînant l'allongement d'une voyelle brève précédente (ainsi dans les accusatifs pluriels *lūpis* § 658, *tegāris* § 670, *uis* § 690, etc.).

§ 229. Les consonnes doubles se simplifient à la finale.

Ainsi, *farr* sort de **fars*, d'où **farr* (cf. le gén. *farris* et *farrina* de **farrina*, § 140).

Les nominatifs *miles*, *eques*, *aries*, *seges*, *lapis*, etc., qui sont des thèmes à dentale (§ 625 et 628) sortent de *milles*, *equiss*, *aries*, etc. Plaute prononçait encore la double consonne ; dans sa versification, devant une initiale consonantique, jamais ces anciennes finales en -ss ne s'amoussent ; devant une initiale vocalique, la syllabe finale d'un mot comme *miles* compte toujours pour longue :

Aul. § 28 *miles* (pron. *milles*) *impransus astat, aet censet dari.*

De même à la 2^e pers. sg. du verbe *suum*, les vieux poètes disaient *ess* « tu es » : la forme est donnée parfois dans les manuscrits de Plaute, par exemple au vers 240 du *Radiens* :

Sed uidere expeto te. Mibi ess aemula (vers crétique) et on est forcè de la restituer en maint passage (Trin. 47, 1063, etc. ; même dans Térence, Heaut. 707 ; peut-être encore dans Properce, II, 32, 61). En cas d'apocope de l'*e* (§ 409 et 519), il ne reste que *ss* ; ainsi Asin. 511 : *satis dicacnla ss amatrix*. Mais la simplification apparaît déjà chez Ennius qui écrit à la fin d'un hexamètre (*Ann.* 269) .

burridu(s) miles amatur.

Dans le mot *os* « os » l'*o* était bref (contrairement au mot *es* « bouche ») ; mais la consonne était géminée *oss* (cf. gén. *ossis*), § 233 Rem.

Il y avait la même différence entre l'ablatif *bōc* (de **bō-ee*) et le neutre *bōc(e)* (de **bōd-ee*). Le grammairien Velius Longus (*GLK*, VII, 54, 6) enseigne à prononcer *bōc* dans le vers de Virgile, Aen., II, 66,4 :

bōc erat, alma parvus.

§ 230. Des groupes de consonnes se sont simplifiés dans *cōr* (de **cord*, gén. *cordis*) et dans *lōc* (de *laci(e)*, gén. *lactis*) ; Varron (L. L. V, 104) prescrit le nominatif *lacti*, qu'il emploie dans les *Mēnippēs* (fgt. 26 B) :

Candidum lacte papilla cum fluit (vers troch.).

La vieille forme *lacte* paraît employée par Plaute dans une locution proverbiale (Men. 1089 ; Mil. 240) et par Catou (ap. Charis., *GLK*, I, 102, 9) ; il faut peut-être lire *lact* Truc. 903. On trouve sûrement *lacte* dans un vers de Caecilius, 220 :

praesertim quae non peperit lacte non habet.

DEUXIÈME PARTIE

LES MOTS

CHAPITRE PREMIER

LE SYSTÈME MORPHOLOGIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

§ 231. La morphologie indo-européenne était très riche ; elle disposait de moyens d'expression multiples et variés, dont l'ensemble donne aux langues de la famille un aspect caractéristique.

Tout mot indo-européen se composait en principe de trois éléments (racine, suffixe, désinence), toujours rangés dans le même ordre. Chacun de ces éléments comportait une alternance vocalique. Enfin, le mot était pourvu d'un ton, dont la place avait une valeur significative.

REMARQUE. — Dans le système complexe qui résultait du jeu de ces moyens d'expression, il faut faire une place au degré zéro. L'absence de suffixe, de désinence, l'atone caractérisant certains mots, dans certains emplois. En pareil cas, il ne faut pas dire que le mot est dépourvu de suffixe ou de désinence ou de ton, mais qu'il a le suffixe zéro, la désinence zéro, le ton zéro. Le degré zéro joue un rôle particulièrement net dans les alternances vocaliques.

§ 232. *Variation de la place du ton.*

Le sanskrit védique est la seule langue indo-européenne qui permette de saisir l'ampleur et l'importance des variations de la place du ton. En grec commun, la règle de limitation ne permet le déplacement du ton que dans les trois dernières syllabes de chaque mot (§ 192) ; dans les formes personnelles du verbe, le ton remonte mécaniquement sans égard au sens ni à l'emploi (v. Vendryes, *Accent.*, p. 111) et dans le nom le rôle des mouvements du ton a été considérablement réduit. Les langues

comme le latin ou l'éolien, dans lesquelles la place du ton est fixée pour tous les mots par des règles mécaniques (§ 193), ne pouvaient attribuer au ton aucune valeur significative. Leur témoignage est nul dans l'étude de la morphologie. Parmi les autres langues indo-européennes, seules les langues balto-slaves, et dans une certaine mesure le germanique, à sa date la plus ancienne (v. Meillet, *Introduction*, p. 141-142), ayant conservé le balancement du ton, ajoutent un témoignage utile à celui du sanskrit védique ou du grec commun.

Le rôle du ton apparaît nettement en grec dans l'opposition de formes comme nom. pl. τέσσες et gén. pl. τεσσάν (§ 627), part. prés. λίτων et part. aor. λιτών (§ 513) ou de mots comme τόμος « coupure » et τομής « coupant », τρόχος « course » et τροχός « roue » (§ 566). Il s'agit dans tous ces cas d'une opposition ancienne qui se retrouve exactement en védique : nom. pl. पदाभिः « pieds » ; gén. pl. पदम् « des pieds » ; फूक्तं- « brillant » et फूक्ततः- « même sens (à l'aoriste) » ; उद्रधन्त- « fortifiant » et उद्धवत- « même sens (à l'aoriste) » ; फूक्तः « brûlure » et फूक्तः « brûlant » ; etc.

Les points sur lesquels le grec fournit un témoignage quant à la place ancienne du ton seront indiqués au cours de l'exposé des formes.

A. — Éléments de formation des mots.

§ 233. Le principe de la formation des mots indo-européens est l'affixation ; c'est-à-dire qu'à l'élément exprimant le concept d'une notion ou d'un objet (sémantème) étaient joints les divers éléments (morphèmes) marquant les catégories des mots ou leurs relations grammaticales. L'ensemble constituait un tout homogène et indépendant (§ 254).

En principe, les morphèmes sont placés après le sémantème, c'est-à-dire que les affixes de l'indo-européen sont toujours suffixés. Il n'y a pas d'affixes préfixés (sur l'emploi des pré-verbes en composition, ce qui est tout autre chose, v. § 842) ;

et il n'existe d'affixes infixés qu'en apparence, dans le cas étudié au § 237.

REMARQUE. — Ce que l'on connaît du vocabulaire indo-européen consiste surtout en des termes généraux de caractère noble, formés suivant des procédés réguliers. Mais il devait y avoir aussi des mots expressifs, de caractère populaire ou familier, dont la formation se laisse plus difficilement ramener à des règles précises. C'est le cas de certains mots à vocalisme *a* (§ 241), à vocalisme *i* et *ā* (§ 246 Rem. II), à sourde aspirée (§ 46 Rem.) et surtout à consonne geminée (§ 94). Ces derniers se rencontrent plus ou moins dans toutes les langues. En grec μαράς « petit » (Arist. Ach. 909 ; Théocr., V. 66) en est un exemple. (cf. § 595). Ils sont abondants en latin (v. A. Graur, *Les consonnes geminées en latin*), aussi bien parmi les noms (*bucca*, *crassus*, *cuppes*, *glattus*, *occa*, os gén. *occis*, *mannus*, *nitta*, etc.) que parmi les verbes (*annire*, *arrirre*, *mittere*, *pappdrre*, etc.).

L'examen du vocabulaire des diverses langues révèle en outre certaines déformations de mots par métathèse, aphérèse, substitution de consonnes, etc. Ces accidents sont dus le plus souvent à des motifs de convenance sociale ou d'interdiction religieuse ; cf. W. Havers, *Neuere Literatur zum Sprachstadium*.

§ 234. Le sémantème s'exprime grammaticalement par ce qu'on appelle la racine.

En plus des alternances vocaliques dont elle est susceptible comme tout élément morphologique (§ 239), la racine se prête au redoublement. L'indo-européen a tiré grand parti du redoublement. On appelle ainsi une esquisse plus ou moins complète de répétition de la racine. Le redoublement a un caractère grammatical, qui se manifeste par une forme définie. Il existe deux types principaux de redoublement, distingués par l'étendue de l'élément répété et par la valeur sémantique.

a. Le *redoublement normal* comprend, après la consonne initiale de la racine, une voyelle simple qui est généralement *e* ou *i*. Ainsi la racine *men- « penser » se présente sous les formes *mīmə- ou *memən- qui servent l'une à un thème de présent (gr. μιμέσθω), l'autre à un thème de parfait (gr. μιμέσθαι) ; §§ 277 et suiv. et 325. La racine *tēn- « tendre » fournit en grec un présent τίτανε « je tends », un parfait τέταπται et un substantif τίτανς « tension » (de *tīn- ou *tēn-), en plus des mots τίταν, τόνος qui n'ont pas de redoublement.

b. Le redoublement intensif est plus complet. Outre la consonne initiale de la racine et une voyelle, il comprend en principe une sonante, comprise dans la racine, ou bien un *i*; ainsi dans des verbes comme *ταυράζω*, *χεργάζω*, *μεταλλώ* (§ 277) ou des noms comme *θαιδαῖος* (§ 554).

REMARQUE. — Si la racine commence par un groupe, le groupe se simplifie d'ordinaire dans le redoublement. Ainsi, en cas d'occlusive suivie de sonante, l'occlusive est seule répétée : gr. *θίθ(θ)ηπει*, *τέτσαπη*, *τίτικηπη*, etc. (l'indo-iranien se comporte comme le grec). En cas de siffante suivie d'occlusive, il y a hésitation : le plus souvent, la siffante est seule répétée, ainsi dans le grec *ιστάνται*, lat. *stet-ā* (§ 414); le sanskrit ne répète que l'occlusive dans *स्थिरति* « il se tient debout ». En revanche, pour expliquer le latin *steti*, il faut admettre que le groupe *stib-* a été répété tout entier ; soit **stibent-* qui a abouti à lat. *stet-*. — Sur les cas de déaspiration par dissimilation en grec, v. § 79.

§ 235. A la racine s'ajoutent les suffixes proprement dits et les désinences qui constituent les morphèmes.

Soit par exemple la racine **wek*~ « parler ». Dépourvue de suffixe, c'est-à-dire avec le suffixe zéro (§ 231), elle fournit la forme d'un substantif qui signifie « voix », et les désinences s'y ajoutent directement : **wek*~-*s* (lat. *wōx*) pour le cas sujet, **wek*~-*g* (ou **wek*~-*g*) pour le cas régime direct (gr. (*F*)*ἴτη*; lat. *wōcem*, avec un *o* emprunté au nominatif). Jointe à un suffixe *-er-, la même racine fournit un substantif signifiant « parole » : skr. *wacab* gén.-abl. *wcasab*, gr. (*F*)*ἴτσε* gén. -abl. (*F*)*ἴτσος*. Avec le redoublement de l'initiale, la racine **wek*~ fournit un aoriste de forme **we-wek*~-*t*, dont la seconde personne du singulier est en vérité *wodh* (de **wandh*) et chez Homère *Faiti*; (avec altération de **wukwes* en **weikwes* par dissimilation).

§ 236. On appelle *thème* la forme qui sert de base à la flexion du mot. Le thème du présent qui signifie « conduire » se voit dans la 2^e pers. pl. skr. *dja-tha* « vous conduisez », gr. *ἄγετε*, lat. *agi-tis*, si l'on fait abstraction de la désinence. Le thème nu, avec désinence zéro, sert d'impératif singulier : skr. *dja* « conduis », gr. *ἄγε*, lat. *age*. De même le thème du

nom qui signifie « père » apparaît dans les formes d'accusatif singulier comme skr. *pitār-am*, gr. *πατέρ-α* ou de nominatif pluriel comme skr. *pitār-ab*, gr. *πατέρ-ες* ou de datif singulier comme skr. *pitr-t*, gr. *πατέρ-i*, lat. *patr-i* (avec une alternance vocalique de la syllabe prédésinentielle) ; le thème apparaît sans désinence au vocatif singulier (skr. *pitar*, gr. *πατέρ*, lat. *pater*) et, avec une alternance vocalique sous forme d'allongement, au nominatif singulier (skr. *pitā*, sans *r* final ; gr. *πατέρ*).

REMARQUE. — Dans le type de flexion dit thématique (§ 451) il est souvent impossible de faire le départ entre la désinence et le thème.

§ 237. La racine indo-européenne est restée longtemps rebelle à toute analyse ; on la considérait comme la cellule primitive du mot, et les éléments ne s'en laissaient pas dissocier.

Un seul cas faisait exception : celui de l'infexion de l'élément *-ne-, qui sert à caractériser certaines formations verbales et même, accidentellement, nominales. Ainsi la racine *yug- « attacher », avec infixe nasal, fournit le thème *yu-ne-g-, *yu n-g-, auquel s'ajoutent directement les désinences (skr. *yunakti* « il attache », *yunyānti* « ils attachent » ; lat. *īnēgo*) ; sans infexion, cette même racine apparaît dans gr. ινέγος « attelage », ινύδη « joug » (skr. *yugam* « id. », lat. *īnūm*). La racine *wed- qui exprime l'idée de l'eau a fourni le nom de l'eau sous la forme οὐρp en grec, *utur* en ombrien, *voda* en v. slave, *get* en arménien (devenu le nom du « fleuve »). Avec infixe nasal, la même racine apparaît dans le verbe sanskrit *u-n-e-t-i* « il mouille » et dans le substantif latin *u-n-d-a*.

§ 238. Le cas de l'infexion nasale est le seul où le principe général de la suffixation en indo-européen se trouverait violé, le seul aussi qui contredirait le caractère insécable de la racine. Mais on a reconnu par des exemples sûrs que la racine se terminait primitivement devant l'infixe nasal et que ce qui suit ce dernier est un élément adventice, rattaché secondairement à la ra-

cine. Ainsi la racine *yeug- se présente sans *g* dans skr. *yudhi* « il attache, il attelle » (cf. lit. *jātūś* « bœuf ») ; le *g* doit y être considéré comme un élargissement secondaire. La théorie des « élargissements » de racines est appuyée d'autres faits encore. Des racines qui sont terminées par une consonne dans certaines langues apparaissent dans d'autres langues avec une consonne différente. Ainsi en face de skr. *trasali* « il tremble », gr. *τρίω* (de **tres-*ω), il existe un verbe gr. *τρέψω*, lat. *tremō* ; cela suppose des racines **tres-* et **trem-* qui ne diffèrent que par la consonne finale ; -*s-* et -*m-* seraient ici deux élargissements secondaires d'une même racine **ter-* attestée d'ailleurs dans le sanskrit *taraldh* « tremblant ». Un élargissement *si* paraît assuré dans lat. *premō* (cf. *pressi*) et *dormiō* (cf. *2aphtim* et v. *M. S. L.*, XIX, 160). Pour exprimer l'idée du gonflement, de l'enflure, il existe une racine de forme **teu-* (**tew-***ta-* § 246), pour laquelle sont attestées dans diverses langues des formes élargies **tuel-* **tuer-* **tuen-* et **turm-*, et aussi une racine de forme **kru-* (**keus-* **ka-*) dont on connaît des élargissements **kuel-* **kuen-* et **kuem-*.

B. — Alternances vocaliques.

§ 239. La seule partie stable qui constitue un élément morphologique indo-européen (racine, suffixe ou désinence) est la partie consonantique. La partie vocalique est toujours sujette à alternance. Le vocalisme affecté à chaque formation caractérise par suite non pas l'élément morphologique lui-même, mais la formation dont il fait partie.

Dans une racine **segb-* « s'emparer de, conquérir », les consonnes *s* et *gb* d'une part, et la voyelle *e* d'autre part n'ont pas la même valeur. Les consonnes *s*, *gb* sont des caractéristiques constantes de cette racine ; elles la distinguent en toute circonstance des racines **bber-*, **sed-*, **pet-*, qui sont elles-mêmes uniquement caractérisées par leurs consonnes. La voyelle *e* de **segb-*, comme de **bber-*, de **sed-*, ou de **pet-*, n'est

que le symbole d'une alternance, et chaque formation a un vocalisme particulier. La racine **sgh-* apparaît en fait tantôt comme **segh-* (gr. οὐσία), tantôt comme **sogh-* (gr. ὅγεις « ce qui tient », ἔγειρε « ferme ») ou comme **magh-* (hom. ἐγέγειται), ou comme **zgh-* (gr. ζεύσων ; § 344).

De même dans une désinence *-es de génitif-ablatif singulier, la consonne *s* est constante, mais la voyelle *e* n'est que le symbole d'une alternance : en fait, on rencontre la forme *-es en latin dans *pedis* (de **ped-es*) mais la forme *-os en grec dans νοῦς et la forme à degré zéro dans osque *castrou-s* (cf. lat. *marru-s*).

§ 240. L'alternance comprend cinq degrés, suivant qu'il y a vocalisme plein (voyelle *e* ou *o*), vocalisme allongé (voyelle *ɛ* ou *ə*), ou vocalisme zéro (absence de voyelle). On observe l'alternance aussi bien dans les suffixes et dans les désinences que dans les racines.

Ainsi le suffixe qui sert à former des noms d'agent est constitué par les deux consonnes *t* et *r*, mais la voyelle intermédiaire peut être de l'un des cinq degrés indiqués (*ɛ*, *e*, *ə*, *o*, zéro).

Ajouté à la racine **gen-* « engendrer, naître », ce suffixe se présente sous les formes suivantes : *-iér- dans gr. γενέτηπα (de *-iér-ya) ; *-ér- dans gr. γενέτηρ : *-tor- dans gr. acc. γενέτηρα ; *-tōr- dans gr. γενέτηρ ; *-tr- dans lat. *genetrix*. Le vocalisme du suffixe sert à caractériser la formation du mot ou le cas de la flexion ; mais il ne caractérise en rien le suffixe, car on retrouve les mêmes alternances vocaliques dans un autre suffixe quelconque (par ex. dans *-mēn-, *-mēn-, *-mōn-, *-mōn-, *-mōn-, ou dans *-es-, *-er-, *-os-, *-or-, *-s-).

§ 241. La voyelle *a* ne figurait pas normalement dans les alternances. Là où on l'y rencontre, c'est d'une manière sporadique et sans règles précises. Au surplus, on ne l'y rencontre guère qu'à l'initiale des racines, dans des conditions particulières ; ainsi dans skr. *djānni* « je conduis », gr. ἄγω, lat. *agō* à côté de lat. *amb-ag-es* et de gr. ἀγόει, ou encore dans lat. *alī*,

irl. *alim* « je nourris », v. isl. *ala* « nourrit », à côté de v. isl. *al* « il nourrissait ». Mais en grec et en latin la voyelle *a* a pris un important développement comme représentant la voyelle *ɔ*, issue elle-même d'une ancienne gutturale (§ 48). De plus, en grec, le nombre des *a* s'est accroît par suite de la vocalisation des anciennes sonantes, liquides ou nasales (§§ 142 et 243); en latin on observe aussi certains *a* d'origine secondaire, comme ceux de *quāttuor* ou de *pāt̪tre* (§ 160).

REMARQUE. — En dehors des alternances, la voyelle *a* semble avoir en indo-européen caractérisé certaines formations expressives de caractère populaire. C'est ainsi qu'on observe des diphongues à premier élément *a* dans des adjectifs désignant surtout des défauts physiques ou moraux : *ai* dans *βαιός*; *λαϊός* et *λαμός*, *οιαϊός*; et *σαενός*, *βλαενός*, *καενός* (cf. irl. *cærch* « borgne », got. *baiba* « b. »), *πατίας*, *σαρνός*, *αέγερ*, *ταρτερ*; *au* dans *αράρως*, *παύρως*, *τραύλως*, *φαῦλος*, *γαῦνως*, *ελαύνως*, *παυκός*, *πλαύνως*, *ραύνως*, *σαύνως*; *ai* dans *βαλόνης*, *καλόνης*, *μαλγός*; *ar* dans *πάρτης*, *διρήνης*, *παρνός*, *ταρδήνης*; *an* dans *ανύνης*, *μανύνης*, *πλανύνης*; *am* dans *γαρψός*, *κραυγός*, *ακαυγός*, etc. Le latin *laetare* appartient sûrement à cette même formation. Cf. de Saussure, *Réveil*, p. 595.

§ 242. Les alternances ont été souvent troublées par les altérations du système phonétique, dans le cas notamment où la racine comportait non pas une voyelle simple, mais une diphongue.

Quand le second élément de diphongue était une sonante (§ 49), le degré allongé *e* ou *ø* ne pouvait se conserver devant consonne (§ 146). Aussi le grec répond-il par *θλεύθα* à l'aoriste sigmatique *ārdikṣam* « j'ai laissé » du sanskrit (§§ 293 et 315). Le degré zéro est particulièrement clair dans les racines en *ei*, *eu*, parce que, en l'absence de voyelle *e* ou *ø*, c'est la sonante, sous la forme *i* ou *u*, qui tient dans la syllabe le rôle de voyelle. Le grec présente en pareil cas une triple alternance *ei*, *oi*, *i*, ou *eu*, *ou*, *u*, par exemple dans :

<i>λείπω</i>	<i>λειτάς</i> , <i>λεισίτα</i>	<i>θλεύθων</i>
<i>λευκός</i>	<i>λεύσσος</i> « aubier » de * <i>leuk-yo-</i>)	(ἀμπὶ)-λεύτη

REMARQUE. — Le degré *oo* s'est en grec relativement moins bien conservé que les autres. Ainsi le vieux parfait homérique *εὐλέουθε* a cédé la place à *θλεύθε*; les verbes *χρέωμαι* (rac. **ymp-*) ou *κανθάρωμαι* (rac.

*moudh) n'ont pas de parfait à forme activé ; les verbes τάγω, πάπε ont des parfaits τίταγα πέπυσα.

§ 243. Quand le second élément de diptongue était une des sonantes *n m r l*, le traitement des sonantes voyelles *ŋ qp r f* au degré zéro du vocalisme entraînait des complications. Au lieu de la triple alternance si claire des racines en *ai* et en *au*, on a en effet *ip, op, ap* ou *ps*; *el, ol, al*; *ev, ov, av* ou *a*; *ep, op, ap* ou *a*. Le parallélisme est entièrement rompu. Exemples :

φθιψω (de *θιψ-yw)	φθορά, Εφθορά	Ιφθαργν, φθαρτίς
στέλλω	στόλος	Σταλληραι
τείνω (de *τιν-yw), τενύω	τένως	Τάταρης, τατης, τάνυται
είς (de *ειμ-ς), εν (de *ειμ, § 212).	εμός	Ἔμα, ἄ-πληστς.

On ne sent plus en grec quel lien unit τατης à τείνω, et encore moins comment l'- de ἄ-πληστς ἄ-πληστς et le μ- de μίς, μ-ῶνται sont étymologiquement un seul et même phonème, à savoir *m*.

REMARQUE. — Le degré allongé n'apparaît pas plus dans les racines en *er, el, en, em*, que dans les racines en *ai, au*. Ainsi un aoriste signifiant *Itava* (de *-τιν-aa) a une voyelle brève, en face de la longue de skr. अतिष्ठाम = j'ai tendu. (§ 293).

§ 244. En latin, les anciennes alternances sont beaucoup moins reconnaissables, par suite des altérations du timbre des voyelles (§ 170). En syllabe intérieure, il est impossible de déterminer ce que représente l'*a* de *pēpnīs*, l'*e* de *pēpētī*, l'*i* de *cēcīnī*; ce peut être une voyelle brève quelconque. En syllabe initiale, une alternance comme celle de *molō* et de *melim uelle* tient à des innovations proprement latines (§ 165); de même celle de *pulsus* et de *pēlō*. Dans *tēntus*, le groupe *en* repose sans doute sur un ancien *ŋ*, mais rien ne le distingue de l'ancien *en* de *tēnō*. On ne peut déterminer si *molō* représente **mēlō* (cf. irl. *melim* « je mouds ») ou **mol-ō* (cf. got.

malan « moudre »). Les alternances claires comme celle de *legō* : *toga* ne sont que des survivances ; même le lien étymologique entre les deux mots s'est relâché.

§ 245. Dans certaines racines, le degré vocalique *e/o* est représenté toujours par *e/o* (ou par *a* sans alternance) et le degré zéro par la voyelle spéciale notée conventionnellement *ɔ* (§§ 48 et 143). C'est-à-dire que dans ces racines, le *ɔ* joue le rôle de la sonante voyelle dans les racines à sonante (§ 241) ; et la longue *i/o* (ou *a*), le rôle d'une diphthongue. On a vu au § 48 que, d'après le hittite, *ɔ* est issu d'une ancienne consonne gutturale.

L'alternance est donc de l'un des types :

<i>e</i>	<i>o</i>	<i>ɔ</i>
<i>a</i>		<i>ɔ</i>

Les exemples en sont assez fréquents.

gr. τίθημι, θέτω, θυμάς	lat. <i>sacr</i> , skr. <i>ābhāt</i> « il a posé »	lat. (<i>sacer</i> -) <i>dōs</i>	θετός (sur <i>e</i> , voir § 143), lat. <i>factus</i> , skr. <i>hītih</i> « posé »
»		δοῦμα	θετός (sur <i>o</i> , voir § 143), lat. <i>datus</i> <i>dāre</i> .
ιστάμι, ιστά (ion. att. ιετημι, ιστη), lat. <i>stāre</i> , skr. <i>asthāt</i> « il s'est mis debout ».			ιστάτος, lat. <i>stātus</i> , skr. <i>sthitih</i> « mis debout ».

REMARQUE. — Dans certaines racines qui ont une forme en *o*, aucun degré *e* n'est attesté : c'est le cas de la racine de *dōnum*, *dātus* ; cf. *ēdūs* et *vātēs*, *mātis* (§ 559).

§ 246. On n'a considéré jusqu'ici que des alternances portant sur une syllabe unique. Dans les racines, l'alternance

peut porter sur deux syllabes à la fois. L'élément alternant de la seconde syllabe est alors très souvent du type à voyelle longue qui vient d'être indiqué ; c'est-à-dire qu'il comporte un degré zéro de vocalisme α . Ce dernier fait a beaucoup compliquée les choses ; car d'une part, le α s'amuit très facilement, notamment toujours devant une voyelle ; et d'autre part, en cas de degré zéro de l'élément alternant de la première syllabe, les groupes **r₂* **l₂* **m₂* **n₂* aboutissent en grec et en latin à *rā lā mā nā*, les groupes **y₂* **w₂*, à *i ī*.

Soit la racine **gen-* qui veut dire « engendrer, naître ». Elle présente les jeux d'alternance suivants :

**gen-* devant consonne : gr. γενέως (sur le second ϵ , voir § 143), lat. *genitor*, skr. *janītā* « père ».

**gen-* devant voyelle : γένος, lat. *genus*, skr. *jñanah* « race ».

**gen-* devant voyelle : gr. γένος, γένησις.

**gne-* : gr. (χαστ)γένητος, γένεσις.

**gnō-* : gr. γένετος « parent, du même sang ».

**gnō-* devant consonne : lat. (*g*)*natus*, *cognatus*, *agnatus*.

**gn-* devant voyelle : νεογένεσις, γένεσις, lat. *gignō-*.

REMARQUES. — I. L'a du latin *gnō-* n'est pas un ancien α : l'existence de **gnē-*, **gnā-* exclut en effet la possibilité d'un type d'alternance **gnū-* (v. § 245).

Il y a une autre racine, homonyme de la précédente, mais dont le grec et le latin ont moins de formes :

**gnō-* : gr. γένων, γεννάων : lat. (*g*)*natus*, (*g*)*inductus*.

**gnō-* devant consonne : lat. (*g*)*nadrus*, *ignadrus*.

La forme latine *cognitus* ne peut être ramenée à aucun type du système.

II. En dehors des *i* et *ā* issus de **y₂* et **w₂* dans des racines dissyllabiques, le vocalisme *ī* et *ā* semble avoir été employé avec une valeur expressive dans des mots de caractère familier (cf. Vendryes, *Mil. Chlumsky*, p. 148). Ainsi s'expliqueraient, à côté de gr. ἀρπα (rac. **bhew-*) ou lat. *nimis utilis* (rac. **weya-*) des mots comme gr. λέγ lat. *virus*, gr. οὐδεις lat. *nilpotens*, gr. οὐδὲ lat. *pūtēb*, gr. οὐδὲ lat. *fūs*, lat. *brātus*, etc.

§ 247. Dans la racine qui signifie « dompter », la voyelle longue de la seconde syllabe est du degré $\dot{\alpha}$:

**dmd-* : gr. δημάσις (ion. att. δημαθίς), δεδημάσι (ion. att. δεδημασί), δημάτης (ion. att. δηματής).

- *d^oni²- devant consonne : ἀδάμα-σσα, ἀ-δάμα-τας.
- *d^oni²- devant voyelle : i-δάμ-ην.
- *domi²- devant consonne : lat. domi-tus.
- *dom- devant voyelle : lat. dom-are.

Le type *d^om²- n'est pas attesté. Il a été réservé en grec à une autre racine, signifiant « bâti », celle de διμ-ω, διμ-ος, μεσ-διμ-ος (cf. lat. dom-us). A en juger par le parfait δέδυμημαι (qui a sans doute un *t* ancien), c'est aussi une racine dissyllabique. On peut expliquer gr. -δυάτος; dans ιόδυάτος « bien bâti » (Pind. Pyth., XII, 3), θειδυάτος « fondé, institué par les dieux » (Id. Isthm., VI, 15), en considérant -d^om²- comme le représentant grec de i.-eur. *d^om²- devant consonne.

§ 248. Les racines dissyllabiques subissent parfois des élargissements qui en compliquent la forme (cf. § 238). On en constate par exemple dans la racine qui signifie « user, percer » :

*ter²- : pt. τέρε-τρον, lat. *tere-bræ*.

*ter²- devant voyelle : -τερης (dans κακλοτερης « usé en rond, arrondi »).

*ter²- devant voyelle : έ-τερ-η, τερ-ης ; et aussi devant consonne, par suite de l'amuissement de -r- après une syllabe contenant o : τέρ-νος, τέρ-μος.

*trē²- : τρέ-τος, τρέ-μα.

*trə²- : τράντης.

*tr²- devant voyelle dans les cas d'élargissement suivants : lat. *tr-i-tus*, avec élargissement i ; gr. τρ-ή-β-ω, avec un double élargissement ; τρ-ή-ω, fut. τρίσω, avec élargissement η ; τρ-εῖ-μα (ion. τρώματα et τρώμα) avec élargissement ειν, ει ; τρ-εῖ-γ-ω avec un double élargissement, etc.

Des formes comme τρίποστα, τρωτός peuvent représenter le degré *trō- ou bien le degré *tr- avec un élargissement -ou- passant à -ο-.

§ 249. Lorsque aux complications du vocalisme s'ajoutent des altérations phonétiques du consonantisme, les diverses formes d'une même racine peuvent devenir méconnaissables.

Ainsi la racine qui signifie « vivre » comporte à la fois un second élément à alternance *e/o* et dans certains cas un élargissement *w*; mais en outre la consonne initiale subit des traitements variés en grec :

**gʷye-* : gr. ζεν.

**gʷyo-* : gr. ιθεω.

**gʷei-* devant consonne : hom. βείημαι (de *βειημαι).

**gʷiy-* : βιος, βιοτος.

Avec élargissement :

**gʷi-w-* : lat. *nimere*, *utinos*.

§ 250. En principe, un élément morphologique dissyllabique n'a jamais à la fois dans les deux syllabes des voyelles alternantes du degré *e* ou *o*. On ne rencontre pas **taw-* mais seulement **terz-* (**terz-*) ou **tre-* (**tre-*). Un cas comme celui de *xeiθeuθ-eç*, à-xéiθeuθ-eç est exceptionnel. Dans le cas de *tiθeuθai*, *tiθeuθa*, *tiθeuθv*, l'alternance ne porte que sur l'élément -*xeuθ-* (-*xeuθ-*, -*xuθ-*); l'*e* initial est prothétique (§ 53).

Il faut en dire autant de *ɛvnuθi*, *ɛptɔ*, etc., dont l'*o* est également prothétique. La racine comporte les élargissements **r-eu-* (*ɛpɔiuw*) et **r-i-* (*ɛpivw*).

L'importance des racines dissyllabiques était considérable en indo-européen ; celles qui ont été reconnues comme telles expriment des notions usuelles, fondamentales de la langue ; et certaines racines monosyllabiques paraissent sortir d'anciennes racines dissyllabiques.

C. — Caractères généraux du mot indo-européen.

Distinction du verbe et du nom.

§ 251. On peut juger par ce qui précède quelle variété de ressources possédait l'indo-européen pour former ses mots. La morphologie indo-européenne devait être extraordinairement touffue. Les formations pourtant si nombreuses et si complexes du sanskrit védique et de la langue homérique n'en

donnent qu'une idée incomplète. Il est remarquable, par exemple, que le passif en *-r* dont le caractère indo-européen est établi par l'accord de l'italo-celtique, du hittite et du tokharien (§ 529) n'apparaît ni en grec, ni en indo-iranien.

En réunissant les témoignages fournis par les diverses langues conservées, on est amené à attribuer à l'indo-européen un nombre considérable de morphèmes, qui ont souvent un emploi identique ou analogue. Ainsi, il arrive que plusieurs suffixes, différents quant à la forme, n'expriment qu'une même catégorie. Dans la mesure où la méthode comparative permet de s'en faire une idée, il s'en faut de beaucoup que l'indo-européen ait eu la régularité morphologique que les auteurs de langues artificielles donnent à leurs créations.

§ 252. Une même catégorie est souvent exprimée par plusieurs signes. Il y a des désinences différentes pour indiquer un même emploi, suivant la nature du thème auquel elles s'attachent. Par exemple, la première personne du singulier de l'actif est caractérisée par *-mi* dans les formes primaires du type dit athématique, mais par *-θ* dans les formes primaires du type dit thématique (§ 474). Ainsi s'opposent **es-mi* « je suis » (gr. εἰμι, skr. एस्मि), **diddō-mi* « je donne » (gr. δίδωμι) à **bberō* « je porte » (gāth. bard- « je porte », gr. φέρω, lat. ferō); etc.

Le nominatif singulier masculin est tantôt caractérisé par une désinence *-s*, tantôt par la désinence zéro, avec allongement de la voyelle finale du thème. Indépendamment des alternances qui multiplient les formes d'une même désinence, il y a de même pour le génitif singulier des désinences différentes suivant les thèmes.

§ 253. Inversement, il arrive souvent qu'un même signe exprime plusieurs catégories.

Par exemple, en indo-européen, il n'y a pas comme en turc une marque distinctive pour le nombre et pour la forme casuelle : *-ος* en grec dans ταῦτα ;² marque à la fois le génitif et le singulier ; *-uv-* dans εὐελπίη ;³ à la fois le génitif et le pluriel.

De même -eu₃ dans *gēpēn* exprime à la fois la 2^e personne, le singulier, la voix active et le présent ; -ev̥-e₃ dans hom. *gēp-ew̥-* exprime à la fois la 3^e personne, le pluriel, la voix moyenne et l'imparfait. Le procédé est plus léger, plus souple, plus élégant qu'en turc ; mais il donne aux mots indo-européens une structure extrêmement complexe.

Par suite, la morphologie indo-européenne n'a pas été stable. On assiste sur tout le domaine à la ruine progressive du système ancien ; partout il y a tendance à la réalisation d'un système nouveau, dont le français et l'anglais représentent l'état le plus évolué, bien que ni l'une ni l'autre de ces deux langues n'ait réussi à effacer entièrement toute trace de la complication de la morphologie indo-européenne. Le grec et le latin représentent un type relativement archaïque, mais la tendance vers un type nouveau y est déjà sensible.

§ 254. Ce qui caractérise le mot indo-européen, c'est qu'il porte en lui-même la marque du rôle qu'il joue dans la phrase. Suivant l'emploi auquel il sert, il affecte des formes différentes. Il n'y a pas en indo-européen de mot signifiant « loup » ; il n'y a que des formes telles que *lupus*, *lupum*, *lupi*, *lupo*, etc., dont aucune n'a de titre à passer plutôt que les autres pour la forme même du mot. Si l'on décide par convention de désigner le mot par son cas sujet, *lupus* est investi d'un privilège commode, mais qui n'est nullement fondé en droit, par rapport à *lupum*, *lupi* ou *lupo*. De même, il n'y a pas en indo-européen de mot qui signifie « donner » ou « manger » ; il n'y a que des formes verbales qui expriment ces deux idées en fonction de catégories variées : personne, nombre, voix, aspect, temps, mode, etc.

§ 255. Il résulte de cela que les catégories grammaticales n'ont besoin d'être exprimées ni par l'ordre des mots ni par des mots accessoires.

Puisque chaque mot, indépendamment des autres, porte en lui-même la marque de son emploi, peu importe la place qui lui est donnée dans la phrase. Il y a sans doute dans l'ordre

des mots des habitudes, imposées plus ou moins par l'usage (v. § 848) ; mais de ces habitudes ne se tire jamais une règle pour indiquer le rôle des mots. On peut dire en latin *Petrus Paulum ferit* ou *Paulum Petrus ferit*, ou *Paulum ferit Petrus*, ou *ferit Petrus Paulum*, etc. C'est la forme même des mots *Petrus*, *Paulum* et *ferit* qui indique leur rôle ; la place qu'ils occupent n'est pour rien dans cette indication.

Il existait en indo-européen des mots accessoires. Mais ce n'est pas au moyen de ces mots qu'on exprime les rapports grammaticaux. Ils ne servent pas, par exemple, à marquer qu'un mot est le complément d'un autre, comme la préposition *de* du français. Les mots accessoires expriment un sens par eux-mêmes. Le locatif, par exemple, exprime à lui seul le lieu en sanskrit ; si l'on y ajoute une préposition, c'est pour préciser le lieu en ajoutant une circonstance accessoire (direction, voisinage, orientation, etc.).

§ 256. Les mots flétris indo-européens se rangent dans deux catégories fondamentales, celle du *verbe* et celle du *nom*. La distinction du verbe (*βέβαιος*) et du nom (*διάφορος*) est enseignée par les plus anciens grammairiens grecs, que les Latins ont suivis en opposant *verbum* à *nomen*. Elle est également dans la grammaire hindoue (Wackernagel, *Synt.*, I, 14).

Il existe bien certaines formations qui sont communes à l'une et à l'autre. Il y a des suffixes, par exemple, que l'on observe dans les deux : le suffixe *-ske- se présente à la fois dans des verbes (gr. γνωσθείω, lat. *reminiscor*) et dans des noms (gr. ταῦτας). Et la voyelle « thématique » e/o sert également à former des verbes et des noms : λέγ-ε-ει λέγ-ε comme λέγ-ε-μεν, λέγ-ε-τε. Mais en général, les morphèmes nominaux et les morphèmes verbaux ne se recouvrent pas. Le nom et le verbe se distinguent à la fois par la formation des thèmes et par la flexion. Les désinences verbales sont à tel point différentes des désinences nominales que le plus souvent on peut, à première vue, reconnaître si un mot grec ou sanskrit pris au hasard appartient à la déclinaison ou à la conjugaison.

§ 257. Même là où il s'agit d'exprimer une même notion, par exemple celle du nombre, les formes nominales et verbales offrent l'emploi de moyens différents ; il n'y a rien de commun dans la façon dont s'exprime le singulier dans *kúks* et dans *tpéy়* ou le pluriel dans *kúks* et dans *tpéy়us*.

En général d'ailleurs, le verbe et le nom expriment des catégories différentes ; les morphèmes verbaux et les morphèmes nominaux n'ont pas le même sens. Les désinences non plus. Le verbe porte indication de la personne, du nombre, de la voix, parfois du temps ; le nom indique le genre, le nombre et le cas (c'est-à-dire le rôle dans la phrase). Seule, la catégorie du nombre est commune aux deux. Alors que le verbe sémitique a parfois des formes différentes pour le masculin et le féminin, le verbe indo-européen ne présente aucune caractéristique de genre, si l'on met à part le cas tout spécial du perfectum médio-passif latin *dictus sum* (§ 388).

§ 258. Le verbe exprime essentiellement un procès. Il peut l'exprimer activement ou passivement suivant que l'on se place au point de vue de l'objet qui le subit ou du sujet qui l'accomplit ; mais il peut l'exprimer aussi abstraction faite de tout objet, même de tout sujet. Les diverses modalités du procès, suivant qu'on le constate, qu'on l'imagine, qu'on le désire, qu'on le souhaite, qu'on le commande, etc., s'expriment par autant de formes spéciales. Il y a, en outre, des formes variées pour marquer les modalités de la durée, suivant que l'on considère le procès dans un point ou dans l'ensemble de son développement, dans son début ou dans son terme, suivant qu'on le suppose inachevé ou achevé, limité à lui-même ou prolongé dans un résultat, etc. Ce sont ces modalités de la durée, résumées dans le nom général d'« aspects », que le verbe indo-européen exprimait de préférence, avec précision. Mais les distinctions de temps (passé, présent, futur) trouvaient également à l'occasion le moyen de s'exprimer.

§ 259. La réunion des formes exprimant ces diverses catégories constitue ce que l'on appelle le système du verbe. Mais

il s'en faut que le système verbal de l'indo-européen corresponde à celui que l'on trouve organisé en latin ou même en grec ancien. Il n'y avait pas pour chaque verbe cet ensemble régulier de paradigmes qu'offrent les grammaires classiques. Les différentes formes verbales étaient indépendantes les unes des autres. Aucune ne pouvait prétendre à représenter le verbe lui-même et à exercer sur les autres une prééminence. Par suite, suivant le sens de la racine verbale, il pouvait y avoir abondance de formes pour exprimer certaines catégories, tandis que d'autres catégories n'avaient pas d'expression du tout. On ne pouvait pas dire qu'un verbe avait tel présent ou tel parfait. La forme qui exprimait l'idée de « il tombe » était indépendante de celle qui voulait dire « il est tombé ». L'indépendance des formes verbales était telle que, pour certaines notions très usuelles, les diverses catégories étaient exprimées par des racines différentes. Le grec a conservé beaucoup de traits de cet ancien état de choses ; il dit *τρέφω* « je cours » et *ἔπειψον* « j'ai couru », *βαίνω* « je vois », *εἴδον* « j'ai vu » et *βασινθά* « je verrai », *ἔτιθεν* « je mange » et *ἔπειψαν* « j'ai mangé », *ἔρχομαι* « je vais », *εἰμι* « j'irai » et *ἔλθον* « je suis allé », etc. Ces cas de suppléttisme étaient nombreux et naturels en indo-européen.

§ 260. Le nom offre un ensemble beaucoup moins cohérent que le verbe, en ce sens que la formation des thèmes y est plus variée et s'y laisse ramener moins aisément à des règles strictes. Une forme verbale appartient toujours à plusieurs catégories définies, aussi bien dans son thème que dans sa désinence : les suffixes y ont des formes précises, relativement plus simples que dans les noms ; et les variations du thème, quand elles se produisent, sont d'un type plus nettement défini. Ainsi une forme grecque comme *λέγει* rentre à la fois dans des catégories d'aoriste, de subjonctif, de singulier, de troisième personne, dont les caractéristiques ont une valeur générale. Au contraire, bon nombre de noms ne peuvent être définis que par leur désinence. Ainsi *θηρίον*, *πόδιον* appartiennent

bien à la catégorie du génitif singulier, mais le thème θηρ- n'a que la valeur spéciale à son sens et n'exprime rien d'autre ; et bien qu'il y ait une alternance dans le cas de τοθ-ός (opposé à τοσός), cette alternance est immotivée. C'est un fait de vocabulaire, arbitraire comme tous les faits de vocabulaire, et que la langue accepte tel quel.

Même les suffixes nominaux sont souvent arbitraires, en ce sens que beaucoup d'entre eux n'ont pour celui qui parle aucune valeur significative (§ 348 et s.). La formation des noms offre toujours moins de fixité et plus de fantaisie que celle des verbes.

§ 261. Il est par suite malaisé de poser les principes d'un système du nom. On peut cependant distinguer en général deux catégories de noms.

Il y a, d'une part, ceux dont le radical est isolé dans la langue et qui ne se rattachent à aucune racine verbale. Ce sont notamment des noms d'objets usuels, d'éléments, de parties du corps, de parenté, d'instruments de civilisation, de ceux qui appartiennent au fonds le plus ancien du vocabulaire et qui ne représentent que des notions indépendantes de toute activité ; ainsi en grec ἄλας ou ρύξ, κέρας ou ταῦτα, ἄνθρωπος ou αἰγάλεος.

REMARQUE. — Ce qui est dit ici doit naturellement être entendu morphologiquement et non sémantiquement. Il arrive, en effet, que des noms désignant des objets, des instruments, des phénomènes naturels, des parties du corps soient constitués d'éléments radicaux clairs à l'esprit de ceux qui parlent ; ainsi lorsque la nuit est appelée la « bonne conseillère » (gr. εὖ-γένεια) ou la main « la prenante » (gr. γένεια). Il arrive souvent aussi que de vieux noms, immotivés dans leur formation propre, servent eux-mêmes à former d'abondants dérivés et se constituent ainsi une famille nombreuse.

Il y a, d'autre part, tous les noms qui se rattachent à des racines verbales. Ceux-ci ont toujours une formation régulière et régulièrement motivée. Même si, par suite d'accidents spéciaux, elle n'apparaît plus clairement dans la langue où le mot figure, on peut parfois la reconstituer grâce à la comparaison. Ainsi le mot *rata* n'offre rien de plus à l'esprit d'un

Latin que *rene* à l'esprit d'un Français. Mais l'existence en irlandais d'un verbe *rethim* « je cours » atteste que *rota* est à un présent **retō* disparu du latin ce qu'est pour la forme *toga* à *tegō* et pour le sens *τρέχω* à *τρέχω*.

§ 262. Les seules formations nominales qui se laissent clairement définir sont celles qui reposent sur des racines verbales. On peut alors, en classant ces formations, distinguer différents types de nom.

Il y a, par exemple, des noms abstraits, exprimant l'idée verbale, indépendamment de l'acte qui l'iocarne, tels *γένος* ou *κλῆσις*; il y a aussi des noms d'action comme *τίμησις* « coupure », *ποιησις*, et des noms d'agent comme *τίμος* « coupant », *τομητής*, *ποιητής*, *ἀρχηγός*. Tous ces noms peuvent avoir une valeur subjective ou objective, c'est-à-dire traduire l'idée verbale activement ou passivement. Il y a enfin des noms qui expriment l'instrument ou le résultat de l'action, comme *ἀποτέλεσμα* ou *ποιητήμα*.

Le nom d'agent (au sens large) devient aisément un adjectif, quand il prend une valeur générale et indéterminée : « brillant », « animé » en français. L'adjectif se tire aussi du nom abstrait, ainsi *εὐλάτης* de *εὐλάτης*. Mais inversement on peut tirer de l'adjectif nombre de noms abstraits marquant la qualité : *εὐπύρης* de *εὐπύρης*.

§ 263. Il y a donc lieu de distinguer parmi les thèmes nominaux ceux qui sont arbitraires et appartiennent au vocabulaire et ceux qui sont motivés, c'est-à-dire qui se rattachent directement à une racine verbale et peuvent être considérés comme ressortissant à la morphologie. La distinction des deux catégories est d'ailleurs, suivant les cas, plus ou moins fuyante.

REMARQUE. — Comme chaque racine indo-européenne fournit en principe un thème verbal et généralement aussi un thème nominal, on peut se représenter la racine indo-européenne comme un élément capable de servir, suivant l'emploi qui en est fait et la flexion qu'on lui donne, tantôt de verbe et tantôt de nom.

§ 264. La distinction du verbe et du nom, fondamentale en indo-européen, apparaît nettement dans l'opposition de la phrase verbale et de la phrase nominale (§ 868). Il n'y en a pas moins des contacts et des chevauchements entre les deux catégories. Il y a des verbes — notamment en latin certains verbes en *-ere* (§ 423) — qui expriment une qualité comme peut le faire un adjectif qu'accompagnerait le verbe copule : *albō* « je suis blanc », *algeō* « j'ai froid » (*prorbitas landātur et alget*, Juv., I, 74). Inversement, il arrive que des notions verbales soient exprimées par des noms. Dans un vers d'Aristophane comme *ἢ εἰ στῆλας; νῦν ἐστι τοπὸς τίνος Τρηψίζ* (Ois. 47), la phrase nominale remplace une phrase verbale : *στέλλεσθε*. De même en latin *quid tibi istum tactiō est?* (Pl. Curc. 626) équivaut à *quid istum tangis?* et *tūne ess adiutor iuunc amanti filiō?* (As. 57) à *adiunus filium*; cf. § 542 Rem. En grec comme en latin les noms d'action ou d'agent tirés de racines verbales peuvent ainsi servir d'équivalents à une forme personnelle du verbe. Aux noms d'action et d'agent, il faut naturellement joindre les infinitifs et les participes (y compris en latin le gérondif et le supin, § 538), qui constituent une catégorie à cheval sur celle du verbe et sur celle du nom ; cf. § 543 Rem.

CHAPITRE II

LES THÈMES VERBAUX DE L'INDO-EUROPÉEN

A consulter : Meillet, *Introduction*, p. 195.

§ 265. Le système du verbe indo-européen était extrêmement complexe. Toutes les langues l'ont simplifié au cours de leur développement particulier, et chacune à sa manière. Aussi les formes diffèrent-elles beaucoup d'une langue à l'autre, ainsi que les catégories exprimées. Bien qu'ils remontent à un même original indo-européen (à quelques différences près, qui sont d'origine dialectale en indo-européen même), le verbe grec et le verbe latin sont très différents l'un de l'autre, plus que le nom grec du nom latin. Le verbe latin diffère même beaucoup du verbe osco-ombrien, plus encore du verbe celtique. En revanche le système verbal est sensiblement le même dans tous les dialectes grecs, pour autant du moins qu'il y est connu : en dehors de l'ionién-attique on a généralement trop peu de formes pour définir le système dans son entier.

Il y a deux éléments à considérer : le thème verbal et sa flexion.

§ 266. Les thèmes verbaux de l'indo-européen étaient les uns radicaux — c'est le plus grand nombre —, les autres dérivés de formes existant dans la langue, soit nominales, soit verbales. Chaque thème ayant son autonomie (§ 259), l'existence d'un thème ne permet jamais en principe de prévoir l'existence de tel ou tel autre thème voisin. Les verbes dérivés ne comportaient que le thème du présent (§ 286).

On peut distinguer les thèmes verbaux en thèmes temporels
Traité de Grammaire comparée.

et thèmes modaux. Le système verbal comprenait en outre quelques thèmes de noms verbaux.

REMARQUE. — L'état indo-européen, tel qu'il est esquisonné dans ce chapitre, résulte essentiellement de la comparaison du grec et de l'indo-iranien auxquels les autres langues n'apportent en témoignage que des survivances. Mais cette comparaison n'épuise pas la totalité des faits indo-européens. Il y a par exemple en italo-celtique des formes qui ne sont représentées ni en indo-iranien ni en grec et qui sont de date indo-européenne : tels le passif en *-r-* (§ 528) et peut-être certains types de « subjonctif » en *-d-* (§ 439) et en *-t-* (§ 441).

I. — Thèmes temporels.

§ 267. Les thèmes dits temporels n'exprimaient pas proprement le temps ; ils se définissaient par la considération d'un aspect de la durée. Leur valeur était donc plus rapprochée de celle des « aspects » du slave que de celle des « temps » du latin. Dans la mesure où le temps était exprimé, c'était par la flexion et dans certaines langues, par l'augment (§ 471).

La catégorie la plus importante des thèmes temporels était celle du présent et de l'aoriste, qui formaient un groupe un. Un thème de présent se reconnaît à ce qu'il fournissait à l'indicatif deux formes, l'une indiquant le présent, l'autre le pré-térit : gr. οὐκεί τέτταν, λέγω εἰπεῖτον, etc. Un thème d'aoriste se reconnaît à ce qu'il fournissait à l'indicatif seulement un pré-térit : gr. ἔστετιν, εἴπετον. Il n'y avait aucune différence de structure entre les thèmes de présent et ceux d'aoriste ; mais beaucoup de formations ne fournissaient que des présents, et une au moins (§ 293) ne fournissait que des aoristes.

Question de temps à part, le présent indiquait un procès considéré dans son développement ; l'aoriste un procès pur et simple, abstraction faite de toute considération de durée. La différence est appréciable en indo-iranien, sans y être très nette. Elle s'est maintenue en slave. En grec, elle a pris une grande importance et s'est maintenue jusqu'en grec moderne.

§ 268. Le procès indiqué par le présent peut être placé par celui qui parle en un point quelconque du temps. De là l'emploi du présent dans des maximes de portée générale. Ainsi chez Ménandre : ὅτι οἱ δισὶ φύλοισιν ἀπεθνήσκει: νέος, traduit par Plaute (Bacch. 816) *quem di diligunt adulescens moritur*; de même, φθείρουσιν τὴν γραπτόν δημοσίᾳ κακά, ou ἐ μηδέποτε ἀνθρώπος; οὐ παιδεύεται, etc. Le présent exprime une action qui se produit plusieurs fois : καὶ τοι τοῦτο δέ τιμον βίβεταιντιον καταπερνεῖται θῆλεα τέκνα « quiconque parmi le peuple se trouve dans le besoin prostitue ses filles » (Hérod., I, 196). Il peut exprimer une action placée dans le passé ou dans le futur à condition que le temps soit indiqué suffisamment dans le contexte ; passé : κατένευ τὸ πόρον, οὐδὲντεν διλέγειν γένεσιν πίλαι (Soph. Aj. 20), Διδώνος δὲ τίκτει τοθήτι Κάρημου κέρη (Eur. Bacch. 2), τίπος γέ μὲν οὐ το θεριζεις (Σ 386); futur : τὸ θέντον; οὐ, οὐδε; διδεύειν μόρον (Eur. Andr. 381). Ainsi s'explique l'emploi du présent dans les récits ou documents historiques (Brugmann-Thumb, p. 555).

REMARQUE. — Le présent du verbe διδωμι s'emploie particulièrement avec la valeur d'un passé, avec notii Eur. Méd. 955, mais aussi sans adverbe de temps id. ib. 1322, Héc. 1134. Le fait peut être ancien ; cf. en latin *quem das Sidonia Dius* (Virg. Aen., IX, 266), si ce n'est pas une imitation du grec.

§ 269. L'aoriste n'indique pas davantage le temps par lui-même ; comme le présent, il peut s'employer avec une valeur générale dans des maximes et sentences (aoriste gnomique), d'ordinaire avec addition de la particule τι. Exemples : οὐ καθιστέοιτε μάλα τὸ ξύλον αἴτιον (A 218), κατέθαντο δημόσιοι τὸ ἄρχοντας ἀντὶ τοῦ πειλάτη (F): (F)αργύρως (I 320). On rencontre même à la fois le présent et l'aoriste, rapporté au même « temps » mais exprimant chacun leur nuance d'aspect : διλέγειν τοῦ Διὸς υπεριστάνειν νέος; αἰγιθέσσαι δέσποτε καὶ διλέγειν ἀνθρόπον φέρειν καὶ ἀποδεῖται νίκην (P 176-177) « c'est toujours la volonté de Zeus qui l'emporte, lui qui met en fuite un homme même vaillant et lui ravit la victoire ».

L'opposition des deux aspects est particulièrement nette dans le contraste entre l'imparfait et l'aoriste marquant le passé (§ 469). Ainsi, *σύγεν* exprime une suite considérée dans sa durée, *σύγεν* une suite rapportée à un point déterminé : *φέγγον έπειτα ἀνάρτηθε δι* 'Ελλάδες *εὐρυχόρτειο* (I 479), *γθίζει λευκότοφο σύγεν* *ἔμετον εἰναιαν πέντε* (I 170). De même *φανέρων* exprime une apparition qui s'est prolongée, *φάνεται* une apparition brusque et instantanée : *πέρη δι ερπι φανέτο* (*F*)*μῆν* (M 416), *ἐπει τοι ερπάσθι φάνεται μήγα* (*F*)*ἔργον* "Aργος" (A 731). Dans les récits historiques du grec classique, le contraste entre l'imparfait et l'aoriste se maintient suivant l'usage indo-européen (voir notamment le passage de Xén. *Hell.*, IV, 4, 1). Il est encore frappant en grec moderne.

§ 270. Le présent, indiquant un procès qui dure, pouvait naturellement servir à exprimer l'idée d'un effort pour l'accomplir. Il prenait alors une valeur conative qui s'observe encore en grec et en latin. Ainsi dans : *οὐ τὴν ἐμήν γνωτεῖς καὶ διει τοι οὐαρτεῖς εγενεῖς* « tu t'efforces de m'empêcher..., tu veux (ou tu voudrais) m'empêcher... » (Arist. *Thesm.* 918) ; *διηθαίρεσιν γέροντος επανιώτας, καὶ ἔνα γε λογογένον διηθεῖσιν* « ils cherchaient à corrompre les soldats, et il y a même un capitaine qu'ils réussirent à corrompre » (Xén. *An.*, III, 3, 5 ; noter la différence de valeur de l'imparfait et de l'aoriste). En latin, on peut citer : *dum uitant studit uitia in contraria currunt* « en cherchant à éviter, en voulant éviter... » (Hor. *Sat.*, I, 2, 24). *dum id impetrant = impetrare student* (*Pl. Capt.* 234).

§ 271. En regard de l'aoriste qui exprime le procès pur et simple et n'a de formation spéciale que la formation sigma-tique (§ 315), le présent avait en indo-européen un grand nombre de formations variées, qui subsistent plus ou moins engagées dans le système des conjugaisons du grec et du latin. Cela résulte des variétés d'aspect que comportait l'expression de la durée. On trouvera ces principales formations indiquées aux §§ 343 et ss., 412 et ss. Mais il y en

avait d'autres (v. § 419). Ainsi en grec les présents en -τ- (*ἀντεῖω*, cf. *ἀντίω*), en -τ- (*ἐπού-τ-ω*, cf. *ἐπάιω*), en -θ- (*σχιθ-θ-ω*, *τιθέθ-θ-ω*, *φθινθ-θ-ω*, *φλεγθ-θ-ω*, *βαρθ-θ-θ-ω*, etc.) et en -χ- (*σιχτ-χ-ω*, *τριχτ-χ-ω*, à côté de *σμέω*, *τρέω*) ; en latin les présents en -m- (*pre-mo*, *tre-m-o*, *dor-m-iō*, § 238) et en -t- (*pa-t-iōr*, § 287, *fa-t-eor* et peut-être *la-t-ni*, *pa-t-ni*, § 426). Ce ne sont guère que des survivances.

§ 273. En face du présent et de l'aoriste, le parfait indiquait le procès achevé (§ 335) : gr. *εἴθηκε* « il est mort », en face de (*έπει*)*θυήσει* « il est en train de mourir » et de (*έπει*)*θενε* « il mourut ». Aussi le parfait était-il le plus souvent intransitif : en grec, *τινεῖθαι* « j'ai confiance » répond pour le sens à *τιθέμαι*, non à *τιθω* ; *ἔστηκε* « je suis debout » à *ἰσταμαι* « je me dresse », *ἔστη* « je me dressai », non à *ἰστημι* « je place, je dresse » ; *ἔπειθομαι* « je suis perdu » (*O 128*) à *φθίπομαι*, *ἔφθιψην*, non à *φθίψω* ; *γίγνεσθαι* est le parfait de *γίγνεσθαι*, *ἔγενόμην*. Cet état se maintient chez Homère. S'il arrive que le procès indiqué par le parfait se porte sur un objet, c'est avec la valeur propre au parfait. Ainsi dans le vers B 272, *ἢ δὲ μοῆι' Οδυσσεος εοθίνᾳ (F)ι(F)εργεν*, le parfait indique le terme de l'activité d'Ulysse : « Ulysse a de belles choses à son actif ». Deux vers plus loin (B 274), pour indiquer qu'Ulysse a accompli un acte, c'est l'aoriste qui est employé : *νῦν δὲ τιθε μεγάλη πράξειν ιν Αργείους εργάζεται*. La phrase d'Hérodote (VII, 29) *κιντεσσι τι αὐτῷ τίττει αὐτῷ ιατρεσ = « tiens pour acquis (= garde en ta possession) ce que tu as acquis » offre un bon exemple de la différence du parfait et de l'aoriste. La distinction de ces deux « temps » et du présent est nette dans ce vers de Méléagre (Anth. Pal., V, 96, 2) : *ἢν ιατρες κιντεσσι δὲ θηγα; διέτεκε; « si tu regardes, tu causes une brûlure ; si tu touches, tu tiens captif » (en parlant de quelqu'un qui inspire de l'amour)*. Pour le latin, v. § 391.*

§ 273. Les racines ne se prêtent pas également à exprimer toutes les nuances de l'aspect. Aussi arrive-t-il que l'aoriste et le présent, dans les verbes usuels, soient exprimés par des

racines différentes. Par exemple, la racine qui signifie « manger » exprimant une action qui dure, on a recours dans diverses langues à d'autres racines pour former l'aoriste : le grec a l'aoriste *εργάσων* en face du présent *ἔσθιω*; l'indo-iranien et l'arménien procèdent de même en empruntant l'aoriste chacun à une racine différente. La racine qui signifie « porter » est également durative : aussi l'aoriste correspondant est-il souvent emprunté à une autre racine ; le grec a *σήμω*, mais *φέργασων*, comme le latin a *ferō*, mais *tetuli* (class. *tulli*). On expliquera de même gr. *εργάσαι θύεον*, *θάψαι εἰλόν*, lat. *sum fui*, etc. (§ 259). Inversement, certaines racines n'expriment un procès que sans considération de durée ; aussi ne fournissent-elles pas de présent.

Les racines à valeur durative se prêtent mal à indiquer le procès accompli et ne fournissent guère de parfait. Ainsi de la racine **bber-* qui est durative, le grec ne tire qu'un présent : *είρω*. Le parfait est *ἐνέργεψαι* (§ 331 Rém.), d'une racine **enek-* « porter jusqu'à un terme défini, atteindre », qui a également fourni l'aoriste *φέργασων* et qui se retrouve dans le latin *mancis-er*. En latin, *tetuli* est tiré d'une racine nettement terminative, dont la valeur ressort du présent *tollō*. La forme *attulit* sert de perfectum à la fois à *affero* et *attollo* (§ 392).

§ 274. A. Type radical simple.

Les différences des thèmes dépendent en partie des racines, en partie des sens à exprimer.

Certaines racines fournissent des formes athématiques ; d'autres des formes thématiques.

Parmi les premières, les unes indiquent un procès qui aboutit à un terme défini, les autres un procès qui se développe sans terme défini. Celles-ci donnent de préférence des thèmes de présent, celles-là des thèmes d'aoriste. Ainsi la racine qui signifie « boire » et qui est de forme assez complexe (**poi-*, **pō-*, **p̥i-*) ne fournit qu'un aoriste : skr. *dpat* « il a bu », gr. *πιθη*, éol. *πιθη*, *ἴπιον* (passé secondairement au type thématique). La racine qui signifie « manger » ne

fournit qu'un présent : gr. ἔμεναι, skr. *ddmi* « je mange », lat. *est* (*edō* a passé au type thématique). De même la racine *es- qui marque l'existence : gr. *εἰναι*, lat. *est*, skr. *dsti*, got. *ist*.

Quand la racine ne fournit qu'un aoriste, le présent est obtenu par des procédés variés, qui servent à marquer la durée. Souvent par exemple il y a redoublement ; ainsi dans skr. *pibati*, lat. *bibō* (en face de *πίθει*), dans gr. *τίθεμι*, skr. *ādābhāmi* (en face de *θίημι*), skr. *ādhāt* « il a posé »), etc. Ou bien on a recours à un suffixe, comme dans les présents ion. ait. **vivw*, éol. **waww*, créés sur un thème **-w-* d'aoriste.

§ 275. Dans les présents-aoristes radicaux de type thématique, le caractère de présent ou d'aoriste dépend du vocalisme radical, auquel est liée la place du ton. Si le vocalisme radical est de degré *e* avec ton sur la racine, comme dans *λέγειν* (cf. *λέγειν*, *λέγων*), le procès est indiqué dans son développement, et le thème est un thème de présent. En grec *λέγω* et son prêtérit *λέγεον* expriment tous deux un procès qui dure et se développe. Si le vocalisme radical est du degré zéro avec le ton sur la voyelle thématique, comme dans *θάγεσθαι* (cf. *θάγειν*, *θάγων*), le procès est indiqué comme aboutissant à un terme défini, et le thème est un thème d'aoriste : en grec *λέγειν* marque purement et simplement le procès sans considération de durée ou de développement.

REMARQUES. — I. Ce n'est pas à dire que le type à vocalisme radical zéro portant le ton sur le suffixe n'ait fourni en indo-européen que des aoristes. Le sanskrit possède un certain nombre de présents de ce type, indiquant un procès qui aboutit à un terme défini, comme *śirāti* « il traverse, il arrive au but en traversant ». Le slave a de même un présent *mírty* « je meurs (j'arrive à la mort) » : pour dire « je suis en train de mourir » on se sert d'un dérivé : *u-míraj*.

II. Il est exceptionnel qu'une même racine fourrisse à la fois un présent-aoriste thématique et athématische. Le cas de la racine *bhér-, dont on a à la fois d'une part gr. *φέρω*, lat. *ferō*, skr. *bhrādmi* « je porte » et d'autre part hom. *φέρει*, lat. *ferit*, véd. *bharti* « il porte », est une rareté.

§ 276. Dans les racines monosyllabiques, le type radical athématische, important en indo-européen, a tendu à s'éli-

miner de bonne heure. En grec il n'en subsiste que des restes isolés, surtout dans des racines terminées par une voyelle longue : φῖ-μι (ion. att. φῖμι), ἵετα-ν (ion. att. ἵετην) ; le latin n'en a plus que des traces insignifiantes (§ 410). Le type radical thématique a persisté davantage ; il s'est même en partie accru, aux dépens du type athématicque ; mais à date historique, il n'est plus productif.

Les racines dissyllabiques fournissaient normalement des formes athématicques. Au présent, la voyelle de la première syllabe étant au degré ε, celle de la seconde syllabe était au degré zéro. Le grec a conservé des exemples anciens de ce type dans ἐρε-ματ, etc. (§ 342). Souvent, il y a eu passage au type thématique ; ainsi dans le gr. ἐμέω (sans r initial), tandis que le verbe sanskrit de même sens (mais non de même racine), उद्मिति « il vomit » (lat. vomō, § 413), est athématicque. A l'aoriste, la première syllabe a le vocalisme du degré zéro et la seconde du degré ε (représenté par une voyelle longue) ; à ce type appartiennent en grec ἔγγων, hom. εἰλέτο, βλαχέο, att. ἔθραν, dor. ἔτλαν (ion. att. ἔτλην).

Les racines dissyllabiques ne fournissaient que par exception des présents-aoristes thématiques. On a bien skr. jdnate « il engendre », gr. ἐγενέθη ; mais la forme se dénonce dès l'abord comme irrégulière, et par le fait que le vocalisme radical est ε en grec, et par le fait que la forme grecque sert d'aoriste (d'où l'accentuation γενέθαι) et la forme sanskrite de présent (accentuée jdnate).

§ 277. B. Type radical à redoublement.

Ce type comporte les deux sortes de redoublement mentionnées au § 234.

Toutefois l'indo-iranien est seul à présenter le redoublement intensif dans des présents radicaux. Le grec ne connaît plus que des formations secondaires, dans lesquelles le thème radical à redoublement intensif a été développé au moyen du suffixe *-ρί-ε- (§ 361) : ainsi dans μαρμαρίου (N 801), μαρμαρίζει (Y 157), μαρμαρός (Σ 403, cf. lat. murmureo), παρράρπω (Σ

16), παρέστω (E 6, etc.), βαρεσίνω (K 375). θεράπευτη (Λ 479), ou bien, avec la sonante *i* dans le redoublement, ποιητήλη, παιζήσσω (B 450), ποιέσσω, ποιητή, θεοῦσσεθεῖ: θεοῦσσεθεῖ Hés. (cf. lat. *dacō*), etc. On trouve parfois dans le redoublement une voyelle longue : gr. ωντών. Tous ces procédés de redoublement sont d'ailleurs indo-européens.

Le redoublement normal est au contraire bien représenté en grec dans les présents radicaux. La voyelle du redoublement y est toujours *i* (par opposition au parfait, qui à *e*, § 280) ; de même en latin (*gignō*). Mais l'indo-iranien a parfois *e* : ainsi dans *dddāmi* « je donne » en face de θέωμι ; et c'est *e* que présente le grec à l'aoriste (§ 279).

Les présents radicaux de ce type peuvent être athématiques ou thématiques.

§ 278. Le type athématique à redoublement fournit un présent aux racines auxquelles le type athématique simple fournit un aoriste. C'est le cas des présents θέωμι, τίθημι, *θιθέμι (iac. βιθάρτι, hom. βιθάζει), etc., en face des aoristes θέω-μεν, θηθευεν, θέων (ion. att. θέτων) ; skr. *dddāti* « il donne », *dddāhāti* « il pose », *jīgāti* « il va », aor. *ddāt*, *ddhāt*, *dgāt*. Le latin présente un autre procédé dans *faciō* en face de τίθημι θέτει, *iaciō* en face de ιημι ήτει (v. § 395). S'il a *sistō*, c'est que cette racine formait anciennement un présent thématique, à en juger par l'indo-iranien, skr. *tis̪hati*; la forme athématique gr. λιτήμι (*littēmi*) est isolée.

Le type thématique a un emploi analogue dans quelques formes, comme gr. γίγνομαι en face de λγενθήμεν (§§ 276, 313, Rem. II et 347 ; cf. lat. *gignō*) ou τίκτω, de *τι-τκ-ω, en face de θέτεσσεν ; lat. *sistō*, qui est ancien (ci-dessus) et *errō* (de *si-s-θ, en face de *st-ut*, *sá-tus* ; cette racine n'est attestée ni en indo-iranien ni en grec). Les présents gr. τίκτω, lat. *gignō*, *sistō*, ont l'aspect pointuel. Cette même valeur apparaît dans gr. ήγω, lat. *stōdō* en face de lat. *sedeo*, μέμνω en face de μένω, ιργω en face de έγω etc. (v. § 347). Le vocalisme de la racine est après le redoublement au degré zéro.

§ 279. La valeur ponctuelle du type thématique à redoublement en permettait l'emploi aoristique. Aussi sont-*ce* des thèmes de ce type qui fournissent au sanskrit ses aoristes causatifs. Le grec a des aoristes comparables (à voyelle de redoublement *e*) dans hom. *τερέσθεν* « faire que quelqu'un soit persuadé », *τερέσθεται* « faire que quelqu'un soit épargné », *λιλαθετίν* « réussir à oublier », *λιλαγετίν* « faire obtenir en partage », *τεθατίν* « faire savoir », etc. (§ 314). Le sens causatif n'est d'ailleurs pas constant. Il n'apparaît pas dans hom. *ἔπειτα περιέπειται* en face de *θειών τιμήτας* (§ 84), *τενίσθεται λιλαθετός* en face de *ἴκοποι* (§ 84), *τινάχεται* en face de *νικηφόροι*, etc. Sur *τεθε-*, att. *τιθε-* de **we-uk*-*e* (dissimilé en **we-ik*-*e*), v. § 235.

REMARQUE. — Le type à redoublement sert à fournir un aoriste à des racines dont l'initiale était vocalique ; ainsi *ἀποπειτίν* (qui se retrouve en arménien), *ἄποτετίν*. D'une racine de forme **muk-* on a tiré *ἰνεγετίν* qui sert d'aoriste à *γίγεται* (§ 273).

§ 280. C. Type de parfait.

Le parfait est surtout caractérisé par les désinences, à l'indicatif (§ 467) et au participe actif (§ 504). Toutefois, le thème lui-même se distingue du type des présents radicaux par quelques traits.

Le parfait est toujours athématisque à l'indicatif (*τέλεων* en face de *λείπων*). Il a toujours le vocalisme *o* aux personnes qui ont le vocalisme plein dans le type athématisque. Enfin, le redoublement y tient une grande place. En grec, comme en indo-iranien, la plupart des parfaits sont à redoublement : gr. *μίμεντος*, lat. *meminit* (mais got. *man* « je pense » sans redoublement). Un parfait sans redoublement de date ancienne est *γοῦδα* (skr. *vāda*, got. *wait* « je sais ») ; il y en avait certainement d'autres (cf. § 325).

La voyelle de redoublement, au parfait, est normalement *e* en grec (par opposition à *i* au présent, § 277 ; pour l'aoriste, v. § 279). On observe également *e* en indo-iranien, en latin (*cessi*), en celtique et en germanique. Mais dans les racines

à sortante *i* et *u*, l'indo-iranien présente au redoublement *i* et *u* : le fait se retrouve en latin (§ 396 Rem.).

La valeur du parfait a été indiquée au § 272.

§ 281. D. Type à nasale infixée.

Le procédé de l'infixation a été analysé au § 237. Les thèmes à nasale infixée ne fournissent que des présens. Ils peuvent être athématiques ou thématiques.

Le type athématique paraît avoir été le plus courant. En sanskrit, de la racine **yug-*, on a le présent *yu-n̥d-k-ti* « il attache », 3^e pers. pl. *yu-n̥-j-anti*. Mais les formes athématiques ne se conservent pas hors de l'indo-iranien. En latin le présent correspondant est *iungō*, passé au type thématique. De même en face de skr. *ri-n̥d-k-ti* « il laisse », 3^e pl. *ri-n̥-c-danti*, le latin a *linquo*, thématique (une forme analogue se trouve en baltique). Parfois, le type a été développé au moyen d'un suffixe ; ainsi le lituanien répond à skr. *yundakti* par *jūngiu* « je joins » et le grec à skr. *riṇakti* par *ἱυγάνω* (à côté de *ἱτεῖω*).

Comme en latin le type à nasale infixée n'est plus représenté que par des formes thématiques et qu'en grec il s'est à peine conservé sans addition de suffixe, il est malaisé de citer des cas où le type thématique soit sûrement ancien. Peut-être en a-t-on un dans *tugdō*, puisqu'il existe en védique un présent *tundate* « il heurte » (**tu-n̥-d-e/o-*). .

§ 282. En cas de racine dissyllabique, la formation à nasale infixée est également claire. Soit la racine **dēm-*, **dm-* « dompter », attestée dans le gotique *tamjan*, all. *zähmen*, dans le grec *ἐμπίστις* (*ἐμπέστις*) et *ἰεμπαττεῖς* (§ 247). En insérant l'élément nasal, on doit avoir **dīm-ne-i-*, **dīm-n-i-*, conservé dans le présent grec *ἴμπωμι* (*ἴμπνημι*), *ἴμπνεμιν*. La seule difficulté est qu'on attendrait phonétiquement **ἴανδιμ*, **ἴανδιμεν* ; le *μ* a été restitué par analogie. La plupart des présents grecs de ce type en *-n̥d- *-n̥s- ont subi des altérations diverses ; mais le principe de la formation se laisse aisément reconnaître. Sur des présents latins correspondants, v. §§ 416 et 431.

Un cas particulier est celui des racines comportant un élargissement *-n-*, comme la racine d'où le grec a tiré le présent *ἔργον* (à côté de hom. ἔργος, ἔργον). Lorsqu'il y a infixation, l'élément nasal s'insère devant l'élargissement *-n-*; soit sg. **or-ne-n-*, pl. **or-n-u-*. Ce dernier est conservé dans le grec ἔργον; l'*o* long du singulier *ἔργον* est dû à l'analogie du type *-vā-* : *-vā-* qui vient d'être décrit. On explique de même *střevnūs* (même racine que le gothique *straujan*, all. *strennen*) et *střevnūs*. Le grec a utilisé l'élément **-ne-n-*, **-n-u-* comme un suffixe, notamment pour se créer des substituts de l'ancienne forme athématique à infixé; c'est ainsi qu'il répond à skr. *yundkti* par *ἔργυνται* (§ 354).

Le type à nasale infixée paraît avoir eu en indo-européen comme caractère spécial de marquer le début du procès.

§ 283. E. Type en *-e/ə-*.

Ce type est toujours athématique. Il se présente d'ordinaire sous la forme *-e-*: la forme *-ə-* est exceptionnelle. On n'observe jamais d'alternance vocalique au cours de la flexion.

De ce type, que l'indo-iranien ignore, le grec et le latin ont tiré beaucoup de formes diverses: le latin des présents en *-e-*, indiquant généralement un état (*iactare*, etc., § 426) et le grec des temps variés comme les futurs *σχέδι-ειν*, *ἰδί-ειν*, *τίθι-ειν* les parfaits *μαρτύρη-ειν*, *νενίπη-ειν*. Il a servi surtout en grec à former des aoristes indiquant que le procès parvient à un certain état: gr. *ἐπίστηνται*, etc. (§ 338) et exceptionnellement *ἐπάκλητοι* (de *πατίτασμα*) avec vocalisme *ə* du suffixe.

REMARQUE. — Dans les racines dissyllabiques à *τ* ou *θ* longs finals, la forme d'aoriste radical, comme hom. *τίθιτο* (cf. skr. *ap-ád-* « il a empêché »), *τίθω* (cf. v. sl. *зна-ти* « connaître »), ne se laisse pas au premier abord distinguer du type à suffixe *e/ə-*; sur les moyens de faire la discrimination, v. Meillet, *Introduction*, p. 161. C'est une ancienne racine dissyllabique qui contiennent les parfaits comme *τίθηται*, *τίθηται* (§ 329).

§ 284. F. Type en *-a-*.

Ce type est comme le précédent toujours athématique; mais il est moins clair, parce qu'il n'est représenté ni en

indo-iranien ni en grec et qu'on n'en trouve ailleurs que des débris ou des dérivés transformés. Le sens en était sans doute voisin du type précédent, comme on peut le reconnaître dans les présents latins tels que *cubā-re*, *-cupd̄-re*, *parā-re*, etc. (§ 428). Parmi les dérivés de ce type figurent les subjonctifs italo-celtiques en *-d-* (§ 439). C'est de lui aussi qu'est sorti le suffixe d'imparfait latin en *-bam* (issu d'un prétérit **bba*-*d-*, §§ 135 et 434).

§ 285. G. Types en **-y/-r-*.

Ces types ne fournissent que des présents. Ils étaient, semble-t-il, originellement au nombre de deux et se sont confondus en grec et en latin, au moins quant à la forme du suffixe ; mais on peut encore les distinguer par le sens et en partie par le vocalisme du radical.

En grec, les deux types sont toujours thématiques, comme en indo-iranien, et ont la forme **-y/-r-* du suffixe : *χειρ*, *τίνει*. Le latin offre à la fois des formes thématiques : *falcio*, *falciant*, *capio*, *capiant*, *ueniō*, *ueniunt*, et des formes athématiques : *falcis*, *falcit*, *falcimus*, *falcitis*, *capis*, *capit*, *capimus*, *capitis*, *uenis*, *uenit*, *uenimus*, *uenitis*.

a) L'un des types, relativement rare, fournissait des présents indiquant un état. Il avait le vocalisme radical du degré zéro. Il est représenté en grec par des présents comme *χαίρω*, *μαίνομαι*, *πάίζωμαι*, dont le vocalisme est d'accord avec le sens. En latin, il n'y a pas d'exemple qu'on puisse rapporter sûrement à ce premier type, tant la confusion avec le second a été complète. Dans le cas de (*com-*, *re-*)*mini-scor*, on observe un élargissement au moyen du suffixe **-ske/o-* du thème correspondant à celui de skr. *mñyate* « il pense », v. sl. *miniti* « id. », gr. *μαίνομαι*.

§ 286. b) L'autre type a pris au contraire un large développement. Il fournit des présents dérivés de toutes sortes, depuis des présents dérivés de thèmes constitués par la racine seule, qui ont le même « aspect » que les présents radicaux, jusqu'à des dénominatifs tirés des thèmes nominaux les plus variés.

Il est resté vivant durant toute l'histoire du grec et du latin. Comme il ne comportait en indo-européen qu'un présent, la « conjugaison » complète qui a été donnée à ce type en grec, en latin et en d'autres langues, résulte d'une innovation, dont le détail varie d'ailleurs d'une langue à l'autre (v. §§ 306 et 393).

Les présents dans lesquels le suffixe vient immédiatement après la racine ont généralement en grec le vocalisme *e* quand la racine se termine par une seule consonne : *τίνω* (de **tēn-ye/o-*) ; *θίνω* (de **gʷʰben-ye/o-*, § 83), *στίλλω* (de **stel-ye/o-*), *δίπω* (de **der-ye/o-*), *πέσσω* (de **pék-ye/o-*), etc. ; mais le vocalisme zéro quand la racine comprend une sonante devant la consonne finale : *χρύντω* (§ 56), *σχίζω*, *νιζω*, *πτίσσω*, *φρίζω*, etc. Le latin a quelques exemples du vocalisme *e* (*feriō*, *speciō*), mais de plus nombreux du vocalisme zéro (*capiō*, *cupiō*, *pariō*, etc.).

REMARQUES. — I. La confusion ancienne des deux types se manifeste en ceci que l'on trouve dans les deux en grec des aoristes en -*ē* (§ 338) : *ἴχθην*, *ἴχθεν*, *ἴχθεν* comme *ἴθηκν*, *ἴθηληκν*, *ἴθηψηκν* (*εὔψαι*; Soph. *Ajax* 1145). Le latin a souvent des présents en -*ē* qui répondent à des types en -*y / e* d'autres langues : *olērī* (§ 426), gr. *όλεω*, *sedērī*, gr. *ἵσεω*, etc.

II. Le grec présente quelques exemples dans lesquels le vocalisme *e* alterne avec le vocalisme zéro : att. *φέιρω* et dor. *φέιρω*, lesb. *ατέρω* (§ 57) et *ατάρω*, att. *βίλλω* et arc. *ζάλλω* (§ 84), *ανέρω* et *ανάρω*, *ἔρω* de **peyty-* *ƿeytū* (*εὔρω* § 68 Rens.) et *(*f)εy*zō (d'où *βίζω* par analogie), etc.

Cette opposition paraît ancienne et correspondait sans doute originellement à une différence de sens, le présent à vocalisme -*e* marquant l'action et le présent à vocalisme zéro l'état. Ainsi s'explique l'opposition de présents en -*y / e* marquant l'action et de présents latins en -*ē* marquant l'état dans skr. *labbhyati* « il désire », lat. *Iubēre*, gr. *μεῖνα*, *λέσσειν*, *τίνειν* et lat. *carēre*, *desere*, *stupere*, irl. *rígim* « je tends » et lat. *rígere*, ges. *γαιήσα* « j'effraie », alj. « je nourris » et lat. *barrire*, *ad-olēre*, lat. *paniē* et *pautre*, etc. Il y avait peut-être en indo-européen une différence d'accentuation entre les deux types : celui qui marquait l'action portait le ton sur la racine, celui qui marquait l'état sur le suffixe. Ainsi s'explique le passif sanskrit qui est formé du suffixe -*yeh-* généralement accentué. Le grec a nivelé toutes ces différences et ne conserve plus qu'un seul type de présent (dont le vocalisme a été réglé en général comme il a été dit ci-dessus) ; ainsi les pré-

sens «*lavé*», «*fendu*» répondent pour le vocalisme aux passifs sanskrits *nijyate* « il est lavé », *chidyate* « il est fendu », comme les aoristes *λιγνεῖ*, *τυγχάνει* répondent à *τίγειται* « il est laissé », *yujyate* « il est attaché ».

§ 287. Le caractère secondaire du suffixe *-y'/ə- apparaît dans certains présents, où il s'ajoute à un thème déjà pourvu d'éléments morphologiques. Ainsi les verbes grecs *κλίνω* (de **κλίν-yw*, cf. lesb. *κλίνω*, § 57 ; parf. pass. *κλίπειν*), *κρίνω* (de **κρίν-yw*, cf. lesb. *κρίνω*, parf. pass. *κτηρίπειν*), *δραίνω* (de **δραΐν-yw*), *πλένω* (de **πλέν-yw*), *χαίνω* (de **χαίν-yw*) sortent de thèmes formés avec un suffixe nasal ; car la racine de ces verbes est de type **klei-* (cf. *κλίνει*, lat. *clīnus* et *inclinare*), **krei-* (cf. *κρίνει*, lat. *certus*), **drā-* (cf. *δράω*), **pleu-* (cf. *πλέκουπειν*, *πλέθερος*, *πλέσσει*), **ghā-* (cf. *χάινω* et *χαος*). En latin *pīnsio* et *mincīo* présentent une nasale infixée ; *faciō* et *iaciō* (§ 422) ont un -k- suffixal qui se retrouve dans *secī*, *īci* (cf. *θέριξ*, *īrix* ; la racine, de type **dhd-*, **yē-*, apparaît dans *τίθημι*, *τρέμω*, etc.) ; *patīo* contient sans doute un -t- suffixal, à en juger par le grec *τίμη* (§ 271).

Les présents dérivés les plus clairs sont ceux qui sont tirés de thèmes nominaux.

Le grec a développé abondamment cette formation (§ 363 et suiv.). Lorsque le thème nominal se terminait par une consonne, cela a donné lieu à la création de suffixes nouveaux (§§ 372-375).

§ 288. Les thèmes nominaux terminés par une voyelle ont été particulièrement productifs de présents en *-y'/ə-.

De thèmes en *-a- a été tiré le type grec *τίμāω* (de *τίμā*, *τιμή*), lat. *fugā fugās* (de *fuga*). En grec l'a est bref ; c'est-à-dire que le type *τίμiω* a été tiré de la forme à degré zéro de l'élément final du thème, comme le type *τεχταίνειν* ou *τεχτάνειν* (§ 363). En sanskrit, les dérivés correspondants sont en -a-ya- avec a long (*प्रियांयाति* « il combat », de *प्रिया* « combat »). C'est-à-dire qu'en indo-iranien et en grec (comme aussi en slave), il y a eu simplement addition du suffixe thématique *-y'/ə- à un thème dont le vocalisme (a : i) diffère

d'une langue à l'autre. Le type latin *fugō* est plus compliqué. On peut expliquer la 1^e pers. *fugō* comme une contraction de **fugāyō* ou **fugāyō* et la 2^e pers. *fugās* comme une contraction de **fugāyes* ou **fugāyes*, et ainsi de suite ; seule, la 3^e pers. du pluriel, *fugāni* serait nécessairement analogique. Mais le germanique et le baltique se comportent comme si la forme contracte avait existé dès l'indo-européen et qu'on eût 2^e pers. sg. *-d-si, 3^e pers. sg. *-d-ti à côté de 1^e pers. sg. *-d-yō, comme on a *capis*, *capit* (de *-i-si, *-i-tri) à côté de *capiō* (de *-i-yō). Il y a donc des chances pour que l'*a* de *fugās*, *fugāt* (classique *fugat*, § 214), *fugātis* soit ancien. En grec, l'éolien et l'arcado-cypriote justifient cette hypothèse en présentant des formes pareilles au latin, dans 3^e pl. χειστοι ζιφαις (Alcée) de *χ-ε-τι, τεχνατοι (inscript. de Mytilène, Hoffmann, II, p. 56, l. 10), cypr. γιασθι: (tabl. d'Edalion).

§ 289. Les présents dérivés de thèmes nominaux en *-e/o-admettent plusieurs formes.

a) Parfois la voyelle thématique n'est pas représentée dans le dérivé ; ainsi, en grec, dans ἄγγελος (*ἄγγελ-yo) de ἄγγελος, χαλέπιος (*χαλεπ-yo) de χαλεπός (v. § 56), etc.

b) Le plus souvent, le dérivé est tiré de la forme thématique à vocalisme *e*. En grec, comme généralement en indo-iranien, la voyelle *e* est brève : gr. φίλω de *phi-e-yo, cf. le vocalif φίλη ; skr. *devayati* de *devā-* « dieu ». On peut expliquer de même le latin *albeō* (*albe-yo) de *albus*. Au contraire, en slave, en lituanien et peut-être aussi en indo-iranien, se présente un type -ē-y'/o- avec un é long : skr. *priyā-ydte* de *priyd-* « cher ». Les formes latines *albes*, *albēmus*, *albētis* peuvent résulter d'une contraction. Mais à en juger par la 3^e pers. pl. *albēnt*, elles proviennent plutôt d'un ancien thème en -ē- de date indo-européenne, comparable à l'-ā- du type précédent (§ 288). L'éolien et l'arcado-cypriote justifient cette hypothèse : lesb. φίλημι κάλημι φίλητος (Sappho), bétot. φίλειμι ταρ-θειμι, πειθειμι, thess. κατοικειντοσι, cypr. καμιρτναι, arc. ḡ̄l̄ix̄-μενος, ḡ̄l̄ικεντε, πειντω. Un présent cypriote comme καλητω

« j'appelle » sort évidemment d'un thème $\kappa\lambda\tau-$; le suffixe $-ξο$ a pris en cypriote une grande extension (Thumb, *Dial.*, p. 295).

c) Le grec a des dérivés de la forme thématique à vocalisme o dans $\theta\tau\lambda\dot{\omega}\omega$. Ce type, qui ne se retrouve pas en latin, paraît une création du grec (§ 366), bien que le baltique, et sans doute le slave, aient des formations parallèles. Un éolien $\theta\epsilon\eta\mu\alpha\mu$ (Balbilla ; Hoffmann, II, p. 126, v. 13) peut être analogique de $\phi\lambda\tau\mu$.

REMARQUE. — Le type en $-d-$ a parfois empiété sur le type en $-d-$. Ainsi le latin *a fumō* de *fūmū*. Le sanskrit *dhumāyati* de *dhumd-* « vapeur » est ambigu.

§ 290. H. Type en $*-n'/-r'$.

Le suffixe $*-n'/-r'$, qui a un doublet phonétique $*-n'/-r'$ servait en indo-européen à former des thèmes de présents, généralement dérivés de thèmes constitués par la racine seule. Le latin en a des exemples dans *cernd* (de **kri-n̥d*, § 167), *li-n̥d*; le grec dans $\lambda\alpha\kappa\omega\omega$, $\lambda\alpha\beta\theta\dot{\iota}\omega\omega$, $\alpha\mu\alpha\beta\dot{\iota}\omega\omega$ (§§ 349 et 350), etc. La valeur de ces présents est souvent en grec d'insister sur le début du procès; v. Vendryes, *Festchrift Wackernagel*, p. 265.

§ 291. I. Type en $*-sk/-r-$

Le suffixe $sk/-r-$ servait en indo-européen à former des présents dérivés de thèmes verbaux. Il arrive que le thème verbal servant de base se compose de la racine seule; tel est le cas de **gno-sk/-r-* (attesté par épirote *γνωσθω*, lat. (*g*)*notio*) tiré du thème d'aoriste conservé dans le grec *ἔγνων*. Mais le suffixe s'ajoute aussi à d'autres thèmes, comme dans lat. *-miniscor*, tiré d'un thème de présent conservé dans le v. slave *mini-tu* « il pense » (§ 285). La valeur du suffixe est, semble-t-il, d'insister sur la réalisation du procès. Pour souligner cette valeur, il y a parfois redoublement comme dans *γνωσθω* (qui est la forme usuelle du grec), *βιβιάσθω*, etc.

Le type en $*-sk/-r-$ s'est abondamment développé pour former *Grammaire comparée*.

mer des présents dérivés comme gr. γερίσω, μετίσω, etc., lat. *sensō*, *teperō*, (*ob*)*dormīscō*, etc., lesquels indiquent généralement le commencement d'une action ou l'entrée dans un état. Voir Vendryes, *MéL. S. L'ui*, p. 173.

§ 292. J. Types de factitifs et d'itératifs en *-ey/*-

L'indo-iranien possède un nombre considérable de présents en -aya-, dont le suffixe est rattaché immédiatement à la racine et qui ont le sens factif : ce sont par exemple les causatifs skr. *sād-aya-ti* « il fait asseoir », *svāp-dya-ti* « il fait dormir ». Ce type, qui au sens factif joignait le sens itératif, était caractérisé en indo-européen par un vocalisme radical de timbre -ə-, devenu souvent -o- en ancienne syllabe ouverte. Il était thématique, c'est-à-dire que le suffixe avait la forme *-ey/*-. Mais il comportait des formes athématisques, de suffixe *-i-, comme l'attestent le slave, le germanique et aussi le latin (v. ci-dessous). On a donc d'une part le type grec *ραπέω* (indiscernable d'un dénominatif de *ράπες*) ou *ραψίω* (indiscernable d'un dénominatif de *ράψης*) en face de *ράπω*, *ριψοῦσι*; lat. *moneō* en face de *meminti-miniscor*, *nocēō* (cf. *nex*), *spondeō* (cf. *σπένδω*). Et on a d'autre part le type latin *sōpiō*, *sōpis* (seul exemple clair en latin), qui semble avoir été parfois en grec remplacé par un type en -içu, comme dans *κομίζω*, reposant sans doute sur un thème *κομή-* (cf. § 372 Rem.).

REMARQUE. — Ce type, très important en indo-européen, présente une particularité singulière. Alors que tous les types précédents sont limités à des formes strictement verbales (formes personnelles ou participes proprement dits, § 302), ce type comporte un adjectif en *-ta- qui lui est spécial. En face de skr. *darṣ-dya-ti* « il fait voir », on a *darṣ-i-taḥ* « montré » comme en face de lat. *moneō* ou *a moneō*. L'i qui caractérise cette formation est sans doute de date indo-européenne.

§ 293. K. Types d'aoriste sigmatique.

A consulter : Meillet, *MéL. de Saussure*, p. 81.

Ni pour la forme ni pour le sens, l'aoriste sigmatique ne se rattache au futur sigmatique, qui est proprement un pré-

sent désidératif (§ 295). Il offre d'ailleurs plusieurs singularités. Le suffixe, qui est *-s-, ne comporte aucun élément vocalique alternant. En revanche la racine présente des alternances, comme si elle était élément prédésinental ; et parmi ces alternances figure à l'actif un degré long, qui est chose peu ordinaire (skr. *adrākṣit* « il a vu », *aṛḍāusit* « il a entendu », etc.). Ainsi à l'actif qui serait en sanskrit *adaikṣam* « j'ai montré » (thème *dēik-s cf. 3^e sg. avestique *dāis*) s'oppose le moyen skr. *adikṣi* « même sens » (thème *dik-s-, avec degré zéro du vocalisme radical). En grec et en latin, θεῖξι, *dixi* n^o laissent plus apparaître le degré long ; mais le latin le présente encore dans quelques exemples qui semblent sûrs, comme *uēxi* de *uēbō* (cf. skr. *duāksam* « j'ai conduit en char »), et il oppose le vocalisme plein au vocalisme de degré zéro dans un exemple isolé comme v. lat. *iōsus* (Meillet, *B. S. L.*, XXII, 161) en face de *iābō*, *iāsus*.

A côté du type en *-s-, il y avait un type en *-is-, conservé dans le suffixe indo-iranien -it-, notamment en sanskrit, et qui paraît se retrouver en latin dans la flexion du perfectum : *uēn-is-ti*, *uēn-is-tis*, *uēn-er-unt* *uēn-er-ō*, *uēn-it-sem*, etc. (sur le passage de is à er, v. §§ 106 et 172). Cf. § 394.

Les deux types étaient athématiques en indo-européen.

II. — Thèmes modaux.

§ 294. Les thèmes verbaux de l'indo-européen tels qu'ils viennent d'être décrits servaient pour le mode *indicatif*, qui exprime le procès dans sa réalité, présente ou passée, et pour le mode *impératif* par lequel on donne un ordre. Ainsi en grec dans *λαίτω* « je laisse », *λαίτον* « je laissais », *λαίκον* et *λαίψα* « je laissai », *λήσθαι* « j'ai laissé », *λήσην* « je fus laissé », *λήσθημαι* « j'ai été laissé », etc., et dans *λαίτε* ou *λίτε* « laisse ».

A ces deux modes nettement objectifs s'opposaient trois modes différents à valeur subjective, le *désidératif*, le *subjunc-*

tif et l'optatif. Ces modes exprimaient une pensée tournée vers l'avenir.

Le désidératif exprimait le désir ou l'intention ; le subjonctif l'éventualité ou la volonté ; l'optatif la possibilité ou le souhait. Ils ont eu au cours de l'histoire des destinées assez diverses. Dans plusieurs langues, notamment en grec, le désidératif a été intégré dans le système de la conjugaison, auquel il a fourni un temps, le futur (§ 321), perdant ainsi sa nuance modale. Le subjonctif a lui aussi servi parfois de futur, notamment en latin (§ 432) et accidentellement en grec (§ 320) ; mais il s'est, surtout développé comme mode de la subordination. Dans cette fonction il est entré en concurrence avec l'optatif. Aussi les deux modes se sont-ils plus ou moins tôt réduits à un seul, par fusion des deux ou par élimination de l'un au profit de l'autre (§ 302). Le grec est sans doute la langue où la position respective des trois modes se laisse à date ancienne reconnaître le mieux.

§ 295. A. *Thèmes de désidératifs.*

La formation des désidératifs, ayant une valeur expressive, offrait en indo-européen des types variés, assez complexes.

Le type le plus simple comportait l'addition d'un suffixe *-s/*-s- à la racine ; on le retrouve dans le latin *quaesō* (de **quaes-i-sō*) en face de *quaerō*, *uisō* (de **weid-i-sō*) en face de *videō* (§ 412). Le latin en a tiré la formation du type *faxō* (§ 441) et le grec tous ses futurs comme *ἱστέω*, *λείφω*, *πειρόματι* (de **πειρθ-ομάτι*, cf. *πέιρθες*, *πέιρθεται*), etc., v. § 326. Le vocalisme radical était anciennement du degré e.

Le même type existait avec redoublement ; l'irlandais en a tiré une partie de ses futurs. On ne le retrouve pas conservé sous cette forme en latin. En grec, par suite du redoublement, il s'est rattaché au parfait : *θεθέηματι* (E 238), rattaché pour le sens à *θεθέηματι* ; v. § 335.

Le suffixe comportait aussi la forme *-ss/*-s- notamment quand la racine se terminait par une des sonantes r / m n. De là sont sortis les futurs du type *μενίω* (de **μενεω*), *νερίω*

(de **επέρσω*), στελέω (de **στέλεσω*), σπερώ (de **σπερσσω*), att. μένο νέμω στελέω σπερώ, en face des présents μένω νέμω στέλλω σπερώ, cf. § 318.

§ 296. B. *Thèmes de subjonctif.*

a) Type athématique.

Le subjonctif du type athématique est caractérisé par la voyelle thématique -*e*/-*e*-, qui s'ajoute au thème verbal, celui-ci ayant le degré *e* du vocalisme présuffixal. A skr. *é-ti* « il va » s'oppose *dy-a-ti* « qu'il aille » comme à skr. *ás-ti* « il est », *ds-a-ti*, *ds-á-ti* « qu'il soit » ; le latin a gardé le même subjonctif, dont il a fait son futur, *erit* (de **es-e-ti*) en face de *est*. A date ancienne, le grec a de nombreux représentants de ce type. Ainsi de la rac. **ed-* « manger », en face de *é-μινει*, il a le subjonctif *é-ε-μει*, qui s'est conservé en attique avec la valeur d'un futur (§ 320). De l'aoriste *άλτε* (§ 312) le subjonctif est *άλεται* (A 192 ; la psilose, en face de *άλλεμει*, est un éolisme, cf. *Introd. à l'Iliade*, p. 127).

§ 297. A l'aoriste sigmatique, sont attestés chez Homère de très nombreux subjonctifs tels que *βέσσαμεν* (A 144), *ἴκιγμετε* (μ 27), *ανισσάμεν* (E 469), *ἀμείψεται* (x 328), *δαιμόμεν* (H 337), etc. ; et plusieurs parlers, surtout doriens, en présentent aussi : crét. *βέσσει* (Lois de Gortyne, I, 45), *βιέσσει* (ib., XI, 48), *ἀνισσεται* (ib., IX, 42), *φύσσει* (inscr. de Dreros, Coll. 4952, d 36), *διέσσει* (Coll. 5011, 12), éol. *ἐπεπερασσει* (stèle de Cymè, I. 13-14; Hoffmann, *Dial.*, II, 109), etc.

Au parfait, on a hom. (*f*)*ειδόμεν* (*f*)*ειδετε*, avec le vocalisme *e* de la racine comme dans (*f*)*ειδώ*; (§ 326) en face de (*f*)*ειδεῖ*. En revanche, hom. *πέποθομεν* (x 335) a reçu le vocalisme de *πέποθε*.

Le même fait s'est produit souvent : au présent, *ἴμεν* (K 126), à l'aoriste, *φίεται* (Y 173), *φθίμετε* (Ξ 87) ont reçu le vocalisme de *ἴεται* (P 155), *ἴθεται*. D'après une forme comme *ἴμεν* la langue homérique a *χαταθήμεν* (K 97), *γνώσμεν* (= 104), *βιέσσεται* (p 472), *δειπέται* (H 72), *ερεστήτεν* (x 183), *μηγίσμεν* (Φ 128), etc.

§ 298. b) Type thématique.

Dans le type thématique, le subjonctif est caractérisé par une voyelle longue, qui s'oppose à la brève de l'indicatif : véd. *bharā-ti bhārā-ti* « qu'il porte » en face de *bhāra-ti* « il porte », comme gr. φέρει φέρεται en face de φέρει φέρεται. Le latin a conservé cette formation, en généralisant le vocalisme -ē-, dans *ferēs ferēmus ferētis* qui sont devenus des futurs.

Tout se passe donc comme si la voyelle -/ə- qui est isolée dans le type athématicque se contractait dans le type thématique avec la voyelle -/e- finale du thème.

Sur les subjonctifs latins en -ā-, v. § 284 et 428.

§ 299. Le subjonctif s'emploie pour indiquer qu'on s'attend à la réalisation d'un acte donné : καὶ κατέ τις εἰπεῖται « je m'attends à ce que quelqu'un dise » (Z 459), εἴ γέ πω τοιούς οὐσιν ἀνθράκες εἴδη τῶν πολλά « je n'ai encore jamais vu d'hommes pareils et je ne m'attends pas à en voir » (A 262), σαύτερος δέ τε νέκτας « de cette façon j'estime que tu sauverais ta vie » (A 32).

Il exprime aussi la volonté de faire quelque chose : gr. φέρεις θέμα « va, que jevoie » (Hérod., VII, 103); φέρεται θέμας δικαιόσυνα γίνεται (φ 117). Il sert souvent à prévenir un acte de la part d'autrui : μή τοι, γέροντε, κατέγετε δέποι παρεῖτε νεύτην (A 26), ou à marquer qu'on hésite sur le parti à prendre (subjonctif délibératif) : εἰπομένει τοι ποιῶμεν; « devons-nous parler ou nous taire? » (Eur. Ion 750); τι πάθοι « qu'est-ce qui va m'arriver? » (ε 465, A 404).

L'addition d'une particule (καὶ, κατέ, τι) ne fait que souligner le sens d'éventualité, mais ne le crée pas (§ 379). On comprend que le subjonctif ait été souvent employé en fonction de futur ; c'est par des formes exprimant la volonté que le futur s'exprime en nombre de langues (v. Vendryes, *Langage*, p. 179).

§ 300. C. Thèmes d'optatif.

a) Type athématicque.

Dans le type athématicque, le suffixe de l'optatif est *-ye- (*-iyē-), dont le degré zéro, *-y-, apparaît sous la forme *-i-

devant consonne et *-y- devant voyelle (§ 246). Le vocalisme de la présuffixale est du degré zéro. On a le vocalisme plein du suffixe au singulier de l'actif, le vocalisme zéro au pluriel de l'actif et dans tout le moyen.

Ainsi de la racine *es-, l'optatif est en sanskrit 3^e sg. s-yd-t (ou s(i)ydt) en face de ds-ti « il est », 3^e pl. s-y-āḥ. Le latin conserve à date ancienne la même opposition dans *sicut si sit*, *simum sitis*. Le grec εἴη, εἴτε a gardé l'alternance du suffixe ; mais le vocalisme de la présuffixale y a été altéré sous l'influence de l'indicatif εἴμι (de *es-mi).

De la racine *dō-, l'optatif du thème *dedō- (*dido-*) est en skr. 3^e sg. act. daid-yd-t, tmoy. daid-t-tā (gr. δέδω-in-ν, δέδω-ν-ν) et celui du thème *dō- est en grec δέδη-ν, δε-τ-νεν.

A l'aoriste sigmatique, en face de l'indicatif actif *abbakṣit* « il a partagé », moyen *abbakṣi* « j'ai partagé pour moi », le sanskrit a l'optatif *bhakṣimahi* (1^{re} pers. pl.). En grec, l'optatif δέξαμαι λέγομαι est un type récent, offrant la combinaison de l'aoriste indicatif δέξαται λέγεται et de l'optatif présent δεκόμεσθαι λέγομαι ; v. § 385.

§ 301. b) Type thématique.

Dans le type thématique, la caractéristique de l'optatif est un -i-, qui forme diphthongue avec la voyelle thématique (laquelle a toujours le timbre -o-). Du thème *bhēr-*/- on tire donc opt. *bhēro-i-, d'où skr. bhāret (de *bhārait), gr. ἀποι ; du thème *wid-*/-, opt. *wido-i-, d'où skr. viddī (de *vidait), gr. (ϝ)ιδοι.

REMARQUE. — Comme l'optatif a une valeur expressive souvent assez forte, il y a une tendance à gémimer le -y- comme caractéristique de la formation. De là en sanskrit une 1^{re} pers. sg. bhāreyam, une 2^e pers. pl. bhāreyuh, comme si le thème était *bhēr-o-i-y- ; on explique de même le gr. ἀποινται.

La gémisation doit être supposée aussi dans le type athématique pour expliquer gr. τροιν, où -oi- représente -oy-. A l'aoriste sigmatique, le sanskrit a des formes comme bhāyi-yd (1^{re} pers. sg. opt. moyen).

§ 302. L'optatif exprime la possibilité, par opposition à l'indicatif qui exprime la réalité. Ainsi en grec δέδη γέγονεν

λαντ και τράπειν ἀνθρώπον « un dieu quand il le veut peut sauver un homme, même de loin » (γ 231), où μή γέρη τι ξανθίστεσσιν αλλά ποτέσσιν « il n'est pas possible que j'éprouve rien de pire (dans le présent) » (T 321), τι τινος πειθαρχη; « que pouvais-je faire (dans le passé) ? » (Γ 90), και τινος... ιστον ὑπάντες, και τινος οἴωντος ποτέσσιν « tu pourrais bien (dans l'avenir) tisser de la toile et porter de l'eau » (Ζ 455). L'addition d'une particule (κα, τινος, τι) ne fait que renforcer le sens (§ 379).

Du sens de possibilité on passe souvent à l'idée du désir. Aussi l'optatif sert-il aussi à exprimer le souhait : αὐτίκα τεθεῖναι « puissé-je mourir sur-le-champ » (Σ 98), γετε παταίνειν γένεσι « puisse la terre noire s'ouvrir pour les engloutir tous » (P 416). Quand il se rapporte au présent ou au passé, il se traduit par « plutôt au ciel que... » : νῦν μή πειθαρέτε, ποτέσσιν ποτέσσιν μ. à μ. « plutôt au ciel, fansfaron, que tu n'existantes pas et ne fusses jamais né ! » (ε 79), κακοῖς θεστοῖς « plutôt au ciel qu'il eût péri misérablement ! » (Eur. *Hel.* 1215).

REMARQUE. — Bien que les emplois du subjonctif et de l'optatif fussent distincts en indo-européen (§ 394), ils ont fini par se confondre notamment comme marque de la subordination (§ 393) et le voisinage des sens a entraîné la simplification des modes. Seuls le grec ancien et l'indo-iranien offrent la coexistence du subjonctif et de l'optatif. Dans toutes les autres langues, un seul des deux modes a été conservé. Au cours même de la période historique, le sanskrit a perdu le subjonctif ; le grec et l'iranien, l'optatif. C'est l'optatif qui a généralement survécu : il a fourni le « subjonctif » du germanique et l'impératif du slave ; on le retrouve en partie dans le subjonctif latin (§ 437).

CHAPITRE III

LES THÈMES VERBAUX DU GREC

A consulter : Chantraine, *Morphol.*, § 170 et ss.

§ 303. Le système verbal indo-européen, tel qu'on l'a décrit dans le chapitre précédent, a été transformé en grec de façon à constituer un système nouveau. Le grec conserve sans doute un nombre considérable de formes anciennes, mais à l'état de débris engagés dans le système nouveau, et la valeur ancienne n'en apparaît pas toujours complètement.

Les deux innovations fondamentales du grec consistent dans la création d'une « conjugaison » et dans la prédominance accordée au type des verbes dérivés.

§ 304. Entre les thèmes fort variés qu'il avait hérités de l'indo-européen, le grec a établi un lien de sens et le plus souvent aussi de forme, de façon à constituer pour chaque racine verbale ce système cohérent et complet qu'on appelle une *conjugaison*. La conjugaison grecque a ceci d'ancien que les thèmes qui la composent sont nombreux et présentent des aspects souvent très divers; mais il s'établit entre eux, à l'intérieur de la conjugaison, une exacte répartition des valeurs et des formes.

La conjugaison grecque comprend les thèmes suivants : présent, aoriste, futur, parfait, aoriste passif, futur passif (bâti sur l'aoriste passif). Pour des raisons de sens ou de forme, quelques-uns de ces thèmes peuvent manquer dans tel ou tel verbe; mais normalement un verbe grec comprend le système dans son entier. Chacun des thèmes de la conjugaison a un sens nettement défini. En particulier l'oppo-

sition du présent indiquant le développement du procès et de l'aoriste indiquant le procès pur et simple sans considération de durée domine tout le système (§§ 267 et 269).

Toutefois le système accuse l'importance donnée à la distinction des trois temps, passé, présent et futur. C'est un fait de civilisation. Il se manifeste dans mainte formule résumant l'ensemble des événements possibles; ainsi Homère dit de Calchas : ἐς οἵδη τὰ τίθεται, τὰ τίστιμα πρὶν τίσται (λ. 70), et Euripide d'Hécube : πάσχω τι καὶ πέπονθα καὶ πείσομαι (Troy. 468). Cf. encore Platon (Rép., III, p. 392 D) : ἀρέσκειν τέλος μετεπέλαγον δὲ πεπονθεῖν λέγεται διόγκως; εὖτα τελεῖν δὲ γεγνότων δὲ δυνατών μετεπέλαγεν; et Timée 38 B.

§ 305. Le sentiment de la « racine » (§§ 234 et ss.) s'est affaibli et a peu à peu disparu. Dans un verbe comme *λέπειν*, *λέπεσσι*, *λέπεται*, *λέπεται* ou *λέπεθεται*, *λέπεθεσσι*, il y a une racine *λεπ-* *λεπ-* *λεπ-* encore assez visible. Mais le grec à l'époque historique ne crée plus de formes nouvelles sur ce modèle d'alternance; il se borne à conserver à date ancienne les formes de ce genre qu'il possède, et il en laisse d'ailleurs tomber une partie au cours de son histoire. D'autre part, dans nombre de racines les altérations phonétiques ont si gravement transformé les diverses formes que les rapports d'alternance sont devenus inintelligibles. Un Athénien était incapable de comprendre le lien qui unit à une même racine (**penth-*) πάσχω *πεθάνειν* πέπονθα *πείσομαι*. Ce verbe présente sans doute un cas extrême. Mais il suffit de quelques cas de ce genre pour expliquer que le système ancien ait perdu toute clarté et ait cessé d'être productif.

Le fait essentiel est que le parallélisme d'ensemble s'est obscurci. On peut rencontrer sans doute bien des parallélismes de détail : dans les circonstances les plus favorables, se sont conservés de petits groupes analogues les uns aux autres comme *λέπειν* *λέπεσσι*, *λέπεται*, *πεπονθεῖν* *πεπονθεσσι*. Mais il ne subsiste plus à l'époque historique un sentiment du rôle de la racine dans le système général du verbe. Presque

chacun des verbes de type ancien doit être considéré à part ; beaucoup d'ailleurs ne se sont pas conservés sans subir des retouches.

§ 306. Aussi, et c'est la seconde des innovations fondamentales du grec, le type des verbes dérivés est devenu celui de la conjugaison normale. A l'imitation des verbes radicaux, les verbes dérivés ont été pourvus de thèmes multiples. On a créé de toutes pièces sur des bases nouvelles le système d'un verbe comme att. λέω λέσσω ἐλέγω λέλυξα ἐλέθην λεθησόμαι. Les ténominatifs ont reçu une conjugaison complète, dont on peut prévoir toutes les formes une fois qu'on connaît le présent. Les différences de thèmes entre les différents types de dénominatifs (*τιμίω, φίλω, δηλίω, βασιλίω, ὀνομαίω, θαρρώω, ἐλεῖω, etc.*) sont d'un type prévu, réglé par des formules simples et claires. Cela constitue une opposition avec les anciens verbes radicaux ou sentis comme tels, dont les différents thèmes conservent une certaine autonomie, si bien que la connaissance de l'un ne permet pas toujours de prévoir les autres.

On comprend donc qu'au détriment des anciens verbes radicaux, la catégorie des verbes dérivés se développe abondamment ; c'est la seule qui soit vraiment vivante. Au lieu du verbe homérique ελκόμαι, l'attique emploie ελαΐζω, inconnu d'Homère, d'Hésiode et de Pindare.

§ 307. *La composition verbale.* Le grec possède un nombre considérable de verbes composés. Il n'y a guère de verbe radical qui ne soit employé en composition avec un ou même plusieurs préverbes : δι-εξ-ειμι (Z. 393), ὑπ-επ-προ-λέω (§. 88), κατ-επ-άγω (Arist. Cav. 25), προ-επ-βάλλω (id. Nuées 1256), οὐν-επ-εἰς-πέμψω (Xén. Hell., VI, v. 43), etc. A l'origine le préverbe était indépendant du verbe et pouvait en rester séparé ; il l'est encore plus ou moins en indo-iranien (§ 842). Une tendance générale dans toutes les langues aboutit à souder le préverbe au verbe ; mais la langue grecque ancienne, surtout la langue homérique, présente encore de nombreux cas

où la soudure n'est pas faite ; on les désigne du nom de *tmētē* (§ 843).

Le préverbe ajoute naturellement son sens propre à celui du verbe dont la valeur se trouve conséquemment précisée : *κατέρχομαι* « je fais descendre » (A 163), *εἰσάγω* « j'introduis » (§ 43), *παρα-άγω* « j'amène » (P 446), *ἐξάγω* « je fais sortir » (E 35), *ἀντέχω* « je tiens à l'écart (Hés. O. 645), *παρα-πρόλιγος* « je suis le long de » (A 99), *προ-προλιγός* « je suis en avant » (A 340), etc. Mais l'addition d'un préverbe exerce une influence sur l'aspect du verbe. Conformément à son sens propre, le préverbe attire l'attention sur une condition spéciale ou un moment particulier du procès : *ἴκανος προύχειν* (P 236), *ἀντίπροντεσθεν* (Hér., I, 1 ; IX, 102) veulent dire « échapper par la fuite à un péril » et insistent sur le moment où le péril a cessé ; de même *κατέπροντεν* « trouver refuge » (Hér., II, 113, V, 46) ou *παραπροντεῖν* « relever de maladie » (Dém. 1256.4, 1265.24). En un mot les composés de *προύχειν* ont un aspect plus limité que le simple, qui signifie « être en état de fuite ». Lorsque le préverbe a lui-même un sens propre faible, il n'ajoute guère au verbe qu'une réduction de l'étendue du procès : *ὑπερπροντεῖν* (X 200), pour l'aspect, est plus près de *προντεῖν* que de *προύχειν*. Le grec a tiré de là des oppositions très nuancées, étudiées par J. Brunel dans son livre sur l'aspect verbal. Il tend ainsi à employer avec un préverbe les verbes qui indiquent un procès comportant un terme défini ; l'attique oppose *ἰστηρήσκω* à *θρῆσκω*, *ἰκνήμα* à *πίνειν*, *κατεπίθειν* à *τεθίνειν*, etc. Cf. *B.S.L.*, XLI, p. 25.

Sur les préverbes en latin, v. § 449.

REMARQUES. Il arrive parfois que le sens du préverbe déborde sur celui du verbe et domine le sens du composé : *ἀντεπιλόγω* : « je perds en dansant » (Hér., VI, 129) ; *επιτελεσθέω* : « je risque au jeu deviné » (Lys., XIV, 27), *ἐξαπειρω* : « je refuse par serment » (Jul. Disc., III, 9), *παρεπίδω* : « je livre en buvant » (Dém. 324.23, 384.13), etc.

II. Il convient naturellement de mettre à part les composés qui résultent de la combinaison d'un préverbe et d'un substantif (type français *débarquer*) comme *ἱστεψόμενος* « museler » (Ar. Cav. 843) ou « bâillonner » (Luc.

Philops. 29) de *ἰεῖ* et *στέψας*. Et aussi les composés dont le premier terme est nominal : *ἴασπυρόποιος* Eur. Ion 246, etc. (tiré d'ailleurs de *ἴασπηρος*), *περούργυλος* (Hér., VII, 104), *ἴπωθ-ερνός* (Hér., IV, 201), etc.

PREMIÈRE PARTIE. THÈMES TEMPORELS.

§ 308. Le présent est le thème verbal qui dans les verbes radicaux offre de beaucoup le plus de variétés et qui dans les verbes dénominatifs domine la conjugaison. Il convient donc d'en réservier l'examen pour la fin et d'examiner d'abord les autres thèmes, dont la variété est moins grande.

Pour les formes nominales du verbe, v. §§ 502 et ss.

I. — Thèmes d'aoriste.

§ 309. Si l'on met à part le type en *-a- (§ 284), qu'il a éliminé, le grec a tiré parti des divers types d'aoriste qui existaient en indo-européen : aoristes radicaux thématiques et athématiques, aoristes en *-s-, aoristes en *-t- (§§ 274 et ss, 293 et 283). Les aoristes radicaux ne sont plus qu'une survie à l'époque historique ; mais les exemples en sont nombreux. Les aoristes en *-s- forment à l'actif et au moyen le seul type productif. Les aoristes en *-t- ont servi de point de départ à un type nouveau, également productif, celui de l'aoriste passif.

A consulter : O. Lautensach, *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern*, Göttingen, 1911.

§ 310. A. AORISTES RADICAUX.

Des deux types, celui des aoristes athématiques n'a cessé de se réduire depuis l'époque indo-européenne. L'autre, le type thématique, conservait une certaine vitalité à date préhistorique ; il s'est en partie accru aux dépens du type athématique et il a encore de nombreux représentants dans les divers dialectes.

a) *Aoriste athématique.*

Les seuls exemples un peu nombreux qui subsistent sont ceux dans lesquels le thème se terminait par une voyelle.

Les mieux conservés sont : *ἴσταν*, ion. att. *ἴστην* (cf. skr. *āstīdām* « je me suis mis debout »), qui n'a plus d'alternance vocalique (l'ā de 3^e pl. hom. *ἴσταν* peut sortir d'un ā dans **ἴσταντ*); *ἴσιν*, ion. att. *ἴσην* (cf. skr. *agām* « je suis allé »), avec une trace d'alternance dans hom. *ἴσην* (A 327, etc.; l'ā de 3^e pl. hom. *ἴσιν* peut sortir d'un ā dans **ἴσιντ*); ion. att. *ἴσθην* (de **ἴσθιν*), avec une trace d'alternance dans hom. *ἴσθηντος* (E 119, etc.).

Quelques-uns des aoristes les plus importants de l'indo-européen ne se sont conservés que partiellement. Ainsi aux aoristes *ddhāt* « il a posé », *ddāt* « il a donné » du sanskrit, le grec répond par une forme qui a reçu au singulier un élargissement -x- : *ἴθηξ* (cf. lat. *feci*), *ἴθηξεν*. De même dans l'aoriste *ἴxεν* (cf. lat. *icci*). C'est seulement au pluriel et au duel et dans les formes médio-passives que l'ancien type subsiste : *ἴθημεν*, *ἴθημεν*, *ἴθημεν* (de **i-iθēv*; cf. hom. *ἴθημεν*, 172), *ἴθημεντος* (Σ 317, etc.).

REMARQUE. — Le x s'est étendu de bonne heure au pluriel. En regard de l'attique *ἴθημεν* *ἴθημεν*, *ἴθημεν*, l'ionien ne connaît plus que *ἴθηκαμεν*, *ἴθηκαμεν*, *ἴθηκαμεν* (Homère déjà présente plusieurs exemples de ces formes, *ἴθηκαμεν* p. 401, *ἴθηκεν* Z 300, *ἴθηκεν* X 379). En attique elles apparaissent au début du IV^e s. av. J.-C. (Meisterhans, p. 151) et ce sont celles qu'emploie la *xeimē*. Au participe moyen, Pindare emploie *Ὥθημενος* (Pyth., IV., 201).

§ 311. Dans quelques exemples, la racine était dissyllabique : *ἴθλαν*, ion. att. *ἴθλην* (cf. *τελέμων* et *τελλεμών*; P 166); hom. *πλήγε* « il s'est empli » (cf. skr. *āprāt* « il a empli », lat. *plenus*) et « il s'est approché » (cf. *πελάσσει*: Ψ 7,19); hom. *βλήγε* (cf. *βλέψαντος*); att. *ἀπο-πλήγε* (Arist. Guép. 160; cf. *πειλάσσει*); dor. *ἴ-ίττιν* (Soph. Ant. 1307), hom. *ἴ-ίττιν* (Ψ 880; cf. *ἴ-ίττιν*, § 342); hom. *ἴρηντος* (§ 245 Rem. I), *ἴρηντος* (hy. Apoll. 127; cf. *βίρεθρον*, § 85 Rem.).

REMARQUE. — La forme *inspiρuv*, d'un thème de racine dissyllabique ιπ-ιψ- sans alternance en grec, est unique en son genre. Une racine de type *kri-* « acheter » est attestée ailleurs, notamment en sanskrit, mais le grec ιπ-ιψ- n'a nulle part de correspondant exact.

§ 312. En dehors de ces thèmes à voyelle longue, les exemples sont isolés. D'une racine *xtev-* (*χτίζω*) on n'a que hom. *-xtevevς* (Δ 33, Z 13); d'une racine *φεν-*, hom. *φένειος* (Σ 100) *φενεvς* (Θ 359) et aussi *άπεφενην* (χ 51) *φενειος* (λ 330) avec un *i* long analogique.

D'une racine *γεν-*, hom. *γενεv* (3^e pl., Σ 347), *γενεtο* (χ 88), seul aoriste où subsiste l'alternance vocalique; d'une racine *στεv-*, *στειθιηι* Hésych. et hom. *Ιστεvτο* (B 809; § 56); d'une racine *κινεv-*, hom. *Κινεpevς*, *κινηι* (cf. skr. *prudhi* « écoute ») *κινεiηι*, avec un *i* long analogique; les formes *Ιγεvτο* (3 584), *ιστεvτο* (Ε 208) sont probablement d'origine secondaire.

De la racine **gʷʰen-* « tuer » (§ 84) est attesté un aoriste moyen *ά-λεχτο* (que glose *άζεθεντι* chez Hésychius), soit **gʷʰen-θo*. La racine *xtev-*, qui a le même sens, a fourni de même des formes *Ιταχτον* (μ 375), *άπιxtεtο* (Ο 437) *κτέχεvς*; (Ε 28), *κτεχτετα*; (Χ 323), sur lesquelles un singulier *κτεχτετον* « j'ai tué » (Δ 319) a été refait; sur *Ιταχτον*, v. § 313 Rem. I.

Autres exemples : hom. *άλτο* *άπάλεvς* (Η 260) *άλτοι* (§ 296), *άρμεvν* (ε 234), *ψίvτο* (« il saisit » Θ 43), *ιδηγημη* (ε 513) *θέτο* (ε 353), *λιχτο* (ε 346), *ώρτο* (Ε 590, etc.).

Toutes ces formes sont des archaïsmes. On les voit s'éliminer au cours de l'histoire de la langue; plusieurs ne se rencontrent plus après Homère. A côté de la forme *ώρτο* très fréquente dans l'épopée, on lit déjà *ώρετο* Μ 279.

REMARQUE. Lorsqu'on rencontre en poésie des formes comme *ιψεv* (Hés. Th. 703; Pind. Pyth. 3,87; Théocr., I, 88) ou *γίvτο* (Hés. Th. 199) au lieu de *ιψεvto*, du verbe *γίvτεv*, ou *Ιψεiηο* (Nonnus) au lieu de *Ιψεiηto*, il s'agit évidemment de créations déterminées par les besoins du vers et qui ne représentent aucune tradition ancienne. Le modèle en doit être cherché dans *γίvτο* « il saisit », *άλτο*, *ώρτο*, *λιχτο*, etc. (ci-dessus).

§ 313. b) Aoriste thématique sans redoublement.

Le grec a conservé assez d'exemples de ce type avec le vocalisme zéro de la racine et le ton sur la voyelle thématique pour que le sentiment de la formation se soit maintenu longtemps. Mais en ce qui concerne le vocalisme, l'unité de la formation a été rompue par des transformations phonétiques (§ 242) et en ce qui concerne le ton, seules les formes nominales (en dehors de quelques impératifs, § 516) en laissent reconnaître la place ancienne.

Exemples de ce type : (*f*)*ειτιν*, *λατεῖν* (cf. arm. *elikb* « il a laissé » = gr. *έλειτε*), *ἔρπει* (P 295), *ἴριτιών* (Θ 329), *ἴστιγον* (II 258), *ἴνιθοι* (cf. le présent dorien *ἴνω* « je viens » chez Épicharme), *ἴατιθοι* (II 47), *ἴθιθοι*; *ἔλαθον* (A 152, etc.), *ἴθη* (γ 16), *τυχεῖν*, *φυγεῖν*, *πυθίσθαι*; hom. *ἴατ-θησθεῖν* (η 285) et att. *ἴατ-θησθεῖν*, *θητεῖν*, *θρατόν* (Pind. Pyth. 4; 130), *ἴραθον* (ι 40), *ἴτιτρει* (ρ 541), *τραπεῖν* (de *τρίπω*), *τραπέζηθα* (Ω 636; de *τρίπω*), *τραπέζιν* (II 199), *ἄμαρτεῖν* (éol. infin. *ἀμάρτην*, décr. de Mytilène, Hoffmann, *Dial.*, II, p. 55, l. 15; § 203); *ἴγεθε* (Δ 24, rac. **γεθ-*, fut *γείσθει* ι 17); *ἴππεῖν*, *ἴππειν*, *ἴπθεῖν*, *ἴπθειν*, *ἴπχεῖν* (Η 179), *ἴπθη*; *ἴπιθοι* (Ε 423), *ἴχεῖν*, *ἴτιθοι*; hom. *ἴπει-πήθευεσσε*; etc. Des oppositions comme celles de *ἴριτιώ* *ἔρπειν*, *θητεῖν* *θρατόν*, *τριτεῖν* *τραπεῖν* étaient bien faites pour rester sensibles.

Quelques aoristes de ce type ont le vocalisme o : *ἴσπειν*, *ἴσπειν*, *ἴσπειν*, *ἴσπειν*.

REMARQUES. — I. Nombre de formes athématisques ont passé secondairement au type thématique. Ce qui a facilité le passage, c'est que la 3^e personne du pluriel en -οι était ambiguë (v. § 489), ainsi que le participe actif. Sur d'anciennes formes athématisques comme 3^e pers. pl. *ἴτατοι-οι* et partic. act. *ἴτει-οι* ont été créées les formes thématiques 1^{re} sg. *ἴτατε-ει* 2^{re} sg. *ἴτατε-ει*, etc., déjà attestées chez Homère (γ 363, X 272, etc.). L'impératif *ἴθε!* (Arist. Guép. 1489), lesb. *ἴθε!* (Alcée) indique que l'aoriste de cette racine était athématische (l'alternance οι- : οι est ancienne et d'un type particulier) ; sur la 3^e pers. pl. *ἴτατοι-οι*, et le partic. act. *ἴτει-οι* ont été créées les formes thématiques 1^{re} sg. *ἴτατε-ει*, 3^e sg. *ἴτατε-ει* qui sont déjà homériques (α 373, α 151). De même l'aoriste thématique *ἴτατε*, *ἴτατε*, etc., peut avoir été créé sur la 3^e pers. pl. *ἴτατοι-οι* et le partic. act. *ἴτει-οι*, ancienne-

ment athématiques (cf. skr. *ācrot* « il a entendu »). — Des aoristes de racines dissyllabiques comme *βάλειν*, *θύειν*, *αποθέωνται* (*Ieapov* § 426), *τρέψειν* (*τρέψω* O 409), sont sûrement secondaires.

II. Les formes à vocalisme → de la racine, comme *χωρίσθαι* (§ 276), *τελεῖν*, *μελεῖν* (dor. éol. *τελεῖν* § 87), *θλεῖν* (rac. **tel-*, cf. *θλεω*) n'apparaissent en principe que là où le présent est d'un type particulier. La substitution de *τρέψειν* à *τρέψιν* dans certains dialectes, et notamment en attique dès le IV^e siècle av. J.-C. (Meisterhans, p. 146), est un fait récent de caractère analogique. Sur *θεοῖν*, v. § 314.

§ 314. c) Aoriste thématique à redoublement.

Les formes conservées en grec sont de caractère assez varié. Quelques-unes apparaissent dans des racines à initiale vocale, où le type sans redoublement manquait de clarté : *ἀπαρέπειν* (cf. arm. *arar* « il a fait »), *ἐποπτεῖν*; de vieilles formes athématiques comme hom. *ἀπέρειν* (§ 312) ne sont plus que des survivances. Sur le modèle de *ἀπαρέπειν* a été fait *ἀγγελεῖν* pour donner un aoriste à *ἄγειν*.

Le cas de hom. *ἔκεψεν* (Φ 55) *περνήσειν* (Z 180) est différent : la racine ne fournissait qu'un présent radical athématique (skr. *bhrati* « il frappe »), qui en grec a été remplacé par *θίνειν* (§ 286); le type ancien d'aoriste devait être à redoublement. Le grec a conservé le type radical athématique dans l'aoriste *ἀνίψατο* (§ 312); sur ce type a été relatif *θίνεσσεν* (*θίνειν* Eur. Héracl. 271); quant à *θίνειν* (v. § 319), c'est une pure création du grec.

Les formes de l'aoriste thématique à redoublement ne sont en grec que des survivances (elles ont souvent la valeur factitive, § 279) : *ἰστάθηται* (E 423), *ἰστάλλεται* (Θ 1727 etc.), *λειλάθεται* (O 60), *λειλάχθηται* (H 80), *πεπιθῆται* (I 184), *πεκρόθηται* (Z 50), *πεπεμπήται* (Z 515), *τετάρπηται* (Γ 19), *περιβοσθῆται* (Φ 101), *πικκάδαιναι* (Λ 334), *τεταργώνται* (Λ 591), *ἰστέρραθεν* (K 127), *πεκάγονται* (Eupolis). Deux seules formes sont restées usuelles, *ἰστάθηται* et (*τετάρπηται*) (§ 279), mais celle-ci n'est plus sentie comme une forme à redoublement.

REMARQUE. — Les formes *ἀγένεται* en attique (Meisterhans, p. 146) et *ἀγέναι* en ionien (Hérod., IV, 61, etc.), en attique (Kühner-Blass, II, p. 422) et en crétois (Gort. *ἀγενίταται*), sont dues à une confusion entre l'aoriste

radical et l'aoriste sigmatique (§ 319). En ce qui concerne *éveva* elle a été aidée par l'existence de *éveva* (seule forme homérique) qui est un ancien aoriste athémétique d'une autre racine (Debrunner, *Festschrift Kretschmer*, p. 15; cf. Chantraine, *Morph.*, § 184).

B. AORISTE SIGMATIQUE.

§ 315. La singulière alternance vocalique du radical dans l'aoriste sigmatique indo-européen (§§ 242 et 293) n'a pas subsisté en grec. Tantôt elle a été éliminée par un traitement phouétique : **deik-s-* aboutissait en grec à *θεῖ-* (§ 146). Tantôt l'analogie l'a nivelée : ainsi le type moyen à vocalisme zéro du skr. *adikṣi* « j'ai montré » est représenté en grec par *θεῖξαν*, avec le vocalisme de l'actif. Soit que l'aoriste ait reçu le vocalisme radical du présent, soit que le présent ait reçu celui de l'aoriste — ce qui est le cas d'un présent tel que *θεῖψι*, § 353 — le vocalisme de l'aoriste sigmatique grec est toujours identique à celui du présent. Et ceci concorde avec le fait que c'est le type d'aoriste qui s'est développé dans tous les verbes de formation secondaire. L'aoriste sigmatique est presque partout une création nouvelle.

§ 316. Le type était athémétique en indo-européen (§ 293) et portait le ton sur la voyelle radicale (§ 513). Encore à l'époque historique du grec le subjonctif de l'aoriste sigmatique est en partie du type athématic (v. § 297). Mais les confusions et les obscurités qu'entraînait l'addition des désinences au troisième ont déterminé des altérations. Ainsi à la 3^e pers. sg. de l'actif une forme **θειε-* devenait obscure dès que la phonétique la réduisait à **θεῖ-*, ce qui était aussi la forme de la 2^e pers. sg. Il s'est trouvé qu'à la 1^e pers. du singulier, la finale *-s-*η* aboutissait en grec à -*ει* (§ 142). À la 3^e personne du pl., la finale *-s-*ητ* devenait également -*ειτ*; cette finale a été rendue plus claire par l'addition d'une nasale empruntée au type *θειεῖν*, *θειεῖν*. Enfin, au participe actif, le thème *-s-*ητ-* aboutissait à -*ειτ-*; il fut remplacé par -*ειντ-* pour mieux rendre apparent le suffixe participial, qui est ail-

leurs -εντ- ou -εντ- (§ 503). Ces formes -εα, -εαν, -εαντ- ont été senties comme si le thème de la formation se terminait par un ε. Sur θεέα, θεέαν, θεέαντ- on a donc refait tout le reste de la flexion : θεέας, θεέαντος, θεέαντος. Toutefois à la 3^e pers. du sg. l'influence du parfait où l'on avait λέσσει à côté de λέσσεται et celle aussi d'imparfaits comme θεά θεά qui a fait créer θεέται d'après θεέα. Du coup l'ancien aoriste en -ε- était devenu un aoriste en -εα-, formation claire et maniable, parallèle au type thématique.

§ 317. L'aoriste en -εα- ainsi constitué ne pouvait toutefois se maintenir sans une forte réaction analogique qui rétablissait le ε partout où il subissait des altérations phonétiques. Ainsi, entre voyelles, le -ε- passait à ή et s'amuissait (§ 65). Après consonne, le ε se conservait régulièrement : θεέα, θεέψα, θεύεται (simplifié de bonne heure en θεύεται, § 207), θεόεσσα (simplifié de bonne heure en θείεσσα) de θεύ-, τριή-, σχίδ-, τελεο- ; de même dans θεέται (cf. 353) de θεέματι, etc.

Sur le modèle de θεέεσσα- : θεέεσσα-, dont l'alternance est phonétique, les thèmes terminés par une voyelle brève ont reçu la même alternance ; elle est bien conservée chez Homère et en éolien. Ainsi, d'après lesb. ναΐεεσσα (Alcée 46, 1), et ναΐεεσσα (décr. de Mytilène, l. 47, Hoffmann, II, 63) bœot. οὐνναλεεεσσατες, lesb. δρασσεετας (décr. d'Eresos, A, l. 16, Hoffmann, II, p. 80) et thess. δρασσεετες (Hoffmann, II, p. 15, l. 25) conformes aux alternances ναΐεεσσα- : ναΐεεσσα-, δρασσεε- : δρασσεε- chez Homère, on trouve à la fois en éolien ιαννεεσσα (inscr. de Mytilène l. 135, Hoffmann, II, 63) et ιαννεεσσα (inscr. de Lampsaque, l. 15 et 21, Hoffmann, II, 112-113). Sur les aoristes en -εα- et -εα- des verbes en -εω- et -εω-, v. Kühner-Blass, II, 130.

Après voyelle longue, on ne peut trouver que ε simple : θεέει, θεύεει, άσθλεει, έπελεει, ιετεει, ειτεει, etc. Il est d'ailleurs probable que la plupart des aoristes de ce genre sont bien postérieurs à l'époque, assez ancienne, où -ε- intervocalique passait à -η- ; car les aoristes des verbes dénoiminatifs sont tous des créations du grec.

§ 318. Les seuls thèmes où le -ε- n'a pas persisté sont ceux en -τ-, -π- et partiellement -ρ- et -λ-, où le futur, par suite d'une particularité tout à fait indépendante (§§ 295 et 322), perdait aussi le -σ- caractéristique de sa formation. Là où le futur n'a pas de σ, l'aoriste n'en a pas non plus : de là ἴτεντα (de *τίν-τι), ἴτεπα de (*τέπ-ε) des verbes τίνω et τέπω, fut. τίνεται (:τ-ε), τίτεπο (τέπεμ). Même chose dans les verbes dénominatifs comme ἴππεται, σχητίσται, θερπίσται qui sont au futur ἴππεται, τιγγίσται, θερπίσται et à l'aoriste ἴππεται, τιγγίσται, θερπίσται. Sur les formes éoliennes en -ψεται et -ψεται (ἴτενται ἴτεψεται), v. § 68.

Après ρ et λ, il y a flottement. L'attique a généralisé le type ἴθεται, ἴτεται parallèle à ἴτενται, ἴτεψεται ; mais il y a des restes du type à -ψεται, -τεται, surtout en poésie, depuis Homère. On sait que les deux traitements sont phonétiques (§ 69). Ainsi l'aoriste d'ἴγγεται est toujours ἴγγεται (ἰττύγγεται, Hérodote, I, 70, ιττύγγεται, id., VI, 9, ιττύγγεται Xén. Anab., IV, 7, 20 ; crét. ἴγγεται Coll., 5040, 43) et celui d'ἴκεται toujours ἴκεται (ἴκεται Eur. I. Taur. 1379 ; ίκεται Thuc., IV, 12), mais celui de κίται est κίται η 511, Esch. Suppl. 16, celui de κίρται Ιερότ. N 546, κίρταιται Ω 410, κίρτιταιται Esch. Pers. 952, celui de κίρται κίρται Γ 23, ινίκεται N 145, Hérod., IV, 125 ; de φίται on a φίται Esch. Pers. 244 et ιφίται Lycophron 1402 ; de σύρται φίται (subj.) ε 21 et φίται, poète cité par Lucien Prom. 13.

§ 319. Le caractère secondaire des aoristes en -εται apparaît bien dans les faits suivants :

a) En face des présents à désinence moyenne et à valeur intransitive comme πάνεται, le grec s'est créé des présents à désinence active et valeur factitive comme πάνει. Ces derniers ont reçu un aoriste en -εται du type att. ἴπεται, tandis que l'aoriste de πάνεται est ιπίται. En face de l'aoriste intransitif ἴτεται, l'attique a de même un aoriste transitif ἴτεται, ἴτεται-μεται (ce dernier joignant la valeur factitive aux désinences moyennes).

b) Les verbes en -σω (att. -ττω) et -ζω sont issus de radicaux terminés par une occlusive, gutturale ou dentale. Mais s'il permet de distinguer le caractère sourd ou sonore de l'occlusive, le thème de présent n'en révèle pas le point d'articulation : -σ- (-ττ-) peut sortir de -γ-, -γγ- ou de -χ-, -χχ-, et -ζ- peut sortir de -δγ- ou de -γγ- (§ 56). A l'aoriste au contraire, la différence des deux articulations devait apparaître, et c'est le cas en ionien-attique : ἔτριψα (de ἔτριψεν; gén. ἔτριψεν) et ἀπτάζω (de ἀπτάξει, gén. ἀπτάγεσσι) sont à l'aoriste ἔτριψε, ἄπταξε, tandis que ἐπίσω (de ἐπέτ-) ou βλίττω (de βλήττε - §§ 52 Rem. II et 56) et ἐλεῖται (de ἐλεῖται-) sont à l'aoriste ἐπέσσε (ἐπέψσε μ. 444), βλίττε (ἀπέβλετο Arist. Ois. 498), ἐλεύτε. Mais de bonne heure la formation de l'aoriste a été troublée par l'ambiguïté de la forme du présent. Ainsi du verbe ἀπτάζω Homère offre à la fois les aoristes ἄπταξε (M 305) et ἄπτασι (N 528) ; des verbes ἐναρπάζω, νυστάζω (de νυστάξει, cf. νυστάρησε, Arist. Guép. 12), sont attestés à la fois ἐναρπάξε, P 187 et ἐναρπάσε Anth. Pal., VII, 226, ἐνυστάξε ib., XII, 135 et ἐνυστάξε (νυστάξει Théophr., VII, 6). Pindare dit ἐνύμαξε, de ἐναρπάζω (Pyth., II, 44; XI, 6).

Le grec occidental a tendu à généraliser le type en -ξ- qui avait plus de netteté que l'autre. Ainsi le dorien emploie d'ordinaire l'aoriste ἑψάξει (att. ἑψήψσε) et l'on trouve dans divers dialectes, à Héraclée ἑψάξεν, en Messénie ἑψάξετω, à Corcyre ἑκάλαργάξεθω, en Crète θικάξεσθαι, à Théra κατανεύξει, à Rhodes θιαρίξεντο, etc., Buck, *Dial.* p. 107. L'argien maintient la forme en -σ- (-ττ-) quand une gutturale précède ; ainsi des inscriptions d'Épidaure présentent à la fois ἀγριγόσσαι (Coll. 3339, 40), ἀγριγόσαι (ibid. 3340, 32) et περινέρρεσσαι (ibid. 3340, 34). Le type en -ξ-, donné comme dorien par les grammairiens, s'est propagé jusque dans la ιστινή.

c) L'aoriste sigmatique s'est développé aux dépens de l'aoriste radical. On rencontre déjà chez Homère à la fois ἔτραψσε et ἔτρεσσε (B 548, Ω 60), ἀπτάθσε et ἀπτέσσε (Ζ 415, Υ 192)

ἔτεινεν (§ 309 Rem. I) et *ἔτεινε* (II 594, T 296), *ἔτεψεν* (§ 310) et *ἔτεψε* (II 339, Φ 491). En ionien, *ὢτη* se substitue à *ὢτεσ* (Hoffmann, III, 240). Bien mieux, au cours des âges, le type de l'aoriste sigmatique est devenu prépondérant. A partir de l'époque alexandrine on observe un grand développement de formes en -ε- au lieu de -εν- à l'aoriste radical (Kühner-Blass, II, 104). Ainsi *ἴργε* au lieu de *ἴργεν*, C. I. A. III, 1363, 5 (Meisterhans, p. 147, 8) ; sur *ἴργενται* et *ἴργενται*, v. § 314 Rem. En grec moderne, l'imparfait et l'aoriste ont la même flexion : l'imparfait de *ἴγω* est *ἴργε*. Sur la désinence -εν au lieu de -εν à la 3^e pers. pl., v. § 490 Rem.

II. — Thème de Futur.

A consulter : Magnien, *Les formes du futur grec, et Emplois et Origines du futur grec*.

§ 320. Dans quelques verbes anomaux, le rôle de futur est tenu par d'anciens subjonctifs, comme *ἴθουσι*, *ἴπουσι* (§ 296). De par leur sens, certains présents ont été employés en fonction de futur ; ainsi *ἴμη* (en attique et déjà chez Homère, Σ 333. A 169 ; § 342), *ἴσσουσι* (Ψ 76), *ἴσουσι* (Σ 101), plus tard *ἴργουσαι* (N. T., Jean XIV, 3), *γίγνουσαι* (Anth. Pal. V, 46, 7 ; déjà chez Hérodote VIII, 102), *τίλουσαι* (valant *ἴσουσι* en crétois). Mais ce sont des cas exceptionnels. Le futur en grec n'a normalement qu'une seule caractéristique, qui est celle des anciens désidératifs (§ 295).

On a souvent tenté d'expliquer les futurs grecs tels que *ἴθεται* comme d'anciens subjonctifs athématiques de l'aoriste en -ε-. En fait, une forme comme *ἴθεται* est ambiguë : c'est un subjonctif dans un passage comme μ 344 ou μ 217 (cf. § 73), un futur dans un passage comme μ 25. Mais il ne faut pas confondre les deux emplois, qui représentent deux formations différentes ; et l'explication ne saurait être retenue.

Il n'y a aucun lien à date ancienne entre le futur et l'aoriste en -ε-. Le futur existe avec sa forme propre dans une

foule de verbes où l'aoriste est radical (comp. ἤσω, ἐθεωραί, πεισσαί, πεισσεῖς à ἔγγειον, ἔλθειν, έπειθεῖν, etc.), emprunté à une autre formation (comp. θέτω à θέτειν, etc.) ou même à une autre racine (comp. ἔρχεσθαι, ἔρχομαι att. ἔρθη ἔρχονται, etc.). Même là où ils sont tous deux sigmatiques, il n'y a pas toujours concordance entre les deux : ainsi le type du futur τείνει att. τείνω et celui de l'aoriste έτενει are irréductibles l'un à l'autre. Enfin le futur est un thème autonome, pourvu d'un infinitif et d'un participe dès l'époque homérique. D'autre part, le subjonctif de l'aoriste sigmatique est encore courant avec sa valeur propre à l'époque historique (§ 297). On ne concevrait pas que ce subjonctif ait pu à la fois subsister comme tel et entrer comme futur dans le système de l'indicatif.

§ 321. Le désidératif indo-européen se prête à expliquer le futur grec, à la fois pour la forme et pour le sens.

Le vocalisme *e* de la racine qu'on observe souvent en grec est bien celui qu'on attend d'après le type védique *criyamāṇa-*
gab « désirant entendre ». Il est notamment attesté dans des formes anciennes, où le futur présente un thème propre, indépendant des autres thèmes du verbe : πεισσόμενοι en face de πάρειν πεισθεῖν, πεισθεῖσαι (dor. πεισθεῖσαι) en face de πάρειν πεισθεῖν, πεισθεῖσαι en face de ταχίζειν τευχίζειν τετιγίζειν, λαβίσειν (dor. λαβή-) en face de λαβέσθαι πεισθεῖσαι πεισθεῖσαι, (*r*)ισσεῖσαι en face de (*r*ι)ισσεῖσαι, etc. Les futurs que leur vocalisme et l'ensemble de leur structure isolent ainsi du reste de la flexion ont généralisé les désinences moyennes (v. § 461), fait que l'ancienne valeur désidérative justifie assez bien.

Le sens désidératif apparaît encore nettement dans nombre de passages de la littérature : ήλθε... λαβεῖσαι... θύγατρα « il vint avec le désir de délivrer sa fille » (A 12), τέλος οὐδὲ λαβεῖσαι « pour moi, je ne veux pas la délivrer » (A 29), τι Στάζεις εἰδέπειν ; « qu'est-ce que tu veux faire ? » (Aristoph. Ois. 993), λαβεῖσαι λαβεῖσαι οὐδὲ λαβεῖσαι « je n'en veux pas moins dire ce que je pense des Lacédémoniens » (id., Acharn., 369), οὐδὲ οὐ μαθίσκαστε εἰδέπειν, μή τρισσέ, ηὐει « n'aie pas peur, ces

étrangers ne veulent pas te trahir » (Eur. Héracl. 715), etc.

Au point de vue temporel, le désidératif avait la valeur d'un présent. Il admettait dans la possibilité d'un passé correspondant. Ce passé est bien attesté chez Homère : à côté de *βέθεται* (O 382), *μέγεται* (Ιερός Σ 229, βέστη Γ 262, transformé en *ιβέστης* dans certains manuscrits, cf. Hygn. Apoll. 49) ; à côté de *βίσσαται*, *ιδύσσεται* (Ιερός Φ 515, βίσσατο H 465) ; à côté de *βογίται* « il s'élèvera » (Υ 140), *ἐπέστητο* (Β 198, Φ 212) ; cf. Wackernagel, *Verm. Beitr.*, p. 47. Avis différent chez P. Wahrmann, *Festschrift Kretschmer*, p. 307 ; voir Chantraine, *Morph.*, § 208.

REMARQUES. — I. La si flûte caractéristique du futur ne se maintenait normalement qu'à la suite de racines monosyllabiques terminées par une occlusive. Après voyelle, notamment dans les types dénominatifs (*φίλον*, *τυχόν*, *βασιλέων*), le *-s-* a été rétabli par analogie. On rencontre encore chez Homère les futurs *ιπονόει* (Λ. 454), *ταύτων* (φ 174), antérieurs à la réfection analogique (§ 67) et *βίσσαται* (Χ 411, § 249). — Dans les racines dissyllabiques, le *-s-*, étant toujours intervocalique, s'amuissait. De là des formes comme hom. *ιπίω* (Α 76), *κατίστω* (Ι 532), *κρίνω* (Η. 83), *δαράτη* (Χ 371). L'attique a des restes de cette formation ; ainsi fut. *μαχέσσει* remonté à **μαχ-εσσει* (*μαχίσσεται* Β 366), comme fut. *κασσάπει* à **κατε-σσει* (§ 87 ; cf. *κατεπει*, *κατεψή* § 329), etc.

II. Sur les futurs parfaits du type *βολέσσει* (anciens désidératifs à redoublement), voir §§ 293 et 313.

§ 322. Le désidératif indo-européen comportait, surtout après sonante, une forme en **-s²/-* (§ 295) que le grec représente par **-εστ/-ε-*, d'où *-ε-*, *-ετ-*. C'est le point de départ des futurs du type hom. *γενίσθη* (Δ 317), *κτίσθη* (π 404), usuel dans les verbes à radical terminé par nasale ou liquide : *σημανθήσθη* (ι 26), *διακριθήσθη* (Β 387), *πλευρήσθη* (ζ 59), *κερδήσθη* (Ψ 146), *ἀγγελήσθη* (δ 24), *ἀνατίθη* (Hérod., VII, 168), etc. Il s'est produit en attique dans tous ces cas une contraction.

Des verbes en *ρ* et en *λ* ont quelquefois le futur en *-ε-*. On rencontre des formes comme *ἱρέσσεται* (Φ 335, à côté de *ἱρετ-*ται, Υ 140), *κιλέσθη* (*κιλεται* Esch. Suppl. 330) fut. de *κιλέω*, *θέρεται* (*θεροτείεται* τ 507) fut. de *θέρεω*, et des doubles comme *διεξθίσται* (Ν 625) et *διεδίσπειν* (Hérod., Ψ, 51) pour le futur

de θέρθιψω. Les formes en -πτ- et -ιτ- sont données comme éoliennes par les grammairiens anciens (Hoffmann, *Dial.*, II, § 81); sur ce « futur éolien », cf. Magnien, *Formes du futur*, p. 123.

REMARQUE. — Quelques formes comme att. πεθέσθαι hom. παθέσθαι (bymn. à Aphr. 127) rendent vraisemblable que le suffixe *-πτ/-ιτ- ait été ajouté à des racines terminées par une occlusive : soit *θέρ-πτ/-ιτ- ou *θέρ-ιτ/-ιτ-. Mais une influence analogique des formes tirées d'anciennes racines dissyllabiques (§ 321 Rem.) est possible.

§ 323. Le type en -εω-ταται, dont on vient d'indiquer l'origine, a parfois été combiné avec le type en -ε- ; si bien qu'on trouve chez Homère ιστεται (B 393) à côté de ισται (A 239, etc.) et de ιστηται (A 211) et en attique des futurs comme πλευσθείται (Thucyd., I, 143, etc.), πνευσθείται (Arist. Gren. 1221), φεύξομαι (Eur. Méd. 604), χαστεθείται (Arist. Guép. 941), etc.

En grec occidental, ce type de futur est usuel ; aussi le désigne-t-on couramment sous le nom de « futur dorien » (cf. Magnien, *op. cit.*, p. 380) : κειτσόμαται « je serai gisant » (Théocr., III, 53) ; crét. σπινουσι (inscr. de Dréros A, 42), διεκτυνει (Gortyne Coll. 4998, II 16), μετρηστομενει (ibid. 4986, 6), επειδιεισινει (ibid. 5019, 6), πραξισμενει (inscr. de Téos, § 176, 15), etc. Dans ces dernières formes -ε- sort de -ετ- (§ 154 Rem.). Le futur dit dorien est également attesté dans les parlers du Nord-Ouest : phocid. αεριζειται, χιεψειται, αρχιτειται, συμπριτειται, τργιτειται, etc. (inscriptions de Delphes).

REMARQUE. — L'origine du type ιστεται est discutée. On a émis l'ingénieuse hypothèse que ce type résultait de la combinaison d'un ancien subjonctif *ισται d'où *ισται, comparable à ιθεται, ιηται, et du futur proprement dit ιστηται, ισται. C'est de là que serait parti le futur dit dorien.

§ 324. Dans les verbes en -ξω et en -ειτω (-ειται) issus de thèmes à gutturale ou à dentale, le futur devait être en -εω ou en -ξω dans les mêmes conditions que l'aoriste est en -ει ou en -ξι (§ 319). De même qu'à l'aoriste, des confusions se

sont produites entre les deux types, et le grec occidental a tendu à généraliser la forme en -ξω.

Ainsi le verbe *παλεψίω* fait παλεψίη chez Homère (B 528, Y 85, Φ 463) ; du verbe *ἀρπάζω* (thème *ἀρπάζ-*) sont attestés *ἀρπάσω* (ἀρπάσαι; Eur. Ion 1303) et *ἀρπάζον* (X 310) ; du verbe *ἐνομάζω*, *ἐνομάζω* (Platon) et *ἐνομάζειν* (ἐνομάζεσθαι Pind. Pyth. VII, 6), etc. Sur les tables d'Héraclée, se lit *ἰργγεῖσθαι* (Coll. 4629, I, 112-113).

Dans les verbes en -ιξω où -ξω est une addition secondaire (v. § 292), le futur a été formé sur le thème en -ι-, soit hom. *καμώ* καμίσσει, formés comme *ἰπέσσει* (§ 321 Rem.). Ces formes ont été rapprochées du type *μινό* en attique : d'où l'accentuation καμώ καμίσσει (v. § 373).

A l'époque hellénistique, on rencontre mainte confusion entre la forme en -ιω et la forme en -ιηω dans le futur des verbes en -ιξω (§ 373). Ainsi de *ἱλαῖω* les futurs ἵλιηω (Septant. Ps. 17, 3, etc.) et ἵλισσω (Dion Cass. 49, 34) sont également attestés ; de même les futurs φωμιῶ et φωμίηω (Septant. ; Thackeray, p. 290) du verbe φωμίω (fut. att. φωμις; Arist. Thesm. 692). Déjà dans la langue des orateurs attiques il y a hésitation entre φεριῶ (φερίσσει; Isée, I, 51), et φεριώ (φεριήσσει; Thuc., V, 38 ; cf. Meisterhans, p. 143). La forme dorienne est φεριησσει (inscr. de Calymna, Coll. 3591 a 13). Sur tous ces faits, v. Magnien, qd. cit. p. 88 et 300.

Sur les futurs en -ιηω, -ιητω des verbes en -ιω et -ιω, v. Kühner-Blass, II, 130.

Remarque. — Le futur s'exprime parfois en grec au moyen de formes périphrastiques. Ainsi les antiques emploient couramment le participe futur avec *ἴγετο* pour exprimer l'idée de « je suis sur le point de, je vais » : οἶδε τὸν οἴνον αὐτοῦ *ἴγετο* ἀσθέαν οἴνον φεγγίνει ; « sais-tu à quel péril tu es sur le point d'exposer ton âme ? » (Plat. Protag. 313 A). Le point de départ de ce tour est dans une phrase comme *ἴγετο* οἴσπερ; N 256 ; cf. § 891.

Plus fréquent est l'emploi de *μέλλω* avec l'infiniif pour exprimer les dispositions où l'on se trouve à l'égard d'une action future. Homère en offre déjà plusieurs exemples avec l'infiniif présent (Y 431), aoriste (I 133)

ou futur (A 22). A l'époque hellénistique, le verbe μέλλω s'emploie même au futur avec l'infinitif présent : μέλλειν οἱ ἀξίους τοιόποτες (Matth. 24, 6 ; la Vulgate traduit : *audituri estis*). Sur le tour θελήσαν σύν (Soph., Oed. R. 1077) ou θελήσας διορθώσεις (Pind. Ol. VII, 20), v. Kühner-Gerth, I, 172.

L'emploi de έγω avec l'infinitif aoriste pour rendre le futur est fréquent aux IV^e-VI^e siècles de notre ère. Le point de départ de ce tour est ancien : οὐδὲν ἀντίτενε έγω (Esch., Prom. § 1).

Le futur du grec moderne-θα δίδω, θα δώσω « je donnerai » remonte à un ancien tour périphrastique δίδω ἵνα ; cf. Wackernagel, *Synt.*, I, 195, et Banescu, *die Entwicklung des griech. Futuriums*, Bucarest, 1915.

III. — Thème de parfait.

A consulter : P. Chantraine, *Histoire du parfait grec*.

§ 325. Dans les thèmes radicaux terminés par une consonne, le grec a généralement conservé au parfait son type archaïque, comportant un redoublement et des alternances vocaliques de la racine, mais il a beaucoup simplifié.

Le redoublement a le timbre : (βίβερα, λέλάτη, § 280) et ne comprend qu'une seule consonne (γίγραφα, πίπτωνα). Il manque dans (*F*)ιθα ; c'est une particularité qui remonte à l'indo-européen (cf. skr. विदा « je sais », got. *wait* « id. »). Le grec offre quelques autres exemples de parfait sans redoublement : ειχα en ionien récent et en dorien (Alcman, fgt 80) en face de hom. (F)ιθα, att. ισχα ; crét. καταρέψενος (Loi de Gort., XI, 13) en face de hom. ισχίεστ (M 38) ; hom. ἄμην (F)ιχνεύειν (B 316) de ιιχω ; etc. Les parfaits comme έγα, ωμα (cf. ιιωνα) sont sans redoublement.

Les racines à initiale vocalique ont un redoublement de forme spéciale : hom. ιιρεσμεν (ιιρεμενινε; Σ 548), ιιρεμεν (ιιρεμενε; n 553 ; att. ιιρεμεν Esch. Prom. 60), κατ-ιιρεμενεν (Σ 55), ιινήι.ιται (II 518), Εινει.ι (Ω 729), ιιρωμεν (H 374), ιινήι.ισθεν (att. ιινήι.ιθεν, § 327), etc. Sur le modèle de ces formes, dont le type est ancien, le grec a fait ιιωμεν (prét. ιιωμεν i 60), ιιωμεν (Z 124), ιινήι.ιω; (P 542, ιινήι.ιυμην. Merc., 560), etc. C'est le redoublement dit « attique », qui a

été étendu à beaucoup de verbes : ἀλλέσθαι (Hérod., VII, 23 de ἀλλω), ἀποιρήσαι (id. I, 191, etc.), ἐκάλεγμαι, ἐμήνεξαι, ἐπειρεύσαι (Hérod., IV, 152), ἐφώρυγμαι (id., III, 60), ἀγγίσσαι (§ 331 Rem.), etc. — Le cas de ἐγρήγορται (de ἐγρίζω) est une anomalie due sans doute à la confusion d'un type *γγρήγορται (cf. skr. *jāgāra* « il est éveillé ») et des nombreuses formes à γρ- initial (comme aor. ἐγρέγρην, prés. hom. ἐγρήγορται et surtout l'ancien type intensif ἐγρεγγόρτω, γρεγγόρτω). Dans ἀνέχεσαι, le groupe *-χεύεται est devenu *χεύεται d'où -χεῖται (§ 158), tandis que le présent *ἀνέχεται devenait ἀνέχου.

Dans des verbes de formation récente à initiale vocalique, le redoublement consiste simplement en un allongement de la voyelle : ἄγαλμα τραίνεται, ἔλειψα πληνεῖται, ἔριξε ὥριξε ὥριται etc.

Quand la racine commence par un groupe de consonnes, il y a tendance à substituer au redoublement un -i ; ainsi dans ἑθεῖται, Ἔγνωται, ἕστατεμπται, ἔψιτεμπται, ἕτερημπται, etc. Homère emploie ιαττέθει (I 402) et aussi Hérodote (I, 49, III, 100, etc.) à côté de ιαττέσσο (VII, 29) ; on lit εἰρε-εἰλευθέρεται, sur une inscription attique (Meisterhans, p. 138), ιαττ-εἰελευθέρεται ; sur une inscription d'Oropos de 240 av. J.-C. (hom. Ζεῦλευθέρεται Π 660), et ἡγράτται en crétois (att. γέγρατται, Thumb. *Dial.* p. 131), etc.

§ 326. Les *alternances vocaliques* de la racine ne se retrouvent intégralement que dans le parfait (*F*)ιττεῖται. Dans la langue homérique, ce parfait a le vocalisme *o* au singulier de l'indicatif actif : (*F*)ιττεῖται, (*F*)ιττεῖται, (*F*)ιττεῖται ; le vocalisme *zéro* au pluriel de l'indicatif : (*F*)ιττεύται, (*F*)ιττεύται, (*F*)ιττεύται (de (*F*)ιττεύται, dor. ισσεύται Epicharme fgt. 26, 2 et Théocrite, XV, 64 ; la sifflante *τ* a été substituée à la dentale à la 3^e pers.). De même à l'impératif (*F*)ιττεῖ, (*F*)ιττεῖ, (*F*)ιττεῖ. Le subjonctif avait le vocalisme *e*, conservé dans les deux formes archaïques (*F*)ιττ-*e*-μεν (A 363), (*F*)ιττ-*e*-τ-τε (Θ 18 ; cf. § 296). Au participe le masculin a le vocalisme *e* : (*F*)ιττεῖς, et le féminin le vocalisme *zéro* : (*F*)ιττεῖται. Tout cela répond à l'usage indo-européen.

REMARQUE. — Il y avait un préterit du parfait caractérisé par les désinences secondaires (§ 469) et éventuellement par l'augment (§ 471). Du préterit de *ποίησα*, les formes les plus anciennes sont conservées au pluriel dans la poésie attique : ἤγειν (Eurip. Héracl. 658), ἤγει (Soph. fragn. Colch. 417), ἤγει (Esch. Prom. 451), ἤγειν (Arist. Ois. 19). Homère a une 2^e pl. ἤγει (Σ 403, § 772 etc.) qui ne diffère de l'ancien que par la désinence secondaire. Mais en général, ce préterit a été tiré du thème *ποίη-*, différent du thème du parfait (Wackernagel, *Fermischte Beiträge*, p. 45). De là, la flexion ἤγει (Σ 71, Hérod. II, 150) att. ἤγη (Plat. Euthyd. 271 C), ἤγεισθα (§ 93, Soph. Ant. 447), ἤγειθ (§ 206, avec augment η-, § 468), ἤγει (P 402, Hérod. II, 100), ἤγη (A 70, etc.). Au pluriel, ἤγεισθι est attesté par Hésychius ; mais de bonne heure le sentiment de l'alternance η : ε a fait créer ἤγεισθι ἤγειστι qui sont les formes anciennes de l'attique. Le modèle de ἤγη ἤγεισθι ainsi fléchi a servi pour la flexion du plus-que-parfait en général (déjà Homère a ἤγεισται N 101). Plus tard, le paradigme a pris la forme ἤγει ἤγη; ἤγει ἤγεισθι ἤγειστι ἤγεισθαι et les autres verbes ont suivi (ἀποτίθεσθαι ἀποτίθεσται, οὔτοι, οὔτεται sur des inscriptions de l'époque macédonienne ou hellénistique, Kühner-Blass, II, p. 65).

§ 327. Dans tous les autres parfaits radicaux du grec, les alternances vocaliques de la racine se sont simplifiées. A l'actif, le vocalisme *o* tend à se généraliser et il n'y a plus que des traces des vocalismes *e* ou zéro. Au moyen, il y a, suivant les cas, le vocalisme zéro qui est ancien, ou le vocalisme *e*, analogique d'autres formes.

Les principales formes où il y a trace des anciennes alternances à l'actif sont :

hom. (F)i(F)αιται, duel (F)i(F)αιται (§ 27), partic. fém. (F)i(F)αιται (Γ 386, etc.); le participe masc. (F)i(F)αιταις ou (F)i(F)αιταις (Φ 254) est analogique. Au moyen, on a le préterit (F)i(F)αιται (Ψ 107) ou ξαιται (§ 776, etc.), dont le vocalisme est ancien. Sur ξαιται v. § 325.

hom. εἰπεῖσθαι, préterit plur. εἰπεῖσθαι (B 341, etc.); l'imperatif εἰπεῖσθε semble conservé chez Eschyle (Eum. 599; les mss. ont εἰπεῖσθε); le moyen εἴπεισθαι est refait sur εἴπου, έπεισθαι.

hom. πίπεισθαι, 2^e pers. pl. πίπεισθαι (l' 99, leçon d'Aristarque; les mss. ont πίπεισθαι) § 494, part. fém. πίπεισθαις (§ 555).

hom. μιμεῖσθαι, pl. μιμεῖσθαι (l' 641), μιμεῖσθαι (H 160), duel

μέματον (Θ 413), impér. *μεμάτω* (Δ 304), part. fém. *μεμάτη* (Δ 440), sur lequel a été refait par analogie le masculin *μεμάτης*. — D'après *μέματα*, on a *γέματα*, *γίγαμεν*, *γίγαντις*, *γέγαντις* formes anomalies d'une ancienne racine dissyllabique.

Dans *εἰληλουθις*, le texte homérique traditionnel a généralisé le vocalisme *o* (*εἰλήλουθης* I 49, γ 81). Au contraire, l'attique a généralisé le vocalisme à degré zéro de *εἰληλουθην* (conservé, semble-t-il, chez Cratinus, *Coin. Fgt.* Meineke, II, p. 153) dans *εἰληλουθις*. Le participe *εἰληλουθης* (Ω 81 dans un manuscrit) conserve le vocalisme ancien. Au présent, on a *εἰληλουθει* (Δ 520, etc.), mais *εἰληλήθει* en ionien récent Hérod., V, 98, VIII, 114) comme *εἰληλούθει* en attique (Arist. *Cav.* 1306).

De la racine **θ̥p̥t̥-*, les formes de parfait à vocalisme zéro étaient du type *θ̥-θ̥p̥t̥-*; de là chez Homère *θείθημεν* (β 199), impér. *θείθη* (E 827), *θείθητε* (Y 366), et en attique *θείθημεν* (Thuc., III, 53), *θείθητε* (id., IV, 126), *θείθησιν* (Arist. *Cav.* 224; Ω 663). La forme de singulier à vocalisme *o* se trouve conservée dans hom. *θείθ(f)η*, que dissimule la graphie *θείθη*. L'*o* a passé dans la forme pourvue de -*x*- (§ 333), *θείθ(f)ηχα*, d'où hom. *θείθηχα*, att. *θείθητα*.

§ 328. Le vocalisme -*o*- de la racine a été généralisé à l'actif dans des parfaits comme *λειθητα* (Δ 235), *πίκορθα* (Arist. *Nuées*, 392), *λιθογγις* (Δ 304), *κίκοτα* (*κίκοτης* N 60), *κίγχη-* (Arist. *Gren.* 479), *θείθητα* (ϵ 412), (*f*)*ι(f):λητα* (Y 186), *πίκορθα* (prét. *πίκορθει* hymn. Merc. 103), *τέθηται* (Hérod., I, 112), *κίκοτα* (de *κίκιτω*), etc. ; *ειώθα* (de **se-suōdθ-*, rac. **suōdθ-*, dans *θως*, skr. *suadhd* = qualité «), *Ιππωγα*, etc. Sur *κίπιτυτα*, v. § 242 Rem. Quelques-uns de ces parfaits peuvent d'ailleurs être relativement récents. Le sentiment de la formation s'est maintenu longtemps, comme le prouvent sicil. *πειπητα* (Épicharme, Stésichore) créé sur *πειπη*, au lieu de *πίκοτα*, et crét. *λιθητα* (*παρθελητότη* à Gortyne, Coll. 5087 b 1) parfait de *λειθητα*.

Au moyen, le vocalisme zéro subsiste dans beaucoup de

formes ; en face de hom. ἐμπέπτει (forme éolienne, de **se-smpr-* ou **se-smor-*) dor. ἐμπέπτει (Hésych.), on a hom. εἰμπέπτει (de **se-smpr-*), att. εἰμπέμπτει, dor. ἐμπέπτει (Hésych.) et ἐμπέμπτει (Étym. Mag. 334, 10), inf. éol. μεμπέπται (forme refaite, Hoffmann, *Dial.*, II, 357). C'est le vocalisme zéro que l'on rencontre dans τίθρεψει (de τρίζω), τίτρεψει (de τρίπω), ἔτταίψει (de ττίλλω), ἔττιγψει (de στίξω), πέχεψει (de χίω), πέπτεψει (avec ο au lieu de ο, d'après πέπτεσται, de πυκάνεσται), πέρηψει (3^e sg. πέρεψει T 27, pl. πέρεψει E 531, de θίνω, § 84), etc. Mais souvent, le vocalisme du présent a été généralisé : λέλειψει (act. λέλοιπε, de λείπω), Ιρρηγψει (act. Ιρρηγώς, de βήγνωμι), etc.

§ 329. Les racines en *-a- ne comportaient pas de degré vocalique¹ de timbre ο (§ 245). On n'y peut donc trouver d'autre alternance que celle de a : à. Quelques parfaits ont en effet conservé l'a long : τίσαπτε (ion.-att. είσεπτε, B 135) τίτταπτε (Eur. Suppl. 1141 ; ion. att. τίττηπτε), des racines *sap-, (στίπω) et *tak- (τέκω) ; *ριφάγη, d'où ιηγη (Hér., VII, 244), de (ρ)ιγημψει, etc. Il y a trace d'alternance dans l'opposition de μέμάκτε (ion.-att. μέμρτκε, μεμράκως, K 362) et de μεμάκτε (Δ 435), de λέλακτε (ion. att. λέληκτε, λέληκε; X 141) et de λέλακτε (§ 85), etc. Le parfait τιθηλει (prétér. τεθήλει ε 69) présente la même opposition (τεθήλει; μ 103, τεθάλει I 208), par analogie des précédents ; la racine est d'un type différent.

Dans les racines dissyllabiques, le vocalisme normal au parfait est du degré zéro à la première syllabe et du degré plein à la seconde. De là les formes homériques τεπτη-(F)ώ ; (rac. πεπτε- πτη-), κικηη-(F)ώ ; (rac. καρε- καη-), τεθηη-(F)ώ ; (rac. θενε- θη-), τεληη-(F)ώ ; (rac. ταλε- τη-), etc. Sur le modèle du type a : à étudié ci-dessus, ont été créées des formes à degré zéro comme τεθηάθει (X 365), τεττηηψει (§ 311), etc.

§ 330. En plus des altérations qu'il a fait subir à l'ancien parfait, le grec a innové en se créant deux types de parfaits nouveaux, le parfait aspiré et le parfait en -xa.

a) *Parfait aspiré*. Dans les racines terminées par une occlu-

sive labiale ou gutturale, l'occlusive se présente souvent au parfait sous la forme d'une aspirée. Cette innovation s'explique avant tout par le besoin de donner au parfait une caractéristique ; mais c'est l'influence du moyen qui l'a fait naître.

Au moyen, la plupart des formes ne laissaient pas reconnaître la nature de la consonne finale de la racine ; on dit *λέλειπεται λίληρυμι λίληπεται λέλειμημις* comme *τέτριμμι τέτριφται τέτριμμοις* et *τέθραμμι τέθραφται τέθραμμοις*, etc., des verbes *λέιπω τρίβω τρέβω* (anc. **θρέσω*, § 79) ; de *λεπάνω*, *εὐληγματι* (act. *εὐληγε* § 70 Rem. III) et *λεκαμματι* (Hér., IV, 68) ou *λειληγματι* (Esch. Ag. 876). Il n'y a guère que la 3^e personne du pl. qui permette de reconnaître la consonne radicale : ainsi le φ de *στρέψω* apparaissait dans *ἰστράφ-αται*, *ἰστράψ-αται* (Hérod., I, 166) en face du π de *λέιπω* et du ζ de *τρίβω*. Dans certains cas même, la 3^e pers. du plur. du parfait conservait une aspirée qui n'apparaissait plus au présent : de *θίντω* (rac. *θι-*), on a les formes *τιθάσαται* (Hérod., VI, 103) *ἰστιθάψ-αται*. Cette aspirée finale de la racine a été prise pour une caractéristique du parfait. Déjà chez Homère, du verbe *τρίβω*, à côté du sg. -*τέτραπται* (E 750) *τέτραπτο* (Σ 403), on a le pl. -*τετράσαται* (B 25, 62), *τετράσατο* (K 189) ; du verbe *ἔργω* *ἔρωτίχαται* (II 834) *ἔρωτίχατο* (Λ 26), et du verbe *ἴργω* *ἴργω* (§ 54), *ἴργαται* (II 481), *ἴργατο* (P 354) ou *ἴργατο* (n 241). Hérodote présente de même *τετρίσαται* (II, 93) de *τρίβω*, *ἀνα-μεργάται* (I, 146) de *μεργνόμι*, *εὐλύτο* (VII, 90) de *εὐλύτω*, *ἴστετάχαται* (I, 80) de *τάσσω* (cf. *τετάχαται* Thuc., III, 13, *ἴσταχαται* Thuc., V, 6, etc.), *ἴσταχατο* (Hérod., VII, 62) de *εῖσσω*, *ἀποθετίχαται* (II, 43 ; sg. *ἀποθετέται* I, 136) de *θετεμαι* att. *θεύσαται*, etc.

§ 331. Quand l'ionien et l'attique ont créé des parfaits de forme active à valeur résultative, ils les ont caractérisés par l'aspirée : *πίμπω*, *κύλετω*, *πλένω*, *τίσσω*, *ἴγω* font au parfait *πίμπεται*, *κύλετται*, *πλένεται*, *τίσεται*, *ἴγεται* (Xén. Mém., IV, 2, 8, à côté de *πίμπεται*, Rein. I). Les comiques, les orateurs ont de

nombreux parfaits de ce type : τέτρεσθα (τέτρεσθαι Arist. Nuées 858) de τρίζω, τέτρισθα (ἰπιτέτρισθεν Lysistr. 952) de τρίζω, τέλλεσθα (Crobyle, Com. *fgt.* IV, 566 Mein.) de θίλεω, τέλλευσθα (Aleksis, Com. *fgt.* III, 517) de θίλευμι, τέλλελεσθα (Démost., XIX, 180) de βλάστω, πιπρεγχα (Platon, Com. *fgt.*, II, 669 Mein.) de πρέσσω, κακήρυγχα (ἰποκακηρυγχίαι Démost., XIX, 35) de κακόσσω, περιλεγχα (βιατεριλεγχα Xén. Cyr., VIII, 6, 3), de πελάσσω, etc.

Ces formes sont nouvelles. L'usage d'employer le parfait avec un régime direct pour indiquer le résultat d'une action existe à peine chez Homère et ne devient courant qu'à l'époque attique (cf. § 336). C'est sur le moyen que l'actif a été fréquemment refait ; de là des formes comme τέτρεσθα (Dinaraque I, 108 ; Démost., XVIII, 296, etc.), de τρέπειν à côté de τέτρεψθα (ci-dessus) ou τιτλεγχα de πλίξω au lieu de πιπρεγχα, d'après πιπλεγχων.

REMARQUES. — I. De la même racine que l'aoriste ἤγεγνον le parfait moyen ἤγεγνησθαι (3^e sg. ἤγεγνησται sur les inscr. att., Meisterhans, p. 148) est ancien ; l'actif ἤγεγνε (sans nasale devant le γ) est visiblement créé sur ἤγεγνησθαι (où la nasale radicale tombait devant γ). — D'après ἤγεγνησθαι il a été fait pour ἤγω un parfait ἤγεγνηγχα (Kühner-Blass, I, 347) dor. ἤγεγνηγχα (inscr. de Théra, Coll. 4706, 41) d'où est sorti par dissimilation le parfait ἤγεογχα, attesté en attique (Aristote, Lysias), en laconien (d'après Hésychius), en béotien (ἄγεογχα, d'après l'Étym. Mag. 9, 34).

II. — Il n'y a pas de parfait aspiré dans les racines terminées par une occlusive dentale, ce qui tient sans doute à ce qu'il y avait fort peu de racines terminées par un θ. En revanche, on observe quelques traces d'une tendance à développer un -θ- à la 3^e pers. pl. du parfait moyen. Sur le modèle de ἵππεδαται (W 284, 329) ἵππεδατο (n 95) de ἵππειν, ont été créés dans la langue homérique ἵππεδαται (n 354) ἵππεδατο (M 431) de ἵππειν, ἀγνύεδαται (P 637) de ἀγνύειν, ἀκλιδαται (n 86) de ἀκλιδεῖν. Dans le texte d'Hérodote on lit αρρενεγδαται (II 75), ἴττενεδατο (VII 89), qui peuvent se justifier comme analogiques de αρρενεδαται (I 151), ἄγνεδαται (IX 26), ἰοννεδαται (II 138, IV 38), ἰοννεδατο (VII 62, 66, 86). Ces formes en θ ont survécu jusqu'à l'époque hellénistique (ἀρρενεδαται Diuin Cassius 42, 5, ἀγνεδαται id. 37, 16). Elles révèlent l'effort de la langue pour donner une caractéristique au parfait quand les désinences commençaient par une voyelle.

§ 332. b) *Parfait en -εΣ.* Dans les racines terminées par une
Trait de Grammaire comparée.

voyelle, l'addition des désinences faisait à l'actif difficulté ; car les désinences actives du sg. (y compris celle de 2^e pers. sg., où -ει s'était substitué à l'anc. -ει, § 468) commençaient par une voyelle. Le seul moyen de rendre claires les formes était d'intercaler une consonne entre le thème et les désinences. C'est le -η- des aoristes ιθηξα, ἤξε, θύηξα (plur. ιθηξα, ιθηξε, ιθηξε) qui fut employé (§ 310). Sur le modèle de ces aoristes, Homère présente déjà les parfaits ιστηξε (pl. ιστηξεν, ιστηξε, ιστηξε) et ιστηξεν Δ 434), βιθηξε (plur. βιθηξεν, part. βιθηξεν), τιθηξε (pl. τιθηξεν et τιθηξεν O 664), πιθηξε (=πιθηξεν γ 114 et πιθηξεν Δ 484, subj. -πιθηξες Theog. 396, partic. πιθηξεν f 45; ε 477). L'attique dit encore τιθηξεν (Plat. Gorg. 492 E), τιθηξεν (Xén. An., IV. 1. 19), τιθηξεν (Thuc., III, 113 ; Lysias XIII, 38), τιθηξεν (Plat. Lois 993 E), τιθηξεν (Arist. Gren. 1012), etc. Pour le parfait actif de ιστηξε en attique, v. Kühner-Blass, II, p. 186-187.

§ 333. On voit bien comment le type en -η-, ainsi créé, s'est répandu. Le η a parfois été ajouté à de vieilles formes contenant le vocalisme ο du radical, comme dans θηίηξα (de θηίη), τιθίηξε (de τιθίη) en face de τιθηξε, ou hom. θιθηξε (§ 327). Mais en général il s'agit de formes nouvelles, dont le vocalisme radical a souvent été emprunté au parfait moyen. Ainsi sur ιθηξε a été refait en attique un parfait transitif ιθηξε (θιθηξε Plat. Apol. 33 C, Lysias I, 16) à côté de l'ancien parfait ιθηξε (θιθηξε, O 128), qui a pris aussi la valeur transitive (Soph. El. 306, Eur. Méd. 349). Sur τιθηξε (de τιθη) a été créé τιθηξε, et sur ιθηξε (γ 36), ιθηξε. Dans des racines dissyllabiques, ιμηξε, ιηηηξε ont été créés sur ιμηηηξε (ιμηηηξε Esch. Ag. 1284), ιηηηηξε (ιηηηηξε II 518), etc.

Les verbes dérivés ont pu à leur tour être pourvus de parfaits ; grâce à ce suffixe -η-, on a donné à φίλημ, τιμήμ, καρδημ, etc., des parfaits τεφθηξε, τιτηηηξε, καρδηηηξε, qui sont tous relativement récents dans la langue. C'est exceptionnellement que la langue homérique a des parfaits en -η- de verbes déri-

vés, comme *τεθόποικιλος* (l. 420, 687 ; cf. *τεθόποικιλος*; Hérod., III 76) ou *τιθετηνέας* (p. 359).

§ 334. Le parfait en -*xa*, limité d'abord au singulier de l'indicatif (§ 332), s'est étendu à tout l'indicatif, puis aux autres modes, et même au participe : Homère a déjà *βεβεκτία* (X 94) ; on lit *ἰσθετάνει* sur l'inscription arcadienne de Tégée, l. 10-11 (Hoffmann, I, p. 25) et *μετέθετε* en locrien dans la loi de Naupacte, du v^e s. av. J.-C. (Coll. 1478, l. 39 ; cf. hom. *ἴσθεται* I 173, σ 422). Suivant les dialectes le développement a été plus ou moins rapide (Buck, *Dial.* p. 109). En bœotien par exemple, les inscriptions fournissent des formes sans -*xa* comme *ἀποθετών*, (att. *ἀποθέτωνται*), part. *ἀποθετόν*, *καταθετόν*, *ἀποθετόντος*, *μετεθετόντος* (att. *μετεθετόντες*) à côté de *ἀποθετόντες* ; Thumb, *Dial.*, p. 231, et Kühner-Blass, II, 97.

Finalement, le grec s'est trouvé en possession d'un parfait actif en -*xa* et d'un parfait moyen en -*xai* (*τετίθηξα*, *τετίθηξαι*), valables pour tous les verbes dérivés de la langue, et dont il a étendu l'usage à bien des verbes radicaux (*τίθησα*, *τετίθησαι*, *τετίθηται*). C'est la seule formation de parfait qui soit vivante en grec ancien.

REMARQUES. — C'est seulement hors de l'ionien-attique que l'on rencontre -*γα* au lieu de -*xa*, par extension au type de -*xa* de l'aspiree du type précédent : arg. *ἴθηγα*, dor. *ἰτεπαρηγαγα* (Sophron ap. Hésych.), d'où à l'époque hellénistique, *ἴθηγα*, *ἰτερηγα*.

§ 335. Le système du parfait, qui était en pleine vigueur à l'époque classique et même dans la *κυριεία*, avec toute sa variété de formes, ne fut pas durable. Dès le i^{er} siècle avant J.-C., il commence à décliner et peu à peu s'élimine. Le grec moderne n'en possède plus qu'un seul exemple dans *βρέχα* (anc. *βρύγα*), qui doit sa conservation à ce qu'il avait de bonne heure pris la valeur d'un aoriste. Si l'on ne possédait pas le grec ancien, on serait dans l'impossibilité de soupçonner la grande série d'innovations qui se sont produites dans le développement du parfait entre l'indo-européen et les divers parlers grecs du iv^e siècle avant notre ère. Le développement des

formes jusqu'à leur disparition inclusivement est d'ailleurs entièrement déterminé par la valeur qu'elles exprimaient. Cf. Wackernagel, *Studien zum griech. Perfektum*.

A la date la plus ancienne du grec, le parfait, suivant l'usage indo-européen (§ 272), est un présent qui marque un état résultant d'un procès achevé : μέμβλεκτο... ἤγαπ (p. 190) « le jour a fui, il fait nuit », οὐδὲ γίγ τι έλαστ (O 111) « car son fils a péri », λέσσει (Esch. Pers. 1002) « ils sont morts (ils ont passé) », βίτησεν « elle n'est plus » (Eur. Alc. 392), Πρωταγόρας ινεῖταιμεντον ; « Protagoras est ici ? » (Plat. Prot. 309 d) ; Συνετείτε. — 'Εσσετε « Réfléchissez — C'est tout réfléchi » (id. Rép. 368 B) ; πινεψετε « tout est fini » (Eur. Hipp. 680), θετεψετεμέθε « c'est fait de nous » (id. Hél. 858).

La valeur de présent est très sensible chez Homère : εἴθησα (t. 168) « je suis saisi de crainte », εἴτε εἶνεν ἐφρύξ μάχην (P 175) « j'en suis pas homme à redouter le combat », Κλειταιρίσσεις προσθίσσεις (A 113) « je (la) préfère à Clytemnestre », etc. Elle se manifeste longtemps après lui. Dans maint passage du théâtre attique, un parfait et un présent se trouvent associés : επιζήτει, σύγεται προσθέτει ; (Arist. Ach. 210), τίς εἴνε τοδε' αἰγή ἀγεται τα και δίδοσσεν προστῶν ; (Esch. Eum. 392), τοι και δίδοσσες τοι πλάντει τι ει κακοῦ (Soph. OEd. R. 409) « toi qui n'es pas aveugle tu ne vois pas dans quel malheur tu es tombé » (cf. arc. δίδοσσεν ἵπτι Anecd. de Bekker, III. 1094-1096). Le rapport des deux temps explique d'ailleurs que le thème de parfait ait parfois fourni des présents (ἀνέρει de ἀνώγει, γεγνώντει de γεγνώνται) et que la flexion du présent ait été dans certains dialectes étendue au parfait (§ 468 Rem.).

La valeur caractéristique du parfait apparaît au plus-que-parfait, qui exprime proprement l'achèvement du procès dans le passé : εἴλον είλεσσεν ει βίτησεν (x 360), εποίησεν είσπανθεν νέον (c. 294). C'est l'imparfait du présent achevé. Il n'a donc rien de commun avec le plus-que-parfait du latin ou du

français, qui est un temps relatif exprimant le passé par rapport à un autre fait passé. Ce plus-que-parfait n'a pas d'expression en grec ancien, qui le rend par l'imparfait ou l'aoriste (avec la nuance propre à chacun) : ἀπέστελλον τὰς εκατὸν ναῦς ἀπερ παρετελεῖσθαι « ils envoyèrent les cent navires qu'ils avaient équipés » (Thuc., II, 23), οὐ Αμάσις ἐτάρη ἐν τῷ ταφῇ τὰς αὐτὰς εἰρηθείσας « Amasis fut enseveli dans le tombeau qu'il avait bâti » (Hér., III, 10). Cf. chez Homère πρέψει « il avait envoyé en avant » (P 545), κάμει « il avait fabriqué » (I. 523), etc.

Lorsque le grec a donné un futur à son parfait, la même valeur s'y retrouve : ἔστειχο « je me tiendrai », τεθνήσκω « je serai mort », de ἔστηκα, τεθνήκα. Ce futur parfait remonte sans doute à un désidératif à redoublement de l'indo-européen (§ 295). Homère ne le connaît qu'au moyen : τετείχεται (M 345), λαλεῖθεται (Ω 742), μεγάλωσεται (A 139), εἰρήσεται (Ψ 795), etc. Le plus ancien exemple de ἔστειχο est d'Aristophane, Lysist. 634 ; les plus anciens de τεθνήσκω, d'Eschyle, Ag. 1279 et d'Aristophane Ach. 325.

§ 336. Exprimant le procès achevé, le parfait est le plus souvent intransitif : ἔβοσκε, ἔτυσε « j'ai les yeux ouverts, je vois clair » (v. ci-dessus), μέμνηται « j'ai l'esprit égaré » (τὸ ἕγκεν μέμνηται dans le chœur d'Antigone sur l'amour, v. 790 « celui qui le possède est fou »), τέττηται « je suis coagulé » (τεττάται πεπλι χρόνι τέττηται ἀλμή, φ 237). L'addition d'un régime tendait à donner au parfait la valeur transitive, c'est-à-dire à le transformer en un « résultatif » exprimant que l'action accomplie avait produit un résultat. Le rôle essentiel dans cette évolution a été joué par le moyen. À l'époque ancienne, le parfait se présente surtout sous la forme du moyen, et c'est, comme on l'a vu, sur le moyen que la plupart des parfaits actifs ont été refaits. Lorsqu'un verbe possède à la fois un parfait radical de type ancien et un parfait en -ται, on sait que ce dernier a d'ordinaire le sens transitif par opposition à l'autre qui conserve la valeur intransitive : ἄπειλλαι veut dire « je

suis mort », et ἀπολώληκα « j'ai fait périr ». Mais ἔλαυνα (Διόνυσos Hér., I, 70, ἔλαυνα Pind., Pyth. III, 57) a le sens passif et sert de parfait à ἀλεκτορας.

REMARQUE. — Le parfait résultatif existe à peine chez Homère. Les verbes θήμειν et δίδωμι, dont le sens n'admet pas la possibilité d'un parfait du type θέλων ou δίδων, n'ont pas de parfait dans la langue homérique ; et c'est l'aoriste qui est employé avec la valeur d'un résultatif : εἰ μάλα καπετάρει τοτε, θέω τον αὐτόν ιδεύειν (A 178), εἰ μάλα ιδεύειν, τολεῖθε γοῦ δίδωσι λαόν (I 481). Mais l'existence d'un moyen (εἴ τοι, θέλειν λύειν, δίδωσαι τολεπύγεια λύειν « ma fille, les travaux de la guerre ne t'ont pas été attribués », II, 428) devait contribuer à faire créer un parfait à valeur transitive exprimant le fait résultant actuellement de l'action accomplie : ιδεύειν δίδωσαι « je suis dans l'état d'un homme qui a donné un ouvrage ».

§ 337. La valeur résultative est celle qui caractérise le parfait à l'époque classique. Elle explique que dans la langue d'Hérodote, le parfait puisse être remplacé par une périphrase où le participe parfait est accompagné du verbe substantif (*εἰπειν* ou un succédané, § 873 Rem.). C'est surtout au temps passé ou à l'un des modes du parfait que ce tour est employé : ainsi dans ἀπέτριψεν τον (IX 118 ; ἀπέτριψε est d'ailleurs fréquent chez Hérodote), ἐτυχεν τεταγμένον (IX 49), ὅπηρχε πεντερυμένον (V 103), τὸν πεντερυμένον (III 119, mais πεντερυμένον III 75), ὀρμητηρίου τον (IV 66), etc. Une phrase comme ως ἦγε τυγχάνω τὰ νῦν τὰδε ἀπετρύπας ξενίους αὐτοὺς μάλιστα ἵξενίστεαι « à quel point j'ai d'affection pour eux actuellement, tu le sais parfaitement toi-même » (VII 104), montre que ce tour s'emploie aussi à l'indicatif et au temps présent.

La langue des tragiques en présente un autre, qui consiste à employer le participe aoriste avec le verbe ίγειν. Ainsi dans Antigone, v. 793 : εἴ καὶ τότε νίκεσσε... ίγειν ταρπίζεις « c'est toi qui as excité cette querelle », ou dans Oid. Roi, v. 577 : ἀπέτριψεν τὴν ιμῆν γέμας ίγειν ; « as-tu épousé ma sœur ? » Ce tour, dont on a déjà un exemple d'Hésiode (Op. 42), est également parfois attesté en prose (Hérod., I, 27 ; Thuc., I, 68) ; il est particulièrement employé par Sophocle et porté le nom de σύγχυτος Σοφοκλεῖστος. Plus rarement, c'est le participe parfait

qui est employé : *βέβαιοντας ἤγειρε* (Soph. Cl. d. R. 701 ; cf. Phil. 600), *λόγοις γράμματα ἐγένετο τροποποίησις* (Xén. An., I, III, 14).

L'un et l'autre sont un témoignage que la langue éprouvait le besoin de renforcer l'expression du parfait, pour laquelle la forme simple ne suffisait pas. Celle-ci en effet tendait de plus en plus à prendre la simple valeur d'un narratif, c'est-à-dire à se confondre avec l'aoriste. On suit cette évolution depuis une date assez ancienne. Xénophon offre déjà des exemples où le parfait n'est qu'un temps historique relatant un fait passé : *καθότι οὐ πάντας ἀπέτρεψεν εἶδεν οὐτι τίνι Αγρίου « il décida aussitôt de marcher sur l'Achaïe »* (Hell., VII, 1, 41). La confusion de l'aoriste et du parfait, qui est accomplie au début de l'ère chrétienne, devait entraîner la perte de ce dernier. Pour rendre le sens de l'ancien parfait, la langue se crée une nouvelle forme, de caractère périphrastique, qui est encore en usage aujourd'hui. Ce que Démosthène exprimait par *θεωρεῖν* s'exprime aujourd'hui par *έγινε θεωρίας* (Thumb, *Hdb.*, p. 106 ; Pernot, *Gramm.*, § 325) ; on lit déjà chez Diodore (XX, 11, 65) : *περὶ γὰρ τούτου ἔτενεν εἴγεται γενεράρχειν τοῦ Ιστοριῶν*. C'est ce tour qui a finalement eu raison de l'ancien parfait et qui l'a chassé de l'usage. Un autre tour, plus fréquent encore en grec moderne, est le tour *έγινε λίγοις*, devenu *έγινε λίγοι « j'ai délié »*.

IV. — Thèmes d'aoriste (et futur) passifs.

§ 338. Le type indo-européen à suffixe *-t- (sans alternance) s'est conservé en grec dans plusieurs exemples tels que *ἐμάνετο* (prés. *μαίνεται*), auquel on peut comparer v. sl. *mīnē-ti* « penser », aor. *mīnē-xn̄* (avec addition d'une caractéristique d'aoriste) en face de prés. *mīnē-tñ* « il pense » ; *ἐγέρετο* (prés. *γέρειν*), *ἰσίνετο* (prés. *ζίνειν*), *ἰτίτετο* (prés. *τίτεπεται*), *ἰτιλάγετο* (prés. *τιτιλάγω*), *ἰλίτετο* (3^e pl. *λίτεται* II 507 ; prés. *λίτετω*), etc. Le ton est sur le suffixe, comme le prouvent les formes *μαντε-*
ται, *μαντείς*.

Le type s'est bien développé dans les verbes à présent radical. Mais beaucoup des exemples en sont sûrement nouveaux ; tels θίρειο (p. 23) de θίρευε, ou εὐάλλαγειντε; (Hér., VII 173) de λέγειο. Il y en a qui n'apparaissent que dans la période classique. Un indice de formation récente est fourni par att. ἵξιντε (Arist. Lys. 906) où figure le -ε- du présent κάινο (de *κάιν-ε-γω, § 57) et par att. τίλλαγειν (Isée, IV, 13) du verbe dénominalis αἴλλαγειο (de *αἴλλαγ-ε-γω, parf. -τίλλαγε, § 331).

L'aoriste en *-e- en indo-européen exprimait l'état (§ 286) ; employé absolument, il était apte à rendre le passif. Des formes comme ἐπάρειο, ἵχαρειο ont gardé en grec la valeur ancienne ; il y en a même comme ἐδάρειο « j'ai appris » (I' 208) ou ἐδηρειο « j'ai vu » (Pind. Ném., VII, 4) qui admettent un régime à l'accusatif ; mais ἐρίνειο a pris la valeur passive quand οἶνο a été constitué en face de φαύσειο. Le grec a tiré de là une formation nouvelle à valeur passive, qui explique des formes secondaires comme att. ἵξινειο, τίλλαγειο.

REMARQUE. — Le vocalisme radical est normalement au degré zéro, comme les exemples précédents le montrent. Mais il s'est parfois produit des co-fusions avec le vocalisme d'autres formes du verbe, et notamment du présent. Ainsi du verbe ελέγειο sont attestés ἵκλαγειο et ἵκλιγειο (ce dernier seul homérique, pour une raison métrique).

§ 339. Le suffixe -ε- avait un défaut : il s'ajoutait malaisément à un élément radical terminé par une voyelle. Cette difficulté a été levée par la substitution de -θε- à -ε-.

Aucune autre langue ne fournissant le correspondant de -θε-, il est certain que ce suffixe est une création du grec. Sur la façon dont il a été créé, on a fait diverses hypothèses. La plus vraisemblable est d'y voir un élément -θ- semblable à celui qui sert à former des présents dérivés, tels que εγίθω (cf. εγώ, εγεγενότη et εγένοται), τεθίθω, φθερόθω (§ 271) ou un aoriste tel que -ειθάσθε (Soph. El. 361, Apoll. Rh., II, 390; IV, 339); cf. Chantraine, *Mél. Vendryes*, p. 103.

L'aoriste en -θε- s'est constitué entre l'époque indo-européenne, dont la comparaison donne idée, et l'époque histo-

rique du grec ; il est attesté dès les premiers textes : Homère l'emploie couramment. Pas plus que l'aoriste en -τι-, il n'avait originellement la valeur passive ; on le trouve même aussi pourvu d'un régime à l'accusatif : αἰδεσθεὶς ἐντίγενος « ayant du respect pour la réprimande » (Δ 402). Tous deux à l'origine ne marquaient que l'état. Peut-être a-t-il existé entre eux une différence d'aspect, la forme en -θη- soulignant plus que la forme en -τι- l'entrée dans l'état exprimé par le verbe ; cf. A. Prévot, *L'aoriste passif en -θη-*.

Quoi qu'il en soit, grâce à la création du suffixe -θη- tous les verbes transitifs ont pu recevoir un aoriste passif. On a ainsi dans les verbes dérivés des formes comme ἐπιπλήθην, ἵππληθην, ιθωρίζθην, ἐπεκλιθην, ἀναμιθην, etc. Ceux des verbes radicaux qui n'avaient pas d'ancien aoriste en -τι- en ont reçu un en -θην. Déjà Homère emploie ἐπειθην (Ὀμηρίσθη II 316), de σχῆμα. On est souvent parti du thème du présent, comme le montrent les aoristes, déjà homériques, ἐκάινθην (Γ 360) de κλίνω, ὥρινθην (II 509) de ὥριν, ἴρανθην (P 650) de φαίνω, etc. Il y a parfois hésitation pour le vocalisme radical. Du verbe τρίζω n'est attesté que ἐπράθην (Plat. Polit. 310 A) avec vocalisme du présent, en face de hom. ἐπράτην. Du verbe τρίζω, l'aoriste passif est ἐπράσθην chez Homère (ο 80) et Hérodote (IX, 56) d'après ἐπράτην, mais ἐπρίσθην en attique d'après τρίζω. Du verbe πλέσσω déjà pourvu d'une double forme ἐπλήγην et ἐπλάγην (§ 338 Rem.), on a un aor. pass. ἐπιλήγθην chez Plutarque. Du verbe λέγω sont attestés à la fois ἐλέγην et ἐλεγθην, ce dernier avec le vocalisme du présent. De même, de ζύγνυμι, ιζύγην et ιζυγθην (Esch. Ag. 842).

Le suffixe -θη- se présente parfois sous la forme -θε-. La siffante est ici analogique des cas où, appartenant au thème, elle cessait d'être visible dans une partie des formes : ἐπελέθην, de τελέω, ιζύθην, de ζύγνυμι (cf. ζωτίς). Ainsi ont été créés ἐγνώθην de γνωνίζω, ἐτιθην de τίνω, etc. Homère a déjà ἐπετίθην (Φ 538, 2 50) de πετάνειμι.

§ 340. Un futur passif a été créé sur l'aoriste en -τι- (-θη-)

par addition de la caractéristique -τι- du futur (§ 320) : ἐρίθεταισθαι, ἐλαύθηταισθαι. Homère n'en présente qu'un seul exemple : πενήστεσθαι (K 365); car ζετέσθαι (γ 187, τ 325) a la valeur active de ζετάνε (§ 338).

Ni Homère ni Hérodote n'offrent de futur en -θεσθαι. Ce futur n'apparaît pas avant Eschyle; il s'est développé en attique (Meisterhans, p. 155). L'ionien-attique flétrit le futur passif avec les désinences moyennes; mais le dorien emploie les désinences actives: syrac. Ζευχθεσθαι (Archimède), rhod. Επικληθεσθαι, thér. πενήθεσθαι, etc. Cf. Buck, *Dial.*, p. 108.

V. — Thèmes de présent et Constitution des conjugaisons.

§ 341. La plupart des types de présent indo-européens subsistent en grec, au moins à l'état de traces. Certains se sont transformés et ont fourni des séries nouvelles. Ainsi le suffixe "-y/-" combiné avec divers éléments précédents a formé un grand nombre de types plus ou moins productifs. De cette façon, certains types nouveaux ont été multipliés, tandis que les anciens cessaient d'être productifs et ne laissaient que de simples survivances.

La tendance à unir le thème de présent aux autres thèmes pour constituer une conjugaison (§ 304) a entraîné certaines actions analogiques. Il y a des présents bâtis sur des aoristes (p. ex. ζεινόμενοι d'après Ζεινός § 354) ou sur d'autres thèmes (par ex. ζελόμενοι sur ζελωτικός § 366). Inversement, le système des verbes dérivés πολύτελοι ἴσιληροι καρπούροι ἵσιλεθεν est une création secondaire, faite en partant du présent. Mais à côté de ce système régulier, il subsiste de nombreux débris du système ancien fondé sur l'indépendance des différents thèmes verbaux. L'ensemble de la conjugaison grecque offre donc un aspect complexe. Pour l'exposer, il convient d'indiquer à la fois les divers types de présent et les formations qui complètent le système de chaque verbe.

Une tendance générale se manifeste de bonne heure à éliminer le type athématisque en y substituant le type thématique.

A. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES SANS REDOUBLÉMENT.

§ 342. Ce type est en grec une pure survivance et ne comprend plus que des verbes anomaux ; cf. Chantraine, *Morph.*, § 234.

Le plus clair est *εμί*, futur de *εργέμαι* en attique (§ 320) ; la valeur de présent est sensible chez Homère et se retrouve ailleurs (Esch. Sept 373). L'alternance *εμί* *ἔμι* est ancienne (skr. *émi* de *ai-mi « je vais », *imdh* « nous allons ») ; l'imparfait hom. *ἔμα* (§ 427, etc. ; transformé en *ἔμων* x 146, etc., par passage au type thématique), v. att. *ἔμα*, a un augment de forme *ἡ-* (§ 472).

Sur le présent dor. *φίμι* (ion. att. *φέμι*), pl. *φίμεν*, également archaïque (cf. *fāti*, § 410), on a constitué une conjugaison avec un futur *φέσω* et un aoriste *ἔφησα*.

Le plus important des présents de ce type est *ἴμι* « je suis », dont la racine *io-* est visible dans *ἴον* (§ 482).

On a en indo-iranien les correspondants exacts des verbes moyens *xətā:* (skr. *çēta-* « il est couché ») et *ħotā:* (skr. *ħtē-* « il est assis »), qui n'offrent pas plus d'alternance vocalique en sanskrit qu'en grec et dont la conjugaison est limitée au présent. L'esprit rude de *ħotā:* est analogique des formes où devait se produire une anticipation d'aspiration (*ħūai*, *ħuəθə:*, § 66 Rem. I) et peut-être aussi du verbe *īxəpā:* (racine **sed-*).

Au même type appartiennent quelques formes isolées comme ion. *είμας* (τ 72), *ἴοσσι* (ω 250), -*τεταί* (Hér., I, 47) de la rac. **wes-* « vêtir » (§ 70 et 354) ; *δέχ-ται* « ils reçoivent » (M 147) avec *χ* d'après *δέχ-θε*, rac. **dék-*, cf. *δέκ-το* (B 420) ; etc. Et aussi une série de présents tirés de racines dissyllabiques : hom. *ἴρε-μαι* (Γ 446) devenu ensuite *ἴράω*, *ἴρε-μαι*

(p. 378, n° 427). *(f)ie-*ω*: « je désire, je tends vers » (ἰττεῖ, Η 301; ne pas confondre avec le moyen de ἴττει, iev̄:n A 77, cf. Boisacq, *Dict. Etym.*, s. u.), *ἴαγω*: « je brille » (ἴαγεται ζ 242 : rac. *dey়-, cf. skr. *dideti* « il brille » et ζίζης « brillant »), att. *κρίπτω*-*ω*, dor. *κρίμνω* (Pind. *O.*, VII, 25), att. *τίτι-ω*, dor. *τίτι-ω* (Pind. *N.*, VI, 48 et *P.*, VIII, 90); etc.

B. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES À REDOUBLÉMENT.

§ 343. Le grec a quatre verbes usuels de ce type, qui sont anciens : *ἱλῶμαι* (skr. *dādāmi*, lat. *dō*), *ἱθῆμαι* (skr. *dhābhāni*; cf. lat. *faciō*, §§ 287 et 411), *ἰσχω* (cf. lat. *incidō*, § 422) et *ἰστά-ω* (ion. att. *ιστήμαι*). Ce dernier toutefois n'a hors du grec que des correspondants thématiques, comme lat. *sisto* (§ 278). D'ailleurs, en grec même, la tendance à flétrir ces verbes thématiquement se manifeste de bonne heure (§ 478 et ss.). — De la rac. *gʷʰa-, le grec a des traces d'une forme correspondante à skr. *jigāti* « il va » dans lac. *ἵδειν* (Pollux, IV, 102) partic. hom. *ἵδει*; H 213, etc.; ce présent, passé à la flexion thématique dans *ἵδει* (hymn. Merc. 225), partic. *ἵδειν* (I^o 22, etc.), a été remplacé par un présent *ἵδειν*, sur lequel une conjugaison s'est développée : fut. *ἵδειν*, aor. *ἵδειν*. — On a peut-être un présent du même type dans *ἐνίγμα* (avec *s* prothétique, § 53), en face de l'aor. *ἐνίγμη*.

REMARQUE. — Les présents *κρύψει*, *κρύψει* formés de racines disyllabiques avec le degré plein de la 2^e syllabe offrent en grec une structure particulière dans le fait qu'une nasale s'est introduite dans le redoublement. À la même formation, mais sans nasale, appartiennent les présents : *κρύψω* (infin. thess. *ἴσ-κρύψω* Coll. 1337, 4), *κρύψω* et *κρύψει*. Il y a une nasale dans la forme dorienne *κρύψεται* (3^e pers. sg. . époque hellénistique).

C. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES SANS REDOUBLÉMENT.

§ 344. Ce type est largement représenté en grec. Il a conservé beaucoup de formes anciennes qui se retrouvent dans

d'autres langues : il s'est enrichi de bon nombre d'autres, provenant en particulier d'anciens types athématiques. Cf. Chantaine, *Morph.*, § 244.

Peuvent passer pour anciens des présents comme :

leīmā (cf. lit. *lēti* « je laisse », got. *leibra* « je prête »), en face de *aor.* *lēnōv*, parf. *lēlaena*, fut. *lēijs*; l'indo-iranien et le latin ont un présent à nasale (§ 281).

μέμνω, à côté d'un présent redoublé *μεμνώ*, § 347 : le latin s'est créé un présent nouveau sur un thème aussi- de **məm-n-* (§ 416) ; le grec a une trace du même thème dans le parfait *μεμνύσκα*, formation nouvelle destinée à distinguer la racine **məm-* « rester » de la racine **mən-* « penser » (*μηνός*, *μέμνυστε*), et où le vocalisme *e* du présent a été généralisé pour éviter une confusion avec *ιμνύετε* ; le futur est *μέμνω* (att. *μέμνω*), l'aoriste *μέμνη* (de **məm-n-ε*, § 68).

ἴγω, d'une racine **igb-* « s'emparer de » (skr. *sabhati* « il conquiert »), à côté d'un présent redoublé *ἴγω*, § 347 ; sur *ἴγω* ont été faits *ἴγαννος*, *ἴγαννος* et *ἴγα-ίγνωστος* ; d'autre part, on a un dérivé en -*ōs* dans *ἴγίλος* ; l'aoriste est *ἴγων* ; il y a deux formes de futur, l'une normale *ἴ-* (où se conserve le *b-* initial de la racine, comme dans le nom propre *Ἵαγως*), l'autre obtenue à l'aide d'un suffixe *-t-*, *ἴγιτο* ; les parfaits sont de formation secondaire, hom. *ἴγαγνωστος* (B 218) avec suffixe *-t-*, att. *ἴγητος* tiré du même thème en *-t-* que *ἴγιτο*.

βέλλεσθαι, d'une rac. **bəlbəd-* (lat. *fidiō*, dont la correspondance avec *βέλλεσθαι* apparaît dans le fait que le perfectum est *fides sum*), avec l'aor. *βέλλον* (Pind. P., III, 6;) *βέλλουν* et le parfait *βέλλεσθαι* ; il y a un aoriste tiré d'un thème en *-t-* dans hom. *βέλλεσθαι* (Δ 198) ; la valeur factitive est obtenue par l'actif *βέλλει*, fut. *βέλλεται*, par le vieil aoriste *βέλλεσθαι* (§ 314) et les nouvelles formes aor. *βέλλεται*, parf. *βέλλεσθαι* ; un passif *βέλλεσθαι*, *βέλλεσθαι* a en outre été créé.

πάρδεσθαι (cf. skr. *pardate* « péditez ») ; aor. *Ιεράδον* et *Ιεράδον* (§ 142) ; le fut. *πάρδεσθαι* est bâti sur un thème en **-t-*, d'où est tiré aussi le substantif *πάρδεστος* ; et qui se retrouve en slave ; parf. *πάρεσθε*.

νέομαι (cf. skr. *nādati* « il revient », got. *gansis* « je reviens [à la santé] ») d'une racine **new-*, bien visible dans *νέαντος* ; le présent sera souvent de futur, comme *ἴηται* (§ 320) ; il y a un présent redoublé, ion. *νέομαι* (Ψ 76), de **νε-νε-ο-* ; de la même racine est tiré un verbe indiquant l'état, avec suffixe **-y-θε-* (§ 361), *νέομαι*, dont l'aoriste est *νέον* (Ζ 119) et *ινέονται* (Hes. Op. 639 : cf. B 629) ; le dénominalis *νέοτα* insiste sur la durée du procès indiqué.

Enfin de **new-*, répondant à lat. *ārē* (§§ 66 et 107 ; cf. *uistī*, *uistus*) ; hors du présent, il y a peu de formes, aor. hom. *άρει*, fut. tardif *ἴη-έρει* (sp. Athen., II, 61), parf. *ἴηρετε* (Esch. fgt. 321 ; l'*η* initial indique assez que la forme est récente).

'(p)*έρει*, forme ion. att., cf. dor. 'p*έρει*, en face de l'adj. '(p)*έρει*, dor. *έρει*, et du causatif latin *uiderē* (§ 425) ; il y a un autre présent dans

hom. *(*f*)²*θέμα*; l'aoriste est **θέμι-* dans hom. *(*f*)²*θέμι-*, *θέμι-*, le parfait **θέμι-* dans hom. (*f*)²(*f*)²*θέμι-*; il y a un aoriste sigmatique dans *θέμα* (§ 333), d'où *θέμη-*, *θέμηση-* et des formes en -η- dans le fut. *θέμη-*; (Hérod., V, 39) et dans le perf. *θέμησα* en locrien (§ 334).

Ἄγω, comparable à lat. *agō*, skr. *djāmī* « je conduis » avec un vocalisme ε, non sujet à alternance; aor. *ἀγαγόν*, fut. *ἀγέω*, perf. moy. *ἀγαγός*; les perf. act. *ἀγάγε*, *ἀγαγόν* et *ἀγένητος* (§ 331) sont récents.

Ces exemples suffisent à donner idée de la variété des formes qui existent en face d'un présent thématique, et conséquemment de la complexité des conjugaisons qui ont un présent de ce type. Il faut y joindre les faits de supplétisme, déjà signalés (§ 259), si frappants dans le cas des verbes *εἴρω*, *λέγω*, *πάτεω*, *ἐργάζομαι*, etc.

§ 345. Un bon nombre des présents radicaux thématiques sont sûrement des créations secondaires, issues d'anciens athématiques ; tel ion. *Ἀκαπτά*, att. *Ἄγεται* (§ 342). Hésychius cite un présent *λέγεται*: *χοιράται*, dont on a fut. *λέγουμαι* (§ 413) et aor. *λέγημεν* (1666); mais les formes hométiques *λέγεται* § 453, etc. *λέγεται* § 320 (leçon d'Aristarque), -*λέγενος* § 62 indiquent une ancienne flexion athématique, et en fait il n'y a guère pour cette racine de forme thématique attestée dans les autres langues. De la racine **leigh-* « lécher » le sanskrit n'a que des formes athématiques ; le gr. *λείχω* (à côté de la forme dérivée *λεγχάω*) est suspect d'être récent ; l'aor. *λειχήται*, sûrement secondaire, est peu attesté. La racine **derk-* « voir » fournissait un aoriste athématique, bien attesté par le skr. *द्दर्शयौ* « j'ai vu », 3^e pl. *द्दर्शयन्*. A skr. *द्दर्शयन्* répond gr. *ἐπακούω* (3^e pl.), sur lequel on a refait une forme de type thématique *ἐπακούω* (1^{re} sg.) *ἐπακούει*, etc. (§ 313) ; le présent *ἐπακούει* peut donc lui-même être sorti d'un ancien **derk-* athématique ; le parfait *ἐπερκεψε*, qui est ancien, a subsisté.

§ 346. La plupart des présents radicaux thématiques du grec ont le vocalisme ε de la racine. Le chiffre en atteint presque la centaine. Ce sont en général des formes claires, comportant une étymologie : γίμω, θίμω, θίρω, ἀρίτω, είνω, θέλω,

ἴπολιτος, ἴρεῖθω, ἴρείκω, ἴρείνω, ἴρισω, ἵρπω, θέω, κίλεμαι, καίθω, λίθω, λίπω, μέθω, μήλεπω, νέμω, πίκω, πίλευμαι, πένεμαι, πέμπω, πίρημαι, πειθεμαι, πλέω, φίω, βίζω, είθεμαι, επίνθω, σπιύω, στίγμω, στίνω, στίζω, στρέζω, τίμω, τίρπω, τρίζω, τρίζω, φίδελαι, φίδεμαι, φίρηω, φεύγω, φιλέγω, χέω, φίγω, etc.; κτήω, λέθω, σίγω, τήξω, etc. avec *ε*, issu de *a*; ἱπτήγω, λήγω, μήδεμαι, etc. avec *e* ancien.

Ceux qui ont le vocalisme zéro de la racine sont très rares; et contrairement aux précédents, ils sont généralement d'étymologie obscure ou même n'ont pas de correspondant hors du grec. Tels γράψω ou γλίθω (en face de lat. *glübd*, dont l'a repose sans doute sur une ancienne diphtongue, § 412).

Le vocalisme *o* de la racine est exceptionnel; un présent comme hom. βόλεψαι tient sans doute la place d'un ancien athématique; cf. Meillet, *J. F. V.*, 328.

REMARQUE. — En dorien, dans les racines à sonante *r*, le présent est souvent attesté avec le vocalisme *a* au lieu de *e*. Ainsi en face d'ion. att. τρέψω τρίψω τρίγμω τρέπω πίσω, le dorien a les présents τράψω (Hésych.), τράψω (Pind. P., IV 115), τράγμω (Pind. P., VIII, 32; Théocr., II, 147), τραψέψω (Sophron, sgt. 79), πάσσω (en locr. Coll. 1478, §, en éléen, ibid., 1168, §, en phocid. B. C. H. 1899, p. 611). Le présent τράψω existe peut-être aussi en ionien (Hoffmann, *Dial.*, III, 309). Sur ces faits, v. § 150.

D. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES À REDOUBLÉMENT.

§ 347. Ce type n'est jamais qu'une survivance, même là où la formation en est claire, comme dans les présents γίγνομαι (aor. γίγνεσθαι, parf. γίγνεται) en face de lat. *gignō* et *genō*, τίνω (avec *i* long, d'après βίτω?) en face de lat. *peti*; μίμνω, ιγχω, en face de μίνω, ιχω; ιξω; hom. (F)ι(F)ιχω. Pour le sens, ces présents semblent avoir une valeur ponctuelle, insistant tantôt sur le terme de l'action (τίνω), tantôt sur l'entrée en action; ainsi s'opposeraient μίνειν « rester arrêté » et μίμνειν « s'arrêter » d'où « tenir tête », ιχειν ιξειν; (Δ 302), « tenir des chevaux à l'arrêt » et ιγχειν ιγγειν; (O 456) « retenir des

chevaux qui s'agitent » ; cf. encore *πετὰ γέποντας ἔγειρεν* (Hés. Théog. 283) et *πετὰ γέποντας ἔγειρεν* (Soph. Phil. 1110), *νεῦντας ἔγειρεν* (Pl. Rép. 534 B) et *νεῦντας ἔγειρεν* (id. ib. 511 D), etc. Voir Vendryes, *M. S. L.*, XX, 117.

E. PRÉSENTS EN -εῖν ET -εῖναι.

§ 348. Le type de présent indo-européen en *-n̥t̥- (§ 290) est conservé en grec dans *ἔργειν* (aor. *ἴργειν*, fut. *ἴργειναι*), mais il ne s'est pas répandu. Il faut toutefois citer *τίνειν* éol. *τίνων*, où le suffixe a servi à tirer un présent du thème d'aoriste (§ 313 Rem. I), attesté dans l'impératif *τίθει* éol. *τίθει* (la forme *ἴτιση* présente le passage de cet aoriste au type thématique).

Le présent en -εῖν résulte parfois du passage au type thématique d'un ancien thème en *-nd- comme dans *χάρην* (§ 352 Rem.) ou en *-nr- comme dans *φένειν* (cf. *φένειθεν*, § 353) à côté du thème d'aoriste *-ñh- conservé dans *ἴθειν* (Σ 446), *ἴθεται* (Σ 100), et *φένεται* (subj. Υ 173).

En revanche le type indo-européen en *-n̥t̥/- a pris en grec sous la forme -εῖν une certaine extension. La langue s'en est servie pour tirer d'autres thèmes verbaux des présents indiquant que le procès entre en développement. Voir *Festschrift Wackernagel*, p. 265.

§ 349. Les anciens thèmes à infixe nasal, dans la mesure où ils ont subsisté, ont reçu le suffixe -εῖναι, si bien que le grec y combine un double élément de formation, l'un infixé et l'autre suffixe. En face de lit. *bundā* « je m'éveille », *bundēti* « être éveillé » le grec a un présent *μυθάνειναι* « je m'informe » (proprement « je m'éveille à la connaissance »), à côté de l'aor. *ἰπνήγενται* et du présent *μυθόνειναι* (qui a un exact correspondant dans le skr. *bidhati*). En face de skr. *rīgikti* « il laisse », pl. *rīgicanti* (§ 281) et de lat. *linquo* (§ 415), le grec a un présent *ληπτίζειναι* (attesté dans un fragment de Sappho récemment découvert), à côté de l'aor. *ληπτεσσε* et du présent

λέτω. L'arménien a utilisé le suffixe nasal *-an/-, d'une manière analogue au grec, mais sans garder l'infixe ; il dit *iklanem* « je laisse » à côté de l'aor. *elikk* « il a laissé » (gr. έλιξε).

Des racines contenant une nasale ont été traitées de même. Ainsi, à côté de l'aor. ἔχασσον (où a sort de *g*), fut. γείτημαι (de *χερβ-*s-*), parf. κιγζόνθη (hom. κεγζόνθη Ω 192 sur un papyrus), le grec a créé un présent γαντζάμα « je contiens » (Ψ 742). À côté de l'aor. ἔλαχθον, parf. λιλαγγά (λ. 304), le grec a un présent λαγγάμα ; ici toutefois s'est développée une série de formes nouvelles bâtie sur l'alternance *a* : *a* dans fut. λιλαγματι, parf. att. ειληγγα (Meisterhans, p. 135). À côté de l'aor. ἔμαθθον (où a sort de *g*, cf. μινθήρεις ὄφεντις Hésych.), le grec a un présent μανθίμω ; il n'y a pas trace des degrés vocaliques *μενθ- *μανθ- dans ce verbe, parce que le futur et le parfait sont tirés de thèmes à suffixe -ε- μαθησσατι, μα-μιθηγα.

Les conditions de la formation sont moins claires dans le cas de λαβθίμω (fut. λαγψαμι, aor. ἔλαβον, parf. ειλητρα, § 70 Rem. III), λαυθίμω (fut. λασσαμι dor. λασσαμι, aor. ἔλαθον, parf. λιστρα, dor. λικιθα) à côté du présent λιθω dor. λιθω, '(f)ινθίμω (§ 344) à côté du présent '(f)ιλογμι, ion. att. φίλημι, etc.

§ 350. Ce type à double nasale (infixée et suffixée) semble être resté assez vivant en grec. Homère n'en présente que sept exemples : λαγγάμω, λαυθίμω, τιγτλίνημαι (refait sur τιμπάτημι, § 349), πυνθάνεμαι, τυγχάνω, γαντζάμω, ἀντάμω. Les autres s'échelonnent sur toute l'histoire du grec. Chez les tragiques, on rencontre φρύγίμω (Esch. Prom. 513 ; Soph. El. 132), θρυγάνω (Esch. Sept 44), λιγγίμω (Esch., Choeph. 622) créé sur hom. κιγάνω (issu de *κιγκανω). Plus tardifs sont λαυθίμω (Hésych.), δαγκίμω, πανθίμω.

Souvent le suffixe -άνω a été ajouté à des thèmes sans nasale ; ainsi le grec a λιθάνω (à côté de λιθω et de λαυθίμω), κευθίνω (à côté de κεύθω et de λαυθίμω), αισθίνεμαι (aor. ησθίμετον), ἀμαρτίνω (aor. ημαρτόν), αιξάνω (à côté de αἴξω), βιαστίνω

(aor. ἐθάπτω), θερίζω (aor. θερψώ ou θερψεῖς § 142), ἐπυκάνω (à côté de ἐπίκω), ἀπ-ιγθίσαμαι (à côté de ἀπ-ιγθημαι), ιζίνω (à côté de ιζω), ινίνω (à côté de ινω), ιγγίνω (à côté de ιγγω), οἰδίνω (à côté de οἴδιω), etc.

REMARQUES. — I. Parfois la formation a été développée au moyen d'autres suffixes (ainsi l'on rencontre *ιπουανών* et *ιογανών*) ou a subi quelques déviations (ainsi dans *ιπ-ιγγίσων*, *ινίσων* à côté de *ιγγίσων*, *ινίνων*).

II. Le suffixe *-νω* s'est parfois ajouté à des thèmes contenant déjà un suffixe de présent caractéristique; ainsi dans *ιλλούνω* (cf. *άιλων* et *άιλω*) ou dans *όρθονών* (cf. fut. *όρθιων*, aor. *όρθλων* et peut-être *όρθλην* Lysias XIII, 65).

F. PRÉSENTS EN *-νά-* : *-νά-*.

§ 351. Des types athématiques à infixe nasal, le grec n'a gardé que ceux où l'infixe combiné avec un élément de la racine faisait l'effet d'un suffixe (§ 282). C'est le cas dans les présents en *-νά-* : *-νά-* et *-νω-*, dont les seconds seuls d'ailleurs se sont développés.

Le type en *-νά-* : *-νά-* ne demeure qu'à l'état de survivance et non sans altération. Le meilleur exemple en est dor. θίμνάμι hom. θάμνημι, pl. θαμνάμιν, moy. θαμνάμι. L'aoriste est θάμνασσα, de forme dissyllabique pourvue du suffixe *-σσα*; la racine étant durative fournissait sans doute à l'origine un présent radical athématisque, dont on a un reste dans θανίσιο (passé au type thématique) et dans θανάσιο ; cf. θαμπάσσα à côté de θάμνασσα. De la racine attestée par aor. hom. ινίφασσα ινίφασσα, parf. ιέπραμαι (Arist. Ach. 522) et ιεπί(ρ)μαι (Φ 58), fut. ιεπράσσομαι (Arist. Guit. 179), et dont on a un présent secondaire ιιτάσσομαι, il y a un présent ιερνάμι hom. ion. att. ιιρνημι moy. ιιρνημι (Σ 292). On attendrait *ιερνάμι (cf. v. irl. *renaim* « je vend » de *prna-*). Mais le grec a fait passer au présent le vocalisme radical de l'aoriste.

§ 352. Dans la plupart des autres exemples, le grec a introduit dans la syllabe radicale une voyelle qui remonte sans doute à une ancienne voyelle réduite. Ainsi dans ιιρνημι à

côté de *ixiθəsəs*, *xiθvəs* à côté de *ixiθəsəs*, *xiθvəs* à côté de *ixiθəsəs*, *xpiθvəs* (Pind. P. IV, 25) à côté de *ixiθvəs*.

Quelques présents de ce type ne sont conservés qu'au moyen : hom. *xiprəsəs* (seul présent) et att. *βiprəsəs* (C. I. A. IV b 446 2, 51) en face de skr. *mṛṇati* « il écrase » ; sans doute aussi *θeνəsəs*, sur lequel toute une conjugaison a été bâtie, fut *θeνəsəs*, aor. *iθuγγθēs*, parf. *θeθōvəsəs*.

REMARQUE. — Il y a eu passage au type thématique dans *τάρης* (§ 349) en face de skr. *cauñati* « il se donne de la peine » ; l'aoriste est *ταρεο-* et l'on ne reconnaît plus le caractère dissyllabique de la racine que dans *τάρης* (ion. *ταρετής*), parf. *ταρησα* (ion. *ταρητης*) ; cf. *τάρητος*. De même dans *τάρης* dor. *τάρης* d'une racine **t̪em-* (*τάρηγες*) **t̪em-* (*ταρετός*; ion. *ταρετός*, *ταρητα* ion. *ταρητη*), aor. *ταρεο-* dor. *ταρεο-*, prés. hom. *τάρη* N 307. À côté de l'aoriste *ταρεο-*, il n'y a pas de présent à nasale (sur *θυδισκω*, ion. *θυδισκω*, v. § 357) ; c'est qu'il s'agit d'une racine indiquant le procès pur et simple et ne fournissant aucunement qu'un aoriste.

G. PRÉSENTS EN -VV-.

§ 353. Ce type comportait une ancienne alternance *-neu- : *-nū-. Mais suivant l'analogie de -ə- : -ə̄- (*χάρη χάμην*, *θάμνη* *θάμνέμεν*), -t̪- : -t̪̄- (*τίθητι τίθημεν*), -w- : -v̄- (*θίβωθι θίβωμεν*), il y a eu substitution de *n* à *v̄*, si bien que l'alternance est devenue -vv̄- : -v̄v̄-.

Le grec n'a gardé que quelques exemples de type ancien avec le vocalisme radical au degré zéro, notamment *θηνυμοι* (cf. arim. *θηνω* « je prends »), *πτάρυνται* (aor. *πτάρητεν*, p 541), *ἄγνωται* (cf. *ἄγω*). Le thème *θην-* n'apparaît plus que dans le dérivé *θηνίω* (= 145) ; il a passé au type thématique dans hom. *θηνω* att. *θηνω*, de **θηνγω* (§ 63 Rem. I).

REMARQUE. — On ne peut faire état de *τάνωται* (cf. skr. *tāñati* « il s'étend ») pour le joindre à cette liste, parce que ce présent peut s'interpréter, non seulement par **θη-nu-*, mais aussi par **θeu-u-* avec un élargissement «u» de la racine.

§ 354. La plupart des exemples de présents en -vv- résultent d'arrangements secondaires. Le type courant est celui de *θινώμι*, *ζινγνώμι*, *μινγνώμι*, *τινώμι* (*τεινωται* sur des

inscr. crétoises, hom. θίνειαι T 260, § 86), hom. ηίργνημι (x 238) ; il est visiblement refait sur les aoristes θέτει, ηένει, θέττει, ιτει, εἰπει, dont il a le vocalisme radical. Le présent ζεύγνημι par exemple tient la place de l'ancien présent à nasale infixée attesté par skr. yundkti « il joint », lat. iungo (§ 281). De même οίννημι, refait sur l'aor. πίει, a pris la place de l'ancien présent athématique identique à skr. वित्ते « il revêt », dont sont conservées les formes 2^e sg. (F)είτται et 3^e sg. ιτίτται (§ 342).

Les présents οἴννημι, ζεύγνημι sont refaits sur ιτει(ε)ι, ηετε(ε)ι (la racine est ζετ-, conservée dans ζεττει, ηεττει). On peut interpréter de même les présents ξρεάννημι et ξρεύγνημι, faits sur ξείπει(ε)ι, ξεόπει(ε)ι. En s'étendant, ce type a fait concurrence au type en -νημι ; ainsi ξρεμάννημι et ξετάννημι sont refaits sur ξείπει(ε)ι (rac. *κρέμει), ιπίτται(ε)ι (rac. *πεῖται-).

REMARQUE. — Dans tous les exemples qui précèdent, le traitement -νη- de -ει- en ionien attique est le même traitement tout secondaire qu'on observe dans Ηλεκτρώνησος; de Ηλεκτρος νήσος (§ 70 Bern. I) ; c'est une preuve que la formation n'est pas très ancienne.

§ 355. Le type οἴρνημι appelle une observation spéciale. Une forme comme att. οτρώννημι s'explique bien en partant du parfait ιστρώμαι et de οτρωτει ; d'autre part, l'aoriste ταττόπει(ε)ι justifierait un présent οτρέννημι qui n'est pas attesté. Pour expliquer οϊρνημι, il faut remonter à un thème ancien *styr-nein-, conservé dans skr. stṛṇati, pl. stṛṇumidh (à côté de stṛṇāti issu de *styr-na-) et supposer une action analogique de l'aoriste οτρωτει. On explique mieux le présent ορνημι, moy. ὄρνημι (en face du skr. स्त्रृति « il met en mouvement ») en comparant les aoristes hom. ὄρτει, ὄρθορται et ὄρται (ce dernier factif) ; sur la forme radicale à élargissement "-ο-", qui justifie la formation d'un présent en -νη-, a été fait un causatif ορπει. Le présent ορνημι, à côté de ορώνται, a aussi un vocalisme emprunté à l'aoriste ορται (passé sans doute secondairement au type thématique) ; la forme attendue, ορόνται,

est conservé par Hésychius. On a de même les présents ἀρνῦμαι et ἀλλῦμαι, faits sur d'anciennes formes d'aoriste radical athénien à vocalisme *o*.

REMARQUE. — Plusieurs des présents en -τῶν ont de bonne heure passé au type thématique : ἀρνῦμαι (φ. 100 ; Pind. Ol., XIII, 12), ἀλλῦμαι (Archil., 22 et 27 Bergk), ἀρνῦμαι (l'hérécrase, Com. *fct.* II, 324 Meineke), μηρύμαι (Damocle, Com. *fct.* IV, 532 Meineke), διενύμαι (Hérod., III, 119), οὐργύμαι (Hérod., I, 205), ζωρύμαι (Hippocr., VIII, 144), νηπύμαι (Andocide, IV, 27), etc. Le passage au type thématique a été provoqué par l'existence de 3^e personnes du pluriel comme ἀρνύονται, ἀρνοῦνται (§§ 487 et 489).

H. PRÉSENTS EN -τῶν.

§ 356. Le grec a conservé un présent en -τῶν de type ancien dans l'épirote γνώσκω (la forme usuelle comprend un redoublement, γιγνώσκω), en face de l'aoriste γνόνται (§ 291). On explique de même βάσκω (cf. ἰθτείν), φάσκω (cf. φάμε, φάμεν), βίσκω (cf. βιττέρειν et βιττώνειν), etc.

La plupart des exemples anciens sont tirés de racines disyllabiques : θράσκω, βλάσκω, θνήσκω, ἄνα-βιάσκεσθαι, μυτάσκεσθαι (Anacréon) et ἀρίσκω, καρίσκω (v. § 246) ; mais on a aussi λάσκω (de "λαχ-σκ-/-ει-", cf. λάσκεσθαι). Il y a souvent redoublement : βιβάσκω, μιμνήσκω (dor. μιμνήσκω), βιβράσκω, διδράσκω (cf. ἰδράνειν), πιπράσκω, τιτράσκω et, dans les racines terminées par une consonne, διδάσκω (de διδα-^z, cf. lat. *dicō*, § 417), τιτισκεσθαι, etc.

REMARQUES. — Le caractère de la consonne finale de la racine a entraîné des altérations assez singulières dans κάσσω (de "καθ-σκ-/-ει-", cf. καθεσθαι § 313) et dans μάσσω (de "μικ-σκ-/-ει-", cf. μικρεσθαι, μαρτίξειν) ; le latin a *miserō*.

§ 357. Le suffixe -τῶν a été productif en grec ; on l'a employé à former nombre de dérivés, exprimant l'entrée dans l'action ou dans l'état. C'est un suffixe inchoatif. Ainsi dans γηράσκω « je deviens vieux », tiré de γηράω, γέβίσκω « je rajeunis » tiré de τέμνω, γενέσκω « je commence à avoir de la barbe », etc.

Ajouté à des présents en -ι- indiquant l'état, le suffixe -τῶν

est devenu *-εκω* et a été employé pour indiquer qu'on parvient à l'état exprimé par le verbe : ainsi dans *ἀκτέψαμαι* « je suis pris » (cf. *ἀλύωσι*), *επίκτεψαμαι* « je suis privé » (cf. *επέρησσαμαι*), *εύπέψω* « je trouve » (cf. *εὕρον*, *εύπέψω*) et, avec redoublement, dans *ἀπεξίτω* « j'ajuste » (cf. *ἀπεξέπι*), *ἀπεξίτω* « je trompe » (cf. *ἀπεξέπι*).

Le suffixe *-εκω* ainsi créé a parfois été substitué au simple *-εκα*. De là *θυγίτω* (lesb. et dor. *θυάτηκω*, att. *θυγήτω*) à côté de *θυέτω*, *μαντίτω* (lesb. *μαντάττω*, att. *μαντήτω*) à côté de *μαντέσσω*, ion. *χιρίτω* (Hippocrate), *γρείτεψαμαι* (Hérod., III, 117), *γνωίτω* (Hérondas), att. *θεότω*.

§ 358. Il est douteux que le prétérit itératif en *-εκα* se rattache directement au thème de présent en *-εκω*. Ce prétérit est caractérisé par l'absence d'augment, et l'emploi en est limité à l'indicatif. Il est proprement ionien, attesté souvent chez Homère et très répandu dans la langue d'Hérodote.

Il est toujours secondairement formé d'un thème de présent ou d'aoriste. C'est dire qu'il correspond à un imparfait ou à un aoriste : ainsi dans *φέγγεστεν* P 461 et *φίγεστεν* p 316 en face de *φέγγω* et *φέγγειν*, *ἰστάστει* (§ 574) et *ἰστάστεν* (I' 217) en face de *ἰστάμι* et *ἰστάγω*. Sont tirés d'un aoriste : *ἴδεστεν* (Ξ 382); *ἴδεστεν* (Θ 271), *ἴδεστε* (I' 217), *ἡγέστεν* (μ 241), *μιθ-ἴδεστε* (θ 376), etc. ; d'un présent : *βίγγεστε* (II 141), *ἴγεστεν* (I' 219), *ἐγέδεστε* (μ 264), *ἀποιδεστεν* (I 450), *πιγ-εστεν* (Hérod., VII, 106), *χιτίστεστε* (Hérod., II, 174), *βερεστεν* (μ 355), *βερεστεστε* (§ 84), *παλίστεν* (E 788), etc.

On a émis l'hypothèse que cet itératif en *-εκα* était issu de la combinaison d'un thème de présent ou d'aoriste et de la forme *ἴεκα*, tirée de la racine *es- « être » et attestée avec une valeur généralement itérative chez Homère (environ 45 fois), et chez Hérodote (ainsi E 536, II 147, 550, II 739, § 222, etc. ; Hérod., I 196, IV 129, VI 133, VII 119, IX 40). Une forme comme *εἴγεστεν* s'expliquerait donc de la même manière que le type périphrastique qui a donné au latin son

imparfait en *-bam* (§ 435). Cf. Brugmann, I. F., XIII, 267. Sur le latin *escit*, v. § 417.

I. PRÉSENTS EN *-Y¹/₂- ET DÉRIVÉS.

§ 359. Le suffixe *-y¹/₂- a fourni au grec un nombre considérable de formes. Mais comme le grec ne conserve le *y* à aucune place (§ 54), le suffixe n'y est jamais reconnaissable au premier abord. De plus, comme le résultat du traitement de *y* varie suivant la nature de l'élément précédent, le seul suffixe *-y¹/₂- a formé plusieurs types qui sont devenus indépendants les uns des autres. Presque tous les types de présents vraiment productifs en grec contiennent ainsi un suffixe *-y¹/₂- devenu méconnaissable. A consulter : A. Debrunner, *Zu den konsonantischen ja-Præsentien im griechischen*, I. F. XXI.

a. *Présents en *-y¹/₂- de type radical.* Dans un très grand nombre de cas, le suffixe s'ajoutait directement à une racine. Cela ne veut pas dire que la formation ne soit pas secondaire. Le fait que l'aoriste correspondant est presque toujours du type sigmatique dénonce au contraire le caractère secondaire de la plupart des présents grecs en *-y¹/₂- . Ainsi *πτίσσω* (aor. *πτυσσεῖς*) ou *πτίσσω* (aor. *πτυσσεῖς*) doivent être dérivés d'un thème racine *πτίσ-* ou *πτώ-*. Toutefois, au point de vue grec, ces verbes étaient sentis comme radicaux.

§ 360. Quand l'élément radical se terminait par une occlusive sourde ou aspirée d'articulation dentale ou gutturale, le présent est en *-ειω* (att. *-ττω*) ; quand l'élément radical se terminait par la sonore correspondante, le présent est en *-ει* (§ 56). Exemples : *λιεσσει* de **λιττ-γι/-ε-* (cf. *λιττ* ; aor. hom. *λιλττάμην*, λ. 35) ; *φίσσει* de **φπιχ-γι/-ε-* (cf. *φπιχτ* ; aor. *φφιξεῖς*) ; *πλάσσει* de **πλάθ-γι/-ε-* (cf. *πλάθειν* ; et *καππεπλάθεῖς*, § 56 ; aor. *πλάθετ*, Hés. Trav. 70) ; *ἐρίσσει* de **ἐρυχ-γι/-ε-* (cf. *ἐρυχτ*, fut. *ἐρυχτεῖμαι*) ; *σχίσει* de **σχίθ-γι/-ε-* (cf. *σχίζει* ; aor. *σχίσα(ε)ι*) ; *ειδέι* de **ειδγ-γι/-ε-* (cf. *ειδεῖς* « tatoueur » et lat. *im-sligare*,

aor. ἔπιξε). Une nasale est tombée devant ζ dans κλάζω (de *κλανζω, § 68 Rem.) comme le prouvent les présents κλαγγίω et κλαγγίων, le substantif κλαγγή, et les formes εὐλαγῆ (A 46), κλαγή (Esch. Pers. 947) à côté de εὐλαγῶν et κλαλάγη ion. att. κλαλήγα. Certaines confusions se sont produites dans le choix entre -ζω et -σσω (-ττω). Ainsi d'un radical εραγ- le vieil-attique dit εριζω et le néo-attique ερίττω ; le verbe τίσσω (τάττω) sort d'une racine *ταγ- (cf. τάγις), mais ζετπέζω du radical de ζετπέτης ; en face de hom. ἀρμέζω (§ 162 ; cf. ἀρμάζειται) on a ion. ἀρμέσσω (Hippocr.) et att. ἀρμέττω. Le verbe att. πράττω (ion. πρέσσω, crét. πραθτόν Coll. 4985) sort bien d'une racine *πρεξ-, malgré l'existence d'un parfait πίπρηγε.

Beaucoup de verbes offrent des particularités. Ainsi à côté du présent ἄξεμαι (cf. ἄγεσαι et ἄγνοει), il n'y a pas d'aoriste ; à côté des présents κλέου att. κέρτω et νίζω, on a des aoristes έκρηψα έκρηψα, des parfaits κέκρημαι et νίκρημαι, parce que la racine était terminée par une labio-vélaire, *peh^m-, *neig^m- (cf. §§ 80 et ss.) ; à côté du présent ζεω (parfait ζεωδε, § 325), l'aoriste et le futur ont la forme ὥζησα, ὥζησω, résultant de l'intervention d'un thème en *-ε- qui se retrouve dans le latin *alere* en face de *odor* (§ 286 Rem. I).

Quand l'élément radical se terminait par une occlusive labiale, le présent est en -πτω. Exemples : κλίπτω de *κλαπ-γε-ο- (cf. κλαπτή, κλύψη ; aor. εκλαπέται) ; ρρίπτω de *κρυψ-γε-ο- (cf. ρρίψα ; aor. εκρυψέται). Il est probable que le présent βλάπτω, (cf. βλαστή) a été fait sur l'aoriste εβλάπτη, d'après le modèle des verbes précédents. Et il est évident que νίκτημαι, πίπτω, entrés de bonne heure en concurrence avec νίζεμαι et κλέου, ont été refaits d'après ινιφάμην, έκτηψεται.

§ 361. Les racines terminées par ρ, λ et ν ont fourni des présents tels que ion. att. φθείρω dor. φθηρω éol. φθέρρω (aor. ion. att. εφθείρεται), στίλλω (aor. εστίλλεται) ion. att. κτείνω éol. κτέννω (aor. εκτέννω et hom. εκτείνεται, § 312) ; les futurs correspondants sont φθερίω στίλλω κτέννω (§ 322). Sur ces divers

traitements phonétiques, v. § 57, où le cas de *m* + *y* (*βaiνω*) est également étudié. Sur le type *χαίρω ἵχαζεν*, lesb. *χταίνω*, qui a une origine distincte, v. § 286 Rem. II. Sur le cas de *βιάλω* (aor. *βιάλον* parf. *βιάλητα*) et de *βέλλω*, avec alternance de *β* et de *δ*, attestant une ancienne labio-vélaire, v. § 84. Dans cette catégorie rentrent de nombreux présents à redoublement intensif comme *γεργάρω*, *περιύρω*, *παρφάνω*, *ματ-ράλλω* (§ 277).

Dans certains cas, le suffixe **-y'/.-* s'ajoutait à une racine terminée par un *-w-*; l'évolution phonétique du groupe **-wy-* (§ 58) fait que le *y* est encore visible dans la diphthongue qu'il forme avec la voyelle précédente : *xaίω* de **xaip-yu* (cf. fut. *xaίσω* aor. *xaίσσε* à côté d'un ancien aor. *xaία*, aor. pass. *xaίγενε*) ; *xλαιω* de **xλαιp-yu* (cf. fut. *xλαισσω*, aor. *xλαισσε*).

Le suffixe **-y'/.-* s'ajoutait parfois aussi à des racines terminées par une *s*. Les cas sont rares; on peut citer *μασπαί* de **μασ-γουσ* (§ 58), aor. hom. *μασσεστε*, et *ναίσπαί* de **νασ-γουσ* aor. *ναίσσεστε* (§ 344).

§ 362. Lorsque la racine se terminait par une voyelle, il ne reste rien du *y* et l'hiatus ainsi produit entraîne des altérations variées.

Seul le dialecte éolien laisse peut-être entrevoir l'existence du *y* après *-u-* (Hoffmann, *Dial.*, II, 580) : d'après certains grammairiens, *զւա*, *ձւան*, *բժան* étaient les formes éoliennes de *զա*, *ձնան*, *բժնան*; et ce fait justifierait le présent homérique *ձնան* comme un éolisme; mais les textes littéraires lesbien ne présentent que *զան*. On peut imaginer que *զան* aurait été refait sur l'aoriste *ՖՅ* (skr. *dhhāt* « il est devenu ») et que le primitif **ՖԲՆ-YO* aurait donné *զան* par l'intermédiaire de **զպ-yu*.

Après les voyelles *ā*, *ῃ*, *ῳ*, il ne reste aucune trace du *y*; en face de l'aoriste *ինս*, le grec, qui n'a pas conservé le vieux présent attesté par lat. *minō* (§§ 114 et 420), s'est créé un présent nouveau sur l'aoriste athématique **gʷʰy'/.-*, **gʷʰv'/.-* et c'est ainsi que l'on a *ՀՇԱ* (att. *ՀՇ*, *ՀՇ*; etc.) et hom. *ՀՇԱ*. De même,

on a *hom. μάνημαι* « je me souviens » (à distinguer d'un homonyme tiré du nom de la femme, *γυνή*, § 81) à côté de *μανῆσθαι*, et *ἔπιας* aor. *ἔπειτα* part. *ἔπειτας* *ἔπειτας* (Arist. *Pax* 1039).

§ 363. b. *Présents en *-y/-s-dénominaitifs*. C'est en fournissant des dénominaitifs que le type en *-y/-s a pu donner naissance non seulement à beaucoup de formes nouvelles, mais encore à des types de formation nouveaux.

Il subsiste en grec nombre de dénominaitifs obtenus par la simple addition du suffixe *-y/-s à un thème nominal. Par exemple, *τεκμηρίω* de *τέκμαρ*, *τέκμαρ* ou *μαρτύρηματι* (dè *μαρτυρ-*-y/-s* § 57) de *μάρτυρ*; *χορόσω* de *χίρυς*, gén. *χορόθες*; *ἱονι*. *θωρήσω* de *θώρηξ* (att. *θώραξ*); *οὐλπίζω* (de *οὐλπίζω, § 68 Rem.) de *οὐλπίγξ*; *πεταινάματι* de *πέτανω*, *πειρίνα* de *πειρίνη* (avec le degré zéro du vocalisme du thème); etc. Une trace d'alternance vocalique de type ancien se retrouve dans att. *μλίττω* (de *μλιτ-*y/-s-*) en face de *μλίι* gén. *μλίεως* (§ 56). Comme l'a du suffixe *-τα- des noms d'agent en -της est une addition secondaire, le dénominaatif correspondant à *ἰπτά-* (*ἰπτήρ*; « rameur ») est *ἴπτωσω* (de *ἰπτ-*y/-s-*). Dans les dénominaitifs tirés de thèmes en *-ει-, il ya flottement (§ 58) : ainsi de *τελεε-* (*τελες*; gén. *τελεε-*; att. *τελεους*), le dénominaatif est *ἴκεισματι* (*ἴκεις*); il est *ἴκεισματι*, *ἴκεισματι*.

§ 364. Les dénominaitifs étaient à l'origine limités au seul présent (§ 286). Par une innovation qu'ont effectuée aussi d'autres langues, le grec leur a donné une conjugaison complète. L'adjectif en -τος a dû jouer un rôle dans la constitution de cette conjugaison. Le suffixe *-το- en effet fournit à la fois des adjectifs tirés de racines verbales (*ταττός*; lat. *tentus*, *τρυπτός*, etc., en face de *ταίνω*, *τρύπω*) et tirés de thèmes nominaux (*ἴκεισματός*; de *ἴκεισμα*). A côté de verbes comme *τεκμηρίω* ou *ἴκεισματι* il y avait donc des adjectifs comme *τεκμηρίτης*; ou *ἴκειτης*. Sur le modèle de *ταττός* en face de *τρυπτός*; on fit *ἴκειττός* (*ἴκειττος*, *τι*) en face de *ἴκειτης*. Sur le modèle de *τρυπά* (*τρυπάτος* Ζ 270) en face de *γεγένητι*; on fit *ἴκειτηρά* (*ἴκειτηράτον* Esch. *Proim.*

605) en face de *τεκμαρτός*, etc. Une conjugaison complète fut ainsi créée : *επιτίκω* fut. *επιτιγώ* aor. *επιτιγέα*, etc.

REMARQUE. — On a vu au § 189 que dans les dénominatifs tirés de noms thématiques le suffixe *-ye/-r était parfois ajouté à un thème dépourvu de voyelle thématique, ainsi dans *ἀγγέλλω* de *ἀγγελ-ye/-r- (cf. *ἀγγελος*), jusqu'à (éol. *ἴππην* Saph. I. 27; cf. *ἴππεις*), *βάσταλνω* (cf. *βάστα-ο-*), *μαλλισσω* (cf. *μαλλιγος*), *γαλιττω* (cf. *γαλιττος*, § 56). Cela entraîne parfois le développement d'une voyelle accessoire : de *ἴθησε*, le dénominatif est *ἴθαιψω* (-ψιω de *-y/-r-).

§ 365. Dans beaucoup de cas, l'addition du suffixe *-y/-r- a produit des types qui se sont développés indépendamment des noms dont les verbes étaient tirés. C'est-à-dire que de nouveaux types de formation ont été créés sur des dénominatifs en *-y/-r-, notamment là où le lien entre le primitif et le dérivé avait cessé d'être visible. Ainsi les dérivés en -άω de thèmes en -ά-, et les dérivés en -ώω ou -ύω de thèmes en -ύ-/ά- ont été productifs ; surtout les dérivés en -άξω et -άξω de thèmes en -άξ-, -άθ- et les dérivés en -ώνω et -ύνω de thèmes en -ύ-. Chacun de ces types mérite d'être examiné séparément.

§ 366. a) Présents en -άω, -ίω, -ύω.

A consulter : L. Sonnerup, *Zur Geschichte des Verbs denominativus im Altpäpstischen*.

Les trois types sont parallèles et s'expliquent aisément en partant de *-άyw- (*τίμά-yw), *-ίyw (*φέλε-yw), *-ύyw (*τιγλα-yw) ; -ά-ω est devenu -ά-ω pour un motif inexpliqué, et peut-être simplement en vertu du parallélisme même. Deux faits seulement appellent une explication supplémentaire : d'une part la répartition des thèmes en -ά- en dénominatifs en -άω et -ώω, et d'autre part la création de la conjugaison développée sur les présents en -άω, -ίω, -ύω.

L'explication est la même pour les deux faits et se tire de l'existence de l'adjectif verbal en -άς. Sur le modèle de *γράψας* *γράψεις* à côté de *γράζας*, on crée *τίμιας*, *έτιμεις*, *τιγλαγέας* à côté de *τιγλάς*, etc. ; quant au parfait actif, *τετιγή-*

xx, il fut créé sur le parfait passif de la façon qui a été indiquée au § 334.

L'adjectif en *-io- fournissait aussi des dérivés de noms (lat. *barbarus*, de *barba* ; § 575) ; le verbal *τιμήτω* peut passer pour dérivé de *τιμή* (*τιμά*). Or, des noms en *-i/-, l'adjectif en *-io- était en *-o-io- (*καντωτός* de *καντώ*, *χριστός* de *χρίσει*, etc.). Sur ces adjectifs a été créée une conjugaison en -ωσ, -ωσα, -ωσαι, -ωσα (*χριστώσ* *ἐχριστώσα*, etc.). Dans la langue homérique, c'est aux formes autres que le présent que le type en -ω- domine : *καγιλώσα* (α' 69), *ἴχσλώθη* (N 286) et même *ἴχιλωσι* (Σ 111) doivent être plus anciens que *γολίσω*. Il semble probable que les formes les plus anciennes, créées sur l'adjectif en -o-i-, avaient la valeur passive. Le grec aurait donc eu anciennement d'une part un présent *γολίσω* et d'autre part des aoristes et parfaits passifs *ἴχοιλόθην*, *καγιλόλωσα*. Le présent en -ω apparaît ainsi comme un factitif bâti pour compléter la conjugaison de temps passifs. C'est une valeur qu'il a souvent gardée : *ἴτλέσω* « je rends clair », *ἴσυλέσω* « j'asservis », *ἴνειν* « je vide », *ἴσπλέσω* « je courbe », *ἴστετσω* « je rends invisible, je détruis », *ἴστθιν* « je donne ou prends en gage », *γολίσω* « je mets en colère », etc.

§ 367. Les types en -ωσ, -ιωσ, -οιωσ sont devenus indépendants des mots dont ils sont sortis. On comprend que de *ἴτησε* on ait tiré *ἴτησιν* d'après *τησίν* ; de même *μωρόισιν*, *γολίσιν* ont été tirés de *μωρός* et *γολίσω* d'après *γολίς* de *γολί*. Divers flottements se sont d'ailleurs produits : en face de l'att. *ἴτησιν* le lesbien a *ἴτεσίν* (*ἴτεσίν* Sappho).

D'après un présent comme *ἴσπλεσω* (de *ἴσπλει-*) qui indique la qualité, on a tiré *ἴσπλεσιν* de *ἴσπλει*. De petits groupes de dérivation se sont ainsi constitués : on a créé *ἴτησιν* « je souffre de la pierre » (de *ἴτησε*), etc., sur *ἴσθιτειν* « je souffre des yeux » (de *ἴσθιτει*, dérivé lui-même de *ἴσθιτης*) ; et *ἴσγοντειν* (de *ἴσχων*) sur *ἴσραττειν* (de *ἴσραττης*, dérivé lui-même de *ἴσραττης*), etc.

§ 368. Les anciens itératifs-causatifs du type -οισιν (en face

de *θίσσεθαι* (rac. **gʷʰedh-*, § 79 ; cf. irl. *guidim* « je demande »), *επορθώ* (en face de *επίσω*), *ποτίω* (en face de *πίθηκ*), *ποτίω* (en face de *πίσω*), *ποτίω* (en face de *ειρήνη*), *ποτίω* (en face de *πίτηκ*), etc., ne se laissent pas distinguer du type *φέλιο*. Il est même impossible de décider si *ποτίω*, *ποθίω*, *προτίω*, *προτίω*, *ποτίω* ne sont pas dérivés de *πόθησε*, *πίθησε*, *πρόθησε*, *πρότησε*, *ποτήσε*, etc. Ce qui rend vraisemblable le caractère secondaire de la formation de ces verbes, c'est qu'il est exceptionnel qu'on y rencontre un aoriste de forme primaire, comme *θέξε* à côté de *θέξῃ*. D'ailleurs ce dernier verbe, n'ayant auprès de lui aucun nom, ne peut être que radical. Sont sûrement aussi radicaux : *ιάθιω* (aor. *ιάσθη* II 410 ; cf. skr. *dyaθhīt* « il a frappé » ; le présent *ιάθησθα* est développé d'un ancien thème de présent en *-i-*, du type latin *sipio*, § 422) ; *πωλισθεῖ* (en face de hom. *πωλησαμ*, crét. *πωλησθεὶ*, § 56) ; *βήτιω* (garanti par le parfait *ἐπέβη*).

§ 369. En dorien et dans les parlers du Nord-Ouest, le type en -*ai* se confond souvent dans la flexion avec celui en -*ai*. On rencontre en Crète les formes *μανιον* (Loi de Gortyne II, 21) de *μανγιον* au lieu de *μαγιον*, *τημιστη* de *τημιστη* au lieu de *τημιστη*, *ἰπεριστητη* ; au lieu de *ἰπεριστητη* (Thumb, *Dial.*, p. 131), à Agrigente l'infinitif *τημεν* (Coll. 4254, 16 du III^e s. av. J.-C.), en étolien le participe *τημιστης* (*ibid.*, 1413, 16), en phocidien *ἴπεριμιστης* (*ibid.* 1523, 20 ; cf. Edm. Rüsch, *Grammatik der delphischen Inschriften*, § 26, 1). La confusion n'est pas d'origine morphologique, mais phonétique (Brugmann-Thumb, § 49 et 372) ; il s'agit dans ces dialectes du passage de *a* à *e* devant voyelle de timbre *o* (cf. § 154 Rem.). La flexion des verbes en -*ai* comportait donc une alternative de -*ai* et de -*ei-* (ou -*aw-*), ce qui a entraîné des faits de généralisation. Dans l'ionien d'Hérodote, la flexion la plus ordinaire de l'indicatif présent est *ἐπέιται* *ἴπειται* *ἴπειται* *ἴπειται*.

REMARQUES. — I. Le passage de *a* à *e* devant *o* est attesté dans quelques exemples fonctionnels : *ἴπειται*, II 423, *μανισθεῖ* M 59 ; de là chez Théognis

μαρτύρη (v. 369) de *μαρτυρέω*; cf. ἀπειπάνει; Théocr. VII. 55, XXIII, 34. Il y a des traces de ce fait jusqu'à la *κοινή*: on lit ἐμποτεις de ἐμποτειω dans le N. T. (Matth. XV, 23).

II. Parmi les verbes en -σω se sont introduits d'anciens verbes radicaux à voyelle ά, dont l'infinitif est en -εγ ou -εθει; ainsi εγένεται, γέγονει, γέγονει. Cela a entraîné des confusions : les dénominatifs διέγει (à 384), πεντείο (Γ 25) font à l'infinitif διέγειν, πεντεῖν, dans la κοινή seulement διέγει et πεντεῖ.

§ 370. Dans la langue homérique, les verbes en -σω passent souvent au type en -εω. C'est un cas tout différent du précédent et qui doit s'expliquer par une mauvaise interprétation dans la lecture de l'original (cf. Meillet, *R. E. G.*, XXXI, 284 et ss.) Entre δράω et la contraction δρέω, δράσθαι; et la contraction δράθαι, il y eut une époque où l'on donnait à la voyelle contracte la valeur de trois temps de brève. C'est cette époque que représente la rédaction des poèmes homériques ; une voyelle contracte ο ou ά, bien que notée par un signe unique, valait deux voyelles réparties sur deux pieds différents. Les graphies οεω, άεω sont dues au transcriteur qui avait l'habitude de répéter les signes quand il y avait deux sons ; de là dans la tradition δρέω (ά 301, etc.) et δράσθαι (Ψ 495), qui sont deux graphies évidemment contraires à l'étymologie. Comme la quantité des voyelles n'était originellement pas marquée, un signe ο pouvait être lu non seulement ο ou ά, mais encore εω, εώ, ιω, ιώ. De là des leçons comme δένειεται; (ά 48, ά 4, Ω 344) de δένειω, comme δένειευται; (ά 40, ά 374), γέλωευται; (ά 111, ά 390) et γέλωευω (ά 347). Cela a entraîné des formes comme γέλωεια (I 446), γέλωευται; (ά 6, Ω 604), γέλωευται; (ά 69) à côté de γέλων (ά 187, Ω 565) du verbe γέλων.

REMARQUE. — Sur la forme athématische des présents en -εω, -ειω, -ειω dans plusieurs dialectes, v. § 289.

§ 371. §) Présents en -εω. Des noms d'agent en -εις; on a tiré des dénominatifs indiquant l'exercice d'une activité : λεπτεις de λεπτεις, λεπτειων de λεπτειων, λεπτειωνις de λεπτειωνις, etc. La forme -εις- du suffixe nominal (§ 597) n'apparaît plus dans

le verbe. Aux divers thèmes de la conjugaison, -*ɛ̃y-* devait phonétiquement passer à -*ɛ̃-*, dans *βəxiɛ̃w*, *ɛ̃xiɛ̃w*. Au présent, le représentant de **ɛ̃y-yw* n'est conservé nulle part, et l'on observe deux types, qui ont tous deux subi l'influence du reste de la conjugaison : l'un, le plus répandu, est *βəxiɛ̃w*, fait sur *βəxiɛ̃w* *ɪ̃xə̃w* d'après le modèle des verbes en -*ɛ̃w*, -*ɔ̃w*, -*ĩw*; l'autre, attesté seulement dans les dialectes du Nord-Ouest, est él. *quyžd̥w* (att. *quyžd̥w*), qui présente bien le traitement attendu de -*ɛ̃y-*, mais qui a un *z* emprunté aux autres temps (aor. du subjonctif *quyžd̥zv* en éléen ; voir § 383). Ces faits montrent combien même dans les types dénominatifs l'ensemble de la conjugaison a eu d'influence sur le présent.

Le verbe *quyžd̥w* (tiré d'un thème nominal à dentale *quyž-*) offre un exemple de l'extension du suffixe -*ɛ̃w*. Il y en a beaucoup d'autres : *βouk̥t̥w* de *βoukt̥*, *θep̥t̥w* de *θep̥t̥*, *τɔ̃ləv̥t̥w* (Ω 7 etc.) de *τɔ̃ləv̥t̥*, *μαρτ̥s̥p̥w* de *μαρτ̥s̥*, *θep̥t̥s̥w* de *θep̥t̥s̥*, *þr̥z̥s̥p̥w* de *þr̥z̥s̥*, *θep̥t̥s̥s̥w* de *θep̥t̥s̥s̥*, *πρ̥t̥v̥θ̥s̥w* (Ar. Nuées 1290) de *πρ̥t̥v̥θ̥s̥*, *λαρ̥t̥w* de *λαρ̥t̥* ou *λαρ̥t̥s̥*, etc. Le suffixe -*est* demeuré assez vivant; cf. Debrunner, *Grisch. Wortbildungslébre*, p. 104.

§ 372. γ) Présents en -*ɛ̃w* et -*ĩw*. Le point de départ de ces deux suffixes si répandus est dans les thèmes nominaux en -*ɛ̃-* et en -*ĩ-*. Voir Meillet, *M.S.L.*, XXII, 228 et Schwyzer, *Mil. Pedersen*, p. 63.

Ainsi de *μv̥ĩz* (thème *μv̥ĩ-*) ou de *ɛ̃p̥ĩ* (thème *ĩp̥ĩ-*) ont été tirés *μv̥ĩz̥w* (*μv̥ĩz̥ɔ̃m̥w*; § 271) et *ɛ̃p̥ĩz̥w* (*ĩp̥ĩz̥ɔ̃m̥w*; E 172). Il semble aussi que les nomin.-accus. comme *ɛ̃v̥p̥z̥* ou *θv̥p̥z̥*, de thèmes en *-*nt-* (§ 622) dont la dentale finale était probablement devenue sonore avant de disparaître (§ 210), aient servi à former des présents *ɛ̃v̥p̥z̥w*, *θv̥p̥z̥w*, etc., tandis que les présents *θv̥p̥z̥ĩw*, *θv̥p̥z̥ĩw* représentent un type plus ancien, tiré du thème à nasale non élargi par une dentale (cf. lat. *nōmen*, *nōminis*). Comme le rapport entre -*ɛ̃w* (-*ĩw*) et le thème nominal était peu clair, et même pas

clair du tout dans le cas de ἀναπάζω, θεραπέω, l'élément -ξω s'est isolé et adonné l'impression d'un suffixe indépendant. Le fait était favorisé par les cas où le verbe en -ιξω (-ιξω) paraissait directement tiré du simple qui avait servi déjà à former le thème à dentale : ainsi γενετίξω bien que tiré de γενετική pouvait paraître tiré de γένεση et rattaché par la pensée à ce dernier. Les suffixes -αξω et -ιξω ont servi à former une quantité de verbes dérivés, à sens factitif ou itératif, tels que ἐπγέγοναι de ἐγένονται, διχάζω de διχά (διχός), στρατίξω (de στράτειος), ἀκοντίξω (de ἀκοντίος), ἀναθίξω (de ἀναθίσαι), etc. Il y a en grec environ 1.000 verbes en -ιξω et 2.000 en -ιξα.

REMARQUE. — On a vu au § 292 que d'anciens présents en -ι- ont été parfois remplacés par des formes en -ιξω. Tel est le cas de ναρίζω, ναρίξω, ναρίζει, etc. Le suffixe -ιξω a servi de même à bâir un présent ναίξω sur l'aoriste καὶ-μενει (§ 312).

§ 373. La conjugaison des verbes en -αξω et -ιξω est d'un modèle attendu. D'après l'adjectif verbal θεραπευτός (d'un thème θεραπεύ-), il était naturel de former θεραπεῖον θεραπεύσα-ίταιμασθην τεθαραπεύσαμαι.

Les verbes en -ιξω offrent en ionien-attique un trait instructif. Dans ceux qui continuent d'anciens présents en -ι- (itératifs et causatifs, § 292), le futur était directement formé du thème en -ι-, c'est-à-dire qu'on avait ναριώ de ναριών. Ce type a été confondu avec le type contracte ναριώ (§ 322), d'où l'accentuation ναριώ (§ 324). La langue homérique a plusieurs formes de ce genre : κτεριώ (Σ 334) de κτεριζω, κοριώ (Σ 546) de κοριζω, ἄστριώ (Χ 256) de ἄστριζω, et l'on trouve chez Hérodote καρπιώμεθα (VIII, 62), ναριέμετεν (II, 17), γαριώι (I, 90) κτεταγιώτεν (I, 86), etc. L'attique emploie couramment ce futur (Meisterhans, p. 143) : βαθιώμαται (Aristoph. Grén. 179), ναριέτε (Soph. Phil. 1427), etc.

REMARQUE. Sur la confusion des formes en -ι- et en -η- dans les futurs et aoristes des verbes en -ιξω, v. §§ 319 et 324.

§ 374. 3) Présents en -αινω et -ινει.

A consulter : E. Fränkel, *Griechische Denominativität*.

Au point de vue grec, le rapport de *ἴσχαιμο* à *ἴσχεια* ou de *τίκταινο* à *τίκτω* (fém. *τίκτιντος*) n'était pas sensible. Cela a permis de développer un type de dénominatifs en *-ώνα*, particulièrement fréquents avec des thèmes d'adjectifs : *άγαντος*, *θεραπεύοντος*, *λευκάντος*, *ξηράντος*, *ὑγράντος*, *χαλκάντος*, etc., mais tirés aussi de substantifs : *κόβετος* (Hom.), *θέραπον* (Hésiode), *οὐρανόντος* (Pind.), *κατάλοντος* (Eschyle), *νεύστοντος* (Aristote), *χρήστοντος* (Hérondas, I, 21). Voir Debrunner, *I. F.*, XXI, 18. Sur le modèle du type *τίκτω τεκνό έτενε* on a donné à ces présents une conjugaison complète : fut. *θεραπεύοντος*, *θεραπεύοντος*, aor. *ἴσχημα*, *ἴσχημαντος*, etc.

D'autre part, à en juger par certaines langues, et notamment par l'arménien, les adjectifs à thème en **-n-* étaient sujets à recevoir un suffixe **-n-* comme élargissement. Il y a trace de ce fait en grec dans une forme comme hom. *ἴδετατα* (Σ 508) à côté de *ἴδεται*. De thèmes ainsi élargis on a tiré des dénominatifs comme *ἴδειμο* (avec *-οντος* de **ίδε-yo*), qui peut être ancien aussi bien que *(F)αζόντος*, *θερπόντος* et quelques autres, *θερόντος*, *θραζόντος*, *έξιντος*, *παχύντος*, *ταχύντος*. Voir Debrunner, *I. F.*, XXI, 74. Le principe de la formation n'étant plus sensible en grec à l'époque historique, le suffixe *-οντος* s'est répandu et l'on a formé *μακόντοντος* de *μακός*, *μεγάλόντοντος* de *μέγας* (fém. *μεγαλή*), *μακάντοντος* (*μηκάντων*) de *μηκός*, *μάκος*, *αιράχτοντος* de *αιράπος*, *αλεγόντος*, *άλγοντος* de *άλγος*, etc. Le suffixe *-οντος* s'est surtout développé après des radicaux qui contiennent un *o*; inversement après un radical contenant un *u*, on a le dénominatif *γλυκάντοντος*. La répartition de *-οντος* et de *-οντοντος* paraît ainsi réglée par une sorte de dissimilation.

§ 375. c) Présents en -ώντοντος. Les présents en *-ώντοντος* (att. *-ώττω*) servent à indiquer des maladies : *ἀγριλινόττωντος*, *βρίστεττωντος*, *ἰατερώττωντος*, *καρπώττωντος*, *λεμάστωντος*, *ὄνειρόττωντος*, *τυφλώττωντος*, etc. L'origine n'en est pas sûre. Des présents comme *τυφλώττωντος*, *ἀμβλύττωντος* peuvent s'expliquer en partant du nom de l'œil "*άκη*" de la même racine que *άντη* et *άγορα*; le point de départ serait à chercher dans les adjectifs *τυφλώφ*, *ἀμβλύωπός*, le groupe

*κεν-γ'/-e- aboutissant en grec à -ετι/- (§ 36). L'existence de mots comme ἀμβλωπυγίς ou ὄψιφωντς ne serait pas une objection suffisante à cette hypothèse, car la dérivation en est évidemment secondaire et peut-être analogique. Mais d'autre part, il existe en grec une série de mots en -ετος se rapportant à des maladies : ἀγριλωτος, ἔλχωτος, νέκρωτος, πέρωτος, στρεβλωτος, τιφλωτος, etc. Ces substantifs avaient sans doute à côté d'eux des adjectifs en -ετος, dont le suffixe paraît avoir passé en latin dans le terme technique *agrotus* (Bréal, *M.S.L.*, IX, 38). On a sans doute là le point de départ de plusieurs verbes à suffixe -εσσε.

DEUXIÈME PARTIE. THÈMES MODAUX

§ 376. Le désidératif (§ 293) est entré dans la conjugaison en qualité de futur (§ 316). Mais l'opposition de l'indicatif, du subjonctif et de l'optatif (§ 294) subsiste entière en grec ancien. L'optatif est encore usuel dans la période classique de l'attique ; dès le IV^e s. avant notre ère, on sent qu'il commence à décliner, mais ce n'est qu'à l'époque hellénistique qu'il sort de l'usage, pour s'éliminer presque entièrement au I^{er} siècle après J.-C. À partir de ce moment, les optatifs qu'on rencontre dans les textes n'y sont que les survivances d'une tradition littéraire. Toutefois, le fléchissement de valeur des formes modales se manifeste de deux manières dès le début de l'époque historique.

§ 377. A. L'emploi des modes est de plus en plus lié à certaines structures de phrase, quelle que soit la valeur propre de chacun d'eux. C'est une évolution parallèle à celle qu'on observe pour les cas, qui tendent aussi à être « régis » par d'autres mots, c'est-à-dire dont l'emploi est de plus en plus déterminé, non par leur valeur propre, mais par l'existence de groupements particuliers à l'intérieur de la phrase (§ 938). Dans les propositions principales, et plus encore dans les pro-

positions dépendantes, le subjonctif et l'optatif ont des emplois fixes, où leur valeur propre s'obscurcit ou même disparaît entièrement.

Ainsi la règle s'établit d'employer le subjonctif dans les propositions finales introduites par *ἴνα*, *ότις* ou *ὅπως*, chez Homère aussi par *ἵσπει* ou dans l'*Odyssée* *ἴω*; (*ξεῖ*); § 943. La valeur propre du mode peut encore en justifier l'emploi dans maint passage homérique :

ι 355	καὶ μοι πάτην σύνομος είπε αὐτίκα νῦν, ίνα τοι βούτης φέντε τοῦ γαύρης.
γ 19	λισσοθεαὶ δέ μιν αὐτῶν ὅπως ἵημαρτες εἶπεν.
B 363	κατιν' ἄνθρας... κατὰ φρήτρας ώς φρήτρη φρήτρησιν ἀρέγγει.
Σ 63	εἰμὶ δέρρει θάρη φύλον τάχας.

Mais de bonne heure le subjonctif devient le mode de la proposition finale ; et le futur, qui se trouve encore fréquemment chez Homère après *ὅπως*, *ότις* ou *ἵσπει*, est généralement limité dans la langue attique à des emplois spéciaux (Kühner-Gerth, II, p. 372 et 384). D'autre part, quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique, on tend à substituer dans la proposition subordonnée l'optatif au subjonctif (§ 963). Homère pratique déjà cet usage :

ν 422	αὐτῇ μιν πόμπειον ίνα πλέοντος λεβήτων ἀρσεστο.
Φ 547	πάρει δέ (γ)οι αὐτῆς ἴστη ὅπως θανάτους βαρεῖσθαι πῆρας ἀλλάζει.
α 65	ἡ μέν σ' ἐνδυκίως ἀπεπίμπορεν δέρπ' ἀρίστοις πατρίδα στήν.
τ 367	ἴσσει εἰς τῷ ιδίῳν; ἀρώμενος, τοῖς ἴσσοις γῆράς τε λιπαρὸν θρέψαις τε φαίνειν οἴδην.

§ 378. C'est le terme d'un développement continu, où l'optatif se dépouille de sa valeur propre. Ce développement, dont le point de départ même est incertain, a eu pour conséquence que l'optatif a joué dans certaines propositions dépen-

dantes le rôle d'un prétérit du subjonctif, c'est-à-dire que la nuance de sens entre les deux modes a disparu (cf. §§ 889, 934 et 963). Dans un vers comme :

λ 691 ητις ἔταιρος θείων βασιλέων
 πλήν καὶ ἐγχαιρέοις βασιλέων, πλήν καὶ φύσις,

on peut voir une nuance entre le subjonctif et l'optatif : « telle est la loi des rois ; pour un mortel qu'ils haïront, il y en a un autre qu'ils pourront bien aimer » : la haine est chose à quoi l'on doit s'attendre de la part d'un roi, l'amour n'est qu'une possibilité. Mais lorsqu'on compare :

λ 289 ἀλλούτε μάνυχας ἕπεσθε
 ... τινὲς ὑπέρτεροι εἶχον ἀργεῖτε
 à E 3 δῶν μέντος καὶ δάπεδος, τινὲς ἐκδηλίκος μετὰ πάσου
 Ἄργυροις γένεστε οὐδὲ καίτοις ισθλόις ἀρπάστε,

on constate que la différence de ἀργεῖτε et de ἀρπάστε n'a plus rien d'une différence modale. C'est dans cet emploi, où il supplée le subjonctif, que l'optatif a décliné le plus vite : la langue de Polybe n'en présente plus que de rares exemples.

§ 379. B. La valeur expressive des modes optatif et subjonctif s'est affaiblie, si bien qu'on les a renforcés par l'emploi de « particules modales ». Les deux modes peuvent sans doute être employés sans ces particules (v. les exemples donnés aux §§ 399 et 302) ; mais dans tous les parlers la même tendance se révèle à ajouter une particule pour souligner le sens d'éventualité ou de possibilité.

Cette particule, qui s'emploie pour les deux modes, varie suivant les dialectes. En ionien-attique elle est *av* ; en éolien elle est *xa(v)*. Une forme très voisine de la précédente, *xa*, caractérise le dorien et les dialectes du Nord-Ouest (phocidien, éléen) ; elle se retrouve en béotien. L'arcadien présente *xa* et *av*. Le cypriote conserve la trace d'une particule *vu* employée avec l'optatif, et qui dans cet emploi ne se retrouve pas ailleurs (*?avavta vu*; *?casai vu* sur la tablette d'Edalion) ; c'est peut-être le *ni* du phrygien. *av* *ni* « quiconque ».

L'influence attique a peu à peu répandu l'usage de ἂν dans tous les dialectes, et la κανή ne connaît plus que cette particule. La langue homérique emploie κι(ν) presque exclusivement ; ἂν n'apparaît que dans des parties relativement récentes des deux épopées, et non sans incohérence. Dans maint passage, il est visible que ἂν a été substitué à καν après coup ; ainsi le texte traditionnel porte généralement καν ἂν (simple transformation de καν καν), mais καν en phrase positive. Voir Meillet, *Aperçu*, p. 125, et Chantraine, *Gr. hom.* p. 494.

§ 380. On rencontre la particule avec le futur dans la langue homérique : καὶ καὶ τις ὅτι ἵπει Τρώων (Δ 176) « il est possible que quelqu'un des Troyens parle ainsi ». Mais en dehors de quelques passages inspirés de l'épopée (Pindare, Ném. VII, 68 : μάθειν δι τις ἂν ἵπει) ou d'une tradition contestable (Kühner-Gerth, I, 209), cet usage ne s'est pas maintenu. En attique, l'emploi de la particule est limité au subjonctif et à l'optatif ; il s'est en outre étendu aux temps passés de l'indicatif, quand ces temps ont pris une valeur modale (§ 470). Exemples : εἰ δέ κα μή δύσκοντα ἔγω δέ καν αὐτὸς ἔλαμψε (Α 137) ; τὸν εἰ τις οἱ θεοί τοῖς νόκτα μέλαιναν, αὐτικὸν ἀν ἔξειπτοι Ἀγαράνεντι ποιησίν ιεῦν (Ω 653-654). On voit ainsi comment les deux modes, dans l'expression de la possibilité d'un fait à venir, en sont venus à rapprocher, et presque à confondre leurs sens. Chez Homère, l'addition de la particule est déjà plus fréquente en pareil cas à l'optatif qu'au subjonctif (Stahl, *Krit.-hist. Synt.*, p. 163).

§ 381. Quand il exprimait le souhait, l'optatif a tendu aussi à se faire accompagner d'une particule. Chez Homère déjà, l'emploi de εἰ γέρ (εἰ γάρ) est fréquent : εἰ γάρ δὴ αὐτῷ εἰτ, (Δ 189), εἰ γέρ εἰμι τασσήνδε θεοὶ δίνεμεν παρεπολευ (γ 205), εἰ γέρ 'Αθήνη θεοῖς κάρτες ἔχει (Ι² 561) ; on trouve aussi εἴθε (εἴθε), qui dans l'usage attique est devenu courant : εἴθε αὐτῷ εἴτε δὲ βάλλειν κλινθέος 'Απόλλων (ρ 494), εἴθε εἰ αἴτη Ζεὺς ἀγαθῶν τελείειν (Ξ 33). Quand le souhait se rapportait au passé, l'usage s'établit d'employer un temps passé de l'indicatif

(§ 470) ou l'imparfait ὤφελον « je devais » suivi de l'infinitif ; dans les deux cas on ajoute la particule ω; ou εἴτε (Kühner-Gerth, I, p. 207). Cf. § 946.

§ 382. A. *Thème de subjonctif*. — Quant à la forme qu'il a donnée à ses subjonctifs, le grec n'a innové que dans le détail. Le type thématique, ion. att. φέρω φέργε; φέρει φέρμεν φέργει φέρων, s'opposait bien à l'indicatif correspondant : φέρω φέρεις φέρει φέρουσιν φέρεται φέρουν. Aussi a-t-il été conservé ; il s'est même répandu aux dépens du type athématique. Celui-ci avait l'inconvénient de n'être clair que par opposition à l'indicatif athématique ; tous deux ont été entraînés dans la voie de l'élimination. En dehors de quelques survivances (§ 296), les anciens subjonctifs athématiques ont passé au type thématique. La langue homérique emploie déjà οὐδέτε (P 30), οὐδέτι (E 638), οὐδέτων (A 324), οὐδέστων (A 137), etc. ; à l'aor. passif, φαντάτε; (v. 401), φαντάτη (X 73, à côté de φαντῇ I 707) θαυμάτω (écrit θαυμέω, v. 54), θαυμάτε (Γ 436), μυθάτε (écrit μυχάτε; v. 378). Au parfait, en face de hom. εἴδουσιν (A 363), πεποίθουσιν (v. 335), l'attique ne connaît que des formes à voyelle longue λελόσω λελόγης λελόμενες λελόκητε, etc. De même à l'aoriste sigmatique, en face des formes homériques citées § 297, il ne connaît que λύσω λύσῃς λύσουσιν λύσητε etc.

REMARQUE. — Le passage de la flexion athématique à la flexion thématique a pu être favorisé par la métathèse quantitative (§ 154 Rem.). C'est ainsi qu'on rencontre chez Homère à la fois οὐδέστων (O 297) et οὐδέστων (A 348, dissyll.), θέραπων (A 143) et θέραπων (v. 485, dissyll.). Cf. Buck, *Dial.*, p. 112.

§ 383. Cette innovation ne s'est produite qu'au cours du développement propre de l'ionien-attique. Car certains parlers ont innové autrement. En dorien par exemple, on n'a imité l'opposition *ind.* Ε/Θ : *subj.* Ε/Θ du type thématique que quantitativement, et le crétois présente des subjonctifs θυντάσσει, νυντάσσει, ιεαντά (avec α long, en face d'indicatifs θυντάμεν, etc. avec ε bré), le messénien des subjonctifs περιθήνται, περιγράφηνται (en face d'indicatifs τιθήνται, ἔγραψεν), l'élénen un sub-

jonctif sigmatique πρύαθεσσαν (avec *a* sans doute long), etc. Voir Buck, *Dial.*, p. 111. Il faut probablement expliquer de même les subjonctifs lesbiens πράτα: ἥπαται (*Sappho*), θύναπται bien que l'on trouve en thessalien θυνατται ou θυναγτται (Hoffmann, *Dial.*, II, 291).

§ 384. B. *Thème d'optatif*. — L'optatif thématique du type radical λέμει λέμει (§ 301) a subsisté en grec sans changement. L'optatif athématisque correspondant s'est maintenu, avec son vocalisme ancien, dans quelques formes comme βαίρυ (Ω 246) βαίρειν, τίθειν τίθεται (θίτην E 215, θείμειν μ 347), et avec extension du vocalisme radical à degré *e* dans εἴρειν εἴρεται εἴρει (§§ 476 et 489) ; le *y* du suffixe *y* revêt une forme vocalique, sous l'influence de formes à vocalisme zéro comme τίθεται (dont l'accentuation prouve que le *y* formait autrefois syllabe), et surtout parce que le *y* était géminé dès l'indo-européen (§ 301 Rem.). On observe certains cas d'extension du type thématique aux dépons de l'autre. Ainsi de εἴμι « je vais » est attesté l'optatif λεύ (λει Ζ 21) sous l'influence de φέρω et parce qu'après *i-* le suffixe -τη- n'était pas clair (cf. T 209 présente une autre façon de résoudre la difficulté) ; le subjonctif λε γ 22 λει I 701 à côté de φίρω v. 203. οἴρηται Σ 308 était d'ailleurs bien fait pour favoriser l'analogie. L'extension du type thématique a été plus loin : du verbe εἰμί « je suis », à côté de εἰμεῖται, Homère a les formes d'optatif λείς (I 284), λει (I 142, etc.), d'après le subjonctif λε (A 119, etc.); Hérodote emploie προθείται (I 53), θεοθείται (VII 237). Pour des formes semblables en attique, v. Kühner-Blass, II, p. 194 et 215. Inversement, l'attique a εγχέιν, τιμῷται, etc., par une extension du type athématisque, qu'à déterminée la ressemblance de εγχίμαι, τιμῷμει et de βαίρειν.

§ 385. A l'aoriste sigmatique, l'optatif a subi de grandes innovations. Deux types sont attestés. L'un est clair, c'est le type λέσσαι λέσσει λέσσαι, etc., créé sur θέσσαι d'après le modèle λέμει λέμει λέμοι à côté de θέτοι. L'*a*, développé à l'aoriste

sigmatique (§ 316), a été considéré comme équivalent à la voyelle thématique. L'autre type dit « optatif éolien », θέτεις λέσσεις λύσσεις, etc., est au contraire énigmatique. On a émis pour l'expliquer nombre d'hypothèses sur lesquelles l'accord n'est pas fait (voir en particulier Brugmann-Thumb, p. 368 ; R. Günther, *J. F.*, XXXIII, 408 ; H. Hirt, *J. F.*, XXXV, 137). Comme le suppose Wackernagel (*Vermischte Beiträge* p. 46), la langue est sans doute, ici aussi, partie du subjonctif : sur le modèle du subj. τέλεσθαι (*τελεῖσθαι*) on a pu former opt. τέλεσθαι, et le thème *τέλεσσι- ainsi créé aurait été fléchi en τέλεσσι (cf. § 476), τέλεσσι, τέλεσσιν d'après l'aoriste en -εσ-. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle est plausible. M. Günther en propose une autre suivant laquelle les formes de 1^{er} sg. et 3^e pl. -εσσι -εσσιν résulteraient d'une dissimilation de *-εσσι *-εσσιν ; c'est sur ces personnes que le reste de la flexion aurait été refait. L'optatif éolien est bien attesté chez Homère et surtout dans la littérature attique (Kühner-Blass, II, p. 73) ; on le rencontre aussi en crétois et en éléen, (κατεπενθείτε, Coll. 1152, 2). C'est en éolien même qu'il paraît le plus rare (Thumb, *Dial.*, 264, et Hoffmann, II, 569) ; on lit θέλεσσι I. G. 527, 57, mais Alcée emploie ἀξόσης et Théocrite ἵκανθοις (29, 11) et σινδέσαι (19, 16).

§ 386. Au parfait, en face de (*F*)θέτει *il* y a un optatif (*F*)θέτειν (*F*)θέτειμεν, sorti du même thème en *-ε- que le présent θέτει (*θέτειν*) ; v. § 326 Rem. On rencontre quelques autres formes isolées comme att. θέτειτε (Platon, *Phèdre* 251 A), hom. τεθναίτεν, τεθναίτη (I 373), qui présentent le type athématique. Mais d'ordinaire, c'est le type thématique qui a été généralisé : Homère a déjà βεβήτεσι (*Θ* 270), περέγειοι (*Φ* 609), etc.

REMARQUE. — L'emploi de l'optatif comme substitut de l'indicatif en proposition subordonnée (§ 963) a entraîné la création d'un optatif futur, dont on a les premiers exemples chez Pindare (*περιθετικόν*, Pyth., IX, 116) et chez Eschyle (*προφορά*, Pers. 369, *προσέτειν*, ib. 358).

CHAPITRE IV

LES THÈMES VERBAUX DU LATIN

§ 387. Le latin s'est constitué un système verbal beaucoup plus rigide que le grec. Chaque verbe latin a deux thèmes principaux, l'un d'*infектum*, indiquant le procès en voie d'accomplissement, l'autre de *perfectum*, indiquant le procès accompli. Chacun de ces deux thèmes comporte : à l'indicatif, un présent, un prétérit et un futur ; au subjonctif, un présent-futur et un prétérit ; plus un infinitif.

Du thème d'*infектum* sont formés en outre un impératif, un participe dit participe présent, et ce qu'on appelle le géron-dif (-ndi, -ndo, -ndum) avec le participe en -ndus.

Indépendamment des deux thèmes, mais en relation étroite avec le thème de *perfectum*, il y a un participe en -tus (-sus) dit participe passé passif. A ce participe se rattache le supin, en -tum et en -tū, et l'infinitif futur en -tarum, d'où est tiré le participe en -tarus dit participe futur actif.

§ 388. Le tableau suivant résume le système :

		Infectum	Perfectum
Indicatif	Présent	dicō	dixi
	Prétérit	dicébam	dixeram
Subjonctif	Futur	dicam (dicēs)	dixerō
	Présent-futur	dicam (dicās)	dixerim
Impératif	Prétérit	dicerem	dixissem
	Infinitif	dicere	dixisse
Participe-présent		dic	
Participe-présent		dicens	

Gérondif	dicendi (-ndō, -ndum)
Participe en -ndus	dicendus
Participe en -tus	dictus
Supin	dictum
Infinitif futur	dictūrum
Participe en -tūrus	dictūrus

Au médio-passif, qui comprent le déponent (§ 525), il n'y a pas de thème de perfectum. Le perfectum y est de type périphrastique : il est obtenu par la combinaison du participe en -tus (-sus) et du verbe substantif. Le thème d'infectum fournit au contraire des formes médio-passives aux temps de l'indicatif et du subjonctif ainsi qu'à l'impératif et à l'infinitif.

§ 389. Ce système est entièrement nouveau. Il échappe en notable partie à l'interprétation, parce qu'il est propre au latin. L'italo-celtique ne le connaît pas et l'on n'en retrouve que des éléments isolés en osco-ombrien. Le latin l'a constitué à la fois en simplifiant la variété des thèmes indo-européens et en développant une série d'innovations. Ce double travail était terminé à la date où apparaissent les plus anciens textes littéraires. A date historique il n'y a guère qu'une seule formation qui soit en dehors aussi bien du perfectum que de l'infectum : c'est la formation sigmatique de type *dixō* (§ 441) ; elle a été rapidement éliminée, comme l'ont été toutes les formations italo-celtiques qui ne se laissaient pas ramener au système établi par le latin.

§ 390. L'opposition des deux thèmes du verbelatin s'explique par des faits anciens. Les thèmes d'infectum reposent sur des thèmes de même type que ceux qui ont fourni les « présents » grecs (§§ 342 et ss.) ; les thèmes de perfectum, dans la mesure où ils s'expliquent, sur des thèmes d'aoriste (cf. *dixi* à *δέξαται*) ou de parfait (cf. *dedit* à *δέξονται*).

Au point de vue de la valeur des deux thèmes, il y a aussi un certain accord entre le grec et le latin. Comme le « présent »

grec, l'*infectum* indique un procès en voie d'accomplissement ; on le rencontre aussi avec la valeur conative (v. § 270). Le *perfectum*, au contraire correspond en gros à la valeur du parfait grec indiquant le résultat acquis d'un procès et à celle de l'aoriste grec indiquant le procès lui-même sans considération de durée. Mais le *perfectum* du latin n'est ni un aoriste ni un parfait grec ; il recouvre à la fois l'un et l'autre, sans avoir la valeur propre d'aucun des deux : son rôle est d'indiquer le procès accompli. L'orateur qui a terminé son discours dit : *dixi*, avec le présent du *perfectum*, pour indiquer que, au moment où il parle, son discours est prononcé.

§ 391. L'*infectum* et le *perfectum* s'opposent bien l'un à l'autre : *dicō* « je suis en train de dire » en face de *dixi* « j'ai dit », c'est-à-dire « ce que j'avais à dire est dit maintenant ». Cette opposition est fondamentale et se retrouve dans toutes les formes des deux thèmes. Ainsi au prétérit (§ 434) : *dicēbam* « j'étais en train de dire », *dixeram* « j'avais achevé de dire », et au futur : *hoc ubi egerō*, *tum istuc agam* « quand j'aurai fait ceci, je ferai cela » (Pl. Bacch. 708), *nōn dixerō* « je me trouverai n'avoir rien dit » (id. As. 839) ; etc.

Le sens du procès accompli apparaît nettement dans le *perfectum*. On sait, par exemple, que certains types de *perfectum* sont employés comme des présents et ont une pleine valeur de présent : *memini* « je me souviens », *odi* « je hais » (*oderint dum metuant*, Suét. Cal. 30) ; pour donner un *perfectum* à ce dernier, on a recours à *ōsus sum* (Pl. Amp. 900). La façon dont le latin a complété le système du verbe par un *perfectum* de type périphrastique au passif souligne encore le caractère du *perfectum* : *hoc dictum est* « cela est dans l'état d'une chose dite », exprime passivement la même idée que *dixi hoc* « j'ai achevé de dire cela » activement.

Dans l'usage, le *perfectum* a plus ou moins gardé, suivant les verbes, la valeur de l'ancien parfait. De bonne heure, il s'emploie avec la valeur d'un temps passé. Ainsi à côté de *dixi quod volebam* « j'ai fini de dire ce que je voulais » (Pl. Cist.

§ 27 ; cf. Donat ad Ter. Phorm. 437), on trouve *quis istuc tibi dixit?* « qui est-ce qui t'a dit cela ? » (Amp. 764) ; à côté de *ilicet nixit amator ubi lenoni supplicat* « l'amoureux est perdu du moment qu'il implore le leno » (Pseud. 311), on trouve *Ausfidius nixit ad summam senectatem* (Cic. Brut. 48), etc. Le perfectum *fui* signifie à la fois « j'ai cessé d'être » (cf. Virg. Aen., II, 325) et « je fus (dans le passé) » ; le perfectum *cedidi*, à la fois « je suis par terre » (cf. Pl. Trin. 507 et *cedidere capilli* « je suis chauve » Pétr. Sat. 109) et « je fis une chute » (Virg. Géorg., I, 487), etc.

§ 392. De par sa valeur, le perfectum répond parfois à deux types d'inf ectum. Ainsi, il n'y a respectivement qu'un seul perfectum, *sisti*, *sedi*, *cubuit*, pour deux types distincts d'inf ectum, à savoir *sistō* et *sitō*, *siddō* et *sēdeō*, *-cumbō* et *cubō*. C'est que la notion du procès accompli est une par rapport à l'acte de se mettre debout, assis ou couché et par rapport à l'état d'être debout, assis ou couché. C'est seulement au sens causatif, « je dresse, j'établis », qu'on a donné à *sistō* un perfectum, *stitt* (Cic. Pro Quinct., VI, 25). Un perfectum unique, *senui*, répond à la fois à l'inf ectum *senet* « je suis vieux » et à l'inf ectum *senescō* « je veillis » ; il en est de même de tous les verbes en -scō (§ 417) : *sciuī* sert à la fois de perfectum à *scidō* et à *sciscō* (cf. Pl. Ps. 72 et Bacch. 359, 782). Cette particularité permet de bien saisir la différence du perfectum et de l'inf ectum.

Les racines à valeur durative se prêtent mal à indiquer le procès accompli et on en tire difficilement un parfait (§ 273). Aussi le latin présente-t-il comme le grec des cas de « supplé-lisme » : *attuli* sert de perfectum à *afferō* (en même temps qu'à *attollō*). Si *feriō* n'a pas de perfectum (on utilise pour cela *percussi* de *percussio*), c'est qu'originellement la racine **bher-* « frapper » ne comportait ni aoriste ni parfait. Mais les exemples de ce genre sont peu nombreux : le latin a donné à *edō* un perfectum *edi* et à *bibō* un perfectum *bibi* (cf. § 398).

§ 393. L'innovation fondamentale du latin est d'exprimer

la notion de « temps » par le thème. En indo-européen, les thèmes verbaux expriment d'ordinaire des nuances d'aspect, c'est-à-dire qu'ils marquent en quel état de durée ou d'achèvement le procès est considéré ; mais il n'expriment jamais le temps. On a vu comment le futur grec, par exemple, repose sur un ancien désidératif. L'indo-européen n'avait d'autre moyen d'exprimer le passé que d'employer les désinences secondaires (§ 469) et subsidiairement l'augment (§ 471). En latin, au contraire, à l'intérieur du groupe du perfectum comme de celui de l'infectum, chacun des thèmes comporte par lui-même l'expression du temps. Ce fait apparaît clairement dans la façon dont le latin a constitué ses conjugaisons secondaires, comme celle du verbe *am̄d̄*. Il oppose, d'une part *am̄d̄* à *am̄bam̄* et à *am̄ab̄o*, d'autre part *am̄ant̄* à *am̄uerant̄* et à *am̄uerend̄* ; il oppose de même, avec une rigueur non moins remarquable, *am̄em̄* à *am̄arem̄*, *am̄uerim̄* à *am̄uerissem̄*. L'indo-européen n'avait rien de pareil.

I. — Formations de perfectum.

§ 394. Le thème du perfectum, qui sert uniquement à l'actif (§ 387), comprend des formes d'origine diverse, qu'on peut ramener à trois types distincts : le type radical, le type en -si et le type en -ni.

Toutes les formes de perfectum, quel que soit le type dont elles sortent, présentent une particularité commune. C'est que si l'on met à part certaines personnes de l'indicatif (1^{re} et 3^{re} sg., 1^{re} pl., en partie 3^{re} pl.), la flexion en repose tout entière sur un thème élargi au moyen d'un suffixe *-is-*. Ce suffixe se maintient devant consonne : *tutudist̄t̄*, *tutudist̄s̄*, *tutudisse*, *tutudissem̄*. Mais il passe à *-er-* devant voyelle (§ 107 et 167) : *tutudērunt̄*, *tutudēram̄*, *tutudērō*, *tutudērim̄*. Il répond à l'élément *-is-* qui caractérise certains aoristes sigmatiques de

l'indo-iranien (tels que par exemple, en sanskrit, *dbhār-iṣ-am* « j'ai porté », *dbodh-iṣ-am* « j'ai remarqué », etc.). Aux personnes de l'indicatif ci-dessus indiquées, le suffixe manque : *tutudi*, *tutudit*, *tutudimus*, comme *dixi*, *dixit*, *diximus* ou *amāui*, *amāuit*, *amāuimus*; aux autres même, il peut manquer par haphologie : *dīr̥ēx̥i* Aen., VI 57 (= *dīr̥ēx̥isti*), *ac̥ēx̥is* ib., I 201 (= *ac̥ēx̥istis*). À la 3^e personne du pluriel, à côté de *tutudrunt*, *dīx̥ērunt*, *amāuērunt* (qui contiennent le suffixe *-iṣ-* devenu *-er-*), il y a des formes en *-ēre*, *tutudēre*, *dīx̥ēre*, *amāuēre*, qui sont d'une autre origine (§ 529). Sur les formes en *-ērunt*, contaminées de *-ēre* et de *-ērunt*, v. § 524.

A. — Type radical.

§ 395. Ce type contient à la fois d'anciens parfaits et d'anciens aoristes radicaux, mais le départ entre les deux est généralement impossible. Les formes sont d'ailleurs de pures survivances. Le type ne s'est maintenu que dans des verbes radicaux de forme archaïque ; il n'a pas été productif.

Le parfait indo-européen comportait des formes avec ou sans redoublement (§ 280). Le latin conserve des représentants des unes et des autres.

Le redoublement manque d'ordinaire là où la forme est suffisamment caractérisée par un vocalisme particulier. C'est le cas dans les formes à voyelle longue comme *ēdi emi legi sedi ueni* en face de *ēdō emō legō sedēdō ueniō*, ou *fōdi* en face de *fodiō*, peut-être *scābi* (*scāberat* Lucilius, IX, 77) en face de *scabō*. La voyelle longue du perfectum sort parfois d'une ancienne diphtongue ; ainsi dans *liqui uidi nici* en face de *linquo*, *uideo*, *uincō*, ou dans *fādi fūgi rūpi* en face de *fundō fugiō rumpō*. De *tundō* est attesté un perfectum à voyelle longue dans *contadit* (Enn. Ann. 515 et 418 M.) à côté de *contudi*, *tutudi* (§ 396). De *findō* et *scindō*, le perfectum est *fidi* et *scidi*, anc. *scicidi* (§§ 396 et 415). Dans quelques cas, il y a une alternance *ē* : *ā*, qui représente un type ancien d'alternance indo-européenne

(§ 245) : ainsi dans *fētē itē* en face de *faciō iaciō* (§ 422), *tēgi co-epi* (Lucrèce, IV, 619), *cēpi* en face de *agō apio capiō*; *frēgi pēgi* (Pacuv. ap. Prisc. GLK, II, 523, 17) en face de *frangō pangō*. Sur *pēpīgi* et *panxi*, v. §§ 398, Rem. l'et 402.

REMARQUES. — I. Le type de parfait à voyelle longue sans redoublement est sûrement italien (osque *kipid* « haboerit »), auquel correspondrait en latin un parfait **hebt* en face de *habet*); il est bien attesté en celtique et surtout en germanique. Mais on ne saurait décider s'il ne contient pas d'anciennes formes d'aoriste athématische à voyelle longue radicale. On pourrait voir des formes de ce genre dans les pluriels germaniques du type grecque *s̄tūm* « nous nous sommes assis » auquel correspond le latin *s̄idi*. — Les formes latines *fētē itē* remontent à d'anciens aoristes (cf. Wrede, § 310).

II. Le vocalisme du perfectum s'est souvent étendu au participe en -*ter* (-*sur*). Ainsi dans *ātrus* d'après *ātēti*, *ātrus* d'après *ātēdi*. La voyelle longue de *āctus frāctus* en face de *agō tēgi*, *frangō frēgi* est, au contraire, issue de *d* par un développement phonétique (§ 119).

§ 396. En dehors de quelques formes isolées comme *dedi*, *sietē*, le redoublement apparaît surtout là où il n'y a pas d'alternance vocalique de la racine. Les présents *caddō canō cardō fallō* *parcō paro tangō* ont en face d'eux *cecidi cecini cecidi sefelli peperci* *peperi tetigi* (qui présentent des altérations secondaires de la voyelle intérieure). En regard des présents *pedō pello pendō* *tendō tenē* on a *pepedi pepuli pependi tetendi tetini*, comme en regard de *mordētō spondētō tondētō*, on a *mōmordō spōpondi tatoudt*, en regard de *curro pungō tundō*, *cucurri pupugi tutudi* et en regard de *scindō scicidi*. Ces formes sont sans doute pour la plupart d'anciens parfaits. Ainsi *tutudi* répond au parfait skr. *tutadē*; mais il peut aussi y avoir dans le nombre d'anciens aoristes radicaux à redoublement du type grec *zēnētēv* ou *terazētēv* (§ 314). Le type s'est répandu en latin même; ainsi sur le présent *poscō*, qui comprend un suffixe de présent particulier (§ 417 Rem.), a été fait *poposcī*.

REMARQUE. — La voyelle de redoublement est généralement *e*, suivant l'usage indo-européen (§ 280). Le sanskrit montre que dans des racines à sonante *i* ou *u*, le redoublement prenait souvent la voyelle correspondante (skr. *rīma* « j'ai laissé » *yuyōja* « j'ai lié »); en latin, *tutudi* ou *scicidi* peuvent donc avoir une voyelle ancienne au redoublement. Toutefois,

d'après Gellius, VI, 9, *papugī* était la forme ancienne de *papugi*. Quant aux parfaits *mōmordī*, *s̄p̄opondī poposcī*, la voyelle de redoublement y est certainement récente : les formes *mōmordī* (Pl. Poen. 1074), *s̄p̄opondī*, *poposcī* sont données comme plus anciennes par Gellius (VI, 9). D'ailleurs, la voyelle *o* en syllabe intérieure y est analogique du présent. Phonoétiquement un ancien *e* y aurait abouti à *u* (§ 174).

§ 397. S'il y a un préverbe, le redoublement s'élimine là où la forme dépasserait trois syllabes. Ainsi *con-didī*, *re-stītī* se sont conservés ; mais en face de *pepultī*, *scicidī*, *cucurri*, *totondī*, *s̄p̄opondī*, *cecidī*, *tutudī*, on a, avec préverbe, *ex-pultī* (Mon. Anc. I, 10), *ab-scidi*, *ac-currī*, *at-tomdī* (Plaute, Bacch. 1095), *de-spondī*, *prae-cidī*, *con-tudi*, etc. Les formes comme *praeccurristī* (Corp., VI, 1527 d 54 et Amph. 796, cf. Bacch. 359), *admemorditī* (Plaute ap. Gell., VI, 9) ou *dētotonderat* (Varro, ap. Prisc. GLK, II, 482, 7) sont rares et limitées aux vieux auteurs. Les grammairiens anciens enseignent comme correcte la disparition du redoublement en pareil cas (cf. Lindsay-Nöhl, p. 579) ; toutefois *didictī* et *poposcī* conservent ordinairement le redoublement en composition (Neue, III, 352) ; on lit *depoposcī* sur le Mon. Ancyr 5, 4. Par confusion analogique, la forme du composé, sans redoublement ni alternance, a été parfois étendue au simple. C'est ainsi que *tuli*, issu de *at-tuli*, *con-tuli*, *ob-tuli*, *sus-tuli* a remplacé *tetuli*. Plaute emploie généralement *tetuli* (exceptionnellement *tultī*, Poen. 1067) ; Térence emploie toujours *tuli* sauf dans les deux passages Andr. 808 (*tetulissim*) et 832 (*tetulit*). Chez Catulle, *tetulissel* (66, 35) est un archaïsme voulu. Cf. Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 182. De même *pendī tēndī*, issus de *sus-pendī ex-tēndī*, ont remplacé *pependī tetendī*, etc.

§ 398. Sur ce modèle, un type de perfectum radical sans redoublement ni alternance s'est répandu dans certains verbes, dont l'initiale se prêtait mal au redoublement, comme *icō* (perf. *ici* ; *iceram* Pl. Mil. 28), *uertō* (perf. *uerti*), *prandēō* (perf. *prandī* et à basse époque *prandidī* § 411), *stridēō* (perf. *stridi*) ; etc. il apparaît aussi dans quelques formes comme *pandī*, *lamī*, *mandī*, *psallī*, *scandī*, d'ailleurs rarement attestées

(v. Lindsay-Nohl, p. 576). Il n'y a évidemment rien à conclure de *ex-cūdi* ou *pre-hendī* qui n'existent pas en dehors de la composition. De *bibō*, le perfectum *bibi* (*ebibi perbibi*) est récent (§ 414) et fait sur l'inféctum.

Remarques. — I. Le perfectum *pēpigi* (Corp., X, 2311, 17) est remplacé par le type *pīgi* (§ 395) dans les composés *com-pīgi* (*compīgeriāt* Pl. Amph. 155), *im-pīgi* (*impīgīt* Lucain, V, 697), *oppīgi* (*oppīgīt* Curc. 60). Le même verbe a de plus un perfectum *panzī* déjà employé par Ennius (ap. Cic. Tusc., I, xv, 34).

II. Les formes *reī-tali*, *rep-perī*, *rep-puli* présentent la forme *red-* du pré verbe. La langue ayant le choix entre *red-* et *re-* s'est généralement déterminée entre les deux pour des raisons de rythme (*reīligiō* au lieu de *religiō*, *raccidere* Lucr., I, 1063 ; V, 280; *raccidimus* au présent Ov. Mét., X, 18).

III. L'osque et l'ombrien présentent des exemples de passifs radicaux avec ou sans redoublement. Ainsi de la racine de *faciō*, sont attestés ombr. *fakus* « fecerit » sans redoublement et osq. *sesfacid* « id. » avec redoublement (cf. Buck, *Elen.*, § 192). Le prénestin *fayfukid* (Ernout MSL, XIII, 348) montre que dans les parlars latins aussi cette formation a existé pour le verbe *faciō*.

B. — Type en -si.

§ 399. C'est de l'ancien soriste sigmatique (§ 293) que le latin a tiré son perfectum en -st. Une forme comme *dixi* présente un thème **deik-s-* identique à celui du grec *θεῦσα* (§ 315). Le type a été largement développé en latin, mais jamais en dehors des verbes radicaux.

A l'origine, le vocalisme radical devait être du degré long (§ 293). Les formes *wxī*, *rexī*, *txī*, *illtxī*, *trāxi* dont la longue est établie par le témoignage de Priscien (GLK, II, 466, 18) et par les graphies *rēxit*, Corp., V, 875, 9 (an 105 ap. J.-C.), *trāxi*, Corp., X, 2311, 18, conservent la trace de cet ancien vocalisme. Mais en latin, comme en grec, le degré long n'est souvent plus reconnaissable, et on ne peut guère attendre que le vocalisme plein (§ 240). Même les exemples de celui-ci ne sont pas toujours probants. Ainsi *dixi* (de *deixī*, cf. *deixistīs*, Corp., I, 2^e éd., 586, l. 5 = XIV, 3584) ou *dāxi* (de *dāxī*), en face de *dictus* et *dāctus*, peuvent avoir subi l'influence des

présents *dico* ou *dixi*, Ne sont vraiment valables que des cas comme ceux de v. lat. *iouisit* (dans le décret de Paul Émile ; v. Ernout, *Recueil*, p. 54 et 57) en face de *iubet* (§ 118 ; mais *ioubatis* S. C. des Bacch., l. 27) ou lat. *diuiri* en face de *diuido*. Plus tard, sous l'influence de *iussus*, *iensi* a été remplacé par *iussi*. Cf. Meillet, *B. S. L.*, XXII, 161.

§ 400. En général, le perfectum en -si n'a pas de vocalisme radical propre et se règle sur celui de l'infectum. Ainsi dans *auxi* (de *augeo*), *mulsi* (de *mulgeo*, § 131), *torsi* (de *torqueo*, § 131), *scripti* (de *scribo*), *suasti* (de *suadeo*, § 425), *risi* (de *rideo*), *arsti* (de *ardeo*), etc. Voir les listes dressées par Ernout, *Morph.*, p. 282-290. Une exception comme *ussi* (de *aro*) s'explique par l'action du participe (§ 401) ; l'opposition de *cito* et de *cessi* est malaisée à expliquer.

La nasale caractéristique de certains présents a même généralement passé au perfectum en -si : *finxi* (de *figo*), *sirinxii* (de *stringo*), *pinxi* (de *pingo*), *ninxi* (de *nincio*), *planxi* (de *plango*), *iunxi* (de *iungo*), etc.

§ 401. Le perfectum en -si a exercé une forte action sur le participe en -tus. Ainsi *mersus* a été refait sur *mersi* (de *mergo*), et *mulsus* sur *mulsi* (de *mulgeo*) ; *pressus* sur *pressi* (d'une rac. **pres-* à côté de *prem-o*) et *haemus* sur *haemii* (de *haecuo*, rac. **ghais-*) ; *fixus* (*fixa Mon. Ancyrt. 6, 18*) et *flaxus* sur *fixi* (de *figo*, *fluio*) et *flaxi* (de *fluo*), etc. On trouve d'ailleurs aussi *modiclus*, *fictus* et *fluctus*.

La nasale du présent, par l'intermédiaire du perfectum, s'est souvent étendue au participe : *innectus*, *plancius*, *sanctus* (de *sancio*, *sanxi*), *ninctus* (de *nincio*, opposé ainsi à *nictus* de *nino*, *nici*), *linctus* (de *lingo* *linxi* opposé ainsi à *licius* de *linguo liqui*), etc. Mais il y a des participes qui n'ont pas la nasale, même quand le perfectum la présente : *fictus*, *pictus*, *strictus*, *mictus* (de *mingo*, *minxi*), *pactus* (de *pango*, perfectum *panxi*, *papi* et *pagi*, § 398 Rem.).

En général, le vocalisme du perfectum est aussi celui du participe : *dimissus* est manifestement refait sur *dimisi*, comme

inversement *missi* l'a été sur *missus*. Seul *missus* s'oppose à *misi*, écrit *missit* Corp., I, 1012, 3 (§ 108 et 139); cf. *remissit* Corp. V, 7478, 10 et *promisst* Pl. Stich. 596.

§ 402. Le caractère secondaire du perfectum en -si se dénonce dans beaucoup des formes qui précédent. On peut encore le reconnaître à l'extension de ce type aux dépens du type radical. Ainsi *paxxi* a été créé à côté de *paxigt* (*paxgt*, § 395), *parsi* (Pl. Trin. 316) à côté de *paxpti*, etc. Le fait s'est produit souvent en composition: on dit *paxpugt*, mais *com-punxi*; *icxi*, mais *am-ixi* (et aussi *am-icxi*, § 405); de *morded* a été créé *prae-morsit* (*prae-morsisset*, Plaute ap. Gell., VI, 9) à côté de *momordit* (et *prae-mordit*); sur *percusit*, *expulst*, *duulst*, *absorpsit*, voir § 403. Du verbe *emō*, *emī* s'est maintenu dans les composés comme *ex-ēmī* (de *ex-imō*), *red-ēmī* (de *red-imō*); mais là où le radical de *emō* subissait une contraction qui le rendait peu clair, une forme en -si a été substituée à l'ancien type radical: *dēm̄psī* (de *emō*), *cōm̄psī* (de *cōmō*), *sump̄st* (de *samō*), *prōm̄psī* (de *prōmō*). Une ancienne forme *surēmit* a été conservée par Festus (Paul. Fest., p. 425, 3 Th.).

§ 403. C'est souvent à l'influence du participe que l'on doit l'extension du suffixe -si. Ainsi *diffasi* (*diffuisse* Corp., III, p. 804, 19 et p. 825, 1, 20, éd. de Dioclétien) s'est substitué à *diffadt* (de *diffundō*) d'après *diffarus*. Des verbes *pellō* et *per-zello* où il remonte à *Id* (§ 122 Rem.), le perfectum ancien était *pepuli* et *per-cult* (sans trace du -d- de l'infectum); plus tard sont attestés *ex-pulsi*, *per-culsi* d'après les participes *expulsus*, *percultus* (où le groupe *Id* avait été introduit d'après l'infectum). L'ancienne forme *uelli* (Virg. Buc., VI, 4, Aen., II, 464) de *uerrō* a de même été remplacée par *uulsi* (Lucain, IV, 414, *duulsi id. V, 594 et IX, 765, diuulsi Ov. Mét., XI, 38*), d'après le participe *uolsus* (Pl. Aul. 402). De *uerrō*, les grammairiens mentionnent les deux formes *uerri* et *uersi*; le supin est *uersum*.

L'extension du type en -si s'est poursuivie pendant toute l'histoire du latin. Certains composés de *legō* ont un perfectum

en -si : ainsi *dilexi*, *negllexi*, *intellexi*; (encore *intelligit*, Lucr., VI, 17) ; en face de *elegi* (Pl. Poen. § 10) on lit *elexit* (Corp., VI, 406, 8) ; plus tard enfin se lit *lexerit* (Corp., III, : 2484). Le grammairien Caper (GLK, VII, p. 94, 14) condamne *sorpsi* au lieu de *sorbui* (de *sorbed*) ; mais Lucain emploie déjà *absorpsit* (IV, 100). Les langues romanes attestent *responsit* (ital. *rispose*), *paensit* (ital. *prese*), *cursit* (ital. *corse*) au lieu de *respondit*, *prehendit*, *cucurrit*.

REMARQUE. — L'osco-ombrien n'a pas trace de parfait à caractéristique sigmatique. Au thème du latin *dixi*, l'osque répond par un thème radical sans redoublement *dicuit* = *dicerit* », et l'ombrien par un thème radical redoublé *derricuit* = *id.* » (de **delik-*). Mais le celtique a beaucoup développé le type à caractéristique sigmatique.

C. — Type en -ui.

§ 404. Quand l'élément radical se termine par une voyelle, le perfectum est caractérisé, en latin, par un suffixe -ut. On rencontre donc un perfectum en -ui dans tous les verbes dénominatifs en -i- ou -d- (§§ 424 et 430) et dans les verbes radicaux où le radical se termine par une voyelle. Seuls font exception les deux verbes *dō* et *sīo*, qui conservent pour le perfectum un vieux type radical, *dedi* et *steji* (§ 234 Rem.).

Quand la voyelle finale du radical était longue, cette voyelle s'est maintenue sans changement devant le u du suffixe, qui joue le rôle de consonne ; de là, *ama-ut* en face de *ama-re* *ama-tus* ; *fini-ut* en face de *fini-re*, *fini-tus* ; etc. Parmi les verbes radicaux, ont un perfectum de même ordre ceux dont le thème se terminait par une voyelle longue, comme *pleō* (*ple-ni*), *serō* (*st-ut*, rac. **st-*, cf. *stenu*), *nōscō* (*nō-ut*, rac. *(*g)nō-*, cf. *Egnas*, § 311), *pāscō* (*pā-ni*, rac. *pā-*, cf. *pābulum*), *ēō* (*i-ut*, rac. **ei-*, § 409) ; etc. Les formes de perfectum *sci-ut*, *tri-ut*, *si-ut*, *lē-ut* (et *li-ut*), *sprt-ut*, *crē-ut*, *strā-ut* remontent de même à des thèmes à voyelle longue, en face des types d'inflectum *sciō*, *terō*, *sincē*, *līno*, *spernō*, *cernō*, *sternō*.

§ 405. Quand la voyelle finale du radical était brève, cette voyelle a pris le timbre *u* devant le suffixe *-ni*, dont le *u* s'est amui ; c'est-à-dire que *-nni* (de **nu-wai*, § 521) est devenu *-ni* avec *u* voyelle. Le fait s'est produit notamment quand le radical du verbe était une ancienne racine dissyllabique. Ainsi l'on a *domni* (de **domā-wai*) , en face de *domi-tum*, *genni* (de **genā-wai*) en face de *geni-tum*, *monni* (de **womā-wai*, cf. skr. *vidhūti* « il voit ») en face *moni-tum*, *patri* (de **patā-wai*, rac. **pet-*, cf. *ixītaz(s)z*, § 354). Les causatifs-itératifs formaient leur perfectum de même : *monni* en face de *moni-tus*, *sanni* en face de *sani-tus*.

Le type en *-ni* avec *u* voyelle s'est largement étendu. Ainsi on a donné à *teneō* un perfectum *tenui* (à côté de *telini*) ; à *censeō*, *censni* ; à *miserō*, *miseni* ; à *āreō*, *āri ni* ; à *pāreō*, *pārnī*, etc., sur le modèle de *monēt* *monni*. Même dans des verbes à présent radical simple (§ 412), il se rencontre : *alni* de *alō*, *colni* de *colō*, d'après *molni*, *molō* (*molithm*). On a donné à *possim* (de *pote sum*, § 228, cf. *potis est* Tér. Ad. 344) un perfectum *ponni* ; on a renforcé *quarsi* (Corp., V. 6842, 9 de *quaessi*) en *quarsini*. Dans quelques composés il apparaît à la place du type radical : *canō* a pour perfectum *creni*, mais, en l'absence de redoublement, *occinō*, *oc-cinni* et *snc-cinō*, *snc-cinni* ; *iaeīd* a pour perfectum *īcti*, mais *amicō*, *am-icent* (et *am-ixi*, § 402). Au lieu de *cōtrīnūt* de *conterō* Apulée emploie *conterui* (Mét., VIII., 23) et au lieu de *fūlīt*, de *fulciō*, on lit *fulrinūt* Corp., VI, 1703. Le simple *canūt* est attesté à la basse époque (*Inscr. christ. Hisp.* 214, 3 ; cf. Seru. ad *Georg.*, II, 384) ; même *legūt* (*legueris* Corp., VIII, 20394, 5 de Sétif) et *regūt* (*reguit* ib., V, 923, 6 d'Aquilée) d'après *dōcūt* *dōctus* ; en effet les formes en *-ni* ont pris un grand développement dans les langues romanes (v. Bourciez, *Éléments*, p. 217).

§ 406. Sur l'origine de la caractéristique *-ni* au perfectum, l'accord n'est pas fait parmi les linguistes. Il s'agit d'une formation proprement latine inconnue à l'osque et à l'ombrien, qui ont au perfectum des formations toutes différentes (v.

Buck, *Elem.*, p. 109). La meilleure explication du perfectum en -ui a été donnée par A. Burger (*R. E. L.*, IV, 115 et 212 ; cf. Meillet *B. S. L.*, XXVII, 234). Le point de départ en serait une caractéristique de 1^{re}-3^e pers. sg. conservée en sanskrit dans des parfaits comme *jajñau* « j'ai (et « il a) connu », *papravā* « j'ai (et « il a) rempli », et à laquelle le latin aurait simplement ajouté des désinences : *nō-n-i* *nō-n-it*, *-plē-n-i* *-plē-n-it*. La flexion aurait donc été anciennement *nōni* *nōstī* *nōnūtī* *nōnūns* (conservé dans Ennius *Trag.* 199) *nōstīs* *nōnūtī*, et la syllabe -ni- s'y serait peu à peu introduite à toutes les personnes (*nōnūmīs* *nōnūstīs* *nōnūtīs*, etc.) ; mais non sans flottement, si bien qu'en principe les formes dites *contractes* (§ 407) seraient les formes primitives. Mais il est bien évident que le type en -ui une fois créé et ayant pris un grand développement, la contraction a pu et dû s'exercer suivant les règles habituelles.

Entre voyelles semblables, le u était exposé à s'amuir (§ 114). Les parfaits en -uit tendaient donc à devenir des parfaits en -it (Seru, ad *Aen.*, I, 451), puis en -ii avec abrègement de la longue en hiatus (attesté fréquemment en poésie), et parfois même en -i avec contraction des deux voyelles : *petit* (Ovide, *Fastes*, I, 109 ; Mét., V, 460 ; Virg. *Aen.*, IX, 9), *dedit* (Martial, III, 75, 1), *audit* (avec accent sur la finale, Priscien GLK, II, 130). On trouve sur des inscriptions *expoleit* (-eit = -it, Corp., VI, 260), *munit* (III, 3201), *seruit* (VI, 1712), etc. D'ordinaire les deux voyelles ont été maintenues pour conserver la caractéristique du perfectum, et même le u est souvent rétabli sous l'influence des formes où, n'étant pas entre voyelles semblables, il n'avait pas lieu de disparaître. Sur le détail des faits, voir Neue-Wagner, III, 430 et ss., Ernout, *Morph.*, p. 331 et Sommer, *Hdb.*, p. 562 et 588.

§ 407. Les parfaits en -uit étaient exposés de même à perdre leur -u- à certaines formes de la flexion : *dēlueram* *dēluerūt* *dēluerunt* devenaient *dēleram* *dēlero* *dēlernunt*. Par analogie, dans les parfaits en -ant, s'est développé un type « contracte » aux personnes correspondantes : *audram* *audrō* *audrunt* au

lieu de *amāueram amāuero amāuerunt*. Un parfait en -*ui* comme *cognoui* présente de même des formes *cognoram cognorō cognorūnt*.

La « *contractio* » s'est étendue plus loin encore : non seulement on dit *amāsse, iādicasse, nōsse* côté de *amāuisse, iādi-
cāisse, nōuisse* (cf. Cic. *Orat.*, XLVII, 157), *amāisti, nōstii* (*Aen.*, VI, 514) à côté de *amāuisti, nōuisti* (Priscien GLK, II, 508, 6), mais les poètes emploient des formes comme *dēuōrō* (Accius, *Trag.* 15 R.), *commorat* (Tér. *Phorm.* 101), *remōsse* (Lucr., III, 69), *summōsses* (Hor. *Sat.*, I, ix, 48), etc. au lieu de *dēuō-
uerō, commōuerat, remōuisse, summōuisses*, alors que le radical du verbe se termine lui-même par un -*u-*. Aux présents *caseō, mōeō, nōweō, iuuō*, répondent *cāui nōui, uōt, iuuī* (Ernout, *Morph.*, p. 328) ; ces formes soulèvent d'ailleurs des difficultés d'interprétation, qu'on a essayé de résoudre par des hypothèses compliquées, le plus souvent incertaines.

II. — Formations d'infectum.

A consulter : Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*.

§ 408. Si l'on met à part quelques formes isolées du vieux type athématique (§§ 409 et s.), la conjugaison latine comprend quatre types différents dans ses formations d'infectum : un type en -*o*, -*is* correspondant à l'ancien type thématique dans *legō, iungō, nōscō, lindō*, etc. (3^e conjugaison) ; un type en *-y /*- qui est double, tantôt à voyelle i brève dans *capiō capis* (compris dans la 3^e conjugaison) ; tantôt à voyelle i longue dans *ueniō uenis* (4^e conjugaison) ; un type en -*e-* dans *moneō monēs* (2^e conjugaison) ; et un type en -*a-* dans *annō annās* (1^e conjugaison). Chacun de ces types comprend des formes d'origine diverse, mais dont la variété se laisse généralement discerner.

§ 409. De l'ancien *présent radical athénatique* il ne subsiste

plus en latin que des débris, plus ou moins répartis entre les diverses conjugaisons. Le plus clair est conservé dans le verbe substantif, qui reste à part des autres conjugaisons : présent *sunt*, *es* (v. lat. *ess*, § 229), *est*; *sumus*, *estis*, *sunt* (pour la flexion, v. §§ 518 et ss.; sur *possum*, *potest*, §§ 126 et 228). La répartition des formes de ce présent est curieuse, mais répond à un principe ancien dont on observe l'application en d'autres langues (§ 421).

Le même principe explique qu'ailleurs des formes thématiques se mêlent aux formes athématiques. Sous l'influence de la 3^e personne du pluriel en *-unt*, qui était commune aux deux types, le type thématique a été généralisé aux personnes où la voyelle thématique avait le timbre *-o-* (§ 452) : de là *edū edimus* (où *-i-* s'est substitué à un ancien *-o-*, cf. le grec *πέρσην*) *edunt* en face de *es* *est* *estis*, infinit. *esse* (hom. *εἰ-μεναι* et v. lat. *ed-im*, ancien optatif, § 437); *nolū nolumus nolunt* en face de *nolt* *nolitis*, infinit. *nolle*, subj. *nolini*, ancien optatif, § 437 (la 2^e pers. sg. *uis* appartient à une autre racine, mais est aussi du type athématique); *ferū ferimus ferunt* en face de *fers* *fert* *fertis*, infinit. *ferre* (le cas de ce verbe est d'ailleurs à part ; dans les formes tirées en indo-européen de la racine *bherr, le type athématique paraît n'avoir été qu'accessoire, cf. § 275, Rem. II, et le subjonctif latin n'a que la forme *feram*).

Dans le présent *ed* (rac. *ei-, § 342), le degré *e* du vocalisme (gr. ει-μι) a été généralisé, si bien que *euunt* ne répond pas à skr. γ-*danti* (§ 487). La 1^e pers. *eo* a passé au type thématique. Les formes *is* *it* (abrégé en *it*, § 214) répondent à gr. ει-; ει-τι (ion. att. ει-α); mais *imus* et *itis* sont des formes refaites. Le subjonctif *eami* est du type latin normal (§ 439). Seul le participe avec son alternance *iens* et *euntis* (§ 533) présente une trace de vocalisme radical à degré zéro.

§ 410. Il y a des restes aussi de formes athématiques dans d'anciennes racines à voyelle longue.

Les types d'*inflectum for* (*fari*), *no* (*nāre*) peuvent sortir d'anciens thèmes *fa-*, *na-* flétris, athématiquement ; cf. *fa-tur* en

face de *st̄-pi* et *nā-s* en face de *skr. snā-ti* « il se baigne ». Le type *flō* (*flare*) peut s'expliquer de la même façon. Quant à *stō* (*stare*), il a un équivalent dans le thème d'aoriste *st̄tī-* (ion. att. *st̄tix-*; toutefois l'osque dit *stabint* « stant » et l'ombrien *stabith* « statō »). A cause de leur *d* radical, qui naturellement a été généralisé dans la flexion, ces verbes ont été rangés dans la première conjugaison.

La seconde conjugaison contient quelques formes de même origine : *im-pleō* (-*ple-re*) rappelle l'aoriste *piλē-tō* (cf. *ple-nns*) ; *nev* (*vere*) sort d'une racine à voyelle longue (cf. *λένετες*, *νέμειν*, *nēmen*, irl. *snim* « tissage, torsion »); peut-être aussi *flō* (*flē-re*).

§ 411. Le verbe *dāre* rentre évidemment dans la même catégorie, mais il est malaisé à expliquer parce qu'il est unique en son genre. La forme à degré zéro de la racine (lat. *dā-* de **dā-*) y a été généralisée à l'inflectum. L'italique, comme le germanique, employait avec valeur de présent le thème **dō-*/*dā-*, qui ne fournit que des aoristes en indo-iranien (skr. *ddāt*, moyen *adīta*), en grec (§§ 274 et 278) et en arménien. Il est à noter que le verbe *dāre* a en latin une valeur perfective. On avait donc *dāmns dītis*. L'à bref s'est étendu à toute la flexion (*dābam dābō*, d'où *reddibō* Pl. Cas. 129); on n'a d'à long que dans les monosyllabes *dā* et *dās*, où l'allongement paraît phonétique (§ 214). Le subjonctif *dām* peut remonter à **dīt yē-m*, ancien optatif. Sur *dñim*, *dñam*, v. § 436.

La racine **dhd-* (§ 245) devait fournir une forme analogue, à vocalisme du degré zéro, soit *fā-* de **dhd-* (§ 100); mais elle a été remplacée par l'inflectum *facit* (§ 395), et en cas de pré-verbe, elle a passé au type thématique dans *cōdī*, *ab-dī*, *per-dī* (avec *d* issu de *db* à l'intérieur, § 101). Le perfectum correspondant est du type redoublé : *cōdidi*, *abldidi*, *perldidi*. Sous l'influence de ces formes et des composés de *dare* (*reddidili*), des verbes dont le radical se terminait par un *d* ont parfois un perfectum en -*dītī*: ainsi *ēdīti* (*edidi*, Corp., III, 13608) au lieu de *ēdī*, *deserūdīti* (Gell., VI, 9, 17, 18), *respon-*

didi (Caper GLK, VII, 103, l. 7) *prandidi* (blâmé par Diomède, GLK, I, 367, l. 17).

A. — Type en -ō -is

§ 412. Ce type comprend :

a) Des *présents radicaux thématiques*. Ils ont en majorité le vocalisme *e* de la racine et beaucoup sont clairs étymologiquement : *clepo*, *emō*, *fremō*, *gemō genō* (Lindsay-Nohl, p. 534), *gerō*, *legō*, *meiō* (§§ 103 et 133 Rem.), *mergō* (§ 127), *metō*, *petō* (de **pezidō*, § 127), *pētō*, *premō*, *queror*, *regō*, *sequor*, *serpō*, *serō* « j'attache », *legō*, *tremō*, *trepō*, *nebō*, *uergō*, *uerro*, *dico* (de **deik-ō*, § 179), *fido* (de **bheidb-ō*, cf. *τιθεματικός*), *daco* (de **deuk-ō*, § 177), *ē-rāgō*, (de **reng-ō* cf. *τηρεσματικός*), *glābō* (de **glenubb-ō*), *niō* (de **ens-ō*, § 107), *cōlō* (de **kvel-ō*, § 166), *cognō* (de **pek-ō*, §§ 16, 56 et 166), *uit* (Pacuvius, cf. *νιπτειν* § 84), etc.

Quelques-uns ont le vocalisme du degré zéro : *fulgō* (§ 426 ; cf. *φλέγω*), *di-niō* (rac. **weidb-*) etc., ou un vocalisme *a* qui peut représenter souvent une voyelle réduite : *agō*, *alō*, *cado*, *cānō*, *carpō*, *parcō*, *scabbō*, *spargō*, etc.

On ne peut déterminer quel est le degré vocalique ancien à l'*inflectum* des verbes *clīō*, *luō* « je délivre, je paie », *ab-niō* (cf. gr. *αἴσω*), *pluit* (cf. gr. *πλεῖ(F)ω* et v. lat. *plouit*), *ex-uō* (rac. **eu-*).

§ 413. b) D'anciens *présents radicaux athématiques passés au type thématique*, comme *nōnō* (*nomui nōnitum*, § 405), laissent voir le caractère dissyllabique de la racine, § 276), peut-être *sōnō* et *tōnō* (cf. *sōnitum*, *tonitum*, et les formes d'adjectif verbal skr. *stanitab* *stanitab*, etc.).

Il faut joindre à ces simples les composés *abdō*, *condō*, *ēdō*, *perdō*, *prōdō*, *ertdō*, *nēndō* (de *nēnum-dō*), où *-dō* représente un ancien présent athématique de forme comparable à *dō dare* (§ 411), mais de racine **dhē-* : *dhē-* (gr. *δέχεσθαι* *δέχεσθαι*). La valeur de *-dō* apparaît bien comme celle d'un verbe isolé dans

le fait que le passif de *perdō uendō* est *per-ēdō uēn-ēdō*. Sur le cas de *ferō, edō, ēdō*, v. § 409.

Une alternance vocalique de la racine révèle une ancienne flexion athématische dans *rūdēre* (avec *ā* de *ou*, § 178) et *rūdere*. Le sanskrit garde l'état ancien dans l'opposition de sg. *rōdīti* « il gémit », pl. *rūddanti* « ils gémissent ». Le latin a construit une flexion distincte sur chacun des deux thèmes, **rendr-* (**round-*) et **rudr-*. Il doit y avoir d'autres cas de ce genre où le latin n'aura gardé que l'un des deux thèmes ; mais ils sont malaisés à reconnaître.

§ 414. c) Des présents radicaux à redoublement. Les plus clairs sont : *sistō* (parf. *steti*, § 234 Rem.), *sida* de **si-zd-ō*, § 127 (perf. *stet*, § 395) ; *sero* de **si-s-ō*, § 167 (perf. *st-ut*, § 404, partic. *sā-tus*) ; *gignō* (perf. *genit*, § 405, partic. *geni-tus*) à côté du présent radical thématique *genō* (§ 412) ; *bibō* (de **pibō*, cf. § 102, Rem. ; perf. *bibi*, § 392 et 521).

§ 415. d) Des présents à nasale infixée, passés au type thématique (§ 281). C'est le cas de *iungō* (§ 237) perf. *īgnxi* (§ 400), *linquō* (§ 84) perf. *liqui* (§ 395), *findō* (skr. *bhinādmi* « je fends ») perf. *fidi*, *scindō* (skr. *chinādmi* « je sépare ») perf. *scicidi* (§ 396) et *scidi* d'après *nb-scidi*, *di-scidi*, *pinsō* (skr. *pīnasti* « il broie ») participe *pīnus* (sur *pīsō*, v. § 132), *mingō* (à côté de *meio*, § 133 Rem.), *tundō* (skr. *tūndate* « il heurte » également thématique) perf. *tūndti* (§ 396), *rumpō* perf. *rāpi*, etc. Voir les listes dressées par Ernout, *Morph.*, p. 214-216.

Dans quelques verbes, la nasale appartient à la racine ; ainsi dans *angō* (§ 99), *angō* (cf. skr. *āngabah* « angoisse »), *-crēndō* (cf. *candor candidus*), *tingō* (cf. *tingulum*), etc.

REMARQUE. — Certains présents à nasale infixée ont été pourvus du suffixe *-y *-i- (§ 287). C'est le cas de *nīcīdō* (§ 419), de *pīnsīdō* (*pīnībant*, Enn., ap. Varroin *L. L.* V, 23) à côté de *pīnsō* (ci-dessus), de *sācīdō* (cf. *sācer*).

§ 416. e) Des présents à nasale suffisante, en petit nombre : *cernō* (de **crīnō*, § 167) perf. *cer-nū*, § 404, partic. *crētus* (l'an-

cien *certus* de **critus*, cf. gr. *κριτός*, sert d'adjectif) ; *linō* (rac. **ley-* dans skr. *līyate* « il se colle » *linah* « collé ») perf. *lē-ni* (ou *li-ni*, et *lini*, Priscien GLK, II, 529, 25); *sīnō* perf. *si-ni*, partic. *situs*; *sternō* perf. *strā-ni*; *spērnō* perf. *sp̄t-ni*, etc. — Ces formes d'*inflectum* remontent en partie à l'ancien type athématique ; ainsi *sternō* répond à skr. *stṛyāti* « il étend » dont la racine est dissyllabique. L'*inflectum tollo*, dont la racine est également dissyllabique (cf. (*t*)*lā-tus*, *tolérare*) remonte sans doute à **tol-nō*, issu d'un ancien présent en *-nā- *-n̄- (§ 282) passé au type thématique. — Festus cite un *inflectum degnūō* (synonyme de *dēgustō*) qui peut sortir d'un thème **gn̄s-n̄*/- de la racine **gens-* (gr. *γένος*).

Sur les 3^e pers. pl. comme *danunt*, v. § 520.

§ 417. f) *Des présents en -sk̄ / -s-* (§ 291). Quelques exemples peuvent être anciens comme (*g*)*mōscō* perf. (*g*)*nō-ni* § 404, ou *discō* (de **di-dk-sk̄*/- cf. *doreō* et gr. *διδίσκω*, § 356) perf. *didici* (§ 396). De la racine **es-*, il y a une forme *escit*, qui a la valeur d'un futur dans la vieille langue, et encore chez Lucrèce, I 619 (v. Ernout, *Comm.*).

Le suffixe a pris comme en grec (§ 357) une grande extension pour former des verbes indiquant le début du procès (inchoatifs) ; il s'ajoute à des termes verbaux : *crēscō*, *hiāscō*, *intēscō*, *niēscō*, ou à des thèmes nominaux : *senēscō*, *calēscō*, *dūrēscō*, *ignēscō*, *irascō*, etc. Il a notamment servi à renforcer l'ancien suffixe *-y*/- (sous la forme -i- : *communiscō* (§ 291), *adipiscō* (cf. *apiō*), *concupisē* (cf. *cupiō*), *profetiscō* (cf. *faciō*), etc.).

Sous la forme -iscō le suffixe a été très productif en latin vulgaire ; plusieurs langues romanes en conservent la trace dans la flexion des anciens verbes en -ire (fr. *je finis*, *ils finissent*, ital. *finisco*, *finiscono*) ; v. Bourcier, *Éléments*, p. 211 et 322.

REMARQUE. — Le cas de *peccō* est à noter ; cet *inflectum* remonte à **pyk-sk̄/-s-* de la racine de *peccō* (*precōr*), *peccō* et a un exact correspondant dans le skr. *pyktēti* « il interroge » ; comme la racine ne s'en laissait pas recon-

naître, il a reçu un perfectum nouveau, mais de forme archaïque, *poposet* (§ 396). Le sanskrit aussi a un parfait *प्रस्तुति*, fait sur *प्रस्तुति*.

§ 418. g) Des présents désidératifs (§ 295). Sont anciens *quaesō* (de **quaīs-ō*) en face de *quaerō* (de **quaīs-ō*, cf. *quaestus*, *quaestor*) et *nīsō* (de **neid-ō*) en face de *nīdeo*. L'inflectum *nīso* n'a pas de perfectum ; mais *quaesō* et *quaerō* ont tous deux le même, de type secondaire (§ 405), *quaesitū*, d'où le participe *quaesitus*. Le type courant comporte une géminée, qui se maintient après voyelle brève : *cāpessō*, *fācessō*, *lācessō*, *pētessō* en face de *cāpiō*, *fāciō*, *lāciō*, *pētiō*. Quand il y a un perfectum, il est du même modèle que *quaesitū* ; ainsi *lācessitū* (et *lācessitus*). L'analogie de *pētō pētū* a pu jouer un rôle, *pētō* ayant par lui-même un sens assez voisin du désidératif.

§ 419. h) Des présents en -ō et en -dō. Il s'agit d'un élargissement ancien, dont le grec a quelques exemples (§ 271) : *āvōtw* (en face de *āvōw*), *tīvōw* (en face de *tīvw*), *oxōtw* (en face de *tīw*, *īsyo*, § 344). Le latin a tiré parti de ce procédé d'élargissement.

Il possède d'une part un petit groupe de verbes en -c-ō : *flectō*, *nectō*, *pectō*, *plectō* ; et de l'autre des verbes en -dō (dont le d peut représenter *d ou *db) comme *cāndō* (cf. all. *bauen*), *tendō* (en face de *tēnētō*) avec un perfectum *tētēndit* (sous l'influence de *tētēnt*, qui est plus ancien que *tēnūt*), *frendō* (en face de *fremō*), *-fendō* (dans *of-fendō*, *dt-fendō*) remplaçant un ancien présent athématique répondant au skr. *bānti* « il frappe » (le grec a un présent en *-y's/- ὄντι, § 314), *pendō* (en face de v. sl. *pīnp* « je tends » inf. *pēti*), etc.

Dans plusieurs exemples, le d s'est ajouté à une racine terminée par l, si bien que l'inflectum est en -llō (de -*ld-ō), *sallō*, *-cellō*, *fallō*, *pellō*, *nellō*. Il y a trace du d au participe : *salsus*, *celsus*, *falsus*, *pulsus*, *multus*, avec s issu de *d + i (§ 118). Le perfectum correspondant est de formes variées : *-culi* et *pepuli* (§ 396), *seselli* (attéstant l'antiquité de l'inflectum *fallō*), *-culsi* *-pulsi* *-multsi* (§ 403, refaits sur les participes) ; *sallō* a le perfectum de *sallō*, *sallini*.

Sur *tollō*, v. § 416.

§ 420. *i) Des présents en -uō.* Le y du suffixe *yr/o- s'amusant entre voyelles (§ 113), le latin a quelques dénominatifs en -mō qui sont tirés de thèmes en -n- ; ainsi *acmō* (de *acns*), *metmō* (de *metus*), *statmō* (de *status*), *tribmō* (de *tribus*). Il leur a donné un perfectum en -ni (§ 404) : *metni*, *statni*.

Il faut mettre à part *malmō* issu d'un type de présent athématique *melnu- (cf. (F) 257; lat. *in-molnerum*, fut. *enēmō* Φ 319, parf. *elxopat* + 352 etc.) et *wlmō* de *w-Ind (§ 165)- composé de *Ind*. Sur *cluō*, *ab-und*, *ex-nd*, v. § 412.

L'inflectum *nimō* est ancien (cf. skr. *jīvati* « il vit » v. sl. *živę* « je vis » § 114) ; mais le perfectum *nixi* est analogique du perf. *fixi* de v. lat. *fici* (refait secondairement en *figi*, déjà *figier* S. C. des Bacch., l. 27), rac. *d^hreib^h-.

B. — Types en *y/o-.

A consulter : Thurneysen, *Über Herkunft und Bildung der lat. Verba auf -io*.

§ 421. Les présents en *-y/o- de type radical se présentent en latin sous deux formes, "une thématique aux personnes où la voyelle thématique avait le timbre o (*capit*, *capiunt*; *ueniō*, *veniunt*), l'autre athématique dans le reste de la flexion (y compris la 1^{re} pers. du pluriel, sans doute d'après la seconde). La forme athématique est en -i-, tantôt bref et tantôt long : *capis*, *capit*, *capiunt*, *capitis* en face de *uenis*, *veniunt*, *venitis* (*uenti* passant à *uenit*, § 214), infinitif *capere* (§ 534) en face de *uenire*.

REMARQUE. — Le germanique offre le même contraste de formes thématiques et athématiques et dans ces dernières de -i- et de -i- que le latin. Cet accord, confirmé par certains faits de plusieurs autres langues, donne lieu de croire qu'il s'agit d'un état de choses ancien. Cf. Maillet, *Dial.*, p. 111, *Introduction*, p. 184, et Vendryes, *I. F.*, XXVI, p. 134.

§ 422. Le type à voyelle brève est peu fréquent. Il ne se présente que là où le suffixe est précédé d'une syllabe initiale

brève et même seulement lorsque la consonne immédiatement précédente est une occlusive. C'est le cas de *capit*, *cupio*, *rapiō*, *sapiō*, *quatiō*, *speciō*, *iaciō*, *fugiō*, *fodiō*, *gradior* auxquels ont été rattachés *faciō* et *iaciō* (§ 395). Le perfectum offre des types variés : radical-dans *cepi*, *seri*, *ici*, *fagi*, *fodi*, sigmatique dans -*spexi* -*lexi*, en -*ni* dans *rapui*, *sapui*, et même en -*ri* dans *sapiui*, *cupui*.

On observe au contraire le type à voyelle longue là où le suffixe est précédé d'une syllabe initiale longue, ou de plus d'une syllabe brève, ou même d'une voyelle brève suivie d'une consonne autre qu'occlusive. Ainsi s'expliquent *audiō*, (*h)auriō* (§ 103), *dormiō*, *sarcīō*, *fnliciō*, *glaciō*, *prāriō*, *saepiō*, *sōpiō*, *sinciō*, *aperiō*, *minuriō*, *operiō*, *sepliō*, *feriō*, *paniō*, *poliō*, *salīō*, *sariō*, *ueniō*. Le perfectum correspondant est parfois radical (*utni*) ou sigmatique (*fusli*, *hausti*, *uinxi*), mais plus généralement en -*ri*, quand il est attesté. Pour le perfectum de *seriō*, v. § 392.

C'est également le type à voyelle longue que présentent les verbes dont le thème n'a qu'une syllabe, *sciō* et *fiō*; dans les formes monosyllabiques (*scis*, *sis*) la voyelle longue s'imposait en effet.

Sur cette répartition, v. Niedermann, *Mélanges F. de Saussure*, p. 43, et Jurek, *M. S. L.*, XIX, 215.

§ 423. Des confusions se sont produites entre les deux types. La composition devait entraîner passage de l'un à l'autre. Ainsi *seripiō* et *amiciō* appartiennent au type en -*i-* par opposition aux simples *sapiō*, *iaciō*. Mais d'ordinaire les composés ont gardé le type du simple ou ont été refaits sur lui : *adiliō*, *coniiciō*, *abiiciō*, *porriciō*, *désipiō*, *consipiciō*, *illiciō*, *concentiō*, etc. Et cela a entraîné des flottements : les composés de *gradior* sont chez Plaute du type en -*i-* (*adgradimur* Asin. 680 Rud. 299, *prōgrediri* Cas. 862, *degradire* Cas. 675); on lit *exfodiri* Mil. 374. Le flottement s'étend parfois aux simples ; il faut scander *cupis* Curc. 364, *facis* Amp. 555. Les formes en

-i- empiètent sur les autres à l'époque archaïque. C'est sans doute l'effet d'une tendance populaire, que l'on retrouve à la basse époque et dont les langues romanes portent la trace : fr. *fouir*, *fuir de fadire*, *fugirre*, prov. *cobir de cupire*, etc.

Dans les verbes *pariō*, *moriō* et *orīō*, le type en i bref a prévalu. Mais à l'époque ancienne, on rencontre souvent des formes en -i- : *parire* (Ennius ap. Diom. GLK, I, 383, l. 5 ; *paribis* Pompon. 20 ; *pariret* Corp., III 2267), *morigur* (Ennius Ann. 392), *morigri* Asin. 121. Capt. 732 et encore Ovide Mét., XIV 215, *emorigri* Pseud. 1222 ; malgré la flexion *orēris*, *orītur*, l'infinitif *orīti* a subsisté. Le type en -i- est seul attesté dans le composé *reperiō* ; Lucrèce emploie *adorītur* (III 515).

§ 424. La quatrième conjugaison formée des verbes en *-y/-e à voyelle longue, y compris un causatif comme *sōpiō* (§ 292), s'est enrichie de nombreux dénominatifs, comme *erātiō* « je herse » (de *erāti*), *finiō* (de *finis*), *febriō* « j'ai la fièvre » (de *febris*), *sortiō* (Pl. Cas. 395) et *sortiōr* « je tire au sort » (de *sors*, gén. *sortis*), *insigniō* « je distingue » de *insignis*, *constabiliō* (Pl. Capt. 453) « je consolide » de *constabilis*, etc., tirés de thèmes en -i-. Le suffixe -i- a été, par analogie, ajouté à des thèmes consonantiques (*custodiō* « je garde » de *custōs*), à des thèmes en -o- et -io- (*blandiō* « je flatte » de *blandus*, *saeniō* « je suis furieux » de *saenos*, *seruiō* « je suis esclave » de *sernos*, *fastidiō* « j'ai du dégoût » de *fastidium*) ou à des thèmes en -n- (*singultiō* « je sanglote » de *singultus*), etc. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 434, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI 415. Un groupe mérite d'être mentionné à part, celui des désidératifs en -turiō (-suriō) qui sont formés sur le supin : *empturiō* « j'ai envie d'acheter », *tsuriō* « j'ai faim », *parturiō* « j'accouche », *micturiō* « j'ai besoin d'uriner » (Juvénal), *nupturiō* « je veux me marier » (Martial, III 93, 18), *canturiō* « j'ai envie de chanter » (Pétrone *Sat.* 64, 2), *renāturiō* « j'ai besoin de dîner » (Mart., XI, 77, 3), *sullaturiō* « je brûle d'être un Sylla » (Cic., ad Att., IX, 10, 6), etc.

C. — Type en -ē.

§ 425. Le type d'inflectum en -ē (-ēō, -ēi) comprend des présents de quatre origines distinctes :

a) des causatifs-itératifs tels que *doceō* « je fais apprendre », (*doctūt*, *doctus*), *moneō* « je fais penser » (*monitūt monitus*), *mordēō* « je fais souffrir », d'où « je mords » (*mouordīt*, § 396, *morsus*), *nocēō* « je fais périr » (*nocūt*, cf. *nex*, *necāre* § 431), *torquēō* « je fais tourner » (*torsi* § 400, *tortus*), *terreō* « je fais brûler » (*terrūt*, *tostus* § 38), *tondeō* « je fais que qq. chose soit coupé » (*totondīt*, § 396, *tonsus*), *spondeō* « je m'engage envers quelqu'un » (*sponpundi*, § 396, *sponsus*); avec un vocalisme radical o qui est ancien (§ 291). Dans *terreō* « je fais trembler » (*terrūt territus*) le vocalisme s'est réglé sur d'autres formes de type **ters*/- (gr. ἔτερος « il a effrayé » Hésych.) sans doute par opposition à *torreō* « je fais brûler ». Dans *angrēō* « je fais croître » (*anxi*, *ancinus*) et dans *suadeō* « je fais agréer » (*suasi*, *suasus*), le vocalisme o ne pouvait apparaître.

§ 426. b) des présents exprimant l'état. Ce sont en réalité d'anciens thèmes d'aoriste (§ 283), dont on a tiré des présents par l'addition du suffixe *-y/- (peut-être avec une opposition de formes thématiques et athématisques comme dans le cas étudié au § 421). Le vocalisme radical est normalement du degré zéro : *careō* « je suis dépourvu », *patrēō* « je suis découvert » (cf. § 405), *lateō* « je suis caché », *maneō* « je reste » (de **mēne-*, cf. gr. μένω παρίμενα § 344), *oleō* « je répands une odeur », *placeō* « je suis agréable » (cf. *placēre*), *littēō* « je suis vendu » et *llret* « il est permis », *rigēō* « je suis tendu », *cluēō* « je suis renommé » (cf. *cluō* gr. κλέω), *lubet* « il est agréable » (cf. § 171 ; rac. **lenkb-* de l'allemand *lieb*), etc. Certains ont le même vocalisme qu'un verbe d'action correspondant : *pendēō* « je suis suspendu » comme *pendō* « je suspends », *iatrēō* « je suis étendu » comme *iacō* « je jette » (§ 422), *titrēō* « je suis frappé de crainte » comme *paniō* « je frappe », *candēō* « je

suis allumé » comme **cando* dans *ac-cendō* « j'allume », *baered* « je suis atterré » comme got. *gaisja* « j'effraie », *sedrō* « je suis assis » comme gr. οἴω de **sid-yo* (§ 56), etc. Le présent thématique et l'aoriste en -ē coexistaient en effet souvent ; et souvent ils ont agi l'un sur l'autre au point de vue du vocalisme. Ainsi le grec αἰσθέτης d'après φάγει : inversement le latin *a fulgo* (§ 412) à côté de *fulgeō*. Les doublets *scatō* et *scateō* « je jaillis », *fernō* et *ferneō* « je bous », *olō* et *oleō* « je sens » s'expliquent de même ; cf. Meillet, *M.S.L.*, XIII, 363.

Certains verbes d'état ont pris le sens transitif : *babō* signifie « je tiens » et « je me tiens » (d'où « j'habite » Plaut. *Men.* 69, sens conservé dans le fréquentatif *habito*), en face de irl. *gibim* « je prends » ; *teneō* « je tiens » et aussi « je suis tenu ou tendu » (*per-tineō*, *transfinitō* Plaute *Mil.* 468, *contineō* Stich. 452 ont le sens intransitif) ; *videō* « je vois » exprimait à l'origine l'impression visuelle, c'est-à-dire une sensation, un état réceptif. Voir *C. R. Ac. des Inscr.*, 1932, p. 192.

Sous l'influence du type *moneō*, la plupart de ces verbes ont le perfectum en -ui : *patui*, *plarni*, *licui*, *iactui*, *babui* (sûrement récent, cf. § 395, Rem. I). Certains ont conservé des types de perfectum plus anciens : *mansi*, *fulsi*, *tetini*, *pependi* (servant à la fois pour *pendō* et *pendō*, § 396), *laxi* (de *laceō*), etc.

§ 427. c) des dénominatifs correspondant au type grec φίλιον (§ 366) : *albō* de *albus*, *ardēō* de *āridus* (§ 180), *audēō* de *auidus* (§ 180), *caluēō* de *calvus*, *claudēō* de *claudus*, *flacēō* de *flaccus*, *saluēō* de *salvus*, *patrēō* de *patris*, *frondēō* de *frons*, *lacteō* de *lac* (§ 230), *pabēō* de *pūbes*, *sordēō* de *sordes*, *herbēō* de *herba*, *algēō* de *algus*, etc. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 388, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI, 419.

d) quelques présents athématiques, mentionnés au § 410, qui ont le perfectum en -ui. Il y faut joindre l'infectum *deleō* probablement refait sur le perfectum *déléui* (§ 416).

Les verbes en -ēō exprimant l'état ont souvent à côté d'eux un verbe en -escō exprimant l'entrée dans l'état : *albēō albescō*,

anerò (Pl. Merc. 755) *anescò*, *lacerò lacerò*, *senerò* (Catul., IV, 26) *seusescò*, *teperò trperò*, *nirerò nirerò*, etc. Les couples ainsi constitués n'ont qu'un seul perfectum, en -ui (§ 392).

D'autre part un substantif en -or (§ 606) et un adjectif en -idus (§ 576) accompagnent généralement les verbes en -erò ; ainsi : *algeò algor algidus*, *caleò calor calidus*, *paneò paner pauidus*, *stupèò stupor stupidus*, *teperò teperò lepidus*, *naleò nalar naliidus*, etc. Cela montre l'importance prise en latin par ce type de verbe.

REMARQUE. — A la basse époque, le type en -e- empiète souvent sur le type radical (peut-être d'après les doublets *fulgò fulgerò*, § 426) ; ainsi le grammairien caper blâme *fideò* pour *fidiò* (GLN, VII, 109, 16) ; les langues romanes supposent *cadere* (v. fr. *chuter*), *cupere* (fr. *re-crœoir*), *sapere* (fr. *avoir*), *wilire* (fr. *vouloir*), pour *cadere*, *cupere*, *sapere*, *wille*, etc. D'autre part, le passage de e à i en hiatus, fréquent en latin vulgaire (§ 184) entraîne confusion des présents en -erò et en -id. De là des formes comme *babiri* (d'où *babierò*, *babibitò*) au lieu de *babio*, *babius*, *babibit*. Les verbes fr. *flétrir*, *emplir*, ital. *florire*, *complire* remontent à "florire" **implire*, **complire*. Cf. Neue-Wagner, III, 279.

D. — Type en -a-.

§ 428. Le type d'infectum en -a- (-ə-əs) comprend des présents de trois origines distinctes :

a) des « itératifs », caractérisés d'ordinaire par le vocalisme radical du degré zéro : *dicere* (en face de *dicerò*), *e-dicere* (en face de *dácerò*), *labire* (en face de *labiò*), *cubire* (en face de *-cubbere*), *oc-cupare* (en face de *capere*), *con-spicari* (en face de *con-spicere*), *con-sternare* (en face de *sternere*), *fordare* (en face de *ferirò*), *inter-polare* (en face de *polire*), *com-parare* (en face de *parre*), *in-sipare* (*dis-*, *ob-*, en face de *in-sipere* P. Fest. 93, 17), etc. Deux seulement présentent un vocalisme allongé : *celare* (en face de *oc-culere*), *venari* (cf. skr. *vdnate* « il désire, il obtient », v. Meillet M.S.L., IX, 55) ; et il y a un a inexpliqué dans *placare* (en face de *placere*, § 426). La plupart de ces verbes sont surtout employés en composition ; cela s'accorde avec leur sens, qui est en général de marquer

le procès aboutissant à un terme et complètement réalisé. Le nom d'« itératif » est emprunté à la grammaire des langues slaves, où le même type de verbes est largement représenté. On les appelle aussi « fréquentatifs ».

§ 429. Le latin a beaucoup développé cette formation ; il a utilisé à cet effet l'adjectif verbal en *-io-* (§ 538), auquel le suffixe *-ā-* a été directement ajouté : *dictāre* de *dictus* (et même *dictitāre*, v. ci-dessous), *cantāre* de *cantus*, *iactāre* de *iactus*, *pulsāre* de *pulsus*, *versāre* de *versus*, *nolātāre* de *nolitus* (*nolus*), *secūtāri* de **secutus* (plus tard remplacé par *secutus*), etc. Le type a été surtout productif sous la forme *-itāre* (tirée des adjectifs verbaux en *-itus*) ainsi dans *agitāre*, *donitāre*, *doruitāre*, *habitāre*, *haesitāre*, *sciscitāre*, *uocitāre* et même *dictitāre*, *facilitāre*, *iactitāre*, etc. Voir les listes dressées par Paucker, *K. Z.*, XXVI, 241 et cf. M.-L. Sjoestedt, *B. S:L.*, XXV et XXVI.

C'est une formation nettement populaire, à cause de son caractère expressif. Nombre de verbes en *-āre* ont pris la place d'anciens verbes de types variés : *bortor* de *borior* (*boritur* Ennius Ann. 465 ap. Diom. GLK, I. 382, 23), *dubitō* de *dubō* (*dubat* Paul. Fest. 47, 18 Th.), *gustō* de **gnos-ō* (gr. γνω-ψι), etc. Les comiques en présentent un très grand nombre ; et à l'époque romane ils sont abondamment développés (cf. Wolfflin, *A. L. L.*, IV, 197).

§ 430. b) des dénominatifs correspondant au type grec *τι-γίνομαι* (§ 366). D'abord tirés de thèmes en *-ā-* (*carāre*, *sugāre*, *plantāre*), ils ont été tirés ensuite de thèmes quelconques (*indicāre* de *īdex*, *aequāre* de *arquī*, *dāndāre* de *dōnum*, *lāndāre* de *laus*, *lābōnāre* de *labor*, *fluctāre* de *fluctus*, etc., etc.). C'est le type de dérivation le plus développé du latin. Plaute a un verbe *harpagāre* « voler, escroquer », du grec ἀπναγῆ. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 607, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI, 243-301. Ces verbes ont généralement le sens factif par opposition aux verbes en *-ēre* marquant l'état : *solidāre* « rendre solide », *graniddāre* « rendre grosse », *simāre* « apla-

tir», *celerāre* « rendre rapide » (Lucr., II, 231 ; mais *celerantes* « rapides » *id.* I, 387), *niridāre* « faire verdir » (mais *niridans* « verdoyant » *id.* II, 33). Il y a eu d'ailleurs des confusions (Priscien, II, 443, 21 K.) : ainsi *nigrāre* veut dire « noircir » et « être noir » (Lucr., II, 733).

Le perfectum des itératifs et des dénominatifs est toujours en -dui (participe -dus).

REMARQUE. — Une catégorie particulière de dénominatifs à sens factifl est celle des verbes en *-igdr*, *miltigdr*, *lñigdr*, *castigdr*, *pürgdr* (anc. *pürigdr* Pl. Merc. 739), auxquels on peut joindre *litigdr* et *ilrigdr* (anc. *ilrigdr*, *id.* Merc. 119). Faut-il en rapprocher les dénominatifs islandais en *-igim*, *-igur* (Pedersen *Vgl. Gr.*, II, 24) ?

§ 431. c) d'anciens présents athématiques, comprenant d'ailleurs différents types : d'une part des présents de racines monosyllabiques comme *fari*, *stare*, *nare* (§ 410), d'autre part des présents de racines dissyllabiques comme *arare* (cf. *azetpos*), *calare* (cf. *xλετɔ:*), *hiare*. Il y aussi quelques présents en *-na- (§ 282) comme *clinaare* (cf. *clinus* et *xlinu* § 287), *mñnare*, *prae-stindre* (cf. *stare*), d'où un type en -indre (*carindre*, *farcindre*, *mägindrl*, *cognindre*) est sorti.

Enfin il existe un petit groupe de présents bâtis sur des formes de racines dissyllabiques terminées par -o-. Tels *dono domindre* (la trace de *o* apparaît dans *domini* et *domitus* § 405), *tono tondre* (skr. *stanibi* « tonne ») *tonni tonitus*, *sono sonare* *sonni sonitus* (à côté de *tono*, *tonere* et *sono*, *sonere*, § 413). C'est le perfectum en -ui qui dénonce ici l'origine de la formation. Mais les verbes qui ont le perfectum en -ui ne sont pas tous clairs : *crepo*, *micō*, *neco*, *plico*, *seqō*, *uelo* comportent des interprétations variées. La plupart hésitent d'ailleurs au perfectum entre -ui et -dui. Ainsi *neco* a les deux types (cf. Diomède GLK, I, 366, 4) : *neculi* (Enn. ap. Prisc. GLK, II, 470, 23) et *necului* (évidemment peut-être à lire chez Plaute As. 921). Cf. Neue-Wagener, III, 374 et ss.

Sur l'inflectum *do*, *dare*, v. § 411.

III. — Formation des thèmes secondaires (temps et modes).

A. — Futur.

A consulter : H. Sjögren, *zum Gebrauch des Futurens im altlateinischen*, Uppsala, 1907, et A. Ernout, *Morph.*, 252.

§ 432. Le futur latin repose sur le subjonctif indo-européen. En plus de la valeur temporelle, il a certaines valeurs voisines de celle du subjonctif (cf. F. Thomas, *Recherches*, p. 140). Ainsi la valeur délibérative : *quid, manebō?* (Pl. Merc. 915), *quid, respondebō?* (Tér. Héc. 628). Il sert à donner un ordre atténué : *si sapiēs tactabis* (Pl. Rud. 1391), *nōn dabis si sapiēs* (id. Bacch. 1001). Il exprime aussi la probabilité : *hanc erit bonō genere nāta, nūl scit nisi uerum loqui* « elle doit être de bonne famille, elle ne sait pas mentir » (id. Pers. 645), ou bien la vérité d'expérience : *pulera mulier nāda erit quam purpurata tralierior* « une belle femme est plus belle nue qu'en robe de pourpre » (id. Most. 289).

On a vu au § 299 que le subjonctif, exprimant la volonté de faire quelque chose, se prête à indiquer le futur ; il y en a des preuves en grec (§ 320). En latin, le futur *erō* du verbe *sum* est l'ancien subjonctif de la racine **es-* ; *erit* est à skr. *äsati* (subj.) ce que *est* à *asti* (ind.).

Le futur d'^u perfectum (*fecero, dixero, amaverō*), dont le thème est sigmatique (§ 394), a réglé sa flexion sur *erō* (pour le détail, v. Sommer, *Hdb.*, p. 580). Seule la 3^e pers. du pl. a pris la finale -*int* sous l'influence du subjonctif (§ 438 ; cf. Meillet, *M.-S.-L.*, XIII, 359). Il faut peut-être conserver dans le texte de Plaute les formes de futur *dēnitauerunt* (Rud. 168), *perierunt* (Stich. 385) données par des manuscrits. En tout cas, on lit déjà *constiterint*, Corp. I, 2^e éd., 585, l. 19 (an 11. av. J.-C.). Pour la quantité de l'i dans la flexion, v. § 438.

A l'inflectum, il y a deux types à distinguer. Dans les verbes radicaux, le futur répond exactement au subjonctif grec ou védique (§ 382) : *ferēs* est parallèle à gr. *σιγτός*; *bbairāt(i)*, *ferētis* à gr. *σιρπτός* *bbairātha*. La première personne du singulier *ferām*, est empruntée au subjonctif proprement latin (§ 439) ; on l'a substituée à une ancienne forme **ferō* (parallèle à gr. *σιρω*, skr. *bbairi-yi*), qui se confondait avec l'indicatif. D'ailleurs, il y a des traces d'une première personne *ferēm* (*sinem* Pl. Truc. 963, *faciem* Cic. de Leg., III, xx, 49) ou même *ferēae* (*diceae*, *facie* Cat. ap. Quint., I, viii, 23, *recipiae* Fest. 20,6 et § 1,10 Th.). Aussi bien, la vieille langue présente quelques cas d'emploi du subjonctif avec une valeur voisine du futur, spécialement à la 1^{re} pers. sg. *taceam* (Bacch. 1058), *mancam* (Trin. 1136) ; cf. Lindsay, *Syntax*, p. 64. et v. § 517.

433. Dans les verbes dérivés, qui n'avaient pas d'ancien subjonctif, le futur se forme par une juxtaposition. Au thème de l'inflectum de la forme *amā-*, *mōnē-*, on a ajouté le subjonctif de l'aoriste radical de la racine **bheuv-* **bbū-* (§ 135). De là *amābō amābis*, *mōnēbō mōnēbis* (comp. la 3^e pers. pl. slave *by* « qu'ils soient » à latin *-bunt*). Dans les verbes en -y/, - de la 4^e conjugaison, bien qu'il existe un futur de type *audiam auditis*, on a créé par analogie un futur *audibō audibis*. Ce futur est bien attesté à l'époque archaïque (*conuenibō* Cas. 548, *seruībō* Men. 1101, *largibō* Bacch. 828, *mentibitnr* Mil. 35, *dorūibit* Caton Agr. 5, 5, *scibis* Pseud. 1039, etc., à côté de *scies* Pseud. 387, etc.) ; il s'est maintenu durant toute la latinité jusqu'à la basse époque ; mais il a été évité par les écrivains classiques (*lēnibitnr* Prop., III, 21, 32 forme une exception presque unique). Voir Lindsay-Nohl, p. § 67.

REMARQUES. — I. Sur le cas parallel de l'imparfait, v. § 435. L'imparfait en -baw a joué un rôle décisif dans la formation du futur en -bō. Les langues italiques (osque et ombrien) ignorent le futur en -bō, mais l'osque fusco offre l'équivalent de l'imparfait en -bam. — Pour le futur en -ibō, v. § 441. Pour les formes périphrastiques de futur, v. § 446.

II. La vieille langue fournit quelques exemples de futur en -ibō dans des verbes radicaux : *dicitbō*, *stribbō* (Norv. ap. Non. 507, 1 et 509, 3), *caugibbō*

(Pl. *Epid.* 188). On les voit reparaitre à la basse-époque, où les grammairiens condamnent *logitū, cognoscitū* (GLK, IV, 552, l. 14).

B. — Prétérit.

§ 434. Le prétérit est caractérisé par un *-d-* (§ 284). Cet *d* est de même nature que l'*-e-* qui fournit les aoristes grecs du type *iχávτε* (§ 283). On en retrouve l'équivalent en baltique, où le prétérit est également caractérisé par un *-d-* : lit. *bivo* « il a été » (dont l'*o* est un ancien *d*), et aussi en arménien. Le type latin *eram eras, dixeram dixeras, amneram amneras* est donc très clair. Dans le verbe substantif, la caractéristique *-d-* s'est ajoutée directement à la racine. Dans tous les prétérits du perfectum, elle s'est ajoutée au thème sigmatique (§ 394).

A l'inflectum, si l'on met à part l'unique forme *eram*, le prétérit se forme toujours par une juxtaposition. Le second terme de la juxtaposition est le prétérit à *-d-* de la racine **bhew-*, **bhñ-*, soit **bhur-d-* réduit à *-bt-* (§ 135). Le principe de la juxtaposition est ancien en italique, car l'osque possède un imparfait *sufans* « ils étaient », formé de cette façon sur la racine **bhew-* elle-même (v. § 433 Rem. I).

§ 435. Le premier terme de la juxtaposition est le propre thème de l'inflectum dans les verbes dérivés du type *amē* et *monē*; c'est-à-dire que l'on a *amā-bam*, *monē-bam*.

Les verbes qui appartiennent à la 3^e conjugaison présentent devant l'élément *-bt-* un thème en *-e-* long, dont l'origine est discutée (cf. Sommer, *Hdb.*, 521). Il est possible que ce soit un thème de caractère nominal comme celui qui sert de base aux infinitifs (§ 534). En tout cas, on en retrouve l'équivalent dans le premier terme des verbes composés comme *pate-faciō* *cale-faciō* (*pattifacit* Pl. *Most.* 112, *perfrigefacit* *Pseud.* 1215), pour lesquels la vieille langue offre encore des exemples de tmēse (*seruit bene facitō* *Caton*, *Agr.*, 157. 9; *consue gnognē faciunt* *Varr R.R.*, II, 9; *facit arē* *Lucr.*, VI, 962). On a donc

au prétérít de l'inféctum (imparfait) des verbes *serō capio nōscō inngō* : *seribam, capiebam, nōscēbam, inngēbam*, etc. Le slave forme son imparfait par un procédé de juxtaposition tout semblable : *nēsē-axū* « je portais » de *nēsp* « je porte ». En slave comme en latin, le premier terme est une sorte de thème d'infinitif, et il y a un étroit rapport entre les deux langues si l'on compare *uehē-(bam)*, *coque-(bam)* à v. sl. *vezē-(axū)*, *pēta-(axū)* ou *uide-bam* à *vidē-axū*, etc. Cf. Meillet, *M. S. L.*, XIII, 369.

§ 436. Dans la quatrième conjugaison, la forme en *-iēbam* est régulière à l'époque classique : *ueniēbam, audiēbam*. Mais la vieille langue offre de nombreux exemples d'une forme en *-i-bam* (plus fréquente même chez Plaute que *-iēbam*) : *sebat* Amph. 22 (et Lucr., V, 934) *prarsāgibat* Aul. 178, *exaudibam* Ep. 239, *gestibant* Asin. 315, etc., à côté de *ueniēbam* Asin. 207. La forme en *-ibam* se rencontre encore ça et là chez les meilleurs auteurs classiques (*lenibat* Virg. Aen., VI, 468, *polibant* ib., VIII, 436, *mīlibar* Ov. Mét., II, 582, etc.). Elle restait certainement en usage, car on la voit se répandre à la basse époque, et les langues romanes témoignent de sa vitalité. V. Bourcier, *Élém.*, p. 80.

REMARQUE. — Sur le futur en *bō*, v. § 433. — Pour des formes périphrastiques du prétérít, v. § 448.

C. — Subjonctif.

A consulter : Fr. Thomas, *Recherches*, et Ernout, *Morph.*, 260.

§ 437. L'ancien subjonctif ayant servi au latin à former son futur (§ 432), le subjonctif latin ne repose pas sur une forme de subjonctif indo-européen.

Une partie notable des formes du subjonctif latin est tirée de l'ancien optatif (§ 300). C'est le cas d'abord de quelques « subjonctifs » d'anciens verbes athématiques. Ainsi dans le verbe substantif, *sicut siēs siet*, pl. *simus sitis* *sient* est évidem-

ment l'ancien optatif formé du suffixe *-yt-* : *-t-* et de la racine au vocalisme zéro : cf. opt. skr. *syd-i* « qu'il soit » *sy-āb* « qu'ils soient ». Les formes *sien* (Pl. Amp. 57), *sies* (Amp. 924), *siet* (Amp. 58), *sient* (Amp. 10), *possies* (Aul. 747), encore courantes dans la vieille langue et conservées par tradition dans les formules officielles (*sies*, Corp. XII, 4333 b, 33 ; *siet*, VIII, 4122, 10), ont été de bonne heure remplacées par *sim* (Amp. 336), *sis* (Amp. 169), *sit* (Amp. 555 ; *sit* Men. 1045), *sint* (Amp. 225) sous l'influence de *simus*, *sitis* ; cf. Marouzeau, *La phrase à verbe « être »*, p. 231. L'unification du paradigme est complète dans les deux subjonctifs *uelim* *uelis* (en face de *nolo*, *noli*), *edim* *edis* (en face de *edo* *et* *est*) qui représentent l'optatif des racines **uel-* et **ed-* (§ 409). Le subjonctif archaïque *dnum* (*duit* Tér. Phorm. 713, *duint* Cic. Cat., I, 22, *perduim* Pl. Aul. 672, *intendim* Rud. 580, etc.) est un optatif, formé sur un thème **dou-* qui se retrouve ailleurs (véd. *dāváne* « pour donner », cypr. *θερίνει*, ombr. *per-domi-nu* « qu'il offre ») ; cf. *dnam* (*dus* Aul. 238), subjonctif du même thème.

§ 438. Dans tout le *perfectum*, c'est également un ancien optatif qui sert de subjonctif au présent (pour le *prétérit* v. § 443). Le suffixe *-i-* (généralisé comme ci-dessus sans alternance) s'est ajouté au thème sigmatique du *perfectum* (§ 394). De là *dixerim* *dixeris*, etc. Sauf à la 1^e personne où l'abrévement s'était produit de bonne heure, la longue est bien attestée dans la poésie archaïque : *emēris* (Men. 1101), *addāxerit* (Merc. 924), *nēnerimus* (Bacch. 1132), *dixeritis* (Mil. 862). Il y avait ainsi un contraste entre le subjonctif et le futur ; celui-ci, bâti sur le modèle *ero eris*, avait partout un *i* bref : *dēfrēgeritis nideritis* (Mil. 156, 157). Des confusions se sont produites. Au subjonctif, où l'*i* long devenait bref à trois personnes sur six (1^e et 3^e sg., 3^e pl.), la quantité brève s'est parfois étendue aux trois autres (*adnēneris* Virg. Aen. I, 388 ; *ēgerimūs*, VI, 514). Inversement, le futur du *perfectum*, qui devait déjà au subjonctif la finale de 3^e pers. pl. *-int* (au lieu

de *-nus*, § 432), lui a souvent en outre emprunté la quantité longue de l'*i*: *occidentis* (Horace Odes, IV, vii, 21), *sacerimini* (Catulle, V, 10), *dederitis* (Ovide Mét., VI, 357). A ces trois personnes, la caractéristique *-i-* est à l'époque classique de quantité commune dans les deux temps. Voir Ermout, *Morph.*, p. 342.

§ 439. Au présent de l'inflectum, le subjonctif est généralement caractérisé par un *-d-*: type *feram*, *feras*. Ce type serait isolé si le celtique ne présentait dans les mêmes conditions un subjonctif en *-d-*. Il y a même entre les deux langues une coïncidence qui remonte à l'italo-celtique. C'est que le subjonctif en *-d-* était originaiement indépendant du thème d'indicatif correspondant. L'irlandais oppose le subjonctif *-bia* « qu'il frappe » à l'indicatif *benaid* « il frappe », le subjonctif *ro-clatbar* « qu'il entende » à l'indicatif *ro-cluimatbar* « il entend ». De même en latin archaïque, les subjonctifs *adueniat* (Pl. Pseud. 1030), *perueniant* (Trin. 93), *attigas* (Bacch. 44) et Corp. I^o 499), *abstulit* (Diom. GLK, I, 380, 19) représentent une formation indépendante des présents *perueniō*, *attingo*, *tollō*. L'analogie des nombreux cas où il y avait concordance entre les deux thèmes (*agō agam*, *faciō faciam*, etc.) a entraîné identification dans tous les verbes et fait entrer le subjonctif en *-d-* dans le système de l'inflectum. On a de bonne heure créé les subjonctifs *tenuiam*, *tangam*, *tollam* qui ont prévalu dans la langue (*tueniat* Capt. 91, *attigas* Asin. 373, *attollamus* Cas. 357). Le subjonctif *nuam* (Pl. Bacch. 156, Aul. 233) qui n'avait auprès de lui aucun indicatif est sorti de l'usage : Virgile l'emploie encore (Aen., X, 108), comme un archaïsme. Seul s'est conservé à part de tout indicatif l'ancien subjonctif *inqnam* « que je dise » (cf. en français *que je sache*), mais avec une valeur d'indicatif, dans les incises : le reste de la flexion (*inqnit*, *inquit*) est d'ailleurs d'un indicatif.

§ 440. Le subjonctif en *-d-* est celui de la 2^e et de la 4^e conjugaison comme de la 3^e: *moneam moneas*, *audiam audias*, comme *legam legas*. Dans la 1^e conjugaison, le type *auem*

amēs est malaisé à expliquer. Il résulte évidemment du fait qu'un suffixe *-v-* ne pouvait caractériser le subjonctif dans des verbes dont le thème se terminait par *-d-*. Peut-être l'*y* long y représente-t-il un ancien suffixe d'optatif : soit **amā-yē* devenu *amē*.

§ 441. L'italo-celtique possédait un autre type de subjonctif, également indépendant du thème d'indicatif, et qui était caractérisé par un suffixe **s'/e-*. Le celtique en a gardé le modèle dans une partie de ses subjonctifs et l'osco-ombrien en a tiré tous ses futurs (Buck, *Gramm.*, p. 169). En latin, le type ne survit que dans quelques formes comme *saxō capiō* qui sont des futurs et sur lesquelles on a refait des subjonctifs comme *saxim*, *axim*, *empsim*, *ansim*. C'est certainement du désidératif indo-européen (§ 295) que le type est sorti. Le sens désidératif transparaît encore en latin : *signidem te quicquam quas faxis pudet* « s'il est vrai que tu aies honte de ce que tu veux faire » (Pl. *Mil.* 624) ; cf. *faxit* « libenter fait » (CGL., IV, 75, 2 ; V, 456, 13 et 500, 34).

§ 442. Quand le thème verbal se terminait par une voyelle, le *-s-* de cette formation, ayant une valeur expressive, tendait à être redoublé (cf. le redoublement du *y* de l'optatif, § 301, Rem.). C'est de là qu'est sorti le type de futur *annassō* (Cas. 1001), *seruassō* (Most. 228), *liberassō* (Most. 223), *peccassō* (Rod. 1348), *lentissō* (ENN., Ann., X, 340 ap. Cic. de Sen., I, 1), sur lequel on a créé un subjonctif de type *negassim* (Asin. 503), *locassim* (Aul. 228).

Le type *saxō* (*saxim*) et le type *amassō* (*amassim*) présentent en vieux latin une valeur différente : le premier est un infectum et le second un perfectum. Mais cet état résulte d'un développement particulier au latin. Le type était par lui-même en dehors du système du verbe latin ; aussi a-t-il été rapidement éliminé. C'est Plaute surtout qui en fournit des exemples ; Térence n'en a plus que quelques-uns. Ceux qu'on rencontre ensuite ne sont que des archaïsmes.

Sur la forme et la valeur de ces futurs et subjonctifs, v.

Benveniste, *B. S. L.*, XXIII, 36-63 et F. Thomas, *Réch.*, p. 27-66.

§ 443. Au prétérit le subjonctif est caractérisé par un suffixe *-t̪-, dont des accidents phonétiques dissimulent l'unité ; à l'infectum : *es-sem*, *fer-reū*, *uel-leū*, *dice-reū*, *amā-reū* ; au perfectum : *dixis-sem*, *amiduis-sem*. Le caractère récent en est évident ; et en fait on ne retrouve pas l'équivalent de ce type en dehors de l'italique : osq. *fusid* répond à lat. *foret* (de **bhn-sē-*) pour la forme comme pour le sens. L'existence de *foret* (*fusid*), qui n'est lié à aucun thème d'infectum établi, montre que ce subjonctif était originellement indépendant, comme le subjonctif *snam* ou *saxim* (§ 439 et 441). On peut imaginer que le suffixe *-t̪- lui-même comprend une caractéristique -s- de subjonctif et un suffixe -t̪- d'origine peu claire servant à marquer le prétérit. Sur l'origine de ce type il n'a été fait que des hypothèses vagues et invérifiables. On doit en revanche faire remarquer combien l'innovation qui l'a créé a été capitale. Ce prétérit complète en effet le système du subjonctif, qui fournit à la phrase latine un de ses éléments les plus caractéristiques (§ 964). On voit en outre par cette innovation quelle importance décisive a prise l'expression du temps dans le verbe latin.

§ 444. En dehors de l'emploi syntaxique en proposition subordonnée (§ 964), le subjonctif latin possède certaines valeurs qu'il doit à son origine. Ainsi il exprime la volonté ou l'ordre (*ndrem geras* « veuille être indulgent », Pl. Bacch. 417 ; *tacets* « tais-toi », ib., 990), la possibilité ou l'hypothèse (*det mānera cdmus amītor*, *cīrīor est aurō iūnenis* « un amoureux à cheveux blancs peut bien faire des cadeaux... » Tib., I, VIII, 29) ou le souhait (*maleds* « porte-toi bien » Pl. Stich. 482 ; *perieris* * puisses-tu être mort » Mén. 296 ; *quod dedi datum nōn uellem* « ce que j'ai donné, je ne voudrais pas l'avoir donné » Cist. 506). Il y a ainsi des restes de la valeur d'optatif dans certains emplois du subjonctif au perfectum ; cf. encore *ubi egō audiuerim* ? « où aurais-je entendu cela ? »

Amp. 748. Voir Fr. Thomas, *Rech.*, p. 74. Sur l'emploi de *ne facias* ou *ne feceris* dans les défenses, v. § 883 ; on a cru longtemps que ce double emploi représentait une différence d'aspect, mais M. Thomas, *Rech.*, p. 113 et s., a montré qu'il n'en était rien.

REMARQUE. — L'impératif n'étant caractérisé que par les désinences sera étudié aux §§ 531 et suiv. Sur les formes nominales du verbe, v. §§ 533 et suiv.

D. — Formes périphrastiques.

§ 445. Plusieurs des types du verbe latin ont été expliqués comme d'anciennes formations périphrastiques dont l'un des éléments jouait primitivement le rôle d'un auxiliaire (§§ 433 et 434).

Le principe de ces formations est ancien puisqu'on en retrouve de semblables en d'autres langues (§§ 358 et 435). Mais la tradition s'en est maintenue féconde en latin. Tout le perfectum du médio-passif est de type périphrastique, avec emploi de l'auxiliaire *esse* : ainsi *cocumst prandium* (Pl. Bacch. 716) ; cf. § 538. Le même auxiliaire (sous la forme *-erum) explique l'infinitif futur actif (v. § 543). Le tour *dicturus sum*, *facturus sum*, est bien attesté à l'époque ancienne : *quod quisque in animo habet aut habitarust sciunt* (Trin. 206) ; il se développe au cours de l'histoire du latin (cf. Thielmann, *A. L. L.*, II, 162 et 188).

Avec le participe présent, le verbe copule se rencontre dans quelques exemples anciens : *ut ei scientes essentis* (S.C. Bacch., l. 23) ; *ille est cupiens* (Pl. Poen. 660) ; il réapparaît aussi à la basse époque, cf. Löfstedt, *Phil. Komm.*, p. 245. Mais le tour n'a jamais pris l'extension qu'il a en grec (§ 894).

§ 446. Plusieurs autres verbes, *ire*, *uelle*, *dare*, *venire*, *facere*, *habere*, tendaient à prendre en latin la valeur d'auxiliaire.

Le verbe *aller* en français sert à exprimer l'action qui dure dans le présent (*je vais me désaltérer*) et aussi l'action à venir (*je vais me désaltérer*). En latin ancien, le verbe *ire* suivi du supin a pris une valeur voisine de celle du futur : *eo quiescam ad vicinam* « je vais me plaindre (= je me plaindrai) à la voisine » (Pl. Cas., 162). Si *datum ire* traduit l'idée de « être sur le point de donner », *datum iri* signifiera « être sur le point d'être donné ». C'est de là que le latin a tiré un infinitif futur passif, qui finit à la basse époque par devenir une forme une : *mibi omne argentum redditumiri* « que tout l'argent me sera rendu » (Circ. 491), *datniri* « devoir être donné » (Lactance, Inst., IV, xvii, 3), *missuiri* « devoir être envoyé » (id. ib., VII, xviii, 3).

Le verbe *to will* sert en anglais à l'expression du futur. En latin de la basse époque, l'emploi de *soldō* est fréquent avec une valeur analogue (Thielmann, A. L. L., II, 168). On peut observer à l'époque archaïque l'amorce de ce tour. Chez Plaute, Most. 66, *rūs abī, ego ire in Piraeum soldō* peut se traduire : « retourne aux champs, pour moi je dois aller, il faut que j'aille au Pirée. » Le sens de volonté est très atténué.

Le verbe *dare* peut servir à traduire l'idée factitive et à marquer l'action accomplie. Accompagné du participe passé en accord avec un régime, le futur *dabō* implique que le sujet donnera ses soins à la réalisation de l'action : *Nunc ego lenōnum ita hodiū intricatum dabō. Ut ipsus sit et quid se expediat resciat* « pour moi je vais maintenant si bien embrouiller le leno qu'il ne sache pas comment s'en tirer » (Pers. 457 ; cf. Mil. 1174). Le tour est bien attesté à l'époque ancienne : *effectum dabō* a la valeur de *efficiam* (Tér. Eun. 212) et *rem explicatam dabō* celle de *explicabō* (Pl. Ps. 926), cf. Virg. Aen., XII, 437. On trouve aussi *reddō* dans cet emploi : *reddam impetratum* pour *impetrabō* (Pl. Mil. 1214) et *impetratum redidī* pour *impetrāui* (Epid. 46).

Le verbe *venire* et son composé *dénouire* ont dû à la basse

époque servir à l'expression du passif et du futur, car on trouve leurs représentants employés ainsi dans des langues romanes. Cf. dans la *Mulomed. Chir.*, III, 157 : *si equus de uia cœcina nūmerit* « si un cheval a été forcé » (cf. Ernout, *Mill. Havel*, p. 149).

Pour l'emploi auxiliaire de *saciō*, v. les exemples cités § 435 et cf. *missa istare facere* (Tér. Eun. 90), *missa faciō edicta Bibuli* « je laisse de côté les édits de Bibulus » (Suét. Cés. 49) à côté de *illa omnia missa habeo* (Pl. Ps. 602).

§ 447. C'est le verbe *habeo* qui devait comme auxiliaire prendre le plus d'extension.

Dès l'époque ancienne, il s'accompagne d'un infinitif avec le sens de « je suis en état de, je puis » *quid habes igitur dicere?* « qu'as-tu donc à dire? » (Cic. Pro Balb., XIV, 33; cf. Pro Sex. Rose. Am., XXXV, 100). Mais dès le I^{er} siècle ap. J.-C. on le rencontre en cet emploi avec le sens de « je dois » ; le tour *habeo facere* « je dois faire » (*quid habet facere?* « que devais-je faire? » Sen. Controu., I, 1, 19) se substitue alors au tour *habeo faciem⁹* qui est le seul classique (*ibi agrimi de nostrō parte coleundum habebat* Tér. Phorm. 365, *aedem habuit intendam* Cic. Verr., II, 1, 130, *irā castigandam habet* Sen. de irā, II, 6, 2). Au cours des âges, il prend une extension plus grande. Au passif, *ausserri habens* devient l'équivalent de *ausserendus* : Tertullien en offre de très fréquents exemples (*cognosci habens*, Adu. Marc., I, 11; *a quibus suscipi habebat*, ib., V, 9; *qui confitbuntur in Christō occidi habebunt*, ib., IV, 28). À l'actif, *saluare habeo*, *prehendere habeo* devient l'expression habituelle du futur ; cf. Tert. Apol. 37 : *st inimicis inbemur diligere, quem habēmus odisse?* C'est l'origine du futur des langues romanes : v. fr. *salvarai*, *prindrai* dans les serments de Strasbourg. Voir *Archiv. Roman.*, VI (1922), p. 105.

§ 448. Accompagné du participe en accord avec un régime, le présent *habeo* a servi d'expression à l'action accomplie. Cette valeur se dégage du sens ancien de « je tiens » (cf. en français *la mélancolie, qui tient mon due ensevelie*). Plusieurs

autres langues (le grec § 337, le germanique, le sogdien) se sont créé un parfait accompli avec le verbe signifiant « tenir, avoir » comme auxiliaire. C'est le cas des langues romanes (cf. *j'ai lu la lettre*, v. fr. *j'ai la lettre lue*). L'amorce de ce tour se laisse reconnaître dès les anciens textes littéraires du latin. Ainsi chez Plaute : *ego multōs saepe nidi regiduem fugere consili priusquam repertam habērent* « j'ai vu bien des gens fuir le terrain des bons conseils avant de l'avoir trouvé » (Mil. 886), *nir me habet pessimum despiciatam modis* (Cas. 189), *mea forna habet sollicitum* (Mil. 1087), *multa bona bene parta habēmus* (Trin. 347), *mea quidem haec habēō omnia meō pecūliō empta* (Pseud. 1187). On en peut citer aussi de Cicéron : *de Caesare satis huc tempore dictum habēō* (Phil., V, xvii, 51 ; cf. Verr., II, 3, xlj, 95 ; Orat., XXXIV, 121) et de Tite-Live : *nemēnum quad multō anteā praearditum habēbat* « du poison qu'il tenait en réserve depuis longtemps... » (XXXIV, 51). Ce tour est devenu un véritable parfait dans la langue de Tertullien et de saint Augustin et Grégoire de Tours écrit : *episcopum inuitatum habēs*. Cf. Thielmann, *A. L. L.*, II, 372 et suiv.

REMARQUE. — Le verbe *tuēō* se rencontre parfois dans le même emploi. Ainsi Lucr., V, 948 : *nōn... temp̄a trahēant nympharū* « ils avaient reconnu les demeures des nymphes », et II, 582 : *mandatūm tem̄ē a côté de II, 581 : abigutūm habēre* ; cf. Virg. Aen., I, 482. C'est le représentant de *tem̄ē* qui joue aujourd'hui le rôle de l'auxiliaire « avoir » en portugais. Sur ces faits, v. *Mélanges von Gimmenken*, p. 85.

E. — Emploi grammatical des préverbes.

§ 449. Bien que pour la forme le perfectum latin recouvre en partie l'ancien aoriste, il n'équivaut pas à l'aoriste indo-européen pour le sens (cf. § 390). Une nuance voisine de celle de l'aoriste, mais cependant différente, a été exprimée en latin par un procédé nouveau dont on retrouve l'équivalent en slave, en baltique et en germanique. La nuance est celle qu'on désigne en slave par l'opposition du perfectif et de

l'imperfectif. Le procédé consiste à utiliser la présence d'un préverbe.

La plupart des verbes latins (en entendant sous ce nom l'ensemble formé par l'infectum et le perfectum) expriment, quand ils ne sont pas munis de préverbes, un procès dont le terme n'est pas envisagé. Cette valeur est particulièrement sensible à l'infectum qui exprime le développement du procès ; mais elle est assez nette même au perfectum qui indique le procès accompli. Il est rare qu'un verbe latin non muni de préverbe exprime le procès parvenant à un terme défini comme le fait un aoriste grec : tel est le cas pour *dāre*, et ce fait explique que la forme de *dāre* réponde à un aoriste du grec (§ 411) et que pour indiquer le procès qui dure on ait recours à un verbe dénominatif, *dōmāre*.

§ 450. Un préverbe ajouté au verbe a généralement pour effet de fixer l'attention sur un point du développement de l'action ; il met naturellement en évidence le moment où le procès se réalise ; c'est-à-dire qu'un verbe muni de préverbe tend à prendre une valeur voisine de l'aoriste, qui exprime le procès purement et simplement (§ 307).

Cette valeur est d'autant plus sensible que le préverbe a par lui-même un sens concret plus faible.

Lorsqu'on passe en revue les verbes accompagnés de préverbes (à condition que ceux-ci n'aient pas un sens fort) dans la vieille langue, on s'aperçoit qu'ils expriment par rapport au simple une notion réduite à la considération du début ou de la fin de l'action : *aduigila* « ouvre l'œil » (Pl. Pers. 615) en face de *ne ad lacem uigiles* « ne reste pas éveillé » (Tér. Eun. 278) ; *si condoluit corporis* « si la douleur a attaqué le corps » (Hor. Sat., I, 1, 80) en face de *dolui* « j'ai souffert » (Pl. Capt. 928) ; *olet homi* « je sens une odeur d'homme » et *naufragi ego oboluī?* « ai-je laissé échapper une odeur ? » (Pl. Amp. 321) ; *Ariovistus profugit* « Arioviste réussit à fuir » (Caes. B. G. I, 53, 3) en face de *equum concendit et fugit* « il monta à cheval et s'enfuit » (De bello hisp., 13), etc. Cette nuance

ne répond pas entièrement à celle de l'aoriste grec, comme on le voit par le fait qu'elle apparaît également au présent. Mais c'est par l'emploi grammatical des préverbes que le latin, comme le gotique ou le vieux-slave, se rapproche le plus de l'expression qui était celle de l'aoriste grec. Cf. encore l'opposition de *merror* (Tér. Héc. 486, Eun. 750) et de *commerror* (Héc. 485), de *cassigō* (Pl. Trin. 23) et de *comcastigō* (ib. 26), de *sciscō* (Bacch. 302) et de *resciscō* (Bacch. 826, Merc. 1004), de *moneō* (Pers. 603, Men. 385) et de *commoneō* (Rud. 743, Pers. 697), de *memini* (Bacch. 206, Mén. 618) et de *commemini* (Amp. 738), etc. Cf. K. von Garnier, *I. F.*, XXV, p. 86 et ss.

Le préverbe modifie parfois plus gravement le sens du verbe : *sequor* « je poursuis », *assequor* ou *consequor* « j'atteins » ; *petō* « je demande », *expetō* « j'obtiens » ; *veniō* « je viens » et *inneniō* « je trouve » ; *cardō* « je frappe » et *occidō* « je tue ». La valeur de *per-* est particulièrement sensible dans *perdoluit* « le coup a porté » (Tér. Eun. 154), *dum perlegō* « tandis que j'achève de lire » (Pl. Bacch. 989) ; cf. *equid placeant me rogās ? immo berle nerō perplacent* (Most. 907) ; *leue est miseriōs ferrī, perferre est grāe* (Sén. Thyest. 307), *nam uigilare leue est, peruigilare grāe est* (Mart., IX, 69, 10).

Sur toute cette question, voir Meillet, *R. Ph.*, XXI, 81, Barbelenet, *De l'aspect verbal en latin* (Paris, 1913), et P. Lejay, *R. Ph.*, XLIII, 241.

Sur le rôle des préverbes en grec, voir § 307.

CHAPITRE V

LA FLEXION VERBALE

§ 451. Les thèmes verbaux par eux-mêmes n'exprimaient guère que l'aspect (§ 267). Le nombre, la personne, la voix, le temps étaient exprimés en indo-européen par la flexion.

La flexion verbale comprenait trois procédés différents : l'alternance vocalique, la variation de la place du ton, l'addition de désinences.

§ 452. De l'alternance vocalique, le grec a de nombreux restes ; le latin n'en présente que quelques traces plus ou moins claires. Elle était très différente suivant que le thème était de type thématique ou athématique.

Dans le type thématique, l'alternance ne portait que sur le timbre de la voyelle thématique qui était *e* aux 2^e et 3^e pers. sg. et à la 2^e pers. pl., *o* à la 1^e pers. sg., 1^e et 3^e pers. pl. De là gr. *σίζειν* en face de *σίζεται*. Le latin ne permet plus de reconnaître cette alternance (§ 170) ; v. toutefois § 409.

Dans le type athématique, l'alternance comportait l'opposition du vocalisme plein (degré *r* ou *v*, § 240) et du vocalisme du degré zéro. Le vocalisme plein caractérisait à l'actif les trois personnes du singulier ; le vocalisme du degré zéro était habituel aux trois personnes du pluriel et du duel. De là en grec *εἴμι* et *ἰμί* (dor. *ἴμι*) en face de *λέγει* (*τε λέγεται* *τε λέγεται*) ou *ποίει* *ποιεῖται* *ποιεῖται* en face de *ποιεύει* *ποιεῖται* *ποιεῖται* (§ 326 et s.). Le moyen tout entier avait le degré zéro : *τίθεται* comme *τίθεται* en face de *τίθεται*. Toutefois dans certains verbes, qui

n'avaient pas de formes actives, le vocalisme plein était employé au moyen : **xel-ti* comme skr. *cl-te* « il est couché », **t̥s-ti* comme skr. *ds-te* « il est assis » (§ 342). Le sentiment de l'alternance a été durable en grec. A l'imitation de **t̥h₂t̥s-ti*, **t̥s-ti* *ist̥s-ti*, dor. *ἴστημι* *ἴσταμαι*; (ion. att. *ἴστημαι* *ἴσταντειν*), le grec a créé *ἴστειν* en face de *ἴσινθειν*, au lieu d'un ancien présent en *-tu-*ti* (§ 353).

REMARQUE. — Les variations de la place du ton, qui étaient très importantes en indo-européen (§ 188), ne sont plus guère reconnaissables en grec que dans les formes nominales du verbe ; il en sera question § 513. Le latin ne fournit sur ce point aucune donnée (§ 232).

§ 453. La flexion des thèmes verbaux se fait en grec et en latin au moyen d'un système de désinences qui comprend des formes très variées. Malgré un assez grand nombre d'innovations, la flexion verbale du grec demeure en gros fidèle au type indo-européen. La flexion verbale du latin, surtout au perfectum, est au contraire en grande partie nouvelle par rapport à l'indo-européen.

Les catégories qu'expriment les désinences sont le nombre, la personne, la voix et le temps (distinction des désinences primaires et secondaires). Il y avait en outre des désinences spéciales par le parfait et pour l'impératif. Contrairement au verbe sémitique, le verbe indo-européen n'avait pas de marque de genre ; le pronom personnel non plus (§ 756).

I. — Valeur des désinences.

A. — Nombre.

§ 454. La catégorie du nombre n'appelle d'observation qu'en ce qui concerne le duel, et en grec seulement, puisque le latin a perdu ce nombre. L'usage du duel est déjà réduit ou altéré dans certains des plus anciens textes grecs, aussi bien dans le verbe que dans le nom (§ 790). Au point de vue

de la forme, le duel n'existe pas à la 1^{re} personne de l'actif ; pour le moyen, v. § 495. A partir du IV^e s. avant notre ère, il n'y a plus trace de duel dans les formes du verbe grec. Cf. Cuny, *Le nombre duel*, p. 507.

REMARQUES. — I. La langue homérique présente même quelques exemples de formes verbales au duel avec une valeur de pluriel (Wackernagel, *Synt.*, I, p. 78). C'est une preuve de plus du peu de cohérence de cette langue.

II. Sur l'emploi du pluriel au lieu du singulier à la première personne, v. § 792, Rem. II.

B. — Personne.

§ 455. En grec et en latin, la forme verbale exprime la personne sans addition d'aucun pronom : οἶμαι veut dire « je porte » comme δικαίος « je dis ». Sur la valeur spéciale du pronom, v. § 840. Les désinences personnelles sont différentes selon les nombres : il n'y a aucun rapport par exemple entre la forme de 1^{re} pers. du singulier et celle de 1^{re} pers. du pluriel. Cet état est commun au pronom personnel et au verbe.

A la 3^e personne, le sujet n'a besoin d'être indiqué que s'il comprend un substantif que le lecteur ne connaisse pas d'avance : ἵτιπησεν ἀρχήρησεν Λαρηθης, *deus haec otia fecit*. Le sujet n'est pas exprimé quand il est suggéré par le contexte ou par le sens même du verbe.

Dans le premier cas, il n'est pas nécessaire que le sujet soit d'une façon expresse désigné précédemment par un substantif. Il suffit que le contexte en fournit l'idée. Ainsi dans la phrase d'Hérodote (II, 47) : θυσία, Σι ηδέ τὸν δῶν τῷ Σιλάτῳ μετέστη εἰςτιν θύσι, τὴν σύρην ἀσπῆν καὶ τὸν αὐτόφυεν καὶ τὸν λειτάσσον αυτοῖς ζεῦσ, etc., le sujet de θύσι est à θύσι ou à θυσίη suggeré par θυσί. Hérodote use souvent de cette liberté de tour (cf. II, 70 ; II, 96. etc.). On en a peut-être un exemple en latin dans un vers de Caecilius cité par Cicéron, de Sen., 25 : *dīū nīnēndō mūlta q̄nae nōn mult uideſt*.

Les verbes exprimant des phénomènes météorologiques ne pouvant avoir pour sujet que la divinité, l'usage est de dire simplement *τις* (Hés. *Oeuv.* 550 ; Hérod., IV, 28), *νείσης* (Aristoph. *Ach.* 1141), *ἰπέλαγε* (X 319), *ἐγένετο* (Hérod., II, 22), *βροντή*, *κατέβατει*, *pluit*, *minguit*, *tonat*, *sulgnurat*, etc. Toutefois, le dieu est parfois nommé, *τότες ἡ θεός Ζεύς* (M 25, § 457), *τότες δέ* (Hérodote, III, 117). Sous la forme impersonnelle se rencontrent aussi *ἴστηται* « il y eut un tremblement de terre » (Thuc., IV, 52, 1), *ευρετάζει* « il fait noir » (Xén. Cyr., IV, 5, 5), *ἰπέλειται* « la trompette a retenti » (*id. An.*, I, 2, 17), *ἰατέσκειται*, *adspersus*, *praeuernat* « il y a un printemps précoce » (Pline, *H. N.*, XVIII, 239), *τερ βασιναντι* « la trompette a retenti trois fois » (Sen. Rh. *Contr.*, VII, *praef.* 1), etc.

§ 456. Le sujet d'un verbe à la 3^e pers. peut être indéterminé. Il y a en grec et en latin de nombreux exemples de cet usage dans les textes de loi (Wackernagel, *Synt.*, I, p. 112) : *si in iis vocat* « si quelqu'un appelle en justice ». Mais la littérature grecque en fournit aussi. On traduit en français par *on*. Les grammairiens classiques enseignent à sous-entendre alors un sujet comme *τις* « quelqu'un » ; il n'y a rien à sous-entendre. Ainsi, chez Homère : *ὣς οὐδὲν ἐνείρω οὐδὲν πινάται φεύγοντας θύματα* (X 199) « en rêve on ne peut pas attraper un suyard » (cf. N 287, u 88) ; ou chez Hérodote : *τοι τοι πίνειν ἀπίστης οἱ παντεργάτες* (III, 82) « du meurtre on arrive à la monarchie ».

Avec les verbes signifiant « dire », l'indétermination du sujet s'exprime souvent par la 3^e pers. du pluriel : *ἔπειται λέγονται*, *dicunt auctores* « on dit ». Avec d'autres verbes, le même tour est rare ; s'il apparaît en grec dans la langue du Nouveau Testament (ex. Luc, VI, 44), c'est peut-être par une influence sémitique.

Plus fréquent est l'emploi de la 2^e pers. du singulier, notamment quand il s'agit d'exprimer une hypothèse : *ἢ τοι μήτερες επειποῦσσαι οὐδὲ ιμφαῖται* « on ne saurait entrer deux

fois dans le même fleuve » (Plat. *Crat.*, 402 A ; cf. Δ 223) ; *ita vita est hominum quasi cum ludiās tesseris* « la vie des hommes, c'est comme quand on joue aux osselets » (Tér. Ad. 739 ; cf. Pl. *Trin.* 679). Mais il arrive que la 2^e pers. ait été substituée à la 3^e par certains copistes ou par des éditeurs modernes. Ainsi dans Soph. Ajax v. 154 le texte τὸν γέρον μεγάλων φυγῶν ισι; oùx ἀντίκαπται, garanti par le scholiaste et par la seconde main du Laurentianus, est généralement remplacé par ἀκαπτεῖται dans les éditions (cf. Trach. 2, où on corrige ικαπται en ἀκαπτεῖται).

§ 457. L'indétermination est de règle quand il s'agit de verbes dits « impersonnels », grecs « il faut », κακούσθε « il est possible », θεατε « il semble », lat. *oportet*, *interest*, *affert*, etc. Mais l'usage de ces verbes sort évidemment du cas étudié au paragraphe précédent.

Il y faut rattacher celui de plusieurs verbes latins en -e- (§ 423) qui, exprimant un sentiment, sont traités comme impersonnels. La personne qui éprouve le sentiment ne joue pas le rôle de sujet et est indiquée comme régime à l'accusatif ; le motif du sentiment est mis lui-même au génitif : *cum omnium taedebat* (Tér. Ad. 151), *homines quos libidinis suarum non pudeat* (Cic. Verr. prim., XII, 35), *me piget similitiae meae* (Cic. Pro domo sua, XI, 29), *memet mel paenitet* (Cic. De or., III, ix, 32), *me miserabit baram* (Pl. Stich. 329), *vilne illi populi neretur* (Atta, 7), etc. Avec *dolere* le nom de la personne est au datif : *mibi dolerit* (Pl. Men. 439).

Il y a partout tendance à ramener le verbe impersonnel au type personnel. En grec τρέψθητι est impersonnel dans οὐ ; οὐ διέλητο τρέψθητι « la ruse ne lui réussit pas » (Hérod., I, 205 ; cf. I, 84), mais on dit aussi τὰ ἵππα προγνώστη ἔχον « le sacrifice réussit pour nous » (Xén., Anab., VI, iv, 21) ; θεατε ψει (Z 338, M 215) est remplacé par οὐ ; οὐτις θεατε (Hérod., I, 97 ; IX, 65). L'impersonnel θει « il faut » s'emploie largement en grec, depuis Homère (qui n'en offre qu'un seul exemple, I 337) ; ainsi : οὐ θει γερῆς ; οὐδὲ ; οὐδὲ ; οὐ παραίσχειν

« si vous avez besoin de ma main ou de celle des alliés » (Eur. *Herc.* f. 1171). Mais dans le tour μηδέ τις, τοσούτοις... δει, la forme personnelle est fréquemment attestée : τις ταῦται δέο (Esch. *Prom.* 1006), τοσούτου δεις εὐτῷ κεχρήσθαι τοις λόγοις (Isocr., p. 222 B). En latin, on a d'abord donné un sujet aux verbes de sentiment : *mē quidem haec condicō nunc nō paenitēt* (Pl. *Stich.* 51), *animus mihi dolet* (*id. Merc.* 388) etc., pour aboutir au tour personnel *pndeō* (*id. Cas.* 877), *doleo* (*Tét. Heaut.* 934), *terror*, *miseror* ou *misereor*, plus tard même *tardor* ou *tardor*, *parnited* ou *paeniteor*.

REMARQUE. — C'est par suite d'une évolution semblable que le français dit *je me souviens*, *je regrette*, au lieu de *il me souvient*, *il me regrette* (*Tel as ois dunt al coer me regrete*, Rol. 1366 ; cf. ital. *mi ricresce*). Cf. Vendryes, *Langage*, p. 124. — La substitution du tour personnel au tour impersonnel est fréquente chez Tacite : *crēdimus est mortidilit̄m cōplēmiss* (*Ann.*, VI, 50) ; cf. Constans, *Langue de Tacite*, p. 87.

C. — Voix.

A consulter : Wackernagel, *Synt.*, pp. 119-149, et J. Humbert, *Synt.*, p. 69 et suiv.

§ 458. L'opposition des désinences actives et des désinences moyennes était courante en indo-européen et se manifestait dans tous les types verbaux. Le grec l'a remarquablement conservée et l'a même étendue aux infinitifs (cf. § 507). En latin, elle se retrouve dans l'opposition de l'actif et du médio-passif. Mais, à ce dernier, outre que le *perfectum* tout entier est de forme périphrastique (§ 388), les désinences de l'*infectum* sont en grande partie différentes des désinences moyennes du grec. C'est un des points de la flexion verbale sur lesquels les deux langues divergent le plus.

§ 459. Les désinences actives n'impliquent nullement que la forme verbale soit transitive, c'est-à-dire accompagnée d'un régime : τρέψῃ « il court » et οἶνει « il vit » ont les mêmes désinences que ἔχεται ἕγει « il tient un sceptre » et ἀγει « agit » « il mène des bœufs ». Bien plus, le même verbe peut

avoir un emploi transitif et intransitif : ainsi *facere* s'emploie sans régime dans *mibi uidete praeter astatem tuam facere* « tu me paraît travailler au-dessus de ton âge » (Tér. Heaut. 60) ; cf. Bréal, *M. S. L.*, IX, 166.

Les désinences actives n'impliquent même pas que le procès soit conçu activement plutôt que passivement. La distinction que les grammaires modernes établissent entre l'actif et le passif est indépendante des désinences actives. C'est le thème verbal lui-même qui la marque, s'il y a lieu.

En général, les racines verbales expriment indifféremment l'une ou l'autre. Cela coïncide avec le fait que les noms d'action tirés de racines verbales présentent l'action passivement aussi bien qu'activement (§ 560). Le grec et le latin ont conservé de nombreuses traces de cet état ancien. En grec φέρω signifie à la fois « je porte » et « je suis porté » (φέρεται « va », διαφέρω « je diffère »); λίγω « je laisse » et « je manque » (τάνος σύντοτος κάπηκος ἀνόλλυτος οὐδὲ ἀσύντοτος, h. 117); ἔχω « je tiens » et « je me tiens, je suis » (τὸ οὐτερίγενος πέτρα « la pierre qui surplombe »); c'est surtout en composition que le sens neutre apparaît : ὑπερβαίλω « je déborde » (Hérod., I, 59), ἐπιστρέψω « je m'en retourne » (id., II, 103), ἐπειδημι « je poisonne » (Luc. Ass. des dieux, 12). En latin, on dit *male res uortunt* « les choses tournent mal » (Pl. Pers. 453), *foris aperit* « la porte s'ouvre » (id. ib. 300), *mout ocios* « remue-toi plus vite » (Tér. Eun. 912), *frangat* « qu'il se brise » (Audollent, *Defixionum tabellarum*, p. 382). Les composés *dificiō*, *officiō*, *proficiō*, *sufficiō* sont surtout neutres.

REMARQUE. — On dit de ménage en français : cette fenêtre ouvre sur la rue, cette chambre donne sur le jardin, la poutre porte à faux, la mer brise sur le rocher, les épaules baignent, ce cheval bleut au genou, etc.

§ 460. Les désinences moyennes marquent que le procès indiqué par le verbe est dans un rapport spécial avec le sujet. Ce rapport peut d'ailleurs être des plus vagues, consister en un intérêt que le sujet prend personnellement à l'action, en un

profit qu'il en tire ou qu'il en attend. De là l'opposition de νέω « je lave » (ἀντίστοιχός τοῖς πελάγοντα νέως ὅδας Λ 829) et de νίζωμαι « je me lave » (νίζεται ἀντίστοιχός γένεται; II 230); de ζευγνύω « je ceins quelqu'un en vue du combat » (σ. 76) et de ζώνυμαι « je me ceins pour combattre » (Ψ 685); de τίσω « je fais cuire pour un autre » (ἐπὶ γυναικὸς τοῦ βασιλίσκου εἰστὶ τὰ στοιχεῖα θεοῦ, Hérod., VIII, 137) et de τίσσωμαι « je fais cuire pour moi » (ζεῖται; τίταραται ἵδεσσες περπάντος τοῦ ἥντερος, id., I, 160); de κτενίζω « je peigne » (φίλατράτων ἵππων ἴκτενες τρίχας; Eur. Hipp. 1174) et de κτενίζομαι « je me peigne ». (τοῦς δὲ [ἴρη] τὰς κέρας κτινίζομεν; Hérod., VII, 208); de τίνω (τίνει) « je paye » m. à m. « j'amasse pour un autre » (rac. *kʷʰei-de skr. cāyati « il réunit en tas ») et de τίνωμαι « je fais payer, je punis » m. à m. « j'amasse pour moi-même » (skr. cāyate « il fait payer »), §§ 86 et 354, cf. *expendere poenas* Virg. Aen. X, 669 ou *scelus* ib., II. 229; de πολέμων πολέμω « je provoque la guerre » (je fais qu'une guerre soit) et de πόλεμον πολέμω « je fais la guerre » (je suis en guerre), etc.

§ 461. Le moyen n'est pas un réfléchi. Quand on veut marquer en grec que la même personne est à la fois sujet et objet de l'action, on ajoute au verbe le pronom *ιαυτός* comme régime. Hérodote dit ιαυτῷ, ιεσαγγεῖστος Ηλευθερίας (IX, 72) au moyen, parce que Pausanias immolait une victime pour son compte, faisait un sacrifice pour lui (cf. VI, 76); mais ιαυτῷ ιτικατεσπάζει τῷ τικτῷ (I, 45) en parlant de quelqu'un qui se donne la mort. De même le latin, pour désigner le suicide, dit *se occidere, se perimere* (Mart., II, 80, 1).

A cause du caractère « subjectif » qu'elles impliquent, les désinences moyennes conviennent particulièrement à l'expression des opérations de l'esprit, des sentiments qui agitent l'âme et en général des valeurs morales. Ainsi s'explique la forme moyenne des verbes gr. αἰσθάνομαι, διανοῶμαι, λογίζομαι, μιλῶμαι, ματιζῶμαι, σίνειμαι, βούλευμαι, ἐργάζομαι, etc. lat. *reor, opinor, mactior, reminiscor*, etc.

Sur les désinences moyennes au futur, v. § 321.

REMARQUE. — Il ne manque pas de cas en grec où la valeur du moyen n'est pas discernable de celle de l'actif. Ainsi Homère emploie avec une valeur identique l'actif (*f*)^ό(*f*)^{ων} et le moyen (*f*)^ό(*f*)^{ετο}, l'actif *πησι* et le moyen *πέτο*, etc.

§ 462. C'est le moyen qui en grec sert à exprimer le passif. En latin, le passif sort en partie de l'ancien moyen dont les désinences ont été combinées avec des désinences en -r de tout autre origine (§. 528). Comme l'indo-européen n'avait pas de passif, l'emploi passif du moyen est une innovation du grec ; mais la même a été accomplie par d'autres langues, notamment par le gotique.

Plusieurs causes ont en grec favorisé le passage du moyen au passif.

a) En face de l'actif, le moyen a souvent un sens neutre et à demi réfléchi, assez voisin du passif : *πέπω* « je porte », mais *πέπετται* « il est emporté, il s'emporte » (Y 172). Or, dans beaucoup de langues (romanes, germaniques, slaves), le réfléchi sert à l'expression du passif : déjà en latin, on rencontre des phrases comme *Myrina quae Sebastopolim se nocat* (Pline, N. H., V, 121), où *se nocat* équivaut à *nocatnr* ; de même *Ganges se in Oceanum effundit* (id., II, 243). Le tour se développe à la basse époque ; cf. Ernout, *M.H. Hater*, p. 147.

La valeur passive latente dans le moyen est souvent dégagée et affirmée par un régime : *θυελλή*, *ἀνέμοις*; *φίρεψει* « je suis emporté par la tempête, par les vents » (x 54, t 82). L'emploi d'une préposition comme *ὑπὸ* souligne encore la valeur passive. On la trouve sans doute après bien des verbes de forme active et de sens varié : *πίπτειν* (Hérod., IX, 67), *τιθετέν* (id., IV, 78), *ἰποθητέν* (id., I, 137, VII, 154 ; A 242), *φεύγειν* (Hérod., IV, 125 ; Σ 149), etc. On trouve même *ἐργάζεται* *ὑπὸ* *μαστίγων* (Hérod., VII, 22) « ils creusaient sous les coups de fouet » ou *ὑπὸ* *βερτῶν* *ἀναγκαῖται* i; *Ἄθηνας* (id., V, 61) « sous la contrainte des Athéniens, ils se rendent à Athènes ». Mais dans *ὑπὸ* *Ιατρίδην* *απονοίταις* (II 490) la

préposition introduit le régime du verbe passif suivant l'usage du grec classique.

§ 463. b) Le parfait moyen, de par son sens, entraînait naturellement dans la catégorie du passif. Il marquait, en effet, le procès achevé, en joignant à cette notion l'idée que le sujet en avait fait les frais. Une forme comme *xiȝut̪i* signifie « il est désormais versé, il s'est versé, il a été versé », *xix̄x̄t̪i* « on l'a appelé, il s'appelle, il est appelé ». Chez Homère, ce sont surtout les formes du parfait moyen que l'on rencontre avec le sens passif, notamment au participe. Dans l'ensemble de la langue, les formes passives sont en majorité du temps passé, comme c'est le cas aussi en latin. Cf. Delbrück *Grdr.*, IV, 205, 433. Dès l'indo-européen, il existait sans doute des racines pour lesquelles le parfait moyen devait avoir un sens voisin du passif : skr. *pap̪i* « il est bu » gr. *πίεσθαι*, skr. *dud̪i* « il est donné » gr. *διδούται*.

§ 464. c) La double valeur des présents en *-y/-ə- a été indiquée au § 286 Rem. II. Suivant le vocalisme de la racine et la place du ton, ces présents exprimaient que l'action verbale était accomplie ou subie par le sujet. Le grec a confondu les deux types : *ziess̄xai* répond à la fois à skr. *pacyate* (moy.) « il cuit pour lui-même » (*R. V.*, I, 135, 8) et à skr. *pacyate* (pass.) « il est cuit » (*R. V.*, VI, 29, 4). Mais le rôle des présents en *-y/-ə- dans le développement du passif grec se reconnaît dans le fait que la plupart des présents grecs de ce type sont de ceux dont le sens -se prêtait le mieux à l'expression d'un passif opposé à un actif : *βάλλω* « je jette », *τύπτω* *κόπτω* « je frappe », etc. Le suffixe de présent *-y/-ə- à valeur passive est d'ailleurs en rapport étroit avec le suffixe d'aoriste *-e-, dont le latin a tiré ses présents d'état du type *manere* et qui en grec a fourni les aoristes en -τ̪η (<§ 283>). Ces aoristes ont pris de bonne heure en grec la valeur passive : *ἴουῃ τυνεῖς* (*A* 191) et *ἴεται ἰουῃ τυνεῖς* (*A* 433), *ἰρισθεῖν* *ἴεται* *Ἐκτεῖπι* (*O* 637), etc. Leur rôle dans la constitution du passif grec a dû être des plus importants.

§ 465. Le passif latin a eu un développement tout différent. Il est sorti d'une forme verbale dont le grec n'a pas l'équivalent, l'impersonnel en *-r* (§ 528). Sur cette forme, qui est commune à tout l'italo-celtique, le latin a bâti une flexion d'*inflectum* complète, en combinant les désinences moyennes avec la finale *-r*. L'emploi du passif latin révèle encore souvent cette origine. Il sert fréquemment d'impersonnel : *itur* « on va », *facile nubitur* « on se marie aisément » (Pl. Pers. 386), *désudatetur* « on sue à grosses gouttes » (Bacch. 66), *bibitur estur* « on boit, on mange » (Poen. 835), *quoni calitur* « quand il fait chaud » (Capt. 80), *percurio itur* « on entre sur demande » (Corp., IX, 4171); *de bōe quarritur* « on enquête à ce sujet » (Cic. Pro Rosc. Amer., XII, 120), et au perfectum *ad mē uenitum est* (id. Pro Quint., I, 3). D'usage courant à toutes les époques, l'impersonnel est encore vivant chez Grégoire de Tours (Max Bonnet, p. 627).

Le passif latin n'est que rarement l'inverse de l'actif correspondant : *Cum a Cotta resistetur* (Caes. B. G., V, 30, 1) ne veut pas dire la même chose que *Cum Cotta resistet*. On doit traduire « comme il y avait de la résistance de la part de Cotta ». De même *cum ab hostiis constanter ac non timide pugnaretur* (id. ibid., III, 25, 1) n'équivaut pas à *cum hostes pugnarent*. Le sens impersonnel, marquant simplement que l'action est en voie d'accomplissement ou accomplie (suivant qu'il s'agit de l'*inflectum* ou du *perfectum*), domine la valeur du passif latin. Cf. Ernout, *M. S. L.*, XV, 292. Sur le déponent, v. § 525.

D. — Temps.

§ 466. L'indo-européen distinguait les désinences primaires (de présent ou de parfait) et les désinences secondaires. Cela fait trois séries différentes, auxquelles on en peut joindre une quatrième, propre à l'impératif. Celle-ci sera étudiée aux §§ 497 et 531.

§ 467. Le parfait indo-européen avait un thème d'une structure particulière (v. § 280), auquel s'ajoutaient des désinences spéciales. Le grec les présente encore à l'époque ancienne : 1^e sg. -α dans *πολέα* (cf. skr. *vēda*), 2^e sg. -θε (*§ 77*) dans *πολέθε* (cf. skr. *vēshā*), 3^e sg. -ις dans *πολέις* (cf. skr. *vēda*). Mais dans la mesure où elles se sont conservées ultérieurement, elles ont cessé de caractériser le parfait ; aussi bien le thème suffisait-il à le faire. En grec classique, le parfait n'a plus aucune désinence qui lui soit propre. Aux 1^e et 2^e pers. du pl., les désinences -ητεν (dor. -αιτεν) et -ειτε sont valables pour tous les types (§§ 492 et 494). A la 1^e pers. sg., la désinence -α (de *πολέα*), dont l'irlandais prouve l'ancienneté, s'est confondue avec l'ancienne désinence secondaire -ι, issue de *-g (§ 476), qui apparaît dans l'imparfait hom. *τίτα* et dans l'aoriste sigmatique *πολέις*. Parsuite de cette confusion, l'aoriste sigmatique a pris à la 3^e pers. sg. la désinence -ι qui caractérisait anciennement le parfait (*πολέις* d'après *πολέα*). — Sur les formes *είτα* *τίτα*, v. § 314 Rem.

§ 468. A la 2^e pers. du sg., la désinence -θε n'apparaît que dans hom. (*F*)*πολέθε* (att. *πολέα*) et dans *τίθε* à l'imparfait de *τίμη* (ce temps est un mélange de parfait et d'imparfait, § 484 Rem.). En joignant à -θε le -σ- qui est radical dans *πολέα* *τίθε*, on a formé une désinence, -θεσ-, qui a été étendue à quelques prétérits comme hom. *έπειθεσ-*, à quelques optatifs comme hom. *βιάζεθεσ-* (O 571), à des subjonctifs comme hom. *θέλεθεσ-* (A 554, etc.), (*F*)*μίγεθεσ-* (Y 250), et même à des présents de l'indicatif comme *έθεσθε* (§ 478). — En revanche, le partit a reçu la désinence -θες (*λέσθεσ-*) sur le modèle de l'aoriste sigmatique (§ 316).

A la 3^e pers. du pl., c'est la désinence de présent at¹-matique -θεται, de *-gti (§ 487), passée à -θεται (ion. att. -θεται), qui a été généralisée au parfait. — Au moyen, les désinences du parfait sont entièrement les mêmes que celles du présent ; cet état remonte en partie à l'indo-européen. — Sur le parfait latin, v. § 521.

REMARQUE. — La flexion du parfait grec a tendu à se régler sur celle du présent (§ 335). La tendance est surtout sensible en dorien et dans les parlors du Nord-Ouest : ἀθόεις, εἰσέθεις, λαλάτης, οὐκέντης (Théocrite 15, 38 ; 7, 83 ; 4, 40 ; 4, 7), πρύθεις (Épicharne, 70), ἀκρίθεις (Sophr. 61), ενιδ. τίτηγεις (Coll. 5502, 19), rhod. πρύθεις διατετάχεις (ib. 4320, 11 et 17), phoc. εἰλεῖς (ib. 1348 b 7). Elle a abouti de façon plus large au participe, v. § 310.

§ 469. Sauf à la 1^{re} et à la 2^e pers. du pluriel, où il n'est même pas sûr qu'il y ait eu en indo-européen une distinction bien nette, l'opposition des désinences primaires et des désinences secondaires s'est maintenue en grec clairement.

Cette opposition répondait en indo-européen à des notions diverses. La principale était que les désinences primaires indiquaient le temps présent et les désinences secondaires le temps passé. Ainsi en grec, c'est uniquement l'opposition des deux séries de désinences qui distingue le temps présent du temps passé dans hom. λέγω λέγον, λέγεις λέγεται, λέγει λέγεται, λέγεσσι λέγεται (pour l'augment, v. § 471). L'aoriste qui à l'indicatif indique généralement le passé n'a que les désinences secondaires : hom. λέγον λέγει; λέγει λέγον. Sur la valeur respective des thèmes de présent et d'aoriste, v. § 268.

Il y avait aussi une différence de valeur modale entre les désinences primaires et secondaires. En indo-iranien, le subjonctif admet les unes et les autres, tandis que l'optatif n'admet que les désinences secondaires. En grec, les désinences primaires sont seules admises au subjonctif et les secondaires à l'optatif (v. toutefois § 476).

§ 470. Les temps de l'indicatif à désinences secondaires ont été employés en grec avec une valeur modale pour exprimer la possibilité ou l'éventualité dans le passé et aussi l'hypothèse non réalisée (rapportée par conséquent au présent ou au passé).

Dans le premier cas, la proposition principale est généralement accompagnée d'une subordonnée à l'optatif : εἰ θέ τινος τοῦ κατήπου ἐποταμίης; εἰ παρέλθεις, ὅλουν ἵν πότες σῆτες ἀπομένει τὸ γεγενένεον « s'il arrivait que le fleuve enlevât à quelqu'un

une partie de son lot, celui-là venait le trouver et lui signalait ce qui s'était passé » (Hérod., II, 109) ; εἰ τοι; καὶ τόπῳ ἔστη
βάλλοντες, έπειτα δέ « si quelqu'un lui paraissait paresseux, il le frappait » (Xén. Anab., II, iii, 11).

Le second cas est celui que l'on désigne du nom d'irréel. Ex. : εἰ δὲ τοῦτο πάντες ἤκουσαντες, ἦπεντες ἢν ἀπολέπεσθε « si nous avions tous fait cela, nous aurions tous péri » (Xén. Anab., V, viii, 13) ; εἰ τρία ἵττυσιρέες πεπίπτειν τὰ πολεμήσα πράγματα, πάκται ἢν ἀπολύθηται « si je m'étais mêlé de faire de la politique, il y a longtemps que je serais mort » (Plat. Apol. 31 D) ; οὐδὲν εἶχε, ωὐτασσες, βακτειος, σπερνες « plutôt au ciel, ô ma mère, que de meilleures pensées t'eussent inspirée ! » (Eur. El. 1061). Cet emploi est proprement grec ; il est né aux dépens de l'optatif et pour servir en quelque sorte d'optatif dans le passé. Dans la langue homérique, l'optatif s'emploie en effet pour marquer la condition non réalisée : εἰ πήν νῦν ιτι διλλοι
ἀθλεῖσθεν 'Αγασι, ή, τὸν ἐγώ τὰ πρῶτα λαβάνι πλεῖστην δι
φεροιτεν « si nous avions à concourir en l'honneur de quelque autre... » (Ψ 274). Mais Homère emploie aussi les temps passés de l'indicatif : καὶ νῦν οὐτι πλισσες Λυκίων καίσας διεις
'Οδυσσεις, εἰ μή δέ τοι νῆρης πλισσες καρποθειτεν « Il fut alors
(E 679).

L'addition de particules (*καὶ*, *δέ* ou *εἴθε*) souligne ici, comme on le voit, la valeur modale dans les mêmes conditions qu'à l'optatif (§ 379).

§ 471. De l'augment.

Les désinences secondaires, qui avaient des emplois assez variés, étaient insuffisantes à marquer à elles seules le passé. Pour remédier à cette insuffisance, divers procédés ont été employés. L'un d'eux consiste en l'emploi de l'augment. On l'observe seulement dans un groupe de langues comprenant l'indo iranien, l'arménien et le grec.

Au point de vue indo-européen, l'augment est un mot accessoire que l'on préposait à un indicatif à désinences secondaires pour marquer clairement le sens de « passé ». Il est en

général de forme *-e- et apparaît normalement en grec comme i- devant consonne. Ainsi dans E-*pēp̄s* que recouvre skr. *ā-bbharat* « il portait » arm. *e-ber* « il a porté », ī-*āx̄t* que recouvre arm. *e-likk* « il a laissé », etc. Quand la racine commençait par *y-, *w-, ou *s-, après l'amuïssement de ces phonèmes (§§ 55, 59, 65), l'augment i- faisait hiatus avec la voyelle radicale. À l'époque historique, l'hiatus est souvent supprimé par la contraction : ion. att. *eīχ̄v* (J. 621) de *i-*χ̄v* (*e-segh-), ion. att. *eīt̄ov̄s* (E 591) de *i-*t̄ov̄s* (*e-sekʷ-), att. *eīs̄v*, hom. *eūs̄v* (K 445) de *i-*F̄F̄s̄-* (§ 235), ion. att. *eīs̄v* de *i-*F̄s̄-*.

§ 472. Devant sonante, l'augment était parfois de la forme *-e- en indo-européen. Le grec a conservé quelques exemples de i- : hom. *ī(F)īst̄i* (J. 206 ; § 325 Rem.), *āt̄-īs̄p̄s* (Z 17, participe *ās̄s̄p̄s*, de *ās̄-F̄p̄s-, dont l'accent dénonce l'éolisme), att. *īz̄p̄s* (de *īF̄āz̄p̄s) *īz̄aūs* (de *īF̄āz̄aū) *īp̄aūs* (de *ī-F̄p̄s-s̄) avec métathèse quantitative (§ 154 Rem.), *īz̄ek̄s̄s̄*, etc. Un augment de forme i- devant occlusive (att. *ī̄s̄s̄īz̄p̄q̄*, *ī̄s̄s̄īz̄p̄q̄*) résulte d'innovations proprement grecques.

Quand la racine commençait par une voyelle, l'augment se contractait dès la période indo-européenne avec la voyelle initiale : de là, *īs̄v* (ion. att. *ēχ̄v*) en face de *āχ̄v*, comme skr. *āram* « je conduisais » en face de *ājāmi* « je conduis ». L'imparfait de *īs̄ī* « je suis » (rac. *es-) est à la 1^{re} du pl. *īs̄av̄* de *es-men (cf. § 484 Rem.). Dans l'imparfait hom. *īs̄ī*, de *īs̄ī* « je vais », il est malaisé de dire si l'i- est un augment *-e- devant sonante ou bien un augment temporel, étant donné qu'au singulier le vocalisme radical était du degré e, soit ei-. Mais le pluriel hom. *īs̄av̄* (z 251), *īs̄av̄* (J 370), *īs̄av̄* (K 197, etc.) a visiblement un augment *-e- ; cf. sans augment hom. *īs̄av̄* (z 176, etc.), *īs̄av̄* (A 347), etc.

§ 473. L'emploi de l'augment était facultatif en indo-européen. Dans les plus anciens textes du sanskrit ou du grec, les formes avec ou sans augment sont employées concurremment

et avec la même valeur : véd. *d-bharat* et *bbarat* ; il portait » comme hom. ṛṣpi et ḗpi, ṛṣv et ḗsv, ṛṣv (N 162) et *Fāṣ*, (II 801) ou *Fāṣ* (Δ 214). En arménien, l'augment n'est employé que dans certaines circonstances spéciales. Si l'emploi de l'augment est de rigueur en sanskrit classique et en grec posthomérique quand il s'agit de marquer le passé, c'est par suite de généralisations indépendantes l'une de l'autre et postérieures toutes deux au début de la période historique.

REMARQUE. — Au point de vue de la place du ton, l'augment se comporte en grec comme un préverbe, c'est-à-dire comme un élément autrefois autonome. Au cas où il y a plusieurs préverbes, le ton ne recule jamais plus loin que le préverbe qui précède immédiatement le verbe : *swy-ṇḍi-cc*, *nṛp-i-ñc*, comme skr. *sam-nṛp-garbhati* « il s'approche ». De même quand un préverbe précède l'augment, le ton ne recule jamais plus haut que ce dernier : *ka-i-ṣya*, *ka-i-βav*, *δi-θyo*. Toutefois, en grec comme en sanskrit, l'augment se distingue des autres préverbes en ce qu'il est toujours intimentement uni à la forme verbale (§ 516 Rem.).

II. — Forme des désinences.

I. — État grec.

§ 474. Le grec donne assez bien l'idée de la richesse de la flexion verbale indo-européenne ; il a notamment conservé l'opposition des désinences primaires et secondaires.

1^{re} PERSONNE DU SINGULIER.

Formes primaires. A l'actif athématische désinence *-mi. Ex. : *sl-pi* « je vais » et « j'irai » (§ 342), skr. *ś-mi* (de **śi-mi*) ; *tiθ̄-pi*, *β̄-svo-pi*, *β̄-siv̄-pi*, etc. ; *si-pi* « je suis », lesb. *ἴμη*, de **ī-mi*, skr. *ds-mi* « je suis ». Cette désinence -mi est conservée en latin dans le seul verbe *sum* (§ 518).

A l'actif thématique, la désinence ne se laisse pas isoler : la finale est *-d, comprenant une combinaison de la désinence et de la voyelle thématique. Ex. : *st̄p̄-d* lat. *ferō*, *āȳ-d* lat. *agō*. La comparaison des autres langues montre que ces formes

sont anciennes ; en sanskrit, dans *bhdra-mi* « je porte », *ājā-mi* « je conduis », une finale *-ni* a été ajoutée secondairement.

La langue homérique présente des exemples analogues d'extension de *-μι* au subjonctif dans des formes comme *ἴθι-λωμι* (A 549) à côté de *ἴθελο* (¶ 345), *ἀγίγωμι* (Ω 717) à côté de *ἀγίγω* (B 231), *ἴθημι* (Σ 63) à côté de *ἴθω* (Ω 555), etc. Cf. à la 3^e pers. *ἄγγει* à côté de *ἄγγι*, etc. § 489 Rem. II.

§ 475. Au moyen, la désinence est en grec *-παι*, dans *τετ-μαι*, *τίθε-μαι*, *ξέρνε-μαι*, comme dans *φέσσ-μαι* et dans subj. *φέρω-μαι*, parf. *θίθε-μαι*, *λέλαυθ-μαι*. L'indo-iranien a une désinence **-ai*, représentée en sanskrit par *-e* : *çady-e* « je suis couché », *bbdr-e* « je porte pour moi », etc. Telle est sans doute la désinence ancienne. Le latin, qui a gardé la désinence moyenne à l'indicatif du perfectum, la présente sous une forme issue de **-ai*, soit *-t*, ainsi dans *intulidi* (de **intulai*), etc. ; cf. §§ 225 et 521. La substitution de *-μαι* à **-ai* résulte sans doute en grec d'une action analogique de l'actif : la finale *-μι* a entraîné *-μαι* sur le modèle de *-ται*, *-νται* en face de *-τι*, *-ντι*.

§ 476. *Formes secondaires*. A l'actif, la désinence était une simple nasale, qui après voyelle apparaît comme *-m* en indo-iranien, comme *-v* en grec. Ex. : *Ιστη-ν-*, skr. *āstha-m* « je me suis mis debout » ; *ἴπερν-ν-*, skr. *ābbara-m* « je portais ». Après consonne, la nasale se vocalisait, ce qui donnait *-a* en grec : hom. *ἥντα* « j'allais » (§ 472), *Ἐπεῖ-α* (§ 316), etc. Cette finale *-a* s'est confondue avec l'ancienne désinence **-a* du parfait (§ 467) : (*r*)*άθα*, *πίπσαθα*; etc. A l'optatif (§ 469), on a régulièrement *-v* dans le type athématique : *βαίνε-ν-*, *θείη-ν-*, *ἥη-ν-* (§ 384), etc. ; mais dans le type thématique, on attend *-a*, conservé en fait dans l'arcadien *ἴξιλαυντα* (Bechtel, *Dial.*, I, 368). La finale *-σια* a été parfois remplacée par *-σιν* (*τρέψιν* Eurip. *fgt.* 4045, *ἀπερπάντιν* Cratin.; *Com. fgt.*, n° 55) ; mais la plupart des parlers lui ont substitué *-σια*, avec la désinence primaire qui offrait plus de clarté ; de là *πίπσυι*, etc.

§ 477. Au moyen, il n'y a en grec qu'une seule désinence, *-μῖν* (ion. att. *-μην*), en face de *-i* en indo-iranien : *ātāt̄yāt̄* (§ 316) en face de véd. *ddikṣ-i* « j'ai montré » ; *āt̄-μ̄t̄*, *āt̄-μ̄t̄* (*āt̄-ta-*), *āt̄-μ̄t̄* en face de véd. *avr-i* « j'ai choisi », *akr-i* « j'ai fait », etc. Au premier abord les formes des deux langues ne paraissent avoir aucun rapport entre elles. Mais, si l'on observe qu'en grec le *μ* de *-μῖν* (-*μην*) a pu se développer secondairement comme celui de *-μῖτ̄* (ci-dessus), que le *v* final n'a pas de valeur morphologique (cf. au duel *-τῖν* en face de **-τι-*) et que *θ* peut être en grec la forme pleine correspondant à un degré zéro représenté par indo-iranien *-i*, on entrevoit un moyen de rapprocher la désinence sanskrite *-i* de la désinence grecque *-μῖν* ainsi analysée. Aucune langue ne permet d'ailleurs de vérifier cette hypothèse ; car le grec et l'indo-iranien sont seuls à présenter une désinence secondaire moyenne de première personne. En général les désinences moyennes, d'emploi moins fréquent que les désinences actives, ont été sujettes à des innovations analogiques étendues.

2^e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 478. *Formes primaires.* À l'actif athématique, la désinence ancienne *-si n'est conservée que dans la forme hom. et dor. (Pind. Théocr.) *ἴσσε* « tu es », épigraphiquement attestée à Syracuse (cf. lat. *es* anc. *ess*, § 229, de **es-i*); dès l'indo-européen la 2^e pers. **es-si* s'était simplifiée en **esi*, d'où skr. *asi* « tu es » à quoi répond ión. att. *αι*. De même *ἴσσε* « tu vas » (Soph. Ant. 42, Arist. Ois. 990) remonte à **si-si* comme skr. *ē-si* « id. ». Ces formes sont les seules où la désinence *-si, conservée en indo-iranien, se soit maintenue en grec. Le type athématique y a en effet généralisé la désinence secondaire -; (§ 481) : *ἴσσε*; (ion. att. *ἴσσης*), *ἴσθης*, *ἴσθημ*, *ἴσθενης*. Sur ce modèle ont été créées les formes *ἴγε* « tu es » (déjà p. 388) et *ἴγε* « tu iras » (Hés. Œuv. 208) ; sur *ἥγε* ou *ἥγε* « tu dis ». v. Stoltz, *J. F.*, XIV, 15 (*ἥγε* était la forme approuvée par

Apollonius Dyscole dans le texte homérique). La forme dor. ἔστιςθες (Inscr. d'Épidaure, Coll. 3339, 84) paraît recouvrir exactement skr. *diddhasi* « tu poses », mais c'est plutôt une forme refaite d'après 1^{er} sg. τίθεμ, 3^e sg. τίθεται. — L'embarras que causait à la langue cette 2^e personne du singulier se révèle dans la création de formes comme hom. θέσις (I 164) sous l'influence de la flexion thématique, et surtout dans l'extension de la désinence -α empruntée au parfait (§ 468) : hom. τίθησθα (I 404, u 476), στήσα (§ 149), ελθα « tu iras » (τ 69, K 430), et même θέσισθα (K 270).

§ 479. A l'actif thématique, le type ἔγεις ne répond pas à lat. *agis*, skr. *djasī* « tu conduis ». Mais il paraît ancien, car le lituanien a pour la même personne une désinence qui semble remonter à une diphtongue *-ēi. La siffletie finale du grec aurait pu être ajoutée ici d'après les formes secondaires, comme dans le type τίθει (ci-dessus). C'est sans doute par l'extension de la désinence secondaire qu'il faut expliquer les formes comme εἴπεις ou ἔμιλγεις chez Théocrite (I, 3 ; IV, 3, etc.) ; cf. en cypriote I; εἴδεις; τίθεις ἔχεις. Πλάσιοι, d'après Hésychius (Hoffmann, *Dial.*, I, 114). La désinence -αι ayant une vraie diphtongue se retrouve comme telle en éolien : lesb. πέπαις (Sappho, 95), εἰδήγεις (id. 68, 2), θέλεις (Alcée, 83), etc. Les formes ἔγεις (Sappho, 99), θέλεις ou θέλησθα (Théocr., XXIX, 7 et 4) sont probablement des créations de grammairiens ; v. Hoffmann, II, § 62.

§ 480. Au moyen, la désinence *-sai servait également pour les deux types thématique et athématicque : skr. *bhārasī* « tu portes pour toi » comme *dhukṣī* « tu trais ». En grec, le ε devait s'amuir entre voyelles (§ 66). Aussi a-t-on dans le type thématique : hom. ind. φέρεις, subj. γένεται, d'où att. ind. φέρει, à partir du 1^{er} s. φέρει (Meisterhans, § 61), subj. φέρει. Dans le type athématicque, le ε a été souvent rétabli, sous l'influence des formes où il se conservait régulièrement comme ζεῖ(x)αι (B 255), ξεῖ(x)εις, etc. : de là κέτται (T 319), ξένεται (A 393), μένεται (Ψ 648), ιστέται (Esch. Proh.).

982) à côté de *κατίκειαι* (Hymn. à Merc. 254), *ζύγιαι* (Z 229), *μένηραι* (Φ 442), *ἰππισται* (Hérod., VII, 104, 135), etc. À l'époque hellénistique, la finale -αι a été généralisée : *εἰπεῖαι*, *ἀποδεῖαι* au lieu de att. *εἴπει*, *ἀπεῖ*. Sur un papyrus du III^e s. se lit déjà *γαπιλαι*, 2^e pers. sg. du futur de *γαπίζει*.

REMARQUE. — En arcado-cypriote la désinence primaire -αι avait sans doute été changée en -αι sous l'influence de la désinence secondaire -ει (cf. -ει change en -αι § 483) : par là s'explique arc. *εἴοι* (= κάθει), Bechuel, *Dial.*, I, 170).

§ 481. Formes secondaires. A l'actif, la désinence est partout -ει : *ἰστήσει*, *ἰδίθει*; (cf. 367, mauvaise graphie pour *ἰδίθως*), *ἴδεινει*, *ἴστει*, *ἴστει*, *ἴστει*, *ἴστει*, *ἴστει*, etc. Cf. skr. *abbarah* « tu portais », *bhadreh* « puisses-tu porter », etc.

Au moyen, le grec a une désinence unique *-ει, qui présente le même traitement que la désinence primaire *-αι, et pour les mêmes raisons : *ἰσέπει*, *ἰαίπειας* (Z 228), *ἴστει* (cf. 447), *ἴστησει* (Hérodot., VII, 29), à côté de *ἰσθίει*, *ἴστει* (ω 40), *ἴσθησε* (Esch. Sept 970) d'après *ἴσει* (Γ 56), *ἴσθησε* (A 565). Des contractions se sont souvent effectuées : -ει devient -ει en attique et -ει en ionien récent comme en éolien, -ει devient -ει en ionien-attique et -ει en dorien : *ἴστεισει* (ω 193), *ἴστεισει* (Φ 410), *ἴστει* (Aristoph. Guép. 1440), dor. *ἴσιτει* (Théocr., IV, 28 = att. *ἴστεισει*). *ἴστεισε* (id., V, 6 = att. *ἴστεισει*).

REMARQUE. — En grec la désinence -ει sert à la fois pour les formes secondaires et pour l'impératif : *τίθει*, *χίσει*, (att. *χίπει*), *ποίει* (Aristoph. Ach. 870) et *χείσει* (id. ib. 34), etc. Il en est de même en latin où une forme telle que *separare* (cf. hom. *ἴσει* Σ 387) est à la fois d'impératif et d'indicatif ; au contraire, en indo-iranien, la désinence d'impératif diffère de celle des formes secondaires. La comparaison du grec et du latin montre que la désinence en question comportait une alternance *-ει : *-εε ; la forme indo-iranienne *-ει (conservée par l'iranien, tandis que le sanskrit a une désinence -θε), d'un tout autre type) n'enseigne rien sur le timbre de la voyelle. On observe une alternance analogue à la 3^e pers. sg. (§ 483).

3^e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 482. Formes primaires. A l'actif, la désinence était *-ει

dans le type athénmatique : gr. ἔσ-ει (lat. *est*, skr. *äs-ti*, v. lit. *es-ti*), dor. τίθηται (Théocr., III, 48), hom. τίθησι (§ 245, etc.), θέων (§ 348, etc.), ιτεῖ (§ 130, etc.), clc. « il va », φέσι, etc., lesb. έσει « il dit » (Sappho, 97 Hoffm.), avec assibilation du τ devant ε (§ 87). La même désinence sert pour le type thématique en sanskrit (*djati* « il conduit ») comme en latin (*agit de* **ageti*). Mais le lituanien a une forme différente (*téza* « il conduit en char »); le grec ἔγει (qui a une vraie diphthongue, cf. béot. ἔγι = ἔγε) peut sortir d'un ancien *ἄγε, éliminé à cause de son ambiguïté et transformé d'après la 2^e pers. ἔγεις.

REMARQUES. — I. L'influence de la 2^e personne se manifeste aussi dans le type athénmatique, où l'on rencontre des formes comme hom. τίθεται (N 732), θέμει (p. 330, etc., Hérod., II, 48, III, 119, etc.), ιθι (K. 121, B 752), lesb. τίθη τίθαι (en face de 2^e sg. τίθης γέλασι), θέμει (Hés., Œuv. § 26), etc.

II. La désinence -ει a été parfois étendue au type thématique. Au subjonctif, d'après εἴηση on a refait φέρησι avec ει souscrit : hom. ἔγεισι (§ 37, § 137), Δέση (Ψ 345), λάθησι (μ 220, X 191), ικτάρησι (Γ 62), à côté de ἔγη (H 335), ἔγε (H 77), etc. Cf. § 474. On lit ἔγειρησι et ἔγεισι chez Ibycus (fig. 7 et 9 Bergk) et θάλασσαι chez Bacchylide (fig. 27 Bergk); c'est ce que les anciens appelaient le γέγραπτον (Hés.; v. G. Meyer, *Gr.* 410).

§ 483. Au moyen, le grec -ται (béot. -ται, thess. -ται) répond à la désinence de l'indo-iranien, skr. -te (de *-tai) : जात-ःतै (skr. *äs-te*), शिष्ट-तै (skr. *bhdra-te*) ; béot. γίνυται (I. G. VII, 1737, d'un présent *γίννυμαι), γίνεται (subj. = γίνεται), γενεριεται, γεγραπτε ; thess. βάλλεται, γίνεται (Hoffmann, *Dial.*, II, p. 21), etc. En arcadien, la désinence est -ται par analogie de la finale secondaire -το : βάλλετοι (Hoffmann, *Dial.*, I, inscr. 29, 9), τίτεται (id. 30 = Coll. 1222, 44). Cf. § 480 Rem.

§ 484. Formes secondaires. A l'actif, la désinence était une dentale finale qui apparaît en vieux latin sous la forme -d (§ 519) ; en grec, cette dentale s'amuit : έφερε en face de skr. अभरत् « il portait » (cf. v. lat. *fecerit*), ἔτθη, ἔθεσε (λ. 289, mauvaise graphie pour έθέω), έη, εη, φίρει en face de skr. अदाधत्, दगत्, स्यत् (§ 300), ब्बधेत्. A l'aoriste sigmatique, où

la dentale finale s'était amuie après -*s*-, la désinence -*t* a été empruntée au parfait : *τέλει*, *τέλει*, *τέλει* (au lieu de **τέλε-*-, **τέλε-t*, **τέλει-t*) d'après *τέλει*. L'existence de *τέλει* a dû faciliter l'analogie. Cf. § 316.

REMARQUE. — A l'imparfait du verbe substantif, une ancienne forme **τί-t* s'est conservée dans l'arcado-cypriote *ἴτ* « il était » (Hoffm., *Dial.*, I, 26 et 260) et le dorien *ἴτ* (Théocr., XXX, 16), bêot. *ἴτ* (Bechiel, *Dial.*, I, 289). Honc, *ἴτ* doit être considéré comme une ancienne forme de parfait, poursuivie du *»* éphélcytique (§ 212 Rem.), complétant le paradigme de 1^{re} sg. *ἴτ* et 2^e sg. *ἴτο* (§§ 472 et 468). Cf. Meillet, *B. S. L.*, XVI, 222qj.

§ 485. Au moyen, la désinence gr. -*ts* se retrouve en latin, sous la forme -*tu-* dans -*tur* (§ 528) : *agitur* est ainsi comparable à hom. *ἄγεται* et *fātūr* à hom. *φάτος*. L'osco-ombrien présente une finale à vocalisme *e* : osq. *sakarater* (= *sacerdūr*), ombr. *herter* « il faut ». Il s'agit d'une alternance *-*ta* : *-*te* analogue à celle qui s'observe à la 2^e pers. (§ 481 Rem.).

3^e PERSONNE DU PLURIEL.

§ 486. *Formes primaires*. A l'actif, dans le type thématique, est attestée partout en grec une désinence *-*nti*, qui subsiste telle quelle en dorien : *ἴχνητι* (Héraclée), subj. *ἀγωντι* *ἴξκαχνητι* (Gortyne), et dans les parlers de Nord-Ouest : phocid. *ἴγοντι* *ἴχνητι* (Delphes), él. *μετεχόντι* (Olympie, Coll. 1172, 28), locr. *φολασσοντι* (ib. 1477, 6), bêot. *καλισθοντι*, *ἴχνητι* (avec θ issu de τ, ib. 1145, 7 et 495, 6). Partout ailleurs le -*t* s'est assibilé : arc. *χρήνωντι* *κιλεύωντι* (Inscr. de Tégée, Coll. 1222, 5 et 15), lesb. *ἀπαγγελλόντι* (ib. 281 à 33) *κρέπετοντι* (Alcée, 15, 4), *σέρπετοντι* (Théocr. 28, 11), ion. att. *φέρετοντι*, etc. (§ 68). Le latin (*agunt*, v. lat. *tremonti*) et le sanskrit (*djanit* « ils conduisent ») sont d'accord avec le grec.

Dans le type athématicque la désinence offrait l'alternance *-*enti*, *-*ənti*, *-*nti*. La désinence *-*ent*i est bien attestée par osco-ombr. *s-ent* « ils sont », got. *s-ind* « id. » dor. *ivt*; ion. att. *clat*, qui remontent à **b-ent*i avec élimination de **b-* initial (seul représentant de la racine) sous l'influence de *ειμι*, *ιετι*.

La désinence *-onti est celle du latin *s-nunt* et du v. sl. *s-ptu* (de **s-pti*). La désinence *-nti figurait dans les formes à redoublement et dans celles où la syllabe précédente était longue : skr. *ddd-ati* « ils donnent » *tak্ষ-ati* « ils fabriquent ». Le grec en a conservé le représentant au parfait, où il y a de nombreux restes d'une désinence -οντι, par ex. delp. *καθετακοντι* (B. C. H., XXII, p. 111, n° 99, l. 5), dor. *ἴθωκαν* (= *ἴθηκεν* Hésych.), ion. *λάκηγγέντι* (λ 304), *περγάλεντι* (γ 114), *μεμαθήκαντι* (Xénophane 18, r Bergk-Hiller), *περγάλεντι* (id. 27, 1), etc. Les formes *ἴθε-ντι*, *ἴθε-ντι*, *ἴθε-ντι*, conservées en dorien et devenues *ἴθεσσι* (ο 313), *ἴθεσι* (β 125), *ἴθεσι* (N 336) en ionien-attique (pour l'accentuation, v. § 487), ne diffèrent du type skr. *ddd-ati* que par la non-élosion de *-t-, peut-être rétabli d'après *ἴθε-μεν*, *ἴθε-μεν*, *ἴθε-μεν*. L'éolien a de même *ἴπετθεντι* (inscr. 84, 1 Hoffm.), et, dans les verbes en -εν, -εν (§ 288-289), *γέλευσι* *ἴθεσσι* (Alcée 18, 9 ; 39, 2), *ἴτιππιγέλεντι* (Sapph. 2, 11). La forme d'Hésiode *ἄντι* (*Théog.* 875) remonte à **ἀργ-ντι*; cf. skr. *vánti* « ils soufflent ».

§ 487. La désinence -εντι (-εντι) a été rendue plus nette par l'intercalation d'un ν; sur le modèle de *ερπεντι* (*περπεντι*), éven (ελν), *ἴεντεντι* (*ἴεντεντι*) on a substitué -εντι à -εντι. De là au parfait dor. *ἴετεντι*, *ἴε* νεντι, bén. *ἴετεθεντι* (avec θ issu de τ), ion. att. *ἴετενθεντι*, *γεγρέπεντι*, *κατετένθεντι* (Hérod., II, 84), lesb. *είτε γεντι* (Alcée frag. 34, 2). Homère en a déjà pas mal d'exemples : *ἴετεθεντι* (Δ 325), *τεθύξεντι* (Ο 667); *ἴγρηγρεντι* (Κ 419), *ἴεντι* (Υ 214), etc. L'attique a étendu cette désinence -εντι au présent : *ἴετεντι* (Thuc., I, 42; Aristoph. *Guép.* 715), *ἴετεντι* (Thuc., V, 96; Plat. *Rép.* 539 c), et cela a entraîné l'accentuation *ἴετεντι* comme s'il s'agissait d'une contraction de **ἴετενθεντι* (d'où par analogie l'accentuation *ἴετεθεντι*, *ἴετεντι*, introduite dans les poèmes homériques). La désinence -εντι a même été substituée à -εντi dans *ἴεντι* « ils sont » (θ 162, Ι' 168, etc.), et à -εντi dans *ἴεντι* « ils vont » (ΙI 160) en regard de skr. *y-ānti* « id. » et de lat. *e-nunt* (§ 403). D'autre part, la désinence -εντi, qui paraît ancienne dans le

type en *-nisi-, *-nu- (Meillet, *M. S. L.*, XV, 334; cf. skr. *gr̥yādanti* « ils entendent », *agnuv-danti* « ils obtiennent ») a entraîné le passage de ce type à la flexion thématique : *τιθεσθαι* *τιθενθαι* *τιθεσθαι* d'après *Ξερνίσσας*, *Ξερνίσσας*, *τιθεσθαι* (P 391, § 326). Cette action analogique a causé un grand trouble dans la flexion des verbes grecs en -σθαι (ainsi on rencontre à la 3^e pl. *τιθενθεῖσται* Eurip. *Électre* 1323, *περγάσθαι* P 751).

§ 488. Au moyen, la désinence était *-nisi correspondant au sanskrit -ne. Elle s'est maintenue en grec après voyelle : *φίππε-νται* (skr. *bhirante*), *θητε-νται* (θ 554), etc. Après consonne, *-nisi devenait -ται, qui apparaît encore au présent dans quelques exemples : hom. *βίη-ται* (M 147), *χ-ται* (K 100; cf. skr. *as-atr*) devenu *ται* (I' 134, I 628), *κιττεται* (Ω 527) refait d'après *τετέμ*, à côté de *κιττεμ* (Γ 203), crét. *κετται*, de **key-gtai* (§ 55). Au parfait, la désinence -ται s'est mieux conservée : *γενόπιπτεται* est restée en attique la forme normale jusqu'aux dernières années du V^e siècle av. J.-C., où elle est remplacée par la forme périphrastique, c'est *γενόπιπτηται* (le plus ancien exemple en est daté de 409, C. I. A., IV, 61 a, 36 ; le dernier de *γενόπιπτεται* est de 432-416, C. I. A., I, 38 o 3).

REMARQUE. — Il y a tendance en ionien à étendre la désinence -ται à la position après voyelle. Ainsi dans *βεβούται* (λ 194, Α 657), *μαντεύται* (Hérod., II, 63), *δούται* (id., II, 143), *ἀντιτίται* (id., II, 115), *ιγίται* (id., I, 136), *εὐθέται* (id., II, 164), etc. Sur les finales en -ται au parfait, v. § 331, Rem. II.

§ 489. *Formes secondaires.* A l'actif la désinence était en indo-européen exactement parallèle à celle des formes primaires moins l'i final. On avait donc régulièrement *-nt dans le type thématique : *ēpiθēv* (skr. *abharan* « ils portaient »), *θātēv*, etc. Dans le type athématique, les trois désinences *-ent, *-ont et *-nt alternaient. La première n'est conservée en grec qu'à l'optatif : *εἴ-τιν* (à côté de *εἴ-μιν*, *εἴ-τι*, § 384), *κείται-**τιν* (à côté de *κιττε-μίν*, *κιττε-τι*), *θεί-τιν*, etc. ; mais on la retrouve sans doute aussi dans *ἰστι* « ils étaient » (skr. *ds an*

* id. *), d'où ḡv en dorien (3^e pers. pl.). La seconde est attestée dans des imparfaits comme hom. ḡsuv « ils allaient » (¶ 370, ω 501), notamment de verbes en -vūμι, ζεύγουσ (T 393), ωνυμούσ (μ 303, ω 437, σ 58), καταεινούσ (Ψ 135) ; ce qui a beaucoup contribué à faire passer les verbes en -vūμι au type thématique en -vūω (§§ 355 Rem. et 487). Quant à la désinence *-nt, elle est largement représentée après voyelle en dehors de l'ionien-attique. Ce groupe dialectal n'en a que des traces : ἐπάν (ι 413, etc.), φάν (β 337), Ησάν (α 211, etc.), βάν (θ 56), ἀγάν (Δ 214), ἀν-ιθάν (Simon. C., 108 Diehl), Εἰσάν (Hésiode, Théog. 30), etc., et à l'aoriste passif ιφάνεν (Θ 557), φάνθην (Α 200), Εμφάνεν (Γ 209), etc. Ce sont ces formes d'aoriste passif qui dénoncent la présence ancienne d'un -t à la finale : l'^e y résulte en effet de l'abrévement de *-ent ; exceptionnellement Homère a μάνθην (Δ 146).

§ 490. De bonne heure, l'ionien-attique a substitué à -v une désinence -ssv, qui est de règle en attique. Le point de départ de cette innovation est dans l'aoriste sigmatique, où la 3^e pers. du pl. avait pris la forme -ssv (§ 316). Certains parlers ont tiré de l'aoriste sigmatique une désinence -sv qu'ils ont substituée à l'ancienne désinence -v ; ainsi le bétouien (ἀνθεῖσαν Coll. 855, ἀνθεῖσαν id. 414, 570) ou le cypriote (ανθεῖσαν Tabl. d'Edalion, Hoffmann, *Dial.*, I, 265). En attique, cette désinence -sv a été en outre pourvue d'un -s- emprunté à des formes telles que ἔσσαν (où -s- avait pu être restauré d'après ἔσσαι), et généralisée sous la forme -ssv à l'aoriste et à l'imparfait : ὄθεσσαν, ἵσθεσσαν, ἤλθεσσαν, etc. (pour l'optatif, v. Kühner-Blass, II, 55). La langue homérique emploie déjà la plupart de ces formes, μίγγεσσαν (Ω 268), μάνθεσσαν (Π 795), etc., et présente même ζεύγεσσαν (Ω 783), au lieu de ζεύγουσ. Sur des inscriptions éoliennes, à côté de ἦ[ξ]ειμάθεσσαν (n° 84, 19-20 Hoffm.), on lit ἰπιλειμάθεσσαν (n° 85, 21-22) ; ιστάθεσσαν (Sappho, 53) est peut-être un homérisme.

Ce qui a contribué à l'extension de cette désinence, c'est que les thèmes à flexion athématique se terminant presque

tous par une voyelle, une désinence à initiale consonantique était d'autant plus nécessaire à la 3^e pers. du pl. que les autres personnes du pluriel et du duel en possédaient une (-*av*, -*z*, -*zv*, -*zgv*). A partir du III^e s., dans la *zeugt*, -*av* s'étend à des formes thématiques d'aoriste radical (*airessav*, *iaressav*, *ianressav*) et d'imparfait (*iessusav*) ; cf. Chantraine, *Morph.* § 353. Les grammairiens anciens signalent ce développement comme propre au béotien (en fait, on lit *orchom*. *ivizwazv*, Coll. 503, 4).

REMARQUE. — Dans certains parlers, la désinence -*av* a passé au parfait : cypr. *nenaçav* (= att. *nesçipis*), lacon. *nzēbōzazv*, phoc. *xixpazv* (Delphes), crét. *ānterazazv*, etc. A la même époque elle s'étend même à l'imparfait et à l'aoriste : *ōzpiçav* (papyrus de 156 av. J.-C.), *aiyazv* (Marc, VIII, 7), *īzazv*, *ipazv*, etc. Cf. Kühner-Blass, II, p. 104.

§ 491. Au moyen, la désinence était en indo-européen *-*n̥t̥/s*, parallèle à celle du singulier *-*t̥/s* (§ 485). En face du latin *feruntur-r*, l'osque présente une forme *karante-r* « ils se nourrissent » où apparaît l'alternance de la voyelle (cf. § 528). Le grec n'a que la désinence *-*nt̥o*, et dans les mêmes conditions que la désinence primaire (§ 488) : *īzibzvts*, *ībvvts*, *īspiszvts*, etc. ; hom. *ī-ats* (skr. *ds-ata*) écrit *īats* (θ 512, Γ 149, etc. ; att. *īvts*), *ījats* (ρ 201, Σ 515), ion. *īuvvts* (Hérod., VII, 211) ; optat. *īmīzvts* (Σ 319), *īvvozvts* (α 266), plus-que-parf. *ītīzvzvts* (C.I.A., I, 40, année 424 ; Thuc., V, 6 ; VII, 4), *īzibzjats* (ε 97, Σ 28), *īuzvzvts* (Hérod., II, 104), etc. Une forme -*zvts* s'est substituée à -*ats* à l'aoriste sigma-tique : *īzibzavts* (§ 316). Après sonante voyelle on attend régulièrement -*vts* : hom. *īyvuts* (θ 297), att. *īxifvuts* ; la finale -*vts* a été étendue à des formes comme *īmīvts*, *īvovvts*, *ītīzvzvts*, etc.

1^{re} PERSONNE DU PLURIEL.

§ 492. Aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, il n'y a pas en grec de distinction entre des formes primaires et secondaires.

A l'actif, la désinence de 1^{re} personne est dans tout le

grec occidental -μις. Ainsi dor. ἵππασις; ἴππαμι; ἴππαμι; (Héraclée), ἴππατρομι; (Messénie), ἴππαναμι; (Crète), ἴππασσι; (Théra), etc. ; phoc. ἄππανεμι;. ποτίθηταμι; (Delphes). Les écrivains doriens la présentent d'ordinaire : λέγωμι; (Théocr., XV, 15), ἴππωμι; (id., XV, 42), πτῶμι; (Callim., VI, 6), τιθόμι; (Épicharème, 170, 17), ρεπίζεμι;, διεύθουμι; (Archimède), etc. Cette désinence a un correspondant dans la désinence -māh du sanskrit (qui sert, à côté de -masi, pour les formes primaires) et, avec une alternance de la voyelle, dans la désinence -mīs du latin. Dans tous les autres dialectes grecs, la désinence est -μιν ; il faut évidemment y rattacher la désinence -māt du sanskrit (qui sert pour les formes secondaires) ; la nasale finale du grec n'a sans doute pas de signification morphologique. Ainsi thess. ιππεισσουμιν, lesb. θέσσαμιν (Sappho, 97), προκόψεμιν, ιστάμιν, πινάρημιν (Alcée), ion. att. πέρπεμιν, τίθεμιν, etc.

A partir du III^e siècle av. J.-C., la désinence -μιν gagne du terrain dans les parlers doriens ; elle subsiste seule dans la xouj.

§ 493. Au moyen, la désinence grecque -μῆτα répond à l'indo-iranien *-mədhi (skr. -mabi), qui sert seulement pour les formes secondaires (celle des formes primaires étant *-mādhe, skr. -māhe). C'est une désinence commune à tous les parlers grecs : φερόμεθα (cf. skr. bhadrāmāni), ιφερόμεθα (skr. dhbarāmāni), éol. φερόμεθα (Alcée), αἰτέμεθα (Théocr., XXVIII, 5), τελέμεθα (id., XXIX, 34). Apollonius Dyscole (*de Adverb.*, 191, 11) et l'Etym. Magnum (559, 30) signalent comme éoliennes une désinence -μῆτρα, qui n'est nulle part attestée. Dans la langue homérique, et ultérieurement chez les tragiques, se rencontre fréquemment une désinence -μῆτα, qui sert à éviter la suite de trois brèves (§ 206) et est analogique de la 2^e pers. pl. -εθ-. Ainsi ιαμῆτα (Δ 769, etc.) à côté de ιαμῆται, μεργῆτα (Ε 875), νεργῆτα (Μ 313), δυργῆτα (Β 343), etc., mais aussi ονταμῆτα (Ι 112) à côté de ονταμῆται (Δ 14), τανταμῆται (ΙΓ 290), etc.

2^e PERSONNE DU PLURIEL.

§ 494. À l'actif, la désinence unique -τι du grec répond à la fois à skr. -त्वा (prim.) et -ता (second.); le latin a -te seulement à l'impératif (§§ 531 et 520). En grec, la désinence -τι est commune à tous les parlers : ἤγι-τι (lat. impér. *agite*), ἤτ-τι, ἵπιπ-τι, opt. πιπερτι, parf. ἤτ-τι (§ 326), τίταρτι (§ 327) de *τίπηθ-τι (§ 305), etc.

Au moyen, la désinence grecque -στι ne s'explique pas immédiatement. On peut en rapprocher la désinence secondaire de l'indo-iranien, -dhuam, en supposant que la nasale finale n'en ait pas plus de valeur que dans le grec -μιν (§ 492). Une ancienne désinence *-θι, de *-dhur, aurait été pourvue d'une sifflante initiale, par analogie des cas, peu nombreux d'ailleurs, où le radical fournissait une sifflante finale : κεθ-θι d'après ζεθ-θι, ξεθ-θι, πιθ-θι, etc. L'extension de -στι a pu être favorisée par le fait qu'on évitait ainsi une suite de brèves dans des formes telles que ινθ-θι, ιπέρθι, ιτίθθι, πιθ-θι, etc. (cf. § 206)

DUEL.

§ 495. Il n'y a en tout que cinq exemples d'une 1^e personne du duel en grec, et seulement au moyen (Ψ 485; Soph., *El.*, 950 et *Phil.*, 1079; Athénée, III, 98 A). La désinence est -μιθσν, visiblement faite d'après la 2^e pers. -θσν sur la 1^e pers. pl. -μιθι (Wackernagel, *Synt.*, p. 82). Les parlers qui ont conservé le duel ne le présentent qu'à la 2^e et à la 3^e personne. Même à ces deux personnes, la fréquence relativement faible de l'emploi a entraîné beaucoup d'innovations analogiques, qui prouvent que les formes du duel étaient peu fixées dans la mémoire.

2^e personne. À l'actif, la désinence -τσν, à la fois primaire et secondaire, répond à la désinence secondaire -ταν du sanskrit. La désinence primaire du sanskrit, -तव, n'a pas de correspondant en grec.

Au moyen, la désinence -*əθsv*, à la fois primaire et secondaire, ne ressemble pas aux formes indo-iraniannes. Elle peut résulter d'une action analogique, d'après le pluriel moyen -*əθs* et le duel actif -*τsv*.

§ 496. 3^e personne. Comme au pluriel, les formes primaires sont distinguées des formes secondaires. A l'actif, la désinence primaire -*τsv* ne présente qu'une ressemblance vague avec celle du sanskrit, -*tah*; il n'y a pas correspondance. La désinence secondaire -*τāv* (hom. et att. -*τgv*) répond en revanche à celle du sanskrit, -*tam* (le v. sj. -*ta* présente la même désinence sans nasale finale). L'emploi sporadique de -*τsv* à la 3^e personne secondaire et de -*τāv* (-*τgv*) à la 2^e personne secondaire résulte d'extensions analogiques, que facilitait la rareté relative de l'emploi du duel.

Au moyen, les désinences, aussi bien primaire -*əθsv* que secondaire -*əθτāv* (-*əθτgv*), ne répondent à rien hors du grec. Elles résultent sans doute d'une imitation des formes de 2^e pers. pl. et duel du moyen et de 3^e pers. duel de l'actif.

DÉSINENCES DE L'IMPÉRATIF.

§ 497. L'impératif se distingue en partie par des désinences spéciales. Il n'a pas de première personne.

La seconde personne du singulier est la forme d'impératif par excellence : dans toutes les langues elle est à part du reste de la flexion. Elle se présente généralement sous la forme du thème nu, dépourvu de désinence. C'est le cas notamment dans le type thématique où le grec n'a que des formes comme au présent *χίπι* *βίσσε* *τίνε*, etc. (exactement comparables à skr. *bhdra* « porte » *gdcchha* « va »), à l'aoriste *λίπι* *πέλε* (§ 347), etc. Le ton sur la finale, que l'on attend à l'aoriste (§ 516), est conservé seulement dans les cinq formes *ἰδε*, *λαθε*, *ἴθε*, *τίθε*, *κόπε*.

§ 498. Dans le type athénien, l'impératif présente aussi le thème nu dans quelques exemples comme *ἴξ-u* « sors »

(Aristophane, *Nuées*, 633 ; cf. lat. *i* « va »). Mais en général, une particule s'est ajoutée au thème, et le vocalisme de la racine est alors au degré zéro.

En indo-iranien comme en grec, la particule habituelle remonte à un i.-eur. *-dhi (saniskrit -bi, grec -ti) : i-0i (skr. i-bi « va »), i-0i (zd ȝ-di « sois »), (ȝ)i-0i (skr. vid-dhi « sache »), ȝiȝ(f)-0i (ȝ 342), ȝiȝiȝ-0i (Esch. Eum., 599), ȝiȝu-0i (ȝ 585), ȝiȝu-0i (ȝ 363), etc. Toutefois il y a de nombreux flottements ; ainsi on rencontre ȝiȝi (Soph. Trach., 1185), ȝiȝi (ȝ 58), et ȝiȝi-0i (ȝ 380), ȝiȝiȝ-0i (att.) et ȝiȝiȝ-0i (Phi 311), ȝiȝi (I 70), ȝiȝi-0i (ȝ 380) et ȝiȝi-0i (Théocr., XIV, 143; Simon., v. 49), ȝiȝi-0i et ȝiȝiȝ-0i (E 382, A 586), ȝiȝi-0i (X 365), ȝiȝi-0i (A 37) et ȝiȝiȝ-0i (K 284), etc., éol. ȝi (Alcée fgt 54), épirote ȝi ȝiȝi (Coll., 1376, 1377) et ȝiȝi-0i (Alcée fgt 54 b), ȝiȝi (Sappho, 1, 3), ȝiȝi (Sappho., 114), ȝiȝi (Théocr., XXIX, 20), ȝiȝiȝ-0i (Théocr., XXVIII, 3 ; cf. att. ȝiȝiȝ-0i), etc. — Un -i final d'origine obscure caractérise les impératifs ȝiȝi, ȝiȝi, iȝi (ȝiȝiȝ-0i, ȝiȝiȝ-0i) déjà homériques, auxquels il faut joindre att. ȝyȝiȝ et hom. iȝi-ȝiȝ-0i (A 186) ; v. Chantraine, *Gr. hom.*, 467. Hésychius mentionne ȝyȝiȝ = ȝye. Peut-être y a-t-il une particule -i ajoutée au thème dans les impératifs ȝyȝi (dor.), ȝiȝi (Pind. O., I, 85. VI, 104), ȝiȝi (et aussi ȝiȝi, sur des vases attiques, Kretschmer, *Gr. Vas.*, 95).

A l'aoriste en -oȝ-, il se produit une dissimilation : ȝiȝiȝ-0i, ȝiȝiȝ-0i (§ 79 Rem. II).

L'aoriste sigmatique a une désinence spéciale -oȝ-, qui est peut-être une ancienne finale d'infinitif (v. Wackernagel, *Synt.*, p. 215) : ȝeȝiȝ-0i en face de ȝiȝiȝ-0i. Par analogie, ȝiȝiȝ-0i, Théocr., XIV, 11, de ȝiȝiȝ-0i. § 314 Rem.

A la 2^e pers. du pluriel, la désinence est la même qu'à l'indicatif (§ 490) : ȝyȝi-ȝi, ȝiȝi-ȝi (I 718) et ȝiȝi-ȝi (I 171; § 272 Rem. II), iȝi-ȝi « soyez » (E 529), i-ȝi « allez » (A 335), ȝiȝi-ȝi (B 56) et ȝiȝiȝ-ȝi (II 67).

§ 499. A la 3^e pers. du singulier, aucune désinence n'est

établie pour l'indo-européen. La forme sans désinence servait sans doute aussi de 3^e pers. ; le grec a conservé quelques traces de cet usage (Blass, *R. M.*, LXII, 275 et Wackernagel, *Synt.*, p. 106).

A la forme sans désinence s'ajoute d'ordinaire pour la 3^e personne une particule *-τοι. Mais cet emploi n'était pas spécial à la 3^e pers. ; il est attesté aussi à la 2^e. Le latin par exemple possède une forme en -tu (v. lat. -tud) pour les deux personnes ; il a seulement spécialisé cette forme dans l'emploi du futur (§ 531). En grec, la forme en -τω (de *-τοι) a été réservée à la 3^e personne, mais sans distinction de temps : 3^e pers. ισ-τω, ἀγί-τω en face de 2^e pers. ισ-θι, ἄγει ; cf. skr. *aja* et *ajatāt*. Une trace de l'emploi de -τω à la 2^e pers. se conserve dans le cypriote ισθετω, glosé par ισθι (Hésych.) ; le -ς final est une addition secondaire.

§ 500. A la 3^e personne du pluriel, il y a plusieurs formes ; aucune n'est héritée de l'indo-européen, mais elles se laissent expliquer clairement. Sur le modèle de sg. ισ-τι : ισ-τω, on a au pluriel substitué -ντω à -ντι. De là arg. εντω « qu'ils soient » d'après εντι (§ 486), dor. περντω d'après περντι. Cette désinence -ντω est attestée dans tout le groupe occidental et en arcadien. Elle a été rendue plus claire par l'addition d'un → final en ionien, en attique (περντων), en crétois (εντων) et aussi dans plusieurs dialectes du groupe occidental (élideen ριθεντων). Plus tard encore, on a substitué -σσν à → sur le modèle de ενδεσσν (§ 490). La finale ντωσσν est attestée en attique dès la fin du IV^e s. av. J.-C. (κατέλαντωσσν), mais aussi en phocidien (delph. ιστωσσν). Enfin on a directement ajouté au thème une désinence -των dans un cas comme hom. ισ-των A 338 (également ionien et attique, bien que les inscriptions attiques ne connaissent que εντων et ενδεσσν ; Meisterhans, p. 153), att. ι-των (Esch. Eum., 32). Cela a abouti de bonne heure à une désinence -τωσσν (ιστωσσν Thuc., VIII, 18 ; Eurip. Ion, 1131 ; ιτωσσν Eur. Iph. T., 1480 ; v. Kühner-Blass, II, 51), qui est devenue courante à l'époque hellénis-

tique, et qui, dès l'an 300, prévaut sur les inscriptions attiques (Meisterhans, p. 132-133).

En éolien est attestée une désinence -σν (Hoffmann, *Dial.*, II, 366) : στεγεσν, σιρεσν. Elle est inexpliquée.

§ 501. Au moyen, la 2^e pers. du singulier a la même désinence -ση que les formes secondaires (§ 481 Rem.). Toutefois, l'aoriste sigmatique présente une désinence spéciale -σι (σιθε-σι I 640), qui est peut-être une ancienne finale d'infinitif ; l'impératif θιθει (à côté de θινέικεν) serait identique à l'infinitif θειθει (§ 509) ; cf. §§ 498, 530 et 532. La désinence de la 2^e personne du pluriel est -σήι, comme à l'indicatif.

A la 3^e personne du singulier la désinence -σθω résulte d'une action analogique : σιρίθω d'après σιρεσθε en face de σερίθω σερίθει. Cette désinence -σθω sert aussi pour le pluriel dans quelques dialectes : dor. ixθεντο, ισθενθο (à Corcyre, Coll., 3206, 125), αἰρεσθω (à Cos, id., 3636, 44) ; ce qui fait supposer qu'à l'actif la forme σιρίθω a été employée pour les deux nombres (§ 499). Mais en général, pour marquer le pluriel, on a ajouté à -σθω d'abord -ι et plus tard -σσι : ισιθεντω (I 170), σιρίθιαν, σιρίθουσσι, etc. — La finale du plur. -σσι en face de sg. -σθω suppose un point de départ différent : sur le modèle de σερίθω σιρίθη, on a, d'après le plur. actif σερίθια, créé un moyen *σερίσθω qui devait aboutir à σερίσθω (§ 68 Rem.). De là σερίσθω (à Épidaure), laconien ἀνιλασθω (Inscr. de Xuthias ; à côté de sg. ἀνιλασθω). Cette finale ne fut pas inconnue de l'attique : le v. att. ιπιμελασθων C. I. A., IV, 27 A 19 (v. 445 av. J.-C.) repose évidemment sur *ιπιμαλασθω, c'est-à-dire *ιπιμαλασθω.

L'éolien a ici une désinence -σθω qui répond à la désinence -σν de l'actif (§ 500) : ιπιμαλασθων (Hoffmann, *Dial.*, II, 366).

Toutes ces formations si variées montrent bien qu'elle a été en grec la puissance de l'analogie.

REMARQUE. — Les formes de l'impératif dual sont rares. A l'actif, les désinences étaient 2^e pers. -σει, 3^e pers. -σαι (σεράσαι II 109, de σερι- « je soigne ») ; au moyen -σθει et -σθαι.

FORMES NOMINALES DU VERBE.

A consulter : Chantreine, *Morph.*, §§ 124 et suiv.

§ 502. Le développement des formes nominales du verbe s'est produit dans chaque langue indo-européenne de façon inégale. Il convient de faire une distinction entre les participes et les infinitifs.

A. — *Participes.*

Les participes indo-européens étaient des formes nominales tirées de thèmes verbaux. Des adjectifs comme gr. *καθι-*; ou *επιγέν-*, qui sortent directement de racines, et non de thèmes verbaux, ne doivent donc pas être rangés parmi les participes indo-européens, même s'ils appartiennent à des catégories qui ont été ultérieurement introduites dans le système verbal de certaines langues.

Le grec est de toutes les langues indo-européennes celle où les participes ont reçu le plus grand développement. Chaque thème verbal y a son participe, qui lui appartient en propre. La distinction de l'actif et du moyen s'exprime au participe par des formes différentes. A la distinction du présent-aoriste et du parfait (§ 272) répondent également des formes distinctes de participes, au moins à l'actif. Il est à noter qu'au thème du présent, le participe ne distingue pas les temps ; la même forme sert pour le présent et l'imparfait. Dans la phrase de Platon *ἴγνωτες τούς οὓς μεγάλους τινῶν ἀποτελεμένους* καὶ τίπει τοὺς ζῶντας τοῦ θεοῦ οἵδη ζῶντας ; on traduira « estimant qu'alors ils vivaient heureux et qu'aujourd'hui ils ne vivent plus » (Rép. I, 329 A).

§ 503. *Actif.*

A l'actif, le participe présent aoriste est caractérisé par un suffixe *-nt-.

On a donc dans le type thématique **θ̥iθ̥-nt̥-* (masc. *θ̥ιθ̥ων*,

fém. *χιπούεια*, lesb. *χέποντα* § 68, de *χεποντ-ya ; cf. skr. *khāraṇ* « portant », lat. *ferens*) ou *λιτός-vt- (*λιτόν*, *λιτότητα*, lesb. *λιτότητα*), etc., sans alternance vocalique.

Dans le type athématique, il y a une alternance vocalique parallèle à celle qui s'observe à la 3^e. pers. du pluriel (§ 486), opposant les deux degrés *-ent- et *-ont- du vocalisme plein au vocalisme zéro *-nt-. Pour le vocalisme plein, le grec a généralisé le degré -o- (soit -ɔv-) ; du vocalisme zéro il n'a plus que quelques traces. Ainsi d'une racine *τεκ-, fléchie athématiquement (skr. *tvēṣ-mi* « je veux »), le participe est en grec *τεξ-ών*, dont l'ancien féminin, conservé dans *ἀτέκτατα* (Hésych.) crét. *τεξθήτα* (Bechtel, *Gr. Dial.*, II, 694, cf. § 56 Rem.) remonte à *τεξ-γτ-ya. Sur ce modèle a été créé hom. *τρίτηπασσα* à côté de *τρίτηρων* (également employé pour le féminin, v. 359). De la racine du verbe substantif, le participe était au masculin *τόν* (de *τι-ont-), conservé dans la plupart des dialectes grecs (en sanskrit, le masculin *s-dn* a pris le vocalisme du féminin *s-dt-i*). Au féminin, on attendrait en grec **b-ssss* : la trace s'en reconnaît en dorien, où l'on trouve à la fois *ἴσσει* (avec i- de *ἴουν*) et *ἴσσει* (avec substitution de i à ī) ; l'éolien emploie également la forme *ἴσσει* (Hoffmann, *Dial.*, II, 570), tandis que l'attique a partout généralisé le vocalisme -o- (*ῶν*, *ἴντος*, *όύτα*). De la racine **ei-* « aller », le participe est *ἴών*, qui a un féminin *ἴσσει* refait sur le masculin ; un ancien féminin à vocalisme zéro du suffixe se conserve dans *Ἐπ-ἴσσει* (surnom de Déméter, Hésych.), mais Hésychius mentionne aussi *ἴσσει* *βαζίτηρων*.

Dans les racines terminées par une voyelle, le suffixe a la forme *-nt- : *τίθει* (de *τίθε-ντ-*), *θει* (de *θε-ντ-*), etc. Dans les verbes en -νυμ (§ 354), à côté du type *ζευγίνων* (Hér., I, 205), on a en attique le type *ζευγῆις* (déjà homérique, δευγῆς N 244, ἡργῆις A 351). — Sur la substitution de -ο-ντ- à -ο-ει- (iran. -b-nt-) au participe de l'aoriste signifique, v. § 316.

§ 504. Le participe parfait était caractérisé à l'actif par un double suffixe, *-ω/α- et *-ω/ει- (*-αι-). Le rapport entre les

deux types ne se laisse pas exactement préciser. En sanskrit, le second est le plus habituel : acc. sg. *vid-vidu-am* « sachant » et gén. abl. sg. *vid-āt-ab*; on observe le premier à l'instrumental pluriel *vid-vid-bbīb* et au locatif pluriel *vid-vid-su*; le grec én a tiré la forme isolée *wit-wōf-s* « témoin » (m. à m. « celui qui sait »). En grec, le suffixe *-wes- sous la forme du degré réduit *-ws- apparaît au fémin. dans hom. (f)ē̄s̄ta (de **wid-n̄s-ja*, skr. *vid-n̄s-i*), πεναθήσ (p 555), etc., et au nom. acc. sg. neutre, (f)ē̄s̄s̄; de **pēs̄-pēs̄*. Tout le reste de la flexion présente le suffixe *-wot- : (f)ē̄s̄s̄s̄ (de *(f)ē̄s̄-wot-ς), (f)ē̄s̄s̄s̄s̄ (de **pēs̄-pēs̄-pēs̄*).

Cette flexion compliquée (m. -ώς, gén. -ώτος, n. -ός, f. -ώτη) n'a pas subsisté partout. L'éolien l'a éliminée en donnant au participe parfait la flexion du participe présent : lesb. περιγγων (Alcée, de *περιγγῶν substitué à *περιγγῶς), κατικτήσθωτος (Hoffmann, *Dial.*, II, 565), thess. περιπατητός, ἐνοχέσθωτος, bétot. περιστρεψθωτος (Coll., 488, 125), etc. La langue homérique a quelques exemples de ce type, comme κατάγωτος; (M 125, etc.) ; ils font partie des éolismes d'Homère. Et Pindare dit καγκάσσωτος (Pyth., IV, 318) et περίπικσσωτος (ib., 327).

Au féminin, sous l'influence de βαρέα, en face de βαρός, une finale -ώτη s'est développée en attique récent (γέννητη, Meisterhans, p. 134) et en dorien (ιππρύστη, Héraclée, I, 19); on observe d'autre part un développement de -ώτη en ionien (ιωλίτη, τετσατη Hippocr.). Cf. Kühner-Blass, I, p. 532.

§ 505. Moyen.

Le suffixe est -μενο- et sert à la fois pour le présent-aoriste et pour le parfait. Seule la place du ton diffère. On a d'une part ἀντίμενος, ἀντίμενη, τιθίμενος, θέμενος; et d'autre part λιαντίμενος, τεθίμενος. Le grec a simplifié l'état ancien. Le suffixe indo-européen comportait en effet les trois alternances *-meno- *-mono- *-mno-, comme on le voit par le participe indo-iranien du type thématique (skr. -maṇa-, zd -mna-). Dans le type athématique, y compris le parfait, l'indo-iranien

présente un suffixe de forme spéciale, -*dma-*, qui n'a pas de correspondant ailleurs.

§ 506. Remarque sur les adjectifs verbaux en -τας et -τέσ.

L'adjectif en *-*to-* n'appartenait pas au système du verbe en indo-européen (§ 502). En grec, il n'y est rattaché que par un lien assez lâche. Il conserve son caractère radical et présente un vocalisme propre : ainsi dans τατίς en face de τετων έτενα τέταρτις (§ 243) ou dans (*f*)*τετάς* en face de (*f*)*τετάρτης* (§ 326). Cependant, dans le système des verbes dénominatifs s'est souvent introduit un adjectif en -τας, rattaché à l'ensemble du verbe (et non à un thème particulier, comme les participes) : ainsi τιμητας à côté de τιμάω. Mais originellement cet adjectif est dérivé d'un substantif (τιμητας de *τιμά-τα-) ; il n'a été rattaché au verbe que secondairement. Sur les conséquences de ce rattachement, v. § 366.

A l'adjectif en -τας, il faut joindre l'adjectif en -τιτας, sans doute issu de *-τιπας (cf. peut-être skr. -तैव-या-) qui marque l'obligation ; il n'existe pas chez Homère et apparaît surtout dans la prose attique. Cf. Chantraine, *Morph.*, p. 340 et Benveniste, *Orig.*, p. 72.

B. — Infinitifs.

§ 507. L'indo-européen qui avait une variété de participes ne paraît pas avoir possédé d'infinitif. La catégorie de l'infinitif s'est développée indépendamment dans chacune des langues. Le grec et le latin sont les langues où l'infinitif a reçu le plus grand développement, mais la formation en est très différente dans les deux langues (§ 534).

C'est une innovation considérable du grec que chaque thème verbal y a été pourvu d'un nom exprimant en général la notion marquée par le thème. Seule, l'expression du nombre et celle de la personne manquent à l'infinitif. Mais à toutes les distinctions d'aspect que comportaient les divers thèmes s'est jointe la distinction des voix. Dans certains cas, par l'ad-

dition de particules, telles que *άντι*, l'infinitif a pu même exprimer des nuances modales ; toutefois cet usage n'existe pas encore chez Homère. Il convient enfin de noter, que comme au participe (§ 502), le présent de l'infinitif ne comporte pas la distinction des temps ; ainsi dans le vers Ω 543 *καὶ εἰ γέρων τὸ πρίν μὲν ἐκεῖσθεν διέβηεν εἶναι*, l'infinitif *εἶναι* a la valeur d'un imparfait : « nous savons que naguère tu étais heureux ».

L'infinitif se rencontre dans tous les parlers grecs. Mais, au moins à l'actif, la formation en varie fortement d'un parler à l'autre ; ce qui montre que l'innovation s'est fixée postérieurement à l'époque du grec commun.

§ 508. Malgré son caractère nominal, l'infinitif ne présente pas en grec de flexion casuelle. Cela le distingue de l'infinitif de plusieurs autres langues, notamment du celtique, de l'indo-iranien, et en partie du latin (§ 536). Il est vrai qu'au cours de l'histoire du grec, le développement de l'article a permis de suppléer à l'absence de flexion casuelle de l'infinitif (§ 909).

Bien plus, l'emploi de l'infinitif grec, tel qu'il apparaît déjà chez Homère (§ 904), ne répond exactement à celui d'aucun autre nom. On a souvent considéré les formes d'infinitif comme d'anciennes formes casuelles fixées. Cela est vrai dans certaines langues. Mais en grec, l'infinitif ne présente aucune des formes casuelles de la langue et se laisse même ramener malaisément à des formes casuelles de l'indo-européen.

§ 509. Actif.

Les formes actives de l'infinitif varient suivant les dialectes. Le type athématique présente les suivantes :

1. -*vai* en ionien-attique, en arcado-cypriote et chez Homère : ion. att. *εἰ-vai*, *ἱδδο-vai*, *γνῶ-vai*, *χρήθη-vai*, arc. *ἴ-vai* (Hoffmann, *Dial.*, I, 149), cypr. *κομηρ-vai* (*id.*, *ib.*, 76). Les mêmes dialectes présentent aussi -*eivai* (peut-être issu de -*revai*) : cypr. *ἴστιν-vai* (cf. § 437), att. *ἴ-eivai* *ἵστιν-vai* (sans doute de **ἴστιν-ivai* **ἵστιν-ivai*), au parfait *εἴδε-ivai*, *ἴστιν-ivai*, *πεπονθ-ivai*.

2. -μεναι en lesbien et chez Homère : ἐμ-μεναι (§ 68), Εμ-μεναι (Δ 345), Εμ-μεναι (N 273), θι-μεναι (? 297), γνώ-μεναι (B 349), lesb. θι-μεναι, ζε-μεναι (Hoffmann, *Dial.*, II, 566).

3. -μεν en thessalien, en bétöien et dans la plupart des parlers du groupe occidental : thess. εμ-μεν (§ 68), Ζε-μεν, bét. delph. ει-μεν (§ 68), dor. él. η-μεν (§ 68), lac. ονεδε-μεν, arg. ἀνορθη-μεν, etc. Homère a aussi de nombreux exemples de cet infinitif : θι-μεν (λ. 315) Ζε-μεν (Δ 379) Εμ-μεν (? 332) et Ε-μεν (Δ 299), etc. — Le crétois présente -μεν à côté de -μεν : η-μεν, Ζε-μεν, Ζενο-μεν, etc. (v. Schwyzler, *Gr. gr.*, p. 807) ; le rhodien a une forme -μεν (ι-μεν, Ζε-μεν, id., *ibid.*), évidemment refaite sur η-μεν (ci-dessous).

4. -α: à l'aoriste sigmatique : εισ-γα (d'où par analogie ειται et εινγαναι, § 310 Rem.) ; cf. § 501.

REMARQUE. — L'infinitif en -μεν peut représenter un ancien locatif à désinence zéro (§ 67b). Mais les infinitifs en -αι, -γαναι et -αι ne répondent à rien de connu. On y a vu d'anciens datifs, en rappelant le type védique en -विद्यते (*vivid-vidyate* « à savoir »), datif d'un thème d'absraït en *-वात-, ou le type indo-iranien en -α (véd. जी-पौ- « à vaincre », ad रात्- « à croire »). Mais le datif indo-européen était en *-ει ou *-i, et non en *-αι. Les infinitifs grecs en -α sont donc isolés.

§ 510. Le type thématique présente plus d'unité. La caractéristique en est -ν. En arcado-cypriote, l'infinitif est en -ε-ν : arc. νιγανν, ισχανν, ζεπγγανν, cypr. ιχιν (Hoffmann, *Dial.*, I, 318), c'est-à-dire que tout se passe comme si le -ν était ajouté à la voyelle thématique. De même dans plusieurs dialectes doriens (Héraclée : ιχιν, ζεπγγιν, άν-ρεξιν ; Thumb-Kieckers, *Dial.*, I, p. 99). Ailleurs, la désinence -ν se contracte avec la voyelle thématique, si bien que l'on a -ιν en ionien-attique (Ιγιν, νιγιν, ζεπγγιν, ισχειν), en thessalien (ιγεν, inscript. n° 65, 4, Hoffmann, *Dial.*, II, 43), -ην en lesbien (Ξην, ηιην, ηιδην, ηιλην, etc., id., ib., II, 333-334) et dans quelques parlers doriens. La preuve que la désinence à la forme -ιν est fournie par des formes non contractées comme hom. (ε)χιν (écrit à tort Ειν). En cas de contraction, il faut naturellement

ment écrire τιμᾶν et non τιμῆν puisqu'il n'y a jamais eu d'*i* dans la forme. On remarquera que -ν est à -νας ce que -μεν est à -μεναι (§ 509).

Au parfait, la désinence du présent est attestée en dorien ; rhod. γεγένεται (Coll. 3758, 129), etc. Cf. § 468 Rem.

REMARQUE. — Le type en -ν s'est parfois étendu à des verbes en -σων par exemple en crétois (*κοσμην*), en angien (*nuλιν*), etc. (Buck, *Dial.*, p. 113).

§ 511. Des confusions se sont parfois produites entre le type thématique et le type athématique. Ainsi en éolien, sauf en lesbien, la finale -μεν (et -μεναι) est employée aussi dans des formes thématiques : thess. χρενημεν πρασσημεν οπαρχημεν (dans le décret de Larissa, Hoffmann, *Dial.*, II, 566), bœot. φρεμεν, etc. De même en crétois (*πρασσημεν*, inscr. de Lyttos, Coll. 5090), chez Homère, où il s'agit d'éolismes (εἰπέμεν I 688, εἰπέμεναι II 375, φευγίμεν K 147, φευγίμεναι K 359, ἀξίμεν Ψ 111, ἀξίμεναι Ψ 50, etc.), et chez Pindare (θανέμεν P., IV, 72, βασιλεύμεν P., IV, 166, μαστιζόμεν P., III, 59).

Inversement en lesbien, les verbes contractes, qui se fléchissent athématiquement (§ 288 et s.), ont leur infinitif en -ν : καλη-ν, κερνε-ν, στεφανω-ν. Cette formation s'étend aux aoristes passifs (μιθυεθε-ν, μιθεσθε-ν, νεμεθε-ν, Hoffmann, *Dial.*, II, 566) et même aux anciens présents athématiques (ξιβε-ν, θενδι-ν, προστιθε-ν ; id., ib.).

§ 512. Moyen.

Il y a en grec une caractéristique unique qui sert pour tous les infinitifs moyens, thématiques ou athématiques, de présent-aoriste et de parfait. C'est -θει : dans λειτε-θειαι λειτε-θειαι-θειαι (de *-π-θειαι), διδε-θειαι, κει-θειαι, πεντεθειαι (de *-θ-θειαι), etc. Cette caractéristique rappelle de loin celle des infinitifs en -dhyai, représentés à la fois dans le Véda et dans l'Avesta, et qui sont les seuls où l'on pourrait chercher un type d'infinitif commun à l'indo-iranien. Mais tout le détail diffère : présence de -θ- et absence de -y- en grec, opposition de -di et de -αι. Et en somme le rapprochement reste incertain.

REMARQUE. — Le ihéssalien remplace -σαι et -θαι par -σειν et -θειν sous l'influence du type πίπειν (cf. § 509). Il dit donc à l'aoriste signifiant ὄντηςθειν (att. ἀνέγραψθαι) et au moyen δέδεσθαι, δέσθαι, δέστην (att. δέδεσθαι, δέσθαι, δέστην), etc.

REMARQUES SUR L'ACCENTUATION DU VERBE GREC.

§ 513. A la différence du nom, le verbe a en grec le ton à place fixe. Dans les formes personnelles, le ton recule en général aussi loin que le permet la règle de limitation (pour les exceptions, v. § 516), c'est-à-dire que la place en est réglée par un procédé mécanique spécial au grec. Seules, les formes d'infinitif et de participe, qui sont de caractère nominal, peuvent donner idée de la place ancienne du ton dans les différents thèmes verbaux.

A en juger par l'infinitif et le participe, le ton avait une place fixe dans tout le type thématique. Il était sur la voyelle radicale au présent (et par suite au futur, qui est un ancien présent désidératif, § 321), sur la voyelle thématique à l'aoriste : λέγειν λέγων λέγεσθαι, λέθειν λέθειν λέθεσθαι, mais λέγειν λέγων λέγεσθαι. Ce contraste est ancien. Les présents radicaux de l'indo-européen à vocalisme radical *e* avaient le ton sur la racine ; ceux à vocalisme radical zéro, le ton sur la voyelle thématique. Le sanskrit védique oppose *bhṛāvī* « je porte » *bhṛāram* « je portais » à *vidām* « j'ai trouvé » ou *vordām* « j'ai dit » (de *we-nk²-o-, cf. Feistl, § 235).

§ 514. Dans le type athématisque, la place du ton était variable. Fréquemment la finale portait le ton : ainsi dans le type skr. *i-ud̪y* « nous allons », dont le participe grec *iāv* donne idée. En face du présent *tiçūni* « je veux », *uçmūd̪i* « nous voulons », le grec (*F*)*τιάνειν* présente le ton à la même place que le sanskrit *uçnā* « voulant ». En revanche, on ne peut s'étonner de l'accentuation *zaijarsos*, car le védique accentue *çdy-e* « je suis couché ». L'accentuation *zibisθai*, *zibissθai* provient de ce que dans les formes à redoublement le ton pouvait se placer sur l'initiale au moyen, tandis que *zibivai* *zibivai* (cf.

(*τίθεις θέθους*) présentent à l'actif le ton sur l'élément suffixal, tel qu'on l'observe dans le védique *dadbudh* « nous plaçons ». Il est impossible de poursuivre le détail de ces variations, parce que le védique, la seule langue qu'on puisse utilement rapprocher du grec, a en partie altéré l'état ancien. La comparaison des deux langues permet seulement d'entrevoir une opposition fréquente entre le ton sur l'initiale et le ton sur la partie finale du mot.

Au parfait, le type *περιπλέως περισθαι* répond au type védique *jagbh* « j'ai été frappé », avec le ton sur la fin du mot. C'est sans doute parce que le ton sur la fin du mot caractérisait le parfait qu'au présent le type *τίθεθαι τίθημεν* a été généralisé.

A l'aoriste sigmatique, le ton frappait la voyelle radicale : gr. *βιττας*, *βεττας*, *βετταθα*, est d'accord avec véd. *sákṣat* « ayant conquis », *sákṣama* (aor. subj.) « puissions-nous conquérir ».

§ 515. En ce qui concerne le recul du ton dans les formes personnelles du verbe grec, le sanskrit fournit le principe d'une explication. En védique, tandis que les participes sont toujours toniques, les formes personnelles sont tantôt toniques et tantôt atones suivant des règles définies. Un état de choses analogue — avec des différences possibles dans le détail — a sûrement existé en grec. De même que le védique présente à la fois *asti* tonique et *asthī* atone, le grec a *ιστή* et *ιστή*. Les formes toniques *άστη* et *ίστη* sont également de mise au début de la phrase. Le grec conserve une autre trace sûre de l'atonie du verbe dans *εγώ*. Si l'on combine ce fait avec la règle de limitation de la place du ton par rapport à la fin du mot, l'accentuation du verbe grec s'explique sans peine (cf. Vendryes, *Accent.*, p. 113-115).

a. Dans les formes verbales de trois syllabes et au-dessus, lorsque le ton frappait l'initiale, on ne pouvait avoir en grec qu'une seule et même accentuation en regard des deux accentuations (forme tonique et forme atone) du sanskrit. En effet, d'une part aux formes primaires *bhdramah* et *bhdramabe*

(ou mieux secondaires *bhdrama* et *bhdramabi* d'après le § 493) répondaient *σίπονεν* et *σίπονει* (de **σίπονεθα* en vertu de la règle de limitation) ; et d'autre part à *bharāmāh* et *bharāmāhē* (ou *barama*, *baramahi*) répondaient aussi *σίπονεν* *σεπόμηθεν*, puisqu'un mot grec de cette étendue ne peut pas rester sans un ton, et que la place du ton d'enclise est réglée par la loi de limitation. — Au contraire, lorsque le ton frappait la finale, il devait y avoir en grec opposition entre des formes toniques **λέλεγαθι* **λέλεγαθα* et des formes atones *λέλεγαθι* *λέλεγαθα* (pourvues simplement du ton d'enclise).

De ces deux systèmes, celui qui comportait une règle claire et ne faisait pas de distinction entre le ton propre du mot et le ton d'enclise a seul subsisté : l'accentuation **λέλεγαθι* **λέλεγαθα* a été éliminée. Il n'y a rien là que de naturel.

§ 516. b. Dans les formes verbales dissyllabiques, l'opposition de tonique et atone pouvait subsister en grec. Elle a en fait subsisté dans *έπη* et *ίπη*. Le grec a conservé des formes atones dans *ἴμη*, *ἴχη*, et nombre de formes toniques du grec comme *ἴρην* peuvent passer pour conserver le ton à la place ancienne. Les formes toniques qui avaient anciennement le ton sur la finale étaient les moins nombreuses : un thème **wid-*/ - par exemple (véd. *viddhi* « j'ai trouvé ») faisait passer le ton sur l'initiale en cas d'augment : skr. *dvidam* « id. ». En accentuant *i(F):ίνην*, le grec conserve donc un état ancien ; et en accentuant *(F):ίνην* au lieu de *(F):ίδην*, il a simplement généralisé le ton qui dominait dans l'ensemble des formes personnelles, c'est-à-dire qui était le plus éloigné de la fin du mot. En face de skr. *īndhy* « nous allons », le grec n'a conservé ni *ἴρη* tonique ni *ἴρην* atone ; il a par analogie créé *ἴρην*. La seule exception constante à la règle du recul du ton dans les formes personnelles est constituée par les cinq impératifs actifs *έπει έπει έπει έπει έπει* et par l'impératif moyen *λέξει* (de *λέγει*) qui conservent le ton sur la finale régulier dans les formes toniques (cf. *έπειν έπειν*, etc., § 513) ; cf. Vendryes, *Accent.*, p. 125.

REMARQUE. — L'accentuation *ézé-thē*, *ézi-éysē*, *ézé-thē*, etc., en cas de préverbe devant des monosyllabes à voyelle brève, peut s'expliquer par la règle des enclitiques. Le verbe étant traité comme enclitique au préverbe, l'accentuation du préverbe est conforme à la règle. Mais on y pourrait voir aussi l'analogie de *naphéthē*, *éupnégē* (*Vendryes, Accent.*, p. 129).

II. — État latin.

§ 517. Le latin est loin d'avoir conservé toute la richesse de la flexion verbale dont le grec donne idée. Mais en revanche, il présente certains traits que le grec ignore : dans le système nouveau qu'il s'est créé, la voix active subsiste, mais la voix moyenne est remplacée par un passif-déponent d'origine complexe.

Le trait fondamental du système est que la distinction entre les désinences primaires et secondaires tend à disparaître : dans la langue classique, il n'en subsiste rien de net. La confusion des deux a été favorisée par l'amuissement de l'-*i* final (§ 219). A l'indicatif de l'actif, la flexion du perfectum se distingue toutefois de celle de l'infectum. On a vu qu'au passif-déponent, le perfectum s'exprime par une forme nouvelle qui est périphrastique (§ 388).

§ 518. A. FLEXION DE L'ACTIF (moins l'impératif, § 531 ; sur l'indicatif présent du perfectum, v. § 521).

1^{re} pers. du singulier. Le type thématique a gardé au présent la forme -*ō* (sur la quantité, v. § 216) : *agō poscō monēō amō assidō*, etc. ; de même aux futurs tels que *erō*, *dixerō*, *amabō*, etc., qui représentent d'anciens subjonctifs (§§ 432 et 433) : à côté de *duam*, *crēduam* (§ 437), Plaute a aussi *concrēduō* (Aul. 585). La désinence *-*ui* du type athématique ne survit que dans *sum*, dont le vocalisme est en accord avec celui de *sumus* (§ 520) et de *sunt* : ce fait tient au groupement des formes personnelles adopté par le latin dans l'ancien type athématique (§ 409).

C'est apparemment une ancienne désinence secondaire qui subsiste dans les prétérits *eram*, *dixeram*, *amabam* (§ 434) et

probablement dans les « subjonctifs » tels que *agam*, *ueniam*, etc. (§ 439 ; aussi futurs, § 432), *sim uelim*, etc. (anciens optatifs, § 437), *inquam* (§ 439), *dixerim*, etc. (§ 438). L'osco-ombrien témoigne de l'emploi des désinences secondaires aux troisièmes personnes du « subjonctif » (§ 519 et 520). Sur *sinem* et *dicas*, v. § 432. Sur *-ero* et *-erim*, v. Schütz, *Glotta*, XVII, 161.

§ 519. 2^e pers. du singulier. La désinence est *-s*, d'origine ambiguë. Elle représente sûrement *-si dans *es* (anc. *ess*, § 229, de **ej-si*, cf. § 478) et presque sûrement dans *es*, *fers* (§ 409), comme dans *agis*, *poscis*, *mones*, *amás*, *audis*, etc. Elle représente sans doute *-s dans les prétérits *erds*, *amábds*, etc., dans les « subjonctifs » *agás*, *uenids*, etc., et dans les anciens optatifs *sis*, *uelts*, *dixeris*, etc.

3^e pers. du singulier. La désinence *-t* de *est* répond sûrement à *-ti* de *is-ti* (§ 482). C'est également une ancienne désinence primaire *-ti qui est représentée dans *volt* et dans *agit*, *poscit*, *monet*, *amat*, *audit*, etc. (cf. skr. *djati* « il conduit », *prcchdти* « il demande », *pfandayati* « il combat », etc.). L'ancienne désinence secondaire *-t ne pourrait être en latin représentée que par *-d* (§ 226) ; et en effet le vieux latin présente les formes *sied* (inscr. de Duenos, Ernout, *Rec.*, p. 7 ; cf. skr. *sydt* « il pourrait être »), *esed* (inscr. du Forum, Ernout, *Rec.*, p. 4 ; cf. skr. *dsat* « qu'il soit ») ; sur les formes de perfectum comme *sed*, v. § 523. Mais de bonne heure la finale *-t*, issue de *-ti, s'est généralisée (*siet* et *sit*, *erit*, *foret*, *faciat*, *erat*, *amabat*, etc.). On peut dire qu'en latin la distinction des désinences primaire et secondaire à la 3^e pers. sg. est abolie dès le III^e siècle av. J.-C. L'osco-ombrien conserve l'opposition de l'une et de l'autre : la désinence primaire est *-t* (parfois amui en ombrien) à l'indicatif (osque *stait* « stat », *saamat* « tendit », ombr. *tigit* « decet », *habet* « habet », *beri* « uolt ») ; la désinence secondaire est *-d* (toujours amui en ombrien) au subjonctif (osque *deitaid* « iuret », *fusid* « foret », ombr. *façia*, *habia*) et au parfait (osque *aikdased* « décrétuit », *deded*

« dedit », ombr. *dede*). A Pompéi, on trouve *ama*, *peria*, *valia* (§ 226).

§ 520. *3^e pers. du pluriel.* L'ancienne désinence *-onti est représentée dans *sunt*, *edunt*, *nolunt*, etc. (athémat. § 409) et aussi dans *agnint*, etc. (thémat.), comme le prouve la forme *tremonti* (plus tard *tremunt*) du chant des Saliens conservée par Festus (§ 219). L'osco-ombrien oppose une désinence primaire -nt à une désinence secondaire -ns (devenue souvent -s en ombrien); cf. Buck, *Gramm.*, § 128 et 204. Le subjonctif y a la désinence secondaire (osque *deicans* « dīcant », *pītlans* « possint », *berrinis* « caperent »; ombr. *sins* « sint », *dīrsans* *dīrsas* « dent », *etaians etaias* « itent ») par opposition à l'indicatif (osque *stabint* « stant », ombr. *sent* « sunt » *fuerint* « erunt »). Le parfait a également la désinence secondaire (osque *sufens* « fuerunt », pélign. *crisatens* « cūrāuerunt »). Il n'y a pas de trace en latin d'une distinction semblable; c'est-à-dire que la désinence -nt (de *-nti) y a été généralisée: *sint*, *erunt*, *amabunt*, *faciant*, *dixerunt*, etc. — La vieille langue présente quelques exemples d'une désinence -nunt (*danunt*, Pl. Capt. 819, etc. Corp., I, 2^e éd., 1531, vers 150 av. J.-C.; *prōdiunnt* Enn. Ann. 156, *rediunnt* id. ib. 475; *nequinunt*, *explēnunt*, etc.); elle est inexpliquée (Sommer, *Hdb.*, 490).

1^{re} pers. du pluriel. La désinence est -mus, issue de *-mos (cf. la désinence -μις du grec occidental, § 492; skr. -मन्). Au lieu de *suntius* (§ 518), Auguste disait *suntius* (Suét. Aug. 87), qui se lit en effet Corp., IX, 3473, 14.

2^e pers. du pluriel. La désinence est -tis, qui repose sans doute sur *-tes. Ce qui y ressemble le plus, c'est en sanskrit la désinence -त्वाः du dual primaire. Il est possible que *-tes ait existé en indo-européen comme désinence de pluriel.

§ 521. Particularités relatives à l'indicatif présent du perfectum.

La 1^{re} pers. du singulier est en -i (*meinini*, *sedti*, *dixi*, etc.; anc. -ei dans *petiei*, Ernout, *Rec.*, p. 21, *fecti*, *poseinei* id. ib., p. 75), c'est-à-dire qu'elle conserve une ancienne désinence moyenne *-ai (cf. skr. -e à la 1^{re} pers. sg. des parfaits moyens

cakrē, bubndbē, tatnē, etc., des racines *kar-* « faire », *budb-* « éveiller », *tan-* « étendre », etc.). La valeur de la forme latine n'a rien du moyen. Mais le grec et l'indo-iranien montrent que les désinences moyennes étaient fort employées au parfait ; ce qui est dû au sens même de ce temps, qui exprime moins un procès qu'un résultat acquis et qui a souvent à date ancienne une valeur intransitive (§ 272). En slave, où les désinences moyennes ont été éliminées, une seule s'est conservée, cette nième désinence *-ai de 1^{er} pers. sg., si bien que la finale d'une forme comme v. sl. *vid-t* « je sais » correspond exactement à celle de latin *vidi*. En irlandais, les formes qui correspondent au parfait latin présentent un mélange de désinences actives et déponentes.

§ 522. Aux 2^{es} personnes du singulier et du pluriel, la désinence s'ajoute à une caractéristique -is- d'aoriste (§ 394). Pour le pluriel, la désinence est -is-is comme dans le reste de la flexion (§ 520) : on a donc -is-is dans *mennistis*, *stdistis*, *dixistis*, etc. Pour le singulier, il y a une désinence spéciale, -i (anc. -tei, *gesistei*, Ernout, *Rec.*, p. 18), qui ne répond à rien de connu hors du latin, mais qui se laisse interpréter. Le -t- en rappelle naturellement le -tb- de skr. *vāt̥-tha* « tu sais » (cf. got. *wais-t* « id. ») et le -b- (sans doute issu de *dh, § 77) du grec (*f*)₂₂-*ti* (§ 467). Le -i final peut reposer sur *-ai, c'est-à-dire représenter une caractéristique de moyen, qui aura été généralisée. On a donc -is-iI dans *mennisti*, *stdisti*, *dixisti*, etc.

§ 523. A la 3^e pers. du singulier, une désinence -id est attestée à date ancienne dans *fecid* (inscr. de Duenos, Ernout, *Rec.*, p. 7) et dans la forme de Préneste *sheflakrid* (§§ 39 et 398 Rem. III ; cf. Ernout, *M.S.L.*, XIII, 316 et 348). Le -d final représente ici l'ancienne désinence secondaire (§§ 226 et 484). Quant à l'-e-, il peut reposer en partie sur la voyelle thématique (car certains types de perfectum sortent d'anciens aoristes radicaux, § 395) et en partie sur la désinence -e du parfait (cf. gr. (*f*)₂₁-*ti*, skr. *vida* « il sait »).

La désinence *-ed* a été partout remplacée par une désinence *-it*, issue de *-it* (§ 214) ; cette dernière est souvent encore attestée dans la versification des comiques : *emit* (Capt. 34), *uidxit* (Pseud. 311), *stetit* (Phorm. 9), etc. Elle est confirmée par des graphies comme *posedeit* (Corp., I, 2^e éd., 584, l. 28), ou *fuucit* (ib. 1297) ou *posuit* (avec *i longa*, ib., VI, 552). Il faut voir dans ces formes en *-i-t* d'anciennes finales moyennes, comparables à skr. *-e* (anc. *-ai), auxquelles un *-t* a été ajouté par analogie ; cf. Vendryes, *R.E.I.E.*, I, 3.

§ 524. La 3^e personne du pluriel a deux formes qui, malgré certaines ressemblances, sont d'origine distincte. L'une est *-ere* (*sédere*, *uidere*, *dixere*, etc.) ; elle fait partie d'un groupe de désinences en *-r-*, qui est bien représenté à la 3^e pers. du pl. en indo-iranien et en tokharien. L'autre est *-érunt*, où *-er-* remonte à *-is-* (§ 394). Par contamination de *-ere* et de *-érunt* on a créé une finale en *-érunt* qui a pris un grand développement dans la poésie dactylique où des formes comme *sédérunt*, *dixérunt*, *amidérunt* n'étaient pas utilisables. Les comiques emploient aisément les formes en *-érunt* (*scécrunt* Amp. 184, *subégérunt* Bacch. 928, *dormiérunt* Poen. 21, *merwérunt* Most. 281, *locánérunt* Pers. 160, *émérunt* Eun. 20, etc.). Mais Virgile ne peut employer que *dixerunt* (Buc., IV, 46 ; Aen., VI, 242). Chez Plaute toutefois, la finale *-érunt* est déjà la plus répandue ; *-ere* est particulièrement fréquent devant un mot commençant par une voyelle. Les langues romanes indiquent que la forme populaire était *-érunt* : ainsi v. f. *vidrent* de *uidernit*, *distrent* de *dixerunt*, *mistrrent* de *miserunt*, etc. Pour le détail des faits, voir Ch. F. Bauer, *The Latin Perfect Endings -ere and -érunt*, Philadelphie, 1933.

§ 525. B. FLEXION DU PASSIF ET DÉPONENT (moins l'impératif, § 531).

La flexion commune au passif et au déponent sert à un double usage. D'une part, elle fournit aux verbes transitifs un passif (*feror* « je suis porté » en face de *ferō* « je porte »), qui qui a parfois le caractère d'un moyen du grec (*inquinor* « je

me salis», *uelor* « je me couvre », *cēpulantur dexterās* « ils se serrent la main », Aul. 116). D'autre part, elle fournit leur seule forme d'inflectum à certains verbes, dits « déponent », qui répondent en gros à des moyens du grec ou de l'indo-iranien : type *sequor* répondant à gr. *ἐποιεῖ*, skr. *sदे* « je suis ». Dès l'époque archaïque d'ailleurs, le déponent tend en latin à être éliminé, par passage à la flexion active ; et beaucoup de verbes hésitent entre les deux flexions (v. Neue-Wagener, III, 11). Cf. J. B. Hofmann, *De verbis quae in prisca latinitate existant deponentibus*, Greifswald, 1910, et pour l'emploi du déponent dans les bas temps, Norberg, *Synt. Fschg.*, p. 151.

REMARQUE. — Il y a eu latin quelques traces de l'usage, attesté en grec, suivant lequel les différents temps d'un même verbe sont à des voix différentes (pour le parfait, § 372 et 335 ; pour le futur, § 321). Ainsi le perfectum *reuerit̄i* s'oppose à l'inflectum *reueritor* comme l'inflectum *gaud̄o* au perfectum *gauid̄us sum*. Cf. encore *audeō* : *auus sum* (§ 340), *ādi* : *āsus sum* (§ 391).

§ 526. Il y a dans la flexion du passif-déponent deux éléments différents : des désinences moyennes, généralement de type secondaire (§ 465), et des désinences en *-r-* qui caractérisaient originellement un type de passif (§ 528). Plusieurs cas sont à distinguer.

a. La désinence moyenne est seule conservée à la 2^e pers. du singulier, où une forme comme *sequere* ne diffère de gr. *ἴκε* que par le vocalisme de la syllabe finale : *-se en latin en face de *-so en grec (§ 481). Il y a d'ailleurs en latin une trace du vocalisme *o* dans des formes dialectales comme subj. *utarus*, *figarus*, *patiarus* (Corp., I, 2^e éd., 1702; IV, 2082; VI, 10736, Erpout, *Morph.*, p. 194). La forme *sequere* est commune à l'impératif et à l'indicatif (§ 532). A l'indicatif, pour la caractériser plus fortement, on y a souvent ajouté une *-s*, d'où *sequeris* à côté de *sequere*. Les deux désinences coexistent aussi aux autres temps et modes : subj. *sequāris* (dialect. *utārus*, *figārus*, ci-dessus) et *sequāre*, fut. *sequeris* et *sequere*,

imparf. *sequēbris* et *sequēb̄ire*, etc. Toutefois, Plaute n'a encore que six exemples sûrs de *-ris* contre plus de 200 de *-re*, et Térence n'emploie guère que *-re*; cf. Lindsay, *Early Lat. Vers.*, 182.

§ 527. b. A la 1^{re} personne du singulier dont l'ancienne désinence *-ai* avait été affectée au présent du perfectum de l'indicatif (§ 521), la forme d'inflectum du passif-déponent fut obtenue par l'addition d'une *-r* à la forme correspondante de l'actif : ainsi *feror* de *ferō-r*, *segnor* de *sequō-r* ("sequō répondant à lit. *sekū* « je suis » de **sekū*), *amābor* de *amābō-r*, etc. Là où la forme active se terminait par une *m*, on a simplement substitué *r* à *m* : *amāba-r* de *amābam*, *dica-r* de *dicam*, *ame-r* de *amem*, *dicere-r* de *dicerem*, etc. Sur l'abrévement des anciennes finales en *-or*, *-ir*, *-er*, v. § 214.

A la 1^{re} personne du pluriel, où dès l'indo-européen la désinence secondaire ne se distinguait guère de la désinence primaire, la forme unique du latin a été obtenue par la substitution de *-r* à *-s* (ou, si l'on préfère et ce qui revient au même, par l'addition de *-r* à la forme dépourvue de consonne finale) : soit *sequimus*, *legimus*, substitué à **sequim̄-s*, *legim̄-s* ou tiré de **sequiu* **legiu* (cf. skr. impér. *bhāvāma*, imparf. *abbhāvāma*).

§ 528. c. Les 3^{es} pers. du singulier et du pluriel sont également formées par addition de *-r* à une forme de désinence secondaire moyenne : *sequim̄-r*, *legim̄-u-r* (avec *u* issu de *o*, § 221), en face de gr. hom. *ἴτεται*, *ἴτενται*. La désinence a en latin le même vocalisme qu'en grec ; mais en osque est attesté le vocalisme *e* : *sakarater* (= *sacrītūr*), *karanter* « ils se nourrissent » (§ 485). Il s'agit d'une alternance comparable à **-se* : **-so*, § 481 Rem. Le caractère déponent d'une forme comme lat. *fatur*, avec les désinences secondaires moyennes, rappelle le fait qu'en grec, en face d'un présent *πέμπει* à désinence active, le prétérit est souvent *πάτει* avec la désinence moyenne (§ 461 Rem.).

La constance de la finale *-r* aux deux 3^{es} personnes n'est

pas due au hasard. C'est précisément à la 3^e pers. que l'on observe ailleurs des formes en -r indépendantes de toute désinence moyenne. En celtique, un -r tout seul sert à exprimer l'impersonnel : irl. *berir* « on porte », bret. *gweler* « on voit ». Le latin a conservé le sens, sinon la forme, de cet impersonnel dans *itur* « on va », *feriur* « on rapporte », etc. (§ 465). La preuve que l'italique a connu l'emploi de -r tout seul à la 3^e pers. est fournie par l'ombrien qui dit *ferar* (= *scratur*, avec valeur passive et non impersonnelle).

§ 529. L'origine indo-européenne de la caractéristique -r n'est pas douteuse : on la rencontre en effet fréquemment dans les textes tokhariens, et avec une valeur semblable à celle qu'elle possède en italique et en celtique (cf. Vendryes, *R. Celt.*, XXXIV, p. 139) ; on observe aussi des formes en -r en hittite. Les autres langues indo-européennes n'en ont pas trace. Mais on peut se demander si la désinence -r de la 3^e personne pl., qui tient une si large place en indo-iranien et qui paraît se retrouver dans le type latin *dixere* (§ 524), ne serait pas identique à la désinence de l'impersonnel, employée secondairement pour le passif.

Sur le passage de l'impersonnel au passif, la comparaison au celtique suggère une hypothèse plausible. L'impersonnel comportait un régime à l'accusatif qui dans une construction personnelle devenait le sujet du passif. Il se serait donc produit ici un renversement analogue à celui que l'on constate dans le passage de *mē puder* à *pudeō* (§ 457). Certaines constructions archaïques comme *nīram nīritur* « on vit sa vie » (Enn. Trag. 190 R.), devenu plus tard *nīta nīritur* « la vie est vécue », conserveraient la trace de l'ancien usage, qui réapparaît d'ailleurs dans les bas temps (*librum legitur*, *aquam præstatur*) ; v. Lindsay, *Synt. Pl.*, 53, et Löfstedt, *Kontr.*, p. 291. Cf. d'ailleurs le tour *agitandum* 'st nīgiliās (§ 537).

§ 530. d. La 2^e personne pl., de type *sequimini*, ne se rattache à aucune désinence personnelle. Ce doit être une ancienne forme nominale, soit d'infinitif (auquel cas il faudrait

en rapprocher les infinitifs grecs en *-μαντι*), soit de participe (comparable alors aux participes grecs en *-μαντος*). En partant de l'infinitif, on expliquerait aisément l'emploi de la désinence *-mīni* à l'impératif (§ 914). L'osco-ombrien n'a pas de forme qui corresponde au latin *-mīni* à l'indicatif ; mais les impératifs ombriens *persnīmu* « que l'on prie », osque *censamur* « que l'on proclame » (Buck, *Gramm.*, § 237) attestent l'antiquité de la formation en italique. Ces impératifs sont évidemment faits sur le modèle du vieux type en *-tō(d)*, avec un suffixe *-mo(d)* (devenu *-mor* en osque). La coexistence de lat. *prect-mīnd* et d'ombr. *persnī-mū* rappelle celle des participes en **-meno-* (gr. *περπένεται*) et en **-mo-* (lit. *nūamas* « étant porté ») et donne lieu de croire que *sequimīni* est un ancien nominatif pluriel de participe, identique à *trāpēvsi*. L'introduction d'une forme nominale dans le système des formes personnelles en italique se justifie par le fait que l'italo-celtique ne présente aucune trace de l'ancienne désinence moyenne répondant à gr. *-(e)ti*, skr. *-dham* (§ 494), et que l'irlandais à la 2^e pers. du pluriel ne connaît pas de forme en *-r*. Il s'agit donc d'une innovation à laquelle l'italique s'est en quelque sorte trouvé contraint.

§ 531. C. FLEXION DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif latin comprend deux temps, un présent et un futur, dont la distinction repose sur la coexistence de deux formes à la 2^e personne du singulier de l'actif. L'une de ces formes était la forme du thème nu, à désinence zéro (cf. § 497) : *lege, cape, amit, mont, audi* (sur les formes *far, dic, dic*, v. § 218). L'autre comportait une désinence *-tō* (v. lat. *-tōd*), abrégée secondairement (§ 216) et dont l'origine a été indiquée au § 469. C'est cette dernière que le latin a affectée à l'expression du futur : *legitō, capitō, amatō, monitō, auditō*, etc., v. lat. *violatōd, datōd* (sur l'inscr. de Spolète, *Ernout, Rec.*, p. 38, à côté de *exhibito, edito*) ; cf. osque *likitnd* (= *licetō*). Elle vaut à la fois pour la 2^e et la 3^e pers. du singulier. La valeur de futur, opposée à un présent, apparaît bien dans des passages

comme Pl. Pseud. 20 (*cupe has tabellās, tali hinc narrāto tibi*) ou Pseud. 647 (*tū epistulam hanc a me accipe atque illi dabo*). Cf. aussi Virg. Buc., III, 76, VII, 40 et Catal., VII, 11 et 14.

A l'actif, une 2^e personne du pluriel a été créée par l'addition de -te à la 2^e pers. du singulier : prés. *legite amate*, etc., fut. *legitōte, amatōte*, etc. Cette désinence est l'ancienne désinence secondaire (§ 494), qui a été généralisée en grec, et qui en sanskrit sert aussi pour l'impératif (*ajata = menez »*).

Sur la 3^e pers. sg. *legitō, amatō*, etc. du futur a été faite une 3^e pers. pl. *leguntō, amantō*, etc.

§ 532. Au passif-déponent, le présent est caractérisé à la 2^e personne sg. par la désinence -re, qui apparaît à l'indicatif à côté de -ris (§ 526) : *legere, amare, imitare*, etc. En grec aussi une même désinence -ss sert à la fois pour le type secondaire et pour l'impératif (§ 481 Rem.).

A la 2^e pers. pluriel, la désinence est -mīni : *legimīni, amūmīni, imitamīni*, etc. (§ 530). Sur cette forme a été créée une forme en -mīno, de 2^e pers. (*prōgredimīno* Pl. Ps. 859, *arbitrāmīno* Ep. 695) et de 3^e pers. (*fruimīno*, Corp., I^r, 584, 32), employée pour le singulier surtout à l'époque républicaine.

Enfin, deux formes sont attestées au futur ; l'une de 2^e et 3^e pers. sg., l'autre de 3^e pers. pl. : *legitor, leguntor, amator, amantor, imitator, imitantor*, etc. Elles ont été évidemment faites, par addition de la désinence -r, sur les personnes correspondantes de l'actif.

FORMES NOMINALES DU VERBE.

§ 533. Parmi les anciens *participes*, le latin n'a conservé dans l'usage courant que le participe présent actif, de suffixe *-e/ont- (§ 503) ; mais il y a généralisé le vocalisme e : *ferens, legens, capiens*, etc. Dans le type des dénominatifs en -d-, le participe est en -ans (*amans*) ; ce qui peut s'expliquer par une contraction (§ 288).

Il n'y a trace de vocalisme -o- que dans le participe gén.

-*emuntis*, en face de *iens*, et dans le mot *soms* « coupable », ancien participe de la racine **es-* (§ 503) en face de *absens*, *praesens*.

Le participe présent actif sert aussi pour le déponent (*mittans*, *lignens*) ; dans quelques exemples, il a même la valeur passive ou neutre : *quassansit capite* « le chef branlant » (Pl. Asin. 403), *volucensibus annis* (Aen., I, 238 ; cf. Géorg., I, 163), *res nuncius* (Liv., V, 25, 6 ; cf. § 459). Mais en général, il est limité à l'actif. Le latin n'a pas de participe présent passif.

REMARQUES. — I. De l'ancien participe parfait actif, les traces qu'on a préte du reconnaître en latin sont discutables : il s'agit de *coddmer*, qui se rattacherait à *całē* (part. perf. à suffixe *-*ur*) et du pl. *gnātūres* (Pl. Most. 100), qui contiendrait le même suffixe sous la forme -*us*. Il n'est pas sûr non plus que l'osque *sipus* « conscient » se rattache à l'ancien participe parfait.

II. De l'ancien participe moyen, il n'y a plus en latin que des formes isolées, conservées comme substantifs : *alumnus* (avec le suffixe sous la forme *-*mn̥o-* comme en iranien, § 501, après syllabe brève), *stmina* (avec le suffixe sous la forme pleine, après syllabe longue). Il est possible que les noms de divinités *Vertumnus* (cf. Properce, IV, 2), *Fatumus* s'expliquent comme d'anciens participes moyens.

III. Sur les participes en -*ndus*, en -*lus* et en -*llus*, v. §§ 536, 538 et 543.

§ 534. Comme *infinitifs*, le latin a d'abord une série de formations, différentes pour l'actif et pour le passif-déponent et qui n'ont aucune marque nettement reconnaissable de flexion casuelle.

A l'actif, la désinence est -*se* ; elle sert à la fois pour l'*infectum* et le *perfectum*. Des accidents phonétiques la dénaturent d'ordinaire, surtout à l'*infectum* : *es-se*, *nel-le*, *fer-re*, *dice-re*, *cape-re* (de **kapi-se*, §§ 167 et 106), *amā-re*, etc. Au *perfectum*, on a *dixis-se*, *amauis-se*, etc. Après *r*, l'-*e* final disparaît parfois à la basse époque : *biber* (Charisius, G. L. K., I, 124), *haber* (Corp., VIII, 8369), *facer* (ib., VI, 18.282) ; v. § 218.

Il s'agit d'une formation propre au latin et à quoi les dialectes italiques n'ont rien de comparable (à lat. *dicere*, *fati*

s'oppose osq. *deikum, satium* ; à lat. *esse*, osq. *equum, ombr. erum* ; § 543). On ne peut l'interpréter que par hypothèse. Peut-être a-t-on affaire à une ancienne forme casuelle de thème en *-s-* comparable à l'ablatif-instrumental du type *ped-e* ou à certains locatifs du sanskrit. Un infinitif védique comme *jīvāt-se* (de **g̊wīwe-sei*) « pour vivre » ne différerait de lat. *vivere* (de **g̊wīwe-si*) que par une alternance vocalique de la désinence. Mais la nature exacte de l'élément *amā-* *mān-* dans les déhominatifs et les verbes en **-y'/-* ne peut être définie (cf. § 435).

REMARQUE. — Le type en **-s'/-* (§ 441), s'il s'était développé, eût pu fournir un infinitif futur à l'infectum ; une forme comme *impetrassere* (Pl. Aul. 687) est bien près de cette valeur.

§ 535. Le passif-déponent possède à l'infectum un infinitif correspondant au précédent : il est en *-i* dans le type radical (*ag-i, leg-i*, etc. ; exceptionnellement *ferri* d'après *ferre*), et en *-ri* dans les autres (*amā-ri, mont-ri, audi-ri*). La finale *-ri* est apparemment refaite sur la finale de l'actif.

L'*-i* final rappelle le datif singulier du type *ped-i* ; et comme le datif est un des cas le plus souvent employés dans les noms d'action qui jouent en védique le rôle d'infinitifs, il est probable que les infinitifs en *-i* du latin sont d'anciens datifs, de thèmes racines dans le cas de *ag-i* (cf. skr. *aj-ē* « pour conduire »), de thèmes en *-s-* dans le cas des autres.

En plus de la désinence *-i*, le latin a possédé une désinence *-ier*, attestée à l'époque archaïque, qui est peut-être aussi d'origine nominale (cf. Benveniste, *Orig.*, p. 145) : *dicier* (Pl. Bacch. 396), *suspiciōr* (Pseud. 562), *nidērī* (Rud. 255), *opperīrī* (Cist. 592), *ferri* (Rud. 367). On la rencontre encore isolément dans la poésie classique (Virg. Aen., IV, 493; XI, 242; Hor. Od., IV, 11, 8; Ov. Mét., II, 741; Juv., XV, 157, etc.). Cf. Neue-Wagner, t. III, p. 225.

En combinant l'infinitif passif du verbe « aller », *iri* (*irier*), avec le supin, le latin s'est créé un infinitif futur passif : *erit-debas illam in cubiculum iri deductum* (Tér. Ad. 694).

Il n'y a pas de forme simple de l'infinitif du perfectum médio-passif.

§ 536. L'inféctum possède à l'infinitif et au participe un autre thème qui lui est propre : c'est un thème en *-ndo-* d'où sont tirés à la fois un géronatif et un participe dit d'obligation.

Le géronatif sert à donner une flexion à l'infinitif : *tacendī tempus est* « c'est le moment de se taire » (Pl. Poen. 741), *signum recipiendī* « le signal de se retirer » (Caes. B. G., VII, § 2, 1), *habendō* « par le fait de porter (un anneau) » (Lucr., I, 312), *doctus ad malefaciundū* « instruit à mal faire » (Pl. Epid. 378). Il devait être à l'origine distinct du participe en *-ndus* ; mais tous deux ont rapproché leurs sens du fait qu'avec un régime on disait indifféremment *tempus legēndī historiam* et *tempus legēndar historiar*. C'est de là que l'adjectif en *-ndus* a pris le sens d'obligation, qui n'apparaît pas dans de vieilles formes comme *nolwendus oriundus secundus*, etc. (cf. Etnout, *Philologica*, p. 215 et suiv.). Malgré de nombreuses hypothèses, la formation du géronatif reste inexpliquée, comme celle de l'adjectif en *-ndus* (v. Lindsay-Nohl, p. 624, Sommer, *Hdb.*, p. 592 et 615, et Benveniste, *Origines*, p. 135). Mais le développement de ce dernier est évidemment lié à la disparition de l'ancien participe moyen.

§ 537. Le géronatif exprime très librement l'idée verbale, sans rapport apparent avec les mots de la phrase. Ainsi Plaute dira : *lumbi sedēndō oculi spectandō dolent, manēndō medicum dum sē ex opere recipiat* (Mén. 882), « en restant assis, en regardant, en attendant le médecin ». Il est indifférent à la voix, c'est-à-dire qu'il exprime aussi bien le passif que l'actif. A une phrase comme *mōvit Amphibius lapides cauendō* « en chantant » (Hor. Od., III, xi, 2) s'oppose *ārit uidēndō femina* « la femelle enflamme (le mâle) en étant vue, en se faisant voir » (Virg. G., III, 215) ; dans *frigidus in pratis cantandō rumpitur arguis* (id. Ecl., VIII, 71), *cantandō* vaut *dum incantātur* « quand on le charme », comme *habendō* (id. G., II, 250) vaut *dum habētur*.

De son côté le participe en *-ndas* au neutre s'emploie avec la valeur impersonnelle, et comme tel il admet un régime à l'accusatif : *nehi agitandum 'st uigilias* (Pl. Trin. 869) ; cf. § 529.

§ 538. La plus grande innovation du latin est d'avoir introduit dans son système verbal un ensemble de formes nominales qui sans perdre leur caractère nominal sont devenues partie intégrante de la conjugaison. En dehors du gérondif (§ 536), ces formes sont essentiellement caractérisées par un *-t-* et se ramènent à deux types : un adjectif en *-to-* et un substantif en *-tu-*, qui remontent tous deux à l'indo-européen et se rattachent directement non à un thème verbal, mais à une racine (cf. Meillet, *B. S. L.*, XXXII, 189).

Dans l'adjectif en *-to-*, le vocalisme radical était du degré zéro ; il s'est souvent conservé comme tel en latin. Ainsi *dictus* avec *i* bref (cf. ital. *detto*) en face de *dixi*, répond à skr. *dīṣṭāḥ* « montré », comme *itus* (*adīta'st* Pl. Pers. 796) en face de *ire* à skr. *itāḥ*, ou *tentus* (§ 243) à skr. *tatāḥ* gr. *τατός* (§ 506) ; le français *dit* remonte à *dictus* et suppose une généralisation du vocalisme du verbe (v. ci-dessous). En face des présents *serō* (parf. *sēni*), *reor* (infin. *rēri*), *stō* (infin. *stare*), les adjectifs en *-to-* sont *sātus*, *rātus*, *stātus*, dont l'à bref représente le degré zéro de la racine, c'est-à-dire *a*. Dans (*i*)*latus* en face de *tuli*, *strātus* en face de *stirrū*, les groupes *la* ou *ra* représentent de même le degré réduit d'une racine dissyllabique (§ 246). Une forme comme *genitus* en face de *gignō genitū* est sûrement secondaire, faite à l'imitation du supin *genitum* (§ 541) et du nom d'agent *genitor*. De la racine **gen-*, l'adjectif en *-to-* était (*g*)*natus* (cf. *cognātus*), dont le vocalisme s'est conservé dans la conjugaison de (*g*)*nascor*.

Dans les verbes en *-ed* une forme comme *uoni-tus* est ancienne (§ 292 Rem. ; cf. skr. *varati-mah* « tourné » de *varati-**um* « je fais tourner ») ; toutefois, une forme à vocalisme zéro apparaît parfois à l'adjectif en *-to-* en face d'un présent causatif de même type : *tostus* (de **tr̥s-to-*) en face de *torreō*

(de **tors-eyō*); *docius-doceō* résulte d'une contamination de deux types distincts.

Dans les verbes dérivés, l'adjectif en *-to-* paraît être à l'origine tiré de noms (§ 575) : *fugātus* est à *fuga* ce que *barbatus* est à *barba*, *pellitus* à *pellis* et *cornatus* à *cornu*; mais *fugātus* a été rattaché à *fugō fugātūs*. De même *acūtus* « pourvu de pointe » (de *acus*) a été rattaché à *acūtūs*.

§ 539. Du jour où l'adjectif en *-to- est entré dans la conjugaison, il a tendu à se conformer à l'ensemble du verbe. Ainsi la nasale du présent a souvent pénétré à l'adjectif en *-to-* comme au parfait ; on dit *iunctus* de *iungō*, comme on dit *iunxi*, et même *punctus* (Pl. Curc. 585) de *pungō* malgré *pungūgi* (§ 396) et *pertūsus* (Lucr., II, 936 et VI, 20; *peritūsus* Pl. Ps. 369, § 139; *pertūsus* Aur. Vict. Ep., IX, 10) de *pertundō* malgré *peritūdī*. De la racine **dbe-* l'ancien adjectif en *-to-* est conservé dans les formes à préverbe comme *conditus* (de *con-dō*, § 411); mais au simple d'après *factō* et *stet* (§ 395), on a créé *factus* qui est une forme toute latine.

REMARQUE. — I. L'influence du prétérit a souvent modifié le vocalisme de l'adjectif en *-to-*, notamment au point de vue de la quantité : *dintus* d'après *dintisi* en face de *dintidō* (§ 401), etc. Sur les cas d'allongement comme *datus*, v. § 119. Sur les formes en *-s-*, *passus*, *meritus*, moins ancien *datus* (§ 139), v. §§ 118 et 119.

II. Dans la langue populaire, on tendait à régulariser la formation de l'adjectif en *-to-* suivant un modèle unique applicable à tous les thèmes verbaux. De là l'extension d'un suffixe *-tūs*, dont témoignent les langues romanes (fr. *eu* anc. *ēru* de *bahūnū*, *tu* anc. *trē* de *midūtūm*, *truu* de *trūtūm*, rouvi de *polūtūm*, etc.).

§ 540. L'adjectif en *-to- a pris une très grande importance par le fait qu'il a fourni un perfectum à tous les médio-passifs : *amatus sum* est le perfectum du passif *amor*, comme *natus sum* du déponent *nāscor*; on observe exactement le même développement en celtique. Il arrive même que des verbes à forme active exprimant l'état aient un perfectum ainsi formé : *auius sum*, *gāuisus sum*, *solitus sum* servent de perfectum à *audeō*, *gaudeō*, *soleō* (§ 525 Rem.). Le sens passif de l'adjectif

en *-to- résulte d'ailleurs d'un développement récent. À l'origine, il marquait simplement un état acquis : *potus* « qui a bu », *iacitus* « qui se tient coi », *pransus* « qui a déjeuné », *cantus* « qui est sur ses gardes », *indutus* « qui a revêtu », *désperatus* « qui est sans espoir » conservent une trace de l'ancienne valeur ; *iuratus sum* veut dire « j'ai juré » (Pl. Pers. 401, Rud. 1379). Mais le sens passif a si bien dominé par la suite qu'on le rencontre au déponent : *abitus* « utilisé » (Pl. Asin. 196), *complexus* « embrassé » (Cic. Pro Rosc. Amer. 37), *mercatus* « acheté » (Prop., I, 2, 5, mais *mercatus sum* « j'ai acheté », Pl. Ps. 617).

§ 541. L'indo-européen possédait un nom abstrait en *-tei- (généralement développé en italo-celtique au moyen d'un élargissement *-on-, § 546), un nom d'agent en *-tor- et un d'action en *-ten- (représenté en latin par le supin) ; v. §§ 592, 594, 613 et 619. Tous trois se sont en latin adaptés à la forme de l'adjectif en *-to-. Ainsi *fictiō fector* et *fictum* se règlent sur *fictus*, comme *iunctiō iunctor* *iunctum* sur *iunctus*, *corruptiō* (Pl. Trin. 240 A) sur *dirrumpiō* (Bacch. 603 ; cf. *rumpiō*, Corp., V, 6298). Pour l'abstrait en *-tei-, la chose était aisée ; car dès l'indo-européen, cet abstrait avait le même vocalisme radical que l'adjectif en *-to- : ainsi *duetus* et *ductiō*, *natus* et *natiō* continuent un état ancien. Au contraire, le nom d'agent en *-tor- et le nom d'action en *-ten- avaient un autre vocalisme. Et c'est par une innovation latine que le vocalisme de l'adjectif en *-to- s'y est généralisé : *dator* refait sur *datus* est nouveau par rapport à gr. θύτης. Il subsiste cependant quelques traces du vocalisme ancien. Ainsi de la racine *gen-, les formes *genitor* et *genitum* correspondent à skr. *janītar-* *janītu-* en face de (*g*)*nātus* qui répond à skr. *jātāb*. Le latin a refait *genitus* sur *genitor* *genitum* pour donner un participe à *gignō* (§ 414). De même *domitus* est refait sur *domitor* (skr. *damitar-*) et *domitum* (cf. skr. *damitāb*) et remplace une forme à voyelle longue comparable à gr. θύτης (§ 247) skr. *dāyitāb*. De la racine *sthā-, l'adjectif en -to- à vocalisme radical -a- s'est con-

servé dans le participe *stātus* (rac. **sībh-*, § 410 ; cf. gr. *εστατός*, skr. *sthitāḥ* « tenu debout »). Mais le nom d'action en *-teu- était de type **sthīt-teu-* (skr. *sthātu-*) ; il y en a un exemple chez Plaute (Mil. 1389) en regard de *stātus* (Aul. 266, Mil. 206), et la forme *stātum* est attestée par Priscien, G. L. K., II, 474, l. 8 et 23, au lieu de *stātum* ; aussi bien l'infinitif futur (§ 543) est-il *stātūrum* ; *stātum*, comme *stātor* (Ov. Fast., V, 793), a été refait sur *stātus*.

§ 542. Le nom d'action en *-teu- est entré dans le système du verbe sous le nom de supin pour donner une flexion à l'infinitif. Mais seuls l'accusatif, le datif et l'ablatif sont en usage. Ces cas y possèdent leur valeur ordinaire (v. §§ 816 et ss.) : *abiit pīcatum* « il est allé à la pêche (ou pêcher) » (Rud. 898), *quō illam facilius nuptiū dare* « afin de la donner plus aisément en mariage (ou à marier) » (Aul. 27, cf. Pers. 383), *ut essent vocat* « il m'invite à dîner » (Stich. 182, cf. Men. 458) ; *lepida memoratui* « choses amusantes à rappeler » (Bacch. 62), *res secundae mirē sunt nūtiis optentui* « la prospérité est pour les vices un voile merveilleux » (Sall. Hist., I, 24) ; *opīnūtū redet* « je reviens du marché (ou de faire le marché) » (Men. 288), *formidolosa dictū nō essū modo* « (des herbes) redoutables à nommer, pas seulement à manger » (Pseud. 824), etc. Quand il y a un régime, il se met à l'accusatif : *ibō bercole aliquod quaeritatem ignem* « j'irai quelque part chercher du feu » (Rud. 766), *nūtum ire iniūrias festinat* « il se hâte d'aller venger les injures » (Sall. Jug. 68, 1).

Sur le tour *dēductum iri*, v. § 535.

REMARQUE. — Le supin latin a d'exacts correspondants en sanskrit (*kītum eśi* « il va sacrifier », *drdhyam dī gacchanti* « ils vont voir »), en slave (*ridītū idētū* « il va voir ») et en celtique (où d'anciens noms verbaux en -tu- constituent la majorité des « infinitifs » de l'irlandais). Dans la vieille langue, l'abstrait en -tiō et le nom d'agent en -tor tendaient à entrer aussi dans le système du verbe au point d'admettre le même régime que lui : *quid tibi istum tactiō est* « qu'as-tu à le toucher ? » (Pl. Cœrc. 626), *quid tibi banc aditiō st* « pourquoi approaches-tu d'elle ? » (Truc. 622), *mihil circūtiōne tor es* « tu n'emploies pas de détours » (Tér. Andr. 202) ; cf. Lindsay, *Syntax*, p. 27. Un même fait s'observe en indo-iranien, où le nom d'agent

en -tar- sera, en sanskrit classique, à exprimer le futur. Au contraire, en irlandais l'infinitif veut son régime au génitif comme n'importe quel substantif.

§ 543. Au supin se rattache l'infinitif futur actif. Il s'agit proprement d'une forme périphrastique comprenant comme premier terme le supin et comme second un ancien infinitif du verbe substantif équivalent à osq. *esum*, ombr. *eram* « être » (§ 107 Rem.). Un composé **daius-esam* « être à donner » aboutissait en latin à *daturnum*. A l'époque ancienne ce composé s'emploie comme un infinitif : *bona sua me habitarum omnia* « (il dit que) j'aurai tous ses biens » (Truc. 400 ; c'est une femme qui parle ; cf. Cas. 671 et 693). Mais de bonne heure, il a été senti comme un accusatif masculin : on y a donc joint l'infinitif *esse* et on a fait l'accord en genre et en nombre : *H uillam esse amissirum* (Asin. 611), *suam uxorem hanc arcessitaram esse* (Cas. 553), *nuptias futuras esse audiuit* (Andr. 174). Cf. Postgate, I. F., IV, 252. C'est de là qu'est sorti le participe actif en -tarus tiré de l'infinitif sur le modèle du participe en -ndus à côté du géronatif ; accompagné du verbe copule il a servi à former un futur périphrastique (§ 445). Sur le développement des participes en -tarus et en -ndus à la basse époque, v. Norberg, *Synt. Eschbg.*, p. 193.

Les substantifs en -tarra sont au contraire tirés du type en *-io- : *stātarra* ne concorde pas avec *stātūrum*, *stātūrus*, mais avec *stātus* ; *nātarra* est tiré de *nātus* (v. § 580).

REMARQUE. — Le caractère nominal du géronatif et du supin apparaît bien dans des emplois comme les suivants : *et nāpulandō et somnō pereō* (Pl. Cœc. 215), *ui pugnandō bonīnum capere certā ratiō* (Mil. 267), *thi cursuſ huctandō hancē discē pugilitia poli saliendo stīe exercitabunt ungis quam scortō aut sauitō* (Bacch. 428-429).

CHAPITRE VI

FORMATION DES NOMS

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ 544. Comme on l'a dit au § 260, en matière de formation de noms, il n'y a jamais de système régulier comparable au système verbal, ni même de tendance constante vers un système complet ; et l'on observe tous les cas possibles entre des noms isolés, qui ne se laissent ramener à aucune racine et qu'il est impossible d'analyser, et des noms formés librement suivant un principe qui se reconnaît du premier coup.

Les noms qui se laissent analyser sont ceux qui se composent d'un élément radical indiquant une notion fondamentale et d'un suffixe indiquant une catégorie d'emploi. Fréquemment en indo-européen, l'élément radical était une « racine » (§ 234) ; c'est-à-dire que les éléments qui fournissaient des formes verbales fournissaient aussi des formes nominales (§ 261). Ainsi de la racine **dō-* **dr-* (§ 411) on tire à la fois des formes verbales comme द्वापि द्वृपत्रि द्वका द्वृपत्रि द्वृष्टिः; *dō* *dabam* *dedī dare* et des formes nominales comme द्वात्रि द्वर्त्ता द्वात्रि; द्वाप्ति द्वात्रिः *dator* *dōnum* *dōs*.

§ 545. Les formations nominales tirées directement d'une racine sont dites « formations primaires ». La tendance générale des langues indo-européennes est à éliminer les formations primaires et à les remplacer par des « formations secondaires », dans lesquelles le suffixe s'ajoute non pas à une racine, mais à un mot constitué ou, du moins, au radical d'un mot constitué (v. § 546). Les formations primaires ne

sont donc en général que des survivances. Ainsi le latin n'a plus que quelques représentants de la catégorie des noms d'action en *-tei- du type grec ἄστεις (§ 592), comme *mors* (de *mr̥-ti- skr. *mytih*) ou *mens* (de *mp̥-ti- skr. *matih*).

§ 546. L'élimination des formations primaires tient en partie à ce qu'elles étaient trop brèves, en partie à ce que la racine y offrait des aspects variés à cause des alternances vocaliques et, anciennement, des déplacements du ton ; par suite, ces formations étaient compliquées et souvent peu claires. Dans chaque famille de mots tend de plus en plus à prévaloir un radical unique, tiré d'un mot constitué et dont tous les autres mots de la famille sont tirés.

Les noms d'action en *-tei- ayant régulièrement en indo-européen le vocalisme radical à degré zéro, un nom comme gr. ζεῦξις ne saurait être ancien. On attendrait *ζυχ-τι- (skr. *yuktiḥ*), avec le même vocalisme que ζυγός (skr. *yugdm*). Mais le verbe ζεύγνωμι, dont toutes les formes avaient reçu le vocalisme radical e (§ 354 ; ζεύξω, ζεύξα, ζεύγμα), l'a imposé au nom d'action ζεῦξις. C'est ainsi qu'aux noms de type ancien οἰκτίς et οἴστης ont été substitués à l'époque hellénistique οἰκτίος et οἴστης ; d'après les formes verbales οἰκθώ, οἴσκωμαι.

D'autre part, les anciens suffixes trop brefs tendent à s'élargir (v. § 553). Ainsi par addition d'un suffixe *-i/-en- au nom en *-tei-, l'italo-celtique a développé une formation secondaire en *-ti-/i-/-en- qui est devenu en latin un type normal de nom d'action : *datiō*, *mentiō*, *lectiō*, etc.

Les deux faits se trouvent en latin dans le nom d'action *iunctiō*, visiblement refait, avec sa nasale infixée (§ 237), sur le présent *iungō*. En latin en effet, la nasale infixée du présent a été étendue souvent, non seulement aux autres thèmes verbaux (*iunxi*; § 400, *iunctus*, § 539), mais encore à des formations nominales : le thème neutre en *-es- correspondant au grec ζεύγης « attelage » (dont le vocalisme est ancien, § 598) est conservé dans le pl. *iagera*, auquel on a donné un sg. *iagerum* ; il a peut-être été refait en *iungus* (abl. *iungere* Pl. Men.

913). D'après *pīugō pīux̄*, le nom d'agent *pictor* « peintre » a été refait tardivement en *pīctor* (Corp., V, 6466).

C'est le plus souvent le radical verbal qui est ainsi devenu caractéristique de chaque famille de mots.

REMARQUE. — Il y a même certains noms, dits postverbaux, qui sont tirés avec coup d'un verbe dérivé (v. Bréal, M. S. L., IV, 82) : ainsi en grec ἀπός de ἀπέρειν, λατρός de λατρεύω, § 371, en latin *pugna* de *pugnare*, *abundus*, *incursus* de *abundare*, *incurvare*.

§ 547. Les suffixes indo-européens avaient rarement par eux-mêmes un sens défini ; et il est le plus souvent impossible de décider d'où ils sont sortis. Cependant il arrive que certaines langues se soient créé des suffixes avec des mots autonomes employés comme seconds termes de composés. Ainsi l'adjectif homérique ἀνθρώπεος (§ 297, A 538) « constitué d'hommes, humain » est formé d'un suffixe -εος qui n'offre aucun sens en grec ; or ce suffixe n'est sans doute autre chose que le correspondant du substantif sanskrit *maya-* « forme, apparence », fréquent en composition (*go-midya-* « constitué de vaches », *ayas-máya-* « formé de fer » ; § 55). En latin, les adjectifs en -ox (*atrox*, *serox*) paraissent contenir le nom de « l'œil » (§ 375) au sens de « visage », comme en grec ceux en -ωπίς (*skúlpwpiς*, *stewpwiς*, *ēpwpiς*). Mais aussi bien en grec qu'en latin les faits de ce genre ne sont ni très clairs ni très nombreux.

§ 548. Le sens des suffixes est toujours arbitraire et sujet à varier. Les circonstances tendent à le modifier, et c'est le hasard qui dans chaque cas le fixe. Il arrive souvent qu'un même suffixe caractérise des groupes sémantiques différents, indépendants les uns des autres.

Ainsi le suffixe *-ā- a des valeurs diverses suivant les éléments auxquels il est joint. Dans l'adjectif, ce suffixe caractérise le féminin par opposition au suffixe *-o- du masculin neutre : gr. *vī(f)ā* (ion. *vīx̄*) en face de *vī(f)oς*, *vī(f)oν* ; lat. *nōna* en face de *nōnus*, *nōnum* ; cf. skr. *nādā* en face de *nāvāb*, *nāvām*. Voir § 797.

Dans les substantifs, *-ā- ne désigne la femelle par rapport au mâle que d'une manière secondaire et dans un nombre de mots restreint (§ 800). Mais un féminin en *-ā- existe dans mainte formation nominale à côté d'un masculin en *-o- sans différence de sens appréciable : φούρη, πλανή, κατή, τίπη, à côté de φούρος, πλάνος, κατός, τίπος ; v. § 560.

§ 549. D'autre part, le suffixe *-ā- sert à former un grand nombre de dérivés dont le sens ne se laisse pas aisément prévoir. Si l'on a σινή « vigne » en face de σινός « vin », c'est sans doute parce que la vigne, qui produit le vin, a été assimilée à une femelle. Mais rien ne peut faire prévoir le sens de « chasse » dans le dérivé θερά de θέρη.

Souvent, le suffixe *-ā- n'a qu'une simple valeur d'élargissement : par exemple, il y avait en indo-européen un thème *dhauer-, *dhawor-, *dhawy- (dev. consonne) et *dhvyr- (dev. voyelle), qui désignait la « porte » ; le latin l'a conservé dans le pluriel *fores*, mais le grec n'en a plus que des dérivés (θυρίς, θυρίσιον, θυρίποντος, θυρίζει, θυράντος, etc.) et ne le conserve que sous la forme élargie θύρ-ά- (θύρα, θύραι, θύρη, θυρωρός). Le mot θύραι ne signifie rien de plus que l'ancien thème consonantique dont il est tiré. De même, le dérivé ἕμιση est synonyme du simple ἕμαρ, qui survit chez Homère.

§ 550. Enfin ce même suffixe *-ā- servait en indo-européen à former des mots masculins. Le grec en a un très grand nombre, dans lesquels toutefois le suffixe *-ā- est généralement combiné avec d'autres suffixes : -rī-, -t-ā-, -tī-ā-, etc. dans νεανίς, ταρίς, ἵππης (cf. ἵππος de *ip̩-yo, § 363), λαγός, λαγώντης, λαγώντης, etc. (pour le -; du nominatif, v. § 664). Le latin a développé l'emploi du suffixe *-ā- masculin dans des mots populaires ou familiers, termes d'injure ou sobriquets ; de là tant de surnoms d'homme latins terminés en -ā (Vendryes, *M. S. L.*, XXII, 97). Un développement sémantique analogue s'observe en grec pour le suffixe féminin -ā (§ 595). Ces faits montrent ce qu'il y a de capricieux dans la dérivation.

§ 551. Le caprice des formations apparaît également dans le fait que, si beaucoup de noms se laissent interpréter, on n'en saurait néanmoins prévoir l'existence.

Si le type d'abstraits en *-μι* (§ 623), qui existe auprès de tant de verbes grecs, n'est pas attesté auprès de θέωμι, on peut supposer que c'est pour éviter une confusion avec le groupe de θέως, θέωσ. Mais auprès de τίθημι, *-θημι* n'existe que dans le composé homérique θίθημα, et le caractère tardif de θήμα est surprenant. Avec le suffixe *-μι-*, on rencontre auprès de τίθημι à la fois θημις; (sans grand lien avec le verbe, dans la conjugaison duquel le vocalisme *o* n'a pas de place), ion. att. θεμιτός, dor. θεθμιτός. A quoi tient cette différence? et aussi celle de θεμιτός, θεθμιτός; et θεμιτός, qui présentent trois variétés d'un même suffixe? Pourquoi a-t-on τίθηγμις; (§ 567) à côté de πίθημι, mais τίθησ; et πίθησ, et non *τίθηγμις ou *πίθηγμις; à côté de θίθησ (θίθημ) et de πίθημ? Pourquoi en revanche a-t-on aussi à côté de πίθησ les mots θίθησ; τίθητι θίθησμα; πίθησ;? Cette variété de formations ne pouvait se prévoir.

§ 552. Chacun des dérivés créés d'un même mot peut servir à son tour de point de départ à des dérivations nouvelles. Ainsi de θέρ, qui est un vieux mot (cf. § 556), est sortie toute une famille de dérivés directs ou indirects : θερή-ισ- a servi de base à θερηθητός, θερηθητής, θερηθητηγός, etc. ; de θέρ-ά on a tiré θεράμοι qui a entraîné θεράμα, att. θεράττης, hom. θεράττηρ et θεράττηρος, θεράττηρον, θεράττηρις, θεράττηριμος, etc. ; enfin un dérivé virtuel *θερηγο- a fourni θερηγία (qui est homérique), d'où θερηγαχ, θερηγική, θερηγιτής, θερηγιτικής.

§ 553. Les suffixes indo-européens étaient généralement courts. Les besoins de l'expression ont conduit à leur donner plus de corps; pour obtenir des types plus marqués, on a souvent accumulé les suffixes. Ainsi le suffixe *-ā- des noms masculins n'apparaît plus guère en grec que combiné avec d'autres suffixes (§ 550); parmi les dérivés de θέρ énumérés au § 552, beaucoup présentent des suffixes agglutinés. Le suffixe *-io- a servi en grec à former un nombre considérable

de noms neutres, dans lesquels il est combiné avec les suffixes les plus variés ; il y a ainsi des noms en -*ssiov*, -*ssisov*, -*ssapiov*, -*ssacov*, -*ssiosov*, -*ssidiosov*, -*ssipiov*, etc. Voir § 585.

En latin, les suffixes *-mentum*, *-muntium*, *-estrus* ou *-trudi* présentent de même des combinaisons d'éléments suffixaux plus ou moins aisés à analyser.

REMARQUES. — I. L'usage d'élargir les suffixes pour leur donner plus de corps est particulièrement répandu dans la langue populaire, qui cherche toujours à augmenter la valeur expressive des mots. Aussi les écrivains qui s'inspirent de l'usage populaire, comme les comiques, emploient-ils fréquemment des formations à suffixes combinés. La langue d'Aristophane abonde en ce qu'on appelle souvent à tort des « diminutifs », qui ne sont que des mots plus expressifs, parce que plus pleins. C'est un fait général. Déjà Pollux le remarque : ὅτεον δὲ τις Ἀριστοφάνης « δουσὶ λαγύσθιαι » ὅτεον οὐκέτι λαγύα εἴγησεν, ἀλλ' οὐ λαγύους πιπόσις (voir *Comic. fragm.*, II, 1060). À la place de mots simples, trop courts, les langues romanes n'ont conservé souvent que des dérivés : ainsi *solennitas*, *epiculis* (*Plaute*), *nuremilia* (*Plaute*), *arricilla* (*Catul.*, XXV, 2), *amicilla* (*Varroo*) ont remplacé *sol*, *apis*, *amis*, et le français dit *soleil*, *abeille*, *oreille*, *oiselle* (et *oisine*).

II. Le renforcement des suffixes par agglutination d'éléments empruntés au radical est un procédé mécanique, dont toutes les langues fournissent des exemples : en français le suffixe *-ier* des mots *ouvrir-ier*, *terrasser-ier* est devenu *-tier* après voyelle (*clou-tier*, *bijou-tier*) d'après *salut-ier* ; le suffixe *-ie* de *pair-ie*, *coufrir-ie* devient *-erie* dans la forme populaire *mair-erie* d'après *terrasser-ie*, *épicer-ie*, *boucher-ie*, etc.

Remarque sur les noms à redoublement.

§ 554. Le procédé du redoublement qui joue un rôle si important dans le système du verbe (§ 277) se rencontre aussi dans la formation des noms. Il y conserve d'ordinaire son caractère expressif et n'y présente jamais le caractère grammatical qu'il a pris dans le verbe. Aussi les noms à redoublement ne sont-ils en grec et en latin que des exceptions isolées. Un des plus anciens est *xisxas*, auquel répond skr. *cakradm* « roue » (§ 808). Sont également de type ancien des mots comme *śwatt* « vision » (γ 97, etc. ; rac. **ok-*-, § 82) ou comme *nimbus* (de **ni-nb-o-*, cf. *nebula*, rac. **nebb-*, § 101). On peut en outre citer des noms exprimant le bruit, le bouil-

lonnement, le fourmillement, la masse, etc., au concret ou à l'abstrait (gr. *βερβαρος*, *μάρμαρος*, *χίργαρος*, *ψιγγόλος*, *παντάλη*, lat. *murmur*, *susurrus*, *cincinnus*, *farsfarmus*, *furfur*, etc.), des noms d'animaux (gr. *ερυζρήνων*, *Ιεστός*, lat. *upupa*, *turtur*, *cuculus*, *ulula*, etc.), des sobriquets (gr. *βιρκαρος*, *βέρειος*, *ασεύρος*, lat. *babulus*, *baburrus*, etc.). Des substantifs comme *τέταρτος*, *διδύμη* marquent l'effort répété, un adjectif comme *Ξαῖξαλος* la variété du talent ou la bigarrure de l'œuvre d'art. Ces mots sont formés d'après les règles habituelles du redoublement (§ 234) ; on y remarque, dans le type intensif, l'emploi de diptongues en -i- ; ainsi *παπάλη*, *Ξαῖξαλος*, *λαῖχας*.

Il faut mettre à part les mots du langage enfantin comme gr. *τῆθη*, *τεθη*, *πάππας*, *νάννας*, lat. *tata*, *mammina*, *nanus*, etc., et les mots à géminée (§ 233 Rem.).

DÉRIVATION

§ 555. Il serait vain de vouloir poser une théorie complète de la dérivation. Parmi la variété des formes, les unes, héritées de l'indo-européen, sont pour la plupart rebelles à l'analyse en grec et en latin ; les autres, neuves et plus ou moins capricieusement créées, doivent la naissance à des circonstances particulières, souvent inconnues.

De plus, pour exposer vraiment l'histoire de la dérivation dans les deux langues, il faudrait étudier à part chaque type de formation et dans chaque type presque chaque mot ; il faudrait marquer aussi comment se sont organisées, en fonction des suffixes, les diverses catégories de sens. La tâche engloberait toute la matière des dictionnaires étymologiques. Il s'en faut que le travail préparatoire à une pareille synthèse soit achevé ; le classement et l'histoire des formations nominales du grec et du latin restent encore en grande partie à faire.

A consulter, pour le grec : A. Debrunner, *Griechische Wortbildungsläbe*, et surtout Chantraine, *Formation des mots en grec*.

Pour le latin : F. Stoltz, *Historische Grammatik*, I, p. 443-588.

I. — Noms à suffixe zéro.

§ 556. L'indo-européen possédait un grand nombre de noms formés de la racine seule, sans suffixe. On les appelle aussi des « noms-racines » ; au cours du développement de chaque langue, ils ont été peu à peu éliminés au profit de formations suffixales plus claires ; le grec et le latin en ont cependant encore de nombreux restes.

Certains de ces noms sont isolés. Tels le nom du « pied », gr. πέδ- (*ποδίς, πέδος*), lat. *ped-* (*pes, pedis*), v. § 682 ; le nom du « sel », gr. ἥλις, lat. *salt* ; le nom de la « terre », gr. γῆ, γῆν; (§ 212), qui a passé en latin au type en *-a-, *humus* ; ou le nom de la « bête sauvage », θήρ, θηράς (éol. θήρ, § 95), qui en latin, avec le vocalisme ē, a reçu l'élargissement *-ā-, *fera*. Plusieurs sont caractérisés par une diphthongue en -ai-, comme le nom du « bœuf », gr. βοῦς, lat. *bos* (§ 99 ; skr. *gauh*), ou celui du « navire », gr. δόρ, ναῦς, ion. ντόρ, lat. *nāvis* (passé à la flexion du type en -r-, § 588 Rem. III). Quelques-uns par un ū long comme gr. ὄφευς « sourcil » (skr. *bhrāh* ; les formes germaniques et celtes remontent à un thème *bhrēw-), μῦς « souris » (lat. *mūs*), gr. ζεῦς et εῦς (§ 65 Rem.) « porc », lat. *sūs*, ombr. *sim* (acc.) ; ou par un ī long, comme gr. (f)ύς « force », lat. *vis* (§ 719).

§ 557. La plupart des noms-racines appartiennent à des racines qui ont fourni des verbes. Ainsi de la racine qui désignait l'action de « parler » (§ 235), le latin a conservé *uox*, *uocis*, où l'ō du nominatif singulier a été généralisé, et le grec a conservé gén. (f)ὐοῖς, acc. (f)ὐοῖς, dont l'ō bref est ancien ; le nominatif est ὀνομα (§ 681).

En grec, les exemples ne sont pas rares. Le vocalisme de la racine y est souvent au degré zéro : λιθ gén. λιθοῦς (cf. λιθω), plur. λιθοῖς (cf. λιθῶν), acc. sg. νικη, Hés. O. 535 (cf. νικητη, § 84), στύξ gén. στυγῆς (cf. ἀστυγενη and στυγειώ), θράΞ gén. θραξίς (cf. θραξης), etc. Mais on rencontre aussi d'autres voca-

lismes : φλεγέν. φλεγός (cf. φλέγω), κλέφτης « voleur » (cf. κλέπτω), φύρος gén. φυρός « voleur » (cf. φέρω), θώκη gén. θώκη « chacal » (cf. θέλ(ε)ω « je cours »), βύξη gén. βυργός « déchirure » (cf. βύγνουμι), πτώχη gén. πτωχός « timide » et « lièvre » (P 676 ; cf. πτήσσω).

En latin, où les exemples sont moins fréquents, on observe le degré 1 dans *nex natis* (cf. *necare*) et dans le plur. *præces* (cf. *præcītī*, *præcīsē*, § 417 Rem., et *præcīsū*, § 564) ; *lāx lācīs* sort de *leuk- ou *louk- (v. § 241 et 559) ; le degré zéro est attesté dans *dux dūcīs* en face de *dūcō*.

REMARQUE. — Au point de vue du sens, les noms-racines à l'état isolé sont en principe des noms abstraits ou des noms d'objets ; il y a aussi quelques adjectifs comme *κτῶς* (qui peuvent être employés substantivement, ainsi *θεῖ*). La valeur de noms d'agent (*θεῖ* « flatteur », κλέψη, φύρη, *dux*) est rare, sans doute secondaire ; v. § 558.

§ 558. Les noms-racines apparaissent souvent en grec et en latin comme seconds termes de composés. Tels, en face de hom. βύξη « fente », ἀπερρύξη « fendu, abrupt, escarpé » et à côté de φύγε-ται (§ 559), πρόσφυξ « qui se réfugie ».

Les suivants n'existent qu'en composition : *ἰν-ιαξ* « sur le point d'accoucher », *οὐ-ξυξ* (cf. lat. *con-iux*), *νη-(p)ηξ* (gén. *νη-(p)ηδ-ηξ*) « qui ne sait pas » (§ 879), φεναι-στυξ « ennemi du mensonge », χέρ-νηφ « lavabo pour les mains », σιστρό-πλάξ « qui frappe de l'aiguillon », ἕτ-γλαξ « étranger » (Hérod.), *νηληξ* « nouveau venu » (K 434), etc.

Le latin est assez riche en composés de ce genre : *rem-ex* « qui conduit à la rame », *au-cepto* « oiseleur », *au-spex* « qui examine le vol des oiseaux », *in-dex* « qui rend la justice », *tibi-orn* « qui joue de la trompette », *præ-ses* « qui est assis devant les autres », *libri-pens* « qui pèse avec la balance », *opi-fex* « qui fait un ouvrage », *fēni-sex* « qui coupe le foin », *re-dux* « qui ramène » et « qui revient », etc.

§ 559. En latin comme en grec, il y a tendance à remplacer les noms-racines par des dérivés pourvus de suffixes. Mais le suffixe employé varie beaucoup suivant les cas. Ainsi, le

thème-racine *άλκ-*, dont il subsiste une trace dans *άλκι* *πεντηώς* (O 490), a été remplacé par le neutre *άλκ-ος* et le féminin *άλκ-η*; de même *χλαγγ-* remplace un plus ancien **χλαγγ-* (dat. *χλαγγί*, Ibucus, v. 50) et *χλιδος* un plus ancien *χλίδ-* (dat. *χλιδή*, Ar. Lysist. 632; cf. dat. pl. *χλιδεσι*, Ois. 239). Des thèmes-racines *φυγ-* (attesté dans l'accusatif *φύγα-θε*, à côté de *φεύγω*, *Ιερογόνον*) ou *λαξ-* (attesté dans le composé *λαξό-βας*; rac. **lenk-* de lat. *lax*, § 557), il ne subsiste plus que les dérivés *φυγ-*, lat. *fuga* (§ 563 Rem.), hom. *φύξα* (de **φυγ-yx* avec un nominatif en *-yā, § 664), ou *θραγιλόντη*.

A côté de *πτοῦς*, *βάθ-*, *βάξ-*, *φλέξ-* on a *πτωγ-ή*, *βῶπ-ος* (et *βῶπ-ίς*), *βωγ-ή* (*βωγ-μάς* et *βωγ-μάχη*), *φλωγ-μάς*, etc. Sur lat. *bumus*, *sera*, v. § 556. Les deux mots gr. *νῶτος* (*νῶτον*) et lat. *natis* doivent remonter à un nom-racine d'alternance **nōt-***nāt-* (§ 245).

Même au second terme des composés on observe la présence de suffixes adventices. Ainsi le latin possède à la fois *in-dex* et *causi-dicēs*, *api-sex* et *nenē-ficus*, *au-spex* et *exit-i-spicus*, *tibi-cen* et fém. *tibi-cina*, cf. Ernout, *Philol.*, p. 79, *princeps* (§ 163 Rem. II), ou *au-eps* et *hosti-capas* (Paul Fest. 73, 10) ou *urbi-capus* (Plaute, Mil., 1055).

Il dit *signi-fer*, *armi-ger*, *pedi-sequ-a*, *sangni-sig-a*, *pāri-clid-as*, etc. Cette formation arrive à se confondre avec celle étudiée au § 564.

II. — Noms à voyelle thématique et noms en *-a-.

A. — NOMS EN *-o- (*-a-).

§ 560. Le grec a conservé — et même développé à l'époque préhistorique — une formation caractérisée par le degré *o* du vocalisme de la racine et dont le suffixe est la voyelle thématique. Avec le ton sur la racine, ce type fournit des noms d'action (exprimant l'action aussi bien passivement qu'activement, § 830); avec le ton sur le suffixe, il fournit des noms indiquant ce qui agit.

Une formation jumelle de la précédente substitue le suffixe *-o- à la voyelle thématique (§ 548); alors le nom d'action porte le ton sur le suffixe. Exemples :

Noms d'action en *-o- :

βρόμος « bruit » (βρίμω), βάλσος « jet » (βάλλω), γέννα « naissance » (γίγνεσθαι), βρόμος « course » (βρεχεσθηται), κέρας « satisfaction » (κερίνεσθαι), λόγος « discours » (λέγω), λόγος « embuscade » (λέγουμαι), μέμψος « blâme » (μέμφεσθαι), μέμψος « part » (μεμρεμαι), νέμος « attribution, loi » (νέμω), δύνας « charge » (cf. δυναγκον), πλόος « navigation » (πλέω), πόνος « peine » (πίνουμαι), εἵθος « désir » (θεσσαθαι, § 85), εἵδος « passage » (πλέω), πέπος « écoulement » (πέπω), εἰδῆς « expédition » (εἰδίλλω), στόνες « gémissement » (εἴνω), τίκος « enfantement » (cf. Ετερεν), τόπος « coupure » (τίπω), τόπος « tension » (τίνω), τρόπος « tremblement » (τρέμω), τρόπος « tour » (τρίτω), τρόχος « course » (τρέπτυο), φόιγγος « voix » (φθέγγουμαι), φόβος « envie » (φθονώ), φόβος « perdition » (φθίσω), φόβος « terreur panique » (φέρουμαι), etc.

REMARQUE. — Souvent le nom d'action s'emploie pour désigner le résultat ou l'objet de l'action, c'est-à-dire que d'abstrait il devient concret (§ 262) : ainsi γένος désigne la « cargaison » d'un navire (γένω « je suis plein »), γένος la « cheville » (rac. *γενθ- « insérer »), δόμος l'« habitation » (δέμω « je bâti »), δύο; la « voiture » (rac. *μεγθ-, lat. *vehiculum*), νόμος la « torsion » (νέμω), ονόμας la « semence » et le « temps des semaines » (οντίζω « je sème »), απόρος la « courroie » ou le « cordon » (απίρω « je tourne »), τοπος; le « mur » (rac. *διριζθ- « façonnier [la terre] »), φόρος le « tribut », la « taxe » (φέρω « j'impose »).

§ 561. Noms d'agent en *-o- :

ἀστός « aède » (qui chante, ἀστέω), βαρύς « mangeur » (rac. *γευερ- « manger »), βασις « pâtre », βασίς « solive » (qui soutient, βάσεσθαι), θεός « qui court » (θέω), θεός « semence (animale) » (qui jaillit, cf. θρίσσω), κλεπτός « voleur » (κλέπτω), λογότης « accouchée » (λέγουμαι), μετόπος « chanteur » (μέλτημ), δόκος f. « chemin » (cf. v. sl. *xodū* « marche », rac. *sed-), δικτός « qui tire » (δίκω), πυρτός « conducteur » (πιπτω), σκοτός « observateur » (τικτούμαι), τοπός « qui coupe » (τίπω), τοπός;

« pénétrant » (*τείρω*), *τροχός* « courroie » (qui tourne, *τρίχω*), *τροχής* « nourrice » (*τρίψω*), *τροχίς* « roue » (qui court, *τρέχω*), *φορός* « second » (qui porte, *φέρω*), etc.

REMARQUES. — I. Le nom d'agent a parfois le sens passif ; ainsi *θρονός* ne signifie pas « qui dépouille » (*θρίψω*) mais « dépouillé » (Sophocle) ; *λοιπός* « qui laisse », mais « laissé, qui reste » ; *ταρός* « qui partage », mais « partagé », d'où « part de terre attribuée à chacun, pâturage ». Les deux sens existent pour le mot *ἄλεός* « qui tire à soi » (Platon, Rep. 521 d) et « qui est tiré » d'où « sillon » (*ἄλυμα*).

II. Les deux catégories distinguées ici sont indo-européennes puisqu'on les retrouve en sanskrit, avec la même différence de ton qu'en grec (*káman* « amour », *káman* « aimant », *śókáḥ* « chaleur », *śókáḥ* « brûlant », etc.).

§ 562. Noms d'action en *-ā- :

ἀγορά « assemblée » (*ἀγείρω*), *ἀλειφή* « onguent » (*ἀλείφω*), *ἀσθέτη* att. *ῳδή* « chant » (*ῳεῖσθω*), *βαρόα* « nourriture » (rac. **gw̥h₂-t-*), *βαστή* « pâture » (cf. *βίσσω*), *βροχή* « humidité » (*βρέχω*), *βρερά* « peau » (qui est écorchée, *βρώω*), ion. *θερή* « semence » (cf. *θερός* et *θρίσσω*), *κλεπτή* « larcin » (*κλέπτω*), *μελανή* « chant » (*μέλτω*), *μεμρή* « reproche » (*μάμφεμαι*), *μετή* « arrêt » (*μίνω*), *νευτή* « pâturage » (*νέμω*, cf. *νεμέσις*), *-οχή* (*ἀ-*, *ἴ-*, *ἐπ-*, *εὐ-*, *ὑπ-*) « tenue » (*ἔχω*), *πνεύτη* « souffle » (*πνίω*), *πομπή* « conduite » (*πίμπω*), *φοή* « cours » (*φέω*), *φοτή* « inclination » (*φίπω*), *πνεύτη* « vue » (*πνίπτεμαι*), *πονηρή* « libation » (*ποινή*), *πορφή* « semence » (*ποιέρω*), *πουντή* « hâte » (*πούντω*), *πτερόπτη* « évolution » (*πτερέψω*), *τομή* « coupure » (*τέμω*), *τροφή* « nourriture » (*τρίψω*), *φθούγγη* « voix » (*φθέγγω*), *φθερά* « perdition » (*φθίζω*), *φορά* « chargement » (*φέρω*), *φορή* « pâture » (*φέρθω*), *χρή* « libation » (*χίω*).

REMARQUE. — On peut voir en parcourant les listes précédentes que d'une même racine sont souvent tirées deux ou même trois formations parallèles : *μόρφη*; et *μορφή*, *βός*; et *βοῦ*, *φέρως* et *φθερά*, *ἀσθέτη*; *ἀλειφή*; et *ἀλειφή*, *μοίλη*; et *μολπή*, *νέμης νευτή*; et *νευτή*, *φέρεταις φορέταις* et *φορά*, *τόμης* et *τομή*, etc.

§ 563. Cette formation a été mise en étroit rapport avec le système du verbe. Quand le vocalisme radical du verbe est en -a-, le nom d'action correspondant a le même vocalisme,

quelle que soit l'origine de *α* (diverse, suivant les cas). Ce nom est alors le plus souvent un féminin à suffixe *-ά-.

Exemples : ἀγή, « brisure, fragment » (*ἀγνομί*), ἀξτ, « remède » (*ἀνιόμει*), ἀργή, « commandement, commencement » (*ἀρχώ*), αἴδη, « voix » (*αὐθάω*), ἀπτ, « contact, allumage » (*ἀπτώ*), βαρτ, « trempe » (*βάπτω*), γραφή, « écriture » (*γράφω*), λαβτ, « prise » (*λαμβάνω*), λαργή, « sort » (*λαγχάνω*), φερτ, « couture » (*φέπτω*), σκαρτή, « creusement » (*σκάπτω*), οφετή, « meurtre » (*οφέλω*), ταφτ, « enfouissement » (*θάπτω*), χαρά « joie » (*χαίρω*), etc. Avec une place du ton aberrante, μάχη, « combat » (*μάχομαι*).

Les masculins sont plus rares : αἴθος « chaleur » (Eur., Suppl. 208 ; αἴθω), γάμος « mariage » (*γαμίω*), πάλος « agitation des sorts, scrutin » (*τάλλω*), πάτος « marche » (*πατίω*), τάφος « enfouissement » (cf. ταφτ).

Parmi les noms d'agent, on peut citer : ἀγές « conducteur », αἴθες « qui brûle », ἀρχής « qui commande », θαλλής « qui pousse, branche » (*θάλλω*), ταγής (et ταγής) « qui commande, chef » (*τάσσω*), φερής « glouton » (*φρεγτών*), etc. ; et au féminin αἴγη, « bât » (qui charge, *αἴττω*), peut-être βλάστη, « dommage » (qui nuit, *βλάπτω*).

REMARQUE. — Certains noms de la même catégorie présentent un vocalisme radical du degré zéro, dans des racines à sonante *y* ou *w*. Ainsi γλυψή « gravure » (*γλύπτω*), δίκη « action judiciaire » (*δίκηντι*), κρυψή « cachette » (*κρύπτω*), φυγή « fuite » (lat. *fuga*, § 559), etc. ; au masculin τύπος « frappe » (*τύπτω*). C'est peut-être comme nom d'agent que s'explique avec le ton sur la racine τύπη « fortune » (ce qui arrive, *τυγχάνω*). Le cas de τύης « prière » est à part ; il s'agit d'une racine *τυε-^h- (cf. lat. *nōnē*) élargie au moyen d'un *i-* prothétique (§ 59 Rem. II). Dans les mots φίνες « jet » (cf. *φίνω*) et σιγή « silence » (cf. σίγων) le vocalisme radical est le même que celui du verbe.

§ 564. En latin, le type en question est mal représenté. On peut toutefois citer les noms d'action masc. *dolus* « ruse » (gr. *δῆλος*), *Iudus* « jeu » (de *Ιόδωρ*, § 180), *modus* « mesure » (rac. *μεδ-), fém. *plaga* « coup » ou *fuga* « fuite » (§ 559), et les noms d'agent *procus* « prétendant » (*precor*), *cognitus* « cuisinier » (*cogno* de *ցւեց-^h, § 412), fém. *rota* « roue » (qui

court, § 261). *toga* « vêtement » (qui couvre, *tegō*) ; au gr. θύμος répond le latin *dormus*, gén. *domi*. Le latin a quelques exemples du nom d'agent en composition : *carni-vorus* par exemple présente la même formation que θρυμ-θόπος, à moins qu'il ne doive son -o- à *nordre*. L'influence du verbe est certaine dans *fracti-fer* (*fracti-ferus* ; cf. *ferō*) en face du grec -πεσε, ou *armi-ger* (*arimi-gerus*, cf. *gerō*) ; v. § 559.

REMARQUE. — Dans les noms masculins de ce genre, désignant l'agent, le latin présente souvent un suffixe *-ā- : *trans-fug-ā*, *agri-col-ā* (§ 550). Le fait est plus rare en grec ; un compost comme ὄψηθε-θέρ-ά- is d'ailleurs suspect d'être refait sur θέρα.

§ 565. L'indo-européen avait encore d'autres formations caractérisées par la voyelle thématique. On rencontre par exemples quelques substantifs neutres à vocalisme -e- de la racine. Les plus remarquables sont gr. (*f*)έργον (all. *Werk*) et τέλος « sol », ombr. *perum* « id. » (cf. skr. *paddm* « pas »), lat. *serum* (cf. तेलः, skr. *sardh*) et *verbum* (cf. got. *udurd* de *wyrdb-, § 101). Il y a aussi quelques adjectifs pourvus du même vocalisme, comme gr. φέρεται, lat. *nous* (dont l'o sort de e, § 165), λευκός (rac. *leuk-, § 557), lat. *fidus* (rac. *h²heidh-), *mergus* (qui plonge, cf. *mergō*). Tous ces noms sont isolés. Certains noms, également isolés, ont d'autres vocalismes : ainsi le substantif gr. ζυγός, lat. *ingum* « joug », qui est indo-européen (skr. *yngám*, got. *juk*), avec vocalisme sans e, et quelques adjectifs à vocalisme long, comme gr. εὐγένεια « épais », φίλαξ « ferme », ἀμφός « cru », etc.

Le suffixe thématique s'étendait déjà en indo-européen aux dépens de formations plus anciennes ; en grec et en latin, il a souvent servi à tirer des dérivés de noms existants : ainsi gr. οὐρανός (feminin οὐράνη) en face de οὐρώρη, (*f*)οὐρώρη, du thème οὐρ- conservé dans (*f*οὐρίζει, οὐρίζει, οὐράττει, λουρίζει, § 559). C'est d'anciens thèmes en *-es- que sont sortis gr. τίταν (τίτανες) ou κύτωτη (de *κυνίστα-ā, cf. lat. *nidor*, § 606), lat. *terra* (de *terrs-ā, cf. v. irl. *thr* « terre » de *thr-s-ā-). En grec même existent φύλαξ et φύλακες (Ω 566), μάρτυρις et μάρτυρες (A 338).

πέλωρ et πέλωρον (E 741), etc. Au lieu de ἄγων, l'éolien disait ἄγωνες (Alcée, 121 Rein.) et inversement au lieu de κινδυνες, κινδυν (Alcée, 194 Rein., Saph. 161).

B. — NOMS A SUFFIXE EN *-o- (*-d-) PRÉCÉDÉ DE NASALE, LIQUIDE OU EXCLUSIVE.

§ 566. La voyelle thématique se combinait souvent avec des éléments suffixaux, notamment lorsqu'elle s'ajoutait à des mots existants. De là sont nés des suffixes de type *-m-o-, *-n-o-, *-l-o-, *-r-o-, *-t-o-, qui ont été plus ou moins productifs. Ces suffixes ont servi en général à former à la fois des noms d'action et des noms d'agent (parfois employés comme adjetifs), distingués souvent en grec par la place du ton. Parmi les substantifs, des féminins en *-a- sont attestés à côté de masculins en *-o-. C'est dire qu'à beaucoup d'égards les noms en question se comportent comme les noms thématiques précédemment étudiés.

§ 567. Substantifs en *-mo-. Le grec en a un très grand nombre, avec le ton sur la finale ; le suffixe -μο- y est souvent renforcé d'une dentale et a la forme -τυμο-, -θυμο-, ou -τημο-. Ce sont essentiellement des noms d'action, les seuls, avec les noms du type λέγεις (§ 560), qui soient du masculin en grec. À consulter : Chantraine, *Form.*, p. 132 et suiv. Ainsi : ἀσπίς « jointure » (de *ar- smo-, § 66 Rem. I), ἀπόσπις « souffle », ἀριθμός « nombre », ἀρθρός « articulation », ἀμυγγίς « égratignure » (de *ἀμυχ-θμος, cf. ἀμυγγα), βαθύμος et βασιμός « rangée », γευθύμος « goûter », θηγυμός « morsure », διωγμός « poursuite », σιρύμος « série », θωμός, « tas », λιωγμός « poursuite » (cf. λιωτή), κηρουγμός « proclamation », κορύμος « morceau » (propr. « coupure »), μαρκομός « dépérissement », μαρσύμος « souillure », νυγμός « piqûre », οδυρμός « lamentation », ὥργηθμος et ὥργητμος « danse », τλεγμός « tresse » (de *τλεγ-θμος), πνεύμος « étouffement », περθμός « péage », πιεργμός « éternuement », πασμός « spasme » (cf. hom. απίσταται).

σταθήσις), *επρύψις* « resserrement », *τιθυσίς* (Pindare) et *θετυός* « établissement », *φλογύσις* « flamme », etc. Là où, comme dans *θωράκις*, *καρπάχις*, *φλαγύραχις*, une alternance vocalique était possible, le radical a le vocalisme *o*.

Il y a aussi des féminins en *-nd- (-*smd-) : *ἀκυρί* « pointe », *παρυάτι* (dor. *παθηάτη* Pindare) « couchant », *βούρι* (att. *βουρί*) « odeur », *τιμή* « évaluation », *ἱπυτή* « élan » (de **ορ-ινδ-*, § 66 Rem. I).

Cette formation est mal représentée en latin : *columus*, *ramus* (cf. *rādō*), *animus*, *anima*, *fāma*, *glāma* (cf. *glābō*, § 121); avec suffixe **inio-* : *dūmīus* (*dūsīmo in loco*, Liu. Andr. ap. Fest.), *remus* (*trīremīus*, Col. Rostr.).

REMARQUES. — I. Quelques masculins ont le ton sur la racine : *ἄνηρ*, *βασιλεὺς*, *ἥρως*, *ἥρων*, *ἥρωας*, *ἥρωες*, *ἥρωις*, *ἥρωνται*, *ἥρωνται*; (cf. *τιμήτι*); et aussi quelques féminins : *φέμη* (dor. *φεμῆ*), *γάγητη*, *ἴητη*, *τιθηγη*.

II. Sous les formes *-επος* et *-εμος*, le suffixe a pris au cours de l'histoire du grec une extension parallèle à celle des verbes en *-εῖν* et *-εῖναι* (§ 372) ; c'est-à-dire que les noms grecs en *-επος* sont presque innombrables : *εὐεργεός*, *εὐεργεότης*, *εὐεργεσίας*, *εὐεργετός*, *εὐεργετίας*, *εὐεργετών*, etc., etc.

§ 568. Substantifs en *-l̥d- (*-la-), *-ro- (*-rd-). Deux formations peu productives. Gr. *πιλίτης* « pilier », dor. *ἱλλάς* « siège » (de **sed-la*), *ζειγήτης* « joug », *ἱπιγίτης* « brouillard », *θειτής* « mamelle », *τολτή* (et *τολτην*) « tribu », — *ἱλπός* « bavardage », *ἱλλάς* « siège, fait d'être assis, inaction » (Soph., Ajax, 811) ; *ἱππις* « champ » (où l'on mène les bêtes, *ἱππω*), *ἱρρις* « surveillant, gardien » (rac. **kʷʰ-t-*, *skr̥-ediyati* « il fait attention »), deux noms d'agent portant le ton sur la finale. Au neutre, *θῶρας*.

Lat. *grallae* (§ 122), *sella* (§ 122), et, avec suffixe *-slo- (*-sla-), *scala* (de **skand-sla*), *tela* ; — *mārus* (cf. *pō-morrīum* et *moenia*, § 180) ; neutres, *flag-rum*, *lab-rum*, *scalp-rum*, *stup-rum*.

§ 569. Substantifs en *-l̥d- (*-la-), exprimant l'action. Grec : *ἀρετή* « bon arrangement » (*ἀρεστήν*), *ἀντή* « cri » (*ἀνταῖ*), *βροντή* « tonnerre » (*βροντήν*), *ἰμίτη* « vomissement »

(ἴμιδο), θάνατος « mort » (θανάτον), κίνδυνος « fatigue » (κίνδυνον), καλύπτει et καλύψῃ « couche » (καλύψαι), μελίστη « occupation » (μελίστη), νόστος « retour » (νοστησαι), πλούσιος « opulence », πότος « boisson » (cf. πότος « bu » et ποτόν « breuvage »), § 573 Rem.), ποίησις « promenade, marche », πόρτος « garnison » (πόρω), χώρτος « clôture » (d'où « enclos »). — Latin : *cubitus, lectus, hortus* (got. *gards*, irl. *gart* ; même mot que *χώρτος*).

Le suffixe *-tā- servait en indo-européen à tirer d'adjectifs des substantifs abstraits ; le grec et le latin ne l'ont conservé que sous la forme élargie *-tā-ti- (ou *-tā-ti-, § 626) : gr. αἴτιος « cause », αἴτιος « ardeur », ἔχνος « hésitation », ὥστες « sommeil », etc. (portant le ton sur le suffixe) : τεῦθης « poète », κακνός « fumée », λέγνης « cuve », πλυνός « baignoire », πίνης « cuir », στραγνός « cruche ». Toutefois le latin a conservé *immentia*, *senecta*. Voir pour le grec Chantraine, *Form.*, p. 293.

§ 570. Substantifs en *-no- (portant le ton sur la racine) : αἶνος « conte, récit », θύνος « ardeur », ἔχνος « hésitation », ὥστες « sommeil », etc. (portant le ton sur le suffixe) : τεῦθης « poète », κακνός « fumée », λέγνης « cuve », πλυνός « baignoire », πίνης « cuir », στραγνός « cruche ». Il y a aussi des neutres : ἔνον « dot », et, avec la forme -avə- du suffixe, des noms d'instrument comme θρίπανον (aussi θρεπάνη, § 809), γγανον, στραγγινον, τέγανον, οὔρανον.

Substantifs en *-nā- : κλῖνη « lit, couche », ποινή « expiation » (rac. *kʷ-n̥i-, § 86 et 460), φάτνη « crèche », φερνή « dot ».

On ne peut guère citer en latin comme masculins et féminins que *pugnus* (et *pugna*), *cūnae*, peut-être *annus* (de *at-no-*, cf. ombr. *akno-* et got. *aþn-*). Mais il y a des noms neutres : *dōnum*, *damnum*, *fānum*, *frēnum*, *regnum*, *uñnum*, *stagnum*, *lignum*, *signum*, *tignum* (quelques-uns suspects d'être d'anciens adjectifs, § 573).

REMARQUES. — I. Dans λίγνος « lampe » et dans ἄγρη « pointe », l'aspiration révèle la présence ancienne d'une sibflante devant la nasale ; prototypes *luk-*i*-no- (cf. lat. *lūna* de *luk-*i*-nū) et *ak-*i*-nū (cf. lat. *acus*) ; sur lat. *penna* et *peina*, v. § 130.

II. Dans quelques exemples, il est visible que le suffixe -vo- est formé par l'addition de la voyelle thématique à un thème à nasale déjà constitué :

ūpros sort de ūprā et doit être analysé ūpr-+o- ; on interprétera de même ūprān à côté de ūprāv (et ūprāv), ūprām à côté de ūprāv, ūprāvā à côté de ūprāpā, etc.

§ 571. Les suffixes *-mo-, *-lo-, *-ro-, *-tō-, *-no- ont servi aussi à former des adjectifs, généralement avec le ton sur le suffixe. Les trois premiers sont restés assez peu productifs ; on n'en peut citer en grec et en latin que quelques formations isolées, parfois héritées de l'indo-européen :

Grec : θερμός « chaud » ; θελής « craintif », ξεπυλός (de *-πυλ-+θό-) « effrayant, terrible », στρεψός « tordu, rusté », στυρόλος « compact », τραχύλος « bête », τυφλός « aveugle », χαλέπος « estropié », etc. ; ἄσπρος « tendre, efféminé » (cf. ἄσπι), ἔκρητος « pointu », οἰνοχρός « mou », ζωρός « pur » (en parlant du vin, cf. ζωή et ζην), ἀρωτρός « rouge », οὐερός « léger », κυδρός « illustre », λάθρος « violent », λεπρός « rugueux », λυτρός « lamentable », μακρός « grand » (*μήκος*), μωρός (att. μωρός) « fou », λυπρός « pauvre, misérable », νεκρός « mort », πτηρός « infirme » (cf. πτήμα), πικρός « amer », ασθρός « languissant » (*σθίω*), σακρός « pourri » (*στήνω*), σμικρός « petit », στιρρός « compact », σκληρός « dur, sec » (cf. σκληρός de σκλῆλω ; § 311), υγρός « humide », φαῦρός « brillant », etc.

Latin : *simus, secundus, primus, trius, quartus* (ces quatre derniers tirés d'adverbes) ; *silus, paulus* ; *glaber, integer, macer, niger, piger, ruber, sacer, scaber, clarus, dirus, durus, gnarus, mirus, parsus, sterus*, etc.

§ 572. Sous la forme -υμος le suffixe *-mo- a fourni au grec quelques adjectifs de qualité, φαῖτυμος, καῖτιτυμος, κύδυμος, tirés de substantifs. Quand le substantif était un nom d'action, l'adjectif en -υμος a pris le sens de possibilité : μάχυμος « qu'on peut combattre » ; de μάχη, φύτυμος « où l'on peut fuir » de φύτη, γρήθυμος « utilisable » de γρήθω, etc. L'extension de ce suffixe a suivi celle des noms en -οις (§ 592).

Le suffixe *-ro- s'est développé aussi sous les formes -ερο- (ζερόπος, ραρτίρος) et -υρο- (βελυρός, έγγυρος), -τρο- (πετρός) et -ρο- (ιργύρος). De même, le suffixe *-lo- sous les formes

-ελος, -ιλος, -ολος (εργαλος, δρυγιλος, ἀγρολος, etc.) et -αλον (κρηταλον, βόπαλον, σιλαλον, etc.).

Le latin possède une série de noms d'agent en -ulus tirés de thèmes verbaux, et qui servent plus ou moins d'adjectifs : *bibulus*, *credulus*, *figulus*, *genulus*, *legulus*, *pendulus*, *querulus*, *stridulus*, *tremulus*, etc. Avec la valeur de noms d'instrument, ils sont généralement féminins ou neutres : *copula*, *radula*, *régula*, *secula*, *tégula*, *capulum*, *cingulum*, *iaculum*, *vinculum*, *speculum*. Le grec a de son côté une série d'adjectifs en -ηλος (*ἀπατηλός*, *μιμηλός*, *φιγηλός*, *σιγηλός*) et en -ωλος (*ἀμαρτωλός*, *ρεῖψωλός*), d'où sont parfois tirés des substantifs féminins (*τειχωλή*, *εὐχωλή*, *πανεωλή*).

C'est au moyen du suffixe *-lo- (ou de ses dérivés *-ello-*, *-illo-*, *-culo-*, *-cello-*) que le latin a formé la plupart de ses diminutifs (§ 553 Rem.) tirés d'adjectifs comme de substantifs : *animula*, *cultitula* (Pl. Most. 894), *equula* (Cist. 308), *bellulus* (Mil. 989), *misellus* (Rud. 550), *horridulus* (Pseud. 68), *ampulla* (§ 38 Rem.), *ocellus*, *pusillus*, *papilla*, *uerculum* (Cas. 837), *specula* (Pers. 310), etc.

§ 573. Les suffixes *-lo- et *-no- étaient considérablement développés dès l'indo-européen pour former des adjectifs tirés de racines verbales, portant le ton sur le suffixe : type gr. οἰνούτις (skr. *gruñdh* ; rac. **klew-*) lat. **clitor* (*inclitus*), ἄγνωτος, οὐρωπός ; de ἄγνωτος, οὐρωπός, et avec la forme -αν-, *la-an-*, *steay-an-*, **strep-an-* ; (d'où *strepans* dans l'emploi comme substantif) ; lat. *lēc-tus*, *plē-nus*, *dig-nus* (de **dek-no-*, cf. *decet*). L'adjectif en *-lo- est devenu le participe passif en latin (§ 539) ; on en a formé de tous les verbes actifs. En grec, cet adjectif, d'ailleurs moins développé qu'en latin, n'est jamais entré dans le système du verbe ; à l'origine, il était d'ailleurs surtout employé en composition, comme les suffixes *-i- (§ 625), *-tei- (§ 592) et *-ti- (§ 612) ; v. Chantraine, *Form.*, p. 303. — A côté des verbes dénominatifs, il existait souvent un adjectif en *-lo- tiré du même nom que le verbe (§ 575) : *τίμιατος* ; (att. *τίμιατος*) de *τίμια* (att. *τίμιη*) à côté de *τίμιος*, *τιμήτης*.

de *cēna* à côté de *cēndre* (§ 538). Ce fait n'a pas été sans influence sur le développement des dénominatifs en grec (§ 366).

REMARQUE. — Le verbal en -io- a parfois été substantivé au neutre : *πατέοντος*, *κομιστόντος*, ou au féminin : *ιμψεύσα*, *αφεύσα*, *τρύπλα*.

§ 574. Le grec a utilisé le suffixe *-io- pour former des ordinaux et des superlatifs.

La liste des ordinaux est donnée § 775. On notera que pour « dixième », en regard de lat. *decimus* (skr. *daçamāñ*) le grec a *τέταρτος*; comme le balto-slave (lit. *deszimtas*, v. sl. *deszeti*) et le gotique *taibunda*. Une tendance générale du grec le porte à donner à tous ses ordinaux un suffixe -τος; ou -άτος; cf. *έξιάτος*; (H 248), *τριγύριατος*; (T 246) créés sur *έξιας*; et *τριγύριος*; (§ 775).

Avec le suffixe -τος;, le grec s'est formé une série d'adjectifs indiquant une position : *έπατος μέρετος*. D'après *έπατος*; (d'un ancien adverbe *ud- suivi du suffixe -tero-, § 578), le grec a créé *έπατος*. Sur ce modèle, il a donné aux adjectifs qui formaient leur comparatif en -τερος; un superlatif en -ιστος; : *επιπέτετος*, *θεριπέτετος*, etc. A *κόντετος*; (Θ 483, etc.), bâti sur *κώνων*, Homère a donné un superlatif *κίντετος*; (K 503).

Sur le superlatif en -ιστος; à côté du comparatif en -τερος;, v. § 610.

§ 575. Les suffixes *-io- et *-no- s'ajoutaient aussi en indo-européen à des thèmes nominaux pour indiquer un objet pourvu du caractère indiqué par le nom. Cette formation est restée assez vivante en grec et en latin : *κοντετής* « garni de perches (κοντές), *ζυγωτός* « pourvu d'attelage » (ζυγός), *θυσιωτός* « orné de franges » (θυσιας), d'où *γυναικωτός* « muni de gants » (γυνης); latin *barbatus*, *pellitus*, *cornutus* « pourvu de barbe, de peau, de cornes », etc. ; ion. att. *φαεινός*, éol. *φάεινος*; « lumineux » (de *φαε-ν-ο-, φαε-ς, §§ 599 et 695), *τιλιάτης* (§ 70), *χρηστός* (§ 605), latin *aeneus* de *aies-no- (§ 113, cf. skr. *dyah* « bronze »), *terrenus* de *teres-no- (§ 565) mais refait d'après *terra*, etc.

Sous la forme *-ino-, ce même suffixe forme des adjectifs dérivés de substantifs et qui désignent la matière : *αἴθριος*, *πεύκιος*, *ἄνθετος*, *λάικος*, *ἰχθύειος*, etc., *saginus*, *funginus*, *iuncinus*, *laurinus*, *picinus*, etc.

D'origine obscure est le suffixe *-ino-, attesté à la fois en grec et en latin, mais particulièrement répandu dans cette dernière langue, où il sert à former des adjectifs tirés de substantifs : *bouinus*, *caninus*, *clurinus*, *haedinus*, *taurinus*, *dindinus*, *semininus*, *masculinus*, *sobrinus* (de **swesr-* nom de la sœur, § 128), *libertinus*, *marinus*, *ulcinus*, etc. Le point de départ en est peut-être dans des substantifs en *-i féminins ; cf. *rēg-na* développé d'un féminin **rēg-i-*, *gall-na* féminin de *gallus*, etc.

§ 576. Combinée avec diverses occlusives, la voyelle thématique a formé un certain nombre de suffixes, généralement moins importants que les précédents.

Un suffixe *-do- (ou *-dho-) fournit au latin une série d'adjectifs en *-idus*, généralement parallèles aux substantifs en *-os- (§ 606) et aux verbes en *-ere* (§ 427) : *calidus* [*candidus*], *frigidus* *humidus* *lúcidus* *pallidus* *tepidus* *timidus* *validus*, etc. D'autres sont directement tirés de substantifs variés : *fumidus* *gelidus* *herbidus*, etc.

Un suffixe *-ko-, assez répandu en grec et en latin sous la forme *-iko-, sert à former des adjectifs tirés de substantifs variés : *πυρηνίς* *μαρτινίς* *πατικίνης* *κονικής* *μαστικής* *βασιλικής*; *Ἀγαίας* *Εὐβοϊκής* *Στριτίκης*, etc., *cluens* *classicus* *bellicus* *modicus* *nillicus* *Africus* *Gallicus*, etc. Ils ont souvent été eux-mêmes employés substantivement (*τραμματική*, *fabrica*, *canticum*, etc.). Sous les formes *-ako-, *-iko- et *-oko-, le même suffixe est également attesté en latin (*opacus*, *prudens*, *caducus*, etc.). Le grec n'a qu'exceptionnellement des adjectifs en -ako- (**πιθηκή*; « laid », d'où *πιθηκός*; subst. « singe ») ou en -oko- (*ἀκούσης*; « salé »). Le prototype des adjectifs en *-k-o- est un thème à gutturale *-k- (§ 629).

§ 577. Il existe d'autre part des suffixes complexes dont les

suffixes précédemment étudiés constituent l'élément final. Il suffira d'indiquer ici les plus importants.

Noms d'instrument en *-tro-, *-ilo-, *-dbro-, *-dblo-. D'origine indo-européenne, ils sont bien conservés en grec et en latin. Toutefois en latin, le suffixe *-ilo- passe à -clo- (§ 122), d'où quelquefois -cro- par dissimilation (§ 112), et les suffixes *-dbro-, *-dblo- à -bro-, -blo- (§ 101 Rem. II). Exemples : ἀπόρησις πίρτηρος θιατῆρος λύτηρος, ἄρθρησις πίεθηρος, θίνεθηρος (μάσθητης, etc.) : *arditrum feretrum spectrum rastrum neritrum, piaculum pœlum (peculum, § 204) saeculum lucrum laudatum, cribrum flabrum polibrum latebra dolabra, latibulum uteribulum fabula mandibula*, etc.

§ 578. Adjectifs en *-tero-. Le rôle du suffixe *-tero- est de marquer une opposition de deux termes. Il servait en indo-européen à désigner l'un des termes d'une alternative : τίττερος « lequel des deux ? » lat. *uter* « id. » (§ 99), *alter* « autre de deux, second », δεξιτερος, *dexter* « à droite » (par opposition à la gauche), αριστερος, *sinister* « à gauche » (par opposition à la droite), τριτερος, υπέτερος, *noster nester* « notre, votre » (opposés l'un à l'autre), *posterus* « qui vient après » (sur lequel a été refait *posterior*, § 609), etc. La valeur ancienne apparaît encore dans quelques substantifs du latin : *magister* (tiré de *magis*) et son opposé *minister*, ματέρτερα « tante maternelle » (opposée à *mater*, la mère ; cf. skr. *açvatarah* « mulet » opposé à *açvah* « cheval »). Mais c'est en grec qu'elle est le mieux conservée : Homère emploie les adjectifs θειτερος « féminin » (opposé à masculin), θεωτερος « divin » (opposé à humain), θειστερος « de la montagne » opposé à θειπλετερος « de la plaine », etc., et une inscription éléenne porte μητεριτερος γατος θειτερογατη « ni mâle ni femelle ». Le suffixe -τερος a servi à exprimer en grec la ressemblance : μικριτερος τριτερος « aussi noir que la poix » (Δ 277) ; c'est d'ailleurs du suffixe *-tero- que l'irlandais a tiré son « équatif ». Mais surtout il a été employé pour fournir un comparatif à toute une série d'adjectifs : θειτερος, αριστερος (pour la différence

de quantité de la voyelle qui précède le suffixe, v. § 206). Sur la construction du comparatif, v. § 836. Sur d'autres suffixes de comparatif, v. § 608. A consulter : Chantraine, *Morph.*, § 119.

REMARQUES. — I. En latin, le suffixe s'augmente parfois d'un -i- final ; ainsi dans *terrester* (ou *terrestris*) de l'ancien thème **terr-i-*, § 565, modifié d'après *terra*, *rūstris*, *silvaster* (et *silvāstris*), *campester* (et *campestris*), formés sur *terrester*, *equester* (et *equestris*), *pedester* (et *pedestris*), tous deux tirés de thèmes à dentale, etc., cf. § 224.

II. Sous la forme *-astr-*, le même suffixe sert en latin à former des adjectifs exprimant la mauvaise qualité, la contrefaçon (v. Seck, *A. L. L.*, I, 390) : *pulristes*, *stolidistes*, *parasitistes*, *uridistes*, etc.

§ 579. Adjectifs latins en *-timo-* (-*timo-*). Ces adjectifs sont en rapport étroit avec les précédents. Le latin en a un certain nombre, tirés d'adverbes marquant la position dans l'espace ou le temps : *ultimus*, *extimus*, *intimus*, *postimus* (avec un vocabulaire expliqué § 171), *citimus* ; ils ont à côté d'eux des formes en *-terior* (*ulterior*, *exterior*, etc.) combinant le suffixe *-tero- avec le suffixe d'intensif-comparatif *-yes- (§ 608). Mais le suffixe *-timo-* sert aussi à tirer des adjectifs de divers substantifs : *finitimus*, *legitimus*, *maritimus*, etc.

Le suffixe *-simu-*, d'origine peu claire, est en tout cas italo-celtique ; car on en trouve l'équivalent sous la forme *-samo- en brittonique (superl. gall. *-baʃ*), et l'osco-ombrien l'emploie aussi. En latin, il forme les superlatifs comme *facilius*, *pigerrimus* (de **facili-samo-*, **pigro-samo-*) ; avec addition de l'élément *-is- (§ 610), il est devenu *-issimus* (ou *issimus*, § 171), qui sert pour le superlatif de la plupart des adjectifs : *dact-issimus*, *sapient-issimus*, etc. Plaute en a tiré *ipsissimus* (Trin. 988), *patruissimus* (Poen. 1197), *ocellissimus* (Cas. 694). Dans les bas temps, on rencontre *minimissimus* (Arnobe) et *postremissimus* (Apul. Apol. 98, 6).

§ 580. Substantifs grecs en *-τυπη*, exprimant la qualité (*τακτιστική*, *κλεμμοτική*, etc.). Le suffixe est peut-être à rapprocher du suffixe skr. *-त्विन्-*, qui a un rôle analogue ; mais le détail de la formation est obscur.

Substantifs latins en *-tūra* (-*sūra*), exprimant l'action (v. §§ 543 et 594) et souvent de caractère technique : *cultūra*, *statūra*, *nātūra*, *pictūra*, *scriptūra*, *quaestūra*, *censūra*, *rāsūra*, *tōnsūra*, etc. Ils se développent à l'époque impériale. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 114.

Adjectifs en *-g̥h₂w̥-. Cette formation, commune au grec et au latin, est devenue peu reconnaissable par suite d'altérations phonétiques. Le latin la présente dans *long-inquos*, *prop-inquos*; le grec dans *ποδ-απός*, *άλλος-απός*, *τριτος-απός*; (le 3 appartient au thème) et par extension dans *παντο-εθαντος*.

Adjectifs latins en *-ōsus*. Le point de départ en est peut-être dans le suffixe *-wənt- conservé en indo-iranien et en grec (§ 627) : ce suffixe, augmenté d'un suffixe *-to-, aurait donné en latin *-ōsus* (anc. *-ōsso-*, de *-o-wəgt-to- ou *-o-wənt-to-, § 118). Il s'est beaucoup développé pour former des adjectifs tirés de substantifs (v. O. Schönwerth-Weyman, *A. L. L.*, V, 192) : *annōsus*, *formōsus*, *piscōsus*, *minōsus*, *generōsus*, *libidinosus*, *gloriōsus*, *officiōsus*, etc. Sur la graphie *formōnsa*, v. § 132. Exceptionnellement, un adjectif en *-ōsus* est tiré d'un verbe dans le cas de *bibōsus*, créé d'après *annōsus*, *formōsus*; Gellius (III, 12) remarque avec raison que *bibōsus* au lieu de *bibax* (§ 629) est incorrectement formé.

C. — NOMS EN *-y- ET *-w̥-.

§ 581. Précédé d'un élément *-y-* ou *-w̥-*, le suffixe thématique a également servi à former un bon nombre de noms, généralement adjectifs.

Le suffixe *-w̥- est beaucoup moins répandu que le suffixe *-y-. On l'observe en grec dans les substantifs att. *vīss* « maladie » (ion. *ῳσσες*), att. *ὅρος* « limite » (corc. *ὅρος*; ion. *ὅρος*; crét. *ἥρος*) et att. *ἥρης*, fémin. *ἥρη* « garçon, fille » (arc. ou mess. *ἥρη*, ion. *ἥρης*, *ἥρη*, dor. *ἥρης*, *ἥρη*) et dans des adjectifs isolés comme att. *μῖνος*, « seul » (ion. *μῖνως*, dor. *μῖνως*), *σίς* « seul » (cf. zend *aera-*, v. perse *aits-*

« id. »), att. ὁλός « entier » (ion. ὁλός, cf. lat. *saluus*, skr. *sdrivah*), κανός « vide » (ion. κανός, l' 376), ion. θεσπές « impétueux » (E 30 ; de *θερπες, cf. θερπυμα), ξένος « étranger » (ion. ξένος, éol. ξένος, corc. προξενός, Coll. 3185, 3), κακός (bœot. κακός) ; cf. § 63.

En latin, on rencontre le suffixe *-uo- dans une petite catégorie d'adjectifs désignant des couleurs : *flavos*, *fulnos*, *furnos*, *giltos*, *beluos*, *rânos* (§ 163 Rem. I), et dans *cainos*, qui désigne un défaut physique (cf. skr. *kuluh* « chauve ») ; deux vieux mots communs au grec et au latin sont *λαΐς* et *σκαιός*, *larmos* et *scenos* (§ 241). Mais de plus, le suffixe *-uo- s'est conservé en latin dans *vivos* (skr. *jivah* « vivant »), d'où l'analogie l'a introduit dans *mortuos* (cf. skr. *mifidh* « mort ») et on l'observe dans une brève série d'adjectifs tirés de racines verbales, où il a une valeur tantôt active et tantôt passive, et souvent avec une nuance de possibilité : activement, *relienos* « qui reste » (§ 204), *assidnos*, *pocnos* « qui peut faire mal », *rignos* « qui arrose », *gnânos* « actif » (§ 163 Rem. I), sans doute aussi *clinos* « pente » (proprement « qui penche », cf. *inclinare*) et *rînos* « ruisseau » (proprement « coulant ») ; passivement, *arnos*, *pascnos* (cf. Pl. Truc. 150 : *nōn arnos hic sed pascnos est ager*), *perspicnus* « transparent » (propr. « au travers duquel on peut voir »), *coednos* « qu'on peut couper » (d'où « taillis », Plin. Ep., V, 6) et le contraire *incidnos*, *individnos* « qu'on ne peut diviser ». Le même suffixe a été développé sous la forme -nuos dans *nocinos*, *sattnos*, *stattnos*, *stricttnos*.

§ 582. Le suffixe *-yo- au contraire a pris dans les deux langues une extension considérable. En dehors de quelques adjectifs anciens tirés d'adverbes (ἀντίς, lat. *antīas* « cheveux du front », cf. v. h. a. *andi* « front »), marquant la position dans l'espace (*πέ(σ)της*, § 56, *medins* ; *επιτης*) ou à demi pronominaux (*ἄλιος*, § 57 ; *alios*), on peut distinguer deux catégories d'adjectifs en *-yo-.

L'une comprend des dérivés de verbes, exprimant l'idée que l'action peut ou doit s'accomplir : ἀγεις « vénérable »

(ἀξέμας), ἀξιός « haïssable » ; *eximus* « à prendre à part, remarquable, distingué » (exemple presque unique en latin).

L'abstrait correspondant s'exprime par le féminin ou le neutre : *μάνια* « folie », *πενιά* « disette », *σφύγη* « sacrifice », *ἐρίτη* (n. plur.) « débris » ; *οδίου* « haine », *στήδιον* « zèle », *ταρδίνη* « ennui », *fragium* « fracture », *furia* « fureur », *pluvia* « pluie ». Ce type se confond avec le type d'abstraits en *-ya- tirés d'adjectifs (§ 584) ; il s'est développé en latin pour fournir un second terme à des noms d'action composés, parallèles aux noms d'agent dont le second terme est un thème racine (§ 558). Mots neutres : *indictum* (*index*), *iudicium* (*iudex*), *auspicium* (*auspex*), *praesidium* (*praeses*), *comitium* (*comes*), *consilium* (*consul*), *exilium* (*exile*), *suffragium*, *obsequium*, *conubium*, *iurisdictum*, *parricidium*, *stillicidium*, *aedificium*, *lectisternium*. Mots fém. : *inedia* « diète », *vindemia* « vendange », *exuviae* « dépouilles » (*exufo*), *exequiae* « obsèques », *suppetiae* « secours », *excubiae* « garde », *iustina* « ruse ».

En grec, θεωρητικός (de θεωρέω), συζητητικός (de συζητεῖ-μαι), κακολογικός (de κακολογέω), etc., peuvent aussi bien s'expliquer par le § 584.

§ 583. L'autre catégorie d'adjectifs en *-yo- (*-ya-) comprend des dérivés de substantifs. Le suffixe a servi en effet à tirer des adjectifs de la plupart des thèmes nominaux existants. Ainsi en grec ιενός de ιενεί, τάπιος de τάπι, πολέμως de πολέμεος, τηλεπος de τηλεπί, θεραπευτικός de θεραπεύω, etc. ; en latin, *ludius* de *ludus*, *narmius* de *narmus*, *patrins* de *patr*, *régius* de *rex*, *sublincens* de *sublica* (ou *sublices*, n. pl.), *maxims* de *maxa*, *nolinrins* de *nolinr*, etc., certains employés substantivement.

Sur l'extension de ce suffixe, v. §§ 586 et 587.

Remarque. — Le suffixe -ius sert notamment en latin à former des noms propres : *Publius* (à côté de *Publi-cois*), *Servius*, *Mammius*, *Tullius*, *Asturinus*, *Porcius*, *Litanus*, *Lucius*, *Statius*, *Cibdilius*, *Varius*, etc.

§ 584. Comme dans le cas cité au § 582, le neutre ou le féminin correspondants s'employaient avec une valeur abstraite : par ex. en grec θελατήριος de θελατήριος. (tiré de θελατήριος).

πατέριον (de *πατέρ*), *πατρίδιον* de *πατρίς* (tiré de *πατέρ*), *μαρτύριον* (de *μάρτυρ*), *τεῖον* (de *τεῖνεται*), *ἀγγελία* (de *ἀγγείλλεται*) ; en latin *senium* (de *senex*), *sominium* (de *somnus*), *dominium* (de *dominus*), *conditrium*, *dormitrium*, *nominitrium*, *familia* (de *familius*), *colonia* « lieu d'habitation » (Plaute, Aul., 576 ; de *colonus*), *militia* (de *miles*).¹

Sous la forme féminine, ce suffixe a pris une grande extension pour former des abstraits tirés d'adjectifs. En grec, *σοφία* de *σοφός*, *κακία* de *κακός*, *τρωία* de *τρωίος*, etc. (cf. *θεοφροσύνη* de *θεοφρόσυος*, § 582) ; v. Chantraine, *Forme*, p. 78. Dans certains mots, le nominatif-accusatif présente un -*η* à côté de -*ᾰ* : *ἀκρίβηνa* et *ἀκρίβεται* (*ἀκρίβειην* n. 297, etc., *ἀκρίβεταιν*, Hérod., VI, 69). Il s'agit de la confusion de deux suffixes différents, l'un en *-y-*a*- (alternant avec *-y-*o*-), l'autre en *-y- spécialement caractéristique du féminin et auquel le sanskrit répond par -*i*.

En latin, *prudentia* de *prudens*, *sollertia* de *sollers*, *audacia* de *audax*, *iracundia* de *iracundus*, *miseria* de *miser*, *peritia* de *peritus*, etc. Sur la forme -*is* du suffixe, v. § 587 b et cf. § 722.

REMARQUE. — Sur l'emploi du suffixe *-yo- à la fin du second terme de certains composés, v. § 644.

§ 585. Sous la forme neutre, ce suffixe exprime souvent en grec (postérieurement à Homère) ce qu'on appelle le diminutif : *παιδίον* « petit enfant », *Οὐράριον* « petit animal », *ἴκριδίον* « petite lampe », *βαστρίγιον* « petite grappe ». Sur les diminutifs grecs en -*ιον*, voir W. Petersen, *Greek diminutives in -ιον*.

La valeur « diminutive » n'est souvent que l'expression d'un sentiment qui s'attache à l'objet. Ainsi les termes d'affection sont fréquemment des diminutifs neutres, employés surtout au vocatif : *Πλυκίον*, *Ξανθίον*, en latin : *mea Glycera*, Andr. 134 ; *mea Phronesina*, Truc. 362. Ce fait explique la grande extension prise par les diminutifs dans la langue populaire (§ 553 Rem.).

Le suffixe de diminutif se présente souvent combiné avec des éléments tirés des thèmes auxquels il s'ajoutait (§ 553). Ainsi sur *ἀστεῖον* (de *ἀστε-*), on a formé les diminutifs *ἀστειόν*, *ἀστειόν*, *ἀστειόν*, *ἀστειόν*, etc. ; sur *καπνόδιον* (de *καπνό-*), on a formé *καπνόδιον*, *μυριπόδιον*, *οφθαλμόν*, etc. ; sur *ἰχθύδιον* (de *ἰχθύ-*), on a formé *ἰχθύδιον*, *κυνόδιον*, *παιδίδιον*, etc. De la même façon ont été formés les suffixes *-άριον* (*ἄρη-άριον*), *-άριον* (*ἄριττ-άριον*), *-άριον* (*ἴζ-άριον*), *-άριον* (*τριγ-άριον*), etc. Ces divers suffixes sont parfois même combinés entre eux : Aristophane emploie *βούραριον* « petite vache » (Ois. 585) ; de *βεστία*, lui-même diminutif de *βέσσα*, on a formé *βεστιάριον*, *βεστιάριον* à côté de *βεστιάριον*, *βεστιάριον*.

§ 586. Dès l'indo-européen, le suffixe *-yo- (*-yā-) prêtait particulièrement à des élargissements du même genre.

Combiné avec des éléments vocaliques, il a formé les suffixes *-ειος*, *-ειος*, *-ειος*, *-ειος* en grec, *-ens* en latin.

Exemples : *ἀνεγγαλός* (de **ἀνεγγαλ-ειος*), d'où *νεραλός* (*νεραλός*), *ἔρωτός* (de **ἔρω-γειος*), d'où *ἔρωπειος* (*ἔρωπειος*), *γριειός*, *ξιδειός* (de **ξιδε-γειος*) d'où *ταντειός* (*ταντός*) ; *lupens* (de **λαγεyo-*?) ou *ignens* (de **igneyo-*?) d'où *laurus*, *lapideus*, *aerens*, et les substantifs *aluenus*, *cauca*, *mantea* « sentine » (Pl. Cœc. 99), etc.

REMARQUES. — I. L'ionien répond généralement à l'attique *-ειος* par *-ειος* (*ἀνεγγαλέιος*, *νεραλέιος*) ; dans des mots comme *βεστίας*, *χαλκίας*, *αργείας*, *τριγίας* (que l'attique a sous la forme *βεστίας* *χαλκίας* *αργείας* *τριγίας*), l'*η* était étymologique (*βεστίας* du thème **βεστि�-* ; cf. le Béotien *βεστιός* ; surnom de Mercure).

II. Le suffixe grec *-ειος*, lat. *-ens* sert notamment à former des adjectifs tirés de noms de matière : *ἄργιλος*, *μέλισσος*, *χαλκίας*, *αργείας*, *τριγίας*, etc. Il se combine d'ailleurs souvent avec le suffixe *-ino- (§ 575) : *βεστίας*, *βεστίνιος*, etc. Il sort d'un indo-européen *-ye- comme le prouve le sanskrit : *bhr̥uyāñjih* « d'or », de *bhr̥uyam* « or ».

§ 587. Les formations suffixales complexes dont *-yo- est le dernier élément, sont extrêmement nombreuses en grec et en latin. Il suffira d'en donner quelques exemples.

a) Le suffixe *-iér-, *-iér- (§ 611), combiné avec le suffixe *-yo-, a donné en grec *-τρεψ-* (-τρεψ-) en latin *-tōrīns* (-tōrīnum), v. § 584. Ce suffixe a même été employé en l'absence de tout mot en *-τρεψ-* ou en *-ter-*; ainsi dans gr. *ἀπωτέλεσμα*, *τικτύρινον*, lat. *territorīnum*, etc.

b) Avec un suffixe *-τ-ια*, devenu *-ia*, le grec a développé toute une catégorie de substantifs abstraits parallèle à la catégorie des mots en *-oi-* (§ 592): *ἰδεότητα* (§ 71; cf. *ἴδειται* § 451), *ὑπεργένετη* (N 369; cf. *ὑπεργίνεσθαι*; B 349), *εὐθετη* (B 339), *βοργιάστη* (A 672), etc. Voir Chantraine, *Form.*, p. 83.

C'est apparemment des mots comme *hospi-tium* ou *dīmīt-ia*, *milit-ia* qu'est sorti en latin le suffixe *-itīnus* (*seruitīnum*), *-itīs* (*lartīfīa*). Ce dernier forme un grand nombre de noms abstraits tirés d'adjectifs: *amicitīa*, *daritīa*; *pudicitīa*, *tristitīa*, etc. Il a souvent la forme *-itīes*, surtout à l'époque ancienne: *segnitīes*, *nastitīes*, *mollitīes*, *nōtīes*, *amāritīes*, *cānītīes*, *tristitīes*, etc. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 113.

c) Le suffixe *-ārius* est un des plus seconds de la langue latine; il sert à tirer des adjectifs de substantifs très variés, et même d'autres mots (ainsi *datīrius* = «susceptible d'être donné», Pl. St. 258). Il a pris dans les langues romanes une extension considérable; il a même passé par voie d'emprunt dans les langues celtiques et germaniques et jusqu'en slave. Le point de départ en est sans doute pour quelques mots le suffixe **-ari-* (§ 591 Rem.), mais il en a un autre dans le suffixe **-āsio-*, qu'attestent les langues italiques (osque *sakratīas*, *herr-nasīas*, ombr. *uruasīer*, *pleuasīer*). Les adjectifs en *-ārius* sont extrêmement nombreux à toutes les époques de la langue (v. les listes dressées par Paucker, *K. Z.*, XXVII, 113).

III. — Noms à suffixes en *-i-* et en *-u-*.

§ 588. Le grec et le latin ont conservé quelques noms anciens à thèmes en **-i-* ou en **-u-* (cf. § 714).

Substantifs en -i- : grec *ἴες* « brebis », *ἴγες*, *ἴως* « serpent », *ἴδης* « ville », latin *anguis* « serpent », *apis* « abeille », *anis* « oiseau », *corbis* « panier », *fuscis* « épée », *scobis* « copeau », *torris* « tison », *trndis* « croc », *mare* « mer ».

Substantifs en -u- : grec *γέννα* (fém.) « menton », *πόδια* (masc.) « bras », *γένους* « genou », *ἴπου* « bois » (§ 712), *ψήφος* « hydromel », latin *algus* « froid », *arcus* « arc », *currus* « char », *gradus* « pas », *lacus* « lac », *metus* « crainte », *penus* « provision », *imperius* « élan », *sexus* « sexe », *specus* « caverne », *aenis* « aiguille », *anus* « vieille femme », *fidus* « ides », *manus* « main », *tribus* « tribu », *cornu* « corne », *gelu* « glace », *genn* « genou », *pecu* « troupeau », *vern* « broche », etc.

Il y avait peu d'adjectifs simples en -i- : gr. *τρόπις* « gras », lat. *dulcis*, *īngis*, *rūdis*, *tūrpis*. Au contraire le type en -u- était assez développé parmi les adjectifs : gr. *βαθύς*, *βαρύς*, *βραδύς*, *βράχυς*, *γλυκύς*, *θαρύς*, *ἴλαχυς*, *εὔρυς*, *τύπις*, *θραύς*, *λυγύς*, *πλατύς*, *ταχύς*, *λίξις*, etc., qui ont presque tous des correspondants exacts en indo-iranien. En latin ces adjectifs ont passé généralement à la flexion en -i- (§ 717) : *brevis*, *dulcis*, *gravis*, *leuis*, *mollis*, *pinguis*, *sudans*, *tenuis*, etc.

Sur l'emploi du suffixe *-i- en composition, v. § 643.

REMARQUES. — I. A côté des thèmes en *-ā-, l'indo-européen possédait des thèmes en *-ū-. Il est malaisé de distinguer les uns des autres, car la flexion les a à peu près confondus (§ 728). Tels sont en grec : *ἴγλας*, *ἴαγλα*, *γίλας*, *νίκλα*, *օργλα*, *ὄργλα* (thème racine, § 556), *ελάθλα*, *χίλας*; ou en latin : *socrus* (cf. akr. *त्राप्ति-॑* « mère du mari »). Les thèmes en *-i-, dont *ἴνις* offre un exemple en grec (§ 715), ont souvent été élargis d'un suffixe à dentale (grec *ἄρνις*; gén. *ἄρνιδης*) ou à gutturale (latin *-i-x des noms de femelles, § 629). Sur les traces de thèmes en *-i- dans la flexion latine, v. § 719.

II. En grec, les thèmes en *-i- se sont parfois confondus dans la flexion avec les thèmes à dentale (§ 693). Le mot *ἴπις* fait au génitif *ἴπιδης* par passage à la flexion en -id- ; mais l'accusatif *ἴπιν* conserve l'ancienne flexion, attestée en sanskrit dans le mot *drīḥ* m. « ennemi ».

III. En latin, le suffixe -i- s'est ajouté à d'anciens thèmes racines, par exemple dans *ndu-i-s* (§ 556) ou *mens-i-s* (§ 702). En revanche, les mots à suffixe -u- ont parfois passé à d'autres flexions au cours de l'histoire du latin : *socrus* est devenu *socra* (dat. *socratē*, Corr., III, 655) et *socra* (Neue-Wagener, I, p. 891) ; *arcus*, *riculus*, *corna*, *gelu* hésitent, comme *domus* et *sonus*, entre la 2^e et la 4^e déclinaison : gén. sg. *argui* (Lucr., VI, 526),

n. pl. *rieta* (id., V, 1061), acc. sg. *cornuum* (Ter. Ean. 775), acc. sg. *gelum* (Lucr., VI, 877). Le mot *penuis* admet trois types de flexion différents : gén. *penuis*, *pensi* et *peneris* (ou *peneris* ou *pemleris*).

IV. Sur les nominatifs en -ēs de théâtre en *-i-, v. § 732.

§ 589. L'indo-européen connaissait aussi des suffixes comprenant la voyelle -i- ou -u- précédée d'une des consonnes *l*, *m*, *n*, *r*, *t* (cf. les suffixes étudiés §§ 566 et ss.).

Le grec et le latin ont conservé isolément quelques mots de ce type :

gr. ἄγλιας, θέρλιας ;

ἴκμις, φερμις, θίμις ;

τύνις, ὕννις, χήνις ; λυρίς, θρύρις ;

ἄκρις (skr. अक्रिः « angle »), Ἀρπις, Ἀρπις ; βάρης, καύρης, ἐρησοῦ ;

lat. *nermis* ;

amnis, *clanis*, *crinis* (cf. *cris-la*), *ignis* ;

acris, *inter* et quelques adjectifs comme *acer*, *sacer* (n. pl. *sacreti*, Plaute, Rud. 1208) à côté de *sacri* gén. *sacri* (§ 571), etc. C'est le suffixe -ri- que contiennent les adjectifs *funebris*, *muliebris* (de *fanes-ri-, *mulies-ri-, § 128). Sur la distinction des genres dans *acer acris*, v. § 224.

§ 590. Deux catégories surtout sont importantes : les adjectifs en -li- du latin, les noms en -i- et -iu- du grec et du latin.

Le latin répond par *humilis* et *similis* aux adjectifs grecs γῆρακτος et διατάκτος. De même, à côté des adjectifs en -ulus (v. § 572), il a des adjectifs en -ilis tirés de verbes et qui expriment la possibilité : *bibilis* (cf. *bibulus*), *agilis*, *docilis*, *habilis*, etc. Ces adjectifs sont parfois tirés des participes passés : *fictilis*, *fissilis*, *flexilis*, *missilis*, etc. Sur -atus a été fait -atilis dans *ferratilis* (de *ferratus*), *umbratilis* (de *umbratus*, *umbrare*), etc. Voir Leumann, adj. *auf-lis*. — Sur *uigil*, *pugil*, v. § 718.

En relation sans doute avec le suffixe d'instrument -blum (-bulum, § 577), s'est développé un suffixe d'adjectif -bilis, exprimant la possibilité et qui a pris une grande extension ;

il est généralement tiré du thème du présent : *sitibilis, amabilis, luctuabilis, flabilis, intelligibilis* (d'où sans doute *docibilis, horribilis, etc.*), *mobilis, nobilis, audibilis*; parfois du thème du participe passé : *flexibilis, sensibilis, visibilis, etc.* Dans quelques adjectifs plus anciens, il est tiré de la racine même, *nobilis*.

§ 591. Le suffixe *-li-* s'ajoutait aussi à des thèmes nominaux pour former des adjectifs : *fidelis*, de *fides*; *tribalis*, de *tribus*. Il s'est particulièrement développé sous les deux formes *-alis* et *-ilis*, empruntées aux thèmes en **-d-* et en **-i-*; exemples : *stalilis* (de *sta*), *libralis* (de *libra*), *animalis* (de *anima*, d'où le neutre *animal*, ancien *animale*, § 219, employé substantivement), qui ont entraîné *annalis* (de *annus*), *fatalis* (de *fatum*), *capitalis* (de *caput*), *hospitalis* (de *hospes*), *virginalis* (de *virgo*), *manalis* (de *manus*), etc. De même *aedilis* (de *aedes*), *civilis* (de *civis*) ou *senilis* (de *senex*, gén. *senis*) ont entraîné *sonnrilis* (de *scurra*), *seruialis* (de *servus*), *virilis* (de *vir*), etc.

REMARQUE. — Il y a eu en latin un suffixe *-ri-* dont on rencontre la trace dans les substantifs comme *exemplar* anc. *exemplare* (§ 219), *laquear*, *puluar*, mais qui ne s'est maintenu pour former des adjectifs que sous la forme allongée *-bris* (§ 587). Dans *similliris*, *parillaris*, *stellaris*, *Ir* est dissimilé de *I*. — La liste des adjectifs latins en *-alis* (*-aritis*) est donnée par Paucker, *K. Z.*, XXVII, 113.

§ 592. Les suffixes **-tei-* et **-teu-* servaient à former des noms tirés de verbes. L'emploi est fort ancien en indo-européen, où il semble que le suffixe **-tei-* ait été d'abord et surtout employé en composition (Meillet, *B. S. L.*, XXV, 123).

On trouve en grec et en latin quelques vieux mots de ce type qui n'ont aucun rapport avec une flexion verbale. Ainsi en grec *μάνεις*, *ἵπις* « limon, fange » (Φ 321), *ἀπτίς*, *ἅρτος* (skr. *udita-*), en latin *hostis* (got. *gatis* « hôte »), *artus*, *jetus*, *ritus*, *nullus* « visage » (got. *wulþus* « honneur »), etc.). Mais les deux langues ont utilisé les deux suffixes pour former un nombre considérable de noms d'action.

C'est en grec que le suffixe **-tei-* a été le plus second ; il y a pris un développement presque illimité, pour créer, sous la

forme *-σις* (§ 87), des noms d'action féminins : *βάσις*, *βοσκή* « nourriture » (T 268), *δόση* « fait de donner », *θέση* « fait de placer », *γένεση* « fait de naître », *γνῶση* « fait de connaître », *καύση* « fait de brûler », *πτώση* « fait de tomber », *ζήση* « fait de voir », *πάση* « fait de se placer », *τίκη* « fait de punir », *φέση* « fait de naître », etc. L'occlusive dentale se maintient après une sifflante : *πίση* (Hésiode), *πύση* (Eschyle, Thucydide), plus tard remplacés par *πίση*, *πύση* (§ 546) ; sur *φάση* v. § 87.

Sous la forme *-σις* le suffixe a été généralisé, parallèlement au suffixe *-μα* (§ 623) ; de là *ζεύση* (d'après *ζεύγνυμι* et *ζεύγειν*), *λεύψη* (cf. *λεύψειν*), *πλάση* (cf. *πλάσειν*), *βεβηση* (d'après *βεβημα*, au lieu du plus ancien *βύση* qui est chez Platon), etc. Il a été ajouté aux thèmes verbaux les plus variés : *αιτίαση* (Antiphon), *αισθηση* (Platon), *ελωση* (Hérodote), *ζήτηση* (Hérodote), *μάθηση* (Thucyd.), *ἔγραψη* (Platon), *ποίηση* (Hérodote), *κάθηση* (Hérodote), *κάκωση* (Thucyd.), *θεραψη* (Aristote), *φύλαση* (Sophocle), etc.

Voir surtout Chantraine, *Form.*, p. 275, et Holt, *Nomina en -σις*. Sur la différence de sens des mots en *-σις* et en *-μα*, v. § 623.

§ 593. En latin, le suffixe *-te*i*- n'a formé lui-même qu'un petit nombre de noms féminins, comme *ars*, *fors*, *gens*, *mens*, *mors*, *pars*, *sors*, dans lesquels au nominatif singulier l'*i* est tombé (§ 224). Les mots *cutis*, *ratis*, *sitis* ont conservé leur *i* final parce que la syllabe précédente était brève ; dans *messis*, l'*i* a été rétabli ou maintenu, comme dans *pestis*, *vestis* ou *nectis* (ce dernier passé au masculin).

Mais le suffixe *-te*i*- a servi de base à une formation suffixale complexe des plus productives, *-ti-ōn-*, qui sera étudiée au § 620. — Sur les adverbes en *-tim*, v. §§ 719 et 779.

§ 594. Le suffixe *-te*eu*- a formé en grec un certain nombre de noms d'action féminins, en partie tirés de verbes dérivés : *γραπτή* (v. 229), *ἀλευτή* (§ 503), *θετή* (§ 82), *ἐθητή* (§ 150), *ἀκοντιστή* (Ψ 622), *αὐθαριστή* (B 600), *ἔργηστή*

(N 731), ἀπειπτίς (Callim.), φλεγμωτός (Hippocrate), etc. Mais cette formation, qui est fort ancienne dans la langue, ne s'y est pas développée. Cf. Chantraine, *Form.*, p. 290.

En latin au contraire, le suffixe *-teu- a fourni un nom d'action (masculin) à nombre de verbes : *actus* « fait d'agir », *essus* « fait de manger », *partus* « fait d'enfanter », *nictus* « fait de vivre », *frustratus* « fait de tromper », *déspicatus* « fait de mépriser », etc.

Très nombreux dans la période ancienne, les substantifs en *-teu- ont généralement été remplacés au cours de l'histoire par des dérivés à suffixes variés (en *-tūra*, § 580, et surtout en *-tion-*, § 620). Mais le type en *-teu- est resté vivant comme un élément du système du verbe, auquel il fournissait les supins en *-ta* (-tui) et en *-tam* (§§ 541-542).

Sur les dérivés en *-tūdo*, *-tūs* (-tūtis), v. §§ 619 et 626.

§ 595. Aux formations en *-ei- et en *-en- se rattachent encore deux suffixes qui ne sont attestés qu'en grec, où ils ont eu un développement inégal : *-di- (noms féminins en -*ai*), *-eu- (noms masculins en -*eū*).

Les noms en -*ai* sont anciens dans la langue ; v. Chantraine, *Form.*, p. 115. Ils comprennent quelques noms abstraits : εἶναι « bien être » (Hérodote, I, 85), ἀπείρο « absence » (id., IX, 85), συνείρο « réunion » (id., VI, 28), τῆχνο (dor. ἄχνη) « écho », πείθω « persuasion » (att.), πειθώ « information » (Eschyle Sept. 370), φιλήω « épargne » (H 409), χρεῶ « besoin » (A 341), μελλώ « retardement » (Esch. Ag. 1356), κινώ (= κινέσις, Διαρροή Hésych.), κεθώ (= βλάστη, Hésych.), etc. Mais les plus nombreux sont des noms désignant des qualités et s'appliquant à des femmes : κερίνω « cendrillon » (§ 27), κερπώ « rusée » (Arist. Chev. 1068), μερπώ « belle », θεκλώ « nourrice », βασιλώ « reine », ἀνθρωπώ (= γυνή, παρὰ Λάκων Hésych.). La littérature ne donne pas idée de l'extension de ce suffixe, qui avait un caractère populaire, servant à former des sobriquets et des surnoms et est resté très vivant en grec moderne. Il est répandu dans l'onomastique ('Αγαθή,

Ἀλεξάνδρα, Ἀστυνά, Ἀγίλια, Ἑρμόνια, Παρθένος, Εἴτη, Θεοχάρη, Καλλοφύ, Κυνόη, Λητώ, Μητρόη, Μερράνη, Νίκη, Ηβδομά, Ἄγρια, Ψεπτρά, etc., cf. § 631). Il est souvent combiné avec une consonne géminée ou avec un vocalisme *i long* du radical, ce qui en souligne le caractère populaire (§ 233 Rem.): μήτινή « femme enceinte, qui a des envies » (*μήτινται*), λεγώνη « femme en couches » (delph. λεγύνη, § 93), etc. ; πίτω « sorte d'oiseau », τίτιο « lumière du jour », etc.

§ 596. Les noms en -έως sont essentiellement dérivés d'autres noms. A l'époque la plus ancienne, ils sont dérivés de noms d'action en *-o- (§ 560), plus tard de substantifs quelconques, pour exprimer l'agent, le fabricant, le fonctionnaire, quelquefois l'instrument (*χαντρίς, τραπέζης*), rarement le lieu (*θεραπεύς, σελήνεός*). V. Chantraine, *Form.*, p. 125.

Exemples : ἄγριός « chasseur » (Pind. Esch., ἄγρος), ἄγρυπτος « transporteur » (Hérodote, II, 179, ἄγρυπτος), ἀγχιστεός « proche parent » (Hérodote, V, 80), ἄδειος « pécheur » (π 349), ἀριστεός « noble » (Γ 44, ζ 34), ἀρρεπεός « laboureur » (Théocr. 25, 1), βασιλεός « roi » (origine inconnue), βαρπός « teinturier » (Platon), βραβεός « caution » (trag.), γραμματεός « scribe », γραμμέος « secrétaire », εὐγγραφεός « écrivain », δοναρεός « lieu planté de roseaux » (Σ 576), δραματεός « comédien » (Eurip.), λεπεός « prêtre » (Α 39), λεσσεός « cavalier » (Β 830), λιραρεός « potier » (Σ 601), κνωπεός « foulon » (Hérodote, IV, 14), μελισσεός « apiculteur » (Aristote), νηρεός « pasteur » (Σ 525), οικεός « domestique » (Ζ 366), ὥστεος « soutien » (Δ 132), πορπεός « guide » (Τ 325), πρατεύεος « ambassadeur » (Hésiode Bôuci, 245), παρφυρεός « pécheur de pourpre » (Hérodote, IV, 151), πολερεός « forgeron » (Xénoph.), σκάραπεός « terrassier » (Eurip.), σκύτεος « cordonnier » (att.), σφραγεός « meunier » (Eurip.), τοκεός « père » (Γ 140), τομεός « couteau » (Plat.), τραπεζεός « chien domestique » (Χ 69), φαρμακεός « pharmacien » (att.), φονεός « meurtrier » (Ι 632), φορεός « porteur » (Σ 566), γαλενεός « forgeron » (Δ 187), etc.

Sur les verbes en -εῖν dérivés de substantifs en -εῖς, v. § 371.

§ 597. Les noms en -εῖς ne sont jamais composés : ἀυτή-πεῖς, αὐτοῦ-πεῖς; ne font pas exception, puisqu'ils sont tirés de θυγάτης et de αὐτοῦ-πεῖς; pas davantage τύσκεις (E 505) « ayant la fonction de cocher » tiré de τύσκεις; « qui tient les rênes » ou ἐπερπατεῖς (I. 364) « trompeur de profession » tiré d'un *ἐπι-πεῖς « à la voix habile », non attesté. On notera d'ailleurs que *ἐπερπατεῖς entraînait difficilement dans un vers épique.

Quand il existe un composé correspondant pour le sens à un nom en -εῖς, le composé est du type thématique (§ 560) : ἄγωνεις mais ταῦθ-ἄγωνεις, γραψίς mais λόγο-γραψίς, πομπίς mais φυγῆ-πομπής; ou θεῖ-περιπέτης, νομεῖς mais ὄγρο-νομεῖς, τραπέζης mais σκυταλο-τραπέζης (H 221), τραπέζης mais κυρο-τραπέζης, φονεῖς mais ἀνθρώπο-φονεῖς (A 242), φορεῖς mais ὕδρο-φορεῖς, etc.

IV. — Noms à suffixes en -.

A. NOMS NEUTRES EN *-εῖ-.

§ 598. Le suffixe *-εῖ- paraît avoir été très répandu en indo-européen, mais a cessé de bonne heure d'être productif.

Il servait d'abord à former des noms d'action de genre neutre ayant le vocalisme radical e et portant le ton sur la racine : type gr. γένες, gén. γένεως « fait de naître, naissance, race », lat. *genus generis* (skr. jñānah, gén. jñānasah), ou (f)έτης, gén. (f)έτησης; « parole » (skr. vdcāh, gén. vdcasah); à côté du thème racine conservé dans le génitif grec (f)έτης; lat. nōx nacis, skr. नात्क्, § 557).

Les noms neutres en *-εῖ- sont en étroite relation avec les noms d'action thématiques étudiés au § 560. Comme eux, ils se rattachent souvent à des verbes et lorsque le verbe a au radical le vocalisme zéro ils empruntent généralement ce vocalisme au verbe au lieu du vocalisme -e- qui leur est habituel.

Ainsi, de la racine qui fournit le verbe *πίσχω*, *πίσχων* (de **πίσθ-σχω*), *ἴσθων*, *πίστηθων*, le nom en *-es- est *ἴσθες*, général en grec, depuis Homère. Mais à côté de *ἴσθες*, l'attique a souvent *ἴσθες*, d'après *ἴσθων*; la tendance est ancienne; car au lieu de **πίστηθες*, qui n'entrerait pas dans l'hexamètre, Homère emploie déjà *πίστηθες* (n° 201).

Sur les noms neutres en *-es- du grec, v. Chantraine, *Form.*, p. 414.

REMARQUE. — Le rapport des noms neutres en *-es- et des noms d'action thématiques est attesté par des confusions entre les deux. Ainsi la coexistence d'un thème neutre *peyo-* (attesté par *τύπον* *άργαν* Hés.) et d'un thème masculin *peyo-* a entraîné le pluriel *ἔπυα* « les chars ». En latin **pens-es-*, **wed-es-* (non attestés; cf. ombr. *mēta* « ius » de **mētar*) se sont confondus avec **pond-o-* (abl. *pondō*) et **wod-o-*, de là les formes *pondus* gén. *ponderis* et *wodus*, *woderū*.

§ 599. Exemples grecs. A vocalisme radical e : *βέλος* « trait » (*βέλλω*; cf. *βελός* et *βελτί*) ; *βλέπες* « regard » (*βλέπω*) ; *γένεσις* « naissance » (*γίγνομαι*; cf. *γένεσις*, *γένεται*) ; *βίρες* « peau » (*βίρω*; cf. *βερά*) ; *ἴθες* « siège » (rac. **sed-*) ; *ἴθες* et *ἴθησις* « coutume » (cf. lat. *instans*) ; *εἴδος* « apparence » (rac. **weid-*) ; *ἴπεις* « parole » (rac. **weikw-*, § 235) ; *εὐχής* « prière » (*εὐχομαι*; cf. *εὐχή*, § 563 Rem.) ; *ζεῦγτος* « attelage » (*ζεύγνυμι*) ; hom. *ἴθησις* « satisfaction » (*τιθεμαι*) ; *θίρας* « été » (*θέρεμαι*) ; *κιρῆσις* « gain » ; *κῆρης* « souci » ; *κῆρις* « gloire » (rac. **klew-*) ; *κλέψεις* « vol » (*κλέψω*) ; *λίπης* « pelure » (*λίπω*) ; *λίγης* « couche » (*λίχημαι*; cf. *λίχησις*) ; *μέλος* « chant » (rac. **mel-*) ; *μίνεις* « ardeur » (rac. **men-*) ; *μέρης* « part » (*μετέρυμαι*) ; *μέρησις* « préoccupation » (*μετέρημαι*) ; *νείκης* « dispute » (rac. **neik-*) ; *νέμησις* « pâtrage » (*νέμω*) ; *ἐντεῖλης* « blâme » (rac. **neid-*, § 53 Rem.) ; *πίξεις* « poison » (*πίξω*, cf. *πίξης*) ; *πίνθης* « souffrance » (*πάσχω* § 356) ; *πίθης* « chute » (rac. **pet-* de *πίνω*, cf. § 87) ; *φέος* « torrent » (*φέω*) ; *τείχης* « mur » (rac. **dheigh-*, § 79) ; *τίλης* « terme » ; *οτίλης* et *τίλης* « toit » ; *τιρῆς* « instrument » (*τιρέω*) ; *φίγης* « éclat » (*φίγγω*) ; etc. A vocalisme radical autre que e : *ἄκης* « remède » ; *ἄρις* « sainteté » ; *ἄθης* « brû-

lure », *ἴγος* « douleur », *άγος* « articulation », *βλάστος* « dommage », *βράκτας* « vision », *θέλας* « poussée », *θάλπως* « chaleur », *θίψης* « étonnement », *θύες* « sacrifice », *λάχας* « lot », *μάθης* « instruction », *μίσος* « haine », *ἵγρα* « voiture » (v. § 598 Rem.), att. *πίθης* « souffrance » (à côté de *πίνθης*), *πόνγος* « haine », *τίχος* « étonnement », *τρίχης* « fragment » (*τρίχτης*), *φάσης* « lumière » (§ 695). La forme *λίτης* « graisse » est due à des actions analogiques.

§ 600. Les noms abstraits de qualité, de genre neutre, en *-η- ont souvent à côté d'eux des adjectifs. Il y avait à l'origine une différence de vocalisme radical entre les deux catégories, le nom abstrait ayant régulièrement le vocalisme *i*, quel que soit le vocalisme de l'adjectif. Mais on a parfois refait le vocalisme de l'abstrait sur celui de l'adjectif ; il arrive même que l'abstrait soit fait sur l'adjectif, par exemple *πρίθης* « considération » de *πρέθης*.

Exemples : *αἰσχυνής* « honte » (*αἰσχυρής*), *βίδης* et *βίθης* « profondeur » (*βαθής*), *βάρος* « lourdeur », (*βαρής*), *βρίδης* « lenteur », (*βραχύς*), *βρίθης* « pesanteur » (*βριθής*), *γλυκηνής* « douceur » (*γλυκής*), *ἔρυθρης* « rougeur » (*ἔρυθρος*), *εὐρης* « largeur » (*εύρις*), *θίρητας* (éol. *θίρητ-* dans des dérivés) « hardiesse » (*θρεπτής*, pour le vocalisme v. § 142), *κράτης* (éol. *κρατός*) « force » (*κρατώς*), *κύρης* « courbure » (*κυρής*), *μῆκης* (dor. *μέκης*) « longueur » (*μεκρής*), *πλάτης* « largeur » (*πλατύς*), *πάχης* « épaisseur » (*παχύς*), *στήρης* « solidité » (*στηρτής*), *τρίχης* et *τάρης* « qualité de compact » (*ταρτής*), *τάχης* « rapidité » (*ταχύς*), *φεύθης* « mensonge » (*φευθέτης*), *φύγης* « souffle, fraîcheur » (*φυγήρης*). L'abstrait hom. *ετενής* (c'est-à-dire **ετενής*) « étroitesse » a été fait sur l'adjectif *ετενές* (att. *ετενές*, éol. *ετίνες*). Quant à *καλλης* « beauté », il s'y trouve un suffixe complexe qui ne peut être que *-nes- ou *-yes- ; en face de l'adjectif *καλλ(F)ης*, att. *καλλέης*, etc. (§ 61), le premier terme de composé *καλλη-* donne lieu de préférer *καλλης* (v. § 603).

§ 601. Nombre de noms neutres en *-η- sont des mots iso-

lés qui désignent des objets usuels, des parties du corps ; ils se retrouvent souvent dans deux ou plusieurs langues, ce qui établit l'ancienneté du suffixe.

Ainsi *āvō-* « fleur », *βρίπο-* « enfant », *γάλα-* « lait », *άλφο-* « laine », *έπω-* (avec esprit rude d'après *έπων*?) « ulcère », *έπτε-* « armes », *ἴπεσσ-* « espace obscur », (*F*)*έτη-* « année », *θῆ-* « sueur », *μεθία-* et *μιζε-* « parties sexuelles », *μόσσ-* « crasse », *νίψ-* « nuage », *ξίψ-* « épée », *τάχτη-* « mer », *τίς-* « graisse », *τάχ-* « passage », *τίς-* « membre viril », *βέργο-* « étoffe », *βήθο-* « membre », *βήτ-* « froid », *αὐτή-* « jambe », *αὐθτο-* « peau », *ὕδω-* « eau » (cf. *ὕδωρ*), *φίρπ-* « voile », *χάζ-* « abîme », *γαῦς-* « lèvre », etc.

§ 602. En latin, les exemples de ces diverses catégories sont beaucoup moins nombreux ; ils sont aussi moins clairs, ne représentant d'ordinaire que des mots isolés, sans rapport avec un verbe. Ex. *corpus*, *decus*, *faedus*, *frigus*, *genitus*, *latuus*, *littus*, *nemus*, *olus*, *omnis*, *opus*, *pecius*, *pecus*, *scelus*, *siderus*, *tempus*, *tergus*, *niscus* (pl. *niscera*), *ulcus*, etc. Sur *inignis* (pl. *inigera*) et *inunguis*, v. § 546.

REMARQUES. — I. Le mot *Venus* est un abstrait de ce type (cf. skr. *r̥̥āvati* « il désire ») employé comme nom de divinité et passé au féminin. De même *augur* (skr. *āyāh* « vertu magique ») est devenu masculin ; cf. *augustus*, *augustinus*, Ernout, *M. S. L.*, XXII, 234.

II. Les deux mots *r̥̥ī* (qui répond à skr. *r̥̥āvah* « espace libre ») et *īs* (dont est tiré l'adjectif *īstus* de **īste-*, abl. *īstesid* = *īstā* sur la pierre trouvée au Forum) supposent des primitifs **romos*, **īnos*, avec un traitement pareil à celui de *dent* (§ 114) ; **rou* et **īous* ont finalement abouti à *r̥̥ī* *īs* (§ 107). Le nom du « jus », *īs*, vieux thème racine (skr. *yādh* « bouillon »), a été rameuté à la même flexion.

§ 603. Une catégorie particulière est formée par des noms neutres où le suffixe **-es-* s'ajoute à un suffixe nasal : type gr. *τί-ν-ος* « don, prêt » (cf. *τίθεμαι*), lat. *nūmen* (de **moi-n-os* ; cf. *mūnus* et *mūltare*). Les mots de cette catégorie ont souvent un sens juridique ou religieux qui remonte à l'indo-européen (Meillet, *M. S. L.*, XV, 257).

Exemples grecs : *ἀρτο-*, *γάν-* « éclat, beauté » (cf. *τί-ν-*

μεί), γλέψος « bijou » (cf. γλέψει), θάνος, θράνος « action » (cf. θράσω), θόνος; « peuple » (de θεοθόνος, cf. θεος), έπονος « brouet », έπονος « rejeton » (cf. έπε-νο-μη), λύγος; « trace », ατρόπος « possession, bétail », λύρος; « laine » (cf. lat. *lanestris*), ατρόπος (dor. ατρόπος) « corps » (cf. ατρόψη), απέρνος; « essaim », απέρηνος « violence, insolence », τέμενος « enceinte sacrée ».

Exemples latins : *pig-nus* « gage », *sé-nus* « intérêt », *facinus* « acte rituel, exploit, crime », *fū-nus* « pompe funèbre », *mū-nus* « service mutuel », *nol-nus* « blessure ».

Dans quelques mots grecs, le suffixe *-es- est précédé d'un ancien *dh*, d'où -θ-ε- ; ainsi ἀγθός, μέγθος, στρίθος, τέλθος.

§ 604. Il existait aussi des thèmes en *-is- et en *-us-. Au second type appartient peut-être le latin *metus*, si l'on compare le thème *wetns-o- sur lequel reposent les formes du baltique et du slave (lit. *vetas*, v. sl. *vetvus* « ancien ») ; l'u de *wetns* qui peut représenter un ancien -o- représenterait alors un ancien -u- (§ 174). Mais *metus* peut s'expliquer aussi par un emploi personnifié d'un abstrait correspondant au gr. (r)έτης « année » ; c'est le cas de *Venus* et de *augur*, qui ont à côté d'eux des dérivés *metustus*, *augustus*, comme *metus* a le dérivé *metustus* (§ 602, Rem. I). — Pour le suffixe *-is-, v. § 606, Rem. III.

§ 605. Il y a en grec des noms neutres en -ος ; ce sont en grande majorité d'anciens thèmes en -y passés à la flexion en -s (v. Benveniste, *Origines*, p. 32).

Le type est ancien, mais il n'a pas été productif en grec comme le type en -ος et n'est guère attesté que dans des mots isolés : βρίτας, γίρας, γύρας, δίπας, δίπας, κύρας, κύρας, αρίπας, αρίπας, λόρας, λίτας, λίτας, σίλιας, σίλιας (cf. ακήρυς « lune », de *ακέρα-νη-, §§ 70 et 575), αξίπας, αρίπας, τίρας, φίρας (cf. φεργύρος « obscur » de *φεργυρ-νη-), etc.

Sur la flexion de ces mots, v. § 701.

B. — NOMS MASCULINS ET FÉMININS EN *-es-.

§ 606. Le suffixe en *-es- admettait aussi une flexion de genre animé (§ 796).

Comme tel, il n'apparaît en grec que dans quelques mots isolés désignant une force active, parfois personnifiée (Chantre, *Form.*, p. 422) : hom. ἡώς, att. ἡώ; « aurore » (§ 699), αἰδώς « pudore » ; sur γέλως, ἐρως, ὕπνος, passés à la flexion consonantique, v. § 695 ; sur αἴτη et αἴσι, § 615.

En latin, au contraire, le suffixe *-es- de genre animé s'est considérablement développé (à peu près autant que le suffixe *-es- de genre neutre en grec, § 598) ; il fournit des noms d'action masculins. Le type de la formation est dans un mot comme *angor* (skr. *āṅgas-*, n. « détresse », cf. *angustus*) ou comme *honor* (anciennement *bonos*, § 700), gén. *angoris*, *honoris*, de **angōs-es*, **bonōs-es* (§ 107). Sur le même modèle existent : *acor*, *albor*, *algor*, *amor*, *ardor*, *calor*, *candor*, *canor*, *clamor*, *claror*, *color*, *cremor*, *decor*, *dolor*, *error*, *fauor*, *feruor*, *flor*, *fragor*, *fremor*, *horror*, *labor*, *langnor*, *lepor*, *liquor*, *liuor*, *lūror*, *macor* (et *macror*), *mador*, *maeror*, *mācor*, *nidor*, *nigror*, *nitor*, *odor*, *paedor*, *pallor*, *pauor*, *placor*, *pudor*, *rūbor*, *rūmōr*, *sopor*, *squalor*, *splendor*, *sūdor*, *tepor*, *terror*, *timor*, *torpor*, *torror*, *tremor*, *malor*, *uigor*, *timor*, *uor*, etc. Le mot *arbor* (anc. *arbōs*), qui appartient à la même formation (**ardb-/-es-* « croissance, poussée »), a pris le genre féminin qui caractérise les noms d'arbres (§ 803) ; sur la flexion (gén. *arthōris*), v. § 709.

REMARQUES. — I. La plupart de ces substantifs ont à côté d'eux un verbe en -ere marquant l'état (§ 427) et un adjectif en -ēsus (cf. Stoltz, *H. G.*, 573).

II. Le latin a conservé à la fois le nom neutre et le nom de genre animé dans le cas de *fulgor* g. *fulgoris* et *fulgor* g. *fulgoris*, *frigus* et *frigor*, *tenuis* (Plaut. Bacch. 791 ; employé comme préposition, § 783 et 786) et *teuor*, etc. Les doublons de ce genre n'étaient peut-être pas rares à date ancienne, Plaute conserve un *calor* neutre (Merc. 860) à côté du *calor* masculin.

III. On a un thème en *-es- de genre animé dans lat. *civis*, gén. *civēris* (gr. *κίνητος*), *puluis*, gén. *pulueris* et sans doute *uomis* (cf. 696) ; cf. § 604.

§ 607. Les noms en *-/es- ont parfois servi de second terme de composé. Le suffixe prend alors au nominatif le vocalisme *e*. De là l'opposition de *zisi(f)es* et de *zizisi(f)es*, de *zizos* et de *zivzivos*. En grec, les adjectifs de ce genre sont nombreux (v. Chantraine, *Form.*, p. 424) : -*βριθες*, -*γανθες*, -*μεληθες*, -*μεριθες*, -*τεργηθες*, etc. En latin, l'adjectif *degener* en face de *genus* n'est qu'une survivance isolée de cette même catégorie ; *dederor*, *indecor*, *bicorpor* ont pris le vocalisme suffixal des noms d'où ils sont tirés (*deus*, *corpus*).

REMARQUES. — I. L'adjectif composé en -es- présente le même vocalisme radical que le nom d'où il est tiré. Ainsi en face de la forme -*εστετης* (*τέκου-εστετης*, etc.) usuelle en ionien-attique, l'arcado-cypriote dit -*επετης*, attesté en de nombreux noms propres du type *Tripetere* et conforme au vocalisme régulier du simple *επτος* (§ 598). Si Homère emploie à la fois *ελευθερος* (I 363, § 15) et *ελευθης* (I 201), c'est suivant les nécessités du mètre épique. Du substantif *ερανος* (gl. *Ιρων*) est tiré l'adjectif *ερανηθες* « inactif ».

II. Il arrive que des adjectifs composés en -es- n'aient pas à côté d'eux de substantif simple en -es-. Ainsi *ἀπερρηθες* « laid » (conservé par Hésychius *ἀπερρηθες* : *ἀπερρησιν*) supposerait un neutre « pippe » de même sens que *περρηθε*, *δυρρηθε* un neutre « πύρρη » de même sens que *περρηθε* : *περρηθητης* (Pind. Ol., VI, 5) ; un neutre « αἴρη » de même sens que *αἴρη* : *γυναικερηθε* (I 39) un neutre « πάρη » folie ». Mais les primitifs ainsi restitués n'ont probablement jamais eu qu'une existence virtuelle.

III. Le grec a quelques adjectifs simples en -es- tirés de noms neutres en -es- : *επρεψης* « violent » (*επρεψως*), *ἰλεγηθες* « blâmable » (*ἰλεγηθη*), *δουσης* « doux » (*δουση*), *ἰστενθες* « rouge » (*ἰστενως*), *ἀγηθε* « sacrilège » (*ἀγη*). *φρεθε* « menteur » (*φρεθη*). Il est possible qu'ils soient sortis d'anciens composés, ainsi *φρεθη* de *ἀφεθη*.

C. — NOMS A SUFFIXE *-yes- (*-iyet-, *-is-).

§ 608. Ce suffixe servait à former en indo-européen des sortes de noms intensifs, exprimant d'une manière intense la qualité signifiée par les adjectifs, mais indépendants de ceux-ci. Ce n'étaient pas proprement des adjectifs, car ils n'avaient pas de forme différente pour le féminin et pour le masculin. Le fait s'est conservé en grec, en latin et en irlandais. Mais dans toutes les langues, les noms en question sont devenus ce qu'on appelle des « comparatifs » et ont été plus ou moins

introduits dans le système de l'adjectif. Voir Chantraine, *Morph.*, § 112, et Ernout, *Morph.*, § 98:

Ainsi, de même que le sanskrit à côté de l'adjectif *sattā-ḥ* « doux » a le comparatif *sudd-īyasy-* (sans trace d'un *u*), de même à côté de *τέλε-* (de **pātē-*), le grec a la forme attique *τέλω* (accus. : de **pātē-iso-s*).

En grec, comme en germanique, ce type a généralement reçu un élargissement **-is-*, d'où *-i-* (de **-is-on-* ; répondant à got. *-iz-an-*). Le comparatif en *-iuv*, gén. *-iaveς* (*τέλιαν*, *τέλιον*) est usuel dans toute une catégorie d'adjectifs ; en attique, l'*i* en est toujours long, sur le modèle du type précédent. Sur la flexion, v. § 738 ; sur d'autres suffixes de comparatifs, v. § 578 ; sur la construction, §§ 836 et 954.

REMARQUES. — I. Le comparatif était à l'origine indépendant de l'adjectif correspondant ; il l'est parfois demeuré. Ainsi, de *μήτ-*, gén. *μητέων*, le comparatif est *μήτερ* (attique *μητέραν*), ancien **mēt-yeu-* ; de *σπάτη* ou *σπάτης*, il est *σπιάνων* (att. *σπιάττων*), ancien **spāt-yeu-* ; de *ταγή*, *ταγίαν* (Dittmar) ; de *βασικός*, *βασικών* (K. 226) ; de *παρόπετος*, *παρόπετον*. Le fait apparaît plus net encore dans les cas de supplétement : le comparatif ancien d'*ἀγάθος* est *βάλτιον*, *ἴσαινον*, *ἴσην* ou *ἴσιον* ; c'est seulement dans les Septante qu'on trouve *ἀγαθότερος* ; de *κακός* le comparatif est *γάρην* ; de *πυρός*, *μένερ* ou *ἔρων* (att. *ἔρων*). — De bonne heure, le comparatif en *-τερος* est devenu prépondérant ; on a dit *παρόπετερος* (θ 30), *ταγίτερος* (Hér., IX, 101), *βασικότερος* (Plat. Prot. 334 E) ; de même à côté de *γλυκύλιον* (A 249), *γλυκύτερος* (Mind. Ol., I, 19) ou de *παθίον* (Ilés. O. 518), *παθότερος*, (Thuc., IV, 34) et *βασικότερος* (Théocr. 29, 30). On lit même *μητέρετερος* dans le N. Test. (Jean, Épître III, 4).

II. Le *u* des comparatifs att. *σπιάττων*, *μήτερ* en face de ion. dor. *σπιά-*
των, *μήτων* est étrange ; on peut toutefois l'expliquer par l'analogie des comparatifs qui avaient une diphthongue ou une longue ancienne : *ἀγί-*
τερον, *θάλλον* de *θάλλη*, *ἴδιτον* de *ἴδην*, *γέρην* (de **γέρε-*) ; cf. encore de
μέλλειν *μελλόν* et de *ἄγειν*, *ἄγον* (mais hom. *ἄγον* au témoignage des grammairiens).

III. L'existence, auprès de *σπιάττων*, d'un comparatif *σπιάτων* suppose que cet « intensif » a été directement tiré de la racine **ter-* conservée dans le substantif éol. *σπίτος* (ion. att. *σπάτος*), § 607 Rem. Ce cas n'est pas isolé. Les comparatifs *αἰσχύλων* (Φ 437) de *αἰσχύλος*, *ἴσθιων* (Esch. Pers. 438) de *ἴσθησις*, *καλλίων* (Ω 52) de *καλλός*, *εὐδίων* (Eur. Alc. 960) de *εὐδέσις* se rattachent en réalité aux substantifs n. *αἰσχύλος*, *ἴσθησις*, *καλλός*, *εὐδέσις*. On comprend dès lors qu'en l'absence de tout adjectif existent les « comparatifs » *αἰσχύλων* (Σ 278), *εὐδίων* (Ζ 410), *ἴσθιων* (Λ 323), *τιγῆς* de *ἴλιος*, *εἰρῆς*, *ἥρης*, et le plus souvent d'ailleurs employés au neutre.

§ 609. En latin, le suffixe ancien s'est régulièrement conservé sous la forme *-ior* (gén. *-iōris*) pour le masculin, *-ius* pour le neutre ; cf. § 739. L'*o* qui caractérisait le nominatif masculin singulier (*-yes, puis *-ōr*, d'où *-ior*) a été généralisé dans toute la flexion.

On reconnaît encore l'indépendance du comparatif par rapport à l'adjectif dans le cas de *maior* (c'est-à-dire *maior*, de *mag-yds-) comparatif de *māg-nus*, *senior* compar. de *senex*, etc. et dans les cas de supplétisme (*bonus melior* ; *malus peior* [c'est-à-dire *peior*] ; *parvus minor*). Mais en règle générale, le comparatif a été en latin rattaché à l'adjectif : de *sudius* a été tiré *sudior*, qui par suite n'est pas directement comparable à skr. *studd-iyas-* att. (acc.) *t̄xiu* (avec : long, § 608).

REMARQUES. — I. Le suffixe *-ior* s'est parfois ajouté à des mots qui étaient déjà des sortes de comparatifs : *poster-ior* de *posterior* (§ 578) ; les comparatifs *anterior*, *interior*, *exterior* supposent des simples **antrius*, **intrius*, **extrius*. Cf. *intrd extrd*.

II. Le latin a tiré des comparatifs des noms les plus variés : de *equum*, *agnior*. Plaute dit *Possior* « plus Carthaginois » (Poen. 991). On en a tiré de participes, *confessor* (Bacch. 889), *scelerior* (Trin. 333), *factior* (Trin. 397). Le comparatif est parfois renforcé de *magis* (*yabil iunioris magis bē certi certior*, Capt. 614 ; cf. Mil. 613), ou de *potius* (*potius maiores boniori bē cūlūt quām mōrti mali*, Trin. 1029). Avec l'addition de *aequ*, il a la valeur d'un « équivalent » (§ 578) dans *equo mōtūrūrū nullus est aequ* (Merc. 335 ; cf. Capt. 700).

§ 610. L'intensif en *-yes- a été souvent renforcé par l'addition d'un suffixe secondaire.

Ainsi le grec *τὰχτας* est l'exact pendant du sanskrit *studd-īṣṭha-ḥ* « le plus doux » et du germanique (v. h. a.) *snogisto* « le plus doux », auj. *süssest* (à côté de *snogiro* « plus doux », auj. *süsser*). La formation en *-is-ībo- sera de « superlatif » dans les trois langues.

Sur le superlatif en *-issimus*, v. § 579.

En grec comme en latin, le superlatif est parfois remplacé par l'emploi d'un adverbe (*τάχιστα*, *maximē*) devant le positif.

V. — Noms à suffixe en -r-.

§ 611. En dehors des noms de parenté, dont la formation remonte à l'indo-européen et qui se sont maintenus par survivance, le suffixe *-r-* apparaît surtout dans la catégorie des noms d'agent en **-iér-* (**-iðr-*), qui est restée très vivante en grec et en latin. Pour le grec, voir Chantraine, *Form.*, p. 321.

Les deux langues sont d'accord pour établir que le suffixe **-iér-* (**-iðr-*) formait primitivement des noms simples tirés de thèmes verbaux ; en cas de composition, c'était le nom racine souvent élargi par le suffixe **-i-* qui était employé (§ 625). De là l'opposition en grec de *τύπωρ* (Y 383) et de *κυργίτης* (120 ; avec **i-* élargi en *-iā-*, § 625), de *βοήρος* (9 504) et de *εὐώνης* (5 459), en latin de *stator* et de *antistes* (de **-stā-i-*), de *dator* et de *sacerdos* (de **-dō-i-*). Mais cette distinction, qui est ancienne (cf. skr. *bhartar-*, mais en composition *aśvabhrī-*, de la racine **bher-* « porter »), n'a pas subsisté en ionien-attique.

§ 612. En grec, les suffixes *-τρόπ* (-*twɔp*) et *-τρές* sont de bonne heure en concurrence ; toutefois l'extension de l'un et de l'autre varie suivant les dialectes et les époques (v. E. Fränkel, *Nom. ag.*). Le dorien par exemple conserve *-τρόπ* et emploie *τιματήρες* en face de l'attique *τιματῆτες*. L'attique au contraire a tendu à éliminer *-τρόπ* (-*twɔp*) au profit de *-τρές* ; il dit *βουλευτής* (mais *βουλευτήριον*), *φροντιστής* (mais *φροντιστήριον*), *ψάλτης* (mais *ψάλτρις ψάλτηριον*), etc. Le suffixe *-τρόπ* (-*twɔp*) ne se maintient en attique que dans de vieux mots consacrés (*χρήτηρ, καρπτήρ*), souvent de caractère juridique ou administratif (*σωτήρ, κλητήρ, ἐπιτάτωρ, πράκτωρ*). Il en est de même en ionien, où toutefois le suffixe *-τρόπ* conserve une certaine extension (chez Hérodote notamment *αιγαῖοτηρ*, etc.). La langue homérique présente concurremment *-τρόπ* et *-τρές*, *μελεθετήρ* (Σ 529), *αιντές* (Λ 481, Η 353), *αιγαῖοτές* ;

(E 602), etc. : le choix entre les deux dépend souvent de commodités métriques.

L'alternance *-τερ*, *-τηρ* apparaît souvent dans les mêmes dérivés. Mais il y a alors une différence d'accent, et quelquefois de vocalisme : *ἄλκτερ* et *ἄλκτηρ*, *βοτέρ* et *βότηρ*, *θοτέρ* (parfois *θωτέρ*) (θ 325) et *θότηρ*, *ρετέρ* (I 443) et *ρήτηρ*, *ἐμοντέρ* et *ἐμόντηρ*, *χλυτέρ* et *χλυτηρ*, *θυητέρ* et *θευτηρ* (§ 143), etc.

Le féminin correspondant est généralement en *-τερη* ou *-τηρη* (de *-ter-y₂, § 664) ou en *-τηρις*, gén. *-τηριδης* (§ 628). Exemples : *δίτερη*, *δαήτερη*, *χαιστερη*, *φάλτερη*, *οὐλάτερη*, *αἴλατερη* (en face de *αἴλατερ* et *αἴλατητης*), *ἱργητερης* (en face de *ἱργητητης* et *ἱργητητης*), etc. Toutefois, à côté de *οὐτερη* il y a des exemples de *οὐτερη* féminin.

REMARQUE. — Le suffixe *-ter- (*-tar-) est parfois développé en grec au moyen de la voyelle thématique, ainsi dans *ἰάτηρ*; à côté de *ιον*, *ἰητέρ* (B 732), dor. *ἰητηρ* (Alcman); cf. § 563.

§ 613. En latin, le suffixe de forme *-ter- ne se conserve que dans les noms de parenté; la finale *-ter* est d'origine obscure dans *uentér*, *accipiter*. Mais sous la forme *-tar- il a pris une extension de plus en plus grande jusqu'à la fin de la latinité (v. Stolz, *H. G.*, § 550); il a servi à former des dérivés (noms d'agent) de la plupart des verbes (*dator*, *factor*, *lector*, *genitor*, *acceptor*, *mollitor*, *auditor*, *monitor*, *callitor*, *dēfensor*, *tonitor*, etc.; cf. § 541), mais aussi d'un grand nombre de noms (*ianitor*, *portitor*, *sarcinatior*, *salinator*, *senator*, etc.). Le féminin correspondant présente un suffixe *-tric-*, dont l'i est sans doute l'équivalent du grec *-ια* (de *y₂); il s'y est ajouté une guttuelle. Ainsi dans *victrix*, *genetrix*, *meretrix*, *acceptrix* (Pl. Truc. 571), *dēfensrix* (Cicéron), *tonstrix* (Pl. Truc. 131, 405), etc. La même formation est attestée dans un nom de parenté, *ianitrix* « belle-sœur » (cf. skr. *yātar-* « id. », hom. *īvātēpēs* et tardivement attesté *īvātēr*, phryg. *īvavatēpēs*).

§ 614. Un suffixe en *-r- servait aussi en indo-européen à

caractériser le nominatif-accusatif de certains noms neutres (§ 705). Le grec en a conservé des exemples isolés dans *βίον*, *ἡμέρα*, *οὐθίς*, *πῖτη*, *οὐτίς*, *φύτη*, *ἵδης*, *οὐκίς*, etc. Voir Chantreine, *Form.*, p. 217. Pour les cas obliques de ces noms, v. § 616. Le latin n'en a que quelques restes : *icur*, *femur*, *iter*, *aequor*, *ador*. En sanskrit, le suffixe *-r est dans les noms neutres de ce type allongé d'une dentale : *yākṛt* « foie » en face de *ḥn̄ṣap* *icur*. Il est possible que le grec ait perdu un -t final au nominatif des noms comme *γάστη* (cf. le génitif *γαστρός*, § 711). On ne peut dire si latin -ur dans *icur* renvoie à *-r ou bien à *-ti (§ 221). — Sur ces formations, v. Benveniste, *Origines*, p. 3-22.

VI. — Noms à suffixes en -n-.

A. — SUFFIXE *-/-n-.

A consulter, pour le grec : Chantreine, *Form.*, p. 158; pour le latin, Leumann-Hoffmann, p. 239.

§ 615. L'indo-européen se servait d'un suffixe *-/-n- pour élargir certains thèmes et leur donner plus de corps. Il a transmis ce procédé au grec et au latin.

Soit le thème racine *dṛk-, qui figure encore en grec dans l'adverbe *ἴτιδη* (avec amuissement de l'occlusive finale, § 210); élargi au moyen de *-/-n-, il a donné *ἴπαξ-uv-* et le féminin *ἴπαξ-avz* (de **θραξ-y-yā*, § 57). De même du thème *θερ-*, encore attesté chez Euripide (*Ion* 94) et d'où ont été tirés *θερ-*-i_s et *θερ-*-eū_s (§ 371), l'élargissement *-/-n- a permis de tirer *θερ-*-uv_s ainsi que les féminins *θερ-*-v_t_s et *θερ-*-av_s. Les formes de la flexion (*ἴπαξυτος*, *θερ-*-v_t_s; etc.) présentent en plus un élargissement *-i- dû à l'analogie (§ 736 Rem.).

Soit encore le vieux thème indo-européen *-dyn- qui désignait la durée. Il est attesté dans l'Inde sous des formes diverses. Ailleurs il a subi des élargissements : en *-o- dans

le latin *aemori*, en *-es- dans le grec *aīs-* (de *aīF-es-i, § 699 et 159) et en *-/m- dans le grec *aī(F)-m-*, gén. *aī(F)āvocē*, dont l'adverbe *aīs-* (de *aīF-tv*) n'est que l'ancien locatif sans désinence (§ 676).

Le grec et le latin ont conservé de vieux mots à élargissement *-/m- dans *āpsēv* (ion. crét. él. *āpsēv*), *aīxīv*, *ātēv*, lat. *inguen*, *liēn*, *carō* (gén. *carnis*), *carbo*, *pecten* (cf. gr. *άτεις* de **kten-s*), *turban* (Catulle) et *turbō*, *sanguen* (autre forme de *sanguis*), etc.

§ 616. L'élargissement nasal est particulièrement apparent lorsqu'il intervient à l'intérieur d'une même flexion, comme cela se présente dans quelques thèmes en *-n- (*γ̄̄nu*, *δέ̄nu*, § 712) et dans le nom de « l'oreille » (§ 713).

Dans la flexion des thèmes neutres en *-r-, le suffixe nasal était régulier aux cas obliques (§ 711) : d'un thème racine **wel-* « eau », qui n'est attesté nulle part, mais qu'on peut conjecturer du v. slave *wod-a* « eau » (dérivé en -a-) ou du latin *u-n-d-a* (avec infixe nasal, § 237), a été tiré le mot neutre *āw̄n̄p*, ombr. *ātar*, dont les cas obliques sont formés d'un thème **nd-n-* dans le gr. *ād̄ntos* (gén.), ombr. *āne* (abl.).

Dans les noms neutres de ce type, le grec a régulièrement conservé aux cas obliques la nasale augmentée d'un -i- (§ 711) : En latin, où il n'y a pas de trace de l'élargissement -r-, la coexistence des deux suffixes en -r- et en -n- a entraîné un double accident : d'une part, la création d'une flexion hybride dans *iacur iacinoris*, *iter itineris* (§ 705), d'autre part celle de deux flexions séparées dans *femur senioris* et *femur feminis*.

§ 617. Le suffixe *-/m- servait aussi en indo-européen à former des dérivés. Ainsi du thème racine qui désignait la « terre », conservé en grec dans *γ̄̄mōv* et *γ̄̄mazi* (§ 212), le latin a d'une part *bēmūs* (avec élargissement -o-, § 556) et *bēmū* et d'autre part *bēmō* (acc. *bēmōnēm*, Paul. Fes. 71, 18 ; cf. *ntēmō* de **nēbēmō*) *bēmō* « homme », proprement le « terrestre ».

En grec et en latin, cette formation a pris une grande exten-

sion pour fournir des noms désignant des êtres pourvus d'une certaine qualité. La langue populaire notamment en a fait usage pour créer des sobriquets, des surnoms. Les noms de qualité deviennent en effet aisément des appellatifs.

Ainsi d'un grand nombre d'adjectifs, exprimant la qualité d'une façon générale, ont été tirés des noms en **-s/ən-*, exprimant la qualité individualisée : gr. *στραβός* « louche », *Στρά-βος* « le louche, l'homme qui louche », *φούδης* « avare », *Φούδης* « l'avare », *οὐρανίος* « céleste », *οὐρανίος* « l'habitant des lieux » ; *καυτός* « rusé », *Καυτός* « le rusé », *σιλιος* et *σιλιούς* « camus », *Σιλίος*, *Σιλίος* « le camus », *ταῦθις* « roux », *Ταῦθις* « le roux », *μάρτιος* « cagneux », *Μάρτιος* « le cagneux » (avec géminté expressive, § 233 Rem.), etc.

On a tiré ainsi des noms en *-di-* de toute espèce de mots : *γαστρίων*, *φύσεων* « ventru » de *γαστήρ*, *φύσης*, *θρόμαν* « coureur » de *θρόμας*, *πίστιον* « péteur » de *πιστίς* ; lat. *pedo*, *capito*, *bucco*, *naso*, etc. Même de verbes : *αἴθω* « ardent » (II 488) de *αἴθω*, *ἀπτῆσσω* « défenseur » (Δ 7) de *ἀπτήσω*, *πλιων* « scie » (att.) de *πλιώ*. Cette formation, assez rare en grec, est très développée en latin, comme en germanique : *bibo* « buveur », *edō* « mangeur », *errō* « vagabond », *lanio* « boucher », *belluō* « glouton », *praedō* « pirate », *nebulō* « vaurien », *hīrō* « apprenant », etc. Voir Stoltz, *H. G.*, 491.

§ 618: Le même suffixe se rencontre sous la forme **-ion-*. En grec comme en latin, il y a des substantifs masculins en **-ion-* désignant la qualité comme les précédents, mais avec une nuance expressive plus marquée : *μάλακιος* « homme mollasson » (Arist. *Eccl.* 1058), *libellio* « bouquiniste », *maliō* « palefrenier », *ulpicio* « fin renard », *homuncio* « bout d'homme », etc.

Le latin a de plus des substantifs féminins en *-ion-*, rattachés à des thèmes verbaux et désignant l'action : *condic-ion-*, *contag-ion-*, *deliq-*ion**, *excid-*ion**, *leg-*ion**, *obsid-*ion**, *opin-*ion**, *reg-*ion**, *rellig-*ion**, *suspic-*ion**, etc.

§ 619: Le suffixe **-s/ən-* se combine souvent avec d'autres

suffixes auxquels il sert d'élargissement. Ainsi le grec a des noms en -ετ-ών et -ηδ-ών f. (μιλεθών, σηκεθών, ἄλγηθών, etc.). Voir Chantraine, *Form.*, p. 361. Le latin a des noms en -edo (*terp-edo*), -ido (*cup-idō*), -tado (*babi-tudo*, *consut-tudo*), -ago (*imago*, *farragō*), -igo (*erigo*, *cāligō*, *prārigō*), -ago (*aerugo*, *serago*), etc. généralement féminins. Voir Stoltz, *H. G.*, § 65, § 24, § 55, et pour les trois derniers, Ernout, *Philolog.* 165 et suiv.

REMARQUE. — Le suffixe *-on- a lui-même parfois été élargi au moyen de la voyelle thématique ou du suffixe *-d- : lat. *patrōnus* sort de *patrō(n)- ; comme gr. ἀποδέσμη, μικρόν de ἀποδέσμη, μικρόν ; on disait en vieux latin *cpnū* et *cpndmū* (Paul. Fest. 55, 13).

§ 620. C'est par un élargissement semblable que s'expliquent les noms grecs en -ών et les noms latins en *-ti-o.

Le suffixe -ών sert en grec à former des mots désignant l'endroit où sont réunis des groupes d'objets ou de personnes : γαλετών « forge » (θ 273), ξυπνεύν « lieu planté de lauriers », παρθενών « habitation des jeunes filles », πίθον « cellier », etc. Le suffixe s'est conservé en ionien sous la forme -ών ; en attique, il est devenu -ών par contraction : παρθενών, γυναικών (Lysias, I, 9), ιδρών « demeure des hommes » (Esch.), ιερών « écurie » (Xénoph.), προμηνών « lieu planté d'ail » , etc. — L'origine de ce suffixe est inconnue.

En latin, le suffixe *-ti-on- s'est substitué, comme on l'a dit § 545, au suffixe *-tei- pour devenir le suffixe habituel des noms d'action ; il s'est considérablement développé, à mesure que le suffixe *-ten- perdait du terrain (§ 541) ; le nombre des mots en -tiō est illimité : *mentiō*, *actiō*, *partiō*, *natiō*, *adōratiō*, *captiō*, *pōtiō*, etc. Voir Stoltz, *H. G.*, p. 545. Dans la vieille langue, les substantifs en -tiō sont encore étroitement rattachés au verbe ; v. § 542 Rem.

B. — SUFFIXE *-m'/m-.

§ 621. La plupart des langues ont conservé le suffixe *-m'/m-, qui était un des suffixes à nasale les plus répandus en

indo-européen. Au grec il a fourni des noms masculins en -μῆν, -μένη et des neutres en -μα. Voir Chantraine, *Form.*, p. 170.

Les noms en -μῆν (gén. -μένος) sont peu nombreux : λιμήν, παιμήν (cf. πῶς « troupeau »), πυθμήν, οὐμήν. Au contraire le type en -μαν a pris un grand développement pour fournir des noms d'agents tirés de thèmes verbaux : γνώμαν « connaisseur » (Esch. Agam. 1130 ; Thuc., I, 138), διάμαν « qui partage » d'où « dieu » (cf. skr. *dāyate* « il partage » et le nom du dieu en slave, *bogъ*, apparenté au skr. *bhdgah* « qui partage, maître »), μνήμαν « qui se souvient » (§ 95), τάξιμαν « qui supporte » (K 231) et τελεμάν « baudrier (B 388), θέλων « qui sait, instruit », χαριμάν « qui se réjouit », ἄγριμαν « chef, guide » (§ 505), κτητημάν « tuteur, curateur » (Ψ 163), στήμαν « chaîne (d'une étoffe) » (Hésiode ; cf. στήμα et lat. *stamen*), ἐπιστήμαν « savant, instruit » (= 374), ἀειτημάν « volontaire » (Platon), ἔλειμαν « pitoyable » (§ 191), γυνόμαν « qui marche sur les traces », ἐπιλέγμαν « oublieux » (Aristoph., Plat.), etc.

En dehors des noms d'agents, il y a aussi quelques mots isolés de sens variés : θεμάν « tas, monceau » (= 368, cf. θεάθημα), πευθμάν « cachette » (v 367), λευμάν « prairie humide » (cf. λευθή), χειμάν « mauvais temps » (cf. χείμα), etc.

Cette catégorie de masculins existe à peine en latin : *pulmō*, *salmo* (proprement « sauteur »), *sermō*, *lēmo*, *termō* (cf. *terminus*, § 622 Rem.), auxquels on peut joindre *flāmen* « flamme », vieux mot de rituel à rapprocher sans doute de skr. *brahma* « prêtre ».

§ 622. Les neutres correspondants sont bien représentés en latin comme en grec : *agmen*, *carmen*, *certamen*, *crimen*, *examen*, *flamen* « souffle », *fulmen*, *lumen*, *nūmen*, *ōmen*, *regimen*, *senmen*, *spectaculmen*, *sūmen*, *legmen*, etc.

Toutefois, en grec, le suffixe, allongé d'une dentale a pris la forme *-μα-t- ; et en latin même, le suffixe -mentum tiré du plus ancien -men (*augmentum*, *alimentum*, *documentum*,

iugumentum, monumentum, regimentum, regnumentum, tormentum, etc.) a pris un développement particulier (*fimamentum, formamentum, fundamentum, nudamentum, approbramentum, testamentum, etc.*) ; v. Stoltz, *H. G.*, p. 499. Toutefois, le suffixe -mien, fréquent chez les vieux tragiques et chez Lucrèce, a repris de l'extension à l'époque impériale, chez Pline l'Ancien, Sénèque et plus tard encore. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 113.

Bien que la dentale apparaisse en grec dès les plus anciens textes (§ 710), elle ne remonte pas plus haut que la période du grec commun. En effet, certains dérivés n'en ont pas trace. On tire de *βείησας*, *τέρμας* les verbes *βείησαν* (Hérodot., I, 159), *τέρμανειν* (O 42), comme *ποιητής* de *ποιέιν* (-μανε de *μιγ-γθ) ; cf. § 363. Les adjectifs composés dont le second terme est un neutre en -μα ont la forme en -μαν : *ἀντίμαντος* (*αῖμας*), *πολυτελέμαντος* (*χτῆνας*), *τερπυτέλεμαντος* (*μυθίας*), *τακτεράτελεμαντος* (*τρόπις;ας*), *ἐπιρύμαντος* (*τίρης*), *εὐτελέμαντος* (*εἴδης*), *πέλευθερέλεμαντος* (*θρήμας*), dor. *τεντελέμαντος* (Esch. ; de *βέρας*), etc.

REMARQUES. — I. Comme les noms en *-x/ən- (§ 619 Rem.), les noms en -με/ən- ont parfois été allongés de la voyelle thématique ou de -a- : lat. *terminus* de *termē*, gr. *λιμέν* de *λαμέν*, *σπουδή* de *σπάδης*, *σπάτη* ; de *λιμέν*.

II. Le latin a développé un suffixe *-mōn-yo- (ou *-mōn-y-i-) pour former des noms d'action neutres (ou féminins) dont le radical est un thème nominal : *mātrīmōnium, exercīcīmōnium, vadiūmōnium, fālūmōnium, quārīmōnium, tristīmōnium, sanctīmōnium*, etc. Ces noms sont restés vivants dans la langue populaire. Voir Stoltz, *H. G.*, p. 497.

§ 623. Le suffixe -μα partage en grec avec les suffixes -ος (§ 560), -μις (§ 567), -της (§ 594), -οις (§ 587) et -ης (§ 592) le rôle de former des noms d'action. C'est le plus important, avec le suffixe -της. Un nombre considérable de verbes grecs ont à côté d'eux un nom d'action en -μα, et cela dès la plus haute antiquité. Au cours des âges, il s'est établi une nuance dans l'emploi de chacun des suffixes d'action : -της n'est pas resté vivant et ne s'est maintenu que dans les mots existants, -ης s'est spécialisé au sens strict d'action (comme le latin -iō).

-μίς a pris le sens d'état et -μα marque surtout le résultat de l'action. Là où -εις et -μα coexistent, ce qui est fréquent, le premier exprime l'idée d'une puissance occulte, mais active et efficace, le second est moins abstrait et plus matériel (μάθησις et μάθημα, ποίησις et ποίημα, πρᾶξις et πρᾶγμα, δοκῆσις et δοκῆμα, κτήσις et κτήμα, πτῶσις et πτῶμα, γρήσις et γρήμα, etc.). Cette distinction s'est fortifiée grâce aux progrès de la pensée philosophique et à l'usage de la science, notamment de la science ionienne ; mais elle existe déjà pour beaucoup de mots dans les plus anciens textes. Il est de fait que des mots en -μα expriment chez Homère ou chez Hésiode l'objet ou le résultat de l'action : στέψις « bandelette » (A 14), εὐδῆμα « partie de la charrue » (ζ 179, Hés. O. 40 ; rac. *wēlu- « tourner », lat. *nēlūs*), κύπελλα « couvercle » (Δ 116), ἀνάθημα « service (à table) » (α 152, ο 430), τίμα « vêtement » (Σ 538), τίμη « extrémité de la carrière » (Ψ 323), etc. Les caprices de l'usage ont souvent créé des exceptions à la règle générale indiquée ici ; ainsi on dit plutôt -τημα que -τημίς, mais -τημές que -τημα. Il y aurait enfin à établir entre les mots formés de la même façon des différences de date, de lieu et de style. Voir Chantraine, *Form.*, p. 275 et Holt, *Noms en -εις*, p. 168 et ss.

§ 624. Il y a des noms en -μα à toutes les époques de la langue grecque ; dans quelques-uns le suffixe a la forme -θμα ou -σμα (cf. § 567). Sont homériques : ἄρμα (de *ἀρ-σμα, § 66 Rem. I), ἀσθμα, λέπτα, θέρμα, θέσμα, θράσμα, εῖλυμα, ἐρυμα, ἔμα, θεῦμα, ἀνά-θημα, θῆμα, καῦμα, κτῆμα, κῆμα, μνῆμα, νῆμα, νότημα, θῆμα, πίλημα, πῆμα, πῶμα, στῆμα, στίμα, σῶμα, τέρμα, φλέγμα, γέρμα, γρῆμα, /etc. Dans la langue des tragiques, les noms de ce type sont déjà beaucoup plus nombreux : ἀπεκτέμα, θέμα, βλέμμα, βλέμα, βούλεμα, γαῖρεμα, γράμμα, δάκρυμα, δίρυμα, δράμα, εῖκεσμα, θριμμα, ζεῦγμα, θήραμα, θρίμα, θῦμα, κήρυγμα, λέγμα, μίσμα, νόμημα, νέμμα, τέμα, πάγμα, πῆγμα, πτέρημα, πλήρημα, πρεπῆμα, πόλισμα, πνεύμα, πόνημα, πτῆμα, πράγμα, πτῶμα,

πέργαμα, βεργα, βόμα, στάγμα, συγγρα, γραῦμα, τόμα, φίνασμα, γιῶμα, φῆγμα. Au cours de l'histoire de la langue, le nombre des noms en -μα s'est accru sans cesse.

REMARQUE. — Comme l'indiquent les listes précédentes, le suffixe *-μα/-ον- avait un rapport étroit avec le verbe. Ce rapport apparaît comme très ancien si l'on considère que l'un des principaux types d'infinitif de la langue grecque présente le même suffixe : -μαν et -μεναι (§ 309 Rem.).

VII. — Noms à suffixes terminés par une occlusive.

A. — Noms à suffixe *-i-.

§ 625. Ce suffixe fournissait en indo-européen des adjectifs verbaux, probablement assez voisins par le sens des adjectifs en *-ta- (§ 573). Le grec et le latin le présentent surtout en composition (§ 343) : ἀπε-βρώς (de *βρω-τ-), ἀ-γνώς (de *γνω-τ-, aussi ἄγνωτος), ἀ-θρήτης (de *θρᾶ-τ-, aussi ἀθρητος), προδότης (de *πρά-τ-, aussi πρόδοτος); *sacerdos*, *antistes* (§ 611), *locuples* (de *ple-t-), *mansuetus* (de *suēt-t-, aussi *mansuetus*), etc.

Le même suffixe, précédé d'une voyelle, forme en latin des dérivés de noms : *ales* gén. *alitis*, *caelis* gén. *caelitis*, *dines* gén. *dinitis*, *miles* gén. *militis*, *pedes* gén. *peditis*, *eques* gén. *equitis* (§ 229), ou parfois de verbes : *tudes* gén. *tuditis* « marteau » (cf. *tundō*).

Le grec a dès l'époque préhistorique développé ce suffixe au moyen d'un *-d- ; ainsi il répond à lat. *eques* (de *equo-t-) par ιππο-τ-ά- (nom. ion. ιππότης, § 664). Le caractère secondaire de *-d- apparaît bien dans ιπίτης « rameur », puisque le verbe dérivé est ιπίσσω, de *ipse-yo (§ 363) ; peut-être aussi dans ιπίτης comparé au substantif ιψι-μη. Sur le développement du suffixe -της en grec, v. § 611.

§ 626. Le grec et le latin ont un suffixe complexe *-τα-t- qui sert à former des substantifs féminins, dérivés d'adjectifs et exprimant la qualité : εὐγνώτης, εὐχάριτης, βραδύτης, γλυκύτης, μελανότης, ἀρελάτης, etc.. *bonitas*, *dignitas*, *suauitas*, *nobilitas*,

fidelitas, hereditas, virginitas, caritas, ebrietas, proprietas, etc.

Ce suffixe est un développement du suffixe *-tā- (v. § 569) ; le latin a encore *iuuentia* à côté de *iuuentas*. Parallèlement à *-tā-t-, il y a un suffixe *-tā-t- développé du suffixe *-teu- (§ 594) dans le latin *iuuentas, senectus, servitus, virtus*. Voir Ernout, *Philolog.*, 225.

A en juger par le génitif pluriel, qui hésite entre -um et -ium (*cluitium* et *cluitatum*, § 690), les noms en -tas du latin remontent aussi bien à un suffixe *-tati- qu'à un suffixe *-tāt-.

B. — NOMS A SUFFIXE *-nt-.

§ 627. Les suffixes en *-nt- des formations participiales ont été mentionnés aux §§ 503 et 538.

Un suffixe *-wēnt- servait en indo-européen à former des adjectifs tirés de substantifs et signifiant « pourvu de telle matière ou objet » ; il est très développé en indo-iranien : skr. *dpa-vant-* « pourvu d'eau », *pautrā-vant-* « ayant un fils ». Le grec l'a bien conservé (v. Chantraine, *Form.*, p. 270) : *χαρι-εις* (de *χαρι-*F₂Y₂-*) « pourvu de grâce », *τιμή-εις* « pourvu d'honneur », *σινά-εις* « pourvu de vin », *φλόγ-εις* « enfumé », *ὑψηλό-εις* « venteux » (§ 206), etc. Il se présente souvent sous la forme -εις ou -ειν : *σκι-ειν* « ombreux », *μητι-ειν* « rusé », *ἰχθύ-ειν* « poissonneux », *αἷματ-ειν* « sanglant », *δευτέρ-ειν* « boisé », etc. L'attique contracte -εις et -ειν en -ος et -ης.

Le féminin correspondant était en *-wepi-yā, avec le vocalisme du suffixe *-wēnt- au degré zéro. On attendrait en grec -*F₂εεεε* ; mais l'analogie du masculin où il y avait un e dans toute la flexion a fait créer -*F₂εεεε* ou -*F₂εεε* (de *-F₂ε-*yā*) dans tous les dialectes : corcyr. *ετονεF₂εεεε]av* (Coll. 3189), pamph. *τημεF₂εεεε*, bétot. *χαρεF₂εεεεav* (Bechtel, *Dial.*, I, 229 et II, 801) ; l'attique a *πικίτεεεεav* (Arist. *Nuées* 507), *σινεεεεav* (id. *Plut.* 1121), cf. § 56.

Le latin a peut-être le même suffixe, développé en *-o-wyt-i-, dans *-osus* (§ 580) ; v. toutefois Leumann-Hofmann, p. 231.

C. — NOMS A SUFFIXE *-d-.

§ 628. Le grec possède des suffixes -a²- et -i²- qui forment des noms généralement féminins de sens varié (Chantraine, *Form.*, p. 335 et 346) : θειάς, λαρνάς, ιαμάς, ιάς, πελεύς, ἀσπίς, ἄστις, ίατης, θυρίς. C'est surtout pour former des patronymiques ou ethniques féminins qu'il les a développés : Τανταλίς « fille de Tantale », Νερέις « fille de Nérée », Θεστιάς « fille de Thestios », etc. ; Ἀχαιΐς « Achéenne », Μεγαρίς « Mégarienne », Τρῳάς « Troyenne », etc.

Le suffixe -i²- sert à tirer des féminins de certains noms d'agent ; ainsi συμμαχίς de σύμμαχος. Au masculin -τήρ ou -τερ (§ 612) répond, surtout en ionien, un féminin -τρίς : ἀλετρίς « sage-femme » (Hippocrate), ἀλετρίς (v. 105 ; il n'y a pas de masculin correspondant parce que le travail de la meule était réservé aux femmes), αἱλυτρίς, ἥρχηστρίς. C'est sur le suffixe -i²- que se sont développés les patronymiques en -ιδίας (-ιδης), comme Ἀτρεΐδης ou Ηλεισπιδίας.

Le latin n'a de suffixe en *-d- que dans quelques mots isolés : *cassis* *cuspis* *lapis*, *cuppae beretis*, *pecus*.

D. — NOMS A SUFFIXE *-k-.

§ 629. Il y a en grec quelques exemples isolés d'un suffixe *-k- (alternant parfois avec *-ko- comme *-t- avec *-to-, § 625) : ζελόξης θώραξ (hom. θώρηξ) ιψόξης (hom. ιψηξ, avec « long » λάθροξης μαίροξης, βίρυξης ῥάξης πιρύξης, κτηρόξης). L'usage en est sûrement ancien, car on le retrouve dans diverses autres langues. Cf. Chantraine, *Form.*, p. 379, et Ernout, *B. S. L.*, XL, p. 100.

En italo-celtique, il a pris une certaine extension pour for-

mer notamment des noms désignant des minéraux, végétaux ou animaux. Le latin en présente un bon nombre, qui sont masculins ou féminins : *rupex*, *silex*, *carex*, *frutex*, *ilex*, *rūmex*, *alex*, *cimex*, *culex*, *ibex*, *mūrex*, etc. Quelques-uns désignent des parties du corps : *mordex*, *pantex*, *pōdex*, *vertex*. Pour désigner spécialement des femelles, il y a un suffixe féminin correspondant en -ic- (§ 588 Rem. I) : *cornix*, *iānix*, *mātrix*. Il est probable que *ueruēx* représente la contamination de *ueruēx* masc. et *ueruēx* fém. (franç. *brehis*) ; il y a de même coexistence de *sōrēx* et *sōrlīx*.

Sous la forme -āx gén. -ācīs, le latin a développé un suffixe servant à former des adjectifs tirés surtout de verbes : *abstīnāx*, *auddāx*, *bibāx*, *capāx*, *dicāx*, *edāx*, *fallāx*, *ferāx*, *fugāx*, *furāx*, *loquāx*, *mendāx*, *mordāx*, *mordāx*, *peruicāx*, *pēlāx*, *procāx*, *rafāx*, *sagāx*, *salāx*, *sequāx*, *sōhāx*, *tagāx*, *tendāx*, *trahāx*, *ufluāx*, *uomāx*, *uerāx*, etc.

COMPOSITION

A consulter surtout : pour le grec, F. Stoltz, *Wiener Studien*, XXV, 218, XXVI, 169, XXVII, 208 ; pour le latin, F. Stoltz, *H. G.*, p. 369, et Lehmann-Hofmann, p. 247.

§ 630. On appelle composition le procédé par lequel deux éléments pourvus chacun d'un sens propre sont réunis de façon à ne plus former qu'un seul mot. Le sens du composé n'est d'ailleurs pas la somme des sens des deux composants ; il présente souvent au contraire une restriction par rapport à chacun d'eux. Il peut même différer beaucoup à la fois de l'un et de l'autre ; ce qui tient à ce que le composé, une fois créé, évolue sémantiquement comme tout mot de la langue, indépendamment des éléments dont il a été formé.

Le procédé de la composition était connu de l'indo-européen. Mais l'usage en variait suivant les cas, et il ne s'est pas maintenu partout avec la même ampleur. Certaines langues pratiquent volontiers la composition, là où d'autres préfèrent

la dérivation ou recourent à des procédés syntaxiques. Le latin est à cet égard très différent du grec. C'est en vain que, par imitation de leurs modèles grecs, les vieux poètes dramatiques, surtout tragiques, ont essayé de développer en latin l'usage de la composition. La langue y est restée réfractaire (cf. Quintilien, I, v, 67). Plaute, qui a d'ailleurs introduit dans sa langue nombre de composés grecs (*monotrophus* Stich. 689, *aenopodium* Asin. 200, etc.), en emploie aussi de latins (*sescen-
teplagus* Capt. 726, *sociofraudus* Pseud. 362, *urbicapus* Mil. 1055 cf. *πτολιτόπος*, *turpilucricupidus* Trin. 100 = *περγακερ-
θης*) ou d'hybrides (*ulmitriba* Pers. 278, *sacci-perium* Rud. 548); mais il rend *τυπόξωττος* par *dormitator* et *βαιλανικός* par *sector sonarius* (Trin. 682; § 41). Cicéron traduit *κοινός* par *nātārās ratiō* (de Diu., I, 41, 90) et *φίλογένεια* par *mulierōsitas* (Tusc., IV, 11, 25); Horace *ἰκατόμπολις* (B 649) par *centum potens oppidū* (Od., III, 27, 34), *ἰνεῖστος* (B 287) par *aptus equis* (Od., I, 7, 9) *ἱψιμαθεῖ*; (cf. Cic. ad Fam., IX, 20, 2) par *seri studiorum* (Sat., I, x, 21) et *θρησφόρος* par *sacrus inimicus* (Od., I, 12, 22).

§ 631. La composition est toujours une dérogation aux lois qui règlent les rapports des mots ; dans des langues flexionnelles le fait est particulièrement grave. Il ne manque pas de composés grecs qui représentent à eux seuls une petite phrase en raccourci : *ποδηγεμος* « qui a le vent pour pied », *δακέ-
θυμος* « qui mord le cœur », *λασιμαλής* « qui délie les
membres », *λαθυροθής* « qui fait oublier les peines », *πασι-
κηποτος* « qui retentit sous les pieds », etc. Aussi en sanskrit classique la composition s'est développée au détriment de la syntaxe.

La langue populaire n'emploie guère la composition. Les textes littéraires présentent en général d'autant plus de composés qu'ils s'éloignent davantage de l'usage courant. Le composé a le plus souvent quelque chose d'artificiel ; il convient aux langues spéciales et techniques de la philosophie, de la science, de l'administration, de la religion, auxquelles il

confère à la fois précision et gravité. C'est surtout la langue poétique qui en fait usage (v. Meillet, *Aperçu*, p. 93). Les poètes qui se piquent d'un langage noble et veulent atteindre un ton élevé, obtiennent l'effet cherché en employant des composés. Il y en a beaucoup chez Homère, plus encore chez Eschyle, qui en a créé de nouveaux, à la fois rares et riches. La tragédie, comme la lyrique chorale et l'épopée, devait à ses origines religieuses de se distinguer du langage de la foule.

Par contraste, le mot composé peut servir à produire des effets comiques. Les auteurs qui parodient le style noble l'emploient souvent à ce dessein. On en trouve des exemples nombreux chez Aristophane (par ex. Eccles. 1169 et suiv.) et chez Plaute (par ex. Pers. 703 et suiv.).

En indo-européen, les noms propres de personne avaient normalement une forme solennelle, que caractérisait la composition. Le grec en a conservé un grand nombre de ce type : Ἰαπερίδης, Δημοσθένης, Μενέλαος, Ηρακλής, Θεόλυτος, Τփունիք, etc. Mais il présente aussi des noms propres à forme brève, dits hypocoristiques, dérivés des précédents et souvent caractérisés par des géminées : Ἰανάς; Ἰερός; Ἰεπωλής, Δημήτρης Δημάτης, Μίνως Μίνως, Ηλέας; ou Ηρακλής, Θεόλυτος, Τփուն (§ 595), etc. Le latin a en général éliminé les noms propres composés de type ancien (§ 583 Rem.).

§ 632. Il ne faut pas confondre composition et juxtaposition. Il arrive souvent en grec et en latin que deux mots groupés par l'usage finissent par unir leur sens au point d'être sentis comme une unité. C'est le cas de *Juppiter* sorti d'un vocatif équivalent à Ζεὺς εἴτε (§ 729). Cf. encore gr. Ἑλλῆς τίτανες, Διός ρεῖψι, Κυρρός σύρρα, Ηλύος γένεται, etc., lat. *reī publica*, *senatus consultum*, *aquaē ductus*, *fidei communissim*, *olns atrium* (encore *atrum holus* chez Plaute, Pseud. 814), etc. Ils sont alors fréquemment prononcés comme un seul mot (ce qui se manifeste en grec par l'accentuation), et ils donnent en effet l'impression d'un mot un, même si les deux éléments en

sont séparés et se flétrissent chacun isolément : *reīne publicae* (Lex Julia, Corp., I, 206, l. 116), etc.

Toutefois l'unité du sens du mot entraîne souvent l'unité de la forme ; il se produit alors certains accidents, phonétiques comme dans Ηλιονόμος, de Ηλίονος νόμος, et surtout morphologiques et syntaxiques : ainsi *Septemtrid* a été tiré d'un ancien juxtaposé *Septem triones* (§ 792 Rem. 1) ; l'ancien juxtaposé ἀπρωτός « mangé de bonne heure », devenu le nom du « déjeuner », a fourni des dérivés comme ἀπρωτόν, ἀπρωτία, ἀπρωτότον, etc. Le juxtaposé finit alors par devenir un composé.

REMARQUES. — I. Il est souvent difficile de préciser à quel moment un juxtaposé du grec ou du latin devient un composé. Ainsi chez Homère on peut indifféremment lire Διὸς φύλα; ou διόφυλα; Διὸς πόρος ou Διόπορος, δουρὶ κλεύτης (κλεύτης) ou δουρίκλευτος (κλεύτητος), δουρὶ αττάτης ou δουρίαττης. Toutefois dans l'hymne aux Dioscures (hymn. XXXIII, v. 9), il faut séparer les deux termes (Διός πόρους πρώτους) et de même dans le vers d'Euripide, Héc. 478 (δουρὶ αττάτης [var. λαττάτης] Ἀρτεμίν).

II. Les juxtaposés prennent souvent la forme de composés lorsqu'on en tire des dérivés. Ainsi en grec, l'usage est de dire Ἀρπαγή τάχυς (cf. Ἀρπαγή τάχυς Platon, Axioch. 367 A, Ἀρπαγή πάτης, C. I. A., III, 716 et 807, cf. Ἀρπαγή τάχυς Xén., Mém., III, §. 20, cf. τάχυς; cf. Ἀρπαγή Esch. Eum. 68; et 69) ou Νίδη τόλης (av. Νίδη τόλης C. I. A., IV, §. 1 f 24), mais Ἀρπαγή τάχη, Νίδη τόλη (Meisterhans, p. 91), etc.

III. Il y a des juxtaposés de date ancienne qui conservent certains rapports syntaxiques sortis de l'usage. Ainsi dans Διόθετος « donné par Zeus », le génitif Διός n'est pas conforme à l'emploi ordinaire de ce cas (§ 835). Aussi Διόθετος est-il senti en grec comme un véritable composé ; il a même servi de modèle à un composé comme θεόθετος (Hés. (Euv. 318), dont la formation ne répond à aucune règle de syntaxe : θεόθετος s'est substitué à θεόθετος pour une raison rythmique (§ 206). Sur le cas de πρώτης, v. § 207.

§ 633. Il est possible qu'en indo-européen aussi la composition soit sortie de la juxtaposition. L'origine en doit être en tout cas reportée à une période très ancienne ; car la formation des composés obéit en indo-européen à des règles spéciales qui intéressent chacun des deux termes et entraînent pour l'ensemble du mot des développements sémantiques particuliers. Il y a donc lieu d'étudier successivement les

composés au point de vue de la forme et au point de vue du sens.

I. — FORME DES COMPOSÉS.

A. — *Forme du premier terme.*

§ 634. Ce qui définit la composition nominale en indo-européen, c'est que le premier terme est un thème sans désinence. Mais ce premier terme peut être une particule, un thème nominal ou un thème verbal.

Les particules sont toujours inséparables. Ce fait distingue la composition nominale de la composition verbale, où les préverbes étaient originellement indépendants du verbe et pouvaient en être séparés (§ 843). On dit en grec ἀνίθημα, ἐξῆσσε, περικαλλήτε, πρόλογος, σάμψαγες, ὑπεράτε, ὑπουργός, etc., en latin *adagium*, *exilium*, *propitius*, *subitemen*, etc. Aux particules il faut joindre un adverbe comme gr. ζυο-, qui n'a de rapport avec aucun mot fléchi : ζυο-μεντής, cf. skr. *durmandah* « qui a mauvais esprit » ; il s'oppose à ει- dans ει-μενής, ει-ζωνες (Hér., I, 72, 104; § 153), etc.

La négation *ne (§ 879) a généralement en composition la forme à degré zéro *ŋ-, représentée en grec par ἀ(-), en latin par *in-* (§ 161) : ἀ-γνωτος, ἀ-(F)εργος, ἀ-μεριστος (§ 203), ἀ-οδηγος, *in-ermis*, *in-becillus*, *in-decorus*, *in-scius* (*ne-scius* est refait sur *neicidio*), *ignotius* (pron. *innotius*, § 120). Sur la forme νῃ-, v. § 879.

§ 635. Quand le premier terme est un thème nominal, la forme de l'élément qui le termine varie suivant les thèmes.

En indo-européen, cet élément avait le vocalisme o dans les thèmes de type thématique, le vocalisme zéro dans les thèmes de type athématique contenant une sonante, le vocalisme e dans les thèmes en *-es-. Le grec a conservé en grande partie l'état ancien : λέγο-γράπος, ἀπεῖ-θεας, χείλεο-χίτων, βοῦταιτολος, φύε-επίς, πέρ-άγρε, (Σ 477), πατρ-άδειλος, ἀνθε-φύες (ἀνθρώ- de *ny- avec une voyelle prothétique, § 53,

Solmsen, *Rh. Mus.*, LXII, 318; refait en ḥv̄d̄p̄s̄s̄b̄v̄s̄, § 597 et 639) ȳ-ȳλ̄s̄s̄; et μ-ȳν̄s̄ (ȳ- et μ- représentant tous deux la forme *sm- du thème *seim-, § 243, l'un devant consonne, l'autre devant voyelle), (p̄)ȳn̄s̄-ȳȳλ̄s̄s̄, ȳȳx̄s̄-ȳȳp̄s̄s̄.

En latin, les altérations que subit le vocalisme des syllabes intérieures ne permettent guère de reconnaître l'état ancien. Quand le premier terme est un ancien thème en *-o- ou en *-a- il se présente généralement avec un i final qui en cette position peut représenter o ou à (§ 170) : *pōni-fer*, *magni-tonus*, *plani-pes*, *multi-biba*, *censi-dicus*, *lāni-felium*, *stelli-ger*, *scrof-pascu* (Pl. Capt. 807), etc. Devant labiale, la voyelle est parfois u ; ainsi dans *laeu-pl̄ts*, *anru-sex* (Corp., IX, 4797), etc., cf. § 171. Le composé *Oinn-mama* (Corp., I^e 566, Préneste) a devant m un u qui peut être aussi phonétique, mais il est plus vraisemblable que le vocalisme o (passé ensuite à u) y a été maintenu à l'imitation des composés grecs ; cf. *albo-galerus*, *abeno-barbus*, *mero-bibus*, *socio-fraudus*, *Uno-mammia* (Pl. Curc. 445) à date ancienne, et dans les bas temps *plano-pedum* (C. Gl. Lat., III, 190, 66), *stolio-malns* (ib., IV, 176, 10). Une absorption s'est produite dans *sacerdōs* de *sakro-dhōi- (§ 175) ; et une syncope dans *for-ceps* de *formo-cap- (Paul Fest. 65 Th.) ; sur *agricola*, v. § 640. Le thème *iās-* (§ 602 Rem. II) apparaît dans *in-dex* et dans *in-stitium* (de *iōus-dic-, *iōus-stāt-). Les thèmes en *-i- et en *-u- présentent généralement une finale -i- : *ulti-genus*, *igni-fer*, *corni-ger*.

REMARQUE. — Quand le premier terme est un adjectif, le suffixe de l'adjectif peut être remplacé par un -i- ; ce fait remonte à l'indo-européen. Le grec présente οἵδη-ένεστα à côté de οἵδηpic, οἵδη-εγήθι ; à côté de λαΐην, ἀργή-τους en face de skr. यज्रिः « prompt » et बाल-पूर्व en face de skr. दुर्विः « miraculeusement puissant ».

§ 636. Les noms de nombre employés comme premiers termes de composition suivent la règle générale, dans la mesure où ils comportent une flexion. On a vu au § 635 le cas de *dui- exprimant l'unité. Pour la dualité, il y a une forme *dui-, commune au grec et au latin (§ 769). Le thème

**trei-* a la forme **tri-* dans τρί-πος lat. *tri-pes* (skr. *tri-pdd* « à trois pieds »). Pour « quatre », il y a une forme indo-européenne **kʷtrei-* que le grec est seul à conserver dans τετράς (T 380) ; cf. avest. *tātrū-*, lat. *quadrū-*, gaul. *ptetrū-*. Une autre forme est en grec τρεῖς dans τρέ-τεῖς (dot. τρετεῖλα chez Alcman, bœot. τρετεῖλα Coll. 488, l. 93 et 96) ; elle a été de bonne heure remplacée par τέτρε- : τέτρα-γνως, τέτρι-πηγυς, τέτρι-πος, τέτρι-ψίλος (X 315, cf. τρετεῖλα), etc. Les autres noms restent non flétris : ιχτόγυ-χιτρ, ιχτόμυ-βοντα, etc. D'après τέτρε- (et τέττα-, ζετα-) les formes πεντα- et ιξά- ont été employées en composition : πεντά-πηγυς, πεντί-χερπετος, ιξά-γροντος, ιξά-θάκτουλος (à côté de ιξά[χτουλ] C. I. A., II, 807 a, 117 et εγθάκτουλος, ib., II, 808 b 167, cf. Meisterhans, p. 125).

§ 637. Des altérations de la finale du premier terme se sont souvent produites en grec et en latin. Certaines sont d'un type phonétique normal, par exemple celles qui résultent de l'éisión ou de la contraction : gr. νοῦ-αργής, φῶ-έτιπος, κακού-εῖς, lat. *mult-angulus*, *sem-ēsus*, etc. L'amuissement de certaines consonnes intervocaliques a souvent provoqué en grec des confusions. Ainsi θεο-(*f*)αιδής s'est maintenu avec hiatus sous la forme θεο-αιδής et a entraîné un cas comme celui de νοῦ-αργής (Φ 346) ; inversement d'après θεο-αιδής (Δ § 13, etc.) il y a éisión dans θεο-ηδής (π 389) qui remonte pourtant à *θεο-*(*f*)αιδ-. Les nécessités du mètre imposaient souvent le choix entre l'hiatus et l'éisión.

La contraction s'est produite dans κακούργος de *κακο- (*f*)αιργ-, d'ou par analogie πον-αργητος. Dans θεοδής il y a eu simplement allongement compensatoire : la forme primitive est *θεο-αιργ- (cf. § 62-63).

§ 638. D'autres altérations sont dues à des causes moins régulières. En grec, la tendance à éviter la succession de trois brèves a provoqué des allongements à la fin du premier terme (pour l'allongement du second terme, v. § 642). Le procédé le plus fréquent a consisté à substituer un thème à voyelle longue aux thèmes à voyelle brève. Par exemple dans ιλαργ-

βέλος (Σ 319) ou **θάλαρτο-πελός** (γ 8), formés des substantifs **θάλαρτος** et **θάλαρτος**; et dans **διαγκυ-πελίων** (Ο 24) à côté de **διαγυ-θεριών** (Ο 246), etc. Cette substitution a été favorisée par le fait qu'en beaucoup de cas un thème en *-a- existait à côté d'un thème en *-o- (§§ 560 et 566); on pouvait donc choisir indifféremment celui qui répondait le mieux aux besoins du rythme.

Inversement des thèmes à voyelle longue ont été pourvus d'une voyelle brève lorsque le rythme le demandait : **όλατ-της**; (Ψ 114) ou **ψυρόνειτος**; (Hés. *Cœuv.* 603), de **στάτη, ιμίρα,** etc. De là est né le principe d'une alternance -o- : -a-(-η-) qui apparaît parfois dans le même mot : **θυελλή-ος** et **θυελλή-ης**, **νική-θετής** et **νική-ης**; **πύρο-φέρος**; (Φ 602) et **πύρο-φέρετος** (γ 495), etc.

§ 639. La principale altération est due à l'analogie. Le grec et le latin manifestent tous deux une même tendance à marquer la composition par une voyelle de liaison entre les deux termes. Quand le premier terme se terminait par une consonne, la voyelle de liaison avait le double avantage de rendre la composition plus claire et la prononciation plus aisée. Mais l'usage de cette voyelle s'est étendu à des cas où rien ne l'imposait. En grec, elle a d'ordinaire le timbre o, parfois le timbre a (ion.-att. η) conformément aux modèles d'alternance indiqués § 638. Ainsi à côté de **ναι-βάτης** et **ναι-παγγός**, **πυρ-φέρος**, **ι-φερόδης**, **χερ-ηφ** existent **νερο-βάτης** et **νερο-σεδός**, **πυρο-φέρος** et **πυρο-ειδής**, **ιο-θετής**, **χερό-νικτρον**, etc.; à côté de **βεύ-νεμος** et **βεύ-πλατής**, **πελλι-παρθεος** (**πελλιπαρθεος**) et **πελλι-εργος** existent **βεύ-νεμος** et **πελλι-νίμος**; et **πελλι-εχος**; (Pindare) **πελλι-εχος**; (Apoll. de Rhodes), etc. La voyelle de liaison joue clairement son rôle dans les cas comme **έρματο-πηγής** (Δ 485), **γαλακτό-γρως**, **γυναικε-μανής** (à côté de **γυναι-μανής**, Γ 39), **έρνιθ-οκεπος**, **άσπιθ-φερος**, etc. Du mot **είμις** sont tirés **ειμι-θερης** (Soph. *Aj.* 219) **ειμι-ρρεγης** (*id. Phil.* 825) **ειμι-φερυκτος** (v 348), etc., mais aussi **ειματτο-ετερής** (Esch. *Pers.* 816) et **ειματη-φέρος** (*id. Sept.* 419).

Exceptionnellement la voyelle de liaison est à dans *xuví-pus* (§ 421) à côté de *xuví-pus* (Lucien, *Songe*, 31), etc., et dans *zobí-vintšov* (t 343, 504) à côté de *zobí-kutšov* (de **zobí-fjártšov* « courroie du pied ») et de *zobí-čyrtšov*.

Il y a haplographie dans un cas comme *xilaxi-vopqç* de **xilaxi-vopqç*.

§ 640. En latin, la voyelle de liaison est *i* (cf. § 635). On l'observe notamment après des thèmes consonantiques : *plic-i-ficus*, *rég-i-suginm*, *inx-i-dicm* (à côté de *iu-dex*, § 635), *pecúdi-i-ser*, *leg-i-rupa* (Pl. *Rud.*, 652 ; *legerupa* Pseud. 364 A, v. § 172), *dent-i-legni* (*Capt.* 798), etc. L'un de *pont-n-sex* et de *carn-n-sex* est phonétique (§ 171 et 635).

La voyelle de liaison apparaît souvent dans des cas où l'on attendrait la syncope ou l'absorption d'une voyelle brève en seconde syllabe : *anri-sex*, *agri-cola*, *blandi-loquens*, etc. Elle a même été rétablie après avoir subi l'éisión : *fún-ambulus* (Térence), *mult-angulus* (Lucrèce), *quadri-angulus* (Varron), sont attestés plus tard sous la forme *fani-ambulus* (Suétone), *multi-angulus* (Mart. *Capella*), *quadri-angulus* (Ausone), etc. Ce fait suffit à marquer le caractère artificiel de la composition.

Dans beaucoup d'exemples, le premier terme se réduit à un simple élément radical, à la suite duquel la voyelle de liaison tient la place de suffixes variés : *foedi-fragus*, *máni-ficus* (de **foedes-*, **mánes-*), *lapi-cida* (de **lapid-*), *homí-cidium sanguisuga* (de **homen-*, **sanguen-*), etc. (cf. en grec *alp̄s-θapt̄;*, § 639). Les composés *foederi-fragus*, *máneri-gerulus* sont d'ailleurs également attestés, le second chez Plaute, Pseud. 181.

§ 641. Le premier terme pouvait avoir aussi en indo-européen le caractère d'un thème verbal, auquel le second terme servait de régime. Ce thème verbal pouvait être un thème quelconque, même un thème de participe, au témoignage de l'indo-iranien. Le grec présente à la fois des thèmes de présent, d'aoriste et de futur (désidératif § 321) : *ἀρχεῖ-ναντες* « qui commence le mal », *ἄλλει-γίτων* « qui fait trai-

ner sa robe », φερί-πάνος « qui porte le malheur », βασί-θύμος « qui mord le cœur », περιτ-πόλις « qui veut détruire des villes », ἀ-χειρε-κύμης « qui garde les cheveux non coupés » (Y 39), etc. La finale du premier terme peut être un *e* comme dans les exemples précédents ; mais on observe aussi un *o* : θέλει-πάνος « qui veut bien se donner de la peine », μιλλό-γυμνός « qui attend le mariage, qui va se marier », μίσι-θέμος « qui hait le peuple », σώνε-μηρίς « qui montre ses cuisses », λιπό-θρις « qui manque de cheveux », λιπό-ναυς « sans vaisseau », φυγο-πεζίλημος « qui suit la guerre », etc. Ce fait n'a pas été sans amener des confusions avec les composés dont le premier terme était un thème nominal : ainsi φύλ-ξενος peut signifier « qui aime son hôte » (*φύλων*) ou « qui a son hôte cher » (*φύλος*). La confusion s'est produite surtout lorsque le premier terme contenait la caractéristique sigmatique du désidératif ; l'influence des abstraits en *-oi-* (§ 592) a fait introduire un *i* dans le composé : αρνή-νασς, οὐραι-χερος, οὐαλ-πόλις, τερψι-μέρστος, etc. Sur ce modèle ont été créés de nombreux composés, où le sens désidératif est d'ailleurs généralement effacé : ἀναισι-ιργος, ἀγεσι-λασς, ἵπαισι-μόλπος, εὔρεσι-λαγύς, θλασι-θρόρ, θλασι-πεπλος (à côté de θλασι-γίτων), ταλαισι-ρρων (à côté de ταλαι-ρρων τλα-θύμος), etc., cf. Meillet, *REG*, XXXII, 386.

Le latin n'a que quelques composés de ce genre, imités du grec : *uersi-pellis* « qui change de peau », *uersi-capillus* (Pl. Pers. 230) « dont les cheveux changent de couleur », *verti-cordia* « qui change les coeurs » (surnom de Vénus), *lani-cēnns* « qui fait l'éloge des repas », *posci-nummius*, *fulci-pedia*, *flex-animus* (cf. le type *πλαγί-ιππος*), etc.

B. — Forme du second terme.

§ 642. Le second terme a souvent en grec un allongement d'une première voyelle initiale. Ainsi dans βε-ηλασίη (Λ 672), περ-ήγυρις, πεδ-ήνεμος (B 786), δχετ-ηγής (Φ 257), έπ-ημείδης.

(M 456) et ἀπό-καρπος (θ 249), πατέ-ίνουρος; (Z. 253) et αἰ-ώνιος; (Hés. Théog. 409), οὐ-άρεσσε; (Eur. El. 1166), εἰν-άισοις; (Arist. Chev. 798), ταῖο-ίσωργε; (Aristot.), παν-ώλεθρος (Esch. Pers. 562). Cet allongement favorise la tendance qu'a le grec à éviter la succession de trois brèves (v. § 207). Mais il ne résulte pas de cette tendance. Comme l'a montré J. Wackernagel (*das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*, Basel, 1893), l'indo-européen allongeait normalement une voyelle initiale de second terme de composé. Le grec a simplement conservé un vieux procédé morphologique, qu'il a utilisé au profit d'une tendance rythmique.

L'indo-européen connaissait aussi une alternance vocalique du radical entre le thème du simple et celui du second terme de composé. Le grec a conservé l'opposition de ἄρτην et de ἄρτεων (qui toutefois rentre dans celle de πατέρα : πατέρην § 643), de κέλευθος; et de ἀκίλευθος; (§ 250), de ζωι f. pl. (i.-eur. *yeu-ya-, skr. ydvah « blé », § 54), ζειωμός; et de φοῖβος (de *φεύ-ο-). En latin, on a sans doute une trace d'alternance ancienne dans *ex-torri-s* à côté de *terra* (§ 565), *medi-tull-i-um* à côté de *tellus*, et *tri-pudinum* à côté de *pēs*.

§ 643. Le second terme étant fléchi conserve en principe la flexion qu'il possède par lui-même : ωντο-πνευ, μεγά-θεος, λαπτ-ορέ, ψλατο-τέχνης (A. 571, etc., épithète d'Héphaïstos), etc. Les adjectifs tirés de substantifs en *-a- prennent d'ordinaire la forme en *-o- : ἡ-μέγαν-ος, im-ber-bus (mais aussi im-berb-i-s, ci-dessous). En règle générale, les adjectifs composés ne comportent pas de distinction entre le masculin et le féminin (§ 798).

Toutefois, la composition entraîne parfois certaines particularités. Ainsi le suffixe des thèmes en *-s/as- a en composition le vocalisme ē, quel que soit celui du simple : οἴνος, εἰ-σεντής, genus de-gener (§ 607). Inversement πατέρα fait en composition à-πάτηρ et φράτηρ hom. ἡ-φράτηρ (I 63); ωτήμα fait à-ωτήμων (§ 622).

Il arrive que pour marquer la composition un suffixe par-

ticulier s'ajoute au second terme. Ainsi en latin beaucoup d'adjectifs composés de thèmes en *-o-, en *-a- ou en *-n- présentent un suffixe -i- : *quingu-en-n-i-s*, *ex-somn-i-s*, *bi-ing-i-s*, *in-erm-i-s*, *dē-lumb-i-s*, *di-lor-i-s*, *dē-pil-i-s*, *im-berb-i-s*, *dē-furni-i-s*, *bi-corit-i-s*, *in-sign-i-s* et *prae-sign-i-s* (Stace Silv., IV, 4, 9), etc., et avec une alternance vocalique de la racine *ex-torr-i-s* (de *terra*, § 642). Le même procédé est attesté ailleurs, notamment en celtique et en arménien. Il est rare en grec ; on peut citer ἀγ-αλλ-ι-ς de ἀλλή (ou de ἀλλ-, § 559), dont la flexion a d'ailleurs des formes à dentale (ἀλλάντα Θ 153 à côté de ἀλλάντη ? 375).

§ 644. Le grec et le latin emploient tous deux le suffixe *-yo- pour former quelques adjectifs composés (gr. μεγ-μικ-ος; E 19, lat. *crassi-nen-ius*, *caldi-cerebr-ius*), et surtout des substantifs composés de genre neutre : gr. ἴν-στυ-ιον, εἰ-στυ-ιον, κέρα-τερ-ιον, ἄμφι-χερ-ιον, ἄπο-θίν-ιον, τρι-κόδ-ιον, πρό-ταιρ-ιον, προσ-νότι-ιον, etc. ; lat. *con-tuberu-ium*, *régi-fug-ium*, *privileg-ium*, *can-aed-ium* (Plin. Epist., II, xvii), *utri-verb-ium* (Pl. Capt. § 68), *pro-verb-ium*, *sub-sell-ium*, *tri-noct-ium*, *centumpond-ium* (Pl. Asin. 303), *medi-tul-ium* (§ 642), *po-moer-ium* (§ 180), *galli-cin-ium*, etc. Ce type de formation remonte à l'indo-européen ; il est abondamment représenté en celtique et en germanique. Cf. Petersen, *Greek diminutives in -ios*, p. 31.

Sur l'emploi du suffixe *-i- (et *-i-ā- en grec) en composition, v. §§ 611 et 625. — Sur les composés latins masculins en -a (*per-fug-a*, *agri-col-a*), v. § 564 Rem.

REMARQUE. — Certains noms composés sont issus d'une locution comprenant une préposition et son régime. Ce ne sont des composés qu'en apparence ; le suffixe y joue simplement un rôle de dérivation. Ainsi dans *tv̄t̄p̄s* tiré de *tv̄ t̄p̄s*, *l̄b̄t̄x̄s* de *lx̄ b̄t̄x̄*, *ép̄t̄p̄s* (plus ancien *ép̄t̄p̄s*) de *ép̄ t̄p̄s*, *ç̄s̄l̄s̄s̄* de *ç̄s̄ l̄s̄s̄*, *n̄p̄l̄s̄* (plus ancien *n̄p̄l̄s̄*), de *n̄s̄* *ññi*, etc. Lat. *duius*, *déuius* de *à n̄i*, *d̄r̄ uius*, *obuius* de *ob n̄iam*, *s̄idulus* de *s̄idulū* (ancien *s̄i dolū*).

II. — SENS DES COMPOSÉS.

A. — *Composés progressifs et régressifs.*

§ 645. L'ordre du sens des composés est inverse suivant que le premier terme est un thème nominal ou un thème verbal.

Dans le cas où le premier terme est un thème verbal, l'ordre est progressif, c'est-à-dire que le deuxième terme dépend du premier : ἀργέ-ναντος, etc. (§ 641).

Dans l'autre cas, qui est plus fréquent, l'ordre est régressif, c'est-à-dire que l'élément qui est le second doit être traduit le premier et que lorsqu'il y a dépendance de l'un à l'autre, le déterminé précède le déterminant. Le rôle que le premier terme joue par rapport au second peut d'ailleurs être celui d'un cas quelconque : nominatif dans ἵππος-μεντος (Esch., Suppl. 263) « devin qui est en même temps médecine » ou *Gallo-Graecus* « un Grec qui est de Gaule » (apposition) ; génitif dans οἰκο-πόλεως « gardien de la maison » ou *nico-magister* ; datif dans θεο-(-F)ειδιάως « semblable à un dieu » ; accusatif dans ἀτολή-χρεός, *loch-plis* ou *ponti-sex* ; locatif dans *fun-ambulus* ; instrumental dans ζερο-ταγής, *stetps-πληρίς* ou *libri-pens* « qui pèse avec la balance », *manu-festus* (*mani-festus*) « saisi par la main, pris sur le fait ». Le rapport entre les deux termes peut même être de ceux que la flexion casuelle n'exprime pas : μέλι-τήτης « doux comme le miel » (issu de « qui a la douceur du miel »).

REMARQUE. — Il n'y a en grec que de rares exemples du type de composés dont les deux termes constituent les éléments d'un ensemble : ἄστρο-σπειρ « du pain et de la viande » (cf. Pers. Sat., VI, 30), νύχτο-χρυσος « nuit et jour ». Ce type est bien attesté en sanskrit, où il porte le nom de *dusandhi*. Il subsiste et s'est même beaucoup développé en grec moderne.

B. — *Composés directs et indirects (possessifs).*

§ 646. Les composés se répartissent en deux classes suivant que la notion qu'ils expriment résulte de la fusion du sens

des deux éléments (composés directs) ou que la notion résultant de cette fusion est appliquée à un objet pour le qualifier (composés possessifs). A la première classe appartiennent les composés comme γλυκύμπιλος, οἰκεῖολας ou σερέπωνας. A la seconde les composés comme βού-βάκτυλος qui ne désigne pas un « doigt de rose », mais s'applique à « quelqu'un dont le doigt est rose » ; de même les composés θυσ-μενίς, εἴρη-επυνής, μηγετ-ανίμας sont des composés possessifs.

Il y avait sans doute en indo-européen une différence d'accentuation entre les composés directs et les autres. Le sanskrit oppose *rāja-putraḥ* « fils de roi » (composé direct) à *rdja-putraḥ* « qui a pour fils un roi, dont le fils est roi, père-de-roi ». Il y a des oppositions analogues en grec : καρατόμας « qui coupe la tête » (Eur. Rhés. 606) et καρίτομας « qui a la tête coupée » (id. Alc. 1118), τεκνογόνος « qui engendre des enfants » et θεόγονος « qui a une génération divine, engendré par un dieu », θηροτρόφος « qui nourrit les bêtes », et θηροτροφος « qui tire sa nourriture des bêtes, nourri par les bêtes », πολυλόγος « qui parle beaucoup » et πολύλογος « qui a une renommée abondante, dont on parle beaucoup », etc. Cf. Vendryes, *Accent.*, p. 194 et s.

CHAPITRE VII

FLEXION DES NOMS

I. — Type thématique et type en *-d-.

Observations préliminaires.

§ 647. La flexion thématique est caractérisée par l'alternance de *e* (au vocatif, et quelquefois au locatif et à l'instrumental) et de *o* (à la plupart des cas) ; elle ne présente pas le degré zéro. Le ton, qui peut occuper dans le mot des places diverses, est immobile dans tout le cours de la flexion.

A ces deux caractéristiques essentielles s'ajoute celle-ci que les désinences de la flexion thématique lui sont en partie propres. D'autre part, comme le thème s'y terminait par une voyelle (*e/o*), il s'est produit souvent des contractions de cette voyelle et de celle qui commençait la désinence. Aussi est-ce dans le thème thématique que l'opposition du thème et de la désinence est le moins nette ; certaines formes sont même impossibles à analyser.

§ 648. Le type thématique, qui est largement représenté dans les substantifs, fournissait en outre une grande partie des adjectifs au masculin et au neutre : grec *ví(F)e-*, *vé(F)o-*, lat. *nōnus*, *nōnum* (skr. *návah*, *návam*), etc. Or, dans les adjectifs de ce type, un thème en *-d- exprimait le féminin par opposition au masculin-neutre : grec *ví(F)ā*, lat. *nōna* (skr. *návd*) ; § 797. Par suite de cela le type en *-d- qui, étant athématique, se flétrissait comme tel en indo-européen, a été rapproché du type thématique et en a fortement subi l'influence. En même temps, se développait une tendance à répartir les noms suivant le genre entre le type thématique et le type en *-d-, à attribuer au premier d'une façon exclusive le genre masculin et neutre,

et le genre féminin au second. Le grec et le latin possèdent encore nombre de féminins en *-o- (*νύμη, φηγή, κάρπος, κίρκος, νέαρη, νέσση, ἄρση, fagus, nannus*) et de masculins en *-a- (*νεάντας, scriba, incola, scurra, ierna*), mais c'est une survivance qui tend à disparaître, et qui a disparu en effet dans d'autres langues ; en germanique par exemple, la répartition des genres entre les deux thèmes est absolue. Même au point de vue grec et latin, on peut dire d'une façon générale que le type en *-a- est le féminin du type masculin ou neutre en *-o-.

§ 649. Enfin, le type thématique et le type en *-a- offrent une particularité, qui a été grosse de conséquences. C'est que le démonstratif, l'interrogatif-indéfini et un certain nombre d'adjectifs dits pronominaux (« un », « tout », « même », etc.) y avaient une flexion spéciale. C'est un fait ancien. Mais dans plusieurs langues, et notamment en grec et en latin, la flexion des démonstratifs a agi sur la flexion des noms, et réciproquement (§§ 667, 669, 681, etc.).

A. — Type thématique.

SINGULIER.

§ 650. Nominatif masculin-féminin *-o-s (où o est la voyelle thématique et -s la désinence du nominatif-singulier) : gr. *λύκος* m., *φεγγός* f. (dor. *φέγγος*) ; lat. *lupus, fagus*. L'o est encore conservé en vieux latin (*Duenos, sakros*, § 223) et se maintient après n dans l'écriture jusqu'au premier siècle de notre ère (*equos, seruos*). — Il y a souvent absorption de la voyelle finale après r (§ 223). L'absorption après l paraît un fait dialectal (*figel*, Corp., X, 423, *mascel*, ib., II, 1110, *famil*, Enn. Ann. 337 M. et Lucr., III, 1035). Voir 'Ernout, *Morph.*, p. 45.

Au masculin des démonstratifs et interrogatifs, la désinence s peut manquer si le cas est caractérisé autrement. Ainsi l'indo-européen disait *so, d'où gr. ἔ (skr. *stā*, got. *stā*) en face

de fémin. *sá (gr. dor. ἄ, skr. sa, got. sô), parce que le neutre était emprunté à une autre racine (gr. τό) ; § 741. Le latin a les nominatifs masculins *ille*, *iste*, *que-i* (plus tard *qui*), *hi-c* (§ 747) en face des neutres *illud*, *istud*, *quod*, *hoc* (de *bod-ke, § 229).

§ 651. Vocatif masc. fémin. *-e : λύκε, lat. *lupe*. Dans les thèmes en *-ro-, le latin présente l'absorption, voc. *faber* (Pl. *Most.* 892) ; mais *puer* fait au vocatif *puere* chez Plaute (*Asin.* 382, etc.), en face du classique *puer* (déjà chez Térence, *Ad.* 940, etc.) ; § 223. Les thèmes en *-yo- ont le vocatif en t : *uolturi* Pl. *Capt.* 844 en face du nom. pl. *uolturii* (§ 657), *Corneli*, *Tall.* De *druis* le vocatif était proprement *dīue* (§ 114) ; à l'époque classique on se sert de *deus* ; *dēe* n'apparaît pas avant Tertullien.

Accusatif masc. fémin. *-o-n : gr. λύκον, τίν, lat. *lupum*, *istum* (anc. -om, § 221), *bunc* anc. *bunc* Corp., XI, 4766 (de *hom-ke ; encore -bum dans *accum*).

Au neutre, le nominatif-accusatif était en *-o-n dans les noms : gr. ζυγὸν, lat. *ingum* (v. lat. *donom*). Dans les démonstratifs la désinence était une occlusive dentale : gr. τό (skr. tdt, got. þat-a), δῆλο, lat. *istud*, *illud*, *quod*, *aliud*, *hoc*.

§ 652. Le génitif est assez compliqué en grec. La langue homérique présente deux finales -os et -ou en proportion presque égale. Mais la métrique oblige quelquefois à lire -eo au lieu de -ou : x 60 Αἰσῆσο ^{χάστα} θώματα (cf. x 36), O 554 ἀεριθίδες ^{χταπένεοι} (cf. I 440, E 21, Z 61, B 325, x 70), I 64 ιτιθητοσ ^{χρυσέντος} (cf. Z 344 ; de là est né le monstre ἔψυστος). La finale -ou n'est que la contraction de -eo ; mais cette contraction se trouve déjà au temps fort ou à la fin du vers dans les parties les plus anciennes de l'Iliade (A 190 παρὰ μηρῷ). La langue homérique conserve donc en réalité trois finales distinctes, ce qui est la marque d'un grand flottement grammatical.

L'éolien présente régulièrement -o (-ou dans la partie occidentale du domaine thessalien) qui résulte de la contraction

de -οι : ὅρκω, καίνω, θάψω sur des inscriptions, νέω λένω, ἀπέινω, ἀνέπω chez Alcée. La désinence -αι n'apparaît en poésie qu'exceptionnellement, sous l'influence homérique (ἴργουενται, Alcée, 45, dans un hexamètre) ; mais c'était la désinence habituelle de la partie orientale du domaine thessalien (Apoll. de Synt. 50, 9), où elle est devenue -αι (attesté épigraphiquement) ; v. Hoffmann, *Dial.*, II, 533.

En arcado-cypriote, la finale est -ω, issue de -οι (arcad. τῷ εργῷ, Coll. 1222, 14) ; toutefois à Chypre on rencontre dans certains textes, notamment sur ceux d'Edalion, une finale -ανν dans les noms, par opposition au démonstratif qui a toujours la forme τῷ ; cette finale -ανν est inexpliquée.

Le dorien a régulièrement -η et l'autique -αι (de -οι).

Les finales -αι et -οι pourraient être toutes deux anciennes, représentant l'une *-o-syo (skr. -asya¹ dans dṛgasya « du cheval »), l'autre *-o-iο (cf. v. sl. če-οι « de quoi », got. fisi « de ce » de *te-οι). Il est plus simple de partir d'une finale unique, *-osyo, d'où en grec commun *-obyo-, qui a donné *-oiyo- et *-oyο-. Soit un ancien *tlosyo (skr. tāsya) aboutissant à τοῖς et τοσ ; cf. un ancien *τελεσ-yo donnant τελειο chez Homère et τελιο en attique (§§ 58 et 363).

§ 653. L'italique a dans les noms une désinence spéciale, -i (qui lui est commune avec le celtique) : lat. *Iupi*. Dans les thèmes en *-yo- la vieille langue présente d'ordinaire la contraction de -it en -i (Sommer, *Hdb.*, 338 et s.) : ainsi *preti* Pl. Mil. 145, *auxili* Pseud. 61, *compendi* Poen. 351, etc. Mais Virgile dit *finit* (G., I, 136).

En latin, l'interrogatif-indéfini, les démonstratifs et certains adjectifs numéraux ou pronominaux (*nūs*, *ullus*, *tōtus*, *solus*, *alter*, *uter*, § 649) ont au génitif une désinence particulière qui n'a de correspondant nulle part. Elle est en -ius, avec un i long ancien, postérieurement abrégé (§ 185) : *istius*, *illius*, *ipsius*, *tōtius* (Virg. G., IV, 4), etc. ; *buius*, *eius*, *cnius* de **bo-ius*, **e-ius*, **qua-ius* (§ 113), parfois traités comme monosyllabes dans la vieille poésie (Amp. 51, Heaut. 453, Cas.

282). L'élément *-us* est proprement la désinence du type athématique et n'a rien de spécifiquement masculin ou neutre (§ 676) ; aussi ces génitifs servent-ils pour les trois genres.

Toutefois de bonne heure des confusions se sont produites. Un génitif masculin *illi* est mentionné par Priscien, I, 228, 3, et un féminin *illae* par Gellius, I, XII, 12 (cf. § 666). Sur *istimodi* (Pl. Truc. 930), *isstiformae* (Tér. Heaut. 382), voir Ernout, *Morph.*, p. 131. On rencontre des gén. sg. m. *ipsi* (Afranius 238), *ant* (Catul., XVII, 17), *ulli* (Pl. Truc. 293), *nulli* (Tér. Andr. 608), etc.

§ 654. Datif : *-ti dans *λόκη*, v. lat. *populoi Romanoi* (Mar. Vict., *G. L. K.*, VI, 17), lat. de Préneste *Numariori* (Corp., XIV, 4123), osq. *Abellanui*. Cette désinence doit être ancienne (le zend a -di), et c'est elle qui explique sans doute le latin classique *lupō*. Certains dialectes grecs, au lieu de -us, ont -s (d'où -s et -s en bœotien, § 153), qui est une ancienne forme de locatif (§ 656) ; ainsi arcad. *ιργοις χρωνοις*.

La finale du datif des noms a passé en grec aux démonstratifs : τῷ d'après *λόκη* (arcadien τοι, αἴτοι d'après ἐργοι). En latin, les démonstratifs ont emprunté la finale -i (ancien -ei) de la flexion athématique : *ist-i*, *ill-i*, *et-i* (Pl. Aul. 13 ; monos. dans Trin. 14) et *Et*, et aussi *an-i*, *ist-i*, *et-i*, d'après *ped-i* (§ 676) ; *hunc* (Corp., I, 2^e éd., 1212, l. 3), anc. *hoic* (ib., 590, l. 30) et *hoice* (ib., 582, l. 26), remonte à **hoici-ke*, d'où *hūc*, encore dissyllabique chez Plaute Amp. 702. L'ancienne finale des démonstratifs, attestée en sanskrit (*tāsmai* « à celui-ci »), en gotique (*famna* « id. » de **phažma*) et en vieux prussien, s'est conservée en ombrien : *esmei* « à lui », *pusme* « à qui ». Un datif masculin *illo*, *isto* se rencontre chez des écrivains de basse époque, exceptionnellement un datif *illui* (Corp., X, 2564 ; cf. fr. *lui*) ; et *iōtō* est chez Properce, III, 11, 57. Sur les féminins *istiae*, *illae*, etc. v. § 667.

§ 655. L'ablatif singulier a en vieux latin une finale -ōd (*Gnaidōd*, *preiātōd*, *poplicōd*, *moltaticōd*), qui passe de bonne heure à -ō, *lupō* (§ 226) ; de même dans les démonstratifs,

istid. Cette forme sert aussi pour l'instrumental. En indo-européen, l'instrumental avait une double finale *-e et *-d, qui se retrouve en latin dans les adverbes de manière : *nérē* et *nérō*, *cérē* et *cérō*, *rārē* (Pl. Rud. 995 ; Cic.) et *rārō* (plus fréquent) ; cf. § 780. Le grec n'a en principe que -ω (οὖτω), généralement avec addition de la sifflante caractéristique de certains adverbes (ἀμφι; à côté de ἀμφι, § 784) ; de là οὐτως, οὐτος, adverbes de manière. Cet -ω(;) peut être aussi bien une finale d'ablatif que d'instrumental.

§ 656. Le locatif singulier était en *-ei ou en *-oi. Le grec l'a conservé à l'état d'adverbe dans οἴξαι, πίθαι, ποι, 'Ισθμοι et dans ιεῖται, αἴται, πανδημεῖ, crét. θεῖται (où le sens locatif est un peu effacé). A en juger par osque *terel* « sur le territoire » (du neutre *terum*), ombr. *kumne* « dans le comice », c'est une ancienne finale *-ei que présentent les locatifs latins *denui* *Tusculi* *Lugdūni peregrī* (Pl. Pers. 30), *isti-e* (Most. 372), *illi* (Men. 996) et *illic* (ib. 308), *bic* (de *beic*, Corp., I, 2^e éd., 1295), etc. Dans les thèmes en *-yo-, il n'y a pas contraction : *Brundisiī* (ENN. p. 219 Vahl. v. 37), *Sūnīi* (Tér. Eun. 519).

REMARQUE. — La diphtongue finale du locatif était d'intonation douce (§ 189 Rem.) ; le fait explique l'accentuation οἴξαι et Ισθμοι (att. Ισθμοι). Dans le composé πανδημεῖ, l'intonation est devenue rude, cf. οἴταις, composé de οἴς, et ιανθοῖς de ιανθόν.

PLURIEL.

§ 657. Nominatif-vocatif masc. fém. La seule forme ancienne qu'aient le grec et le latin est celle des démonstratifs : τοι (skr. त्वा), ἄλλοι, ὅλ(ρ)οι, lat. *isti*, *qui*, *alii*, *tell*. La finale *-oi des démonstratifs s'est étendue à tous les substantifs ; de là, en grec λόχοι, φρύγοι ; en latin, anciennement -oe (*pilumnoe poplo* dans le Chant des Saliens, Fest. 244 Th.), puis -ei (*faderatii*, S. C. des Bacch., I. 2, etc.) d'où finalement : *Iupi*, *sagi*. Lucilius (G. L. K., VII, 56) prescrivait -ei au nom. pl. par opposition à -i du gén. sg. Dans les thèmes en *-yo-, il n'y a contraction qu'exceptionnellement : *fili* (Corp., II, 2805),

Gabi, Prop., IV, 1. 34; mais *molturit* Pl. Truc. 337, Lucr., IV, 680, etc. (§ 651).

En revanche, l'osco-ombrien, qui a conservé l'ancienne désinence *-ōs dans les noms (osque *Náudanis*, ombr. *Ikuvinus*; cf. skr. *dṛvah* « chevaux », got. *dagðs* « jours »), l'a fait passer aux démonstratifs : osque *ius-c* (= lat. *il*), *pis* (= lat. *qui*), ombr. *pur* (*id.*).

REMARQUES. — I. On trouve dans les vieux textes des nom. pl. *eis* (S. C. Bacc., 4), *eis* (Corp., I, 2^e éd., 382, 16), de l'anaphorique (§ 745); c'est une sorte de compromis entre -ōs et -i, qui explique sans doute aussi des formes comme *magistreis*, *magistres*, *ministris*, *profanis* sur des inscriptions (Ernout, *Morph.*, p. 51). Sur *hī* et *hīls*, v. §§ 747 et 748.

II. Cette extension de la finale des démonstratifs aux noms s'est produite aussi en céltique et en balto-slave pour le nominatif pluriel (mais non pour le vocatif en céltique) ; elle tient à plusieurs causes, par exemple à l'importance qu'a le nominatif dans les démonstratifs, au désir d'opposer la flexion thématique à la flexion athématische, etc. Une cause importante est aussi que -oi était plus expressif que -ōs, la siffleur finale caractérisant l'accusatif pluriel. Ce dernier fait explique que l'analogie n'aît pas joué en osco-ombrien comme en latin ; il n'y avait pas de confusion possible entre les deux cas dans ces dialectes, où la finale *-ōs de l'accusatif pluriel avait un traitement spécial : osque -ss, *feibuss* « murs » ; ombr. -f, *viluf* « veaux ».

§ 658. Accusatif masc. fém. L'ancienne finale *-ōns s'est conservée en crétois, où l'on rencontre dans certains textes à la fois τονς et τος, la première forme devant voyelle ou à la pause, la seconde devant consonne. Ce double traitement est phonétique (v. § 211). Il est également attesté dans les dialectes doriens, qui ont à la fois τωνς (de *τονς) et τος. Le type *τος a été complètement éliminé de l'ionien attique qui a τονς et de l'éolien qui a τους (de *τενς). Dans tous les dialectes, la finale est la même pour les noms et pour les démonstratifs. — Le latin a -ōs (de *-ōns, § 228 Rem.) : *lupōs*, *istōs*. Pour l'osco-ombrien, v. § 657 Rem. II.

REMARQUES. — I. On ne peut savoir s'il faut partir en indo-européen de *-ōns ou de *-ōs ; les deux aboutissent au même en grec et en latin. L'indo-iranien a une longue (-ōns), mais cela ne prouve rien pour les autres langues.

II. Sur le nom. accus. neutre, τοντό, *inga*, v. 661.

§ 659. Génitif. En grec, la finale *-ων* n'appelle pas de remarque (*λόγων*, *νέον*, *χρήστων*). En latin, *-um* se conserve exceptionnellement dans une série d'exemples variés, répandus à travers les textes de l'époque républicaine et conservés isolément plus tard encore (v. Neue-Wagener, I, 103, et Ernout, *Morph.*, p. 52) : *uerbum* Pl. Bacch. 878, *inimicum* Asin. 280, *puerum* Truc. 763, *socium* S. C. des Bacch., l. 7 et T. Liv., XXI, 17, 2, *famulum* Virg. Aen., XI, 34, *equum* ib., VII, 691, *liberum* Cic. Orat., XLVI, 155, etc. La langue administrative a conservé *praefectus fabrum* et la langue religieuse *deum* à côté de *deorum* (Pl. Capt. 622). Cette finale est régulière en osque (*Nūvulanūm* « des gens de Nola ») et en ombrien (*pibaklu* « des sacrifices »). Or, les démonstratifs avaient en indo-européen une désinence spéciale; où la finale *-əm se faisait précéder de *-is- (skr. *itiṣām* de *ta-isām). Le grec a éliminé cette désinence, comme les autres particularités des démonstratifs ; il dit *τὸν* d'après *λόγων*. Le latin ne l'a pas exactement conservée : il l'a transformée pour la rendre parallèle à la désinence correspondante du féminin, c'est-à-dire que sur le mode de *istārum* (§ 671), il a créé *istōrum*. Cette finale *-ōrum*, très caractéristique, a été étendue aux noms de la 2^e déclinaison : *lupōrum*, *fāgōrum*, *nōnōrum*; on lit déjà *dñomorō[ni]* sur une épitaphe des Scipions (Corp., I, 32).

§ 660. Autres cas. L'indo-européen avait un instrumental pluriel en *-ois (skr. -aib, lit. -ais), qui a fourni au grec et au latin le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif pluriel : en gr. *λόγεις* (avec passage régulier de *-ois à *-oīs) : en latin anciennement *-eis* (*castreis* Corp., I¹ 614, *aedificieis* ibid. 589), d'où *-is* : *lupis*. L'osque a conservé *-ois* (*Nūvulanis* « aux gens de Nola »). Dans les thèmes en *-yo-, à l'époque classique, la finale *-iis* est parfois réduite à *-is* par contraction : Virgile emploie *sociis* Aen., I, 309 et *connubis*, III, 136, Sénèque *sup-plicis* Méd. 1015 ; on lit *auspicis* Mon. Anc., I, 25. De *deus* se rencontre *dis* (Virg. Aen., VI, 131) de *dīls*, issu de *deitweis.

Concurremment avec *-eīs*, et avec la même valeur, plusieurs

dialectes grecs ont -οιτι, dont l' final vient peut-être de la flexion athématique (§ 678) ; -εις ne peut phonétiquement se ramener à -οιτι. Le lesbien a généralement -σιτι dans les noms, mais toujours τοιτι au démonstratif. Le dorien emploie -οιτι, l'ionien -οιτι. L'attique est énigmatique ; il emploie ancièrement -οιτι, plus tard -εις. Les parlers locaux ont généralement choisi l'une ou l'autre désinence. La langue homérique a presque toujours -οιτι devant consonne. Voir Ehrlich, *Untersuchungen*, chap. II.

REMARQUE. — En latin, dans la langue vulgaire de l'époque impériale, -ibus se substitue parfois à -is, sous l'influence de la flexion athématique *dibus* (*Corp.*, VI, 224), *americibus* (*ib.* 15267), *alumnibus* (*ib.* 17633). C'est peut-être un fait dialectal ; déjà dans les Attaliens de Pomponius se lit *pennibus* (Ribbeck, 70) pour *pennis*. Pétrone (*Sat.*, 44) emploie aussi *dibus*.

DUEL.

§ 661. La forme ancienne de nom. accus. pour le masc. fém. était *-θ (véd. -d, v. sl. -a, lit. *-ā qui aboutit à -n). Le grec l'a conservée, λέκιο, et l'a adoptée pour le neutre, ξυρίδιο. Dans le latin *ambō* (gr. ἄνθη), on en trouve une trace (§ 769).

Une autre forme sert en grec pour tous les autres cas ; c'est -οιν, hom. -οιν (-οιν sous le ton) : cette forme n'a d'équivalent dans aucune autre langue. En revanche, on rencontre en arcadien une finale -ων (μεσσων, διδυμων), qui rappelle le type en -u- (-ou-) du sanskrit -ob (de *-i-ou). Sur -οιν on ne peut faire que des hypothèses. En latin, les formes *duobus*, *ambobus* présentent sans doute une désinence de pluriel. En irlandais aussi il y a au duel une désinence en -b- empruntée au pluriel. Le latin vulgaire remplaçait *ambobus* par *ambis* (*Caper, G. L. K.*, VII, 107, 14).

Remarque sur les noms en -οις et en -εις.

§ 662. La flexion du type λέκιο, dite « attique », bien qu'elle soit également ionienne, résulte simplement d'une métathèse quantitative (§ 154 Rem.) : les formes λέξει (ancien λέξι, qui a prévalu dans la νεώτερη), λέγει, λέγει, *λέγει; ont passé régulièrement à λέκιο, λέκιη, λέγη, λέκι.

en attique *νεώς*; « temple » de *νεός* (seul employé dans la *αρχή*; hom. *νεός*) et les adjectifs *θεως*; de *θάσης* (A 583; cf. θάση γ 380) et *ἐπιτίθεως* de **επι-πληθ-ος* (rac. *πλη-* de *πλήτειος*, *plenus*; hom. *ἐπιτίθεως* ε 118). Y ont été rattachés *ἄλως*; de *ἄλως*; (cf. *ἄλωτι*) et *λαγύως* de *λαγυός*; (K 361; cf. § 713). Toutefois des confusions se sont produites; on rencontre à l'accusatif *-ω* au lieu de *-ον* (*τὰν ἄλων*, Esch. Sept. 489), sans doute sous l'influence de *ἴω*, acc. de *ἴως* (§ 699).

Les noms dont le radical se terminait par *ε* ou *ο* devant le suffixe thématique ont subi en attique une contraction: *ἱστορῶν* de *ἱστορεῖν*, *πλεῦνος*; de *πλεῖσθαι*, *γρυπεῖν*; de *γριπεῖσθαι*, *τίνειν*; de *τίνεσθαι*; (pour l'accentuation, v. Vendryes, *Traité*, p. 176). La flexion entière est contracte, conformément aux règles ordinaires (§ 154 et ss.), sauf au nom.-acc. pl. neutre, où l'on dit *ἱεῖα* (Pl. Phéd. 96 D) et *γρυπεῖα*, v. § 156 Rem. I.

B. — Type en *-ά-.

§ 663. Ce type est en réalité un type athématique comportant une alternance vocalique (*ά* : *ε*) et sans doute une variation de la place du ton, dont le grec n'a plus que quelques traces. La plus claire est dans le féminin du nom de « l'unité »; m. *εΐς* (de **sem-s*), f. *μία* (de **sm-iyá*), gén. *μιᾶς*, dat. *μιᾷ*. Mais on peut citer encore, outre *ἴα*, *ἴεις*, *ἴῃ*, le mot *ἅγνια* « rue » qui fait à l'accus. pl. *ἅγνιας* (E 642, Z 391), au dat. sg. *ἅγνιῃ* (ε 441), et le mot *ἅργια* (Ψ 327), qui est en attique *ἅργια*. Cf. Kühner-Blass, I, 392. Partout ailleurs, le ton est immobile.

Les noms que comprend le type en *-ά- sont pour la plupart des féminins. Sont masculins seulement certains mots désignant des êtres masculins, des hommes. Il n'y avait à l'origine aucune différence de flexion suivant les genres; celles que l'on observe en grec sont des innovations de cette langue.

Quant au neutre du type en *-ά-, il n'y en a pas d'autre

que le collectif qui dans tous les types de flexion joue le rôle de nominatif-accusatif pluriel (§§ 795 et 876). Ce collectif était en *-d ou en *-s, sans désinence. La première forme, attestée en sanskrit dans le type thématique (véd. *yngd*), est représentée isolément en grec et en latin (gr. τριά-κοντα avec à dans τριά-, lat. *tri-ginta* avec à dans -ginta, § 778). La seconde, employée en sanskrit dans le type athématique (véd. *námáni*), a fourni tous les pluriels neutres réguliers du grec et du latin (*τριγά*, *iuga* comme ὀνόματα, *nómina*).

SINGULIER.

§ 664. Nominatif : *-s sans autre désinence. Cette finale est conservée en grec (χώρα, τημέρα, θεᾶ ; att. -η dans κιστή, πυρῆ) et en osco-ombrien, où *-s final, passé à *-d, est noté -o dans les textes ombriens en caractères latins (*adro* = lat. *atra*), -a ou -u dans ceux en caractères étrusques (*multu* = lat. *multa*), -i ou -o en osque (*wiū* = lat. *mīa*; *tūntu*, *tañtū* « cité »).

Dans certains thèmes en *-yā-, le nominatif était en *-ya (§ 584); de là en grec μαῖρα, μοῖρα (de *μαρ-ya, *μορ-ya), τράπεζα (de *τρεπ-ya, dor. τραπεζᾶ, béot. τραπεζᾶ, § 636), ζεῦς (§ 557), ερέψα (cf. ερεψεν), ἀλιθεᾶ (de *ἀληθε-ya), ιδύεις (de *widūs-ya, skr. *vidūsi*), μίς de *sm-iya (§§ 242 et 663), μίλιεις, γαπίεις, λιούεις, etc. De formation moins claire sont δεῖξα, διῆρα, ζεινά.

Les démonstratifs ont *-s : dor. 'ā, att. ᾗ de *isā (got. *is*) ; lat. *ista*, *illa*, *qua* (et *quas*, de *qua-s). Toutefois il y a trace d'un nominatif *si (got. *si*, irl. *si*, acc. skr. *sim* « elle ») dans la forme ī (Soph. frag. 476).

En latin, la seule finale attestée est -ā. Cette finale est ancienne dans les mots comme *audaciā* (cf. gr. ἀκτιθεῖα); mais ce n'est pas par l'influence de ces mots-là seulement qu'on en peut expliquer la généralisation. Plusieurs causes ont dû agir dans le même sens : l'influence du vocatif qui avait toujours *a*, celle de l'accusatif qui était en -ām (§ 214), celle enfin des

mots iambiques où l'-ā pouvait compter comme bref (§ 215). De là *togā*, *rotā*, *terrā*, *uiā*.

Dans les masculins, la langue homérique a quelques exemples d'une finale -ā ; ainsi, *χανγάτα* (N 563), *τιράτη* (A 511), *ιντίτα* (B 336). Ce sont peut-être d'anciens vocatifs (§ 665), bien que le bœtien présente aussi des nominatifs *Μόγεα* (Coll. 1133, 1), *έλουμπιοντα* (ib. 791 b 10), l'éleén un nominatif *τελέτα* (ib. 1149, 9) et qu'en éolien, d'après le scholiaste de Denys de Thrace (p. 818, 30), on dit *'Αργυτα*, *'Τέραγορα* pour *'Αργυτη*, *'Τέραγορας*. En règle générale, le grec, sous l'influence des mots thématiques (§ 650), a ajouté un -ē au nominatif des masculins en *-ā- ; de là att. *νιᾶντας*, *τιᾶτης*. Le même procédé semble attesté en latin dans quelques exemples archaïques, conservés par Festus (p. 73 et 278 Th.), *bouticapas*, *paricidas* ; mais il n'a pas été généralisé ; la finale des masc. est -ā comme celle des féminins : *scribā*, *incolā*, *legerupā* (§ 640), etc.

§ 665. Vocabatif. L'ancienne finale était en -a, d'où grec -a, Voc. hom. *νῦμσα* (Γ 130, § 743) s'oppose à nom. *νῦμη*, comme en vieux slave voc. *ženo* (dont l'ō est le représentant de a) à nom. *žena* « femme ». L'ombrien a aussi un vocabatif *Tursa* qui s'oppose aux nominatifs en -u (§ 664). Le latin a perdu cette opposition : il présente -ā au vocabatif et au nominatif dans tous les mots en *-ā.

En grec, dans les noms masculins, le vocabatif est généralement -ā : hom. *οὐδάτα* (§ 55), *τεξέτα περθεντέτα* (A 385), att. *βιστότα* (Arist. *Paix* 389), *παιδεῖτη*. On a peut-être dans *ιντότα*, *νεράλγητέτα* (§ 664) des vocabatifs en fonction de nominatif. Toutefois il y a chez Homère des vocabatifs masculins en -a : *'Ερμέῖ* (§ 29, etc.), *αιναπῆτη* (II 31).

Accusatif. La désinence nasale usuelle s'ajoute au thème, et le thème a le même degré vocalique qu'au nominatif : gr. *χιάζων*, *μετράν*, *νειντάν*, *πεκτίτην*; lat. *ingam*, *andaciam*, *scribam* (avec un a abrégé d'après le § 214); osque *niam*, ombr. *toliam*.

REMARQUE. — En ionien, une confusion se produit entre les noms en -*ης* thèmes en *-d- et les noms en -*ης* thèmes en *-s- (§ 668) ; de là chez Hérodote des acc. carmne διορθέα (I, 11), Αποταγόρεια (V, 32). Inversement les thèmes en *-s- ont pris la désinence des thèmes en *-d- en attique récent et dans la xoîv : Ἰππαράτην, Σωμαράτην.

§ 666. Génitif. La finale ancienne était *-ds avec à d'intonation douce (circonflexe, § 189 Rem. III) ; elle est conservée en grec (*χαρᾶς*, *βουλῆς*) et c'est la finale unique de l'osco-ombrien (osq. *uerias*, *cituas* « pecuniae » ; ombr. *tutas* et *tolar* « de la cité »). Le latin la présente encore dans quelques cas isolés, comme *pater familiâs*. En vieux latin, les exemples ne manquent pas : *Latonâs*, *Monetâs*, *escâs* (Liv. Andron.), *dux ipse nias* (Ennius), *terrâs*, *Fortunâs* (Naeoïus). Mais de bonne heure l'influence du masculin en -i (*nous*) a fait créer un féminin en -ai, d'où -ai, -as d'abord sans doute dans les adjectifs (*nouae*) puis dans tous les substantifs (*logae*, *scribae*). Sur une épitaphe archaïque (Corp., I, 2^e éd., 1211) on lit *pulcrai feminæ* (fin d'un séninaire, où -crai est la moitié faible du cinquième pied), mais les génitifs en -ai sont bien attestés chez les vieux poètes (Sommer, *Hdb.*, p. 326), et un souvenir du temps où l'i, ajouté au thème en -d-, en restait encore séparé, apparaît par tradition archaïque dans des scensions comme *piciat* chez Virgile (Aen., IX, 36) : v. § 185. Plaute tire du génitif en -ai un effet burlesque de parodie tragique dans *magnat vel publicat gratia* (Mil. 103). — Sur le génitif *illæ*, v. § 653.

Pour les noms masculins, on trouve en grec quelques génitifs en -a; (még. 'Απαις, Coll. 3025, 22, thess. Νίκιας, ib. 1329 I a 8), dans des dialectes où le nominatif est en -a (§ 664) : c'est peut-être l'ancienne finale conservée. Mais dans la plupart des parlers, une nouvelle finale a été créée par analogie des génitifs du type thématique : d'après -a-s, on a dit -a-o. La finale -ao est attestée dans la langue homérique ('Απεῖδας), en bœotien (*Tēlestas*, Coll. 470, 11), enfin en arcado-cypriote et pamphylien (où -ao est noté -av). Par con-

traction, -*ao* est devenu -*a* en lesbien, en dorien, en éléen. En ionien, -*ao* devenu -*yo* (*Δεινοδίκης* Coll. 5423, du VI^e siècle) aboutissait à -*eu* par métathèse (§ 154 Rem.) : les génitifs en -*eu* sont très fréquents chez les vieux poètes (Archil. *Ἄριω*, 48 ; Hipponax *Θεοτέτεω* 64, 1 ; Phocylide *Φωκυλίθεω*, etc.) et sur les inscriptions. Toutefois une finale -*eu* apparaît aussi, notamment sur une inscription d'Érythrée (*ἀρχεγετεω*, 95 b 6 Hoffm. *Dial.*, III, p. 46) ; -*eu* a un correspondant exact dans l'att. -*ou* de *πολίτου ναυαριου* ; les deux représentent la contraction de -*ao*. Faut-il croire que sous l'influence du génitif -*oo*, la finale -*yo* ou -*eu* avait été changée en -*eo* ? Si la finale -*eu* n'existe pas, on croirait plutôt que l'attique -*ou* est directement refait sur les thèmes en *-o- (*πολίτου* d'après *λόκου*). Sur les formes corc. *Τλαστού* (Coll. 3188) et rhod. *Ιλαστού* (*id.* 4247), dont le *F* est inexpliqué, v. Buck, *Dial.*, p. 8f.

REMARQUES. — I. En arcadien, le génitif en -*eu*, dont on vient d'expliquer la formation, a passé des noms masculins aux féminines : *ξεπιαύ* (= att. *ξεπιάς*), *ειαύ* (= att. *ειαίς*), Coll. 1323, 21 et 1333, 3.

II. En ionien et en attique, une confusion s'est produite entre les noms en -*yo* thèmes en *-a- et les noms en -*yo* thèmes en *-ai- (§ 698) : de là dès le IV^e s. av. J.-C. des génitifs comme iot. *Ιλιδαιούεω* (à côté de *Ιλιδαιούω*), *Κρεσποντού*, att. *Kalliklebow*, et inversement ion. *Τηλαρδείου*, att. *Εαρδείου*.

§ 667. Datif. La finale grecque -*ai* (*χώραι*, *βουλή*, d'où *χώρα*, *βουλή*) est ancienne et a en lituanien un exact correspondant ; à partir du IV^e siècle, sur les inscriptions attiques, -*ai* se rencontre au lieu de -*y* et -*a* au lieu de -*z* ; le lesbien a également -*a*. Il est probable que la finale italique (v. lat. *Meneruas*, Corp., I, 2^e éd., 34, *Fortunai*, ib., 397 ; lat. class. *deae Fortunae* ; osq. *deiuai*, *uiui*, ombr. *tota*) sort aussi de -*ai* (cf. Ernout, *M. S. L.*, XIII, 322). La différence de traitement entre -*a* de *-ai (§ 654) et -*ae* de *-ai en latin est sans doute phonétique, bien que faute d'autres exemples on ne puisse rien affirmer. Un datif en -*a* est d'ailleurs attesté dans certains parlars latins (à Préneste, *Fortuna*, Corp., I, 2^e éd., 60 ; à

Némi, *Diana*, ib., 41), ainsi qu'en Campanie (*Loucina*, *Tuscolana*, Corp., X, 3807), et même à Rome (*Fidca*, Corp., I, 2^e éd., 477). — Dans les démonstratifs, l'ancienne langue présente exceptionnellement des formes *hae* (Cat. Agr. 14. 3), *istae* (Pl. Truc. 790), *illae* (Stich. 560 et Corp., IV, 1824), *eae* (Mil. 348); l'usage ordinaire ne connaît que *hic isti illi ei* sans distinction de genre (§ 654; ces formes servent pour le féminin chez Plaute Amp. 797, 674, 658, etc.). Au lieu de *ani*, *ulli*, *soli*, on trouve de même *anae* (Cat. Agr. 19. 1), *ulliae* (Tib., IV, 6, 9), *nullae* (Prop., I, 20, 35), *soliae* (Tér. Eun. 1004).

§ 668. Ablatif. L'italique s'est créé un ablatif-instrumental en *-ad* sur le modèle de *-od* (§ 655): v. lat. *sententiad* S. C. des Bacch., I. 8; lat. class. *pruedā*, *togā*; osq. *toutad* « de la cité ». Il est probable que cette finale a été obtenue par addition analogique du *-d* de *lupod* à une ancienne forme d'instrumental en **-a*. La finale **-a* d'instrumental est conservée en grec dans *χρυσὴ λάθρη* (§ 776) confondues ultérieurement avec des datifs.

Il y avait un locatif de forme **-di*, confondu en grec avec le datif (*Nep̄is*), mais bien attesté en latin: *Romai* (Corp., I, 2^e éd., 561), plus tard *Rōmae* (devenu *Rome*, Corp., XI, 628, 22), *militiae*, *domi meae* (Pl. Epid. 563), *proximae ukiniae* (id. Bacch., 205).

PLURIEL.

§ 669. Nominatif. L'ancienne finale qui était **-as* s'est conservée en osco-ombrien: osque *scriptas* (= lat. *scriptae*). En grec elle est remplacée par *-ai* (*χρῆσαι*, *βουλᾶται*); en latin, par *-ai* (*tabelai* *datai* S. C. des Bacch., I. 29), d'où *-ae* (*togae*, *scribae*). Deux causes paraissent avoir agi. La plus importante est l'influence des thèmes en **-o-*, où la finale **-os* avait été remplacée par **-oi* (§ 637). Mais il faut tenir compte aussi de l'ancienne forme du duel, qui, à en juger par l'indo-iranien, balto-slave et l'irlandais, devait être **-ai*, c'est-à-dire deve-

nir en grec *-ai*, en latin *-ae*. L'existence d'un duel *-ae* est indiquée en latin par la forme *duae*. L'ombrien qui a gardé *-ās* dans les noms a éliminé cette forme et dit *dur* (de **dn̥ds*) à la fois pour le masculin et le féminin. En grec, il est remarquable que chez Homère en face du nom. acc. duel du type *λόκω*, les féminins en *-ā-* n'ont aucun duel : celui des masculins en *-ā-* (étendu ultérieurement aux féminins en attique) est manifestement une forme analogique du type *λόκω* : **Λτρεῖβā* (A 16, T 310), *ώκυπέτā* (Θ 42), *χαρόστā* (N 201). On peut donc admettre que *χωρāi* et peut-être aussi *togae* sont à la fois d'anciens duels et des pluriels analogiques de *λόκωi*, *λοφ̥i*.

§ 670. Accusatif. L'ancienne finale devait être **-dns*, d'où **-ās*. Mais l'analogie du type masculin *τον̥ς*, *λυκον̥ς* (§ 658) a fait rétablir la nasale : **tān̥s*, **χωρān̥s*, d'où phonétiquement *tān̥s*, *χωρān̥s*, qui se conserve en crétois (*τετγάν̥s*, *ταν̥s*, Lois de Gortyne, IV, 33), mais aboutit en ionien-attique et en dorien à *tāi*, *χώρāi*; et en lesbien à *tau̥i*, *χώραi*. Le latin a *-ās* (*togās*, *scribās*), l'osque *-aīs* (*uiass*), l'ombrien *-af* (*uitlaf* = lat. *uitnlās*).

§ 671. Génitif. Dans les démonstratifs, la finale comportait un élargissement *-i-*, comme au masculin : skr. *iāsām* « de celles-ci », auquel correspond exactement hom. *tāwv* (d'où att. *tāv*), lat. (*is)itarum* (cf. osq. *eīzaqun̥-c* du thème **eiso-*, **eist-*). L'extension de cette finale aux noms est commune au grec et à l'italique (§ 7).

En grec, la forme la plus ancienne est conservée dans hom. *χωρān̥s*, d'où *χωρōn̥* par contraction, ion. *χωρēs* (de **χωρ̥iaw*) dor. et lesb. *χωρāi* (Hoffmann, *Dial.*, II, 293); le bétöien présente *-āw* (*θρεχμāw* Coll. 413, 4, *πελλāw*, ib. 495, 7), le thessalien *-ai* (*κειw*, *πελλātav*, ib. 1332, 41 et 46; mais à Krannon *-iou*, *κοτνāsuv*, *πελλātav*, ib. 361 a 14 et b 26).

En latin, la finale **-ādm* de *istārum* a de même été étendue aux noms (*togārum*, *scribārum*), comme en ombrien (*fracātarum* « *saeptārum* ») et en osque (*egmaqūm* « des choses »).

Les rares formes latines comme *agricolum* (Lucr., IV, 586), *Grātingenum* (Virg. Aen., III, 550), *caelicolum* (id: ib., III, 21) paraissent analogiques des thèmes en -o- (§ 659).

REMARQUE. — L'extension de la finale du démonstratif a dû être favorisée par le fait que, dans le type normal ancien, l'a du thème se contractait avec la désinence, ce qui rendait l'a finale peu claire.

§ 672. Datif. Sur le modèle de la finale *-ois des thèmes en *-o-, il a été créé en grec et en italique une forme et *-ais pour les thèmes en *-a-.

Ainsi, l'osque a -ais (*deiuinais*) et le vieux latin -ais (de *-ais ; *souais*, Corp., I, 2^e éd., 364), d'où -is : mīs, togis. Ces formes servent à la fois pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif. Dans les thèmes en *-yo-, la finale -iis se maintient dans la vieille langue : *hostiis*, Pl. Amph. 1127, *gratiis* Epid. 474 A, *graties* Poen. 868, etc. ; mais la contraction se fait dans *gratti*s (Mart., XIV, 174.2) et *ingratti*s « à contre-cœur » (Lucr., III, 1069), employés adverbialement (§ 776).

A côté, il y a un type en -abu^s, qui a servi surtout à distinguer les féminins des masculins dans les noms d'être sexués (*filiabus*, *equabus*, f., *filiis*, *equis* m.). Rien n'empêche de voir là une formation ancienne, dans laquelle la désinence -bu^s (du type athématique) se serait ajoutée au thème en *-a- ; cf. le grec *xερπλησι* (K 30, n° 94 ; § 778) et le gaulois *Napauet-xabō* « aux Nimoises ». Cf. Sommer, *Hdb.*, p. 332.

En grec, les choses sont plus compliquées. La finale -ai^s se rencontre dans la plupart des dialectes ; il est probable qu'elle sort d'un ancien -āi^s réduit à -e^s. Mais à côté il existe une finale en -ai^s, empruntée sans doute au type athématique ; ainsi en vieil-attique *θυησι*, *θραγησι* (‘*Ἄθηναι*, *Θράση*, *Ἔρι* conservés comme adverbes). L'ionien -ēisi (*vέμψσαι*) résulte d'une combinaison du type en -ai^s et du type en -āi^s. Si l'ancien attique emploie de préférence la forme en -āi^s (-yai^s), c'est parce que cette forme était la plus semblable à l'ionien -ēisi ; mais -yai^s (-yai^s) et -ai^s devaient coexister dans l'usage, car c'est -ai^s qui à partir de 450 devient en attique la forme

normale courante (c'est notamment la forme employée par Platon et par les orateurs). En lesbien, il y a de même hésitation entre -αι¹ et -αι² : Sapho emploie généralement -αι¹ (χρείασθιν, θελήσθι: §, 2 et 3; τάσθι §, 16) mais aussi -αι² (τείρας §, 11). Les dialectes occidentaux ont régulièrement -αι² (à Corcyre ἀμεξέτη, Coll. 3195 a 7, τργντας ib. 3206, 24 ; à Rhodes δουσι; ib. 4154, 7 ; en Argolide πολλατας ib. 3342, 21; etc.).

DUEL.

§ 673. L'origine de la forme en -ι de nom.-accus. a été indiquée ci-dessus (§ 669) ; la forme ancienne devait être de type *-αι et se retrouve sans doute en partie dans les nominatifs pluriels. Quant à la forme en -αιν, parallèle à la forme masculine en -αιν, elle est comme celle-ci inexpliquée.

REMARQUE. — Le type en -αι comportait en antique des formes contractées, comme μνή (de *μνας ; mais ion. μνία, Hér., II, 180, d'où plus tard μνή, et nom. pl. μνία, Lucien, Syr. d., 48), Ἐρυζ̄ de Ἐρυζας, etc., et surtout dans des féminins d'adjectifs comme γρυνη ou ἀγρυνη. Les contractions s'y font suivant les règles habituelles.

II. — Type athématique.

Observations préliminaires.

§ 674. La flexion athématique était très compliquée. Les alternances vocaliques de l'élément prédésinental y étaient en vigueur ; la place du ton variait ; des thèmes terminés par un même élément (i, u, n, r) pouvaient se flétrir différemment. Aussi est-ce là que se sont produites les simplifications les plus considérables. La tendance générale est à l'élimination du type. Presque aucune langue n'en donne une idée complète ; on n'arrive à se représenter l'état ancien qu'en combinant les données fournies par les diverses langues.

Voici quel devait être dans ses grandes lignes l'état ancien des désinences, et ce qui en est resté en grec et en latin.

SINGULIER.

§ 675. Nominatif masc. féminin. Désinence zéro comme dans gr. *πατέρ*, *άκμων*, *εύγενης*, lat. *pater*, *homo*, *hūmōs*, ou désinence -i comme dans gr. *ἱ(F)ις*, *εἰς* (de **sem-i*, § 242), *ἄνθις*, *τίτις*, *χρόνις*, lat. *anis*, *hiems*, *fortis*, *prudens*, etc.

Nominatif-accusatif neutre. Désinence zéro : gr. *ἡπαρ*, *ἴνος*, *γών*, *γίνος*, lat. *iecur*, *mōnēm*, *genit*, *genus*, etc. Pour le neutre des adj. en latins, v. § 691.

Vocatif masc. féminin. Désinence zéro : gr. *ἱ(F)i*, *ἀνα* (l' 351 ; § 210). La tendance à employer le nominatif en fonction de vocatif a complètement triomphé en latin, où *homo*, *anis*, *cīnis* servent pour les deux cas.

Accusatif masc. féminin. Désinence nasale, qui devenait second élément de diptongue dans les thèmes en -i- et en -u- : gr. *ἱ(F)ι-v*, *ἄγριο-v*, lat. *ane-m* *mann-m*, et voyelle dans les autres thèmes : gr. *πατή-s*, *πατέρ-s*, lat. *patr-em*, *patr-em*.

REMARQUE. — Dans plusieurs dialectes grecs, sous l'influence des thèmes vocaliques, l'accusatif singulier des thèmes consonantiques s'est fait suivre d'un -v : cypr. *ἴατηναν*, thess. *ανοναν*, rhod. *ἀνόπωναν*, etc. Cette finale a pris beaucoup d'extension dans la xénie : *Θητηπαν*, *πατηθαν*, *μένηταν*, *ἄρηταν*, *νίκηταν*, etc. Voir toutefois Schwyzer, Gr. gr. p. 563.

§ 676. Génitif-ablatif. Désinence à alternance *-es, *-os, *-s, gardant en grec sa valeur ancienne, limitée en latin à la valeur de génitif : *-es dans le latin *salut-is* vieux-latin *salutis* (Corp., I, 2^e éd., 450) ; *-os dans le grec *Ἄρι-ος* et dans quelques exemples latins (*nominus*, S. C. Bacch., l. 7 ; *Caesarus*, Corp., XI, 6721, 13), notamment de Préneste (*Salintus*) et de l'Italie méridionale (Lindsay-Nohl, p. 441) ; *-i dans le latin *mann-i-s* (de **manon-s*, cf. osque *castron-s* « capitisi » ou « fundi » (?), ombr. *triſo-r* « de la tribu ») et dans le grec *διο-* (de *διονέτης*) qui représente **δερ-ες* « de la maison ».

Datif. Sans doute désinence à alternance *-ei, *-oi, *-i : *-ei dans v. lat. *rec-ēi* (c'est-à-dire *reg-ei*) sur la pierre du forum, lat. class. *reg-i*, osque *medik-ei* « au magistrat » ; *-i dans gr. *ποθ-ι*. — A en juger par l'indo-iranien pour le type consonan-

tique et par l'ensemble de l'indo-européen pour le type thématique (§ 656), la désinence *-i (sans alternance) servait pour le locatif. La confusion du datif et du locatif en grec s'expliquerait bien par là. En latin, il en va autrement : les noms athématiques qui ont un locatif propre, adverbe comme *rār-i*, ou nom de ville comme *Karibagin-i*, offrent la désinence -i. Par suite l'emploi de *in pede* comme locatif ne peut s'expliquer en partant d'un ancien locatif **ped-i*; d'ailleurs la construction *in bōrīd(d)*, *in terra(d)* montre qu'il n'est pas nécessaire de partir d'un locatif. — Le locatif avait, à côté de la forme en *-i, une forme à désinence zéro, établie par certains faits de l'indo-iranien, et conservée en grec dans un adverbe comme *ai*; à côté de *āt* (§ 615). — Sur les cas des infinitifs, v. § 509 Rem.

Ablatif-instrumental. La désinence -e du lat. *ped-e* est d'origine obscure ; elle ne se retrouve exactement qu'en ombrien, *karn-e* « par la part » (= lat. *carm*). A l'instrumental, l'indo-iranien a un -d (*pad-d* « par le pied ») qu'on ne peut sans doute pas séparer de cet -e latin. Les thèmes en *-ei- et en *-ey- pouvaient avoir en indo-européen des instrumentaux en *-i et en *-a ; pourvues du -d de l'ablatif *hupad* (et *prac-dād*, § 668), ces finales ont servi en italique d'ablatif-instrumental : osque *slaagid* « par la limite », v. lat. *Ioucarid* « au bois » (Corp. I, 2^e éd., 401).

PLURIEL.

§ 677. Nominatif-vocatif masc. fém. Désinence *-es (sans alternance), conservée dans le gr. *τέλος*-es, *ταπερ-*-es, att. *τίτταρ-*-es. Le latin n'a trace de cette finale que dans *quattuor*, qui sans doute représente **quattuor-es* comme *liber* représente **leiber-os* (§ 223). Partout ailleurs, le latin a généralisé la finale -es, qui provient des thèmes en *-ei- (où *-ey-es se contractait en -es comme on le voit par le nom de nombre *tres* de **trey-es*, § 113). Cette substitution a permis de distinguer le nominatif pluriel du génitif singulier, mais a entraîné par

contre confusion du nominatif et de l'accusatif pluriels (ci-dessous). L'osque a conservé la désinence -ēs dans *humnns* (de **homn-n̄s*), en face de lat. *homīn-ēs* « les hommes ».

Accusatif-masc. fém. Désinence *-ns, dont l'*u* est second élément de diphthongue après -i- et -u-, voyelle après les consonnes. Ainsi, du nom de nombre « trois », thème en *-t̄i-, l'accusatif est **t̄ri-ns*, d'où lesb. *τρις* (*τρι-*-*ται-**δις*, accus., Hoffm., II, 68) ; cf. § 776. Sous l'influence de *θέο* et de *πόντη*, il y a eu confusion du nominatif et de l'accusatif, si bien que, suivant les dialectes, *τρεῖς* d'une part, *τρις* de l'autre, ont servi respectivement de nominatif-accusatif. En latin classique, *tres* sert pour les deux cas ; mais il y a des traces d'une distinction entre le nominatif *tres* et l'accusatif *tr̄is* (Neue-Wagener, II, p. 184) ; Plaute par exemple dit *tres uirt* (Amph. 155), mais *tr̄is uirōs* (Aul. 416, Pers. 72), *tr̄is minas* (Bacch. 650), *treis numm̄os* (Men. 219 A). En ombrien, l'accusatif est *tr̄is* de **tr̄i-ns*, comme *anis* de **awi-ns* (lat. *avis*). — Après consonne, la désinence était *-ns : gr. *πέδη-ας*, lat. *ped-ēs* (de **ped-ens* ; cf. ombr. *nerf* « uirōs » de **ner-ens*). La distinction du nominatif et de l'accusatif, maintenue pour *oues* : *onts* dans le latin de l'époque républicaine, est donc abolie pour *ped-ēs* ; cela a entraîné à partir de l'époque impériale l'emploi de *oues* pour les deux cas (§ 688) ; mais à l'époque républicaine sont bien attestés les accusatifs pluriels en -is, comme *ouis* (Asin. 540), *aoris* (Tria. 11), *aedis* (Pseud. 469), *partis* (Lucr. I 628), etc. Plaute dans le même vers (Pseud. 840) oppose nom. *omnis* et acc. *omnis*.

REMARQUE. — En crétois, sous l'influence des thèmes vocaliques où la finale était à la fois -*eu*; -*oi*; -*eu*; -*ai*; etc., les thèmes consonantiques ont à l'accusatif pluriel -*ei* et -*eu*; (*statteipav̄*, *oūtateipav̄*, *yap̄tav̄*, *Imfaiklav̄av̄*) ; cf. § 675 Rem.

§ 678. Génitif. Le grec a une finale -*ōv* (-ōv sous le ton : *πέδ-ōv* *πατρ-ōv*), qui a un correspondant en indo-iranien (skr. *pad-ām* « des pieds »), en lituanien et en germanique. La finale latine -*um* (de *ped-um*, *patr-um*) est ambiguë, car l'*u* y

peut représenter un *o* bref ou long. Or, l'irlandais, d'accord avec le slave, indique une forme à voyelle brève, et aussi l'ombrien qui, dans les textes en caractères latins, a *patrom* « des pères » avec *o* (un *o* serait noté *u*).

Autres cas. Pour le datif-locatif-instrumental, le grec a une désinence -*oi* (*πεστοι* *πεπάσαι*) qui n'a d'exact correspondant nulle part ; ce qui s'en rapproche le plus, c'est la désinence *-ju de locatif pluriel, attestée en indo-iranien (skr. *pāt-ṣu*, *pīt-ṣu*), en baltique et en slave. — En latin, la désinence -*bus*, d'origine adverbiale (§ 778), a fourni au pluriel la forme commune de datif, ablatif, instrumental et locatif.

DUEL.

§ 679. Nom.-acc. La désinence ancienne devait être *-*ɛ*. Le grec a -*ɛ* (*τέλ-ɛ*), qui est en alternance avec l'-*a* de l'indo-iranien (skr. *pdd-a*). — Sur la désinence *-*cuv*, -*sis* des gén.-abl.-dat.-loc.-instr. duel, v. § 661.

Ces faits généraux une fois établis, il y a lieu de caractériser séparément le développement particulier du grec et du latin, avant de passer en revue les différentes sortes de thèmes.

A. — Græc.

§ 680. Le grec donne en général une idée assez juste de l'état ancien, bien qu'il ait presque entièrement éliminé les alternances vocaliques de l'élément prédésinental, considérablement réduit les mouvements du ton, et laissé tomber plusieurs finales importantes par suite de la réduction générale de la flexion (§ 811).

L'alternance **e/o* de l'élément prédésinental subsiste à peu près uniquement dans les neutres du type **(e)o* (§ 598). Dans les masculins-féminins, l'alternance *e/o* a été éliminée : on a généralisé le timbre -*o-* qui était régulier au nom.-accus. singulier et au nom. pluriel. Ainsi, en regard du lituanien *akmė* « pierre », gén. *akmēns* (de **akmenes*), le grec a *ἄκμην*

« enclume », gén. ἀκμόνος. Dans tous les noms de ce type, l'*o* caractérise toute la flexion : ειχών f., gén. ειχόνος, etc., comme τίκτων m., gén. τίκτονος, etc. C'est par accident qu'une trace de l'alternance ancienne s'est conservée dans le mot αἴών (de αἴρ-ών) dont le locatif αἴ(ρ)-ει-, est employé adverbialement (§ 615).

§ 681. Au contraire, l'alternance quantitative έ/έ ou ο/ο est demeurée assez largement, la longue servant à caractériser le nominatif masculin ou féminin (sans aucune désinence) par opposition au reste de la flexion : λαμήν λαμίν-ος, δώτωρ δώτρηρ-ος, λειτάν λειτάν-ος, οἴθων οἴθων-ος (χίθωνa II 488) à côté de ἀρτγῶν ἀρτγην-ος (ἀρτγηνες Δ 7), etc. (§ 617). Il n'y a guère à faire intervenir ici l'influence d'une loi rythmique. Dans des monosyllabes comme θήρ θηρ-ίς θηρ-α (cf. lat. *fēr-a*, § 556), la généralisation de la longue ne s'explique pas.

Il s'est parfois produit des généralisations en sens inverse. Le grec avait hérité de deux mots différents *ωδή- « voix, parole » et *ὄψη- « vision, visage », comportant chacun une alternance quantitative dans leur flexion. Il a conservé le gén. (*F*)ωδής « de la voix » (avec la brève ; nom. ωδη) et ωψή, gén. ωψές « visage » (avec généralisation de la longue ; toutefois la brève est restée dans hom. ἔστε « les deux yeux »). Le latin, qui, contrairement au grec, a généralisé la longue dans le premier de ces mots, ωδη, gén. ωδηis, paraît avoir aussi la longue dans le second, si l'on en juge par les composés *atροξ*, g. *atρōcis*, *ferόx*, g. *ferōcīs* (dont le sens propre serait « qui a l'œil cruel, farouche » ; cf. γλαυκῶπις ou εἰωπῖς, mais αἴθ-εψή, g. αἴθησες). Cf. § 547 et 375.

§ 682. La variation de la place du ton ne subsiste plus normalement en grec que dans la flexion des thèmes monosyllabiques et dans certains vocatifs.

Quand le thème est monosyllabique, l'accusatif singulier,

les nominatifs et accusatifs pluriels et duels ont le ton sur la première syllabe, les cas obliques sur la finale : *πῖθ-a*, *πῖθ-es*, *πῖθ-ai*; *πῖθ-e* en face de *πῖθ-ā*, *πῖθ-i*, *πῖθ-ōv*, *πῖθ-i* (hom. *πῖθ-i*) *πῖθ-ōv*. Le sanskrit a de même acc. sg. *pīd-ām*, n. pl. *pīd-ab* (mais acc. pl. *pād-āb*), gén. pl. *pād-dm*, loc. pl. *pāt-sā*, gén. loc. duel *pād-āb*.

Le cas du vocatif est à part. Quand il était employé isolément ou se trouvait en tête de la phrase, le vocatif faisait remonter le ton. C'est la règle en védique. Par une extension de cet usage, le grec accentue en toute position *πάτερ*, *σῶτερ*, *δαίμον*, *Ἄπολλων*, etc. Mais ce recul du ton n'est pas spécial à la flexion athématische ; on l'observe aussi dans *ἄλητε* (de *ἀλήτης*) ou *δέσποτι* (de *δεσπότης*). Cf. R. Löwe, *K. Z.*, LI, 67 et 161.

REMARQUES. — I. Ce qui justifie en grec le balancement du ton, c'est le caractère monosyllabique du thème, et non la forme du nominatif singulier. Ainsi le thème *κυν-* « chien » fait *κύν-a*, *κύν-es*, etc., mais *κυν-ō*, *κυν-i*, etc., alors que le nominatif singulier est dissyllabique, *κύων*. Divers flottements se sont produits dans l'usage ; ainsi la règle est d'accentuer *καβδē*, mais *καβδōv*, *καβdō*; *καντī*, mais *κάντuv*, *κάνō*. Pour *καπτός*, *καπτuv*, v. § 711, Rem. 1.

II. Il y a trace de variation de la place du ton dans quelques mots isolés, dont le thème n'est pas monosyllabique. Ainsi *κατρό* et *μῆτρό* (qui font *κατρός* et *μῆτρός*, etc.) rentrent dans la règle générale, puisque le thème est **patr-* et **matr-* : mais le ton a gardé un changement de place dans la flexion de *θυγατρό*, acc. *θυγατρό*, gén. *θυγατρός* sans doute sous l'influence de *μῆτρό*.

§ 683. En ce qui concerne les désinences, le grec présente une innovation remarquable au datif (locatif et instrumental) pluriel. La désinence *-οι* du grec commun avait l'inconvénient de masquer souvent la forme du thème ; dans des datifs comme *ἀλεῖσαι*, *εὐμαρτ*, *ποστι*, *μάστιχ*, on reconnaît mal les thèmes *ἀλεῖ-*, *εὐμαρ-*, *ποστ-*, *μάστιγ-*. Or, dans les thèmes en *-es-, le datif pluriel était en *-εσσι* (*vīq-s*, *vīq-es-si*) ; et cette finale était d'autant plus caractéristique que dans le reste de la flexion, la sifflante finale du thème disparaissait (*vīqes*, *vīqei*, *vīqes*). On a tiré de là une désinence *-εσσι* qui a été

employée dans tous les thèmes consonantiques : *τωμάτ-εσσι*, *πιθ-εττι*, parfois même dans les autres, *πολί-εσσι*. Cette désinence a prévalu dans tous les parlars éoliens et dans quelques-uns du groupe occidental (lesbien ἀγωνεσσι *παντεσσι* δικεζοντεσσι; *πολεσσι*; Sappho : *πέδεσσι*, δηπάτεσσι; Alcée : *νέσσι*; bœtien ἀβρεσσι; thessal. *χατοχεντεσσι* = att. *χατοχεντεσσι*). Homère en présente de nombreux exemples : *γεύεσσι* (P 451 et γεύεσσι P 514), *χίνεσσι* (A 4 et κυρι Α 325), *θήψεσσι* (ε 473 et θηψει ω 292), *χιλεσσι* (ε 344 et χιλει γ 281), *πέδεσσι* (et πέδεσσι), *πίνεσσι* (et πίδεσσι), etc. ; plus rarement *-εσι* (*χελεσσι* Γ 468). On rencontre chez Pindare *πιθεσσι* (Nem., X, 63) et *πολεσσι* (Pyth., VII, 9).

REMARQUE. — Sur les tables d'Héraclée, le datif pluriel des participes présents est en *-εσσι* : *ἴπαρχοτεσσι* (I, 176), *ἰτεσσι* (= att. *οῦσι*; I, 104); cf. Boisacq, *Dor.*, p. 38.

§ 684. Cette finale en *-εσσι* avait un inconvénient : elle donnait au datif pluriel une syllabe de plus que n'en avaient les autres formes de la flexion. Aussi les parlars occidentaux et l'élén, après avoir généralisé *-εσσι*, ont tendu à remplacer *-εσσι* par *-εις* : *γείν-εις* (Pind., Ist., IV, 43), *πεδ-εις* d'après λιγ-εις. Quand s'est constituée la νοτιή dite étolienne (v. § 11), le datif pluriel du type *πέδεις* en a été un des traits les plus caractéristiques. On rencontre donc le datif pluriel en *-εις* à Delphes sur des inscriptions du III^e siècle : *ἴτεις τριτεις* (Coll. 1754, 6) *τεθνεότεις* (1723, 19). De même en Étolie : *νερεότεις* (1413, 16), *τίτεις* (1409, 5), en Locride : *μετεότεις* (1479, 14), et en Élide : *χρηματεις* (1154, 7), *ἀγωνεις* (1172, 26).

§ 685. Une autre caractéristique de la flexion athématique en grec est la tendance à la confusion du nominatif et de l'accusatif pluriels. Cette confusion est complète en grec moderne, où les anciennes formes de l'accusatif pluriel ont disparu. Elle se manifeste dès le grec ancien : on rencontre, en effet, des accusatifs pluriels comme *ἴλασσεις* en dorien d'Achâïe (Coll. 1615, 12) ou *χαρτερ* en élén (1172, 18).

Toutefois, il s'agit à l'origine beaucoup moins d'une tendance à confondre les deux cas que d'une tendance à uniformiser le vocalisme de la flexion comme on le voit par les thèmes en *-et- et en *-eu-. Dès le début, dans ces deux types, la formation de l'accusatif pluriel donnait lieu à certains flottements (v. §§ 714 et 724) ; on y a remédié presque partout en fixant une forme unique de nominatif-accusatif, empruntée tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif lui-même.

•

B. — *Latin.*

§ 686. Le latin a modifié l'état ancien beaucoup plus gravement que le grec. Il tend d'abord à opposer le nominatif singulier à tout le reste de la flexion : *soror* à *sororis sorori sororem sororibus*, etc., *sanguis* à *sanguinis sanguinem*, etc., *senex* à *senis senem*, etc. Alors que le grec conserve encore une variété d'alternance dans *πατέρα πατρός πατρί πατέρας πατρόν*, le latin oppose simplement *pater* à toutes les formes *patris patri patrem patrēs patrum* ou *card* à toutes les formes *carnis carni carnem carnes carnūm*. Ces exemples ne sont d'ailleurs que des survivances ; en latin le degré zéro du vocalisme pré-désinental ne subsiste presque jamais en regard du degré plein.

§ 687. L'ancienne alternance des timbres est en latin généralement indiscernable, par suite de l'altération du timbre des voyelles brèves intérieures (§ 171). Il y a un -ō dans le nominatif *homō* ; mais le latin ne permet pas de déterminer si l'i de *hominis*, *hominem*, etc., représente un ancien ō généralisé d'après la forme ancienne d'accus. sg. et de nomin. plur., comme il est arrivé en osco-ombrien (osq. *hunrus* = *homines*, ombr. *homonus* = *hominibus*), ou bien un ancien e, ou bien même un ancien degré zéro, qui, à en juger par *mānō* (§ 161), aurait été en latin de forme aa. Certains noms propres à voyelle longue présentent une alternance : *Aniō*, gén. *Aniēnis* ; c'est un fait isolé et probablement d'origine dialectale. En

général, le latin tend à adopter dans la flexion un vocalisme uniforme ; ainsi les thèmes en *-ən- se flétrissent sur le type *natiō*, *natiōnis*, *natiōnem*, avec l'ō du nominatif généralisé, alors que l'osco-ombrien conserve ici une alternance ancienne *-ən- -n- : ombr. nomin. -*tisf* (de *-tions), abl. -*tine* (*natiōne* « natiōne »), osque acc. *medicatiōnom*, qui serait en latin **meddicationēm*, accusatif d'un nom abstrait tiré de *meddix* « juge, magistrat ». L'irlandais est sur ce point d'accord avec l'osco-ombrien.

§ 688. L'innovation la plus importante du latin est dans l'action réciproque qu'ont exercée l'une sur l'autre la flexion des thèmes en *-i- et celle des thèmes consonantiques.

On a déjà signalé le cas du nominatif pluriel, où la désinence -es des thèmes en *-ei- s'est étendue aux thèmes consonantiques (§ 677). Il faut y joindre le cas du datif (ablatif, locatif, instrumental) pluriel, où la finale -ibus des thèmes en *-ei- a également été généralisée : *patr-i-bus*, *ped-i-bus* d'après *oui-bus*. Cette addition de -i- permettait de maintenir le thème apparent devant une désinence commençant par une consonne. L'ombrien a procédé de même, sauf qu'il a emprunté la finale des thèmes en *-eu- : *fratrus* de **fratr-u-bos*.

Le latin ne s'en est pas tenu là. Au datif singulier, la finale était la même dans les deux sortes de thèmes : l'osque a *Fautref* « Genetrix » comme *medikēt* « au magistrat », et en vieux latin un datif comme **ouri*, plus tard *ouī* « à la brebis », ne différait pas du datif *rēgai* (§ 676), plus tard *rēgi* « au roi ». Il est résulté de là que en osque le génitif en -eis des thèmes en *-ei- (§ 714) s'est étendu aux thèmes consonantiques, d'où *medikeis* « du magistrat ». En latin, l'inverse s'est produit : c'est le génitif des thèmes consonantiques qui s'est étendu aux thèmes en *-ei- : de là *ou-is* comme *greg-is* (de **greg-ei*).

A l'accusatif singulier, la finale *-im des thèmes en *-ei- passait phonétiquement à -em, comme on le voit par *quem*, *ouem*, etc. (sur -im, v. § 222 et 719).

§ 689. Les thèmes en *-vi- et les thèmes consonantiques se trouvaient donc avoir en commun au singulier le génitif, le datif et l'accusatif, au pluriel le nominatif et le datif-ablatif. Or, dans beaucoup de thèmes en *-ei- (dans tous ceux notamment où la syllabe prédésinentielle était longue), l'i disparaissait au nominatif singulier (§ 224) : un nominatif comme **muntis* (identique à skr. *matih*, lit. -*mintis*) se réduisait à *mens*. Dès lors, le nominatif d'un thème **menti-* (*mens*) concordait avec celui d'un thème **denti-* (*dens*). Ce nouveau point de contact entre les deux sortes de thèmes a entraîné des flottements aux cas où il subsistait entre eux une différence, l'ablatif singulier, le génitif et l'accusatif pluriels.

§ 690. A l'accusatif pluriel, l'ancienne forme en -*ts* (*ouis*, *mentis*) est usuelle à l'époque républicaine (§ 677) ; elle a été éliminée à l'époque impériale : *oues*, *mentes* ont servi à la fois de nominatif et d'accusatif pluriels, comme *patres*, *dentes*.

A l'ablatif singulier, l'opposition des deux thèmes a causé de grands troubles : l'un avait le type *oui(d)*, *menti(d)*, l'autre le type *patre*, *dente* (§ 676) ; or le S. C. des Bacchanales présente déjà l'ablatif *cōuentiōnīd* du mot *cōuentiō* (thème en *-n-), et il faut sans doute lire chez Plaute (Capt. 914) *carni* pour *carne*. Inversement, dès l'époque républicaine, se rencontre *oue* pour *ovi(d)*, (Varro, L. L., VIII, 66) ; *rīte*, Plaut. Rud. 1020 ; *parte* Lex Repetund. I. 65, Lucr., I, 88, à côté de *parti*, id., IV, § 15 ; *mare*, id., I, 161. Pour plusieurs mots ou même catégories de mots, il ne s'est jamais établi de règle précise (v. Ernout, *Morph.*, §§ 69 et 73).

C'est au génitif pluriel que l'opposition des deux thèmes s'est relativement le mieux maintenue : *patr-um*, *can-um*, *bondrum* en face de *ovi-um*, *arti-um*, etc. Et cependant bien des actions inverses se sont produites : on dit *denium*, *fraudium*, *marium* (thèmes conson.), à côté de *dentum* (Varro, L. L., VIII, 67), *fraudum* (Tac. Ann., VI, 21), *matrum* (Cic. Naz. deor., II, 63, 157), mais *apum*, *natum* (thèmes en *-ti-). Pour

certaines catégories de mots, il y a toujours eu flottement : *cūltātūm* ou *cūltātūm* (Varr., L. L., VIII, 66). Voir Neue-Wagener, I, p. 404.

§ 691. Le flottement entre la flexion des thèmes consonantiques et celle des thèmes en *-ei- apparaît également dans les adjectifs et dans les participes, où notamment l'ablatif singulier et le génitif pluriel hésitent entre les deux flexions. Ainsi *supplex* fait *supplīcē* (Hor. Od., III, XIV, 8) et *supplīcēs* (Sén. Herc. l. 570), *volucēr* fait *volucēri* (Lucr., I, 1102) mais *volucērum* (Ov. Mét., VI, 717 et X, 144) et *volucēriū* (Varr., R. R., I, XXXVIII, 1, Cic. de Fin., II, XXXIII, 110). On dit *caelītē* ou *caelītī*, *locuplētē* ou *locuplētī* (Neue-Wagener, II, 84-85), *agrestūm* (Virg. Georg., I, 10), mais *caelestūm* (Lucr., VI, 1274) ou *caelestium* (Cic. de Sen., XXI, 77), *fallācēm* (Catul., XXX, 4) de *fallāx*, *compedēm* (Pl. Pers. 420) de *compēs*, etc. Pour les participes, v. § 737.

§ 692. La flexion des thèmes en *-eu- a évolué en latin tout à fait à part de celle des thèmes en *-ei-. C'est là un trait qui distingue l'italique du celtique, où thèmes en *-ei- et thèmes en *-eu- ont confondu leur flexion. D'autre part, par l'action qu'y ont exercée l'un sur l'autre le type consonantique et le type en *-ei-, le latin se distingue du germanique, où la flexion des thèmes en *-ei- se confond à bien des égards avec celle des thèmes en *-ō-. Les actions très nombreuses et très variées qui se sont produites dans la flexion nominale à l'intérieur du groupe occidental sont donc particulières à chacune des langues ; on a même signalé au § 687 des différences entre le latin et les autres langues italiques.

Particularités propres à chaque type de thèmes.

A — Thèmes terminés par une occlusive simple.

§ 693. C'est le type grec φίλας, φίλων, φίλη φίλης, ένος φίλων, αθέφι φίλων, χαλκόφι λατήνος, ἀσθήτης λατήνος, λαμπτέα λαμπτίδες ; latin *dux ducis*, *rēx regis*, *principēs principis*, *scoēs*

scobis, caput capitinis, praeses praesidis. Les alternances vocaliques anciennes y sont presque partout éliminées. Une alternance de quantité subsiste dans de rares mots grecs comme ἄλιττος, ἄλικερος, et en latin dans quelques mots du type *abites abitis* (*aries, paries*).

REMARQUE. — Le nom du « pied » est à part ; il comportait à l'origine une alternance de timbre *ə* au nom. sg., *ə* à l'accus. sg. et au nom. plur., *e* aux autres cas. Au nominatif singulier, au lieu de l'ancien *ποδός*, conservé en dorien, l'ionien et l'attique ont une forme *ποδίς* (dont l'*o* est la notation de la longue de *ə*, § 151). Dans le reste de la flexion, l'*o* a été généralisé. Le latin, au contraire, a généralisé le timbre *e* (*pés, pédis*, etc.) ; il dit même *bijēs* bien que le mot correspondant ait le timbre *ə* en ombrien (*dupsurus* à *bijedibus*). Le grec a conservé l'*e* dans la préposition *πρὸς* « après » usitée au lieu de *περὶ* en éolien, en arcadien et dans les parlers occidentaux (§ 783) ; c'est un ancien instrumental. Il a également l'*e* dans les dérivés ou composés *πεδόν*, *πεδόντος*, *πεδίος*, *πεδίοντος*. Enfin, il subsiste une trace de^{er} degré zéro dans le composé *πεδόντα*, nom du « jour qui suivait la fête des Apaturies » (acc. *πεδόντα*, Pindare, Pyth., IV, 249).

§ 694. En grec, l'altération que les thèmes à dentale subissaient au nominatif singulier a entraîné certains désordres dans la flexion. À l'accusatif singulier notamment, une forme plus courte a été refaite sur le nominatif, d'après le modèle *πόλις*, *πόλιν*. Ainsi θέμις (gén. θέμιτος Pind. ou θέμιδος Esch.) fait à l'accus. θέμιν (Ag. 1431) ; de Αρτέμις (gén. Αρτέμιδος), on rencontre une fois Αρτέμιδα (Hy. Ven. 16) à côté de l'usuel Αρτέμιν (Soph., El. 626) ; de Οἰδίπους, πολύπους, les deux formes Οἰδίπος et Οἰδίπουν, πολύπος et πολύπουν sont attestées ; cela a entraîné un génitif Οἰδίπου (seule forme des tragiques), πολύπου (Théogn. 215), de νάρης, Homère emploie à la fois οἴρην (N 188) et οἴρην (N 131).

Dans certains mots, c'est la flexion entière qui a été atteinte. Ainsi Σφνις, qui se flétrit avec un élargissement -ι- en ionien-attique et -ιχ- en dorien (Pindare), a aussi un acc. sg. Σφνιν, nom. et acc. pl. Σφνις, gén. pl. Σφνεων, dat. pl. Σφνιτι ; le nom propre Θίτης fait à la fois gén. Θίτηδος (Θ 370) et Θίτης (Pind., Isth., VIII, 27), dat. Θίτηδη (Soph.) et Θίτη (Σ 407),

acc. Θέτω (N 350, II 574) ; Πάρις fait de même gén. Ηλίποδες et Πάρισες (Γ 325).

§ 695. Inversement, l'analogie a parfois provoqué le passage à la flexion consonantique de mots ayant des thèmes différents. On a cité déjà le cas de ἵψης (§ 588, Rem. II). De même les mots γέλως, θρώς qui font chez Homère dat. γέλωφ (ε 100), θρῶφ (P 385), acc. γέλων (v 8, 346, mais γέλων, Soph. Aj. 303), θρῶν (K 572), se flétrissent en attique γέλωτες γέλωτη γέλωτα, θρῶτες θρῶτη θρῶτα (déjà chez Hés. Trav. 289). Le mot ἴρως (hom. aussi ἴρος) se flétrit en attique comme thème à dentale (gén., ίρωτος, etc.). Du mot χρῶς, on a chez Homère les formes χρώσες, χροῖ, χρῶα (chez Sapho dat. χρῶφ, acc. χρῶα), qui sont également attiques ; mais la flexion χρωτής, etc., attestée déjà chez Homère (K 575, ε 172), domine en attique. Enfin, le neutre φάτης, de *φαθ-ες (pamph. φάτες), dont la flexion est chez Homère dat. sg. φάται φ 429, acc. pl. φάτες ε 15, s'étant contracté en φᾶς chez les Attiques a fini par prendre une flexion φωτῆς, etc. (v. Meisterhans, § 56, 16) ; de là les dérivés φωτεινός et φωτιζειν.

La même extension du type consonantique s'observe dans des noms neutres en -ας (§ 701). Ainsi τέρας (dat. pl. τεράτων Δ 408) fait au n. pl. τέρα (τεράτα μ 394) et τέρατα.

Le cas des neutres (έπομα ἐπόματος) étudié au § 710 est tout différent.

REMARQUES. — I. Dans les noms neutres, l'amuissement de l'occlusive finale au nominatif-accusatif faisait disparaître l'indication du thème : μῆλο, gén. μήλητος, γέλα, gén. γέλαστος. De là est née une flexion γέλωτες, γέλωτη attestée chez les comiques ; l'incertitude sur le thème a même rendu γέλα indéclinable (τερτιά γέλα, Platon le Com.). C'est par un accident semblable que le mot αἴρει a cœur ε (de ἀντεῖ, § 210. Rem. I ; cf. αρπά, hom. αρπάν) fait gén. αἴροι, dat. αἴραι (ε 36, etc.).

II. Le nom de la femme, γυνή (§ 81), présente dans la flexion un thème à gutturale, γυναι-. Toutefois le comique Phérécrate, sgt 19 (Étym. Mag., p. 243, 24) a employé τὴν γυνῆν et τὰς γυναῖς.

B. — Thèmes en *-s-.

§ 696. Ce sont ceux où l'ancien type athématique est resté le plus apparent.

Dans les noms neutres, sauf de rares exceptions, le grec a conservé l'alternance *ɛ/ɔ* : *vépos*, *vípos* (cf. vsl. *nebo* « ciel », g. *nebese*). Les désinences *-os*, *-i*, *-a* (n. acc. pl.), *-ws*, *-ai* s'ajoutent directement au thème. Mais ce dernier ne conserve qu'exceptionnellement le *s* final (*ipísses-qi*, *vísses-oi*, etc.). Devant voyelle il y avait amuississement de la sifflante inter-vocalique : hom. *vísses*, *víssi* (tris.), *víses*, *víssuv*. Des contractions se sont produites ultérieurement : att. *vísseuç*, *víssi* (diss.), *víss*, *víssuv*; et le double *ss* se réduisant à *s*, on a eu *víss* au lieu de *víssesi*. Le type s'est alors trouvé défiguré.

Il ne l'est pas moins en latin, par suite surtout du rhotaïsme : *gens*, *generis* en face de gr. *γένος*, *γένεως*, skr. *jánah*, *jánasah*. La flexion s'obtient par addition pure et simple des désinences : *gener-i*, *gener-a*, etc. L'ablatif est régulièrement en *-e* : *gener-e*. L'influence des thèmes en *-ei- ne se manifeste qu'au datif-ablatif pluriel, où elle est universelle dans le type athématique (§ 688) : *gener-ibus*.

§ 697. Toutefois, le latin présente une anomalie inexplicable : c'est la différence de timbre qui distingue *generis*, *máneris*, *onéris*, *óperis*, *sceleris*, etc., de *corporis*, *decoris*, *frigoris*, *litteris*, *temporis*, etc. L'*e* peut ici représenter un *ɛ* ancien (celui de gr. *γένος*), mais aussi une voyelle brève quelconque (qui aboutit régulièrement à *e* devant *r*, § 172); l'*o* ne peut venir que de l'ancien *o* du nominatif. La même opposition s'étend à des dérivés comme *fúnestus*, *modestus*, *tempestás*, en face de *onus*, *robustus*. L'*u* du suffixe dans *fulgoris* est dû à celui de la première syllabe. Le nominatif *fulgor*, à côté de *fulgus* attesté par Festus, comme *robur* à côté de *robus* (gén. *roboris*) également attesté, est dû à l'existence d'un masculin correspondant : *fulgor* (§ 606 Rem. II), *robor* (cf. acc. *robossem* Fest.

REMARQUE. — L'existence d'un adverbe *temperi* (à côté de *tempori*) peut faire croire que l'alternance de *e* et de *e* se produisait anciennement au cours d'un même paradigme. On aurait ensuite généralisé l'un ou l'autre vocalisme suivant les hasards de l'emploi de chaque mot. Il a d'ailleurs subsisté des flottements : *pignorū* fait au datif *pignori* et *pigneri* (Pl. Capt. 433 et 655).

§ 698. Il y a un type masculin-féminin correspondant, en *-ēs-, surtout fréquent dans des composés (§ 643) : gr. οὐγένεις, θεούγενεις, etc. ; en attique, l'acc. pl., anc. -ēs (ἀνθράκη, 110), a pris la forme du nominatif pluriel en -ēt; (§ 685).

En latin le nominatif a généralement un *r* final emprunté au reste de la flexion : *dīgēnēr*, gén. *dīgēnēris*, *mulīer* (cf. *mulibris* de **mulies-ri-*, § 128), gén. *mulieris* ; sur *dēdecor*, *indecor*, *bicorpor* (gén. *dēdecoris*, *indecoris*, *bicorporis*), v. § 607. Les noms simples *Cerēs*, g. *Cerēris*, *pabēs*, g. *pabēris*, qui ont conservé la sifflante finale du nominatif, présentent encore l'ancienne alternance quantitative *e* : *ē*. — Le mot *wōmer*, gén. *wōmeris*, est un ancien thème en *-is- (§ 606 Rem. III) ; Virgile emploie encore le vieux nominatif *wōmis* (Géorg., I, 162) à côté de *wōmer* (ib., I, 46).

En grec, où la chute de la sifflante intervocalique dissimulait la nature du thème, les masculins en -ῆς (thèmes en *-s-) ont subi des influences analogiques. Ainsi en attique Εἰωράτης Σωκράτης ont fini par se décliner comme τολίτης (gén. Εἰωράτου, Σωκράτου, acc. Εἰωράτην Σωκράτην, cf. § 665 Rem.). Là même où l'ā des thèmes en *-a- subsistait, une analogie générale a confondu les deux types. Ainsi l'éolién a pour les thèmes en *-es- des génitifs en -η (de -ες, § 666) et en -ess- : Θιζγίνη (Inscr. 90, 13) en face de Ἀριστοκράτης (Inscr. 147, 16), μελιφάτης (Alcée 45) ; des accusatifs en -ῆν et en -εα : θεροτάλην (Inscr. 129, 44), ἐμερην, (Sappho 85) en face de παντελεα (Inscr. 173, 22), θάνθεα (Sappho 78, 3), λαθυτάθεα (Alcée 41, 3) ; des vocatifs en -ε : μελιχόδημης (Alcée 55), Σωκράτε 'Αριστοφάνη (Hoffm., Dial., II, 219). C'est l'accusatif qui a été atteint d'abord. Car l'arcadien, le cypriote, le bétouien qui ont pour les mots de ce type l'accusatif en -ῆν (bétouien

-εν) dans arc. Φιλοτήν, cypr. ἀτελήν, leur conservent toujours le génitif en -ες. Il est vrai que l'arcadien a aussi des vocatifs en -τ : Ἀγαθοκλῆ, Ἀριστοφῶντ, Διομήδη.

§ 699. Il y avait d'autre part des substantifs masculins-féminins qui présentaient le vocalisme *o* du suffixe au nominatif et à l'accusatif singuliers. Ce vocalisme a été d'ordinaire généralisé en grec et en latin.

Ainsi le thème **auiw-/ai-* « aurore » a partout **ās-*. Le nominatif ἄψως est représenté par αἴως; en lesbien (cf. la glose laconienne ἄψω·πρωι et la glose tarentine ἄψος·ἴως ίω, Hésych.). La forme correspondante est chez Homère ῥάψης, en attique ίως; à l'acc. sg. hom. ῥῶ est à lire ρέω comme la métrique le suggère (i. 151); le dorien dit ῥώ (i.; à Eur. Oreste 1004). En attique, l'*o* a fait passer le mot à la flexion du type λίως; (§ 662): toutefois l'accusatif ίω s'est conservé et a même entraîné νέω ἄλλω Ἡγεσίνως. En latin, la généralisation de *o* dans **auiws-* ressort du dérivé *auror-a*.

Un mot du même type est en grec αἰώνις, dont le caractère de thème en *-es- est prouvé par αἰώνιτες et par αἰώνιμοι (fut. αἰώνισσαμεν § 388); on s'explique dès lors que le vocatif soit αἰώνις; en face de voc. ῥήτηρ de ῥήτῳ (§§ 595 et 721). Le dérivé αἰώνιος sort de *αἰώνιο-ys; (§ 586).

Le degré vocalique *e* est conservé dans les locatifs αῖς; (de αἴρ-εις) et αῖτι, αῖτι (de *αἴρ-ει-τι), d'un thème **aιw-*/*ai-* « vie, monde », élargissement du thème racine **aιw-* (§ 615). L'accusatif ιῶ (Esch. Choeph. 350) de **aif-ει-ɔ* conserve au contraire le degré *o*.

§ 700. En latin, le type correspondant est celui des mots comme *bonos* (et *honor* d'après les autres cas), gén. *bonoris*. En dehors de certains dérivés comme *bonensis*, le seul indice conservé d'ancien thème en -s- est dans les nominatifs archaïques *bonos* (Trin. 697), *labos* (Capt. 196), *odos* (Pseud. 841), remplacés de bonne heure par *honor*, *labor*, *odor* sous l'influence du reste de la flexion; ainsi dans tous les mots de ce type. L'alternance quantitative attestée en grec par αἴώς, αἴών ne s'est

conservée en latin que dans *arbōs*, *arbōris*; partout ailleurs la longue du nominatif en -ēs a été généralisée (*bōnōris*, *amōris*, *laboris*, etc.). L'ō suffixal du nominatif en -ōr s'est abrégé secondairement (§ 214); on le trouve encore scandé long chez les vieux poètes (*amōr* Pl. Merc. 590).

§ 701. La flexion des neutres grecs en -ōz, appelle aussi quelques observations. Certains ont passé à la flexion consonantique (§ 695); d'autres, au cours de la flexion, substituent un -ē- à l'ō caractéristique du thème. Ainsi *σῦτος* a chez Homère un génitif *σῦθεος* (M 448, 1 242) et un datif *σῦθει* (Ψ 283, 1 459); *χίτης*; un nom. pl. *χτέρεα* (Ω 38, 2 291). Le génitif de *χνέρος* est en attique *χνέρους*, de **χνίρεος*. Mais par contre, *γέρως*; fait au gén. *γέρωας*, att. *γέρων*, dat. *γέρωαι* (Ε 153, etc.), att. *γέρης* (*γέρης* n'apparaît que dans le Nouveau Testament, Luc, I, 36); de *δέκτης*, *εξίτης*, *οφίλης* on a les n. pl. *δέκτα*, *εξίτα* (Hés. O. 532), *οφίλα* (ρ 231), de **δέκτας*, **εξίτας*, **οφίλης*. Il s'agit d'un phénomène phonétique (différenciation de -ōz- en -ēz-; cf. § 154 Rem.). Mais le fait que les mots de ce type étaient de préférence employés au singulier, et rarement aux cas obliques, explique aussi que leur flexion ait été influencée par celle des neutres en -ōz beaucoup plus nombreux.

§ 702. Dans le nom de la « lune », du « mois », thème **mēn-s-*, le suffixe n'a jamais que la forme *-s-. La flexion en a été toute troublée en grec par des accidents phonétiques. A l'intérieur du mot, le groupe -ns- a été altéré antérieurement à l'abrévagement des premiers éléments longs de diphthongue devant s (§ 146): ainsi au génitif **mēns-os* est devenu **mēnb-os*, d'où att. *μῆνος*, lesb. *μῆννος*, thess. *μῆννος*. Au nominatif -ns subsistait; de là *μῆν* à Héraclée, *μήν* en ionien (+ 117), chez Pindare et à Corcyre (Coll. 3199, 2). L'attique a créé un nominatif *μῆν* sur *μῆνός*, *μῆνα*. On rencontre même en éléen un nominatif *μᾶν*; créé sur *μῆννα*, d'après le modèle *Zεύς*, *Zεύνα*, § 729 (*μᾶν*; *διλυντίς*; Coll. 1151, 15).

Le latin a simplement fait passer le mot aux thèmes en -ī-: n. sg. *mensis*, g. pl. *mensium* (§ 718).

C. — Thèmes en *-r-.

§ 703. Les noms de genre animé en *-r- sont de deux sortes, noms de parenté et noms d'agent, distingués par les alternances vocaliques.

Les noms de parenté comportent à la fois le degré long, le degré bref et le degré zéro du vocalisme : *τατίρ*, *τάτιρ*, *τατίρα*, *τατρός*, *τατρί*, *τατίρης*, *τατρών*, *τατράν* (de **patri-*, cf. *skr. pitṛj* au loc. pl.), *τατίρας*. Se flétrissent de même, outre *πατρός* et *θυγατρός*, les mots *γαστήρ* « estomac » et partiellement *ἀστέρ* « astre » ; sur *ἄντερ*, v. ci-dessous.

Mais de nombreuses actions analogiques ont troublé l'état ancien. D'après *τατίρα*, *τατίρης* et *τατίρας*, on a chez Homère à côté de *τατρός*, *τατρί*, *τατρών*, les formes *τατέρος* (λ. 501), *τατίρι* (E 156), *τατέρων* (δ 94, cf. Alcée 71, 104, etc.). De même *ματίρες* (Esch. Suppl. 539), *ματίρι* (Œd. Col. 1481 ; Sappho 95), etc. ; *θύγατρός* (Φ 504, τ 400) ; *γαστέρες* (ρ 473) et *γαστίρι* (η 216). Inversement, *θύγατρα* (A 13, etc.), *θύγατρες* (λ. 227), *θύγατρας* (λ. 329). Le mot *ἀστέρ* fait toujours *ἀστέρος*, *ἀστίρι*, *ἀστέρων*, mais *ἀστραν* (X 28, 317). Au dat. pl. *τατέρεσσι* (Quint. Smyrn., X, 40) et *θυγατέρεσσι* (O 197) s'expliquent comme il a été dit au § 683. — Le mot *φατέρ*, ayant perdu la valeur de nom de parenté pour désigner seulement le membre d'une phratris, se flétrit toujours *φατέρες*, etc.

Dans la flexion du mot *ἄντερ*, le groupe -r- créait une difficulté de plus (§ 203). Par une double action analogique, on a d'une part *ἄνθρός*, *ἄνθρι*, *ἄνθρος*, *ἄνθρης*, et d'autre part *ἄντερ* ; (α 161), *ἄντη* (α 292), *ἄντης* (N 131), *ἄντης* (α 176), *ἄντην* (Œd.-R. 869), dont l'a initial est souvent allongé rythmiquement (§ 206).

La flexion du latin *pater* a été exposée § 686 ; l'alternance e/zéro apparaît dans *pater*, *patris*, *patri*, et les autres cas ont été refaits sur le génitif : *patr-em*, *patr-es*, *patr-ibus* (§ 688). De même se flétrissent *māter*, *frāter* et aussi *nēter*. Le nom de la « sœur » a généralisé le vocalisme ο du nominatif sin-

gulier et se flétrit comme *honor* (§ 700) : *soror* (de *s̥wesōr, cf. lit. *sēsā* « sœur »), *sorōris*, *sorōrēs*.

§ 704. Les noms d'agent en *-ter- n'offraient en indo-européen le degré zéro que devant les désinences à initiale consonantique ; ils l'ont éptièrement perdu en grec comme en latin.

En grec, deux cas sont à distinguer. Tantôt le suffixe a le vocalisme *o* au nominatif-accusatif. Ce vocalisme a été généralisé, mais l'alternance quantitative a subsisté : θύτηρ, θύτερα, θύτερος, θύτεραι ; le degré zéro n'apparaît que dans quelques dérivés féminins comme φάλατητρία, φάλατρια, ἀκεστρίς ou ἀκετρίς (§ 628). Tantôt le suffixe a le vocalisme *e*, qui a été généralisé dans toute la flexion sans alternance quantitative : θετήρ, θετέρος, θετέρα, etc. Une trace de l'*e* subsiste toutefois dans le dérivé féminin θετέρα (Hés. O. 356).

En latin, l'*o* du nominatif -*tor* a été généralisé : v. lat. *dator* à entraîné *datoris*, *datorem*, etc. La finale -*tor* conservée chez les vieux poètes (*auctōr* Pl. Pseud. 231, *gubernatōr* Rud. 1014) est d'ailleurs devenue de bonne heure -*tōr* (§ 214). Le degré zéro du vocalisme suffixal n'apparaît plus en latin comme en grec qu'au féminin : *geni-tr-i-x* en face de *geni-tor*.

§ 705. Les thèmes neutres en -*r-* offraient en indo-européen cette particularité qu'ils ne fournissaient qu'un nominatif accusatif singulier. Les cas obliques étaient tirés d'un thème différent, à nasale (§ 711). Cet état est encore très reconnaissable en indo-iranien (skr. *ydkṛt* « foie », gén. *yakñdh*). En grec, il est dissimulé par la vocalisation de la nasale devant le *t* qui la suivait : ξπαρ, ητατος (v. § 614). En latin, les deux suffixes (en *r* et à nasale) ont été combinés dans les cas obliques de *iter* (*itineris*) et de *icteur* (*iectinoris*), d'où par analogie des nominatifs *itiner* (Pl. Merc. 929) et *iectinus* (écrit *iectinus*, G. L. K., I, 48, 20). Dans certains mots le grec et le latin ont généralisé le suffixe -*r-* : dans gr. θέτηρ, gén. θέτερος (peut-être pour éviter le groupe -*ny-* ?), (*r*)θετηρ, gén. (*r*)θετερος (att. θητηρ, θετερος), θετηρ (généralement indéclinable), dat. θετηρι.

(Simon. sgt. 37) ; lat. *femur*, gén. *femoris* (à côté de *femien*, gén. *feminis* § 616), *arquer*, gén. *acqueris*, *aber*, gén. *überis* (cf. gr. *ώβηρ*, pl. *ώβατα* : 440).

§ 706. Certains thèmes en *-r-* ne comportaient pas d'alternance vocalique ; ils devaient donc avoir le nominatif singulier caractérisé par un *-ς*. C'est le cas de *μάκαρ-*, dont le nominatif *μάκαρς* est attesté en dorien (Alcman) ; mais l'ionien et l'attique n'ont que *μάκαρ* (peut-être *μάκαρ*, chez Solon ap. Stob. *Floril.* 98, 24). Le thème *μάρτυρ-* (dat. pl. *μάρτυρες* Hippon. 42) devrait faire au nomin. **μάρτυρς* ; on ne rencontre en fait que *μάρτυρς* (en Crète, Coll. 4998, V, 11) et d'autre part *μάρτυρ* (crétien *μάρτυρς*), ce qui a entraîné dat. pl. *μάρτυρι* (Platon *Banq.* 175 E) et même acc. sg. *μάρτυρ* (Ménandre).

Le cas du mot *χείρ* est plus embarrassant, parce que la forme ancienne du thème est mal connue. Il faut sans doute partir de **χερ-* qui explique à la fois l'éolien *χερρ-* (acc. pl. *χερρες*; Théocr. 28, 10), le dorien *χηρ-* (gén. sg. *χηρες*; Alcman sgt 92) et l'attique *χειρ-*. En partant de *χερ-*, le datif pluriel *χερρι* (de **χερ-οι*) s'explique bien, et aussi le composé *χερνι* de **χερ-νι*. Au nom. sg. la forme *χειρ* est attestée chez un auteur dorien, Timocréon de Rhodes (cf. *μάκαρς*) ; mais l'attique ne garde pas *-ρς*. Le nom. sg. *χειρ* en ionien et en attique doit être refait sur les autres cas. Inversement les formes comme *χερες* (Soph. *Trach.* 1089), *χεραι* (Arist. *Guép.* 1193), *χερων* (Soph. *El.* 296), *χεριν* (Soph. *El.* 431, Pl. *Prot.* 314 D), à côté de *χερες*, *χερων*, *χεριν* (attestées notamment sur des inscriptions attiques, Meisterhans, p. 114) peuvent s'expliquer par l'influence de l'ancien nominatif singulier et du datif pluriel. Il y aurait eu action analogique en deux sens différents.

D. — Thèmes en **-n-*.

§ 707. La distinction de deux types anciens de flexion est beaucoup moins nette dans les thèmes en **-n-* que dans les

thèmes en *-r-, parce qu'il n'y avait pas de distinction de sens pour la préserver.

Dans les mots de genre animé, il y a seulement quelques traces du degré zéro ; gr. *κώνυμος* κωνύμος et *κόνυμα*, (*f*)*αρπάτη*, (*f*)*αρπάτης* et (*f*)*αρπάτης* ; lat. *caro*, *car-n-is*.

En grec, le degré zéro n'apparaît plus que d'une manière exceptionnelle devant la désinence -οι du datif pluriel (cf. πατέρων, § 703) ; ainsi dans *φρεσοί* (vieil-att., C. I. A., IV, 477 b, p. 112 ; Pind. Pyth., II, 49 et III, 107), de *φρεσ-οι (*φρεσ-*, g. *φρεσ-άς*) ; la forme analogique *φρεσοί* est celle de notre texte d'Homère. Dans les dat. pl. παιδεσοί ou ἄχρεσοί, l'*e* ou l'*o* ne peuvent se justifier phonétiquement ; ils ont remplacé par analogie un *a* ancien (issu de **ø*).

L'alternance quantitative, conservée dans des mots comme παιδίνη, gén. παιδίνεος ou ἄχρεων, gén. ἄχρεων, a disparu de beaucoup d'autres ; ἀγάνη, gén. ἀγάνεος, etc., cf. § 681. Même au vocatif, à côté de Ζεῦς (Théocr., II, 11), on a à Ζεῦς (Soph. CEd. C. 1480).

§ 708. Au nominatif, la désinence était -ι ; là où il n'y avait pas alternance vocalique. Le cas se présente dans *κτεῖς* (de κτεν-ι), gén. κτινίος et dans *εἰς* (de *sein-i), gén. εἰνίος (ci-dessous) ; ainsi que dans les thèmes où la nasale était précédée de *a*, *i* ou *u*, ces voyelles ne comportant pas d'alternance : μῆλα, lesb. μῆλαις (Sappho, fgt 57) de *μελαν-ι, gén. μελανεος ; τάλαις de *ταλαν-ι (cf. τάλαινα) ; βῖς, gén. βῖν-ις, βελοβῖς, gén. βελοβῖν-ις ; Ἑραῖς, gén. Ἑρανίος. Cf. en latin *sanguinis* (Ov. Mét., XII, 127) de **sanguini-s*, gén. *sanguinis*.

REMARQUE. — Parmi les noms en -ι- du grec, il y a quelques anciens thèmes en *-m- : le nom de nombre *εἰκ-* (ci-dessus) en est un ; le mot γιών en est un autre (cf. γιαπαλ, γιθηπάλοι ; § 212 et en latin *huncu-s*, § 556, et *huncu*) et aussi le mot γιών (cf. βιστηγιώς, γιπαρες, γερμιών et γερμηπάνιος, § 125, skr. *himālī* « hiver »), auquel répond le latin *bi-en-s*. Comme le montre la flexion (gén. *iv-ις*, γιών-ις, γιών-οι), le grec a éliminé les thèmes en -ι- en étendant à toute la flexion la nasale dentale régulière à la finale (χιών, γιών).

§ 709. En latin, dans les nominatifs où la syllabe prédési-

nentielle avait le vocalisme *o*, il s'est conservé une forme à voyelle longue sans *n* finale : *homō*, *natiō*, *praedō*, *carō*. Cette forme est ancienne : le sanskrit a un nomin. *rāja* « roi » à côté de l'acc. *rājñām*-am et du gén. abl. *rājñā-abh* et le lituanien un nom. *akmuā* « pierre » à côté du gén. *akmenā-s*. Au latin *carō* répond l'ombrien *karu* « part » (abl. *karn-ø*). Le vocalisme *e* est exceptionnel : *pacten*, *flamen*, *liēn*, *rēn*, *sanguen* (Lucrèce, I, 837, 860 ; à côté de *sanguis*).

Dans la flexion, se présentent quelques faits d'alternance (*carō carnis*, § 686), surtout quantitative (*homō hominīs*, à côté de *homonēm*, Enn. Ann. 138 et *bemónēm*, § 617). D'ordinaire, c'est le vocalisme du nominatif qui a été généralisé : *flamen*, *flaminis*, *lien*, *liēnis*, *praedō*, *praedomis*, *natiō*, *nationis* (sur les faits de l'osco-ombrien et du celtique, v. § 687), etc.

§ 710. Dans les noms neutres, le seul suffixe qui soit resté vivant en grec et en latin est le suffixe *-men-. Bien que le mot ἄνθρωπος (lat. *nōmen*, skr. *nāma*, got. *namō* « nom ») ne paraisse pas contenir le suffixe *-men-, il peut servir de modèle aux mqt de ce type. Au nominatif singulier, le suffixe avait le degré vocalique zéro. Dans la flexion, il se fait suivre en grec de la dentale -t- : ἄνθρωπος (-at-e; de *-pt-or, en face du gén. skr. *nāmn-abh*, lat. *nōmin-is*). Comme aucune dentale finale ne subsiste en grec, on peut se demander si ἄνθρωπος a perdu une ancienne dentale ou si la finale -a représente exactement celle de lat. *nōmen*. Le dérivé ἄνθρωπός, qu'on lit déjà chez Homère, remonte à *ἄνθρωπ-²-y_w avec la forme sonore de la dentale et peut faire supposer que ἄνθρωπος avait une dentale finale (§ 372). Cette dentale n'était en tout cas pas constante en grec : cf. ἄνθρωπινος (λ. 251, K. 522) de *ἄνθρηp-y_w et les faits signalés au § 622.

§ 711. En dehors des thèmes en *-men-, il n'y avait de suffixe nasal dans des mots neutres qu'à des cas autres que le nominatif accusatif singulier. C'est l'exemple de supplétisme le plus net de la déclinaison indo-européenne. En regard des cas obliques à suffixe nasal, le nominatif-accusatif singulier

pouvait être formé de thèmes variés, notamment de thèmes en *-r- et en *-w-.

Le fait est ancien, comme on le verra par les exemples suivants qui se rencontrent dans diverses autres langues. Ce qui distingue le grec, c'est que le suffixe nasal y est toujours allongé d'un élément -i (cf. §§ 705 et 710). Le sanskrit présente également un -i dans certains noms neutres, mais seulement au nom.-acc. singulier : *yákyi*, gén. *yakñabhi* « foie ». Comme un -t final devait tomber en grec après *ρ*, l'originalité du grec serait simplement d'avoir étendu au suffixe nasal des cas obliques le -i qui figurait primitivement à la fin du nom.-accus. en -ap¹ : d'où *ἡπαρ* (de **ἥπατ-*), gén. *ἡπατος* (de **ἥπ-*-*ος* substitué à **ἥπν-ος*). Ainsi s'expliquent *οὐθερ* *οὐθετα*, *ἥμερ* *ἥμετα*, *οὖμερ* *οὖμετα* (cf. ombr. *utur*, abl. *umē*, § 616), etc. Pour le latin, v. §§ 614 et 616.

REMARQUES. — I. Le nom de la tête, *κέφαλος*, a une flexion très aberrante. Appartenant à *κέφαλος* « corne » et à lat. *cerebrum* (de **k̥erəs-ro-*, § 128), c'est un ancien thème en *-s- ; cf. d'ailleurs *κέφανος* de **κέφανο-wo-* et *κέφαπα*, *κέφαλός* Hés. de **κέφασ-ρό-*. Mais la comparaison du sanskrit nom. *śirash*, gén. *śirashy* « tête » montre qu'il comportait un suffixe nasal aux cas obliques. A un nom.-acc. *κέφαλος* (hom. *κέφη* K 359), d'ailleurs peu clair, répond une double flexion : *κέφατος* (A 330) et *κέφατος* (Ξ 177), *κέφατι* (Γ 336), *κέφατων* (χ 309, avec un accent irrégulier), et peut-être un acc. masc. *κέφατος* (θ 92) ; et d'autre part *κέφατος* (Ψ 44) ou *κέφατος* (Σ 230), *κέφατος* (Τ 405). Pour d'autres formes, v. Chantraine, *Morph.*, § 80.

II. L'attique *ψηλος*, gén. *ψηλότος* (hom. n. pl. *ψηλάτα* Φ 197, à lire *ψηλάτα*) s'explique en partant de **ψηληρ*, d'où **ψηληρ*, et *ψηληρ* par métathèse quantitative.

III. A côté du neutre *niṣap* (de **n̥iṣap*) « graisse », l'opposition des suffixes en *r* et en *w* apparaît dans le nom de genre animé *niṣw* (de **n̥iṣw-*, skr. *पितॄ*) fém. *niṣwā* (de **n̥iṣw-ya* skr. *pitari*) comme dans le dérivé *niṣwā* « je rends gras ».

§ 712. Certains thèmes neutres en *-w- présentent le même fait de supplétisme. Soit le vieux thème **dorw-* « bois » qui a donné au grec le mot *δέρυ*. Le génitif en devait être **dorw-or*, effectivement conservé dans la forme homérique *δευρός* (l' 61, Θ 494). Mais le thème avait été dès l'indo-européen élargi aux cas obliques d'un élément nasal ; ainsi véd. *dārn* « bois »

fait au génitif *drá-ŋ-ab*. Le grec a cette nasale dans gén. *θεό-πατος* (Pind. Pyth., IV, 38), dat. *θεόπατη* (§ 371), att. *θέρπατος* *θίπατη* (§ 63), de **θέρπ-τ-ος*, où *τ-* représente **ŋ-*, suivi de l'élargissement τ. Le mot γένους « genou » fait de même : gén. sg. γεννέτης (Λ 547, τ 450) et γεννάτος (Φ 591), att. γεννάτος ; n. pl. γεννάται (Ζ 511), éol. γεννά, et γεννάται, att. γεννάτα, dat. pl. γεννάται.

§ 713. Enfin, un même fait de supplétisme apparaît dans la flexion du nom de l'oreille (cf. le nom de l'œil en sanskrit, *dkyi*, gén. *akṣṇāb*, et la nasale du nom de l'oreille en gotique, *ausō*, gén. *ausins*). La forme du nominatif accusatif est en dorien ὄτη (Théocr. XI, 32), en ionien-attique ἄτη (notée en v. att. ὄτη, C.I.A., I, 322 à § 93). Ces formes remontent à un ancien thème en -s-, **aus-os* (cf. v. sl. *uxo* « oreille »). Des autres cas sont tirés d'un thème à nasale : gén. *əvatos* (N 177), n. pl. dor. ὄυατα (Épicharme 9 et Inscr. de Cos, Coll. 3636, 62). Après passage de *u* à *υ*, puis chute de *υ*, *əvatos* est devenu *σιτης* (attesté par Hérodien, II, 921), puis en attique par contraction ὁτης ; de là dat. sg. ὁτη, dat. pl. ὁτει (μ 200).

D'une forme à diphongue initiale *au-* (comparable à lat. *auris*, *aurēs*, § 718, Rem.) on a en dorien le dérivé ἀσύδη « sorte de pendant d'oreille » (cité par Hésychius comme tiré d'Alcman). Cette même forme explique le tarentin ἀτα (de **ausata*) et la glose αἰσχρή ὁτη d'Hésychius.

Enfin, un ο̄ apparaît dans le composé ἀπωτης « à deux anses » (Théocr., I, 27) qui laisse voir clairement l'ancien thème ep *-s- et dans λαγωτης (att. λαγώτης) « lièvre » (proprement « aux oreilles molles »). La longue se voit aussi dans le n. pl. dorien ὄυατα (Alcman) ; cf. ὄυατα (Hésych.).

E. — Thèmes en *-ai-.

§ 714. Il y avait en indo-européen deux types de thèmes en *-ai-, distingués par la forme du génitif-ablatif. Dans l'un, le génitif-ablatif avait le vocalisme /ə/ à la désinence et le voca-

lisme zéro à la prédésinentielle (type skr. *dvī-ab* « du mouton », gr. ἄρος de *éry-ɔ̃s) ; dans l'autre le génitif-ablatif avait le vocalisme zéro à la désinence et le vocalisme *// à la prédésinentielle (type skr. *máte-h* « de la pensée », lit. -ēs, osque -eis).

Les deux types avaient des formes communes ; certains cas comportaient les mêmes variations de vocalisme. Au nominatif et à l'accusatif singuliers, le vocalisme de la prédésinentielle était du degré zéro : gr. οὐ (f)οῦς οὐ (f)οῦν, lat. *ovis* *ovem* (de *oim), skr. *dvīb* *dvīm*, comme gr. φίνες φάτιν, lat. *mens* (de *matis) *mentem* (de *mugim), skr. *mátih* *mátm* « pensée » ; ou au neutre gr. θρόνος (masc. θρόνος, acc. θρόνον), lat. *grāuis* (de *graui, masc. *grāuis*, acc. *grāuem*). Au nominatif pluriel, le vocalisme était du degré e : skr. n. pl. *dvayah* comme *mātayah*, lat. *oves* (de *owey-es) comme *mentes* (de *mgt-ey-es), gr. οἶ (f)οῖς (hom. οὖς i 425 et 431 comptant pour --- ou ---) comme πόλεις (att. πόλεις). En opposition avec le nomin. pluriel, l'accusatif pluriel avait le vocalisme zéro : *-i-ns, conservé en crétois sous la forme -ινς (τρινης L. de Gort., V, 53), et représenté en ionien par -i ; soit πόλεις qu'il faut sans doute lire chez Homère (B 648, I 328, Σ 342, etc.) et δις qu'on y lit Λ 245. En latin *-ins devenait régulièrement -is, d'où *oives*, *omnes* en face des nom. pl. *oues*, *omnes* (§§ 677 et 688). Au nom. acc. dual, même vocalisme qu'au nom. pluriel dans le grec att. πόλει (dé *πόλεy-ei).

§ 715. La plupart des parlers grecs ont généralisé le type à vocalisme prédésinentiel zéro, c'est-à-dire qu'ils ont donné au thème la finale vocalique /, sous l'influence à la fois du nom.-acc. sg., du datif pluriel (πόλεισ), du génitif singulier (πόλεις), du datif singulier πόλι (de *πόλι- ; τοι πόλι dans le décret de Calaurie, Michel, *Recueil*, n° 177, 4 ; πόλι à lire au lieu de πόλις Z 317, etc.) et du génitif pluriel πόλεισ. Le nominatif pluriel est devenu πόλεις et l'accusatif pluriel s'est changé de πόλεις en πόλεις (θ 560). En dorien, la flexion est du type πόλεις, πόλεις, πόλεις, πόλεισαι (cf. Thucydide, V, 77 et 79).

L'indo-européen possédait par ailleurs quelques thèmes en *-i-, dont le vocalisme était fixe et qui se flétrissaient sur le type *xic*, *xīc*, *xītē*, etc. L'i long, qui devait s'abréger devant voyelles a été rétabli partout sous l'influence du nominatif et de l'accusatif; un des mots de ce type est *ξνις* « âgé d'un an » (acc. sg. *ξνιν* K 292, acc. pl. *ξνις*; Z 94).

§ 716. Mais il existait d'autre part un type de locatif-datif instrumental en -t̄, qui subsiste chez Homère dans *πίλητι* (Γ 50). Cette forme a entraîné *πίλητος* (II 395), *ποιήτων*; c'est sur elle que repose le gén.-attique *πόλεως* (§ 154 Rem., refait parfois plus tard en *πόλεος*, Esch. Ag. 1167, Sept. 196; *ἔπεος* Eur. Bacch. 1025, *φύσεος* Arist. Guép. 1182). Le datif *πόλητι* encore attesté en vieil attique (C. I. A., IV, 51 f 24) est passé ultérieurement à *πίλετι*, comme *πέλτησον* à *πόλεων*. La tendance à uniformiser le vocalisme qui se manifeste dans tant d'autres flexions (*ἄρματοι* de **άρματ-*, etc.), a conduit l'attique à étendre le vocalisme e de *πόλεως*, *πόλει*, *πόλεων* aux autres cas; de là au datif pl. *πίλητοι* au lieu de *πόλητοι* et à l'acc. plur. *πίλητοι* (où si note un i long, § 151) au lieu de *πίληται*. L'attique a généralisé ce type dans tous les mots à -i-bref. L'ionien avait généralisé de même façon le vocalisme η: nom. pl. *πόληται* (Δ 45) à côté de *πίλεται* (o 412), acc. pl. *πόλητης* (ρ 486) à côté de *πίλητης* (Δ 308).

§ 717. En latin, le type en *-ei- s'est beaucoup mêlé au type consonantique (§ 688). Il n'est demeuré tout à fait clair qu'au génitif pluriel : *omni-um*, *pisci-um*, *menti-um*, etc., mais on a vu au § 689 que de nombreux flottements se sont produits. Sur l'acc. pl. en -is et l'ablatif singulier en -i(d) et -e, v. § 690. Au nomin. singulier, la disparition de l'i dans les mots comme *mens* (de **mentis*), *pars* (de **partis*), *nostris* (de **nostris*; noter l'accentuation *nostris*, § 193) a beaucoup troublé le type. Dans les adjectifs, la forme *acer* a tendu à être réservée au masculin et neutre, tandis que *aceris* subsistait au féminin; mais la répartition n'a jamais été très ferme (§ 224). En face des formes à -e final, comme *mare*, *dulce*, *grane* qui

sont largement conservées, les neutres ont souvent des formes sans *-e*, notamment après *r* et *l* (§ 219) : *animal*, *exemplar* sortent de *animale* attesté par le grammairien Charisius, *G. L. K.*, I, 25, 18 et *exemplare* que Lucrèce emploie encore (II, 124). En face du masc. *facilis* il s'est conservé à côté de *facile* une forme *facul* (*Fest.* 266, 20 Th.), employée comme adverbe par *Lucilius* (VI, 2 M. ; cf. le neutre *dificul* employé par *Varron*, *Mén.* 109 R.). L'adverbe *simul* (*semol*, *Corp.*, I², 1531, 9 ; *semul*, *Bacch.* 576, *Mén.* 405) représente peut-être aussi un ancien *simile*, en face de *similis*.

§ 718. Les flottements que l'on constate au nom. sg. m. et fém. sont dus en partie à des influences dialectales. L'osco-ombrien en effet laissait régulièrement tomber l'*i* caractéristique du thème : osq. *aidil* = lat. *aedilis*. Or, *pugil*, *wigil*, *mugil* sont d'anciens thèmes en *-i-* (*Juvénal*, X, 317 emploie *mugilis* au nom. sg.), comme *habilis*, *agilis*, etc. (§ 590) : la chute de *i* au nom. sg. a entraîné les gén. pl. *mugilum*, *wigilum*, *pugilum*. Inversement la finale *-is* a été parfois étendue à des thèmes de type différent ; ainsi des thèmes *iuuen-* ou *can-* (gén. pl. *iuuenium*, *canum*), le nominatif est *iuuenis*, *canis*. *Surmensis*, v. § 702.

REMARQUE. — Le cas du mot *auris* est un peu à part. Il s'agit d'un ancien thème *aus- (§ 713), conservé sans doute dans le composé *aus-cultare*, dont le second terme n'est pas clair. Ce thème a été déchi en latin comme un thème en *-i-* (n. pl. *auris*, gén. pl. *aurium*) ; mais l'oreille étant en indo-européen souvent désignée par une forme au duel, on peut ici partir d'un ancien duel comparable à ad *ati* v. sl. *ati*, sur lequel toute la flexion aurait été refaite. Le lituanien *ausis* « oreille » suppose une formation semblable, quoique indépendante.

§ 719. Les thèmes en *-i- se sont en général confondus en latin avec ceux en *-i-*. Les motifs de confusion ne manquaient pas au cours de la flexion : abrégement de *-i-* devant désinence commençant par une voyelle (gén. pl. *-i-um* devenait *-i-um*) ou devant la nasale de l'accusatif (*-i-m* devenait *-i-n*), identité de la forme de l'ablatif (*-i-d* dans les deux cas). De là vient que *pelvis* « bassin » auquel répond skr. *pālatvī* « vase ».

se flétrit comme *onis* ou *piscis*. Il semble toutefois qu'une distinction se soit maintenue à l'accusatif singulier; v. Ernout, *Morph.*, § 68.

L'ancien *-im est devenu -em (*quem*, *ouem*, *piscem*), tandis que l'ancien -im demeurait -im; ainsi s'expliquent les accusatifs *peluim*, *neptim* (skr. *naptim*), *clauim* (cf. *clavi-cula*), *cratim* (cf. *crati-cula*), *febrim* (cf. *febriculus*), *cutim* (cf. *cuti-cula*). Il est difficile de décider si c'est -im qui est analogique dans *secūrim* ou -i- dans *secūricula*. Si les adverbes comme *partim* (§ 779) sont d'anciens accusatifs, ils résultent de l'extension du type en -im (§ 222); mais ce sont peut-être des instrumentaux. C'est par analogie que Lucrèce emploierait l'acc. *partim* (VI, 384 var.) de *pari*, comme Plaute l'acc. *imbrim* (Pseud. 102 A) de *imber*. De toute façon, la forme en -im apparaît comme une survivance.

Le vieux mot *uf-s*, thème racine (§ 556) a été pourvu d'un pluriel *uirēs*, mais on a encore chez Lucrèce une forme *uis* aux nom. (III, 265) et acc. (II, 586) pluriels.

§ 720. Au nom.-acc. pluriel neutre, on a tout à la fois un archaïsme **tri* conservé dans *tri-ginta* « trois dizaines » (cf. véd. *tri* et v. sl. *tri*) et une forme **tria*, normale en latin (*tria*) comme en grec (*τριά*). On pourrait soupçonner **tria* d'être analogique du type général (*γένες*, *genera*). Mais le latin *-quā*, employé comme conjonction, doit être tenu pour ancien; le grec a pour le même thème un nom.-acc. pl. n. de la forme -*τρια* (att. -*ττα* dans *ἄ-ττα*), qui est également ancien et remonte à **kʷyə* (§ 751).

§ 721. À la flexion des thèmes en *-ei- appartiennent les noms féminins du type grec *τελεία*. Le timbre *o* s'est étendu à toute la flexion, limitée d'ailleurs au singulier. Presque rien ne dénonce un ancien thème en *-ei-, si ce n'est le vocatif singulier, qui est du type *τελεθοί*. Il s'agit d'un ancien thème en *-oi-, dans lequel dès l'indo-européen le *i* second élément de diphthongue tenait à disparaître. Le sanskrit en conserve sans doute un exemple dans le mot *sakha* « ami », thème en

*-i- dans toute sa flexion, et dont le nom. sg. est en -d sans i final. Il est vrai que de vieilles inscriptions grecques portent encore des nominatifs en -wi (signalés d'ailleurs aussi par les grammairiens) : Σεπφό Λητώ. C'est un exemple presque unique de la conservation d'une sonante finale après voyelle longue. L'absence de -s au nom. sg. s'explique naturellement par le fait que la voyelle longue suffisait à caractériser le cas.

Au gén. sg. *-oy-os aboutit à -ov; en attique (πειθοῦς); mais on a -ως en éolien (πειθως, Inscr. 92, 3-4; Σεπφως, .62).

A l'acc. sg. *-oy-a aboutit à -ω (πειθώ, dont l'oxyton est peut-être emprunté au nominatif); mais une finale -ow est attestée en éolien (Λάτων, Hoffmann, *Dial.*, II, 546) à côté de -ω (Μεγίστων, Inscr. 138, 10), -ow aussi en crétois (Λάτων, Coll. 5101, 13), -ow en ionien (Λειτους, Eubée Coll. 5311, l. 48; Κυψούς, Hippo., fgt 87, Μητροῦν, Hérondas, VI, 45).

§ 722. Un certain nombre de substantifs latins ont le nominatif à la fois en -is et en -es. Ainsi l'on trouve *aedis* (*Corp.*, I, 2^e éd., 593, 30) et *aedes* (*ib.* 594, 34); de même *caedis* et *caedes*, *cautis* et *cautes*, *clādis* et *clādes*, *samis* et *sames*, *mōlis* et *mōles*, *nābis* et *nābes*, *saepis* (cf. *praesaepe* au neutre et le dérivé *saepicula*) et *saepes*, *sēdis* (cf. *sēdiculum*) et *sēdes*, *nallis* et *valles*, *natis* et *nātes*, etc. (*Neue-Wagener*, I, 279). Le reste de la flexion est en général conforme à celle du type en *-ei-. La forme de nominatif en -es paraît d'autre part être la plus ancienne (l'*Appendix Probi*, *G. L. K.*, IV, 198 condamne la plupart de ces nominatifs en -is). Il faut probablement partir d'un ancien nominatif en *-eis réduit à *-es dès l'époque indo-européenne, comme *-oi l'a été à *-o (§ 721). La forme rappelle en effet le nominatif sanskrit *pāthabhy* « chemin » dont la flexion comporte à la fois des formes de thème consonantique (gén. *pathabhy*) et des formes de thème en *-ei- (instrumental pluriel *pathibbhih*); cf. v. sl. *poti* « chemin » et lat. *pons* de *ponti-*, gén. pl. *pontium*. Mais il est impossible de déterminer quels sont dans la liste précédente les substantifs anciens qui ont servi de modèles aux autres. Le génitif plu-

riel présente de nombreux flottements : *caedum* (Sil., II, 665) à côté de l'habituel *caedium*, *uditum* (Virg. Aen., IV, 464) à côté d'un plus ancien *uditum* (Cic. de Leg., II, 8, 20, etc.), *cladum* et *cladium*, etc. ; cf. Neue-Wagener, I, 400 et ss.

REMARQUES. — I. Le nominatif en -es alterne parfois aussi avec un nominatif monosyllabique : *plēbs* (Corp., I, 2^e éd., 583, 12) et *plēbi* (Hor. Ep., I, 1, 39) ; *trabēs* (Enn. Ann. 617) et *trabi* (Varro. R. R., I, 14, 2) sont également attestées.

II. Il y a notamment alternance de -is et de -es au nominatif de quelques noms d'animaux : *filius* et *filiēs*, *mēlis* et *mēliēs*, *palumbis* et *palumbēs*, *urris* (Varro. R. R., II, 4, 8) et *urribēs*, *ulpis* et *ulpibēs* (cf. *ulpicula*). Peut-être cette alternance représentait-elle à date ancienne une distinction des sexes, la forme en -es étant réservée à désigner la femelle ; cf. la forme *cantis* crête à côté de *cainis*.

§ 723. Le nominatif en -es caractérise aussi la 5^e déclinaison latine. C'est une déclinaison hétéroclite comprenant pas mal de mots anomaux dont la flexion n'a jamais été fixée très exactement (cf. Quintilien, I, vi, 26). Le groupe principal est formé par des abstraits féminins en -ies (surtout en -itiēs), dont la plupart ont des doublets en -ia (-itia, §§ 584 et 664) : ainsi *faciēs* (cf. *faciō*), *speciēs* (cf. *speciō*), *rabiēs* (cf. *rabiō*), et *materiēs*, *luxuriēs*, *cānitīes*, *tristitīes* (Titr. Ad. 267) à côté de *materia*, *luxuria*, *cānitia*, *tristitia*.

Le point de départ de la 5^e déclinaison est sans doute dans les accusatifs singuliers *rein*, *diem*. Ces formes remontent à **ritm*, **diēm* (§ 214) avec une anc. finale *-tim, *-tum, dont la diphtongue s'était réduite dès l'indo-européen (cf. § 146). Sur ces accusatifs ont été créés des nominatifs singuliers *diēs*, *res*. La flexion comprenant un gén. sg. en -i et un génitif pluriel en -rum a été empruntée des thèmes en *-ə- : *dit-i*, *re-i* (d'où *rit-i*, § 185), d'après *togā-i* (§ 666), comme *dit-rum*, *re-rum* d'après *togā-rum*. A cette flexion ont été rattachés quelques thèmes en *-s- comme *spēs* (cf. *spēdere* et le pluriel *spēres* Enn. Ann. 132, 410 Vahl.). Toutefois Lucrèce emploie un génitif *rabiēs* (IV, 1083).

Enfin, des confusions se sont produites avec d'anciens

thèmes en *-i- qui avaient le nominatif en -es (§ 722) ; ceux-ci suivent parfois la cinquième déclinaison : *sordes* (abl. *sordē*, Lucr., VI, 1271 ; et aussi *sorde*, Hor. Ep., I, 2, 53) fait au gén. pl. *sorderum* (Pl. Poen. 314) à côté de l'habituel *sodium* ; de *plebes*, *pabes*, *famēs*, *tabes* sont attestés les gén. sg. *plebei*, les abl. *pabe* (Pl. Pseud. 126), *famē* (Lucr., III, 732), *tabē* (id., I, 806).

Quant au mot *requies* (acc. *requiem*, abl. *requir*, à côté de *requietem*, *requiete*), c'est par confusion analogique qu'il a été rattaché à cette flexion. Le simple *quiēs* est un ancien thème en *-ei qui a son équivalent en iranien (v. perse acc. *siyātīm* « bien être »).

A consulter : H. Pedersen, *La 5^e déclinaison latine*.

F. — Thèmes en *-eu-.

§ 724. En indo-européen, la flexion des thèmes en *-eu- était parallèle à celle des thèmes en *-ei-. Le parallélisme subsiste en grec. Au contraire, en latin, où le type en *-ei- a subi un sort spécial par confusion avec les thèmes consonantiques (§ 689), le type en *-eu- est resté à part et forme une déclinaison spéciale, la quatrième (cf. § 691).

Au singulier, le nominatif et l'accusatif ont le vocalisme zéro de l'élément prédésinental ; soit nom. *-u-s acc. *-u-n dans le genre animé, *-u dans le genre neutre : gr. *πτερον* (dor. *πάγυς*), *πτερον*, lat. *manus*, *manum*, comme skr. *bahub*, *bahum* « bras » ; gr. *πατον*, *γόνον*, lat. *genus*, comme skr. *jñau* « genou ».

Au pluriel, le nominatif avait au contraire le degré du vocalisme e : att. *πτερον* de **πάγυε-* ; skr. *bahdvah*. De même au duel, att. *πτερε* de **πάγυε-*.

Une ancienne forme d'accusatif pluriel est attestée par le crétois *vieu-* « fils » (cf. § 732).

Sur les formes à nasale dans la flexion des neutres en -u-, v. § 712.

§ 725. Au génitif singulier, une forme à vocalisme zéro de la prédésinentielle est bien conservée en grec : hom. γενέας, δούτης de *γεν-ε-ας, *δούτ-ε-ας; att. οὐράς, δίσπους, etc. Dans la plupart des parlers grecs, une flexion de type στάχυς στάχυος, δάκρυ δάκρυος est la plus normale, ou même la seule normale. En regard d'hom. δούτης, les tragiques ont δερός, comme au datif δερπι (§ 63).

Le génitif qui était le plus courant en indo-européen était en *-e/-es (skr. बहुः de बहुः de bahuḥ ; osque *castreus*, etc., § 676). Le grec ne l'a pas conservé ; il lui a substitué un génitif en *-eu-os (avec la désinence *-os, §§ 714, 721, etc.). Ce génitif est celui de tous les adjectifs : τὸς de τὸς (en face de skr. सूदाद्यौḥ de सूदाद्यौḥ) ; il est également attesté dans maint dialecte pour les substantifs : πήγεως (Hérodote, II, 149), hom. (F)άρτεως, bét. πατεως (Coll. 491, 3. de πατεως, § 154 Rem.). En attique, ces substantifs ont un génitif en -euς (πήγεως), qui peut sortir de *πᾶγε-ε-ος (avec un vocalisme long emprunté à un ancien locatif), mais qui est sans doute plus simplement dû à l'influence de πέλεως.

REMARQUE. — La forme attique πήγεως témoignerait ainsi d'une action des thèmes en *-ei- sur les thèmes en *-eu-. L'inverse s'est produit en cypriote, où les thèmes en *-ei- ont parfois des désinences de gén. sg. en -ιος et de dat. sg. en -ιη (Τημεγαρηος, Πελληη).

§ 726. Comme dans le cas des thèmes en *-ei- (§ 715 et ss.), le vocalisme a tendu à s'unifier dans la flexion. L'*e* de πήγεως τὸς, πήγεως τὸις, a passé au gén. pl. πήγεων τὸιων, au dat. pl. πήγεων τὸισι, au nom.-acc. pl. neutre τὸις ἀστεῖα (l'attique ἀστεῖη est dû à l'analogie) ; on trouve même chez Homère des acc. sg. en -ια (côpées Z 291). A l'accusatif pluriel de genre animé, l'ancienne finale -ους (qui serait devenue -ος dans la plupart des dialectes) a de même en ionien été remplacée par -εις : ὄντεις (Γ 263, etc.) ; il est à noter qu'en B 4, Zénodote fournit une variante πολὺς au lieu de πολεῖς. La désinence -εις de l'accusatif pluriel en attique (τὸις, πήγεως, Arist., Gren. 799) et déjà chez Homère (πολεῖς N 734) ne doit pas

être purement et simplement empruntée au nominatif ; on peut l'expliquer en partant de *-e-*v-*, avec un *e* tiré du type général de la flexion. S'expliquerait de même dat. sg. *ēsēs* qui semble employé parfois par les tragiques (ainsi Soph. *Céd.* Col. 1314, 1386) à côté de *ēsēt* (§ 725).

§ 727. Les thèmes en *-ā- n'offrent aucune alternance vocalique, à ceci près que devant voyelle l'ancien -ā- devient -aiw-, d'où finalement -i- en grec : *σις*, gén. *σι-τις* (lat. *sūs*, gén. *su-is*), *ἰχθύς*, gén. *ἰχθυ-τος*, ἐρρώς, gén. *ἐρπό-ος* (skr. *bhrāh* « sourcil », gén.-abl. *bhrnv-dbh*). Ils se flétrissent comme les thèmes en *-ā- et présentent les même flottements. Ainsi l'acc. pl. de *ἰχθύς* est à la fois *ἰχθύων*; (dans plusieurs dialectes et dans la *xeiρi*) et *ἰχθύς* (Aristoph. *Cav.* 816); Homère emploie les deux (ainsi χ 384 et ε 53). En latin, les monosyllabes *sūs* et *grās* ont en général une flexion parallèle à celle de gr. *εῖς*. Toutefois le génitif *su-is* a entraîné un accusatif *su-em* conformément au type de la 3^e déclinaison.

Par suite de l'amusement de « intervocalique, le mot *μῦς* (thème-racine; skr. *máh*, gén. abl. *máus-dbh* « souris », lat. *mus*, maris) se confond pour la flexion avec le mot *μῦς*; gén. *μυῶς*. Si l'alternance *ā/ā* dans *μῦς* *μυῶς* est ancienne, elle est du type *τόπ τυπός*; mais l'analogie de *εῦς* *εὐώς* suffit à en rendre compte.

§ 728. En latin, le type en *-ā-, au moins dans les polysyllabes, s'est fondu avec le type en *-ā-, comme le type en *-i- avec le type en *-i- (§ 719). Ainsi, *socrus* (cf. *cuacrah* « mère du mari ») se flétrit comme *manus* ou *fructus*. Il n'y a qu'une seule flexion pour la quatrième déclinaison.

Cette flexion conserve quelques traits anciens, notamment au génitif singulier. La finale *-e/ou-s- (§ 725) s'est conservée dans *manūs*, *fractūs*, etc., dont l'a remonte à -ou- comme le montrent osq. *castrous* (§ 676), ombr. *trifor* « de la tribu » (anc. **trifous*). Une autre finale, en *-u-es (§ 725), n'apparaît qu'à l'époque archaïque, par exemple dans la forme *senatus* « du sénat » (S. C. des Bacch., ll. 8, 17, 21, 23; le falisque a de même *de senatu[s] sententiad*, Corp., I, 2^e éd., 365).

Le reste de la flexion est plus ou moins ambigu. Le datif sg. -ui de *manū*, *frūctui* (*asūt*, Pl. Pseud. 1129; *senatus*, Corp., I., 2^e éd., 586, l. 12) peut remonter à *-eu-ri ou *-eu-ei; le gén. pl. -uum de *manūm*, *frūctūm* à *-eu-om ou *-eu-uom. L'ablatif-instrumental en -a(d) de type *magistratud* (attesté sur le S. C. des Bacch. sous la graphie fautive *magistratu*, l. 12) est sans doute un ancien instrumental en -a, auquel l'analogie des thèmes en *-o- (§ 655) a fait ajouter un -d final.

Au pluriel, le nominatif en -as a été refait sur l'accusatif, issu de *u-n̥s, et ancien en indo-européen. Sur le gén. pl., v. § 183..

Le datif en -a qu'emploient certains écrivains (Gell., IV, 16, 5), surtout des poètes (*ans uicta*, Lucil., *misā*, Lucr., V, 101, *currā*, Virg. Aen., III, 541), est analogique de *out pīscī* (dat. de *ous*, *pīscis*) aussi bien que de *lupō* (dat. d'un anc. *lupos*, § 654).

Au nomin.-accus. pl. n., le latin a hérité de deux types anciens, l'un en *-a, l'autre en *-ua. Ce dernier a prévalu : ex. *genua*, *cornua* comme ombr. *bervia* « broches ». Mais le pluriel en -a aagi sur le singulier, si bien qu'en latin dans les noms neutres en *-u-, l'u du singulier est commun (Sommer, *Hdb.*, 391) ; cf. § 220.

§ 729. Quelques anciens substantifs en *-u- appellent des remarques spéciales.

Le nom du « jour », de la « lumière », du « ciel » (souvent personnifié), de thème *dyeu-, avait une flexion compliquée, que le védique conserve : nom. *dyudub* (*d(i)yudub*), acc. *dydm* (*d(i)ydm*), gén. abl. *drividb* (avec le vocalisme prédésinental du degré zéro), loc. *dyāvi*. Cette flexion a laissé des traces reconnaissables en grec et en latin. Le nomin. gr. Ζεὺς repose sur *dyēus (§ 146) ; le gén. Δε(Φ)ος équivaut au sanskrit *drividb* et a entraîné le datif Δε(Φ)i. L'ancien accusatif subsiste sous la forme hom. Ζεύ, mais en général seulement devant voyelle ; ailleurs, on y a joint -a, caractéristique habituelle de

l'accusatif, d'où Ζεὺς (crét. Ζεύς, Coll. 5041, 13, Δεύς 4952 a 17 et Τεύς 5039, 11). On a plus tard refait sur Δεύς un accusatif Δεύς et inversement sur Ζεύς un génitif Ζεύδος. Il y a même eu un nominatif Ζεύ, Ζεύ qu'Aristophane emploie (*Ois.*, 570).

En latin, il s'est produit quelque chose de plus singulier. Alors qu'un nominatif *Diespiter* subsiste chez Plaute (*Poen.* 739 ; cf. *Diespater*, Corp., I, 2^e éd., 568), le vocatif *dyeu, combiné avec *pater*, a donné la forme habituelle du nom du « dieu », nom. *Jupiter* (*Juppiter*). L'ablatif *Ioue* est comparable au locatif skr. *dyávī* ; on a refait d'après lui *Iouis*, *Ioui*, *Iouem* et même au nom. *Iouis* (*Enn. Ann.* 63). D'autre part, l'ancien accusatif correspondant à véd. *d(i)yām* s'est conservé dans *diem*, qui sert pour le nom du « jour ». Sur *diem* a été faite toute une flexion (nom. *diēs*, géo. *diēi*, etc., § 723).

§ 730. La flexion du nom de la « vache » (ou du « bœuf ») était également assez compliquée. Le nom. grec βοῦς repose sur un ancien *gʷʰō̄s, conservé dans le sanskrit *gṛuḥ*. L'accusatif en était *gʷʰō̄m (avec chute de l'*u* dès l'indo-européen) et se conserve sous la forme βῶν chez Théocrite, 27, 63, et peut-être chez Homère, H 238 (leçon d'Aristarque) ; le sanskrit dit *gṝm* et l'ombrrien *bum* qui remontent à la même forme. Sur l'accusatif βῶν, on a refait un nominatif βῷς en dorien (Théocrite 9, 7) et *bōs* en italique (passé en latin, mais avec un *b* qui dénonce l'origine dialectale, § 99). Le reste de la flexion a été bâti sur un thème fixe, de forme *gʷʰō̄- : gr. βο(F)īc, βο(F)i.βο(F)īc, βο(F)āc, βο(F)āv, βοῦσι, lat. *bouis*, *bouī* (*bouid*, Corp., I, 2^e éd., 366, XI, 4766). En attique, l'accusatif βῷν a été refait sur βῷς, mais Choeroboscus (*An. Bekk.* 1196) cite un accus. βῷα (tiré de l'historien Phérécyde) refait sur βῷ; βῷ, comme en latin *bouem* sur *bonis bouī*; on lit βῷa dans l'*Anib. Pal.*, IX, 255, 2. — Le grec γῷς se flétrit comme βῷς ; c'est un nom sans suffixe de la racine *gʷʰeu- (verbe γέλ(F)ω « je verse ») : gén. γῷīc, dat. γῷl, acc. pl. γῷa; et γῷīc.

§ 731. Les thèmes γραῦ- et νᾶ- ne comportaient pas d'alternance vocalique ; mais devant consonne οὐ passait à οὐ (§ 146), si bien que les nomin. sing. et dat. pl. étaient de forme γραῦς ναῦς, γραῦσι ναῦσι. En attique, où ἄ se rétablit après ρ (§ 148), la flexion de γραῦς est conforme à ce type : gén. sg. γραῦός, dat. γραῦ, n. pl. γραῦς, gén. pl. γραῦν; l'accus. sg. était γραῦν comme l'accus. pl. γραῦς. Mais l'ionien qui maintenait η après ρ (§ 148) a généralisé l'η : nom, sg. γράῦς (θ 377, η 8, σ 185), voc. γρῆ (χ 395, 411, 481), dat. γρῆι (Γ 386), acc. γρῆιν (Hérodien, II, 645); v. Kühner-Blass, I, 452.

Dans la flexion du mot ναῦς, l'attique a conservé l'opposition de ναῦς, ναῦσι, ναῦν (C. I. A., II, 803 e 36), ναῦς (acc. pl.) et de νῆσος νῇ νῆσος νῆσον ; mais νῆσος est devenu νέσος, et νῆσον νῆστον ont passé à νεῦν νεῖτον (ce dernier chez Thucydide). L'ionien, généralisant l'η comme dans la flexion de γραῦς, dit νῆρος νῆσος νῆσον νῆστον, d'où νέσος (et même νέδος) νέα νέσος νέστος. Homère a déjà quelques exemples de νέσος (x 172), νέα (ι 283), νέσος (γ 312). En dorien, sont attestés nom. νές (Hérodien, I, 400), acc. νέν (id., I, 328), νεῦν (Pind. Pyth., IV, 245) et νέτο (Bacchyl., XVI, 89), dat. pl. νέστον (Pindare, Pyth., IV, 56).

En latin, des formes telles que l'acc. sg. *nauem* (= gr. *νᾶF-a) et le gén. sg. *nauis* (cf. gr. νᾶF-ος) ont fait créer une flexion complète sur le modèle des thèmes en *-ei- ; d'où un nom. sg. *nauis*, un dat. pl. *nauibus*. Cf. le cas de *mensis*, *canis*, *iuuenis*, § 702 et 718.

§ 732. Le nom du « fils » en grec était originairement un thème en -u-, *vios* (*vios* en Crète ; d'où att. οἴος et même οἶς), faisant au génitif sg. *vioς*, à l'acc. sg. *viov* et à l'acc. pl. *viovς* (*viovς* en Crète). Mais conformément au type ordinaire, on a refait un gén. sg. *vioς* (γ 489, d'où *vioς* λ. 452), un acc. sg. *vioς* (Ν 350, d'où *vio* Μ 129), un acc. pl. *viovς* (d'où *vioς*, Α 240), un dat. sg. *vio* (γ 369), un nom. pl. *vioiς* (en Crète, οἴοις ; en attique), un gén. pl. *viovν* (Χ 44), un dat. pl. *viov* (en att. : οἴοις chez Homère, οἴοι en Crète, sous l'influence

de *τατόπατι*). Le thème en *-o-* attesté également pour ce mot est né du désir d'éviter la succession de deux *o*. Ainsi chez Homère, les formes en *-o-* apparaissent surtout à des cas où il y aurait eu deux *o* de suite : nom. sg. *οἰδης*, acc. sg. *οἰδεῖς*, voc. *οἴδη*, dat. pl. *οἰδεῖσσιν* (? 418) ; mais on lit aussi *οἰδεῖς* (? 238) au gén. sg. Le nom. sg. *οἰδης* est attesté en lesbien (Alcée 41, 3, Hoffm.). L'attique n'a guère que les formes *οἴδη* (*οἶδη*) et *οἴδη* (*οἶδη*). Un nomin. sg. *οἴδης* se rencontre chez Simonide et sur une inscription du Ptoïon (B. C. H., XLIV, 229).

§ 733. Aux thèmes en **-eu-* se rattachent enfin les thèmes en **-ēu-* représentés en grec par les mots du type *βασιλέως*. La flexion de ces thèmes ne comportait pas d'alternance vocalique ; mais au nomin. sg. et au dat. pl. les anciennes formes **βασιλέως*, **βασιλέων* devenaient phonétiquement *βασιλεῖς* et *βασιλεῦσι* (§ 146), qui se sont conservées dans la plupart des parlers. Aux autres cas, le thème *βασιλεῦ-* est bien attesté. Ainsi le cypriote a les génitifs *βασιλεῦος*, *Εβασιλεῦος* ; le datif *Εβασιλεῦ* (la graphie cypriote ne distingue pas *ε* de *η*) ; le lesbien a *βασιλεῷς*, etc., le thessalien *βασιλεῖς* (avec *ε* notant *e*), l'éléen *βασιλεῖς* (avec *ā* issu de *τ*), etc. Chez Homère, les formes *βασιλεῖς*, *βασιλῆι*, *βασιλεῦς*, *βασιλεῦει*, *βασιλεῦων*, sont courantes. Mais l'ionien d'Hérodote dit *βασιλεῶς*, etc. .

En attique, le génitif sing. est *βασιλεῶς* (§ 154 Rem.) et l'accusatif singulier *βασιλέα* (ou avec contraction *ἀκιν* de *ἀκινέ*, accus. de *ἀκινές*), exceptionnellement *ροιτᾶ*, Eur. Héc. 882, El. 599. Suivant une tendance générale, le paradigme a été unifié en attique : au lieu de n. pl. *βασιλεῖς* et acc. pl. *βασιλεῦς* (C. I. A., I, 61, 12, du V^e s.), encore usuels chez Thucydide, on a employé pour les deux cas une forme unique *βασιλεῖς* (acc. C. I. A., II, 243, 8, du IV^e s.). Le vocatif singulier est *βασιλεῖς* d'après *βασιλεῖς* ; le dat. sg. *βασιλεῦει*.

§ 734. Dans les parlers doriens, l'acc. sg. *βασιλεῖη* (contracté de *-τηρά*) et le nomin. pl. *βασιλεῖς* (contracté de *-ητεῖς*) se sont maintenus à date ancienne. Mais sous l'influence du nominatif en *-eu-*, le crétois a des formes comme n. pl. *βασιλεῦεις*

« courreurs » (L. Gort., VI, 36), acc. pl. θρησκειῶν (L. Gort., V, 53).

L'arcadien offre une autre particularité : l'accusatif sg. y est en -ειν (*χερῆν*, Hoffmann, *Dial.*, I, 253) remontant à une ancienne finale *-ε(υ)ν comparable à βᾶν (§ 730). A en juger par le grec *-ε(υ)ν̄ en face du latin *ndvam* (skr. *ndvam*), les mots dont le thème avait une longue constante étaient à l'accusatif sg. du type représenté par βασιλεύ(υ)-ν̄. Mais le type *χερῆν* de l'arcadien peut être ancien aussi. Il explique en tout cas qu'en arcadien le nominatif singulier soit en -εις (*λεπῆς*, γραψῆς = att. *λεπές* γραψές). On trouve aussi en cypriote à côté de ιερεὺς le nominatif ιερες (à lire λεπῆς) ; Hoffmann, *Dial.*, I, 252.

REMARQUE. — Les mots πατρίς, μητρίς (gén. πατρός; μητρός) sont peut-être d'anciens thèmes en *-ōn-, dans la flexion desquels le vocalisme -ō- aurait été généralisé. Mais la forme du nominatif πατρός est surprenante.

G. — Thèmes en *-nt-.

§ 735. Les thèmes en *-nt- ont servi en indo-européen à former des participes, notamment le participe présent-aoriste du type grec (accus.) λείποντα, λείποντα, διεῖποντα et aussi des adjectifs du type grec (accus.) χαριτόντα. La flexion comportait des alternances vocaliques de degré ε, ο et zéro, que le grec a effacées suivant sa tendance habituelle.

Si l'on met à part le nominatif (v. § 736), la flexion de φέρων, φέρστος ne soulève aucune question : le thème est partout en -οντ- ; on y ajoute les désinences de la flexion consonantique. Au dat. pl., φέρουσι est la forme attendue en attique ; le crétois a encore ιεθαὶλαντοι, l'argien έταγγιλ-λαντοι.

Pas de difficulté non plus dans la flexion de χαρέντ, χαρέντος, où le thème est en -(F)οντ (§ 627) ; sur le dat. pl. χαρέντοι, v. ci-dessous.

Au participe de l'aoriste sigmatique, le vocalisme -ο- a été généralisé, mais sous la forme -οντ-. Un ancien -οντ-, repré-

sentant *-s^gt-, qui était la forme ancienne à en juger par quelques exemples du vieil-iranien, est devenu -avt- sous l'influence de *h̄at̄s̄v̄t̄*, *h̄at̄s̄v̄t̄* (§ 503).

Le datif pluriel des mots en -(f)avt- est seul à conserver indirectement une trace du degré zéro du vocalisme prédésinental ; *χαρίτων* a été substitué à **χαριθων* (de *-w^gh₂-n) comme *παιδίσκη* à **παιδισκή* (§ 707 ; cf. *χραστὶ* de *χρήστος*).

Au neutre, les formes *λεῖτον*, *λιτόν*, *δεῖτον*, *χαῖτον* présentent le thème général de la flexion, sans désinence (pour la chute du τ final, v. § 210).

§ 736. Au nominatif singulier masculin, la forme du participe de l'aoriste sigmatique δεῖταις de *δεῖτ̄s̄v̄t̄-s conserve le type ancien, tel qu'il est établi par l'accord de toutes les autres langues (lat. *sōns*, *iens*, *ferens*, § 737) et en grec par le type ionien-attique χαρίτεις de *χαριθεύτ̄-s. En revanche, la forme des participes λείτων ou λιτών ne saurait être ancienne : en partant de *-w^gt-, on n'aboutirait, en effet, qu'à -ov (cf. θύεσσι de *-gnō-ni, § 146).

La finale -avt- a dû être substituée à un ancien *-av̄s (de *-s^gt̄s) d'après les nominatifs ἀχμῶν, ἀθλῶν. Même le thème δεῖτ- a eu un nominatif δεῖών qui est ionien et attique ; la forme δεῖος, bien attestée aussi et qui est la forme de la κοινή, est régulière.

REMARQUE. — Par une action inverse de la précédente, quelques noms à thèmes *-s^g/s^gt̄- (§ 707), de ceux notamment où une syllabe à voyelle brève précédait la syllabe prédésinentielle, se flétrissent comme si le thème était *-nt- : ainsi δράστων (cf. δραστήρις, Esch., Eum. 128), λιτών (cf. λιτών, Hérodote, III, 103 et lat. *lītō*, gén. *lētimis*), δράστης (cf. δράστας et δράστης, Eur., Herc. 370) font au génitif δράστοντος, λιτών, δράστοντος, cf. § 615.

§ 737. Dans les participes en *-nt-, le latin a conservé le type ancien, quelquefois sous la forme -ent- : dans *sōns*, gén. *sōntis*, à côté de *absens*, ou gén. *cūntis* à côté de nom. *iens* (sur lequel a été créé plus tard un gén. *ientis*) ; le plus souvent sous la forme -ent- (*ferens*, gén. *ferentis*), où -ent- peut d'ailleurs reposer sur un ancien *-nt- ou sur un ancien *-gl- (ce

dernier cas est sans doute plus fréquent). Le vocalisme est uniforme dans toute la flexion.

Une innovation importante du latin est qu'il emploie au nominatif singulier la forme *ferens* pour les trois genres. Au neutre, l'innovation est inexplicable (§ 802). Au féminin, on entrevoit ce qui est arrivé : un ancien nominatif en *-i (comparable à skr. *bbáránti*, got. *bairandei* « portante ») a passé au type en -i- sous la forme -i-s ; et le féminin **ferentis* est devenu phonétiquement *ferens*, se confondant ainsi avec le masculin (§ 799). De cette action est résulté au cours de la flexion un mélange de formes en -ni- et de formes en -nti-. Le type *ferenti-* tend d'ailleurs à prévaloir sur le type *ferent-*. Ainsi le génitif pluriel est régulièrement *ferentium*, bien que les vieux poètes présentent des exemples comme *praecantum* (Pl. Rud. 259), *amantium* (Most. 171, Pseud. 66), à côté de *praeſentium* (Stich. 220) ; Virgile emploie encore *sequentum* (Aen., VI, 200), Horace, *recentum* (Od., I, x, 2) et Ovide, *morientum* (Mét., V, 88). Le nominatif pluriel neutre est de même régulièrement *ferentia* ; le vieux poète Laevius avait employé *silenta*, d'après Gellius (XIX, vii, 7), et le pluriel *fluenta* employé substantivement a fait naître un singulier *fluentum*. À l'accus. plur. masc. et fém., on a des exemples comme *optantis* (Corp., I, 2^e éd., 364) et *agentis* (Mon. Anc., III, 2). À l'ablatif singulier, il a subsisté un flottement entre *ferente* et *ferenti*, les poètes tirant parti de cet archaïsme suivant les commodités du mètre (*absente*, Pl. Most. 1139, *absentis*, Mil. 1341 ; *fulgente*, Catul., LXIV, 388, *fulgentis*, id. ib. 44 ; *nocente*, Ov., Am., I. viii, 20, *nocentis*, id. Mét., XIV, 36 ; *patente*, Lucret., VI, 1174, *patentis*, id., VI, 450 ; *rubente*, Tib., III, iv, 32, *rubentis*, Virg., Georg., II, 319 ; *silente*, Tib., I, v, 16, *silentis*, Virg., Aen., IV, 527). Toutefois, la finale -e tendait à être réservée à l'emploi participial propre, la finale -i à l'emploi comme adjectif (*prudentis*, *clémentis*, Pl. Trin. 827). Quand le mot a la valeur d'un substantif, la finale généralement usitée est -e : *cliente*, *parente*.

H. — Thèmes à suffixes variables.

§ 738. Certains noms indo-européens comportaient une alternance de suffixes au cours de la flexion. C'est notamment le cas pour les participes parfaits actifs (étudiés au § 504) et pour les noms intensifs.

Ces intensifs, devenus en grec et en latin ce qu'on appelle des comparatifs (§ 608), étaient formés d'un suffixe *-yes-, qui n'apparaît dans les deux langues qu'avec un vocalisme du degré δ . En latin, le suffixe s'est fixé sous la forme -*iōs*-, avec l' δ du nominatif masculin généralisé, sauf au nomin. accus. sg. neutre où a subsisté l' δ bref : *meliōs* de **meli-īos*.

La tradition a conservé le souvenir de quelques formes antérieures au rhotacisme, comme *meliōsem* (Varro L. L., VII, 27) ; mais l'usage classique ne connaît que *meliōrem*, etc., ce qui a entraîné au masculin le nom. sg: *meliōr*, d'où *meliōr* (cf. § 700) ; Plauté scande encore *longiōr*, Amp. § 48.

§ 739. En grec, le type a été altéré par une alternance de suffixe. L'attique a encore des restes du suffixe simple *-yes-, *-iyes-, dans les acc. sg. et les nom. acc. pl. n. du type *μείζω ιχθίω* (- ω de *-esa) et les nom. pl. m. f. du type *μείζους ιχθίους* (-su ς de *-esa ς). Ces dernières formes ont même servi à l'acc. pl. m. f. sur le modèle de *τόκεις* (§ 716).

On lit chez Homère *ἀρέιν* (Γ 11, Δ 400), *ἀρέιν* (K 237, γ 250), *ἀρείους* (β 277, II 557) ; et le dorien connaît l'accusatif sg. *μείν* (Tab. Héracl., I, 175). Mais en général, la langue épique comme le dorien emploient un suffixe -iuv qui provient de la combinaison de *-yes- (sous la forme *-iis-) et d'un suffixe à nasale (§ 608) : de là *ιχθίων* *ιχθίονες*; *τόκειν* *τόκενες*. En attique, on a introduit dans ce type un i long emprunté aux formes comme *ιχθίους* *ιχθίων* de *-iyes- (ci-dessus). L'influence de l'ancien suffixe *-yes- se manifeste d'ailleurs dans des formes comme *μείζων*, *μείζονες*, qui ont été créées sur *μείζω*, *μείζονες*, car elles ne s'expliquent pas phonétiquement.

CHAPITRE VIII

PRONOMS ET INDÉCLINABLES

I. — Pronoms.

A. — *Démonstratifs.*

§ 740. Comme tous les mots fréquemment employés, les démonstratifs peuvent se fixer dans la mémoire et conserver des détails archaïques. Cependant ils sont généralement instables, parce que leur valeur s'affaiblit rapidement à l'usage et qu'on éprouve le besoin de les renouveler ou de les renforcer d'éléments ajoutés pour les rendre plus expressifs. Aussi diffèrent-ils souvent d'une langue à l'autre, et l'étymologie n'en est pas toujours facile.

§ 741. *Grec.* Le principal démonstratif de l'indo-européen servait, d'une manière générale, et sans nuance spéciale, à signaler ou à rappeler un objet. Il avait au nominatif singulier du genre animé une forme attestée par le sanskrit, masc. *sa*, fém. *sā*, et par le gotique, masc. *sa*, fém. *so*. Le reste de la flexion était tiré d'un thème **t̥s/o-*, comme dans le sanskrit, nom.-acc. neutre *t̥s* (got. *f̥at-a*), acc. sg. masc. *t̥am* (got. *f̥on-a*), gén. sg. masc. *t̥sya*, fém. *t̥syab*, gén. pl. fém. *t̥sām*. Le grec oppose de même nom. m. *τός*, fém. *τή* (dor. *ά*) à nom.-acc. n. *τό* (de **t̥od*; § 210), acc. m. *τόν*, gén. sg. masc. hom. *τόνος* (§ 652), gén. pl. hom. *τάντη* (§ 671), etc.

L'ancien nominatif pluriel, masc. *τοι* (skr. *त्वा*, got. *f̥ai*), fém. *ται*, s'est conservé dans la plupart des dialectes grecs et est courant chez Homère. En ionien-attique, il a été remplacé par *οι*, *αι* sur le modèle du singulier *τό*, *τή*.

Sur le développement de ce démonstratif en fonction d'article, v. § 860 et ss.; en fonction de relatif, v. § 923.

§ 742. Pour indiquer l'objet rapproché, le grec s'est créé deux démonstratifs nouveaux. L'un, *ὅτι*, s'analyse comme un composé de *ὅ* et d'une particule *-τι* généralement invariable ; *ὅ* a conservé sa flexion propre (*τοῦτος*, *τίνεται*, *τάξει*, etc.) ; exceptionnellement la flexion s'étend à la particule : hom. *τοτεῖται* (§ 93), *τελεθεσται* (v. 258), éol. *τῶντεων* (Alc. 126, Hoffm.). L'autre, *ὅτος*, a subi de si graves remaniements, qu'on en fait malaisément l'histoire. Il est probable qu'ici encore une combinaison s'est produite : l'ancien démonstratif *ἥ* y a été renforcé de deux particules, *-τι*, qui a des correspondants hors du grec (skr. *u*, got. *u*) et *-τι* employé adverbialement. Cela résulte de la comparaison de *ἥ-τ-ος*, *ἥ-τ-α* (ion. att. *οὕτη*), *το-τ-ο*. Toutefois, on voit que le dernier élément y est fléchi. Comme la flexion de *ἥ* entraînait des difficultés dans un bon nombre de formes, c'est à la fin du mot que la flexion a été marquée : *τεύτου*, *τούτῳ*, *τεύτειν*, *τούτης*, *τούτη*, *τούτην*, etc. Mais la fixation de la flexion s'est produite indépendamment dans chaque parler : le dorien, qui disait *ται*, *ται* au nom. pl. de *ἥ*, a, dit ici *ταύται*, *ταύται* ; et le bétöien a généralisé dans toute la flexion le radical *ούτο-* (sg. n. *ούτος*, Coll. 488, 131 ; pl. n. *ούτοι*, Coll. 811, 11 ; gén. pl. *ούτοιν*, Coll. 425, 26, etc.). A Delphes, on trouve pl. n. *ταύται*, acc. pl. fém. *ταύται* (à côté du nom. pl. fém. *ταύται*) ; en Élide, gén. pl. n. *ταύτων* (Michel, n° 1334, 10).

Les démonstratifs *ὅτι* et *ὅτος* sont souvent renforcés d'une particule *-τι*, toujours accentuée : *ὅτι τι*, *οὗτοι αὐτοί*, etc. (§ 752).

REMARQUE. — Le grec conserve la trace d'un démonstratif ancien, marquant l'objet rapproché, dans ion. *εἴησαρ*, att. *τέμπαρ*, dor. *εἴησαρ* « aujourd'hui » et dans ion. *εἴτες*, att. *τέτες*, dor. *εἴτες* « cette année », dont l'initiale présente le traitement attendu d'un ancien groupe **ky-* (§ 56). Ce même démonstratif se retrouve en latin dans *cū*, *citrō*, et en germanique dans v. h. a. *biu tagu* « aujourd'hui », m. à m. « ce jour-ci » (abrégé en *biatu*, all. mod. *beatu*).

§ 743. Pour indiquer l'objet éloigné, l'iopien-attique emploie un démonstratif *κατέντος*, *κατέντος*, auquel l'éolien répond par

καὶνος ; le dorien, un démonstratif *τάχνος*. La comparaison de ces formes invite à y voir des composés dont le premier terme serait le thème dont les adverbes *ἴκει* (*xel*) et *τάτ* (dor. *τάθε*) sont respectivement tirés ; et le second le démonstratif **eno-* qui apparaît en v. haut-allemand dans *enēr* « celui-là » et en v. slave dans *onā* « id. ». L'opposition de *εἴδει* et de *ἴκεινος* apparaît bien dans un vers comme : *αἰών, γίνεται, τάδ' οἴδη* *ἴκεινα μέμπεται* « j'approuve ceci sans blâmer cela » (Eur., Méd. 908).

REMARQUE. — Une combinaison analogique explique le mot *θέλειν* « un tel », qui paraît sortir de *τὰ θέλειν* (représentant *εἴδει* + **ena*), d'où *θέλειν* aurait été tiré.

§ 744. Comme anaphorique, le grec a employé à date ancienne la forme atone du réfléchi (§ 758). Il conserve aussi, semble-t-il, une trace du vieil anaphorique **i-* sous les formes *iv* en cypriote, *μιν* en ionien, *viv* en dorien. L'explication de ces dernières fait d'ailleurs difficulté. La forme *μιν* chez Homère sert d'accusatif pour les trois genres (masc. A. 100, fém. φ 220, neutre A. 237, Z 221) ; elle a été plus tard employée pour le pluriel (déjà p 268). La forme *viv* est fréquente dans la tragédie attique, sans distinction de genre ni de nombre (sg. m. Eur., Or. 1665 ; fém. Or. 1633 ; neutre Esch., Choeph. 542 ; pl. m. Esch., Suppl. 729, Soph., OEd. R. 868 ; fém. OEd. R. 1329 ; neutre Soph., El. 436, 624). Mais l'anaphorique le plus ordinaire est *αὐτὸς*, combiné d'ailleurs parfois à l'accusatif avec *μιν* (γ 19, δ 244) ; il se combine également avec les pronoms personnels et réfléchis (§ 756) ; précédé de l'article, δ *αὐτὸς*, il signifie « le même ».

Dans *αὐτὸς*, il y a vraisemblablement la juxtaposition de la particule *αὐ* et du thème démonstratif *-το-* (§ 741). Peut-être ce démonstratif n'y était-il employé primitivement qu'aux cas obliques ; cf. la locution *αὐτοῖς* *τινῶσιν* mentionnée § 837. En tout cas, au nominatif singulier le thème *-το-* (-τη-) s'est substitué à δ (à ion. att. *τη*) qui n'était pas clair après αὐ. Le

neutre est *τιτός*, mais *αὐτός* en crétois (Gort., III, 4) ; cf. en attique *ταῦτα* pour *τὰ αὐτά*.

§ 745. *Latin.* Les démonstratifs latins diffèrent absolument de ceux du grec. Ils forment un système complexe qui comprend d'une part un anaphorique *is*, *ea*, *id*, de l'autre trois démonstratifs ayant une valeur personnelle, *hic*, pour ce qui se rapporte à la première personne, *iste*, à la seconde, et *ille*, à la troisième. Voir Meillet, *R. E. L.*, 1925, p. 51 et *M. S. L.*, XXII, 201.

L'anaphorique appartient au même groupe que skr. m. *ay-ám*, f. *iy-dm*, n. *id-ám* (où *-am* est une particule, peut-être la même que dans le latin *id-em*). Ces formes sanskrites ont exactement le même sens qu'en latin *is*, *ea*, *id* ; la flexion en est partiellement complétée par un thème *a-* (ancien **e/o-*) au singulier : masculin gén. *a-syd*, dat. *a-smas*, loc. *a-smis*, etc. (cf. en ombrien, dat. *e-smei* « à lui », loc. *e-sme*). Ce thème *e-* fournit la plupart des formes latines : acc. *eum*, *eam* (cf. osque acc. *ion-ē*), gén. *eius*, dat. *et* (§§ 652 et 653), abl. *eo*, *ea*, etc.; ces formes n'ont d'ailleurs pas de correspondant exact hors de l'italique. A l'accus. sg. masc. la forme *im* ou *em* est signalée par les grammairiens. Au dat. abl. plur. Plaute emploie *ibus* (Mil. 74) à côté de *is* (Asin. 437, Mil. 735). Sur le nom. pl. *eis*, v. § 657 Rem. I.

REMARQUE. — Le grammairien Festus mentionne des formes *nun*, *nam*, *nix*, *nūs*, comme ayant été employées par Ennius, au lieu de *num*, *nam*, *nis*, *nīs*.

§ 746. A *is* se rattache *ipse* « lui-même », comme le montre la flexion ancienne de ce pronom : nom. fém. *ipse* (Rud. 411), acc. masc. *eūipse* (Pers. 603), fém. *eāipse* (Aut. 815), abl. masc. *eōipse* (Curc. 538), fém. *eāipse* (Trin. 974), etc. Il est visiblement combiné de *is* et d'une particule *-psē*. De bonne heure, la particule seule a été fléchie : *ipse*, *ipsa*, *ipsum*, etc. Plaute emploie même au nom. masc. sg. *ipsus* (Asin. 379, 459, etc.) à côté de *ipse* (Asin. 502, 609, etc.) ; cf. le superlatif plaisant *ipsissimus* (Trin. 988).

§ 747. Les trois démonstratifs à valeur personnelle se composent tous d'une particule préposée et d'un ancien démonstratif, souvent suivi lui-même d'une particule postposée ; cf. la formation de *ixtus* et de *τρις* en grec.

Le démonstratif *hic* comprend la particule *b-* (apparentée peut-être à gr. *-χι* de *οἴχι*, *ναιχι* et à skr. *h-*), suivie du thème **i-* alternant avec **e/o-* et d'une particule *-c(e)*. Le thème *i-* apparaît dans le nom. sg. m. *b-i-c* avec *t* bref (Pl. Pers. 544, Mil. 376, etc. ; Virg. Aen., IV, 22) devenu aussi *hic* (Virg. Aen., XI, 16 ; Corp., IX, 60, 3) ; on le retrouve dans des formes comme n. pl. m. *bīcē* (Corp., I, 2^e éd., 1319, 7 et 1347, 5) et *bīce* (Pl. Mil. 374, 486 ; Tér. Eum: 269, etc.) ; dat. pl. *bībus* (Curc. 506). Le thème *e/o-* est clair dans le reste de la flexion : acc. *b-on-c*, *b-un-c*, n. *haec* de **b-ad-ce* (§ 229) ; c'est lui qu'on retrouve dans *ho-die* (cf. skr. *a-dyā* « aujourd'hui ») et dans *bōrnus* (de *bo* + **yōr-*, gr. ὥρα, ūra, all. *Jahr*). La particule finale a souvent encore la forme *-ce* : *bōnce*, *bōnce*, *bōce*, *haec*, *haec* se lisent sur des inscriptions du tome I du Corpus.

L'addition de *-c(e)* comporte un flottement : elle est souvent dans la vieille langue plus étendue qu'à l'époque classique : gén. sg. *buiusce* (Pl. Poen. 1257), nom. pl. fém. *haec* (Aul. 386, 532, etc.), gén. pl. *bōrnac* (Amp. 356, Capt. 431, Merc. 399), *bōrnac* (Merc. 832, Mil. 1016, Most. 404), dat. pl. *bīce* (Capt. 211, Curc. 726), acc. pl. *bōce* (Asin. 737 ; Cic. Catil., II, x, 21, etc.), *bāce* (Aul. 281, etc.).

REMARQUE. — En osco-ombrien, la particule initiale est osque *əks-*, ombr. *əs-*, dans l'ablatif singulier osq. *əks-u-k*, ombr. *əs-u-*, le locatif singulier osq. *əx-ei-*, le gén. pl. ombr. *əs-u-m-e*, etc.

§ 748. Le démonstratif *iste* comprend une particule *is-* suivie du thème **te/o-* (§ 741). Ainsi les formes *is-tud*, *is-tum*, *is-tam* sont directement comparables à gr. *τις(3)*, *τιν*, *τρις* (dor. *τάν*). Le nom. sg. m. *iste* a comme *ille* une finale obscure ; le neutre *istum* n'apparaît que tardivement (Corp., V, 1703, 3). Le thème **te/o-* sert aussi en arménien à former un démons-

tratif se rapportant à la deuxième personne. Le latin *iste* a en ombrien un correspondant, légèrement différent, dans acc. sg. m. *es-iw*, n. *este*.

Le démonstratif *ille* sert pour la troisième personne. Il comprend un thème démonstratif en *I*, dont le celtique offre sans doute le correspondant dans des adverbes irlandais, comme *t-all* « là-bas », *an-all* « de là-bas ». Mais la particule initiale n'est pas claire. Un dat. pl. *illibus* est mentionné par un grammairien (G. L. K., IV, 548, 1), v. § 660 Rem.

REMARQUES. — I. Les démonstratifs *is* et *ille* sont souvent suivis de la particule -(e). Ex. : *isic* (Trin. 923), *isare* (Bacch. 583), *istue* (Aul. 747, etc.), *istunc* (Asin. 456), *isanc* (Mil. 751), *istice* (Rud. 745) ; *illie* (avec *I* bref, Trin. 862, Asin. 272), *illiec* (Aul. 249), *illuc* (Amp. 270), *illuc* (Curc. 590), *illane* (Most. 1158), nom. pl. *illiae* (Most. 310, 935), abl. pl. *illace* (Mén. 307), etc.

II. Le latin a possédé aussi un démonstratif *ellus*, attesté notamment dans la vieille langue avec la valeur de *ille*. On en cite plusieurs exemples d'Ennius, et Virgile emploie encore *ellit* au nom. pl. (Aen., V, 580) et au dat. sg. (ib., IV, 105, etc.). Festus a conservé l'ablatif pluriel *olles*.

III. Dans la langue familière, les démonstratifs se font souvent précédér de la particule *acc* « voici » : soit *accilium* (Pl. Merc. 435), *accitam* (Curc. 615), *accor* (Bacch. 403, de *accibor*), *accis* (Rud. 663, de *accibis*) ; plus tard *accilis* (Apulée), etc. C'est là l'origine des démonstratifs romans fr. *cel*, *celui*, ital. *questo quello*. V. Ernout, *Morph.*, p. 133.

§ 749. Aux démonstratifs se rattachent des adverbes, notamment une série complète d'adverbes de lieu, marquant le lieu où l'on est (§ 656), celui où l'on va, celui d'où l'on vient et celui par où l'on passe : *b-i-c*, *b-a-c*, *b-in-c*, *b-a-c* ; *is-H-c*, *is-tū-c*, *is-tin-c*, *is-ta-c* ; *il-H-c*, *il-lū-c*, *il-lin-c*, *il-lā-c*.

A l'anaphorique se rattache de même une double série d'adverbes de lieu en corrélation avec des adverbes tirés du radical de **kʷo-*, **kʷi-* (§ 99) : *i-H* et *u-H*, *et* et *quid*, *i-nde* et *u-nde*, *et* et *qua* (cf. § 927). Il faut y ajouter *i-ta* et **u-ta* (dans *aliuta*, *uti-que*), *ut* (§§ 217 et 952).

D'autres adverbes sont tirés du thème **io-* et forment avec le thème **kʷo-* une double série parallèle : *tum* (cf. got. *fan* « alors » et « quand ») et *quam*, *cum*, *tam* (d'où *tantus* et *quantus*) et *quam*, *tot* et *quot*, etc. (§ 927). Le thème **io-*

apparaît sans doute aussi dans l'adverbe *tōpper* « tout de suite » (de **tod-per*), § 776.

B. — *Interrogatif-indéfini (relatif).*

§ 750. L'indo-européen possédait deux thèmes différents, **kʷe/o-* et **kʷei-*, entre lesquels n'apparaît aucune différence de sens ; ils exprimaient tous deux à la fois, quand ils portaient le ton, l'interrogatif et, quand ils étaient atones, l'indéfini (§ 882). Le premier est représenté par skr. *kāb*, lit. *kās*, got. *bwas* « qui ? » ; il avait un féminin **kʷā* conservé dans skr. *kā*, got. *bwā*, etc. Le second, qui avait la même forme pour le féminin et le masculin, est attesté notamment en indo-iranien (*zd tis* « qui ? »). Il y a des représentants de l'un et de l'autre en grec et en latin.

§ 751. Le grec, au nominatif singulier, a généralisé le thème en *-*ei* : m. f. *τις*, n. *τί* (lat. *quis*, *quid*, § 752). De même à l'accusatif singulier, où un ancien **tiw* (*zd cim*) a seulement été pourvu d'un -*a* additionnel pour caractériser plus nettement le cas (cf. *Zeta* de *Zeta*, § 729). Sur cet accusatif, dont le -*ti-* a été considéré comme faisant partie du thème, ont été refaits *τινός*, *τίνι*, *τινες*, *τινων*. Le dat. pl. *τινι* peut être ancien. L'ancien nom. acc. pl. neutre **kʷys* (lat. *quia*, § 753), est conservé dans mégar. *εξ*, ion. *εξα*, att. *-εις* (*ἄεις*), § 56.

Le thème en *-*e/o* de type **kʷe-* subsiste en grec dans le gén. sg. hom. *τεος* att. *τεοῦ*, qui répond à v. h. a. (*b*)*ues* « de qui ? » (de **kʷeso*) et rappelle aussi *zd zahya* « de qui ? ». Sur *τεος* ont été refaits les datifs ion. *τεῷ* (att. *τῷ*) et *τεοῖσι* (att. *τεῖσι*) et le gén. pl. *τεοῖν* (Ω 387, etc., et Hérodote, II, 175). Il y a même tendance en ionien à développer un thème *-τις-* : le gén. sg. *τισσος* est chez Archiloque (fragm. 95) et le neutre *τισσον* chez Parménide (εζε τισσον, 8, 46). Le type **kʷo-* est largement représenté par les adjectifs dérivés *πέτερος*, *πέτερη*, *πέτερα* et par les adverbes *πέτη*, *πέθε*, *πέπτεν*, *πέτι*, *πέτο*, *πέθε* ; toutefois en crétois est attesté un adjectif *πέτης* (*πετηνός πετηνός* Hésych.).

gott. ḫ̄t̄aq = att. ḫ̄n̄siaq). Sur les formes ionniennes x̄t̄epoc, x̄ōc, etc., v. § 86.

REMARQUE. — Le lesbien présente des formes t̄aq t̄eray qui semblent relatives sur t̄aq t̄eray d'après t̄ic.

§ 752. L'italique présente une particularité qui s'observe déjà en hittite (cf. E. H. Sturtevant, *Language Monographs*, VII, p. 141, et E. A. Hahn, *Language*, XXII, p. 68). En plus de sa valeur propre, le thème interrogatif-indéfini y joue le rôle d'un relatif, alors que le grec exprime normalement le relatif au moyen des thèmes *yo- ou *to- (§§ 923 et suiv.).

Aux cas où le thème *kʷʰe/o- et le thème *kʷʰei- se sont tous deux conservés, le premier est en principe affecté à l'emploi relatif, tandis que le second exprime l'autre emploi. Ainsi au nominatif.sg. on a d'une part l'interrogatif-indéfini quis (osque pis, ombr. pis) et d'autre part le relatif qui (anc. quei, Corp., I, 2^e éd., 10) de *kʷʰo-i (osque pi-i), au neutre quid (osq. pid, ombr. pit-) et quod (osque pod). Pour le féminin, la forme quis est attestée à l'interrogatif-indéfini dans l'ancienne langue (quis Pl. Aul. 136, quisque Poen. 107, quisquam Tér. Eun. 374, 678, quisquis Liv. Andr. tr. 36, etc.) ; mais de bonne heure et déjà chez Plaute (Bacch. 473, Cure. 642), la forme de relatif féminin quae de *kʷʰa-i (osque pa-i) a été étendue à l'interrogatif-indéfini. L'élément -i de *kʷʰo-i, *kʷʰa-i s'observe aussi en celtique et en germanique avec une valeur relative ; c'est peut-être le même qui figure dans le grec αὐτοῖς (§ 742). Au féminin, cet élément n'apparaît pas dans certains emplois indéfinis, par exemple après si ou si' (Pl. Asin. 763 ; Virg. Buc., VII, 40 ; Aen., II, 94 ; mais ne mora quae sit, Pseud. 168), dans les composés comme aliqua (Pl. Merc. 339 ; exceptionnellement aliquas Lucr., IV, 263), aqua (Men. 135 ; et aussi aquae Bacch. 235, Stich. 366 et Lucr., V, 1212).

§ 753. La distinction ne se poursuit pas aux autres cas. Ainsi l'acc. masc. sg. a la forme quem et l'accus. fém. sg. la

forme *quam*, le génitif pluriel la forme *quērum* pour le masc. et le neutre, *qudrum* pour le féminin sans distinction d'emploi. Toutefois *quisquam* fait *quemquam* au féminin (Rud. 406) et *quisque*, *quemque* (Pseud. 185). Au gén. pl. Servius (*ad Aen.*, I, 95) cite *quium* d'après Caton, et on trouve *quoium* chez Plaute (*Trin.* 535).

A l'ablatif sg., à côté des formes *quō* *quā* seules classiques, il y a des traces d'une forme *qui* (de *quid*) qui sert aux deux emplois (Pl. *Amph.* 261, *Circ.* 705 ; *quicunq;* Virg. *Aen.*, XI, 822, *Corp.*, X, 4787) ; elle vaut aussi pour le féminin (Asin. 541, 589 ; Tér. *Ad.* 476) et se rencontre même avec un antécédent au pluriel (*vehicula qui uebar Aul.* 502) ; qui s'est maintenu avec une valeur adverbiale (*qui fit*, *Marcenas*, ut...; *Hor. Sat.*, I, 1, 1). Sur *quiū*, v. § 957.

Au nom. pl. masc. fém. la vieille langue présente une forme *ques* dans l'emploi interrogatif-indéfini (*sī ques esent quei deicerent*, Sen. *Cons. des Bacch.*, *Ernout*, *Réf.*, p. 59 ; *ques* Pacuv. 221, *quesdam* Acc. 477, *quescumque* Caton ap. Charis., G. L. K., I, 91, 17) ; mais déjà dans l'usage des comiques, la forme du relatif masc. *qui*, fém. *quae* s'est étendue à l'emploi interrogatif-indéfini (*qui* Rud. 258, *Bacch.* 668 ; *quae* Rud. 547). Au neutre, la forme du thème en **kʷei-* ne s'est conservée qu'avec la valeur de conjonction, *quia* ; dans l'emploi pronominal la seule forme employée est *quae*, anc. *quai* (*Corp.*, I, 2^e éd., 583, 34), de **kʷa-i* ; toutefois, comme au féminin singulier, une forme sans -i final se conserve dans certains emplois indéfinis (*sī quae*, Plaute *Cist.* 682, S. C. *Bacch.* I, 28).

A l'acc. pl. m. f. une forme *quas* est enseignée par Charius, G. L. K., I, 162 ; mais les seules formes attestées sont masc. *quōs*, fém. *quās*.

§ 754. Au dat. abl. pluriel, la forme *quius* sert dès la vieille langue pour le relatif (Pl. *Amph.* 80) comme pour l'interrogatif-indéfini (*Poen.* 1270 ; *aliquibus* *Epid.* 334) ; mais il y a des traces d'une forme *qui* (*Circ.* 552 ; Virg.

Aen., I, 95) et on lit *aliquis* Corp., XIV, 3608, l. 21, VIII, 2728, l. 82.

Sur le gén. sg. *quaius* (noté *quoius* § 113), d'où *cuius*, et le dat. sg. *quaiui* (noté *quoiei*), d'où *qui ad*, qui servent aux deux emplois pour les deux genres, v. §§ 653-654.

Le génitif est souvent remplacé par un adjectif, comme cela se produit pour le pronom personnel (§ 766). De là chez Plaute, *quoias tñuis* (Stich. 370), *quoia nñx?* (Curc. 111), et encore chez Virgile *cium pecus* (Buc., VII, 1) avec une saveur rustique, cf. Marouzeau, *Styl. lat.*, 157.

§ 755. Du thème interrogatif-indéfini sont tirés en grec et en latin une série d'adjectifs pronominaux et aussi d'adverbes, devenus souvent conjonctions, qui remontent à d'anciennes formes casuelles : gr. *ποτε*, *πότερος* (*ποτετέρος*), lat. *utem*; gr. *πολ*, *ποτ*, *πότι*, *πότιν*, *πότις*, lat. *quid*, *quid*, *abi*, *unde*, etc. (§ 927). Ces adverbes sont souvent employés aussi pour des personnes (cf. § 931 Rem. III).

En latin, l'interrogatif-indéfini et les adverbes qui s'y rattachent s'emploient redoublés pour exprimer la généralité. Ainsi *quisquis* « qui que ce soit qui », *quisquis est ille* (Cic. Brut., LXXXIII, 255), *quidquid aqua tollitur* (Lucr., V, 264), *qui quis licetbunt* « à quelque prix qu'ils soient vendus » (Pl. Men. 1159), *ubinbi* (Curc. 98), *utut* (Cist. 109), etc. Le même usage est attesté en indo-iranien.

C. — Pronoms personnels.

§ 756. Le pronom personnel est à part dans la flexion nominale de l'indo-européen. Il n'avait pas de marque de genre (cf. § 453). Bien mieux les désaccords frappants qu'on observe entre les formes fléchies des diverses langues paraissent indiquer qu'il ne comportait en indo-européen aucune flexion.

Il y avait des formes spéciales pour dire « moi », « nous » et « nous deux », « toi », « vous » et « vous deux ». Toutefois, il faut noter que « nous » n'est pas proprement le pluriel

de « moi » : en effet, « nous » représente « moi et vous », « moi et eux », mais non pas plusieurs « moi ».

Il n'y avait pas de pronom personnel de la 3^e personne : le démonstratif sous ses diverses formes pouvait en tenir lieu, ainsi que l'anaphorique (§ 744). Mais il y avait un réfléchi, qui servait à la fois pour les trois personnes et les trois nombres et qui a été rapproché des pronoms personnels. L'indétermination de la personne et du nombre s'est conservée en grec dans l'emploi de *tavt-* qui sert aussi pour la première (Soph. CEd. R. 138) et pour la seconde (Esch. Ag. 1142) du singulier, pour la première (Démosth. 238, 26) et la seconde (Lys., VIII, 5) du pluriel ; cf. § 765 Rem. et v. en outre le cas du possessif (§ 766).

§ 757. Le cas sujet, qui s'apposait aux formes personnelles du verbe pour souligner l'indication de la personne (§ 840), ne comportait aucune flexion. Mais comme l'indo-européen possédait une flexion nominale, le pronom personnel a subi l'influence analogique du système et a été pourvu d'une flexion. Ce développement paraît avoir eu lieu indépendamment dans chaque langue ; aussi les formes du pronom personnel varient-elles beaucoup d'une langue à l'autre. Le pronom réfléchi ne comportait pas de cas sujet.

Pour la 1^e personne du singulier, la forme du cas sujet appartenait à une racine spéciale. C'est en grec att. *ἴω*, en latin *ego* (de *ego*, § 215). Cette forme, demeurée invariable, était susceptible de recevoir diverses particules. Beaucoup de parlers grecs y joignent un élément *-ν* : lesb. *ἴων*, bét. *ἴων* (par affaiblissement du γ intervocalique, § 88), dor. *ἴων* ; d'autres une particule *-η* (comprenant peut-être deux éléments *-ν* et *-η*) : lac. *ἴωνη*, bét. *ἴωνη*. L'attique y joint fréquemment une particule *-γι* : *ἴωγι* (avec un déplacement du ton spécialement attique ; cf. Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 218) ; en dorien c'est une particule *-γα* : *ἴωγα* (*Aleman*) ; *ἴωγα* (*Corinne* aussi en bétien ; cf. *ἴων* Arist. Ach. 898).

A la 2^e personne du singulier une même racine était usitée

pour toute la flexion. Le cas sujet était de forme **tā* : dor. *tō*, bétot. *tau*, ionien-attique et lesbien *ta* (§ 87 Rem.) ; avec addition de particule, bétot. *tauw*, lac. *tauvē*, hom. *tauw* (II 64, T 10). Du latin *tū* on ne saurait dire si la longue est ancienne, car les monosyllabes latins à voyelle brève finale s'allongent (cf. impératif *dā* en face de *dāre*, § 411) ; chez Lucilius (Sat., XIV, 25), on trouve la scansion *tāquidem*.

§ 758. Dans la flexion, le pronom de la 2^e pers. sg. a des formes exactement parallèles à celles du réfléchi : lat. *sui* et *sul*, *tibf* et *sibf*, *ta(d)* et *se(d)*. Il s'agit respectivement d'un élément radical **tu-*, **sw-*, dont la forme à vocalisme zéro est **iw-*, **sw-*, susceptible de se réduire à **i-*, **s-*. Le pronom de la 1^e pers. pl. et celui de la 2^e pers. pl. ont également entre eux des formes parallèles (v. § 762). Seul, le pronom de la 1^e pers. sg. reste un peu aberrant : sa flexion repose sur un radical **em-*, **m-*.

La plupart des formes du pronom personnel étaient toniques. Il y avait toutefois à l'accusatif et au génitif-datif des formes atones (enclitiques, § 194), fréquemment employées. Les formes atones du pronom réfléchi sont employées chez Homère avec la valeur d'anaphorique (ainsi (*f*) A 321, 325) ; v. § 744.

§ 759. L'absence de flexion que comportait originellement le pronom personnel se reconnaît bien à l'accusatif. La désinence nasale qui caractérise tous les accusatifs singuliers de genre animé, sans aucune exception, n'y apparaît pas. Ainsi, à la 1^e pers. gr. *ἐμί*, atone *μί*, lat. *me* (§ 214), en vieux-latin *med.* Corp., I, 2^e éd., 3 et 4, avec une particule *-d* qui figure aussi dans les accusatifs *te-d* et *se-d* ; *med* ne pouvait se maintenir (§ 226), mais on le lit encore sûrement Capt. 405. — A la 2^e pers., grec crét. *τητ* (attesté par Hésychius sous la forme corrompue *τητ’ει Κρητες*), ion.-att. *αι* (§ 62), dor. *τα* en partie remplacé par *τω* (Arist. Ach. 730) et par *τω* (§ 761 ; aussi en bétotien chez Corinne) ; lat. *te* et *te-d* (encore attesté Asin. 299). — Au réfléchi, le pamphylien a conservé

une forme *phē*, de **sue*; on trouve chez Homère à la fois '(*r*)*s* (A 236) et *t(r)i* (Y 171), la première se réduit à (*F*)' en cas d'élation (ainsi dans Ω 154 si l'on se reporte à Ω 183); l'attique dit *t.* V. lat. *st-d* (S. C. des Bacch., l. 14 et Loi de Bantia, l. 21).

En latin, les formes *me(d)*, *te(d)*, *se(d)* servent aussi d'ablatif; le -*d* final qui caractérise l'ablatif de certains thèmes (§§ 655, 668, 676 et 728) a dû favoriser cette extension d'emploi.

REMARQUES. — I. La forme sans désinence se retrouve ailleurs, notamment en indo-iranien (skr. *mā* « moi », *tvā* « toi », formes avones) et en germanique (v. h. *a mi-b*, *di-b*, *ti-b*, dont le -*b* sort d'un -*k* germanique commun représentant i.-eur. *-gr, cf. *þwyr̥t*, *ipwyr̥t*, § 757).

II. A la basse époque on rencontre en grec sur des inscriptions et des papyrus les formes *ἴμιν*, *οίνιν*, dont la nasale finale paraît empruntée à la flexion nominale.

§ 760. Au génitif, l'absence ancienne de flexion se laisse également reconnaître. Le sanskrit *त्वां* « de toi » ne présente aucune caractéristique de cas. Pas davantage l'arménien *im* « de moi » qui paraît remonter à un ancien **emne*, identique à la forme qui sert d'accusatif en grec, *ἴμη*.

Le grec et le latin ont tous deux innové, mais par des procédés différents. Le premier a ajouté à la forme non fléchie une caractéristique de génitif, variable suivant les dialectes. En ionien-attique, la caractéristique est celle du type thématique, hom. *ἴμετο*, *οίνετο* et *τετο* (Θ 37) *τεῖ*, '(*r*)*ετο*'(*r*)*εις*, ion. *ἴμετο* *οίνετο* *πεῖ*, *οῖς* *τεῦ*, *ἴο εῖ*, att. *ἴμετο* *οίνετο*, *εῖς*, *οῖ*. En lesbien la caractéristique est -*θετ* (§ 778), *ἴμεθετ*, *οίνεθετ*, *πιθετ*; chez Homère, *ἴμεθετ*, *οίνεθετ*, '(*r*)*εθετ* sont des éolismes, passés jusque dans la langue des tragiques (Esch. Pers. 218, Suppl. 66, etc.). Dans certains parlars doriens la caractéristique a été empruntée au type athématique, *ἴμευς*; *ἴμευς τεῦ*; locr. *ἴατα* *πεῖς* (= *ἴαθ'* *τεῦτς*). En bœotien la forme *τεῦς* (Corinne) paraît refaite sur le type *τεῦς*. Théocrite emploie à la fois *τεῦ* (V 19) et *τεῦς* (II 126).

En latin, le génitif du pronom personnel est le même que

celui de l'adjectif possessif (*met*, *tus*, *suf*) ; c'est le cas aussi en germanique. Il y a toutefois des traces de formes *mis* (Prisc. G. L. K., III, 2, 28 ; *meis* Pl. Poen. 1189 A) et *tts* (Mil. 1033, Trin. 343 A), qui reposent apparemment sur d'anciennes formes enclitiques **mei*, **tei* (§§ 761 et 766) suivies d'une caractéristique de génitif.

§ 761. Au datif, il y avait des formes comportant de ces diverses caractéristiques adverbiales, qui ont pris place dans la déclinaison, sans entrer proprement dans le système flexionnel (§ 778). L'italique les a bien conservées. Pour la 1^e pers. il a une caractéristique à gutturale aspirée dans *mibī* (cf. skr. *mabyam* « à moi », arm. *inj* « id. » dont le *j* représente une ancienne prépalatale), souvent réduit à *mi* (§ 183 ; déjà chez Plaute, Most. 175, etc.). Pour la 2^e pers. et le réfléchi, la caractéristique est *b* (de **hb*) : lat. *tibī*, osq. *tſei* (de **teſei*), ombr. *teſe* (cf. skr. *tubbyam* « à toi », v. pruss. *tebbēi* « id. »); lat. *sibī* (*sibei* S. C. des Bacch. I. 4), osq. *sifsei* (cf. v. pruss. *sebbēi* « à soi »).

Le grec a tiré parti de la forme enclitique qui en indo-européen servait à la fois de génitif et de datif : *poi* τοι 'Foi (cf. skr. *me te*, prâkr. *se*) ; sur cette forme atone il a refait une forme tonique ἐποι, τ(Ε)σι (d'où *esi*), Εστ et ἐΕστ. La forme atone de 2^e pers. *tei* sert depuis Homère d'adverbe (§§ 776 et 826). — L'addition d'une particule -iv qui par elle-même n'indique nullement le datif, a servi à créer un nouveau datif dans plusieurs dialectes : dor. ἐπιν (Arist. Ach. 733), τιν (Pind. Pyth., III, 84, etc.), *Fiv* (id., Pyth., IV, 36 et Loi de Gort. II, 41), bêot. ἐν (Corinne); cypr. μιν « à moi », hom. τεῖν « à toi » (A 201); d'où à Tarente ἐμνη, τιν (cf. ἐγωνη, § 757).

§ 762. Au pluriel, des circonstances tant phonétiques que morphologiques ont fait que les formes grecques et les formes latines n'ont au premier abord rien de commun.

En latin, une ancienne forme sans flexion, d'un type indo-européen **wos* **wes*, s'est conservée avec une valeur d'accu-

satif ; et comme dans le type athémétique, le nominatif et l'accusatif au pluriel étaient identiques (type *patrés*), elle a servi aussi de nominatif, remplaçant une forme ancienne de racine tout autre, dont il n'y a trace ni en grec ni en latin. On a donc nom.-acc. *mēs nōs*, répondant à l'acc. *nd tñ* des gāthās de l'Avesta et aussi au v. sl. *ny vy*, tandis que le sanskrit n'a que la forme atone à voyelle brève dans l'enclitique *nāb̄ nāb̄*. Sur *mēs nōs* ont été créés en latin les dat.-abl. *nōb̄is nōb̄is* (*uobeis* S. C. des Bacch., l. 29) par un procédé dont on trouvé l'analogue en d'autres langues. Quant au génitif, il a été comme au singulier emprunté à l'adjectif possessif sous la forme soit du singulier *nostri nostri* (*uestri*), soit du pluriel *nostrum nostrum* (*uestrum*) avec l'ancienne désinence *-ūm* (§ 659) ; la langue des comiques présente d'ailleurs aussi *nostrōrum* (Poen. 50), *nostrārum* (Truc. 251), *nostrōrum* (Most. 280), *nostrārum* (Pseud. 186) comme génitifs de ces pronoms.

§ 763. Le grec est parti comme le latin d'une forme non fléchie servant d'accusatif, mais autrement constituée. Au thème à vocalisme zéro *-ys- *-is- a été jointe une particule *-me ou *-sme ; de là acc. lesb. ἅμα (auquel répond exactement zd *abma*) et ὅμις, dor. ἅμι (Arist. Lys. 95) et ὅμι (id. Ach. 737). L'esprit rude de ἅμι s'explique assez par l'anticipation d'aspiration (§ 66 Rem. I) ; l'influence de ὅμι a pu intervenir aussi. Sur ces formes d'accusatif a été bâtie toute une flexion : nom. lesb. ἅμας ὅμις, dor. ἅμις (Arist. Lys. 168) ὅμις (id. Ach. 760) ; gén. lesb. ἅματων ὅμισιν, dor. ἅμισιν ὅμισιν (crét. ἅμισιν ὅμισιν).

L'ionien attique a procédé autrement ; les désinences -ες, -ας et -ων ont été ajoutées à l'ancienne forme non fléchie pour former le nom. ἅμις ὅμις, l'accus. ion. ἅμες; ὅμιας, att. ἅμης; ὅμις et le gén. ion. ἅμιων, att. ἅμιων. Homère emploie couramment ces formes à côté des formes éoliennes citées plus haut ; mais les nécessités du mètre l'obligent à scander en deux syllabes ἅμιων ὅμιων et même le plus sou-

vent *καὶ οὐδεῖς*, ou bien à recourir à *οὐδεῖς* (E. 258), *οὐδεῖς* (Δ 348), sur le modèle de *τις* (v. Chantraine, *Gramm. hom.*, p. 268). Par un procédé analogue au grec, le sanskrit s'est créé un accus. *asmān* « nous » ; mais il a gardé l'ancien cas sujet de racine différente, *vaydm*.

La forme de datif a été obtenue en grec par l'addition de la particule *-i(ν)*, qui ne représente aucune désinence (§ 761) : lesb. *ἄμμιν* et *ἄμμι*, *ἄμμιν* et *ἄμμι*, dor. *ἀπίν* (Lys. 1081) et *ἀπίν* (Acharn. 821, Théocr., VII, 145), *οὐπίν*, ion. att. *καπίν*, *οὐπίν* et plus rarement *καπίν* (P 415), *οὐπίν* (Soph. Aj. 864).

§ 764. L'anaphorique occid. *ερε* (servant d'accusatif), *ερεών*, *ερεν*, syrac. *φεων* (§ 93), hom. et ion. *ερε*, *ερέας*, *ερέων*, att. *εράς*, *ερέων*, a' comme élément radical le *-s qui figure dans le réfléchi **sue* (gr. 'Fe). Toutes les formes paraissent avoir été bâties sur *ε-ει*, *ε-ειν* (cf. *νεῦ-ει*, *νεῦ-ειν*, § 778) par analogie des deux premières personnes. En ionien-attique, *ερέων* résulte évidemment d'une adaptation plus complète à l'ensemble de la flexion. On a créé même un nominatif *ερείς* (Hérod., VII, 68, Thuc., V, 40) et un neutre *ερείς* (Hérod., I, 46).

§ 765. Le duel grec *νῶ* « nous deux » est une ancienne forme non fléchie qui servait à la fois d'accusatif et de génitif-datif (cf. *nā* dans les gāthās de l'Avesta) ; on l'a employée aussi pour le nominatif (o 475). Elle a été parfois augmentée d'une particule (hom. *νῶι*, Δ 418) ou de désinences casuelles (*νωι* chez Corinne). Le gén.-dat. hom. *νῶιν*, att. *νῶν* s'explique évidemment comme un fait d'analogie.

A la seconde personne, le duel *ερε* « vous deux » se flétrit de même. Il n'a d'exact correspondant nulle part ; mais on est tenté de rapprocher *-εω* du second élément de *εμ-εω* (§ 769) et de voir dans *ε-* initial le correspondant d'un *-s qui apparaît dans le pronom de la 2^e pers. pl. et duel en celtique et en germanique.

L'anaphorique a un duel *ερεις ερεων* attesté chez Homère.

REMARQUE. — Les pronoms personnels sont souvent renforcés de particules variées : gr. *ἴψη τύρη* (§ 757), lat. *agēmat, mīhi-pīs, nū-līs, sōtemet*

(Lucr., IV, 913), etc. En outre, on les accompagne volontiers d'un pronom qui souligne la personne (cf. en français *moi-même*, *nous-mêmes*) ; lat. *ipse* dans *egōmēt īpse*, *sēmet īpium* ; gr. *αὐτός* dans *ἴμην αὐτός* (A. 137), *αὐτοίς* *αὐτοῖς* (*εἰ 225*), *αὐτὸν αὐτοῖς* (M 155), etc. et surtout *ἐ αὐτῷ* (P 551) et *αὐτῷ* (II 47). C'est de là qu'est sorti le thème pronominal *invit-*, att. *αὐτός*, § 756.

§ 766. Adjectifs possessifs. Les possessifs sont tirés par divers procédés des formes de pronoms personnels. Pour la 1^e pers. du singulier le grec emploie *ἴμη*; refait d'après le modèle *ἴμη* *ἴμητ* (§ 760) sur un ancien thème **mei-* conservé en zend (*ma-* « mon »). En latin, l'adjectif *mēns* paraît issu de **mei-os*, dérivé de la forme enclitique **mei* « à moi, de moi » (§ 760) comme le v. slave *mojū* de **mei-os*. La forme enclitique elle-même se conserve en latin dans le vocatif *mi* spécialisé au masculin : *gn̄dīte mi* (Pl. Asin. 830), cf. ἡ τίκτουσα με (Eur. Alc. 312, Ion. 1399) à côté de *τίκτουσα ἐμέ* (T 8).

Pour la 2^e pers. du singulier et pour le réfléchi, le grec a deux formes : en ionien-attique *σές* (de **tuo-s*, skr. *stvih* « ton »), *(F)s*; (de **tuo-s*, skr. *stvih* « son »); en lesbien et dorien *τις*; (de **teuo-s*), *i(F)s* (de **seuo-s*), bétouien *τις* et *ls*; La seconde seule est conservée en latin : *tuis tuis*, anc. *tonos sonos* (*soumis*, § 672) ; elle sort de la forme non fléchie conservée par le sanskrit *tāva* « de toi » (§ 760). On cite toutefois un dat. pl. *sīs* dans Enn. Ann. 149, qui suppose un adjectif *sns* de **stoo-s*. — Il est d'autre part à noter que le réfléchi grec *σέ* *τις* a pu servir aussi pour la 1^e pers. (*ε 28* et *v 320*) et pour la 2^e (Hés. Trav. 381 et sans doute A 393) ; en sanskrit *stvih* s'emploie pour les trois personnes (cf. § 756).

Au pluriel, le grec présente en lesbien *τιμησ* *τιμησ*, dans le groupe occidental *τιμησ* *τιμησ* (cf. zd *abma* « notre »). L'ionien attique emploie de préférence un dérivé en *-τιμησ* (§ 578), *τιμητησ* *τιμητησ*, attesté d'ailleurs aussi en lesbien (*τιμητητησ*) et en dorien (*τιμητησ* *τιμητησ*). Le latin présente le même procédé de dérivation dans *noster noster* (*nester*, § 168).

Les adjectifs ἅπτερος (= 7), ωντερος (O 39), οὐσίερος; (A 216) sont basés sur le même modèle.

§ 767. L'adjectif possessif a d'étroits rapports avec le génitif du pronom personnel, dont il est même parfois tiré (cf. ci-dessus l'explication de *meus* et *tuus*). Il présente souvent dans son emploi des traces de cette origine. Il admet par exemple un substantif au génitif qui lui est apposé : Στήριξ· ἐγώς ίσσε πανώπιδος « c'était mon beau-frère à moi, fermier aux yeux de chienne » (Γ 180), τάχις δυστέργοντος κακί (Soph. CEd. C. 344), encore dans le N. T. τῇ ἐμῇ γειτί Παιᾶς (ad Thess., III, 17); *silius meum peccatum* (Cic. ad Att., XI, 15, 2), *tuum hominis simplicis pectus* (id. Phil., II, XLIII, 111). C'est par un génitif qu'il faut traduire *tuum unum verbum* « un seul mot de toi » (Pl. Trin. 388), *noctem tuam* « une de tes nuits » (Asin. 624 ; cf. *noctem huius* « une nuit de cette femme », ib. 736). Comme le génitif, le possessif peut avoir la valeur subjective ou objective (§ 830) : οὖς πόθος « le regret que j'ai de toi » (Ω. 201), *fides tua* « la confiance que j'ai en toi » (Merc. 625).

II. — Noms de nombre.

A consulter : Chantraine, *Morph.*, § 162 ; Ernout, *Morph.*, § 154.

§ 768. Les seuls noms de nombre flétris de l'indo-européen étaient les quatre premiers. Leur flexion était celle des thèmes nominaux auxquels ils appartenaient.

Un. Pour l'unité, le grec emploie le thème *sem- (§ 243), d'où sont tirés masc. εἷς (de *sem-s) n. ἕν, gén. ἕνος, fém. μία (de *sem-iyə, §§ 243 et 664). Le latin n'en a le correspondant que dans des composés comme *simplicis*, *simplex*, ou des dérivés comme *singultus*, *semel*. Pour désigner l'unité, l'italique, comme le celtique et le germanique, se sert d'un terme plus expressif dont le sens propre est « seul », *oi-no-s, v. lat. *oīno* (Corp., I, 2^e éd., 9), d'où *una* (§ 180), fém. *una*. L'iranien et le grec ont conservé de la même racine un mot à suffixe différ-

rent, **oi-wos*, dans v. pers. *aitw* « seul », hom. *ei(F)z*; « id. ». — Sur l'emploi de *is* et de *ānis* comme indéfini, v. § 865.

REMARQUE. — Il existe en grec une vieille forme de féminin *īa*, gén. *īi*, d'origine incertaine, employée par Homère et par Alcée, sur laquelle a été créé un datif neutre *īō* (§ 422).

§ 769. *Deux*. Le thème du nom de nombre « deux » en indo-européen est indéterminable. En composition et dans l'adverbe indiquant la répétition, il se présente sous la forme **dwi-* : skr. *dvi-pdtr* « à deux pieds », gr. *δι-πεντης*; lat. *bi-pes* (§ 135); skr. *dviḥ* « deux fois », gr. *δι-*, lat. *bis*. Mais le nom de nombre lui-même ne présente pas cet *i*. Il est de la forme **d(u)wō*, **d(u)wōw* : véd. *d(u)nd* devant consonne, *d(u)ndi* devant voyelle ; hom. *ἴω* (aussi dans hom. *ἴωθεα*, ion.-att. *ἴωθεα* de **ἴFω-*). Homère emploie également *ἴω*, qui est la forme de tous les parlers grecs et a des correspondants en germanique et en arménien. Le latin *duo* est ambigu : l'o bref y peut être ancien, mais il peut aussi résulter d'un abrévement dans un mot de forme iambique (§ 215). Alors que *ἴω* en grec sert pour les trois genres, le latin a un féminin *duae*, cf. *togae* (§ 669); au neutre, il emploie régulièrement *dū*, mais l'expression technique *duapondū* (Quintilien, I, v., 15) conserve un ancien neutre *dūa*, qui n'est pas de la langue classique.

La flexion était naturellement celle du duel. Il y avait en grec une forme commune de nomin.-accus., *ἴων* *ἴων*, et une forme unique servant aux autres cas, *ἴστην*, pour laquelle en attique, vers la fin du IV^e s. av. J.-C., apparaît un doublet *ἴστην*, inexplicable. On signale d'autre part en laconien un nom.-acc. *ἴστε*, d'après *ἴστητε*. L'élimination de la flexion du duel a réagi sur celle du nom de nombre. Il y a eu un datif de forme *ἴστι* (en attique récent et dans la *ἴστητε*), *ἴστει* (en lesbien), *ἴστι* (en dorien, par ex. chez Archimède, et dans la Loi de Gortyne, VII, 46), *ἴστεται* (en ionien, Hérod., I, 32 et VII, 104).

En latin, où le duel avait disparu avant l'époque histo-

rique, le trouble a été plus grand. A l'accusatif, on rencontre encore la forme *dwoð* mais à l'état d'archaïsme (Pl. Ep. 373; Virg. Aen., XI, 285; Corp., VI, 2027, l. 11); à l'imitation de *dwārī*, acc. du fém. *dwaer*, fut créé de bonne heure un acc. masc. *dwoðs* (Pl. Cas. 692). Au gén. une ancienne forme *dwoðm* (Mén. § 42) a été remplacée par *dwoðnum* (Trin. 626) et *dwoðrum* (Mil. 150), d'emploi usuel. Les datifs *dwoðbus* et *dwoðbus* ont été créés pour compléter la flexion.

Un autre nom de nombre « deux », ἄμφω *ambō*, se flétrit comme le précédent. Il paraît composé d'une particule, suivie du même élément que le gotique *bai* « ἀμφέτεροι »; cf. skr. *u-bhāsi* « deux ensemble », v. sl. *o-ba* « id. » et gr. *o-çú* (§ 765). Le grec emploie aussi ἀμφέτερος.

§ 770. *Trois*. La forme indo-européenne était pour le masculin **trey-es*, qui se flétrissait comme un thème en *-ei-. Le féminin, attesté par l'indo-iranien et par le celtique, était d'un type anomial et ne s'est conservé ni en grec, ni en latin. Gr. *τρεῖς*, lat. *tres* servent pour les deux genres; mais il y a un neutre, gr. *τρία* (sur τριά-κοντα, v. § 663), lat. *tria* (§ 772). — La flexion est régulière: nom. m. f. crét. *τρεῖς* (Gort., IX, 48), att. *τρεῖς*; éol. dor. *τρεῖς* (§ 155), lat. *tres* (§ 183); acc. **τρι-ns* (transformé en *τρινῶς* en crétois, § 714), d'où en latin *tris* (§ 677) et dans le dorien d'Héraclée *τρις*, qui sert de nominatif-accusatif comme *τρεῖς* en ionien-attique; gén. gr. *τριῶν*, lat. *trium*; dat. gr. *τρισι* (*τρισι* en éolien, Inscr. 95 b 18 Hofm., *τρισι* dans l'ionien d'Hipponax), lat. *tribus*.

Quatre. Comme la flexion du nom de nombre « trois », celle du nom de nombre « quatre » comportait des alternances vocaliques. Mais les parlars grecs ont généralisé chacun l'un des vocalismes prédésinentielles. Le vocalisme de timbre -o-, qui caractérisait le nominatif et se conserve dans le latin *quattuor*, est celui du grec occidental *τέτταρες* (Simon. ap. Hérodot., VII, 228; Théocr., XIV, 16, etc.). Le vocalisme zéro des autres cas, qui apparaît dans att. *τέτταρες*, *τεττάρων*, *τέτταρεσι*, a été étendu au nominatif *τέτταρες*; de même, en

béotien, où l'on a *τετταρες*. Le lesbien *τέσσαρες*, hom. *τέσσαρες* conservent le même vocalisme que l'attique, mais avec un autre traitement phonétique (**kʷetwṛ-* aboutissant soit à *τετταρ-* *τετταρε-*, soit à *τέσσαρ-*). Le vocalisme *e* de ion. et arcad. *τέσσαρες* (généralisé dans la *κοινή*) est surprenant ; l'ionien dit d'ailleurs aussi *τέσσαρες*. Il n'y a pas en grec, comme en indo-iranien et en celtique, de formes distinctes pour le masculin et le féminin ; mais un neutre *τέτταρες* s'est conservé. Au dat. pl. Pindare emploie *τέτταρες* (Ol., VIII, 68 ; cf. *τέτταρες* en composition dans *τεττάρεντος*, etc., § 636) et une forme *τέτταρεσις* se rencontre en *κοινή* (I. G., IX, 1, 32, l. 78).

En latin, les noms de nombre *duo* et *tres* tendent à devenir indéclinables dans la langue populaire (*annis duo*, Corp., VI, 2785 ; *annis tres*, ib., VIII, 8637) ; le nom de nombre *quattuor* l'est de tout temps. Cela peut s'expliquer par la phonétique : dans une ancienne forme en *-ores*, la voyelle finale pouvait s'amuer comme dans *ager* (de **agros*) ou *deer* (de **acris*) ; tandis qu'une forme en *-ora perdait son *a* final comme *ut* (de *uta*, § 217). Festus (226, 33) a conservé la forme *osque petora*. — En composition, on a *quadrupes*, etc.

§ 771. De *cinq* à *dix*, les noms de nombre avaient en indo-européen une forme invariable, qu'ils ont conservée en grec et en latin. Pour « *cinq* », gr. *πέντε*, thess. *πέντε* (§ 85), lat. *quīnque* (§§ 16 et 166). Pour « *six* », gr. ion. att. *ἕξ*, crét. et delph. *ϝέξ*, lat. *sex* (i.-eur. **sek̥s*, got. *sehs* et **sweks*, gall. *chuech*). Pour « *sept* », gr. *ήπειρ*, lat. *septem* (skr. *sapta*). Pour « *huit* », gr. *όκτω*, lat. *octō*. Pour « *neuf* », gr. *ιγνί(Φ)* (§ 156 Rem. III ; la prothèse initiale aussi dans l'arménien *inn* « *neuf* »), lat. *nove(n)s* (skr. *ndtw*, got. *nimm*). Pour « *dix* », gr. *δέκας*, lat. *decem* (skr. *dd̥ca*). — Exceptionnellement se rencontrent en lesbien chez Alcée des génitifs *τέξτων* et *-τέξτων* ; ils n'ont rien d'ancien.

De *onze* à *dix-neuf*, l'indo-européen employait des juxtaposés, qui se sont partiellement conservés en grec et en latin : *τέξτηκα*, *δέκτηκα* (hom. *τέξτηκα* Φ 27, § 769, et *δέκτηκα* II 547),

$\tau\mu\acute{\alpha}\zeta$ και δέκα ou δέκα τρεῖς (hom. τριεκαίδεκα E 387), τέσσαρες και δέκα, etc. ; undecim (§ 163 Rem. II), duodecim, tredecim (§ 127), quindecim, etc., avec *i* final inexplicable. Pour 18 et 19, le latin emploie de préférence duodēniginti et undēniginti.

§ 772. Les noms des dizaines s'obtenaient par des juxtaposés signifiant « deux, trois, quatre dizaines », etc. Ainsi gr. τριάκοντα (ion. τριήκοντα) s'analyse en « trois dizaines » (§ 663), l'élément -κοντα étant le pluriel d'un thème neutre *d̥kōm-i- « dizaine » (avec le degré zéro du vocalisme du début du mot, dans un dérivé). De même τεσσαράκοντα, bœot. τετταράκοντα, dor. τετράκοντα (Tabl. d'Héraclée, I, 20, peut-être d'après δεκάκοντα); πεντήκοντα (où la voyelle finale du nom de nombre « cinq » est allongé comme dans le skr. pañca-çāt- « cinquante »). Cet ε long a été étendu à d'autres noms de dizaines : έξι-τεκόντα, ἑβεν-τεκόντα (mais une fois ἑντίκοντα chez Homère τ 174 et ἑνηκοντα à Délos, I. G., XI, 2, 199 B 34). Pour 70 et 80, le premier terme a de façon surprenante la forme de l'ordinal : έβδομη-τεκόντα δεκά-τεκόντα (δεκάκοντα B 568, Hér., I, 163); mais cf. nonaginta (§ 773). Les noms de dizaines ne se flétrissent pas ; on rencontre exceptionnellement des génitifs comme τριηκόντων (Hés. Œuv. 696), τεσσαράκοντων πεντηκόντων ἑνηκοντων (inscr. de Chio du v^e s. av. J.-C., Coll. 5653, C et D) qui sont des créations analogiques. — Le nom de nombre « vingt » était un duel dans lequel le nom de la « dizaine » avait le vocalisme prédominant au degré zéro, *d̥k̥ynt-i-; soit en grec dorien, bœotien et thrace *fi-kari*, avec le nom de nombre « deux » sous une forme *wi-, d'origine peu claire, mais en tout cas de date indo-européenne (cf. zd *wisaiti*, lat. *nigintii*). En attique, lesbien et arcadien, on a *i(F)eksi*, avec un vocalisme emprunté des autres noms de dizaine, une prothèse vocalique (§ 53) et passage de -i à -i (§ 87). Le dorien de Théocrite a une forme *eksiat*: (IV, 10; V, 86).

REMARQUE. — Le grec a pour la « dizaine » un mot δέκα, gén. δεκάδες, qui présente l'*i* de δέκα rétabli par analogie et un suffixe -d- de date indo-

§ 773. En latin les noms de dizaine ont un second terme *-gint-*, dont le *g* est peu clair (§ 97 Rem.) et le vocalisme *i* peu clair aussi. Les formes sont *ui-ginta* (§ 772) ; *tri-ginta*, dont le premier terme *tri-* est contracté d'un ancien **tri-a* (véd. *tri* « trois » au neutre) ; *quadrā-ginta* (dont le *d* est inexplicable, § 97 Rem.) avec un groupe *rd* représentant le traitement de **ra* (§ 246) ; *quinquā-ginta* ; *sexā-ginta*, avec un *a* intérieur emprunté à *quadrā-ginta* ; *septuāginta* sans doute refait sur *octuāginta* non attesté à date ancienne, mais qu'on peut supposer antérieur à la forme classique *octōginta* (Pl. *Most.* 919, *Pers.* 231), changée plus tard en *octaginta* (*Corp.*, III, 2, p. 810-811) ; *nonginta*, dont le premier terme a la forme de l'ordinal (cf. *ētōpt̄xov̄s*, § 772). Sur l'*a* de *-ginta*, v. § 663.

§ 774. Le nom de nombre « cent », tiré du nom de nombre « dix » (§ 97 Rem.), signifiait proprement « groupe de dizaines ». C'était un nom neutre de thème **dkm̄t̄s* et qui se flétrissait régulièrement. Il s'est conservé tel en sanskrit (*catuṣ*), en gotique (*bund*) et en vieux-slave (*suto*). En grec, il s'est fixé sous la forme *é-xatōs* (littéralement « un cent ») et est devenu invariable. Le latin *centum* l'est aussi ; mais *ducenti*, *trecenti*, *secenti* se comportent comme des adjectifs au pluriel. Les noms des autres centaines présentent en latin *g* au lieu de *c* (§ 97 Rem.) : *nongenti* (de **nouem-genit̄*), *quinquagenti* (de **quinque-genit̄*) et d'après ce dernier *quadrungenti*, *septingenti*, *octingenti*.

En grec, les noms des « centaines » sont des dérivés : att. *θιάκεστοι*, ion. *θιηράκεστοι*, avec *o* substitué à *a* intérieur (dor. et bœot. *θιάκατοι*, arcad. *θιακατοι*) ; *τριάκεστοι*, ion. *τριηράκεστοι* (Λ 697), *τετρακέστοι*, *επτακέστοι* (et *τεττακέστοι*, γ 7), etc. Le singulier est exceptionnel : *τὴν θιάκεσταν ἴττεν* (Thuc., I, 62).

Les formes du nom de nombre « mille » sont différentes en grec et en latin et d'origine obscure. Sur les formes grecques, qui se flétrissent régulièrement, v. § 70. Le latin *mille* est un singulier, généralement indéclinable (ainsi chez Plaute, *Trin.* 264, *Truc.* 485) ; peut-être y a-t-il eu un ablatif *milli*

(Gell., I, xvi, 21 citant Lucilius ; et Pl. Bacch. 928, où toutefois la leçon de A est *mille*). Mais il y a un pluriel *milia* (§ 110 ; *millia*, Mon. Anc., I, 16), qui se flétrit.

§ 775. Les ordinaux, dont l'élément radical n'est pas toujours clair, sont formés surtout au moyen des suffixes *-to- (§ 573) et *-mo- (§ 571). Pour « premier » et « second », l'ordinal n'a aucun rapport étymologique avec le cardinal. Ce sont en grec : *τρίτος*, dor. béot. *τράτος*, d'où *τριτότατος* (A 105 ; etc.), et aussi *πρότατος* (Γ 44 ; cf. got. *fruma* « premier ») ou *πράτατος* (Arist. Thesm. 50), *πρότερος* en parlant de deux, tous dérivés de *πρό-* « en avant » ; *δευτέρος*, apparenté à *διώδειος* « je suis inférieur » (Ψ 484 ; cf. δεύτερος « dernier »). En latin : *primus*, pélign. *prismu* (de **pris-mo-*, cf. *priscus*), à côté de l'ombrien *pronom* (cf. gr. *πρόμακος*) ; *secundus* proprement « suivant », participe de *sequor* (§ 536) ou *alter* « autre » en parlant de deux.

Les autres ordinaux sont en grec : *τρίτος* (et *τριτάτος* A 252, d'après *τρίτης*), *τετάρτος*, *πέμπτος* (§ 84), *ἕκτος*, *ἕβδομος* et *ἕγδεκατος* (§ 97 Rem.), hom. *ἕξτηματος* et *ἕγδεκατος* (§ 174), hom. *ἕκτης*, att. *ἴβατος*, crét. *ἴνατος*, *θίκατος*, etc. En latin : *tertius* (de **trityo-*, dont l'iranien et le brittonique ont l'équivalent), *quartus* (avec à long attesté par l'apex, Corp., XII, 3851), *quintus* de *quinctus* (conservé dans Pl. Trin. 524 A), *sextus* (§ 129), *septimus*, *octonus* (§ 163 Rem. I), *nonus*, *decimus*, etc.

Il y a en latin des distributifs formés au moyen du suffixe *-no- : *bini* (de **dwis-no-*), *terni* (Pl. Ep. 211) et *trini* (Ps. 704), *quaterni* et *quadrini*, *quini*, *seni*, etc. Cf. § 129.

III. — Adverbes et Prépositions.

A consulter, pour le grec : Kühner-Blass, II, 301, et Chauvin, *Morph.*, § 127.

§ 776. *Adverbes.* On peut définir l'adverbe un mot invariable qui se place à côté des autres mots de la phrase (sur-

tout à côté de verbes et d'adjectifs) pour y ajouter une notion accessoire.

Les adverbes sont parfois d'anciennes formes nominales fléchies, détachées de la déclinaison et pourvues d'un sens autonome. Tels sont en grec : ἀρχή « d'abord », δωρεάν « gratis, en vain », μάτην « en vain », πρειξ « gratis », πρόποσιν « soi-disant » (T 302), σχεδίη « de près, sur-le-champ », τέλος « en fin de compte » (Hér., VIII, 74, IX, 70), qui sont des accusatifs. Des adjectifs sont parfois employés à l'accusatif féminin avec une valeur adverbiale : μακράν « loin » et « longtemps », εὐθεῶν « tout droit » (Marc-Aur., V, 3); cf. τέλος ἀλλαγῆς « à la légère » (Dém., III, 21). Mais on rencontre aussi d'autres cas; ainsi ἐπιφάνεια « à la surface » (Hér., II, 62) est un génitif. La finale -ά (ion. att. -η) de ταῖτη, κρυψή, οὐευθή, καμάθη, ἀμάρτη, τρουχή, λαθρη (att. λαθρά) représente sans doute une ancienne désinence d'instrumental (§ 837). On ne peut y voir un ancien datif de thème en *-δ- ; une forme comme τάντη suffit à le prouver. Mais des confusions se sont produites ; de là des graphies comme οὐευθή, καμάθη, λαθρή (λαθρά), ἀμάρτη, τρουχή ; cf. § 668.

Le latin emploie de même d'anciens ablatifs, comme *modo* (§ 215), *gratiis* (§ 672), *recte* « tout droit » (Pl. Cas. 43), *impeditis* « beaucoup, fortement », *prostilo* « tout d'un trait » ; quant à *magis*, *nimir*, *plus*, ce sont d'anciens nom.-acc. neutres. Sur le grec ταῖ, v. § 761 ; sur le latin *tpper*, § 749, sur les adverbes de manière, § 780.

§ 777. Souvent ce sont des locutions comprenant une préposition suivie de son régime et qui ont été stéréotypées au point d'être senties et traitées comme un mot un (§ 632). Le grec et le latin en présentent de nombreux exemples : ἵπποδιάν, ἴπποδιόν (§ 828), ἴγκυτι, ἴπιογράφο, εργοργεῖ, κατεργατίον, παραγρέμα, ἴπισκού, ἴνοπε, κατένοει etc. ; *admodum*, *adamissim*, *affarim*, *dennū*, *extemplū* (§ 204), *incassum*, *iunirem*, *Illico* (§ 170), *obiter*, *obviām*, *praelestim*, *stiduli* (§ 644 Rem., v. Ernout-Meillet, p. 280), etc. Le caractère du mot un ressort en grec

de l'accentuation, en latin du vocalisme des syllabes intérieures.

Même des formes verbales et jusqu'à de petites phrases ont été employées avec une valeur adverbiale ; cf. en grec ἀγέλη « pour sûr » (proprement « soit tranquille »), cf. § 922 ; en latin *pata* (§ 2:5), peut-être *igitur*, et surtout *dumtaxat*, *scilicet*, *nidelicet*, *forsan* et *forsitan*. L'histoire de ce dernier mot est instructive ; il n'existe pas chez Plaute, qui ne connaît que la locution *fors fuit an* (Pseud. 432) ; on trouve ensuite *fors sit an* avec le subjonctif ; c'est à partir de Salluste et de Tite-Live que *forsitan* traité comme adverbe au sens de « peut-être » se construit avec l'indicatif. Horace emploie *forsit* (Sat., I, vi, 49).

REMARQUE. — Les adverbes de ce genre sont nombreux dans toutes les langues et tendent constamment à se renouveler ; cf. en latin des tours comme *inter vias* « chemin faisant » (Pl. Aul. 379), ou *in usq[ue] agro* « sur-le-champ » (Cic. In Caec. xvii, 57). Mais il peut arriver que le nom dont l'adverbe est tiré ne subsiste plus dans la langue ou bien que la forme casuelle passée à l'état d'adverbe conserve une désinence qui a cessé d'être employée. C'est le cas dans des adverbes comme gr. *επίση*, *ιψή* ; *πάσχα* (cf. lat. *reciproci*), lat. *clam* (même racine que *clāre*, *occulte*), *palam* (le contraire de *clam*, cf. Tib., II, 1, 84), *protinam*, *perperam*, *bisfrām* (Pl. Aul. 282 ; Ernout, El. dial., 120), *ōlīw* (prop. « dans le temps », cf. *ōlim quām*, Pl. Mil. 2, Poen. 356, Trin. 523), *mordicus* « opinièrement », etc.

Même des locutions comprenant une préposition et son régime ont parfois cessé d'être clairement analysables, ainsi en grec *ἐπό-*, en latin *comminus*, *huius* ; sur *cōtra* formé sans doute d'après *clam*, *palam*, v. Bréal, *M. S. L.*, XV, 138.

§ 778. Le plus souvent, l'adverbe est pourvu d'une désinence qui le caractérise.

Les caractéristiques adverbiales varient suivant les langues. Ce sont généralement d'anciens éléments analogues aux désinences casuelles et de même origine que celles-ci. L'une des plus nettes est en grec la finale -*qi* (ou -*qiv*) qui est à demi entré dans la déclinaison, mais qui se distingue toutefois des autres désinences casuelles en ce qu'elle vaut à la fois pour le singulier et le pluriel et peut indifféremment servir

d'instrumental, de locatif, d'ablatif, de datif et même de génitif : *ἰπ* (A 38 instr.), *ἐκπούσῃ* (P 696 instr.), *κλισίρη* (N 168 loc.), *πατόσῃ* (K 347 abl.), *θέσῃ* (Ψ 347 abl.), *γρήγρη* (B 363 dat.), *ἔπισση* (Δ 452 gén.). Dans cet emploi, elle est d'ailleurs limitée à la langue de l'épopée. Avec une valeur purement adverbiale, elle apparaît sans doute dans *νέσση*(v). On doit en rapprocher les désinences en *-bb- de l'indo-iranien, de l'arménien et de l'italo-celtique (lat. *-bus*, § 678, et *-bis*, § 762).

Il existe d'autre part en grec une série d'adverbes caractérisés par un θ et qui ont surtout le sens local ; v. M. Lejeune, *Les adverbes grecs en -θεν*. Ce sont d'abord les adverbes en -θεν qui marquent l'origine ou le point de départ (*εἰςθεν*, *ὑπάρχθεν*, *ἴνθεν*, *πόθεν*) ; en éolien et chez Homère -θεν sert de désinence aux pronoms personnels (§ 760). Ce sont ensuite les adverbes en -θη indiquant le lieu où l'on est (*σιθῇ*, *ὑπάρχθῃ*, *ἴλλαθῃ*). Il y a enfin des adverbes en -θε (*ἴνθε*, *ὑπέρθε*, *διθε*, *πρόθε*, *ἀντρόθε* Pind. Pyth., IV, 102), en -θα (*ἴνθα*, *ἴνθαθε*) et en -θει (*ἴνθαθει*).

Le grec possède aussi des adverbes en -θην (*εγέλθην*, *ἀγέλθην*, *βατρυζθην*), en -θηγ (*βάθηγ*, *λύθηγ* « en sanglotant », *εκθηγην*, *τυθηγην* « en coupant ») et en -θα (*κρόθα*, *μίγθα*, *φίγθα*) ; des adverbes en -θα (*τύχα*, *τρύχα*, *αὐτίχα*) et des adverbes en en -θε (*ταύτη*, *τρήθη*, *κακίθη*).

Une caractéristique -θηç (dans *ἴνθηç* *ἴνθηç*) se rencontre aussi en latin dans *intus* ; sous la forme -itus, elle y a pris un certain développement : *caelitus*, *funditus*, *medullitus*, *penitus*, *radicitus*, *udricitus*, etc.

§ 779. Parmi les caractéristiques adverbiales, certaines sont d'anciennes désinences, plus ou moins conservées dans la flexion (§ 776).

Ainsi le latin possède une série d'adverbes terminés en -tim. Dans *partim*, cette terminaison est peut-être une ancienne désinence d'accusatif ou d'instrumental (§ 719) ; et on peut expliquer de même *suntim* ou *passim*. Elle a été mise en relation avec le par-

ticipe en *-tus* ; d'après *cursim*, *ductim*, *sensim*, *tractim*, on a créé *confestim*, *contemptim*, *ecflictim*, *nominatim*, même *pede pressim* et *pedetentim* (de *pēde p̄essō*, *pēde tentō*) ; *coxim* « à croupetons » se rattache à *incoxare*. Finalement on a tiré des adverbes en *-tim* de noms variés : *articulatim* « par morceaux » (Pl. Ep. 488), *assulatim* « par copeaux » (id. Capt. 832), *filatim* « fil à fil » (Lucr., II, 831), *guttatim* « goutte à goutte » (Ennius), *offatim* « par bouchées » (Pl. Truc. 613), *proprietim* « en particulier » (Lucr., II, 975), *nirritim* « individuellement » (Caes. B. G., VII, 71, 7), *urcatim* « à seaux » (Pétr. Sat. 44), etc. Plaute emploie même *tuatim* « à ta façon » (Amp. 554) et dit *ludere datatim* pour « jouer à la balle », que l'on se renvoie mutuellement (Curc. 296). Cela indique le vrai sens de la formation. Cf. Ernout, *Conim.*, Lucr., I, 13.

§ 780. C'est une ancienne finale d'instrumental qui s'est conservée dans les adverbes de manière tirés d'adjectifs (§ 781). Elle apparaît en latin dans les thèmes en *-o- généralement sous la forme -e ; ainsi dans *bene male* (§ 215), *ualide* et *ualde* (§ 175), *pārē*, etc. Mais on a des exemples de -ō dans *citō*, *rārd* (§ 655), *arcānd* « en secret » (Pl. Trin. 556, à côté de *arcāne*), *perspissō* « lentement » (Poen. 892, à côté de *perspissé*), etc. Par analogie de l'ablatif en -ōd (§ 655), un d final a été parfois ajouté à ces adverbes : *rected* (Corp., I, 2^e éd., 365), *faciliūred* (S. C. des Bacch., I, 27).

On a d'anciens ablatifs-instrumentaux dans les adverbes en *-trō* marquant des directions dans l'espace : *intrō* (cf. *inferior* et *intimus*), *citrō* (cf. *citer*, *citerior* et *cis*), *ultrō* (cf. *ulterior* et *uls*, *ultimus*), *retrō*, ce dernier employé aussi comme préposition à la basse époque (ainsi chez Apulée, Mét., VI, 8). À côté de cette formation, le latin a des adverbes en *-trā* : *intrā*, *extrā*, *contrā*, *citrā*, *ultrā*, auxquels il faut joindre *infra* (cf. *inferior*) et *suprā* (cf. *superior*). Ces adverbes ont été de tout temps employés comme prépositions (§ 782). Ce sont apparemment d'anciens ablatifs féminins (cf. § 776), de même type que *quā*.

Les adjectifs latins autres que les thèmes en *-o-* présentent une caractéristique d'adverbe en *-ter*, probablement un ancien cas d'un dérivé en *-tero* (§ 578) : *audacter*, *fortiter*, *felicititer*, *sauditor*.

§ 781. En grec, les adverbes de manière tirés d'adjectifs sont sans doute aussi d'anciens instrumentaux. Mais la finale *-m* n'est conservée que dans *σῶς*. Partout ailleurs, et déjà dans *σῶς*, elle a été augmentée d'une sifflante ; de là *τοιοῦς* « comme » (I^r 2, Δ 482, adverbe du thème **suo-* ; cf. got. *swe* « comme ») et *ως* « ainsi » (A 33, adverbe du thème **so-* démonstratif, § 741) ; pour *ως*, du thème relatif **ye-*, v. § 923. Des thèmes en **-o-* comme *καλῶς*; *χακῶς*; *εσφᾶς*, la finale *-ως* s'est étendue aux différents thèmes d'adjectifs : *ἀληθῆς*; *τὴλως*, etc. La même sifflante finale caractérise certaines formations adverbiales : *εἴδης* (du neutre *εἴδη*), *λαχπής* « obliquement » (Ξ 463, sans doute ancienne forme en *-pi*, § 778), *λυπής* et *μέγρης* (à côté de *ἀπη* et *μέχρη*), et d'autre part *άστες*, *λέξης* « avec le talon (Z 65) », *κόπης* « par les cheveux » (χ 188), *δόντες* « avec les dents » (a 381), *πόντες* « avec le poing » (θ 206), etc. Certaines prépositions l'ont aussi (v. § 785). En latin, elle apparaît dans *utram*, *usque*, *usquam* dérivés de **ut-s-*, élargissement de *ut* (v. §§ 99, 217 et 952) ; cf. osq. *pug* et *pug-e*. On la retrouve aussi dans *cis* (Pl. Truc. 348) et dans *uis* (Varr., L. L., V, 50). § 780.

§ 782. *Prépositions*. Les *prépositions* sont en principe d'anciens adverbes auxquels le développement de la rectio (§ 842) a fait donner des régimes fixés à certains cas. Ainsi l'adverbe *adram* « ouvertement, en public » (§ 777 Rem.), devient préposition dans *adram genero meo* « en face de mon gendre » (Ciç. in Pis. 12), comme l'adverbe *clam* « en cachette » dans *clam nūrum* (Pl. Cas. 200), *clam suom patrem* (Capt. 1032) ou *clam hostibus* (B. Afr., XI, 4) ; et *clanculum* dans *clanculum patres* (Tér. Ad. 52). De même en grec l'adverbe *ἅμα* « ensemble » dans *ἅμα ζυγῷ* (Ω 270) ou *ἅμα τῇ τρίππῃ*, l'adverbe *ἐκτι* « à l'écart » (Υ 422) dans *ἐκτὶς πόλεως* (Ε 791) ou l'ad-

verbe ἀντίον (ἀντίον) « en face » (§ 79) dans αἵτινα ἀντίον (A 230) ou ἀντία αἵτια (X 253).

La tendance à employer des locutions adverbiales comme prépositions se manifeste à toutes les époques du grec et du latin. Elle permet de renouveler les prépositions par création de tours plus expressifs. Cf. P. Regard, *Contrib.*, p. 678.

§ 783. Nombre de prépositions sortent, comme les adverbes, d'anciennes formes nominales fléchies. Ainsi en grec δέμας « à la façon de » (δέμας τυρπός, A 596), γάρην « en faveur de » (γάρην Ἐπασπεῖ, O 744), ζήτην « à la manière de » (ζητήντος ζήτην, Plat. Phèdr., 249 D), ἡφα « à la faveur de » (Bacch., X, 21 ; cf. A 572), ἐνεκα « à cause de » (ion. εἰνεκα et εἰνεκεν, éol. ἐνεκα), lesb. et crét. πεδα (forme tirée du nom du « pied », § 693 Rem., comme arin. *het* « après, avec »), etc. En lat. *causa*, *gratia*, *ergo* (et *erga*), *aduersus* (et *aduersum*), *penes*, *procul*, *circum*, *tenuis*, *sine* (et *sini*), *foras* (et *foris*), etc., et à la basse époque *latus* (fr. *letz*, cf. irl. *le*, *la* « chez, avec, par »), v. Wackernagel, *Synt.*, II, 164).

Les prépositions de ce genre présentent souvent un certain flouissement dans la réction. Ainsi *clam* (v. ci-dessus) se construit avec l'accusatif ou l'ablatif. De même *cōram* avec l'ablatif (dans la langue classique) ou le génitif (Apulée), *tenuis* avec l'ablatif (Cic. Pro Deiot. 36), le génitif (Cic. ad Fam., VIII, 1, 2) ou l'accusatif (Val. Flacc., I, 537), *foras* et *foris* chez Apulée avec le génitif (Apol. 50) ou l'accusatif (Mét., I, 21), *sine* et *sint* avec l'ablatif (Pl. Men. 859) ou le génitif (B. Afr. 85, 1 ; Sall. Hist., III, 52).

§ 784. En dehors de ces formations nouvelles, le grec et le latin possèdent une série de prépositions qu'ils ont héritées de l'indo-européen. Ce sont probablement aussi d'anciennes formes casuelles, pétrifiées en qualité d'adverbes. Mais la formation en remonte à une période trop lointaine pour qu'elles soient clairement analysables.

Elles se distinguent des précédentes en ce qu'elles ont con-

servé plus ou moins complètement la faculté de servir à la fois de prépositions et de préverbes (§ 842 et ss.). Comme prépositions, elles ont généralement une réction déterminée ; quand elles se construisent avec différents cas, une signification spéciale est attachée à chacun d'eux.

Ces prépositions se laissent ramener à un petit nombre d'éléments radicaux. Le plus important est de forme *per- et comprend, avec diverses alternances vocaliques, les prépositions suivantes : grec *περί*, *πάρα*, *παραί*, *πάρος*, *πρό*, hom. *πρότι*, crét. *προτί*, att. *πρός* (de *προτ-*ς*, cf. ἀργί-*ς*, § 781), éol. *πρές*, pamph. *πρεπ-* ; lat. *per*, *prae*, *pro* et *prō* (les deux quantités sont attestées dans le préverbe ; ainsi *prōuehat atque prōpellat*, Lucr., IV, 194, etc., v. Ernout, *Comm. Lucr.*, I, 13). Le sens de chacune a beaucoup divergé suivant les emplois auxquels elles étaient affectées ; il est impossible de leur restituer un point de départ sémantique commun.

§ 785. D'autres groupes, plus ou moins homogènes, sont constitués par les prépositions suivantes :

grec *πάντι*, arc. *ess* (de *ποτ-*ς*, cf. ci-dessus), *άπε*, lat. *po-* (dans *pōnd* de *po-sinō, etc.), *post* (de *pos-*nī* d'après *anti) et *ab* ; gr. *ἐν* et lat. *ob* ; gr. *ἐν*, *εἰς* et *ἐπ* (de *ἐν-ς*, § 211), et lat. *in* (la double réction du latin *im* a été répartie en attique entre *ἐν* et *εἰς* ; mais *ἐν* gouverne l'accusatif dans nombre de parlers, § 820, et Homère conserve l'adverbe *ἐν-Ωντα* dans *κατένυντα* O 320, à côté de *εἰς Ωντα* O 147, cf. Meillet, *B. S. L.*, XXVI, 15) ; gr. *ἐκ* et lat. *ex*, de *ek-*s*, avec la même sifflante finale que *πάρα*, *πρός* et *εἰς* (§ 781).

Enfin, il y a des prépositions qui ne sont attestées que dans un petit nombre de langues : le grec *μετί* est à rapprocher du gotique *miþ* « avec » comme le grec *ἀνά* du v. sl. *na* « sur » ; le latin *de* de l'irlandais *di* « de ». Le préverbe latin *au-* (de *an-ferrer*) a un correspondant dans la préposition skr. *āva* « de haut en bas », irl. *ó* « en partant de » (§ 879) ; et l'on retrouve la préposition skr. *ād* « hors de, sue » (cf. got. *aī*) dans les adjectifs grecs *σε-τερος*, *δε-τατος* (§ 574).

Ces faits montrent l'extrême variété qui régnait déjà en indo-européen dans l'emploi des prépositions.

REMARQUE. — Sur les prépositions en composition, v. § 634 ; sur le développement des préverbes, v. § 842 ; sur le rôle des préverbes en grec, v. § 307, en latin, v. § 445.

§ 786. Le terme de préposition est aussi impropre que celui de préverb. A l'origine, il s'agissait d'un élément adverbial autonome dont la place n'était nullement fixée ni par rapport au nom où par rapport au verbe. Quand la réction s'est constituée, la préposition a été souvent placée après son régime. Le grec présente encore à date ancienne de nombreux cas d'anastrophe des prépositions : ἀθάκη νάτα (α 247), τοῦ μὲν πατέρων οὐ (α 220), γάτας ἔπι (P. 447), Ἡραιστεις πάρα (T 10), Ἀρτέμιδης ἔπι (Hy. Ap. 165). Sur la place du ton en pareil cas, v. Vendryes, *Accent.*, p. 243. Dans la prose attique l'anastrophe n'est plus guère en usage que pour τέρπι (ἀλλετέρπις; γῆς τέρπι, Thuc., III, 13). Mais une préposition d'origine nominale comme ἔπει se place régulièrement après son régime ; de même le plus souvent γάπι ou διάπι (toutefois διάπι, ἄγγειον, Plat. Phèdr. 235 D).

En latin aussi, on place d'ordinaire après leur régime les prépositions comme *causa* (*dilectionis causa*, Cic. Or., XI, 37), *gratia* (*exempli gratia*, id. de Off., III, XII, 50), *tenuis* (*pennis tenuis* « jusqu'aux plumes », Ov. Mét., VI, 259 ; *nātricūm tenuis* « jusqu'aux mamelles », Cat., LXIV, 18), *ergo* (*nōniniis ergo*, Lucr., III, 78), plus rarement *erga* (*amicum erga*, Pl. Trin. 1128), *contra* (*aurō contrā*, id. Curc. 201), *circum* (*bunc circum*, Cic. de Nat. deor., II, 105), *post* (*bunc post*, id. Tusc., II, vi, 15), *super* (*mandatis super*, Pl. Bacch. 195), *cōram* (Corn. Nep. Epam., IV, 2), *iuxta* (id. Paus., IV, 4), etc. Tacite dit *urbem extrā* (Ann., XIII, 47) et *lācem intra* (ib., IV, 48). La préposition *cum* se place toujours après son régime quand ce régime est un pronom personnel (*mēcum*, *hēcum*, *sēcum*, *nōbiscum*, *uōbiscum*), le plus souvent quand c'est un pronom relatif (*quācum*, *quibuscum* à côté de *cum quō*, *cum*

quibus). On rencontre chez Plaute *quā ab* (Asin. 119) et *quem ad* (Bacch. 176), chez Térence *quam ad* (Phorm. 524), chez Lucrèce *quibus ē* (III, 839), chez Virgile *qui sūm* (Georg., I, 161), chez Horace *quōs inter* (Od., III, 3, 11) et *quem penes* (ad Pis. 72). La locution *quāpropriet̄* est d'usage courant ; cf. *quā propriet̄*, Pl. Amp. 1016 et Cic. in Pis. 15. Dans les dialectes italiques l'anastrophe est plus fréquente qu'en latin. En ombrien les « prépositions » *-at*, *-om*, *-en*, *-fer*, *-lo*, en osque la « préposition » *-en* se placent après leur régime (Buck, *Gramm.*, § 210 et ss.).

REMARQUE. — Il y toujours anastrophe en grec pour l'élément *-a-*, marquant le lieu, et qui joue le rôle d'une vraie préposition avec un régime à l'accusatif : ἀλεῖ (A 308), ἀλιτηῖς (A 185), πόλε-ς (E 132), αἰώνε-ς (A 606) et οἰώνε (d'un ancien thème racine, § 565), Ἀθήνα-ς (de 'Athēnai-ς, § 73), θύραις (Σ 29), γαμέταις (Φ 529). Cet élément a d'ailleurs des correspondants dans d'autres langues (v. sl. *do* et da « jusqu'à », angl. *to*). On le retrouve sans doute dans le latin *dōne*, anc. *dōnicum* (Pl. Capt. 339) et *dōnique* (Lucr., II, 1116) « jusqu'à ce que » ; cf. Érnout-Meillet, s. u.

§ 787. Un même verbe peut avoir plusieurs préverbés (§ 307). Plusieurs prépositions se trouvent également parfois combinées devant un même régime : ἀπ̄λ ταπ̄ λαπ̄νης (B 305), ταπ̄ ἐξ λαμένως (1116), arcad. ἐπ̄ ἐ; τοι ἐπως (Coll. 1222, l. 54). Ce renforcement des prépositions est en grec et en latin caractéristique de la langue populaire ; il répond à un besoin d'expressivité. On en rencontre beaucoup d'exemples dans la basse latinité ou chez des écrivains latins dont la langue est peu soignée : *dēcontrā*, *dēinſer*, *dēpost*, *dēsub* (blâmé par Sénèque le Rhétor, mais employé par Columelle et Florus), *dēsuper*, *dētrans*, *exaduersum*, *expost*, *incōram* (Apulée), *insuper*, etc. Le procédé s'est développé dans les langues romanes (cf. fr. *devant* de *de-ab-anis*, etc.). C'est par lui déjà qu'il faut expliquer *sub* et *super* de *(e)ks-*upo*, *(e)ks-*uperi*. Les formations adverbiales comportent d'ailleurs le même renforcement : *dēsubitō* (Plaute, Lucrèce), *dērepente* (Plaute), *insimul* (Stat. Sil., I, vi, 36), *subinde* (Hor. Ep., I, viii, 15) etc.

En grec, la tendance à combiner plusieurs prépositions est nette dans la langue du Nouveau Testament (P. Regard, *Contrib.*, p. 678) : ἀπὸ τοῦ, ἐν τῷ πρᾶγμα. Mais on en rencontre des exemples dans la prose attique (*τῷ* *τι* Plat. Criti. 110 A, *μέγῃ πρᾶγμα* Tim. 25 B, *τοῖς τινὶ* Xén. Anab., IV, v. 6, etc.). En général, c'est une ancienne préposition indo-européenne qui est ainsi précisée et renforcée par une préposition de date récente.

§ 788. Les prépositions ont pris dans toutes les langues une importance de plus en plus grande. Elles tendent à y devenir la marque de tous les rapports que la flexion nominale exprimait en indo-européen. Le développement des prépositions est donc parallèle à la réduction de la déclinaison (§ 810). Ce développement a commencé dans l'expression des rapports concrets (de lieu, de temps, d'instrument, de cause, d'origine, etc.) : les cas qui servaient à exprimer ces rapports s'affaiblissent les premiers, au point même de disparaître. Dans l'expression des rapports abstraits, tels que ceux de régime direct ou indirect de verbe ou de régime du nom, les prépositions n'étaient pas employées à date ancienne. Mais on les voit peu à peu gagner du terrain. Suétone (Aug. 86) rapporte que l'empereur Auguste employait volontiers les prépositions par amour de la clarté.

Le latin classique emploie une préposition devant le régime du verbe passif, quand il s'agit d'une personne (*reprehendi ab aliquo*), et même d'une chose (*putrefacta per imbre*, Lucr., II, 898) ; le latin vulgaire remplace le génitif adnominal par *de* suivi de l'ablatif et le datif complément direct par *ad* suivi de l'accusatif. Ces emplois apparaissent de bonne heure : Plaute dit *dimidium de praedā dare* (Ps. 1164) et Térence *de lucro esse* (Ad. 817), à côté de *lucri facere*. Cet emploi grammatical de *de* qui se développe beaucoup dans les bas temps, fait que, dans les emplois à sens concret, on substitue à *de* d'autres prépositions : Plaute déjà dit *rem tenet super Euclidinis filia* (Aul. 682 ; cf. Cas. 254). Au lieu du datif, la préposition *ad*

est employée par Plaute après *dare* (*bunc ad carnuficem dabo*, Capt. 1019 ; *haec me modo ad mortem dedit* Amp. 809, à côté de *ibi mihi toxicō mortis dabo* Merc. 472 ; cf. Corp., I, 2^e éd., 756, l. 13 *pequinia ad id templum data*, et l. 7 *quod ad eam aedem donum datum*), après *mittere* (*oratores misere ad me*, Stich. 291 à côté de *te morti miserō* Capt. 692), après *nuntiare* (Most. 233) et *remuntiare* (Stich. 599), après *tradere* (Rud. 857), etc. L'emploi de *ad* pour l'expression du datif est courant chez Grégoire de Tours ; cf. Max Bonnet, p. 582. Le régime direct est aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'une personne, indiqué par une préposition dans plusieurs langues romanes, notamment en espagnol et en roumain. Voir Bourcier, *Elem.*, §§ 236 a, 531 et 499 a, et Millardet, *Lingu.*, p. 451.

CHAPITRE IX

EMPLOI DES FORMES NOMINALES

§ 789. La flexion nominale indique trois catégories : le nombre, le genre et le cas.

I. — Nombre.

A consulter : Wackernagel, *Synt.*, I, p. 73-105.

La catégorie du nombre comprenait en indo-européen un singulier, un duel et un pluriel. C'est la seule qui fût commune au nom et au verbe (§ 257).

Le *duel* était de rigueur toutes les fois qu'il était question de deux notions. Sans doute le duel ne signifiait pas à lui seul la dualité ; mais toutes les fois qu'on parlait de deux objets, soit que la dualité fût indiquée par un nom de nombre, qu'elle fût impliquée par la nature de l'objet ou qu'elle fût connue des interlocuteurs, c'est le duel qu'on employait. Ainsi Aristophane dit d'une part εἰ γέ δύο λέγοιτε βίτσα « si deux orateurs venaient à parler » (Cav. 1350) et d'autre part οἱδῶν τὰ πόδε « ayant une enflure des pieds » (Gren. 1192). Comme chacun savait que Périclès avait deux fils, Platon dit en parlant d'eux : τὰ Περικλέων ὡν (Alcib. 118 E).

REMARQUE. — Toutefois dans les noms d'objets ou d'organes pairs, l'emploi du duel est en grec relativement peu fréquent. Cela tient sans doute à ce que le grec tendait à limiter l'emploi du duel à la présence du nom de nombre.

Avec les progrès de la civilisation, le nombre duel tend à s'éliminer dans toutes les langues indo-européennes (Meiller, *Intrad.*, p. 188). L'italo-celtique employait sûrement le duel, puisque ce nombre existe encore, au moins pour le nom, dans les plus anciens textes de l'irlandais, lesquels ne sont pas antérieurs au VIII^e siècle de notre ère. Mais les parlers italiques l'avaient perdu à la date des premiers documents qui nous ont été conservés. Aussi le latin n'enseigne-t-il rien sur l'usage du duel.

§ 790. En grec le duel est déjà en voie d'élimination bien avant l'époque historique. Dès le début de la tradition, l'ionien littéraire, le lesbien littéraire l'ignorent. Seuls les parlers de la Grèce continentale, l'attique, le bœotien, le laconien en font un usage fréquent, sinon constant.

C'est l'attique qui donne l'idée la plus complète de l'emploi du duel en grec. Les plus anciens textes littéraires d'Athènes, ayant subi l'influence de l'ionien, n'emploient pas le duel avec régularité. En revanche les anciennes inscriptions attiques le présentent couramment et on observe un emploi du duel assez régulier dans les œuvres des écrivains du V^e siècle qui reproduisent le parler proprement attique, comme Aristophane et Platon. Encore l'usage de ces deux écrivains montre-t-il que le duel est menacé de disparaître. A peine un siècle plus tard, un auteur qui écrit la même langue, Ménandre, n'emploie plus le duel, en dehors de quelques expressions toutes faites comme τὸ δεῖ « Déméter et Perséphone ». C'est entre Aristophane et Ménandre que le duel *est* sorti d'usage à Athènes.

Voir A. Cuny, *Nombr. duel.*, et Wackernagel, *Synt.*, I, p. 73-84.

§ 791. En regard de la régularité relative de l'emploi du duel en attique, la langue homérique n'offre que caprice et confusion. C'est que dans cette langue l'emploi du duel résulte seulement d'une tradition littéraire. La fixation de la langue épique date d'un temps où le duel existait encore ; mais

l'Iliade et l'Odyssée ont été composées par des poètes qui n'employaient plus le duel dans l'usage courant ou qui, du moins, étaient en train de le perdre. Aussi y trouve-t-on le pluriel et le duel arbitrairement employés dans un même passage, parfois dans une même phrase, suivant la commodité du mètre. Le duel y est visiblement un archaïsme : un mot comme ἥσσοι, qui est un vieux mot, se conserve au duel ; c'est par abus qu'on lui a fait un génitif ἥσσων (Hés. Th. 826 ; Esch. Pr. 399) et un datif ἥσσοις (Hés. Boucl. 430 ; Esch. Pr. 144) ou ἥσσαι (Hés. Boucl. 145). Mais son synonyme ἥσθλυσι, qui est le terme courant, est presque toujours au pluriel. Voir Meillet, *M. S. L.*, XXII, 145.

REMARQUES. — I. Le grec présente quelques traces d'un usage assez développé en védique, suivant lequel, pour désigner deux êtres formant couple, on n'exprime le nom que de l'un d'entre eux en le mettant au duel : Αἴαντε (E 319, etc.) ne signifie pas « les deux Ajax », mais « Ajax et l'autre », c'est-à-dire « Ajax et son frère Teucer » ; de même Κίσσοπε désigne « Castor et Pollux ». On retrouve une trace du même usage en latin, mais avec le pluriel substitué au duel : *Castoris* « Castor et Pollux » (Pline, VII, 86), *Cereris* « Cérès et Proserpine » (Corp., X, 1585, §).

II. Le tour *diapoiō* διάποι ή (Pind. Isth., V, 17) « à vous deux (toi et) Pythées » est également conforme à un vieil usage, dont il y a l'équivalent en d'autres langues.

§ 792. La différence du *singulier* et du *pluriel* consiste en ce que l'on considère l'objet, tantôt comme une unité, tantôt comme une pluralité ; cf. Witte, *Singular und Plural*.

Toutefois le pluriel ne représente pas toujours un singulier répété plusieurs fois. Sur le pluriel des pronoms personnels, v. § 762. Le pluriel des noms propres s'applique aux membres d'une même famille ou à des personnes ayant en commun certaines qualités : *sunt Mæcenates, nōn dñerunt, Flacce, Marōnes* (Mart., VIII, 56, 5).

Le pluriel peut s'employer pour désigner un objet complexe composé de plusieurs parties ou senti comme tel. Ainsi les noms gr. θύραι, lat. *portæ* sont au pluriel, conformément à un usage indo-européen, parce que la « porte » est un objet complexe ; de là *concrepuerunt portæ* (Pl. Cas. 936, Mil. 328),

comme θύραι θύρας; οὐσία (p. 267); de même *aedes* « maison » (*aperiuntur aedes*, Pers. 80). Il y a ainsi bon nombre de mots qui ne s'emploient qu'au pluriel, notamment certains noms de parties du corps : οὐλάργυρα, ἔγχοτα, ἀνθίτα, φρίνες (en tant qu'organe), etc., *exta*, *viscera*, *medullae*, *guttae*, le plus souvent *paniculae* et *cervicinae* (Varron L. L., VIII, 14 attribue à Hortensius l'emploi en poésie du singulier *cernix*, qui toutefois se rencontre déjà chez Ennius Ann. 472, Pacuvius Trag. 3 et Lucr., I, 35), etc. Pour le « butin », le grec dit ἐπάρη, le latin *exnuiae*. Les « ténèbres », qui éveillent l'idée d'un ensemble confus, sont dites en latin *tenebrae* (cf. le pluriel véd. *ādmisrāb* « id. »). Les « fonctions », la « charge », sont désignées en latin par *mānia* (Hor. Od., II, v, 2). Voir Neue-Wagener, I, 659, et Löfstedt, Synt., I, 31-65. Sur le pluriel en général, Havers, *Festschrift Kretschmer*, p. 39.

REMARQUES. — I. Il arrive que des singuliers soient refaits après coup sur des pluriels. Le juxtaposé *decemnūri* a, malgré sa transparence, provoqué la création d'un singulier *decemnūrī*. Le vieux juxtaposé *Septentrionēs* « les sept bœufs de labour », employé pour désigner la constellation de la Grande Ourse, se transforma en un singulier *Septentrīs*, quand la langue eut perdu le simple *trīs* « bœuf de labour » (Gell., II, 21) : *septem subiecti trīōni* (Virg. G., III, 381). Cf. § 632.

II. Au pronom de la 1^{re} personne le pluriel s'emploie parfois au lieu du singulier (v. Wackernagel, Synt., I, p. 98). On observe cet emploi en grec dès la langue homérique (a 10, X 393); Pindare, et surtout les tragiques, en offrent de nombreux exemples. Du pronom il s'est étendu à l'adjectif possessif (II 244, I 108). On le rencontre aussi en latin : *Nōs sumus Rōmāni qui fābēmus autē Rōmāni*, dit Ennius de lui-même (Ann. 377). Dans la langue des tragiques grecs, les mots en accord avec le pronom ont souvent la forme masculine, alors que c'est une femme qui parle : ήγειρε βασιλίσσης αγγελήρινος (dans la bouche de Phèdre, Eur. Hipp. 349); ελένοντες ἄρις εγγνωκόντες λαυρίτες (dans la bouche d'Antigone, Soph. Ant. 926). — En revanche, l'emploi du pluriel pour le singulier ne paraît exister ni en grec, ni en latin classique pour la 2^e personne; v. toutefois Marouzeau, Styl. lat., p. 211.

§ 793. Inversement il ne manque pas de noms qui ne s'emploient qu'au singulier ou qui, par suite de circonstances diverses, ont pris au pluriel un sens différent du singulier. Les noms d'action, par exemple, n'admettent guère le pluriel :

les noms latins en *-ius* (§ 542), comme les noms grecs en *-ος* (§ 592) ou en *-ός* (§ 567) n'existent guère qu'au singulier.

En grec, *τύπος* « vase » s'oppose à *τέρατα* « armure » ; en latin *rōstrum* « bec » à *rōstra* « tribune aux harangues » ; les formes *littera* et *litterae*, *cōpia* et *cōpias*, etc., ont pris des sens différents. L'*édictum de pretiis rērum nēralium* de Dioclétien (Corp., III, p. 801-841) contient un tarif des denrées ; les légumes secs (qui se vendent au poids ou au volume) y sont désignés au singulier ; les légumes frais (qui se vendent à la pièce) au pluriel. Voir Riemann, *Études sur la langue de Tite-Live*, p. 48.

§ 794. Souvent le singulier désigne un ensemble plus ou moins complexe. Ainsi en grec *ἄπνικες* signifie une « vigne » et en latin *carō*, de la « viande ». Le pluriel correspondant désigne alors les éléments de cet ensemble : *άπνικει* des « pieds de vigne », *carnes* « des morceaux de viande ». Le singulier *λαῖ* désigne l'ensemble d'un peuple, le pluriel *λαῖ* les gens qui composent le peuple. En latin le pluriel *nīna*, *nīnguīta* s'emploie pour différentes espèces de vins, de parfums ; *capillus* est un collectif singulier (*Varrō nēgabat plurāliter dicit debere* ; Charisius, G. L. K., I, 104, 20), dont le pluriel apparaît toutefois chez Lucilius, 955 et chez Cicéron, in Pis., XI, 25 ; on a peut-être le neutre *capillum* chez Plaute (Most. 254 ap. Non., p. 198 ; les mss ont le masculin), et on lit *capilla*, Corp., X, 8249, 6 (cf. § 795).

Les mots abstraits peuvent s'employer au pluriel pour désigner des actes qui réalisent l'abstraction : *laus* « gloire » s'oppose ainsi à *laudes* « paroles glorieuses, louanges » ; *virtūs* « énergie, vertu » à *virtūtes* « actes énergiques ou vertueux » ; Plaute emploie *industriae* (Most. 348), *rae* (Mil. 583), *opulentiae* (Trin. 490), *parsimoniae* (Trin. 1028), *perfidiae* (Capt. 522), *superbiae* (Stich. 300), etc. En grec *μανία* « folie » s'oppose à *μανίαι* « actes de folie » (Pind. Ol., IX, 39 ; Ném., XI, 48 ; Théocr., XI, 11). Démosthène (sur la Cour. 246) parle de *τὰς ιατταῖς γέγοντας*, *Ιατταῖς*, *ιατταῖς*, *ιατταῖς*.

xia;. C'est en partie par l'emploi au pluriel que tant de mots abstraits sont devenus des mots concrets. Sur la valeur expressive et emphatique du pluriel en latin, v. Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 209.

§ 795. Quand il s'agit des notions qu'expriment les noms de chose, il n'y a pas lieu d'envisager individuellement chaque objet. Aussi en indo-européen, c'est un ancien collectif qui tient la place du nominatif-accusatif pluriel dans les noms neutres (§ 663). On rencontre même parfois des collectifs servant de pluriel à des noms masculins ou féminins. Ainsi en grec δρυμός « bois » (CEd. R. 1399) fait au pluriel δρυμά (seul nombre employé par Homère), ἵση « flèche » (A 48) fait ιἱ (Y 68); Τάρταρος (m. Θ 13, fém. Pind. Pyth., I, 15) fait Τάρταρα (Hés. Th. 119, 841).

Il résulte de cela que certains mots ont deux pluriels, dont l'un est un ancien collectif. C'est le cas en grec de τρία « bride, rène » (Soph. El. 743) qui fait τρίξι (Eur. Hipp. 1188) et τρία (I' 261, etc.); δεσμός « lien » qui fait δεσμοι (Σ 379) et δεσμά (Hy. Merc. 157) ou δεσματα (X 468), κύκλος « cercle » qui fait κύκλοι (« cercles » Λ 33) et κύκλα (« roues » E' 722, Σ 375), κέλευθος; « chemin » qui fait κέλευσι (Κ 66) et κέλευθα (dans ἔγρα κέλευθα « la mer » A 312, etc.), μηρός « cuisse » qui fait μηροι (Λ 460) et μηρός « masse de viande formée par les cuisses des victimes » (A 464), βότος; « crasse » qui fait βόται (Arist. Lysistr. 1200) et βότα (C 93), etc. V. Chaufraine, *Morph.*, § 8. La différence d'accentuation de μηρός et de μηρός est ancienne ; elle a un exact correspondant dans certains faits du slave.

Le latin de son côté à deux pluriels pour *idens* (*idi* et *ida*), Cic. de Fin., II, xxvi, 85, ad Att., XIV, 14, 1), pour *lucus* (*loci* « lieux isolés », *loca* « localités »), pour *clivis* « pente » (*clivi* Hor. Ep., I, xiii, 10, *clina* Cat. orat. sgt. 30, 2), pour *lacertus* « bras » (*lacerti* et *lacerta* Acc.), etc. C'est de là sans doute que sont nés des flottements de genre dans *acinus acinum* et *acina*, *spicus spicum* et *spica*, etc., cf. § 808.

II. Genre.

§ 796. L'enseignement ordinaire, suivant lequel l'indo-européen avait trois « genres », a besoin d'être à la fois corrigé et précisé. Les trois genres n'y ont pas la même valeur. En fait, le masculin et le féminin ne sont que les subdivisions d'un même genre, le genre « animé », auquel s'oppose le genre « inanimé » qu'est le neutre. Cf. Meillet, *Intrad.*, p. 189.

Au point de vue de la forme, la flexion oppose seulement le masculin-féminin et le neutre. L'indo-européen ne semble avoir connu entre le masculin et le féminin aucune différence de flexion. Les différences qu'on observe à cet égard en grec (*τοιχίτης*, en face de *τοιχός*, § 664, par exemple) ou en latin (*acer* en face de *áeris*, §§ 224 et 589) sont secondaires. Au contraire, c'est par la flexion que le neutre est caractérisé.

Comme le féminin est souvent caractérisé par une forme spéciale du thème (v. § 648), l'étude de la distinction du masculin et du féminin rentre dans le chapitre de la formation des noms. Ainsi le suffixe *-i- et le suffixe *-ā- servent de caractéristique au féminin dans les adjectifs ; on rencontre ces mêmes suffixes dans des catégories de substantifs féminins opposés à des masculins.

§ 797. L'adjectif suggère, il est vrai, la distinction des trois genres. Au nom. sg., le sanskrit a m. *ndtah*, f. *ndvā*, n. *ndvam*, et le v. slave m. *nouū*, f. *nova*, n. *noum*, comme le grec *νί(ρ)ος*, *νί(ρ)α*, *νί(ρ)ον* et le latin *nōnōs*, *nōna*, *nōnōm* (v. § 648). C'est même cette capacité de prendre des formes différentes suivant les genres qui seule caractérise l'adjectif ; car en principe l'adjectif n'avait aucune flexion propre. Et d'autre part la distinction de genre dans les substantifs ne se marque clairement que par la forme de l'adjectif qui s'y rapporte : est masculin tout substantif auquel se rapporte un adjectif de forme *νί(ρ)ος* ; ou *nōnōs*, féminin tout substantif auquel se rapporte un adjectif de forme *νί(ρ)α* ou *nōna*, neutre tout

substantif auquel se rapporte un adjectif de forme *vé(F)ov* ou *nouom*. Mais la distinction entre *vé(F)os* (*nous*) et *vé(F)ov* (*nouom*) réside seulement dans la flexion : tous deux sont également thèmes en *-o-. Au contraire, la distinction entre *vé(F)ox*, *vé(F)ov* (*nous*, *nouom*) et *vé(F)ā* (*nous*), résulte d'une différence de thème.

§ 798. Certains adjectifs ne comportaient pas pour le féminin de forme distincte du masculin. Ce sont d'abord les composés dont le second terme est un substantif (§ 643), comme en grec *ἀλογος*, *ἄνευς*, *ἀπάτωρ*, *εὐγενῆς*, *εἰδεῖμαν*, en latin *degener*, *ferox* (§ 547). Ce sont aussi les adjectifs à valeur intensive (comparatifs de formation primaire, § 738) comme gr. *μεῖναν*, lat. *maior*. Il y en avait peut-être d'autres encore. Des actions secondaires ont troublé l'état ancien. Ainsi des composés comme *πολιόρκησθαι* ont, sous l'influence de *ἀγαθο-*, *ἀγαθή*, reçu un féminin *πολιόρκεσθη* (I 568) à côté de *πολιόρκη-* (Ξ 200, 301); *ἀθίναται* a un féminin *ἀθίνατη*, déjà chez Homère (P 78). Inversement, beaucoup d'adjectifs dérivés, sous l'influence des composés, présentent une forme unique pour le masculin et le féminin : ainsi *αιθρος*, *τσουχις*, *θέρισ*, *πατέστε*, *ζέκιμος*, *μάχιμος*, *φρίνιμος*. Là où le féminin avait une forme anomale, le masculin a été souvent employé pour les deux genres : ainsi *κιεῖσα*, encore attesté chez Homère (Σ 541, T 180), a cédé devant *κιεύ*, qui déjà chez Homère sert aussi pour le féminin (I 207, β 56); de même un féminin *πρότρων* est attesté (K 244, ν 359) à côté de *πρότρωνα* (K 290), § 503. Le grec a ainsi nombre d'adjectifs qui ne distinguent pas les deux genres. En latin, l'absence de distinction entre le masculin et le féminin est normale dans tout le type athématique : *audax* se comporte à cet égard comme *ferox*. Et la même forme vaut aussi pour le neutre (§ 802).

§ 799. Là même où la distinction du masculin et du féminin existait, le latin l'a parfois éliminée. Ainsi il n'y a plus trace en latin de la distinction des deux genres au participe présent : en face de m. *bhāran*, fém. *bhārantī* en sanskrit,

φέρων, φέρουσα en grec, le latin n'a plus que *ferens* qui représente à la fois m. **ferent-s* et fém. **ferent-i* (passé à **ferent-is*), v. § 737. Il peut même arriver que ce soit la forme du féminin qui seule survive. Les adjectifs en *-n- ont été éliminés du latin (§ 588) ; à skr. *sudhūḥ* « doux », fém. *suddvī* (gr. οὐδεὶς, οὐδεῖς), le latin répond par *sudnus* de **sudnūs* fait sur un féminin **sudnūt*. L'opposition, toute secondaire, entre *āris* et *ācer* (§§ 224, 589 et 796) n'est qu'une survivance de l'époque où en latin -is caractérisait le féminin.

§ 800. La répartition des noms masculins et féminins se comprend immédiatement là où il s'agit d'êtres sexués ; elle correspond alors à la différence des sexes. Elle se comprend également dans beaucoup de noms qui indiquent des êtres productifs, comme celui de la « terre » ou comme ceux des arbres qui portent des fruits (§ 803). Mais les conceptions qui justifiaient l'opposition du masculin et du féminin en indo-européen ne se laissent pas toujours déterminer en l'état où sont connues les diverses langues.

Dans les substantifs désignant des êtres sexués le nom de la femelle ne se distinguait pas de celui du mâle au moyen d'un suffixe féminin. En grec βοῦς, ὄν et ἵνας ont les deux genres et désignent la « vache », la « truie » et la « jument » aussi bien que le « bœuf », le « porc » et le « cheval ». Il y a un nom de l'« être humain » qui a aussi les deux genres, c'est en grec ἄνθρωπος (fém. dans Hérod., I, 60, Lys., I, 16) comme en latin *homō* (fém. dans Cic. Pro Clu., LXX, 199, ad Fain., IV, 3 ; cf. mārēs *homīns*, Pl. Poen. 1311, *homīnes fēmīnae*, S. Aug. Ciu. D., III, 3), en germanique *mann-* (cf. en anglais *woman* de *wif-man* et en v. isl. *kvinna-madr* « femme »), et en celtique irl. *druine*, gall. *dyn* (*R. Celt.*, XXXII, 482).

Le mot θεός signifie « dieu » et « déesse » ; τὸν θεόν en attique s'applique à Déméter et à Perséphone, comme τὸν θεόν en laconien à Castor et à Pollux. Démosthène dit τοιούτοις θεοῖς τοιούται τοιούταις (sur la cour., 1). L'homérique θεός est

une innovation conservée de l'éolien; Homère emploie d'autre part la formule θεῖοι πάρει τα θίαντα (Θ 5, 20, θ 341), où θίαντα a le même suffixe que θράκαινα (Hy. Ap. 300) ou λέαινα (Hér., III, 108). En latin, *bos* et *sas* ont les deux genres; les féminins comme *equa*, *lupa* sont des formations récentes (Ernout, *Mil. F. de Saussure*, p. 209).

L'identité de formation des noms de parenté (*τάτης*, *μήτηρ*, *pater*, *mater*, etc.) montre bien que la distinction des sexes ne se marquait pas en indo-européen dans les substantifs, pas plus que dans les pronoms personnels (§ 756). Mais lorsque le grec, ayant perdu l'ancien nom du « frère » (*φοιτης*, réservé à la désignation d'une catégorie sociale) l'a remplacé par des noms nouveaux, *ἀδελφός*, *αστιγγίτης*, il a donné à ceux-ci des féminins en *-a- : *ἀδελφή*, *αστιγγίτης* « sœur ». De même, le latin, ayant perdu les anciens noms du « fils » et de la « fille », les a remplacés par le couple *filius*, *filia*.

§ 801 L'opposition du masculin-féminin en tant que genre animé et du neutre en tant que genre inanimé se manifeste seulement au nominatif-accusatif et au vocatif.

Les trois cas sont distincts dans le genre animé. On ne peut adresser la parole qu'à des êtres vivants ou considérés comme tels; le vocatif n'a donc sa place que dans le genre animé. La distinction de l'agent et du patient n'a également de raison d'être que lorsqu'il s'agit d'êtres actifs ou considérés comme tels. De là vient que d'une part seul le genre animé a des caractéristiques distinctes pour le nominatif et l'accusatif (§ 812) et que d'autre part le genre inanimé s'oppose au genre animé pour ces deux cas.

REMARQUES. — I. L'importance de l'opposition de l'agent et du patient dans le genre animé ressort du fait que le démonstratif emprunte à deux racines différentes la forme de son cas sujet et de son cas régime direct : l'opposition de gr. ἐτός et τόν, ἄ (τό) et τόν (τόντος) est indo-européenne, car on la retrouve en sanskrit (उत् et त्वा, अ॒ ए॑ त्वा॒) et en germanique (got. *ta* et *þan-a*, *si* et *þo*). Au contraire, le nom.-acc., démonstratif neutre est de la même racine que les autres cas : gr. τό (de *τόν, § 650), comme skr. *iti* et got. *þut-a*. L'opposition de nom. ιπέ (lat. *ip̄s*) et acc. ιψι (lat. *im̄s*), également ancienne (§ 759), est de même ordre.

II. Le neutre tire son nom, *nētrum* (traduit du grec *άτερον*), de ce qu'il est « ni l'un, ni l'autre », c'est-à-dire ni masculin, ni féminin. La notion du neutre s'exprime parfois au moyen de substantifs, comme en français *chose* (dans quelque chose, etc.) : c'est en grec *τίχα*, *τιθήμενος*, *τιθέμενης*, en latin *ritus* (§ 877). De là des tours comme *quidquid est quem rem agere occipi* (Pl. Merc. 337), *quem nihil quem ob rem id faciem meruisse arbitror* (id. St. 82) ; chez César, B. G., IV, 3, *hic ritus vaut hoc*.

§ 802. Là même où l'adjectif ne distingue pas le féminin du masculin, il a pour le neutre une forme distincte, puisque le neutre se marque par la flexion.

Ainsi les neutres *ἄλογον*, *έργεντα*, *έβαπταν* s'opposent aux masc.-fém. *ἄλογη*, *έργεντη*, *έβαπτην* pour le nominatif, *άλογον*, *έργεντα* (att. *έργεντη*), *έβαπταν* pour l'accusatif. En latin, la distinction subsiste dans le type thématique et dans le type en *-i-*, où *sudus* s'oppose à *sudus* *suduam*, et dans le comparatif, où *māius* s'oppose à *maiōrem*.

Toutefois en latin, dans le reste du type athématique, c'est-à-dire dans tous les adjectifs dits imparisyllabiques et dans les participes correspondants, le nom.-acc. sg. neutre a la même forme que le masculin-féminin. Les formes *audax*, *conuersus*, *felix*, *ferox*, *bebēs*, *prudens* valent pour les trois genres. Ainsi : *audax facinus* (Pl. Aul. 460, Mil. 309), *felix om̄en* (Ov. Pont., II, 1, 35), *dīues op̄us* (Ov. Ars Am., I, 70), *sagax n̄dsum* (neutre, § 806 ; Pl. Curc. 110), *praelium anceps alrōx* (Tac. Hist., III, 22). Le fait est assez étrange et il reste inexpliqué. On le comprend dans le type *dēgener* (§§ 607, 698), mais ce type est trop peu important pour avoir entraîné l'élimination d'une caractéristique de neutre opposée à celle du masculin-féminin dans tant d'adjectifs.

REMARQUE. — L'interrogatif-indéfini (§ 750) oppose nettement le genre animé (masc. fém.) au genre inanimé (neutre) : nom. *tīq*, *quis*, acc. *tīva* *quem* signifie « qui ? », comme nom. acc. *ti* *quid* signifie « quoi ? » ; au sens indéfini, l'opposition subsiste : « quelqu'un » et « quelque chose ». C'est un fait aussi frappant que le cas du démonstratif indiqué § 801 Rem. 1.

§ 803. Dans les substantifs, la répartition du genre animé et du genre inanimé n'est pas toujours claire, parce qu'elle

dépend des conceptions de demi-civilisés qui étaient celles des Indo-Européens et qui diffèrent beaucoup des conceptions modernes ; ces conceptions s'étaient d'ailleurs obscurcies avant l'époque des plus anciens textes de chaque langue. Cf. Meillet, *Lingu. hist. et lingu. gén.*, I, 211.

Les substantifs qui désignent des êtres animés sont en principe du genre « animé ». Tels sont les noms de parenté comme gr. *πατέρ*, *μητέρ*, *νυός*, *ἐγγόνις*, etc., lat. *pater*, *mater*, *nurus*, *sacer*, etc., les noms d'agent comme gr. *θότωρ*, etc., lat. *dator*, etc., les noms d'animaux comme gr. *λύκος*, *άρπαξ*, *βοῦς*, *ἴνος*, *ἴνη*, etc., lat. *lupus*, *ursus*, *bos*, *equus*, *suis*, etc. (§ 800) ; parmi ceux-ci semblent spécialement féminins ceux qui désignent des animaux méprisables par leur petite taille (gr. *μυῖα*, lat. *musca*) ou par leur lâcheté ou leur puanteur (gr. *άλοτρος*, *σίτινα*, lat. *wolpēs*, *fēles*, *mētēs*, etc.).

Par le fait qu'ils produisent des fruits, les arbres participent à ce caractère animé et sont généralement du féminin : gr. *φίτις* (att. *φεγγός*), *ἄρπυς*, etc., lat. *fagus*, *ABIËS*, *populus*, *quercus*, etc. ; et cela a entraîné le genre féminin dans *arbor* (§ 606). Les noms de fruits correspondent soit généralement neutres : gr. *άκις* f. « poirier » et *άκιον*, *προύρην*, « prunier » et *προύρην*, *χόμαρος* f. « arbousier » et *χέμαρος*, etc., lat. *pirus* f. et *pirum*, *fagus* f. et *fagum*, etc. Toutefois le nom du fruit du chêne est de genre animé : gr. *βαῖλαρος* et lat. *glands*, tous deux féminins.

§ 804. Les anciens peuples de langue indo-européenne considéraient les forces de la nature, les éléments, les astres, comme des êtres animés qu'ils tenaient pour divins. Le nom du « ciel lumineux » était masculin ; sous la forme de gr. *Zēus* ou de lat. *Juppiter* (§ 729), ce n'est plus qu'un nom de personne. Sur le double genre, masc. et fém. de *dies*, v. Ernout-Meillet, s. u. Le grec *ἥπατς*, dont le caractère personnel est moins accusé, est aussi du genre animé. Le nom de la « terre », fécondée par la pluie du ciel, est féminin : gr. *γῆ*, lat. *terram* (§ 556) ; le latin *terra*, de création italique

(§ 805). L'est aussi. Le « soleil » et la « lune » étaient pour les Indo-Européens des êtres divins ; ils le sont encore pour les Grecs. Le soleil est un être qui voit et qui entend tout (Γ 277), la lune est l'œil de la nuit (Esch. Sept 390). Le nom ancien du soleil est masculin : gr. ἥλιος (attesté comme crétois par Hésychius), hom. ἥλιος, att. ἥλιος, lat. *sol*. Le nom ancien de la lune l'est aussi ; c'est le mot qui en grec et en latin est devenu le nom du mois, gr. μήν, lat. *mensis* (§ 702) ; mais le grec a le féminin μῆνη et désigne aussi la lune par l'adjectif féminin μελέτη (§ 70) comme le latin par le dérivé *luna* (§ 129) qui tous deux signifient la « brillante ».

Ce n'est sans doute pas sans motif que les noms de la « route » sont généralement féminins : gr. ἡδα, οὐλεύθε, ἀπαράδε, ἀπαρατέδε, τρίπε, εἰρησ, lat. *via*, *semita*. La route conduit quelque part ; il est naturel qu'elle soit conçue comme de genre animé ; l'idée du chemin parcouru s'exprime par lat. *iter* n. (cf. *iter uiārum*, Lucr., II, 626).

§ 805. Certaines notions étaient parfois désignées en indo-européen tantôt par un nom du genre animé, tantôt par un nom du genre inanimé. Le premier exprimait sans doute la notion en tant qu'active et pour ainsi dire personnalisée, le second en tant que phénomène abstrait ou objet inerte. Ainsi il y avait pour le « feu » un nom masculin, lat. *ignis*, répondant à skr. *agnih* ; et aussi un nom neutre, gr. ὕψη, auquel répondent à la fois ombr. *pir* et v. h. all. *fáir*. De même pour l'« eau » : à côté du neutre, gr. ὕδωρ, ombr. *uitur*, le latin a *aqua*, *unda*, du genre animé, comme le sanskrit अप् (féminin, d'une racine différente). Cf. Meillet, M.S.L., XXI, 249.

Pour désigner le cours du temps, à côté de *aevum* n., il y a eu en latin un *aevos* m., dont il ne reste que de rares exemples (Pl. Poen. 1187, Lucr., II, 561). Le nom du « ciel » est en latin ancien à la fois *cælus* et *cælum* (au pluriel *cæli* s'est conservé seul) ; et pour la « terre », on trouve à la fois

en osque *teru* f. (cf. lat. *terra*) et *terumi* n. ; le mot dont sont issus lat. *terra* et osq. *terrūm* s'est conservé en celtique, irl. *tir* ; c'est un thème neutre en *-es- (§§ 565 et 575). En italique, la terre était donc considérée tantôt comme un être animé, maternel et fécond (d'où le genre féminin), tantôt comme un objet matériel, le sol servant de base à l'habitation (d'où le genre neutre).

§ 806. Les noms des parties actives du corps sont souvent du genre animé ; ainsi le « pied » qui est du masculin, gr. *πος*, lat. *pes* (§ 693 Rem.) et la « main » qui est du féminin, gr. *χειρ* (§ 706), lat. *manus*. Ce sont des membres qui agissent. Au contraire les organes internes, immobiles ou dont le mouvement ne se laisse pas directement observer, sont souvent du genre inanimé. Ainsi le « foie », gr. *ἡπαρ*, iat. *hepar* (§ 614) ou le « cœur », gr. *ήτηρ* ou *κέρα* (§ 210 Rem. I), lat. *cor* (§ 230). Toutefois le grec *καρδία* « cœur » est féminin ; le nom de la « rate », gr. *στήτην*, lat. *lien*, est masculin, comme en latin celui du « poumon », (*pulmo*) et du « rein », (*rēn*, pl. *renēs*). Le nom du « goosier », *guttur*, est neutre en latin classique (Hor. Epop., III, 1) ; mais il est masculin chez Plaute (Aul. 304) et dans la langue vulgaire. À côté du neutre *tergum*, il a existé un masculin *tergus* (Asin. 319), et à côté du masculin *nāsus* un neutre *nāsum* (Amp. 444, Men. 168).

Les noms qui, sortis d'une racine verbale, expriment un procès sont du genre animé. Ainsi les types gr. *τίξω* ou *μετί*, *σιτί* ou *επάξι*. Comme ces noms ont souvent servi à désigner des objets, il se trouve que pas mal de noms d'objets sont du genre animé (§ 262). Ainsi en grec *τίξης*, *τόξης*, *τόξο*, etc., en latin *liga* ou *cūlis*. Mais en général les noms d'objet sont du genre inanimé : gr. *εἴρα*, *ἰδίτειον*, etc., lat. *triguncus*, *monumentum*, etc. Et aussi les noms d'instrument : gr. *ζυγῖον*, *ἀρτηρία*, lat. *inguis*, *arditrum*, etc., de même que les noms marquant le résultat de l'action : *εὐρεσσιν*, *ιδηνον*, etc.

On considère volontiers les êtres jeunes comme des choses ; en les désignant par des noms neutres, on souligne leur fa-

blesse qui appelle la tendresse ou la pitié. En grec *τέκνον* est du neutre, comme *barn* « enfant » en gothique ou *Kind* en allemand. Les diminutifs sont généralement du neutre pour la même raison : *άπιλητον* (de *άπιλητος*), *ἴριδον* (de *ἴρις*), *ἴρισσαν* (de *ἴρισσα*), *τελμάνον* (de *τελμάνη*), *λεύκουν* (de *λεύκων*), etc. Quand des neutres désignent des êtres animés, c'est pour un motif de tendresse ou de familiarité, quelquefois de mépris. De là les nombreux noms propres de femme au neutre dans la comédie grecque et latine, *Εὐαγγελία*, *Ξενθόρια*, *Gymnasiūm*, *Philematium*, etc. (§ 585), et d'autre part le nom de l' « esclave », *ἀνθράπος* (déjà H 475 ; formé par dérision sur *τερπάτος*), lat. *mancipium*, ou le nom de la « prostituée », *scortum*.

§ 807. Il serait malaisé de prévoir le genre « animé » ou « inanimé » d'un substantif désignant telle ou telle notion ; mais il est souvent possible d'en trevoir comment s'explique le genre attesté. Deux influences diverses se sont croisées : l'influence de conceptions antiques, conservées par tradition, mais qui parfois, n'étant plus comprises, se sont effacées, et l'influence de la forme des mots dont certains étaient fixés à l'un ou l'autre genre. Il y a toujours une part d'arbitraire dans la préférence que les langues ont accordée à un genre ou à un autre. Ainsi les thèmes en *-er- sont presque tous neutres en grec (§ 598) ; le genre animé n'y apparaît que dans des cas où il s'impose, par exemple dans le nom de l' « aurore », être divin personnifié, att. *ἥμη* (§ 699), ou dans celui de la « pudeur », qui est un sentiment actif, *αἰσχύς* ; mais en général le type neutre *γένος* est seul attesté. En latin au contraire le type *genus*, bien qu'assez abondamment représenté, le céde en importance au type *hōrēs*, qui a pris une grande extension ; le type *genus* s'est d'ailleurs mêlé parfois à un type masculin, par exemple dans *pondus* qui a le vocalisme d'un thème masculin **pond-o-*, dont l'ablatif *pondē* subsiste (§ 598 Rem.) ; sur le genre féminin *d'arbēs*, v. § 803.

§ 808. On observe de nombreux flottements entre le mas-

culin-féminin et le neutre. Le nom de la « roue » est en sanskrit *cakrd-*, généralement neutre ; en grec le mot correspondant est masculin, *κίριξ* (§ 554). Il est possible que le neutre *cakrdm* ait été favorisé par le collectif *cakrá*, auquel répond *κίριξ* en grec (§ 795) ; mais le nom slave de la roue, tiré de la même racine sous une forme différente, est neutre, v. sl. *kolo* (de même *kelan* en v. prussien et *huel* en vieil-islandais). Le nom de la « rosée » est féminin en grec, *Ιώνη* et *Ιώπη* (§ 59 Rem. II) de **Fίωνα*, ce qui s'accorde avec le caractère fécondant et vivifiante de la rosée ; mais le mot sanskrit correspondant est neutre, *वर्षदम्*. Les deux genres ont dû coexister en indo-européen.

Le nom du « cou » est masculin en germanique, got. *bals* ; le correspondant latin est parfois masculin, *collus*, mais généralement neutre, *collum*. Dans Amphitr. 445, Nonius lisait *collus*, mais les manuscrits de Plaute ont *collum*. Le collectif *colla* n'est pas assez usuel pour avoir provoqué le neutre *collum*, qui doit être ancien. La coexistence du neutre ζυγόν et du masculin ζυγός (Hy. Dém. 217) semble ancienne aussi ; il y a trace en sanskrit d'un masculin *yugdā* à côté de l'habituel *yugdm*, et en latin *ingvum* a un dérivé *ingulus*. De même le grec a côté à côté le masculin *τίγμων* et le neutre *τίγμα* et le latin le masculin *terminus* (dont *terminus* est un dérivé) et le neutre *terminen* ; la distinction des genres est ici ancienne. Il y a d'autre part en latin certains flottements de genre difficilement explicables (cf. § 807) : ainsi *wolcus* est à la fois masculin (Virg. Aen., II, 99) et neutre (id. Georg., III, 469) ; *penus* à la fois masculin (Pl. Ps. 178), féminin (Virg. Aen., I, 703) et neutre (Pl. Ps. 228, Hor. Ep., I, XVI, 72), sans parler d'une forme *penum* (Pl. Capt. 920 ; cf. Priscien, G. L. K., II, 170), également neutre ; v. § 588 Rem. III.

§ 809. Certaines formations suffixales avaient indifféremment, dès l'époque indo-européenne, le genre féminin ou le genre neutre : cf. gr. *ἡδύνη* à skr. *staddanam* « même sens »

et en grec même *σίκον* à *σίκη*, *βιτανεύ* (v. 368) à *βιτανήν* (§ 551), *εἰπουσόν* (Ar. Nuées 45) à *εἰπούση* (§ 561; avec une curieuse différence de vocalisme radical et d'accent), etc.

Ces flottements s'expliquent sans doute par le fait que dans beaucoup d'cas le genre animé et le genre inanimé étaient également justifiés. Il s'est d'ailleurs formé dans chaque langue de petites catégories de mots unis par le sens et qui tendaient à avoir le même genre ou la même flexion; ainsi en latin, sous l'influence de *curnus*, *grana* on a dit non seulement *ossa* à côté de *osse*, mais même *artua* (Pl. Mén. 856) au lieu de *artus*.

III. Cas.

A consulter : pour le grec Kühner-Gerih, I 290-448; pour le latin Leumann-Hofmann, 372-454 et Löfstedt, *Smt.*, 1 75-330.

§ 810. Au moment où se sont séparés les divers dialectes indo-européens, la structure de la phrase était dominée par la flexion casuelle (cf. § 840).

On entrevoit sans doute une période antérieure où les noms étaient invariables. L'absence ancienne de flexion apparaît dans le pronom personnel (§ 756) et dans les noms de nombre : ceux de « cinq » à « dix » sont invariables (§ 771). Certains noms neutres, comme lat. *fás*, ignorent toute flexion, et rien n'indique qu'ils aient jamais eu d'autre « cas » que le noninatif-accusatif singulier. D'ailleurs la flexion des noms neutres résulte d'innovations relativement récentes (v. §§ 711 et 801). Enfin, dans la composition nominale, le premier élément n'est qu'un thème nu, pourvu d'un sens aussi plein que s'il avait des désinences (§ 634).

Néanmoins à date historique, les noms indo-européens ont normalement une flexion casuelle : les formes sans désinence sont en réalité des formes à désinence zéro (§ 231), que l'absence de désinence caractérise par opposition aux formes qui en sont pourvues.

§ 811. De bonne heure, la flexion nominale de l'indo-européen, dont la structure n'a jamais été cohérente (§ 252 et s.), a tendu à se dégrader. L'histoire de la flexion nominale dans les diverses langues est celle d'une simplification progressive, qui va jusqu'à l'élimination. Dans certaines langues, surtout slaves et baltiques, la simplification est encore loin d'être accomplie. Dans d'autres, elle a été poussée si avant qu'il ne subsiste aucune distinction des cas ; c'est ce qui est arrivé à l'iranien occidental dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, au brittonique antérieurement au VIII^e, au roman entre le V^e et le XIV^e (où le français a perdu les derniers restes de la déclinaison à deux cas), à l'anglais au cours du moyen âge, etc. Le grec et le latin classiques offrent un état déjà simplifié.

Au fur et à mesure que la flexion se simplifiait, la langue avait les moyens d'en remplacer les parties caduques ; l'existence même de ces moyens a favorisé la simplification. Les cas à valeur concrète tendaient à recevoir l'appui d'une « préposition » (préposée ou postposée, § 786), qui est devenue de bonne heure un instrument nécessaire. Ainsi les cas marquant le lieu où s'accomplit le procès, le but vers lequel il tend, le point d'où il part, l'instrument qui sert à l'accomplir, etc., se sont accompagnés d'une préposition, qui était à l'origine un simple adverbe chargé de préciser les conditions du procès. À l'époque historique, les formes casuelles ne subsistent sans préposition que lorsqu'elles expriment des rapports de caractère abstrait et général, ce qu'on appelle des rapports grammaticaux (§ 844). Encore, avec le temps, la préposition a-t-elle fini par s'imposer même pour l'expression de certains de ces rapports (§ 788).

§ 812. La déclinaison indo-européenne comportait huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, ablatif, datif, locatif, instrumental. Toutefois, ces huit cas n'étaient comparables les uns aux autres ni pour la forme, ni pour le sens. Le système n'avait rien d'homogène ni de régulier. La distinction du

nominatif, du vocatif et de l'accusatif n'existaient que dans les noms de genre animé (§ 801); au duel, elle n'avait lieu nulle part. Une distinction du génitif et de l'ablatif n'était marquée au singulier que dans le type thématique. Au pluriel, l'ablatif n'avait pas de forme propre et se confondait avec le datif. Les caractéristiques du locatif et de l'instrumental sont à peu près déterminables au singulier, mais tout à fait obscures au pluriel. La flexion du duel, pour les raisons indiquées § 789, était défective dès l'indo-européen.

Vocatif.

§ 813. Le vocatif, qui sert à interroger, est à part des autres cas de la flexion. Sa forme déjà l'en distingue, puisqu'il est normalement caractérisé par l'absence de toute désinence et que là où il a une désinence, c'est celle du nominatif (ainsi au pluriel); il n'a d'autre forme propre que celle du thème nu. Dans son emploi, il est indépendant de tout contexte. On le place d'ordinaire en tête de la phrase, mais il n'en fait pas partie; ainsi les particules se placent après le mot qui le suit (§ 850) :

A 282 'Απειθη τοι εἰ πάσι τέλον μένος.

Quand le vocatif comporte une attribution, celle-ci se met généralement au vocatif : φίλε '(μ)ετρύπε (Γ 172), πάτερ φίλα (π 222), 'Απειθη Μενέλαι, ξιωταρεψε, ἐργάζει λαὸν (P 12). Mais elle peut être au nominatif : φίλος ὁ Μενέλαι (Δ 189), ὁ τίκτυμεν ἄνερ (Eur. Andr. 348). Et c'est là sans doute un usage ancien, car on en retrouve la trace en slave.

Deux substantifs joints par la conjonction « et » peuvent être tous deux au vocatif : Αἴτω 'Ιδητεῖς τε (Ψ 493). Mais l'usage indo-européen, régulièrement conservé en védique, devait être de mettre le premier seul au vocatif et le second au nominatif; il est attesté une fois chez Homère (l' 277) : Ζεό νάζετ... φίλοις τε. Il y a en grec quelques exemples de l'usage inverse : ὁ πέλμας καὶ θήμας (Arist. Cav. 273).

Le nominatif accompagné d'un adjectif déterminatif et notamment de l'article s'emploie en grec au lieu du vocatif : ainsi s'explique γαυδεῖς ἡμὲς θύγατρες τοι (§ 406) et la phrase de Xénophon : ὁ Κῦρος καὶ εἰ δῆλος Πέρσαι (Cyrop., III, 3, 20). Dans la langue familière, ὁ παῖς sert à appeler un serviteur ; cf. l'emploi de εἶτες au vocatif (Soph. Aj. 89 ; Eur. Alc. 773 ; Arist. Thesm. 1082, etc.), et la phrase du N. T. (Luc, XII, 12), μής φέρεις, τὸ μακρόν πείμαν.

Le latin, qui n'a de forme spéciale pour le vocatif que dans les thèmes en *-o- (§ 651), est peu strict dans l'emploi de ce cas. Les comiques se servent du nominatif comme cas d'appel, surtout avec une nuance d'affection et lorsqu'une détermination l'accompagne : *meus ocellus, dā mibi sōnium* (Stich. 764 ; cf. Asin. 664, Cas. 137).

§ 814. En indo-européen, le vocatif pouvait être précédé de la particule *ə pour souligner l'appel ou exprimer un sentiment un peu vif. En grec et en latin, l'usage s'en est conservé.

Homère et Hésiode ne font qu'un emploi restreint de ὁ, et toujours avec une valeur expressive (familiarité, ironie, impatience). Chez Hérodote, l'emploi s'étend. Il devient courant en attique, au point de perdre toute valeur ; c'est alors l'absence de ὁ qui est expressive, en indiquant une intention. Aristophane et Platon emploient régulièrement ὁ devant le vocatif. Les orateurs disent toujours : ὁ ἄνθετος, ὁ βουλεύτης, etc. Ensuite, il y a régression ; à l'époque hellénistique, l'emploi de ὁ diminue ; le grec moderne n'use pas de ὁ dans l'adresse simple. Cf. John A. Scott, *A. J. Ph.*, t. XXIV-XXVI.

En latin, la présence de o devant le vocatif est limitée à l'expression d'une émotion, d'une exclamation pathétique : o mi ere exoptatissime ! (Pl. Trin. 1072 ; cf. Cœrc. 305). L'emploi ordinaire est sans o : *salut, Tyndare* (Pl. Capt. 1009) ; *heus, Saturid, ext* (Pers. 725 ; cf. Most. 373) ; ea ius perturbat, *Laches* (Tér. Héc. 633). Cicéron dit toujours : patres

conscripsit ou *Qniriliti*. La langue classique est sur ce point d'accord avec la vieille langue, qui continue la tradition de l'indo-européen.

REMARQUE. — Une apposition à un vocatif peut se mettre elle-même au vocatif : Ἀνδρῶν τοιούτων θάνατος « ô toi qui es mort pleuré abondamment de tes amis ! » (Esch. Pers. 674). Par une extension de cet usage, les poètes grecs mettent parfois au vocatif une apposition à une forme verbale de la 2^e personne : Ἐγώ εἰμι λαλεῖσθαι σάρκα (Soph. Aj. 695), "Υπει
τίσαις ἐγώ τίθου (Philoct. 828), δέσμοις πένθοι (Théocrit., XVII, 66). Ces mêmes traits se rencontrent en latin : *lectile delicias facte hodie meis* (Prop., II, 15, 2), *Raque mibi frustra credite amicis* (Cat. 77, 1), *sic urnias hodiernae* (Tib. I, 7, 53). Mais le nominatif est plus naturel (Juv., IV, 24, etc.). Cf. toutefois la vieille formule *macte res* (Wünsch, Rk. M., LXIX, 127).

Nominatif.

§ 815. Le nominatif sert à désigner ce dont il est question dans la phrase. C'est la forme que prend le « sujet », qui peut d'ailleurs n'être pas exprimé quand l'interlocuteur l'a présenté à l'esprit (§§ 455 et 869) : *Caesar uenit*, τίθηται Φίλιππος, *mens agitat molem* (Virg. Aen., VI, 727), πόλεμος δὲ ἀνθρώποι μάχεται (Z. 492). C'est également la forme du « prédicat » : *bonus est*, *consul factus est*, *nominor leo*, καὶ δέ τοι, μῆτρες αἱρόμενοι. Les appositions au sujet, exprimé ou non, se mettent au nominatif : εὖς δέ τι τοιτων Εἴ τι πράσσομεν ω; ἀριστα Ηρακλεῖς λαίδε; « Comment après cela pourrions-nous agir au mieux, nous peuple de Perse ? » (Esch. Pers. 789), *maxima pars natiūm decipimur specie rictū* (Hor. ad Pis., 24).

REMARQUE. — C'est sous la forme du nominatif que, hors de la phrase, le nom se présente à l'esprit. Dans les énumérations par exemple, le nominatif est souvent employé là où un autre cas est imposé par la construction qui commande l'énumération (Brugmann-Thumb, p. 432). Certains emplois « absolus » du nominatif (par ex. a 51, Z. 396, K 437) peuvent s'expliquer par l'usage de la phrase nominale pure sans verbe « être » (§ 811). D'autres où le nominatif reste pour ainsi dire en suspens (ainsi Γ 211, Eur. Cycl. 331, Hippol. 23) sont purement anacoluthiques (Stahl, p. 710). Il y en a aussi en latin : tu, si te di amarit, agere tuum rem accidit (Pl. Poen. 659). Sur tous ces faits, v. Haversq., I. F., XLIII, 207.

Accusatif.

§ 816. L'accusatif à plusieurs valeurs qui se laissent difficilement ramener à une formule commune.

a). La plus générale est de marquer l'objet sur lequel porte le procès indiqué par le verbe, quelle que soit d'ailleurs la nature de ce procès. Gr. ἵλανειν ἴππους (O 259), τίνειν αἴρειν (λ. 98), τίνειν τέλεαν (Δ 124), ξιράναι νίκην (H 203), ἐρῆνται φέρειν (Soph. CEd. R. 375), etc. Lat. *agere capellās* (Virg. Buc., I, 13), *nimini bibere* (Tér. Eun. 727), *arcum tendere* (Sén. Herc. CEt. 1722), *dare nemiam* (Pl. Amp. 924), *lumen lingnere* (Lucr., V, 989), etc. C'est ce qu'on appelle l'accusatif complément direct, et on dit que cet accusatif est « gouverné » par le verbe. Il peut avoir lui-même un prédicat en accord avec lui : ἀπομένειν δέ μι θέρευς (Il 90), *faciō facētūm mē atque magnificūm nīrnum* (Pl. Asin. 351), *patrem tuom uocēs int̄* (id. Epid. 582) *mē trucidētūm nōminās* (id. Truc. 266).

La relation établie entre l'accusatif et le verbe résulte d'un développement secondaire ; l'indo-européen ne connaît pas la « réction » (§ 840). Il arrive qu'un complément soit à un autre cas que l'accusatif (v. pour le datif, § 825 ; pour le génitif partitif, § 827). Il arrive aussi qu'un verbe, même transitif, s'emploie sans régime. On dit ἵλανειν ἴππουν, νῆστον, ἀπετίνειν, mais aussi εἰ ἵλανειτε « les rameurs » (v. 22) ; ἀπέστειν νῆστον, mais aussi ἀπέστειν tout court « il arrêta » (B 558) ; καταλήσσειν ἴππουν, ἄρρεν, τόνον, etc., mais aussi καταλήσσειν tout court « cesser, se reposer, faire la paix » (Thuc., V, 23) ; ἐπιστίλλειν ζεύγιαν τίνειν, mais aussi ἐπιστίλλειν tout court « infliger une amende à quelqu'un » (Lys., IX, 6, XV, 5) ; ἐπιστέψειν tout court « porter des offrandes à un mort » (Thuc., II, 34), d'où simplement « être en deuil. » (R. E. G., XXXVII 396), etc. En latin, *solutus* tout court veut dire « lever l'ancre ou le camp » (Caes. B. G., IV, 23), *impōnere* « tromper » (avec le datif de la personne, Corn. Nep. Eum., V, 7), *accipere* « recevoir de l'argent, se faire payer » (*accipis ut ta-*

cets, Mart., I, 95, 2). Voir § 459 pour d'autres emplois absolus du verbe transitif.

§ 817. La valeur ancienne de l'accusatif, indépendant du verbe dont il devait devenir le régime, apparaît bien dans certains tours où le verbe était originellement intransitif. Ainsi *σέγειν* signifie proprement « plier », d'où « céder du terrain », « fuir » ; mais Homère emploie *σέγειν* avec les accusatifs *θάνατον*, *τίκημα*, *θάνατον* (A 60, a 12), comme Virgile *fugere* avec *patriam* (Buc., I, 4). On dit *παπᾶν* « faire silence, se taire », et *παπᾶν τὸ θέριν* « ne rien dire de la porte » (Arist. Thesm. 26) ; *πλέειν* « naviguer » et *πλεῖν ὑγρὰ κίλευθα* (γ 71), peut-être un accusatif d'étendue (§ 822). Le verbe *ἐμνῦμαι* « je jure » comporte des régimes variés à l'accusatif : *Στυγῆς ἔθωρ* (Ξ 271), *πενεῖς* (Thuc., V, 47) ou *ἔρχονται* (id., V, 30), *ταῦτα* « ce fait » (T 187), etc. En latin, *dēperire* au sens de mourir d'amour se construit avec l'accusatif de la personne que l'on aime (Pl. Bacch. 470).

Bien mieux, l'accusatif régime direct est employé dans des cas où il est juste le contraire d'un « latif » (§ 820), avec des verbes impliquant non le terme mais le point de départ d'un mouvement. Ainsi en grec *κατέβαινεν* *ὑπερώντα* (φ 85) ou *κατέπασσαν* *κατεβήσαστο* (α 330) à côté de *καταβάσσειν* *διόρου* (Ε 109) ou *ἴει* *ἔργος κατεβήσεται* (N 17) ; en latin *non ego Pendebus pro- fugius excessisti mīris* (Sén. CÆd. 23) ou *spes foret adfictis patriis excedere mīros* (Luc., I, 497) à côté de *excedere r̄gione* (Virg. Aen., II, 737) ou de *excedere ex finibus* (Caes. B. G., VII, 33).

REMARQUE. — Il arrive que l'on donne un accusatif complément direct à un verbe pourvu déjà d'un régime avec lequel il forme une locution co-sacrée : tel en latin *infideli iri* « nier » (Pl. Mén. 396) ou *ludibri facere* « se moquer de » (Rud. 470), d'où au passif *ludibri fieri* (Pseud. 1168 ; cf. § 821). Mais *ludibri facere* se construit aussi avec le datif (Merc. 225).

§ 818. Un usage indo-européen, conservé en latin comme en grec, consiste à placer à côté du verbe un complément à l'accusatif qui reprend le sens exprimé par le verbe.

Ce complément est souvent de même racine que le verbe :

μάχην μάχισθαι (M. 175), γεῖην γείσθαι (v. 518), εἴληπτον δέσμον (§ 270), νόσου νοσήσιν (Ar. Ois. 31), παιδίην τίνειν (Hér., III, 14), πάντας πανεῖν (Pl. Apol. 22 A), *seruitūtem seruire* (Pl. Capt. 391), *cenam cendre* (Rud. 508), *messem metere* (Trin. 33), *prandium prandere* (Poen. 759), *māchinam māchinari* (Bacch. 232), *sententiam sentire* (Curc. 217); c'est ce qu'on appelle la figure étymologique. Il peut être de même sens, sans être de même racine que le verbe : εἴληπτον γλυκὺν ὄπινον (θ. 445); ἀλγεὰ παῖδες μαρτύρει (β. 343).

Ce complément permet d'ajouter à l'idée verbale des déterminations variées : εἰρηκάτον πόλεμον πόλεμίζειν (B. 121), εὐρημένη πόρτιν εἰτυχίστερον (Eur. Méd. 553), πτώμα Θεούσιμον πατεῖν (id. El. 686), εἰλάθεσθαι τὴν εὐλάθεσιν 'τινὲς ἡγώ λέγω (Plat. Alc. 132 A), *faciō facinora immortalia* (Pl. Most. 777), *pulmōnium uelim uomitum uomās* (Rud. 511), *ludum insolentem ludere* (Hor. Od., III, 29, 50), *utinere eam ultam quae est sola uita nominanda* (Cic. de Sen., 77), etc.

Il peut arriver que ce complément soit en apposition ou serve de détermination à un substantif qui serait de même racine que le verbe : πῦρ θεῖορχώς (τ. 446) « ayant un regard de feu », πελῶν οἵτινες γρῆσσόν « il fit pleuvoir une abondante pluie d'or » (Pind. Ol., VII, 91), γάμους γαρεῖτιν « danser une danse nuptiale », γάμους τεττᾶν « donner un repas de noces » (Isée, VIII, 9), *stadium currere* « courir la course du stade » (Cic. de Off., III, x, 42), *redolere antiquitatem* « exhale un parfum d'antiquité » (Cic. Brut., XXI, 82), *ablinisti aliū* « tu sens une odeur d'ail » (Pl. Most. 39), *lapides loquēris* « tu dis des mots qui sont des pierres » (Aul. 152). Sur l'accusatif avec les verbes impersonnels, v. §§ 457 et 529; cf. *pluit lapides* (Liv., XXVIII, 27, 16) ou *sanguinem* (id., XL, 19, 2) « il pleut des pierres ou du sang ».

Au passif, le substantif devient normalement en grec le sujet du verbe : ἐκτίνεται κατεύνασθαι (Plat. Lach. 187 b), ἀγῶνται ἀγωνίζεσθαι (Hérod., IX, 26), ποτεῖν ιπποῖς βίον τοῦ εἰπεῖνος; ιπποῖς ἢ γε βεβιωμένος; οἱ τειστοί; φειστοί; (Démosth.,

XIX, 200). Pareil emploi est rare en latin : *hac pugnāta* (Corn. Nep., Hann., V, 1).

§ 819. L'indépendance relative de l'accusatif et du verbe fait qu'un même verbe peut avoir auprès de lui deux accusatifs : κύσσει μην περπάλην (π 15), γυναικας θέσσατε μαζῶν (Ω 58), τίνει βόδια θεούπι στέρνειν (Δ 527 ; cf. Λ 240), αἴματα κάθητον Σερπετώνα (II 667), ή τε πεδιὰς νίψει (τ 356), θετι μην δέρπει (Χ 295), σφίας σίμιας Μοσσ' ἐβίβαξε (θ 481), τότε νῦν βιβήσσατε μισθῶν Λασπέδων (Φ 451), μιθας με χειρα (Soph. Phil. 1301), etc. Cet usage est bien conservé en grec, surtout en poésie. On le rencontre en prose avec les verbes *χρύσειν* (Lys., XXXII, 7), *ἀπαντεῖν* (Xén. An., II, v, 38), *ἀποστέρειν* (Dém., XXVIII, 13), etc. Le latin le limite à quelques verbes près desquels il est courant; comme *doctre* (*eam artens nōs tū docēbis*, Cic. de Orat., II, LIV, 216), *poscere* (Hor. Od., I, 24, 12), *rogare* (Phedr., IV, 18, 5), *cēlare* (Cic. ad Fam., II, 16, 3), *flagitare* (Hor. Od., II, xviii, 13), *percontari* (*id.*, Ep., I, xx, 26), dans la vieille langue *consulere* (Pl. Men. 700), *flūdere* (Curc. 630), *incūsare* (Ter. Phorm. 914), *condonare* (Phorm. 947), *exbrāre* (Bacch. 1199), etc.

Au passif, l'un des régimes devient le sujet au nominatif, l'autre subsiste à l'accusatif : βλάπτειτο κατέμενον (Δ 518, cf. E 284), ἐλύθη ξυγόν (Esch. Pers. 594), *ἀποστέρεσάμενοι γρήματα* « gens volés de leurs biens » (Plat. Théét. 201 B), δέσσει μηδ ἀπαρεθέω τὴν ἀρχὴν ερδεις τοῦ ἀδειλέσσος, « ayant craint d'être dépouillé du pouvoir par mon frère » (Hér., III, 65). En latin, le même tour est rare ; si on l'observe surtout en poésie, c'est qu'il y est imité du grec : *Petreius atque Afranius cum stipendium a legiōnibus flagitarentur* (Caes. B. C., I, 87, 3), *segetis nōn poscebatur humus* (Ov. Mét., I, 137).

§ 820. b). L'accusatif avait aussi en indo-européen la valeur d'un *latif*, c'est-à-dire qu'il servait à marquer le terme vers lequel tend un mouvement : *ιργεσθειν κλισίγειν* (Α 322), *ολκειν* *θεισεται* (τ 313), *κνιστειν* ή *ορπάνειν* έχειν (Α 317), *τι ετει ουτι μητριθέεις* *ἀρπίσεται* (α 332), et avec double accusatif (§ 819),

πίνεις; Σ' θύμην Ἀθέτει πίνει (E 290), τι δὲ εἰ πίνει; ξέπινε πίνεις (A 362). Hérodote emploie encore ξέπινε avec l'accusatif de la personne (II, 36, IX, 26; avec ιτε, VI, 57). Mais peu à peu se développe l'usage d'ajouter devant l'accusatif une préposition qui est généralement le représentant de *τῷ ou *τοι. Toutefois, la plupart des parlers grecs ont différencié ιτε avec le locatif-datif de ιτε avec l'accusatif en fixant à la préposition en ce dernier cas un -; accessoire (§ 785) : hom. ιτει i; πέλει, att. ιτει εἰς ou ιτε πέλει (ἕτερος οὐδεὶς Λαζαρίπους, Arist. Lysist. 1231), etc. (εἰς ou εἰς de ιτε conservé en crêteois, § 211). En bétien, en thessalien et en arcado-cypriote, ιτε s'emploie avec l'accusatif : arc. ιτε πάρεστι ιτει (Hoffm., *Dial.*, I, 29, l. 4), thess. ιτε ταῦ ἀργοτάκου, ιτε ταῦ ναστι (id., II, p. 21, l. 22 et 22, l. 45), etc. Pindare en offre plusieurs exemples (Pyth., II, 11, 86, etc.).

Le grec se sert aussi devant l'accusatif des prépositions ἀνά ιτι κατί μετά πρὸς ταῦτα ὅπερ ὄτε, etc., qui indiquent des nuances variées dans la nature du mouvement : βήνει ιτι πόρυν (Z 386), μετάποι (F)άστη (X 21), κατί κρεις (B 47), παρὰ θίνε (A 34), ὅπερ σύβει (τ. 135), μετ' ίγνει (β 406), ἀνά (F)άστη φεύγει (I' 245), οὖτε τελεῖς ιτει (M 264), etc.

§ 821. En latin, l'usage de la préposition (*in*, *ad*) s'est établi plus largement qu'en grec. La langue classique n'emploie l'accusatif seul que lorsqu'il s'agit de noms propres désignant des villes ou des îles (celles-ci de petites dimensions; Riemann-Ernout, p. 81). Les seuls accusatifs de noms communs que l'on admette sont *rūs* « à la campagne », *domum* « à la maison », *foras* « dehors » : ainsi *abi rūs* (Pl. Cas. 103) et avec double accusatif *tū rūs uxōrem ducet* (Cas. 485); *senex exit foras* (Tér. Heaut. 1000), *redeō domum* (Pl. Rud. 904). Chez les vieux auteurs, il y a quelques flottements pour les noms propres : *parasitum inī Cāriam* (Pl. Curc. 206) et *parasitum in Cāriam misi* (ib. 67), *profectus es Lemnūm* (Tér. Phorm. 568) et *in Lemnūm ansugit* (Pl. Cist. 161), avec double acc. *bunc Acceruntēm praeuitlam primū* (Cas. 448), etc.; et pour

les noms communs l'accusatif seul s'emploie parfois, surtout lorsque le verbe est accompagné d'un préverbe : *quod locis adisti* (Pl. Trin. 931), *ex ingressus mare* (Tér. Héc. 419), *nō in quod istit fabuletur auris inmittas tuas* (Pl. Capt. 547), etc. Les locutions *natum ire*, d'où *nâtre* « être mis en vente », *malam cruentem ire* (par ex. Pers. 352 A, Poen. 496), *infidis ire* « nier » (Bacch. 259, § 817 Rem.), *suppetias aduenire* « aider » (Men. 1020), *perjurum ire* « se ruiner » (Cist. 223) ou *abire* « id. » (Truc. 36), *exsequias ire* « aller aux obsèques » (Phorm. 1026) ne comportent pas de préposition (on dit aussi cependant *in malam cruentem ire*, Poen. 495). Comparer l'emploi du supin en *-um* (-sum), qui est proprement un accusatif (§ 542), après les verbes de mouvement : *il cubitum* (Pl. Ps. 846), *et lassum*. Voir J. Heckmann, *J. F.*, XVIII, 296.

§ 822. c). L'accusatif servait aussi à marquer l'extension dans l'espace et dans le temps. Le grec et le latin en ont conservé maintes exemplaires : *τὴν ὅδον τὸν Ἐλένην τεράνθιζεν* (Z 292), *ἴνα μῆνα μένων* (B 292), *negat unquam isti a te pedem discessisse* (Cic. Pro Dei. 15, 42 ; cf. Pl. Aul. 57), *ut profecto viuās aetatem miser* (Amph. 1023 ; cf. Asin. 21 et 274), *tres annos regnauit*. Cet usage ancien explique que le grec et le latin emploient l'accusatif après des prépositions comme *μέτα* (ou *παρά*, § 783) « après », *διὰ* « à travers », *ἀμφὶ περὶ* « autour », *ὑπὲρ* « par-dessus », etc., lat. *ante* et *post*, *per*, *circum*, *super*, etc. Après des prépositions issues d'adverbes comme *suprad*, *infra*, *contrā*, *extrā*, *ultrā*, *abbinc*, l'accusatif est en latin la forme habituelle (après *abbinc*, on rencontre aussi l'ablatif, Pl. Most. 494, Cic. Pro Kosc. Com. 13, 37). Tout se passe comme si l'accusatif était commandé par la préposition (§ 844).

§ 823. d). Enfin l'accusatif indiquait en indo-européen certains rapports vagues avec les mots voisins : *πόδες ὠκύς* (A 58), *γυθέσσως κτῖσ* (Δ 272), *νέσον ἀποφύλλεσ* (Θ 177), *γενέτην μεγάλου Δίδεις οὐχιμει εἶναι* (Φ 187), *τέσσον θην μῆχος τόσσον πάχες οἰστράσθει* (§ 324). C'est ce qu'on appelle l'accu-

satif de partie ou de relation. Le grec en a conservé et même étendu l'usage : τὸ δῆμος ἵγιε (Xén., Mém., I, 3, 13), βούτισσας ἀνθράξ καὶ τὴν γῆμαρην καὶ τὴν ιδίαν (Arist., Pl. 558), ἐργαζας ἴπατην (Eur. Troy. 480), νεστος ἐργαλητός (Plat. Gorg. 495 E), εὐδεις Σύνεστεν οἰκουμενών πόλεων ἀμαρτάνει τὸ μέγεθος (Ménandre).

En latin, cet emploi, propre à la langue de la poésie, est apparemment imité du grec. Plaute l'ignore, aussi bien que César et Cicéron. On ne le trouve à l'époque ancienne que chez quelques poètes hellénisants comme Ennius (*perculit pectora Poeni*, Ann., 312 V.), Catulle (*strophidū nimcta papillās*, LXIV, 65) et Lucrèce (*perculitae corda tua mi*, I, 13). Il prend avec le temps une certaine extension même chez les prosateurs : *migrantes terga iuvencōs* (Virg. Aen., V, 97), *lacrimis perfusa genas* (id. ib., XII, 65), *nādae bracebia ac laceriōs* (Tac. Germ. 17), etc. Sur le développement qu'il a eu à la basse époque, v. Norberg, *Beiträge*, p. 1 et ss.

Du syncrétisme des cas.

§ 824. En grec et en latin, des cas syntaxiquement distincts ont parfois confondu leurs formes. La distinction syntaxique demeurait sans peine tant que la confusion des formes n'était que partielle dans l'ensemble des thèmes nominaux. Ainsi la confusion des formes du nominatif et de l'accusatif dans l'attique *ἕλεις* ou le latin *homini* n'entraînait pas la confusion générale des deux cas parce que la distinction subsistait dans *ἕλεις* et *ἕλεις* ou dans *omnes* et *omnis* (au moins à l'époque républicaine, § 690), et au singulier dans *ἕλεις* et *ἕλεις*, *omnis* et *omnem*. Une même forme lat. *hominibus*, *resibz*, *lupis* sert pour le datif et l'ablatif pluriel ; ce qui prévient ici la confusion des deux cas, c'est la distinction observée au singulier entre *homini* et *homine*, *resibz* et *resibz*, v. lat. *lupo* et *lupo(d)*, etc.

Mais il est arrivé que certains cas se sont confondus d'une

manière constante. C'est ce qu'on entend sous le nom de « syncretisme » des cas.

Ainsi en grec, le génitif et l'ablatif n'ont qu'une seule forme qu'on nomme *génitif*; le datif, le locatif et l'instrumental, autrefois distincts, s'expriment par une forme unique, qu'on nomme *datif*. En latin, la confusion de l'ablatif et de l'instrumental est très ancienne; et, à l'époque historique, le locatif, encore distinct de l'ablatif-instrumental en osco-ombrien et partiellement en latin ancien, tend à être remplacé par la forme d'*ablatif-instrumental*. On voit par là que la seule comparaison du grec et du latin permet presque toujours de déterminer à quel cas de l'indo-européen remontent les divers cas de chaque langue :

génitif gr. = gén. latin : gén. indo-européen
génitif gr. = abl. latin : abl. indo-européen
datif gr. = dat. latin : dat. indo-européen
datif gr. = abl. latin : instrumental ou locatif indo-
(européen).

Il y a ambiguïté dans ce dernier cas, mais une ambiguïté seulement apparente parce que les emplois de locatif et d'instrumental sont nettement différents; d'ailleurs le latin conserve partiellement le locatif. Il est donc inutile de recourir à la comparaison de l'indo-iranien, du slave ou du lituanien pour différencier les formes casuelles confondues en grec et en latin:

Datif indo-européen (datif grec, datif latin).

§ 825. Le datif indo-européen, défini par l'accord du datif grec et du datif latin (§ 824), avait pour fonction de marquer l'attribution. Les exemples qui suivent montrent le détail de cette fonction : Ἐπειρρεῖται οὐκέτη τοις θεοῖς Πρωταρχοῖς πολλοῖς θεοῖς πάντας διὰ καύσεων (Ψ 183), Μογεῖται τοις γυναικαῖς θεοῖς (inscr. bœot., Coll. 1133), αἰτεῖται τοῖς τούτοις φίδιοι πάντας παρέπου

(*γ* 317). *χείρας ιψιοντας* (*γ* 257), à δ' ἀνατίνας; *σύρπη*
χείρας (Pind. Isth., V, 41), *ποσὶς βάστας θετήσεις* *ισάς*; *Ιπποκρήτης*
(Esch. Prom. 612), *ἀσπιτίδαις πεπιλυτός* (*ε*)*ιρία καλεστην*
(Z 324), *μέντης τι παντεῖς Αρρεβότης* (*Y 209*, cf. *Ω 397*), etc.
 Lat. *quadrāginta dedit hnic quae essent pignori* (Pl. Most. 978),
narrāni amicis multis consilium meum (Aul. 475), *suae seinc-*
tūtī is ἀcriōrem biennem parat (Trin. 398), *it clāmor caelō* (Virg.
Aen., V, 451, où le datif indique l'attribution et non le
 terme du mouvement; cf. l'exemple de Pindare ci-dessus), *sae-*
wictis (Pl. Pseud. 1317), *sam tibi pater hic est* (Capt. 1011).

Un bon nombre de verbes admettent un complément au
 datif; ainsi en grec *ἀποκαίνω*, *φθονέω*, *πιστεύω*, *κατεύω*,
ἰντεύω, etc., en latin *placere*, *innidēre*, *pārtere*, *sindēre*, *officere*
 (et par analogie sans doute *nocēre*), *ignoscere*, *benedicere*, etc.
 Cette construction s'explique par le fait qu'à l'origine l'idée
 exprimée comportait une attribution.

C'est également l'idée d'attribution qui explique l'emploi
 du datif avec des substantifs. Exemples : *ἄρρεν εὐ σίχω* (*β* 186).
Θεοστόπη βαλλεσσειν (Esch. Pers. 1022), *ἀρπαγή τινειν* (id. Sept
 1014), *βέσις λύθειν* (T 268), *ἥλιος καὶ ἵνθες τῷ μελάτῳ*,
ἥλιος ταῖς οἴπαις (inscript. att. ap. Meisterhans-Schwyzer,
 p. 209), etc. Les adjectifs comme *εὖνος*, *λύθης*, *γαλεπής*,
γρήματος, etc., et ceux qui expriment la ressemblance (*ἰσος*, *ἴσους*,
ἴσικος) se construisent régulièrement avec le datif. Il en est
 de même en latin pour les adjectifs *idōneus*, *aptus*, *utilis*, *gra-*
mus, *fidus*, *infestus*, *similis*, etc. Cicéron toutefois emploie avec
similis plutôt le génitif que le datif.

§ 826. On appelle datif d'intérêt (*dattus commodi*) celui
 qui marque la personne intéressée à l'action : *τοῖς δὲ βοῦι*
ἴδεουσεν (*H* 314), *οὐμάτι τε πανταχοῦ* (*λ* 75), *φύει κατεχλισθη*
φύεις τοῖς (*ι* 256), *ῶλετο μέν παντοῖς* (*I* 413), *εἰς τοὺς γεννατά-*
ταῖς (*X* 335), *ἴσαται δὲ οὐπίστας*: "Excepto μόλις" « ce discours fut
 pour Hector une morsure au cœur » (*E* 493), etc.; ou par
 rapport à laquelle un fait est donné : *μέχος*, *ἴδεις οἰζώμης ἀνδρὶ*
(Hérod., I, 72), *εἰδεις ἀστὶ τὸν θεοῦ λεπίσαντα τὸν Ἐλευθε-*

πάντας (Thuc., I, 24). Ce datif n'ajoute souvent qu'une valeur affective à la phrase et devient même purement explétif (voir notamment Esch. Pers. 1056). C'est comme datif d'intérêt que *τοι* « à toi » est arrivé au rôle de particule (§ 761).

Le latin offre de nombreux exemples de ce datif : *Si quid peccat mihi peccat* (Tér. Ad. 115) ; *quātū sumptui fuerim tibi* (Pl. Mil. 740) ; *Iupus est homō boniū* (As. 495) ; *cum esse exitiū Troiae, pestem Pergamō* (ENN. trag. 46) ; *Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae uenientibus ab Eptō* (Caes. B. C., III, 80, 1) ; *quid mihi Celsus agit?* (Hor. Epist., I, 3, 15). Voir Löfstedt, *Synt.*, I, 225.

Le développement de ce datif a été le même dans les deux langues. Si Pacuvius emploie le datif après *andire* pour indiquer qu'on se conforme aux intentions ou aux désirs de quelqu'un (ap. Cic. de Diu., I, 57 ; cf. le tour *ego sum Iout dictō audiens*, Pl. Amp. 989 et la construction de *ab-oedire*), le grec dit de même *εὐχαριστῶ με τὸῦ* (Théognis, 13) ; cf. § 845.

C'est par une idée accessoire d'intérêt que le datif, surtout des pronoms, s'emploie parfois pour exprimer l'agent comme régime du verbe passif : *ω;* *με;* *τρέπεσθε διετήλωται* (Hér., VI, 123), *τεραῖται με εἰπτόθεν* (Lys., XXIV, 4), *ἔσσενται καὶ τείτην καὶ τοῖς; τούτου ἀδελφοῖς; ἐπιτετήσεται* (id., XIII, 67) ; *meditātī sunt mihi dolī* (Pl. Ps. 941), *ubi tibi istam emptam esse scibit* (Ep. 154), *sūmatur enim uobis* (Cic. Tusc., V, 24), *quae Germanicō tolerabuntur tamen* (Tac. Ann., II, 57, 18 ; cf. Constans, *Langue de Tacite*, p. 57). Le datif est de règle après les participes en *-ιδος* (§ 506), et en *-ndus* (§ 536) : *αἰτή τῇ φυγῇ θιστέσθι αἴτη τῇ πράγματα* (Pl. Phéd. 66 E), *capitandust hōrum clanculum sermō mibi* (Pl. Cas. 444). — C'est sans doute à l'imitation du grec (*Σάπει οὐτοπ. Σ 103*) que Silius emploie le tour *frātri iacet* (XV, 647) ou *cadit ūnt uirō* (X, 28).

REMARQUE. — Le datif proprement dit n'a pas besoin d'être précisé par une préposition ; aussi s'emploie-t-il seul en latin comme en grec ancien. Le latin vulgaire exprime l'attribution au moyen de la préposition *ad* ;

Plaute offre déjà quelques exemples de cette transformation de l'usage (§ 788). Le grec moderne, qui a perdu le datif, le remplace ou bien par le génitif, ou bien par l'accusatif précédé d'une préposition (*εἰς*). Voir Pernot, *Gramm.*, § 98, et surtout J. Humbert, *La disparition du datif en grec*.

Génitif indo-européen (génitif latin, génitif grec).

§ 827. Le génitif avait en indo-européen deux valeurs distinctes : il indiquait le complément d'un substantif (génitif adnominal) et le tout dont on prend une partie (génitif partitif).

Génitif partitif. Le rôle de partitif paraît avoir été le principal en indo-européen. Comme partitif, le génitif se distinguait de tous les autres cas en ce qu'il pouvait jouer dans la phrase un rôle grammatical quelconque. Le grec a conservé quelques exemples de l'ancien usage. Le partitif y joue le rôle de sujet dans ἦλιος οὐ τη γέρας είστε « mais nulle part n'apparaissait de peau » (N 191), ἐπιτάξεις ἔκταξις « des gens des deux partis tombaient » (Xén., Hell., IV, 2, 20). Le slave et le gotique ont des exemples tout semblables dans des phrases négatives. Le partitif peut jouer aussi le rôle de régime direct : κάσσεις δ' ἀλας « il répandit du sel » (I 214), τυφῶν αἰνιγμάτων « prenant du fromage » (I 225), ξέρειας εἰσιστε « afin qu'il bût du vin » (χ 11 ; σίματος ποτή « boire du sang », λ 96 s'oppose à σίμα ποτή « boire le sang », λ 98, § 816), πέμπων τῶν Λυδῶν ἵε Δελφούς « envoyant des Lydiens à Delphes » (Hér., I, 90), λαθεῖς ἵε τὰς χειράς οἱ τῶν στλάγχνων « lui ayant mis dans les mains des entrailles » (id., VI, 68). C'est un partitif que l'on a dans Ἀδράστεις δ' ἑτταῖς θυγατρῶν « il prit femme parmi les filles d'Adraste » (Ξ 121) et dans τί μι χαλάσσι χλεψόσθαι τῶν ἴννις ἀργόντων ; « qui m'empêche d'être choisi au nombre des neuf archontes » ? (Lys. 24, 13).

§ 828. Le partitif peut exprimer la valeur propre à divers cas ; par exemple celle de l'accusatif de temps dans νυκτί « à un moment de la nuit » (ν 278 ; Hérod., IX, 10) à côté de νυκτί « durant la nuit » (Hérod., I, 181) et νυκτὶ « de nuit »

(§ 34; § 808), θίρεος, γενιάνος : « au cours de l'été, de l'hiver » (Hérod., IV, 28), τοῦ λαζανοῦ « dans l'avenir à un moment donné » (Hérod., I 11) à côté de τῆς λατῶν « dans la suite des temps à venir », etc. ; ou celle de l'accusatif d'espace dans : ἐλαύπεται νείστη βαθεῖς περγέτην ἀρπεπον « tirer la charrue le long d'une partie d'une jachère » (K 353), etc. C'est le rôle d'un véritable locatif qu'a le génitif-partitif dans ἵψισατο χριπὶ ταχεῖς γαῖς « il s'appuya d'une main solide sur de la terre » (E 309), οὐεν τοῖχον τοῦ ἐποιοῦ « il se plaça sur un point de l'autre mur » (I 219), περιστὰ θισσαται « courant dans la plaine » (Δ 244, cf. 6122), etc. ; et celui d'un instrumental dans αἵτηπ ἴσιι τάρπεμεν ἔθητος τῇ ποτήτος « avec de la nourriture et de la boisson » (Δ 780). Le partitif se substitue à l'accusatif de la partie dans ἑυτερίην τοὺς κεραῖας « il fut frappé à la tête » (Arist., Paix 71) à côté de συντριβόμενα τοὺς κεραῖας (Lysias 3, 18), etc. Même dans l'emploi du génitif après préposition, on relève des traces de l'ancien partitif : ἐπ-πεδῶν et ἐπ-πεδῶν (§ 777), εἰν Ἀθην (X 389), etc. ; Ἀθην (Φ 48), etc.

§ 829. Avec le temps, l'usage du partitif s'est réduit. Chacun des cas a prévalu dans l'emploi qui lui était propre. Par exemple l'accusatif a été affecté à marquer le régime direct, sans distinction de nuance partitive. Mais le génitif partitif est resté fixé dans certains emplois comme régime du verbe. Après les verbes qui expriment une opération des sens (entendre, sentir, toucher) ou de l'esprit (savoir, désirer, se souvenir), l'emploi du génitif est un reste de l'ancien rôle du partitif : αἴδης κλέον et αἴδης κλέον continuent l'ancienne distinction de la partie et du tout. On dit : κωκυτοῦ δὲ ἔχουσιν καὶ εἰμαγῆς « il entendit du gémissement et de la lamentation » (X 447), φθεγγῆς Σειρήνων ἔχοσιν (μ. 198), Εἰς μίρου (Arist. Eccl. § 24), τι δὲ ἄφεσι μαζῶν (Théocr., 27, 49), πολέμους δακρύσσεις (Φ 487), φέρων γῆς ἐπιστάμενος καὶ ἀστῆς (§ 406), ἐργάζειν κελῶν (Pind. Pyth., XI, 76), μνήσουται Ἀγαστοῦ πατρίδες οἵτις (Δ 172), etc. De même ἀρχειν « commander », κρατεῖν « être maître de », se construisent avec le génitif.

En latin, le génitif partitif est également bien représenté : *ibidem loci* (Pl. Cist. 529), *ubi terrarum* (Cic. Pro Rab., XIII, 37, cf. gr. ἡπεὶ γῆς), *quoniam gentium* (Tér. Heaut. 928), *minimi gentium* (Pl. Merc. 419) ; *quis nostrum, alter consulum*, etc. On trouve chez Plaute, *gaudeo tibi mea opera liberorum esse amplius* (Cist. 777) et chez Tite-Live, *decemviro sacris faciundis creditus « nommé au nombre des décemvirs »* (XVII, 8, 4). Les verbes *meminisse*, *oblitisci*, *cupere* admettent leur régime au génitif (et aussi à l'accusatif) : *oblitus sum mei* (Tér. Eum. 306, mais *nōn sum oblitus officium meum*, Pl. Cas. 104), *cupiunt tal* (Pl. Mil. 964) ; le verbe *potiri* au génitif (Capt. 762, mais aussi à l'ablatif et à l'accusatif). Le génitif est ici encore un ancien partitif. De même dans *sat sternorum* (Stich. 397) ou *poenarum satis* (Virg. Aen., IX, 356) ; cf. οὐλέας λέγων (Soph. OEd. Col. 1016). Mais le *regnabit populorum* d'Horace (Od., III, xxx, 12) n'est qu'un hellénisme.

§ 830. *Génitif adnominal*. Comme complément de nom, le génitif exprime ce qui est de la sphère du nom, ce qui appartient au nom et le complète. Aussi peut-on observer entre le génitif et le nom dont il dépend tous les rapports de sens possibles. Par exemple lorsqu'un nom exprimant une action est accompagné d'un génitif, celui-ci peut représenter le sujet ou l'objet de l'action : gr. ἐπίστροφα τῶν πόλεων, lat. *metus hostium* peut signifier la crainte qu'inspirent ou qu'éprouvent les ennemis, ἡρῷα πόλεων, la guerre que font ou que subissent les dieux. Lorsqu'on substitue un nom à un verbe pour exprimer une action, le génitif adnominal peut jouer auprès du nom les rôles variés qui sont joués auprès du verbe par des cas différents : par ex. le rôle d'un accusatif dans ἐπίστροφα τῶν πόλεων (cf. φεύγειν τοὺς πόλευσις), νόσος; Ἀγαθος § 68 (cf. νίκησαι γάταν, acc. de but); celui d'un datif dans ἡ θεῶν πόλεων (cf. πόλεων θεοῖς), εὐεστα τοῦ πολιτεῶν (cf. εἰσεῖν τοῖς πολίταις), εὐεργειτα τοῦ κακῶν (cf. εὐεργειτα τοῖς κακοῖς). De même, en latin, le rôle d'un datif dans *obsequium ventris*, Hor. Sat., II, 7, 104 (cf. *obsequi gnaidō meū*, As. 76),

praestantia animantium reliquiorum, Cic. de Off., I, xxviii, 97 (cf. *praestare alicui*) et celui d'un accusatif avec *ad* dans *periculorum incitamentum*, Pro Arch., X, 23 (cf. *incitare ad aliquid*).

Un nom peut avoir à la fois deux régimes au génitif comme un verbe deux régimes à l'accusatif (§ 819) : *Aīdou οὐλοπείη Ηραῖν* « au pourvoyeur d'Hadès en Perse » (Esch. Pers. 923), *Ιστικός ὑπέρυψ τῶν ἡλίων τὴν ἡγεμονίην τοῦ πρὸς Δασκάλου τελίκου* (Hérod., VI, 2), *τὴν εὖς Λάγχης τῶν νεῶν ἀργῆς* (Thucyd., III, 115) ; *Juppiter quem penes spes uitiae sunt hominum* « Jupiter, de qui dépendent les espérances vitales des hommes » (Pl. Poen. 1188), *frātris repulsa consulatus* « l'échec d'un frère au consulat » (Cic. Tusc., IV, xviii, 40), *mulierum odium Hippolyti* « l'aversion d'Hippolyte pour les femmes » (id., ibid., IV, xi, 27).

§ 831. Les emplois du génitif adnominal sont si variés qu'il serait vain de chercher à les classer comme on le fait parfois en génitifs d'appartenance, de matière, de qualité, etc. ; ils ne se laissent ramener à aucune notion sémantique commune. Le tour latin *deliciae pueri* « un amour d'enfant » (Pl. Pers. 204), *flagitium hominis* « un monstre d'homme » (Asin. 473), *satis scitum filium mulieris* « un assez beau brin de femme » (Merc. 755), également répandu en celtique, n'a rien de commun avec les tours *Ciceronis domus* ou *bonaē indolis puer*, *res magis laboris* ou *frāgum alimenta*, etc. Le génitif admet même certains emplois imprévus qui ne rentrent dans aucune catégorie habituelle : *τούμπης πρόσωπου* « un visage qui respire l'audace » (Soph. Clid. R. 532), *αυραράζ κακοῦ* « un coup de malheur » (Esch. Pers. 1030), *καταρρύζαι πέτρας* « des abris dans le roc » (Eur. Cycl. 197), *ποιητής εἰδηγούσις* « un destin fait de bonheur » (Pind. Pyth., III, 150), etc., *pōlūmū mortis* « une coupe qui donne la mort » (Cic. Pro Clu, XI, 31), *rīs plarīni éit* « une affaire qui demande beaucoup de loisir » (id. ad Att., IV, 16).

Le grec du Nouveau Testament présente de nombreux

exemples comme *ἡμέρα ἡρῷος* « un jour de colère », *λόγοι γέφυροι* « des discours de gratitude », etc., où l'on a voulu voir un calque du sémitique (Blass-Debrunner, § 165). Mais cette hypothèse n'est peut-être pas nécessaire.

Le génitif a souvent une valeur explicative ; il ajoute une précision aux noms dont il dépend. De là *ἱπέρβρον χαλάζης* « une pluie qui est de la grêle » (CEd. R. 1279), *imber grandinus* « id. » (Lucr., VI, 107), *herba lapathī* « la plante qui est la patience » (Hor. Sat., II, IV, 29), *arbor fici* « l'arbre qui est le figuier » (Colum., V, XI, 14). Les poètes l'utilisent pour des redondances d'expression comme *κατέπειρας λίκης πειρας* (Eur. Méd. 435), *Titteris θρα* (Virg. Aen., III, 396, etc.) ou *μερις ανιστ* (Pl. Cist. 210, Lucr., III, 615, Cat. LXV, 3) ; déjà chez Homère *τις μεν κακοῖς* (γ 152) ou *ἀνίσης θύειλλα* (7, 346). Après les mots comme gr. *γέρμα* ou lat. *rēs*, employés avec une valeur générale (§ 801 Rem. II), on trouve le génitif dans gr. *τις γέρμα τῶν νυκτῶν ξενον* « quelles nuits ! » (Arist. Nuées 2), ὁ; δὲ *καλέται τις γέρμα τιθέων ἔχεις* « quels beaux seins tu as ! » (id. Lys. 85) ; lat. *rēs voluptūm* « les plaisirs » (Pl. Amp. 633). Accompagné de participes variés, le génitif adnominal peut même remplacer toute une proposition : *damnum mibi lucis ademptae* (Ov. Mét., XIV, 197), *patricinum desfrudendae aduersus te patriciae* (Tac. Dial. 4) ; cf. § 536.

§ 832. Le génitif adnominal est en concurrence avec l'adjectif dérivé, surtout lorsqu'il s'agit de personnes (v. § 858). L'emploi de l'adjectif est sans doute le plus ancien ; mais en grec et en latin le génitif tend à se répandre aux dépens de l'adjectif. Exceptionnellement l'adjectif s'est maintenu dans quelques emplois spéciaux de certains dialectes (p. ex. en éolien dans les patronymiques, § 858).

Comme l'adjectif, le génitif adnominal peut servir de prédicat. Grec *Ἐπειπόστε φίλοι γενέται* (7, 460), *πατέρες δὲ τοῖς ἀποδοτοῖς* (Φ 109), *τοῦ πατρὸς γενέται οὐδὲκανεὶς* (Soph. Ant. 738), *παῖδες δὲ τοῖς πατέρεσσι* (id. El. 1054), etc. Latin : *hanc domum Ciceronis est, cuius magnum inter Gallos auctoritatis regerat*.

rat (Caes. B. G., V, 6, 1), *ut aliter facias non est copiar* (Pl. Merc. 990), *quicquid attulerit boni consulas* « quel que soit le présent, fais-lui bon accueil » m. à m. « estime-le quelque-chose de bien » (Truc. 429), etc.

Ablatif indo-européen (ablatif latin, génitif grec).

§ 833. L'ablatif indo-européen indiquait le point de départ.

Au sens concret, le grec et le latin tendent à en souligner la valeur au moyen d'une préposition, telle que ἀπό ab (*abs*, *a*) ou īx (iξ) *ex* (ε) : ἀπὸ χθίνως διοσύνη (x 99), īx Ηλέου λαθάνω (A 269), *ab domo abeundium est mihi* (Pl. Aul. 105), *adueniōrēx Seleuciā* (Trin. 845). Mais les exemples ne manquent pas, en grec comme en latin ancien, où l'ablatif (génitif) est employé sans préposition : *nōn recedit locō* (Pl. Amp. 239), *peius perit quam si saxo saliat* (Trin. 266), *caelō nēntre nolantes* (Virg. Aen., VI, 191); τείχες; διοστόν (M 420), Οδυσσέα διώκετο εἰοθέμενος (σ 8), ἀνέβει πολὺς; īλές (A 359).

Le latin classique restreint l'usage de l'ablatif seul aux noms communs *domus* et *rūs* et aux noms propres de villes ou d'îles (celles-ci de petites dimensions) : *qui Capnā Rōmiam petit* (Hor. Ep., I, xi, 11); v. Riemann-Ernout, p. 148.

§ 834. Au sens figuré, l'ablatif latin (génitif grec) s'emploie pour indiquer la naissance : *natus dea* (Virg. Aen., VI, 90), *nasci patre certō* (Cic. Pro Rosc. Am. 46), ἀποτελεσθεῖσας τεττάρης γεγόνεις (Soph. Phil. 1284), πατρὶς ἐπίκες κάγαθος παρατίνει (Eur. Héracl. 298) et d'une façon générale l'origine : en latin (avec *a* ou *ab*) *a me argentum sumitō* (Tér. Ad. 977), *tu epistulam banc a me acceperis* (Pl. Ps. 647); en grec καταλαμβάνεις τις; ἀπέγονος (Ω 305). On le rencontre après les verbes qui signifient « s'écartier de, cesser de, manquer de, priver de, commencer par, avoir besoin », etc. : *illis rebus desistit debet* (Pl. Mil. 737), *abstinet maledictis* (Rud. 1108), *eris uxore excedit* « le maître est privé de femme » (Tér. Andr. 423), *ultare careo* (Pl. Most. 500; mais aussi avec l'acc. : *id quod ambi carri*),

Pl. Curc. 136, *nōn ego illam caream*, Tér. Eun. 223) ; *pāne rged* (Hor. Ep., I, x, 11 ; mais aussi avec le génitif, ancien partitif, Caes. B. G., VI, xi, 4, cf. § 846) ; *quod faciō asus est* « ce qu'il faut faire » (Pl. Cist. 129), *opus est scītō* « il faut savoir » (Tér. Phorm. 584 ; mais primitivement avec le génitif conservé dans de rares exemples, *nummi opus est*, Lucil. 335, *temporis opus est*, Tite-Live, XXII, 51, 3) ; οὐδεαθαί τολμέαται (H 376), τινὲς δὲ πρέπει τῷ ληγθεῖ; τοιοῦτοι πάστοις (v 262), où τίνων καὶ πρέπει τῷ ληγθεῖ (Eur. Méd. 334, mais ordinairement avec le datif-instrumental au sens de « user de, se servir de, pratiquer »). Après *fugor* en latin, on a l'accusatif chez Plaute toujours et chez Térence d'ordinaire (Ad. 464, etc.), mais aussi l'ablatif (Ad. 603), qui ensuite est devenu courant.

REMARQUE. — L'emploi du génitif en latin dans *dīsine querēdram*, *abs-
tūtūdīnū*, *morbī purgātū* semble dû à l'imitation du grec (Wackernagel, Synt., I, 11).

§ 835. Comme régime du verbe passif, l'ablatif en latin peut être tenu pour un ancien instrumental ; et il l'est sans doute en grande partie : l'indo-iranien et le slave emploient l'instrumental pour indiquer l'agent près du passif. Mais le grec, en dehors de l'emploi du datif (§ 826) après le participe (τρω-
τινέαποιευς N 353, τις πατεργατινέ αἰτο « les actes accom-
plis par lui », Xén. Agés. 7), se sert en pareil cas du génitif, c'est-à-dire de l'ablatif marquant le point de départ : Διός-Βετος (ancien juxtaposé, § 632 Rem.) « donné par Zeus », οὐκ ἀπογεγον οὔποτες (Eur. El. 123). Le sanskrit fournit d'ailleurs des exemples comparables : *patyñh kritā* « achetée par l'époux » (*patyñh* abl.). En grec, le génitif se fait régulièrement accom-
pagner d'une préposition, le plus souvent ὅπε, quelquefois ἐπ (τὸ πατεργίν ἐπ Ψαμματίνου, Hér., II, 151 ; cf. B 669) ou πρός (πρός; ὥραν λειψθέσθαι, Soph. Phil. 1070) ou πρός (ώ; ἐπιγένετο πρός τη; τῶν ξελων φύσιος; δεθίνεται, Marc. Aur., VII, 5). En latin, la préposition *a* ou *ab* est de règle devant l'ablatif lorsque l'agent du passif est une personne ou une chose personnifiée

(cf. §§ 811 et 788) ; mais il y a des exceptions : (*Massilia cincta Gallorum gentibus* (Cic. Pro Flacc. xxvi, 63), *cūrātus tonsore* (Hor. Ep., I, 1, 94), *scriberis Variō* (id. Od. I, vi, 1).

§ 836. Par une extension naturelle de son sens propre, l'ablatif latin sert de régime au comparatif, et de même le génitif grec. Il s'agit de marquer le point de départ de la comparaison ; cf. Meillet, *B. S. L.*, XXIX, 123 sur E. Löfstedt, *Synt.*, I, 304. Ainsi : *nōn esse seruos peior bōc quisquam potest* (Pl. As. 118), *nisi sis stultior stultissimō* (Amp. 907), *leuior plānd'it grātia* (Poen. 812), *quid est in homine ratione dīmīnus* (Cic. De leg., I, vii, 22), *frigidior bieme Gallica* (Pétr. Sat. 19) ; $\chi\rho\pi\sigma\tau\zeta$ $\beta\iota\lambda\alpha\pi\sigma\tau\omega\gamma$ $\mu\alpha\pi\iota\omega\gamma$ $\lambda\delta\gamma\omega\gamma$ $\beta\sigma\tau\sigma\tau\zeta$ (Eur. Méd. 965), où δ' αιτι λαβετηρε τοτι λιθω (Ψ 103), $\mu\lambda\kappa\tau\zeta$ $\gamma\lambda\omega\chi\omega\gamma$ $\beta\iota\iota\omega\mu\lambda\zeta$ (A 249), $\chi\lambda\omega\pi\sigma\tau\zeta\pi\alpha\zeta$ (Sapph., II, 14).

Ainsi λευχέτεροι γλώσσαι (K 437) veut dire « blanches à partir de la neige, en prenant la neige comme point de comparaison » ; le suffixe -τερος par lui-même n'exprime pas la comparaison (§ 578) ; on le rencontre accompagné de μᾶλλον (λευχέτεροι γλώσσαι εμφερότεροι γνωστήν ζεται, Esch. Suppl. 279) et suivi de ἡττη avec une valeur d' « équatif » (μελάντεροι ἡττη μίσσα « aussi noir que la poix », Δ 277). Le suffixe gr. -ων lat. -ior est proprement un suffixe d'intensif (§ 608) ; c'est l'ablatif (génitif en grec) placé près de lui qui lui donne la valeur d'un comparatif : γεγνάτων κρίτων φίλος « un ami est excellent en partant des richesses, par rapport aux richesses », *prīus tuā opīniōne* « plus tôt que tu ne penses, de bonne heure par rapport à ton opinion » (Pl. Amp. 545). L'addition de αερνη lui donne la valeur d'un « équatif » : *hōmo me mīserior nullius aērnē* (Merc. 335). Mais on trouve aussi αερνη avec le positif *nullius bōc metenclōsus aērnē* (Amp. 293). D'ailleurs le positif seul suivi de l'ablatif se rencontre avec cette même valeur : *speculū clārū* « aussi claires (ou plus claires) qu'un miroir » (Most. 644).

Il arrive en grec que le comparatif soit souligné par l'emploi

d'une préposition devant le génitif (*ἐπί*, Soph. Ant. 182 ; *περί*, Hérod., I, 62, etc.). En grec moderne le régime du comparatif est précédé de *ἀπό* qui marque le point de départ (v. Pernot, *Gramm.*, § 162). En bas latin, les prépositions *à* ou *de* s'emploient après le comparatif, et Grégoire de Tours dit *sapientior a te, meliorem a se existimans* (M. Bonnet, p. 556 et 597). Il y a des faits semblables en slave et en persan.

Pour la construction du comparatif avec *τι* en grec, v. § 918 Rem. ; avec *quam* en latin, v. § 954.

Sur le génitif absolu du grec et l'ablatif absolu du latin, v. § 899.

Instrumental indo-européen (ablatif latin, datif grec).

§ 837. L'instrumental servait à indiquer avec qui ou avec quoi s'exécutait une action. L'instrument, la manière s'expriment donc normalement par l'ablatif latin et le datif grec : *egò it implibò flagris* (Pl. Cas. 123), *neque illa lingua sciat loqui nisi Atticā* (Asin. 793), *tali laddō laddere* (Most. 1158), *contonat sonitū maximum* (Amp. 1094) ; *ἴμασσεν μάστυγι* (ξ 316), *γέρασιν θάυτα* (ξ 91), « *Ελλήσει χειρὶ γενεῖται* » « elle lui toucha le menton avec la main » (Θ 371). Souvent aussi la cause : *amōre pereō* (Pl. Poen. 142), *conficior moerore* (Cic. ad Fam., XIV, 3), *plāgis costae callent* (Pl. Ps. 136), *numerō dēns impare gaudet* (Virg. Buc., VIII, 75), *dēlīrat miser timore* (Tēr. Phorm. 998) ; *οἶνον σικείσας θαύτην* (λ. 412), *ἴνθη δὲ πλεῖστοι θάνον τοιοῦτον* (Esch. Pers. 491).

L'instrumental a parfois un sens voisin de l'ablatif ; aussi les deux cas peuvent-ils être employés après le passif pour indiquer l'agent (§ 835). C'est par l'instrumental que s'expliquent les adverbes comme lat. *modo* (§ 215), gr. *καθόπερ*, *κατόπερ*, *κατόπει* (§ 776) ; cf. en latin *bondo animali*, *gratia mente* et en gr. *τρόπῳ τρόπῳ* (Pind. Ol., VIII, 32), *νεκτᾷ νομῷ* (ι. 287), employés adverbialement. Sur les adverbes tirés d'adjectifs, v. § 780.

Dans l'emploi « comitatif », le grec et le latin ajoutent généralement une préposition (*εἰς*, *per*, *cum*). Mais la forme casuelle se rencontre aussi seule : ἀλόπερος, *vixi te xai έτα-*
πισι « errant avec son navire et ses compagnons » (Δ 151),
omnibus cōpīis profectus « il part avec toutes ses troupes ». On rencontre en grec quelques exemples du datif d'accompagnement avec *οἵτις* ; ainsi ἀλλ' *οἵτις* *ιππεῖς καὶ ἔπειται*
ἵπποι « s'approchant avec les chevaux et les chars » (Ψ 8 ; cf. Θ 290, Λ 699), *vixi τιναρρας αἵτοις ἀνέπισι εἷλον*
« ils prirent quatre vaisseaux avec leur équipage » (Hér. VI; 93 ; cf. II, 47 ; III, 45, 100, 126), *οἵτις τοῖς ιπποῖς* (Xén. Cyr., I, IV, 7) ; cf. § 744.

Locatif indo-européen (datif grec, locatif et ablatif latins).

§ 838. Le locatif qui servait à indiquer le lieu où l'on est n'est conservé en latin que dans quelques noms communs (*domi*, *rari*, *belli*, *militiae*, etc.) et dans des noms propres de villes ou de petites îles : *Rōmiae*, *Lugdūni*, *Tusculi*, *Carthagini* (T. Liv., XXVIII, 26, 1, XXX, 9, 3) ; cf. §§ 656 et 676. En osco-ombrien, où le locatif demeure un cas vivant, l'idée locative s'exprime parfois au moyen de l'ablatif-instrumental (cf. Buck, § 209, III). C'est la même tendance qui se manifeste en latin, où l'ablatif-instrumental précédé d'une préposition telle que *in* ou *sib* s'emploie normalement pour le locatif ; cf. Funaioli, *A. L. L.*, XIII, 301 et suiv.

Le grec use généralement de la préposition *in* avec le datif : *in Ακαδημίᾳ*, *in Ἑλλάδι*. Cependant des exemples comme *σιθεὶς ναινός* (Δ 166), *Ἐλλάδι σιθεὶς ναινός* (II 595), qui ne sont pas rares chez Homère, présentent une survivance de l'emploi du locatif. Sur les formes *σιθι*, *ἱσθι*, *ἴησθι* « sur-le-champ », v. § 656 Rem.

Les formes gr. *χασι*, lat. *bunī* sont isolées ; il n'y a aucun nom grec auquel rattacher *χασι*. De plus, elles n'ont pas que la valeur locative ; elles s'emploient aussi pour marquer un

mouvement avec la valeur d'un datif : γαραι τέστω (Δ 482), γέννεται γαραι (Δ 526), *sundit hūmī* (Virg. Aen., V, 78), *prōkumbit hūmī bēs* (id., V, 481).

Le locatif servait aussi à exprimer le temps. On rencontre en latin *vesperi* « le soir » et dans la langue archaïque, *dīē septimiū* (Pl. Men. 1156) comme en grec νυκτὶ « de nuit » (φ 34), τιμοῖς χειμερίᾳ « en un jour d'hiver (M 279) ou ὥητρ, γειμερίῃ « dans la saison d'hiver » (φ 485).

Conclusion.

§ 839. La valeur propre des cas tend de bonne heure à s'effacer. Le génitif a cessé d'indiquer le partitif d'une façon générale (§ 829). Les cas à valeur locale, comme l'accusatif-latif (de la question *quō*), le locatif (de la question *ubi*), l'ablatif (de la question *unde*), ont été renforcés par l'addition d'une préposition. Le grec a complètement perdu les cas à valeur concrète : l'ablatif (confondu avec le génitif), le locatif et l'instrumental (confondus avec le datif). C'est là une forte différence avec le latin. Toutefois, en latin même, l'emploi des cas, si important qu'il soit, n'est qu'une survie ; et la réduction ultérieure de la flexion casuelle n'est que la conséquence d'une tendance générale fort ancienne. Elle va de pair avec l'extension d'emploi des prépositions (§ 787).

TROISIÈME PARTIE
LA PHRASE

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE

A. — APPosition ET RECTION.

§ 840. La structure de la phrase indo-européenne est conforme à ce que la morphologie fait prévoir. Comme chaque mot portait en lui-même la marque du rôle qu'il jouait, les mots de la phrase étaient autonomes et indépendants les uns des autres. Ils ne se gouvernaient pas entre eux. Le procédé dominant de la phrase indo-européenne est l'apposition. Un vers d'Homère comme le suivant (A 596) en donne une assez bonne idée : *μειδήσας δὲ ναῦτος ιδεῖσθαι γειπι κύκλῳ λέγεν* « souriante elle reçut de son fils dans sa main la coupe ».

En français, pour indiquer les différentes personnes du verbe, on a recours à des pronoms personnels, mots accessoires, indépendants du verbe en quelque mesure, mais indispensables à l'expression de la forme verbale : quand on dit *je porte*, *tu portes*, *il porte*, ce sont les petits mots *je*, *tu*, *il* qui indiquent la personne. Bien qu'ils puissent être séparés du verbe (*je le porte*, *tu ne portes pas*, *porte-t-il ?*), ce sont des éléments nécessaires de la forme verbale ; ils jouent en français le même rôle que la flexion *σίρω*, *σίρεις*, *σίρει*, en grec.

Il y avait bien en indo-européen des formes de nominatif du pronom (§ 757). Mais elles ne servaient pas de sujet. Celui-ci était indiqué par la forme même du verbe : c'est *ἥρω* qui équivaut au français « je porte ». Dans *ἴγε ἥρω* le pronom est apposé au verbe pour signifier : « moi, je porte » ou « c'est moi qui porte ». La phrase grecque *εἰ λέγεις ἐπι βασιλεῖς εἰπει ἤγε* (Évang. de Jean, XVIII, 37) veut dire « c'est

toi qui dis que je suis roi, moi » et la phrase latine *si doleretis tu, ego dolerem* (Plaut. Pseud. 1320) se traduira : « si tu ne souffrais pas toi, c'est moi qui souffrirais ». Dans la phrase *nós sumus* (Pl. Cas. 197), *nós* est attribut ; le sens est : « nous ne sommes que nous, nous sommes seules ».

§ 841. Dans une phrase française comme *je donne à un pauvre*, c'est la préposition *à* qui indique à qui le don est destiné ; et l'on dit que le substantif est régi par la préposition. En réalité, la préposition, outil accessoire, joue le rôle de la désinence du datif dans le latin *pauperi dō*. L'indication de la personne à qui l'on donne est fournie en latin par la forme même du nom.

On voit combien la structure d'une phrase française diffère de celle d'une phrase indo-européenne, caractérisée par l'autonomie des mots qui la constituent. Le grec et le latin ont conservé beaucoup de la structure ancienne. Cependant on y voit apparaître déjà les germes d'une transformation. Le principe de cette transformation est que les mots tendent à s'unir en groupes définis dans lesquels la forme de l'un est commandée par un autre. Au type d'apposition d'éléments autonomes se substitue peu à peu un type nouveau caractérisé par la « rection ».

§ 842. Un trait caractéristique du développement est le rôle qu'ont pris les prépositions (v. ci-dessous) et les conjonctions (v. § 847.).

Les éléments adverbiaux qui sont devenus les prépositions (§ 782) étaient en indo-européen autonomes comme tous les éléments de la phrase, et par suite indépendants du verbe comme du nom. Ils servaient à préciser la situation en ajoutant des nuances au sens propre des formes verbales ou nominales. Ils marquaient par exemple si l'action indiquée dans la phrase avait lieu au dedans ou au dehors, en haut ou en bas, en compagnie ou à l'écart de quelqu'un ou de quelque chose, etc. Or, ces éléments, qui par leur caractère accessoire tenaient pour le sens et pour la prononciation soit à un verbe, soit à

un nom, ont tendu peu à peu à se lier au verbe (en qualité de préverbes) ou au nom (en qualité de prépositions) ; dans le premier cas on les nomme en effet préverbes, et dans le second prépositions (bien que souvent ils soient placés après le nom sur lequel ils portent, § 786).

En latin, *ex* est préverbe dans *exēd* ; il est préposition dans *ex urbe proficiscor*. Ces deux emplois résultent d'une innovation.

En indo-européen, des mots comme **ehi*, indiquant un mouvement partant d'un certain point, ou **pro*, indiquant une position en avant, figuraient dans la phrase sans être proprement liés ni à un verbe ni à un nom. Pareil usage s'observe encore fréquemment dans les textes les plus anciens de l'indien (sanskrit védique) et de l'iranien (gâthique). La langue homérique en présente aussi de nombreux exemples. Les « préverbes » y gardent dans une large mesure leur autonomie.

Dans le vers A 346 ix εἴγενι κίστης οὐστῆς καὶ λαμπροῦ, le mot *ix* n'est lié ni à *εἴγενι* ni à *κίστης* ; il est apposé aux deux. La valeur propre et l'autonomie de *ix* sont mises en évidence dans le passage A 436-439 comme celles de *εἰ* dans les passages A 442, N 799, O 360.

§ 843. Le terme de « tmèse » qu'on emploie pour désigner la séparation du préverbe et du verbe ne répond pas à la réalité. En fait, le préverbe est resté longtemps indépendant du verbe avant de se souder à lui. Il l'est encore en sanskrit védique et en celtique dans les textes les plus anciens de l'irlandais (cf. *Mém. Soc. Ling.*, XVIII, 342).

En grec, la soudure n'est pas faite en de nombreux passages des tragiques et même des comiques : ἀτό μέτει (Philoct. 817) ; κατὰ τοιούτου τοιούτου (Acharn. 295). Alcée dit de même *ix* αἴτιον ἀκύδεν (fgt. 95) et Sappho καὶ μή γίνεσθαι (*F*) *ix* (II, 9). La langue d'Hérodote offre de nombreux exemples analogues, notamment par l'insertion de *ων* (= att. *τινῶν*) entre le préverbe et le verbe : *ix* *τινῶν* (*τινῶν*, II, 87). Et

on sait que le préverbe se sépare normalement du verbe par l'insertion de l'augment : *εἰ-έ-βαλον* (cf. § 473 Rem.).

Le latin classique ne connaît pas la « tmèse ». Il dit toujours, p. ex. *obsecrō nōs*, *supplicō nōs*. Mais Festus (p. 218 Th.) a conservé les deux formules rituelles *ob nōs sacrō*, *sub nōs placō*; cf. la formule *prae tet tremonti* dans le chant des Saliens. Dans la vieille poésie on rencontre encore : *dē mē hortātur*, Enn. Ann. 401 (du verbe *dēhortīrī*, Poen. 674); *dēque totandūt agrōrī*, Enn. Ann. 437; *disque tulissent*, Pl. Trin. 833; *cumque globata*, Lucre., II, 154; *disque supatis*, id., I, 651. A côté de *scortō postponet bonosimum officium* (Ep., I, xviii, 34), Horace dit *argentiō post omnia pōnās* (Sat., I, 1, 86). Ce sont là des survivances. La soudure du préverbe et du verbe est accomplie en latin dès l'époque républicaine. A l'imitation des vieux poètes, jointe à celle d'Homère, Virgile s'est permis *inque salūdatam* (Aen., IX, 288) et Ovide *inque cruentatius* (Mét., XII, 497), avec une « tmèse » du préfixe négatif (§ 879); cf. aussi *interque legendarē* (Géorg., II, 366) du composé *inter-legū* au sens propre d' « élaguer ».

§ 844. En même temps que le préverbe se soudait au verbe, la préposition s'employait de plus en plus devant le nom, notamment quand il s'agissait d'indiquer un rapport concret (§§ 788 et 811). C'est le résultat d'une tendance commune à toutes les langues indo-européennes.

Par exemple, pour marquer les relations locales, le latin dit régulièrement *habitō in urbe*, *ed in arbem*, *ueniō ex urbe*. Ce n'est qu'une survivance si les formes casuelles suffisent, sans l'aide d'une préposition, quand il s'agit de noms de villes (*habitō Rōmāe*, *ed Rōmām*, *ueniō Rōmā*, §§ 838, 821 et 833) ou dans de vieux tours comme *rūs ed* (Tér. Eun. 534), *fugī domum* « sauve-toi à la maison » (Pl. Men. 850).

L'évolution a été la même en grec. On trouve encore couramment en poésie : *ἴστωτι θεῶν προς* (E 367), *ἴργεται πόλεων* (Soph. Trach. 259), *γῆς ἀποία*; *ἔκθετι* (id. OEd. Col. 572); mais aussi *περὶ τὸν Λαγόν* *ἴδεται* (Esch. Pr. 854), *ἰν Ηὔπολι*

τίλητος (§ 42). Dans la prose attique l'emploi de la préposition est de rigueur (§§ 820 et 833).

Il est résulté de là que la forme casuelle a eu l'air de dépendre de la préposition. Aussi enseigne-t-on dans les grammaires classiques que les prépositions grecques et latines « gouvernent » tel ou tel cas ; que par exemple en latin la préposition *in* veut après elle l'accusatif ou l'ablatif suivant qu'il y a ou non mouvement. Ces formules, qui sont légitimes, traduisent la transformation qui s'est opérée dans la langue.

§ 845. Un verbe indo-européen ne « gouvernait » pas le cas de son complément ; mais le nom apposé au verbe se mettait au cas exigé par le sens qu'il exprimait lui-même. Cet état est encore reconnaissable dans les plus anciens textes grecs.

Ainsi un verbe comme *κλιω* peut s'employer seul, sans aucun complément :

B 56 *κλίσι*, φίλα.

Il peut avoir une apposition au nominatif (§ 815), ce qui s'accorde avec une valeur absolue, quasi passive, du verbe :

Esch. Pr. 867 οὐδέν δὲ θάπεστι βουλήτας,

κλίστην ἀνθίκη; μάλλον τὸ μαρτύριον.

(A cause du caractère aoristique de la forme, il convient d'accentuer ainsi, et de même par exemple *κλινώ* Soph. Phil. 682 ; cf. § 313 Rem.)

Il peut être accompagné d'un accusatif qui indique la chose entendue (§ 818) :

A 455 τῶν δι τε τριάδος δοῦμεν εἰ σύπειρι θάλυς ποιητή, ou d'un génitif (anc. ablatif, § 833) indiquant de qui ou de quoi provient ce qu'on entend :

A 453 ήδη μέν τοι ἵψει πάρος ἐξαυτοῦ τοιχοῖσι, ou d'un datif indiquant au profit de qui l'on écoute (§ 826) :

Ω 335 καὶ τὸ ἐξαυτοῦ οὐ κατίτενθε.

Il peut même avoir deux régimes à deux cas différents :

N 757 Ἐπειδὴς; ἐξαυτοῦ καὶ δῆμον.

Cf. Eur. Cycl. 120 : ἀξέσει δ' οὐδὲν κόθει; εἰπάντος τοῦτο.

La racine indo-européenne *kieu- n'appelait ni n'excluait aucun de ces tours. Le verbe avait son sens et sa valeur comme le nom les siens, et la forme de l'un ne dépendait pas de celle de l'autre.

§ 846. Progressivement les choses ont changé ; les verbes ont, comme on dit, « gouverné » les noms en leur imposant certain cas déterminé. Tel verbe latin comme *moneō* veut son régime à l'accusatif ; tel autre comme *doceō* au datif. Il y en a, comme *doceō* ou *rogō* (§ 819), qui se construisent avec deux accusatifs ; de même en grec ἀδιάστατος ou πρόστατος (*ibid.*). Les verbes qui admettent deux réctions (§§ 829, 834, 837) maintiennent le souvenir d'un état antérieur où les cas s'employaient suivant le sens et indépendamment du verbe (§ 840). Ainsi en latin classique *egeō auxiliō* équivaut à *egeō auxiliō*. Mais *egeō auxiliō* remonte à un emploi où l'on mettait en évidence la séparation entre le secours et celui qui parlait ; *egeō auxiliō*, à un emploi où l'on mettait en évidence l'ensemble du secours auquel celui qui parlait souhaitait faire appel. L'emploi de l'ablatif ou du génitif avec leur valeur propre était ici pleinement justifié. On expliquera de même qu'en grec πλάττειν « endommager » admette son régime à l'accusatif (Ψ 571), au génitif (*Théogn. 705*) ou au datif (*Esch. Eum. 661*) ; et d'autres verbes encore, comme πίγγάνειν « toucher » (acc. *Soph. Ant. 546* ; gén. *Esch. Ag. 663*, *Eur. Alc. 108* ; dat. *Pind. Pyth., IV, 528*).

§ 847. Le développement des conjonctions pour relier les membres de phrase est parallèle au développement des prépositions pour marquer le rapport des noms avec les autres mots. À l'origine la conjonction n'est qu'une particule qui souligne la valeur de la forme verbale ; mais celle-ci a par elle-même une valeur précise autonome. Ainsi de *rogō ut ueniās* « je te demande, puisses-tu venir ! » on est passé à *rogō ut ueniās* « je demande que tu viennes » (§ 940) ; ou encore de *negat quis*, *negō* « quelqu'un dit non, je dis non » (*Tér. Eun. 9*).

252), on est passé à *si quis negat*, *negō* « si quelqu'un dit non, je dis non » (§ 946). Pour le détail de ces développements, en grec comme en latin, v. §§ 938 et ss.

B. — ORDRE DES MOTS.

§ 848. L'autonomie des mots apparaît nettement dans la façon dont ils sont rangés.

En français ou en anglais, c'est la place du nom qui le plus souvent indique son rôle dans la phrase. On ne peut dire avec le même sens *le loup accusait le renard* ou *le renard accusait le loup*. La question de savoir qui accuse et qui est accusé est uniquement décidée par la place respective du sujet et du régime avant et après le verbe. En latin au contraire, dans le vers de Phédre, *Inpus argnebat nulpeum* (I, x, 4), c'est la forme de chacun des mots qui en indique le rôle. Aussi peut-on dire *nulpeum argnebat Inpus*, ou d'une façon générale mettre chacun des mots à la place qu'on veut ; les trois mots de cette phrase admettent six ordres possibles. A quelques vers de distance (Poen. 180 et 188) Plaute dit indifféremment *consilium placet et placet consilium*.

En grec et en latin, comme en indo-européen, l'ordre des mots n'a aucune valeur grammaticale ; c'est ce qu'on exprime souvent en disant qu'il est libre. Mais cette liberté est restreinte par le fait que l'usage tendait à établir pour chaque type de phrase un ordre habituel qui venait naturellement à l'esprit ; on ne s'en écartait pas sans raison. Le sentiment du rythme, déterminé par la longueur ou la valeur quantitative de certains mots, pouvait suggérer un ordre particulier. C'est surtout le caractère expressif de la place des mots qui entraînait une modification de l'ordre habituel.

Il y a par suite des différences dans l'ordre des mots, suivant le genre littéraire et suivant les auteurs. La poésie admet naturellement plus de liberté que la prose. Encore y a-t-il des distinctions à faire : la liberté est plus grande dans

la poésie lyrique que dans l'épopée, où beaucoup de tours sont fixés par tradition ; et la prose de Platon offre peut-être une plus grande variété dans l'ordre des mots que celle d'Hérodote.

En latin, les règles de la prose métrique auxquelles s'astreignent les écrivains et les orateurs imposaient à l'ordre des mots une contrainte analogue aux exigences de la poésie. Mais ces questions d'ordre des mots sont encore à peine effleurées, et l'étude de l'usage de chaque écrivain reste encore en grande partie à faire.

A consulter : J. Vendryes, *Le langage*, p. 167-168, avec la bibliographie citée, et notamment les travaux de L. Havet, Klockers, Marouzeau et Hjalmar Frisk. Une importante *Bibliographie zur imago manuscribti Wortschreibung* a paru dans *Wörter und Sachen*, VIII, 179 et IX, 194.

§ 849. En grec et en latin la phrase peut commencer par n'importe quel mot. Mais, en général, le mot mis en tête est un mot important. Dans une phrase qui fait partie d'un ensemble, le premier mot est d'ordinaire celui qui permet à la pensée de rattacher le plus commodément la phrase à celle qui précède. Dans une phrase isolée ou qui commence un développement, on met en tête un mot qui frappe l'attention.

Le grec fournit de cet usage des exemples à l'infini (v. Meillet, *Introd.*, p. 366). Ainsi Homère met le verbe en tête dans :

A 207 οὐδὲν ἵππο ταῖσσα τὸ σῖν πάντα;

A 442 εἴρω μὲν ἐπειδὴς ἀνθρώπον Ἀγαμέμνον, parce que c'est le mot principal : « je viens pour calmer ta colère », « je suis envoyé par Agamemnon ».

Mais il met le substantif en tête dans :

A 103 πάντα; δὲ μῆτρας ἑρπίνεις

ποιῶντας'; οὗτος δὲ οἱ ποτὶ λαζανέσσουτι λικτήν,

l'adjectif dans :

A 49 ἔτινη δὲ κλεψυδρή γένεται ἀργυρόποιος βασις

A 254 οὐ μῆτρας τελεῖται Ἀχαιῶν γαῖαν ιαῖναι,

le participe dans :

A 85 ορθότης πάντα είναι διεπίπειρον στη σύζητη,
l'adverbe dans :

A 359 αρχαλύματα τοῦ ἀνέλαστος οὐκέτι ἔμενεν,

A 453 τὸν πάντα τραπές τούτους τούτων τούτων... .

Ce sont les mots principaux de chacune de ces phrases qui sont en tête.

De même en latin :

dūis rēs simūl unū agere dēcretumst mībi « il y a deux choses à la fois que j'ai décidé de faire » (Pl. Merc. 1).

mīris modis dī lādōs faciunt hominibns « c'est extraordinaire comme les dieux se jouent des hommes » (id. ib. 225).

adducam ego illum iam ad te, si conuenerō « j'amènerai moi-même le personnage chez toi, si je le rencontre » (id. ib. 562).

miserior mulier me nec flet nec suit « pour la misère il n'y aura jamais, il n'y a jamais eu de femme comme moi » (id. ib. 700).

§ 850. La seconde place de la phrase était réservée en indo-européen aux mots accessoires, souvent enclitiques. Cette règle est la mieux établie de toutes celles qui concernent l'ordre des mots. Elle a souvent pour résultat de séparer des mots unis par le sens ; et c'est une preuve de plus de l'autonomie de chaque mot. Les mots accessoires comprennent des particules, des pronoms personnels, des indéfinis. L'usage indo-européen s'est fidèlement conservé en grec, par exemple dans la langue homérique, où les particules se placent toujours après le premier mot de la phrase :

B 763 οἶνος πάντα μήτηρ Φεγγούριος

B 638 Λευκάδη τοῦ γύναικος Ηλέας

B 485 δυτική γῆς θεοί ιστε.

Les pronoms se placent après les particules :

B 484 Επειτα νῦν ποτε, μεσσαν

B 26 Διός δι τοῦ οὐρανοῦ εἴμαι

B 41 θεῖος δι μου ἐκπέμψατο λαβεῖ

B 612 αὐτὸς γέρας οὐκεν δύοτεν ἀπεξι ἐνθρῶν Ἀγγελίουν.

L'indéfini s'intercale entre la ou les particules et le pronom :

B 238 ἵνα τι σι γέγονεις προσανέμενην τὰ και σῖσι

B 419 σοῦς ἄρτα γέρα σι ἴντερπειντε Κρονίουν.

Le nombre des mots accessoires n'est pas limité :

B 435 μάρκητε νῦν ἔτιδι ἀδεια λαγώνυμα.

L'indo-iranien et plusieurs autres langues observent le même usage que le grec. Il y en a des traces en latin : *Ideo ut argentum poscit* (Pl. Pers. 425) ; *quid me tibi adesse opus est* (id. Bacch. 989) ; *per ego nobis deos atque homines dicō* (id. Men. 990) ; *Caesar me sibi uellet esse legatum* (Cic. ad Att., II, 19, 5) ; *quod me cuncte rapit tempestas* (Hor. Ep., I, 1, 15).

L'usage de mettre le pronom entre le préverbe et le verbe est courant chez Homère : *ἴx τοι ἐρίω* (A 233), *πρό μ' ἐπιφύτε* (A 442). En latin, le tour *ab nōs sacrō* (§ 843) n'est qu'une survivance; il devait être régulier en italo-celtique, car le vieil-irlandais l'a conservé.

§ 851. En dehors des mots accessoires, dont la place est fixée après le premier mot, les autres mots peuvent occuper une place quelconque. Mais il y a dans toutes les langues une tendance à régulariser l'ordre. Il est manifeste, par exemple, qu'en grec le verbe tend à se placer au milieu de la phrase, encadré par les noms qui expriment le sujet, les régimes, les déterminations variées et dont la disposition est d'ailleurs variable. En latin, au contraire, le verbe tend à se placer à la fin.

Le type le plus courant de phrases grecques est fourni par les exemples suivants : « *αὐτίκα δι εἰ σθέντι ιπιστε, ἔνειψεν* » dès qu'il fut endormi lui apparut un songe » (Hérod., I, 34) ; « *ἔπισθε δι τοσού πατέροι ιπιτάξε τούτῳ εἴσεντι ιππεύ* » derrière l'infanterie il mit en ligne toute la cavalerie » (id., I, 80) ; « *ταῦτα μὲν τῇ Ηλυτίᾳ οἰνοχόει τοτει Αὐτίκας* » voilà ce que la Pythie répondit aux Lydiens » (id., I, 91). Le type le plus courant des phrases latines est au contraire *hoc illis Caesar liberáliter*

concessit (Caes. B. G., IV, 15, 5); *id factum ex suis hospitibus Caesar cognoverat* (id. ib., V, 6, 3); *Galli re cognita per exploratores obsidionem relinquunt* (id. ib., V, 49, 1).

On rencontre sans doute des dérogations à cet usage. Un ordre comme *καὶ γὰρ οἱ πρότεροι οἱ Μιλήσιοι τοῖς Νίσυροις τὸν πόλεαν Ἐρυθραῖον συντίθενται* « autrefois les gens de Milet avaient aidé ceux de Chios dans leur guerre contre Erythrée » (Hérod., I, 18) n'est pas rare en grec. Et le latin offre des ordres comme : *augēbūt̄ auxiliōrum cōtidie spes* (Caes. B. G., VI, 7, 5) avec le verbe en tête, ou même *hic negotio conficiō Labitium reuertitur Agadincum* (id. ib., VII, 62, 10) avec le verbe au milieu. Mais la tendance générale indiquée plus haut n'en apparaît pas moins nette lorsqu'on examine l'ensemble de la prose d'Hérodote ou de César. Il conviendrait d'étudier à part les divers types de dérogation ; on découvrirait sans doute les raisons qui les justifient. Le désir d'enchaîner les phrases dans un développement suivi détermine certainement pour une large part l'ordre des mots de chacune d'elles.

A consulter : sur la place du verbe en latin, P. Linde, *Glotta*, XII, 153 ; en grec, P. Fischer, *Glotta*, XIII, 1 et 189.

§ 852. Il y a d'autre part certains types de phrases où l'ordre des mots est sensiblement toujours le même. Ainsi l'usage grec est de dire *τίσσει τῷ βουλῇ* ou *τῷ τίκτῳ* ou *τῷ κτενῷ* en mettant le verbe en tête de la phrase ; on en peut voir des exemples à chaque page du *Recueil* de Ch. Michel. Le latin dit généralement aussi *plaruit sententi* ou *populo*.

Dans les dédicaces le grec met généralement le verbe au milieu ; les mots qui désignent le donateur, le donataire et l'objet donné encadrent alors le verbe : *'Αγάθειας ἀνθεκτὴ τὸν ναὸν Σαράπαντος* (Coll. 3, 79 : inscr. d'Astypalaia). De même dans les signatures : *Ιούρης ἵντερος Ἀθηναῖς* (C. I. A., I, 335). Cf. Wackernagel, *J. F.*, I, 429 et Kieckers, *die Stellung des Verbs*, p. 80.

Dans les ouvrages historiques, la phrase qui introduit un discours direct commence généralement en grec par le verbe : οἶτεν εἰ πάροι (Hérodote, I, 120) ; λέγει Ἀπείλευς πετεῖ ταῦτα (id., VII, 51) ; ἀμείβεται πρὸς ταῦτα Ζεύς (id., VII, 52). Cf. Kieckers, *op. cit.*, p. 64.

Il n'est pas douteux qu'une discrimination plus exacte des divers types de phrase n'amène à découvrir l'ordre des mots habituel à chacun.

Dans le cas particulier de la phrase à verbe « être », les recherches de M. Marouzeau ont abouti à une série de conclusions fermes pour le latin (*La phrase à verbe « Être » en latin*, Paris, 1910). D'autres recherches du même genre seront certainement fructueuses.

C. — GROUPES DE MOTS.

§ 853. Les mots essentiels de la phrase ont souvent besoin d'être complétés ou précisés par d'autres. En dehors des mots accessoires qui portent sur l'ensemble de la phrase et servent souvent à relier les phrases entre elles, il y a des noms qui déterminent d'autres noms et des noms qui déterminent des verbes. Tout cela crée à l'intérieur de la phrase certains groupements de mots, qui d'ailleurs n'empêchent pas les mots de conserver leur autonomie. Les mots que groupe le sens ou la grammaire ne sont pas toujours voisins dans la phrase : c'est-à-dire que le groupement des mots, avant tout psychique, n'est pas nécessairement réalisé par la parole (v. § 850).

a. — *Groupe nominal.*

§ 854. Les divers types de détermination dans le groupe nominal se trouvent réunis dans le vers d'Homère :

A 370 Χρήση; δὲ εἴπει; εἰπεῖς; εἰπεῖς; Αρέλλαντος, où l'on trouve à la fois un substantif apposé (groupe Χρήση; εἰπεῖς),

un complément au génitif (*λιπός*; 'Απέλλωνες) et un adjectif apposé (*ιαστρός*; 'Απέλλωνες).

L'adjectif n'est nullement lié au substantif. Il est généralement au même cas, au même nombre, et, ce qui est le trait caractéristique de l'adjectif, au même genre (§ 797), mais parce qu'il s'applique au même objet. D'ailleurs il ne manque pas d'exemples où l'accord en genre et même en nombre se trouve sacrifié au sens : *φύλι τίκτυσεν* (X 84), *ταινῶς θάλος χρήσεν* *διαγεγένεσαν* (§ 157, cf. § 90, § 477), *ποιλός περιπέτειον* *θυμός* *τραπέζαντα* (Σ 604, cf. § 15), etc. L'adjectif ou participe est réellement ici en apposition à l'idée exprimée par le substantif. On peut comparer en latin l'exemple de Lucrèce cité au § 877, *sors... grandae*.

§ 855. L'adjectif est souvent éloigné du substantif, pour peu que les besoins de l'expression le demandent. Platon écrit :

τίνει τον πατέρα της σύζυγον προτεραρίαν (Crat. 414 D)
« on pourrait ajuster tout mot à tout objet »; et Eschyle :

εἰπεις λύσαντα τερπα φύγει φύλη πίρην

προνομούς ἀντεῖ (Choeph. 89)

« vais-je dire qu'à un cher époux j'apporte le présent d'une chère épouse ? »

C'est la même disjonction qui s'observe dans une phrase latine comme : *stantem stantib[us] sanguini dare amicum amicam* (Pl. Stich. 765) « l'amant debout embrasser sa maîtresse debout ! »

Des constructions comme *βιάζεται τίρηται κέκρου* (Prom. 284) ou *βιάνται τίρηται πνευμάτων* (Ajax 674) ne manquent pas chez les tragiques. En latin, dans l'hexamètre dactylique, on répartit souvent entre les deux hémistiches le substantif et l'adjectif qui s'y rapporte. Ainsi font Virgile (Buc., I, 2) :

Sylvestrem tenui Mūsam medīlōris autēmā

Catulle (64, 310) :

at roseo niveas residebant vertice nittac

Tibulle (III, 1, 9) :

Lūtea sed uincum innolnat membrāna libellum

Ovide (*Mét.*, III, 427) :

In rita fallaci quotiens dedit oscula santi.

Juvénal (III, 207) :

Ei diutina opici rôdabant carmina mœrs.

La tradition s'en maintient jusqu'aux bas temps ; ainsi chez Fortunat (*Carm.*, VIII, 18) :

Barbara fraxinetis pinguitur râua tabellis.

L'usage de séparer l'adjectif du substantif par une préposition qui les régit est fréquent en latin et se rencontre aussi en grec : γεννητος εὐερετευπόσιλις (Hérod., VII, 15) ; *magna cum curâ* (Plaute, *Men.* 895).

§ 856. Le caractère d'apposition qui est dans l'adjectif est souvent sensible chez Homère ; ainsi dans des vers comme

τ 118 οὐδὲ τὸν ἀπειρότατον γεγένναν

ἄγραν

« là naissent d'innombrables chèvres qui sont sauvages ».

H 264 ἀλλ' ἀναγασσάμενος λίθον εἷλετο χειρὶ πορεύεται

καίμενον οὐ πεζὸν μέλαντα, τρέχυντε μέγαν τε

« en se reculant il saisit de sa forte main une pierre, qui se trouvait dans la plaine, noire, rugueuse, immense ».

On le retrouve dans la prose attique : πλευνέστηκε, ἀνέρες, 'Αθηναῖσι, μήν γένεται Φύλακεψ (Dém. 18, 60) ; μεγάλοις ψήν τιμηρίοις ἐπιθεῖσι (Lys., I, 22). Il faut traduire : « un avantage qui est grand », « des preuves qui sont fortes ».

Le latin fournit maint exemple analogue :

redde cantōnein uteri p̄t vīnō nouam « en échange de ce vin vieux chante moi une chanson qui soit neuve » (Pl. Stich. 768) ; *addice tuam mult̄ meretricem minusculam* (id. Poen. 498) « celle qui est toute petite » ; *hīc p̄p̄posuit nob̄s exemplar̄ Ulixen* (Hor. Ep., I, II, 18) « un exemple qui est profitable » ; *prāta fl̄rida et gemmea trifolium aliisque herbas teneras semper et molles et quasi novas alunt* (Plin. Epist., V, 6). Le vers de Rutilius (*De red. suo*, 166) *dicere nō possunt lūmina sicca Vale* doit se comprendre : « mes yeux ne peuvent dire adieu sans pleurer » (*sicca* = en restant secs).

Sur cet emploi de l'adjectif en apposition avec une valeur d'attribut, v. encore § 872.

§ 857. En grec et en latin, certains adjectifs en fonction d'épithètes ont souvent une valeur de limitation, c'est-à-dire qu'ils mettent en valeur une partie seulement de la notion du substantif auquel ils sont apposés. Ainsi ἡχτή γενή « l'extrême de la main » (E 336), πίσση ιχαρη « le milieu du jour » (Pind. Pyth., IX, 113 = 199), τὸ ἀποτέλεσμα (ἀπότελεσμα) « le reste du chemin » (Xén. An., III, 4, 46), τοις ἀπόστολοις τοῖς θυργάζοις ἀπίστολοις (Eur. Cycl. 159). En latin, *summus mons* « le haut de la montagne », *intra a pectore* « du fond de la poitrine » (Virg. Aen., I, 375), *ad capillum summum* « jusqu'au bout des cheveux » (Pl. Ep. 623), *ad inflatum ventrem* « jusqu'au bas du ventre » (id. Stich. 236), *in primis fabula* « au début de la pièce » (Tér. Ad. pr. 9), *ratiō maxima* « le plus fort du compte » (Pl. Trin. 413), *reliqua orationis ina* « le reste de ton discours » (Cic. de Fin., II, xxvii, 85).

Le même fait s'observe dans des composés où l'un de ces adjectifs constitue le premier terme : ἀπεθίνετο « dessus du tas », *meditullium* « milieu du sol » (§ 642), *meridiēs* « milieu du jour » (§ 98 Rem. II), etc.

§ 858. Le rôle joué par le génitif adnominal ne diffère pas du rôle de l'adjectif. Les deux rôles ont d'ailleurs été longtemps en concurrence (§ 832); mais les langues indo-européennes tendent généralement à substituer le génitif à l'adjectif. Pourtant, en vieux-slave, l'emploi de l'adjectif a prévalu.

En cas de noms propres, l'adjectif se rencontre souvent chez les poètes grecs, notamment quand il s'agit de noms de divinités : τῶν Ἡρακλεῶν οὐλῶν, Phil. 262; τῶν Ἡρακλεῶν θάλασσαν, Trach. 913; βίοι Ἡρακλείη, Λ 690 (à côté de Λίβειας βίοι, Y 307). Homère dit ὁ πρώτης κατάπλετος (E 741), Ἀγελαύουνοντος ἔλασσον (γ 264), ιππονού τοις Ἀγελαύουνοντος (Ψ 525), Οἰδουρίους τοις ἔλασσον (σ 353), ἔλασσα τρόπαιον (N 262); ce sont probablement des éolismes. Dans les patronymiques en effet,

L'usage de l'adjectif au lieu du génitif est caractéristique de tout le groupe éolien ; Τιμῶνες; ou Τιμῶνες; (*οἰς;*) « fils de Timon » ; cf. hom. Τέλεμονες; οἴην « fils de Télamon » (A 591), mais Δῆται; οἱ εἰπόμενοι Ἐρυθροί (Hy. Merc. 145). On a signalé au § 583 Rem. le développement des noms propres en *-ins* en latin (*Claudius*, *Flaminus*, etc.).

En cas de noms communs, l'usage de l'adjectif s'est conservé dans quelques exemples grecs et latins surtout en poésie : ταῖπες; φίνος; (Esch. Sept. 44), νῖστρον τῷ βασιλεῖ (id., Pers., 8), πατρίδα λέεται « la voix paternelle » (Pind., Ol., VI, 62) ; *eritis filius* (Plaut. Most. 83, 349, etc. ; Tér. Andr., 602) ; *eritis concubina* (Pl. Mil. 458, etc.) ; *supplicium stimulatum* « le supplice du fouet » (id. ib. 511) ; *spes cœnatica* « l'espoir d'un dîner » (id. Capt. 496) ; *idunnæ lénōniae* « les portes des lénônes » (id. Asin. 241) ; *wōx muliebris* « une voix de femme » (id. Rud. 233), *sector sōndrius* « un coupeur de ceintures » (§ 41) ; *metus hostilis* « la crainte qu'inspirent les ennemis » (Sall. Jug. 41, 2 ; cf. οἱ ἀλλαχτεῖς φίλοις « la crainte qu'inspirent les Gaulois ») ; *vinum dominicum* « le vin du maître » (Petr. Sat. 31). Sur tous ces faits, cf. Wackernagel, *MH. de Saussure*, p. 137 ; Hofmann, *Umg.*, p. 160, Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 20, et Löfstedt, *Synt.*, I, 107.

§ 859. Un lien s'est établi entre le nom et ses déterminants apposés. Ce fait a amené la constitution de groupes nominaux.

Au vers 3 du chant A de l'Iliade,

τοῦλλα; οἱ ιθίους φυγῆς "Αἰδη πολεμήσιν
τρίποιν

τοῦλλα; est en fait apposé à φυγῆς au même titre que ιθίους; et que τρίποιν, et sans former groupe avec les mots suivants ; mais il suffit d'observer une suite de mots apposés de ce genre pour comprendre comment sont parvenus à se constituer des groupes nominaux autour d'un substantif qui les régit.

§ 860. *Développement de l'article. Le démonstratif *to-*

(§ 741) a tendu de bonne heure, par suite de son sens propre, souvent anaphorique, à former groupe avec le nom suivant. Chez Homère, ce démonstratif a encore sa valeur pleinement démonstrative ou anaphorique. Dans le passage A 165-167, τὸ μὲν πιστόν et οὐ τὸ γέρον ; sont opposés en partie par l'emploi des deux τό. Le sens est presque « ce qui est la plus grande part » et « ce qui est ta récompense ». Mais il subsiste que οὐ est groupé avec πιστόν et avec γέρον. Un démonstratif ainsi groupé tendait à s'affaiblir ; *τό- a pris peu à peu le rôle d'un outil accessoire, étroitement lié au nom suivant, et servant à marquer que ce nom est déterminé. Pas encore réalisé dans les poèmes homériques, ce procès est achevé dès les plus anciens textes connus de tous les parlers grecs. Il ne s'agit pas d'un fait général préhistorique, mais d'un développement historique parallèle, dont le point de départ seul est de la date du grec commun. Voir Humbert, *Synt.*, p. 47 et ss.

§ 861. La valeur démonstrative de *τό- est encore sensible dans bien des textes classiques. Dans la phrase de Platon (*Lois*, 701 E) : ἐπεὶ δι τὸ ἄκρον ὀγκώστων ιατρίων, τοῦ μὲν δουλείας, τοῦ δι τούτων, οὐ κυρήγεγκεν σῶτε τοῖς; σῶτε τοῖς; les génitifs τοῦ et les datifs τοῖς; sont encore des démonstratifs, tandis que dans τὸ ἄκρον, τὸ est article.

Dans un proverbe comme δι; ταῦτα; οἱ γέροντες (Ar. Nuées 1417), il faut comprendre : « ceux qui sont vieux ». Le singulier οἱ γέρων a la même valeur dans : οὐ μάνη οἱ γέρων δι; ταῦτα; γέροντες ἔν (Platon, *Lois* 646 A) et dans :

I' 109 δι; δῆ γέρων ματέγετον, ἀμα πρίσσω ναι ἐπίσσω
· λαδέσσα.

Le français dirait en pareil cas « un vieillard » (au sens de : « quiconque est vieux » ou « quelqu'un de vieux »).

L'article sert souvent en grec à marquer la possession : ἀβαῖτος (Δαρεῖτος) τὸ εὐθὺς ἀμφοτέρῳ ἐπειναῖ : Darius voulait que ses deux fils soient auprès de lui » (Xén. Anab., I, 1, 1) ; ζελῶ
ετ τοῦ γε, τοῦ δι τούτων επειγόν « je t'envie pour ta prudence, pour ta lâcheté je te hais » (Soph. El. 1027) ; τὸ σοῦ μα κύριος

τοῦς λέγους εώστις ιεροῖς « en sauvant ton corps tu sauveras les discours que je t'ai confiés » (Eur. Iph. T., 765). Cette valeur possessive vient de l'ancien démonstratif.

§ 862. L'emploi de l'article en grec est en grande partie réglé par le caractère démonstratif qu'il tenait de son origine. Ainsi dans les phrases de portée générale, les termes abstraits ont l'article quand ils peuvent se ramener à des notions concrètes (personnification, groupes de personnes ou d'objets) : ἀλλὰ γὰρ οἱ δίκαιοι τῆς φύματος κατεγορεῖν πούτε τὴν ἀνθράκων λατζόρετον (Isocrate, III, 4) ; οὐταντὶ νῦν πονηρίᾳ τιμάται, τὰ χρηστὰ δὲ ἐπαρθίστηται, οὐταντὶ δίκαιοι καὶ τὸ συμφέρον ἔτταται τοῦ φύγοντος, τοῦτο κάποιο πάντα χρήτοις θεράπευται (Dém., XXV, 75). Dans ces phrases, « la force, le courage, la méchanceté, l'envie » sont mis pour « les hommes forts, courageux, méchants, envieux ». Mais il n'y a pas d'article dans : βία γὰρ ἐρωτεῖ; οὐχ ἀποτελεῖ; (Plat. Banq. 196 c), τακτικὰ δὲ νίκαις τε καὶ αλογίαις καὶ ὀρθίνεις (id. Républ., 444 E), parce que les mots βία ou τακτικὰ conservent leur valeur abstraite. Il n'y en a pas non plus dans : πάτητων χρεδάτων μάτρον ἀνθρώπων εἶναι (Plat. Théét. 152) ou même dans : κάμηλον ἵππος φεύγεται (Hérod., I, 80), parce que l'homme ou le cheval sont conçus d'une façon abstraite et générale. Pindare emploie l'article dans : ἡ δὲ ἀρετὴ κλείνεται ἀσθεῖαι; γρενία τελεῖται « la vertu (= les gens vertueux) se perpétue par des chants illustres » (Pyth., III, 114), mais non dans : Βιάπειρα τοι βροτῶν τιλεγγος « l'épreuve fait connaître les mortels » (Ol., IV, 18). L'article gagne d'ailleurs du terrain au cours de l'histoire de la langue. Sur l'article avec les noms propres, v. Humbert, *Synt.*, p. 51 et ss.

§ 863. Dès que l'article a été constitué, il a servi à donner une structure au groupe nominal. C'est l'article qui marque l'unité du groupe dans des phrases comme : Σετ πατέσις; κατανοοῦτε τὸ θρήνον γένος; τρεῖς τῷ τοῦ ἀρρένων γένει (Plat. Lois 805 D) ou τοὺς μὲν γὰρ κίνες; τοὺς γαλακτοὺς τὰς μὲν τριπέτας; διδέσσονται, τὰς δὲ νίκαις ἀριθμοῖς (Xén. Anab., V, 8, 24). Si, au lieu d'insérer l'adjectif entre l'article et le substantif ou de le postposer

avec répétition de l'article, on l'isole de l'article, l'adjectif n'est plus groupé et conserve sa vieille valeur appositionnelle (§ 856). Que l'on compare les phrases de Platon : τὰ κακά ταῦτα χρώματα προστίθεμεν (Rép. 420 C) ou d'Anistophane : ίδετε θηθυμούντας τὸν παιδικὸν τὸν ἄριστον (Acharn. 643) aux phrases de Xénophon : τὴν φυγὴν κρατιστὴν τῷ ἀνθρώπῳ ἐνίσχε « il a insufflé à l'homme une âme qui est très forte » (Mém., I, 4, 13), οἵτις τοῖς τὴν λίθινην καταλαμπήσαντοι τὰ χρώματα μηδέντερα ἔχουσιν « brûlés du soleil ils ont la peau plus noire » (Mém., IV, 7, 7). L'opposition de ces phrases et des précédentes marque combien l'attique est loin du type indo-européen. Le développement de l'article, qui prend de plus en plus d'extension dans l'usage populaire (notamment devant les noms propres), atteste une transformation de la structure de la langue. Voir Gildersleeve, *Syntax of classical Greek*, part II, 1911.

REMARQUE. — Employé devant l'infinitif, l'article a donné à celui-ci la valeur d'un substantif (§ 909). Certains prosateurs, surtout à l'époque impériale, ont employé l'article pour substantiver une proposition infinitive et même une proposition quelconque : ainsi εἴδει τοῦ πάντων τίλιον επάρτηκε Φίλιππος ἢ τῷ πρότερος μηδὲ τοῖς πράγμασι γέγνεσθαι « ce qui a contribué plus que tout au succès de Philippe, c'est qu'il a trouvé le premier prêt à agir » (Démost., VIII, 11), τούτους μακάρους θυσίας τῷ τοῦ Φιλίππου ἑπεργανοὶ εἴπειν εἰπεῖσθαι « ce qui les a amollis, c'est la conviction que Philippe était avec eux » (id., XIX, 54), ἡνὶ τῷ δέοντι τοῦ πατέρος τοῦ θεοῦ αἴσθησαν, ειδι, τῷ δέοντι ιστὶ καὶ ἤτινα τοῦ τοῦ πάτερος αἴσθησαν « quand nous aurions indiqué son pouvoir et ses doas, nous aurons presque dit qui il est et quelle est sa nature » (Ael. Arist. à Sarapis, 45, 15).

§ 864. Le latin littéraire s'est fixé en un temps où cette transformation n'était pas accomplie. Il n'a donc jamais eu de groupes nominaux aussi liés que le grec. C'est seulement à la période romaine que l'article est né, attestant en latin une transformation que le grec avait réalisée dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ. En latin, *ille* n'est qu'un démonstratif, même là où il peut se rendre par l'article en français : *quid illum miseram excrucias?* « pourquoi tourmenter la pauvre fille? » (Pl. Mil. 1068 ; cf. Rud. 1083). Certains emplois, comme *ille meus*

(*placet ille meus mihi mendicis*, Stich. 133 ; cf. Aul. 659, Capt. 28), *ille Juppiter* (Amp. 461 ; cf. Aul. 704), ou *illi ceteri* (*nibili facio quid illis faciat ceteris*, Mil. 168) annoncent l'article de l'italien (*il mio, il Tasso*) ou du français (*les autres*), mais la valeur démonstrative y reste toujours sensible. Voir G. Wolterstorff, *Glotta*, X, 62 et ss. et F. Müller, *J. F.*, XLIII, 1 et ss.

L'absence d'article défini se fait sentir en latin dans des phrases comme T. Liv., XXXIX, 8, 6 : *mixti feminis viris. acetatis tenerae maidibus* ou Ovide Mét., I, 19-20 :

*Frigida pugnabant calidis, bâmentia siccis
mollia cum dîris, sine pondere habentia pondus,*
où *sine pondere* équivaut à un grec τοι; avec βάρος.

§ 865. Comme article indéfini, le grec a peu à peu développé l'usage de l'indéfini τις ; mais, jamais τις n'a pris en grec le rôle de l'article un du français. Dans des exemples comme

p. 501 ξενός τις διστηνος ἀλτητέστι κατίδι βόμβα
x 552 Ἐλπήνωρ δέ τις εσκε πεντατος;

A. 722 Εστι δέ τις πατερώς Μηνούπιος τις ἄλλοι βαζίλειον,
l'indéfini τις et les substantifs avec lesquels il a l'air de s'accorder sont en réalité indépendants ; il y a seulement apposition. Plus tard, un lien plus ou moins étroit s'est établi entre eux : ἀνθρωπίς τις « un homme » ; διειδῶν τινα λέγεις καὶ θευματῶν ἀνθρα « tu parles d'un homme merveilleusement habile » (Plat. Rép. 596 c). L'indéfini τις est parfois accompagné de εἰς (Soph. Ant. 269) et τις tout seul se rencontre dans cet emploi, surtout dans le Nouveau Testament comme en grec moderne. On lit déjà εἰς τὸν τιλετῶν Eschin., I, 26, 7 ; cf. Aristoph. Ois. 1292. De là iv μις (τιμέρα), Luc, V, 17 et εἰς γραμματικός, Matth., VIII, 19.

En latin, *quidam* a souvent un emploi semblable : *corpuscula quaedam lenia* (Cic. de nat. deor., I, xxiv, 66), *incredibilis quaedam ingenii magnitudō non desiderauit indecilem usas disciplinam* (id. Acad., II, 1, 2) ; *Crassum seruidinem quendam*

de studio dicendi intulisse (id. de Orat., I, viii, 29), *annuntiatum Simonidi iuuenes stôre ad ianuam duos quidam* (id. ib., II, lxxxvi, 353). On rencontre d'autre part dès la vieille langue le numéral *ānus* au sens de « quelqu'un », soit avec un adjectif apposé, soit avec une autre apposition : *ānum uidi mortuom ecferri foras* « j'ai vu porter quelqu'un en terre » (Pl. Most. 1001), *ānum quaerō qui praedicem...* (id. Ep. 453), *āne de capillatis* (Catulle, XXXVII, 17 ; cf. le grec *τις τῶν τοιτῶν*) ; ou même tout seul : *tradidit āni* « à quelqu'un » (Ov. Mét., VI, 578) ; *rapta ab āno tuba prosiluit ad flumen* (Suet. Caes. 32). Dans certains cas, le sens paraît très voisin de celui de notre article indéfini : *ibidem nra aderit mulier lepida* (Pl. Pseud. 948), *forte ānam adspicio adolescentulam* (Tér. Andr. 91), *sicut ānus paterfamilias his de rebus loquer* (Cic. De Orat., I, xxix, 132). Pourtant, c'est seulement à l'époque romaine que l'article indéfini a pris place dans la langue.

REMARQUE. — En latin comme en grec, le nom de nombre « un » s'emploie avec un superlatif au sens de « entre tous, particulièrement, si jamais il en fut » :

M 243 εἰς οὐλῶν ἐπιστος, ἀμύνεσθαι ταῦτα μάζης.

Plaut. Truc. 251 : *Sed est hunc unus inter omnes dilectissimus* (cf. Most. 983) ; Cic. Phil., II, 3, 7 : *contentiū cunctū annū gladiatore n̄t̄quissimum*.

b. — Groupe verbal.

§ 866. Le groupe verbal est moins fortement lié que le groupe nominal, parce que le verbe se suffit davantage à lui-même.

On sait (cf. § 840) que le pronom personnel sujet n'est généralement pas exprimé : *scid* tout court signifie « je sais ». L'addition du pronom donne un sens spécial : *ego scid* « moi, je sais » ; *scid ego* « oui », ou « si, je sais » (cf. Marouzeau, *La place du pronom personnel sujet*). Au contraire, en français, le pronom sujet est un élément indispensable de la forme verbale : Du latin au français, la valeur du pronom s'est trans-

formée ; de mot autonome il est devenu outil grammatical. On peut suivre cette évolution depuis le latin populaire (v. Bourciez, *Elm.*, § 232 a et 312 b).

Ce qu'on appelle l'accord du verbe et du sujet est un simple résultat de l'apposition, aussi bien à la 3^e personne qu'aux deux premières. En grec έχει tout court signifie « il est venu » ; si l'on dit Θεμιστοκλής έχει pour préciser la nature du sujet, c'est par une apposition identique à celle qui a lieu quand Thémistocle parle lui-même : Θεμιστοκλῆς έχει ταῦτα εῖ (Thuc., I, 137, 4).

Sur les règles d'accord, v. §§ 874 et ss.

§ 867. Autour du verbe peuvent se grouper des compléments ou déterminations variés : substantifs régimes accompagnés ou non d'une préposition, adverbes, infinitifs ou participes en construction avec le verbe. Originellement, tous ces éléments étaient indépendants du verbe. Le lien qui unit le substantif régime direct au verbe qui le régit s'est développé avec le temps. La construction *amē patrem* résulte de la juxtaposition de deux mots autonomes, comme on le voit par des tours tels que ἄτινα δινός ῥεγαῖ (Hor. Od., II, xvi, 1), où il y a deux accusatifs (v. § 819), ou εἰδέχουσθε πατέρα τὸν τιμωντάς (Eur. El. 231), où le substantif est en apposition à l'idée exprimée par le verbe : « puisses-tu avoir le bonheur en récompense de très douces paroles ! »

REMARQUE. — Le cas particulier des préverbes a été étudié au § 843 ; celui du verbe copule le sera au § 873. Sur l'infinitif et le participe, voir §§ 890 et ss.

CHAPITRE II

STRUCTURE DE LA PHRASE

I. — PHRASE VERBALE ET PHRASE NOMINALE.

§ 868. L'élément essentiel de la phrase est le prédicat, c'est-à-dire ce que la phrase a pour objet d'affirmer (d'énoncer). Cet élément peut être nominal ou verbal. La phrase est donc dite nominale ou verbale suivant que le prédicat est un nom ou un verbe.

Soit le passage de Platon (*Théag.* 122 D) : *τι καλέντες ένορκον τῷ γνωμονῷ ; τί αὐτὸν προστίθεται μάτην ; — Θεάγης ένορκον αὐτῷ, ὁ Σύντροφός του. — Καλέστε γε, ὁ Δημόσιος, τῷ σει τῷ ένορκῳ οἴονται λεπτομένες.* Il y a ici deux phrases nominales, la première et la troisième, et deux verbales, la seconde et la quatrième.

§ 869. Le sujet est ce à quoi s'applique le prédicat ; mais il n'y a lieu d'énoncer expressément le sujet que s'il n'est pas connu de l'interlocuteur ou du lecteur. S'il est connu, on peut se dispenser de l'énoncer (cf. § 455) ; par suite on peut dire *sei* tout court. Comme le verbe exprime la personne à lui seul, le latin *nēnī aldi uici* présente un groupé de trois phrases verbales, composées chacune du seul prédicat, sans sujet exprimé. Dans la phrase nominale, le sujet peut manquer également. On lit dans Platon *Théag.* 130 D à la suite d'une interruption : *ἄντετον μὲν, ἄλλοι; οἱ.* Cette réplique constitue une double phrase nominale sans sujet exprimé : « Incroyable, mais vrai. » De même en latin : *ridiculum!* (Tér. Andr. 474, 712, etc.), *ūerum* « c'est vrai » (id. Ad. § 43) ; et au perfectum médio-passif (§ 445) : *sapienter factum a nobis* (Pl. Bacch. 295 ; cf. Most. 449) ; *factum* (id. Trin. 127, 429, etc.) ; *deaslor mibi nisa amare* « par Castor elle me

parait bien éprise » (id. Cist. 118) ; *factum* ; *nōn fābula* « c'est arrivé ; ce n'est pas un conte » (Petr. Sat. 76).

§ 870. La phrase verbale est à deux termes toutes les fois qu'il y a lieu d'indiquer expressément un sujet : *Caesar nēnit.* Quand il y a des compléments, ce sont des déterminations du verbe ; ils appartiennent par conséquent au second terme de la phrase : *Caesar Rōmānū nēnit.*

La phrase nominale a presque toujours deux termes : *πλαίσιον γάτων* « c'est une plaie qu'un méchant voisin » (Hés. Oeu. 346), *κριόσον γάρ βασιλεύς* « car le roi est plus fort » (A 80) ; *vixit δέ αὐτοτέρῳν* « la victoire est à tous les deux » (Ψ 736), *ἀργεῖον τέλος* « lente est la déesse » (Eur. Ion 337) ; *ἴψι οὐδὲν θάγησε* « j'en ai du chagrin » (E 759) ; *salua rēs* « tout est sauvé » (Pl. Rud. 172), *scitum syngraphum* « le contrat est joli » (id. As. 802), *facilis descensus Averno* (Virg. Aen., VI, 126), *possere fata tempus* (id. ib., VI, 45), *in landis origo* (Stace Sil., V, 3, 190).

Les exemples de pareille phrase nominale, sans aucune forme de verbe « être », sont nombreux en grec ; ils sont même la règle dans certains tours, par exemple quand le prédicat est un substantif indiquant une possibilité (*χρή*), une nécessité (*ἀνάγκη*), un espoir (*ἱλπυρί*), un chagrin (*ἰνίχ*), etc. ; cf. Meillet, *M. S. L.*, XIV, 16 et ss. En latin au contraire, la phrase nominale contient le plus souvent le verbe « être » en fonction de copule (v. § 873) : *nunc certa rēs est* (Pl. Capt. 778).

§ 871. En latin comme en grec, la phrase nominale pure est d'usage dans l'expression des vérités générales : *iv̄ tō̄ p̄p̄-vīt̄ γάρ μαζīv̄ f̄āst̄s; bīs;* « le plus grand bonheur est de ne pas penser » (Soph. Aj. 554) ; *summum iñs suum̄ iniāria*, proverbe cité par Cicéron, de Off., I, x, 33.

Un adjectif neutre est alors fréquemment employé comme prédicat (§ 877) : *κακὸν δέ ἀντιμέτωπον βάσιτον* (i. 464), *πιθανόντα* *τίτινεν* (A 274) ; *ἀρχέτον ω; σπίνετε;* « on ne peut dire à quel point il est rusé » (Arist. Ois. 426). Cf. en latin l'emploi de

sudare (Lucr., II, 1) et de *mirum* (id., V, 1238) : *quid mirum si se tenuunt mortalia saecla* « quoi d'étonnant si les mortels s'humilient ». Comme on le voit par ces derniers exemples, le sujet d'une phrase nominale peut être aussi bien une proposition complétive qu'un infinitif.

§ 872. Dans la phrase verbale, le verbe prédicat est parfois accompagné d'un nom en apposition, qui est réellement le prédicat d'une phrase nominale. Il y a des phrases nominales-verbales qui combinent à la fois les deux types distingués plus haut. Ainsi chez Homère : Il 156 πείλλε; γέρας τοις παρτόσος ἐπέται τοι εἴη « il gisait, énorme, les membres étendus ça et là » ou Σ 472 εἰ μή μοι κακός; εἰδέται εἴδε μή « il ne me paraît pas mauvais ni issu de mauvais ».

L'usage s'en est conservé : νῦν καὶ κατεῖ; καὶ θεστ; ἀγθόνειαν (Dém., XVIII, 46), ταχίς; οὐτε Μαν (Pind. Pyth., IV, 319), ἐπεπάσις; ἔπειθε (Luc. Philops. 6) ; en latin : *cadit praetereps* « il tombe la tête en avant » ; *utere felix* « uses-en avec joie » (sur des vases) ; *citus ē cānis exilit* (Pl. Amp. 1115) ; *excolimur teneri* « on prend soin de notre éducation dès la tendre enfance » (Ovide Trist., IV, x, 15) ; *cānus seruiō* « je suis esclave avec des cheveux blancs » (Phèdre App. 18, 10) ; *subtilis ueterum index et callidus audis* (Hor. Sat., II, 7, 101) ; *quae incedunt* « comment s'appelle-t-elle ? » (Pl. Bacc. 473).

L'adjectif équivaut alors fréquemment à un adverbe du français. En grec même, à côté de γέρε; γενεράρη (Hy. Herm. 273), on dit γέρες; γενεράρη (ib. 376) ; et ce dernier tour est le plus fréquent : γέρες; ιτε; κατεῖ δεῖται (A. 424), παραγνατεῖ; καὶ λαζαρεῖ (Eur. Héc. 914), κατεῖ Εἰρη; παραγνατεῖ; (Aristoph. Guèp. 774), ἐξενδιέσθε; εἰρητεῖ (Z. 42). Il a son pendant en latin : *seruit in caelum redeas* (Hor. Od., I, 2, 45), *ibant obsciri* (Virg. Aen., VI, 268), *superior stābat lupus* (Phèdre, I, 1), *candidus imperii* « communique-le-moi franchement » (Hor. Ep. I, vi, 69). On observe des faits analogues en d'autres langues indo-européennes.

REMARQUE. — Dans les exemples précédents, l'adjectif prédicat était en apposition au sujet ; mais il peut l'être aussi au régime et marque alors le résultat ou les circonstances accessoires de l'action :

θ 38 θεῖν διεργάτης βάσις

§ 257 λογού ἡ ἀρχή τοῦ αἰλούρου

Theocr. 27, 3 αὐτὸν τῷ φίλαρῳ λέγουσιν

rapite sublimem (Mil. 1394 ; cf. Men. 1002)

pinguis-pascere apertet ante (Virg. Buc., VI, 4-5)

permittit placida nequora pontus (Virg. Aen., X, 103).

C'est le cas qui a déjà été touché au § 856.

§ 873. L'existence du type complexe des phrases nominales-verbales a permis à la langue de sortir d'une difficulté. Dans la phrase verbale, la forme du verbe exprime par elle-même un certain nombre de notions accessoires : personne, nombre, aspect, temps, mode. Dans la phrase nominale il n'y a rien qui puisse exprimer ces notions. Tant qu'il s'agit de marquer simplement un rapport d'ordre général sans aucune indication spéciale, les ressources de la phrase nominale suffisent :

Z 146 εἰς περ φύλλων γενετή, ταῦτα καὶ ἀνθεῖν.

Mais pour indiquer dans la phrase nominale les diverses notions accessoires que les formes verbales expriment, il a fallu y introduire un verbe, aussi peu significatif que possible par lui-même. La racine **ei-* qui signifiait « exister » (cf. εἰ του ζεῖν τα καὶ ἔστιν, u 263) s'est trouvée apte à ce rôle. Il a été possible d'exprimer le temps en formant une phrase nominale-verbale avec un verbe qui à l'origine exprimait seulement l'existence :

E 695 εἰ σι φύλλος τίνιταις.

On rend de même la personne :

Z 215 εἰ πάντα ψευδῶν(το)ς πατρόντος λοιπούς φύλλος

ou le mode :

Z 410 ιψοι δι κατέβησαν εἰς.

Le verbe d'existence, perdant sa signification propre, a été réduit peu à peu au rôle de simple copule. Des cas où il était nécessaire, l'emploi s'en est étendu à des cas où il ne l'était

nullement en indo-européen. Platon écrit τις ἐστιν αὐτῷ (Théag. 123 A), quand τις αὐτῷ aurait suffi. En latin, l'emploi de *est*, *sunt* est à peu près constant, aussi bien que celui de *es*, *eram* ou *sunt*. La phrase nominale en est arrivée ainsi à comprendre une copule, ce qui en a changé le caractère.

Sur ces faits, v. pour le grec, Meillet, *M. S. L.*, XIV, 1 et ss. et Barbeleben, *La phrase à verbe « être » dans l'ionien d'Hérodote*, Paris, 1913 ; pour le latin, Marouzeau, *La phrase à verbe « Être » en latin*.

REMARQUE. — Dans l'emploi de copule, le verbe « être » a des succédanés variés, surtout en grec (v. Kühner-Gerth, I, p. 42) : γίγνεσθαι, οντότης, τοτή, εἶναι, εὑπελθεῖν, πλέονται, etc. ; en latin *versabit*, *stare*, *manere*.

II. — SUJET ET PRÉDICAT. RÈGLES D'ACCORD.

§ 874. Pas plus dans la phrase nominale que dans la phrase verbale, il n'y a lieu de parler en indo-européen d'accord entre le sujet et le prédicat.

La seule catégorie commune au nom et au verbe est celle du nombre (§ 257). Là où il est question d'êtres multiples, le nom sujet et le verbe prédicat sont naturellement tous deux au pluriel, mais indépendamment l'un de l'autre et sans qu'on ait le droit de supposer un « accord ». Il n'y a pas besoin d'un sujet pour que φένται « on dit » soit au pluriel. Ce n'est pas l'apposition έγώ τε καὶ εύ qui fait que le verbe οὐαπολογηθείσαντες est à la première personne du pluriel dans la phrase de Platon, Théag. 122 B, c'est le fait qu'il est question de « toi et moi » ; la forme verbale serait la même si les pronoms ne figuraient pas dans la phrase. Cela résulte toujours du caractère d'autonomie du mot indo-européen : chaque élément de la phrase a par lui-même la forme qu'appelle le sens à exprimer.

§ 875. L'accord en nombre n'existe pas dans bien des cas où le sujet est un substantif singulier dans sa forme et multiple dans son sens (cf. § 854). On rencontre alors fréquemment le verbe au pluriel, surtout en grec : οἵς φέανται πάντοις (H 278) ; καὶ οἱ δῆλοι επαρτίσαντες (Thuc., IV, 32). En

crétois, le pluriel est habituel après πολις ou στρατος (ainsi ἔθνεαν à πολις).

En latin, le choix entre *turba ruit* et *turba ruunt* n'est pas admis également par tous les écrivains (*omnis turba ruit*, Sil., VI, 366). On trouve le verbe au pluriel après *pars* chez les comiques : *sed magna pars mōrem bunc induxerunt* (Pl. Most. 114 ; cf. Trin. 35). Tite-Live emploie volontiers le verbe au pluriel avec un mot collectif comme sujet : *haec fremunt plebs* (III, 38, 11), mais César beaucoup moins (toutefois B. G., II, 6, 3) et Cicéron à peu près pas.

Les règles d'accord deviennent ainsi avec le temps de plus en plus strictes.

REMARQUES. — I. L'accord en nombre du verbe et du sujet est parfois violé par attraction : *quid enim nisi sibi supersunt?* (Ov. Trist., I, 2, 1).

II. Le tour que les anciens appellent σχῆμα Αληκυνίσθ, qui consiste à laisser le verbe au singulier, quand il précède un sujet au pluriel (Θέται ἄρτη, Pind. fgt 78), résulte d'une synacoluthie : « il y a un sacrifice ; des hommes (sacrifient) ». Il n'est pas sûr qu'il représente quelque chose d'ancien. Il est toutefois de règle en britonique.

III. Le σύγκριτο Αληκυνίσθ consiste en ce qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel bien que placé après le premier sujet au singulier : *εἴδε τὸν ἀργυρωτόν μάγον τὴν Φοῖον* ; *Anakl. 138* ; cf. Wackernagel, Synt., I, 21.

§ 876. Si le verbe se rencontre au singulier avec un « sujet » au nominatif pluriel neutre, c'est que dans une notion exprimée au neutre, l'indo-européen ne considérait pas la pluralité, mais la collectivité (§ 663 et 795). Le sens initial de τὰ ζῷα τρέχου n'est pas « les animaux courrent », mais « l'ensemble des animaux court ». On interprétera de même

151 οὐκοῦνται καὶ ὄντες γίγνεται ἄργει

θ 329 οὐκ ἀπετίθεται ἡρώες

Pind. Isth., V, 20 θεατές θεατέσσι πρότειν

Soph. Ant. 326 τὰ διάλιξ κέρδη περιενέντες εργάζεται

Eur. Iph. A. 33 τὰ θεῶν αὐτοις βεβαίητεν θεται.

Avec le temps, la forme a été sentie comme un pluriel, par

suite du parallélisme avec les noms de « genre animé » (§ 796). Toute la conception des faits en a été changée, et on a fini par mettre le verbe au pluriel. L'accord τὰ ξῦντα τρέψειν est possible en poésie dès l'époque homérique ; la plupart des dialectes en offrent des exemples ; il a prévalu dans la κυπρίη. C'est seulement en attique que l'accord τὰ ξύντα τρέψειν est de règle. On rencontre chez Homère dans un même vers le pluriel et le singulier :

H 135 καὶ δέξια εἰσῆκε νεῦν καὶ ἐπάτε λέπονται
« les bois des vaisseaux sont pourris et les cordes rompues ».

En latin, l'accord *animalia currunt* est de rigueur dès le début de la tradition. Il n'y a en dehors du grec que les plus anciens textes de l'iranien (gâthique) et, tout à fait sporadiquement, du védique, qui présentent le verbe au singulier avec un sujet au pluriel neutre. Cf. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 101.

REMARQUE. — Après un neutre dual, on rencontre le verbe au singulier dans des cas comme θεοὶ διδότε (M 466), sans doute d'après le modèle de τὰ ξῦντα τρέψειν. Mais δοτε est un mot à part (§ 791) ; on trouve d'ailleurs θεοὶ λέγοντες (T 366) avec le verbe au dual et δοτε φίλαθεν (A 300) avec le verbe au pluriel.

§ 877. Suivant le sens, un adjectif servant de prédicat pouvait être en indo-européen du même genre que le « sujet » ou bien avoir un genre propre, le neutre. Le grec, et même le latin, ont conservé des traces de cet usage (cf. § 871).

Alors que καλή, τὸ ἀληθεῖα signifie « la vérité est belle », il faut traduire καλὸν τὸ ἀληθεῖα (Plat. Lois 663 E) par « la vérité est une belle chose » ; καρτα τοι φίλαττον γυνί (Ajax 580) signifie « la femme est un être qui aime à se lamenter » ; cf. Mén. fr. 801 : οὐτε ἔμετον τὸ γυναικεῖον φίλος. D'ailleurs la valeur neutre est souvent renforcée par l'addition d'un mot tel que γερμα, κερμα ou πράγμα ; ainsi dans Platon : κερμα γερμα ποιητὴς εστι καὶ περιγένεται τρέψειν (Ion 534 B), ou dans Hérodote : φίλαττοι, κερμα επαίνοι (III, 53). Cf. Vendryes, *Mil. Desrousseaux*, p. 475.

De même en latin. On rencontre chez Plaute : *nam bona uxor suā dactū est* (Mil. 68; cf. Poen. 238), chez Cicéron : *turpitudē peius est quam dolor* (Tusc., II, 13, 31), chez Virgile : *triste lupus stabulis* (Buc., III, 80), *marinum et instabile semper fēmina* (Aen., IV, 569). Ovide dit : *rēs timida est omnis misera* (Pont., II, VII, 37) et Sénèque : *rēs est forma fugax* (Hipp. 779). Le même usage est attesté en irlandais (*R. Celt.*, XL, 187).

Avec le démonstratif comme prédicat, on dit à la fois en grec : *τοῦτος ἡ ιστορία ἀνάγκης* (Plat. Phèdre 249 C) et *τοῦτο, τοῦτο ἀποτελεῖ διατελεῖται* (Xén. Cyr., VIII, VII, 24). L'accord en genre s'observe chez Lysias, VII, 23, XXIV, 10, XXV, 23, etc. En latin, *ea stultitia est facinus magnam timido cordi credere* (Pl. Pseud. 576) signifie « c'est une folie... ». Cf. *ea sapientia est* (id. Ep. 58), *stultitia est istuc, non pudor* (Tér. Ad. 274), *buc opus, hic labor est* (Virg. Aen., VI, 129).

L'accord en genre est souvent violé lorsqu'un nom de genre neutre désigne une personne de sexe féminin ; de là les vocatifs *mea Glycerium* (Tér. Andr. 134) ou *Gymnasiūm mea* (Pl. Cist. 112), v. §§ 585 et 806. Plaute dit *scortum exolutum ne quis in proscenio scdeat* (Poen. 17) et Lucrèce *scorta... grauidae* (IV, 1275 ex corr.). Cf. § 854.

III. — EXPRESSION DE LA NÉGATION ET DE L'INTERROGATION.

§ 878. La négation et l'interrogation ont des expressions propres, mais qui s'ajoutent à la phrase sans en modifier la structure.

Pour la négation, c'était en indo-européen une particule autonome de forme **ne*. Elle s'est conservée en sanskrit (*na*), en slave (*ne*), en baltique (*ne*) et en latin dans *neque*, *nescio*, *nevoli* (Pl. Trin., 361), *nefas*, *neque*, *neue*, *nihil* (§ 186; cf. Lucr., III, 830), *nemo* (§ 183), etc.

Cette manière d'exprimer la négation est devenue insuffisante, et on a éprouvé le besoin de renforcer la particule **ne*.

Le latin archaïque a une particule *nec* (qu'il ne faut pas confondre avec *ne*, *neque* « et ne pas ») qui signifie simplement « ne pas » (Pl. Asin. 155, Trin. 282). Virgile dit encore dans une formule : *quod nec ueritas bene* (Buc., IX, 6); cf. *neque* « ou non » et le composé *necopinans*, ainsi que *neglegō*, *negotium* (où la particule est *neg-*). V. Löfstedt, *Synt.*, I, 265 et Kroll, *Glossa*, XXI, 100.

Le procédé qui a prévalu consistait à ajouter à *ne* le nom de nombre « un » au neutre : *ne-oinom* « pas une seule chose », d'où *noenum*, *nōn* (§ 180). La forme *nōnum* existe encore en vieux latin (Ennius, Caecilius, etc.). Elle a eu des concurrents, comme *nullūm* ou *nihil*, qui dans la vieille langue se rencontrent parfois avec la valeur de *nōn* emphatique :

Cas. 795 *qui amat, tamen berclē sī ēsurit, nullūm ēsurit.*

Mil. 1007 *berclē banc quidem nihil sā amassis.*

Cela explique qu'en vertu du tour *cadit praeceps* (§ 872), on ait employé parfois *nullus* pour exprimer la négation : *is nullus nēnī* (Asin. 408); *ille qnt uocānīt nullus nēnī* (Rud. 143); *at tñ edepoſ nullus crēdās* (Trin. 606); (*misericordia*) *quaē tibi nulla débetur* (Cic. Cat., I, vii, 16).

Il y a une forme de la négation *ne* à voyelle longue, qui s'est substituée à **nē* comme particule prohibitive (§ 883), et dont l'allongement paraît phonétiquement régulier (§ 214). Elle n'a pas à l'origine de valeur subordonnante (cf. les composés *nē-ne* ou *nē-quām*) et on la rencontre avec une simple valeur de négation après *ut* (*ut nē rē teuere tracēt turbidas*, Enn. ap. Cic. De Or., I, XLV, 199; § 944) et après *dum* (*dum nē ob male facia perrām*, Pl. Capt. 682).

REMARQUES. — I. Le latin a une autre négation dans *hān*, *hānd*, qui semble un ancien substantif employé d'abord exclamativement en phrase nominale pure (§ 870); cf. peut-être le substantif *ir̄* « gau » *mensonge*. Ainsi *gatīanō hān̄ bēbō sanguinis* (Pl. Most. 508), *hānd nōb̄* (Trin. 1157).

II. Il ne faut pas confondre la négation *nē* avec la particule *nē* « certes, assurément », qui sert à souligner une affirmation (ainsi dans *ñkēpōl nē*, Pl. Men. 899, Poen. 695) ou à renforcer un pronom personnel (*çēm̄*, *ñm̄*, id. Capt. 857, Ep. 575; cf. § 763 Rem.).

§ 879. Le grec a procédé autrement que le latin. Il a abandonné l'ancienne négation **ne*, qui subsiste seulement comme élément de composition soit au degré vocalique zéro, sous la forme *ā-* devant consonne, *ā-* devant voyelle (*ā-γυρτς*, *ā-(f)ιργ-*; *ā-ίντυψ-*, § 142; cf. lat. *in-ermis*, *i-gnōns*, got. *un-kunþs* « inconnu »), soit au degré vocalique allongé dans quelques rares mots comme *vē-(f)īs*, gén. *vē-(f)īss* (§ 558). La négation qui dans un groupe de dialectes indo-européens servait à la prohibition (sanskrit *mūd*, arm. *mū*) s'est conservée en grec sous la forme *μή* (§§ 883 et 945). Mais **ne* a été remplacé par un ancien préverbe ou préposition *οὐ*, analogue au sanskrit *du* qui désigne un mouvement de haut en bas, à l'irlandais *ó*, *na* « en partant de » (§ 785) et au vieux slave *н* qui désigne à la fois mouvement de haut en bas et séparation. Le rôle négatif du préverbe apparaît d'ailleurs en vieux-slave dans le mot *н-bogū* « pauvre » (dépourvu de richesses), en face de l'adjectif dérivé *bogatū* « riche ».

§ 880. C'est *οὐ* qui en grec a pris la place de l'ancienne négation **ne*. Mais dès l'époque du grec commun on a renforcé ce *οὐ* au moyen de particules. La forme *οὐ-x*: renferme l'indéfini, qui apparaît ailleurs avec une dentale initiale *τι* (§ 81; l'ancienne labio-vélaire devenant régulièrement *x* après *η*). Cette forme *οὐτι* est employée par Hérodote devant voyelle dans les cas où la négation doit être mise en évidence : *καλέσειται οὐτι τῶν μαχέρων ιστότοις οὐτι οὐτι οὐτι τῶν ταττόπων* (I, 173); *καὶ οὐτι σύντα τελετὴ, οὐτι σύρτεται οὐτι τοις τάκαις* (I, 133). Chez Homère, *οὐτι* est attesté plusieurs fois, mais seulement en fin de groupe : *θ(f)ι οὐτι οὐτι*. Il est probable que le plus souvent *οὐ* *τι* a remplacé dans les poèmes homériques un plus ancien *οὐτι*, qui serait la forme phonétique.

REMARQUE. — L'accentuation *οὐτι* au lieu de *οὐτι* est due sans doute à l'imitation de *οὐγιτι*. Ni l'attique ni la *μετρί* ne devaient avoir de tradition d'accent pour cette forme.

§ 881. La négation *οὐ* a été renforcée par d'autres particules comme *-γι* et *-δι*.

Avec la particule *-χι* (sanskrit *bi*), on a *οὐχι*, qui a un correspondant dans le sanskrit *nabi* « car ne pas ». La négation *οὐχι* se rencontre chez Homère (Il 762 Ἐκτυρ μὲν οὐχιληπτιν
ιται λίτεν, *οὐχι* μέντι) et est fréquente chez les attiques.

Le groupe *οὐδε* est courant en grec, depuis Homère (A 354 νοῦν δέ οὐδεὶς γε ταῦθεν θεωρεῖ).

C'est avec *οὐδείς* qu'ont été formés les mots signifiant « personne » ou « rien ». Homère a quelques exemples de *οὐδείς τις* au sens de « aucun » (θ 32, x 327). Hérodote emploie *οὐδεποτί* (*οὐδεποτί* Ἰάνων I, 18 ; *οὐδεποτί* εἰσι οὐδεποτε; ἀνθρώπων VII, 104 ; *οὐδεποτε*; *μηδέποτε*; ὅμηρος ἔξι VII, 130) ; cf. les adverbes *οὐδέποτε* *οὐδέποτες*, etc., courants en attique ; le second élément de ces composés est un vieux mot de la famille de *εἰς* « un » (*τις-* de **t̥mio-*, cf. angl. *some* ; v. § 243). Le mot *εἰς* lui-même figure dans *οὐδετεῖς* « pas un » (sur *οὐδετεῖς*, v. Meillet, *Aperçus*, p. 199). Déjà chez Homère *οὐδείς* est parfois simplement une manière expressive de nier :

A 412 *ἱππότοις Ἀγαθῶν οὐδεῖς ἐτελεύτης* « il n'a pas honoré du tout le meilleur des Achéens ».

C'est *οὐδείς* qui sous la forme *δέν* est devenu la négation du grec moderne. Comparer le développement de *non* en latin (§ 878).

§ 882. La négation *οὐ* s'applique à un fait réel ou présenté comme tel ; la négation *μή* à tout ce qui implique une volonté ou une supposition de l'esprit. Cette distinction qui vaut également pour les composés *οὐτε μήτε*, *οὐδετείς μήτετις*, etc., permet d'exprimer des nuances assez subtiles. Ainsi Soph. Ant. 686 : οὐτε ἀν δυνατούτη μήτε ιμιτατημένη λέγεται « je ne saurais le dire ; puissé-je même en être incapable ».

En principe, c'est la négation *οὐ* qui s'emploie dans les propositions indépendantes, sauf quand elles expriment une défense ou un vœu négatif. La négation *μή* s'emploie pour jouer le rôle de particule prohibitive (§ 883). Les deux se combinent dans *οὐ μή*, où la première joue le rôle d'une phrase nominale pure sans verbe être : « il n'est pas possible » ou « il n'y a pas à craindre que ne pas... »

Devant l'infinitif et le participe, les deux négations peuvent être employées suivant le sens. Ainsi, *κανθάνειν ἀπλῶς εἰδὼν εἶδον* « j'ai tout simplement l'air de ne rien savoir » (Xén. Mém., IV, 2, 39), mais *τέπεισμας μηδένα ἀδύκατον* « j'ai la conviction de ne faire tort à personne » (Pl. Apol. 37 A) ; *κινητόν δὲ θεοὺς πᾶς οὐκεὶς εἰνόμιζεν* « ayant confiance dans les dieux, comment croire qu'ils n'existent pas » (Xén. Mém., I, 1, 6), mais *τρέψεις μηδὲν εἶναι τοῦτον ἀνθρωπίνων βίβασιν* « réfléchis qu'il n'y a rien de stable dans les choses humaines » (Isocr., I, 41); *ὦτε καὶ δεῖ μή ἀπολογεῖσασθαι περὶ αὐτῶν* « (vous me connaissez assez) pour que je n'aie pas besoin de me justifier » (Lys., XXI, 18), mais *ὦτε μή, δύνασθαι δεῖται καθησπέν ταῦτα* « (il nous trouble) au point de nous rendre incapables de discerner le vrai » (Pl. Phéd. 66 D); *ὦτε καὶ οὐκ ἀγνωστῶν τῷ θεάτρῳ* « j'aurais grand tort de ne pas m'irriter contre la mort » (et je ne m'irrite pas en effet, Pl. Phéd. 63 B), mais *κακος μή, δρῦν τὸν εἴτε πάνθ' οὐτε δηλοῖ θεός* « je serais coupable de ne pas faire (= si je ne faisais pas) ce que le dieu déclare » (Soph. CEd. R. 77).

Sur les emplois des négations en grec, voir Humbert, *Synt.*, p. 344 et ss.

§ 883. C'est la négation *μή* qui sert aussi au grec de particule prohibitive. Elle peut être suivie de l'impératif ou du subjonctif aoriste ou présent : *μή γάλετος τρώεισθε* « ne te fâche pas contre moi » (Pl. Rép. 336 E), *μή γέρε σιώμεθα* (id. Phil. 20 A), *μή λαζασί εἴπεινος* (Eur. Or. 828). Sur la différence d'emploi de ces formes, v. Stahl, p. 363. À la 2^e pers. sg., la règle ordinaire est d'employer au présent l'impératif et à l'aoriste le subjonctif : *μή, μή τρέψεις* (A 32), *μή, μή γέρεις* (X 38), *μηδὲν φέρεις* (Esch. Prom. 128), *μηδέπως είπεις* (Pl. Phèdr. 236 D).

Après *ne*, qui sert en latin de particule prohibitive, on peut avoir de même l'impératif ou le subjonctif de l'infectum ou du perfectum (Fr. Thomas, *Rech.*, p. 113 et ss.) : *ne fles* (Pl. Capt. 139), *ne lacrimas* (Poen. 1191), *ne docens* (Aul. 241),

nē sperēs (Rud. 1414), *nē amiseris* (Curc. 599), *nē attigeris* (Pers. 793), *nē dixis* (As. 839), *nē curāssis* (Poen. 553). Le vers d'Alcée :

Μήδος ἄλλο πατέσσεις πεῖταιπερν θεόθεστον ἀμπέλω
est traduit par Horace (Od., I, xviii, 1) :

Nullam, Vare, sacra nite pris seneris arborem. La prose ciceronienne évite *nē fac* et *nē faciōs*; elle n'emploie guère que *nē feceris*. Cf. Fr. Thomas, *Reeb.*, p. 132. Pour exprimer la prohibition, le latin se sert aussi de *nōlī* suivi de l'infinitif : *nōlī trāscier* (Pl. Capt. 845), *nōlī inētūere* (Tér. Phorm. 556). C'est le tour courant en prose.

Sur l'emploi de *pt̄* dans l'interrogation, v. § 886; après certaines conjonctions, §§ 943 et ss. Sur *pt̄ si*, § 945 et sur *où pt̄*, § 882.

§ 884. *Expression de l'interrogation.* Pas plus que la négation, l'interrogation n'entraîne aucun type de phrase particulier. C'est sans doute une certaine manière d'intoner la phrase qui en indiquait le caractère interrogatif; mais on ne sait en quoi consistait cette intonation.

Il ne manque pas en grec et en latin de phrases où l'interrogation n'est marquée par rien dans l'écriture.

O 553 Οἵτινες οὐκέταις, μεθίσσαμεν ; οὐδὲ νῦν εστὶ περιπέμπεται σύλλογος τῆτερος ἀναφέσσεις καταπέντεις ;

Xén. Cyr., I, iv, 27 : ιπάτησον οὐ γνωμόσαις; τῶν συγγενῶν; Pl. Rud. 1054 : *Tu es bic seruos?* « C'est ton esclave? » Cic. P. Mil., XXII, 60 : *Clodius insidiatis fecit Miloni?*

Verr., II, iv, 7. 14 : *In auctiōne signum aeneum uenire nōn uidimus?*

Cependant l'usage a tendu dans les deux langues à créer des particules interrogatives. En cas d'interrogation, la phrase contenait d'ordinaire certaines particules, affirmatives ou négatives. Cf. le français : « Tu crois sans doute », « Tu disais donc », « Tu ne penses pas », etc., au lieu de « Crois-tu ?, disais-tu ? penses-tu ? », etc. De semblables particules ont été souvent spécialisées pour marquer l'interrogation.

§ 885. Le grec a employé de bonne heure la particule *τι* (cf. § 917) au sens de « est-ce que ? »

Y 17 *τι πεπλούσι τρωῶν καὶ Ἀγριῶν παρηρπίσεις*; « c'est sans doute au sujet des Troyens et des Grecs que tu te fais du souci ? » d'où : « Est-ce au sujet... »

Soph. C.E. R. 943 : *πάντα τι πεπλός;* *τι τεθνεῖται Πολύβης;* « Polybe est donc mort ? » d'où : « Est-ce que Polybe est mort ? »

La particule *τι* est souvent renforcée elle-même d'autres particules comme *ἢ*, *νο*, *μου*, *γέρη*, *δή*, *ὅτις*, etc. Elle se combine avec *ἴη* pour former *ἴητι* (ion. lesb. *ἴηται*), qui, postérieurement à Homère, devient une marque fréquente de l'interrogation : *ἴητι εἰς παρθενίκας ιμιθέλλας* (Sapph. fgt 102), *ἴητι στέφα εἰς πλευστάτας*; cf. *ἀνθρώπων* (Xén. Banq., III, 13), *ἴητι εἰσίν*; *ἴητι σὺν εἰσίν*; *εἰς οὐπίστευτον διν* (Eur., I. T., 577). La valeur affirmative de *ἴητι* apparaît souvent encore : Esch. Choéphi. 297 *ταῦτα δι γέτεται; ίητι γέτι πεποθένται* « à de tels oracles il faut certes obéir ».

§ 886. La négation a souvent en grec une valeur interrogative : *οἶδεν δέντες Ευρύης*; « n'as-tu pas dit cela ? » (Plat. Rép. 534 B). Mais elle est alors accompagnée généralement d'une particule ; de là l'emploi de *οἶδεν*, où *νο*, *οὐ μάντοι*, *οὐ γέρη*, *οὐ δή*, *οὐ δήτοι* pour marquer l'interrogation. Ainsi dans l'évangile de Jean, XVIII, 37 : *οἶδον βασιλεὺς; οὐ εἰ;*

Homère emploie *τι* où « est-ce que ne pas ? » O 18 *τι εἰ μάντης, εἰτι τι ιαρέμα δέδητε;* « ne te souviens-tu pas quand tu fus suspendue d'en haut ? »

La forme *μή* de la négation se substitue souvent à *οὐ* pour impliquer qu'on attend une réponse négative : Esch. Prom. 959 *μή τι εἰς θεοῦ ταρπεῖν*; « est-ce que je te semble avoir peur ? » Plat. Ap. 28 D *μή τιττεον οἷς ορευνται θεριτεον*; « crois-tu qu'il s'est soucié de la mort ? »

En attique, *μή* se combine avec *εἰν* pour former *μήνειν*, qui est d'un usage courant : *μήνειν εἰς ἀδικητον Ηρωταγόρα*; (Plat. Prot. 310 D).

Homère ne connaît encore que *τί*, *μή*. Ainsi :

τις τοῦτο τίνει τίνειν πάσθι θρηνεῖν ἀνδρῶν;

§ 887. Le latin emploie surtout deux particules interrogatives : *num* qui signifiait originellement « donc, alors », et qui comporte d'ordinaire une réponse négative, et *ne*, qui suppose au contraire une réponse affirmative et qui se place généralement après le mot sur lequel porte l'interrogation. Virg. *Aen.*, X, 68

Num linquere castra

Hortati sumus anti uitam committere uenit?

« L'avons-nous donc engagé à abandonner son camp ? »

Pl. *Poen.* 309 *Potuisse mi ausentiae?* « Es-tu capable de m'écouter ? », Curc. 18 *Et heri ceterumstine?* « Et hier as-tu diné ? » Trin. 432 *Etsne hic Philito qui aduenit?* « n'est-ce pas Philton qui vient là ? »

En latin vulgaire, *numquid* se substitue à *num* ; v. Hofmann, *Umg.*, p. 42 et 162.

Le latin emploie aussi *nōnne* « est-ce que ne pas ? » quand on attend plus nettement une réponse affirmative.

Dans l'interrogation double, la seconde alternative est généralement introduite par la particule *av*, qui se traduit alors par « ou bien est-ce que... ? ». Cette particule n'avait sans doute elle-même à l'origine qu'une valeur affirmative. On la rencontre aussi dans l'interrogation simple : *An rurī censes te esse?* « Est-ce que tu te crois à la campagne ? » (Pl. *Most.* 7); *An patris auxilium sperem?* « Pourrais-je donc espérer le secours de mon père ? » (Cat. 64, 180).

§ 888. Il y a enfin en grec et en latin des pronoms et des adverbes interrogatifs, qui suffisent à caractériser les phrases interrogatives en tant que telles. Ce pronom et ces adverbes sont tirés du thème **kʷi-*, **kʷi-*, qui fournissait également les pronoms et adverbes indéfinis. C'est en grec *τις*, *πότερος*, *τιού*, *τιθείναι*, etc., en latin *quis*, *quod*, *uler*, *ubi*, etc. (§ 750 et ss.). Tous ces interrogatifs ne se distinguent des indéfinis correspondants que par leur caractère tonique ; *τις* en grec reste

même tonique dans les conditions où tout autre mot se barytonerait. Ce fait suffit à dénoncer que la valeur interrogative s'y est développée secondairement. On voit bien en effet comment la langue a pu passer de l'indéfini à l'interrogatif : « il est venu quelqu'un ? » intoné d'une certaine façon a pris la valeur de : « il est venu, qui cela ? », d'où « qui est venu ? ». L'inverse ne s'expliquerait guère.

§ 889. *Interrogation indirecte*. La phrase interrogative, étant naturellement une phrase indépendante, devrait rester telle quand elle est précédée d'une autre phrase qui l'annonce. C'est ce qui se produit en principe dans la langue grecque. Toutefois, dès l'époque la plus ancienne, une particularité s'y présente, qui est un premier indice de dépendance. La personne du verbe qu'elle contient est déterminée non par le moment où la question a été posée, mais par celui où on la rapporte. Au lieu de *τί πρώτος εστι;* « il demanda : qui es-tu ? », on dit *τί πρώτος εστιν* « il demanda qui il est ». C'est ce qu'on exprime en disant que l'interrogation est indirecte (cf. § 958).

Le grec ne s'en est pas tenu là. Il s'est donné la faculté de marquer l'interrogation indirecte, quand la proposition principale était au passé, par l'emploi de l'optatif. Cet usage est attesté déjà chez Homère : *τί πρώτη εἴη καὶ πέπει τάχι* « il lui demanda qui elle était et d'où elle venait » (o 423 ; avec l'optatif au lieu de l'indicatif) ; *καὶ τρεψεν τοῖς οὐρανοῖς ὅπερι πύγιον πειθόντες* « chacun se demandait avec effroi par où il échapperait au gouffre de la mort » (χ 43 ; avec l'optatif au lieu du subjonctif) ; cf. § 963. Il n'a jamais été général. Nombre d'exemples conservent dans l'interrogation indirecte le mode que comporte l'interrogation directe. Ainsi dans Platon *τι πεδίων λέγεται* « je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire » Apol. 21 B et dans Homère *εἰπεν ὅτι τοι χρήσαμεν* « il demanda pour quel besoin je venais » p 120 : cf. § 960.

En latin, le mode de l'interrogation indirecte est normale-

ment le subjonctif, quelle que soit la particule qui l'introduise : *capse cantat quoia sit* « elle dit elle-même à qui elle appartient » (Pl. Rud. 478) ; *denuor ubi nunc ambulet Messenio* « je voudrais bien savoir où Messénion est en train de courir » (Men. 706) ; *nisam bestemus reliquias quierintne recte necne* « j'irai voir si les réserves d'hier ont bien dormi ou non » (Pers. 77) ; *tentis an sciamus* « tu veux éprouver notre savoir » (Poen. 557). Toutefois la vieille langue offre des exemples non douteux d'indicatif; ainsi Pl. Aul. 174 *scid quid dictura es*; cf. § 937.

Sur l'emploi du relatif en fonction d'interrogatif, v. § 933; sur l'emploi de *ti*, *si* comme particule interrogative, v. § 931.

IV. — RÔLE DES FORMES NOMINALES DU VERBE.

A. Du participe.

§ 890. L'usage de l'apposition en indo-européen explique le développement qu'a pris dans certaines langues le participe. Le participe est une forme verbale en ce qu'il est toujours tiré d'un thème verbal et qu'il exprime comme tout verbe l'aspect et la voix, plus rarement le temps (au thème de présent par exemple, il n'a pas d'imparfait; § 502). Par les désinences, c'est une forme nominale. Il peut donc aisément se mettre en apposition à un nom (ou pronom) quelconque de la phrase, quel qu'en soit le genre ou le cas. Ainsi en grec (cf. Humbert, *Synt.*, p. 102) :

Δ 300 οὐδὲ καὶ σίκιοθέντες τοις ἀναγκαῖσι πολεμῆσαι.

Soph. Ant. 329 οὐδὲ τοις ὅπερι δύναται τοις ἀνθεντάσις με.

Théogn. 361 ἀνθεντάσις τοις χρεοῖς πενθόμενοι μάχης πόλεων τοις.

I 518 Ἀργειστον ἀνθεντάσις γατίσσαι τοις ευπηγοῖς.

Le nom (ou pronom) est quelquefois sous-entendu : οὐδὲ τοις ἀνθεντάσις (Δ 43); οὐδὲ εἰς θεούς τοις ἀνθεντάσις (Soph. Ant. 920); καὶ μή μου νοεῖν τοις; (Trach. 1115); πολεμῶντες οἱ αὐτοῖς τοις (Arist. Ois. 1590).

§ 891. Le participe peut servir à exprimer dans la phrase

un acte accessoire quelconque ayant avec l'acte principal une relation quelconque. Il y a des participes qui marquent le but, la cause, la concession, l'hypothèse aussi bien que les circonstances de temps.

B 18 βριττού ἐπειδὴν Ἀγαθέμαντα τὸν διαγένετον
έπειδεν ἐν κλωστῇ,

« Il le rencontra alors qu'il dormait sous sa tente ».

β 413 ὡς ἔπειρες θύγατες τοι δέηται πέπονται

« ayant ainsi parlé, il ouvrit la marche ; les autres le suivirent ».

N 317 αἰτία σι λαζατοῦ, μᾶλλον περ μερῶντι μάχεσθαι,
καίνων νυκτόσχυτη μένος καὶ γείρας ἀπότους
νῆας ἐνυπρήσσει.

« Ce sera une entreprise ardue pour lui, bien qu'il ait une grande ardeur au combat, de mettre le feu au vaisseaux après avoir vaincu, etc. »

Hérodote, V, 31 : καὶ τοι ταῦτα περισσαντι δεῖται ἀπομακεῖσθαι ἐμοὶ¹
χρήματα προγένετα « j'ai pour toi, si tu fais cela, de grandes richesses toutes prêtes ».

Eur. Ph. 864 τι δρῶντες ἦν μάλιστα εὐεξιμεῖν πόλιν ;

« en quoi faisant pourrions-nous le mieux sauver la ville ? »

ρ 121 (elpeis) ὅτεν γρηγόρων Ιεράμην Λακεδεμονίου διεν

« il demanda quel besoin me faisait venir à Lacédémone ».

Pind. Pyth., II, 180 : ἀρσενὸν πορφυρόντος ή Δανεῶν γένεται
« il provoqua, par le fait qu'il fut brûlé sur le bûcher, le deuil des Danaens ».

Plat. Apol. 21 D : εὖτε; μήτε σίτεται τοι εἰδέναι εἴδεις; « lui ctoit qu'il sait, bien qu'il ne sache pas ».

REMARQUES. — I. L'idée de désir, de volonté, de but est généralement marquée par le futur (cf. Magnien, *Empl. d. Fut.*, p. 7 et ss.) : δέοντα μένειν, οὐ δέοντα μένεινται δι τοι εἰναι « Va te coucher (lève-toi pour te coucher) ; ton lit est fait » (η 342) ; οὐδὲ ιππάτην τιμήσειν τοι επειδόντες = envoie quelqu'un qui aille chercher l'esclave » (CEd. R. 860) ; cf. § 321.

II. Le participe est souvent précédé d'une particule comme οὐ (οὐδὲ), οὐδειπ (οὐδειπειρ) ou οὐτε, qui marque l'intention, le prétexte, l'hypothèse, le motif prêté à celui qui parle, etc.

§ 892. Le participe ainsi apposé peut être intimement rattaché par le sens soit au nom auquel il est apposé, soit au verbe auquel ce nom se rapporte. Ce n'est plus dès lors un rôle accessoire qu'il joue dans la phrase, mais un rôle essentiel.

Le vers d'Homère A. 498

εὑρέν δ' εἰρύοντα Κρονίδην ἀπερ φύγεντον ἄλλουν

se traduit : « elle (Thétis) trouva le Kronide alors qu'il était assis à l'écart des autres ».

Mais τὸν κλέπτοντι se peut signifier : « je t'ai découvert alors que tu volais » ou « j'ai découvert que tu volais ». Le groupe formé par le pronom et le participe apposé finit par constituer l'équivalent d'une proposition : où κλέπτων « le fait que tu volez ». De même εἰρύοντα μὲν ἀλλόντα signifie : « Tu poses une question sur ma venue » (§ 97) et οὐχὶ γὰρ τὸν θυτόντα ἀντὶ τύθος « la mort d'un ennemi fait plaisir » (Eur. Herc. 732). On trouve même en prose οὐκέτε λαπρότεστα « le fait que l'ile avait été incendiée » (Thuc., IV, 29); εἰ τις ὑμῶν τοὺς τεργῶν καθηρημένους ἀγνωστεῖ « si l'un de vous s'indigne de la destruction des murs » (Lys., XIV, 39). Ce tour rare chez Lysias est fréquent chez Thucydide. Cf. § 897.

L'emploi du participe avec la valeur d'une proposition subordonnée complétive (§ 956) a en grec une grande extension. Thuc., I, 69 : τὸν Μῆδον ισαγεν ἐκ περιπτών γάρ οὐδέντα « nous savons que le Mède est venu des extrémités de la terre ». Δ 200 : τὸν δὲ νίκην ιδεῖσθαι « il s'aperçut qu'il était là ». Esch. Ag. 1670 : ιδεῖ μοι δώσων « sache que tu me donneras ». N 352 : τύθετο γάρ βα Τρωσίν δαμναμένους « il s'indignait qu'ils fussent domptés par les Troyens ». Pl. Gorg. 505 C : οὗτος ἀνὴρ οὐχ ὑπομένει οὐσιαστέονς « cet homme ne souffre pas qu'on lui rende service ». Pol., I, xv, 11 : ἀντγείται φεύγεντος « on rapporta qu'il était vaincu ».

§ 893. Le participe complète parfois si bien l'idée exprimée par le verbe qu'il arrive à enfermer en lui la notion pour laquelle la phrase est faite (cf. Mutzbauer, p. 699).

Dans des phrases comme τὸ δὲ ἀστεῖον ποιῶν « tu as bien fait de venir » (Eur. Méd. 472), γέγοντας ζῶν « tu te réjouis de vivre » (Soph. Phil. 1021), τίππετο δὲ αἰνάς τοῖς πότεστιν πίνων « il eut une joie extrême à boire le doux breuvage » (c. 353), ou θελεῖσθαι λελέπθας « tu oublies (= il t'échappe) que tu es esclave » (Arist. Guép. § 17), la construction participiale a une valeur complétive ; mais on pourrait considérer l'idée exprimée par le verbe principal comme une modalité particulière de celle qu'exprime le participe : tu es venu d'une façon heureuse, tu vis avec joie, il but avec plaisir, tu es esclave sans le savoir.

C'est ce qui se produit lorsque le verbe principal a par lui-même un sens si général qu'il peut être considéré comme un auxiliaire. Ainsi après les verbes qui signifient « commencer », ou « cesser », « continuer » ou « achever », « se lasser de », « prévenir en faisant », « aller » ou « venir », le participe exprime vraiment l'idée essentielle de la phrase :

B 378 : ἐγὼ δὲ θρησκευόμενος. Hérod., IV, 119 : τὸν ἄρετον ἀδικεῖσθαι.

I 191 : ἔπειτα λαζαλεῖσθαι ἀσθεῖσθαι.

Esch. Prom. 615 : πίπειν τοῦτο οὐδεὶς θρησκευόμενος πόνεισθαι.

Plat. Banq. 185 E : οὐδὲ ἂν φθάσεις λέγον « tu ne manquerais pas de dire ».

Lys., VIII, 8 : οὐδὲν ἂν περιπιστεῖτε προθανόμενοι « vous ne seriez pas bien avancés d'apprendre ».

Hérod., I, 5 : οὐδὲ θρησκευτείσιν « je ne vais pas dire ». Plat. Phéd. 100 B : θρησκευτείσιν ποιεῖται οὐδὲ θεαθείσιν « je vais essayer de te démontrer » ; cf. § 324 Rem.

Hérod., IX, 26 : εὐρέμεθα... γέρεα μήγαν, τὰ διατάξεις περιεῖται « nous reçumes de grandes récompenses, que nous conservons encore ».

Arist. Plut. 413 ἀντειπόμενος πάττεν « fais vite ».

REMARQUE. — L'idée d'achever ou de prévenir est si bien secondaire dans les phrases de ce genre que souvent, par un tour inverse, elle s'exprime au participe : λέγεις αἴτης ; « dis vite » (Arist. Pl. 349), φέρεις βι-

épargna « il courut le premier » (Thuc., IV, 79, 1), πάλιν τὸν φίλον ἐπεξέσθη « à la fin ses amis le forcèrent » (Lys., XXXII, 12). De même, avec λαύτιν, λέπτο λαύτιν « il sauta en cachette » (M 390).

§ 894. La dégradation de sens du verbe principal apparaît bien dans des phrases comme : ἀλλ᾽ ἄρτα μή γε Τελέμαχος κατέβισθαι βαλόν « mais Télémaque le prévint en le frappant par derrière » (χ 91) et Ιερόγλυφον εκπούσθετε; πρότερον οὐ τοῦτο νήσου τοῦ αριστεροῦ τὴν θεῖαν « ils furent chassés de l'île avant d'avoir apaisé la déesse » (Hérod., VI, 91).

Que l'on compare encore : φέρετε σάρπειαν τενῶν « je n'eus pas de peine à tendre l'arc » ou A 168 οὐτὶν κακάμενος λαθεμίζων « quand je suis fatigué de combattre » et Plat. Gorg. 470 C μή κάμης σθλον ἔνδρας εἰργαστον « ne te lasse pas de faire du bien à un ami » ou Pind. Ol., VIII, 38 à 9^e επαντολῶν γρίπες τοῦτο πράσσων μή, κάπει, « puisse le temps dans sa course ne jamais se lasser de le faire ! »

La dégradation est complète quand il s'agit du verbe d'existence et de ses divers succédanés (§ 873 Rem.) : πρὸς τι τοῦτο τίνεις καρπός ; « pourquoi parles-tu ainsi ? » (Soph. El. 1176), τούχησε γὰρ ἡργαλινή νεῦρον « un vaisseau est arrivé » (§ 334). Le tour λέγων pour λέγον est usuel déjà dans la langue d'Hérodote ; on le rencontre chez Platon (*μετὰ ταῦτα δὲ λέγων ιστος* à Nestor « après cela il y a Nestor qui parle », Hipp. mai. 286 B) ; c'est un des traits caractéristiques de la langue du Nouveau Testament (Blass-Debrunner, § 353 ; Moulton, I, - 225). Aristote (Métaph., IV, 7) enseigne qu'il n'y a aucune différence entre βαζίζων ou τίμων λέγον et βαζίζον τούτον.

Sur le tour τιγαντιάς « j'ai écrit », v. § 337.

§ 895. L'existence de l'article en grec a permis d'étendre l'emploi du participe en lui conférant la valeur d'un substantif : οὗ λέγων « celui qui parle », οὐ μή λέγων « celui qui ne voit pas » (Soph. Tr. 829).

Soph. Ant. 450 οὐ γέρε τι μεί Zeus; διὸ τοιούτος τις « car ce n'est pas Zeus qui m'a promulgué cette défense ».

Esch. Suppl. 245 εἰ μὲν παρόντι φθέγγος τὸν ἐπεκάνων « si, étant présent, tu n'avais pas la parole pour t'expliquer ».

Cet emploi est déjà homérique :

Γ 255 τῷ δὲ καὶ νικήσαντι γυνὴ καὶ ωτίμαθι ισατός « le vainqueur emporterait femme et richesses », m. à m. « celui qui serait vainqueur ».

On trouve d'ailleurs chez Homère le participe employé substantivement sans article avec une valeur indéfinie : οἷος βαῖδαντι λουώς « semblable à quelqu'un qui est toujours prêt à tirer (de l'arc) » (λ. 608).

§ 896. D'une façon générale, le latin fait au participe une place plus restreinte que le grec. Le participe présent en *-ni- (§ 737) n'a souvent qu'un rôle d'adjectif; il n'exprime pas le temps et vaut pour le présent comme pour l'imparfait (§ 502). À l'époque républicaine, l'usage en est assez réduit; toutefois à partir de Salluste et de César il gagne du terrain, mais sans jamais atteindre l'extension du participe présent des Grecs (voir Marouzeau, *M. S. I.*, XVI, 133).

En revanche, l'ancien adjectif en *-io- (§ 539) est entré en latin dans le système du verbe; c'est un des éléments essentiels de la conjugaison. Les participes en -tarus et en -endus, créations tous deux du latin, peuvent servir, avec l'aide d'un auxiliaire, à l'expression du futur et du conditionnel : Sén. ad Luc., III, 4 : *si possent, ne sibi quidem creditant* « ils ne se fieraien même pas à eux-mêmes, s'ils le pouvaient ». Cf. § 445.

§ 897. Les deux tendances contraires, à séparer le participe du système du verbe ou à l'y faire complètement entrer, avaient pour résultat commun d'ôter au participe latin son caractère propre et de rendre moins vivaces les constructions participiales.

On trouve bien en latin plusieurs des tours qui ont été observés en grec. Mais ils y sont d'un emploi moins constant. L'absence d'article exclut d'ailleurs beaucoup des tours familiers au grec (§ 895).

Le participe apposé sert à exprimer des circonstances accessoires de l'action principale : *quod ego somniauit dormiens* (Pl. Curc. 247) ; *nugatur sciens* (id. Cas. 979) ; *bacis tibi iam aderit supplicans* (Tér. Eun. 811) ; *Venus alma, amibat te obsecramus, dram amplexantes banc tuam, lacrimantes, genibus nixae* (Pl. Rud. 694) ; *properans uenit* (Tér. Eun. 291) ; *palliolatini amictus sic incessi ludibriundus* (Pl. Pseud. 1275) ; *audit nocturnus Apollo* (Virg. Géorg., IV, 7) ; etc. Surtout à partir de Salluste et de Tite-Live, on emploie volontiers devant le participe des particules comme *quippe*, *utpote*, *tanquam*, *etsi*, *simul*, qui en précisent la valeur.

Il arrive comme en grec (§ 892) que l'idée exprimée par le participe se combine avec celle qu'exprime le nom auquel il s'appose pour ne plus former qu'une seule notion : *ta mortuus* (Cat. 68, 21) peut se traduire par « ta mort » ; *Sirilia Sardiniaque dnuissae* (Liv. XXI, 1, 5) signifie « la perte de la Sicile et de la Sardaigne » et *duo consules interfici* (id., XXVII, 44, 5) « le meurtre des deux consuls ». Ce tour est fréquent chez Tacite ; v. Constans, p. 111.

REMARQUE. — A l'époque républicaine on n'emploie guère le participe futur en dehors de la construction avec le verbe substantif comme auxiliaire. Mais l'usage du participe futur se développe chez les poètes classiques et chez les prosateurs de l'époque impériale (Riemann-Ernout, p. 538). Il est particulièrement fréquent dans les bas temps, par exemple chez Grégoire de Tours (M. Bonnet, p. 653).

§ 898. Comme en grec, après les verbes de sentiment, le participe apposé au sujet peut avoir la valeur d'une proposition complétive : *sensit mediōs delapsus in hostiēs* (Virg. Aen., II, 377) ; *pulsata queror* (Prop., I, 16, 6) ; *quererer decepta* (Pétr. 129, 4) ; *ne orbata filiū laetetur* (Cic. pro Clu., LXX, 200) ; *uisura sperdaret* (Prop., II, 9, 7) ; *uentūraqne rancō òre minatur biens* (Stat. Theb., I, 347). Mais au lieu du participe, on emploie plus souvent l'infinitif : *si secuti senserō* (Pl. Merc. 311), *querebatur et extingui* (Cic. Tusc., III, xxviii, 69), *nec nero Alcidēn nō sum laetatus euntēm accepisse lacū* (Virg. Aen.,

VI, 392), *si quidem hoc argentum ferre speres* (Pl. As. 699) ; *ministrum sese abire* (Pl. As. 604) ou *abiturum si abs te esse ministrum* (Tér. Heaut. 489).

L'emploi du participe apposé au régime direct de verbes signifiant « voir, entendre, savoir, représenter (*facere*) » constitue aussi une proposition participiale qui dans la vieille langue ne se confond pas avec la proposition infinitive comme on peut le voir par les exemples qui suivent : *hinc... nidi exenitem mulierem* « j'ai vu une femme qui sortait d'ici » (Pl. Cist. 547), *si facio si tu exire hinc nideis domo* « si je fais en sorte que tu puisses constater qu'elle sort d'ici » (Mil. 341) ; *ecce autem nida rure redenitem senem* « mais j'aperçois le vieillard qui revient de la campagne » (Tér. Eun. 967) ; *illum andini dicere Glycerium se scire cineri esse Atticam* « j'ai entendu qu'il disait que Glycère se savait citoyenne d'Athènes (Andr. 858) ; *Polyphemum Homerus... cuius ariste... colloquentein facit einsque landare fortunas* « Homère représente Polyphème causant avec son bâlier et suppose qu'il le félicite de son sort » (Cic. Tusc., V, xxxix, 115). Mais de bonne heure, l'infinitif et le participe deviennent en pareil cas équivalents ; et l'infinitif gagne du terrain aux dépens du participe.

REMARQUE. — Le participe peut même avoir la valeur d'une proposition complétive après un verbe déclaratif : *natum meus nunc mortuos pater ad me nuntiatur* (Pl. Most. 233) ; « plutôt aux dieux qu'on m'appelle maintenant la nouvelle que mon père est mort ! » ; *narratur Graecia lento collisa duellis* (Hor. Ep., I, 2, 7). On pourrait d'ailleurs traduire *mortuos pater* par « la mort de mon père », cf. § 897.

§ 899. Le participe tient une grande place en grec et en latin dans les constructions dites absolues, qui consistent en l'introduction dans la phrase d'un membre qui n'a pas de rapport grammatical avec les autres.

L'usage des constructions absolues remonte à l'indo-européen et résulte de l'autonomie des mots (§ 840) ; il devait y être libre. Les diverses langues l'ont généralement fixé à un cas particulier, le sanskrit au locatif (et au génitif), le gotique

au datif (exceptionnellement à l'accusatif), le grec au génitif (et à l'accusatif), le latin à l'ablatif.

Le type peut en être fourni par cette phrase d'Homère :

Ἄ οὐ τοι, ἵππος θύετος καὶ ιτι γένοις πρεσβύτερος,
τοι καλλίης μάρτι νεροῖς βασιλεὺς γείτος ιππίστη.

Il est des plus fréquents à toutes les époques de la langue grecque et pour tous les types de participes.

REMARQUE. — On rencontre dans la langue homérique certaines constructions participiales à l'accusatif, au datif (¶ 154, § 419, § 209, etc.) et même au nominatif (§ 81; Rem.), qui sont très voisines de constructions absolues. Elles font voir comment le génitif absolu a pu naître et se fixer. Cf. K. Kunst, *Glotta*, XII, 29.

§ 900. En latin, l'usage est bien attesté aussi ; mais la vieille langue ne l'emploie couramment qu'au participe passé : *asunibus relicitis rebus* (Pl. Cist. 6), *nicilis hostilibus* (Truc. 75). Les exemples du participe présent ne deviennent fréquents qu'à partir de Salluste (voir Marouzeau, *M. S. L.*, XVI, 167). Chez Plaute et Térence, en dehors de rares passages comme Poen. 322 (*nigilante Venere*), on ne rencontre le participe présent à l'ablatif absolu que dans des locutions consacrées comme *me praeente*, *me absente*. L'absence d'accord dans *absente nobis* (Tér. Eun. 649) révèle une formule fixée dans l'usage populaire ; cf. *astante ciuihus suis* (Corp., V, 895). Même, en bas latin, le participe passé à l'ablatif peut être accompagné d'un substantif à l'accusatif : *foedus inito* (Jord. Get., X, 65), *ignem supposito* (id. ib., XXVI, 138), *annem congelato* (id. ib., LV, 280) ; cf. Havers, *Glotta*, XIII, 171 et ss. et Löfstedt, *Phil. Komm.*, p. 292. L'ablatif *excepto* est employé de même : *excepto parentibus meis* (Corp., XI, 325) et avec l'accusatif : *exceptio oppida vel possessiones* (Jord. Get., I, 6) ; cf. Löfstedt, *ibid.*, p. 298. C'est une véritable préposition (cf. § 783) comme en français *vu* ou *nonobstant*.

Il y a une autre différence à signaler entre le grec et le latin. Cette dernière langue, n'ayant pas de participe du verbe

substantif, admet à l'ablatif absolu un adjectif prédicat : *μη νίκω* (Pl. Most. 230), *τε σαλωτός* (Cic. P. Marcell., X, 32).

§ 901. Le grec use librement du génitif absolu. Parfois le sujet n'est pas exprimé, non seulement quand il s'agit du participe d'un verbe impersonnel (*συντετάχθεις*, Arist. Guép. 774 ; *γραψαίσθεντες*, Théocr., IX, 20), mais avec un verbe quelconque quand le sujet peut être aisément suggéré par le contexte. Ainsi dans ces phrases d'Homère :

O 190 οὐ τοι ἵγεντος παλαιῆς ἀλλα νείσματα μία,

πελλέσματα.

H 665. ... τὸ πάντα σοῦ τοῖς ἀπερρίσαστος εὑρίσκεται νέκταρον
μηροῦς ἐξερύσσει τόρπα μεθύνον, τόρπα ἐπιβαῖται,
πειναζόνταν.

Les génitifs *πελλέσματα*, *πειναζόνταν* signifient « les sorts étant agités » (au tirage au sort). « alors qu'ils se hâtaient » (dans leur hâte).

Cette liberté d'usage a persisté en poésie : *τελευτίνων εἰπειμ*, *τοῦ « quand ce sera fini, je pourrai le dire »* (Soph. El. 1344). En prose, cet emploi est limité à quelques tours comme *εἴτες; ιχθύῶν « les choses étant ainsi » et notamment à ceux qui contiennent des participes de verbes déclaratifs, généralement suivis d'une conjonction : *ισχυρισθέντων, ὅτι Φοίνικες νῆσος τοῦ αἰτοῦς πλέουσιν « sur la nouvelle que des navires phéniciens faisaient voile dans leur direction »* (Thuc., I, 116), *εποδοτοῦσας δηλωθέντως ὅτι τοῖς νεανὶς τοῖς Ἑλλήσιν τὰ πράγματα λύετο « la preuve étant faite que la fortune des Grecs était dans leur flotte »* (Thuc., I, 74).*

Le latin a aussi quelques exemples d'ablatifs absolus, où le sujet n'est pas exprimé : *auspicatio « sous d'heureux auspices »* Pl. Pers. 607 (mot à mot « les auspices étant pris »), *badus auspicatio « sous de mauvais auspices »* Tér. Andr. 807. Cf. Riemann-Ernout, p. 533.

§ 902. La littérature attique, surtout dramatique, offre le développement d'un emploi particulier de l'accusatif absolu. Le participe n'y est qu'exceptionnellement accompagné d'un

sujet : *καὶ οὐδὲν* (Thuc., IV, 125, 1), *οὐδὲν τις* (id., V, 65, 3). L'emploi est d'ordinaire impersonnel et se rencontre surtout avec des verbes marquant la possibilité, l'éventualité, la nécessité, la convenance, la vraisemblance : *τίποτις*, *τιμάγεσθαι*, *πρέπεσθαι*, *πρέπειν*, *τίπειν*, *γρίπειν*, etc. Cf. Kühner-Gérth, II, p. 87 et ss.

B. De l'*infinitif*.

§ 903. Il n'y a rien de commun entre les formes de l'*infinitif* grec et celles de l'*infinitif* latin. Ce dernier même résulte d'innovations proprement latines, inconnues à l'osque et à l'ombrien (§ 534). C'est un des points sur lesquels le grec et le latin diffèrent le plus entre eux. Mais la création de l'*infinitif* répondait dans les deux langues à un même besoin, car les emplois qu'elles ont donnés à l'*infinitif* sont beaucoup plus semblables que la différence des formes ne le ferait attendre. Il faut toutefois se garder de voir dans cette similitude d'emplois le résultat d'une tendance commune qui remonterait à l'indo-européen. Le celtique en effet dans la forme et l'emploi de ses infinitifs présente un état en partie ancien et fort différent du latin. Les développements parallèles du grec et du latin sont donc indépendants.

§ 904. Les emplois de l'*infinitif* dans les deux langues résultent de son origine nominale.

Un des plus anciens consiste à donner à l'*infinitif* la valeur finale ou consécutive qui dans la flexion appartient au datif. Ainsi en grec : (*εἰπεῖν*) 'Αγαπημένοι λέγετε φεύγειν (B 107), *θεοὶ θεοὺς σίνετε* (γ 47), *λόγοι λόγοις ἀρχεῖν* (γ 176). En latin : *bibere dā* (Pl. Pers. 821), *ut Ioul bibere ministraret* (Cic. Tusc., I, xxvi, 65), *misit ordinare* (Ter. Eun. 528), *uit nūdere* (Hec. 345). Dans toutes ces phrases, l'*infinitif* équivaut à un nom d'action et marque l'objet à quoi tend le verbe.

Ce qui toutefois le distingue d'un nom et lui confère un caractère propre, c'est qu'il admet, en tant que verbe, un régime

à l'accusatif : ἰδεῖς τὸν καῦτα; οὐδὲν νῆσος εἰπέμεν· Λγειδίου μόνον (H 373), εἴδε τις λεπιὰ ἀργῆν καὶ λαρύγην ἀργῶν (Ω 489), *parasitum nist petere argentum* (Pl. Curc. 207), *ego hunc missum lādere* (Cas. 688), *omne cum Proteus pecus egit altos misere montes* (Hor. Od., I. II, 7).

La valeur finale de l'infiniitif a été de bonne heure soulignée en grec au moyen de ὅτε (déjà chez Homère dans deux passages, ὅτε πάτεραι I. 42, ὅτε σημάντερι πάντα τελεῖθεν p. 21). C'est de là qu'est sortie la proposition infinitive consécutive (§ 907). En latin, l'infiniitif final, bien attesté dans la vieille langue, a été souvent, dans la prose classique, remplacé par le géronditif précédé de *ad* ou mieux encore par une proposition subordonnée qu'introduit une conjonction ; cf. § 956. Il est souvent en concurrence avec le supin en -um (§ 542) : *māter pampam mē spectatūm duxit* (Pl. Cist. 90). A côté de l'infiniitif, on peut avoir après *mittere* (v. les exemples ci-dessus) le supin ou le subjonctif précédent de *ut* ; dans la même phrase Térence emploie les deux : *missast ancilla ilicē obstrictū arcessitū ad eam et puerum ut adserret simili* (Andr. 514). En face de *bunc sine mē turbare globum* (Virg. Aen., IX, 409), on trouve chez Plaute *sine pellegam* (Pseud. 61 ; cf. § 940).

§ 905. L'infiniitif grec et latin, qui ne porte aucune marque distinctive de cas, n'est pas limité à des emplois qui relèvent du datif. Après beaucoup de verbes, il équivaut à un autre cas, notamment à l'accusatif : ιθέλω ἀκέσσω (§ 553), μέμνησο ἀποτελεῖν, καλεσει μολεῖν (Esch. Choeph. 766), σὺ δύνεσαι βαλίτεν (Θ 299), βογθεῖν σιδεῖς ἐπέλημα (Thuc., III, 22, 6) ; *flore desine* (Catull., 61, 86), *sāmēre perse* (Lucr., II, 347), *ingredi perseguimur* (Pl. Rud. 667), *inescāre nesciis homines* (Tér. Ad. 220), *audē audire* (Cic. Tusc., I, XLVII, 112), *sapere audē* (Hor. Ep., I, II, 40), *scire labōrō* (id. ib., I, III, 2), etc.

En regard de l'ablatif après *purā* en sanskrit, le grec emploie l'infiniitif après πάρος dans : πάρος καταβλήξει ἀπαντά (§ 309), et par analogie après πρίν dans : πρίν εἰτεν λέγεν (Soph. Ant. 1245) ; cf. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 262.

Dans l'emploi adnominal, c'est à un grecatif ou à un accusatif qu'il correspond le plus souvent οὐδεῖν τετίθει; ἀστάτι,
τραῖν πέποιται; τρέπεται πάγκην τοι πρέπει τοι (§ 170), τοῖς ἀπολιθίαις (M 246),
πέρπεπαι νυφαῖς τοι πρέπει τοι (§ 170), τοῖς ἀπολιθίαις (§ 60),
πάρητε πάγκην τοι πρέπει τοι (§ 2), λαζαῖς ιπέται (Soph. El. 466),
πρεσβύτεροι πάγκηαι (Hérod., II, 137) comme θεοῖς πάγκηαι (E. 72);
auidus cognoscere amantem (Ov. Mét., X, 472), *bustum depulisse
contemnū* (Q. Curt., VIII, xi, 18), *cupidus attingere gaudia*
(Prop., I, xix, 9); *doctus sagittas tendere* (Hor. Od., I, xxix, 9),
durus compōnere uersas (Hor. Sat., I, iv, 8), *omnia perpeti parati*
(Caes. B. C., III, 9), *canitare peritii* (Virg. Buc., X, 32), *celer
sequi* (Hor. Od., I, xv, 18), *facilis legi epistula* (Gell., XVII,
9, 14). Tibulle dit même *moerentem stultos praeteruisse diēs*
« affligé d'avoir laissé passer sottement ses jours » (I, iv, 34).

Enfin l'infinitif a souvent la valeur d'un nominatif : gr.
ἀγαθοῖς τοι τυχεῖ πιθαῖται (H 282); ἐνθεοῖς εἰσενεγκόμενοι
εἰδὲ πάγκηθαι ιππεῖσι (M 65); lat. *facilest miserum iuridere* (Pl.
Curc. 241), *bāmānum amaresi* (Merc. 319), *sine peunis nolāre
bau facilest* (Poen. 871). Cf. § 908.

Ces exemples montrent qu'il serait vain de vouloir rattacher l'infinitif à un cas particulier de la flexion. Il se présente en grec et en latin comme une forme servant à indiquer, sans spécification casuelle, la valeur générale de chacun des thèmes verbaux (cf. §§ 508 et 534).

§ 906. Une innovation, qui a été grossie de conséquences, est que le grec et le latin ont donné à l'infinitif un accusatif sujet. Le caractère verbal de l'infinitif explique cette innovation. Mais le jour où l'infinitif, qui comportait déjà un régime (§ 904), a été pourvu aussi d'un sujet, la proposition infinitive s'est trouvée créée.

On peut restituer aisément le détail du développement. Le point de départ en est dans des phrases où un accusatif dépendant du verbe principal représentait en même temps le sujet de l'infinitif : θωρῆται οἱ αἴλεες Ἀγαστοί (B 11), οἱ θεοὶ¹
πολεῖσσαι ιπποῖται οἴκοι (§ 258). L'action exprimée ici par θωρῆται

(ou *τιθέσαι*) a pour auteur la personne qui sert de régime à *τίθεσαι* (ou *παίρνεσσαι*). De là est sorti l'usage de donner à l'infinitif un sujet même quand le verbe principal ne comportait pas de régime : *οὐ οἱ θύεις τάχη δι;* *ταῦτα διδιδόσαι* (B 190), *τίθεται δι οἱ κακάδι τίθειν* (θ 549), et d'une façon générale quel que soit le type de la phrase : *πρὶν ἀλλεῖν γέλεται Ἀγριῶν* (1 403). De même en latin, le tour *dicunt illum nēnisse* (où l'accusatif sujet de *nēnisse* est également régime de *dicunt*, comme le prouve le tour *dicitur ille nēnisse*) a entraîné *illum proficeret licet* ou *fratrem tuum adesse utile est*. On disait d'autre part (ce qui toutefois n'est pas l'usage de Cicéron, v. Riemann-Ernout, p. 323), *dicitur illum nēnisse*.

§ 907. La proposition infinitive se rencontre notamment en grec après les verbes signifiant « croire, dire, vouloir, etc. » : *Τροπαν* *νῦν παπορθεθαι δοκεῖ;* (Esch. Ag. 591), *τίγμεται δι σκέψεων περιστάσεων πρὸς; πρὸς τὸν εἰσερθῆ βρετῶν* (Soph. CEd. C. 279), où *νῦν οἱ ποιεθαι δισπαν* (Υ 195), *μετὰ ταῦτα ἐπειδὴ σημᾶς μὲν διαπενθεῖν, τὸν δὲ Σωκράτη σῶν εἰσινεῖν* (Plat. Banq. 175 C), *Ιερολόγου ἐν συντελεῖ οἱ πρότεροι νοήσει* (Arist. Gren. 673), *οἴδεπεν τὸ λαζαία τῶν τεχνῶν; εἰδὼν παπορθεῖ* (id. Ois. 957), etc. Toutefois, après les verbes exprimant la volonté, l'emploi de la conjonction *ἴνα* et du subjonctif se substitue vers le début de notre ère à l'usage classique de la proposition infinitive. La langue du Nouveau Testament témoigne de cette transformation, par laquelle s'annonce la disparition de l'infinitif en grec moderne (§ 915).

Dès l'époque ancienne, la proposition infinitive s'emploie après une conjonction de temps comme *πρὶν* (et *εἰπετο;*, § 905) ; *πρὶν τίθεσσιν πνεύματά τις πεπεινεῖν ἄστεσσιν* (χ 64). Par extension, on la rencontre, après *μεγάλος* *οὗ* dans la langue des Septante, et plus tard encore, après *μεγάλοι*, après *ἴμειν*, après *ἴστανται*.

Au sens consécutif ou final, la proposition infinitive est généralement en grec classique introduite par *ἄποις* (§ 962) qui a souvent un antécédent dans la proposition principale

(§ 931) : où γέρε πειθε τοὺς Χίους ὅτε ἐμπόρησαν νίκας (Hérod., VI, 5), ἵπποις... εὗται μεγάλοις καὶ φανεροῖς ἡλίγοις ὅτι ὄμβρις κίντας εἰσεσθι εἴπως (Démosth., XXIX, 5). C'est un des tours les plus usuels du grec. Pour la négation αὐτός ou μή, v. § 882.

§ 908. En latin, l'usage de la proposition infinitive est également répandu. On l'observe après les verbes qui signifient « dire » ou « croire », même après ceux qui signifient « savoir », que le grec construit avec la conjonction ὅτι (§ 956) : *rapacem tē esse semper credidi* (Pl. Poen. 1385), *egō me dixi erum adductūrum* (Asin. 356), *suspiciō, quae tē sollicitet, cum esse cum illa muliere* (Bacch. 890), *tē ex concha natam esse autumant* (Rud. 704), *ne mē tē nocāre censēdūs* (Most. 1005), *spērāui miser ex seruitute mē exēmisce filium* (Capt. 757), *meam amicam audīni tē esse mercātūm* (Epid. 457), *postquam uideō mē sic iudicārī* (Capt. 487), *in mentem uenit tē bonū esse et mē esse asellūm* (Aul. 228), *sciō pol tē amārē* (Merc. 577), *baec mē uidisse certō sciō* (Mil. 299), *ut mē sciās esse ita factūrum* (Pers. 496).

Après les verbes qui expriment la volonté ou l'ordre, la proposition infinitive se rencontre également : *egō tē facere hoc uolō* (Bacch. 93), *nolō egō fōrtis a tē uerberārī* (As. 386), *inbē illōs illinc abscēdere* (Most. 467), *prandium insserat senex sibi parārī* (Cas. 147), *illam mouērī gestiō* (As. 788), *Venerī pernigilāre tē uoluissū?* (Curc. 181). Toutefois la conjonction *ut* s'emploie aussi et gagne du terrain, surtout dans la langue familière ; voir le détail des faits dans Riemann-Ernout, p. 342-350 et cf. § 956. Sur l'emploi de *quod*, v. § 956.

Le sujet de l'infinitif peut manquer lorsqu'il est le même que celui du verbe principal. On trouve donc *dixit nelle uxōrem dūcere* (Tér. Ad. 151) à côté de *nbi mē dixerō dare tanti* (ib. 203), et *sacrificare prō puerō uolō* (Pl. Truc. 423) à côté de *nolō mē placere Phiolachī* (Most. 167).

§ 909. L'existence de l'article (§ 863) a permis au grec de donner à l'infinitif un développement dont le latin était inca-

pable. Grâce à l'article, la valeur nominale de l'infinitif s'est trouvée précisée, et l'infinitif a pu jouer librement le rôle d'un substantif : οὐδὲ τὸ πεπονθεῖν (Eur. Iph. A. 917), οὐτὶ τὸ γέρων τοῦ παθεῖν παπούσαις (id. Iph. T. 1172), τὸ πάσχειν τὸ καθηκόντιν (Esch. Ag. 1290), ἀμαρτία τῷ πατέρῳ καὶ τὴν λαγύν τοῦτον (Plat. Rép. 468 D), νίστα τὸ σύντονον πάτητον λατεῖν (Mén. Mon. 378), etc.

Dans la langue homérique, où le démonstratif qui devait devenir l'article conserve encore sa valeur démonstrative, on voit le développement s'amorcer (cf. § 895).

Dans une phrase comme οὐτὶ καὶ τὸ φαλακρὸν πίνευσσεν ἵψησεντα (§ 52), il faut considérer l'infinitif comme une apposition au démonstratif, « c'est un ennui de rester éveillé » ; cf. οὐτὶ οἴτη τὸ γέρων ἀκούειν εἰσιν οἰτησος « ceci est beau d'écouter un chanteur ». Mais c'est déjà un véritable article qu'il y a chez Hésiode, τὸ δὲ καὶ τὸ πυθίσθαι (Igt. 164) ou chez Pindare, τὸ γέρων πάθειν διεῖδε τύθη παρέπειν (Ol., IX, 37). Et le même développement s'observe dans tous les dialectes : τὸ γέρων Ἀρεων καθήνεται καλῶν (Alcée fgt. 30), ιπποις τὸ γέρων πάθειν καθηπτεῖν (Alcman fgt. 60 Bergk-Hiller).

§ 910. Par la facilité qu'avait l'article de prendre tous les cas et de servir de régime à des prépositions variées, ce tour avait une souplesse extrême ; il a pris une grande extension dans la prose attique et plus tard dans la *κοινὴ*. Particulièrement développé chez Démosthène ; surtout dans les discours politiques, il est au contraire d'emploi restreint chez Lysias (cf. *Rev. Phil.*, 1944, p. 113 et ss.) ; mais Polybe, Denys d'Halicarnasse en font un grand usage ; on le rencontre aussi dans la langue du Nouveau Testament (Paul Regard, p. 680). La proposition infinitive, précédée de l'article, a pu ainsi, grâce au jeu des prépositions, se substituer à diverses propositions subordonnées de mode personnel.

Ex. : σίνα δῆλος; ωραῖον σῆστον σῆστος; ήταν τοῦ μη περικατεκτίνειν « ne sachant aucun mal de personne parce qu'il ne s'en est jamais soucié » (Plat. Théét. 174 C), ήταν πεπονθεῖν τοῖς

πρᾶττοις τὸν νόον et ἐκ τοῦ μηδὲν ἀποτίσαι ὁν ἔχειν (Démosth. 1^e Phil., 3), ὅπερ τοῦ ταῦτα λαβεῖν « en vue de s'en emparer » (id. 4^e Phil., 15), πιρυγχής γενιμένος ἐπὶ τῷ Εὐαλτῷ Αἰγαίῳ; νεομηνύματι « tout heureux que les Étoliens paraissent avoir la victoire » (Polyb., II, 4, 6), κραυγὴ τοῦ ἀπίστων ἐγένετο ὅπερ τοῦ μηδὲν παραγωρεῖν τῇ; ἀργῆς « tous se mirent à crier pour qu'il ne cède le pouvoir à personne » (Denys d'Hal., Ant. Rom., IV, 37), τὸ πλεθος διά τοι φέρειν ἀποστεῖ; ὅπεραν ἀπεγένετο καὶ τοῦ καθίκας αὐτοὺς ἀφίνει εἰς προνομὰς ἀξίας « il rend la foule docile par une remise d'impôts et en lui permettant de sortir pour piller » (Psellos, Chronogr. 137, 4).

§ 911. Le latin, n'ayant pas d'article, n'offre que très peu d'exemples d'infinitif substantivé ; quelques-uns sont suspects d'être imités du grec. Mais le supin (§ 542) et surtout le géronatif, avec ses divers « cas » (-ndi, -ndō, -ndum, § 536), peuvent dans une large mesure jouer le rôle de l'infinitif grec accompagné de l'article.

Chez Lucrèce, *mennisse* (IV, 765) veut dire « le fait de se souvenir » comme *corpus sentire* (III, 354) « le fait que le corps a du sentiment » (v. Ernout, *Comm. ad loc.*). Salluste (Jug., XXXI, 14) écrit : *quibus omnibus eadem cupere, eadem hōdisse, eadem metuere in unum coegerit* « le fait d'avoir les mêmes désirs, les mêmes haines, les mêmes craintes... » et Cicéron (de Fin., II, xxvii, 86) : *beatissimere alii in aliis, nos in voluptate penitus* « le bonheur de vivre... ».

L'infinitif en pareil cas est traité comme un nom de genre neutre : *tamen amare* (Pl. *Carc.* 28), *atque illud etiam reddi captiuos negauit esse utile* (Cic. *de Off.* I, xxvii, 100), *istuc nibil dolere* (id., *Tusc.*, III, vi, 12), *ipsum illud cadere* (*Sén. ad Luc.*, CX, 4), *summisque negatim sidere diū* (Lucain, I, 70).

§ 912. Il y a enfin certains emplois particuliers où l'infinitif, accompagné ou non de sujet ou de régime, possède une valeur absolue et indépendante. Le grec a un infinitif absolu dans des incises du type *κατὰ διάνοιαν εἶναι, ταῦτα θεατρά εἶναι* (Soph. *Œd. R.* 82), qui expriment, par rapport à la

phrase où elles sont introduites, une limitation, une réserve. On les interprète souvent par l'ellipse de *ā*, sur le modèle de *āz̄ t̄z̄z̄*; *t̄z̄z̄z̄*, *āz̄ t̄z̄z̄z̄*. Mais il n'y a sans doute rien à sous-entendre, et la valeur finale de l'infini^tif suffit à justifier ce tour.

§ 913. Le latin a un infinitif absolu dans la construction dite de l'*infinitif historique ou de narration*; v. M. Schuster, *Festschrift P. Kretschmer*, p. 224-243. Elle est fort en usage dans l'ancienne langue et devait être familière au peuple, car Plaute et Térence l'affectionnent : *eḡo enim lagre* (Pl. Merc. 251), *eḡo illud sedulō negāre factum* (Tér. Andr. 146). Elle reste très vivante au temps de Cicéron, de César et de Salluste; v. notamment un passage du *Pro Roscio Amerino*, XXXVIII, 110.

On a tenté de l'interpréter aussi par une ellipse, en sous-entendant un verbe comme *corpit*; c'était l'explication de Quintilien (IX, 3, 58), que certains modernes ont reprise (v. *Glotta*, XI, 268). Mais cette explication ne vaut rien. Les langues celtes, qui n'ont pas cessé de pratiquer l'infini^tif histocique, en suggèrent une meilleure. Par une sorte d'économie morphologique, l'infini^tif, qui représente l'idée verbale dégagée des modalités de la personne et du nombre, est employé là où le contexte ne permet d'ailleurs aucun doute sur ces modalités. La phrase s'en trouve allégée sans inconvenient. En celtique, l'infini^tif est d'ordinaire employé ainsi après une proposition contenant une forme verbale personnelle, qui fixe une fois pour toutes les données de l'action. Ce cas n'est pas rare en latin : *repente omnis tristitia innatis : festinare trepidare neque lacū neque homini chiquam satis credere* (Sall. Cat. 31, 1). On peut comparer en français : *Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

Sur l'infini^tif du style indirect, v. § 969.

§ 914. Enfin, le grec pratique un emploi absolu de l'infini^tif en fonction d'impératif. Cet emploi est bien attesté chez Homère : *θεράν νομ, Διέγεται, ιτι Τρύπανα πάγιοθει* (E 124). On en rencontre des exemples chez les tragiques, et même chez quelques prosateurs comme Hérodote (I, 32) et Thucy-

dide (V, 9, 7). L'infinitif y paraît avoir une ancienne valeur de datif. On est tenté d'expliquer l'emploi par une ellipse, en sous-entendant un verbe auquel ce datif se rattacherait. Mais peut-être l'infinitif joue-t-il ici encore le rôle d'un thème verbal sans flexion, exprimant l'idée verbale pure et simple. C'est ainsi que l'on peut déjà expliquer la forme ancienne de l'imperatif (§ 498).

Le latin, qui semble ignorer l'emploi de l'infinitif en fonction d'imperatif (v. toutefois Bücheler, *Glotta*, I, 6), a quelques exemples d'un infinitif exclamatif : *de classe populi Rōmāni triumphum agere pirātam!* (Cic. In Verr., V, xxxviii, 100). L'infinitif exclamatif est fréquent en grec dans la langue des tragiques : *ἴπι ναθεῖν τάπι!* (Esch. Eum. 837), ainsi que l'infinitif optatif, déjà attesté chez Homère (r. 313, 2 354) et encore employé par Platon : *τὸν ἡμεραν γαλῆνον* (Ion. 530 A); cf. Stahl, p. 600. Ils admettent une explication analogue.

Parfois l'infinitif exclamatif est précédé de l'article : *τὸν οὐν κλητήτης βέβηται τογεῖται!* « que je me trouve maintenant appelé ici ! » Xén. Cyr., II, 2, 4.

§ 915. Le grec ancien avait donné à l'infinitif une extension plus grande que le latin. Mais tandis que l'infinitif est encore vivant dans les langues romanes, il a disparu du grec moderne. Là où d'anciennes formes d'infinitif y sont conservées, c'est avec la valeur substantive : *τὸν πειθήν* « le mangier » (de *πειθεῖν*), *τὸν πικέν* « le baiser » (de *πικέσσειν*). L'infinitif est normalement remplacé par le subjonctif précédé de *ὅτι* (§ 939) ou de *να* (anc. *ίνα*, § 943). On observe les débuts de cette évolution chez Polybe et dans le Nouveau Testament : le subjonctif précédé de *ίνα* s'y substitue déjà dans maint emploi à l'infinitif (cf. Moulton, p. 323 ; Blass-Debrunner, §§ 388 et ss.). Voir Meillet, *R. E. G.*, XXXIX, 263 et surtout Jannaris, *Historical Greek Grammar*, p. 568, et Hesseling, *Essai historique sur l'infinitif grec dans les Études de philologie indo-grecque* de Jean Psichari (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. XCII), p. 1-43.

CHAPITRE III.

RAPPORTS DES PHRASES ENTRE ELLES

I. — Rôle des particules.

§ 916. Le grec ancien faisait un grand usage de particules variées à l'intérieur de la phrase. Ces particules se distinguent des adverbes proprement dits (§ 776) en ce qu'elles n'ont pas de sens propre : elles servent simplement à insister, à opposer, à lier, à marquer des rapports et des groupements. Les unes sont toniques et les autres atones ; mais toutes ont leur rôle à part dans la phrase, même là où étant enclitiques elles sont liées au mot précédent de manière à ne former avec lui qu'un mot phonétique.

Dans un passage comme le suivant (A 68) :

ἡτοι εἰ γέ ὁ; (ρ)εῖτων καὶ ἡσ πέρης τοῖτο οὐ' ἀντίτη
Καλύξ; Θιστεπίθης, σινεπεδήκουν οὐχ' ἀποτελεῖ,

οἱ (ρ)εῖται τὰ τοῦ λόγου τὰ τοῦ εἰσιτάντος τρόποι τοῦ λόγου,

on relève plusieurs particules qui, chacune avec une valeur différente, contribuent à l'expression : η (tonique) sert à marquer la suite du discours, ει (atone) insiste un peu plus, γε (atone) met en valeur l'anaphorique η, οἱ (tonique) marque que l'action exprimée par εἶται est une conséquence de celle qui exprime le participe (ρ)εῖτων, οὐ (tonique) marque une légère opposition, τα (atone) répété après chacun des éléments sur lesquels il porte sert à la liaison, etc.

Sur l'emploi des particules en attique, v. Bodin et Mazon, *Extraits d'Aristophane et de Ménandre*, 6^e éd., 1923, p. 337 et ss.

REMARQUE. — A en juger par les textes littéraires, on croit que toute phrase grecque exigeait des particules, placées en principe après le premier

mot autonome (§ 850). Mais cette constance dans l'emploi des particules est affaire de style. Dans la langue écrite, les particules tenaient la place de la ponctuation que les anciens ignoraient (cf. toutefois Wackernagel, *Synt.*, I, 21). Les textes qui comme ceux de Ménandre se rapprochent de la langue parlée usent des particules avec moins de constance.

L'asyndète était d'ailleurs en usage pour marquer la succession rapide des idées ou des faits exposés : οὐκ ἔτοι οὐ μάλιστα (Ψ 40) ; ἀναγίνεται ἡμέρα της λύτρας (Lys., XII, 100). Cf. § 922.

§ 917. Les particules, qui étaient pour la plupart de simples moyens d'insistance, ont tendu à devenir des moyens de coordination. Elles ont été employées non seulement pour constituer des groupes à l'intérieur de la phrase, mais même pour marquer la succession et la liaison des phrases.

Un bon exemple de cette évolution est fourni par la particule *τι*, qui était à l'origine une simple particule emphatique sans signification propre. Elle a servi à attirer l'attention sur la répartition des phrases (Meillet, *R. E. G.*, XXI, 296) ; et de bonne heure on en a précisé la valeur en y ajoutant d'autres particules, *τοι*, *δι*, *πάντα*, *δι*, *τι*, *πι*. Sur l'emploi de *τι* dans l'interrogation, v. § 885.

Les particules *πάντα* et *δι* n'avaient sans doute aussi à l'origine qu'une valeur d'insistance. Une forme *μα*, jumelle de *πάντα* (cf. *πα* à côté de *πεν*, § 379), sert en ionien-attique dans les formules de serment : *μα τὸν Δία*, *vai μα τόδε εχθρόν* (A 234). En thrassien *μα* joue le rôle de *δι* en corrélation avec *πάντα* : *ταῦ μα πάντα ταῦ... ταῦ μα αὐλαῖν* (Inscr de Larissa ; Coll. 345, 22). La particule *δι* est probablement apparentée à *δι*, qui sert à affirmer et figurer dans *διτεσσα*, *διτεσσα*, *τιδι*, *τετιδι*, etc. C'est par un développement propre au grec que *πάντα* et *δι* sont arrivées à jouer le rôle de particules de liaison aussi bien entre les phrases qu'entre les mots. Ce développement n'était pas achevé lors de la séparation des dialectes. Pour marquer la liaison, Homère emploie couramment ou bien *μα... δι...* après le premier mot de chaque groupe, ou bien *τιμί... τιδι...* qui se placent en tête de chaque groupe.

§ 918. Comme particule copulative, le grec ancien a la par-

ticule *τι*, répétée ou non, conformément à un usage indo-européen, attesté aussi en indo-iranien (skr. *ता* « et ») et en latin (*-que*). Le second terme est souvent renforcé au moyen de *καὶ* qui signifie proprement « aussi ». Tel est le point de départ de la conjonction *καὶ*, dont l'emploi s'est généralisé avec la valeur de « et ». Au lieu de *καὶ* le cypriote dit *κατενά*, devant voyelle *α* (Sittig, *K. Z.*, LIII, 203).

Comme particule adversative, le grec emploie la forme atone *ἄλλα* dont le sens propre est « autrement » ; *ἄλλα* se place toujours devant l'élément qu'il s'agit d'opposer à ce qui précède. Le sanskrit a de même une conjonction *पराम्* « mais » (propr. « il y a autre chose »).

Comme particule explicative, le grec emploie *γιρί*, toujours placée après le premier terme du groupe que comprend l'explication. C'est proprement une combinaison de deux particules anciennes *γι* et *ἀρί* (cf. § 52).

Pour marquer la disjonction, le grec a conservé une ancienne particule (*ἢ*), qui s'employait dans les mêmes conditions que *τι* et qui existe encore en indo-iranien (cf. skr. *ता* « ou bien ») et en latin (*-ne*). On l'a renforcée en la faisant précéder de *ἢ* (§ 917 ; cf. tokhar. *ātū* « ou bien »). De là le groupe *ἢ-τι*, qui est de *εντο* *ἢ*, puis *τι* par contraction. Homère emploie souvent *ἢ* répété dans les deux membres d'une alternative, comme il emploie *ἢ-τι* *ἢ-τι* pour marquer la liaison de deux phrases (§ 917) ; mais il emploie aussi *ἢ* tout seul (§ 149) et même *ἢ* répété (A 410).

D'après l'enseignement des grammairiens anciens, le rapport des deux membres d'une alternative marquée au moyen de *ἢ*, se traduisait par une différence d'accentuation : le premier *ἢ* portait le ton sur l'initiale et le second sur la finale ; cf. peut-être en thrace l'opposition de *μεν* et de *με* (§ 917). Certains faits du sanskrit sont de nature à suggérer l'idée que le rapport de deux phrases entre elles pouvait être exprimé au moyen d'une accentuation différente dans chacune d'elles. L'emploi des particules n'aurait donc été qu'un moyen acces-

soire pour souligner ce rapport. Voir Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 58.

REMARQUE. — L'emploi de *τι* après un comparatif s'explique par le caractère emphatique de la particule : *Βαρύπεδος τινὶ τι* « il est particulièrement habile ; moi certes (d'où « pourtant »), je le suis ». D'ailleurs cette construction est moins répandue en grec que celle avec *κανεὶς* en atin (§ 954). Le grec emploie plutôt le génitif après un comparatif (§ 836).

§ 919. Il arrive souvent chez Homère que des relations temporelles ou causales soient simplement marquées au moyen de particules comme *ὅτι* ou *τό*. Ainsi *ἴαπος δὲ οὐνύψεται ωρᾶς* (Z 148) peut se traduire « quand arrive la saison du printemps », *ὅτι τι οὔσιον οὔποτε θέλωκεν* (K 186) « de sorte qu'ils ont perdu le sommeil », *εἰ δὲ θεῦρος λάθος;* (X 12) « alors que tu t'es tenu ici à l'écart ». C'est un véritable relatif que rend la particule *ὅτι* dans *φίλοι δέ εἰ Ηλλήδες Αθήνας* (K 245) « lui que Pallas Athéné aime ». De même chez Hérodote, *καὶ... καὶ* ou *τό... τό* servent parfois à marquer des rapports de simultanéité ou de succession, que l'on est tenté de traduire par des conjonctions ; cf. notamment II, 93, III, 108 fin. C'est le reste d'un ancien usage où les différentes propositions étaient simplement juxtaposées. Avec le temps et à mesure que la langue se perfectionnait comme outil de raisonnement, la parataxe a été remplacée par la subordination. Mais la parataxe s'est conservée dans l'usage familier ou populaire (cf. pour le latin § 940).

§ 920. Le latin utilise comme le grec un bon nombre de particules exprimant les diverses relations entre les phrases. Pour quelques-unes il a conservé l'usage ancien de les placer après le premier mot de la phrase : ainsi *autem*, *quidem*, *enim*, *igitur*, *nero*, etc. (qui sont d'ailleurs des créations propres au latin). En plus de l'ancienne particule copulative *-que* il se sert de *atque* (ou *ac*, § 218) et surtout de *et* (gr. *Ετ*, gaul. *eti*) ; et s'est substitué à *-que* comme en vieux-perse *ntā* à *-va*. À côté de l'ancienne particule alternative *-ne* (*neque*, *sine*), il emploie

plus souvent *vel*, qui est d'origine verbale (2^e pers. sg. de l'ind. prés. du verbe *velle*, remplacée comme telle par *vis*, § 409), ou *anī*, qui avait proprement une valeur adversative. En ombrien aussi, *heris*, proprement « tu veux », s'emploie avec la valeur de « ou bien ».

Les particules servant à la liaison des phrases, même celles qui sont des créations du latin, ont pour la plupart été renouvelées au cours de l'histoire de la langue. A *enīm* s'est substitué *quare* (déjà sur une inscription de Pompéi, Corp., IV, 2421), d'où le français *car*; et à *ad* s'est substitué *magis*, d'où le français *mais*. Le développement de *magis* au sens de « mais » est exactement comparable à celui de *μᾶλλον* « mais » en grec moderne : « non pas ceci, plutôt cela ». Le vers de Properce (II, 2, 17) :

quem nōn lucra, magis Pērō formōsa cogit,
fait comprendre d'où le développement est parti; cf. encore Virgile, Buc., I, 11 : *nōn equidrem insuideo, miror magis*. Voir J. Melander, *Étude sur magis et les expressions adversatives dans les langues romanes*, Upsal, 1916.

§ 921. La langue littéraire écrite, peut-être influencée par l'imitation du grec, ne doit pas faire illusion sur l'emploi des particules de liaison en latin. La langue parlée devait s'en passer très souvent. Chez Plaute, les exemples abondent de mots, de membres de phrase qui se suivent sans qu'aucune particule les relie : *bibitur estur* (Poen. 835), *corōndas seruo unguenta* (As. 803), *cum pedibus manibus, cum digitis auribus oculis labris* (Most. 1118), *adgrediar hominem adpellabō* (Most. 1074), *pacem feci foedus feci uera dicō* (Amp. 395). Lucrèce réunit sans liaison *caelum mare terrās flumina sōlem* (I 820; c'est de tradition, cf. Enn. Ann. 543), et Tite-Live *urbe teeto mensā lare* (XXVI, 25, 12), reproduisant une formule légale. Autres exemples d'asyndète dans des énumérations chez Lucrèce, II, 553, 670; III, 217. Cf. § 916 Rem.

L'asyndète s'observe dans mainte formule consacrée du type *sartus itētus* « clos et couvert » (dans le cahier des charges

des bâtiments de l'État ; Pl. Trin. 317, Cic. Verr., I, 1, 130), *rūla caesa* « objets tirés du sol et taillés » d'où « biens mobiliers » (Varr. L. L., IX, 104 ; Cic. Top., xxv, 100) ; surtout lorsqu'il s'agit de notions qui s'opposent : *ferae pecudēs* « animaux sauvages et domestiques » (Lucr., I, 15 ; cf. Ernout, B. S. L., XXV, 78), *pugnūs calcibūs* « à coups de poing et de pied » (Pl. Poen., 819), *nōcte diē* « de nuit et de jour » (distique attribué à Virgile, Seru. ad Aen., I, 8), *nelim nōlīm* (Cic. De nat. deor., I, vii, 17) ou *nelīs nōlīs* (Mart., VIII, 44, 16), *patrēs conscripti* « patriciens et inscrits (comme sénateurs) », *di patrīl indigētes* « dieux familiaux et indigènes », etc. Souvent l'allitération sert de lien aux mots ainsi accouplés : *pūrns pūlus* « pur et sans mélange » (Pl. Ps. 989, 1200), *fēlix faustus* (id. Trin. 41, Lucr., I, 100), *laetus lubens* (Trin. 821), *cūrāns cōgitans* (Mil. 201), *praelia pugnās* (Lucr., II, 118), etc. Cf. § 176.

REMARQUE. — L'usage de l'asyndète est italien commun. On en relève des exemples notamment en ombrien sur les Tables Eugubines : *dupurum peturpetrus* « bipèdes et quadrupèdes » (VI, b, 10).

§ 922. Il est fréquent qu'on exprime par des verbes personnels sans particule de liaison des actions qui se sont succédé dans le temps : *uēnt uidi uici* (phrase de César, rapportée par Suétone, Caes. 37), *abit exēssit enāsit erāpit* (Cic. Cat., II, 1, 1), *ipsum innudunt saxa iacint fugientem sequontur* (Tac. Hist., II, 29).

Le rapport de deux propositions est parfois impliqué dans une parataxe, sans conjonction de subordination : *dēs quantum uis fūsquaui appāret* (Pl. Truc. 571), *crās petitō dabitur* (Merc. 770), *mersēs profundō pulchrior éuenit* (Hor. Od., IV, 4, 63), *tolle hanc opiniōnem luctum sustuleris* (Cic. Tusc., I, xiii, 30), *in cælum insseris ibit* (Juv., III, 78), etc. ; on remarquera la variété des temps et des modes. Parfois entre les deux propositions s'introduit un simple *et* marquant la conséquence : *de quiburs in terris et eris mihi magnus Apollo* (Virg. Buc., III,

104); en prose, cela devient fréquent à l'époque impériale (v. Hofmann, *Umg.*, p. 110).

A cet usage se rattache celui des incises, du type *moumē* (Pl. Bacch. 403), *amabō* (Poen. 370), *crīdō* (Amp. 297), *quaesō* (Rud. 1304), *scīō* (Most. 699), *si andidō* (Bacch. 698), *si seidō* ou *immo si seidō* (Merc. 298; Sén. ad Luc., LXXXVI, 12), etc., si fréquentes dans la comédie. Le grec en fournit aussi des exemples : *εἰπεις*; (Aristoph. Ach. 12), *ἴπεις*; (id. Thesm. 496); c'est ainsi que s'explique l'emploi adverbial de *ἐπειδή*, § 777.

II. — La phrase relative.

§ 923. Il existait en indo-européen un thème *yo- qui n'avait peut-être à l'origine que la valeur d'un anaphorique (cf. lat. *i-s*, *i-d*), mais qui était employé déjà avec la valeur d'un relatif (§ 752). C'est de ce thème que le grec a tiré non seulement son relatif (*ὅς* de *yo-s, § 54), mais, comme plusieurs autres langues, un bon nombre de ses conjonctions.

L'indo européen possédait d'autre part un thème démonstratif *to- (§ 741); ce démonstratif, servant à renvoyer à un mot qui venait d'être dit, a pu prendre très tôt la valeur relative. Toutefois, lorsqu'une même phrase contenait deux termes corrélatifs, le thème *yo- s'étant fixé à l'emploi relatif, le thème *to- a souvent été fixé à l'emploi d'antécédent. C'est l'état que présente le grec dans des phrases comme *τίλλεις γένετο* παῖς οὐδὲν εἶτα τίλλεις « mais il faut ensevelir celui qui meurt » (T 228) *τίλλεις τίλλεις τίλλεις* παῖς οὐδὲν εἶτα τίλλεις « tu iras où je te conduis », (Ilés. O. 208) et dans les oppositions *τίλλεις τίλλεις*, *τίλλεις τίλλεις τίλλεις τίλλεις*, etc. (§ 931). Ce développement n'était peut-être pas achevé à la période du grec commun.

Il est probable qu'en indo-européen la corrélation pouvait s'exprimer aussi bien par la répétition du thème *to- (cf. " 931 Rem.), que par l'opposition des thèmes *to- et *yo-. Aussi beaucoup de dialectes grecs (cilien, arcado-cypriote, grec

occidental, même homérique et attique en poésie) présentent-ils des exemples de l'emploi de **to-* en fonction de relatif. Cet emploi est normal dans la langue d'Hérodote : αἰχὺ, οὐχὶ πίξ, τὴν οὐ σοθιαί • la pointe de fer que tu redoutes » (I, 39). En lesbien, c'est le démonstratif qui sert le plus souvent de relatif ; cf. Hoffmann, II, 557. On observe l'emploi du démonstratif comme relatif en iranien ancien (vieux-persé *bys*, acc. *tym*) et en germanique (all. *der*).

REMARQUE. — Le thème **to-* ne comportait pas de forme pour le nominatif singulier masculin et féminin, qui était tiré d'un thème **to-* (§§ 630 et 801 Rein.). La forme ὅς qui sert chez Hérodote de nominatif singulier masculin au relatif est donc probablement le représentant de **to-* (pourvu par analogie d'une caractéristique -ς) et par suite diffère quant à l'origine du relatif ὃς de **yo-s*. Il y a d'ailleurs chez Homère des exemples du nom. masc. sg. ὃ avec une valeur relative (ainsi A 388).

§ 924. Le relatif ὃς se fait souvent suivre en grec d'éléments enclitiques qui en précisent la valeur (ὅς γε, ὃς δέ, ὃς περ, etc.). Il faut surtout distinguer ὃς γε et ὃς το; qui chez Homère ont des emplois nettement différents, correspondant à deux valeurs du relatif (cf. A. Minard, *Deux relatifs homériques*). Celui-ci, en effet, sert d'une part à définir un type auquel s'ajoute un prédicat : *celsi qui est sage est heureux* ou *qui triura terra*; la relative est alors indispensable aussi bien au sens de la phrase qu'à son intégrité syntaxique. Et d'autre part, il a pour fonction de rattacher un attribut à un sujet préalablement posé : *un tel, qui est sage, est heureux*; ici la relative peut disparaître sans que la phrase cesse d'être complète ou simplement intelligible. Dans ce second emploi, Homère ajoute le plus souvent au relatif la particule το, qui renforce la liaison : οἵτοι χειρὶ καὶ Τρῷοις ἀνίνευσσαν, τοὶ τοιούτοις οὐδὲν οὐδὲν πεπάγεις « ainsi les Troyens auraient respiré, eux qui te redoutent » (λ 382); Ινδοὶ δὲ ἀνὴρ ἴνειος μελιόποιος, τοὶ δέ τοι μελιόποιοι εἶται ποσθινοὶ « c'était là que reposait le monstre, lui qui paissait ses troupeaux seul à l'écart » (λ 187). Au contraire, l'addition de το; donne au relatif avec une nuance de généra-

lité et d'indétermination le sens de « quiconque » : πατέρα γίγνεται καὶ μάκαρος τέρπεται ἀντίστησις τούτῳ πατέρᾳ πατέρας πατέρας πατέρας, « quiconque a beaucoup souffert se réjouit de ses maux passés » (s. 400) ; νῦν δέ οὐκέτι εἰσιν οἵ τις θάνατον φέρει, « désormais il n'est personne qui puisse échapper à la mort » (Φ 103). En attique, οἵ τις disparaît et οὗτος se confond avec οἷς dans les deux emplois indiqués ici. Sur οὗτος équivalant à οἱ οὓς, v. § 928.

§ 925. Le latin n'a pas conservé le thème *yo-. Il a affecté à l'emploi relatif le thème interrogatif-indéfini de forme *kʷ-o-, conservant le thème de forme *kʷ-ei- pour l'interrogatif-indéfini (§ 750). Cette innovation date de la période de l'italique commun (§ 15). Certaines confusions se sont produites au cours de l'histoire du latin dans la flexion des thèmes quo- et qui-. Mais partout où les deux se sont maintenus distincts, ils ont gardé la distinction d'emploi indiquée ci-dessus. Ainsi qui (de que-i) et quod sont relatifs, quis et quid interrogatifs ou indéfinis. Il n'y a en principe d'emploi relatif de quis, quid en vieux-latin que là où le relatif a une valeur indéfinie (comme en grec οὗτος, ci-dessus et § 935) : *ne scitis quid tibi insuet boni* (Pl. Pers. 514) ; *fase quid tibi lubet* (id. Pers. 398), *quid uelim uos scitis* (id. Poen. 574), mais aussi *scit quod uelit* (id. Cist. 707). Cf. l'emploi du thème qui- dans *quislubet*, *quidlubet*, *quinius* (de **quis-nis*), *quinam* (et *quis nam*, avec tmèse Pl. Aul. 136), etc. L'osco-ombrien est sur ce point en complet accord avec le latin.

§ 926. L'emploi de l'interrogatif en fonction de relatif est attesté dans les langues slaves et en moyen-iranien (pehlvi) ; on a vu au § 752 qu'il existe également en hittite.

Il s'observe en grec même, où les formes τις πότερος πότερος, etc., usitées dans l'interrogation indirecte (§ 889), ont pris une valeur très voisine du relatif. On rencontre chez Sophocle ιππόποτος τις πότερος πότερος (El. 316) et chez Platon οἴκος τις πότερος πότερος (Banq. 189 a) ; cf. § 935. Cet emploi, qui a pu être favorisé par l'existence du relatif indéfini οὗτος (§ 924), est attesté de bonne heure en thrace (καὶ ταῦτα πολλάκις οἵ τις καὶ πολλάκις οἵ τις) et

la dépense qui se produirait » Coll. 345, l. 22). Callimaque en offre un exemple (Èpigr., XXVIII, 2, éd. Cohen, p. 111). A l'époque hellénistique, on le voit se répandre ; ainsi dans les Actes des Apôtres : τίνα γε ἔστωσθε εἶπεν αὐτῷ ἐπίπονος « je ne suis pas l'homme que vous pensez » (13, 25). Il prépare l'emploi de *του* comme unique pronom relatif en grec moderne (Perrot, Gramm., § 201 ; Mirambel, *Précis*, p. 104 ; Meillet, *Linguist. hist.*, p. 166-169).

§ 927. Sous réserve de la différence des formes, l'expression de la relation a eu en grec et en latin un développement semblable. Mais le latin n'a gardé l'opposition du thème **to-* et du thème **kwo-* (§ 925) que dans certains adverbes ou adjéctifs dérivés : *tum quom*, *tat̄ quot*, *tam quam*, *tantus quantus*, etc. (§ 931). La forme du corrélatif de **kwo-* est empruntée à l'anaphorique *is* ; ainsi *quod habuit id perdidit* (Pl. Pers. 644), *quae in potestate habuimus ea amissimus* (id. Capt. 143). Il en est de même dans les adverbes de lieu : *ibi ubi*, *et quō*, *et quā*, *inde unde* (sur *ubi*, *unde*, v. § 99). Par une extension naturelle, qui s'emploie aussi en corrélation avec *Idem* ; ainsi *Idem qui semper fueras inuentus es* « on t'a trouvé tel que tu as toujours été » (Cic. Verr., II, 5, xv, 39).

Dans les deux langues, l'antécédent peut manquer et le relatif seul suffit à marquer la relation : οὐδεὶς δέ τις ἀποτελεῖ (hymn. Dém. 480) ; *quod credidisti reddo* (Pl. Epid. 549) ; *cras amet qui nunquam amāvit* (Peruigil. Veneris). L'antécédent peut même manquer là où il devrait être à un cas oblique différent du cas du relatif : οὐδὲ πάμπολος δέ τις ζεύς (Ψ 84), *Xerxes praeimum precepuit qui innescisset nouam voluntatem* (Cic. Tusc., V, vii, 20), entendez *si qui* ; *apertis quac uetus das opsaepserat* (Tac. Ann., XV, 27), entendez *eis quae* ; *adhibitis qui obsignarent* (id. ib., XI, 27). Cf. Lindsay, *Synt.*, p. 7.

Toutefois l'antécédent reparait à l'occasion pour une raison d'insistance ; ainsi chez Plaute (Pers. 179) : *Miser est qui amat. — Certò is quidem nihilist qui nihil amat.* Dans sa réplique,

l'interlocuteur introduit l'antécédent *is*, qu'il souligne au moyen de *quidem*.

Au lieu de l'anaphorique, on rencontre souvent comme antécédent un démonstratif, mais qui conserve alors sa valeur démonstrative : τοῦτο δέ τοι ἐπειδὴ οὐ ἀνίστηαι « je te dirai cela même que tu me demandes » (I¹ 177) ; *isti quidem molestias mihi* (Pl. Men. 827), *ab illo quid me mandauisti* (Men. 783), où *isti* et *illic* désignent des personnages présents sur la scène.

§ 928. Il arrive que la phrase relative, dépourvue d'antécédent, soit l'équivalent d'une proposition conditionnelle de sujet indéterminé, où le relatif peut se traduire par « si quelqu'un ». On est parti de phrases comme βῆταις περὶ στόματος οὐκέτι ἔχειν « il vaut mieux échapper au mal par la fuite que d'être pris » (Ξ 81), où l'antécédent *tō* peut être sous-entendu (cf. § 927), pour arriver à : λαὸν τοι κακὸν ισθίει, οὐ τοικούτα νέοντα ζητεῖν εἰσπούνται οὐδὲ εἰσιγένονται πάντα (Ξ 72) « il est également mal de renvoyer un hôte malgré lui et de le retenir quand il veut partir ». C'est généralement sous la forme *εστι;* que le relatif s'emploie ainsi comme équivalent de *if nū;* dans le passage Z 330, la tradition manuscrite hésite entre *ει τινα* et *ει τινα* (leçon d'Aristarque) ; cf. encore II 50. Il s'agit d'un emploi du relatif indéfini avec une valeur prégnante, que l'on observe en bien d'autres langues et qui constitue syntaxiquement une véritable anomie.

Cet emploi est bien attesté dans la prose attique (cf. Kühner-Gerth, II, 441), et s'étend même à *ἴσως* : ainsi οὐδὲ μη γέτασιν θεοὺς εἶναι... ἡγεμόντες δέ « toutes les fois qu'on me prétendait habile, je m'indignais » (Lys., VIII, 12). Il se poursuit jusque dans les bas temps, où même on rencontre *ει τις* comme pronom indéfini au lieu de *εστι;* (Renauld, *Et. sur Michel Psellus*, p. 370 ; Pernot, *Et. sur la langue des Évangiles*, p. 185 ; Ljungvik, *Beitr. zur Synt. d. spätgr. Volkspr.*, p. 9).

Le latin présente quelques exemples analogues : *ista nirtas*

est, quando usus 'st, qui malum fert fortiter « c'est le vrai courage que de supporter bravement la souffrance quand il le faut » (Pl. As. 323) ; *quam sit miseranda uita, qui se metul quam amari malum* « combien la vie est à plaindre, quand on préfère la crainte à l'amour » (Corn. Nep., Dion., IX, 5). On pourrait expliquer cette dernière phrase en sous-entendant un antécédent : mais le relatif y équivaut en fait à *st quis*. Inversement *si quis* se substitue parfois au relatif pour en souligner la valeur indéterminée : (*summum bonum est*) *uiuere stligentem quae secundum nataram et si quae contraria nataram sunt reiicientem* (Cic. de Fin., III, ix, 31) ; *tū melius existimare uideris de ea si quam nunc habemus facultate* (id. Brut., LXXXVII, 298) ; *nullus liber erit si quis amare uoleat* (Prop., II, 23, 24).

§ 929. Il y a aussi un ancien parallélisme dans le rapport que le grec et le latin ont établi entre le relatif et le substantif qu'il représente. L'accord en cas n'est pas toujours celui que la grammaire exige. Deux types d'attraction sont à distinguer :

Tantôt, le relatif s'accorde en cas avec le substantif, en dépit du rôle qu'il joue dans la proposition relative. Cette attraction est usuelle en grec. Elle est attestée déjà chez Homère (E 265) : *τός γενέτης, οὗ Τροιανός Ζεύς δῶμα* « de la race que Zeus a donnée à Tros » (avec οὗ du lieu de τροιανός). On en trouve des exemples à toutes les périodes de la langue jusqu'à dans les Septante : Sirach, XII, 5, *τὸν καθεῖται ἀγαθόν τοῦ πολέμου*. Elle est au contraire fort rare en latin : *īndice quō nōstī populo* (Hor. Sat., I, vi, 15) ; *cum' aliquid agas eorum quōrum consuetū* (Cic. ad Fam., V, xiv, 1).

Tantôt, le substantif est mis au même cas que le relatif, quel que soit le rôle qu'il joue dans la proposition à laquelle il appartient. Cette attraction est commune aux deux langues, plus fréquente cependant en latin qu'en grec. Ex. *καὶ αὐτὸς τοῦ οὐρανοῦ εἰπεῖν ποτέ τις εἰπεῖν* i quant aux avant-postes dont tu t'enquiers il n'en est pas de choisis pour pro-

téger l'armée » (K. 416), τὴν σύνταγμα τὴν μαχίλην τῷ ἀριθμῷ ἀξιόντας ἀξία λέγε « la fortune qu'il laissa à son fils ne vaut pas davantage » (Lys., XIX, 47); *Nascratem quem consumire nolui in natus non erat* (Pl. Amp. 1009); *urbem quam statuō nostra est* (Virg. Aen., I, 577); *patronus qui nobis fuit futurus perdidistis* (Pl. Asin. 621) ; cf. Lindsay, *Synt.*, p. 6-7. Elle est due en partie à ce que le substantif, étant pour une raison de style jeté en tête de la phrase, se trouve plus rapproché de la proposition relative que de la proposition principale. Aussi est-il souvent rappelé dans cette dernière au moyen d'un démonstratif : τὸν ἄνδρα τοῦτον δὲ πάλαι ζητεῖς αὐτὸς λέγειν ἴντις (Soph. CEd. R. 449); τὸν θύναμεν δὲ ὅμηρος πάτερ ἔγειρε, ταῦτας θεωρήσσας (Arist. Pl. 200); *mullier quae se suamque artatem spernit speculo ei natus est* « quand une femme se déifie d'elle-même et de son âge, il lui faut un miroir » (Pl. Most. 250; cf. Mil. 74).

L'attraction se complique ici d'une prolepse ; cf. la phrase de Plaute : *pallani illam, amabo te, quam tibi dūdum dedit, mibi eam redde* « ce manteau, s'il te plaît, que je t'ai donné tantôt, rends-le moi » (Men. 678 ; cf. Pers. 638). Mais il arrive souvent que le substantif est lui-même introduit dans la proposition relative et mis au cas du relatif : εἰς τὸν ἡράπεικαντο καὶ γῆν πρῶτην τὴν (Xén. An., IV, 4, 2) ; *hos quos videtis stare hic captiuos duos... hi stant ambo, non sedent* (Pl. Capt. 1) ; *populo ut placuerent quas fecisset fabulas* (Tér. Andr. 3) ; *ut ei detur quam istie emi virginem* (Pl. Curc. 433).

§ 930. Au relatif se rattachent une série d'adjectifs pronominaux, dont l'emploi constitue autant d'extensions de la phrase relative. En grec : εἰς τὸν πόλιον γένετο, ταῦτα καὶ ἀνθρώπους (Z. 146), οὗτοι δὲ ἡρόεσθαι; ἀνὴρ οὗτος ἐρημαζόμενος, οὗτοι τεθριππάσσοι θεοί τοιγάδε ιόντει (K. 770), καθ' οὓτους τοιποτέσσει εἰς φίρετας εἰσειρ.

En latin : *tantam eorum multitudinem nostri interfecerunt quantum fuit dicti spatium* (Caes. B. G., II, 11. 6), *plerique perniciem tales amicum habere nolunt quales ipsi esse non possunt*

(Cic. de Am., XXII, 82), *tot mala sum passus quot in aeternis sidera larent* (Ov. Trist., I, v, 47), etc.

La proposition où figure l'élément relatif est en grec placée normalement avant celle qui contient l'antécédent ; c'est l'ordre ancien, mais on rencontre aussi : ταῦτα δέ τις ἔχεται οὐτού, δέδοι αἴσιά τοι ταῦτα (M. Aur., VII, 3), ταῦτα δέ τις κατίστησθε; δέδοι εἰς; εἰς ἀπεστήκειτε (Luc. Alex. 1). Le latin pratique de préférence un ordre inverse ; mais on trouve aussi, surtout à l'époque ancienne, *quot homines tot tententiae* (Tcr. Phorm. 454), *quot homines tot causae* (Cic. de Orat., II, XXXII, 140), *quanto plura parasti tanto plura cupis* (Hor. Ep., II, 2, 147), etc. Cf. § 931.

Le développement de ce genre de phrases a été parallèle à celui des phrases relatives. On y rencontre l'emploi de l'attraction. Ainsi en grec : νόος δέ τις πρότατος εἰσὶ ταῦτα δύο οὐκέτης οὐκέπειται (Ξ 75). Et l'absence d'antécédent, qui entraîne un emploi assez libre de l'adjectif relatif : εἰπενάπειν τις μηδέπειν, σὺν τέλεων εἰσπέσαι (Hér., I, 31). Cf. l'emploi de δέ signalé § 928.

§ 931. L'évolution a été la même pour une série d'adverbes relatifs, qui en grec et en latin sont plus ou moins devenus des conjonctions (§ 952). Ainsi en grec où « là où » en corrélation avec ἵνα. Eur. Ion 245 :

οὐ πάντες δὲ λέγει γέλεται οὐδεῖσαντες θεοῦ

γέλεσσιν, ἵνατοι δέμητρα οὐκ ἐκρυπτοῦ

« là où tous les autres sont joyeux, ton œil verse des larmes ».

On rencontre chez Homère les couples corrélatifs οὐδείς, οὐδείς οὐδείς, οὐδείς (ζεμεῖ) οὐδείς (ζεμεῖ), δέπειν οὐδείς, δέπειν (Ion. att. ιουδεῖ, § 154 Rem. III) οὐδείς (ion. att. ιουδεῖ), δέπειν οὐδείς (3 400), etc., mais aussi les conjonctions simples οὐδείς, οὐδείς, οὐδείς (ζεμεῖ), δέπειν, ιουδεῖ, etc. Dans le passage 1^o 41

δέπειν μήτε δέπειν οὐδείς θεοῖς θεοῖς τίτανες δύο τρίαντα,

τρίαντα Αγανές μήτε μήτε οὐδείς...

L'ordre dans lequel sont placées les deux propositions est

conforme à l'ancien usage. Mais οὐδεὶς seul s'emploie au sens de « jusqu'à ce que » :

Ἄλλα δέ τις εἰπεῖται τοῦτο γίνεσθαι θύμην

et dans ce vers l'ordre des deux propositions est inverse du précédent (cf. § 953).

En latin, la plupart des formes adverbiales tirées du thème relatif sont devenues des conjonctions et se comportent comme telles (§ 952). Là où il y a deux éléments corrélatifs, l'ordre de ces éléments est souvent l'inverse de l'ancien (§ 930) : *tam... quam* se substitue à *quam... tam...*; ainsi : *omnes tam glabrac quam hunc est natus* (Pl. Trin. 541); *tam ego hunc sum quam tu* (id. As. 490); *tam facile nimis quam periculi molpes comedunt* (id. Most. 549). Un couple comme *quoniam... tamen*, encore attesté dans la langue classique pour marquer la liaison de deux phrases, donne idée de la façon dont étaient employés en italique commun les adverbes relatifs : *quoniam animatus tamen perimus* (Pl. Truc. 191) à côté de *tamen dolere frangebatur quoniam immortalitatem ipsa morte quererbat* (Cic. Tusc., II, viii, 20). Sur le développement ultérieur du tour, v. § 952. Sur *quam* après un comparatif, v. § 954.

REMARQUES. — I. Le thème démonstratif se substitue parfois en grec au thème relatif aussi bien dans les adverbes que dans le pronom (§ 923). C'est ainsi que τόπος (*τόπος*) s'emploie pour ἵνα (*ἵνα*) au sens de « jusqu'à ce que » (Hérod., IV, 165 var.) et τόπος pour ὅπερ au sens de « tandis que, de sorte que » (Callim., Apoll. de Rhodes).

II. En latin, la corrélation se marque aussi par la répétition soit du thème démonstratif, soit du thème relatif. Ainsi *tam... tam...* se substitue parfois à *tamen... quoniam...*, et la vieille langue emploie qui répété avec une valeur copulative : *quid uirigna mulieris* (Pl. Mil. 1392). Ce tour est encore employé par Tite-Live (*quid cibi quid quietis immemor vox*, IX, 3, 4) et même par Cicéron (ad Att., II, 19, 3).

III. En grec comme en latin, les cas obliques du pronom relatif sont parfois remplacés par un adverbe : τοις λοιποῖς τοῖς μὲν ἀνδρῶν (Soph. Ed. Col., 1286) *conueni illam unde habet antea emeritam* (Pl. Most. 547). Cf. Stahl, p. 522; Lindsay, Synt., p. 48 et 80. Et v. § 755.

§ 932. C'est de la phrase relative qu'est sortie en grec et en latin la phrase exclamative (v. Lagercrantz, *Eranos*, XVIII, p. 26-113). Dans des passages comme αὐτοὶ ικανοὶ θυμός;

ὑπέρβιος, οὐδὲ ἀκτήσαι μήπειν τὸ πέδιον « bouillant comme il est de tempérament, il ne voudra pas rester dans la plaine » (Σ 262) ou οὐδὲ εἶσαι μῆπεια τύποις Ἐλένης ὑπεπτόσασαν « semblable comme tu es à Hélène puissent les dieux te repousser ! » (Eur. Hél. 74), les pronoms οὗτος ou οὗται ont un emploi relatif conforme à leur valeur propre. Mais ils ont l'emploi exclamatif dans ταραχὴν σίων τοτίσαι « quel potin il sera ! » (Ménandre, Perik., 175) ou dans οἵτινες τύποις τέλον δύναμιν « quelle force tu possèdes ! » (Aristoph. Plut. 748). Le second est une extension du premier. Ainsi s'explique l'emploi si fréquent de ως exclamatif (Esch. Pers. 285 ; Soph. Ant. 82). Cf. Stahl, p. 543.

En latin aussi, des tours comme *quot quantas quam incalitantes bunt calunitates!* « que de peines il a essuyées ! » (Cic. Tusc., I, xxxv, 86), *mūnera quanta dedit uel quālia carmina fact!* « que de cadeaux j'ai offerts, que de poèmes j'ai composés ! » (Prop., II, viii, 11), *quot ego noluptatēs serō, quot risiones!* « que de plaisirs j'apporte, que de rires ! » (Pl. Stich., 657), et l'emploi fréquent de *quam* exclamatif se sont développés de la phrase relative.

§ 933. La phrase relative ne présentait en indo-européen aucune particularité dans l'emploi des temps et des modes ; elle se comportait à cet égard comme une phrase indépendante quelconque. Cet état est encore celui du grec ancien. En principe, dans une proposition qui commence par un relatif, les temps et les modes sont ceux qu'on emploierait si la proposition était principale. On peut donc y rencontrer le subjonctif et l'optatif (accompagnés s'il y a lieu d'une particule, § 379), avec la valeur qui appartient en propre à ces deux modes, aussi bien que les divers temps de l'indicatif. Ainsi : ἵξεσθαι τοι εἰ τις τις γε (λ. 135), τις ποτε ἰστιν εἰ τις φέρεται τι ; (Soph. CEd. Col. 1172), ἵξεσθαι τοι μᾶλλον φάστα πιστόσκοποι εἰ τις τις (φ. 518), ἄγροι ἔμπειν ἐπαιροῦσι τοι μῖν πέμψουσι (φ. 333), etc. On peut même y rencontrer l'impératif : εἰσθε τοι εἰ τις ἔργον ; (Eur. Héc. 225, Hél. 315), κατίσσει τοι εἰ τις τις

πολλοὶ οὐκέτεος; οἴ λεγόντων... « installe à toutes les portes des gardiens qui disent... » (Hér., I, 89). La fréquence du subjonctif avec *ἄντη* après *ἴστη* tient à ce que ce mode exprimait par lui-même l'éventualité : *νόμος*; *δέ τις* λαλούει *ἄντη* πολλοῖς θεοῖς; (Mén.).

§ 934. Grâce à la souplesse de cette construction, la phrase relative peut avoir la valeur des différentes propositions subordonnées sans que la subordination y soit marquée par le verbe. Ainsi elle exprime : la conséquence dans *ἄντη* λέγεται *ἴστη* μάρτυς ή; θεοίτοις *τις* « nul n'est fou au point de vouloir mourir » (Soph. Ant. 220) ; le but dans : *κατέτευχεν* δημόσιον *ἴστη* να τίξεται οὐλούς ή; *κατέστη* « poussons des hommes choisis à se rendre au plus vite à la tente » (I 165) ; la cause dans : *ταξίστηρος*; *ἀπά τις* τούτοις ἀνθρώποις; *εἰ* οὐ μήτε θεοὶ *ταπεῖται* εἰσι « tu es un homme bien malheureux puisque tu n'as pas de dieux ancestraux » (Pl. Euthyd. 302 B) ; la condition dans : *ἴστηνται* θεοίς; *ἴψι μαρτυρίσασθαι* λέγονται *τις* *ἴστη* « s'il y a quelqu'un que son cœur pousse à combattre contre moi, qu'il vienne ici » (II 74), ou ή; *καὶ θεοῖς* *τις* *ταπεῖται* « si quelqu'un obéit aux dieux » (A 218 ; cf. § 928).

Toutefois, l'optatif de subordination (§ 963) apparaît déjà chez Homère après un relatif au sens final : *ἄγγελον* *ἔκανεν* ή; *ἄγγελοις* *γνωστοῖς* « ils envoyèrent un messager chargé d'annoncer à sa femme » (§ 458).

§ 935. Il y a des cas en grec où le relatif fait fonction d'interrogatif. Les deux fonctions sont voisines, au point que l'interrogatif a pu être employé comme relatif (§ 926). Mais l'inverse aussi se produit. Homère dit par exemple (B 365) : *τις γένεται* έ; έ; *τις γένεται* *λαθεῖς*, *τις γένεται* *λαθοῦντας* *τις γένεται* « tu connaîtras qui est lâche, qui est brave », Sophocle (Œd. C. 1171) : *τις γένεται* *ἄρχοντας* *τις γένεται* έ; *τις γένεται* *τις γένεται* *τις γένεται* « je sais quel homme est le chef » et Euripide (Ale. 640) : *τις γένεται* *εἰς* *τις γένεται* *εἰς* *τις γένεται* έ; *εἰς* « tu as montré ce que tu es ».

Dans l'interrogation indirecte le pronom *ἴστης* s'emploie souvent au lieu de *τις* : *μολύτεις* *ἴστης* *εἰς γένεται* (§ 124).

L'optatif de subordination (§ 963) se rencontre en pareil cas chez Homère : ἐπέρθετο δένει τῶνδε εἰτε βασιλέως (x 110). Hérodote dit même : γενεράθει; οὐ εἰτε (II, 121 B) et Xénophon : εἴτε εἰτε οὐ τύχει γενεράθει (Hell., III, 2, 9).

§ 936. En latin, la proposition relative conserve le temps et le mode des propositions indépendantes quand elle est simplement l'expression d'un fait. Mais le subjonctif y est de rigueur toutes les fois qu'elle marque la cause, la conséquence, le but, qu'elle implique une hypothèse, une concession, une restriction. C'est un des points sur lesquels la syntaxe latine diffère le plus de la syntaxe grecque. Il rentre dans le développement général du subjonctif de subordination, qui est caractéristique du latin (§ 964) ; v. Riemann-Ernout, p. 426.

Il résulte de cela que le relatif porte souvent en lui la valeur d'une conjonction. Dans les passages *male mōrigērūs mīki est danīsta, quēi à mē argēntūm nōn pētū* « il m'assomme cet usurier de ne pas venir chercher son argent » (Pl. Epid. 607) ou *suit enim mīrificā nīglantia qm̄ sñō tōtō cōsulatū sominūm nōn nīderit* (Cic. ad Fam., VII, 30, 1), qui marque la cause comme ferait la conjonction *qui* ou *quoniam*. C'est également un emploi de *quoniam* que joue le relatif dans : *uxor contenta est, quae bona est, nīdū nīrd* « une épouse, quand elle est honnête, se contente d'un seul mari » (Pl. Merc. 824). Dans la phrase *nēmo tam ignarus est qui id nesciat, qui* implique la valeur de *ut* marquant la conséquence ; et c'est à *ut* marquant le but que se ramène le relatif dans *foribus dat aquam quam bibant* (Pl. Curc. 161) ou *serit arboreis quae saeclo prōsiunt alteri* (Caecil. Syneph. fgt 2). Dans les vers de Catulle (LXI, 71) :

*quae tuis careat sacris
non querat dare praesidēs
terra finibus*

quae a la valeur de la conjonction *si* marquant l'hypothèse : « un pays auquel manquerait ton culte ne pourrait assurer la défense de ses frontières ».

REMARQUES. — I. Il en est naturellement de même quand le relatif est remplacé par un adverbe (§ 931 Rem. III) : *hunc modi pueris portas repperimus cōmōdissimū ubi boni mēdiōrēs flent* (Pl. Capt. 1033).

II. Le relatif, quand il a le rôle constitutif ou final, est souvent précédé des particules *ut*, *quippe* ou *utpote* (cf. § 897) : *satis nīquam cum utpote qui hodie amare inciperim = suis-je assez gredin d'avoir aujourd'hui entamé une amourette* » (Rud. 462).

§ 937. Chez les vieux auteurs, l'indicatif alterne souvent avec le subjonctif en proposition relative, sans grande différence de sens. Le fait tient à ce que dans bien des cas le choix est indifférent entre la simple expression d'un fait, qui est propre à l'indicatif, et l'une des modalités qu'exprime le subjonctif. La langue classique tend en général à fixer son choix sur le subjonctif ; la vieille langue admet encore un certain flottement. Ainsi rencontre-t-on chez Plaute, à la fois : *stultus es qui illi male aegrit patere dici* (Bacch. 464) et *ego stulta et mōra multum quae cum hic insānō fabuler* (Mil. 370) ; ou encore *dic quod te rogō* (Rud. 124) et *dic obsecrō hercle serio quod te rogem* (Asin. 29) ; *quid tibi nī dicam nisi quod est?* (Epid. 19) et *quid tibi nī dicam nisi quod nōderim?* (Mil. 300). On peut évidemment admettre des nuances entre ces divers types de phrase en attribuant au subjonctif la valeur modale qui lui est propre.

REMARQUE. — Après *sunt qui*, *sunt quae* l'indicatif est courant dans la vieille langue et attesté encore à l'époque classique au sens de « il y a des gens ou des choses qui » : *magis autem qui putant* (Cic. de Inv., I, 40, 72), *sunt quae sunt* (Hor. Od., I, 1, 3) ; cf. Pl. Trin. 91, Capt. 263, Pseud. 462, etc. Le subjonctif implique le sens de « il y a des gens, des choses de nature telle que... ». Il tend à se répandre aux dépens de l'indicatif. Toutefois ce dernier mode se rencontre encore après *sunt qui* dans la langue de saint Jérôme (Görlser, p. 356).

III. — Développement de la subordination.

§ 938. La subordination est un type syntaxique d'après lequel une proposition porte en elle-même la marque de sa dépendance par rapport à une autre. Le développement de la subordination a été parallèle à celui de la réction (§ 840) : de

même que les prépositions en sont venues à « gouverner » un certain cas, de même les conjonctions ont « gouverné » un certain mode qui est devenu ainsi une marque de dépendance. Ce développement est postérieur à la période de l'unité indo-européenne ; il est plus avancé en latin qu'en grec.

La où la subordination est marquée par un mode spécial (subjonctif, optatif), le point de départ de la subordination se reconnaît dans des phrases où le mode avait, par lui-même et indépendamment de la proposition principale, la valeur que la subordination lui attribue ; on reconnaît de même le point de départ de la réction dans des phrases où la forme casuelle exprime un sens par elle-même indépendamment du mot qui la régit. C'est la simple juxtaposition qui dans ce cas a créé la subordination comme la réction.

A. — Subordination résultant de la juxtaposition.

§ 939. Il résulte de la valeur propre du subjonctif (§ 294) que ce mode figure parfois dans des propositions où il peut sembler dépendre d'une proposition précédente : οὐδὲ, διὸ πειτεῖσθε, θεαὶ ἔτινι ἐπει τίτυτες « venez, que deux de vous me suivent, afin que je voie ce qui s'est passé » (X 450). Mais en fait, il n'y a là aucune subordination, et θεαὶ signifie « je veux voir » (§ 299). De même en cas de négation : οὐδέποτε μή τι νοήσει, Ἐλέ, « retire-toi, qu'Hérône ne te voie pas » (A 522).

Le subjonctif de subordination se fait normalement en grec précéder d'une conjonction. Toutefois, il reste des traces de l'ancien usage dans des tours comme βούλει λέγεινται « veux-tu que je prenne... » (Soph. Phil. 761), ou θέλεις μετωμάνει « veux-tu que nous restions ». (id. El. 81), σίπει δέ θεαὶ (Pl. Gorg. 455 A), etc.

A l'époque hellénistique, notamment dans le Nouveau Testament, l'impératif du verbe θέλει s'emploie suivi du subjonctif pour exprimer une volonté ou une intention : θέλει

τίπειται « laisse-nous voir » (Matth., XXVII, 49), ἀπέτηται « laissez-nous montrer, montrons » (Arrien Epict., I, ix, 15), ἀπεῖται τὸ κόππες; ἀπεῖται τὸ πῦρον « que j'enlève la paille de ton œil » (Matth., VII, 4). C'est de ce tour qu'est sortie une des formes du subjonctif en grec moderne (§ 915) : οὐτε ἀγαπῶ « que j'aime » (Pernot, Gramm., § 236) ; cf. l'anglais *let me see, let us go*.

§ 940. En latin, les exemples sont nombreux de subjonctifs dépendant d'un autre verbe sans conjonction : *nunc ego illuc huc ueniat uelim* (Pl. Most. 1074), *rogat sūmētū orandi faciat* (Caes. B. G., I, xx, 5), *ipsa canās dō* (Virg. Aen., VI, 76). À l'origine de cette construction, il y avait deux verbes indépendants : *rogō uenias* « je demande que tu viennes » devait se comprendre « puisses-tu venir, je le demande » (§ 847). C'est un fait d'asyndète comme dans *ser praeor auxiliūm* (Ov. Fast., V, 249) ou *ignosce quaesiō* (Sén. Céd. 864) ; cf. § 922.

L'emploi du subjonctif de subordination sans conjonction s'est conservé alors que la conjonction était entrée en usage. On trouve les deux constructions également usitées après certains verbes : *censō rāmus* (Tér. Phorm. 102) et *quod lēto censes mē ut peream* (Pl. Merc. 483), *dixit in carcerem ires* (Stich. 624) et *dicō ut à mē caueds* (Pseud. 511), *fac adsts* (Amp. 976) et *face ut impetrēs* (Cas. 714), *terruōs iubē hunc ad me ferant* (Men. 955) et *iubet sententiam ut dicant suam* (Amp. 203), *quaesiō ignoscas* (Men. 1073) et *quaesō ut mihi dicds* (Curc. 629), *uxorem ducās uold* (Andr. 418) et *ut ille tē uideat uold* (Bacch. 77).

§ 941. De même après certaines locutions, comme : *nō opus respicrat* (Merc. 1004) et *opus est aliquot ut manēt diēs* (Poen. 1421), *patrōnus simi necessest* (Poen. 1244) et *necessest buic ut subueniam* (Tér. Eun. 969), *certumst sūmam foendre* (Pl. As. 248) et *ut perēt paratumst* (Mil. 295), etc. Les mêmes locutions peuvent d'ailleurs être suivies de l'infinitif : *nō opus est intrō tē ire* (Merc. 917), *nō suīt necesse habēre* (Tér. Phorm. 296) ou d'une proposition infinitive : *necessest mul-*

nam accipere Thaidem « il faut que Thaïs reçoive beaucoup » (Eun. 1075).

En pareil cas en effet, le caractère de dépendance du subjonctif se reconnaît à ce qu'il peut être en concurrence avec l'infinitif. Ainsi rencontre-t-on en latin *date bibat tibicini* (Pl. Stich. 757) à côté de *bibere dā* (Pers. 821), *sine dem sāniūm* (Poem. 375) et *neque sinam ut dīrat* (Tēr. Hēc. 590) à côté de *sine respirare nū* (Pers. 417), *carabō stigmām habeat* (Petr. Sat. 69) et *cārā ut ualeas* (Cic. ad Fam., VII, v, 3) à côté de *in Siciliā tre nōn cārat* (id. ad Att., VII, xv, 2) et *rēs istās scire cārānit* (id. Pro Flacc., xxvii, 64), *lūdās licet* (Tēr. Phorm. 347) ou *licet rīdrās* (Plin. Epist., I, vi) à côté de *licet me id scire* (Pl. Ps. 16), *liceat esse miserōs* (Cic. Pro Lig., VI, 18) ou *licet esse beatis* (Hor. Sat., I, 1, 19).

§ 942. En général, la subordination est marquée par une conjonction. Lorsque la subordination est issue de la simple juxtaposition, la conjonction jouait d'abord auprès du verbe de la proposition subordonnée un rôle indépendant de toute subordination, c'est-à-dire qu'elle avait sa valeur propre de mot autonome. Mais avec le temps cette valeur s'est atténuée et la conjonction est devenue un simple outil grammatical. La transformation apparaît clairement dans le cas de conjonctions comme lat. *licet*, *quamvis*, *quamquam*, *modo*, qui ont une valeur concessive.

La proposition principale *licet rīdrās* « il t'est permis de rire » (§ 941) a fait l'effet, auprès d'une autre proposition principale, d'une proposition subordonnée, « bien que tu ries » : et *licet* a été considéré comme une conjonction introduisant la proposition suivante et gouvernant le subjonctif.

Des phrases comme *quamvis est rusticā* ou *quamvis sit magna* se traduiront par « elle est rustique, si tu veux » ou « qu'elle soit grande autant que tu le voudras » ; mais placées auprès de propositions principales, elles jouent le rôle de subordonnées commandées par la « conjonction » *quamvis* ; ainsi

dans *Polio austral nostram quamvis est rusticus natus* (Virg. Ecl., III, 81) ou *quamvis sit magna, tamen eam nimis* (Cic. Rép., I, xxxiii, 87) ; cf. Plaute, Bacch. 82 ; Trin. 554.

Même évolution dans le cas de *quamquam* ; le sens propre en est « tant qu'on voudra, dans une certaine mesure » : *quamquam ergo utrum bibo, at mandata non consumi simul bibere anna* « je bois du vin tant qu'on voudra, mais je n'ai pas l'habitude de boire en même temps les ordres qu'on me donne » (Pl. Pers. 170). Les deux propositions sont ici indépendantes. Mais il y a subordination dans : *quamquam sumus pauperculi, est domi quod edimus* « si pauvres que nous soyons, nous avons à manger chez nous » (Pl. Poen. 536).

Quant à la « conjonction » *modo*, une phrase comme la suivante donne clairement idée de sa formation : *manent ingenia tenibus, modo permaneat studium et industria* (Cic. de Sen., VII, 22).

§ 943. C'est par une ancienne juxtaposition que s'explique la construction des propositions finales, prohibitives et conditionnelles.

En grec, les propositions finales sont introduites par diverses conjonctions, tirées presque toutes du thème relatif (§ 931) : ἵσπα, ἵμε (ἵσσε), ὅτι, ἔπειρος, ἵνα. Les deux premières ne se rencontrent que chez Homère, la seconde même seulement dans l'Odyssée ; elles sont anciennement suivies du futur ou du subjonctif, remplacés, s'il y a lieu, par l'optatif oblique (§ 963). Sur la répartition d'emploi de ces conjonctions finales au cours de l'histoire, v. Stahl, p. 477 et s. : ἔπειρος, à peine attesté chez Homère (un seul exemple dans l'Iliade, Φ 518) et bien employé par les tragiques, l'emporte de beaucoup chez Thucydide et chez Xénophon ; ὅτι a le premier rang chez Eschyle et chez Sophocle. Mais c'est ἵνα, dont l'emploi est le plus fréquent chez Euripide, chez Aristophane, chez Platon, chez les orateurs, qui finalement devait devenir l'unique conjonction finale ; elle s'est conservée en grec moderne sous la forme νά devant le subjonctif (v.

Pernot, Gramm., § 236, et Mirambel, Précis, p. 124) ; cf. § 915.

L'origine de *iva* est discutée (cf. Brugmann-Thumb, p. 285 et 652). C'est d'abord chez Homère un adverbe signifiant « là » (K 127), employé au sens de « là où » (B 558, 136, 821), et cet emploi se rencontre encore ça et là en attique (Soph. OEd. R. 367, 1442 ; Aristoph. Nuées 190, Plut. 1151 ; Lysias, III, 14), même au sens temporel « alors que » (ξ 27 ; Antiph., VI, 9). De bonne heure, *iva* prend le sens final (déjà chez Homère, p. 156), qui devait se développer abondamment. Dans les bas temps, *iva* s'étend même au sens conditionnel et causal (Sept. et N. Test.). Sur le mode des propositions finales en grec, v. § 377. Dans ces propositions, la négation est *μή* : ainsi T 348 *ίνα μή μη λαπές ιχηται* « afin que la faim ne l'atteigne point ».

§ 944. En latin, la proposition finale est du type *egō ibō ut conueniam senem* « j'irai retrouver le vieillard » (Pl. Chapt. 919). Le mode en est le subjonctif. La conjonction *ut* qui l'introduit est sortie du thème relatif (§ 932). Mais elle s'est de bonne heure dégagée de la relation pour devenir un simple outil de dépendance. En vieux latin, on rencontre *ut* renforçant le subjonctif dans des prescriptions, comme peut le faire *que* en français. Ainsi dans le *De agricultura* de Caton, se lisent des formules comme *uti bonum caelum habeat*, à côté de *sub radice montis siet, in meridiem speciet* (I, 2 et 3), *uti paratur, uti ueneant* à côté de *locentur* (II, 6), etc. Chez Plaute, cet usage est fréquent : par exemple Bacch. 739, Cas. 238, Circ. 31, 257, etc. On comprend donc que l'emploi final de *ut* soit le résultat d'une simple juxtaposition ; et on a vu au § 940 des exemples où la conjonction fait défaut.

En cas de négation, la conjonction finale est généralement *ne* (§ 945), mais il y a dans la vieille langue des exemples de *ut ne* ; ainsi *obstetricem accerit, ut quom opus sit ne in mord nobis siet* (Tér. Ad. 354) ; cf. § 878.

§ 945. La particule prohibitive est *μή* en grec et *ne* en

latin (cf. § 883). La phrase de Sophocle *ἴεσσόμας μή παράσσεις τομάς γένεται* (Aj. 588) continue la tradition d'un ancien type syntaxique où il y avait deux propositions juxtaposées : « je t'en prie, ne nous abandonne pas ». Une phrase latine comme *orat frater nō abeatis longius* (Tér. Adelph. 882) représente proprement une juxtaposition identique à celle de *Caesar rogat finem orandi faciat* (§ 940) ; il y a seulement auprès du second verbe une négation en plus. Mais cette négation a été sentie comme une conjonction : « que ne... pas. » Le développement de la valeur conjonctive de *nō* a été parallèle à celui de l'emploi de *ut* en cas d'affirmation : *rogò praeconitum mibi ut dabis* (Pl. Men. 1155).

Après les verbes qui signifient « craindre » le développement de la valeur conjonctive s'explique de même : *ἔχεις μή ξέρεις* se ramène à deux propositions indépendantes « j'ai peur, ne viens pas ». Avec le temps, la phrase a été sentie comme « j'ai peur que tu ne viennes » ; de là *ἔχεις μή τι πάθεις* « j'ai peur qu'il ne lui arrive malheur » (A. 470). Cf. en latin : *hec timet nō deserat se* (Tér. Andr. 270) où l'emploi de *se* est d'ailleurs une marque de dépendance. Lorsque l'objet de la crainte comporte une négation, le latin se sert de *ut* « comment » : *metuō ut satis sis subdola* « je crains que tu ne sois pas assez maligne » (Pl. Mil. 355), (*omnes labores*) *timeō ut sustinēas* « j'ai peur que tu ne puisses supporter toutes tes fatigues » (Cic. ad Fam., XIV, 2). Un vers de Plaute (Pers. 319) contient à la fois *ut* et *nō* : *enim metuō ut possim in bubile reicere, nō nagenitur* « je crains que je ne puisse les ramener à l'étable et qu'ils ne courrent les champs ». Le grec emploie *μή*, déjà dans la langue homérique : *ἔτιδη μή, εὖ τις τοι ὑπίστηται τοῦτο* (F) 1770 (K 39) ; et le latin se sert aussi de *nō non* (Hor. Ep., I, xvii, 37).

L'existence de *μή* comme conjonction est fort ancienne dans la langue grecque, comme le prouve l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif après *ἔτιδη* dans un vers de l'*Odyssee* (ε 300).

En attique, les verbes signifiant « craindre » se font parfois suivre de *ω*; ou *ἴημεν* ou même *ἴημεν πετεῖ*. Ainsi : *ἴησσιν... ίημεν δεσπότας γενέσσας* (Arist. Pl. 200), *πετεῖ ωντος ἀπερίπτωτος* (Xén. Cyr., V, 2, 12), *ἴησσεν οὐδεὶς πετεῖ λίτη σαρῆς εσπεῖ* (Eur. Hipp. 518) ; cf. *ἡλικίας δὲ ίημεν πετεῖ τὴν πάλαισσαν επερίπτωτα* « prends garde qu'il ne ronge le pêne » (Arist. Guèp. 155).

§ 946. Les propositions conditionnelles commencent en grec par *εἰ* (ion. att. et arcad.), *εἰ* (éol. dor.) ou *ἢ* (cypr.), en latin par *si* (cf. osque *stet*, ombr. *ste*). Les conjonctions des deux langues n'ont étymologiquement rien de commun (sur les formes grecques, v. Brugmann-Thumb, p. 616). Mais elles doivent l'une et l'autre la valeur conditionnelle à un développement analogue. Leur valeur propre était en effet d'insister sur le verbe auprès duquel elles se trouvaient en y ajoutant l'idée de « ainsi, dans ces conditions » (cf. en grec *εἰ-τα* et en latin la locution *si tibi di ament* Plaute, Mil. 571 A à côté de *ita me di ament* Amp. 597). Le sens ancien s'est conservé dans *si-c* ; il permet de comprendre *quiesce si sapiis* comme « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage » (Pl. Most. 1173) ou *iurgium hic anferas si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, ainsi tu serais sage » (Pers. 797) ; cf. § 940.

Ces conjonctions pouvaient accompagner un mode quelconque. Elles accompagnaient notamment l'optatif (§ 381). En grec *εἴτε* (*εἴ τι*), *εἴ τις* (*εἴ τις*) renforcent souvent l'expression d'un souhait à l'optatif : *εἴ τις ἔγειρε σῶμα γέ Διὸς ταῖς αἰγυλέγοις εἰκῇ* (N 825 ; à noter ici l'addition de *σῶμα*). En latin *sic* s'emploie de même devant un subjonctif marquant le souhait : *Sic te diuina potens Cypri... regat* (Hor. Od., I, 3, 1), *sic te detrahere annquam Thessalicantis queant* (Sén. Hipp. 420 ; cf. Virg. Ecl., IX, 31). Cet emploi fut un des points de départ de la valeur conditionnelle. On peut s'en représenter la genèse dans un vers comme *ἄλλοι εἴ τι μήτοις, τί κανεῖς καρπέεις εἰς* (H 28) ; du sens de « puisses-tu me croire ! cela vaudrait mieux » on est passé à celui de « si tu pouvais me

croire, cela vaudrait mieux ». Le souhait se rapportant au passé s'exprimait par un temps passé de l'indicatif (§ 470) : *εἰ γὰρ ἦν τοῦτος ταῦτα εἶδον ἐπάντινα* (3 732) « plutôt au ciel que j'eusse su qu'il prenait ce chemin ! » Une phrase comme *τέλος γάρ, εἰ νόσης Οὐρανός* (9 331) se ramène donc à deux propositions : « plutôt au ciel qu'Ulysse fût revenu ! cela eût mieux valu. »

Une autre origine de la valeur conditionnelle se trouve dans l'emploi de la conjonction avec l'optatif de possibilité (§ 302) ou avec le subjonctif d'éventualité (§ 299). L'un et l'autre en grec sont d'ordinaire accompagnés d'un particule, *ἀν* ou *καὶ(·)* suivant les dialectes (§ 379).

Voir les exemples cités § 380.

§ 947. La conjonction *εἰ* au sens de « si » peut s'employer avec n'importe quel temps de l'indicatif : *εἰ μή τι; θεῖς ιστι;*, ..., *εἰ δι τι; ιστι βρατῶν...* « si tu es quelque divinité..., si tu es mortelle » (5 150, 153). La valeur conditionnelle résulte des deux emplois précédents ; car elle-même, avec l'indicatif exprimant un fait, elle ne pouvait qu'insister sur l'existence du fait. Cela se reconnaît dans l'usage de la conjonction *ιστι* « puisque, alors que », composée de *ι*, et dont le sens propre est « alors, certes, en vérité » (cf. *ιστίτε* à côté de *εἰτα*) : *νύβη ιστι πατλάτης θει Οὐρανίων;* (1 15) veut dire « les dieux m'ont en vérité infligé bien des maux ». Cela revient à une explication : « puisque les dieux... ». On entrevoit ainsi l'origine des développements *si variés* qu'ont pris les conjonctions *εἰ, ιστι* en grec.

Les règles relatives à l'emploi des différents modes et à l'usage des particules dans les propositions conditionnelles se sont fixées différemment suivant les dialectes. Pour l'attique, ces règles sont données dans les grammaires classiques, auxquelles il suffit de renvoyer. V. Humbert, *Synt.*, p. 202.

§ 948. Dans la proposition introduite par *εἰ*, la négation est à toutes les fois que le fait est présenté comme un fait réel : *μή θεούσις; εἰ πολλὰ τῶν εἰργάνων εἰ ποιεῖσθαι* « ne

sois pas surpris si beaucoup de mes paroles ne te conviennent pas» (Isocr., I, 44). C'est notamment le cas dans l'interrogation indirecte (§ 889) : *ἰπωτὶ εἰ σίχισιγέρει τόντατα τούτα* « il demande si je n'ai pas honte d'appeler terrible ce qui est bon » (Pl. Prot. 341 B). Autrement la négation est *μή*. Ainsi : *εἰ μή τοτεθέρηστε οὐ παριεῖσθαι τάξει* « si vous ne les secourez pas, les choses de là-bas seront perdues » (Thuc., VI, 91), *εἰ μή αἱταὶ ἴσσιλαντες, σίχισιγέρει τόντατα τούτα* « si elles n'avaient été consentantes, elles n'auraient pas été enlevées » (Hér. I, 4), *εἰδὲ τὸν τάξιν οὐ μή γενέσθαι τάξει* « si la vache ne mourrait pas s'il n'y avait pas de méchant voisin » (Hés. Cœuv. 348). Cette dernière phrase revient à : « plutôt au ciel qu'il n'y eût pas de méchant voisin, la vache ne mourrait pas » (cf. § 946).

§ 949. En latin, la conjonction *si* a la valeur conditionnelle dès les plus anciens textes et son emploi modal est bien fixé dans la langue classique. Le verbe qui la suit se met au subjonctif présent (passé) ou imparfait (plus-que-parfait) suivant que l'hypothèse se rapporte à l'avenir et est ainsi présentée comme éventuellement réalisable, ou qu'elle se rapporte au présent ou au passé, c'est-à-dire est présentée comme irréalisable : *st fractus illabatur orbis* « si le monde venait à s'écrouler » (Hor. Od., III, 3, 7), *si auctoritatem postea desigeris, ego pendeam...* « si tu venais ensuite à retirer l'autorisation, c'est moi qui serais pendu » (Pl. Poen. 147), *si uoluptas esset bonum desideraret* « si le plaisir était un bien, il le désirerait » (Cic. De Fin., I, xi, 39), *pōl magis sapisset si dorminisset domi* « il eût certes agi plus sagement s'il avait couché chez lui » (Pl. Rud. 899), *si nōr mēcum setatēm ēgisset, budiē stulta nūmeret* « si elle n'avait pas vécu toute sa vie avec moi, elle ne serait aujourd'hui qu'une sotte » (Mil. 1320).

§ 950. Dans la vieille langue c'est le subjonctif présent qui sert d'ordinaire pour indiquer une hypothèse rapportée au présent : *haud rogem tē si sciām* « je ne t'interrogerais pas si je le savais » (Men. 640), *nam odore nāsum sentiat si intus sit*

* mon nez serait averti par l'odeur, s'il était là » (Mil. 1256, cf. Merc. 591), *hanc nerear si in te sit salo situm* « je serais sans inquiétude si cela ne dépendait que de toi » (Tér. Andr. 276). On aurait ici l'imparfait dans la langue classique.

Quand l'hypothèse se rapporte au passé, la vieille langue emploie souvent l'imparfait là où la langue classique emploierait le plus-que-parfait : *D eos credo uoluisse. Nam ni uellent, non fieret* « je crois que les dieux l'ont voulu. Car s'ils ne l'avaient pas voulu, cela ne se serait pas fait » (Pl. Aul. 741) ; *si esset unde id fieret faceremus* « si nous en avions eu le moyen nous l'aurions fait » (Tér. Ad. 106 ; cf. encore Virg. Aen., VI, 537).

Dans l'emploi des temps il y a donc eu déplacement, de la vieille langue à la langue classique : l'imparfait a pris la place du présent et le plus-que-parfait de l'imparfait. Conséquemment dans la langue de l'époque impériale le plus-que-parfait tend à s'employer au lieu de l'imparfait pour l'hypothèse rapportée au présent (voir Wackernagel, *Synt.*, I, p. 251).

REMARQUE. — Là où la vieille langue a le plus-que-parfait, ce dernier a souvent sa valeur propre de *perfectum* (cf. § 390) ; ainsi *ut subuenisset corvus, periisse uiser* « si un corbeau n'était arrivé, j'étais mort » (Pl. Aul. 669 ; cf. Mil. 719).

§ 951. Le latin emploie comme le grec la conjonction avec un temps quelconque de l'indicatif pour insister sur le rapport des deux faits et non sur l'hypothèse : *periisti iam nisi uerum scid* « tu es mort si je ne sais pas la vérité » (Pl. Mil. 828) ; *si bene dicatis nostra ripa nos sequar* « si vous me parlez comme il faut je vous suivrai sur votre rive » (Poen. 631) ; *libera eris actatum si cetero cades* « tu seras bientôt libre si tu te laisses souvent tomber » (Pers. 656) ; *si unquam uidisti pictum amatoriem, em illie est* « si vous avez jamais vu un amant en peinture, c'est bien lui » (Merc. 313) ; *si feceris id quod ostendis, magnam habebis gratiam* « si tu fais (m. à m. si tu auras fait) ce que tu promets, je t'en saurai beaucoup de gré » (Cic. ad Fam., V, 19, 2).

Enfin dans les deux langues la conjonction conditionnelle se rencontre auprès des verbes signifiant « s'étonner », « s'attendre à », « examiner », « interroger », même en grec auprès des verbes déclaratifs. Exemples :

Grec : θωμαῖο εἰ μη̄ ἀποστάται (Hérod., I, 155) ; τεκμηρίωσθε τὸν πρωκτὸν εἰ γχλαξῆ (Arist. Cav., 381 ; § 959) ; εἰν αἴδει εἰ τις σύτω; εἰν δὲ λίγα ἐργάζοται (Xén. Mém., I, 3, 5) ; εἰ δὲ φέπισαι εἰ μη̄ ωνται; (A 83). Cf. Stahl, p. 557.

Latin : nōn miror si quid damni facis (Pl. Merc. 784), illa si iam lūcerit mibi nuntia, Ter. Heaut. 618, etc. Le latin classique emploie ici le subjonctif de subordination (§ 964) : quae si cum Rōmānis militare licet (Tit.-Liv., XL, 49, 6). L'usage du si interrogatif est d'ailleurs rare en latin ; on l'observe surtout auprès de uideō (avec l'ind. Pl. Pers. 825, Tér. Ad. 239) et de nīsō (avec l'ind. Pl. Cas. 591, Tér. Heaut. 170, Phorm. 898 ; avec le subj. Ad. 549). Cf. Charles Exon, *Hermath.*, 1922, p. 269.

Tous ces emplois résultent de la valeur propre des conjonctions εἰ et si (§ 946) ; celles-ci ne servaient à l'origine qu'à souligner le rapport de deux propositions simplement juxtaposées, comme peut le faire ως « ainsi » dans le passage A 182-184.

B. — Subordination résultant de la relation.

§ 952. L'habitude de marquer le rapport de deux phrases au moyen d'un élément relatif devait conduire à donner à celui-ci la valeur d'une conjonction. Parallèlement au développement de la proposition relative (§ 927) se sont donc développées des propositions subordonnées introduites par des conjonctions tirées du thème relatif (§ 931).

Les conjonctions ainsi créées sont en grec ἵσται, ἴσται (ἵστενε), ως, ἔτει, ἔτει (§ 154 Rem.), ἵσπει, en latin *quoniam*, *quod*, *quia*, *quod*, *quoniam*, *quam*, *quando*, *ubi* (§ 99), respectivement tirés du thème *yo- et du thème *kʷo-, *kʷei- (§ 752). Il faut joindre à la liste en latin *ut* et *dum*.

La conjonction *ut*, anc. *uia (§ 217), dont le vieux-latin

possède une autre forme dans *ut ei* (S. C. Bacch., l. 4), devenue ensuite *ut*, est parfois rapprochée du sanskrit *uta* « aussi, et » ; mais il n'y a pas de raison pour la séparer étymologiquement du thème relatif (cf. *ubi*, *unde*, § 99). Elle s'emploie en corrélation avec *ita*, *sic* ou *ad eo* au sens de « comme » : *si quidem ita eris ut nolo* (Pl. Cist. 48 ; cf. Aul. 65), *quod sum ut uides* (Amp. 603), *ad eo infelix ut ego sum* (Tér. Andr. 245) ; ou de « comme il est vrai que » : *ita me dic omnes ament ut ille cum illa neque cubat neque ambulat* « veuillent m'aimer tous les dieux, aussi vrai qu'il n'est pas avec elle à table ou en promenade » (Bacch. 895). Elle s'emploie aussi sans corrélation au sens de « comme », « comment », « combien » : *lude ut soles* « amuse-toi comme tu as l'habitude » (Pers. 805), *ut ualeas ? — ut quod* « comment vas-tu ? — comme je peux » (Pers. 17), *ut ego nunc te conspiciō Inbens* (Stich. 465), *ut toruit ualide* (Amp. 1062 ; cf. *quam ualide toruit*, Amp. 1130). Elle sert normalement à indiquer des conditions de temps (« au moment où, alors que », Pl. Merc. 100, Capt. 478) et même exceptionnellement de lieu (« là où », Catul., XI, 3). Mais elle s'emploie le plus souvent au sens final devant un verbe au subjonctif (§ 944).

La conjonction *dum* est proprement une particule démonstrative signifiant « alors » ou « encore » (cf. *agedum*, *etiam-dum*, *nedium*, *primumdum*, *quidum*, etc.) ; elle a *tum* pour corrélatif dans le vers de Catulle : *Sic nigrō dum intacia manet tum cāra suis est* (62, 45 ; cf. Plaute, Truc., 232) ; mais il n'y a pas de corrélatif dans : *dum nūne si omnis ēsse mortalis decet* « le matin, tout le monde fait bien de manger » (Pers. 113), *paululum praeclae iuvis feci, dum lenonis familia dormit* « j'ai rafé là-dedans un peu de butin pendant que les gens du leno somnolent » (Poen. 803). Du sens de « pendant que » et « tant que », elle a passé à celui de « jusqu'à ce que » ; en concurrence avec *dō nec* (§ 786 Rem.), elle a été préférée à celle-ci par les prosateurs classiques (César, Cicéron). Sur la construction de *dum*, v. § 966.

§ 953. De deux propositions unies par des termes corrélatifs, l'usage indo-européen était, semble-t-il, de mettre en tête celle qui contenait le relatif (v. § 930) ; en d'autres termes la proposition que nous appelons subordonnée venait avant la principale. Cet ordre est fréquemment observé en grec et en latin lorsque la proposition principale comporte un élément corrélatif (v. les ex. donnés § 931). Mais lorsque cet élément n'existe pas, la conjonction est la seule marque de subordination et la proposition qu'elle commande peut occuper une place quelconque.

Les propositions finales appellent une remarque particulière. Chez Homère, elles sont toujours placées après la principale. Cela s'explique par le fait qu'elles résultent d'une juxtaposition ; c'est le cas notamment lorsqu'elles sont introduites par *μή* (§ 945) au sens prohibitif « afin que... ne pas ». Le premier exemple d'une proposition finale qui précède la principale est chez Eschyle (Sept. 237). Hérodote présente de fréquents exemples du même ordre, qui devient dans la suite indifférent. Cf. Stahl, p. 479.

§ 954. C'est par une conséquence de la relation que s'explique en latin l'emploi de la conjonction *quam* (§ 927) après un comparatif (cf. § 836). Dans une phrase comme *tam placida sit quam feta quartus* (Pl. Most. 852), il y a deux propositions corrélatives dont la seconde implique le verbe copule sous-entendu. On est parti de phrases semblables, à l'intérieur desquelles il y a une comparaison, pour étendre la même construction au comparatif : *meliorem quam ego sum subpinde tibi* (Pl. Curc. 256) ; *nōn habet plus sapientiae quam lapis* (Mil. 236), cuit. *quam lapis habet*. Le développement a été achevé lorsque par attraction le terme de comparaison qui suivait *quam* a été mis au même cas que l'autre : *cqd hominem callidius rem nulli neminem quam Phormidrem* (Tér. Phorm. 591) ; *certe equidem puerum peiorum quam te nini neminem* (Pers. 209 ; cf. *nulllus esse bodie hoc puerū peior perhibetur*, Pers. 202). Même fait d'ailleurs en grec après η (§ 918 Rem.) : ainsi *xii ἀπίστων*

γέπιστρο θράστην ωμίλησα (Α 260), σὺ μὲν διειπέτεαι
επρεπέσθης πολὺ ἀμείνωνας τὸ Σκάθε; (Hér., VII, 10. 1).

REMARQUE. — Le comparatif peut aussi se construire avec *ac*, *atque* : *amicus mihi nullus nisi atque tu es* (Pl. Merc. 897). D'ailleurs, *ac*, *atque* s'emploient dans une comparaison pour exprimer une égalité (Bacch. 549) ou une différence (Epid. 403). Toutefois après *idem* « le même » la construction la plus ordinaire est l'emploi du relatif (§ 927); on trouve aussi l'emploi de l'ablatif (non du datif; v. Ernout, *Comm. à Lucr.*, II, 919), ainsi dans *iusitum qui seruit idem facit occidens*. Hor. ad Pis. 467.

§ 955. Le développement de la subordination issue de la relation pose le problème général du rapport qu'ont entre eux les divers types de subordination. On distingue parmi les propositions subordonnées des propositions complétives, consécutives, temporelles, causales, concessives (§ 942), finales (§ 943), prohibitives (§ 945) et conditionnelles (§ 946).

Mais il n'y a pas de classification possible des procédés suivant lesquels les conjonctions ont été réparties dans ces divers emplois. Chaque conjonction serait à étudier séparément, car chacune a eu son développement propre. Le passage du sens temporel au sens conditionnel qui est attesté en indo-iranien (skr. *yādi*, v. pers. *yadiy* « si » de « quand ») et se retrouve en germanique (all. *wenn*) ne s'observe ni en grec ni en latin. Le latin présente en revanche le passage du sens temporel au sens causal pour les conjonctions *quam*, *quoniam*, *quando* (§ 967). En grec et en latin le passage du sens consécutif au sens final est bien attesté ; les conjonctions *ὡς*, *ἔπειτα* et *μή*, qui signifient proprement « comme quoi », ont pris aussi le sens de « afin que ». On rencontre même *ἔπειτα* en grec et *mē* en latin après les verbes signifiant « craindre » (§ 945).

§ 956. Un trait commun au grec et au latin est dans le développement des conjonctions *εἰ*, *τις*, *ἴη* et *quod*, dont le sens propre est « ce fait que ». Elles servent à introduire des propositions complétives qui peuvent être considérées comme le sujet ou le régime du verbe de la proposition principale : ἀπορήσεις δια μάλιστα ικαίηται τοις Θεόσιοι... οὐ Μαντινέας... ἄλλους τινας πάντα είλετο (Xén. Hell., VII, 4, 17); ἔγγονοι

αἰτῶ δι: Μίγαρο ἀπέστεκε (Thuc., I, 114, 1); αἴτη τὸ γῆρας
δι: πατεῖσθαι ἐργάζεται (Y 466); γίγνωσκεν δὲτι κακὸν μάχεται
δικιαστής (p. 295), etc. *multum et détraxit inter eos uisum quod*
alienae erat ciuitatis (Corn. Nep., Eum., I, 2), *praeterea quod*
eam sibi domum sedemque délégit (Cic. P. Clu., XVI, 188);
neque mihi esse ullum morbum, nisi quod seruio (Pl. Capt. 621);
bene fecit Regulus quod est mortuus (Plin. le J., VI, 2).

Les propositions complétiives de ce genre sont très voisines de propositions infinitives (§ 908); on le voit après les verbes déclaratifs, où les deux constructions sont en concurrence. Le grec et le latin ont une tendance commune à développer l'usage de la conjonction aux dépens de la construction infinitive. Dans le grec du Nouveau Testament, δι: s'emploie au lieu de l'infinitif même après φάντα (Blass-Debrunner, p. 228; Moulton, *Eint.*, p. 335). Dans le latin des bas temps *quod* et même *quia* se substituent à l'infinitif après *scire*, *dicere*, *credere* (Riemann-Ernout, p. 309 et p. 366). Déjà Plaute avait dit : *Scio iam filius quod amet meus istanc meretricem* (As. 52); on lit *renuntiauerunt quod* dans le Bell. Hispan., 36 et chez Pétrone : *dixi quia innstela comedit* « je lui ai dit que la belette les avait mangés » (Sat. 46). Plus tard même s'emploie *quoniam* : ainsi *qui credit quoniam Iesus est filius Dei* (Ép. Joh., I, v. 5). Sur ces faits, v. Bonnet, p. 660; Tardi, *Fort.*, p. 201 et 257; Salonius, *Vit. patr.*, 299.

REMARQUE. — C'est de la même façon que la construction infinitive cède en grec à la construction avec *iva* (§ 915) et en latin à la construction avec *ut* (§ 908 et 941).

§ 957. Du sens général de « ce fait que » la conjonction δι: (δι, δι) est passée à celui de « parce que, étant donné que »; ex. chez Homère Y 283 et σ 411, Z 126 et II 509, E 326 et § 52 : ainsi Τελέμαχος διαμαρτυρεῖται διπειλότως ἀγαπάτων « ils admireraient Télémaque parce qu'il parlait hardiment » (a 382). La conjonction δι: a pris en particulier le sens temporel de « lorsque, quand » (K 83, νῦν δι: « maintenant que » § 314), avec τα et

le subjonctif celui de « toutes les fois que » (§ 522) et, avec l'optatif, celui de « quand bien même » (I^r 55).

En latin la conjonction *quod* est arrivée à exprimer un rapport quelconque entre deux propositions et par suite à prendre la valeur de plusieurs autres conjonctions. Elle est presque explicative dans *quod male feci crucior* (Pl. Capt. 996), et tout à fait dans *rem narrāui nōbis quod nosīrā opera mī opus siet* « je vous ai raconté la chose, vu que je pourrais bien avoir besoin de vous » (Poen. 547); elle est voisine du sens conditionnel dans *quod quispiam ignem quaerat, extingui molō* « pour le cas où quelqu'un demanderait du feu, je veux qu'on l'éteigne » (Aul. 91). Elle est entrée en concurrence avec *ut* dans les emplois complétifs (*nec mōs menst ut praedicem...* Merc. 513), consécutif, final ; *ut*, déjà évincé par *quāmodo* puis par *quemadmodum* au sens de « comment » (Hofmann, *Umg.*, p. 162), a fini par céder aussi devant *quod*. En latin vulgaire, la conjonction *quod* est devenue la marque principale de la subordination. Avec son équivalent *quia* (§ 753), elle est à la base de la principale conjonction des langues romanes : franç. *que*, esp. *que*, ital. *che*, roum. *că*. Voir Bourciez, *Élém.*, § 254.

La conjonction *quin* est l'ablatif du pronom interrogatif indéfini (§ 753) augmenté de la négation *nō* (§ 878). Elle a la valeur interrogative dans *quin is dcius* (Pl. Merc. 671) ou *quin tu taces* (Curc. 84). Elle sert couramment à introduire une subordonnée dépendant d'une principale négative (*nō amittam quin eis*, Stich. 187 ; *nō enim faciam quin sciās*, Mil. 283 ; *nō enim possum quin exclamem*, Trin. 105 ; *contineri quin complectar nō quo*, Men. 1124) ou interrogative (*quid ergo dubitās quin lubenter faciat male?*, Poen. 881). Dans la prose classique elle a comme concurrente la conjonction *quod minus* (dont Plaute a seulement l'amorce, Amp. 84 ; cf. Stich. 162 et Capt. 430), formée de l'ablatif du pronom relatif et du comparatif neutre *minus*, servant de négation atténuee (cf. *si minus = si nō*, Poen. 27, Cas. 998). Sur les divers emplois de *quin* et de *quāmodo* v. Riemann-Ernout, p. 355.

C. — *Caractéristiques de la subordination.*

§ 958. a) *Changement de personne.* Le verbe d'une proposition subordonnée a sa personne déterminée par rapport à celui qui parle et non par rapport au sujet de la proposition principale. Cette règle, générale en latin et qui ne souffre en grec que très peu d'exceptions, entraîne souvent un changement de personne. Ce changement est une caractéristique de la subordination. Dans l'interrogation indirecte par exemple, le changement de personne est de règle (§ 889).

Après les verbes déclaratifs, les exemples du changement de personne abondent : ἐδόκιμον ὅτι οὐ πλευρήν τὴν φίλιαν παρεγγόντες (Xén. Agés., I, 38 ; en fournissant la preuve, ils ont dit : οὐ παρεγγόμεθα). Exceptionnellement se conserve la personne du discours direct dans : εἰπεν ἐστιν αὐτῷ εἴπει ἐν ζητεῖσι (Xén. Anab., II, 4, 16) ou ἐθέλου τι γράψῃ ὅτι Θεμιστοκλῆς τρία παρεισαὶ (Thuc., I, 137, 4). La conjonction εἰν peut être ici considérée comme explétive (Kühner-Gerth, II, 367).

§ 959. b) *Anticipation du sujet.* Une conséquence de la liaison établie entre la proposition subordonnée et la principale est que le sujet de la première peut être exprimé dans la seconde sous forme de régime. Ce fait, qui est comparable à certains faits d'attraction mentionnés au § 929, est surtout répandu en grec ; il est en latin plutôt limité au langage familier.

Exemples grecs : φέρει ἀστικοῖν ὡς ἐπενεύεται (B 409), τοῦτον εἰσθεὶ τοι ζῶν καρπεῖ (Soph. Phil. 444), διδούσαι σε μή πλεγμῶν δέει (Arist. Nuées 493), τοὺς νεόπους, ἔσχιμους Ἰππούς... καλλιώς ἔργουσιν (Isocr., IV, 78), ἔχουσα τοὺς νεῖτας; ὅτι εστιν πάντας; εἰπεν οὐκενευστοληγότες (Soph. Phil. 549).

Exemples latins : *At pol ego enim quid sit facie nescio* (Pl. Poen. 592), *patrem atque matrem uinerent uellem tibi* (ib. 1066), *nece polui tamen propitiam Venerem sacere uti esset mihi* (ib. 454 ; cf. Aul. 443, 797), *nam sanguinem bilem pituitam ossa neruos*

utram uideor posse dicere unde concreta et quomodo facta sint (Cic. Tusc., I, xxiv, 56).

§ 960. c) *Changement de temps.* Le grec conserve en principe à la proposition subordonnée le temps qui serait de mise si la proposition était principale. On en a vu un exemple dans l'interrogation indirecte (§ 889). Il en est de même dans les propositions qui dépendent de verbes déclaratifs, comme dans les phrases suivantes, où le verbe principal est au passé : *εἰτεὶ ἐλέγοντες ἔτι Κύρος τίθναζεν* « ceux-ci disaient que Cyrus était mort » (m. à m. est mort), Xén. Anab., II, 1, 3 ; *τὴν θητήν ἔτι Ηλεκτρονήσας μέλλουσαν λαβάσαιν τε τὴν Ἀττικήν* « on annonça que les Péloponésiens allaient (m. à m. vont) envahir l'Attique » (Thuc., I, 114), *ἀπεκρίνατο ἔτι πειθομένοις αἵτοις σὺ μεταπλήσσεις* « il répondit qu'ils n'auraient pas (m. à m. n'auront pas) à regretter de lui obéir » (Xén. Anab., VII, 1, 33). En effet, ces phrases reviennent à : « Cyrus est mort, voilà ce qu'ils disaient », « les Péloponésiens vont envahir l'Attique, voilà ce qu'on annonçait », « vous n'aurez pas à vous repentir, voilà ce qu'il répondit ». Toutefois on ne rencontre pas de phrases semblables chez Homère, qui use en pareil cas de l'optatif de subordination (§ 963).

Après les verbes perceptifs (« apprendre », « savoir », etc.) au passé le grec met au contraire au passé le verbe qui suit. Ainsi *ἔγνων ὡς θεὸς ἤδη* « je reconnus que tu étais une déesse » (Hy. Aphr. 187), ou *γένετο ὅτι οὐκ εἶδεν τὴν αἰτίην ευθῆτας* « il savait qu'il n'y avait pas pour elle de salut possible » (Antiphon, I, 8), c'est-à-dire « il n'y avait pas de salut possible pour elle, il le savait ». Exceptionnellement, on rencontre : *εἰλός γέρες φέτιν ὡς ἰγώ ταῦτα υπάτερτας εἴην* « je savais bien que je suis très fort là-dessus » (Arist. Guép. 635) ; entendez : « je suis très fort, je le savais bien. » Cf. encore *ἐπιεικάπεν ὅτι σῶτε θεῖος εἴη τὸ θεῖον νομίζει* (Lysias, XII, 9).

Dans les autres types de propositions subordonnées, la concordance des temps va de soi : *θεῖος γέρες εἴη τὸ θεῖον, ὡς εἶπεν ἡρῷον* « le ciel ne lui était point hostile parce qu'il était

sage » (Esch. Pers. 772), Σωκράτεις ἀλεῖται παῖς ευνήτης il me blâmaient d'être ami de Socrate » (Xén. Banq., IV, 32).

Sur l'emploi de l'optatif de subordination, v. § 963.

§ 961. Le latin, comme le français établit toujours une concordance entre le temps de la proposition subordonnée et celui de la principale. Lorsque ce dernier est au passé, le premier se met aussi au passé. Ainsi le subjonctif de subordination (§ 964) est au passé (de l'infectum ou du perfectum) après un verbe principal au passé. Cette règle vaut pour toute la langue classique (Riemann-Ernout, p. 462-465). Dans la vieille langue elle comporte certains flottements (Lindsay, *Synt.*, p. 56). Plaute emploie dans la même phrase le présent et le passé (du perfectum) : *ex te audiit ut urbem maxumam expugnauissets regemque Pterelam fata occideris* (*Ansp.* 745), et à quelques vers d'intervalle le présent et le passé (de l'infectum) : *editi tibi ut caueres, monstrauis tibi ut morem geras* (*Men.* 784, 787). Mais dans la prose de Cicéron la règle est si forte qu'on la trouve appliquée même à des vérités d'ordre général, qui sont en quelque sorte en dehors du temps : *quanta conscientiae nis esset ostendit* « il montra quel est le pouvoir de la conscience » (*Cic. Cat.*, III, v, 11). Cf. toutefois Wackernagel, *Synt.*, I, 252.

REMARQUE. — La phrase de Térence (*Ad.* 653) *is ait ut sicum dñebat* peut s'expliquer parce que le perfectum n'en y a la valeur d'un présent. Inversement en grec, le présent *et ypaτai* ayant la valeur d'un parfait, Lysias emploie l'optatif oblique (§ 963) dans *et yoratai tva ph teistēs*, (*XX.*, 21).

§ 962. d) *Changement de mode.* En vertu des principes d'où la subordination est issue, on doit rencontrer dans les propositions subordonnées le mode qui correspond au sens, c'est-à-dire celui qu'on emploierait si la proposition était principale. Le fait est que dans nombre de propositions subordonnées le mode est fixé d'avance par le sens qu'il s'agit d'exprimer. Ainsi dans les propositions prohibitives commençant par *μη* ou *νέ*, le subjonctif est imposé par le sens propre à ce mode.

(§ 299). Dans les propositions hypothétiques, l'emploi de l'optatif, du subjonctif ou des temps de l'indicatif répond en grec aux diverses modalités de l'hypothèse (§ 947). Les propositions complétives ou explicatives (causales) admettent toute la variété des modes des propositions principales.

Mais le grec et le latin ont développé tous deux, dans des conditions d'ailleurs différentes, l'usage d'un mode spécial pour marquer la subordination ; si bien qu'on observe dans les prépositions subordonnées des deux langues certains changements de mode caractéristiques.

§ 963. En grec, l'optatif se substitue aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé (cf. §§ 934 et 935). C'est ce qu'on appelle parfois l'optatif oblique. Cf. Humbert, *Synt.*, p. 94.

L'emploi de l'optatif comme subjonctif dans le passé est attesté dès les plus anciens textes de la langue : ἀζέτο γέρε μή νυκτὶ θεῇ ἀπεθόμεν πάξοι [var. (γ)ίρεσαι] « il craignait qu'il ne fit pendant la nuit quelque acie fâcheux » (Ξ 261) ; βέ, δ' ἵμενος διὰ διώρατον ἵνε ἄγγειλε τοκετον « elle partit à travers le palais afin qu'elle annonçât à ses parents » (Ζ 50) ; καὶ τις ἴγω τὸν μαγγάδην ὅπες ἔκσεσσος ἐλασσα ταλλάτης, τος θερμαῖνον « et alors je poussai le pieu sous un amas de cendre jusqu'à ce qu'il s'échauffât » (Ι 375) ; τρεις δέτο ἀμφὶ τόλμην. Τρεῖσιν φραζεῖμεν βουλάς, αἰτι πρῶτος ἔβιτε « toutes les fois que nous tenions conseil au sujet de la ville de Troie, il parlait toujours le premier » (Λ 510) ; καὶ τὸν Ἀγιλλέος θέρην ἀπέτενος εἶ ἐτάπεις; δέ τοις ἐλασσότερος πασσοι χρεινοίσην τέλοιστο « un prix pour celui qui serait le plus rapide » (Ψ 749). Dans chacune de ces phrases, on aurait au présent le subjonctif, marquant la crainte, le but, le terme, la répétition, l'éventualité : l'optatif est donc un substitut du subjonctif. On a vu au § 378 les conséquences qu'a entraînées cet emploi pour l'optatif lui-même.

Comme substitut de l'indicatif, l'optatif se rencontre depuis Homère dans des propositions complétives et interrogatives indirectes (§ 889) : ἀλλήλους; δέ εἴρεστα τοις εἰς καὶ πέθεν ἐλθο-

(§ 368) ; Εἰργε... ὅτε πάντα ἀποβέβησε (Hérod., I, 86) ; Εἰργεν ἐτι; τὸ δῆμος ἴσσεται πρὸς βασιλέα (Xén. Anab., I, 4, 11). Mais c'est seulement après Homère que l'on rencontre l'optatif au lieu de l'indicatif dans des propositions causales : ἀποδίδετε οἱ, ἐτι... ναυπράξετε μάλιστα « parce qu'ils étaient sur le point de combattre..., ils avaient peur que... » (Hérod., VIII, 70) ; ἰδότε ἀγέν τὸ στρατόν τοῦ πιστού..., ὅτι ιστὶ βασιλεὺς εἰτι « il cria de pousser l'armée au centre, parce que là était le roi » (Xén. Anab., I, 8, 12) ; Θεραμένης; Στίλετος οἵτινες μέντοι τοῖς ὑπετέρους θρήνοις, ἵστιτι μάλιστας 'Αθηναῖον εἶπεν, τοῦτο τὰ σφεῖς πράττοντας αὐτῷ « Théramène déclara qu'il ne s'inquiétait pas de vos murmures parce qu'il savait que beaucoup d'Athéniens soutenaient sa politique » (Lysias, XII, 74).

§ 964. Le mode de la subordination est en latin le subjonctif (tout différent, comme on l'a vu au § 437, du subjonctif grec). Au cours de l'histoire de la langue on le voit s'étendre de plus en plus aux dépens de l'indicatif après la plupart des conjonctions. Il n'est pas douteux qu'à l'origine le subjonctif était employé dans les propositions subordonnées avec son sens propre, et par conséquent qu'une nuance existait entre l'emploi de l'indicatif et celui du subjonctif (§ 299) ; il y avait entre les deux la différence du réel et de l'éventuel : l'un était l'expression d'un fait, l'autre d'une idée, création de l'esprit. Mais peu à peu l'indicatif a été restreint à quelques tours et même après certaines conjonctions complètement éliminé.

Ainsi, c'est une caractéristique du latin d'employer son subjonctif dans les propositions consécutives, même quand on affirme l'existence du fait qui est donné comme une conséquence : *Metellus tanta diligentia fuit ut ad L. Lentulum praetorem uenerit et annis noniniis litura se commotum esse dixerit* « Metellus poussa le scrupule jusqu'à aller trouver le préteur Lentulus pour lui faire part d'une nature qui le troublait » (Cic. Pro. Arch., V, 9) ; *temporis tanta fuit exiguitas ut... ad galeras*

induendās... tempus defuerit « on fut si pressé que le temps manqua pour mettre les casques » (Caes. B. G., II, 21. 5). Ce sont là des faits, et présentés comme tels. L'emploi du subjonctif y est venu des propositions où le subjonctif servait à insister sur l'enchaînement des faits : *tantus in curia clamor factus est ut populus concurreret* « on fit à la curie un bruit de nature à provoquer un soulèvement du peuple » (Cic. Verr., II, 2, 47) : noter l'emploi de l'imparfait (passé de l'infectum) et non du parfait (présent du perfectum) comme dans les exemples précédents. Cf. Riemann-Ernout, p. 372.

Les propositions finales, qui admettent parfois en grec le futur de l'indicatif, ont en latin toujours leur verbe au subjonctif.

§ 965. Le développement du subjonctif de subordination est particulièrement clair dans les propositions temporelles. Dans la vieille langue, les conjonctions de temps sont régulièrement suivies de l'indicatif. Chez Plaute, par exemple, on ne rencontre le subjonctif après *quem* que là où ce mode a sa valeur propre (Capt. 516, Most. 158) ou bien en cas d'attraction (Most. 896). Autrement l'indicatif est de règle. Ainsi : *quom argentum prō capite dedimus, nostrum dedimus, nōn tuom* (Poen. 519) ; *is me bēredem fecit, quom suom obiit diem* (Poen. 1070). De même après *quoniam* (qui n'est que *quam* suivi de *iam*, cf. *quoniam iam nox est*, Cic. Cat., III, XII, 29) : *ego quoniam inspexi mulieris sententiam, cōpl tabellas* (Mil. 129) ; *inde nunc ausagīt quoniam capitur oppidū* (Poen. 665).

Dans le passage Truc. 162, les manuscrits palatins portent *quoniam illuc quod apud nōs nunc est apud mē habērem* « quand je possédais le bien qui est aujourd'hui entre vos mains ». En l'absence du texte de A on est peut-être en droit de corriger *habērem* en *habēbam*, car dans le passage Truc. 381, le ms. A porte *temporā quondam etiam fuit quoniam inter nōs sordēbāmus alter de alterō*, alors que les manuscrits palatins ont *sordērāmus*. Cela marque l'évolution de la langue. En effet, dans la langue classique, le subjonctif tend à s'employer de plus en

plus après *quom*, d'abord quand il s'agit de marquer l'enchaînement des événements (alors que, comme, étant donné que), puis d'une façon générale.

§ 966. Le même développement se constate pour d'autres conjonctions de temps, et notamment pour *antequam* et *priusquam*. La vieille langue fait suivre normalement *priusquam* de l'indicatif : *priusquam lūcet adsunt* « ils sont là avant le jour » (Pl. Mil. 709), *dā tāuium etiam priusquam abitit* « donne encore un baiser avant que vous ne partiez » (Asin. 940), *prius respondēs quāni rogō* (Merc. 456). Après *antequam* (qui n'existe pas chez Plaute et dont Térence n'a qu'un exemple, Héc. 146), on rencontre l'indicatif chez Cicéron : *antequam tuās lūgi litterās, hominem ire cupiebam* (ad Att., II, 7, 2), *antequam ad sententiam redeō dē mē panca dicam* (Catil., IV, x, 20), et chez Virgile : *ante, pudor, quam te violo* (Aen., IV, 27).

Mais Plaute emploie déjà le subjonctif après *priusquam* pour marquer plus fortement l'enchaînement de deux faits : *animam amittunt priusquam locō demigrent* (Amp. 240), ou pour indiquer une intention de la part de celui qui parle : *exire ex urbe priusquam lūcescat nōlē* (Amp. 533) ; cf. Mil. 1096, Rud. 494, 626. L'usage du subjonctif se répand dans la langue classique : *antequam nerba facerem, dē sellā surrexit atque abiit* (Cic. Verr., IV, LXV, 146). Il s'explique par le caractère d'éventualité qu'ont souvent les deux conjonctions.

La conjonction *dum* (§ 952) admet l'indicatif au sens temporel : *dum sūdumit* (Pl. Rud. 123) équivalant à *quom sūdumist* (Mil. 2) « quand il fait chaud » ; *ades dum ego hās (litterās) perlegō* « reste là pendant que j'achève de lire cette lettre » (Pl. Bacch. 989) ; *dum exē parūmper mē opperire hic* « jusqu'à ce que je sorte, attends-moi un peu » (Tér. Andr. 714 ; cf. Ad. 196 et Eun. 206). Le subjonctif se justifie par une nuance d'intention : *exspectā dum Atticum conneniam* (Cic. ad Att., VII, 1, 4) et est de règle quand *dum* a le sens de « pourvu que » : *dum dōs sit nullum nitium uitiō sortitur* « pourvu qu'il y ait une dot, il n'y a pas de faute qui compte »

(Pl. Pers. 387), *aderint dum nictant* « qu'ils haïssent pourvu qu'ils craignent » (§ 391). Mais au IV^e s. de notre ère, le subjonctif est la règle après *dum* au sens de « lorsque » ; on en rencontre ainsi exemple chez *Aurelius Victor* et chez *Ammien Marcellin*, mais surtout chez saint Jérôme (Gœlzer, p. 358) et chez Grégoire de Tours (Bonnet, p. 685).

§ 967. Après les conjonctions de cause, l'indicatif était également régulier dans l'ancienne langue. Ainsi *quom causal* est suivi de l'indicatif dans la formule *quom tu es liber gaudes* (Epid. 711, Men. 1031, 1148), et de même dans maint exemple de Plaute (le subjonctif dans Capt. 146 est attiré par l'idée subjonctive impliquée dans la proposition principale) ; moins souvent chez Térence : *est dis gratia quom ita ut nolo est* (Ad. 138). Dans la langue classique il n'est généralement suivi que du subjonctif. Les autres conjonctions causales ont conservé plus de liberté. Chez Plaute *quando* est suivi de l'indicatif quand il marque la cause (Men. 693) comme quand il marque le temps (Most. 403) ; cf. Pers. 688 : *quando leno sit, nihil mirum facit* « puisqu'il est leno, ce qu'il fait est naturel » et Men. 832.

Les conjonctions causales *quod*, *quia*, *quenam* admettent après elles dans la langue classique l'indicatif ou le subjonctif suivant que le sens à exprimer comporte l'un ou l'autre mode (Riemann-Ernout, p. 363). Mais dans la langue de saint Jérôme (Gœlzer, p. 360) comme dans celle de Grégoire de Tours (Bonnet, p. 686), le subjonctif après ces conjonctions prend souvent la place de l'indicatif : *quod gentili sermonem boas vocant et quod tam grandes sint ut boues gluttire soleant* (Vit., Hilar. 39), *reportant uisa sua narma... non quod aquae non fuerint, sed quod illi innentre non posuerint* (In Jerem., III, 14, 2).

§ 968. Les conjonctions concessives devaient avoir une construction conforme à leur origine. On conçoit que *licet* par exemple ne soit suivi que du subjonctif (§ 941) ; mais *quamquam*, *quamvis*, *etsi* admettaient l'un ou l'autre mode suivant le sens (§ 942). À l'époque classique, *quamvis* ne se construit

plus qu'avec le subjonctif; et après *quamquam* le subjonctif gagne du terrain jusqu'à l'époque de saint Jérôme, où il devient la règle (Gœlzer, p. 357).

Au sens concessif, *quom* est suivi du subjonctif déjà dans un vers d'Ennius (Ann. 519); *quoniamque caput caderet, carmen tuba sola pergit* « sa tête eut beau tomber, la trompetteacheva la musique toute seule ». C'est la construction qu'emploie la langue classique : *Socratis quom facile posset educiri & custodiari noluit* (Cic. Tusc., I, xxix, 71).

D. — *Du style indirect.*

§ 969. On appelle style indirect un type syntaxique dans lequel les paroles ou les pensées attribuées à quelqu'un sont rapportées sous forme de subordination à un verbe déclaratif exprimé ou sous-entendu. Le grec n'use du style indirect que dans une mesure restreinte ; au contraire le latin s'en sert abondamment et même dans des discours continuos. La caractéristique du style indirect est que l'on met à l'infinitif les verbes qui seraient à l'indicatif si le style était direct. C'est-à-dire que le style indirect n'est qu'une extension de la proposition infinitive (§§ 907 et ss.), et notamment de l'infinitif de narration ; v. Perrochat, *Infin. de narration en latin*.

On a un exemple de style indirect en grec dans le passage suivant de Thucydide (VII, 48) : εὖ λέπτη ἀπάξειν τὴν οπασίαν· εὐ γὰρ εἰδέναι δὲ τοις Ἀθηναῖς αργὸν ταῦτα εὖ ἀποδίξενται ωρε μὴ αἴτουν φημιαπέντεν ἀπελθούσιν· καὶ γὰρ οὐ τοὺς αἴτους φημιαπέντε τε πεπλι αργὸν αἴτουν, etc. « Il déclara qu'il ne ferait pas partir l'armée : il savait bien que les Athéniens n'accepteraient pas leur décision de se retirer, sans l'avoir décretée eux-mêmes ; ce n'étaient pas les mêmes hommes qui avaient décidé de leur sort..., etc. » Ce que le français exprime au moyen de l'imparfait, le grec le rend par l'infinitif.

§ 970. L'infinitif du style indirect se rencontre même en grec dans certaines propositions subordonnées, notamment dans des

relatives ou des circonstancielles. Ainsi au cours d'un long développement au style indirect, Thucydide écrit (IV, 98) : *ὅτεροι τοι τῇ ἀνάγκῃ κανέται, ὅτε εἰς αἴτιοι ὅρπει προσθίεσθαι, ἀλλὰ ξεῖνους προτίθεσθαι εἰς τὴν σφετέραν ἕλβιντας ἐκπομπαῖς θάλασσαῖς γρῆσθαι* « quant à l'eau, s'ils y avaient touché, c'est par nécessité, non pas qu'ils aient eu d'intention sacrilège, mais ceux-ci (les Béotiens) les avaient mis dans l'obligation de se défendre en venant les attaquer sur leur propre terrain » ; ou encore (II, 102) : *λέγεται δὲ καὶ Ἄλκμαίων τῷ Ἀμφιάρεῳ, ὅτε δὴ ἀλλαγῆσθαι αἴτιον μετὰ τὸν φόνον τῆς μητρὸς, τὸν Ἀπόλλων ταῦτα τὴν γῆν γρήσας εἶσεν* « on dit qu'Alcméon, fils d'Amphiaraus, alors qu'il errait en exil après le meurtre de sa mère, reçut d'Apollon un oracle qui lui ordonnait d'habiter ce pays ». De même Hérodote (III, 26) : *λέγεται δὲ τάξει ὑπ' ἀντῶν Ἀμμονίων ἐπειδὴ οὐ τῆς Ὁάσης ταῦτας λέγεται διὰ τῆς φάρμακου ἐπὶ σφίσις γενέσθαι τα αἵτες μεταξὺ κού μάλιστα αἴτιον τε καὶ τῆς Ὁάσης,... ἐπεινεῦσσιν νότον μάγον* « Voici ce que racontent les Ammoniens : après que cette armée fut partie d'Oasis vers eux à travers les sables et alors qu'elle se trouvait à peu près au milieu du chemin entre eux et cette ville, il souffla un grand vent ». La langue d'Hérodote fourmille d'exemples de ce genre. Cf. Kühner-Gerth, II, 550-551. Le latin ne pratique cette extension du style indirect que dans des circonstances spéciales ; en principe, dans les propositions subordonnées du style indirect, il emploie le subjonctif (§ 972).

§ 971. En dehors de cet emploi de l'infinitif, le style indirect n'a pas en grec de marque particulière. On y peut rencontrer, en proposition subordonnée, tous les modes, y compris l'indicatif à ses divers temps. Toutefois, l'optatif peut y être employé dans une proposition subordonnée, lorsque la proposition principale est au passé (cf. § 963). Ainsi dans la phrase d'Hérodote (I, 24) : *(λέγουσι) τὸν Ἀρίστα... παραπλέσσονται, ἐπειδὴ εἴπερ εὖτε θοκίσαι, παραβεβηκέτε αἴτιον ἐν τῇ σκηνῇ πάσῃς οὐαῖσι τοῖσι θεολογίσαι ὄψισι* « (on raconte) qu'Arion les supplia, puisque telle était leur décision, de lui permettre de revêtir

tous ses atours et de chanter sur le tillac ». Dans le style direct, Arion aurait dit : « puisque telle est votre décision, permettez-moi... » Mais c'est un temps passé de l'indicatif, et non l'optatif, qui est usuel, pour un verbe qui, dans le style direct, serait au passé. Exemple : ἀπέραντες λέγοντες τὸν ἀπειλεῖν οἶστον μὲν γὰρ χρόνον εἰχον τὰ ἀγάλματα ἐν τῷ γώρῳ ἀπειλεῖν τὰ ουρανίαντα « ils exposèrent qu'ils n'avaient pas commis de faute ; aussi longtemps qu'ils avaient eu ces statues chez eux, ils avaient rempli leurs engagements » (Hérod., V, 84). Le style direct serait ici : « Tant que nous avions ces statues chez nous, nous remplissions nos engagements. » Cf. Kühner-Gerth, II, p. 546-547.

§ 972. L'usage latin du style indirect consiste à mettre à l'infinitif les propositions indépendantes qui seraient à l'indicatif dans le style direct et au subjonctif toutes les autres. C'est là qu'apparaît le mieux l'importance du subjonctif de subordination en latin. Ainsi la phrase de César (B. G., I, xiv, 1) : *His Caesar ita respondit eō sibi minus dubitationis dari quod eās rēs quās lègati Helvetiū commemorāssem̄ memoria teneat, atque eō grauius ferre quō minus merito populi Rōmāni accidissent,* serait en style direct : *Eō mihi minus dubitationis datur quod eās rēs quās commemorāstis memoria teneat, atque eō grauius ferō quo minus merito populi Rōmāni acciderunt* (cf. Riemann-Ernout, p. 452). Comme on le voit, à l'emploi du subjonctif s'ajoute la pratique de la concordance des temps. Le subjonctif est au passé, de l'infectum (*teneat*) ou du perfectum (*commemorāssem̄*, *accidissent*), parce que le verbe de la proposition principale est au passé, (*respondit*).

Un futur simple du style direct devient dans le style indirect un subjonctif présent ou imparfait (suivant la concordance des temps) : un futur antérieur, un subjonctif parfait ou plus-que-parfait. Toutefois quand on veut marquer nettement l'idée future, par exemple dans des propositions causales ou explicatives, on peut employer le participe en -fūns avec tūn (ou essem) : *mēministū me... dicere in senātū fore in armis certō*

dixit, qui dits futurus esset a. d. VI Kal. Novemb. C. Manilius? (Cic. Cat., I, III, 7).

Il y a en latin des exemples de style indirect, où l'infinitif répond à un imparfait français ; ainsi : *ait mibi utilius non esse negligenteriae suae uitium, omnia se facere, sed uillam ueterem esse* « mon fermier me dit qu'il n'y a pas de sa faute ; il faisait tout ce qu'il pouvait, mais la maison était vieille » (Sén. ad Lucil., XII, 1).

REMARQUE. — On rencontre exceptionnellement dans le style indirect :

a) l'indicatif au lieu du subjonctif dans certaines propositions subordonnées qui peuvent être senties comme mises à part du style indirect : *nihil arbitrari me cum d'ubbi discerard' ausquam aut nullum fore* (Cic. de Sen. XXII, 79), *eximis L. Platonum dilexit, cuius ingenio putabat et quas general posse celebrari* (id. P. Arch., IX, 20). Voir Riemann-Ernout, p. 449 et 457 ;

b) l'infinitif au lieu du subjonctif dans certaines propositions relatives, où le relatif a la valeur d'un démonstratif accompagné d'une particule. Voir Riemann-Ernout, p. 449.

INDEX DES MOTS ÉTUDIÉS

Les chiffres romains renvoient aux pages du volume.

I. — GREC

- ἀ- (ἀ-), préfixe privatif, 424, 603.
ἀ- (ἀ-), préfixe marquant similitude, 160.
-ε, désinence verbale, 313, 320.
-η (-η), suffixe nominal, 366, 374, 375.
ἀνθε, 475.
ἀέρος, 381.
Ἄρεθε, 397.
Ἄγαθολη, vocatif, 467.
ἄγετος, ἄγεθωτος, 406 ; v. ἀμείνων et βάλτιον.
ἄγεντηρος, 52.
ἄγγελος, 390.
ἄγγελος, 188, 247 ; ἄγγελος, 208 ; ἄγγελιν, 212.
ἄγγελόν, 319.
ἄτῃ, 376.
ἄγρις, 405.
Ἄγριλλος, 429.
ἄγνωμός, 379.
ἄτιος, 388.
ἄγνώματι, 254.
ἄγκυρα, 127.
ἄγνοις, 244, 382.
ἄγνωμ, λαγήν, 318 ; λαγή, 319.
ἄγνωτος, 65, 417.
ἄγνωτος, 424, 603.
ἄγρος, 375.
ἄγος, 244, 400.
ἄγρε, 376.
ἄγρους, 398.
ἄγριθον, 391.
ἄγριθομος, 399.
ἄγρος, 40, 145, 379.
ἄγροπερος, 385.
ἄγνωτος, 443.
ἄγχι, compar. ἀσσον, ἀσσον, 406.
ἄγγετον, 398.
ἄγχω, 73.
ἄγω, 70, 94, 108, 118, 234 ; ἄγε et ἄγω, 333 ; ἀξω, 55, 211 ; διγων, ἀγωγήν, 182, 203, 211 ; ἄγε, 215, 220 ; ἀγέγυρα, ἀγέργα, 216, 221 ; subj. ἄγγε et ἄγη, 324 ; ἀγέγωμη, 320 ; partic. ἄγοντα, 51 ; infin. ἀξίμω, ἀξίμενος, 342.
ἄγωγεν, 398, 399.
ἄγων, 378, 472 ; ἀγωνιρ, 458.
ἄγωντος, ἀγωνίστας, 221.
ἄγωντομός, 379.
ἄγωντος, 378.
ἄδεμπτος, 163.
ἀδελτόω, ἀδελτωθειτ, 50.
ἀδελφος, 61 ; ἀδελπην, 56.
ἀδελφίθεον, 391, 542.
ἀδελφός, 61 et ἀδελφη, 547 ; ἀδελφη, 457.

- ἀδέν, 60, 411.
 ἀδειά, ἀδειγμός, ἀδειούτα, 188.
 -άδιον, suff. nominal, 391.
 ἀδητός, 417.
 ἀδητος (ἀδητός), 65.
 ἀδρανής, 405.
 (γ)αδωνί, (γ)αδού, v. γαδωνί, γαδού.
 ἀδωνίζω, ἀδωνί, 252.
 δίδων, ἀδωνά, 337.
 'Αδηλοί, 398.
 ἀ(γ)αργός, 424, 603.
 ἀγαυός, 244.
 -αγός, suff. verbal, 251, 379.
 ἀγρός, ἀγροί, 326.
 ἀθίνετος, 134 ; ἀθενάτος, 335.
 'Αθίνατος, 54, § 25.
 αί, v. αί ; αί γαρ, αἴθε, 237.
 -αι, finale d'infinitif, 340 et suiv.
 Αἴσας, Αἴστη, 330.
 'Αἴσος, iv 'Αἴσο, i.e. 'Αΐσο, 360.
 αἴσορας, αἴσορος, 335 ; αἴσορος,
 339.
 αἴσοτος, 391, 467.
 αἴσος, 404, 405, 467, 542
 αἴσι, αἴσι, αἴσι, v. αἴσιν.
 αἴσοι, 456, 462.
 αἴσος, m. 56, 376.
 αἴσος, n. 400.
 αἴσος, 376.
 αἴσοις, 335.
 αἴσοι, 96, 376.
 αἴσων, 412, 456.
 αἴση, 415.
 αἴστητρός, 427.
 αἴστοδος, 418.
 αἴστοτετράδης, 427.
 αἴστοτρέπη, 427.
 αἴστραγος, 427.
 αἴστρομάτος, 427.
 αἴστριτης, αἴστριτη, 445.
 αἴστη, αἴστη, 260
 αἴσος, 380.
 -αίσι, αἴσις, nomin., 391.
 αἴσιλος, 59.
 αἴσιώ, οἴσιο, θλίσι, 203 ; μαΐσιετο,
 242.
 αἴσιρρητο, 216.
 αἴσιλάνορας, 337, 311.
 αἴσιθετο, 396.
 -αίσι : (-αίσι) et -αίσι, dat. pl. fem.,
 450-451.
 αἴσιόνω, 248.
 αἴσιχος, 401.
 αἴσιρροιρίθης, 421.
 Αἴσυρροθες, 'Αϊσυρροθες, 102.
 αἴσχρός, compar. αἴσχιος, 406.
 Αἴσχυλος, 'Ητχύλος, 102.
 αἴσιόνω, 253.
 αἴσισος, 396.
 αἴσιης, 67.
 αἴσιμπτης, 408.
 αἴ(γ)αίν, αἴσοντος, αἴσι, 107, 411, 456,
 467 ; αἴσι, αἴσι et αἴσι, 107, 404,
 411, 456, 467 ; αἴσιτο, 45.
 αἴσιρρος, 134.
 αἴσιρρη, αἴσιρρη, 246.
 αἴσιρρητρός, 429.
 αἴσιτρός, 246.
 αἴσιτρης, 419.
 αἴση, 376.
 αἴσης, 65, 130, 379.
 αἴσην, 455.
 αἴσιλαθος, 164, 430.
 αἴσιτίκια, 252.
 αἴσιτιτης, 396.
 αἴσος, 400.
 αἴσοι, 360 ; αἴσοντος, 260 ; αἴσον,
 107, 216.
 αἴσης, 394, 419.
 αἴσοδίνον, 431, 586.
 αἴσης, 381, 586.
 αἴσοντέρηον, 392.
 αἴστημον, 430.
 αἴσιτος, 396.

- ἀλγέω, ἀλγήσειν, 193.
 ἀλγύθειν, 413.
 ἀλγός, ἀλγών, 406.
 ἀλγύνη, 253.
 ἀλέκτωρ, 409.
 ἀλεπτίς, 419.
 ἀλέω, ἀλέκτωρι, 216.
 ἀλεύθερος, ἀλεύθερη, 390, 444.
 ἀλεύνει, 398, 488.
 ἀλεύς, 561.
 ἀλεύσαντας, 242; *i(y)άλευτη*, 184, 318; *ιάλευτη*, 226.
 ἀλεύθερός, part. ἀλεύθερου, 316.
 ἀλευρ., 373.
 ἀλεύτη, 373, 377.
 ἀλεῖ (dat. sg.), 373.
 ἀλευτήρ, 409.
 ἀλλά, 631.
 ἀλλάσσω, ἀλλάγει, 228.
 ἀλλαζανός, 136, 387.
 ἀλλαζει, 519.
 ἀλλοεις, acc. ind. ἀλτο, subj. ἀλεται, 193, 203.
 ἄλλος, 388; ἄλλοιρ, 137.
 ἀλλότρος, ἀλλοτριος, 131.
 ἄλλως (*τὸν*), 517.
 ἄλλογος, 535, 538.
 ἄλλορή, 375.
 ἄλε, 170, 371; ἄλεθη, 525.
 ἄλεσε, 51.
 ἄλεσθι, 384.
 ἄλεσθινη, 338.
 ἄλεσθη, 238.
 ἄλιν, 338; ἄλινη, 345.
 Ἄλεριώ, 398.
 ἄλευτη, 463, 539.
 ἄλει, 443; ἄλε, 467.
 ἄλεσθι, 396.
 ἄλει, 93, 160, 521; ἄλε τίν, ἄμπτι,
 526.
 ἄλειθενη, 91, 93.
 ἄλερτάνη, 189, 237; ἄλερτον, ἄμπτο-
- τον, 95; ἄμερτον, 204; ἄμερ-
 τον, 320.
 ἄλερτή, 517.
 ἄλερτάνδος, 382.
 ἄμβλωτημός, 254.
 ἄμβλωτός, 253.
 ἄμβλωτόνη, 253.
 ἄμερτος, 132, 424.
 ἄμειδην, ἄμειδέται, 193; ἄμειδη, 203.
 ἄμεινον, 406, 492.
 ἄμελτη, ἄμελγης, 322.
 ἄμελη, 518, 635.
 ἄμελην, ἄμελης, 216.
 ἄμερτής, 405; ἄμερτης, 36.
 ἄμερτήτη, 405.
 ἄμεργανος, 430.
 ἄμερη, 41; v. ἄμεργη.
 ἄμμη, v. ἄμμης.
 ἄμμορθος, 52.
 ἄμμος, ἄμμος, 509; v. ἄμμερθος.
 ἄμπελος, ἄμπελοι, 486.
 ἄμπειγυμ, ἄμπειγυμ, 58.
 ἄμπον, 44; ἄμπονειν, 312.
 ἄμυντήρ, ἄμυντωρ, 409.
 ἄμυγμός, 378.
 ἄμψη ετ ἄμψη, 439, 521; ἄμψη παρή,
 525, 554.
 ἄμφιλον, 159, 373.
 ἄμφιπολος, 59.
 ἄμφορής, 52.
 ἄμφοτερος, 512; ἄμφοτεροις, 100.
 ἄμφω, 442, 508, 512.
 ἄμφωτη, 475.
 ἄν^τ, 194, 196, 236-237, 317, 644, 655.
 -αν, désin. nomin., 445, 452.
 -αν, désin. verb., 323-329.
 ἄντη, 525.
 ἄναθησανθη, 241.
 ἄναγκαλος, 391.
 ἄνάγκη, 395.
 ἄναθησανθη, ανάθησανθη, 193.
 ἄνδρημη, 368, 416, 424.

- ἀναιδής, 405, 467.
 ἀναίρεων, 415.
 ἀναίστιον, 431.
 ἀναξ, (*f*)αναξ, 17, 45; (*f*)άνα, 136,
 432.
 ἀνάδημον, (*F*)ανάδημον, 237; αλάδη, 54;
 v. ὄθεροι.
 ἀνθράκεσσον, 343.
 ἀνθραρόνος, 424.
 ἀνθράρος, 42, 366.
 ἀνθραρόνος, 399, 425.
 ἀνθρώπ, 413.
 ἀνηρός, 379.
 ἀνερών, αὐτρωνον, 138-139.
 ἀνεψίος, 41.
 ἀνεύρ, 106, 132, 469; ανεύ διαι, 138;
 ἀνεύρον, 452.
 ἀνθίνος, 384.
 ἀνθίς, 402.
 ἀνθρώπος, 336.
 ἀνθρώπινος, 391.
 ἀνθρώπινη, 397.
 ἀνία, 395.
 ἀντάνω, θυ-τανω, 249.
 ἀντί, 367.
 ἀντίον, ἀντία, 322.
 ἀντίος, 388.
 ἀντρόθη, 319.
 ἀνθρός, 424.
 ἀνυσιεργός, 429.
 ἀνύτελος, 177, 281.
 ἀνέλο, 613.
 ἀνέγρω, 224.
 ἀνεντυρός, 603.
 ἀξων, 55, 85.
 -αο (-ηο, -ιω), désin. gén. sing., 446.
 ἀνεῖδη, φέδη, 375.
 ἀνεῖδη, 374, 375.
 ἀπαιτίον, 332.
 ἀπαξ, 160, 321.
 ἀπατηλός, 382.
 ἀπάτηρ, 430, 535.
 ἀπαρίστω, 242.
 ἀπελευθερίων, απελευθερίστητον, 51.
 ἀπεστοι, 397.
 ἀπεγγίνεσσον, 238.
 ἀπέλθομεν, 238.
 ἀπίδω, 200; ἀπεχρηματ, 101.
 ἀπέν, 539.
 ἀπένα, 18, 539.
 ἀπέστι, 160, 425.
 ἀπό, 523, 564, 567; από, 101.
 ἀποδιδράσσω, v. διδράσσω.
 ἀπόδεστος, 63.
 ἀποθεόμενος, 200; v. θεόμενος.
 ἀπολέμπω, 307.
 ἀπολείπω, 310.
 ἀπολήγω, ἀπολήγεσσον, 53.
 ἀπόλλυμι, v. θλίψη.
 *Ἀπόλλυτον, νοε. *Ἀπόλλον, 457.
 ἀπολογίζω, ἀπολογίζεσθαι, 209.
 ἀπορρίψ, 372.
 -απός, suff. nomin., 387.
 ἀπορύζουμεν, 200.
 ἀποστερίω, 551.
 *ἀπο-φρά-, ἀποφρά, ἀποφράς, ἀπο-
 ρέσσων, 47, 318.
 ἀπόφεντος, 61.
 ἀποφύγω, 200.
 ἀπότομα, 360.
 ἀπόφη, 67.
 ἀρ, 629, 631; ἀρα, 631.
 ἀρα (τρα), 607.
 ἀραρίσκω, 242; ἀραρίν, 182, 205;
 ἱρμανος, 203, 205; ἀραρα (ἱρηρα),
 ἱρήρηρα, 215.
 ἀρτίποντος, 435.
 ἀρτύρων, 391.
 *Ἀριστοχαρίτης, 423.
 ἀρτίων, 406, 492.
 ἀρέσκω, 241, 557.
 ἀρίτη, 379.
 ἀρίτω, 235.
 ἀρήτω, 412, 456.

- Ἀρτιόπεπος, 60.
 ἀρέψ., (*p*)αρέψ., 472.
 ἀρθυός., 378.
 ἀρθρόν, 72, 385.
 ἀρθρός., 378.
 -άρτος, suff. nomin., 391.
 Ἀρισταγόδης, 446.
 ἀριστίρος., 385.
 ἀριστίς, 393.
 ἀριστος, ἀριστος, 54.
 ἀριστον, 423.
 Ἀριστοφάνης, 466, 467.
 ἀριστος, 55, 88, 339.
 ἀργος, 416.
 ἀρχαιοπεπόγος, 427.
 ἀρμάζω, ἀρμόσω, 244.
 ἀρμός, 568.
 ἀρύδος, 378.
 ἀρυνον, γαρνον, 46.
 ἀρυματ., 239.
 ἀρυτήρ., 171.
 ἀρυτρίς, 398.
 ἀρυτρον, 289, 385, 541.
 ἀρυθόν, ἀγρέδων ετ ἀρυθών, 214 ;
 ἀρυκασ ετ ἀρυκά, 209.
 ἀρυθόνη, 413.
 ἀρυθών, 413.
 ἀρυρητος, αἴρητος, 46, 47.
 Ἀρυνη (Ἀρρην), Γρανη, 51, 411.
 Ἀρυμης, 463.
 ἀρύθρον, 432.
 ἀρύτος, 393.
 ἀργίευσος, 428, 432.
 ἀρχή, 376 ; ἀρχή, 517.
 ἀρχηγέτης, αρχηγετας, 56 ; αγγηγη-
 την, 447.
 ἀργοντεύω, 248.
 ἀργός., 376.
 Ἀρχότης, Ἀρχοτα, 445.
 ἀρχω, ἀρχομαι, 565, 613.
 ἁς, 628, 649 ; v. ἀρίημ.
 -ας, désin. verb., 315.
 -ας, -άδος, suff. nomin., 419.
 ἀσθμα, 416.
 ἀσινής, ἀσινες, 466.
 Ἀστυνό, 398.
 -ασιν, suff. nomin., 369.
 ἀσις, 395.
 Ἀσκλήπιος, Ἀσκληπιος, 54.
 -ασμας, suff. nomin., 379.
 ἀσκωσίς, 397.
 ἀσπιθήσαρος, 427.
 ἀσπιδίσον, 391.
 ἀσπίς, 419.
 ἀσσον, v. ἄγγι.
 ἀστεγής, 41.
 ἀστήρ, 469.
 ἀστοχίω, ἀστοχίκευσα, 217.
 ἀστράκτη, 307.
 ἀστυ, (*p*)αστυ, (*p*)αστο, 43, 54, 395,
 482, 483.
 -αται, désin. verb., 327.
 ἀταρκός, ἀταρκιτός, 540.
 ἀτι, 611.
 ἀτελής, acc. ἀτελεύ, 467.
 ἀτέρμων, 415.
 -ατη, -αντη-, -άση, désin. verb., 315,
 325, 326.
 ἀτημάζω, ἀτημάζονται, 342.
 ἀτημάω, 348.
 ἀτημέ, 378.
 -ατο, désin. verb., 329.
 Ἀτρείδης, 419 ; Ἀτρείδη, 446.
 ἀττα, 67.
 αδείνω, 233.
 αδέη, 376.
 αδέλ, 103.
 αδλετήρ, αδλετής, 409.
 αδλητρίς, 409, 419.
 αδέσσω, 237.
 αδέτη, 439.
 αυτή, 379.
 αύτη, 319.

- μέτρον, 102, 103, 493, 568 ; μέτρος, 102.
- μέγετος, 411.
- μεγάλοτες, 417.
- μέγενος, 402.
- μέρος, 376.
- μέρογει, οἶκος, 648 ; οἶκος, 628, 649.
- έργον, suff. nomin., 369, 391.
- μέρη/ταῖς, 430.
- μέρησιν, 248.
- μέρος, 119.
- μέρην, 430.
- Λυχνίς, 419.
- Λυγισμός, 384.
- μήδος, 403.
- μήλος, 393, 394
- μήν, 67, 380.
- μήτηρας, 239..
- μήτρας, θεομήτρα, 221.
- μήν, 401.
- μῆν, 401.
- μίδη, 519.
- μιδίζει, μιδιούμεται, 252.
- μιθρός, 378.
- μίδος, 401.
- μιθίς, 393, 401.
- μίνιν, 44, 60, 90, 245 ; μίνερα, μίνερα, 212 ; μίνερα, 193 ; μίνη, 202, 16ατ, 98 ; μίνη, 239 ; μινεβέρωμα, 193 ; μίνης, 222 ; μινεβέρωμα, 223.
- μίκτρον, 65.
- μίκηνος, 539.
- μίκηντοσόρος, 431.
- μίκητος, 17.
- μίκητος, 60, 186, 244, 313 ; μίκητος, 201 ; μίκητος, 313 ; μίκητος, 180, 202 ; μίκητος, 193 ; μίκητος, 260.
- μίκητων, 181.
- μίκητος, 59, 95 ; v. τρυπή.
- μίκητος, 376.
- μίκρανον, μίκρην, 61, 202 ; μίκρην, 64.
- μίκρηρος, 370.
- μίκρηστος, 95 ; v. μικρός.
- μίκρητης, 239.
- μίκρος, 401.
- μίκρου, 253.
- μίκρης, 393, 401 ; μίκρης, 338.
- μίκρηπος, 387 ; μίκρηπος, 391.
- μίκρηπος, 17, 198, 488-489 ; μίκρηπος, μίκρηπος, μίκρηπος, 104.
- μίκρηπον, 199, 250 ; μίκρηπον, 342 ; μίκρηπον, 313 ; μίκρηπον, 307.
- μίκρηπος, 384.
- μίκρηπος, 397.
- μίκρης, 396.
- μίκρηπον, 247.
- μίκρηπον, 60, 241.
- μίκρης, 378.
- μίκρης, 398.
- μίκρης, 376.
- μίκρηπος, 381.
- μίκρηπος, 370.
- μίκρηπον, 202.
- μίλος, 400.
- μίκτινη, 403 ; v. μικρός.
- μίμειξ, 419.
- μίθης, 401.
- μίχητος, μίχητος, 415, 416.
- μίθητος, 232.
- *μίθημι, μίθητη, μίθης, 181, 232.
- μίθητη, 241.
- μίθητον, μίθητον, 391.
- μίθητον, μίθητον, 391.
- μίθητον, 391.
- μίθητον, 60, 189, 241 ; μίθητον, 202 ; μίθητον, 223.
- μίτη, 99.
- μίτος, 43, 60, 164.
- μίτος, 164.

- βάσις, ιερία, 43, 164 ; βάσιμοι, 164,
 312.
 βλέπει, 244, 376.
 βλέψος, 401.
 βλεψόρει, 95.
 βλέπτω, 43, 244, 577 ; βίβλοφα,
 221, ιερόροτα, 216, βιβλοφύλεος,
 216.
 βλέπτων, 237.
 βλίπτω, 400.
 βληγρός, 381.
 βλήτω, 43, 132, 246 ; βλήττε, 209.
 βλέπτων, 241 ; μολίν, 204.
 βοδώ, 248.
 βοεθίω, βοεθείω, 106 ; βοευτι, 106.
 βοηλεπτή, 392, 429.
 βοηθός, 427.
 βοεύρον, 391.
 βοιδίον, 391.
 βόλος, 374.
 βορδ, 60, 124, 375.
 βόρεορει, 370.
 βορός, 374.
 βόται, 396.
 βοταιό, 375.
 βοσκός, 374.
 βόσσων, 241 ; βοσσίτωντο, 242.
 βοστρύχον, 390.
 βοτύρ, 241, 408, 409.
 βοτριδόν, 519.
 βότρυς, 394.
 βούσσολες, 59.
 βουλευτές, 408.
 βουλευτήρων, 408.
 βουλεύον, 250.
 βουλή, βόλλα, 126.
 βούλομαι, 311 ; βολομει, 235 ; βολ-
 λομει, βολομει, δολομει, 62 ;
 βουλέμεραι, 215 ; βουλέμεν, 318.
 βούνομοι, 427.
 βουνλεΐ, 427.
 βού, 371, 486, 536, 539.
- βούτυρον, 127.
 βραβεύει, 398.
 βράβει, 401.
 βραβία, 253.
 βραβίς, 95, 393, 401 ; βραβίαν,
 βραβίζερει, 406 ; βράβιστο, 95.
 βραβεύται, 417.
 βραχύς, 393 ; βράχιον, 406.
 βράτες, 403.
 βρέπει, 401.
 βρέθει, 401.
 βρομίω, 249.
 βρόμος, 374.
 βροντή, 307.
 βροντή, 379.
 βροτός, 132.
 βροχή, 375.
 βρύμος, 379.
 βύτηρ, 241, 409.
- γάλα, 464.
 γαλακτόρρον, 427.
 γάμος, 376.
 γαρφός, 159.
 γάνει, 402.
 γάρ, γαρ, 607, 631.
 γάργαρα, 370.
 γαργαίρω, 155, 245.
 γατέρ, 469.
 γάτρων, 412.
 γά, 629, 636.
 γαρυνίω, 224.
 γιλάδω, γιλόω, 250.
 Γιλλά, 398.
 γίλως, 404, 464.
 γίρω, 234, γίντο, 203.
 γίνεθλον, 58, 383.
 γινετζο, 252.
 γινετίσσω, 241.
 γίνεσι, 396.
 γινίταιρα, 158.
 γινιτόρ, 158.

- γνίσια, 96, 158, 162.
 γνέος, 49, 63, 70, 125, 162, 171,
 199, 400; γνέος, γνέος, 49, 106;
 γνέος, γνέος, 105; γνέοντ, γνέον,
 106.
 γνέος, 393.
 γνέος, 403.
 γνήθρος, 178.
 γνώματ, 280, 288.
 γνώμων, γνώμων, 316.
 γνήρος, 403, 468; γέν. γνήρως, 104.
 γνήρων, 190, 241.
 γνήρων, 241.
 γνήρωμα, 162, 210, 235, 598; γνε-
 μα, γνεμα, 66; γνευτη, 334;
 γνευτη, 101, 102; ἐγνέρωτη, γν-
 εύθη, 180, 181, 203, 205; ἐγνεύ-
 τη, 203; γνέοντ, 162, 177,
 218; γνέοντ, 316.
 γνησία, 54, 167, 189, 241; γνη-
 σια, 66; γνησία, 242; γνησια,
 54, 189, 241; γνησι, 40, 98, 180,
 184, 189, 202, 272; γνησια,
 193; γνησιν, 195; γνησι, 98;
 γνησιθη, 229; γνησιа, 216.
 γλάρος, 401.
 γλαυκόπις, 436.
 γλαῦκος, 401.
 γλάῦκος, 403.
 γλαυκίνη, 253
 Γλαυκίριον, 390, 342.
 γλάκα, 68.
 γλαυκόπιλον, 433.
 γλαυκός, 393, 401; γλαυκόν, γλαυκό-
 πος, 406.
 γλαυκότης, 417.
 γλαυρό, 376.
 γλάφω, 235.
 γνήσιος, 63, 96, 162.
 γνήσιον, 414.
 γνήσιος, 396.
 γνητός, 162.
- γνέων, 248.
 γνηγόλος, 370.
 γνήσος, 374.
 γνήρων, 374.
 γόνη, 393, 411, 475, 482, 483; γο-
 нози, γонон, 438.
 Гергюс, 386.
 Горгъ, 398.
 Грачеватинъ, 398.
 Грачеватинъ, 384.
 Грантъ, 396.
 Грабъ, 487.
 Гравеъ, 398, 399; Гравеъ, 489.
 Гравъ, 376.
 Гравъ, 335; Гравъ, 55; Гравъ
 и Гравътъ, 67; Гравътъ, 215;
 Гравътъ, бъратъ, 216; Гравъ-
 тътъ, 217; прегравътъ, 258.
 Гравъ, 65.
 Грапоръ, 216.
 Грапоръмъ, 427.
 Грапорънъ, 413.
 Грапорънъ, 405, 427.
 Грапъ, 59, 95, 464; Грапъ, 59, 95.
 Грапънъ, 398.
- ое, finale d'adverbe, 519.
 Гаргъну, 237.
 Гарънъ, 228; Гарънъ, 360; Гарън-
 му, 230; Гарънъ, 182.
 Гарър, 70.
 Гарълъс, 155, 370.
 Гарълъордъ, 181.
 Гаръниес, 389.
 Гарънъ, 414.
 Гарърънъ, 425.
 Гарътиес, 421, 429.
 Гарънъ, 189, 236; Гарънъ, 211;
 Гарънъ, 204.
 Гаръръ, 70, 394, 483.
 Гаръръ, 416.

- διαρρήσειν, 201.
 -διαρίστην, 409.
 διατίπ., διατίπ., 238.
 διάτυποι, διάτυποι, 183, 238, 305; διάτυπος, 213; διάτυπος, 96, 163, 183; διάτυπος, 163; διατύπος, 238, διατύπος, 193; διάτυπος, 162; διάτυπος, 51.
 διαυτοπλήτ., 466.
 δάνοι, 403.
 δαρձակուն, 181.
 δարման, 157, 177, 189, 238; -մքառ- օրու, -մքառ, 204.
 δարտէ, ծրտէ, 95.
 δարտէ, 67.
 -ձետէ, -ձետ, ձետ, verb. 321, 327.
 ձետօրէ, ձետօրէ, ծատօրէ, 66, 67.
 ծարուն, 413.
 ծի, 629, 630, 632.
 -ծէ, postposition, 54, 525.
 ծեպու, 232.
 ծեկու, 232.
 ծել, v. ծեմ.
 ծեղու, 416.
 ծիթու, ծիթու (Յիթու), ծիթ(ր)ուս, 42, 47, 48, 153, 218; ծիթու (Յի- թուս), 218, 232; ծիթուս, 316; ծիթուս, 260; ծիթուս, լարձե- տուս, 47, 48.
 ծիւնուս, 70, 239, 305; ծիւնուս, 317; ծիւս, 192, ծիւս, 193, ծիւնուս, 213, ալոեւնուս, 213; ծիւս, 191, 207, 262, 315; ծիւնուս, 195; ծուշեւունուս, 230; ծիւցու, 221.
 ծունց, 381.
 ծուր, 42, 415, 416.
 ծուրուս, 415.
 ծուռուս, 42, 47; ծուռուս, 134, 183; ծուռուտուս, 383; ծուռուս, 47.
 ծուռուս, 416.
 ծուռուն, ծուռունուս, 223.
 ծուրք, 419.
- ծուլու, լիճուր, 95, 186; v. ծուլու.
 ծուռ, 65, 94, 513; -ծուռ, 513.
 ծուռն, 514.
 ծուռտօս, 95, 383, 516; ծուռտօս, 95.
 ծուռտը, 410.
 ծուռնու, 60, 244, 744, 60, 64, 186; v. ծուռնու.
 ծուրքն, 61, 419.
 ծուրիչ, 473.
 ծուրու, լիճուր, 61.
 ծուրուս, 61.
 ծուրտ, 403, 322.
 ծուռ, 163, 234; ծուռուս, 193; ծուռուս, 163.
 ծուռդյուն, 418.
 ծուռդյուն, 391.
 ծուռու, 87, 388.
 ծուռուս, 383.
 ծուռ, 42.
 ծուռտ, 403, 468.
 ծուռուս, 416.
 ծուռուս, 48.
 ծուռուս, 234; լիճուր, 204; լիճ- ուր, 228; ծուռուս, 215, 225, 234; Երևանուս, 242.
 ծուռուս, 416.
 ծուռուս, 400.
 ծուռու, 234; v. ծուռու.
 ծուռուս, 533.
 ծուռուս, 533.
 ծուռուս, 244.
 ծուռուտօս, 426, 452; ծուռուտօս, 445, 457.
 ծուռուտօս, 403.
 ծուռուտօս, 516.
 ծուռուտօս, 516.
 ծուռուտօս, 516; ծուռուտօս, 230, 234; լիճուրու, 516; ծուռուտօս, 203, 231; ծուռուտօս, 426; լիճուրու, 230; ծուռուտօս, 192, 212.
 ծուռ, ծուռ, 308-309; ծուռ, 620.
 ծուռ, 607, 630; ծուռ, 101.
 ծուռուտօս, 378.

- θηλός, 189, 199, 230, 248 ; θετικός, 207.
 θηλωτός, 230.
 θηραθέτης, 422.
 θηριούργος, 106.
 θηροδότης, 377.
 θηροθίνης, 422.
 θηρός, θηρεός, 49.
 θηροτόπιος, θηροτόπη, 466.
 θήμα, 422.
 -θην, finale d'adverbe, 519.
 θήτης, 607, 630.
 θητεύς, 48.
 θητός, 47.
 θῆτα, 630.
 θῖα, 534.
 θιασί··ηρατ, θιασίειν, 260.
 θιασίοις, θιασίοις, θιασίτιοι, 515.
 θιανούργοι, 311.
 θιατίλαι, 613 ; θιατίταλαιοι, 316.
 θιατίρω, 310.
 θιαρθίρω, θιαρθρώ, 177.
 θιαρθρώτης, 399.
 θιάσιοι, 241, 280, 377 ; θιάσιοι, 184.
 θιάσιγγη, 370.
 θιάρρεον, 241 ; θιάρν, 180.
 θιάυματος, θιάυμον, 442.
 θίαυματος, 161, 165, 175, 232, 364 ;
 θίαυμη, θίαυμη, 303, 322, 324, θίαυμη·
 ούμη, 322 ; θίαυμην, 96 ; θίαυμη,
 207, 324 ; θία, θίαη, 333 ; θίαση,
 47 ; θίαση, 202, 222, 226, θίαση,
 101 ; θίασην, 181, 202 ; θίαγη,
 θίαγητη, 238 ; θίαγη, θίαγην, 186 ;
 θίαστη, 242 ; θίθηγη, 223 ; θίδηται,
 262, 313 ; ἀποθίδηται, θίδηται,
 223 ; θίρηται, 340.
 θιέζιγγονται, θιέζιγμα, 199, θιεσιγγή·
 θιεται, 223.
 θιέριλος, 422.
 θιετίδη, 232 ; θιετίτης, 151 ; θιετί·
 ξιεθη, 209.
 θιετιστής, 386.
 θιετιττηρ, 408.
 θιετιτρίσιον, 391.
 θιετιτρίς, 408.
 θίετη, 376 ; θίετη, 522, 524.
 θιετρόφορος, 427.
 θιετρηρίδα, 389, 390.
 θιετρήγητη, 427.
 θιετρήτης, θιετρήτη, 467.
 θιετρητής, θιετρητή, 58.
 θιέθετος, 423, 565.
 θιέτης παρτι, 422, 423.
 θιέτης, 439.
 θιέτης, 511.
 θίη, 90, 511.
 θίης, 444.
 θίέτη, 250 ; θίέτητη, 188, 126.
 θιωτηρίς, 378.
 θιέτητος « θίτη » , 163.
 θιέτητη, 96, 409.
 θιέτητη, θιέτητη, 96, 162, 409.
 θιέτητος, θιέτητος « dompté » , 96,
 183.
 θιέτητος, 61.
 θιέτητη, 234, 308 ; θιέτητη, 63 ;
 θιέτητη, 308 ; θιέτητη, 66 ; θιέτητη
 θιέτητη, 382 ; θιέτητη, 620.
 θιέτητης, 535.
 θιέτητη, θιέτητη, 189.
 θιέτητη, 374.
 θιέτητη, 376.
 θιέτητη, 65, 79, 163, 368, 370, 377,
 341.
 -θην, finale d'adverbe, 519.
 θιονηρής, 398.
 θιέτη, 444.
 θιέτη, 375, 341.
 θιέτη, 393, 411, 474, 483 ; θιέτη,
 484.
 θιέτητητη, 432.

- δέσις, 364, 365, 396.
 δέστρ., 364, 409, 456 ; δέστρε, 409.
 δέστι, 96, 161.
 δευλόν, 248.
 δευρίκλετος, 423.
 δευρίκτης, 423.
 δεύτηρος, 416.
 δεύτηρη, 187.
 δεύτερο, 410, 490, 537.
 δεύτηρος, 401.
 δεύτηρη, 410, 490 ; v. δεύτερη.
 δεύτηρος, 416.
 δεύτηρος, 403, 405.
 δεύτηρος, 371.
 δεύτηρη, 133.
 δεύτηρη, 187 ; δεύτερη, διδύτερη, 246.
 δευτέρη, δεύτερην, 380, 544.
 δεύτηρη, 234 ; δευτήρη, 204.
 δεύτηρη, 398, 488 ; δεύτηρη, δεύτηρης, 489.
 δεύτηρης, 374.
 δεύτηρην, 412.
 δρόπος, 375.
 δρυγός, δρυγά, 553.
 δρός, 539.
 δέναστι, 239 ; δένεσται, 322 ; δένε-
 νάμενη, 318 ; δέναμαι (subj.) 258-
 259 ; δένεται, 323.
 δία, δίαι, 511.
 δένεμαι, δένεται, 242 ; δένεμαι, δέν-
 εμότην, 212.
 δέντροντος, 466.
 δέντροντος, 424, 431.
 δέντρη, δένθη, 379.
 δέντροντος, 472.
 δέντροντος, 134, 430.
 δένδεσαι, δένδεσαι, δένδεσαι, 511,
 513 ; δένδεσαι, 95.
 δένη, 368.
 δέντρο, δέντρον, 517.
 δέντρο, 95, 364, 379, 541.
 δέντρη, 364.
 δέντρη, 409.
 δέντρο, 361, 364, 409, 456, 539.
 δέντρο, pronom. ἄπτ., 503, 505.
 δέντρο, augment., 317-318.
 -ε (-ει), déclin. verb., 315, 321.
 -ε (-ει), particule, 630-631.
 δέντρος, ἔρεσε, 105.
 δέντρος, 503, 509.
 δέδομεντα, 514, 515.
 δέδομεν, 66, 69, 183, 516.
 δέττος, 518.
 δέττω, ἔττεροι, 324 ; ἔχεστη, ἔττε-
 ρη, 216 ; δέττερθεστη, 326.
 δέττερη, 318.
 δέττερη, 531.
 δέττερη, 517.
 δέττερη, 216.
 δέττη, δή, 503, 505 et suiv., 537,
 572 ; δέττη, 503, 505 ; δέττη
 δέττηται δέττηται δέττητη, 503.
 δέδακτος, 488.
 δέδητος, 396.
 δέδοντος, δέδοντος, 46, 380.
 δέδος, δή, 66, 400.
 δέδρα, δή, 379.
 δέδρανον, 380.
 δέδο, δέδρα, 70, 193, 210, 213 ;
 δέδρανοι, 179, 193, 276 ; δέδρανοι
 δέδρανα, 222 ; δέδρανος, 215 ; v.
 δέδρανο.
 -δόνται, suff. nomin., 413.
 δέδω, δέδρα, 66, 186, 286 ; καθιδε-
 ρα, 213 ; δέδρα, τέσσα, 66.
 δέδληρον, 414.
 δέδλόποντος, 429.
 δέδλω, v. δέδλω.
 δέδος, 403.
 δέδοι, 218, 400.
 ει (ει, ε), 317, 654-656 ; ει γέρ,
 257, 654 ; ει τις, 638 ; v. ειδε.
 -ει, déclin. verb., 316, 324.

- ίση, finale d'adj. et de participe
fém., 338, 336.
- εἴθερ, 410.
- εἴθος, 400.
- Εἴθω, 398.
- εἴθε (εἴθε), 257, 317, 654.
- εἴκαστα, 416.
- εἴκαστος, 557.
- εἴκαστι, 63, 314 ; γνωστή, γνωστή,
46, 63 ; εἴκαστη, 514.
- εἴκω « je cède », 234 ; εἰκάστω, 228.
- εἴκω « je viens », 204.
- εἴκων, 456.
- εἴλαρχ, 476.
- εἴλιον, εἴλιόν, εἴλιγμον, 282.
- εἴλω, εἰλέμνω, εἰταρέλιμνον, 215.
- εἴρια (ρύπα, ρύπα), 52, 415, 416,
541.
- εἴριαι, θεοί, θεῶν, 231, 240.
- εἴρι « je suis », 165, 226, 231, 597,
614 ; εἴριαι οὐ, 52 ; εἴριαι, εἴρι,
55, 321 ; εἴριαι 54, 179, 324 ;
εἴριαν, 52 ; εἴριαι, εἴρι, 325 ; εἴριαι,
305 ; ἡ ηὔδη ἡς ἡσυχῆς ἡσαν, 325,
327 ; εἴριαι, 242 ; θεορηται, 135,
Ιεροται, Ιεραι, ιεροται, 135, 213 ;
Ιερη, 55, 96, 333 ; δηται, 334 ;
Ιη, 239 ; εἴρη, Ιερη, 193, 239 ;
ἴην ὅν, εἴρη ιερη, 337.
- εἴριαι « je vais », 210, 376, 304 ; εἴρι,
εἴριαι, 276, 322 ; εἴριαι, εἴριαι, 96,
324 ; εἴριαι, εἴριαι, 231, 315, 318,
328 ; Ειρη, Ιερη, 193, 239 ; Ειρη,
Ιερη, 239 ; Ειρη, 333 ; Ειρηαι, 134 ;
Ειρηαι, Ιερηαι, 337.
- ίστη, finale d'infinitif, 341-342.
- εἴνατηρες (ἴνατηρ, ινατηρ), 409.
- εἴνατος (ἴνατος, ινατος), 516.
- ίστος, suff. nomin., 391.
- εἴκων, v. Εἴλω.
- εἴργυρη, Ε(Γ)εργυρη, εἴργη, 240.
- εἴργυρην, 241.
- εἴρητη (εἴρητη), 46 ; Εἴρηται, Εἴρηται,
220.
- εἴρητης, 378.
- εἴρητος, 403.
- εἴρητος, γεργαρετη, 47.
- εἴτε, έτε, έτε, 137, 523, 546, 549.
- εἴτε, μή, έτε, 95, 137, 160, 443, 444,
472, 510, 591, 592.
- εἴτη, désin. verb., 316, 322.
- εἴτη, -ετητη, suff. nomin., 418.
- εἴσεργον, 300.
- εἴτη, 654, 655.
- εἴτηθα, 218 ; Εἴτηθα, 338.
- εἴτη, έτη, 523, 564, 565, 574, 575.
- εἴτητη, 521.
- εἴνατος, γενατος, 53.
- εἴνατηρος, 53.
- εἴνατηρηρη, 426.
- εἴνατηρηρης, 44, 426.
- εἴνατηρηρης, 463.
- εἴνατηρηρης, 421.
- εἴνατηρηρηρη, 37, 70, 95, 515 ; Ιενοτηρη,
95.
- εἴνατηρηρη, 431.
- Εἴνατηρηρη, γενατηρη, 53 ; γενατη-
ηρη, 53.
- εἴνατηρηρη, 439.
- εἴνατηρηρη, 495.
- εἴνατηρηρη, Εἴνατηρηρη, 58.
- εἴνατηρηρης, 381.
- εἴνατηρηρη, 300.
- εἴνατηρηρη, 439, 517, 560.
- εἴνατηρηρη, 319.
- εἴνατηρηρη, 87, 516.
- εἴνατηρηρη, 111, 114, 145, 539.
- εἴνατηρηρη, 300.
- εἴνατηρηρη (γενατηρη), 337, 343.
- εἴνατηρηρη, 391.
- Εἴνατηρη (Εἴνατηρη), 111.
- Εἴνατηρη, 549 ; Εἴνατηρηρη, 339 ; Εἴνα-
τηρη, Εϊνατηρη, 315, 333 ; Εϊνατη-
ρη, 331.

- Κλεψυδόλος, 426-427.
 Κλερρός, 60, 381.
 Κληρός, 41, 60, 90, 393 : κλέστων,
 Οάστων, 60, 106, 406 ; ολαζτών,
 106 ; ολάστων; (acc. pl.), 458.
 Κλέρος: (*γίλθ-), 46.
 Κλέμηρ, ή(γ)ελέμηρ, 46.
 Κλευχή, 405.
 Κλέγχω, ικλέγχων, 216.
 Κλέψια, 414.
 Κλεψύτης, 396.
 Κλεψύρος, Κλεψύρος, 100.
 Κλέση, 109.
 Κλίση, ολίγηση, 220.
 Κλεπτόπλιος, 429.
 Κλερχίτων, 418, 429.
 Κλέος, 402.
 Κλέω, 234.
 Κλέωντς, 234.
 Κλέα, 65, 379.
 *Έλλης πόντος, 422.
 Κλέψη, 394.
 Κλείσιο, 190 ; Κλείσιο, Κλεισό, 214 ;
 ξλεισσ, 55, 209 ; ξλεισσ, 216.
 Κλείς, 419 ; Κλείς, 46.
 Κλερουά, 199.
 Κλέψ, Ιάκως (γ)ε(γ)ελέψ, 218.
 Κλεψύρη, 395.
 Κλεψύρος, (γ)ελέψρος, 282.
 Κλέπτης, 170.
 Κλέψιο, 180 ; Κλεψίσιο, 216.
 Κλέψη, 309, 510.
 Κλεψάλεγχη, 416.
 Κλεψιδοράβη, 201.
 Κλεψίδης, 463.
 Κλεψίωνες, Κλεψίωνες, 443.
 Κλεψίωντς, 517, 560.
 Κλεψίρης, Κλεψίρην (acc.), 466.
 ιν (inv.), 148, 523, 553, 568 ; ιν,
 137 ; ιν, 101.
 -ιν, désin. verb., 327.
 -ιν, finale d'infinitif, 341 et suiv.

Ιναρά, 531.
 Ιναρίζω, ινάριζα, ινάρισσ, 209.
 Ινότητα, 513.
 Ινδότητη, ινδότητη, 105.
 Ιντα, 522, 524.
 Ιντινέννυτα, 514.
 Ιντρίζη, 519.
 Ιντη, 75.
 Ινθα, 97, 137-138, 519.
 Ινθην, 643.
 Ινθουσαρίς, 379.
 Ινθη, 111, 513 ; Ινθη, 101 ; Ινθη,
 129 ; Ινθηρ, 513.
 Ινθητη, ινθητης, 333.
 Ινθηρη, ινθηρη, 46, 52 ; Ινθη (peste),
 ινθη, 52, 240, 323.
 -εντ-, -εντ-, suffixe, 489 et suiv.
 Ινταζθη, 642.
 Ινταζθητη, 519.
 Ιντηρος, 431.
 Ιντος, 519.
 Ιντος, Ιντες, 402.
 Ινύπηνον, 431.
 Ινύπηνη, 517, 523.
 Ιξ (*γίλ-), 513.
 Ιξέργη, 200.
 Ιξελεπτικος, ιξελεπτικος, ιρβακτικος,
 426.
 Ιξεντάλειν, 84.
 Ιξιγγενης, 426.
 Ιξηροιδης, 430.
 Ιξηκοντη, 514.
 Ιξεθης, 424.
 Ιξηγηνη, 200.
 Ιξην, 620.
 Ιξην, (γ)ε(γ)ειν, οιξη, 215, 217
 (γ)ε(γ)ειν, 312.
 Ιξη, ιρη, ινη, οι, 509 ; ΙΡΙΧ, ΙΡΙΘ,
 54.
 -ιν, suff. nom., 391.

- ἴπανδρος, 357 ; ἴπαντες, ἴπαντεσσι, 207.
- ἴπαι, 655.
- ἴπανθη, 630.
- ἴπαντα, 655.
- ἴπανδελος, 135, 425.
- ἴπανγκορος, ἴπανγκορενος, 56.
- ἴπαλης, 372.
- ἴπαρειόβος, 429.
- ἴπαι, 523, 524, 553 ; ἐπ' ἓτε, 525.
- ἴπανδλλος, 549 ; ἴπανδλλοντας, 454.
- ἴπανδη, 463.
- ἴπανδημη, 310.
- ἴπανδημην, 414.
- ἴπανδέφρων, 330.
- ἴπανδέφρων, ἴπανδέφρωντι, 330.
- ἴπανδης, 517.
- ἴπανδη, 517.
- ἴπανδεινος, 47.
- ἴπανδερας, 560 ; ἴπανδεσσι, 322 ; -απάνδεσσι, 323.
- ἴπανδερην, 414.
- ἴπανδερην, 300.
- ἴπανδερηνος, 310.
- ἴπανδερηνος, 517.
- ἴπανδεινη, ἴπανγκονη, 392.
- ἴπανδη, 372.
- ἴπανδρην, 549.
- Ἐπίφεδος, Επίφεδο, 56.
- ἴπανδροι, 61, 235 ; απίδεις, 54, 204 ; -ιπάνδεις, 182, 205.
- ἴπας (ρίπας), 45, 155, 399, 400 ; γήπας, 42, 104 ; ρίπασσι, 35.
- ἴπανη, 370.
- ἴπανδρα, 68.
- ἴπανδη, 68.
- ἴπανδη, 49, 65, 513.
- ἴπανδην, 391.
- ἴραμα, 180, 231, 311, 360 ; subj. -ίραται, 239.
- ἴραντιμάλχος, 429.
- ἴραντιμηνος, ἴραντιμηνος, 314.
- ἴρητην (ρίρητη), 45, 377 ; ρίρητη, 45, 100.
- ἴρητη, 186 ; v. ρίρητη.
- ἴρητης, 61, 401.
- ἴρητη, 235 ; ἴρητη, 66 ; ἴρητητη, 216, ἴρητητης, ἴρητητη, 221.
- ἴρητη, 235 ; ἴρητη, 204.
- ἴρητη, 389.
- ἴρητη, 235 ; ἴρητη, 204 ; -ιρητητη, 215.
- ἴρητη, 416.
- ἴρητη, 246, 367, 417 ; ἴρητη, 209.
- ἴρητης, 246, 367, 417.
- ἴρητης, 368.
- ἴρητηρος, 378.
- ἴρητης, 405.
- ἴρητης, 72, 401.
- ἴρητη, φρεστηντη, 249.
- ἴρητη, 41, 235.
- ἴρητη, v. λίρη.
- ἴρητης, 137.
- ἴρητη, 231.
- ἴρητη, ἴρητη, ἴρητη, 393, 464.
- ἴρητη, 416.
- Ἐρητης, 451 ; Κρητης, 445.
- ἴρητη, 403.
- ηρητη, τιμη. nomin., 381.
- ἴρητη, 65, 235.
- ἴρητη, 45, 543.
- ἴρητηρη, 41, 72, 170, 381.
- ἴρητητη, 238.
- ἴρητη, 238.
- ἴρητη, 177, 238.
- ἴρητη, 416.
- ἴρητη, fut. ἴρητησι, 212, 214.
- ἴρητη, 210, 215, 231, 613 ; ἴρητησι, 41, 164 ; ἴρητη, 169, 178, 210, 231 ; ἴλιθη, ἴλιθη, 164, 169, 178, 204, 210 ; ἴλιθη, 345 ; Ὄλιθης, 314 ; Ὄλιθητη, 101 ; ἴλιθη, 65 ; ἴλιθητησι, 213 ; Ὄλιθητη,

- Ἀλέκτη, 119, 215, 218 ; θελη-
 θετι, 218.
 Ἀρις, 404, 464.
 ἀριτάν, ἀριταν, 250.
 -ει, désin. verb., 322-323.
 ἀσφές, 368.
 ἀσπερος, 46.
 ἀσθίς, 462.
 ἀσθίω, θραγος, 169, 178 ; v. θω.
 Ἀσπιρίδες, Ἀσπιρίδες, 34.
 ἀστή, 17.
 -αστι, désin. de dat. pl., 458.
 ἀστι, 623 ; ἀστ'ικι, 526.
 ἀστικι, 46.
 ἀστιάτωρ, 408.
 ἀσχάριον, 391.
 ἀστερος, 106.
 ἀτνος, 403.
 ἀτος (μήτος), 45, 46, 402, 403 ; γετος,
 137 ; ἀτονη, 458.
 αὐτηρίδην, 431.
 αὐτηθής, αὐτηθία, 466.
 Αὐτοκαές, 384.
 αὐγηνής, 466, 535 ; αὐγηνής, 538.
 αὐθαιρων, 535 ; αὐθαιρων, 538.
 Αὐθηράτος, 157.
 αὐθηρων, 415.
 αὐθηρίτης, αὐθηρίτης, 64.
 αὐθητώ, 397.
 αὐθηνης, 103, 424.
 αὐθης, 521 ; αὐθητη, 517.
 αὐθητης, 171, 403.
 αὐθητος, 103.
 Αὐθητης, 466.
 αὐθηνης, 424.
 αὐθης, 394.
 αὐθηνηтοс, 51, 377.
 αὐθенети, 443, 535, 537.
 αὐθею-λогоу, 429.
 αὐθеюю, 242 ; αѣи, 343 ; αѣюю,
 397 ; αѣюю, 223.
 αѣюю, 401.
- αѣюю, 393 ; αѣюю, 44.
 αѣююю-е-е, 433.
 αѣююю, 366.
 -а-е, suff. nomin., 398-399.
 αѣююю, 430.
 αѣююнг, 170.
 αѣюю, 376.
 αѣююю, αѣююю, 66 ; αѣююююю,
 αѣююююю, 67 ; αѣююююю, 56.
 αѣюю, 400.
 αѣююнг, 382.
 αѣюю, 49, 233.
 αѣюююю, 430.
 αѣююю, 456.
 αѣюююю, αѣюююююю, 52.
 αѣююнг, 417.
 αѣююнг, 417.
 αѣюююю, αѣююююю, 431.
 αѣююнг, 58.
 αѣюююю, 247.
 αѣююю, 537 ; αѣююю, 406, 492.
 αѣюю, 66.
 αѣюю, 393.
 *αѣюю, αѣююю, 400.
 αѣюю, 381.
 αѣюю, 57, 158, 181, 227, 233, 235,
 310 ; αѣююю, αѣююю, 51 ; αѣююю,
 324 ; αѣюююю, 242 ; αѣююю, 184 ;
 αѣююю, 260 ; αѣююю, 158 ; αѣююю,
 210 ; αѣююю, 333 ; αѣюююю, 346 ;
 αѣюююю, 259 ; αѣюююю, 54, 204 ;
 αѣююююю, αѣююююю, αѣююююю, 51.
 αѣюю, v. αѣюю.
 αѣюю, conjoint., 104, 255, 623, 642,
 651, 658 ; αѣюю, 642, 643 ; αѣюю,
 104 ; αѣюю мрѣю, 526.
- αѣюю, αѣюю, 43, 164 ; αѣюю, αѣюю, 245 ;
 βѣюю, 60, 245.
 αѣюю, αѣюю, 430.
 αѣюююю, 430.
 αѣюююю, v. αѣюююю.

- ζερθρον, v. βέρθρον.
 ζεύλη, 379.
 ζεῦτρα, 416.
 ζεύτριμι, 159, 184, 239, 365 ; ζευτ-
 νιώ, 241 ; ζευτίς, ζευτίνω, 377 ;
 ζεύτην, 187, 229 ; ζεύχθην, 229 ;
 ζεύτραι, 216.
 ζεύτρος, 156, 365, 400.
 ζεῦξις, 365, 396.
 ζεύξ, 406, 519 ; ζεύξ αδερφ., 412 ;
 Δε(γ)νέ, 43 ; Διαρφ., 137 ; Διγν., Δι-,
 43 ; Ζέύξ, 98, 499.
 ζεύ, 42.
 ζεύδια, ζεύδιν, 447.
 ζεύτραις, 396.
 ζεύτρη, 42, 94, 125, 156, 365, 377,
 541, 543.
 ζεύρεις, 543.
 ζεύρωδεις, 383.
 ζέρη, 42, 162.
 ζεύτριμι, 240, 311 ; ζεύσθην, 229.
 ζευτίνω, 241.
 ζεύδι, 43, 60.
 ζεύρεις, 381.
 ζευτέρη, 240.
 ζευτέρεις, 240.
- ή, particule, 629-631, 632, 660 et
 suiv. ; ἡμίν, ἡδί, 630, 631 ; ἡ(γ)ν-,
 631 ; ἡτι, 631.
 ή, particule, 607 ; ἡ οὐ, ἡ μή, 607.
 ήδιστοι, 241.
 ήδιά, 242 ; ήδιώ, 104 ; ήδων, ήδων-
 τα, ήδώντα, 250.
 ήγραντ, 380.
 ήγριαν, 414.
 Ήγριόλας, Ήγριλας, 467.
 Ήγριόπους, Ήγριππος, 49.
 ήγριτωρ, 408.
 ήδη, 630.
 ήδηρων, 233 ; γάδηρη, 53 ; ήδαρην,
 207 ; ιαδότα, περιβηρότα, 233.
- ἱδόνη, 543.
 ἱδος, 400.
 ἱδικής, 424.
 ἱδίων, (γ)ιδίων, 253.
 ἱδίς, ἱ(γ)ιδίς, 53, 91, 125, 393,
 483 ; ἱδεῖα, 536 ; ἱδιών, ἱδιώ,
 106, 407, 492 ; ἱδιστος, 407.
 -ηδων, suff. nomin., 413.
 ἱδος, 400.
 ἱδα, ήδατα, 43 ; ήδωντ, ήδιτων, 43,
 406.
 ἱδιαία, 390.
 ἱδιξ, 419.
 ἱδιος, ήδιος, ἱδειος, 540.
 -ηδος, suff. nomin., 382.
 -ηδη, -ηδος, suff. nomin., 417.
 ἱδη, 416.
 ἱδιαίτης, 134.
 ἱδηι, 231, 305 ; ήδεται, 305.
 ἱδηρη, 170, 474.
 ἱδιδαπέδη, 387.
 ἱδητης, 307, 308, 331 ; διδητη, 307 ;
 άδητη, ήδητη, ήδητας, 49, 52.
 ἱδητη, ήδητη, ειδητη, 99.
 ἱδητος, 389.
 ἱδηρδειτος, 421, 427.
 ἱδητηρος, 385, 309.
 ἱδητ-, 49.
 ἱδηπιλακα, 68.
 ἱδητης, αιδητης, ειδητη-, δειδητη, 63.
 ἱδηγήθιον, 431.
 ἱδηρης, 53.
 ἱδης, 642.
 -ην, finale d'infinitif, 341.
 ἱδηρότης, 134, 418.
 ἱνια, plur. ήνια et ινια, 533.
 ἱνικα, 519.
 ἱνιοχης, 399.
 ἱνιοχης, 399.
 ἱνις, 393 ; ήνιι, 477.
 ἱνη, v. ήνη, conj.

- ἄπειρ., 41, 60, 70, 410, 470, 474, 541.
 ἄπειρος, 199.
 ἄρα, 522.
 ἄραιλεῖθης, 367.
 ἄραιλέσσης, 386.
 ἄραιλῆς, 115, 132.
 -ῆρός, suff. nomin., 381.
 ἄρχεται, 317.
 ἄρχεταις, 335.
 ἄρχυλος, 102.
 ἄταρ, 470, 541.
 ἄττα, 366.
 ἄττη, 366.
 ἄχω, 397.
 ἄψις, ἄψη, 104, 404, 443, 467, 542 ;
 άψης, αψης, 467.

 θά, 215.
 -θα, désin. verb., 36, 315, 349.
 -θα, finale d'adverbe, 519.
 θαρρός, 47.
 θαλαρχόπολος, 427.
 θαλλός, 376.
 θαλλώ, τιθηλά, 219.
 θάλος, 401.
 θάλπει, 401.
 θάλπω, θάλπει, 324.
 θαρβαίνω, 253.
 θάρβος, 401.
 θάνατος, 380.
 θάντη, 43 ; θανάτωτο, 320.
 θάρνακας, v. θάρνακα.
 θάρσειν, παθάρσειν, 223.
 θάγησες, 401 ; θάρτος, θάρρος, 51.
 θαρτίνη, 199, 253 ; θαρτυνό, θαρτύ-
 νο-θ, 208.
 θαρτίς, θαρτίς, φι, 401.
 θαρτίνιαρχος, θαρτινιαρχος, 36.
 θάττρον, 106.
 θάττη, 416.
 θαυματίνω, 251-2 ; 2.
- θαυματίνω, 251.
 θαυματός, 252.
 θαυματός, 346.
 -θι, finale d'adverbe, 519.
 θά, θή, θα, « νιε », 104.
 θά « déesse », 537.
 θάνατος, 537.
 θάττρον, 385.
 θάττω, 182, 281 ; θάττων, 295 ; θάττω,
 205, 210 ; θάττηνος, 60, 182, 205 ;
 πάθαμαι, 60, 182, 219 ; άπάθατο,
 203.
 θάττητρον, 389.
 θάττω, θάττω, 41 ; θάττητρω, 215 ; θά-
 ττητρί, 320 ; θάττητρη, 315.
 θάττη, 368.
 θάττης, 394, 463.
 -θιν, finale d'adverbe, 505, 519.
 θάττηρ, 470.
 θαυτη-ής, θαυτηνη, 466.
 θαύτηνος, 433.
 θαύματος, 163.
 θαυματίς, 426.
 θαυμάτελος, 432.
 θαυματί, 67, 398, 422.
 θαυμάτια, 422.
 θαύματος, 399.
 θάδη, 106, 536 ; θάθη, 104 ; θάθηρ, 137 ;
 τά θάθη, 53, 529, 536 ; τα θάθη,
 θάθη, 65, 536.
 θαύματος, 423.
 θαυμάτης, 426.
 θαυματης, 62.
 θαύματος, 64-65.
 θαύματη, 410, 490.
 θαυμάτην, 251, 410.
 θαύματη, 410.
 θαύματη, 410, 490.
 θαύματην, 410, 490.
 θαύματην, 251.
 θαύματηντη, 396.
 θαύματης, 40, 60, 73, 381.

- θέρος, 60, 400, 360.
 θέρος, θέροις, 228; θερόμενος, 212;
 θέρη, θέρη, 228.
 θέτω, 396.
 θεράποιος, 368, 379.
 θεσσαλος, θετταλος, Πετθαλος, 62.
 θεσσαλονι, 62, 249, 374.
 θετταλίς, 419.
 θέτης, 463.
 θετός, 161.
 θέτη, 235.
 θετταλος, 385.
 θετταλη, 40, 379.
 θέλως, 394; θηλίτερος, 385.
 θηλώ, 397.
 θήμα (ἀναθημα), 416.
 θημώ, 414.
 θέρ, 68, 90, 170, 368, 371, 436;
 θηγαί et θηρεττη, 438; θέρ, 68,
 371.
 θέρα, 367, 368.
 θέραιμα, 368, 416.
 θεράσιμος, 368.
 θερατής, 368.
 θερατικός, 368.
 θερατρον, 368.
 θεράνη, 368.
 θήμενος, 535.
 θέρεμα, 368.
 θέρευσις, 368.
 θερευτής, 368.
 θερευτικός, 368.
 θερεύων, 251, 368.
 θερητής, 368.
 θερητικός, 368.
 θερίον, 368, 390.
 θηρασματικός, 368.
 θερινός, 368.
 θερινοτής, 368.
 θηριοφόρος, θηρότροφος, 433.
 θηροφόρος, 421.
 θητακός, 89.
 -θη, désin. verb., 333.
 -θη, finale d'adverbe, 319.
 θηττάνη, 237, 577.
 θηττατης, 68.
 θηττένη, τίθητη, 221.
 -θην, suff. nomin., 385.
 -θην, suff. nomin., 416.
 θηττάνη (θητακη, θητακη), 98, 241,
 242; θητην, 205, 239; άπιθηνη,
 177; θητηρη, 342; τίθηνη, 177,
 184, 222; τίθηνησι, 326; τίθηνη,
 219; τίθηνην, 260; τίθηνης, 219;
 τίθηνησης, 458; τίθηνης, 225.
 θητη, 374.
 θητη, 375.
 θέρνημα (θέρνημα), θέρνη, 240.
 θερη, 374.
 θεμελίδης, 106.
 θεμελίων, 106.
 θεόρος, 388.
 θεραίς, v. θεραίς.
 θερίμα, 415, 416.
 θηγάνη, 394.
 θηγανάνη, 251.
 θηγή, τηγής, 57.
 θηγον, suff. nom., 72, 385.
 θηγάνη, 240, 241, 242; θηρείν, 204.
 θηγάτηρ, 457, 469; θηγατίρην, 134;
 θηγατίρην, 452; θηγατηραν, 454.
 θηρη, 416; σηρηνος, 65.
 θηραίνη, 253.
 θηραλγη, 426.
 θηραλγη, 426.
 θηράδη, 94.
 θηραίη, 380.
 θηρη, 401.
 θηρη, 91, 367; θηρη, 331; θηρη,
 335; θηρη, θηρη, 367.
 θηριοφόρη, 367.
 θηριόη, 367.
 θηριόη, 367.
 θητηνη, 367.

- θερίς, 367, 419.
 θεωνυμός, 383.
 θηρίς, 161, 368, 378.
 θύρας, 419.
 θυρήσσω, 346 ; θυρήθη, 229.
 θύτη, 372.
 θύη, 372.

 ι, pronom. fémin., 444.
 ια, gén. iēi, dat. iēi, 443.
 ιάσκω, ιασθαι, 188.
 ιατρόμαντις, 432.
 ιατρός, 409.
 ιατωρ, ιητέρ, 409.
 ιάχω, (f)(f)ιάχω, 335 ; άμφι(f)ιάχων, 215.
 ιάδριον, suff. nomin., 369.
 ιάνων, suff. nomin., 369, 391.
 ιάντος, γιάντος, 46.
 ιάρη, 379.
 ιάριον, 414.
 ιάση, 402.
 ιάρις, 394, 476.
 ιάρις, 404, 464.
 ιάρισσα, 353.
 ιάριτη, (f)ιάριτη, 232.
 ιάριτη, 419.
 ιάριτη, 398, 489 ; ιάριτη, 489.
 ιάριτη, 230.
 ιάριτημα, 415.
 ιάριτη, 49.
 ιάντη, 238.
 ιάντη, 181, 235, 238.
 -ιάντη, suff. verb., 231, 379.
 ιάντη, 181, 232 ; ιάντη, 187 ; ιάντη, 181, 187, 202, 222 ; ιάντη, κάθημαι,
 ιάντησαι, 202 ; ιάντη, 333 ; ιάντη, 333, 648 ; ιάντησαι, 319, 346 ; ιάντησαι,
 222.
 ιάντη, 416.
 ιάντη, 233.
 ιάντη, ιάντησαι, 233.
 ιάντη, 382.
 ιάντην, 238.
 ιάντης, 419.
 ιάντηρας, 238, 553 ; v. ιάντη.
 -ιάντης, suff. nomin., 384.
 ιάντηράσσω, 233.
 ιάντη, 238 ; ιάντησαι, 204 ; v. ιάντη et ιάντηρας.
 ιάντης, ιάντης, 443.
 ιάντη, 419.
 ιάντη, ιάντη, 443.
 ιάντηλη, 385.
 ιάντητος, 341.
 ιάντηψη, 247.
 -ιάντης, suff. nomin., 381.
 ιάντη, μήν, νήν, 493.
 ιάντη, 235, 623, 628, 651, 652.
 -ιάντης, suff. nomin., 384.
 -ιάντης, suff. nomin., 389 et suiv.
 ιάντη a poison n., 162.
 ιάντη a flèche n., pl. ιάντη, 513.
 ιάντης, 380.
 ιάντης, 398.
 ιάντηση, 230.
 Ιάντης, 422.
 ιάντης, 389.
 ιάντηδημαντη, 415.
 ιάντηδητος, 421.
 ιάντηδηρος, 424.
 Ιάντηράτης, acc. Ιάντηρατη, 446.
 Ιάντηρίδην, 422.
 ιάντης, 68, 336, 339 ; ιάντης, 68.
 ιάντητης, 367, 417 ; ιάντητη, 445.
 Ιάντηλλος, 422.
 Ιάντης, 422.
 ιάντην, 413.
 ιάντη, (f)ιάντη, 371 ; v. ιάντη.
 -ιάντη, gén. -ιάντης, suff. nomin., 419.
 Ιάντης, 124 ; Ιάντης, 121, 119, 368 ; Ιάντης, 121.
 -ιάντης, suff. nomin., 369.
 -ιάντης, suff. nomin., 369.

- ιέρα, suff. nomin., 416.
- ιέρας, suff. nomin., 379, 416.
- Ιερός, Ιερος, 46, 48, 557 ; μισθίς, 46, 48 ; v. Ιερος.. .
- Ιετόμη, Ιετάμη, 155, 161, 181, 232 ; Ιεταμην, 96 ; Ιετην, Ιετάν, 56, 161, 174, 180, 202, 208, 277, 320 ; Ιεταν, 202 ; στήξε, στάξη, στήξαμην, στήξαμην, 258 ; παρατήστον, 193 ; Ιετησα, 208, 349 ; Ιετασμον, στάξαμον, 242 ; Ιετηρα, 177, 222 ; Ιετήξω, 225 ; Ιετάθησαν, 328.
- Ιετός, (f)ιετός, 68, 339.
- Ιετος, suff. nomin., 407.
- Ιετωρ, 46.
- Ιεχανδά, 238.
- Ιεχάνω, 238.
- Ιεχαρός, 381.
- Ιεχός, 393.
- Ιεχω, 181, 235, 236, 238.
- Ιεχω, γιεχω, βιεχω, 46, 50, 137.
- Ιετη, 519 ; v. Ιε.
- Ιεχώνας, 384.
- Ιεχώνας, 419.
- Ιεχώς, 393, 484.
- Ιεχώραν, 414.
- Ιγνος, 403.
- ικη, suff. nomin., 407, 566.
- Ιηγμός, 378.
- ικ, particule, v. ικ(v).
- ικ, suff. verb., 221 et suiv.
- ιεθηρίω, (lit. ιεθητω), 252.
- ιεθηρω, 43.
- ιεθηρός, 43.
- ιεθηρωικ, 396.
- ιεθηρωιω, ιεθηρωιων, 260.
- ιεθησον, 517.
- ιαι, δι1, δι2 ; ιαις, ιαι, 631.
- ιαινω, ιαινων, Ιαινων, Ιαιη, Ιαιην, 245.
- ιαινία, 390.
- ιαινολογία, 389.
- ιαικοπράτημα, 415.
- ιαικότης, 417.
- ιαικούργος, 426.
- ιαικόνιομαι, 253.
- ιαιχάδω, 67.
- ιαικωσις, 396.
- ιαιλέροφ, 47.
- ιαιλίω, 313 ; ιαιληρη, 188 ; ιαιλιων (lit.), 212 ; ιαιλησαι, ιαιλιαλεσσατης, 307 ; ιαιλητης, 313.
- ιαιλήσω, 188.
- Καιλιαθης, Καιλιαθον, 447.
- ιαιληρης, 381.
- ιαιλιρροει, 53.
- ιαιλλει, 401, 406.
- ιαιλλιπινερός, 379.
- ιαιλός (ιαιλησ), 48, 388, 401 ; ιαιλησων, 406.
- Καιληφω, 398.
- ιαιματος, 239, 380.
- ιαιμων, 397.
- ιαιμην, 236, 239, 614 ; Ιαιμον, 205 ; ιαιμηρη, 65, 184 ; ιαιμηρ(f)ιετη, 219.
- ιαιμητηρ, 408.
- ιαικηδης, 380.
- ιαιρη, 474.
- ιαιρηρη, 87.
- ιαιρίτερος, ιαιριτέρος, 433.
- ιαιρδηια, ιαιρδηιη, 93, 541.
- ιαιρδηλησον, 253.
- ιαιρηγην, 474.
- ιαιρκαιρη, 180.
- ιαιρης, ιαιρητης, 93
- ιαιρης, ιαιρηση, 100.
- ιαισιγητηс, 162, 557 ; ιαισιγητη, 99, 537.
- ιαισιορет, 55.

- Κάστορε, 530.
 κατ-, 138, 534, 553; κατ-, καθ-,
 καγ-, καλ-, καλ-, καρ-, καρ-, 138.
 καταβαίνω, 550.
 καταβόλλω, κατέβαλλε, 138.
 κατάγω, 300.
 καταδέλλω, καταλημνών, 100.
 καταευθίω, 300.
 καταλύω, 549.
 καταφέύγω, 300.
 καταναντίον, 517.
 κατένυκτα, 517, 523.
 κατεπάργω, 199.
 κατεσθίω, 300.
 κατεστίω, κατεστιντεστ, 188.
 κάτοπτρον, 60.
 κατῆρα, 416.
 καύσος, 396.
 καιστερά, 409.
 καχήξια, 426.
 κάλλης, 394.
 κε(ν), κε, 194, 196, 236-237, 317,
 644, 655
 κείδοψι, 65.
 κείρωνς, 384.
 κείμενο, 231, 305; κείμενο ετ κείμενο,
 322-323; κείμενο, κείμενο,
 327; κείμενον, 213.
 κείρων, 186; κερίνον, 212; θερετ, 51,
 208.
 κελαιοφέρεις, 428.
 κείλεως, 164, 540; κείλευτα, 533.
 κείλλω, fut. κείλω, 212; aor. κείλων,
 51, 208.
 κείλωνται, 235; ιείλεται, 182, 205.
 κενός, κενός, 388; κενότερος, 134.
 κενοτάφεον, 431.
 κενόν, 248.
 κεντρός, 67.
 κεραμεύς, 398.
 κεράννημ, 240; ιείρεσσα, 339; v.
 κεράνημα.
- κέφας, δι, 403.
 κερδάριον, 391.
 κερδίων, 406.
 κέρδος, 400, 406.
 κερδώ, 397.
 κέρκος, 435.
 κεστός, 51.
 κευθίνω, 237.
 κευθύνω, 414.
 κεύθη, 235, 237; κεύτη, 204.
 κεφαλή, κεφαλῆρη, 450.
 κεχλάδων, 338; v. χλάδω.
 κεχθεριάν, 414.
 κεύθης, 400.
 κεύθω, 235; κεκαδών, 205.
 κεύος, τέμος, 495.
 κέρ, 136, 170, 464, 541.
 κεραυνός, 416.
 κερυττός, 378.
 κερυκεύονται, 391.
 κέρυκς, 419.
 κερύσσω, ιείρευτα, 209; κεκρυγα,
 221.
 κειμωτός, 18.
 κειμενιστές, 396.
 κείθενται, κείθεντος, 378.
 κινητούσιο, κινητούσι, 308.
 κινύ, 397.
 κιρρημα, 238; v. κεράνημα.
 κίς, 477.
 κιττώ, 398.
 κιγάνια, κιγάνια, 237; κιγάνια,
 193.
 κιγγρέμι, κιγγρέμι, 232.
 κιλεγγίνω, 244.
 κιλεγγίω, 244.
 κιλεγγή, 244, 373, 377.
 κιλεγγί (dat. sing.), 171.
 κιλένε, 373.
 κιλέζω, 51, 244; κιλέζω, ιείλεγκα,
 ιείλεγον, κιλέγη, 244; κιλέγην-
 ται, 338.

- κλεῖσις, 44, 213 ; κλείστρον, θέλαινα,
 143.
 κλεψ., 373.
 κλεψ., κλεψ., 98.
 κλέψ., κλεψ(f)ος, 45, 171, 400, 403.
 κλίπση, 400.
 κλιπτούρη, 386.
 κλίπτης, 244 ; κλίπτον, 243 ; κλί-
 φη, 213 ; κλίπτη, 67 ; κλίπτη,
 220.
 κλήθρα, 32.
 κλητίσιον, 242.
 κλητίρ, 408, 409.
 κλητός, 289.
 κλητηρ, 409.
 κλίνη, 380.
 κλίνη, 187, 289 ; ικλίνη, 218 ;
 ικλίθηγη, 229.
 κλίνης, κλίνηθη, 323.
 κλίνη, 187.
 κλέμη, 394.
 κληπτή, 244, 375.
 κληπτός, 374, 375.
 κλητός, 113, 382.
 κληυτηλήγητη, 430.
 κλητ., 65, 285, 358, 360, 376, 377 ;
 ικλητον, 204 ; κλητ., κλέτη, 203 ;
 κλητον, 204, 376.
 κλητή, 244, 372.
 κρατήσι, κράτος, 65, 239.
 κρατησί, 398.
 κράνη, 250.
 κράτης, 403, 468.
 κρατή, 393.
 κράτη, 377 ; κρίση, 161.
 κρήμη, 397.
 κρητίδη, 44.
 κρητική, 248.
 κρίμνον, κρίμνος, 103.
 κρητή, 367, 380.
 κρίτη, 367, 380.
 κρήμνον, κρήμνος, 339.
- κρήμνη, κρήμνη, 335.
 κρητή, 517, 567.
 κρητη, 190, 252 ; fut. κρητ., 214,
 252 ; κρητη, 222.
 κρητικός, 248, 383.
 κρ(f)ος, 112.
 κρητική, 398.
 κρήμνος, 435.
 κρήμνη, 313 ; κρημνοί, 218.
 κρητικόν, 94.
 κρητικη, 109, 240.
 κρητικη, 241.
 κρητη, κρητ., κρητ., 47, 48, 99, 187.
 κρητη, 378, 379.
 κρητικόν, 43, 243.
 κρήτη ε τατιέτη ε, 374.
 κρητη, κρητος, κρητος, 387.
 κρητη, κρητ., κρητ., 51.
 κρήμνη, 463.
 κρητικη, 246.
 -ες, suff. nom., 384.
 κρήμνη, 379.
 κρητικη, 333.
 κρήτη, 62.
 κρήτης, 62, 300.
 κρήτης, 557.
 κρητη, 521.
 κρητικόν, 399.
 κρητούς, 159.
 κρητερός, 381 ; v. κρετικη.
 κρητικό, 360.
 κρητήρ, 408.
 κρητηρία, έπικρητηρικη, 223.
 κρήτος, 93, 401, 406 ; v. κρήτος.
 κρητη, κρητ., 93.
 κρητη, 159.
 κρήτη, 65, 403.
 κρητικη (κρητη), κρετик, 406,
 492.
 κρητηρικη, 232 ; ιαπίκη, 218.
 κρητηρικη, 240 ; fut. κρητη, 212.
 κρητηрнкъ, gen. Крестьянка, 447.

- κρήτος, 95, 401, 406; ν. κρατο.,
κρήνη, κρένη, κρένα, 99.
κυάνειρι, 239.
κρίνω, 187; κρίνω, κρίνει, 44; κρίνειν, 51; δικρίνει, 212; δικρίνειται, 221.
κρίσις, 187.
κριτός, 111, 280.
Κρίτης, 67.
κροκυρίδη, 413.
κρόταλος, 382.
κρύση, 519.
κρύπτη, 244, 553, 577; θερμή, 186.
κρύψη, 244, 518.
κρυψή, 448, 517, 567.
κρυψή, 376.
κρυψίνος, 419.
κτάσματα, έκτάση, 177, 323; έκτάσεις, 216; κίτσης, 177, 216.
κτάνω, 244; κτάνω, 186, 245; κτάνω, 212, 244; έκτάνω, 210; έκτανων, 203, 204; κτάμενος κτάταν απίκτατο, 203.
κτάνει, 411, 472.
κτανίζω, 311.
κτέρας, 403, 468.
κτερίζω, fut. κτεριῶ, 212, 252.
κτέργα, 415, 416, 538, 600.
κτέρνος, 403.
κτέρνη, 416.
κτέλω, 252; -κτίμενος, 203.
κυανογάλτη, 445.
κυβερνώ, 63; κυβερνητι, 188, 340.
κυδώνω, 253.
κυδώνειρα, 425.
κύδηρος, 381.
κύδης, 406.
κυδρός, 381; κυδίων, 406.
κύκλος, 59, 130, 369, 531, 543; pl. κύκλοι, 533, 543.
κυκλώσι, 519.
- κυκλωτεύει, 163.
κύμα, 416.
κυνόμυσι, κυνόμυστα, 428.
κυνάρον, 391.
κυνηγίστει, 408.
κυνθίστη, 337.
κυνικός, 384.
Κυνός ούρα, 422.
κύντερος, κύντατος, 383.
κυπάριστος, 18.
κυρία, 598, 614.
κύριος, 43, κύρρος, 44.
κυρίσι, κυριότητα, 620.
κύριος, Ερυξος, 208.
κύρος, 401.
Κυψίλη, 398, acc. Κυψίλη, 480.
κύλη, 457, 472; κυλι ει κύλητη, 458.
κύλις, 403.
κυλίνδη, 63.
κυλίνδη, 181.
κύλις, 63, 300.

λαβή, 376.
λαβρά, 419.
λαδρός, 381.
λαγγίνη, 237; λαγγαί, 237; Λαγγος, 204; ελαγγα, 237; Μλαγγα, 218; λαλόγγη, 316; λαλάγγη, 205; λαλάγγη, 182.
λαγηίς, λαγηνή, 475.
λαθανάθη, 421, 425, 466.
λαθητη, 448, 517.
λαζαρή, 370.
λίστας, 384.
λασί, 139, 388.
λίκκος, 68.
λαζαρίνη, 211, 237; λαζαρία, 211; λαζείν, 204; λιλαζείν, 53, λαζί,
λαζο, 443; λαζόνη, 53; Λαζη, 210; ελαζη ειλαζη, 53, ελαζη, 316; ελαζητη, λιλαζητη, 210; λιλαζη, 218.

- λαρνάδιον, 390, 391.
 λαρνάς, 419, 462.
 λαρνάω, 237, 613-614 ; λαρνάν, 204,
 λαρνάν, 334 ; λαρνάν, 182, λα-
 λαρνά, 205.
 λατ̄, 521.
 λαύς, 532 ; λαύς, 104, 442.
 λαύσος, 47.
 λάστη, 241 ; λάστη, 204 ; λάληκα λα-
 λαζ, 219.
 λατρεύς, 366.
 λατρίω, 251.
 λαγύλη, 41.
 λαγύλη, 376.
 λαγύλη, 401.
 λάνια, 490, 537.
 λάνια, λάγουσ, 307 ; θλέπτην, 228 ;
 έρέω έρω, 311 ; ελπον (ερευ-),
 182, 203, 211, 318, ελπος, 153,
 ελπο, 203, 210, 315 ; ελπι, 345 ;
 ελπος (imprér.) 153, προεπιπτώ,
 203 ; ελπηθε, 315 ; εργα, 47,
 εργηγα, 223 ; γεργερίνα, 47 ; εργ-
 ερμα, 225.
 λαΐδη, 63, 235.
 λαμπά, 381, 414, 456.
 λαπίω, 61, 139, 182, 191, 198, 233,
 237, 310, 316 ; λαΐδη, 49, 66,
 193 ; θλίπον, 174, 179 ; θλίπον ει
 θλίπον, 174, 179, 316, λαπίω,
 204, λαπίω, 153 ; θλίπην, 187,
 237 ; θλιψήν, 229 ; λαφθύσερπη,
 230 ; λίλοικα, 182, 215, 218 ;
 λίλοιρημα, 219, 220 ; λελείφερη,
 225.
 λαίρεω, 18.
 λαττορέάνη, λαττορέάνης, 51.
 λατταιργίω, λατταιργίω, 98.
 λατταιργός, λατταιργός, 106.
 λαίγω, 41, 73, 234.
 λαχύλη, 67, 398.
 λαέντιον, 542.
 λίκας, 403.
 λίκος, 400.
 λειρός, 381.
 λέπη, 235.
 λευκάδιον, 253.
 λευκός, 67, 159, 177.
 λέσσω, 186.
 λίχουρι, 234 ; λίκτο, 203, 234.
 λίχος, 400.
 λίδρη, 67.
 λιγώ, 398, v. λευχη.
 λίνη, 490 ; λίνην, λίνινας, 53.
 λινές, v. λαύς.
 λίρην, 53, 235, 613 ; λιξι, 66 ; μι-
 ταλλεξεντή, 53.
 λιθίδην, 237.
 λιθω, 235, 237.
 λιγίτον, 98.
 λίρη, 416.
 λινάς, 403.
 ληγός, 380.
 ληρός, 379.
 λητώ, 398, 480.
 ληψίς, 396.
 λιτρές, 394.
 λιγός, 393.
 λιθίδη, 248.
 λινριπής, 921.
 λινρή, 381, 414, 415, 456.
 λίρην, 381, 415.
 λιρπάνη, 183, 236.
 λιρπάνη, 253.
 λινόθριξ, 429, 430.
 λινόνερη, 429.
 λίκος, 401.
 λιστεριά, 243 ; λιτέσθαι, 204.
 λιτή, 243.
 λιγράδη, 234.
 λιγή, 371.
 λιρίζερη, 311.
 λιριτρόφης, 399, 424.
 λόγος, 374, 378.

- λειπόντι, 375 ; τὸ λειπόντι, τοῦ λειποῦ, μαντίσσας, 384.
 360. μάντις, 395.
 λερδίων, 248. μαργαρός, 378.
 λεύσσαν, 159. μάρτυς, 159.
 λεύνω, 112. μαρμαρώ, 180.
 λέγει, 374. μάρμαρος, 370.
 λεγέται, 374. μάρτυρας, 159.
 λέγηται, 319. μάρτυρες, 177.
 λεγόνται, 381. μαρτύριον, 246.
 λευθέας, 373. μάστιχα, 406.
 λευκή, 377. μάτης, 317.
 λέπτη, 435, 519. μάγη, 376.
 λευκός, 381. μάγος, 381, 535.
 λευκράτης, 421. μάγορες, μαγούρες, μαγούρας, 212.
 λέπρον, 385. μαγάθιος, 430.
 λευκόβιον, 369. μαγαλάνω, 253.
 λέγονται, 67, 380. Μεγαρές, 419.
 λέπτη, 199 ; λίστη, 49 ; ἴλιστη, 207 ; μέγαρον, 53.
 λίσται λίστη, 195, 259 ; λίθοι, μέγαρον, 403.
 38. λίθοι, 406.

 με, particule, 630.
 -με, suffixe, 368, 396, 415, 416.
 μέλι, 34.
 μέλισσα, 416.
 μέλισσαι, 396, 416.
 μέλος, 401.
 -μετ, désinence verb., 320.
 μετένομα, 43, 185 ; ἴμετνη, 384,
 186, 227 ; μέτρη, 225.
 μετέρων, ἴμετρων, 245.
 μέτερ, μετερί, 471.
 Μακεδονί, Μακεδονία, Μακεδονίας,
 129.
 μετρίδι, 381 ; μετρόν, 317.
 μέτο, μέτλον, 406, 566, 633 ; μέ-
 λιστα, 407.
 μεταλλίνω, 412.
 μετέβιντη, 237 ; ἴμετνη, 204.
 μενία, 389, 532.
 μεντούσσαν, 241.
- μεντικός, 384.
 μέντις, 395.
 μεραρχός, 378.
 μέρτος, 159.
 μερμαρώ, 180.
 μέρμαρος, 370.
 μέρτυρας, 159.
 μάρτυρες, 177.
 μαρτύριον, 246.
 μάστιχα, 406.
 μάτης, 317.
 μάγη, 376.
 μάγος, 381, 535.
 μάγορες, μαγούρες, μαγούρας, 212.
 μαγάθιος, 430.
 μαγαλάνω, 253.
 Μεγαρές, 419.
 μέγαρον, 53.
 μέγαρος, μέγαρο, 53 ; μεγάρον (μέγαν),
 403, 492, 535 ; μεγάρορες, 406.
 μέτρος, 403.
 Μεγαρην, 480.
 μέδω, 235.
 μέζια, 402.
 -μετά (-μετη), désin. verb., 330.
 -μεθον, désin. verb., 331.
 μέθη, 393.
 μεθίστη, 190.
 μεθίστη, μεθίστη, 245.
 μετίνυμι (μέτνυμι), ἴμετνη, 239 ; με-
 γένεται, 328 ; μεγῆς, 258 ; ἴμετνη,
 328 ; μεγένεσθαι, 230 ; ἀναμετί-
 γεται, 220.
 μετίνος, 384 ; μετίνον μετίνου, 134.
 μετίστη, 247.
 Μεμένη, Μεμένης, 53.
 μετρέξ, 419.
 μετρόμενη, ἴμετρη, 53, 219 ; ἴμετρα-

- οι, §2 ; οἴμεται, 43, §3, 219 ;
 οἰδρωται, μηγοῦθαι, 219.
 ραῖς, v. ράξ.
 ράνοι, 406, 492 ; ράνοι, 106.
 ράκτωνται, 417.
 ράλαι, ράλαι, 472 ; ράλαινται, 444 ;
 ράλαινται, 383.
 ράλεοιν, 413.
 ράλεοιν, 413.
 ράλεται, 380.
 ράλη, 246, 464.
 ράληπθίαι, 432, 466.
 ράλησσαι, ράληται, 42.
 ράλησσαι, 398.
 ράλετόνται, ράλετούτται, 418.
 ράλληγραμέ, 466.
 ράλλόγραμος, 429.
 ράλλω, ράλλόν, 215 ; ἡράλλον, 318.
 ράλλω, 197.
 ράλοι, 400.
 ράλπω, 235.
 ράλρων, 40, 154, 182, 217.
 ράν, 630, 631.
 -ραν (-ραν) -ραναι, finale d'infinitif,
 141, 142, 417.
 -ραν (-ραν), désin. verb., 315, 330.
 Μενίλαναι, 422.
 Μένναι, 422.
 μενοντών, μενοντών, 149.
 μεντήρ, 237.
 μένοι, 408.
 -μενοι, suffixe de participe, 338.
 μένω, 173, 233, 235 ; μενίω μενιῶ,
 50, 192-193, 212 ; ἡμένω μενεώ
 χρέων, 50 ; μενίται, 184, 285 ;
 μεντών, 260.
 Μέννων, 422.
 μερίζω, ἐμερίζων, 209.
 μεροι, 43, 400.
 μετεμβρία, 132.
 μετεμβρίωθαι, 396.
 μετεμβρίαι, 163.
- μετανάστην, 431 ; μετανάστης, 396.
 μέναι, μέναι, 41, 42, 43, 72, 111,
 388, 386 ; μέναι, 442.
 μένεται, μένεται, 383.
 μέται, §23, 153, 334, 368.
 μέτευξθίαι, 431.
 μέτρέω, μετρεύομενον, 213.
 μέτρη, μέτρηται, §21, 62 ; μέτρη πρα,
 §26.
 μέτη, 101, 603, 604, 605, 607, 652-
 654 ; μέτη, 100, 101.
 μέτρησαι, 235, 311.
 μέτρης, 400 ; μέτραι, 402.
 μέθειαι, μεθειαι μέθειαι, 129.
 μητέρωμαι, μέμρεται μετέραι, 219.
 μῆται, 401.
 μηταιναι, μάταιναι, 235.
 μηλοβετρό, 408.
 μέτη (μέτη, μέτη, μέτη), 468, 540 ;
 gén. μέτης μέτηνες, 50, 88.
 -μην (-μην), désin. verb., 321.
 -μην, suffixe nomin., 414.
 μέτη, 540.
 μητρέ, μητροι μέτρε, 533.
 μέτρη, 40, 99, 469, 517, 539.
 μητρέται, 419.
 μητρίουμαι, 311.
 μητρώι, 398, 480.
 μητρώικ, 489.
 -μη, désin. verb., 319-320.
 μητρών, μητρίουται, μητρήται, 328.
 μητρών, 416.
 μητρώθ, 378.
 μητρίζω, 251.
 μέτρε, 519.
 μέγνωμαι, v. μεγένωμαι.
 μηγένω, 241.
 μηκος, 154.
 μηρός, φημέρός, §2, §3, 124, 381 ;
 v. θέτων, μένων.
 μηρολός, 382.

- μιμνέσαι, 154, 241, 246 ; μιμνέσαι,,
 μιμνεσαι, 242 ; v. μέμναται.
 μίμνη, 181, 235.
 μίμος, 379.
 μίνθη, 18.
 μίστη, 241.
 μίστης, 416.
 μισθίς, 15.
 μισθώ, 248 ; μισθοῦσαι μισθώται, 106.
 μισθόμεναι, 419.
 μίσος, 401.
 μνᾶ, 18, 451.
 μνάμαται « je prends femme » , 39,
 66, 95, 246.
 μνάμαται « je me souviens » , 246,
 360 ; μέμνηται et μίμνηται, 323.
 μνήμη, 415, 416.
 μνημάθειν, 391.
 μνήμων, 414.
 μνήσκομαι, 241.
 Μορία, 445.
 μογίδι, μογίδειν μογιόμεν, 104.
 μοιράλλαι, 153, 181, 244.
 μοίρα, 43, 53, 444.
 μοιγύδι, μοιγύδι, μοιγόν, 249.
 μολεῖν, 204 ; μέμβλωσαι, 152.
 μολιθίς, μολιθίθει, 19.
 μολπά, 373.
 μολπάται, 374, 375.
 μομφά, 375.
 μόρφως, 374, 375.
 μονή, 375, 541.
 μονομηγίαι, 201.
 μόνος, μόνοι, μόνος, 387.
 μορφίδω, 180.
 μορφώ, 85, 198.
 μορφώ, 397.
 μόρος, 374.
 -μός (-θρος, -ηρος, -τρος), suff. nom., 368, 378, 415.
 μούσα, μούσα, μούσα, μούσα, 50, 51.
 μουσικός, 384.
 μοῦσα, 97, 444, 519.
 μόρμηξ, 85.
 μότι, 371, 484.
 μότος, 402.
 μοχλός, 67.
 μοχάς, 56.
 μομβάμεται, 248 ; μωμόνται, 250.
 μόνος, 379.
 μόνι, 607.
 -μωτ-, suff. nom., 414-415.
 μόνη, 137, 160, 425.
 μωρός, μώρος, 381.
 -», désin. verb., 320, 327-328.
 -» éphelectystique, 104.
 -», finale d'infinitif, 341-342.
 νά, 628.
 -ναι, finale d'infinitif, 340.
 νείρωμαι, ινδεσται, 245.
 νέμα, 416.
 νέμος, 370.
 νεκρότης, 427.
 νεκτηρός, 427.
 νεῦς, 98, 193, 487.
 νεανίας, 367, 415.
 νέηλιος, 372.
 νείκος, 400.
 νείφαι, 61, 278, 307.
 νεκρός, 381.
 νέκρωσις, 354.
 νέκτης, 393.
 νέμος, 400.
 νέμω, 235 ; νεμίω νεμδ, 192-193,
 308 ; Ινεμα Ινεμα, 50, 208 ; νε-
 νέμησαι, 184.
 νεοαρθρίς, 426.
 νεογνός, 162.
 νέμεται, 310, 233.
 Νεοκολίτης, 423.
 νίος (νερος), 41, 76, 99, 106, 111,
 125, 366, 377, 434, 514-515.
 νεότης, 113.

- νέρμα, 416.
 νερπληγέτα, 445.
 νέρος, 52, 56, 72, 402, 465.
 νέσος, θύνεσος, 52.
 νέσις, νησός, νέσος, νενεσ, 48; νεώ, 467.
 νη-, 424, 603.
 νή(ρ)ίς, 372, 603.
 νήμα, 377, 416.
 νηθάτης, 427.
 νηνεσέσ, 437.
 Νηρηής, 419.
 νησαιός, 391.
 νησος, 435.
 νίζε, 43, 186, 311; ίνιφα, 244; νί-
 νηρηται, 66, 244.
 νιδώ, ινιδώ, 50; νικησονται, 249,
 438.
 νικηρέρος, 427.
 νικόβουλος, 427.
 Νικώ, 398.
 νικησαι, 244.
 νικτός, 66.
 νικτρην, 43, 66.
 νικηραι, 210.
 νίρη, 52, 61, 73, 371.
 νιρόνις, 52.
 νότημα, 416.
 νομαρχής, 426.
 νομάς, 398, 399.
 νομᾶ, 252; νομῶ, 252; ινομίσθην,
 329.
 νομή, 375.
 νόμημα, 416.
 νόμος, 374, 375.
 νομός, 375.
 -νος, suff. nomin., 383.
 νοσίων, 253.
 νόσος, νοσησος, 387, 415.
 νόστος, 380.
 νόσφι(ν), 519.
 νοσφηζω, νοσφιδ, 252.
 νομηγία, 106.
 νηται, désin. verb., 327.
 νητι, désin. verb., 325, 326.
 νητο, désin. verb., 329.
 νητω (-ντων, -ντεσατ), désin. verb.,
 334.
 νη, 256, 607.
 νητρός, 378.
 νηξ, 170; νυκτός, νέρτα, 559; νυκτι,
 559, 569.
 νησ, 52, 112, 435, 519.
 νικτάζω, ινόσταση, ινόσταζε, 309.
 νηγθέμαρον, 432.
 νη, 508.
 νικτερος, 510.
 νητος, 161, 373.
 -ή, suffis. nomin., 419-420.
 Σανθάριον, 390, 342.
 ζενία, 390.
 Σανσλής, Σανσλής, 67.
 ζίνες, ζίνος, ζίνως, ζηνη, 48, 388.
 ζηραίνω, 353; ζηρανή, ζηρανα, 208.
 ζηρίδιον, 391.
 ζηρος, 402.
 ζητ, 524; ν. οιν.
 ζηνός, 44.
 ζηράριον, 391.
 ζηρόν, 53.
 ή, ή, τι, 435-436, 491 et ss., 537,
 587, 590, 614, 624 et ss., 635 et
 ss.; gen. τοῦ, τοῦ, τῷ, τῷ, 44, 437;
 acc. pl. τοῖς, τοῖς, τοῖ, τῷ, 137,
 440, 449; dat. τοῖο, 137.
 ή, ήν, 624, 642, 658, 661, 662.
 -ο (-ε), désin. verb., 323.
 άγθάστος, 383, 516.
 άγθαρχοντα, άγθαρχοντα, 514.
 άγθος, 66, 69, 383, 516.
 άγκος, 112, 374.
 άγρος, 158, 379.
 άθετ, 521.

- οὐτε, 681, 494.
 οὐδεί, 43, 379.
 οὐδός, 374, 435, 540.
 οὐδούτι, οὐδών, 490.
 οὐερμής, 378.
 Ὁθωνίος, 586.
 Οὐρα, 54.
 Οὐρα, 43, 186, 360 ; οὐράω, οὐράω, 244 ; οὐράνη, 43, 70, 215, 244.
 οὐδέ (ρεθί). 182, 215, 216, 304, 315 ; οὐδέτα, 56, 315, 349 ; γιδρανή, (γ)ιδρετή, 65, 94 ; (γ)ιδτή, 68 ; (γ)ισθή, 68 ; θράσω, 184 ; (γ)ιθεράτη, (γ)ιθετή, 193, 258 ; θραύ, θραύτη, 217, 326 ; θραύτη, 258 ; (γ)ιθετήν, 260 ; (γ)ιθεώς ; (γ)ιθύτη, 193, 216, 338, 444 ; (γ)ιθερατή, 211 ; ηθετή, η(γ)ιθητή, 217, 328.
 οὐδίναι, 238.
 οὐδίνη, 238.
 Οὐδίπους, acc. -οῦς ετ -ουν, 463.
 οὐδεῖτι, 377, 525.
 οὐδέτι, 398.
 οὐδίτη, gén. οὐδίτη, 447.
 οὐδεῖ, 319.
 οὐδεν, 124, 439, 568.
 οὐδενομένη, μητελενομενοντετ, 223.
 οὐδεν, (F)ούδεν, 124, 377 ; οὐδενή, 325 ; v. οὐδεν.
 οὐδερέλεξ, 432.
 οὐδες, 379, 540.
 οὐδετ, 367.
 οὐδετή, 96.
 οὐδετής, οὐδεττατη, 418.
 οὐδετή, 367 ; φοίνες, 18, 45.
 -ειο, -εο, -ευ, finale nom., 436.
 οὐδετή, 311.
 οὐδε, ο(γ)ιδε, 387, 511.
 οὐδε, 641, 643, 644.
 -ειος, suff. nomin., 391.
 οὐδε, ο(γ)ιδε, 393, 476.
 οὐς ετ -ούσι, ftn. nomin., 441, 442, 458.
 οἰστροκλήτη, 372, 432.
 οἴχομαι, 666.
 οἴδιλλω, οἴδιλλα, 308.
 οἴνος, 380.
 οἴνος, 62.
 οἴνος, 394.
 οἴρισθετη, 436.
 οἴτη, 513.
 οἴλεσιθηρ, 429.
 οἴλυγησελίων, 427.
 οἴλυγεθρανίων, 427.
 οἴληρος, οἴλετ, 64.
 οἴλετ, 374, 375.
 οἴληρη, 241 ; οἴληλα, 215 ; οἴληλα, οἴληλλεινα, 225-226.
 οἴλητο, 241.
 οἴλετ, ούλετ, 49, 387.
 Ὁλημπιονετα, 445.
 οἰλερέρεμη, 44.
 οἱμαλός, 394.
 οἱμηγώ, 41, 90 ; οἱμήσι, οἱμήσι, 41.
 οἱμήλη, 379.
 οἱμη, 416.
 οἱμηγη, 241, 550 ; οἱμεσσητη, 191 ; οἱμεσσητης, 207 ; οἱμύμονα, οἱμημονη, 222.
 οἱμηγώ, 241.
 οἱμοις, 557 ; οἱμίωτ, οἱμοιωρ, 137.
 οἱμοιος, 101.
 οἱμολογία, οἱμολογητη, 101.
 οἱμός, 95, 137, 160.
 οἱμφάλός, 112.
 -ειν, δέσιο. verb., 327.
 οἱνοβίζω, 252.
 οἱνεθητη, 41, 400.
 οἱνερμήτη, 254.
 οἱνερμέσση, 253.
 οἱνερμη, 232.
 οἱνερμη, 167, 473 ; οἱνερμητη, 134.
 οἱνερμήτω, 251, 253, 473 ; οἱνερμητη,

- ἀναράξω, 214 ; ἀναράξει, 209 ; ἀνα-
ράξεται, 221.
- ἀναραι, 231.
- ἀναράινει, 199, 251, 253, 473.
- ἀνας, 18.
- αντι (-αντι, -αντι), dévén. verb., 63,
325.
- ἀνατ, 463.
- ἀνάνω, 253.
- ἀνάτ, 60.
- ἀνέλον, θέλολα, 106.
- ἀντάσ, ὑπενέργειος, 250.
- ἀπαθή, 370.
- ἀπας (ἀπαντι), 135, 136, 255, 631,
638 ; απαγ, 137.
- ἀράνη, ἀράνη, ἀράνη, 250 ; ἀράνη,
249 ; ἀρῆς, 635 ; λίρην, 318 ;
ἄραμαι, 60, 169, 211 ; εἰλον (εἰ-
λον), 169, 178, 211 ; θάρη, 242 ;
ἴλι, 345 ; θάρη, 320 ; ίδη, 191 ;
ἴδη, 201 ; δημά, 60, 213 ; ὄπι-
πλη, 316 ; ὄργανη, 215.
- ἀράνη, 443.
- ἀράγυρη, ἀράγυρη, 337.
- ἀρέγη, 41 ; ἀρεγύγηται, ἀρεγήται,
220.
- ἀρεπος, 391.
- ἀριστερας, 385.
- ἀρίζω, θαρρίζεινται, 209 ; διρίζει, 216.
- ἀρίνη, 164 ; ἀρίθην, 239.
- ἀρκέτο, αρκέτο, 213 ; αρκέται, 209.
- ἀρκετ, 472.
- ἀρμη, 40, 370.
- ἀργη, 379.
- ἀριστη, 342.
- ἀριστεράς, 377.
- ἀριθμότοπος, 427.
- ἀρνη, 463.
- ἀρνητη, 240 ; ἀρνη, 212 ; ἀρνηται,
ἀρνηται, 212 ; ἀρνη, 57, 184,
240 ; ἀρνη (ἀρνη), 164, 203,
- 240 ; ἀρνητη, ἀρνητη, 203, 240 ;
ἀρνη, 215.
- ἀργένη, 241.
- ἀρης, αῦρης (ἀρρος), 387.
- ἀρέτη, 377.
- ἀράνη, 164, 184, 240.
- ἀράφης, 41.
- ἀράσην, 243 ; ἀράσηρη, 216.
- ἀρηγή, 243.
- ἀρηγήθητη, ἀρηγηθητη, 378.
- ἀρηγητητη, ἀρηγητητη, 409.
- ἀρηγητητη, 409, 419.
- ἀρηγητητη, 396.
- ἥτι, ἥ, ἥ, 41, 635-637, 644, 645.
- ἥτι, τῆτοχη, v. 412.
- ης, suff. nomin., 374, 399, 415.
- ἥτη, 179.
- ἥτη, 179, 639, 641, 642, 644.
- ἥτη, 611, 43, 371, 444, 456.
- ἥτη, 60, 436, 530, 600.
- ἥτη, 36, 94 ; ἥτητη, ἥτη, 105,
445.
- ἥτη, 616-637, 638, 645 ; ἥτη,
- 479 ; ἥτη, 135, 136.
- ἥτητη, 193.
- ἥτητη, 635, 642, 658, 661, 662.
- ἥτη, v. 6.
- ἥτη, 635, 603-605 ; v. 635.
- ἥτη ει λι ου ε, 642.
- ἥτητη, ἥτητη, ἥτητη, 604.
- ἥτη, γέν. ἥτητη, 104, 403, 468.
- ἥτη, 604.
- ἥτητη, πόδητη, 439, 603.
- ἥτητη, 410, 471, 474.
- ἥτητη, 604.
- ἥτητη ει ποιη, 19, 603.
- ἥτητη, 607.
- ἥτη, 607 ; ειτη, 174.
- ἥτητη, 412.
- ἥτητη, 533.
- ἥτη, 475.

- οὗτος, 494, 547, 601 ; ταῦτα, 102 ; παρεύτη, 106.
 οὗται, 494.
 οὐτιν, οὐτως, 439, 521, 643.
 οὐχι, 604.
 ὀφελιμός, 248.
 ὀφελός, 530.
 ὀφίς, 542.
 ὄφις, 60, 393 ; ὄφεις, 477.
 ὀφλιπάνη, 238.
 οφρα, 253, 642, 643, 651, 658.
 οφρᾶς, 371, 393, 484.
 οὔπιτης, 429.
 οὔρα, 398.
 -οὐθ-, (ἀπ-, ἵπ-, ἵπ-, συν-, ὅπ-), 375.
 οὐρης, 396.
 οὐρας, 379.
 οὐρε, 158, 374, 400, 401 ; ρογας,
 73.
 οὐράνη, 158.
 οὐφ, (γ)ενός (gén.), ίκα (acc.), 155,
 371, 399, 456.
 οὐφιαθέτη, 421.
 οὐφη, 396.

 οὐδετη, ν. φάτη.
 οὐδες, 400, 401.
 οὐδηρη, 416.
 οὐδεγαγής, 399.
 οὐδέριον, 391.
 οὐδείος, 533.
 οὐδενής, 584.
 οὐδενος, 390.
 οὐδέπος, 167.
 οὐδετριβης, οὐδετρίβη, 445.
 οὐκαὶ, 370.
 οὐκις, οὐκιν, 49 ; οὐλός, οὐλην,
 457.
 οὐκέποιη, 181.
 οὐλην, 95.
 οὐληνη, 17.
 οὐληνη, 95.
 οὐληс, 376.
 παρεύτη, 155, 181, 244.
 παρηγεσ, 106.
 πανδεκτωр, 96.
 πανθηр, 439.
 πανγурие, 429.
 πανдама, 237.
 πанасбрюс, 426 ; πанасръс, 238.
 πантилъс, πантилъс, 466.
 πанти, 517.
 πантофелъс, 387.
 πанцеи, 591.
 πантес, 519.
 πанчилъс, 430.
 πанкъ, 67.
 πанкъс, 370.
 πарà, 523, 524, 553, 565 ; παр'и,
 525.
 πарди, 523.
 πаркас, πаркас, 411.
 πарашутъ, 300.
 πарашурдъл, 517.
 πарасаринъ, πарасаринъ, 209.
 πарасет, πарон, 620.
 πарфумъ, πарфумъ, 620.
 πарфюмън, πарфюмъ, 413.
 πарфюмънъ, 445.
 Параc, 464.
 πаренуф, πор-оуф, 95.
 πароs, 95, 523, 621, 623.
 пâc, пâss, пâvъ, пâva, 50, 99 ;
 пâs, 50 ; пântes, пântes, 457 ;
 пâsъ, пântes, 458.
 пасатиhs, 68.
 Пасиборо, 447.
 патъ, 198, 241, 400 ; патура,
 49, 192, 211 ; Исаиев, 204, 211 ;
 патура, 217 ; патура, 217, 331 ;
 патура, 218 ; патура, 338.
 патъ, 69, 96, 108, 137, 156, 459,
 469, 517, 539 ; патъ, патура,
 100 ; нос, патъ, 457 ; ген, пат-

- ροῦ δούτες, 138 ; dat. πατρί, 130. πέλλωρ, 378.
 πάτες, 56, 376, 403. πέλλωρον, 378.
 πατριδιός, 424. περπάτη, 60.
 πατρος, 389, 587. πέμπτος, 60, 316.
 πατρός, 489. πέμπτη, 235 ; πέμπτην, 343 ; πέμπτη-
 παισιώλη, 382. φη, 230.
 πέμπτον, πέμπτην, 365, 615. πεμφρηδοίν, 370.
 πέμψει, 401. πέντες, πέντεν, 55.
 πέμψην, 253. πενθερός, 58.
 πέμψη, 463, 522, 554. πένθος, 192, 400.
 πέμψη, 463. πενία, 389.
 πέμψην, 463. πένιοραι, 235, 374-
 Πένσι, 398. πενταετεράδε, 46.
 πένσην, 377, 463 ; πέμψη, 439. πεντακόσιοι, 515.
 πένσης, 463. πεντάπλευρος, 426.
 πέμψη, πέμψην, 72, 198, 235, 378, πέντη, 60, 313 ; πέντη, 61 ; πέρκων,
 363 ; impér., πέμψη, πέμψη, 513.
 πέμψην, 184 ; ἔπειρα, 55 ; πέ-
 204 ; πεπέιρη, 182, 205, 252. πεντέδεκας, 430 ; περποβάλα, 61.
 πέμψη, 177, 217 ; πεντέβοι, 326 ; πέμψης, 403.
 πεποίησις, 316 ; πεποίησιν (subj.), πεποίησιν, 353.
 193, 258. πέπτω, 244.
 πέμψη, 397, 479, 480. πέπτων, 43.
 πέμψη, 444. πέραν, 613.
 πέμψην, 250. πέρασθαι, αποπέρασθαι, 193.
 περιεργός, 379. πέρβη, 419.
 πέμψης, 365, 396. πέρβολαι, 233, πέπονθη, 218.
 πέμψην, 58, 416. πέρην, 335 ; πέρην, 66 ; Πέραθον,
 πέμψης, 403. 204 ; ἔπειρα, 209.
 πέλλων, πέλλωνται, 202. πέρη, 523, 524, 554.
 πέλλων, 419. περικλλήής, 424.
 πέλλοιθρίμμων, 415. περικλλησμων, περικλλητρίνα, 216.
 πέλλοιθρον, πέλλοιθρον, 68. περικλλέμενος, v. πέλλουν et τέλλουν.
 πέλλονται, 68. περίρρυτος, 53.
 πέλλονται, 51. περιφέγυω, 200.
 πέλλοντρον, 428. πέρρεται, ἐπέρρεται, πέπρέμει, 238.
 πέλλουν, πέλλουνται, 59, 210, 235, 249, περιπόλει, 423, 429.
 398 ; περιπλέραντος, 59, 204. Πέρσαις, 422.
 Πέλλονται, 419. Πέρσερον, Φερερον, 58.
 Πέλλοντηνται, 52, 423. Πέρσης, 422.

- κίσσον, πίττα, 43, 186, 311; θείξα,
πίπερικό, 244.
- κίταρας, 202, 232; πτώτο, 202, v.
πίταρα.
- κίταννοντο, 200; ιπίταννος, 239, 240,
273; ιπίτανθην, 239.
- κίταρας, 65; στίθην, 204; ἀνίταν,
202; v. πίταρα.
- κίτιοντο, 57, 183, 233, 236; πιτίο-
ντο, 58, 365; πιτίοντο, 203;
κιτίλοντο, 203; πίτιοντο, 52, 219;
v. πιτίνοντοντο.
- κίνδυνοι, 371.
- κίνηση, 365, 396.
- κίνηται, 416.
- κίνηται, ιπάται, 323; πικάγουντ, 205.
- κίνηται, 377.
- κίνηται, 416.
- κίνηται, 187, 415, 416; κίμη, 68.
- κίνηται, 415.
- κίνηται, 381.
- κίνηται, 234.
- κίνηται, 393, 482-483.
- κίνηται, 474.
- κίνηται, 410, 474.
- κίνηται, 413.
- κίνηται, 384.
- κίνηται, 87.
- κίνηται, 381.
- κίνηται, 237.
- κίνηται, κίνηται, 232; κίνηται,
93; κίνητο, 180, 184, 202, 277,
443.
- κίνηται, 232.
- κίνηται (κίνηται), 178, 179, 236; κίνηται,
210, 213; θένται, πούνται, 204; κίνη,
κίνηται, 333; κίνη, κίνη, 178, 204;
κίνηται, 313.
- κίνηται, 402.
- κίνηται, 67.
- κίνηται, 238, 241.
- κίνηται, 235; πιτίοντο, πιτίοντο, 63,
- 212; Ικίνον (Ικίνον), 63, 205;
κίνηται, 215, 222; πιτίοντο, 219,
222.
- κίνηται, 398.
- κίνηται, 357.
- κίνηται, 365, 396.
- κίνηται, v. τίσσαρης.
- κίνηται, 65, 96, 108, 239; v. πιτίο-
ντο.
- κίνηται, 232.
- κίνηται, πίκηρα, 474, 535.
- κίνηται, φιλ, 243.
- κίνηται, 367.
- κίνηται, 95.
- κίνηται, 95, 367.
- κίνηται, πλάττω, 42, 243.
- κίνηται, 402.
- κίνηται, 36, 393.
- κίνηται, 66.
- κίνηται, πλήξω, 66; πίκλεχα, πίκλεχα,
221.
- κίνηται, 235, 278, 550; πιλαντίμεθα,
213.
- κίνηται, 63.
- κίνηται, 416.
- κίνηται, 393.
- κίνηται, 429.
- κίνηται, 40, acc. πλήρη, 99.
- κίνηται, 416.
- κίνηται, ιπλάγην, ιπλάγην, ιπλάγην,
227, 228, 229.
- κίνηται, 368.
- κίνηται, 368.
- κίνηται, 368.
- κίνηται, 368.
- κίνηται, 374; πλαΐται, 443.
- κίνηται, 380.
- κίνηται, 67, 368, 378.
- κίνηται, πλένται, 396.
- κίνηται, 380.
- κίνηται, 187; κλενίουνται, 212.
- κίνηται, 416.

- πεύκη, πευκεῖσθαι, 213.
 πεντρός, 378.
 περά, 175.
 περάνικτρον, 428.
 περαπόδι, 387.
 περίεργος, 134, 421, 429.
 περιφέττρον, 428.
 πέτη, 499.
 πέτην, 499, 608.
 πέτια, 149.
 πέθεος, 61, 374.
 πετι, 439, 499.
 πεῖσα, πεῖται, πείσαν, 107; πεῖσαι,
 51; πεῖσμα, πεῖστος, 188; πεῖστρον,
 50, 107.
 πείρηχ, 416.
 πείρηζ, 171, 396, 416.
 πειρητής, 171.
 πειρωτικό, 246, 415.
 πειρήν, 381, 414, 472; πειρίσι, 472.
 πειρηνή, 381.
 πειρήνων, 543.
 πειρήνη, 62, 118, 380.
 πειρες, πειρες, 499.
 πειρών, 181.
 πειρώνι, 181.
 πεκα, 136.
 πέλας, 368, 374, 400, 541.
 πελεύχω, πελεύξω, 214.
 πελήμεος, 389.
 πελικανόρος, 427.
 πελικόγος, πελικόγονος, 427.
 πελικούρος, 427.
 πελικούρος, πελικούρος, 421, 427,
 433.
 πέλκη, 393, 476, 477; πελκηρ, 137;
 πελκηγι, 483.
 πελκηχ, 416.
 πελκητής, 445.
 πέλκης, 59.
 πελκηρατής, 405.
 πελκητήριον, 415.
- πελλέλεος, πελλέλητος, 433.
 πελλεπεθής, 405.
 πελέπουν, 463.
 πελέρην, 46.
 πελίς, 483.
 πελέρρειος, 46.
 πελέρρεθος, 46.
 πελέρρευσος, 535.
 πελικάνηρος, 430.
 πευπλά, 398, 399.
 πευπλή, 375.
 πευπλός, 374.
 πενήντα, 416.
 πεντηρός, 381.
 πέντης, 374.
 πέντεος, 56.
 πέρδιον, 412.
 πέριν, 204.
 περθύρις, 378.
 περιζή, 252.
 πέρος, 374.
 περρίσα, 32.
 περρυρέας, 398.
 περρύριο, 180, 245.
 Πεσιδεῖον, Πεσιδερον, 45.
 πέσσος, 13, 499.
 πεσσιαρετος, 421.
 πέστη, 499.
 πετίσμα, 149.
 πέτραρος, 62, 383, 499, 608, 637;
 πέτρερος, 62.
 πέτηχα, 416.
 πεττέρον, 390.
 πέτι, πετ, 523; πετ-, 139.
 πέτυμα, 379.
 πετόν, 380, 383.
 πέτος, πετός, 380, 383.
 πετ, 62, 499, 608, 637; πετ, 572,
 607.
 πετι, 170, 371, 457, 463, 541; πετ,
 137; πετος, 138, 163, 169-170;
 πέτερ, πετέν, 125, 153, 170;

- ποσι, ποσαι, 55, 135 ; πόσαις, πόσαις, 458.
- πράγμα, 416, 538, 600.
- πράτηρ, 408.
- πρᾶτος, 416, 341.
- πράσινο, πράττω, πυρπρίζω, 213, 244 ; πράττειν, 213 ; πίερδυα, 221.
- πρᾶς, 523.
- πρεσβύτης, 198.
- πρέ-, ίπριν, 323 ; πρέσσο, πρίν, 323 ; πρέστιν, 344.
- Πραμπλές, 367.
- πύρ, 65, 621, 623.
- πύρινη, 412.
- πύρ, 95, 523, 567, 574.
- προβλέψει προβλητας, 417.
- προίκα, 517.
- πρόκα, 518.
- προλόγος, 424.
- πρόδοση, πρόδοση, 516.
- πρόδηνος, πρόδηνος, 47, 388.
- προπίνιον, 200.
- πρός, προτί, 523, 553, 565, 575.
- προσάγων, 200.
- προσταθίλλω, 199.
- προσέχει, προσέχων, 620.
- προστατεύοντα, 431.
- πρόσφροτ, 372.
- πρόστηκον, προστηκ, 129.
- προτενθίλλω, 251.
- πρότερος, 516.
- προτίμον, προτίμη, 539.
- προτίτην, 517.
- προφέτην, 200.
- πρόφρων, πρόφρων, 337, 535.
- προγνωστή, 368.
- πρότητος, πρότητος, 516 ; πρώτητον, 516.
- πτερυμάς, 378.
- πτέρυνμα, 339 ; πτεραίν, 204.
- πτερά, πτερά, 348.
- πτοΐ, 243, 373.
- πτύσσω, 186, 243.
- πτυχή, 373.
- πτύχη, 416.
- πτώξη, 243, 372.
- πτώσης, 396, 416.
- πτώσσω, 243.
- Πιλθίγδρας, Πιλθαρέων, Πιλθαρέων, 447.
- πιλθαρές, 414.
- πόδι, 162.
- πινθίνομα, 57, 159, 236, 237 ; ν. πινθίνου.
- Πιλλοι γνήσι, 422.
- ποῖς, 521.
- ποῖος, 63.
- πῦρ, 540.
- πυράγρη, 424.
- πύρτημα, 417.
- πύρηφρός, 427.
- πύροιδής, 427.
- πυροφόρος, 427.
- Πιλσρος, 63.
- πυρρόρος, 427.
- πύττις, 365, 396.
- πυλάρων, 249 ; πυλάρων, 242.
- πύρη, 416.
- πύρη, 62, 499 ; πύρη, 62, 499, 500.
- πύρη, 414.
- ρα, 607.
- ραβός, 159.
- ράβινα, ιρράβινα, 221.
- ρατή, 87.
- ρατίς, 173.
- ραρή, 376.
- ράτηραν, 72, 385.
- ράτη, 186 ; Ιριξα, ράτηρα, 177.
- ράτης, 402.
- ράτης, 400.
- ράπη, 335.
- ράρηα, 396, 417.

- φεύγω, 396.
 φέω, 53, 235 ; ἴρρεων, 53.
 φέγνωμι, φέγνησαι, 242, 372 ; φέγνη,
 46 ; ἴρρεω, 218 ; ἴρρηγμα, 219.
 φέτος, 402.
 φέμα, 167.
 φέτηρ, 409.
 φεγορεύω, 251.
 φέτιαρ, φερτιαρ, 46, 409.
 φέγιω, 249 ; ἴρρηγμα, 53.
 φέγηλός, 382.
 φέγίων, 406.
 φέγος, 53, 87, 402.
 φέγινω, φεγάνω, 236.
 φέζα, φειθένα, 46.
 φίνος, 380.
 φίκη, 376.
 φίς, φίνός, 472 ; κατὰ φίνων, 53.
 φοβοθάπταλος, 424, 433.
 φόδον, 18 ; φρόδα, 46.
 φοῖ, 373 ; φέρον, 53.
 φόσ, 53, 374, 375.
 φόνακον, 382.
 φονή, 375.
 φόνιο, 417.
 φόνος, pl. φόνοι et φόνα, 533.
 φόνιος, 396.
 φώγη, 373.
 φωτιμή, φωτημός, 373.
 φόλη, 372, 373.
 φῶκος, 373.
 φῶκή, 373.

 -ε, désin. nomin., 435, 452, 471.
 -ε, désin. verb., 321, 323.
 φέγη, 376.
 φέρθε, 381.
 φέσαι, désin. verb., 323, 335.
 φευγόφερος, 135, 425.
 φέννος, 18.
 φέννος, 47.
 φέλεῖω, 51, 246, 247 ; φελεύθε,
 307.
 -εσν, désin. verb., 328.
 -εσντ-, suff. part. aor., 206-207, 317,
 489-490.
 φεπρός, 381.
 Σεπρό, 430 ; v. Φεπρό.
 φεραπηγέσων, 64.
 φέσσω, φεισάχω, 230.
 φέννωμι, 240.
 -ει, finale d'adv., 519.
 φέρας, 403.
 φέρμαται, 42, 235.
 φέρω, 47.
 φέρας, 49, 51, 403.
 φέλεψη, (φελεύνω, φελεῦν), 52, 383,
 540.
 φερνός, 42, 66, 171, 382.
 φερνότης, 171, 380, 417.
 φεύρος, 370.
 φέτιο, 43 ; φετεύεται, 43, 203 ; φετεύε,
 325.
 φέρμα, 42, 416.
 φερμάτων, 208, 253 ; φερμάνω, 208,
 212 ; φερμένα, 99, 208.
 φεύμαρον, φεύμαρον, τεύμαρον, 43, 494.
 φεύπεδών, 413.
 φέύπω, 235 ; φεύπλα, 219.
 φέγηται, φέγηται, 494.
 -εθε, désin. verb., 315, 382.
 -εθαι, finale d'infin., 342.
 -εθε, désin. verb., 331.
 -εθαι, finale d'infin., 343.
 -εθε� (-εθа), désin. verb., 332.
 -εθов, désin. verb., 331, 332, 335.
 -εθи, -εщи, dés. verb., 335.
 -е, désin. nomin., 455, 457.
 -е, désin. verb., 321, 324.
 -еи, suff. nomin., 392, 415.
 φελακον, 382.
 φεγή, 376.
 φεγηλός, 382.

- σιδηρός, 391.
 σιδηρός, 398.
 Σικελία, 113.
 Σικελός, 113.
 σιγγός, 67.
 σίντης, 408.
 σινέ, v. θεά.
 -σις, suff. nomin., 63, 396, 415 et
 ss.
 σικελία, 350.
 σικελός, 159, 388.
 σικυόδος, 159.
 σικυρός, 398.
 σικυρή, 376.
 σικυτός, 202.
 σικλλα, σικλήσι, 202, 381.
 σικλος, 402.
 σικίας, 403, 468.
 σικιδίω, κατασκευήσι, 209 ; λεκυθί-
 δασι, 221.
 σικήνος, 403.
 σικίνημι, 65 ; λεκιθεσσι, 239.
 σικίδος, 418.
 σικληρός, 381.
 σικληρότης, σικληροτηρ, 137.
 σικοπέω, 249.
 σικοπή, 375.
 σικοπός, 374.
 σικότος, 54.
 σικύρωπός, 366.
 σικυτός, 398.
 σιδτος, 402.
 σικυτοπεία, 389.
 σικυτοπέρος, 399.
 σικύρη, 410.
 -σιμα, suff. nomin., 416.
 σιμός, 250.
 σιμερβαλίος, 52.
 σιμερβός, 52.
 σιμήνος, 52, 403.
 σιμέχω, 52.
 σιμερός, v. μικρός.
- σιμίκη, 52, 177.
 σιμίθος, 52.
 σιμύχω, 52.
 -σιν, désin. verb., 323, 335.
 σιδίνι, 249.
 -σιν, désin. verb., 323.
 σιέ, 509, 510.
 σιρίξια, 390.
 σιρός, 170 ; σιρύτερος, 134, 385 ;
 σιρύτατος, 183 ; σιρός, 439, 521.
 σιρίγανον, 380.
 σιρισμός, 378.
 σιρίω, σιρίσατο, 378.
 σιρίρω, σιρίρω, 186 ; σιρίρω, 193.
 σιρίδω, 54, 86, 190, 235.
 σιρίρυτ, 416.
 σιριδώ, 97, 235 ; σιριδώ, 213.
 σιλάτγρα, 331.
 σιλήνη, 541.
 σινονδή, 375.
 σινορά, 375.
 σινοράθην, 539.
 σινόρες, 374.
 σινονδή, 97, 375 ; σινονδή, 517, 567.
 σινόργρα, 417.
 σινόνδη, 379.
 σινόνδης, 368.
 σινόνδη, 380.
 σινονδίω, 252.
 σινόνις, 396.
 σινατήρ, σινατεραν; (acc. pl.), 544.
 σινατός, 96, 161.
 σιναφάλη, 144.
 σινάχυς, 483.
 σινάρ, 410.
 σινέγκανός, 382.
 σινέτη, σινεργανή, 449.
 σινέτος, 70, 400.
 σινέγω, 235.
 σινέβω, 235.
 σινένος, 401.
 σινέχω, 54, 235 ; λεπτήγω, 204.

- πεῖλον, 44, 186, 244; πειλάσιο, πειλάσιον, 193, 244; πειλάτης, πειλάτης, πειλάτης, 51, 208, 244; πειλάτης, 186; πειλάτης, 186, 216, 219; πειλάτης, 217; πειλάτης, 221.
- πείρα, 416.
- πείρασμα, 544.
- πείρως, πείρως, 401.
- πείρως, 233.
- πειρυκός, 366.
- πειρύτας, 242, 365.
- πείρωνς, 382.
- πείρων, 235.
- πείρως, 403.
- πείρωντ, 414.
- πειρῶν, ίπτειρῶν, 223.
- πειραγόρες, 429.
- πειρυς, 66, 243.
- πειρυς, 43.
- πεῖρως, 43, 243; πειρυμα, 219.
- πειρυς, 66.
- πείρως, 401.
- πειρύς, 67, 381.
- πείρυς, 371.
- πεῖλος, 44, 160, 173, 374.
- πεινάσις, πειναγματα, 418.
- πείνως, 374.
- πειναγμα, 240; πειναγμα, 184.
- πειράνω, 412.
- πειρατηγάμο, 248.
- πειρατηγός, πειρατηγός, 64.
- πειρατός, πειρατός, 95.
- πειρατός, 381.
- πειρίβλωσις, 254.
- πειρίφω (πειράφω), 233; πειρίφωται, 230.
- πειράψις, 403.
- πειρήνη, 403.
- πειροφίλη, 249.
- πειροφόρ, 375.
- πειρόφω, 374.
- πειρόψια, 381, 415.
- πειρόψινθ, 381, 415.
- πειρόνυμη, 240.
- πειρωτός, 240.
- πείρης, 389.
- πείρης, 401.
- πειρίας, 379.
- πειρές, 371.
- πειρήνης, 381.
- πέ, το, τόντο, 504, 572; τουνη, 100.
- πειρότης, 408; πειρότης, 443.
- πειρυραφίνης, 199.
- πέιραξ, 51, 372.
- πέιρων, τυπον, 18.
- πειλάδη, πειλάδη, 103.
- πειλάζπτωρ, πειλάζπτρια, 409.
- πειράχγη, 419.
- πειράχης, 424.
- πέιρη, 568; ν. ξέν.
- πειράχη, πειράχθησαντι, 230.
- πειραπιερόρω, 199.
- πειρατώ, 397.
- πειρη, suff. nomin., 386.
- πειρεάδη, 392.
- πειρίζω, πειρίζως, 322.
- πέιρη, 49, 371, 484; ν. οέ.
- πειρεσθις, 51.
- πειραγός, 398.
- πειρατή, 376.
- πειράγων, 389.
- πειράζω, 344.
- πειράλω, 54.
- πειραστηγόμα, 56.
- πειρ, πειρα, πειρων, πειρο, πειρ, 508; φειρ, 67, 508.
- πειρίλας, 403, 468.
- πειρίτερος, 510.
- πειρημός, 379.
- πειρόρω, 444.
- πειρη, 508.
- πειρίτερος, 510.
- πειρίδης, 517.
- πειρεόν, 519.

- τηλέσ., 177, 228, 281.
 τηλος, 55, 127, 417.
 τηλοτι, 243.
 τηλω, 186, 243 ; ἡτηλω, ἡληλω,
 207, 209 ; ἡτηλην, 229.
 τηλοτι, 246.
 τηλω, τελεσματ, 193.
 τηλω, 377.
 Συλεράτης, 446, 447, 466 ; Συλερ-
 την, 446.
 τηλω, 416.
 τηλοποιηс, 439.
 τηληп., 409 ; τηλет, 457 ; τηлети,
 409.
 τηлетръ, 390.

 τηλо, τηлешен, 213.
 τηло, 376.
 τен, désin. verb., 324.
 τелес, τεлесна, 472.
 τелесиен, 429.
 τелесен, 47.
 τелесен, 439.
 τема, 367.
 Тенчали, 419.
 тенчан, 160, 239.
 тенен, тенбене (fut.), 212.
 тарбен, тарбен, 188.
 Тартарос, Тартара, 533.
 таррос, 401.
 таррос, 401.
 таррос, таргус, таргустас, 220.
 таррос, 95, 109, 160, 246, 339.
 таррос, 187.
 таррос, 97, 118.
 тарти, 517.
 тарти, 43, 376.
 таррос, m., 376.
 таррос, n., 401.
 таррос, 401.
 таррос, 253.
 τηλη, 393 ; θιλην, θιληн, 37,
 406.
 τη, 60, 127, 175, 639, 631, 632.
 -τη, désin. verb., 315, 331, 333.
 τέλη, 111.
 τέλη, 400.
 τεληс, 58, 368, 379 ; θεληс, 58.
 τεлеви, 239 ; v. тено.
 τено, 95, 185, 186 ; тено, тено,
 208, 211 ; Иено, 136, 160, 208,
 211, 339 ; тено, тенои, 154,
 222, 339 ; v. татоč.
 тено, v. тено.
 тено, 63.
 тено, 57, 71, 73, 400.
 теноири, 246 ; теноарто, 246.
 теноутно, 433.
 тено, 63, 542.
 техникал, 43, 246.
 техноген, техноген, 43, 456.
 телем, 202, 414.
 Телемана, 587.
 телено, 177, 228.
 телета, 445 ; Телета, 446.
 телето, 614.
 телено, телено, 44, 246, 437 ; иллете,
 65, 207 ; иллитең, 229 ; боло-
 телехен, 316.
 телес, 401.
 телес, парителлерен, 59 ; v.
 телеум.
 телес, v. телеум.
 тело, 419 ; adv., 517.
 тело, 51, 377.
 телоен, 65, 85, 401.
 тело(тармо), 239 ; илдунго, 324 ;
 тармак, тармак, тармак, 65, 205 ;
 тармак, 65.
 тело, 235 ; илдурен, 205.
 тело, 281.
 тено, 160.
 тено, 309.

- θε-, suff. particip., 339, 558.
 τίρας, 403, 464.
 τίρτηρος, 163.
 τίρρα, 415, 416, 543.
 τίρρων, 543.
 -τηρες, suff. nomin., 385, 366.
 τίτλω, 235 ; τιτλωμένω, 204 ; τετάρτη-
 πτώ, 205.
 τίτρομαι, 88.
 τερψίμβροτος, 429.
 τετσαράκοντα, 514.
 τέσσαρες, τέσσαρες, τέτταρες, τέτορες,
 πέτορες, πέντερες, 47, 61, 96, 108,
 143, 512 ; τέττραι, τεττάροις, 513.
 τετταρών, 205, 267.
 τίτανος, 154, 370.
 τετράγ-ες, 426.
 τετραδέσσοι, 515.
 τετράπληγες, 426.
 τετράποδον, 542.
 τετράποντες, 426, 513.
 τίτρατος, 516.
 τετράφαλος, 426.
 τετρακόντα, 514.
 τέττα, 67.
 τεῦχες, 400, 532.
 τεύχω, τέττυχα, 160 ; v. ταυγάνω
 τεχνάραι, τεχνάρινον, 188.
 τέγνη, 130, 133.
 τεχνάριον, 391.
 τεῖγανον, 380.
 τεῖθη, 370.
 τέλων, 235 ; τέλης, 219.
 τελευτής, 405.
 τῆλα, πτῆλαι, πτῆλαι, 61.
 τηλόσι, 519.
 τέμος, 642.
 -την (-τῆν), désin. verb., 332.
 τηνία, 519.
 τῆς, τίναι, 104, 642 ; ταῖ, 104.
 -τηρ, suff. nomin., 408-409.
 -τηρες, suff. nomin., 369, 392.
 τηρέσ, 179.
 -της, suff. nomin., 380, 417.
 -τη, désin. verb., 123-124.
 τίθημι, 96, 161, 211, 232 ; τίθηται,
 τίθησθαι, 315, 321 ; τίθηται, τίθηται,
 324 ; τίθηται, τίθηται, 171 ;
 τίθησθαι, 315 ; τίθηται, τίθησθαι, 304 ;
 προτίθηται, 138 ; τίθηται, 259 ;
 θέξω, 187, 211 ; θέξω, γε, 161,
 181, 187, 202, 211, 222, 226 ;
 θιεθειται, 101 ; θιεθειται, 64 ; θέξων,
 θέξωμεν, 57, 179, 202 ; θέρνεται,
 θεράμπινος, 203 ; θέρνεται, θέρνηται,
 258 ; προθέτοται, 259 ; θέται, 113 ;
 θάσθαι, 346 ; περίθεται, 319, 346.
 τίτλω, 181 ; τετλίθωται, 213 ; τετλίνω,
 205 ; τίττων, 218.
 τηράω, 105, 187, 199, 247, 248 ;
 τηριδ, τηριδμέν, 105 ; τηρίδω, 104 ;
 τηριοντα, ἐπιτηριοντας, 249 ; τη-
 ριώτη, 259 ; τηρίδω, 212 ; ἐπιτηρητα,
 207 ; ἐπιτηρήθην, 229 ; τετίρησε, 222,
 223 ; τετρημακις, 316 ; τετρημακι,
 323.
 τηρή, 248, 367, 379, 382.
 τηρήσε, τηρητησε, 418.
 τηρητός, τηράτος, 339, 382.
 Τηρητήτης, 405.
 τήμος, 367, 379.
 Τηρώντης, Τηρώντος, 387.
 τίνω, τίνουμαι, τίνουμαι, 62, 240, 311 ;
 τίνω, ποιει, 62 ; ἀποτίνουμαι,
 313 ; ίτινεται, 62, 240 ; τίνεται,
 260 ; τίνεται, 62 ; ἀποτίνηται, 329.
 τίς, τί, 62, 499, 538, 591, 608, 637 ;
 τίς, 62 ; τις, 137 ; εις, 64 ; τις,
 62 ; τινοις, 458 ; -εις, -της, 479,
 499.
 -της, suff. nomin., 63, 396.
 τίνεται, 396.
 τηταινώ, 154.
 τιτθη, 67, 370.

- τίτλος, 232.
 τιτρώσκει, 163, 241; Τίτλος, 163; τίτλον, 204.
 τιττυτίζει, 67.
 τιττόνεσσει, 241.
 τίτνη, 398.
 τίλλεται, 439.
 Θλεπερό, 447.
 θλέν, ίττεται, ίττλαν, 180, 202; ίττλανε, 202; ίττλανται, 155, 219; ίττλανται, 260; ίττλανται, 219.
 θλήμων, 414.
 θλητός, 65.
 θυγάδης, 519.
 θυγατρός, 65, 219.
 -τη, désin. verb., 325.
 την, adv., γιοβ, 317, 338, 619, 630.
 τοιος, 641.
 τοιχος, 374.
 τοκτης, 398.
 τόκος, 368, 371, 341.
 τολμησμόν, 251.
 τομέται, 171.
 τομή, 373.
 τόμος, τομές, 153, 171, 374, 375.
 -τον, désin. verb., 331, 333.
 τοντος, γιγ, 153, 160, 374.
 τοντότες, τοντότες, 443.
 τοντός, 163.
 τοντος, 163.
 τοπός, 163, 374.
 -τος, suff. nomin., 339, 383.
 -τος, finale d'adverbe, 319.
 τοπος, τοπος, 42, 641.
 τοπος, 642.
 τοποτετραν, 106.
 τοπος, 642, 643.
 τραντός, 163.
 τραντός, τραντός, τραντόδος, 426, 444.
 τραπεζίτες, 398.
 τραπέζης, 159, 381.
- τραπέζης, τραπέζης, τραπέζης, 163, 417.
 τρατί, τρατί, τρατί, 40, 42, 102, 103, 512; τράτι, 434; τρατί, 476; τρατί, 479.
 τρέπεται, 65, 157.
 τρίπον, τρίπον, 233; Τρίπον, 204; Τριπόδηπον, 15; Τριπόνη, Τριπόδην, Τριπόδην, 229; τιτρόνη, τιτρόνη, 220, 221; τιτρουρην, 219; τιτρούρηται, 220.
 τρέφεται, 401.
 τρέψη, τρέψη, 235; πρέψην, 320; θρέψη, 66; θρέψην, πρεψήται, 203; ιθρέψη, 209; ιθρέψην, ιθρέψην, 229; τιτρόψη, 153, 221; ιιθρέψηπον, 219, 220.
 τρέψη, τρέψη, 171, 233; ιιθρέψην, 169, 204; θιθρέψη, 218.
 τρίπον, 157; ιιτρέψην, 283.
 τρέπεται, 163.
 τρεποτός, 32.
 τρεπτός, 163.
 τρεπόνται, 443, 514.
 τρεποτόπον, 515.
 τρέποται, 540.
 τρέπηται, 163; ιιτρέψη, 15, 66; ιιθρέψη, 207; ιιθρέψη, τρεπόνται, 230; ιιτρέψη, τιτρουρην, τιτρούρηται, 220.
 τρεπούσιν, 431.
 τρέπουται, 326.
 τρίπη, 151.
 τρύπη, suff. nomin., 419.
 τρυποτίθεται, 454, 514.
 τρύπαται, 16.
 τρύπος, 316.
 τρυπή, 249.
 τρυπητης, 374.
 τρύπη, suff. nomin., 383.
 τρυπήτης, 249.
 τρύπητης, τρύπητης, 374, 375.
 τρύπητης, 399.

- τροφή, 375.
 τρόφις, 393.
 τροφής, 375.
 τρόγος, 153, 374.
 τρούψις, 153, 171, 175.
 τρωτίδης, 426.
 τρόφος, 401.
 τρύγος, 163, 177.
 τρόμος, 163.
 Τρυπάς, 419.
 Τρύπας, 386.
 τρωτός, 163.
 τό, v. σύ.
 τρυχάνω, 237, 398, 614; τεύχεμαι,
 211; ἄτριχος, 204; τυγχόν, 620;
 τετρεύχεται, 225; v. τεύχος.
 τύφα, 417.
 τύπος, 376.
 τύπτω, 186, 313; ἴτυπτη, 327; τη-
 τύπτουσα, τετύπτουσα, 223.
 τύραννος, 18.
 -τός, suff. nomin., 396, 415.
 τυτθός, 67.
 τυφλός, 381.
 τύφλωσις, 253.
 τυφλότητα, 253.
 τυφλότητής, 253.
 τυγχάνω, 391.
 τύχη, 376; τευχή, 100.
 -τω, -τεω -τεττων, désin. verb.,
 334.
 -τηρ, suff. nomin., 408-409.
 τώκη, 642.

 θανάτη, 339.
 Τέθραγόρες, 445.
 θάρης, 130.
 θητής, θητή, 99.
 θητεία, 253.
 θητρός, 71, 381.
 θεος, 402.
 θέρα, 377.

 -θριαστή suff. nomin., 391.
 θηρακή, 377.
 θηραστής, 399.
 θησαυρός, 156, 377, 410, 411, 474, 540.
 θητή, 307; θετης, 619.
 -θιά, finale de participe fémin., 338.
 θητής, θητή, 487; θετή δι, 138.
 -θήλεος, suff. nomin., 391.
 θλετόρες, 427.
 θριής, 307 et suiv.
 θρίτερος, 383, 309.
 θρήν, 381, 414, 415.
 θρυντ, 381, 415.
 θρυσ, θυρος, 309.
 θύντη, 394.
 θεβανός, 427.
 θεπανώτης, 357.
 θεόργον, 398; θεάγον, 620.
 θηλατη, 383.
 θηλεκτρολόνη, 199.
 θηλή, 353, 354.
 θηλερής, 424.
 θηλερδάλλοι, 310.
 θηλεργή, 310.
 θηλεγνήσιμη, 338.
 θηλης, δι, 380.
 θηλόνω, θηλοιοντας, 350.
 θηλό, 312, 353, 365.
 θηλόρα, 136, 410.
 θηλόγετης, θηλογετήν, 392.
 θηλοργός, 424.
 θηλορείγη, 200.
 θηλωροφας, 430.
 θηρος, suff. nomin., 381.
 θη, 49, 171, 336, 339; v. θη.
 θετηρος, θετητης, 383, 323.
 θερδίον, 391.
 θητην, suff. nomin., 391.
 θητερός, 427.
 Τέθητελη, 422.
 Τέθη, 398, 422.

- φάγος, 376.
 φαντός, φαννός, 383.
 φαντόν, ἴφαντόν, 229.
 φανδύμεν, 381.
 φανδύσε, 381.
 φανεύλης, 32.
 φανεύμενής, 429.
 φαίνω, φαίνομαι, 185 ; ἴφανόμεν,
 176 ; ἴφανη, 176, 186, 208, 228 ;
 Ιφαντιν, 98 ; φαντό, 258 ; Ιφαντα,
 208 ; φανέσαι, 242.
 φάνος, 401, 464.
 φαρμακώς, 398.
 φάρος, 402.
 φάσαι, 63.
 φάσσω, 241.
 φάτος, 63, 396, 476, 541.
 φάτην, 380 ; πάθη, 58.
 φαύλος, 159.
 φέδομαι, 190, 235.
 φέγγος, 400.
 φεύγομαι, 235 ; παρεῖσθαι, 182, 205.
 φεύδει, 412.
 φεύδη, 397.
 φεύδωλη, 382.
 φεύδωλός, 382.
 Φεύδων, 412.
 φεύγων, 36.
 φεύλεύς, 398.
 φέρω, 235 ; πίεσθαι, 218.
 φερόμενος, 433.
 φερόπονος, 429.
 φερίσθαι, 134, 423.
 φερόσσεταις, 47, 135.
 φερτό, 380.
 φερτρον, 383.
 φέρω, 56, 165, 190, 310 ; φέρω, 100,
 235 ; φέρται, 170 ; φέρω (subj.),
 194, 258 ; φέρομαι, 195 ; φερόμεν,
 φερόσθων, 51 ; φέρων, 536 ; φε-
 ρων, 178, 182 ; φερτα, 205, 206,
 315 ; φεντα, 206 ; φεντεγά, 177-
 περημα, 178, 221.
 φείρω, 235, 550 ; φειργών, 102 ;
 φειρεύδεται, 213 ; φειρεύεται, 260 ;
 θεραγών, θεραγών, 176 ; φείριτσον,
 φέρτσον, 242 ; φευγίμεν, φευγίμε-
 ναι, 342 ; φευτίν, 304 ; φέρευτα,
 160, 218 ; περέβοται, 260 ; πε-
 ρηττώνα, 338.
 φεγγός, φάγος, 170, 415, 539.
 φέμη, 379.
 φημί, 178, 180, 277, 312, 662 ; φές,
 φήσθε, 321-322 ; φησι, 312, 324 ;
 φεστί, 307, 598 ; Ιφετ, 174 ; Ιφησθε,
 515 ; φέτο, 312 ; φέσω, ιφέσω,
 331.
 φημίας, 394.
 φέρε, v. θέρε.
 φέθων, 613, 614 ; Ιφέθη, φέθετος,
 302.
 φεύρτος, 160.
 φεύσιον, φεύρων, 160, 186, 244 ;
 φεύρρω, φεύρω, 44 ; θευρίδεται,
 θευρίθεται, 212 ; Ιφεύρρω, Ιφεύρρω,
 51, 208 ; Ιφεύρρων, 208 ; Ιφεύρρω,
 216, 222 ; Ιφεύρρων, Ιφεύρρων,
 222.
 φεύνεσθαι, 417.
 φεύνειον, 48, 177, 228, 236, 239.
 φεύνω, 48, 66, 236, 239 ; Ιφεύτο, φεύ-
 μετος, 203 ; φεύτεται, 193.
 φεύγγει, 367, 375.
 φεύγγος, 367, 374.
 φευοίω, 557.
 φεύρεις, 374.
 φεύρει, 44, 160, 375.
 φεύρες, 374, 375.
 -τη, 508, 518 et s.
 φεύτεταιρες, 426.
 φεύλων, φέύλω, 106, 199, 230, 247 ;
 φεύληρα, 188, 189 ; φεύληται, 106 ;
 φεύλεται, 242 ; φεύλέτω, 212 ;

- ἱερόνεα, 207 ; περίληπτον, 222 ; φύζει, 372.
 ἱεράθετον, 229.
 φιλογύνοντα, 421.
 Φιλοελήκ, acc. Φιλοελήγυ, 467.
 φίλωματιδές, 53.
 φίλος-ενος, 429.
 φίλογίθω, 177.
 φίληγμα, 416.
 φίληγμαντις, 397.
 φίληρον, 235, 278 ; ἀφίληρην, 286.
 φίληρος, 373, 379.
 φίλος, 372, 373, 462.
 φοβερός, 381.
 φοβία, 190, 249.
 φόβος, 190, 374 ; φόβωντος, 525.
 φοῖτος, 380.
 φονείς, 398, 399.
 φορά, 375.
 φορέα, 375.
 φοριός, 198, 199.
 φορέα, 190, 249.
 φόρης, 190, 174, 175.
 φορές, 375.
 φόρτος, 380.
 φράξις, 186 ; ἐπέφραξιν, 205.
 φράτηρ, 94, 430, 469, 537.
 φρίαρ, 410, 474.
 φρέν, φρίας, 531 ; φρεσί, φρεσί, 472.
 φρέστηρ, 99.
 φρέση, 243.
 φρέσων, 243 ; παρφρέσωντας, 338.
 φρέσνηρος, 535.
 φροντιστέριον, 408.
 φροντιστής, 408.
 φρούριος, 431.
 φύτεδε, 372.
 φυγαδεύοντα, φυγαδεῖον, 251 ; φυγαδεύοντα-
 τι, 50, 259.
 φυγάδιον, 237.
 φύγει, 519.
 φύγη, 372, 376.
 φυγοπτολευμός, 429.
- φύλαξ, 377.
 φύλαξις, 377, 462.
 φύλαξις, 396.
 φύλασσω, παφύλαγχε, 221.
 φύλη, 379, 544.
 φύλλον, 44.
 φύλον, 379, 544.
 φύμα, 162.
 φύματος, 381.
 φύρω, θευρεῖ, ίφεψε, 208.
 φυτικός, 430.
 φυτικός, 384.
 φυτολογία, 421.
 φύσις, 396 ; φύσιος, 477.
 φύσιον, 412.
 φυτέοντα, φυτεύοντα, 195.
 φυτόν, 383.
 φύω, φυῖον, 245 ; πέρικα, 221.
 φύρ, 372.
 φυστρός, Πλαστρός, 58.
 φυτευτός, 464.
 φυτοῦλον, 464.
- γαίης, 187.
 γαίρω, 185, 244 ; Ἰχνε, γαίρετο,
 246 ; χρητεί, 102 ; ἁγάρην, 186,
 227, 228.
- γαλακτίνω, 253.
 γαλαπός, 557.
 γαλάπτω, 43, 188, 247.
 γαλακτών, 413.
 γαλλικός, 391.
 γαλλικός, 398.
 γαλλήσον, 391.
 γαλλογίτων, 424.
 γάλαφ, 462.
 γαληζία, 535.
 γαραιί, 55, 137, 411, 472, 568.
 γανδάνω, γαίσεραι, ίγαδον, 204 ;
 κάγανδα, 237.
 γάρει, 187, 402.

- χαρά, 376.
 χαρίεις, χαρίσσει, 444; χαρισταν, 418.
 χαριστημός, 379.
 χαριζομαι, χαριζμαι, 252; χαριζ-
σαι, 323.
 χάρης, Καρτης, 56; χαρίτηρ, 458;
 χαρίτανς, 454; χάρην (prérés.),
522, 524.
 χάρην, 416.
 χάρηη, 379.
 χάρηων, 414.
 χαρτές, 246.
 χάσιο, 187.
 χαῦνος, 159.
 χάζη, χαζείθαι, 213; κάζεια, 218.
 χαζή, 72.
 χαζίος, 402.
 χαζία, 414.
 χαυμένω, χαυμάνοντος, 619.
 χαυμαρόδ, 85, 472.
 χαυμών, 56, 72, 414, 472; χαυμώνας,
509.
 χαύρ, 170, 471, 541; χαρσί, χαύρων,
458.
 χαυρίζωτάς, 383.
 χαύρων, 406.
 χάλκη, 393.
 χάρηη, 43, 373, 427.
 χαρόνικτρων, 427.
 χαύρων, 417.
 χάιο, 72, 233; ἡγυια, ἡγυιο, 203;
 κάγυραι, κάγυται, 219, 313; καγύ-
τεται, 221.
 χάιν, 50.
 χαράνων, 253.
 χαραλός, 394, 472.
 χάις, 55, 96; λχάις, 41.
 χαῖξης, 96, 396.
 χαῖνη, 55, 138, 371, 411, 472, 539.
 χάλιοι, χάλλιοι, χαῖλιοι, 52.
 χαλατέρ, 32.
- χάμαρος, 472.
 χανίζει, 307.
 χατιάν, 18.
 χαίν, 72, 472.
 χαλέω, καχλέων, 338.
 χαΐη, 375.
 χαλάω, χαλάντι, 188, 326.
 χαλή, 72.
 χαλάω, 248; καχαλάσσει, 225.
 χαλατάς, 248.
 χαρτος, 380.
 χαΐς, 486.
 χράμαι, 350, 365.
 χρηιά, 397.
 χρεῖ, 630.
 χρή, 595.
 χρηίσκομαι, 242.
 χρῆμα, 416, 538, 600; χρημάτως,
458.
 χρήσιμος, 381, 557.
 χρῆσις, 416.
 χρόνος, 391; χρεοῦς, 443.
 χρυσός, χρυσαν, 100.
 χρυσός, 18; χριστ, 138.
 χρώς, 464.
 χύτειον, 58.
 χωλός, 381.
 χύρα, 445 et s.; χυρα, 101;
 χυρίων, 449.
 χυρίζω, καχυρίζεται, 231.
 φαλτέρων, 408.
 φαλτης, 408.
 φαλτρία, 409.
 Φαλτρά, 398; v. Σαλπρά.
 φάω, 55.
 φέτη, 235.
 φιλέτη, 405.
 φιλέρων, Φιλέρων, 316.
 φιλέως, 401, 405.
 φευσίστη, 372.
 φέρας, 403.

- φερτοῦ, 383.
 φέρει, 417.
 φερίτω, φερίσω, φεροῦ, 314 ; Φερί-
 το, 148-152, 209.
 φελόει, 418.
 φεγή, φεγγή, 67.
 φερόπερπος, 399.
 φέρει, 401.
 φερτῶ, φερτός, φερτοῦ, 314.

 ἥ, 547.
 -ῆ, suff. nomin., 367, 397.
 -ει, défin. verb., 316, 319.
 ἑτοῖς, 249.
 ἑτοπατ, 249.
 ἑτοπον, 430.
- τάκη, 393 ; τάκη, 48 ;
 ἄλλη, 85.
 -τός, suff. nomin., 382.
 τύροβρίς, 417.
 τύρη, 377.
 -εις, -ειος, -ει, finale de participe,
 336-337.
 τόπ, 136.
 τός, 233, 321, 611, 642, 651, 658 ;
 τος, 521.
 -τός, -τος, finale de participe, 338.
 -τος, finale d'adverbe, 521.
 τόποι, 611, 621, 623, 638.
 τριπλος, 258.
 τῷ, 60, 456.

II. — LATIN

- a suff. nomin., 141, 167, 176, 377.
 a, ab, 143, 147, 523, 525, 526, 564,
 565, 567.
 abdō, abdidī, 277, 278.
 abducō, abducit, 116 ; abducō, abducē,
 142.
 abeo, abi, 140.
 abhinc, 554.
 abies, abietis, 121, 463, 539.
 abluō, 113.
 abnuō, 278, 282.
 absecō, absecidi, 268.
 abstimax, 420.
 absimē, 564, 565.
 abstollō, abstuldi, 295.
 absent, abiens, 356, 490 ; absentē,
 abireti, 491 ; absentē nōbi, 618.
 abundans, 366.
 abūtor, abūsu, 361.
 ac, atque, 81, 142, 632, 661.
 accedit, 266.
- ascendō, 286.
 acceptor, acceptrix, 409.
 accipio, 549.
 accipiter, 409.
 accusabō, accusabūl, 264.
 acer, aeris, 146, 394, 477, 513, 536.
 acinus, acina, 533.
 acor, 404.
 actio, 413.
 actus, 397 ; v. agō.
 acutō, 282.
 acut, 67, 282, 360, 380, 391.
 acutus, 360.
 ad, 147, 525, 526, 553, 558 ; v. ar-
 adagium, 78, 424.
 adamassim, 517.
 adducō, adduxerit, 294.
 adhibeo, 113.
 adigō, adictus, 114.
 adipiscor, 280.
 adiutor, 171.

- adiuuū, adiuūtūs, 116.
 admodum, 517.
 admordē, admordī, 268.
 adulō, 186.
 ador, 410.
 adōrdīō, 413.
 adsum, arfuit, 70.
 aduertīō, aduersat, 295; aduertis, 294.
 aduersum, aduorūm, 111, 522; armorūm, 70.
 aduersus, 522.
 aduersperdicit, 307.
 aduigilō, 302.
 -ar, -ai, désin. de génit. sing., 446.
 aedī, 96, 531; ardi, 480; audi, 454; aedem, 118.
 aedificiū, 389; aedificiis, 441.
 aedilit̄, 393, 478.
 aeger, 159.
 aegrōtūs, 254.
Aemilius, *Aimilius*, 118.
 aēnus, 383; alēnus, 74, 78.
 aequū, 407, 566.
 aequū, 288.
 aequor, 410, 471.
 aequor, aequor, 118; aequū, 407, 566.
 aerens, 391.
 aerāgō, 413.
 aerr̄, arris, 77; aere, 118.
 aet̄is, aenit̄is, 115; aetate, 118.
 aeuom, aeuos, 540.
 affam̄, 517.
 afferō, attoll̄, 178, 264.
 afficiō, 81; affectus, 114.
 agendum, 659.
 agellat̄, 84.
 ager, 40, 145, 513.
 aggrēt̄, 81.
 aggredier, 113.
 agilit̄, 394.
 agitō, 288.
 agmen, 83, 414.
 agndius, 162.
 agō, 70, 94, 108, 113, 158, 278; agunt, 143, 325; again, ēgerō, 263; ēgl̄, 114, 267; ēgerinus, 294; agim, 296; actus, 82, 267, 360.
 -agō, suff. nomin., 413.
 agrētis, agrētum, 462.
 agricola, 377, 425, 428, 431; agricultūl̄, 450.
 ahēnobarbūs, 425; v. alēnus.
 aiō, aiiō, 78; aiunt, 307.
 ala, 87.
 alacer, alacris, 146.
 albeō, 172, 188, 286; albītō, 286.
 albegalēt̄, 425.
 albor, 404.
 albi, 417.
 algid̄, 172, 286, 287.
 algidus, 287.
 algor, 287, 404.
 algut̄, 394.
 alimbi, 70.
 alimur, 120.
 alimentum, 414.
 aliquis, alijus, aliquone, 300; aliquot̄, aliquot̄, 301.
 -alis, suff. nomin., 391.
 alīns, alīnd, 44, 90, 132, 147, 188, 436.
 alīnta, 142.
 aliens, 83, 87.
 alib, 158, 273; alit, 271.
 alit̄er(e), 143.
 allor, 384, 437, 516.
 alitrūtūm, 78.
 almeol̄is, 120, 121.
 albus, 391; albina, 79.
 albusm̄, 356.
 almahil̄is, 393.

- amabilitas*, 392.
amator, 409.
ambigēs, 158.
ambiguus, 121.
ambō, 442, 512; *ambīs*, 442.
amicō, 115, 283; *amīxī*, 371; *ami-*
cūl, 271, 273.
amicitia, 392.
amoris, 394.
amō, 148, 265; *amō(ī)*, 147, *amō-*
wī, 272; *amōbām*, 192; *amōbō*,
 291; *amōw*, 295-296; *amōrew*,
 297; *amōssem*, 297; *amōsō*,
amōsīw, 296; *amōus*, *amōutum*,
 491.
amor, 404; *amōr*, 468.
ampulla, 52, 382.
an, 608.
anās, *anātis*, 132, 145.
ancipī, 138.
ancora, 127.
ancīt, 159.
anēd, *anēscō*, 287.
angō, 73, 279.
angor, 404.
anguis, 393.
angustus, 404.
anima, 379.
animō(ī), 143, 395, 478.
animōlis, 395.
animula, 382.
animus, 379.
Anīd, *Anīsus*, 459.
anūdīs, 395.
anūdōm, 387.
anūm, 82, 380.
anūr, 74, 88.
anīs, 143, 534.
antiquum, 670.
anterior, 407.
antīas, 388.
anūtūs, 408, 417.
Antonius, 389.
anūx, 393; *anū*, 485.
aperīō, 283, 310.
apicula, 369.
apīō, 280; *co-apī*, 267.
apīs, 393; *apīm*, 461.
Apolō, *Apolōnes*, 145.
appareō, 81.
appetītūs, 113.
aphīs, 421, 557.
apud, 147; *apur*, 70.
aqūs, 540; *aqūas dūctas*, 422.
aqūlla, 113.
ar-, préfixe, 70.
-ar, désin. verb., 352.
arātrum, 385, 541.
arbīler, 70.
arbitrōr, *arbitrōr*, 139, *arbitrōminō*,
 355.
arbor, 72, 404, 468, 539, 542; *ar-*
bō, 75, 468.
arcōnō, 520.
arcōns, 192; *arcōñ*, 393.
ardēō, 286; *arē*, 370; *assēt*, 88.
ardor, 404.
arēfaciō, *facēt arē*, 292.
arēna, *barēna*, 74.
ardē, *drē*, 273.
arfūsse, 70.
argēneus, 391.
ariēs, *ariētis*, 149, 431.
-drīx, suff. nomin., 395.
-drīm, suff. nomin., 392, 395.
arma, 126.
armiger, 145, 373, 377.
ardō, 289; *ardē*, 139.
ars, 149, 396.
articulatim, 520.
artūs, 395; *artūs*, 544.
-drūm, désin. génit. pl., 419.
arūm, 144; *arūs*, 388.
armōrum, 70.

- ascendō*, 114.
assim., 18, 76.
assupmor, 303.
assidēō, 113.
assiduor, 388.
assolidim, 520.
-aster, suff. nomin., 386.
astō, *astante*, 618.
alque, v. ac.
afrīx, 366, 456, 518.
alta, 81.
attinēō, *attenuel*, 122.
attīngō, 114; *attīgō*, 293.
attollō, *attollī*, 178, 264; *attollāmus*,
 295.
attondēō, *attondī*, 268.
au-, prefix, 523.
auer̄ps, 372, 373.
auclō, *auclēō*, 141.
auclor, *auclōr*, 470.
audītīa, 390, 444.
audīctēō, 521.
audīdx, 420, 535, 538.
audēō, 286; *audēm*, *audēm*, 92, 296;
audēre *amē*, 351, 360.
audibīlīs, 395.
audīō, 283, 538; *audīt*, 274; *audīd-*
īm, 293; *audībō*, 293; *audīm*,
 293; *audīnerīm*, 298; *audēire*,
 117.
auer̄m, *auer̄m*, 112.
auj̄tō, *auj̄ferrē*, 523.
auḡnt, *auj̄tī*, 370, 385; *auḡnīt*, 139.
auj̄tūtīm, 114.
auḡnōra, 83.
auḡnōtīm, 414.
auḡnt, 111, 402, 403.
auḡnōtīs, 402, 403.
auj̄tilla, 369.
auj̄t, 393; *auj̄tī*, 454.
auj̄tēt, 431.
auj̄tēt, *auj̄tē*, 120.
auricella, 369.
auricula, 369.
aurījex, *aurufex*, 425, 428.
aurītī, 118, 475, 478; *aurīt*, 454.
aurōrā, 118, 467.
aurum, 119.
auriculō, 115, 118, 478.
auspex, 372, 373.
auspicārī, *auspicātō*, 619.
auspiciūm, 389; *auspiciē*, 441.
austrām, 74.
aut, 633.
autem, 632.
auxiliūm, *auxili* (gēnit.), 437.
-ax, suff. nomin., 420.
axamenta, 78.
axilla, 87.
axis, 85.

babulus, 370.
babufras, 370.
Bacchāndī, 139.
baculūm, 65.
badissō, 34.
balbus, 159.
bulneum, 16.
-barī, suff. verb., 90.
barba, 73.
barbatus, 248, 360, 383.
bardus, 159.
bellīcēt, 384.
Bellona, *Dnelonai*, 90.
bellulus, 382.
bellum, *bellī* (loc.), 368; *dullum*,
 91, 166.
benē, 140, 520; *menē*, 79.
benedicō, 557.
bebēt, 420.
bebēr, 356.
bebētīs, 394.
bebē, subst., 412.
bibō, verbe, 73, 179, 279; *bibi*, 264.

- bibī*; *peribī*, 369; *bibītūr*, 314.
bibētūs, 387.
bibūtūs, 382.
bicornīt, 431.
bicorpo, 405, 466.
bifārītūm, 518.
bīgār, 119.
bīngīt, 431.
 -*bīlīs*, suff. nomin., 394.
bīmīs, 119.
bīnī, 87, 516.
bīpīt, 463, 511.
bīs, 90, 91, 511.
bīssīs, 139.
bīndīloquīt, 438.
bīndīor, 84, 284.
 -*bīlūm*, suff. nomin., 72, 385, 394.
 -*bīo*, suff. verb., 90.
bōnītīs, 417.
bōnīs, *dīnētō*, 90, 111, 145, 435;
 duondō, 148, 441.
bōs, 71, 371, 486, 537, 539.
bōnītūs, 384.
bōnītūs, 111, 391.
 -*bīwīs*, suff. nomin., 72, 385.
Brondītūm, *Brondītīl*, 439.
bōtūs, 162.
bōtō, 154.
buccītūr, *bōcīndīt*, 307.
buccī, 412.
Burrīs, 63.
būtūtūm, 127.
būtūs, 63.

cādātēr, 356.
cādātūs, 384.
cādō, 113, 278; *occidō*, 264, 267.
cāecīs, 159.
cāedīt, *cāedīs*, 480; *cāedūm*, *cāedium*, 481.

cardō, 118, 303; *cādītō*, 141; *cādi-*
 di, -*cādī*, 267.
cāedūt, 388.
cāelēt, 417.
cāelētītīs, gén. pl., *cāelētūm*, 462.
cāelicōlā, gén. pl., *cāelicōlūm*, 450.
cāellītūs, 519.
cāellūm, *cāelēt*, 540; pl. *cāelētī*, 540.
cāementūt, 83.
Cāesar, gén. *Cāesārūs*, 452.
cālamītīs, 122.
cāldīcērētūs, 431.
cālfāciō, 292.
cālētō, 287; *cālētūr*, 314.
cālēscō, 280.
cālidūs, *cāldōs*, 84, 113, 287, 384.
cālīgō, 413.
cāllīs, 84.
cālō, 289.
cālōr, m. et n., 287, 404.
cālūtō, 286.
cāluos, 159, 388.
cāmpētēr, *cāmpētīs*, 146, 386.
cāmītīs, 93.
cāndēt, 283.
cāndīdūs, 279, 384.
cāndō, -*cāndī*, 279.
cāndūt, 279, 404.
cānēt, 481.
cānītūs, 110, 384.
cānīs, 76, 109, 478, 481.
cānītītīs, 392, 481.
cānōt, 278; *occītī*, 160, 183, 267;
 cānūt, -*cānūtī*, 273.
cānōt, 404.
cānītūm, 384.
cānītō, 288.
cāntūtūt, 284.
cānūt, 86.
cāpītō, 420.
cāpētīt, 281.
cāpīllūs, pl. *cāpīlla*, 532.

- capio, cepi, 90, 113, 132, 185, 186,
 188, 267, 275, 282, 283, 287;
 capiebam, 293; capio, 296.
 capitellis, 395.
 capitō, 412.
 capitō, 413.
 capillum, 382.
 capul, 463.
 carbō, 411.
 careb, 186, 285, 564-565.
 carex, 420.
 carinō, 289.
 carmen, 85, 414.
 carnīcorus, 377.
 carnuſex, 428.
 carō, carnis, 411, 459, 472-473.
 carni, 461; carni, 532.
 carpō, 114, 273.
Carthágō, Caribgiūl, 453, 568.
 casca, 86.
 cassis, 419.
 castigō, 289, 303.
Castor, Castoris, 530.
 caſtra, caſtreis, 146, 441.
 caſtus, 114.
 cāſtū, 75, 92.
 Catō, 412.
 catuſ, 161, 412.
 cauſeđum, 451.
 cauda, 119.
 canea, 391.
 canēb, cābūl, 275; canūlum, 115; can-
 tus, 115.
 canērna, 112.
 canō, 112.
 causa, 75, 119; causā, 92; causi
 (prépos.), 522, 524.
 causidicus, 373, 423.
 cauſus, 115, 361.
 cauſus, 112.
 -c(e), ſuffixe, 497.
 cēdo, cēſt, 370.
 celeber, celebris, 122, 146.
 celerō, 289.
 -cello, -celt, -celsi, 281; v. celus.
 -cellus, ſuff. nouni., 382.
 celō, 287, 518, 552.
 celus, 77, 111, 281.
 cēma, cēma, 87.
 cēndicūs, 587.
 cēnaturiō, 284.
 cēnditūs, 382.
 cēnatiō, 88; cēnati, 273.
 cēnōr, cēnor, 89.
 cēnūra, 387.
 cēnūm, 37, 69, 70, 77, 95, 109,
 515.
 cēnūmpondiūm, 431.
 cerebrum, 87, 474.
Cerīs, 466; Cerrīs, 530.
 cerīo, cerūl, crētūm, 189, 272, 279;
 v. cerīus.
 cerīūm, 414.
 cerīt, 111, 187, 280; cerīt, cerīō,
 140, 439, 520.
 cerīcul, 77.
 cerīix, cerīict, 531.
 cerū, 142.
 cēpler, 32.
 cēmet, 420.
 cēnīnum, 370.
 cēngō, 279.
 cēngūm, 279, 382.
 cēnūs, 404.
 cērūm, 522, 524, 554.
 cēt, 520, 521.
 cērror, 520.
 cētīm, 113, 386.
 cētō, 140, 520.
 cētū, cētō, 520.
 cētūcūr, 384.
 cētūlūs, 395.
 cētūtēs, 19; cētūtīm, cētūtūm,
 418, 462.

- clādis, clādis, 480 ; clādum, clādīm, 481.
 clam, 518, 521.
 clāmor, 404.
 clāngulum, 521.
 clārēr, 404.
 clārus, 381.
 clāssis, 384.
 clāstra, clāstratūr, 32.
 clāndor, clāter, 78.
 clānde, 286.
Claudius, Chelius, 119, 389, 387.
 clāndō, 116, 119.
 clāndus, 159.
 clānicula, 479.
 chāuis, clāniū, 141, 479.
 clement, clementū (abl.), 491.
 clepō, 278.
 cliens, cliente (abl.), 491.
 clēnō, 289.
 clīnes, clīnus, 187, 289, 388, 533 ;
 clīna, 533.
 clīnō, 113, 285.
 -clūm, suff. nomin., 84, 132, 385.
 clūnis, 394.
 clūb, 63, 84, 278, 282.
 clūrīm, 384.
 corpī, v. apid.
 cognātus, 162, 359.
 cognōmen, 92.
 cognōsēd, 90, 275 ; cognōsī, 275 ; co-
 gnōscēd, 292 ; cognītus, 162 ; v.
 (g)nōscō.
 cogō, 120.
 collū, collūm, 543.
 colō, 59, 111, 278 ; colū, 273.
 colōnia, 390.
 color, 404.
 colubrā, 127, 131.
 comedō, comedūm, 91, 113.
 comis, comis, 86.
 commīssor, 34.
 comitūm, 389.
 commēmō, 303.
 commēntūm, 383.
 commērcor, 303.
 commēmīcor, 185, 186, 190, 280 ; v.
 remīmīcor.
 commīmūs, 518.
 commōmē, 303.
 commōmēc, commīne, 117.
 commō, commī, 271.
 comparē, 287.
 compendīum, compendī (gén.), 437.
 compēs, compēdīum (gén. pl.), 462.
 compīngō, compīgū, 269.
 complector, complēctus, 361.
 compīngū, compīgūk, 271.
 concastigō, 303.
 concors, 338.
 concupīsō, 280.
 conditū, 283.
 condicō, 412.
 conditorūm, 390.
 condū, condīdī, condīlū, condītū,
 263, 277, 278, 360.
 condoleō, 302.
 condōmō, 352.
 confestim, 520.
 confusus, confusor, 407.
 conīm., 372.
 consūbīm, 389 ; consūbī (dat. pl.),
 441.
 conquērē, conquērō, 111.
 consecrō, consecrō, 122.
 consentīd, consentīd, 141.
 consequor, 303.
 consilīum, 389.
 consipītum, 118.
 conspīcō, 113, 283.
 conspīcōr, 287.
 constabūlīd, 284.
 considerō, 267.
 considerō, considerīnt, 290.

- consuetudo*, 292.
consulētūdō, 413.
consul, *consil*, 89.
consuldris, 77.
consulō, 552.
consūgīō, 412.
contemp̄im̄, 520.
conferr̄, *confīnūl*, *conferūr*, 273.
confīm̄o, 286.
confīr̄d, 324, 554.
confūberniūm̄, 113, 431.
confund̄o, *confundi*, 368.
conuen̄ia, 113; *conuen̄iō*, 291.
conven̄tiō, *conventionid*, 461.
cōp̄ia, 119; *cōpn̄ar*, 552.
cōp̄ula, 382.
coquīta, 13.
coquīne, 289.
coqui, *cōxi*, *cocīnū*, 13, 43, 74, 91,
 111, 132, 278; *cōp̄utīm̄*, 293;
cōvīnū est, 298.
cōpus, 376.
cōr, *cōdī*, 93, 130, 341.
cōram, 518, 321, 322, 524.
cōrib̄, 393.
Cornelius, *Cornell* (voc.), 436.
cōrn̄iger, 113, 423.
cōrn̄ix, 420.
cōrn̄u, 63, 113, 143, 393; *cōrn̄ua*,
 120, 485, 544; *cōrn̄um̄*, 394.
cōrn̄ant̄s, 110, 360, 383.
cōrolla, 85.
cōrp̄us, *cōporī*, 403, 463.
cōrrip̄id̄, 81.
cōr̄umpt̄or, 361.
cōr̄ues, *cōrbus*, 79.
cōr̄, 161.
cōt̄id̄ie, 70.
cōxim̄, 520.
cōssinēm̄is, 431.
cōssus, 154.
cōsticula, 479.
cōstīo, 284.
cōstīs, acc. *cōstīm̄*, 479.
cōt̄o, *cōt̄dō*, 141, 278, 633, 662;
cōt̄dnam̄, *cōt̄dn̄*, 346.
cōt̄dul̄s, 382.
cōt̄m̄p̄, 404.
cōf̄p̄u, *cōf̄pu*, 289.
cōf̄cō, *cōf̄dō*, 280.
cōf̄rum̄, 72, 383.
cōf̄men, 414.
cōf̄m̄is, 394.
cōf̄sta, 394.
cōf̄m̄, suff. nomin., 383.
cōf̄ar, 63.
cōf̄itus, 380.
cōf̄b̄, *cōf̄bu*, 183, 264, 287.
cōf̄ndm̄, 370.
cōf̄do, 281.
cōf̄itūl̄, 372.
cōf̄les, 420.
cōf̄lens, 379.
cōf̄lora, 387.
cōf̄lus, suff. nomin., 382.
cōf̄m̄, prēpos., 324, 568.
cōf̄m̄, *cōf̄jōnct.*, v. *quoniam*.
cōf̄m̄b̄, 264, 287.
cōf̄m̄er, 380.
cōf̄ella, 92.
cōf̄id̄, 413.
cōf̄ir, 186, 280, 361; *cōf̄is*, 283;
cōf̄ini, 283.
cōf̄is, 154, 419.
cōf̄ressus, 18.
cōf̄rōst̄is, 418.
cōf̄rō, 288; *cōf̄rāt̄r̄*, *cōf̄rāt̄r̄e*, 117.
cōf̄rō, *cōf̄rōt̄*, *-f̄r̄i*, 267, 272.
cōf̄r̄us, 393; *cōf̄ru* (dat. sg.), 483;
cōf̄r̄um̄ (gén. pl.), 119.
cōf̄sūm̄, 320.
cōf̄s, suff. nomin., 383.
cōf̄s, 419.
cōf̄sidiō, 284.

- cantis*, 145, 396, 479, 541.
Cycladas, 131.
cynicus, *cynic*, 141.

-d, désin. verb., 324, 347, 349.
dannum, 82, 380.
deplorū, 85.
datarim, 392.
statim, 520.
dativ, 345.
dator, 361, 364, 408, 409, 470, 539.
Dominus, 32.
dr, 523, 526.
deamō, 120.
debet, 74, 120.
drbilis, 69.
decrem, 65, 94, 513.
decernir, 531.
decremō, *decrevut*, 117.
decimus, 383, 516.
decontrā, 525.
decor, 404.
decur, *decoris*, 402, 465.
delector, 405, 466.
defensor, 409.
defensrix, 409.
deficiō, 310.
deformis, 431.
degener, 405, 430, 466, 535, 538.
degō, 120.
degundō, 280.
degnitō, 280.
dehortor, 575.
dein, *deinde*, 142.
deiniter, 525.
deleō, *delitul*, 274, 286.
delinquō, 412.
delumbis, 431.
demō, *dempsi*, 271.
dēni, 87.
dens, *dentium* (gén. pl.), 461.
densus, 89.

dentilegut, 428.
denuō, 113, 517.
dēpertrō, 550.
deplorū, 431.
deposcō, *depoposcit*, 268.
deposit, 525.
depruniō, 113.
dērepente, 525.
descendō, *descendi*, *descendidi*, 277.
dēsimō, 364, 365 ; *dīmī*, 274.
dēspidō, 283.
dēsistō, 564.
dēspērātut, 361.
dēspicātus, 397.
dēspōndō, *dēspōndi*, 268.
dēstrib, 525.
dētribitō, 525.
dēsum, *dēst*, *dērit*, 119.
dēspūer, 525.
dētineō, *dētinet*, 122.
dētonderō, *dētōnderat*, 268.
dētrans, 525.
dēveniō, 299.
dēvictō, *dēvictus*, 290.
dēnūs, 431.
dēnūsō, *dēuōrō*, 275.
dērūō, 120.
dēus, 79, 119 ; *dee* (voc.), 436 ; *deum* (gén. pl.), 441 ; *dī*, *dībus*, 441, 442 ; *di patrī indigētis*, 634.
dēstans, *destans*, 87.
dēxter, *dēsterr*, 87, 385.
dīcta, 420.
dīctitō, 288.
dīctō, 288.
dīcō, *dīcis*, 70, 85, 261, 262, 278, 662 ; *dīcunt*, 307 ; *dīxi*, 85, 262, 269, 272 ; *dīcerunt*, 390 ; *dīcerō*, 263 ; *dīctō*, 291, *dīces*, 291, 347 ; *dīc et dīce*, 143, 354 ; *dīcerem*, 297 ; *dīxissem*, 297 ; *dīxō*, 262 ; *dīceritis*, 294 ; *dīctūrus sum*, 298

- diberrant*, 116; *deiuvitii*, 269; *dictus et dictus*, 359.
dicō, *dicāt*, 287.
didicō, 86.
diēs, 481, 486, 539; *diēm*, 90, 98, 481; *diēī*, 120.
Dicēpiter, 486.
differō, *distulī*, 86.
difficil, 477.
diffundō, *diffūdī*, *diffūti*, 271.
digerō, 86.
 dignitār, 417.
dignus, 83, 111, 382; *dignissime*, 83.
digredior, 86.
dilērit, 431.
dimidius, 113.
dīmouēb, *dīmota*, 86.
directum, 82.
diribō, 74.
dirigo, *directi*, 266.
dirus, 381.
dis, *ditis*, 78; *ditior*, 119; v. *diuers*.
discernō, 86.
discō, *didicī*, 241, 268, 280.
dispendō, *dispernit*, 83.
dispōnō, 86.
distecō, 113.
distraudi, *distrenuit*, 83.
dis, 90.
diuers, *diuitis*, 78, 417, 538; *ditior*, 119; v. *dis*.
diuidō, 278; *diuiti*, 270; *diuisus*, 270, 360.
diuitus, 384; *deina*, 79.
diuitia, 392.
diuīs, *diuers*, 79; sub *diudō*, 79.
dō, *dare*, 96, 161, 175, 232, 277, 302, 364; *dd*, 139, 277, 304; *da-*
nunt, 280, 348; *dedi*, 262, 267, 272; *dederont*, 144; *dederitis*, 295;
dem, 277; *duam et duim*, 294,
346; *datur*, 96, 161; *dare* (em-
ploy auxiliaire de), 298-299.
doceō, *docui*, *doctum*, 273, 280, 285,
393, 377.
docibilis, 395.
docilit, 394.
doctus, *doctissimus*, 386; v. *docto*.
documentum, 415.
dolab̄a, 385.
doleō, 302, 309; *dolent*, 308.
dolor, 404.
dolus, 376.
dominicu, 387.
dominium, 390.
domitō, 288.
domō, *domi*, *domitum*, 63, 163,
273, 289, 361.
domus, 63, 70, 163, 377, 393, 564;
domum, 553, 573; *domi*, 419,
448, 568.
dōnec, *dōnique*, *dōnicum*, 525, 639.
dōud, 288, 302.
dōnum, 94, 96, 110, 161, 364, 380,
541; *donum*, 144, 436.
dormiō, 157, 177, 283; *dormibit*,
291; *dormierunt*, 350.
dormisō, 190.
dormitor, 421.
dormitō, 288.
dormitōrum, 300.
dorium, *dorsum*, 88.
dōi, *dōis*, 143, 364.
dracma, 133.
duapondō, 511.
dubitō, 288.
dubō, 288.
ducunt, 515.
dūō, *dūat*, 181, 269, 270; *dūcē* et
dūce, 142, 354.
ductum, 520.
duellum, 91; v. *bellum*.
dueras, 90, 143, 433; v. *bonas*.

- dulcis*, 393 ; *dulcer*, 477 ; *dulciss.*, 120.
dum, 639, 670, 671.
dūmūt, 379.
dūnūtūt, 518.
duo, 90, 143, 511-512 ; *duor*, 449.
duodecim, 514.
duodecūgnis, 514.
dūrēsō, 280.
dūritis, 392.
dūrur, 381.
dux, 372, 462.
- ē*, v. ex.
ēd, adv., 638.
ēbriūtis, 418.
ecce, *ecclīnum*, 498.
ēfūctiūm, 520.
ēquis, *ēquā*, *ēquāt*, 500.
-ēd, désin. verb., 349.
ēdīs, 420.
ēdīcō, *ēdīcēt*, 142 ; *ēdīcītūt*, 116 ; v.
ēdīcō.
ēdō, subst., 412.
ēdō, verbe, 70 ; *ēdō ēm*, 179, 276 ;
ēdim, *ēdīs*, 276, 294 ; *ēdī*, 264,
266 ; *ēdīdī*, 277 ; *ēdīar*, 314.
ēdō, *ēdīdī*, 277, 278.
-ēdō, suff. nomin., 413.
ēdūcō, 287.
ēdūs, v. *hardus*.
ēfficīd, 114.
ēfūndō, et *ēfūndēre*, 312.
ēpō, 565, 577.
ēpō, 65, 140, 503, 504 et suiv., 573,
592 ; *mē*, 139 ; *mē(d)*, 505 ; *mēbī*,
593, 140, 506 ; *mēi*, *mēs*, 506.
ēlementūm, 122.
ēlīgō, *ēlēct*, *ēlēct*, 272.
ēlūdō, 552.
ēm, 142.
ēmīns, 518.
ēmō, 278 ; *ēmī*, -*ēmpī*, 266, 271 ;
ēmī, 142 ; *ēmerūm*, 350 ; *ēmī*,
294 ; *ēmpī*, 296.
ēmptūrīd, 284.
ēmī, 632, 633.
ēmīs, 393.
ē, adv., 638.
ēd, lat., 272, 276 ; *ētar*, 314, 315 ;
ētī, 357-358 ; *ētē*, 276, 356,
490 ; *ētē* (emploi auxiliaire de),
298-299, 357-358.
ēpālō, *ēpālūm*, 413.
ēqua, 537, *ēquātūs*, 450.
ēquāt, 149, 417.
ēquester, *ēquestris*, 146, 386.
ēquātū, 381.
ēquāt, *ēquāt*, 68, 90, 132, 143, 431,
539 ; *ēquātum* (gén. pl.), 441.
-ēr, désin. verb., 352.
-ērē, désin. verb., 350.
ērgā, *ērgō*, 522, 524 ; *ērgō*, 141.
ērīlō, 587.
ērō, subst., 412.
ērror, 404.
ērūgō, 278.
-ērūnīt, *-ērūnūt*, désin. verb., 350.
ēsca, *ēsca*, 446.
-ēstrīs, suff. nomin., 369.
ētūrīd, 284.
ētūs, subst., 397.
ēt, 143, 632.
ētiam, 90.
ētiamdūm, 639.
ētīl, 671.
ētēmīd, *ētēmīst*, 295.
-ētē, suff. nom., 391.
ēx, 523, 525, 564, 574, 575.
-ēx, suff. nomin., 420.
ēxādūrūm, 525.
ēxāmen, 414.
ēxāmīd, 84.
ēxāndūd, *ēxāndūbūm*, 295.
ēxāndūd, 550.

exceptus, excepto, 618.
excorpō, 114.
excidīō, 412.
excidī, 364.
excludō, 116, 119.
excubias, 389.
excūdō, excūdī, 369.
exemplīr(e), 77, 143, 393, 478.
exemplum, 85.
exercitōr, 139.
exigō, 113.
exilium, 77, 113, 389, 424.
eximius, 389.
exērō, 352.
expellō, expulī, 368.
expendō, 311.
expelō, 303.
explōdō, 119.
expolīō, expolait, 374.
expost, 325.
exquīrō, exquærō, 118, 122.
exsequiōs, 389; *exsequiōs Ire*, 554.
excomīnis, 431.
extinguitō, 114.
extīgō, extīgībō, 291.
extīlō, 114.
extīta, 87, 531.
extēmō, 517.
exterīer, 386, 407.
extīmūs, 386.
extīspicūs, 373.
extīrrīt, 430, 431.
extīd, 407, 524, 554; *extīrad*, 32.
extīl, 77, 113.
extīdō, 113.
extīd, 278, 282.
extīnīs, 389, 531.

faber, 436; *fabrum* (gén. pl.), 441.
fabrīca, 384.
fābula, 385.
facētīdō, 281.

faciēt, 481.
facīlis, 77, 84; *facul*, 143, 478;
facillīmūs, 386; *facilumēd*, 520.
facīmūs, 403.
faciō, 114, 181, 232, 277, 283,
298, 300, 310, 617; *facis*, 283;
fac et facē, 142, 334; *faciām*
(subj.), 13; *faciēm*, *faciē* (fut.),
291; *fact*, 94, 161, 187, 202,
267, 283; *facti*, 146; *factēd*, *factid*,
144, 147, 347, 349; *factshakred*,
33, 147, 269, 349; *factrīmūs*,
293; *factō*, *factim*, 192, 296, 297;
factēr (infin.), 356; *factus*, 114,
161, 360; *factūrus nūm*, 298.
factīlō, 288.
factōr, 409.
factus, factīus (compar.), 407; v.
faciō.
factūlās, 77.
fāgīmūs, 384.
fāgūm, 319.
fāgūs, 435, 539.
Falerīt, 113.
fallīx, 420; *fallīdūm* (gén. pl.), 462.
fallō, *fasellō*, *fallūm*, 114, 267, 281.
fallīmōnīs, 415.
fallūm, 379.
famēt, famīs, 480; *famē* (abl.), 482.
famīlia, 113, 390; *familiās* (gén.
sg.), 446.
familiāris, 395.
famīndūs, 113; *famul*, 145, 435; *fa-*
mūlūm (gén. pl.), 441.
famūm, 86, 380.
far, farrit, 93, 149.
farciōd, 289.
farciō, 283.
farfarūs, 370.
farfīna, 93, 149.
farfīgō, 414.
fāt, 344.

- fascinum*, 114.
fastidio, 284.
fatalis, 393.
fatror, 177.
fanor, 404.
fax, 126.
febriculans, 479.
febris, 284.
febris, febrim (acc.), 479.
fel, 72.
felis, felis, 481, 539.
felix, 538 ; *felicitas*, 521.
feld, 40.
femur, 411, 471.
femina, 356.
femininus, 384.
femur, 144, 410, 411, 471.
-fendō (*dē-, of-*), 281.
femur, 372.
fenus, 403.
fera, 371, 373, 383 ; *feras pecudes*, 634.
ferax, 420.
feretrum, 585.
ferias, 86.
ferio, 186, 283, 287 ; perf. *percussi*, 264.
feri, 71, 76, 141, 161, 178, 179, 276 ; *feri*, *feri*, 179, 276 ; *feribam*, 293 ; *feram*, *feris*, 194, 291 ; *feram*, *feris*, 295 ; *ferem*, 297 ; *ferre*, 88, 276, 356 ; *ferent*, 149, 490, 491, 536 ; *feritur*, 343 ; *feri*, *fulli*, *fulli*, 178, 268 ; (*fullus*), v. *fullū*.
ferox, 356, 456, 535, 538.
feruntis, 394.
feruntis, 391.
ferungement, 391.
ferugere, 413.
ferufaciō, 292.
feruē, 286.
feruō, 286.
feruer, 404.
ferus, 90, 145 ; v. *fera*.
ferus, 86.
ferus, 395.
ferilis, 394.
ferus, 18.
ferilia, 86.
ferilis, 395.
ferilitatis, 418.
ferō, 287.
feris, fedit, fidei, 120 ; *fidi* *commis-*
sunt, 422.
fidē, 72, 278, 287 ; *fidis*, 81.
fidus, 177, 537.
figō (fidē), *fixo, factus*, 270, 282 ;
figuris, 351.
figulus, 71, 382 ; *figel*, 145, 435.
figura, 73.
filatiō, 520.
filia, 537 ; *filibus*, 450.
filialiter, 386.
filiolus, 120, 121.
filius, 537 ; *filli* (nom. pl.), 439.
findō, fidē, 266, 279.
flugo, 57, 71, 73, 270 ; *fluxi*, 270 ;
factus, 82.
finiō, 284 ; *finiū*, *finitus*, 272.
finis, fine et fini (prépos.), 522.
finalitimus, 386.
fidē, fidē, 90, 120, 283.
fundamentum, 415.
fasiliis, 394.
figō, v. *figō*.
figurum, 385.
Flacca, Flaca (dat. sg.), 448.
flaccō, 286.
fligilium, 562.
figilō, 532.
figrum, 379.
flāmen, = *flamine* n., 414, 473.
flāmen = *souffre* n., 414.

<i>filium</i> , 387.	<i>fragum</i> , 389.
<i>fauor</i> , 110, 388.	<i>frager</i> , 404.
<i>fibilia</i> , 395.	<i>frigum</i> , 87.
<i>fecili</i> , 281.	<i>frangō</i> , 367, 310; <i>frigi</i> , 367; <i>fractus</i> , 82, 367.
<i>fecō</i> , 120, 277.	<i>frater</i> , 94, 469.
<i>fleximus</i> , 429.	<i>frans</i> , <i>fraudum</i> et <i>fraudum</i> (gén. pl.), 461.
<i>flexibilis</i> , 395.	<i>fremō</i> , 278, 281.
<i>flexibilis</i> , 394.	<i>frenor</i> , 404.
<i>fit</i> , 277.	<i>frenō</i> , 281.
<i>fida</i> , 77.	<i>frēnum</i> , 380.
<i>fidē</i> , 126.	<i>frigidus</i> , 384.
<i>fiduciō</i> , 388.	<i>frigor</i> , 404.
<i>fiuntum</i> , 491.	<i>frigus</i> , <i>frigoris</i> , §§, 87, 402, 404, 465.
<i>fiō</i> , <i>fixi</i> , <i>fixus</i> et <i>fixut</i> , 270;	<i>frondē</i> , 286.
<i>fiens</i> , <i>fienta</i> , 491.	<i>fructifer</i> , <i>fructiferus</i> , 377.
<i>fiōr</i> , 404.	<i>fructus</i> , 484.
<i>fiūius</i> , gén. <i>fiūii</i> , 437.	<i>fruor</i> , <i>fruimino</i> , 355.
<i>foidiō</i> , <i>foidi</i> , 266, 283; <i>foiunt</i> , 81;	<i>frustratō</i> , 397.
<i>expodiō</i> , 283.	<i>fruox</i> , 420.
<i>foederatō</i> , <i>foederatei</i> , 146, 439.	<i>fuōa</i> , 373, 376.
<i>foederifragus</i> , <i>foedifragu</i> , 428.	<i>fuōax</i> , 420.
<i>foedur</i> , 118, 402; <i>foederum</i> (gén. pl.), 73.	<i>fungō</i> , <i>fungi</i> , 266, 283, 302, 510.
<i>folium</i> , 44.	<i>fungō</i> , 187, 188, 288; <i>fungitō</i> , 360.
<i>for</i> , 276, 289.	<i>fulciō</i> , <i>fulct</i> , 185, 283; <i>fulciū</i> , 273.
<i>fordō</i> , <i>foris</i> , 522, 553.	<i>fulcipedia</i> , 429.
<i>forceps</i> , 425.	<i>fulgeō</i> , <i>fuli</i> , 286, 287; <i>fulgi</i> , 139;
<i>foris</i> , 91, 367, 530.	<i>fulgentē</i> et <i>fulgenti</i> , 491.
<i>formāmentum</i> , 415.	<i>fulgo</i> , <i>fuli</i> , 273, 286, 287,
<i>formica</i> , 85.	<i>fulgor</i> , 404, 465.
<i>formidō</i> , 85.	<i>fulgur</i> , 404, 465.
<i>formidōs</i> , 387; <i>formosar</i> , 89.	<i>fulgurat</i> , 307.
<i>formus</i> , 40, 60, 72, 90.	<i>fulmen</i> , 414.
<i>formix</i> , 145.	<i>fuluos</i> , <i>fuluus</i> , 388.
<i>forō</i> , 287.	<i>funidus</i> , 384.
<i>foris</i> , 396, 518.	<i>fūmō</i> , 189.
<i>forion</i> , <i>forisian</i> , 518.	<i>fūmōs</i> , 94, 110.
<i>fortifer</i> , 321.	<i>fūmambulū</i> , 428, 432.
<i>fortuna</i> , <i>Fortunas</i> (gén. sg.), 446;	<i>fundāmentum</i> , 415.
<i>Fortuna</i> et <i>Fortunai</i> (dat. sg.), 447.	<i>funditūs</i> , 319.
<i>fōna</i> , 72.	

- fundō*, 72 ; *fūdī*, 266 ; *fūsus*, 267. *gīlōs*, 388.
fūnebrīt, 87, 394. *gīngīone*, 331.
fūnestus, 465. *glaber*, 381.
fūngīnus, 384. *glāmī*, 84, 519.
fūngor, 365. *glōciō*, 283.
fūniambulns, 428. *glōrīōnus*, 387.
fūnus, 87, 404. *glōbo*, 84, 235, 278.
fūr, 139. *glāma*, 83, 92, 379.
fūrdī, 420. *glūttīnus*, 134.
fūrfur, 370. *Glycēriūm*, 390, 601.
fūria, 389. *Guares*, *Guaiacol*, 91.
Fūrius, *Fūtius*, 75. *grādrūrt*, 356.
fūrtīm, 519. *grādrūs*, 91, 162, 381.
fūrūs, *fūrnus*, 388. *grāduor*, 110, 388.

gallicinīm, 431.
gallīna, 384.
Gallo-Graecus, 432.
gannīd, 154.
garriō, 154.
gandēb, *gāwīsū sūm*, 351, 360.
geridūs, 384.
gelō, 77.
gelū, 77, 111, 393 ; *gelūm*, 394.
gemō, 278.
gemellus, 382.
generīnus, 387.
genetīx, 158, 409, 470.
genilōr, 162, 361, 409.
geno, 235, 278, 279.
gens, 396.
geno, 143, 393, 482 ; *genua*, 481,
 544.
genuculum, 77.
genus, *generis*, 65, 70, 162, 399,
 402, 465, 542.
german, 85.
gerō, 278.
gesiōd, *gesiobant*, 293.
gīgō, 85, 162, 181, 235, 273, 279 ;
 genui, 273, 279 ; *genitūm*, 361 ;
 genitus, 279, 361. *gīlōs*, 388.

grādī, 113, 283 ; *ad-grādīmūr*, *de-*
 gredīre, *pro-gredīrī*, 283.
gradus, 393.
Grādingēs, *Grādingēnum* (gén. pl.),
 450.
grāllar, 83, 379.
grātīt, *grātīd*, 522, 524 ; *grātīs*,
 grātīt, 450.
grātīm, 557.
grāuīdō, 288.
grāuis, 143, 393 ; *frame*, 143, 476,
 477.
grāx, 149.
grānnīd, 83.
grās, 484.
grābō, 63.
grābndīr, 470.
grātīt, 288.
grātītīm, 510.
grātūr, 541.
Gymnāsiūm, 542, 601.

habēō, *habītī*, 113, 267, 286, 287 ;
habiat, 120 ; *haber*, 142, 356 ; *ha-*

- bilis** sum, 398 ; *habere* (emploi auxiliaire de), 298-300.
abilit̄, 394, 478.
abilit̄, 286, 288.
abilit̄d̄, 413.

badinus, 94, 384.
badus, *adus*, 74, 118 ; *sedus*, 74.
baerō, 186, 286 ; *bari*, *baeus*, 270.
baess̄, 288.
barēna, *arēna*, 74.
barpap̄, 288.
barup̄a, 144.
band, 602.
baariō, 74, 281 ; *baasi*, 283.
beb̄u, 122, 388.
belluō, 412.
beluos, 388.
berbei, 286.
berbidus, 384.
Herculēs, 77, 115, 132.
berditās, 418.
berī, 419.
berī, 55, 140.
besternus, 55.
bidicō, 280.
bibernus, 85.
bic, 436, 496, 497, 601 ; *buc*, *bunc*,
 436 ; *boc*, 81, 150 ; *bōc* (abl.),
 150 ; *bunt*, 437 ; *būc*, *bōc* (dat.,
 sg.), 438 ; *bōe* (dat., fém., sg.),
 448.
bic, *būc*, *binc*, *bāc*, adverbes, 498.
biens, 72, 472 ; *biempi*, 83.
biō, 289.
bircus, *irrus*, 74.
bolus, v. *olus*.
bomicidium, 428.
bomō, 112, 459, 473, 536 ; *bomōnem*,
 411, 473.
bonellus, 84.
bonumciō, 412.

bonitus, 467.
bōne, 75, 404, 467, 542 ; *bōne*,
 404, 542.
bōra, 16.
bōrōr, 71, 288.
bōrribilit̄, 395.
bōrribulus, 382.
bōrror, 404.
bōrbor, 71, 288.
bōrtas, 380.
bōspitilis, 395.
bōspitium, 392.
bōstia, *bestiis* (dat., pl.), 430.
bōsticopas, 373, 445.
bōstilis, 387.
bōstis, 395.
bōumerus, 74.
bōmidus, 384.
bōmilit̄, 394.
bōmer, 74.
bōmus, 112, 371, 373, 411, 472,
 539 ; *bōni*, 55, 411, 472, 568.

 -i, désin. gén. sg., 437.
 -i, désin. 1^{re} sg. part., 320, 348.
 -i, désin. infinit., 357 ; -ier, 357.
 -ia, -ias, suff. nomin., 390.
iaciō, 176, 285 ; *iaci*, 286.
iaciō, *iaci*, 181, 187, 202, 232, 267,
 275, 285, 285 ; -iciō, 285 ; v.
 amiciō.
iactitiō, 288.
iactiō, 288.
iaculum, 382.
idūitor, 409.
ianitrix, 409.
ibex, 420.
ibi, 498, 638.
 -ibus, désin. dat.-abl. pl., 460.
icō, *icī*, 268.
 -icus, suff. nom., 384.
idem, 638, 661.

- idō*, suff. nomin., 413.
idōnus, 557.
 -*idō*, suff. nomin., 384, 404.
Idōs, 393.
icēr, *icēnoris*, 41, 60, 70, 77, 144,
 410, 461, 470, 541.
igētū, 318, 632.
ignārū, 162.
ignificō, 280.
ignorū, 391.
ignifēr, 425.
ignitū, 394, 540 ; *ignitū*, 81.
ignōrō, 557.
ignōrū, 91, 110, 424, 603.
 -*igō*, suff. nomin., 413.
illē, 420.
illō, 113, 517.
 -*ilis*, suff. nomin., 394-395.
illē, 416, 496, 498, 590, 591 ; *illa*,
 444 ; *illud*, 436 ; *illūr*, *illūs*, 121,
 437 ; *illī* (dat. sg.), 438 ; *illae*
 (dat. fém. sg.), 448.
illīc, *illīc*, *illīc*, *illīc*, adverbes,
 498.
illīcō, 283 ; *illīcī*, 269.
 -*illus*, suff. nomin., 382.
illūrē, *illūris*, 87, 146.
imdgō, 413.
imbeccillū, 424.
imber, 109 ; *imbrīm* (acc.), 144,
 479.
imberbis, 431 ; *imberbus*, 430.
immo, 141.
inspendō, 517.
impensa, 383.
impēdīr, 117.
impētrīsō, 357.
impētrō, 131.
impētū, 393.
impīngō, *impīgī*, 269.
implēb, 277.
imtōnō, 549.
- imus*, 381, 586.
in, 323, 553, 568, 574, 575 ; *in*,
 148.
in-, préfixe, 109, 424, 575, 603.
incassū, 517.
incertū, 114.
incidentō, 113.
incidentō, 118 ; *incidentērētī*, 117.
inclīduo, 388.
inclīnō, 187, 388.
inclīnū, 113, 382.
incolō, 70, 433, 445.
inclīnam, 525.
incurvō, 366.
inclīnō, 552.
inde, 498, 638.
indecōr, 405, 466.
indecōrū, 424.
indictū, 389.
indignatō, *indignatō*, 141.
indulgētū, 388.
indulgeb, *indulgī*, *indultū*, 73, 88.
industria, *industriar*, 532.
indūtū, 361.
inertia, 389.
inermis, 424, 431, 603.
infans, 89.
inferīt, 73, 145 ; *iferrō*, 89 ; *infer*,
 145 ; *inferior*, 520.
infestū, 557.
infīmū, 586.
infīmīs, *infīmīs* *irr*, 550, 554.
infra, 73, 520, 554.
infūla, 89.
ingerb, *inger* (*impērīt*), 147.
ingrētīs, 450.
ingenū, 60, 71, 411.
inimicū, *inimicū* (gén. pl.), 441.
iniquō, 118.
iniquūt, 295.
iniquīlīnū, 59, 70.
 -*iniquos*, suff. nomin., 387.

- fuscus*, 414.
fuscus, *fuscus*, 83.
fusarium, 389.
fusidius, 389.
fusignis, 284.
fusignis, 431.
fusilis, 77.
fusimul, 525.
fusipô, 287.
fusipô, 41, 243.
fusula, 89.
fusulâ, 77.
fusuper, 525.
fusger, *fusgerum*, 127, 131, 181.
fusigibilis, 395.
fusigibl, *fusigibl*, 272.
fusor, 525.
fusur, 308.
fusur, 407, 520.
fuspolo, 237.
fusimus, 386, 520.
fusro, *fusro*, 407, 520, 524.
fusus, 519.
fusuribl, 303.
fusulam, 517.
fusuctus, *fusucta*, 79.
fusuides, 557.
fusulacrum, 282.
 -*fus*, suff. nomin., 384.
 -*fus*, -*fus*, suff. nomin., 412.
fusca, pl. *fusci* et *fusca*, 533.
 -*fus*, suff. nomin., 407, 492.
fus, *fusius*, 437, 496, 509; *fusimus*, 386, 496.
fus, *fus*, 532.
fusundia, 390.
fusur, 280.
fus, *fus*, 496 et suiv., 635, 638 et suiv.; *fus*, *fus*, 78, 437; *fus* (dat. sg.), 438; *fus* (dat. fém. sg.), 448; *fus* (nom. pl.), 449; *fus* (dat. pl.), 446.
 -*fus*, suff. de perfect., 265-266.
 -*fusimus*, suff. nomin., 386, 407.
fus, 436, 496, 497; *fus*, 444; *fusud*, 147, 436; *fus* *fus*, 121, 417; *fus* (dat. sg.), 438; *fus* (dat. fém. sg.), 448; *fus* (acc. m. sg.), 436; *fus* (acc. fém. sg.), 449.
fus, désin. verb., 349.
fus, désin. verb., 349.
fus, désin. 3^e sg. perf., 350.
fus, 142, 458, 659.
fus, *fus*, 410, 411, 470, 540; *fus*, 470.
fus (-*fus*), suff. nomin., 392, 481.
fus (fus), suff. nomin., 392.
fus, finale d'adverbe, 319.
fus, 141, 230; *fus*, *fus*, 191, 270; *fus*, 81, 191; *fus*, 191, 270; *fus*, 79.
fus, *fus*, 143, 372, 373, 425, 428.
fus, 389.
fus, 288; *fus*, 275.
fus, 365.
fus, 393.
fus, 543.
fus, 42, 94, 158, 177, 436, 541, 543.
fus, 415.
fus, *fus*, 365.
 -*fus* et -*fus*, désin. gén. pl., 461-462.
fus, *fus*, 141, 275, 279; *fus*, 270, 360, 365; *fus*, 293.
fus, *fus*, 87.
fus, 384.
fus, 365.
fus, 136, 181, 275, 279; *fus*, 270, 360, 365; *fus*, 293.
fus, *fus*, 365, 402.
fus, 420.
fus, 113, 422, 452, 486, 519; *fus*, 89, 486.

- iāridicus*, 428.
iārigār, *iārgār*, 289.
iārō, 141; *iārdūs*, 361.
iās = jus =, 42, 162, 402.
iās = justice =, 75, 402.
-ās, *-ās*, désin. génit. pronom., 437.
iāstīlinūm, 423.
iāstus, 73, 402; *iāstus*, 402.
iānēnsis, 78.
iānēnsis, 478.
iānēnsis, 380, 418.
iānēntis, 418.
iānētūs, 79, 418.
iānō, *iānō*, 375.
iānōd, 524.
-ix, suff. nomin., 393, 420.

īabō, 287.
īaber, 404; *īabō*, 467.
īber, 287.
īberō, 288.
ībrum, 379.
ībrum, v. *īndībrum*.
īac, 286; *īacte*, 143; *īact*, 150.
īcessō, 141, 281; *īcessiō*, *īcessitō*, 281.
īciō, 283; *-īciō*, 283; v. *īlliō*.
īcruīa, 70.
īctedō, 286.
īcus, 68, 393.
īctitīa, 392.
īctus, 159.
īcutor, 159, 388.
īambō, *īambi*, 268.
īana, 92.
īaneus, 391.
īangōr, 404.
īanīfīum, 423.
īaniō, 412.
īapicida, 428.
īapideus, 391.

īapō, 149, 419.
īaquear, 393.
īar, 139.
īargīor, *īargībere*, 291.
īardūs, *īardūm*, 115.
īarūs, 133.
īatibra, 383.
īatēd, 177, 283.
īatibūm, 383.
īatīna, *īatīnai* (gén. sg.), 446.
īatīna, *īaudītīna*, 78.
īatus, *īatērii*, 402; *īatus* (prépos.), 522.
īatus, v. *īerō* et *īollō*.
īaudībrum, *ībrum*, 78, 112.
īanderūm, 383.
īandīcēnūs, 429.
īaudō, 288; *īaudō*, 141.
īauō, 112, 113.
īaurīnūs, 384.
īaut, *īaudēs*, 532.
īautus, *ītūs*, 118.
īatīb, 365.
īatīsternīum, 389.
īector, 404.
īectus, 380.
īegīfer, 113.
īegīb, 412.
īegīrō, *īegīrō*, 113, 428, 443.
īegītīmūs, 386.
īegō, 114, 141, 275, 278; *īegī*, 266;
īegī, 273; *-īgi*, *-īgi*, *īterīt*,
271; *īegībō*, 292; *īctus*, 82, 382.
īegīlūs, 382.
īenīd, *īalībam*, 293; *īenībō*, 291.
īenēmīns, 387.
īeō, 490.
īepōr, 404.
īenīr, 70.
īeuīgō, 289.
īenō, *īaudīsō*, 296.
īex, *īegīt*, 15.

- libellis*, 412.
liber, 453; *liberum* (gen. pl.), 441.
liberū, *liberdātō*, 296.
libertinus, 384.
libet, *libet*, 113, 186, 285.
libidinōsus, 387.
libō, 65.
librīlis, 395.
libripenis, 373, 432.
licēb, *licēt*, 281, 286; v. *licet*.
licet, 630, 671.
lītu, 411, 473, 541.
lignum, 83, 380.
ligūrīb, 73.
limm, 18.
lingō, 41, 73, 270; *linxī*, *linxut*, 270.
linō, 189, 275; *linī*, *linīt*, 272; *linī*, 280.
linquō, 61, 90, 141, 183, 236, 279;
liqui, 266, 279; *liquit*, 270.
lippus, 81.
liquidus, 132.
liquor, 404.
lis, *ilis*, 92; *scitibus*, 84.
litigō, 289.
littera, *litterar*, 532.
littus, *litteris*, 402, 465.
līnius, 389.
līnō, 404.
locō, *locātūm*, 296; *locastrum*, 330.
locuplēt, 417, 425, 492; *locuplētī*, 462.
locūs, 113; *stlocūs*, 92; pl. *loci*, *locū*, 333.
longinqua, 387.
longū, 112; compar. *longiōr*, 492.
longūx, 420.
lōtus, v. *lautus*.
lōucard, 453.
lubet, v. *libet*.
lubricus, 87.
- Lüdōna*, *Louennam*, 116.
lūcēb, 87, 186, 287; *lūctō*, 286.
lūctōb, 287, 307.
lūcidus, 384.
lūcius, 389; *Lūciom*, 116.
lūcrēt, 385.
lūctificabili, 395.
lūctus, 389.
lūdūs, 376; *leider*, *lōdūs*, 118; *lūdūs facere*, 550.
Lugdūnum, *Lugdūnū* (loc.), 439, 563.
lūmibus, 91, 112.
lūmen, 87, 414.
lūna, 87, 380, 540; *lūna*, 67, 116.
lūndris, 77.
lūo, 278, 282; *luit*, *lūit*, 121.
lūpa, 337.
lūpūs, 166, 435 et s., 539; *lūpūs*, 149.
lūrō, 404.
lūstrō, 87.
lūtrus, 391.
lūx, 126, 372.
luxuria, *luxurīt*, 481.

 -w, désin. verb., 346-347.
macer, 381.
macer, *macer*, 404.
mactus, *macte rōs*, 548.
mader, 404.
macer, 404.
magis, 78, 407, 517, 633; *magis*, 149.
magister, 385; *magistris*, 440.
magistratus, *magistratū(d)*, 485.
magnētum, 83.
magnanīmūs, 433.
magnisōmūs, 425.
magnūs, 83.
maile, 89, 407; *mailor*, 78, 535;
mailōrem, 89; *mailus*, 538.
mailor, 140.
mallūmūs, 83.

- malum, 18.
 malus, compar. prior, 407.
 manilla, 92.
 mamma, 370.
 mancipium, 342.
 manus, 134.
 mandibula, 383.
 mandib., manus, 268.
 manus, 109, 181, 311, 398; manus, 286; manus, 291.
 manus, manus, 432.
Mānūs, 389.
 mānūs, 289.
 manuēs, manus, 417.
 manuēs, 393.
 manus, 393; manus, 482, 484, 541; manus (gén. sg.), 452.
 manū, 143, 393, 477.
 manuēs, 384.
 maritimus, 386.
 maritimus, 384.
 masculus, mascl, 145, 435.
 mātēs, 31.
 mātē, 110, 126, 469, 539.
 mātēs, mātēs, 481.
 mātētēs, 385.
 matrīmōniū, 415.
 mātētē, 420.
 maximus, 78, 83, 386
 me(d), me, mibi, v. ego
 meditallērū, 430, 431, 386.
 median, 41, 42, 72, 90, 113, 383.
 meditilq, 531.
 meditilitē, 319.
 mēdē, 73, 90, 278, 279.
 melior, 407; melius, 492; meliorum, 75.
 mēlēt, mēlēt, 481, 339.
 meminī, 40, 76, 182, 190, 263, 361.
 -mēra, suff. nomin., 414.
 mendax, 420.
 mērē, 76, 145, 149, 363, 396, 461,
 476, 477; mērē (gén. pl.)
 477.
 mērē, 83.
 mēris, 50, 88, 393, 468, 540.
 mērē, 18.
 mērē, 363, 413.
 mērētor, mērēbitor, 291.
 -mērēm, suff. nomin., 369, 414.
 mērēmērē, 83.
 mērēmērē, 413.
 mērēs, mērēt, 361.
 mērēt, 87; mērēt, 303; mērēmērē, 350.
 mērētē, 409.
 mērētē, 86, 278; mērē, 88, 270;
 mērēs, 270.
 mērētē, 377.
 mērēdēr, mērēdēs, 70, 586.
 mērēdēb, 425.
 mērēs, 145.
 mērēs, 396.
 mētē, mētē, 126.
 mētē, 311.
 mētē, 278.
 mētē, mētē, 383.
 mētē, 282, 393.
 mētē, 509, 510; mi (voc.), 509.
 mētē, mētē, 289.
 mētētē, 284.
 mētēs, mētēs, 121, 417; mētēs, 83,
 144, 149.
 mētētē, 390, 392; mētētē (loc.),
 448, 568.
 mētē, mētē, 77, 515; mētē, mētē
 (abl.), 515-516.
 mētēs, mētētē, 132.
 mētē, 18.
 Mētētē, dat. Mētētē, 447.
 mētētē, 41, 73, 90, 279; mētētē, mētē
 tē, 270.
 -mētē, dōsim. verb., 153-154, 155.
 mētētē, 113; mētētētē, 386.

- miniscor, v. comminiscor, reminiscor.
minister, 385; *ministris*, 440.
-minō, dēs. verb., 355.
minor, 407.
minutio, 283.
mirus, 381.
misereb, *miseri*, 273.
missellus, 382.
miser, 76.
miserer, 309; *miseret*, 308.
miseria, 390.
misiilis, 394.
mitigō, 289.
mittō, *misit*, 76, 85, 154, 271; *misit*, 91, 271; *missus*, 271.
mōbilis, 395.
moderor, 400.
modestus, 400, 465.
modicus, 384.
mode, 140, 517, 567, 650, 651.
modus, 376, 400; *modi*, *modō*, 140;
modi, *modi*, 140.
monobiss, 34.
monia, 118, 379.
mōlīs, *mōlis*, 480.
mōlior, *mōlibar*, 293.
molitor, 409.
mollis, 84, 91, 393.
mollitius, 392.
mōlō, 160, 273; *mōlī*, *mōlitum*, 273.
mōlūtūdō, 438.
monib, 190, 273, 377, 635; *moni*, 273, 285; *monibam*, 292; *monib*, 291; *moniam*, 395; *monitus*, 190, 273, 285, 359.
Monēta, *Monētis* (gén.), 446.
-mōnūa, -*mōnūum*, suff. nom., 369, 415.
monitor, 409.
monostrophus, 421.
mons, 114.
- monumentum*, 415, 541.
mōrdx, 420.
mōrdix, 420.
mōrdeō, 87, 285; *mōrredi*, 267;
-mōrdī, -*mōrī*, 271; *mōrus*, 285.
mōrder, 420.
mōrdicu, 318.
mōrigens, 145.
mōrīor, 284; *mōrimur*, *mōrī*, 284;
mōrīculum, 491.
mōrs, 109, 145, 149, 365, 396.
mōrtīlis, 77.
mōrtuus, 388.
mōneō, *mōni*, 273, 310; *com-mōnēat*, *re-mōnēe*, *sum-mōnēs*, 273.
mōx, 144.
mōcor, 404.
mōgilis, *mōgil*, 478.
mōgīnor, 289.
mōlīcōd, *mōlī*, *mōlsu*, 370; *mōlētus*, 109, 270.
mōliebri, 394, 587.
mōlier, 466.
mōlierōtār, 421.
mōliō, 412.
mōltangulus, *mōltangulus*, 426, 428.
mōltibō, 425.
mōlūs, 67.
mōnerigerulūr, 428.
mōnia, 531.
mōnificu, 428.
mōniō, *mōni*, 274.
mōnus, *mōneris*, 402-403, 465.
-mōr, dēsīo. verb., 352.
mōrēx, 420.
mōrmur, 370.
mōrmurib, 180.
mōrus, 117, 379; *mōrms*, 117.
-mōs, dēsīo. verb., 348.
mōrī, *mōris*, 371, 484.
mōsa, 126.

- mūca, 97, 539.
 mūdīus, 143.
 mūdō, 402.
 mūdūm, 402.

 mūmīm, 389.
 mūncīor, 178.
 mūnūt, 370.
 mūris, 76.
 mūrus, v. gndrus.
 mūcor, mūtūs (*quidam*), 91, 162, 359.
 mūdō, 141, 412.
 mūntū, mūntū, 76 ; mūnum, 358, 541.
 mūtū, 161, 373.
 mūdīo, 413, 460, 473.
 mūdūra, 363, 387.
 mūmīr, 371, 393, 487.
 mūnta, 391.
 -mūl, -mūl, -mūnum, désin. de gérondif, 358, 626.
 -mūns, suff. de participe, 358, 358.
 n̄, négation et particule enclitique, 126, 142, 601, 606, 608 ; -n̄, 142.
 n̄, négation, 632 ; n̄ n̄n̄, 633.
 n̄, particule affirmative, 602.
 nebula, 72.
 nebulō, 412.
 nec, neque, 74, 141, 601.
 necor, 602.
 necō, 285, 372 ; necul, necul, 289.
 necopīmāt, 601.
 necō, 281.
 neculer, 70.
 mūdūm, 659.
 nefū, 601.
 neglēpō, 602 ; neglēxi, 272.
 negō, negāsīm, 296.
 neglētūm, 602.
 nēmēt, 277.
 nemō, 74, 119, 411, 601.
 nemus, nemorīs, 402.
 neb, 277.

 neptis, neptim (acc.), 479.
 nēquāt, nēquior, 407, 602.
 nequēt, 601 ; nequīmāt, 144.
 nequīd, 601 ; nequīd, 141.
 nequit, 395.
 neus, 601, 632.
 nēx, 602.
 nēx, 190, 285, 372.
 nēdāmentum, 415.
 nēder, 162, 377, 404.
 nēdūs, 86.
 niger, 381 ; nigrō, nigrīs, 131.
 nigrō, verbe, 289.
 nigror, 404.
 nībīl, 121, 601, 602.
 nimbus, 370.
 nimis, 517.
 nīgnīl, 74, 307.
 nīl, 140, 657 ; nl, 657.
 nīfor, 404.
 nīfūl, 278.
 nīmēt, 387.
 nīx, 74 ; nīxīt, 61, 73, 74, 90.
 nō, 276, 289.
 nobilitās, 395.
 nocēō, 190, 285, 377 ; nocī, 285 ;
 nocīfī, nocēnlr, 491.
 nocīos, nocīmās, 388.
 nocīos, nocīmīs, 388.
 noīmāt, v. nōn.
 nōdō, nēnōt, 601 ; nōlīt, 606.
 nōmēw, 92, 148, 167, 473 ; nōmēmāt
 (gén.), 452.
 nōmēndīm, 520.
 nōw, nocīmāt, 117, 120, 602, 604.
 nōuāpīnīl, 514, 515.
 nōuāpīl, 515.
 nōwē, 608.
 nōwīt, 516.
 novā, v. nūrīs.
 nōt, nōlīt, 307 et suiv., 573.

- misér, gaudiū, 40, 54, 86, 91, 189,
 272, 274, 275, 280; nōs, gaudiū,
 272, 274, 280; nōcibum, 293;
 nōs, 275; gaudiār, 91; nōtus,
 gaudiās, 91, 162.
 noſter, 383, 399.
 noſtras, 126, 477.
 nōtūrī, 392.
 nōnem, 111, 513.
 nōnū, 113, 121.
 nōmō, 41, 76, 111, 113; nōmū,
 nōmā, nōmū, 366, 377, 434, 534-
 535.
 nōr, nocte dīr, 634.
 nōmī, 389.
 -nt-, suffixe de participe, 355, 490.
 nōr, désin. verb., 355.
 -ntur, désin. verb., 352.
 nōbīs, nōbīs, 420; nōbī, 481; nō-
 bībīs, 113.
 nōbī, nōbīmr, 314.
 nōllū, nōllū, 602; nōllī, 438;
 nōllīs, 448.
 nōm, 608.
 nōmē, 414.
Nōmerī, Nōmatī, 438.
 nōmīm, 90.
 nōmērō, 113.
 -nūlī, désin. verb., 348.
 nōplūrī, 384.
 nōrīs, 87, 339; nōrī, 87, 112.
 -nūs, suff. nom., 383.
 nōx, 126.

 o, particule vocative, 547.
 -o, désin. verb., 346.
 ob, 143, 147, 323.
 obdormīcō, 190.
 obilēr, 317.
 obīcō, 383; obīci, 126.
 oblegō, 113.
 oblinīcōr, 361; oblinīcō, oblinīcōndī,
 78.
 obocīdō, 358.
 obaled, 302.
 obserō, ob nos sacrō, 373, 581.
 obsequīm, 389.
 obsequīar, 361.
 obtīdī, 412.
 obtīnē, 82.
 obtīmū, obtīmī, 431, 517.
 occī, 154.
 occīdō, oc. iderīs, 295.
 occīdō, 303; sī occīdere, 311; occīs-
 smū, 386.
 occīpī, 113.
 occīlīdō; occīlūs, occīlār, 407.
 occīlō, 518.
 occultū, equalitē, 147.
 occīpō, 113, 185, 287.
 occurrō, occurri, 268.
 occīlū, 382.
 occīs, 394.
 occīlūnt, 110, 516.
 occīpēntī, 515.
 oclī, 110, 513.
 octōgintā, octōgintā, 515.
 oculū, oclū, 60, 84.
 odi, ḥderīnt, dīm̄ zīm, 263, 351.
 odīm, 389.
 odōr, 43, 70, 244, 404; odōs, 467.
 oēopōlīm, 431.
 offella, 92.
 offītīm, 520.
 offītīs, 383.
 officī, 310, 517.
 officītīs, 387.
 Oīnūmā, 425; v. Pnōmāmīs.
 oleīstēr, 386.
 olēdō, 70, 186, 244, 283, 286, 302.
 olēm, 111.
 olīm, 144, 518.
 olīmā, 16, 111.

- alio, *alios*, 498.
 alii, 236.
 aliis (*plus*), *alii* (*huius*), 74, 77
 de; *alii*, 77.
 aliatis, 422.
 amen, *amenem*, 86, 111.
 amitis, 92.
 amitis, *amitem*, 141; *amiti*, *amitis*,
 454.
 amit, *amiti*, 102, 463.
 amitas, 114, 463.
 apicis, 384.
 apicis, 283.
 apicis, 144, 372, 373.
 apicis, 113.
 apicis, 412.
 apicis, 311.
 apicis, 308.
 appicis, appicis, 269.
 approbramentum, 415.
 apicis, 113; *apicis*, 148.
 apicis, apicis, 332.
 apicis, *operis*, 402, 465; *oper*, 145;
 oper est, 565.
 -or, désin. verb., 352.
 arid, 413.
 arid, 284; *eritis*, *eritur*, -eritur,
 -eriri, 284; *erundis*, 358.
 -rum, désin. gén. pl., 441.
 os, *bris*, 150.
 os(s), *ossis*, 94, 150, 154; *osma*, 544.
 -osm, suff. nom., 387, 419.
 osis, 461, 476 et suiv.; *osis*, 149,
 454.
 -ox, suff. nomin., 366.

pabulum, 272.
 pacifici, 428.
 pacer, 404.
 pacem, pacem, 308, 309.
 pacula, 32.
 partus, 159.
 pala, 118.
 paler, 109.
 pallidus, 381.
 pallor, 404.
 palpula, 131.
 palpula, 131.
 palumbis, *palumbis*, 481.
 pandi, *pandi*, 268.
 paucis, 267, 270; *pepigi*, *pegi*, *pegi*,
 pauci, 267, 269, 271; *pacis*, 82,
 270.
 panex, 391; *panicis*, 331.
 papilla, 382.
 Papirius, *Papisius*, 34, 75.
 papilli, 151.
 par, 139.
 paracidaster, 386.
 parci, 278; *peperi*, 267, 271; *par-*
 ci, 88, 271.
 parent, 109; *parente* (abl.), 491.
 parent, 273, 357; *parui*, 273.
 paricida, 117; *paricidas*, 445.
 paricidium, 389.
 paries, *parietis*, 121, 463.
 parisi, 90, 186, 284; *peperi*, 113,
 160, 267; *parire*, *paribus*, *pariet*,
 284; *pariens*, 89.
 pard, 183.
 pars, 396, 477, 599; *partem*, *partim*,
 144, 479; *parte*, *pari*, 461; *par-*
 is, 454.
 partimodius, *partimodius*, 332.
 particeps, 144.
 partim, 479, 519; v. *part.*
 partis, 413.
 partorio, 284.
 partus, 397.
 parum, 79.
 parvar, 79, 159, 407.
 parvo, *parv*, 272.
 parvus, 388.
 passim, 519.

- passus, *passum* (gen. pl.), 119.
 patitur, *patituntur*, 35.
patitur, 293.
 patitur, 96, 108, 159, 177, 272, 285;
 patiti, 272, 286; *patenti*, *patente*,
 491.
 pater, 69, 96, 108, 113, 126, 156,
 159, 169, 339; *patris, patrem*, 131;
 patris conscripti, 634.
 patitur, 113, 177, 187; *passus*, 81,
 360; *patidus*, 351.
 patraster, 386.
 patrisse, 34.
 patrini, 389.
 patru, 131.
 patruens, 413.
 patrum, *patruissimus*, 386.
 patunc, 159.
 patuo, 186, 285, 287.
 patuidus, 287.
 patuo, 113, 186, 283, 285.
 - *patulum, paulum*, 92.
 paulus, 381.
 paucor, 287, 404.
 peccato, *peccato*, 296.
 peccato, 411, 473.
 peccato, 65, 281.
 peccato, *peccato*, 402.
 pecu, 393.
 pecudifer, 428.
 petui, 402, 419.
 pedepresso, 320.
 pedes, *peditis*, 417.
 pedestre, *pedestris*, 386.
 pedestre, 122, 144, 320.
 pedisepma, 373.
 pedo, subst., 412.
 pedo, verbe, 86, 278; *pepedit*, 267.
 prior, 78, 407; *peltor*, 89, 91; *pedit-*
 rum, 89.
 pellitu, 360, 383.
 pello, 281; *pepuli*, -*pulli*, 160, 267,
 268; *pulli*, 271, 281; *pullari*, 77,
 112, 160, 281.
 pellum, 83; *pelluntur*, 113.
 peltar, 153, 478-479.
 pendro, *pependi*, 285, 286.
 pendu, 114, 281, 285; *pependi*, -*pen-*
 di, 114, 267, 268, 286.
 pendulus, 382.
 penes, 522, 523.
 penitus, 319.
 pena, 82, 380; *pena*, 83.
 penas, 393, 394; *penum*, 513.
 per, 143, 323, 326, 554.
 percilio, *percili*, 271; *percili*, 271.
 percutor, 352.
 percidi, *percussi*, 264.
 perdere, 277, 279; *perdidit*, 277.
 peregrin, 419.
 peregrinus, *peregrinus*, 77.
 perso, 279; *periens*, 290; *perieris*,
 297; *peris*, 147, 348.
 perfido, 303.
 perfidia, *perfidae*, 532.
 perfidifaciō, 292.
 perfixa, 431.
 pergo, *peritti*, 113.
 perigium, *periculum*, 133.
 perimē, se *perimere*, 311.
 peritia, 390.
 periusd, *petier*, 81.
 perlego, 303.
 perperam, 518.
 perpetior, 113.
 perplacē, 303.
 pertolla, 115.
 perspicuas, 388.
 perspicuo, 320.
 pertinē, 286.
 pertundō, *pertensus*, *perfensus*, 360.
 perueniō, *perueni*, 295.
 peruicax, 420.
 perwigilo, 303.

- pis, pedis*, 158, 371, 463, 541 ; *pede*, 453.
pesimius, 78, 89.
pesteum ire, 304.
petiti, 396.
petax, 420.
petatio, 281.
peto, 65, 235, 278 ; *petui*, 281 ; *petit*, 274.
Philanthum, 342.
Phronsimus, 390.
pictum, 385.
pictus, 384.
pictor, *pincator*, 366.
pictura, 387.
piget, 308.
piger, 381 ; *pigerrimus*, 386.
pignus, 403, 466.
Pilipus, 57.
pilummoe, 439.
pingo, *pinxit*, *pictus*, 270 ; *pictai*, 446.
pinguis, 393.
pinsid, 187, 279.
pinsio, 279 ; *piso*, 89, 279 ; *pistus*, 279.
pirum, 539.
pirus, 18, 111, 539.
piscis, 18, 479 ; *piscim*, 144.
piscosim, 387.
piss, *pient*, 121.
pix, 126.
placit, 285, 387, 537 ; *placut*, 286 : *placuit sententi ou populis*, 582.
placo, 285, 287.
placer, 404.
plaga, 376.
planctus, 159.
plancto, *plancti*, *planctus*, 370.
planctus, 425.
planeptum, 425.
plantis, 130, 298.
plando, 119.
plantar, 159.
platea, *platea*, 149, 481, 599 ; *platea*, 85 ; *platei*, 481.
plecto, 84, 281.
plexus, 202, 277, 382.
plex, *plexi*, 272, 274.
plexique, 40.
plexo, *plexu*, 289.
plumbens, 391.
plumbum, 19.
pluit, 121, 307, 551 ; *pluuit*, 278 ; *pluit*, 121.
plus, 65, 517 ; *plures*, 117.
plumis, 389.
poculum, *poculum*, 84, 132, 385.
podax, 420.
ponat, 16, 118.
Poennus, 118 ; *Poeniar*, 407.
polio, 283, 287 ; *polibam*, 293.
Pollid, *Pollid*, 141.
Pollux, 84 ; *Pollaces*, *Polences*, *Polaces*, 116.
polabrum, 385.
pomifer, 425.
pomiferium, 118, 379, 431 ; *pomicrius*, 118.
pondi, 400, 542.
pondus, 400, 542.
pond, 86 ; *ponerbit*, 139 ; *postinai*, 146.
pons, gén. pl. *ponentium*, 480.
pontifex, *pontifex*, 428, 432.
popina, 13.
populus, *populo*, 438 ; *poplar*, 439.
populus, 539.
porcellus, 115.
Porcini, 389.
porculus, 121.
porricio, 283.
porro, *parod*, 147.
portitor, 409.
postinumwino, 429.

- posid., 88, 109, 280, 372, 552; *posse*, 267, 281; *possidit*, 268.
possideb., *postdisserit*, 34.
possimus, 85, 273; *potest*, 149; *potui*, 273.
post, 523, 524, 554; *poste*, 142, 143.
posterior, 407.
posterus, 385.
postremus, *postremissimus*, 386.
postumus, 113, 386.
potid, 413.
potior, 561.
potius, *poter*, 149; *potius*, 407.
potius, 361.
prae, 523.
praecido, *praecidi*, 268.
praecurro, *praecucurri*, 268.
praedicta, *praudet*, 147.
praedo, 412, 473.
praeficisci, 114.
praes, *praedix*, 78; *praevides*, 78.
praecepere, 480.
praedigio, *praedigbat*, 293.
praesens, 356; *presentium*, 491.
praescutum, 517.
praesets, *praesidi*, 372, 463.
praesidium, 389.
praesignis, 431.
praesimbo, 289.
praesidio, verbe, 562.
praetor, *praetores*, 118.
praewernat, 307.
prandeo, *prandi*, *prandidi*, 268, 278;
 pranum; 361.
prandit, 140.
precis, 280, 372.
precor, 280, 372; *precumdo*, 354;
 precantium, 491.
prehendo, *prendo*, 74; *prehendi*, 269,
 372.
prendo, 157, 177, 278; *pressi*, *pres-*
 int, 270.
- prelum*, gén. *prelli*, 437.
primus, 381, 516, 586; *preimum*,
 117; *primundum*, 639.
princeps, *principis*, 110, 373, 462.
prior, 63.
prudent, 516.
pritudis, *prudentia*, 147, 438.
privilegium, 431.
privatum; 670.
pro, 523.
procax, 420.
procul, 522.
procus, 280, 372, 376.
prado, 278.
profanus, *profanis* (nom. pl.), 440.
proficio, 110.
proficisci, 280.
profugio, 302.
progressor, *prograditur*, 355.
proxim, *proximale*, 142.
promitto, *promissi*, 271.
prom, *prompti*, 271.
promunturium, 114.
proximus, 381.
propinquus, 387.
propinqu, 424.
proprietas, 418.
proprium, 520.
proper, 525.
proximus, 88.
præca, 88, 119.
prædib, 517.
prælinar, 518.
præuerbius, 431.
prædens, 538; *prædenti* (abl.), 491.
prædentin, 390.
præfigo, 413.
præfrib, 283.
præallo, *psalit*, 268.
Præonia, 32.
præber, 286.
præber, 466; *præb* (abl.), 482.

- Publialis*, 389.
publicus, popularis, 147, 438.
Publilius, 389.
puer, puer, 308, 319, 513.
pueritia, 392.
puerius, 384.
pueror, 404.
puelliris, 395.
puer, puer (voc.), 145, 416 ; *puerum* (gén. pl.), 441.
pugil, 394, 478.
pugna, 366, 380.
pugnus, 380.
pulcer, *pulcherrimus*, 115.
pulvis, 414, 541.
pulvis, 288.
pulvinar, 77, 395.
pulvis, pulveris, 113, 114, 404.
pulvinatus, 114.
pungō, pungere, 360 ; *pungit, pungit*,
pungit, 268, 271.
púnica, 118.
púnio, púnio, 118.
púrigō, púrgo, 115, 289.
purpura, 32.
púrus, 381 ; *púrē*, 320.
pússilis, 382.
púta, 140, 518.
pútéfició, 292.
pútér, 162.
pütred, 286.
pytició, 34.
- quā*, adv., 498, 638 ; *quā* répétée,
 643.
quadriángulo, 69, 515.
quadriángulus, quadriángulus, 428.
quadriánguli, 515.
quadriánguli, 516.
quadra-, 425.
quadruptis, 69, 513.
quadruptis, 132.
- quadrat*, 118, 122, 192, 281, 498...
 618 ; *quadrat*, *quadrato*, 271,
 281.
quadrat, 192, 281, 633 ; *quadrat*, 92,
quadrat, *quadratus, quadratus*, 273, 281.
quadrat, 281.
quadratura, 387.
quadrat, 641, 644.
quadrat, 498, 514, 638, 641, 643,
 644, 648-659, 660.
quadrat, 650, 671.
quadrat, 658, 661, 671 ; *quadrat*, 141.
quadrat, 650, 651, 671.
quadrat, 498, 638, 641, 644.
quadrat, 633.
quadrat, 516.
quadrat, 140.
quadrat, 516.
quadrat, 283.
quadrat, 47, 61, 69, 70, 96, 108,
 145, 159, 453, 512, 513.
quar, particule, 60, 127, 631, 632.
quemadmodum, 663.
querens, 539.
querimónia, 415.
queror, 278.
querulus, 382.
qui (*quasi*, 436), *quod*, 13, 62, 70,
 147, 436 et suiv., 500 et suiv.,
 637 et suiv. ; *qua*, *qua*, 500 ;
quains, *cuīs*, 78, 417, 502 ;
quoīci, *cui*, 502.
qui, adv. et conj., 501.
quid, 479, 499, 501, 638, 662, 671.
quidem, 591.
quidem, 632, 639.
quidem, 639.
quidi, 482.
quiū, 142, 501, 638, 663.
quiūm, *quiūm*, 637.
quindecim, 514.
quinquaginta, 515.

- quidam, 316.
 quinquaginta, 315.
 quinque, 15, 60, 61, 111, 313.
 quinquennis, 431.
 quintus, 516.
 quippe, 81, 616, 647.
 quis, quid, 37, 61, 70, 499 et suiv.,
 338, 608, 637 ; quem, 144, 538 ;
 quæ, 501 ; qua, quare, 500, 501.
 quidlibet, quidlibet, quodlibet, 113,
 637.
 quinque, 500.
 quisque, 500.
 quisquis, 500.
 quius, 637.
 quo, adv., 498, 608, 638, 658.
 quod, conj., 624, 638, 661 et suiv.,
 661, 671.
 quoniam (cum), 498, 638, 643, 658,
 661, 669, 672.
 quoniam, 661.
 quoniam, 661.
 quoniam, 76, 90, 662, 669, 671.
 quel, 498, 638, 642, 644.

 -r, désin. verb., 351 et suiv.
 rabies, 481.
 redditus, 319.
 redditus, 92.
 redditus, 382.
 redditum, 83, 92.
 ramus, 379.
 rapax, 420.
 rapido, rapido, 283.
 radix; radix, radis, 439.
 radicum, 385.
 radura, 387.
 ratio, 141.
 ratio, 145, 396
 rancor, 159.
 rater, 110, 388.
 -re, désin. verb., 323, 351, 355.

 -re, suff. d'infinitif, 356.
 recido, 269.
 recent, recentum (gén. pl.), 291.
 recipio, recipiem (fut.), 291.
 reciproca, 518.
 rectus; recta, 517 ; rectid, 320.
 reddid, 399 ; reddidi, 277 ; reddito,
 277.
 redimis, redimi, 271.
 redux, 372.
 refero, refelli, 269 ; referi, 308.
 regalis, 77.
 regifugium, 428, 431.
 regimen, 414.
 regimentum, 415.
 regina, 584.
 regio, 412.
 regius, 389.
 regnum, 380.
 rego, 41, 278 ; rex, 85, 269 ; regni,
 273 ; rectus, 82.
 regula, 382.
 reliquo, reliquo, 132, 388, 586.
 religio, religio, 269, 412.
 remex, 372.
 reminiscor, 167, 183, 311 ; v. com-
 miniscor.
 remitti, remissi, 271.
 remus, 379.
 rem, remis, 473, 541.
 reor, 311 ; ratui, 359.
 repellio, repellit, 269.
 reperti, 113, 284 ; reperti, 269.
 repetio, 113.
 repulsa, 183.
 requies, requies et requietem, 482.
 res, 140, 481, 538, 601 ; rem, 140,
 148, 481 ; res, res, 120, 481.
 resinci, 303.
 resipit, 283.
 respondet, respondi, 272 ; respondidi,
 277 ; respondere, 141.

- respublika*, 422, 423.
restō, *restitū*, 268.
rete, 461.
retro, 520.
retribūnum, 78.
reverētūr, *reverēti*, 360.
rex, *rēgīs*, 76, 110, 462 ; *retri* (dat., sg.), 432.
-ri (-rier), suff. d'infinit., 357.
richtus, *richta*, 393, 394.
ridētū, *ridētī*, 270 ; *ridētī*, 85, 92.
rigid, 186, 283.
rigor, 388.
-rit, désin. verb., 351, 355.
ritus, 345.
rima, 388.
rōbor, 463.
rōbur, *rōbīs*, 463.
rōbustūr, 463.
rigō, 110, 552, 577.
Rōma, *Rōmai* c. *Rōmar* (loc.), 448, 468.
Rōmanus, *Rōmanei* (n. pl.), 438.
rota, 18, 76.
rotundū, *rotundī*, 312.
rotū, 171, 376.
rubrū, *rubrētū* et *rubrētī*, 491.
rubrū, 41, 72, 73, 381.
rubrū, 72.
rubrū, 404.
rudītū, 393.
rudītī, *rudītī*, 279.
Rūfō, 412.
rūfū, 73.
rumītū, 420.
rumītū, 404.
rumīpū, *rumītī*, 266, 279 ; *rumīpūtū*, 361.
rumītū, 420.
rumītūtī, 386.
rumītī, 403, 553, 564, 568, 575 ; *rūtī* (loc.), 453.
rūtūtī, *rūtītī*, 634.
-s, désin. nomin., 435, 452.
-s, désin. verb., 347.
sacripētūm, 421.
sacer, 279, 381 ; *sakros*, 145, 435 ; *sacri* (gén. sg.) et *sacres* (nom. pl.), 394.
sacerdōtīs, 115, 161, 408, 417, 425.
sacrum, 385.
saeprētū, *saeprītī*, 480 ; *saeptī*, 481.
saepticula, 480.
saeprīd, 118, 283.
saeprīd, 284.
saeprīos, *saeprīus*, 159.
sagīx, 420, 538.
Sagētūm, 34.
sālī, 139, 371.
salpūttūm, 122.
salīx, 420.
Salīndītō, 409.
salīd, 283.
salīx, 109.
salīdō, *salītūf*, 281.
salītōr, 409.
salītī, 84, 281 ; *salītīs*, 281.
salītō, 414.
salītī, 114.
salītō, 286.
salītōs, 49, 132.
salūtīs, *salūtēs* (gén. sg.), 145, 452, *salutūs* (gén. sg.), 452.
sancītō, 279 ; *sancītī*, *sancītūs*, 270.
sancītūmīa, 415.
sanguīnū, v. *sanguīnī*.
sanguīnū, 411, 459, 472 ; *sanguīnē*, 148, 411, 473.
sanguīnītō, 373, 428.
sapītū, 386.
sapīd, *sapītī*, *sapītū*, 283, 287.
sarcinātō, 409.
sariō, 283.

- sarcus *Mart.*, 614.
 satis, 561.
 satines, 388.
 satillus, 84.
 saturn, *saxum*, 32.
 scabellum, 84.
 scaber, 381.
 scabō, 278 ; *scabi*, 266.
 scanno, 159, 388.
 scido, 379.
 scalprum, 379.
 scampum, 84.
 scandō, 114 ; *scandī*, 268.
 scatō, 286.
 scafō, 286.
 scaurus, 159.
 scelerus, 77, 114.
 scelus, *sceleris*, 77, 111, 114, 402,
 465.
 schema, 127.
 scilicet, 518.
 sciō, 283, 635, 662 ; *sciō*, 141 ; *sciui*,
 264, 272 ; *scibam*, 293 ; *sciām et
 sciō* (*fut.*), 291 ; *sciēt*, 139.
 sciscitō, 288.
 sciēdō, 303 ; *sciui*, 264.
 scobis, *scobi*, 393, 462.
 scorbutum, 542, 601.
 scriba, 435, 445 ; *scribds*, *scribdrum*,
 449.
 scribō, *scripsi*, 85, 270 ; *scriptus*, 82.
 scriptura, 387.
 scribūrascit, 425.
 scurra, 435.
 scurrilis, 395.
 scūtum, 18.
 sc, sc(d), sui, 107, 139, 504 et suiv.
 secō, *secūl*, 83, 289.
 sector *sondrus*, 34, 421, 587.
 sector, verbe, 287.
 secula, 382.
 secundus, 358, 516.
 securicula, 479.
 securis, *secūrim*, 144, 479.
 sed, 147, 683.
 sedes, 86, 113, 181, 186, 286 ; *sedē*,
 264, 266 ; *sessus*, 81.
 sedis, *sedis*, 65, 480.
 sediculum, 480.
 sedulō, 517.
 sedulus, 431.
 seget, 149.
 segmentum, 83.
 seguitis, 392.
 sella, 65, 83, 379.
 semel, 510.
 semen, 272, 414.
 semelius, 436.
 semis-, 49.
 semilla, 540.
 semidor, 409.
 semidors, *semidors* (*gén.*), 484 ; *sema-
 tuī* (*dat.*), 485..
 semidors, *consultum*, 422.
 semecta, 380.
 semectūs, 418 ; *semectūs*, 140.
 semēd, *semī*, 264, 287.
 semēscō, *semī*, 190, 264, 280, 287.
 semex, 73, 439.
 semī, 87, 516.
 semilia, 395.
 semium, 390.
 sensibilis, 395.
 sensim, 520.
 sententia, *sententias*, 147, 448.
 sepelō, 122, 283.
 septem, 49, 65, 513.
 Septentrīō, 423, 531.
 septimus, 516.
 septingentū, 515.
 septuagintā, 514.
 sequit, 420.
 sequor, 54, 61, 70, 278, 303 ; *secū-*

- Int.*, 70 ; *invenimus*, 491 ; v. *securidus*,
intra = je *sème* a., 111, 181, 279 ;
inui, 272, 279 ; *inuit*, 279, 319.
intri = j'attache a., 278.
inpro, *inpsi*, 65, 278.
inquisit, 395.
inquit, 284 ; *inquit* (perf.), 274 ;
inquitib, 291.
inquitum, 392.
inquitu, 418.
Seruus, 389.
seruum, 377.
serub, *seruidub*, 296.
seruos, *seruus*, 58, 141, 145, 435 ;
serbus, 79.
strus, 381.
secem, 515.
secundophagus, 421.
Sentius, 87.
sen, *sin*, 142, 632.
senatus, 121.
sex, 513.
sexdigint, 513.
sextus, 87, 516.
texus, 393.
ti, 654-656, 658.
tibilo, *tiblo*, 73.
tic, 654.
Sicilia, 113.
Siculus, 113.
sidi, 86, 181, 279 ; *sidi*, 266, 279.
sideris, 402.
sigillum, 85.
signifer, 373 ; *signifier*, 83.
silens, *silente* et *silenti* (abl.), 491 ;
silenta, 491.
silex, 420.
Silb, 412.
Silua, 132.
silvester, *silvestris*, 386.
silus, 381.
- simili*, 113, 394, 478, 557 ; *similes*,
 149.
Simô, 412.
simo, verbe, 288.
simplic, 510.
simplic, 510.
simul, 478, 616.
simulé, 113.
simus, 381.
simus, sum. nomia., 386, 407.
simipat, 110, 111, 115.
sim, 525.
sim, *sin*, 142.
singul, 510.
singulid, 284.
sinister, 385.
sin, 280 ; *stur*, *situs*, 272 ; *sine*
 (fut.), 291, 347.
stremper, *strempt*, 142.
sit (si sit), 78.
sist, 86, 155, 181, 232, 264, 279 ;
sist, 264, 279 ; *sitt*, 264.
siti, 143, 396.
sina, *sin*, 142, 612.
sobrinus, 87, 384.
socer, 111, 145 ; *socrus*, 145 ; *socer-*
rum, 114.
sociolds, 121.
sociofraudus, 421, 425.
socius, gén. pl. *socium*, 441 ; dat. pl.
socii, 441.
socors, 121.
soror, v. *sororu*.
sororu, 393, 484, *soror sororu*, 393.
sôdes, 119.
sôl, 126, 139, 540.
sôlô, *sôlitu sum*, 360 ; *sôlî*, 139.
sôliculus, 369.
sôlidô, 283.
sôlidus, *soldus*, 84, 115.
sôllertia, 390.
sôllus, 49.

- solub., 153, 282, 349; solvit, 79.
 solus, 437; solar, 448.
 somnium, 390.
 somnus, 82, 91.
 sonans, 34, 421, 587.
 sonax, 420.
 sond -is, sonal, sonatum, 289.
 sond, -is, sonal, sonatum, 273, 278,
 289.
 sons, 156, 490.
 sounds, 393.
 sorbit, 69, 91, 283.
 soper, 404.
 sorbet, sorbus sorpsi, 271, 272.
 sorde, 286.
 sorde, abl. sg. sorde et sorde, gen.
 pl. sorderum et sordeum, 482.
 sorta, sorte, 420.
 soror, 87, 91, 111, 459, 470.
 sorts, sortis, 146, 396.
 sortio, sortior, 284.
 spargi, 278.
 species, 481.
 specie, speci, 90, 113, 186, 283.
 specimen, 414.
 spectrum, 385.
 spicula, 382.
 speculum (speculum), 133, 382.
 specus, 393.
 sperme, spermi, 272, 280.
 sphero, 481.
 spes, 481, n. pl. spesi, 481.
 species, specia, 533.
 splendor, 404.
 sponsa, 51, 86, 190, 285; sponsa, 268;
 sponsi -sponsi, 268; sponsus, 285.
 sponsa, 86, 89.
 sponsa, 404.
 stabilit, 84, 132, 395.
 stabulum, 83, 132.
 stagnum, 380.
 stamen, 414.
 statim, 388.
 statim, 389.
 statim, statim, 362, 408.
 statua, 363, 387.
 statu, statui, 282.
 status, 161, 282.
 stell, 77.
 stella, 77.
 stellaris, 395.
 stelliger, 413.
 sternut, sternor, 402.
 sternu, stridui, stridui, 272, 280,
 399.
 stolidorum, 389.
 stimens, 387.
 stingui, 114.
 sub, 277, 389, 398; subi, 263, 267,
 272; status, 96, 161, 359, 362;
 statum statum, 362.
 stolidulus, 425.
 strictus, 388.
 stridens, stridui, 268.
 stridulus, 382.
 stringi, strix, 270; strictus, 82,
 270.
 studi, 357.
 studium, 389.
 stupi, 186, 287.
 stupidus, 287.
 stupor, 287.
 stupram, 379.
 stundeb, studeb, endus, 270, 283.
 studi, 53, 91, 193, 336; studior,
 407.
 studi, 417.
 sub, 147, 325, 368; subi, 324.
 sublimis, 389.
 subligar, 183.
 subpellit, 431.
 subtemper, 424.
 subter, 82.
 succidit, 81.

- sacerdot, 404.
 sacrum, 91, 280.
 sagittaria, 310.
 sagittarium, 389.
 salutaris, 281.
 same, 178, 276, 346; (emploi auxiliaire de), 298, 595, 598; *est*, 55, 150, 347; *est*, 86, 179; *sunt*, 348; *sunt*, 326, 346; *eram*, 292; *erat*, 293; *erit*, 193; *eret*, 73, 347; *erem*; *erit*, *erit* et *erit*, 63, 101, 193, 294; *eret*, 347; *erem*, 141; *erit*, 243, 280; *erit*, 83, 356, 357; *fui*, 178, 264; *fuit*, 120; *fuerit*, *fuerint*, 121; *fuerit*, 293; *fuerit*, 297; *fuerit*, 112.
 samen, 414.
 samus, 83, 181, 586.
 samph, *samph*, *samphus*, 83, 271; *sem*-*phit*, 271.
Sannum, *Sannum* (loc.), 439.
saper, 525, 554.
superficie, *superficie*, 532.
superior, 520.
superior, 144.
superius (*super*), 145.
suppetere, 389; *suppetere* (*advenire*), 534.
supplex, *supplex* et *supplici*, 462.
supplicium, dat. pl., *supplici*, 411.
supplici, *sunt nos placi*, 575.
supra, 520, 554; *suprad*, 187.
supradidier, 386.
 sibi, 371, 484, 517, 539.
suspicio, 81, 412.
suscipi (*suscipere*), 370.
sunt, dat. pl., *souxit*, 450, 509.

st, désin. verb., 347.
talilia, n. pl., *talibat*, 448.
taberna, 113.
tabernaculum, 133.
tacito, 141; *tacitum*, 291; *tacito*, 297.
taelus, 361.
tactio, *tunc tactio*, 172, 362.
tardet, 308; *tardet*, 309.
tardium, 389.
taster, 159.
tugax, 420.
talis, 641.
tim, 498, 638, 643.
tingo, 114; *tingam*, 295; *tingi*, 267; *tinger*, 142.
tonquam, 616.
tonit, tonitum tonitum, 126, 128.
tonus, 498, 638, 642.
torus, 159.
torpessita, 54.
-tis -tiss, suffixe, 380, 417-418.
tata, 370.
Tatius, voc. *Tati*, 436.
taurinus, 384.
taurus, 97, 118.
-tr, désin. verb., 331, 355.
tecius, 133.
tecum, 83.
tegmen, 414.
tego, 70, 161, 171, 278; *tegi*, 251
 tegi, 82.
tegula, 382.
tegnomen, *tegnomentum*, 115, 341.
telia, 87, 379.
temid, 414.
tempore, 114, 466.
temporis, 114.
temporis, 463.
templo, 83.
tempus, *temporis*, 114, 402, 463,
 466.
tempt, 420.
tempi, *tempi*, 267, 268, 281; *tempi*,
 268.
tenet, 331.
tenet, 122, 286; *tenet*, 267, 273,
 286; *tenet*, 273; *tenet*, 93, 109,

- 160 ; *tenuer* (compl. auxil. *de*), 301.
tenuer, 404.
tenuo, 89.
tenuis, 132, 393.
tenuor, 404, 522, 524.
teper, *teperio*, 190, 287.
tepidus, 287, 384.
tepor, 287, 404.
ter, 111.
~~-ter~~, finale d'adverbe, 521.
~~-ter~~, -*teris*, suffixe, 383-386.
terbra, 163.
tergus, *tergoris*, 402 ; *tergus*, *tergum*, 541.
~~-terior~~, suffixe, 386, 407.
terminus, 414, 415, 543.
termo, 414, 415, 543.
terni, 516.
tero, 65 ; *trini*, 272 ; *tritus*, 163.
terra, 141, 377, 389, 541 ; *géo*. *terras*, 436.
territus, 383.
terri, *terrū*, *terrūm*, 283.
terrestre, *terrestris*, 146, 386.
territorium, 392.
terror, 404.
tertius, 516.
tertitudinem, 111, 415.
test, 87.
thēaurus, *thēaurat*, 89.
~~-ti~~, 2^e pers. sg. parl., 56, 349.
tildeen, *tildeina*, 373.
tignum, 380.
~~-tim~~, finale d'adverbe, 479, 519-520.
timet, *timet*, 119.
timidus, 384.
timor, 404.
~~-timur~~, suffixe nomin., 386.
tingo, 111.
~~-tio~~, suffixe nomin., 362, 396, 413.
- titro*, 412.
~~-tis~~, désin. verb., 348, 349.
~~-tis(d)~~, désin. verb., 334, 334.
toxa, 70, 161, 171, 377, 541 ; *logit*, 149, 449.
tolerō, 92, 280.
tollo, 83, 92, 280 ; *trituli*, 178 ; (*tra*)*tol*, 65, 92, 280, 359 ; v. *ferō*.
tondere, *totonili*, -*tondi*, *tensus*, 267, 285.
tom̄ -is, *tomer*, . *thym*, 289 ; *tomel*, 307.
tonū -is, *tonni*, *tonitum*, 278, 289.
tensor, 409 ; *tensilla*, 409.
tapper, 499, 517.
~~-tor~~, désin. verb., 353.
~~-tor (-sci)~~, suffixe, 362, 409.
~~-trinus (-civium)~~, suffixe, 390, 392.
tormentum, 415.
torpido, 413.
torpor, 404.
torquo, *torri*, 88, 270, 285 ; *torrit*, 285.
torreō, *torri*, 285 ; *torrit*, 88, 285, 359-360.
torrit, 393.
torror, 404.
tot, 498, 638, 642.
~~-tote~~, désin. verb., 353.
tötus, *tötus*, *tötl*, 670, 437, 438.
trahis (*trahi*), 481.
traction, 520.
trahit, 420.
trahō, *traxi*, 269.
traxi, -*di*, 141.
transfuga, 377.
transfined, 286.
transil, 515.
transitum, 86, 514.
transō, 65, 157, 177, 278 ; *transenti*, 143, 323, 348, 577.
transor, 404.

- tremulus*, 383.
treps, 278.
très, 40, 77, 119, 453, 512, 513 ;
 acc. *très* et *tris*, 454.
tribalis, 395.
tribamill(e), 77, 143.
tribuō, 282.
tribus, 282, 393.
trigintid, 69, 414, 479, 511.
tripl, 316.
trinectium, 431.
tris, 331.
tripes, 416.
tripodium, 430.
tritomia, 415.
tritomia, *tritomia*, 393, 481.
triumphus, *triumpis*, 57.
-tix, suffixe, 409.
trudis, 393.
-trum, suffixe, 76, 359, 360.
tu, 504, 573 ; *ti*, 139 ; *tū(d)*, 504 ;
tu et *ti*, 506 ; *tib* et *tibi*, 140,
 306.
tuitum, 477.
tubercul, 372.
tudes, 417.
-tub, suffixe nomin., 369, 397, 413.
Tullius, 389.
tum, 498, 638, 643, 659.
-tum, *-tui*, -*ti* (supin en), 362, 397.
tundu, 183, 279 ; *tundu*, *-tudi*, 265,
 266, 267, 279 ; *con-tudit*, 266.
tumi(a), 18.
inquitum, 304.
-tur, désin. verb., 323, 352.
-turu, suffixe nonsin., 363, 387,
 397.
turbo (accord du verbe *spiris*), 599.
turban, *turbo*, 411.
turbō, 411.
turpilatricipidus, 421.
turpis, 193.
- tutetur*, 370.
-tūrum, finale d'infinitif, 363.
-tūrus, suffixe de participe, 363.
-tūs, suffixe de nom d'action, 397.
-tūs, suffixe de participe, 359, 382.
-tūs, *-tūs*, suffixe nomin., 397,
 418.
Tusculum, loc. *Tusculi*, 439, 568.
Tucus, 88.
tunc, jug. 510.
- macta*, 31.
undimūnūm, 413.
uar, 517.
validē (validē), 84, 115, 520.
valēō, 287 ; *valēs*, 297 ; *valēst*, 120 ;
valiat, 79 ; *valia*, 147, 348.
Valerius, *Valesius*, 71.
valgus, 139.
validus, 115, 287, 384 ; v. *validē*.
valles (vallici), 480.
valor, 287, 404.
manum, 134, 435.
marcītus, 519.
Varius, 389.
marus, *Varri*, 412.
maritūs, 392.
marum, *adīsa*, 92.
matēs (matrē), 480, gén. pl. *matūm* et
adītum, 461, 481.
über, 471.
ubī, 70, 498, 608, 638, 647, 658,
 659 ; *ubimbi*, 502.
-ur particule, 128, 632.
ueris, 396.
uerō, 121.
uerētus, 122.
verbō, 73, 278 ; *verbī*, 101, 269 ; *verbī-*
base, 293.
ver, 633.
verilla, *verili*, *verili*, 271, 281 ; *verilint*,
 281.

nēlīnū, 87.
 nēmībūnū, 385.
 nēndī, 278-279.
 nēnīfīnū, 373.
 nēnū (nēnūn eō), 279, 554.
 nēnū, 44, 60, 70, 76, 90, 109, 185,
 275, 282; nēnī, 191, 266, 283;
 nēnīfānū, 293; subj. du perf.
 nēnīfīmū, 294; nēnīr, 282, (em-
 pli nōxil. dc), 298, 300.
 nēnōr, 287.
 nēnīr, 409, 469.
 nēnū, 380; nēnūn iēt, 554.
Venus, *Venit*, 145, 402, 403.
 nēnūnīs, 402, 403.
 nēr, 139.
 nērīnū, 72, 167, 377; gēn. pl. nēr-
 bum, 441.
 nērīlūm, 392.
 nērē, 140, 439.
 nērōr, nērīr, 308.
 nērītēnū, 385.
 nērgō, 278.
 nērīdō, 121, 380.
 nērīnērībūm, 431.
 nērīs, 394.
 nērō, 435.
 nērō, 439, 632.
 nērō (nērī), 481.
 nērō 278; nērī, nērī, 271; nērō,
 112.
 nērīcīpīllū, 429.
 nērīpīllū, 429.
 nērō, 288; nērōr, 398.
 nērīk, 391; nērīk, 112.
 nērīlōrda, 420.
 nērō, nērō, 109, 290; nērī, 273
 nērīs, 86, 317; nērō, 109.
Perennīnū, 356.
 nērō, 70, 395.
 nērōs, nērōs, 120; *Perīk*, 70.
 nērōr, 46; nērōr, 369.

nērōr, 46.
 nērōr, 112, 385, 399; nērōr, 112.
 nērīgīmū, e nērīgībō, 518.
 nērītī, 396.
 nērō (nōbō), nērōr, 112, 289; nērōbō,
 141.
 nērōlūs, nērōs, 84.
 nērōs, 403.
 nērōtēs, nērōtēr, 140..
 nērōtēs, 114, 403.
 nēxīlūm, 87, 113.
 -ōgō, suffix nomin., 413.
 nīs, 140; gēn. nīs, 446; intēnīs,
 518.
 nīchīnū, loc. nīchīnē, 448.
 nīchīnū, 384.
 nīcomagīstēr, 432.
 nīctīr, 409.
 nīctīm, 397; dat. nīctī, 485.
 nīctīs, nīctī, 117, 118.
 nīdīlīcēt, 518.
 nīdēbō, 78, 192, 286; nīdī, nīdītī,
 56, 118, 266; nīdēbām, 295; nī-
 dērē, 110; nīs, 75, 81, 267.
 nīdēcō, 280.
 nīdēdō, 121.
 nīdīl, 121, 394, 478.
 nīdīlī, 302.
 nīdīntī, 69, 514.
 nīdōr, 404.
 nīdīntī, 77, 384.
 nīdī, 77.
 nīdīnū, 83, 113.
 nīdīnū, 162.
 nīdīnū, 187, 279; nīdīnū, 270, 285;
 nīdīntī, 270.
 nīdīnū, nīdī, nīdīnū, 266, 270.
 nīdīnēmū (nīdīnēmū), 84, 382.
 nīdīnēmū, 580.
 nīdīnū, 18, 45, 83.
 nīr, 78, 145; n. pl. nīrī, 146.
 nīrō, nīrōr, 287.

- virginalis*, 395.
virginis, 418.
virgū, -d., 141.
viridē, 289.
virilit̄, 395.
virilism, 520.
virtus, 418 ; pl. *virtutēs*, 532.
virtus, 162.
vis, 371, 479, acc. *vim*, 144 ; pl. *visēs*, 479.
viscus, *viscera*, 402, 531.
visibilis, 395.
visibō, 192, 281 ; *visibō*, 92.
visus, dat. *visus*, 485.
vitellīt̄, 395.
vitigenus, 425.
vitio, 162.
vitia, 154.
vitula, *vitulē*, 449.
vitux, 420.
vitō, 60, 78, 164, 245, 282 ; *vitī*, 85, 264, 282 ; *vitit̄*, 139 ; *bixit̄*, 79 ; *vitubō*, 291.
vitios, 60, 70, 110, 164, 388.
vitru, 402.
vitex, 420.
vitix, 84 ; *vitī*, 438 ; *vitox*, 448.
vitritrūbō, 421.
vitua, 85.
vitrior, 386, 520.
vituum, 386, 520.
vitrd̄, 354 ; *vitrbō*, 520.
vitulō, 370.
-itus, suffixe nomin., 382.
-um et -ium (gén. pl. en), 461-462.
umbilicus, 112.
umbribiliis, 394.
umbris, 112.
umtor, 404.
uncus, 112.
undo, 156, 411, 540.
undr, 70, 498, 618, 643, 659.
undretam, 110, 514.
undtwigini, 514.
ungen, 71.
unguē, 71, 74, 279 ; *unguiculus*, 74.
universus, *omnibus*, 117, 146.
Vneamamia, 425 ; v. *Oicamatia*.
-us, désin. verb., 326, 448, 550.
onus, 510, 592 ; *onius*, 437 ; *onio*, 148 ; *ono*, 96, 117 ; *onit*, 438 ; *onar*, 448.
onidō, 288.
onob, s^t *onocer*, 312.
Onoterrus, 111.
onol, 111, 112, 276 / (emploi aussi
liaire de), 298, 299 ; *onol*, 141 ;
onit, 276, 633 ; *onit*, null, 112,
276 ; *onolumus*, 113 ; *onolis*, 112 ;
onolent, 111 ; *onolim*, *onols*, 160,
276, 294 ; *onlit*, 139 ; *onlim* nō-
lim, 634 ; *onlom*, 297 ; *onle*, 88,
276, 356 ; *onlens*, 77, 111.
onluring, 389.
onlubilis, 395.
onlucer, *onlucris*, 127, 131, 146 ;
gén. pl. *onlucrum*, 462 ; abl. sg.
onlucri, 462.
Onlument, 356.
onlumentis, *onlumentē*, 146.
onlom, 283, 416 ; *onlomim*, 153.
onlop (*onlompe*), 133.
onludō, 288.
onmīx, 420.
onmier (*onmii*), 404, 466.
onmītrīom, 390.
onmō, 76, 180 ; *onmī*, *onmītīm*, 271,
278.
onordx, 420.
onrō, 60.
onritō, v. *onrlō*.
onrlō, *onrlī*, 307 et suiv.
onlom, *onrlom*, 33.
ononeō, *onnlī*, 275, 76.

- nōx, 126, 149, 155, 371, 399, 456.
 nōphi, 370.
 urbicidus, 373, 421.
 urbs, urpi, 85
 urectim, 520.
 urgeo, urit, 88.
 urū, 75, 278; usci, uscus, 75, 270.
 urus, 55, 88, 139.
 -us (-um), suffix nom., 376, 377.
 uspiciam, 521.
 usquem, 521.
 usque, 521.
 usque, usquare, 92.
 usus, dat. usui, 483; usus ut, 565.
 ut, 70, 142, 498, 521, 624, 647,
 652, 653, 658; uti, 302; ut ut,
 652.
 uir, 70, 385, 437, 608.
 uir, uiri, 84, 194.
 uirius, 145.
 uiri, uiri, 659; v. ut.
 uisilio, 557.
 uimutus, 142.
 uique, 142.
 uitio, ălđr, 139; ălđus, 351; ălđr,
 117; ălđs, 81, 360; ălđus, 92;
 orius, 117.
 uipote, 616, 647.
 uirō, 71.
 uindus, uolgas, 543.
 uinhus, uolhus, 85, 112, 403.
 uinpercida, 481.
 uolp̄s (uolpis), uolp̄s, 481, 519.
 uolp̄s, 412.
 uolpus, 395.
 uulhus, 79; bulba uulhus, 79.
 uuer, 404.

ADDENDA ET CORRIGENDA

- P. 12, l. 5 du bas, lire : marrucin.
- P. 18, l. 4 du bas, lire : *herw* « état d'homme hors la loi, vagabondage, pillage ».
- P. 52, l. 14, lire : **tras-ro-*.
- P. 55, l. 18, lire : *r̥kṣab*.
- P. 58, l. 17, lire : Δεσηθέες.
- P. 70, l. 17, lire : *meridie, meridiæ*.
- P. 70, l. 26, lire : *secatus*.
- P. 93, l. 5, lire : *canalis*.
- P. 115, l. 7, lire : **sakro-dböt-s* à *sacerdos* (cf. §§ 611 et 635).
- P. 127, l. 6 du bas, lire : ἀνθρώπων οἱ.
- P. 131, l. 15, lire : *patrem* = *u.*
- P. 132, l. 31, lire : Leumann-Holmann.
- P. 141, l. 10, lire : *iārō*.
- P. 149, l. 1-2, lire : *perdi(s)*.
- P. 156, l. 20, lire : **yu-n-g-*.
- P. 187, l. 11, lire : *helminare*.
- P. 195, l. 7 du bas, lire : grec.
- P. 212, l. 3, lire : Il admettait donc.
- P. 215, l. 17, lire : de la.
- P. 216, l. 16, lire : un *ā-*.
- P. 219, l. 17, lire : *zivāka*.
- P. 222, l. 7 du bas, lire : *karikazan*.
- P. 240, l. 3, lire : *ītūza*.
- P. 247, l. 10 du bas, au lieu de : inexplicable, lire : inexplicable en grec (§ 288).

- P. 260, l. 21, lire : διαδιξειται.
- P. 264, l. 2, lire : *dixit*.
- P. 264, l. 29, lire : supplétisme.
- P. 266, l. 6, lire : haplogenie.
- P. 271, l. 17, au lieu de : *emō*, lire : *dēmō*.
- P. 273, l. 8, lire : en face de *nōnī-tūnī*.
- P. 287, l. 9 du bas, lire : *consternare*.
- P. 287, l. 5 du bas, lire : *uēnāri*.
- P. 293, l. 2, lire : *capiēbam*.
- P. 310, l. 24, supprimer l'exemple *mōntē deius*.
- P. 363, dern. ligne, lire : *sūnītī*.
- P. 375, l. 22, lire : inclinaison.
- P. 394, l. 4 du bas, lire : *Adj. auf -lis*.
- P. 420, l. 3, lire : *rūmex*.
- P. 439, l. 7, lire : *āp̄q̄t̄z̄*.
- P. 448, dern. ligne, lire : le balto-slave.
- P. 458, l. 20, lire : *γoīv̄-st̄z̄*.
- P. 468, l. 13, lire : *γ̄p̄z̄*.
- P. 493, l. 7 du bas, lire : gén. pl. fém. hom.
- P. 525, l. 14, lire : *oīx̄z̄t̄*.
- P. 539, l. 18, lire : *abiēs* (en italiques).
- P. 581, l. 14, lire : le pronom régime.
- P. 586, l. 20, lire : *meridīēs*.
- P. 619, l. 17, lire : *āt̄s̄s̄p̄t̄* *āȳ*.
- P. 632, l. 7, lire : latin.
- P. 644, l. 6 du bas, lire : *lāḡz̄z̄t̄z̄*.

APPENDICE

La réimpression photomécanique de cet ouvrage n'ayant permis d'apporter au texte aucun changement, on a dû se borner à fournir ici quelques indications, qui rectifient ou complètent sur quelques points l'enseignement donné.

I. CORRECTIONS MATÉRIELLES, à joindre à la liste de la page 763 :

- P. 47, l. 23 (§ 62), lire : à l'époque où s'est formée la langue épique.
- P. 128, l. 7 (§ 195), lire : suivant que la voyelle de cette syllabe finale...
- P. 147, l. 8, lire § 523 au lieu de § 519.
- P. 150, l. 9, mettre à la ligne à partir de : Mais la simplification...
- P. 175, l. 6 du bas, lire : rapporté.
- P. 177, dernière ligne (§ 273) lire : dans des verbes usuels.
- P. 220, l. 6 du bas, ajouter : *θέγουσι* (cf. § 345).
- P. 223, l. 22, lire : au type en - *xx*.
- P. 250, l. 26, ajouter : et *γελάων* (§ 347) de *γελάω*.
- P. 254, l. 13 (§ 376), lire : Le désidératif (§ 295)...
- P. 257, l. 18, mettre à la ligne à partir de : Exemples...
- P. 280, l. 22, lire : thèmes verbaux.
- P. 290, l. 11, lire : *est* est à *dsti*.
- P. 335, l. 5 du bas, lire : montrent bien quelle a été en grec...
- P. 354, l. 6 du bas : lire § 499 au lieu de § 469.
- P. 356, l. 19, lire : comme en iranien, § 505.
- P. 363, dern. l., lire : *sduiſt*.
- P. 410, l. 3 du bas, lire : **āyu-*, et dern. l., lire : en *-o-.
- P. 489, l. 31 et p. 490, l. 6, lire : *γαπλεο-*.
- P. 603, l. 3, après au degré vocalique zéro, aj. : (§ 634).
- P. 623, l. 2 du bas, lire § 904 au lieu de § 962.
- P. 638, § 927, à la fin du premier alinéa, renvoyer à § 954 Rem.
- P. 644, l. 6 du bas, lire *ἐλεῖσθαι*.

II. ADDITIONS A LA BIBLIOGRAPHIE

Introduire à leur place alphabétique dans la bibliographie des pages IX et suivantes les ouvrages suivants :

I. PÉRIODIQUES ET COLLECTIONS

- EMERITA, Boletino de lenguistica y filologia clasica, Madrid 1933 et suiv.
- G.L.K., Grammatici Latini ex recensione H. Keilii, 8 volumes, Leipzig 1857-1880 (v. p. 23).
- LATOMUS, Revue belge d'études latines, Bruxelles 1937 et suiv.

II. OUVRAGES

- ALLARDICE (J. T.), *Syntax of Terence*, Oxford 1929.
- BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis histórica de la lengua latina*, 2 vol., Barcelona, 1945-1948.
- BENVENISTE (Emile), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948.
- BLASS-DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 8^e édition 1949.
- DENNISTON, *The Greek Particles*, Oxford 1934.
- DEVOTO (U.), *Lingua americana*, nouvelle édition 1948.
- DEVOTO (G.), *Storia della lingua di Roma*, Bologne 1940.
- *ERDOUT (A.) et THOMAS (F.), *Syntaxe latine*, Paris 1951.
- GRAMMONT (M.), *Phonétique du grec ancien*, Lyon 1948.
- MAROUZEAU (J.), *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. III. Les articulations de l'énoncé, Paris 1949.
- MAROUZEAU (J.), *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris 1949.

- REDARD (G.), *Les noms grecs en - της, - τις et principalement en - ιτης, - ιτις*, Paris 1949.
- SCHELLER (Meinrad), *Die Oxytonierung der griechischen Substantiva auf - ις*, Zürich 1951.
- SOFER, *Latrinisches und Romanisches aus den Etymologien von Isidorus von Sevilla*, Göttingen 1930.
- VAANÄHEN, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Helsinki 1937.
- WACKERMAGEL (J.), *Studien zum griechischen Perfektum*, Göttingen 1904.

III. ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'OUVRAGE

- P. 58, § 79, ajouter à la Rem. III : Pour d'autres exemples sur des inscriptions attiques du IV^e s., v. Meisterhans, p. 79.
- P. 74, § 105 l. 7, aj. : Plaute dit encore *dēhibuisti* Trin. 426 A.
- P. 77, l. 3 du bas, aj. comme Rem. : Il arrive que / voyelle en hiatus passe à i consonne, même à l'initiale; ainsi *ut ientis sérō*, début d'un pentamètre, Mart. VIII. 67, 10.
- P. 89, l. 14, aj. : cf. *isularius* Corp. VI 6299.
- P. 121, § 185 Rem. l. 4, aj. : on a *ānius* chez Lucrèce IV 1056 et *utriūs* chez Horace, Ep. I. xvii. 15.
- P. 131, l. 18, aj. : Lucrèce, qui emploie d'ordinaire *suprd* ou *superd* (Ernout Comm. à l. 429) scande une fois *sūprd* (VI 1213).
- P. 133, l. 3, aj. : Le mot *pvā* emprunté est devenu *mina* (Pl. Mil. 1420, Pers. 683, Trin. 403 etc.).
- P. 134, § 206, aj. à la fin du premier alinéa : Ainsi s'expliquent *μολύποδες* (Hy. Apoll. 77) et *μολύποδας* (e 432). À l'imitation du grec, Lucrèce scande *glōmēre* (I 360), ablatif de *glemus*. Pour justifier la scansion *Earines* avec *ē* long, Martial (IX. 17. 4) se réfère à la scansion homérique **Ἄρες *Ἄρες* (E 31 etc.).
- P. 150 l. 7, aj. : Mais Ovide commence un vers hexamètre par *nditus es / scopulis* (Trist. III.XI.3).

- P. 152, § 231, aj. une Rem. II : Un même mot pouvait contenir plusieurs suffixes, et même, par suite de la composition (§ 630), plusieurs radicaux; aussi la longueur des mots est-elle très variable. Suivant Petrus grammaticus (G.L.K. suppl. 164.18), le mot latin le plus long serait *honoriſſicabilitatimilitatibus* (cf. Shakespeare, Love's labour's lost, V. 1).
- P. 176, § 270 l. 7, aj. : *δοτίᾳκετο* « il se préparait à partir » Hérod.: III. 53.
- P. 177, l. 5 aj. : *cre-m-ō*.
- P. 226, § 337, aj. au premier alinéa : Il s'emploie également au futur pour rendre l'équivalent du futur antérieur français; ainsi : *μαρί τούτων Σίσην ελληρότες ξασθε* « vous vous trouverez avoir puri ces gens-là ». Lys. XXVII. 7.
- P. 229, aj. à la fin du § 339 : Sur les formes de subjonctif et d'optatif de l'aoriste en -τι (-θη-), v. §§ 382 et 384.
- P. 256, dern. l., aj. : Voir toutefois Schwyz. I 612.
- P. 258, § 382, aj. à la Rem. : La métathèse quantitative apparaît dans le rhodien *ἴργυσθεων* (Schwyz. 287.7) et dans le crétois *πεθθων* (Collitz 5022) avec passage de ε à ι devant voyelle (§ 154 Rem.) ; en attique il se produit une contraction: *μηδην*, *θειθῶμεν*, *πειθῶσι*, *συγχωνῶσι* (Lys. III. 39).
- P. 309, § 457, aj. à la fin : On expliquera de même *ιναιδεο* « on me porte envie » (Hor. ad Pis. 56), au lieu de *ιναιδήτω μιhi* (cf. Pl. Bacch. 544).
- P. 311, av. dern. l., aj. : Il y a de même accord entre plusieurs langues pour exprimer par le moyen les notions de « suivre » (gr. *Ἴπειν*, lat. *sequor*, irl. *-sechur*, skr. *sacē*), de « parler » (gr. *θελεῖν*, *μέθειν*, lat. *loquer*, irl. *-fhuchur*), etc.
- P. 336, aj. en fin de § 502 : *οἱ τότε ἀνάπτενται* « ceux qui avaient alors le pouvoir ». Lys. XXV.4.
- P. 337, l. 14, aj. : sur *πρόφρενται*, v. Meillet M.S.L. XIII 213.
- P. 385, l. 3 d. b., supprimer la phrase : c'est d'ailleurs... son équatif.
- P. 390, § 584, aj., comme Rem. II: Sur l'accentuation des mots en -ε voir maintenant Meinrad Scheller, die Oxytonierung der gr. Substant. auf -ε.
- P. 400 § 593, aj. à la Remarque : De même *glemus* (d'où *glomerare*) a remplacé un ancien **glemus*, d'ailleurs attesté par les langues romanes, v. Ernout-Meillet.
- P. 405, l. 6, aj. : si *dégénér* n'est pas un simple post-verbal de *dégénérare*.
- P. 418, dern. l., aj. : sur *τίκτενται* v. § 503, sur *πρόφρενται* v. § 798.

- P. 421, l. 9, aj. : *studiloques* Pl. Pers. 514.
- P. 423, § 632, aj. à la Rem. II : les adjectifs καλός κακός sont toujours fléchis séparément, mais on dit καλοκαγάθια (Xén. Mém. I. 6, 14, Cyrop. VIII. 1, 31, etc.).
- P. 432, l. 17, aj. à πνεύμη-περθηστικος : θυμο-θόκος = qui reçoit des présents = (rac. θεο-, § 345), οὐκο-φόρος (cf. φέρε-ουσες, même sens), οὐκο-τόπος. (H 221), οὐκο-χόδος etc.
- P. 436, § 651, l. 7, ajouter : De *Cdius*, le vocatif est *Cdi Mart.* II. 30.6, IX.93.7).
- P. 437, § 653, l. 6, aj. : *perculi* (Virg. Buc. I 32), *désidrii* (Hor. Epod. XVII 80), mais *consilii* (Lucain VIII 480). Suivant Cællius (XIII. 26), Nigidius Figulus (I^e siècle av. J.C.) distinguait par l'accent le génitif *Valéri* du vocatif *Valerii* (§ 651).
- P. 461, § 690, aj. à la fin du 2^e alinéa : Autres exemples, dans falisque *epid* (Corp. I^e 364), *bouid* (de Spolète, Corp. I^e 366) et *osque medikid*, abl. de *meddiss* = magistrat +, gén. *medikris* (§ 688).
- P. 461 dern. l., aj. : *fratrium* Corp. V 4430.
- P. 484, l. 4 du bas : Suivant Suétone (Aug. 87), l'empereur Auguste pour le génitif de *domus* disait *domos*, sans doute une forme dialectale (§ 178 Rem.).
- P. 485, § 728, aj. : Au dat.-ahl. pl. il y a eu hésitation entre les formes -*abus* et -*ibus*; cette dernière a prévalu en général, mais on rencontre encore *ariabus* (Lucr. IV 632), *iacubus* (Ov. Mét. XII 278), *partubus* (Hor. Ep. V. 5), etc. en partie peut-être pour éviter des confusions avec les mots comme *ars*, *pars*, etc.
- P. 518, l. 5, aj. : *çépe* (Aristoph. Nuées 219, Thesm. 789, Hérod. I XI, Plat. Protag. 330 B etc.).
- P. 519, § 778, aj. : Il y a aussi une désinence - *ei* ou - *i*, d'origine douteuse, dans *vγνωνει* = impunément + ou *vγνοντι*, *παθηντι*, *δενουθι*, etc.; - *ei* dans *δικαιητι* et surtout dans *ἀττικητι*, *βα-ριτι*, *νομιτι*, etc.
- P. 520, l. 4 du bas, aj. : (ou *superd* chez Lucrèce, v. Ermout, Comment, à I 429).
- P. 524, § 796 deuxième alinéa, aj. : sur la postposition des prépositions, v. Marouzeau, Ordre des mots, t. III, 44-57.
- P. 533, § 795, aj. au premier alinéa : ὁ *ἄττος* = froment, pain = fait au pluriel τὰ *ἄττα* (Hérod. IV 129 et en attique).
- P. 536, § 800, aj. au premier alinéa : Sur l'opposition de *ignis* m. et de *aqua* fém., v. ce que dit Varren L. L. V 61.
- P. 536, dern. l., ajouter : Xén. Anab. VI 1, 31 et VII. 6, 18.

- P. 541, § 806, aj. à la fin du premier alinéa : et à côté du masculin *uultus* (thème en -u-) un neutre *uultum* (pl. *uulta*, *Lucr.* IV 1213).
- P. 552, § 819 l. 10, aj. : *ἴδειτεν* (*Plat. Prot.* 310 D).
- Ibid.*, l. 10 d. bas, aj. : *εο' δαλ' ή τις πάκτεται* (*Démosth.* 18.70).
- P. 555, § 823, ajouter en Remarque : Le latin connaît l'usage de l'accusatif exclamatif : *et fortundis agricultis* (*Virg. Georg.* II 458), *me miserum* (*Ov. Met.* I 508), *et diem optimum* (*Cic. De Orat.* I XXX 136), etc.
- P. 566, § 836 l. 8 du bas, aj. : *minor opinione* (*Suét. Iul.* III, 2), *omnium spē celerius* (*Liv.* XXI, 6, 5).
- P. 581, § 850, l. 13, aj. : Sur la place des mots accessoires en latin, v. Marouzeau, *Ordre des mots* III 67 et suiv.
- P. 584, § 854 en fin de paragraphe, aj. : *dulcissime r̄erum* (*Hor. Sat.* I.IX.4).
- P. 589, § 862, ajouter en Remarque : C'est l'article qui a favorisé en grec l'emploi de l'adjectif substantivé, notamment au neutre avec une valeur abstraite : *τὸ εὐσέβεια* « la piété » (*Soph. OEd.* Col. 1125), *τὸ φιλότοπον* « l'affection pour les siens » (*Xén. Agés.* VIII, 1), *τὸ καλόν*, *τὸ αἰσχύλον* (*Plat. Conv.* 183 D) etc. On est parti de *νῦν τὸ εἰμίτης λύειν* « il n'est pas convenable de dire » (*Eur. Or.* 1145) pour aboutir à *τὸ εἰμίτης*, d'où *τὸ τοῦ εἰμίτης* « pour la convenance » (*Thuc.* VII 57), etc. Le latin n'a qu'un nombre restreint d'exemples de ce genre : *bonum* « le bien », *ūerum* « le vrai », *decorum* « l'honnête ».
- P. 590, § 863, aj. à la Rem. : Marc-Aurèle en fournit plus d'un exemple, ainsi *τὸ μὲν τι βέλτιον ἀρετή* « néglige ce qu'un pensera de toi », VIII.1.3.
- P. 593 § 866, aj. au second alinéa : *Ταῦθιμος ἤκω* (*Eurip. Troy.* 238).
- P. 595, l. 8, aj. l'exemple : *ἀριστον πεντὶ στερεό* « l'eau est ce qu'il y a de meilleur » (*Pind. Ol.* I, 1), dont le sanskrit a l'équivalent : *āpa bhūyāsthāḥ*, *Rg-V.* I 161.9.
- P. 598, l. 8, aj. : Benveniste, *La phrase nominale* B.S.L., t. XLVI (1950), p. 19-36.
- P. 601, § 877, aj. à la suite : L'accord en cas cède souvent à l'attraction, notamment après *hier* : *nōbis nōn licet esse tam disertis* (*Martial,* IX.12.16); cf. Ernout-Thomas, p. 113. Voir aussi § 929.
- P. 603, l. 7, aj. : *νρ̄ενθής* (§ 221), *νέμονος* (§ 160 etc.).
- P. 605, § 882, aj. à la fin du premier alinéa : *Ζενοφῶντα ἀντέστε
οὐκ ἔλευσον* « vous avez rendu service à Xénophon en ne le choisissant pas » (= parce que vous ne l'avez pas choisi). Xén.

Anab. VI.1.32, et οὐκ ἔστι μὴ νικῶν σωτήριος = pas de salut sans victoire (= si l'on n'est pas vainqueur). Id. ib. VI.5.18, opposé à ἀντίον δέ τινας θεοῖς εἴη τοινούς οἵδε λέγοντας = j'entends dire que certains sacrifient sans vous le dire (= et ils ne vous le disent pas). Id. ib. V.6.22.

P. 608, § 887, aj. en fin de paragraphe : La première alternative est le plus souvent introduite par *utrum* : ainsi, *consultidbat utrum Rōmam proficiseretur an Capuam tentret* (Cic. ad Att. XVI.8.2), ou par -ne combiné avec *utrum*, ainsi *nesciis utrum ei maledictus buccante an mammae sicut* (Pl. Poen. 1416, cf. Capt. 268).

P. 622, § 905, aj. à la fin du premier alinéa : Et Tite Live (XXIV.42.9) *uerēcundia Rōmāns cépit Seguntum oppidum sub hostium potestidte esse* (le grec aurait dit ἐπει τοῦ...).

P. 623 § 906, ajouter en Remarque : Sur la substitution du personnel à l'impersonnel en pareil cas, v. Ernout et Thomas, Syntaxe, p. 276-277 : *colliger dominoe placuisse* = on en déduit que j'ai plu à ma maîtresse = Ov. Am. II.6.61. Le tour se développe à l'époque impériale (§ 457 Rem.). Le grec en présente aussi de nombreux exemples : ταῦτα οὐ δικάσθηται εἰπει δικάσθετον = il n'est pas juste que j'acquitte cela = (Hypér. V.20) au lieu de οὐ δικάσθηται εἰπει δικάσθετον.

P. 626, dern. l., aj. : ἀντὶ εἰπει = volontairement = (Plat. Phédon 61 C, etc.), εἰπει μνήμητι εἰπει τὴν ἀμήτη = autant qu'il m'en souviennent = (Eschine II 180).

P. 634, l. 5, à l'asyndète *ferae pecudēs*, cf. *sidera si possent pecudēsque ferareque metēri* (Mart. IX.72.9).

P. 638, § 926, aj. en fin de paragraphe : Inversement, le relatif s'emploie aussi avec une valeur interrogative : Ἰπερίσσουσι δέ τις διδίξαι οὐδὲ ἡγοῦμαι τὸν πολιτῶν προσῆκτον ἀληγαργίας ἐπιθυμεῖν καὶ οὐδὲ δεροκρατίας (Lys. XXV.7).

P. 639, § 928, aj. à la fin du premier alinéa : Même cas chez Lysias XII.24 : ἀπίσκεψαι εἰ τι δι τοιούτῳ (les éditeurs corrigeant en δι τοι). Autre exemple : Οὐδὲ ξεστοι ταῦτα, ἀνατενίστο τὴν γέφεα Xén. Anab. III.2.28.

P. 641, § 929, aj. en Remarque : C'est par une attraction analogue que s'expliquent les tours comme δι τοι Καλλίμαχος ἀποστει = voyant ce que faisait Callimaque = Xén. Anab. IV.7.11, ou οὐδενοι ἐρράσσει έπειτα τὸν καπορωμαργμένων = il fit connaître où le vin était enfoui = Id. ib. IV.5.29.

P. 656, dern. l., aj. : cf. Epid. 331, Mil. 1429, Most. 895, Poen. 1219, etc.

- P. 657, l. 4, aj. : et déjà chez Plaute : *si equos esses, esses indomabilis* « si tu étais un cheval, tu serais indomptable ». Cas. 811. Sur toute cette question, v. Ermout et Thomas, Synt. p. 318 et suiv.
- P. 661, § 954 aj. à la Rem. : Le grec se comporte à cet égard tout à fait comme le latin. Après *à* αὐτός « le même » on peut trouver le relatif (τίς αὐτήν γνώμην τύπερ πρότερον, Lys. II 13 ; XXI 19 ; Isocr. XV 253), ou bien la conjonction καὶ (Lys. XIII 1), ou bien le datif (Hérod. IV 119, Lys. I 2, XXV 15 ; cf. § 825). De même après *tooç* et *διποσοç*.
- P. 671, l. 2, aj. : *occidat dum imperet* « qu'il me tue pourvu qu'il règne », phrase d'Agrippine sur Néron (Tac. Ann. XIV 9), *sit diuus dum nōn sit uilius*, phrase de Caracalla après avoir tué son frère Geta (Hist. Aug. p. 91 ; noter la négation, cf. § 878 fin).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS de la 1 ^{re} édition	v
AVANT-PROPOS de la 2 ^e édition	VII
BIBLIOGRAPHIE.....	IX
ABRÉVIATIONS.....	XIX

INTRODUCTION

OBJET ET MÉTHODE DU LIVRE.

LA PARENÉTÉ LINGUISTIQUE DU GREC ET DU LATIN.

Principes de la méthode comparative (§§ 1-7). Position linguistique du grec (§§ 8-11). Position linguistique du latin (§§ 12-18). Influences extérieures (§§ 19-21). Plan du livre et observations générales (§§ 22-26).....

1

PREMIÈRE PARTIE : LES SONS

CHAPITRE I

L'ALPHABET DES GRECS ET DES LATINS.

Alphabet grec (§§ 27-36). Alphabet latin (§§ 37-44).....

26

CHAPITRE II

LE SYSTÈME PHONÉTIQUE DE L'INDO-EUROPEEN.

Consonnes (§§ 45-47). Voyelles (§ 48). Sonantes (§§ 49-50)

36

CHAPITRE III

LE CONSONANTISME GREC.

Liquides et nasales, prothèse vocalique (§§ 52-53). Semi-voyelles :

traitement de <i>y</i> (§§ 54-58), traitement de <i>w</i> (§§ 59-64). Sifflante : (§§ 67-75). Occlusives : traitement des aspirées (§§ 77-79), traitement des labio-vélaires (§§ 80-86), tendance à l'affaiblissement des occlusives (§§ 87-96).....	40
--	----

CHAPITRE IV

LE CONSONANTISME LATIN.

I. Consonnes simples : occlusives (§§ 98-105), sifflantes (§§ 106-108), sonantes consonnes (§§ 109-115). II. Groupes de consonnes : groupes dont les deux éléments sont des occlusives (§§ 118-119), groupes d'occlusives et de nasales ou liquides (§§ 120-123), groupes de nasales et de liquides (§§ 124-125), groupes contenant la sifflante <i>r</i> (§§ 126-132), groupes dont le second élément est <i>y</i> ou <i>w</i> (§§ 133-136), simplification des groupes de consonnes (§§ 137-140).....	69
---	----

CHAPITRE V

LE VOCALISME GREC.

Généralités (§§ 141-146), voyelles simples (§§ 147-151), diphongues (§§ 152-153), contraction vocalique (§§ 154-159).....	94
---	----

CHAPITRE VI

LE VOCALISME LATIN.

Généralités (§§ 160-162), voyelles longues (§ 161), voyelles brèves en syllabe initiale (§§ 164-169) et en syllabe intérieure (§§ 170-176) ; diphongues (§§ 177-182) : voyelles en hiatus (§§ 183-186).....	108
---	-----

CHAPITRE VII

Le Mot phonétique.

A. Nature et place du ton (§§ 188-196). B. Rythme de la langue (§§ 197-199). C. Système quantitatif et coupe des syllabes (§§ 200-207). D. Traitement des finales (§§ 208-230) : les finales en grec (§§ 209-213) ; les finales en latin (§§ 214-230) : traitement des mots iambiques (§§ 215-216), les voyelles brèves finales (§§ 217-220), voyelles brèves suivies de consonnes <i>t'</i> (§§ 221-224), diphongues finales (§ 225), les consonnes finales (§§ 226-230), la sifflante caduque (§ 228), les consonnes doubles <i>t't'</i> (§ 229).....	125
---	-----

DEUXIÈME PARTIE : LES MOTS

CHAPITRE I

LE SYSTÈME MORPHOLOGIQUE DE L'INDO-EUROPEEN.

Observations préliminaires (§ 231-232), variation de la place du ton (§ 233). A. Éléments de formation des mots (§§ 233-238). B. Alternances vocaliques (§§ 239-250) : racines monosyllabiques à voyelle brève (§ 240) et à diphthongue (§§ 241-243), en latin (§ 244) ; racines à voyelle longue (§ 245) ; racines dissyllabiques (§§ 246-250). C. Caractères généraux du mot indo-européen (§§ 251-255) ; distinction du verbe et du nom (§§ 256-264).	152
--	-----

CHAPITRE II

LES THÈMES VERBAUX DE L'INDO-EUROPEEN.

I. Thèmes temporels (§§ 267-293) : A. Type radical simple (§§ 274-276). B. Type radical à redoublement (§§ 277-279). C. Type de parfait (§ 280). D. Type à nasale inflexie (§§ 281-282). E. Type en *-r̥/- (§ 283). F. Type en *-d̥- (§ 284). G. Types en *-y̥/- (§§ 285-289). H. Type en *-w̥/- (§ 290). I. Type en *-bh̥/- (§ 291). J. Types de factitifs et d'itératifs en *-ey̥/- (§ 292). K. Types d'aoriste signifique (§ 293). II. Thèmes modaux (§§ 294-302) : Thèmes de désideratif (§ 295), Thèmes de subjonctif (§ 296-299), Thèmes d'optatif (§§ 300-302)	173
---	-----

CHAPITRE III

LES THÈMES VERBAUX DU GREC.

Généralités, la composition verbale (§ 303-307). — Première Partie, Thèmes temporels (§§ 308-375). I. Thèmes d'aoriste (§§ 309-319) : A. Aoristes radicaux (§ 310-314). B. Aoriste signifique (§ 315-319). II. Thème de futur (§ 320-322). III. Thème de parfait (§ 323-325), parfait radical à redoublement (§§ 323-329), parfait aspiré (§ 330-331), parfait en -ss (§§ 332-337). IV. Thèmes d'aoriste (et futur) passifs (§ 338-340). V. Thèmes de présent et constitution des conjugaisons (§ 341-375) : A. Présents radicaux athématiques sans redoublement (§ 342). B. Présents radicaux athématiques à redoublement (§ 343). C. Présents radicaux thématiques sans redoublement (§ 344-346). D. Présents radicaux thématiques à redoublement (§ 347). E. Présents en -sso et -ssoo (§§ 348-352). F. Présents	
---	--

nv- -ē- : -vā- (§ 351-352). G. Présents en -r- (§ 353-355). H. Présents en -z- (§ 356-358). I. Présents en *-y ² /- et dérivés (§ 359-371) : de type radical (§ 359-362), démonstratifs (§ 363-373), en -z- (§ 366-370), en -z̄- (§ 371), en -a-z- et -e-z- (§ 372-373), en -a-z- et -e-z- (§ 374), en -w-z- (§ 375). — Deuxième partie, Thèmes modaux (§ 376-386). A. Thème de subjonctif (§ 382-383). B. Thème d'optatif (§ 384-386)	197
---	-----

CHAPITRE IV

LES THÈMES VERBAUX DU LATIN.

Infectum et perfectum (§ 387-393). I. Formations de perfectum (§ 394-407) : A. Type radical (§ 395-398). B. Type en -el (§ 399-401). C. Type en -ui (§ 402-407). II. Formations d'infectum (§ 408-431) : A. Type en -ō- -i- (§ 412-420). B. Type en *-y ² /- (§ 421-424). C. Type en *-ē- (§ 425-427). D. Type en *-ā- (§ 428-431). III. Formation des thèmes secondaires, temps et modes (§ 432-450) : A. Futur (§ 432-433). B. Prétérit (§ 434-436). C. Subjonctif (§ 437-444). D. Formes périphrastiques (§ 445-448). E. Emploi grammatical des préverbes (§ 449-450)	261
---	-----

CHAPITRE V

LA FLEXION VERBALE.

Généralités (§ 451-453). — I. Valeur des désinences (§ 454-473) : A. Nombre (§ 454). B. Personne (§ 455-457). C. Voix (§ 458-461). D. Temps (§ 466-470) ; de l'augment (§ 471-473). — II. Forme des désinences (§ 474-543) : I. État grec (§ 474-516) : 1 ^{re} pers. sg. (§ 474-477), 2 ^{re} pers. sg. (§ 478-481), 3 ^{re} pers. sg. (§ 482-485), 3 ^{re} pers. pl. (§ 486-491), 1 ^{re} pers. pl. (§ 492-493), 2 ^{re} pers. pl. (§ 494), duel (§ 495-496), désinences de l'impératif (§ 497-501), formes nominales du verbe, participes (§ 502-506), infinitifs (§ 507-512), remarques sur l'accentuation du verbe grec (§ 513-516). II. État latin (§ 517-543) : Flexion de l'actif (§ 518-524), flexion du passif et du déponent (§ 525-530), flexion de l'impératif (§ 531-532), formes nominales du verbe, páncipes, infinitifs, géron-dif, supin (§ 533-543)	504
--	-----

CHAPITRE VI

FORMATION DES NOMS.

Observations préliminaires (§ 544-553), remarque sur les noms à

redoublement (§ 554). — Déivation (§§ 555-629). I. Noms à suffixe zéro (§§ 556-559). II. Noms à voyelle thématique et noms en <i>-a-</i> (§§ 560-587) : noms en <i>*-o-</i> et <i>*-a-</i> (§§ 560-565), noms à suffixe en <i>*-o-</i> (<i>*-a-</i>) précédé de nasale, liquide ou occlusive (§§ 566-580), noms en <i>*-yo-</i> et en <i>*-wo-</i> (§§ 581-587). III. Noms à suffixe en <i>*-i-</i> et en <i>*-u-</i> (§§ 588-597). IV. Noms à suffixes en <i>-s-</i> (§§ 598-610) : noms neutres en <i>*-s-</i> (§§ 598-605), noms masculins et féminins en <i>*-s-</i> (§§ 606-607), noms à suffixe <i>*-yes-</i> (§§ 608-610). V. noms à suffixe en <i>*-r-</i> (§§ 611-614). VI. Noms à suffixe en <i>*-n-</i> (§§ 615-624) : noms à suffixe <i>*-on-</i> (§§ 615-620), noms à suffixe <i>*-m/-or-</i> (§§ 621-624). VII. Noms à suffixes terminés par une occlusive (§§ 625-629). — Composition (§§ 630-646) : Forme des composés (§§ 634-644) : premier terme (§§ 634-641), second terme (§§ 642-644). Sens des composés (§§ 645-646)	364
---	-----

CHAPITRE VII

FLEXION DES NOMS.

Type thématique et type en <i>*-a-</i> (§ 647-673) : type thématique (§ 650-662), type en <i>*-a-</i> (§ 663-673). II. Type athémétique (§§ 674-719) : observations préliminaires (§§ 674-679), faits grecs (§§ 680-685), faits latins (§§ 686-692), particularités propres à chaque type de thèmes (§§ 693-719), thèmes à occlusive simple (§§ 693-695), en <i>*-i-</i> (§§ 696-702), en <i>*-r-</i> (§§ 703-706), en <i>*-n-</i> (§§ 707-713), en <i>*-s/-t-</i> (§§ 714-723), en <i>*-eu-</i> (§§ 724-734), en <i>*-at-</i> (§§ 735-737), à suffixes variables (§§ 738-739)	434
--	-----

CHAPITRE VIII

PRONOMS ET INDÉCLINABLES.

I. Pronoms : A. Démonstratifs (§§ 740-749), en grec (§§ 741-744), en latin (§§ 745-749). B. Interrogatif-indéfini (relatif) (§§ 750-755). C. Pronoms personnels (§§ 756-767). II. Noms de nombre (§§ 768-775). III. Adverbes (§§ 776-781) et prépositions (§§ 782-788)	493
--	-----

CHAPITRE IX

EMPLOI DES FORMES NOMINALES.

I. Nombre (§§ 789-795). II. Genre (§§ 796-809). III. Cas (§§ 810-819) : vocatif (§§ 810-814), nominatif (§ 815), accusatif (§§ 816-823), datif (§§ 825-826), génitif partitif (§§ 827-829) et génitif adnominal (§§ 830-832), ablatif (§§ 833-836), instrumental (§ 837), locatif (§ 838)	538
---	-----

TROISIÈME PARTIE : LA PHRASE

CHAPITRE I

LES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE.

A. Apposition et rection (§§ 840-847), timise des préverbes (§ 843).	
B. Ordre des mots (§§ 848-852), place des mots accessoires (§ 850).	
C. Groupes de mots (§§ 853-867) : groupe nominal (§§ 854-865), place et rôle de l'adjectif (§§ 855-858), développement de l'article (§§ 860-865) ; groupe verbal (§§ 866-867).....	172

CHAPITRE II

STRUCTURE DE LA PHRASE.

I. Phrase verbale et phrase nominale (§ 868-873), développement de la copule (§ 873). II. Sujet et prédicat, règles d'accord (§§ 874-877). III. Expression de la négation (§§ 878-883) et de l'interrogation (§§ 884-889), interrogation indirecte (§ 889). IV. Rôle des formes nominales du verbe (§§ 890-915) : A. Du participe (§§ 890-902) ; constructions absolues (§§ 899-902). B. De l'infinitif (§§ 903-915) ; proposition infinitive (§§ 906-908), infinitif avec l'article en grec (§§ 909-910), infinitif absolu (§§ 912-914).....	194
---	-----

CHAPITRE III

RAPPORTS DES PHRASES ENTRE ELLES.

I. Rôle des particules (§§ 916-922), asyndète (§§ 921-922). II. La phrase relative (§§ 923-937) : formes du relatif (§§ 923-926), expression de l'antécédent (§ 927), relatif indéfini à valeur prénante (§ 928), attraction du relatif (§ 929), ordre des éléments corrélatifs (§§ 930-931), phrase exclamative (§ 932), valeur du relatif (§ 933-937). III. Développement de la subordination (§§ 938-972) : A. Subordination résultant de la juxtaposition (§§ 939-951) : sans conjonction (§§ 939-941), propositions concessives (§ 942), finales (§§ 943-944), prohibitives (§ 945), conditionnelles (§§ 946-951). B. Subordination résultant de la relation (§§ 952-957) : emploi de <i>ut</i> et de <i>dum</i> (§ 952), propositions complétives, consécutives, temporelles, causales (§§ 953-957). C. Caractéristiques de la subordination (§§ 957-968) : changement de personne (§ 958), anticipation du sujet (§ 959).	
--	--

changement de temps (§ 960-961), changement de mode, optatif en grec, subjonctif en latin (§ 962-968). D. Du style indirect (§ 969-971)	629
INDEX DES MOTS ÉTUDIÉS	676
ADDENDA ET CORRIGENDA	763
APPENDICE	765
TABLE DES MATIÈRES	773

